UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04050 7915

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY
IX-B-4

L'ÉVANGILE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

LE FILS DE DIEU

Nihil obstare quominus hoc Commentarium, a Reverendissimo decessore nostro, dum Solesmensi praeerat monasterio, scriptum ac editoribus traditum, jam typis mandetur, libentissime testamur.

Quarreriae, die 31 Julii 1921.

† Fr. Germanus COZIEN,
Abbas S. Petri de Solesmis

Imprimatur :

Turonibus, die 15 julii 1924.

† ALBERTUS,
Arch. Turon.

Dom PAUL DELATTE
ABBÉ DE SOLESMES

L'ÉVANGILE

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

LE FILS DE DIEU

TRANSFERRED

NOUVELLE ÉDITION

TOURS
MAISON ALFRED MAME ET FILS

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

AUX NOVICES DE L'ABBAYE
SAINT-PIERRE DE SOLESMES

Voici pourquoi, bien chers amis, cette petite glose vous est dédiée. Au cours de mon année de noviciat, il y a de cela quelque quarante ans, j'ai pu observer que mes frères et moi nous cherchions tous, ou presque tous, à recomposer la trame de la vie du Seigneur, dans la pensée de le suivre pas à pas en toutes les régions évangélisées par lui. Sans doute, les mœurs du noviciat ont peu changé. Alors, j'ai cru pouvoir fondre les quatre évangiles dans cet humble Diatessaron, et même y glisser quelques réflexions, non pour vous épargner votre douce tâche, mais seulement afin de vous aider et de vous encourager à l'accomplir. Vous lirez, vous corrigerez, vous ajouterez, vos pensées s'uniront aux miennes autour du texte sacré ; et tous ensemble, nous ferons plus intime connaissance avec le Seigneur : « Car là est vraiment la vie éternelle, vous connaître, vous, le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » (Joan., XVII, 3).

Quarr Abbey, Pâques 1921.

† FR. PAUL DELATTE,
ABBÉ DE SOLESMES.

L'ÉVANGILE

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

LE FILS DE DIEU

INTRODUCTION

Initium evangelii Jesu Christi Filii Dei (Marc, I, 1).

« Commencement de l'évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu. » L'évangile (du mot grec εὐαγγέλιον) a d'abord signifié, chez les plus anciens classiques, le cadeau offert au messager d'une bonne nouvelle, — le sacrifice de reconnaissance pour l'heureux événement annoncé, — enfin la bonne nouvelle elle-même. Dans la langue de l'Église, et cela dès la première heure, évangile signifie la bonne nouvelle par excellence, la seule, à proprement parler, qui soit au monde : l'annonce que l'homme, primitivement appelé à l'amitié et à la vie de Dieu, puis déchu de cette grandeur première, y est replacé par le Fils de Dieu incarné, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lorsque saint Marc nous dit : l'évangile « de Jésus-Christ », nous devons donc entendre cette attribution non seulement au sens où le Seigneur est regardé comme le messager de cette bonne nouvelle qui nous a été, historiquement, apportée par lui ; mais encore et surtout au sens où le Seigneur est le message lui-même. L'objet de l'évangile et sa substance c'est le Seigneur en personne, en tant que sa vie, ses œuvres, son enseignement, sa mort, sa résurrection nous restituent la filiation et l'amitié de Dieu.

L'ère du salut, les temps messianiques ont eu leur inauguration solennelle par la prédication de saint Jean-Baptiste, comme saint Marc l'expliquera dans les versets qui suivent; l'évangile de Jésus-Christ a commencé lorsque parut au désert le héraut de celui qui venait fonder, à la fois sur terre et dans les cieux, le Royaume de Dieu.

[1] *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem quae in nobis completae sunt rerum,* [2] *sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis :* [3] *visum est et mihi, assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile,* [4] *ut cognoscas eorum verborum; de quibus eruditus es, veritatem* (Luc, 1).

La bonne nouvelle a été recueillie par plusieurs. Dans les diverses régions que le Seigneur a évangélisées, il semble bien que ses discours et ses principaux miracles ont fourni aussitôt la manière de petits mémoires écrits, qui circulèrent de main en main. D'autre part, les apôtres et les disciples, témoins autorisés de l'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, organes officiels de la prédication chrétienne, racontèrent d'abord de vive voix ce qu'ils savaient du Seigneur; et de cette catéchèse primitive, non seulement le thème général et l'ordre d'exposition, mais souvent les termes eux-mêmes se trouvèrent à peu près identiques dans les différentes églises. Des sources écrites, une tradition orale, des souvenirs personnels, d'autres renseignements sûrs : tels sont les éléments qui permirent aux évangélistes de composer, sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu, une histoire du Seigneur authentique et exempte d'erreurs. L'Église n'a jugé dignes de figurer dans son canon des Écritures que quatre récits; l'existence d'une vingtaine d'évangiles apocryphes est aujourd'hui reconnue par les critiques.

C'est l'apôtre saint Matthieu qui écrivit le premier, en araméen et pour les Juifs palestiniens convertis. Aussi s'applique-t-il spécialement à démontrer l'accomplissement des prophéties et l'harmonie des deux Testaments. Ce texte araméen, — dont rien ne subsiste aujourd'hui, — fut traduit en grec, peut-être par saint Matthieu lui-même. Peu soucieux de reproduire le développement régulier de la biographie du Sauveur, l'évan-

géliste classe ordinairement ses matériaux, non d'après un ordre chronologique rigoureux, mais selon divers procédés conventionnels et en tenant compte de l'analogie des matières : c'est ainsi qu'une large portion contiendra les discours, une autre les principaux miracles, une troisième les paraboles. La physionomie du second évangile est différente ; ici, nous sommes en face d'un portrait bien vivant, d'un récit historique régulier et continu, mené rapidement, où abondent les traits pittoresques, les détails qui trahissent le témoin immédiat. C'est l'abrégé de la catéchèse de saint Pierre à Rome, nous apprennent Papias, saint Irénée, Clément d'Alexandrie et Origène. Il fut écrit en grec, sous les yeux du prince des apôtres, par saint Marc, « le disciples et l'interprète de Pierre » : probablement le même que Jean Marc, collaborateur intermittent de saint Paul; on a signalé, dans son évangile, plusieurs traces de doctrine paulinienne.

Mais c'est avec saint Luc surtout, comme en témoigne la tradition, que nous entendons l'enseignement du Docteur des gentils. Luc est « le médecin très cher » (Col., IV, 14), le compagnon fidèle de saint Paul, l'auteur des Actes. Il composa son évangile avant ceux-ci, probablement au cours des deux années de captivité de l'Apôtre à Césarée (58-60 après J.-C.). C'était un Grec, un esprit cultivé, sachant bien sa langue. Son évangile, comme les Actes, est dédié à Théophile, personnage réel et non allégorique, que saint Luc qualifie d' « excellent », peut-être parce que son rang social lui donnait droit à ce titre de noblesse. L'écrivain sacré se flatte que Théophile reconnaîtra, grâce à son travail, la solidité des enseignements qu'il a reçus déjà. Peut-être réclamait-on, parmi les convertis de l'hellénisme, une véritable histoire du Seigneur et la mise en œuvre continue de récits fragmentaires ne se rapportant chacun qu'à telle ou telle portion du ministère de Jésus : les deux premiers évangiles étaient sans doute peu ou point connus dans le milieu grec. Saint Luc ne jette nullement le discrédit sur le travail de ses devanciers; il s'encourage au contraire par leur exemple : puisque plusieurs ont essayé de composer une narration des grands événements qui se sont accomplis en Palestine, il lui a semblé bon, à lui aussi, d'entreprendre une tâche analogue. Il admet que ses devanciers ont écrit « selon ce que nous ont transmis ceux qui, dès le commencement, furent témoins oeu-

laires et qui sont devenus ministres de la parole » : l'enseignement apostolique est donc la source authentique des évangiles ; les faits racontés se trouvent garantis par le témoignage des hommes qui ont vécu avec le Sauveur, depuis le baptême de Jean jusqu'à la Résurrection (cf. Act., I, 21-22). Saint Luc déclare qu'à son tour, et avec un soin diligent, il s'est renseigné sur tous les faits relatifs au Seigneur, remontant jusqu'à l'origine, c'est-à-dire jusqu'au début de la vie publique, et même au delà. Ce qui caractérise en effet le troisième évangile, c'est la richesse de son information, comme nous dirions aujourd'hui. Les récits de l'Enfance, au jugement d'exégètes sérieux, représentent le témoignage de Notre-Dame. Pour le reste, saint Luc s'est servi non seulement de la narration évangélique précédemment parue ou encore de sources utilisées déjà par elle, mais il a eu de plus entre les mains des documents spéciaux, ceux notamment qui décrivent un ministère extra-galiléen, et qui sont groupés en son évangile du chapitre X au chapitre XVIII. Nous devons d'ailleurs observer que saint Luc lui-même n'a pas songé à donner une biographie complète. Et lorsqu'il se propose de raconter toutes choses « dans leur ordre », il le faut bien entendre : son classement des faits n'est pas toujours conforme à l'ordre chronologique ; il a, comme saint Matthieu, un plan idéal et des procédés littéraires à lui.

Les évangiles dont nous venons de parler sont appelés synoptiques : d'un mot grec qui exprime la « vue d'ensemble », la concordance obtenue lorsqu'on dispose leurs trois textes en regard l'un de l'autre, sur trois colonnes parallèles. Il y a coïncidence et identité, même verbale, dans une foule de cas ; mais, en dehors des points de contact, les dissemblances abondent ; et de cet enchevêtrement de ressemblances et de divergences naît le problème synoptique : comment se sont formés les évangiles? quels liens de parenté les rattachent entre eux? viendraient-ils, et dans quelle mesure, d'une ou de plusieurs sources communes, orales ou écrites? Toutes ces questions appartiennent à la critique biblique ; nous n'avons rien à en dire ici.

Beaucoup plus tard que les synoptiques, vers la fin du premier siècle, fut rédigé à Éphèse l'évangile de l'apôtre saint Jean. Il se rencontre rarement avec les synoptiques. Et cette absence même de coïncidence, le soin de ne pas répéter ce qui a été dit déjà, en même temps que l'allusion formelle à des faits

relatés par les autres évangiles : tout cela prouve que saint Jean a connu ces derniers. Alors que les synoptiques se limitent habituellement au ministère galiléen ou péréen du Seigneur, le quatrième évangile a pour scène, non pas exclusive, mais pourtant habituelle et continue, Jérusalem et ses environs, la Judée proprement dite. Peut-être saint Jean a-t-il voulu répondre ainsi au scandale qu'avait provoqué parmi les judaïsants la réprobation de Jérusalem, comme si le Seigneur ne s'était pas suffisamment révélé à son peuple (Rom., XI). A la différence encore des synoptiques, saint Jean écrit plutôt avec des souvenirs personnels qu'avec des documents ; « le disciple que Jésus aimait » est le mieux renseigné de tous les témoins. Nous n'écartons point d'ailleurs l'hypothèse selon laquelle saint Jean aurait puisé à la science de Notre-Dame et aux souvenirs des disciples survivants. Lui aussi, lui surtout, fait un choix parmi les événements et parmi les enseignements eux-mêmes. Il était entré plus profondément que nul autre dans la pensée intime de son Maître : ce qui l'intéresse, c'est la personne du Seigneur, sa divinité, sa mission de Fils, la vie surnaturelle qu'il apporte au monde. Sans doute, saint Jean est historien, même historien très précis ; mais il est avant tout théologien et, selon la parole de Clément d'Alexandrie, c'est « un évangile spirituel » que lui a dicté l'Esprit de Dieu : nous y assistons à la manifestation historique, comme Fils de Dieu, de Celui en qui nous sommes sauvés, moyennant notre adhésion à lui par la foi, le baptême, l'Eucharistie.

Chacun des évangiles forme donc, à lui seul, une biographie du Sauveur envisagée à un point de vue spécial, s'adressant originairement à une catégorie de lecteurs déterminée, ayant sa propre physionomie littéraire. Mais la piété chrétienne a, dès les premiers siècles, trouvé son charme dans la fusion, en un récit unique, de tout ce que l'Écriture inspirée nous a conservé des actions, des démarches, des paroles, des moindres gestes du Fils de Dieu, depuis son Incarnation jusqu'à son entrée dans la gloire.

PREMIÈRE PARTIE

L'ENFANCE DU SEIGNEUR

CHAPITRE PREMIER

LE VERBE FAIT CHAIR

Jo., I. — [1] *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.* [2] *Hoc erat in principio apud Deum.* [3] *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est.* [4] *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum.* [5] *Et lux in tenebris lucet, et tenebrae eam non comprehenderunt.* [6] *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes.* [7] *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.* [8] *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.* [9] *Erat lux vera, quae illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* [10] *In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit.* [11] *In propria venit, et sui eum non receperunt.* [12] *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus,* [13] *qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.* [14] *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis; et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiae et veritatis.* [15] *Joannes testimonium perhibet de ipso, et clamat dicens : Hic erat quem dixi : Qui post me venturus est, ante me factus est, quia prior me erat.* [16] *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratia.* [17] *Quia lex per Moysen data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est.* [18] *Deum nemo vidit unquam ; unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.*

Chez les synoptiques, le récit évangélique fait commencer la vie du Seigneur avec son apparition sur terre. Saint Jean, le Théologien, prélude à son histoire de la manifestation du Fils de Dieu en affirmant la préexistence éternelle du Verbe. Il ne s'agit pas, lorsque nous parlons de préexistence, de cette préparation antérieure au moyen de laquelle le Seigneur s'est devancé lui-même et a vécu dans les figures, les prophéties, les promesses de l'Ancien Testament, dans le désir et l'espérance, et, par sa grâce, dans l'âme des justes ; il s'agit d'une préexistence objective et personnelle au sens rigoureux, qui le fait communier à l'éternelle vie de Dieu avant sa manifestation au monde. Les deux premiers versets nous apprennent ce qu'est le Verbe, en son être propre, et dans sa relation avec Dieu le Père.

« Au commencement, » dit saint Jean, pour désigner un commencement quelconque dans le temps, ou bien par allusion au début de la Genèse. Il remonte jusqu'à la première origine des choses, pour déclarer qu'à cette époque même le Verbe était. Non pas : il fut fait, il fut créé ; mais : il était. Notons bien la différence qu'il y a entre le *creavit* de la Genèse, au parfait, et le verbe *erat*, dans saint Jean. Ce ne sont point des vétilles grammaticales. Le parfait indique simultanéité de l'acte exprimé par le verbe avec la date qui lui est assignée : c'est, en effet, à la même date que la création a eu lieu et que le temps a commencé ; car s'il y avait eu un temps auparavant, il n'eût pas été exact de dire : *in principio creavit*, puisque c'eût été au cours du temps qu'aurait eu lieu la création. Mais lorsqu'on reprend l'expression *in principio* pour y joindre le verbe substantif à l'imparfait, cela suffit pour montrer qu'il y a précession de l'acte d'être exprimé par le verbe ; puisqu'on dit du Logos qu'il était *in principio*, c'est donc qu'il était avant le temps, en un mot, éternel, et Dieu. Car s'il eût été une créature, la durée créée aurait commencé avec lui ; il ne serait pas vrai de dire qu'il était au commencement, puisqu'il eût commencé avec sa durée et n'eût pas été antérieur à elle.

Verbum, ὁ Λόγος. Tertullien traduit par *Sermo*, *Ratio*. Lorsque les langues humaines, qui n'ont pas été faites pour dire ces réalités, s'efforcent cependant de les décrire, elles emploient des termes approchés : ce n'est que peu à peu qu'une expression plus exacte élimine toutes les autres. Grammaticalement, Logos signifie le discours, la parole ; dans la doctrine platonicienne,

c'est la connaissance certaine, souveraine, par opposition avec la simple opinion ; dans la doctrine aristotélicienne, c'est la définition, l'idée complète et exacte. Mais toutes ces acceptions sont dépassées de beaucoup par la pensée de saint Jean. Et pour que l'Apôtre, qui ne dédaigne pas, au cours de son évangile, de traduire les locutions étrangères, n'ait fourni aucune explication sur ce terme de Logos, il faut conclure qu'il éveillait dans l'esprit des fidèles d'Asie Mineure une idée définie. Qu'il y ait eu un Logos chez Platon, ou plutôt chez ses disciples, chez Philon d'Alexandrie surtout, nous ne le contestons pas ; nous ne croyons pas pourtant que ces spéculations philosophiques aient eu une part quelconque à la formation de la doctrine chrétienne. Le Logos de saint Jean n'est ni une abstraction, ni un « accident », ni une créature, mais une personne douée de pensée, d'initiative, et possédant ses actes propres. Ni le gnosticisme, qui existait dès lors, ni aucune des théories humaines ne nous semblent avoir eu titre à intervenir pour aider les chrétiens d'alors à interpréter la parole de l'évangéliste. L'Ancien Testament leur parlait de l'Ange de Dieu, de la Face de Dieu, de la Gloire de Dieu, de la Sagesse de Dieu ; les livres sapientiaux : Prov. (VIII-IX), Eccli. (I, XXIV), Sap. (VI-IX), sans parler des Apocryphes ou des livres juifs, préparaient déjà une complète révélation du mystère de la Très Sainte Trinité, ordonnée à l'épanouissement définitif de la vie surnaturelle. Mais il y avait mieux encore : avec la prédication orale, les lettres de saint Paul pouvaient sembler un commentaire anticipé de saint Jean (Col., I, 13-17 ; Hebr., I, 3-4). Sans doute, le nom de Logos n'est pas dans saint Paul ; mais les traits que l'Apôtre donne au Fils sont ceux-là mêmes que saint Jean reconnaît au Verbe.

Le Verbe est unique : il n'est pas seul. Il puise dans le Père son être incréé et procède de lui. La même assertion évangélique nous apprend tout à la fois et la distinction du Verbe d'avec Dieu le Père, et son unité avec lui : il ne peut, en effet, être « chez Dieu » qu'à la condition d'être distinct de lui et pourtant un avec lui. L'expression ὁ Θεός, sans autre désignation, peut signifier ou le Dieu en trois personnes, ou Dieu le Père, s'il est fait allusion à la vie intime de Dieu et aux relations des personnes entre elles. Car il est le Principe sans principe : de lui naît éternellement le Fils ; de lui et du Fils procède le Saint-Esprit ; il est donc la source de la divinité. Le monde incréé et

le monde créé s'appuient sur lui, et c'est vers lui, guidées par le Fils et le Saint-Esprit, que vont et gravitent les âmes. Source de la divinité pour les deux personnes qui lui sont égales et coéternelles, il possède, en sa dignité personnelle, un titre à être appelé ὁ Θεός, avec article. Il est Dieu sans exclusion des autres personnes, mais il est réellement et logiquement premier. — La Vulgate a rendu aussi bien que possible le sens de πρὸς τὸν Θεόν en disant *apud Deum*. La préposition grecque implique mieux qu'un simple consortium, mieux qu'une simple coexistence, mieux même que le voisinage et l'intimité ; elle indique une relation profonde, une communion intime, un regard de tout le Fils vers le Père. Le Fils, en effet, est de Dieu, d'abord par son origine, origine éternelle, sans commencement ni fin : le fruit ne se sépare jamais, ici, de l'arbre qui le porte. Et sa nature est la même ; dès lors, il y a inhabitation mutuelle d'une personne dans l'autre, société étroite et indissoluble. Il y a aussi unité d'opération, comme le Seigneur l'expliquera en saint Jean. Il y a enfin dans l'être du Fils un tel mouvement de retour vers Dieu, qu'il y ramène avec lui tout ce qui est à lui.

Et Deus erat Verbum. La divinité du Verbe, la consubstantialité du Verbe avec son Père était impliquée dans les assertions précédentes : il ne peut y avoir en Dieu que Dieu même. Pourtant, saint Jean a voulu l'attester formellement : le Verbe était Dieu. Telle est la traduction exacte de la phrase grecque, où Θεός, (sans article, cette fois, parce qu'il désigne la nature), est attribut, et ὁ Λόγος sujet. Et l'inversion qui place ici l'attribut en première ligne a été déterminée par l'attraction du verset second, où le Verbe de Dieu est désigné par le démonstratif οὗτος, *hoc*, qu'il fallait mettre en relation étroite avec son antécédent. Ce verset second n'est pas une tautologie. En face de la doctrine juive, justement soucieuse de l'unité de Dieu, le dessein de saint Jean est de professer la distinction des personnes divines, et de nous montrer la préexistence éternelle du Verbe au sein de son Père, non comme le fruit d'un changement, comme un événement survenu en Dieu, mais comme appartenant à la vie même de Dieu : le Verbe était, au commencement, sans commencement, éternellement, chez Dieu.

Dès le verset 3 commence l'exposé des relations du Verbe avec la création. C'est par lui que toutes choses ont été faites. Le *per ipsum* s'appliquant à une personne divine, qui ne saurait être

un instrument, veut dire que le Verbe de Dieu est le procédé incréé et nécessaire par lequel toutes choses ont été faites. L'action de Dieu est une, comme sa nature. Pourtant, puisque la nature de Dieu est dans le Père, de qui procède le Fils, et que, du Père et du Fils, comme d'un seul principe, procède le Saint-Esprit, les théologiens reconnaissent dans l'action de Dieu, qui est sa nature même, cette même hiérarchie qui existe en la procession des personnes. Le Père, qui donne au Fils la nature divine, lui communique aussi l'action divine, et ainsi agit par son Verbe. Les termes concis dont se sert l'évangéliste réservent tacitement l'action du Père, puisque c'est *par* le Verbe, *par* son Verbe, que les choses ont été faites. Et c'en est assez pour conclure, comme la Genèse, et contre les manichéens, que toutes les créatures sont bonnes ontologiquement, non mélangées de bien et de mal ; que la création n'est pas indigne de Dieu, et que Dieu ne s'est pas avili en la produisant, comme les gnostiques le soutiennent ; enfin, que le Dieu du Nouveau Testament n'est pas l'ennemi et la contradiction du Dieu de l'Ancien, selon la rêverie des marcionites.

« Soit, réplique le gnostique ou le manichéen : toutes choses sont venues par le Verbe, elles ont été formées de ses mains. Mais l'étoffe première, la matière indéterminée de laquelle ont été faites les choses est éternelle ; elle n'a fait que se prêter au Verbe, afin, sous son action, de fournir l'immense variété des êtres. » A l'époque de saint Jean se dessinaient déjà les premiers linéaments de ces doctrines dualistes. Aussi, de positive qu'elle était : *omnia per ipsum facta sunt*, l'expression de l'évangéliste devient négative, pour envelopper plus étroitement toute créature dans l'œuvre du Verbe ; sans lui, hors de l'opération divine qu'il exerce avec le Père, rien n'est venu à l'être de tout ce qui est venu à l'être. — Une divergence de ponctuation a fait attribuer deux autres sens à cette dernière partie du verset. Afin de démontrer que l'Esprit de Dieu, bien qu'il soit vie, est créature, qu'il a été produit dans le Verbe et créé par lui, l'hérésie macédonienne, au temps de saint Jean Chrysostome, affectait de lire : « Sans lui, rien n'a été fait. Ce qui a été fait en lui, était la vie, » c'est-à-dire le Saint-Esprit. Une seconde ponctuation donnait : *Sine ipso factum est nihil. Quod factum est, in ipso vita erat.* Elle a eu une grande fortune. Elle contient en germe toute la théorie de l'exemplarisme divin ; saint Augustin, saint An-

selme l'ont adoptée. Dieu n'agit pas à l'aventure, mais selon un idéal qu'il porte en sa pensée éternelle. Tout ce qui s'est fait dans le temps a été, de toute éternité, conçu par Dieu. Le premier berceau des créatures, c'est la pensée et le vouloir divins : avant leur apparition temporelle, elles étaient vie en lui. On se souvient des vers de Boèce :

... Tu cuncta superno
Ducis ab exemplo, pulchrum pulcherrimus ipse
Mundum mente gerens, similique in imagine formans.

Cette belle doctrine est conciliable avec la théologie la plus sévère, mais il nous semble qu'elle se rattache seulement par un lien artificiel aux paroles de saint Jean.

Du Verbe à la création vient l'être, puis la vie, enfin la lumière. C'est la division universelle de tout ce qui est créé, avec indication des degrés métaphysiques qui distinguent les choses. Être, vivre, penser, sont des communions réelles, bien que lointaines et d'ordre naturel, à celui qui est, substantiellement et à l'infini, l'être, la vie, la lumière. La vie était dans le Verbe, et ce n'est qu'en lui que nous en jouissons. Il était non seulement vie, mais lumière des hommes ; ces deux idées de vie et de lumière reviendront souvent dans la doctrine de saint Jean. La pensée est la lumière qui nous montre l'invisible, ce qui est au dedans et ce qui est au delà ; elle nous fait interpréter et dépasser de toutes parts les données de l'expérience sensible. Lorsque saint Jean écrit que le Verbe était la lumière des hommes, son dessein n'est pas d'exclure les anges : eux aussi puisent leur pensée au foyer incréé ; on voit bien que l'évangéliste envisage le Verbe comme possédant la lumière en une plénitude unique. Mais son dessein est bien plutôt d'élargir la conception courante. Il lui plaît de rappeler que, même avant cette date de l'Incarnation, où l'alliance avec Dieu est devenue universelle, nul homme n'était étranger à Dieu. A chacun est donnée par le Verbe la lumière de la pensée, afin de le guider jusqu'à la connaissance du Créateur (Sap., XIII, 1-9 ; Rom., I, 18-23).

Saint Jean n'insiste pas sur la fonction du Verbe communiquant la vie ; il s'arrête à l'idée de l'effusion de la lumière : elle lui fournira une transition pour parler de la doctrine évangélique. La lumière remplit son office ; le Verbe verse de la

lumière et ne se laisse pas sans témoignage auprès des hommes. *Et lux in tenebris lucet :* si la lumière brille dans les ténèbres, c'est afin de les dissiper ; mais que peut-elle en face des obscurités volontaires? L'homme a la triste faculté de se détourner et de fermer les yeux, de retenir la vérité captive dans l'injustice, selon la parole de saint Paul. C'est en vain que la lumière brille, dès lors que les ténèbres ne l'accueillent pas. — La formule grecque traduite par *non comprehenderunt* se prête à une signification toute différente. Au lieu de signifier l'échec de la lumière, elle exprimerait son triomphe assuré; nonobstant l'effort des ténèbres, la lumière ne saurait être arrêtée ni vaincue, le dernier mot lui demeure. Cette pensée est vraie ; cependant la première traduction nous paraît plus justifiée, sinon par la langue, du moins par le contexte.

Les versets 6, 7 et 8 forment parenthèse. La manifestation historique du Verbe incarné, — c'est de lui qu'il s'agit ici, — ne s'est pas accomplie sans préparation. Les âmes inattentives auraient pu le méconnaître dans l'humilité de sa venue. Aussi fut-il un homme envoyé de Dieu, et nommé Jean, qui vint, le premier en date, pour lui rendre témoignage. Telle était sa mission précise : rendre témoignage à la lumière. Les détails sur saint Jean-Baptiste et son rôle nous seront fournis dans la suite. Mais remarquons dès maintenant la place qu'occupe chez l'évangéliste le témoignage, l'affirmation compétente de quelqu'un qui sait. Remarquons surtout en quoi consiste précisément le témoignage de saint Jean-Baptiste : afin de montrer le Seigneur, il incline devant le Seigneur cette sainteté et cette grandeur que chacun lui reconnaissait. Pour que tous crussent au Verbe incarné, il n'était pas de procédé meilleur. « Tous », ce sont les Juifs et, par les Juifs, tous ceux que leur exemple et leur prédication devaient amener au Messie ; originairement, c'est le témoignage de Jean-Baptiste qui est à la base de la foi du monde. Pourtant, remarque avec insistance l'évangile, Jean n'était pas la lumière, mais sa fonction était de rendre témoignage à la lumière. En lui s'achevait, à lui aboutissait ce long témoignage qu'avait été tout l'Ancien Testament.

La parenthèse une fois fermée, la pensée de saint Jean revient à son thème premier, et se soude à la fin du verset 5, sans pourtant rompre avec le verset 8, où il a été question aussi de la lumière. Jean était « une lampe ardente et brillante » (Jo., v, 35),

mais dont la clarté empruntée et adoucie devait conduire l'humanité vers une autre lumière, la vraie, celle du Verbe, celle qui allume en tout homme le flambeau de l'intelligence et lui montre ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est bien, et Dieu lui-même. — Les mots « venant en ce monde » se rapportent à l'homme, selon la traduction latine ; mais le texte grec laisse la question indécise, et peut-être vaut-il mieux les rapporter à la lumière : la lumière véritable est celle qui, venant en ce monde, éclaire tout homme ; elle brillait déjà sur la terre, lorsqu'elle y est venue d'une nouvelle manière par l'Incarnation...

En tout ce prologue, le caractère hébraïque du style est très marqué : de brèves propositions, comme émiettées, groupées, réunies seulement par la conjonction *et;* puis encore, dans les premiers versets, par cet artifice littéraire selon lequel le dernier mot d'une assertion devient le premier de la suivante. C'est le seul jeu de la pensée, sans aucun indice grammatical, qui parfois nous indique la valeur spéciale de la copulative monotone. En particulier, au verset 10, nous pouvons traduire : « Il était dans le monde puisque le monde a été fait par lui. Le monde n'avait commencé d'exister et ne se maintenait que par lui ; c'est lui qui porte toutes choses en sa main puissante, et la créature ne garde sa réalité qu'en lui. » *Omnia per ipsum et in ipso creata sunt, et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant* (Col., I, 16-17). Lorsqu'un effet dépend tout entier de sa cause, il faut, pour la permanence de l'effet, l'action continue et persévérante de la cause qui le produit. Le Verbe de Dieu était donc dans le monde, les hommes étaient inexcusables de ne pas l'y reconnaître, sinon comme Verbe, au moins comme Dieu, et pourtant les sages du siècle n'en ont rien dit (Rom., I, 21).

C'est pour relever le monde de cette déchéance que le Verbe est venu, qu'il a ajouté une présence visible à sa présence divine. Il est venu, dit saint Jean, *in propria*, chez lui, chez les siens. Car encore que le monde lui appartînt, par droit d'auteur, il avait, pour de très justes motifs, fait de l'humanité deux parts : l'une qu'il avait laissé s'enfoncer dans ses voies ténébreuses, l'autre qu'il s'était attachée, qu'il avait aimée avec prédilection. Il était devenu le Dieu du peuple juif, et ce peuple s'appelait, jalousement, le peuple de Dieu. C'est là qu'il descendit aux jours de l'Incarnation, là où ses miracles, des bienfaits sans nombre et une singulière intimité devaient lui assurer le plus

d'accueil. Et son peuple se détourna de lui. Toute la suite de l'histoire évangélique et apostolique nous a montré les Juifs devenant les adversaires forcenés de l'économie surnaturelle qu'ils avaient mission de préparer. Saint Jean, observons-le, écrit après la chute de Jérusalem.

Pourtant, même chez ce peuple ingrat, Dieu n'a pas totalement échoué : une minorité choisie a accueilli le Messie. D'autres sont venus de la gentilité, en foule innombrable, et l'ont reçu, eux aussi ; ils lui ont fait place dans leur cœur et dans leur vie, ils ont accueilli son enseignement et sa loi, ils ont reconnu la divinité de sa mission et la divinité de sa personne. Mais à tous, quels qu'ils fussent et d'où qu'ils vinssent, Dieu n'a demandé qu'une chose : la foi, la foi dans son acception plénière. Recevoir le Seigneur est corrélatif à être reçu en lui ; ceux qui ont accueilli le Verbe de Dieu ont obtenu, en lui, le titre et les droits d'enfants de Dieu, avec toutes les vertus, toutes les vigueurs requises pour soutenir leur dignité nouvelle. C'est une génération véritable *ex Deo*, et comme un prolongement de la génération divine, qui les introduit dans la société du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; elle se réalise par la foi et le baptême. Ils entrent en partage de la filiation du Seigneur moyennant leur adhésion vitale au Seigneur, au nom qui est le sien, à la doctrine qui vient de lui. Ils sont vraiment nés de Dieu ; non plus d'Adam, car il y a un Adam nouveau ; non plus d'Abraham, ce qui constituait la noblesse judaïque ; non pas d'un sang matériel, ni d'un désir de chair, ni d'une volonté humaine : mais de Dieu, seule cause immédiate de cette admirable naissance. Pour constituer la réalité de leur condition d'enfants de Dieu, rien ne leur manque.

Il n'a rien manqué non plus du côté de Dieu. Sans doute, il n'appartient pas à l'être chétif que nous sommes de revêtir la nature divine, de telle sorte que nous puissions dire à Dieu : « Mon Père », au même titre que le Verbe ; mais Dieu y a pourvu, et dans la personne même du Verbe. *Unius naturae sunt vitis et palmites*, dit saint Augustin ; *propter quod cum esset Deus, cujus naturae non sumus, factus est homo, ut in illo esset vitis humana natura, cujus et nos homines palmites esse possemus* (Tract. LXX in Joan.). Le verset 14 explique virtuellement notre filiation divine et se rattache ainsi au précédent ; mais il continue surtout la ligne maîtresse du prologue, dessinée par les versets 1,

2, 14 : il nous apprend l'avènement visible sur terre de ce même Verbe qui, de toute éternité, était au sein de Dieu. *Et Verbum caro factum est :* et le Verbe s'est fait chair ; non qu'il se soit converti en un élément matériel, non qu'il n'ait pris toute la nature humaine, l'âme comprise : mais il fallait, contre le gnosticisme et le docétisme, affirmer la réalité physique de la nature humaine en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rien n'y était plus propre que la forte expression de saint Jean, avec la remarque qui suit : *et habitavit in nobis.* Le Verbe lui-même est venu parmi nous, il a établi sa demeure chez les enfants des hommes, dans une intimité qui dépasse tout ce qu'avait connu l'Ancien Testament.

Saint Jean atteste, en témoin oculaire, le fait historique de l'Incarnation. Le Verbe a demeuré avec nous, nous avons vécu avec lui et, poursuit-il, nous avons vu sa gloire. Ces paroles semblent répondre à celles de saint Pierre, dans sa seconde Épître (I, 16-18) ; elles font sans doute allusion au jour où les trois disciples privilégiés contemplèrent la gloire du Seigneur transfiguré. Lorsque l'évangéliste ajoute que cette gloire était *quasi Unigeniti a Patre,* gardons-nous de l'entendre d'une gloire approchée, diminuée, et de traduire : presque, ou à peu près celle du Fils unique de Dieu. Le terme grec traduit par *quasi* n'a pas la valeur d'une atténuation ou d'un à peu près, mais le sens de la convenance et de l'équité. Lisons donc : la gloire telle qu'elle convient au Fils unique de Dieu, telle qu'elle ne peut appartenir qu'à lui. Et le terme nouveau dont saint Jean se sert : *Unigeniti a Patre,* nous montre que le Verbe est Fils, Fils unique, procédant du Père, et par conséquent Dieu comme lui. Quant aux mots : « plein de grâce et de vérité », ils se rattachent à ceux-ci : « et il a habité parmi nous » ; leur signification exacte nous sera fournie dans un instant (verset 17).

Selon le procédé qui lui est familier, saint Jean fait suivre son exposé doctrinal de quelques réflexions personnelles. Il revient d'abord au Précurseur, pour résumer un témoignage dont il donnera ensuite le détail circonstancié ; son intention n'est pas encore d'entrer dans le récit historique, qui ne commencera qu'avec le verset 19. Jean-Baptiste affirme, lui aussi, la préexistence du Verbe, lorsqu'il rend témoignage au Messie et proclame très haut en s'adressant aux Juifs : Il est celui-là même dont je disais, avant de l'avoir rencontré et baptisé : Celui qui vient

après moi m'a devancé, car il était avant moi. Il vient après moi par l'âge, par la date de son ministère, par sa situation en Israël, et je le devance en qualité de héraut ; mais il est réellement au-dessus de moi et antérieur à moi.

Dans les versets 16, 17, 18 les réflexions de l'évangéliste se poursuivent, inspirées par la finale du verset 14 : *plenum gratiae et veritatis*. Le Verbe incarné est la source où tous, Juifs et gentils, nous avons puisé ; c'est de sa plénitude que tout nous est venu : l'être, la vie, la lumière, dans l'ordre naturel ; mais surtout l'être d'enfants de Dieu, et la vie surnaturelle, et la lumière de grâce, en attendant la lumière de gloire. Ainsi nous retrouvons, sous la plume de saint Jean, la même doctrine qu'a prêchée saint Paul : la plénitude dont nous parlent les épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens ; la vie surnaturelle dont l'Apôtre entretient les Corinthiens, les Galates, les Romains ; la grâce, qui s'accroît et se dépasse sans cesse, qui récompense par des largesses nouvelles notre fidélité d'hier. Remarquons encore que le Seigneur n'est pas une source étrangère à laquelle nous venions puiser : c'est une richesse en qui nous entrons, une plénitude vivante en qui nous demeurons, — de même que le Fils est immanent à celui de qui il procède.

Saint Jean a prononcé le nom de « grâce » : il en prend occasion pour noter, à la manière de saint Paul, combien les conditions de la vie religieuse sont différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient naguère : « Car la Loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. » Moïse nous a donné la Loi, cette chose froide, impuissante et irritante, lorsqu'elle est seule. Encore ne venait-elle de lui que comme d'un intermédiaire et d'un ministre. Mais Jésus-Christ en personne est la plénitude d'où découlent, sur le monde entier, ces dons incomparablement supérieurs à la législation mosaïque : la grâce et la vérité. La grâce, c'est-à-dire l'adoption affectueuse, la bienveillance de Dieu restituée aux hommes en Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec tous les dons surnaturels dont cette bienveillance est la source : la vérité, c'est-à-dire la réalité et l'achèvement de tout ce que l'Ancien Testament ne contenait qu'en préparation et en figure, le témoignage effectif de la fidélité de Dieu à ses promesses, en d'autres termes la vérité religieuse parfaite.

Et l'évangéliste veut que nous sachions bien, non pas seulement que cette vérité nous est venue, de fait, par Jésus-Christ,

mais qu'elle ne saurait nous être acquise que par lui. La vérité, au sens johannique, implique une connaissance profonde de Dieu, par voie de communion à son mystère. Or nul homme vivant n'a jamais vu Dieu. Les yeux de notre corps ne l'ont jamais aperçu : cela va de soi, puisque Dieu est esprit ; mais l'intelligence elle-même est impuissante à nous faire voir Dieu tel qu'il est. Notre raison se borne à nous avertir de l'invisible, elle ne nous le montre pas. Elle nous oblige, au moyen de cette vigueur dialectique qui est en elle, à constater que si Dieu n'existait pas, la création ne serait pas ; or la création est, donc Dieu est. Et non seulement, par l'intelligence, nous reconnaissons qu'il est, mais nous attribuons à cet être premier tout ce sans quoi la création serait inexplicable ; nous sommes amenés, par l'étude des choses créées, à conclure que le Créateur possède, à l'infini et dans la simplicité de son être, toutes les perfections. Mais s'il y a en Dieu des beautés qui n'ont laissé dans la création aucun vestige, comment le saurons-nous? Quel docteur humain nous renseignera sur la vie intime de Dieu? Qui nous dira sa pensée secrète, son dessein dernier au sujet du monde et de nos âmes? Le Fils unique de Dieu, répond saint Jean, ou, selon une leçon très fondée, le Dieu, unique engendré, μονογενὴς Θεός, qui est dans le sein du Père, c'est lui qui a fait connaître Dieu.

Ainsi, cette première page de l'évangile nous a appris ce qu'est le Verbe pour Dieu ; ce qu'est le Verbe pour la création : source d'être, de vie, de lumière ; ce qu'il fut pour l'humanité, même avant son Incarnation ; ce qu'il est pour l'humanité, depuis qu'il a revêtu notre chair ; enfin, à quel point l'alliance inaugurée par lui dépasse le système religieux qui l'a précédé. Et le prologue se termine en ramenant notre pensée à ce sanctuaire de la vie divine où les premiers versets l'avaient introduite. — Lisons maintenant la généalogie humaine du Seigneur.

Mt., I. — [1] *Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham.* [2] *Abraham genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam et fratres ejus.* [3] *Judas autem genuit Phares et Zaram de Thamar. Phares autem genuit Esron. Esron autem genuit Aram.* [4] *Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naasson. Naasson autem genuit Salmon.* [5] *Salmon*

autem genuit Booz de Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit David regem. [6] *David autem rex genuit Salomonem ex ea quae fuit Uriae.* [7] *Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Asa.* [8] *Asa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam.* [9] *Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezechiam.* [10] *Ezechias autem genuit Manassen. Manasses autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam.* [11] *Josias autem genuit Jechoniam et fratres ejus in transmigratione Babylonis.* [12] *Et post transmigrationem Babylonis, Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel.* [13] *Zorobabel autem genuit Abiud. Abiud autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit Azor.* [14] *Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud.* [15] *Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob.* [16] *Jacob autem genuit Joseph, virum Mariae, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.* [17] *Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad David, generationes quatuordecim ; et a David usque ad transmigrationem Babylonis, generationes quatuordecim ; et a transmigratione Babylonis usque ad Christum, generationes quatuordecim.*

Lc., III. — [23] *... Jesus... filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat,* [24] *qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph,* [25] *qui fuit Mathathiae, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui fuit Nagge,* [26] *qui fuit Mahath, qui fuit Mathathiae, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda,* [27] *qui fuit Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri,* [28] *qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her,* [29] *qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi,* [30] *qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliakim,* [31] *qui fuit Melea, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit Nathan, qui fuit David,* [32] *qui fuit Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson,* [33] *qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Esron, qui fuit Phares, qui fuit Judae,* [34] *qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abrahae, qui fuit Thare, qui fuit Nachor,* [35] *qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale,* [36] *qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech,* [37] *qui fuit Mathusale,*

qui fuit Henoch, qui fuit Jared, qui fuit Malaleel, qui fuit Cainan,
38 *qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.*

La formule de saint Matthieu : *Liber generationis*, ne doit pas s'entendre de tout son évangile, ni même des deux premiers chapitres, mais seulement des dix-sept premiers versets (chap. I). C'est la liste des ancêtres, et, pour traduire d'un mot, la généalogie. Les Juifs apportaient un grand soin à conserver leurs généalogies. La descendance impliquait des droits réels, permettait de revendiquer les héritages et, pour les lévites, d'exercer leurs fonctions sacrées. Au retour de la captivité, plusieurs furent exclus du sacerdoce ou privés du droit de cité, parce qu'ils ne purent présenter les documents qui établissaient leur généalogie (I Esdr., II, 59-63). Rappelons-nous aussi le plan de la Genèse. L'histoire primitive n'est qu'un arbre généalogique, avec insertion, dans la série ordonnée, des faits relatifs aux personnages dont les noms se succèdent. La suite des Livres saints nous raconte l'histoire du peuple de Dieu : histoire qui se confond, pendant de longs siècles, avec celle de la famille royale de David, jusqu'à ce que paraisse le Messie promis. A travers la dispersion croissante des générations, l'infinie complexité des événements historiques, en dépit de la multiplicité des écrivains sacrés, n'a-t-il pas fallu un vrai miracle de perspicacité divine pour orienter ainsi vers un seul point, et sans déviation, l'Ancien Testament tout entier, depuis Dieu Créateur jusqu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ?

« Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. » Le dessein habituel de saint Matthieu est de montrer la suture et l'unité des deux Testaments, l'Ancien appelant le Nouveau, le Nouveau ayant ses racines et sa préparation dans l'Ancien. Cette unité formait un motif puissant de crédibilité pour les Juifs convertis : une fois de plus, ils reconnaissaient la fidélité de Dieu. Elles étaient donc désormais accomplies, les grandes promesses faites à Abraham : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terrae* (Gen., XXII, 18), les prédictions adressées à David : *Usque in aeternum praeparabo semen tuum* (Ps. LXXXVIII, 5). C'est aussi parce qu'il écrit pour la Palestine que l'évangéliste commence avec Abraham et divise en trois grandes sections la chaîne généalogique qui va du patriarche par excellence au Messie né de lui ; ainsi, par une série d'étapes juives : d'Abraham à David,

de David à la captivité de Babylone, de la captivité au Seigneur, l'histoire aboutit à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ainsi se trouve marquée la situation du peuple de Dieu dans les trois formes de son existence politique : sous les patriarches et les juges, sous les rois, sous la magistrature sacerdotale qui suivit la captivité.

Saint Luc, à son tour, donne une généalogie du Seigneur ; mais parce qu'il n'avait point de motif spécial pour partir d'Abraham, il commence avec Adam et avec Dieu même, ou plutôt il remonte de Jésus et de Joseph jusqu'à Adam et jusqu'à Dieu. Saint Matthieu suit l'ordre de descendance : il compte depuis Abraham jusqu'à Joseph et au Seigneur. S'il n'avait pas omis à dessein les débuts de la généalogie, il eût sans doute indiqué les mêmes anneaux vivants que saint Luc lui-même. Celui-ci, après avoir nommé Dieu comme Père de l'humanité et comme Père du Christ, énumère dix anneaux avant le déluge, et dix après. Il est entièrement d'accord avec le premier livre des Paralipomènes (I, 1-4, 24-27, 34), sauf l'insertion, entre Arphaxad et Salé, du nom de Caïnan, qui ne se trouve ni dans l'hébreu actuel des Paralipomènes, ni dans la Genèse (X, 24) : saint Luc le lisait dans le grec des Septante.

D'Abraham à David inclusivement, les deux évangélistes donnent une série de quatorze noms qui sont les mêmes, de part et d'autre ; nous les retrouvons dans les Paralipomènes (I Par., I, 34 ; II, 1-15), et dans le livre de Ruth (IV, 18-20). Saint Matthieu mentionne rapidement Juda « et ses frères », comme les douze tiges du peuple béni ; c'est toujours l'intention juive qui se trahit chez cet évangéliste : le peuple tout entier est parent du Christ. Pourquoi quelques noms de femmes dans une généalogie où ne se trouvent régulièrement que des noms d'hommes? Il n'y a pas lieu d'écarter la supposition de saint Jérôme, d'après laquelle le Seigneur aurait ainsi témoigné de sa miséricorde, en comptant des pécheresses parmi ses ascendants : à la condition d'excepter de ce groupe la sainte Vierge d'abord, et Ruth elle-même, de qui il n'y a que du bien à dire. Peut-être aussi pourrait-on remarquer que toutes les femmes dont il est parlé ici entrent dans la lignée du Christ à un titre irrégulier : ni Thamar, la belle-fille de Juda, ni Ruth la Moabite, ni Rahab la Cananéenne, l'hôtelière de Jéricho, ni Bethsabée l'adultère, n'auraient dû normalement figurer dans la famille du Messie ; l'évangéliste les

nomme à dessein, parce que l'on pouvait élever une objection à leur sujet. De plus, les lecteurs juifs étaient avertis ainsi du caractère universel de la Rédemption. Quant à Notre-Dame, elle avait certainement un titre à ce que son nom fût prononcé au terme de la généalogie de Joseph, puisque, de fait, l'appartenance réelle à la race humaine et à la tige de David ne venait au Seigneur que de sa Mère Vierge : *de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.*

On peut se demander si la première série de générations (Matth., I, 1-6) est complète : la suivante, nous le verrons, ne l'est certainement pas, chez saint Matthieu du moins. Entre Salmon et David, c'est-à-dire pour une période de trois siècles et demi, quatre générations seulement sont indiquées ; c'est peu, encore que non impossible : l'Écriture a remarqué la longévité de Jessé (I Reg., XVII, 12). Ceux qui dressaient les généalogies obéissaient souvent à un dessein mnémonique : ce dessein est fort visible chez saint Matthieu, qui veut tout réduire à trois groupes de quatorze. L'omission de quelques anneaux intermédiaires n'offre d'ailleurs nul inconvénient au point de vue de la vérité généalogique ; car enfin, un homme descend tout autant, quoique de façon médiate, de celui dont il est l'arrière-petit-fils que de celui dont il est le fils. L'expression *genuit* a d'ailleurs dans la Bible une signification assez large. Mais laissons à l'exégèse le soin d'étudier ces difficultés.

La série des ancêtres du Christ se poursuit, en saint Matthieu, par Salomon, fils de David et de Bethsabée ; en saint Luc, par Nathan, né de la même union. Désormais, les deux généalogies sont discordantes ; elles se réunissent un instant sur les noms de Salathiel et de Zorobabel, pour s'écarter encore et aboutir ensemble à saint Joseph, celle de saint Matthieu par Jacob, celle de saint Luc par Heli. Depuis Salomon jusqu'à Zorobabel inclusivement, tous les noms que cite saint Matthieu sont mentionnés aux Paralipomènes (III, 1-19) ; les suivants ne se lisent pas dans l'Écriture, non plus que tous ceux qu'énumère saint Luc, depuis Nathan jusqu'à saint Joseph, sauf Salathiel et Zorobabel ; et encore des critiques se sont-ils demandé, à tort, selon nous, si ces deux noms désignent bien dans l'une et l'autre généalogie les mêmes personnages.

Il y a donc entre la généalogie de saint Matthieu et celle de saint Luc des divergences profondes et suivies. Les commenta-

teurs ne s'entendent même pas sur le terme réel auquel elles aboutissent. Selon les uns, la généalogie de saint Matthieu serait celle de saint Joseph, la généalogie de saint Luc celle de Notre-Dame ; selon d'autres, les deux se rapporteraient à Notre-Dame. L'opinion commune des anciens est que l'une et l'autre généalogies se rapportent à saint Joseph ; et nous pouvons nous tenir à leur pensée, moyennant quelques explications rapides. Non seulement la loi juive se défiait des mariages avec les étrangers : il n'avait pas été heureux pour les fils de Dieu, — les enfants de Seth, — d'épouser les filles des enfants des hommes, c'est-à-dire de la race de Caïn (Gen., VI, 1 sq.) ; non seulement la loi proscrivait et parfois annulait, comme pouvant conduire à l'idolâtrie, les mariages avec les femmes des peuples voisins (III Reg., XI, 1-19 ; I Esdr., IX-X) ; mais, au sein même du peuple juif, elle limitait la liberté des unions conjugales. C'est dans sa tribu et dans sa famille que l'Israélite devait se chercher une épouse (Ruth, III, 2 ; Tobie, I, 9). Selon les Septante, Tobie dit à son fils : « Et surtout, prends une femme de la race de tes pères ; ne prends pas une femme étrangère qui ne soit point de la tribu de ton père, car nous sommes enfants des prophètes : Noé, Abraham, Isaac et Jacob furent nos ancêtres aux siècles passés. Souviens-toi, mon fils, qu'ils ont tous pris des femmes d'entre leurs frères, qu'ils ont été bénis dans leurs enfants et que la terre sera l'héritage de leur race » (IV, 13). Les héritages devant demeurer dans la famille (Num., XXVII, 1-11), les filles héritières ne pouvaient prendre un époux que dans la tribu (Num., XXXVI). Il faut nous souvenir aussi de la loi du lévirat, — *levir*, beau-frère, — ainsi formulée par le Deutéronome : « Lorsque des frères demeurent ensemble et que l'un d'eux meurt sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera pas à un étranger ; mais son beau-frère l'épousera ; et le premier-né qu'elle mettra au monde recevra le nom du défunt, afin que ce nom ne soit pas aboli en Israël, etc. » (XXV, 5-10). Un même personnage avait donc parfois un père réel et un père légal.

Tous les usages auxquels nous venons de faire allusion peuvent rendre raison des variations qui font différer la série de saint Matthieu de celle de saint Luc. A la faveur de cette vigilance qui s'exerçait sur les mariages et en limitait la liberté, le sang d'Abraham et de David se transmettait sans altération. Saint Joseph, fidèle observateur de la Loi, avait choisi une épouse

dans sa famille, celle de David. Et la possibilité même d'établir la généalogie royale du Seigneur par des voies différentes ne faisait que démontrer d'une façon plus décisive que la promesse de Dieu était accomplie et que le Messie descendait réellement de David. — Mais enfin, dira quelqu'un, si les deux généalogies sont de saint Joseph, comment peuvent-elles convenir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui ne tient à l'humanité que par Notre-Dame? L'objection n'est pas redoutable, car saint Joseph et la Sainte Vierge avaient les mêmes ancêtres ; de plus, un véritable mariage les unissait, et les droits de Joseph sur le fils de Marie étaient plus réels que ceux que créait la paternité légale. La conception et la naissance virginale du Seigneur ne devaient pas être connues de tous dès la première heure. Il suffisait à l'accomplissement de la prophétie qu'elles eussent lieu sous le voile du mariage avec saint Joseph.

Revenons au détail de la généalogie de saint Matthieu (I,8) : « Joram engendra Ozias ». Entre Joram et Ozias, trois noms, pourtant bien connus, ont été omis : Ochozias, Joas, Amasias. On a supposé que ces trois personnages avaient été supprimés à cause de leurs relations avec la maison maudite d'Achab ; c'est chose possible, mais l'intention mnémonique de l'évangéliste demeure toujours maîtresse : il veut constituer trois groupes de quatorze. « Josias engendra Jéchonias et ses frères. » Si la vraie leçon est Jéchonias, on peut s'étonner d'entendre parler de ses frères, alors que les Paralipomènes ne lui donnent comme frère que le seul Sédécias. De plus, pour obtenir des séries complètes de quatorze noms, il faut répéter deux fois le nom de Jéchonias. Et des exégètes se demandent s'il ne convient pas de lire, avec quelques manuscrits grecs et syriaques, d'une date relativement récente : Josias engendra Joachim et ses frères, Joachim engendra Jéchonias. Josias eut quatre fils : Johannan ; Joachaz ou Sellum, qui succéda à son père ; Joachim ou Éliachim, qui succéda à Joachaz ; enfin Sédécias ou Matthanias. A Joachim succéda Joachin ou Jéchonias, son fils. Emmené en captivité, celui-ci fut remplacé, non pas par Sédécias son frère, mais par Sédécias ou Matthanias, son oncle (IV Reg., XXIII-XXV ; I Par., III, 14 sq. ; II Par., XXXVI). Jérémie avait prédit à Joachin ou Jéchonias qu'il n'aurait pas de postérité royale (XXII, 30) ; il eut cependant des fils, selon les Paralipomènes, entre autres Salathiel et Phapaïa ; mais on peut se demander si Salathiel est vraiment le

fils de Jéchonias, d'autant que saint Luc donne Néri comme père de Salathiel. D'après les Paralipomènes, de Phadaïa naquit Zorobabel : tandis que partout ailleurs (I Esdr., III, 2 ; II Esdr., XII, 1 ; Agg., I ; Mt., I, 12 ; Lc., III, 27), Zorobabel est dit fils de Salathiel ; il est possible que nous ayons là encore un cas de lévirat, d'adoption ou de succession.

Nous retrouvons sans doute une application de la même loi du lévirat relativement au père de saint Joseph : Jacques ou Jacob, selon saint Matthieu, Héli selon saint Luc. Quoi qu'il en soit, ce qui importe surtout aux évangélistes, c'est que leurs listes fassent du Seigneur l'héritier authentique des droits davidiques. Même abrégée dans un dessein de symétrie, elle est longue, cette série d'ancêtres ; et lorsque nous l'entendons s'égrener, la nuit de Noël, nous sentons revivre l'attente des siècles qui ont précédé le Seigneur. Lentement, l'arbre de Jessé grandit, jusqu'à ce que la tige gracieuse s'épanouisse en cette fleur de la beauté créée et de la beauté éternelle : *Jesus, qui vocatur Christus.* Le texte sacré, notons-le bien, ne dit pas que Jésus naquit de Marie et de Joseph, mais seulement de Marie, son épouse. Jésus est le nom propre et personnel ; Christ désigne la fonction : il est l'oint du Seigneur, il est prêtre, il est roi. C'est avec David que le sceptre est entré dans la famille de Juda, avec Jéchonias qu'il en est sorti, avec le Seigneur qu'il y rentre à jamais.

Au verset 17, saint Matthieu se résume et livre le secret de son dessin généalogique : les générations sont réparties en trois groupes de quatorze ; le total nous donne quarante-deux anneaux depuis Abraham. Saint Luc en énumère cinquante-six, et depuis Dieu jusqu'au Seigneur soixante-dix-sept.

CHAPITRE II

L'ANNONCIATION

Lc., I. — [5] *Fuit in diebus Herodis, regis Judaeae, sacerdo quidam nomine Zacharias, de vice Abia; et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth.* [6] *Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela;* [7] *et non erat illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis.* [8] *Factum est autem, cum sacerdotio fungeretur in ordine vicis suae ante Deum,* [9] *secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini;* [10] *et omnis multitudo populi erat orans foris hora incensi.* [11] *Apparuit autem illi angelus Domini, stans a dextris altaris incensi.* [12] *Et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum.* [13] *Ait autem ad illum angelus: Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua, et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem;* [14] *et erit gaudium tibi et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt:* [15] *erit enim magnus coram Domino, et vinum et siceram non bibet, et Spiritu sancto replebitur adhuc ex utero matris suae;* [16] *et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum.* [17] *Et ipse praecedet ante illum in spiritu et virtute Eliae, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam.* [18] *Et dixit Zacharias ad angelum: Unde hoc sciam? ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis.* [19] *Et respondens angelus dixit ei: Ego sum Gabriel, qui adsto ante Deum; et missus sum loqui ad te, et haec tibi evangelizare.* [20] *Et ecce eris tacens, et non poteris loqui, usque in diem quo haec fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis, quae implebuntur in tempore suo.* [21] *Et erat plebs expectans Zachariam, et mirabantur quod tardaret ipse in templo.* [22] *Egressus autem non poterat loqui ad illos, et cognoverunt quod visionem vidisset in templo. Et ipse erat innuens*

illis, et permansit mutus. [23] *Et factum est, ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam.* [24] *Post hos autem dies concepit Elisabeth uxor ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens :* [25] *Quia sic fecit mihi Dominus, in diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.*

Nous l'avons noté plus haut, il est permis de supposer que les deux premiers chapitres de saint Luc reproduisent les souvenirs de la sainte Vierge. Le style cesse brusquement d'être grec pour prendre une couleur nettement araméenne. En lisant ce début : *Fuit in diebus Herodis, etc.*, la pensée du lecteur se reporte au commencement du premier livre des Rois ou de celui de Ruth. Rien ne pouvait mieux établir l'esprit de Théophile dans la vérité assurée des faits sur lesquels repose notre foi, que l'assignation précise des dates et du rapport avec l'histoire profane. Nous retrouverons chez saint Luc cette préoccupation du synchronisme, lorsqu'il devra parler du ministère de saint Jean-Baptiste. C'est Hérode qui est roi de la Judée, sous la suzeraineté d'Auguste et de l'empire romain. Les temps de la prophétie de Jacob sont donc venus : « Le sceptre ne sera point enlevé de Juda, ni le gouvernement ôté à sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations » (Gen., XLIX, 10). Hérode est Iduméen de naissance ; il est fils d'Esaü, non de Jacob et de Juda, encore qu'il affecte de se conformer, au point de vue religieux, aux habitudes juives.

La scène du premier incident évangélique est au temple même de Jérusalem : ainsi le Nouveau Testament est mis en contact avec l'Ancien. « Il y avait un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia. » Rappelons-nous le mode selon lequel le service divin s'accomplissait dans le temple. Aaron avait été consacré grand-prêtre, et ses fils, Nadab, Abiu, Éléazar, Ithamar, l'assistaient (Ex., XXVIII ; Lev., VIII). Nadab et Abiu, parce qu'ils avaient mis dans leur encensoir un feu étranger, périrent dévorés par un feu céleste (Lev., X). La descendance d'Éléazar et d'Ithamar fut divisée en vingt-quatre familles sacerdotales, désignées chacune par le nom de son chef. Elles étaient hebdomadières tour à tour, d'un sabbat à un autre sabbat. La famille d'Abia, celle à laquelle appartenait Zacharie, était inscrite au rôle la huitième (I Par., XXIV). Au retour de la captivité de Babylone, il ne se trouva plus que quatre familles sacerdotales (I Esdr., II, 36-39) ; mais

on en subdivisa tous les membres en vingt-quatre groupes, auxquels on attribua les noms des anciennes familles : c'est ainsi que la classe d'Abia existait encore à l'époque d'Hérode. Zacharie était donc de la famille d'Aaron ; son épouse en était aussi, nous dit saint Luc ; et elle s'appelait Élisabeth.

« L'un et l'autre étaient justes devant Dieu. » Cette formule indique tout à la fois et la réalité et le caractère de leur justice. Au lieu de la justice des pharisiens et des sadducéens, toute extérieure et ritualiste, toute tapageuse et désireuse du regard des hommes, leur justice avait souci de Dieu, devant qui ils marchaient sans cesse, selon l'expression biblique ; et dès lors leur justice était réelle, parce qu'elle était attachée à Dieu. On voit que, même dans le judaïsme, Dieu s'était réservé des saints et des spirituels. Pourtant, la note judaïque ne manque pas : *Incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela ;* ils observaient toutes les prescriptions et toutes les lois du Seigneur avec une sainte délicatesse : mais ils en avaient l'intelligence, ils animaient cette obéissance légale par la charité, leur vie était sans reproche et entièrement conforme au vouloir de Dieu. Cependant, ils n'avaient point d'enfant. La stérilité était considérée par les anciens comme une malédiction et un châtiment de Dieu. Nous rencontrons souvent cette pensée dans l'Ancien Testament et chez les auteurs païens. Dans l'espèce, la bénédiction que Dieu leur tenait en réserve serait deux fois miraculeuse, et à raison de la stérilité d'Élisabeth, et à raison de l'âge avancé des deux époux. Telle est la biographie de cette famille sainte. Voici maintenant l'épisode de l'annonciation du Précurseur.

Le tour était venu pour la classe d'Abia d'être hebdomadière au temple. Le sort désigna Zacharie pour porter devant le Seigneur soit l'encens du matin, soit l'encens du soir. C'était un privilège : les familles sacerdotales étant nombreuses, bien des prêtres n'avaient pas, même une fois dans leur vie, l'occasion de remplir cet office. Le prêtre qui, deux fois par jour, offrait l'encens, n'entrait pas dans le Saint des Saints : cela était réservé au souverain pontife et n'avait lieu qu'une fois par an, comme le rappelle l'épître aux Hébreux (IX, après Lev., XVI). En face de la lourde courtine qui séparait du Saint le Saint des Saints, était l'autel de l'encens ; à la droite du prêtre, se trouvait la table des pains de proposition ; à sa gauche, le chandelier d'or aux sept branches. Au signal donné, le prêtre versait l'en-

cens très pur sur les charbons de l'autel, de telle façon que le parfum montât vers le Saint des Saints. Et les prières du peuple s'élevaient vers Dieu avec le nuage formé par l'encens (Apoc., v, 8 ; viii, 1-5). Mais le peuple se tenait à distance : il n'entrait point dans le sanctuaire, non plus que les autres prêtres ; Zacharie était seul devant Dieu. Toute la scène a été rapportée par un homme très au fait des coutumes juives (Ex., xxx ; Lev., xvi, etc.).

Zacharie avait accompli son office, l'âme émue, avec le souci de toutes les prescriptions légales, avec le recueillement d'un saint. Il se retirait, lorsque, à la droite de l'autel, près du chandelier d'or, un ange lui apparut. Il était écrit au livre de l'Exode : « Vous disposerez l'autel devant le voile qui cache l'arche du témoignage et le propitiatoire placé sur le témoignage, là où je vous adresserai mes paroles. Et sur cet autel, Aaron fera fumer chaque matin un encens d'agréable odeur » (Ex., xxx, 6-7). C'était le lieu où Dieu parlait aux siens. « Devant l'apparition, Zacharie se troubla et la crainte s'empara de lui. » Nous savons le trouble de tous ceux de l'Ancien Testament en face d'une manifestation surnaturelle, alors que le sang du Seigneur n'avait pas encore tout réconcilié : « Nous allons mourir, car nous avons vu Dieu ! » (Jud., xiii, 22). Les visites de Dieu produisent toujours d'abord cette impression d'effroi ; elles commencent par la terreur et s'achèvent dans la douceur et dans la paix : c'est leur indice propre et leur marque d'authenticité. La parole de l'ange rassura d'ailleurs aussitôt Zacharie : « Ne craignez point, lui dit-il, votre prière a été exaucée ».

Peut-être pouvons-nous déterminer, malgré le silence discret de l'évangile, quelle avait été la prière de Zacharie. On a dit qu'il s'était adressé à Dieu pour obtenir un fils dans sa vieillesse. C'est peu vraisemblable : on ne demande pas l'impossible. — Mais ne peut-on point solliciter un miracle? — Soit ; mais, dans ce cas, on ne discute pas avec celui qui le promet, on ne discute pas la possibilité, on ne signale pas toutes les difficultés qui se dressent devant sa réalisation ; et après avoir demandé ardemment une chose, on n'attire pas sur soi le châtiment de Dieu pour n'avoir point cru à la promesse de cela même que l'on désirait si vivement. A l'exemple de Siméon, l'autre grand et beau vieillard que nous rencontrerons bientôt, ce que Zacharie attendait, c'était « la rédemption du peuple de Dieu », « la consolation d'Israël ».

N'était-ce pas un axiome chez les rabbins que la prière où l'on ne demandait pas le Royaume de Dieu n'était pas une vraie prière? Dans la pensée de Zacharie, encore qu'elle fût plus éclairée que celle du vulgaire et déjà vraiment chrétienne, cette rédemption d'Israël n'impliquait-elle aucun élément de particularisme? Nous l'ignorons. Les saints prient selon Dieu : savent-ils jamais tout ce qui est enveloppé dans leur prière? Quoi qu'il en soit, c'est bien du Messie qu'il était question pour Zacharie ; à l'exemple d'Abraham, il avait dit, avec une nuance de tristesse et de regret : « Je m'en irai sans postérité ! » Mon Dieu, vous ne m'avez pas donné d'enfant : mais ne songerez-vous pas à cette grande famille d'Israël, aujourd'hui humiliée et déchue? J'oublierai ma peine personnelle dans la bénédiction que vous donnerez à mon peuple. *Mitte quem missurus es.*

Et ce qui semble indiquer que telle fut bien sa prière, c'est que le Seigneur lui répond par l'ange Gabriel, l'ange de l'Incarnation, que sa demande est exaucée et que lui sera accordé, par surcroît, cela même qu'il n'ose plus solliciter. L'ange ne dit point : « *Car* votre femme Élisabeth..., » ce qui eût laissé entendre que la prière de Zacharie et la promesse divine ont le même objet. La prière est exaucée : « et », ce qui est une preuve, un indice, un préliminaire de cette miséricorde, ce qui est une préparation de la consolation d'Israël, c'est que le Précurseur du Messie naîtra de vous. Dieu vous accorde à la fois et la promesse et sa garantie. La garantie est celle-ci : votre femme Élisabeth vous donnera un fils, à qui vous imposerez le nom de Jean, qui signifie « donné de Dieu ». Il sera pour vous une joie, une exultation, et beaucoup se réjouiront de sa naissance. Il y a longtemps, — plus de quatre siècles, — que la prophétie se tait. Comme s'il voulait que son avènement soit précédé d'un grand silence, Dieu ne parle plus à son peuple ; pour tout Israël, entendre le réveil de la voix prophétique c'était voir renaître le sourire et la faveur de Dieu.

D'autant que le fils de Zacharie sera mieux encore qu'un prophète ; ce ne sera plus de loin, mais de tout près, qu'il désignera Celui qui devait venir. Il sera grand devant le Seigneur, grand de la vraie dignité surnaturelle : le Fils de Dieu lui-même le proclamera un jour. Ce n'était qu'à la condition d'être lui-même un saint qu'il devait honorer la grandeur divine de Celui devant qui il s'inclinerait tout entier ; son geste alors serait décisif, son

témoignage irrécusable. Il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante, poursuit l'ange : comme ceux qui, dans l'Ancien Testament, se soumettaient au rite du Nazaréat (Num., VI). Car l'enfant qui doit naître sera voué à Dieu, non pas par un acte de sa volonté personnelle, mais comme Samson (Jud., XIII, 3-5) et comme Samuel (I Reg., I, 11), en vertu d'une mainmise divine et d'une prise de possession souveraine. C'est à peine s'il sera de ce monde, tant il appartiendra à Dieu. Rien de tout ce qui pourrait altérer le calme de son âme et lui apporter une ivresse naturelle ne lui sera accordé. Sa vocation sera extraordinaire. Les joies humaines lui manqueront ; il vivra dans le désert et loin des siens. Il n'aura d'autre plaisir que d'entendre la voix de l'époux et de s'effacer devant lui (Jo., III, 29-30) : il ne pourra même pas le suivre. Mais en échange de tout le bonheur terrestre dont il sera sevré, il aura la sainte ivresse, la plénitude de l'Esprit de Dieu, qu'il recevra dès le sein de sa mère. Au lieu des impulsions de la nature, il ne connaîtra que les influences et les directions de cet Esprit, qui l'instruira et le conduira dans toutes ses voies. Telle sera sa vie. Voici maintenant quelle sera sa fonction.

Il inaugurera un mouvement religieux destiné à ramener au Seigneur leur Dieu beaucoup des enfants d'Israël qui se sont détournés de lui. Travailler à cette conversion était l'office ordinaire de tous les prophètes ; mais, encore une fois, Jean sera plus qu'un prophète. Son rôle personnel sera de devancer Dieu, de marcher devant lui : non pas seulement au sens ordinaire du respect témoigné à sa présence, mais comme un héraut qui marche devant son roi et lui fraie le chemin, écartant la foule devant lui. L'ange rappelle ici la prophétie de Malachie : *Ecce ego mitto angelum meum, et praeparabit viam ante faciem meam* (III, 1 sq. ; voir aussi Is., XL, 3 sq.). Le Précurseur aura l'esprit et la vertu d'Élie, la force, l'austérité, une parole puissante : afin de réconcilier les pères avec les fils, de leur donner une même pensée, de telle sorte que les patriarches puissent reconnaître leur vraie postérité dans les Juifs d'aujourd'hui ; afin de ramener les rebelles aux mœurs des justes, de rendre les incrédules dociles aux paroles des saints, et de préparer ainsi au Dieu-Roi qui va venir un peuple digne de sa majesté. L'Ecclésiastique avait écrit d'Élie : «Vous avez été désigné pour venir, au temps des jugements, apaiser la colère du Seigneur, incliner le cœur du

père vers celui du fils, et restaurer les tribus d'Israël » (XLVIII, 10) ; et Malachie : « Voici que je vous enverrai Élie le prophète, avant que n'arrive le grand et redoutable jour du Seigneur ; et il rapprochera le cœur des pères de celui des fils, et le cœur des fils de celui des pères » (IV, 5-6). Au premier avènement du Seigneur, Jean-Baptiste jouera le même rôle que le prophète Élie au second avènement, vers la fin des temps. La ressemblance sera si frappante que les Juifs s'y tromperont : « Êtes-vous Élie? » diront-ils à saint Jean ; et le Seigneur affirmera qu'Élie est déjà venu.

Mais il y avait là plus de choses que n'en pouvait saisir l'esprit de Zacharie ; et il fut tout d'abord ébloui par la splendeur de telles promesses. C'était bien un ange qui lui parlait ; il se présentait à lui dans les formes les plus authentiques. Il avait connu sa prière secrète, relative au Messie, et lui avait fourni une réponse : même, il avait ajouté un signe. Mais c'était ce signe qui précisément l'embarrassait : son âge, l'âge et la condition d'Élisabeth, ne rendaient-ils pas suspecte à ses yeux la grande promesse dont la naissance de Jean prétendait être la garantie? L'ange avait-il pensé à tout, avant de promettre ainsi? Zacharie ne fit pas ce qu'avait fait Abraham, dans une circonstance analogue. Son esprit vacilla un instant, et il douta ; tout lui parut invraisemblable : « Comment saurai-je, dit-il, qu'il en sera ainsi, car je suis vieux et ma femme est avancée en âge ? »

Le châtiment ne tarde point. Le messager de Dieu devient juge. Il dit son nom : Gabriel ; il dit son titre : l'un des sept anges qui se tiennent devant le trône de Dieu, à son éternel service. Il avait reçu mission pour venir apporter à Zacharie le message divin. Et ce message était infiniment aimable, une vraie « bonne nouvelle » ; il était garanti et fondé. C'est au témoignage de Dieu même, dans la personne de son ambassadeur, que Zacharie a refusé ou contesté sa créance. Pourtant, même dans le châtiment, il reste encore une large part de condescendance ; et, non sans une sorte d'ironie, le ciel s'incline devant la demande de Zacharie : « Comment saurai-je? » Remarquons les trois éléments coordonnés : la promesse du Messie, la promesse d'un fils comme signe de la proximité du Messie ; et, parce que l'incrédulité de Zacharie a sollicité une garantie pour ce signe, Dieu l'exauce en le condamnant à un mutisme de neuf mois, le temps

qui s'écoulera jusqu'à la naissance de son fils. Ce mutisme était bien une infirmité réelle, nous le voyons par quelques-uns des détails qui suivent, et non une simple défense de raconter ce qui venait de se passer. Le message de l'ange se termine sur une assurance nouvelle : « Ce que j'ai dit s'accomplira au temps marqué. »

Toute cette conversation avait pris du temps. Le peuple attendait au dehors, et s'étonnait du retard de Zacharie. Le prêtre représentait le peuple dans cette fonction ; facilement, lorsque son séjour dans le temple se prolongeait, la foule pouvait s'imaginer qu'il avait été frappé par le courroux de Dieu, présent au Saint des Saints et irrité des péchés d'Israël. L'officiant prononçait-il d'ordinaire sur l'assistance une bénédiction analogue à celle qu'indique le livre des Nombres (VI, 24-26), ou bien est-ce simplement à l'embarras de Zacharie et à son attitude générale que les Juifs comprirent qu'il lui était survenu une révélation divine, ou une vision? nous ne saurions le dire. Il se borna à signifier par des gestes l'impuissance de sa parole ; « et il demeura muet ». La semaine terminée, il retourna dans sa maison. Zacharie ne demeurait pas à Jérusalem, dans ce quartier d'Ophel où se trouvaient nombre de familles sacerdotales ; mais il habitait probablement la région montagneuse d'Hébron ou de Juttah, deux villes sacerdotales. Il est parlé de Juttah dans le livre de Josué (XV, 55 ; XXI, 16) ; n'est-ce pas d'elle encore qu'il est question chez saint Luc, à propos de la Visitation : *Abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda?* Ne faut-il pas lire : *in civitatem Juttah?* L'indication de l'évangéliste serait vraiment très vague si nous lisions : dans une ville de Juda.

Et la promesse de l'ange s'accomplit. Dans un sentiment de respect et de religion, pour vénérer en elle le fruit de sa miraculeuse conception, sainte Élisabeth se confina, cinq mois durant, dans une parfaite solitude, où elle se voua à Dieu et à la prière. L'évangile, qui nous livre ici les détails les plus intimes et en quelque sorte les pulsations de la vie de sainte Élisabeth, a conservé l'expression discrète de sa joie et de sa gratitude : « Voilà ce que le Seigneur a fait pour moi, aux jours où il m'a regardée pour effacer mon opprobre parmi les hommes. » C'est l'écho de l'exclamation de Rachel, à la naissance de Joseph : *Abstulit Deus opprobrium meum* (Gen., XXX, 23). Nous l'avons noté déjà, la stérilité était considérée comme une

malédiction de Dieu : laisser une famille sans enfants, c'était en quelque sorte la juger indigne de fournir des membres à son peuple.

Lc., I. — [26] *In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilaeae, cui nomen Nazareth,* [27] *ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen virginis Maria.* [28] *Et ingressus angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena ; Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus.* [29] *Quae cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.* [30] *Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum ;* [31] *ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.* [32] *Hic erit magnus, et Filius altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David, patris ejus ; et regnabit in domo Jacob in aeternum,* [33] *et regni ejus non erit finis.* [34] *Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* [35] *Et respondens angelus dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.* [36] *Et ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua ; et hic mensis sextus est illi, quae vocatur sterilis ;* [37] *quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.* [38] *Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa angelus.*

Après l'annonciation du Précurseur, l'annonciation du Messie. Les cinq mois silencieux d'Élisabeth se sont écoulés. Nous sommes arrivés au sixième mois depuis la scène du temple. Maintenant, la scène est à Nazareth, dans la Galilée. Une humble maison, plus auguste que le temple. Un ménage humble et pauvre : un artisan, son épouse vierge. Regardons. Là nous pouvons tout apprendre. Nazareth est l'école par excellence. Nous voyons le milieu et l'atmosphère où s'accomplissent les œuvres de Dieu : l'humilité, la pauvreté, la solitude, la pureté, l'obéissance. — Ce même archange Gabriel, envoyé, dans l'Ancien Testament, pour renseigner Daniel sur le mystère des semaines d'années et la date de l'avènement du Messie, député à Zacharie pour lui apprendre que l'heure est proche, est envoyé maintenant de Dieu dans une ville de la Galilée, Nazareth, à une vierge du

nom de Marie, épouse de Joseph, un rejeton de la famille de David.

« Et ayant pénétré près d'elle, il dit : Je vous salue, pleine de grâce... » Ce n'est pas avec des paroles qu'il faut commenter. Aussi bien, les termes sacrés sont pleins, riches de signification profonde. C'est vraiment la joie qui est annoncée au monde, et depuis cette heure-là, il n'y a plus que du bonheur pour ceux qui acceptent l'Incarnation. Cette création surnaturelle qui s'éveille à la parole de l'ange suffit à l'allégresse du temps et à celle de l'éternité. — Le terme grec traduit par *gratia plena* signifie une plénitude de grâce reçue par Notre-Dame. Saint Thomas nous a dit en quoi consiste cette plénitude (S. Th., III, q. XXVII, art. 5). Et comme la grâce est la dot de l'âme et la condition de son union à Dieu, celle qui est pleine de grâce est pleinement à Dieu, pleinement avec Dieu ; elle est sainte non seulement par ses privilèges, mais par ses vertus. « Le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. »

L'ange ne dit rien de plus. La salutation était plus large que toutes celles adressées dans l'Ancien Testament, l'attitude de l'ange infiniment respectueuse, la Vierge infiniment humble. Joignons ensemble tous ces éléments, et nous aurons la raison de la prudente réserve de Notre-Dame. Lorsqu'on remarque qu'elle fut troublée à ces paroles de l'ange, cela veut dire qu'elle demeura indécise sur ce qu'elle devait répondre. Et, gardant le silence, elle recherchait, à part elle, ce que pouvait signifier une telle salutation. Encore une fois, elle est humble, elle est prudente : l'ange l'a abordée comme une reine, mais il n'a encore rien dit de son message divin.

En face de ce silence, qui contenait une interrogation muette, Gabriel reprit la parole. Le *ne timeas* n'a pas pour dessein de bannir une crainte proprement dite, mais seulement d'exclure même le trouble et l'indécision que nous venons de décrire. Cette fois Notre-Dame est appelée par son nom : « Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. » La faveur de Dieu, la tendresse de Dieu, qui est souveraine, qui est gracieuse, qui est active, s'est reposée sur elle. La même expression a été employée au sujet de Noé, qui bâtit l'arche du salut : *Noe vero invenit gratiam coram Domino* (Gen., VI, 8). Mais il s'agit aujourd'hui d'une faveur plus haute, d'une arche plus sainte, d'un salut plus complet. La Sainte Vierge connaissait les Écri-

tures ; elle avait lu et médité, au chapitre VII d'Isaïe, des expressions que l'ange emploie à son tour. « Voici que la Vierge concevra et enfantera un Fils, et on l'appellera Emmanuel. » — « Voici, dit l'ange, que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un Fils, et vous l'appellerez Jésus. » Le parallélisme était flagrant. Emmanuel, « Dieu avec nous », c'était l'équivalent de Jésus, « Dieu Sauveur ».

Observons par quels traits l'ange dessine la mission du Fils de la Vierge. Il sera grand : il sera appelé, parce qu'il sera réellement, Fils du Très-Haut. L'ange ne dit pas : le Fils du Très-Haut. Ses paroles semblent calculées pour marquer une relation intime avec Dieu, sans exprimer encore nettement la filiation divine et la seconde personne de la très Sainte Trinité. — Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il régnera pour les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Remarquons les termes et l'étendue de la prophétie. C'est chose extraordinaire que cet enfant, qui n'est pas né encore, soit promis à sa Mère comme un roi, et comme un roi éternel, en dépit de l'humiliation à laquelle était réduit, à cette époque, le peuple juif tout entier. Peut-être avons-nous le droit de remarquer aussi que cette prophétie s'est accomplie, qu'elle s'accomplit chaque jour encore, qu'elle est partiellement inachevée, et que le temps ne dure que pour lui donner le loisir de sa pleine réalisation.

Il semble que Notre-Dame, même avant la salutation angélique, aurait dû se reconnaître comme prédestinée à devenir la Mère de Dieu. Elle connaissait admirablement les Livres Saints ; elle était pleine de grâce ; elle savait que les temps étaient venus ; elle était de la famille de David ; le Messie devait naître d'une vierge : or il lui avait été inspiré de vouer, la première, sa virginité à Dieu. Tous les indices semblaient donc réunis. Comment ne s'est-elle pas demandé : « Mais n'est-ce pas de moi qu'il est question? » Elle ne se l'est pas demandé. Les humbles s'ignorent. Peut-être avait-elle souhaité seulement d'être la servante de la Mère du Messie. Et la salutation de l'ange, si claire pour nous après l'événement, ne fit pas sortir la Vierge de cette divine ignorance d'elle-même. Après tout, il y avait moyen d'interpréter les paroles angéliques de manière à demeurer en deçà d'une grandeur à laquelle elle n'avait jamais songé. Aussi longtemps qu'il demeurait une imprécision, une part d'obscurité dans le

message divin, ce serait une retraite, un abri où se réfugierait l'humilité de la Vierge. Y a-t-il au monde un spectacle plus beau que celui-là? Dieu, qui y était attentif, dut s'y complaire. Nous aussi, perdons-nous dans cette splendeur. — Voici comment on pourrait traduire cet incomparable malentendu : « Dieu, par l'ange, me promet un fils. Il sera glorieux. Mais puisque l'ange n'a pas dit formellement qu'il est le Messie, qu'il est *le* Fils de Dieu, ce sera un roi comme les autres, un homme comme les autres. Il naîtra d'une femme, non d'une vierge. Or, j'ai voué à Dieu mon corps et mon âme; mon mariage n'est qu'un voile, et mon époux le gardien prédestiné de ma virginité. Comment donc pourra s'accomplir la promesse angélique, puisque j'ai fait vœu de n'être à aucun homme? » *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?*

Dans la réponse de l'ange, nous entendons la réponse de Dieu. Le Fils qui sera donné à Marie ne sera pas le fruit d'un commerce humain : le vœu de virginité demeurera donc sauf. « C'est l'Esprit de Dieu, l'Esprit-Saint, qui descendra sur vous ; c'est la force du Très-Haut qui vous couvrira de son ombre. » Le texte grec est susceptible de plusieurs interprétations. La Vertu de Dieu, c'est-à-dire le Fils de Dieu, vous demandera son voile, sa nature humaine, l'ombre dont il s'enveloppera pour se rendre visible aux regards humains ; la Vertu de Dieu, le Fils de Dieu, entrera en vous, comme on entre dans sa demeure ; il se reposera à l'ombre de votre sein ; il sera, par vous, Dieu avec nous, Emmanuel, beaucoup plus vraiment que dans le Saint des Saints et à l'ombre des grands chérubins qui étendent leurs ailes sur le propitiatoire ; une troisième interprétation, celle qui est commune, et préférable, semble-t-il, reconnaît qu'il est question encore du Saint-Esprit, comme dans la première partie du verset ; nous aurions affaire à un cas de parallélisme synthétique et d'équivalence entre *Spiritus Sanctus superveniet in te* et *Virtus Altissimi obumbrabit tibi.* Par deux fois, l'ange a voulu signifier la pureté virginale de la conception promise. Ce n'est point l'homme, c'est Dieu seul, c'est la sainteté et la pureté de Dieu qui interviendra. Esprit-Saint et Vertu du Très-Haut indiquent tous deux une même réalité : Dieu dans sa sainteté et son pouvoir infini, en un mot l'élément actif de cette création surnaturelle. Les paroles qui suivent marquent le résultat, le fruit béni de cette action : « C'est pourquoi l'enfant

qui doit naître sera appelé Saint et Fils de Dieu. » Le Fils de Dieu prendra, grâce à Notre-Dame, sa place dans la création, sa place, la première et l'unique, dans la famille humaine : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* (Rom., VIII, 29).

Il y a une grande différence entre l'accueil fait par Zacharie au message angélique : « Comment saurai-je qu'il en sera ainsi? » et celui de la Sainte Vierge : « Comment cela se fera-t-il? » Aucun doute n'effleure l'âme de Notre-Dame ; elle demande seulement à l'ange comment, dans sa vie, se pourront concilier deux devoirs : celui de l'obéissance et celui de son vœu. Néanmoins, nous remarquerons que Dieu use, dans l'un et l'autre cas, du même procédé. Il traite sa créature avec respect ; il lui donne un signe, c'est-à-dire une preuve de ses dires et une garantie de la foi qu'il réclame. Ainsi, ses témoignages sont croyables à l'infini : *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.* Ce signe, la Sainte Vierge ne le sollicitait pas : il lui fut gracieusement accordé. Pour obtenir son consentement, l'ange en appelle à une autre conception miraculeuse : Votre parente Élisabeth, elle aussi, a conçu un fils dans sa vieillesse ; depuis six mois déjà elle le porte en son sein, elle, la stérile. Car nulle parole prononcée par Dieu, nulle promesse sortie de ses lèvres ne sera jamais trahie, ni démentie, ni inexécutée.

Il y avait un intérêt extrême, pour l'humanité et pour Dieu même, à ce que la Sainte Vierge donnât son adhésion au mystère. Lorsqu'il s'agit d'union et de mariage, il doit y avoir un consentement libre des deux parties. L'union hypostatique n'échappe pas à cette loi. C'est une union : ce n'est pas une conquête, ni une contrainte, une sorte de mainmise violente, où ne seraient point respectés les droits et la dignité d'un des contractants. Dieu, nous l'avons dit, traite sa créature avec égards. Or, ce consentement indispensable à l'Incarnation, Dieu ne pouvait le demander ni à la portion de l'humanité qui avait précédé et qui n'existait plus ; ni à la portion qui existait alors et qu'on ne pouvait plébisciter pour savoir si elle consentait à l'union divine ; ni à la portion future de l'humanité. On ne pouvait non plus consulter la nature humaine individuelle que devait revêtir le Verbe : elle n'existait pas encore, et c'était précisément en vue de son existence que le consentement était sollicité. Voilà donc les destinées du monde suspendues aux lèvres et au cœur de Notre-Dame. Entendons l'Église, dans sa liturgie, la supplier

de consentir à Dieu : *Suscipe verbum, Virgo Maria, quod tibi a Domino per angelum transmissum est...* Monde créé et monde incréé, tous les deux sont anxieux, attentifs, épiant la réponse de la Vierge, qui, pour tous deux, sera décisive. Ce n'est pas un rêve arbitraire, mais la doctrine de saint Thomas d'Aquin : l'Annonciation, dit-il, était convenable : *ut ostenderetur esse quoddam spirituale matrimonium inter Filium Dei et humanam naturam ; et ideo per Annuntiationem exspectabatur consensus Virginis, loco totius humanae naturae* (S. Th., III, q. xxx, art. 1). La Sainte Vierge n'ignorait pas ce que devait impliquer pour elle la maternité divine. Dieu n'a pas surpris sa Mère. Elle savait, par l'Écriture, sur quelles épées nues son cœur serait traîné. C'est non les yeux fermés, mais les yeux ouverts, l'âme avertie et pleinement consciente, qu'elle adhère au vouloir du Seigneur.

La condition faite à Notre-Dame par l'Incarnation entraîne deux conséquences, qu'il nous suffira ici d'indiquer. La première, c'est que jamais fils n'a été le bien de sa mère autant que le Seigneur l'a été de Marie. La virginité de Notre-Dame attache son Fils à elle toute seule, à elle exclusivement, comme le fruit de sa pureté ; il est le Fils de sa chair et de sa volonté ; à lui elle a vraiment tout donné. Mais comment osons-nous parler de tels mystères? Il nous faudrait pourtant ajouter encore qu'à l'heure même de l'Incarnation, Notre-Dame a concentré et ramassé en elle l'humanité entière ; que son âme a comme embrassé et enveloppé tout ce que nous sommes ; et qu'à l'exemple de son Fils, à raison du même acquiescement qui lui a été demandé par Dieu, nous sommes à elle comme nous ne sommes à personne. Elle est la Mère de tous les vivants, la nouvelle Ève. Comment peut-il demeurer une tristesse sur terre, depuis que l'éternité elle-même s'est inclinée, que les cieux se sont abaissés, que l'ange est venu au nom de Dieu, et que Notre-Dame et notre Mère lui a répondu simplement : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole » ?

Et l'ange se retira d'auprès d'elle. Et, en même temps que la Vierge disait à Dieu : *Ecce ancilla Domini*, dans une adoration parfaite, s'élevait de son sein une adoration plus parfaite encore. La Mère de Dieu se disait la servante du Seigneur ; le Fils de Dieu se disait l'esclave et le serviteur de Dieu. L'apôtre saint Paul nous l'a révélé : « Lorsque le Christ fit son entrée ici-bas, il dit : Vous ne vouliez plus d'hosties et d'oblations, alors vous

m'avez donné un corps ; les holocaustes et les victimes pour le péché ne vous plaisaient point, alors j'ai dit : Me voici, selon qu'en tête du livre il est écrit de moi, pour faire, ô Dieu, votre volonté. » (Hebr., x, 5-7.) C'est au même instant que, du cœur du Fils comme de celui de la Mère, montait vers Dieu le parfum d'un même sacrifice, d'une même adoration.

Lc., I. — [39] *Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda ;* [40] *et intravit in domum Zachariae, et salutavit Elisabeth.* [41] *Et factum est, ut audivit salutationem Mariae Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu sancto Elisabeth ;* [42] *et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.* [43] *Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me?* [44] *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuae in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.* [45] *Et beata quae credidisti, quoniam perficientur ea quae dicta sunt tibi a Domino.* [46] *Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum ;* [47] *et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* [48] *Quia respexit humilitatem ancillae suae ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* [49] *Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.* [50] *Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum.* [51] *Fecit potentiam in brachio suo; dispersit superbos mente cordis sui.* [52] *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.* [53] *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.* [54] *Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiae suae :* [55] *sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in saecula.* [56] *Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus; et reversa est in domum suam.*

Une troisième scène ; elle a lieu dans la maison de Zacharie et d'Élisabeth. La Sainte Vierge, avertie du bonheur de sa cousine, désire la féliciter aussitôt. Nous ne saurions préciser l'origine et le degré de la parenté qui unissait Notre-Dame et Élisabeth. Au souvenir de la Visitation, les paroles de saint Ambroise se présentent d'elles-mêmes à notre mémoire : *Non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo, sed quasi laeta pro voto, religiosa pro officio, festina pro gaudio, in montana perrexit.* Depuis l'Incarnation, les œuvres

et les démarches de Notre-Dame sont les œuvres et les démarches communes d'elle et de son Fils. C'est une communion douce et continue. Elle appartient toute à ce sacrement de pureté, de beauté, de tendresse, qui repose dans son sein. Elle se lève, elle va sans retard, *cum festinatione*, dans la région montagneuse d'Hébron ou de Juttah, pour féliciter sa cousine ; mais elle accomplit toutes choses, répétons-le, sous la pression intérieure de son Fils.

Notre-Dame était venue seule, semble-t-il. Elle entra dans la demeure de Zacharie, et salua Élisabeth. Ce n'était pas seulement une mère vierge qui venait féliciter une mère jadis stérile ; c'était le Sauveur encore voilé qui venait sanctifier son Précurseur. Élisabeth fut avertie de cette œuvre de sanctification par le tressaillement et l'exultation de son enfant. Zacharie avait pu lui faire connaître les promesses angéliques concernant le fils qu'elle avait miraculeusement conçu. Il devait être un précurseur : mais le précurseur de qui, exactement? Avant même que la Sainte Vierge eût prononcé d'autre parole que celles de la salutation, la mission de l'enfant, le mystère dès lors réalisé du Messie, la maternité virginale de Marie, tout cela fut montré à Élisabeth. L'Esprit de Dieu, qui sanctifiait son fils par le sacrement du Seigneur et de sa Mère, éclaira son âme et sa pensée. Un transport de joie surnaturelle la saisit, lui fit poursuivre la salutation angélique et chanter un cantique ; car c'est un vrai cantique, au même titre que le *Magnificat* et le *Benedictus ;* c'est à peine s'il leur cède en beauté :

Benedicta tu inter mulieres,
et benedictus fructus ventris tui.
Et unde hoc mihi
ut veniat mater Domini mei ad me?
Ecce enim ut facta est vox salutationis tuae in auribus meis,
exultavit in gaudio infans in utero meo.
Et beata quae credidisti, quoniam perficientur ea
quae dicta sunt tibi a Domino.

A la salutation de l'ange : « pleine de grâce », se joint le salut d'Élisabeth : « bénie entre les femmes ». Une malédiction a été portée à l'origine, prononcée contre le diable et contre la terre : *maledicta terra in opere tuo.* Mais une bénédiction universelle a été promise aux patriarches ; et la voici venue :

Notre-Dame la porte en elle. Elle est bénie elle-même, parce qu'elle a été, en vue des mérites de son Fils, éminemment rachetée au jour de l'Immaculée-Conception. Bénie entre toutes les femmes, cela veut dire au-dessus de toutes, et aussi bénie parmi elles : car les femmes, qui s'attristaient autrefois du châtiment attiré par Ève sur leur sexe, chantent maintenant la bénédiction apportée par Marie. Élisabeth fait d'ailleurs remonter jusqu'au Fils de la Vierge cette bénédiction dont il est le principe : « Et le fruit de votre sein est béni. » — « Et comment m'est-il donné que la Mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi? » On peut comparer l'attitude de sainte Élisabeth devant Notre-Dame à celle de saint Jean-Baptiste en face du Seigneur ; elles sont absolument identiques : « C'est moi, s'écriera saint Jean, qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! » Élisabeth dit : « la Mère de mon Seigneur, » c'est-à-dire de mon Dieu ; elle est donc bien renseignée ; elle confesse d'un mot toute l'Incarnation. Même, elle ajoute les indices qui ont formé sa conviction et ouvert son âme à la lumière divine. Dieu est l'auteur de nos certitudes, il peut créer en nous une conviction que rien ne puisse ébranler. « Car voici qu'au moment où le son de votre voix parvenait à mes oreilles, le petit enfant a tressailli d'allégresse dans mon sein. Et bienheureuse celle qui a eu foi, car elles s'accompliront, les choses qui lui ont été dites de la part du Seigneur. » Peut-être la pensée d'Élisabeth se replie-t-elle sur la peine infligée à l'incrédulité de son mari ; au moins, du côté de Notre-Dame, il n'y a eu ni hésitation ni défiance ; et si splendide qu'ait été la promesse angélique, toute la parole de Dieu se réalisera.

Les trois cantiques de saint Luc sont singulièrement expressifs des personnages qui les prononcent, et l'Esprit de Dieu qui les inspire laisse à chacun d'eux son entière physionomie. Élisabeth est surtout une mère, une mère pieuse. Elle croit, elle croit tout le mystère ; elle s'étonne que la grandeur de la Mère de Dieu s'incline vers elle ; mais elle ne songe qu'incidemment à la « consolation » du peuple juif. Elle ne dit rien non plus de l'universalité de la Rédemption : ce sera le thème réservé à Notre-Dame. Elle songe, elle, à son fils, à la relation de son fils avec le fruit béni que Notre-Dame porte en son sein. Le cantique de la Sainte Vierge, en réponse à celui d'Élisabeth, n'est pas original dans son expression, mais dans son acception seulement. Il

rappelle divers passages des Psaumes, des Prophètes, et surtout le cantique d'Anne, mère de Samuel (I Reg., II, 1-10). Notre-Dame ne loue Dieu qu'avec les propres paroles de Dieu, et les formules inspirées lui sont tellement familières qu'elles se placent d'elles-mêmes sur ses lèvres. On peut diviser le *Magnificat* en quatre strophes.

« Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu, mon salut. » C'est une louange qui naît de l'âme et de l'esprit de Notre-Dame : tout son être intérieur, âme, esprit, se traduit dans cette louange, comme si la personne entière était un cantique vivant et s'employait à exalter Dieu. Elle appelle Dieu son salut : et en effet, nous l'avons remarqué déjà, la Sainte Vierge a été sauvée d'une façon éminente, puisque la mort de son Fils lui a donné, par anticipation, d'être conçue sans tache. Son allégresse sainte n'efface pas l'humilité. Elle reconnaît que le premier amour de Dieu envers elle est, comme Dieu même, sans motif et sans cause. Tout ce qui n'est pas Dieu est si petit ! Notre-Dame s'est déclarée naguère la servante du Seigneur : elle le rappelle aujourd'hui. Qu'avait-elle qui la recommandât aux préférences divines? Tout est venu de Dieu, qui s'est incliné, dit-elle, non vers des mérites personnels, mais vers l'obscurité, la petitesse, la simplicité de sa servante; et voici que désormais toutes les générations diront bienheureuse cette humble vierge de Juda. N'est-il pas vrai que la prophétie est extraordinaire, sur les lèvres de Marie? N'est-il pas vrai qu'elle s'est bien réalisée? Depuis vingt siècles, et de plus en plus, toutes les nations, bénies dans le Fils, ont béni la Mère, l'ont acclamée, l'ont enveloppée d'une vénération et d'une tendresse incomparables. A elle seule, cette gloire de Notre-Dame pourrait prouver la vérité de l'Incarnation et la divinité du christianisme.

La deuxième strophe commence à célébrer l'œuvre de Dieu en Notre-Dame et par elle. Ce que le Tout-Puissant a réalisé en elle, Notre-Dame ne le précise point : « Il a réalisé de grandes choses, il a fait grand pour moi, celui qui est puissant ; et son nom est saint. Et sa miséricorde s'étend, de génération en génération, sur ceux qui le craignent, » c'est-à-dire, en langage biblique, qui le regardent, qui l'aiment et qui lui sont fidèles. Notons le caractère large, volontairement imprécis, de toutes ces paroles, qui rappellent le style des Psaumes. Même en remerciant Dieu d'un bienfait très déterminé, Notre-Dame et les auteurs inspirés

dirigent leur parole comme si elle devait servir toujours et devenir l'expression éternelle de la reconnaissance chrétienne. Observons aussi que la Sainte Vierge, comme son Fils, comme l'apôtre saint Paul, aperçoit la miséricorde de Dieu s'étendant universellement sur tous les hommes. C'est l'annonce de l'Église et de sa catholicité.

Même, dans la troisième strophe, Notre-Dame, voyant réalisées déjà les dernières conséquences de ce qui s'est accompli en elle, annonce, en style prophétique, que la force du bras divin a désormais déplacé l'axe des choses, dissipé la vanité des sages remplis d'eux-mêmes, fait descendre les potentats de leur trône et exalté les humbles, appelé au festin les pauvres affamés et écarté les opulents. C'est, à grands traits, la description d'une révolution qui a déçu les Juifs charnels, recueilli les gentils, déconcerté la pensée purement humaine. Nous retrouverons le développement de cette idée au cours de tout le récit évangélique.

Enfin, la Sainte Vierge termine par la louange un cantique commencé par la louange. Elle rend hommage à la fidélité de Dieu. Dieu est venu au secours d'Israël, son serviteur, en envoyant le Messie dont le monde avait besoin, mais non le Messie conquérant et guerrier que rêvait la Judée. Après une longue attente, durant laquelle l'humanité a eu le loisir d'éprouver sa faiblesse, Dieu s'est souvenu enfin de sa miséricorde, selon qu'il l'avait promis à nos pères, à Abraham surtout, et à sa postérité, pour jamais. Mais cette postérité éternelle, c'est le Christ et tous ceux qui sont nés de lui (Gal., III, 16). Notre-Dame a bien retenu et compris la parole de l'ange ; c'est la même chose de parler, comme Gabriel, du roi « dont le règne n'aura point de fin », et de « la postérité d'Abraham, pour l'éternité ».

Il nous paraît très probable que la Sainte Vierge est demeurée près de sa cousine jusqu'après la naissance de saint Jean-Baptiste ; mais pour achever aussitôt ce qui concerne Notre-Dame, saint Luc fait ici une interversion (nous aurons dans la suite d'autres exemples de ce procédé) ; il nous dit que la Mère de Dieu retourna chez elle après trois mois environ. L'Annonciation ayant eu lieu au sixième mois de la maternité d'Élisabeth et Notre-Dame étant partie presque aussitôt pour Hébron ou Juttah, la nativité du Précurseur dut coïncider avec la fin du séjour de Notre-Dame en cette région.

Lc., I. — [57] *Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium.* [58] *Et audierunt vicini et cognati ejus quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei.* [59] *Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam.* [60] *Et respondens mater ejus, dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes.* [61] *Et dixerunt ad illam : Quia nemo est in cognatione tua qui vocetur hoc nomine.* [62] *Innuebant autem patri ejus quem vellet vocari eum.* [63] *Et postulans pugillarem scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi.* [64] *Apertum est autem illico os ejus et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.* [65] *Et factus est timor super omnes vicinos eorum, et super omnia montana Judaeae divulgabantur omnia verba haec ;* [66] *et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit? Etenim manus Domini erat cum illo.* [67] *Et Zacharias, pater ejus, repletus est Spiritu Sancto; et prophetavit, dicens :* [68] *Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suae ;* [69] *et erexit cornu salutis nobis in domo David pueri sui :* [70] *sicut locutus est per os sanctorum, qui a saeculo sunt, prophetarum ejus;* [71] *salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos :* [72] *ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti ;* [73] *jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis* [74] *ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi,* [75] *in sanctitate et justitia coram ipso omnibus diebus nostris.* [76] *Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : praeibis enim ante faciem Domini parare vias ejus ;* [77] *ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum ;* [78] *per viscera misericordiae Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto;* [79] *illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* [80] *Puer autem crescebat, et confortabatur spiritu; et erat in desertis usque in diem ostensionis suae ad Israel.*

Le temps de la grossesse d'Élisabeth s'acheva, et elle mit un fils au monde. Ses voisins et ses parents, apprenant que le Seigneur avait fait éclater envers elle sa miséricorde, se réjouirent avec elle. Le huitième jour, ils se réunirent dans la maison de Zacharie pour circoncire l'enfant et lui donner un nom (Gen., XVII, 10-14). Les deux rites coïncidaient. On propose de l'appeler Zacharie, comme son père. Mais Élisabeth intervient : « Non,

dit-elle avec fermeté, il s'appellera Jean. » Elle avait pu apprendre de son mari, nous l'avons remarqué plus haut, tout ce qui s'était passé au temple. Une petite contestation s'engage : « Il n'y a personne dans la famille qui porte ce nom, » objectent les parents. Jusqu'ici, on avait omis de s'enquérir des intentions du père : il était muet, et même sourd, semble-t-il. Au moyen de signes, on lui demande comment il veut nommer l'enfant. Zacharie, s'étant fait apporter des tablettes, répond par écrit, et, lui aussi, avec une netteté qui surprend tout le monde : « Son nom est Jean. » C'était adhérer pleinement à toutes les dispositions divines. En récompense de sa foi, ses lèvres s'ouvrirent, sa langue se délia sur-le-champ, et il parla pour bénir Dieu. Il commença probablement par le cantique qui sera rapporté tout à l'heure. Amis et parents reconnurent dans le miracle et dans les circonstances de cette nativité une intervention de Dieu, et une crainte religieuse s'empara de leurs âmes. Tout le voisinage s'entretint de tels événements, et le bruit s'en répandit peu à peu dans toutes les montagnes de la Judée. Tous ceux à qui parvinrent ces nouvelles les recueillaient dans leur cœur et se demandaient : Quel sera donc cet enfant? Il était visible, en effet, que la main du Seigneur était avec lui.

Voici maintenant le cantique de Zacharie, la dernière prophétie de l'Ancien Testament. C'est bien un prêtre qui parle, et un prêtre juif. Comme pour le *Magnificat*, le style est celui des Psaumes et des Prophètes. Mais, encore que les paroles de Zacharie soient inspirées et déjà chrétiennes, elles gardent une saveur juive très marquée. C'est un cantique d'action de grâces, en cinq strophes. Alors qu'Élisabeth, comme une mère, parlait surtout de son enfant, le prêtre juif, lui, considère plutôt la réalisation des promesses divines adressées au peuple d'Israël. « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il a visité son peuple et opéré sa rédemption. » Jéhovah était le Dieu d'Israël, Israël était à un titre spécial et de privilège le peuple de Dieu : *Deus Israël, ... plebis suae.* Or, depuis longtemps, la déchéance d'Israël s'accentuait ; on eût dit que le Seigneur ne regardait plus son peuple ou se tenait à distance de lui. Une intervention directe de Dieu était nécessaire dorénavant pour le sauver, et les Juifs envisageaient surtout le Messie comme leur sauveur politique et leur roi. Quelle qu'ait pu être pour Zacharie la portée de la « rédemption » qu'il annonce, nous voyons qu'il la considère

comme chose faite. Dieu ne s'est pas borné à regarder avec bienveillance et à visiter son peuple : il a donné une garantie réelle ; « il a fait lever, il a fait sortir de la maison de David, son serviteur, la force qui doit nous sauver ». Ce n'est pas de son fils que Zacharie parle ainsi, mais bien de celui dont son fils est le Précurseur. L'expression *erexit cornu salutis* est intraduisible en notre langue ; elle implique l'idée de vigueur et de puissance, le degré d'énergie divine que réclamera la rédemption.

Deuxième strophe : *Sicut locutus est...* N'est-ce pas comme un emprunt au dernier verset du *Magnificat*, un éloge à la fidélité de Dieu ? Dès les temps les plus reculés, les lèvres des saints prophètes de Dieu annonçaient le salut. Enfin, l'heure était venue ; ils avaient dit vrai et leur parole s'accomplissait toute. Sur Israël se levait la rédemption et le salut : la délivrance du joug de nos ennemis, l'affranchissement des mains de tous ceux qui nous haïssent. Zacharie ne précise pas davantage ; on peut croire qu'il s'agit tout à la fois des gentils, des Romains, des péchés, multiples servitudes sous lesquelles gémissaient les enfants de Dieu. Si Dieu leur rend aujourd'hui la liberté politique avec la liberté religieuse, c'est pour réaliser l'œuvre de miséricorde solennellement promise, pour sceller le pacte sacré conclu avec les ancêtres. Nous devons toujours nous rappeler que la religion est universellement conçue sous la forme d'une alliance, d'un vrai contrat passé entre Dieu et l'homme. Traité avec Adam, avec Noé, avec Abraham, avec Moïse, avec Notre-Seigneur Jésus-Christ : c'est toute l'histoire surnaturelle. Sous l'Ancien Testament, en chacun de ces traités, Dieu promettait sa providence et des bénédictions temporelles ; le peuple, de son côté, s'engageait à la fidélité religieuse, à l'observance de la loi morale. Néanmoins, il y avait, selon la doctrine de saint Paul (Rom., III), une part de promesse qui, dans la pensée divine, était absolue, non subordonnée à la fidélité du peuple, non susceptible de caducité alors même que le peuple manquait à ses engagements. La promesse du Messie était sans condition ; l'héritage véritable, c'est-à-dire, non plus la terre de Canaan, mais la possession de l'éternité, était promis aussi à l'Église d'une façon absolue (Hebr., VI, 13-20 ; IV), cet héritage étant celui du Messie et sa conquête.

Troisième strophe : *Jusjurandum quod juravit...* Il faut lire comme s'il y avait : *juramenti quod juravit.* C'est un cas grammatical d'attraction. Parce que la phrase a été un instant suspen-

duc par le changement de strophe, le premier mot, *jusjurandum*, au lieu d'être régi par le verbe *memorari* auquel il se rapporte, est régi par le verbe *juravit*, auquel il se rapporte d'une autre manière. « Dieu s'est souvenu du serment qu'il a fait à Abraham notre père : que, délivrés de la main de nos ennemis et affranchis de la crainte, nous le servions dans la sainteté et la justice, nous tenant devant lui tous les jours de notre vie. » Ce prêtre est réellement plus éclairé que les Juifs ordinaires ; il voit le côté spirituel de la rédemption d'Israël. La délivrance et la liberté, pour lui, ne sont pas un but, mais un moyen ; il souhaite qu'Israël ait tout le loisir de servir Dieu et de l'adorer paisiblement jusqu'à la fin. La pensée est déjà chrétienne ; et l'on songe à la fin suprême des choses révélée par le Seigneur à la Samaritaine : *In spiritu et veritate oportet adorare*, et décrite par saint Jean dans l'Apocalypse : *Et servi ejus servient illi* (XXII, 3).

Avec la quatrième strophe, c'est le père qui se révèle. Jusqu'ici il n'a guère été attentif qu'au Messie : Notre-Dame était présente, elle écoutait. Enfin, Zacharie se tourne vers son petit enfant, avec un sentiment de tendresse et de piété. Pourtant, là encore, c'est à peine de son fils qu'il est question : saint Jean n'existe qu'en fonction du Seigneur. « Pour vous, petit enfant, on vous appellera prophète du Très-Haut. » Car Zacharie a compris quel est celui qui repose dans le sein de la Vierge. Il répare magnifiquement l'incrédulité d'un instant à laquelle il a succombé dans le temple ; il répète les paroles de l'ange et proclame que la gloire unique de son fils sera de marcher comme un héraut devant le Seigneur, afin d'aplanir ses voies et de frayer le chemin devant lui. Puis, de cette fonction relative au Messie, le cantique passe à la fonction relative au peuple d'Israël : le Précurseur vient enseigner au peuple de Dieu la science du salut, d'un salut spirituel qui consiste en la rémission des péchés.

La dernière strophe résume. Si nous sommes délivrés de nos ennemis et de nos péchés, si nous avons la joie de servir Dieu à jamais, si le Précurseur fraie la voie au Messie en préparant les âmes, c'est grâce à la miséricordieuse tendresse de notre Dieu, qui s'est levée sur le monde, comme une aurore brille soudain au fond des cieux. La lumière de Dieu vient éclairer tous ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort (Is., IX, 2), et diriger nos pas dans le chemin de la paix. On était convaincu que l'ère du Messie serait une ère de tranquillité pro-

fonde ; Juifs et gentils devaient y communier ; et l'Apôtre reprend cette pensée lorsqu'il écrit aux Éphésiens que le Christ est notre paix.

Le récit évangélique prend congé de saint Jean par une formule dont la couleur est tout araméenne ; nous en retrouverons bientôt une semblable, à propos d'un autre enfant. Le fils de Zacharie grandissait devant Dieu, comme le petit Samuel (I Reg., II, 26) ; il était de jour en jour davantage sous l'influence de l'Esprit-Saint et son âme se trempait de force, selon la promesse faite à son père. A une époque indéterminée, au lieu de se préparer au sacerdoce héréditaire, il se retira « dans les lieux déserts », sans doute dans la solitude de Juda, à l'ouest de la mer Morte, non loin de sa ville natale. Et il y demeura jusqu'au jour de sa mission divine, « jusqu'au jour de sa manifestation devant Israël. » La Sainte Vierge, après la naissance de Jean, était revenue de Judée en Galilée, à Nazareth.

CHAPITRE III

LA NATIVITÉ

Mt., I. — [18] *Christi autem generatio sic erat. Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu Sancto.* [19] *Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.* [20] *Haec autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam ; quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est.* [21] *Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum ; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* [22] *Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem :* [23] *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium ; et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum : Nobiscum Deus.* [24] *Exurgens autem Joseph a somno, fecit sicut praecepit ei angelus Domini, et accepit conjugem suam.* [25] *Et non cognoscebat eam donec peperit filium suum primogenitum ; et vocavit nomen ejus Jesum.*

Nous assistons à une nouvelle annonciation. Mais tandis que celle de saint Luc regarde Notre-Dame, celle que rapporte saint Matthieu concerne saint Joseph. Elles sont naturellement indépendantes, sans qu'il y ait entre l'une et l'autre aucune trace de contradiction ; chacune d'elles atteste, à sa manière, nous le verrons, les mêmes faits d'histoire et la même doctrine. Tout est dit avec la même sobriété et la même délicatesse que chez saint Luc ; nous sommes loin, non seulement des fables païennes, mais encore des légendes apocryphes. Dans la première partie du chapitre, saint Matthieu a eu le souci d'établir la descendance

davidique du Seigneur ; il établit maintenant sa conception virginale, accusée déjà au verset 16. Voici, dit-il, de quelle manière eut lieu la naissance, quelle fut l'origine de Jésus-Christ.

Cum esset desponsata mater ejus... Ni les termes latins ni ceux de l'original grec ne doivent nous faire penser à de simples fiançailles, comme l'affirment cependant la plupart des commentateurs contemporains. D'après eux, nous aurions ici l'application de cet usage juif selon lequel une fiancée demeurait chez ses parents toute une année ; après quoi l'époux venait la chercher pour l'introduire solennellement dans sa maison ; pendant toute cette période des fiançailles, ils étaient considérés néanmoins comme mari et femme, et l'infidélité de la fiancée méritait le châtiment de l'adultère. Mais une exégèse plus attentive écarte la supposition des pures fiançailles. Celles-ci n'auraient pas garanti suffisamment l'honneur de Notre-Dame, ni l'honneur de saint Joseph, ni l'honneur du Seigneur lui-même. Et c'est alors que tous les blasphèmes talmudiques auraient rencontré un prétexte. Il semble que le Fils de Dieu ait préféré voir les Juifs méconnaître les conditions réelles de sa naissance, plutôt que de les voir douter de sa Mère ; il a voulu naître d'une vierge, mais sous le voile sacré d'une véritable union conjugale. Saint Joseph est vraiment l'époux de Marie, *vir ejus*, au sens rigoureux du mot. Mais il connaît son vœu de virginité et il s'en est constitué le gardien.

Si l'évangéliste s'est servi du mot *desponsata*, c'est sans doute afin d'indiquer le caractère tout virginal de cette union : saint Luc n'emploiera-t-il pas la même expression pour indiquer une situation où la réalité du mariage ne saurait plus être contestée : *cum Maria desponsata sibi uxore praegnante* (II, 5)? *Antequam convenirent* signifie non pas : avant que d'habiter ensemble, mais bien : en dehors de tout commerce humain ; c'est une formule discrète et chaste qui a pour dessein d'écarter l'idée d'un mariage ordinaire. Il n'y a nul motif, comme saint Jérôme l'a démontré surabondamment contre Helvidius, pour conclure de cette formule que le mariage eut ensuite son caractère ordinaire ; de même, au verset 25, les mots *et non cognoscebat eam donec peperit filium suum* n'indiquent point qu'il y eut relation matrimoniale après l'enfantement du Seigneur. La pensée de l'évangéliste est d'énoncer le fait de la conception virginale, mais sans rien affirmer au sujet de l'avenir, qui n'a rien à voir avec le dessein

actuel de l'auteur sacré. Nous trouvons souvent dans l'Écriture des locutions analogues. Il est dit, par exemple, que la fille de Saül, Michol, femme de David, eut un sentiment de mépris pour son mari, lorsqu'elle le vit danser devant l'arche du Seigneur. Dieu la châtia par la stérilité : « A Michol, fille de Saül, il ne naquit point d'enfant jusqu'au jour de sa mort » (II Reg., VI, 23). Est-ce donc qu'elle aurait eu des fils après son trépas ! Au VIIIe chapitre de la Genèse, nous apprenons que, quarante jours après la réapparition des montagnes, Noé, pour s'assurer de l'état de la terre, lâcha un corbeau « qui sortit et ne revint point, jusqu'à ce que les eaux eussent disparu de dessus la terre » ; est-il un esprit sage qui osera conclure que le corbeau revint, le déluge terminé, se reconstituer prisonnier?

En dehors donc de toute relation conjugale, il advint que Marie se trouva mère. C'était l'œuvre de l'Esprit-Saint, note l'évangéliste, en des termes qui ressemblent à ceux de saint Luc. Mais la Sainte Vierge garda le silence sur le mystère. Et, non plus qu'elle-même, saint Joseph, dans son humilité, ne pouvait soupçonner la glorieuse destinée que Dieu lui avait réservée. Il avait donc besoin, lui aussi, d'une annonciation. Avant de la raconter, saint Matthieu nous livre l'état d'âme de l'époux de Marie. Il était juste et observateur de la Loi. Il n'ignorait pas les conditions du mariage sacré contracté avec Notre-Dame, le vœu de virginité accompli par elle, accompli par lui. Or, tout lui semblait démenti maintenant par les apparences. La Loi mosaïque était sévère : une épouse infidèle, livrée au jugement, encourait la peine de la lapidation, celle du feu autrefois ; le mari pouvait l'abandonner : mais l'acte de répudiation, *libellus repudii*, mentionnait, ordinairement du moins, le motif de l'abandon ; c'était un document public, dressé devant témoins. Il y a comme une sorte de moyen terme dans la résolution que va prendre saint Joseph, moyen terme douloureux et respectueux à la fois. Ne pouvant se soustraire à la réalité, ne pouvant accepter comme sien un enfant dont il ignore l'origine ni demeurer avec sa mère, incapable pourtant de conclure à une faute, tant il sait la pureté de Notre-Dame, et bien résolu à ne point la dénoncer publiquement, il songe à la quitter, à la renvoyer, mais sans éclat, aussi secrètement qu'il le pourra. Du moins, c'est l'hypothèse qui s'offre à lui et vers laquelle il incline, comme pouvant seule donner satisfaction à toutes

les exigences. Rien ne montre plus vivement que cette anxiété de Joseph l'admirable virginité des deux époux.

Tandis que Joseph portait dans son âme le douloureux problème, un ange du ciel, probablement Gabriel, se présenta à lui pendant le sommeil. La Sainte Vierge veillait, lorsque l'ange s'adressa à elle : on lui demandait un consentement ; saint Joseph pouvait dormir : on lui donnait seulement une explication. L'ange est délicat et affectueux dans ses formules : « Joseph, fils de David... » On lui rappelle, par le nom qui lui est donné, une prophétie que la race de David avait dû conserver avec soin ; on le prépare à reconnaître à l'enfant les droits davidiques. « N'hésitez pas à garder auprès de vous Marie votre épouse. Que nul scrupule légal ne vous arrête, qu'aucun soupçon ne naisse en votre esprit : il n'y a pas de tache en Marie. Ce qui est né en elle est l'œuvre de l'Esprit-Saint. » Cela suffisait à Joseph pour le passé et le présent ; le reste de l'annonciation concerne l'avenir du Fils prédestiné. Car c'est un Fils que l'épouse vierge mettra au monde ; et l'époux vierge, par une disposition divine, le reconnaîtra pour sien. Le Verbe incarné n'est pas simplement, en effet, le fils adoptif de saint Joseph, ni saint Joseph simplement le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ au titre d'un amour vraiment paternel : il est le père du Seigneur parce que le Seigneur est le vrai fils de son épouse ; parce qu'il est le fruit béni de cette virginité féconde dont lui, Joseph, est le gardien, l'appui, le témoin. Le Fils de Dieu est donc à lui, et il lui imposera un nom, comme Zacharie l'a fait pour son enfant. « Vous l'appellerez Jésus, » dit l'ange. Et il donne la raison de ce nom qui signifie « Jéhovah sauveur » : car il délivrera son peuple de ses péchés. Une fois de plus, le Messie est présenté comme apportant un salut spirituel.

Au verset 22, ce n'est plus l'ange qui parle, mais l'évangéliste. Tout ceci, c'est-à-dire non seulement le message céleste, mais aussi l'anxiété de saint Joseph, tout advint de manière à réaliser la prophétie du Seigneur, en Isaïe (VII, 14). Elle est rappelée ici pour qu'apparaisse, grâce à son rapport avec les faits, l'exactitude de son accomplissement ; et de plus, selon l'intention habituelle de saint Matthieu, afin de montrer aux Juifs convertis l'harmonie des deux Testaments. « Voici que la Vierge portera dans son sein et enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel », ce qui signifie « Dieu avec

nous », traduit l'évangéliste. Ce n'est pas le lieu de commenter la prophétie célèbre. Rappelons seulement que l'enfantement miraculeux d'une vierge avait été donné comme signe au roi Achaz, huit siècles auparavant. On l'avait rassuré, contre tous les dangers qui menaçaient la maison de Juda, par cette divine garantie : Juda devait être la tige du Messie, le Messie ne pouvait manquer de venir ; donner à Achaz cette promesse, c'était montrer la vanité des menaces ennemies et lui assurer la durée.

Jamais nous ne songerons assez aux sentiments qu'éveillèrent dans le cœur de Joseph les paroles angéliques. Dieu lui montra quelle place lui était faite dans son éternel dessein. Nous pressentons un peu la vénération nouvelle qu'il conçut pour son épouse, Mère de Dieu, l'attitude d'adoration où il entra devant le Verbe fait chair qui venait se ranger sous sa tutelle et sous sa paternité : il devenait auprès de lui l'ombre créée du Père éternel. Mais surtout nous devinons l'abîme de silence et d'humilité où sa vie se perdit dès lors. L'Écriture n'a pas conservé une seule de ses paroles. C'était lui le chef de la Sainte Famille : il commandait, tel était son devoir ; la Sainte Vierge obéissait, le Seigneur aussi. Quelle vie ! quelle destinée ! Une joie silencieuse, profonde, un recueillement infini ; et, après Bethléem, de longues années encore où il vit grandir chez lui, tout près de lui, le Fils de Dieu. C'est le travail obscur de ce patriarche qui a gardé au cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le sang qu'il voulait verser pour nous, le sang qu'il voulait nous donner dans l'Eucharistie. Comme on comprend bien que ses lèvres demeurent scellées, tant son cœur frémit, tant son âme est pleine, à l'heure où, dans un regard d'admiration et de pieuse tendresse, il demande pardon à Dieu et à la Sainte Vierge de son inquiétude d'un instant. « Et Joseph, sortant du sommeil, fit comme l'ange du Seigneur lui avait ordonné et il garda son épouse. »

« Et il ne la connut point, tout le temps qui s'écoula jusqu'à ce qu'elle mit au monde son fils premier-né ; et il lui donna le nom de Jésus. » En toute cette question, répétons-le, il est décisif de remarquer que le dessein précis de l'évangéliste est de nous parler de la conception et de la naissance virginale du Seigneur, et non d'autre chose. Or, la naissance virginale du Seigneur est un fait, et la perpétuelle virginité de sa Mère en est un autre.

Saint Matthieu s'est borné à mettre le premier en lumière ; de l'autre, il n'est pas question ; l'historien ne retient ici que les événements qui intéressent son plan. Quant au premier-né, ce n'est pas forcément celui après qui il y a quelqu'un, mais celui avant qui il n'y a personne. Nul besoin pour nous de voir ici une allusion à la filiation adoptive de saint Jean ou à la filiation adoptive de tous ceux que saint Jean représentait. Saint Matthieu appelle rapidement l'attention sur cette idée de primogéniture, parce que le premier-né avait, devant la loi juive, une situation juridique spéciale et des relations particulières avec Dieu. Il était l'héritier ; par conséquent, Jésus, en qualité de premier-né, pouvait prétendre à l'héritage de David ; il devait être présenté au temple de Jérusalem et racheté : la famille entière était concentrée et sanctifiée en lui.

Lc., II. — [1] *Factum est autem in diebus illis, exiit edictum a Caesare Augusto, ut describeretur universus orbis.* [2] *Haec descriptio prima facta est a praeside Syriae Cyrino.* [3] *Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in suam civitatem.* [4] *Ascendit autem et Joseph a Galilaea, de civitate Nazareth, in Judaeam, in civitatem David, quae vocatur Bethlehem, eo quod esset de domo et familia David,* [5] *ut profiteretur cum Maria, desponsata sibi uxore praegnante.* [6] *Factum est autem, cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret.* [7] *Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in praesepio, quia non erat eis locus in diversorio.* [8] *Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigilias noctis super gregem suum.* [9] *Et ecce angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno.* [10] *Et dixit illis angelus : Nolite timere; ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo :* [11] *quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.* [12] *Et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in praesepio.* [13] *Et subito facta est cum angelo multitudo militiae caelestis, laudantium Deum, et dicentium :* [14] *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonae voluntatis.* [15] *Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in caelum, pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.* [16] *Et venerunt festinantes, et invenerunt Mariam, et Joseph,*

et infantem positum in praesepio. [17] *Videntes autem, cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc.* [18] *Et omnes qui audierunt mirati sunt, et de his quae dicta erant a pastoribus ad ipsos.* [19] *Maria autem conservabat omnia verba haec, conferens in corde suo.* [20] *Et reversi sunt pastores glorificantes et laudantes Deum, in omnibus quae audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.*

Saint Matthieu n'a fait qu'indiquer d'un mot la naissance du Seigneur ; saint Luc nous en donne le récit. *In diebus illis :* à l'époque où Élisabeth mit au monde Jean-Baptiste et où l'épouse de Joseph portait encore l'Enfant-Dieu dans son sein, parut un édit de César Auguste, ordonnant le recensement de tout le monde romain. Ces recensements étaient fréquents alors, presque périodiques. La Judée n'était pas, à proprement parler, province romaine : elle avait un roi, Hérode ; mais elle était tributaire et soumise, sur plus d'un point, à la volonté de César. Le recensement avait pour but non pas l'enrôlement militaire, mais la fixation des impôts. Il s'accomplit sous la haute surveillance de Sulpicius Quirinus, alors gouverneur de Syrie. Ce fut le premier qui eut lieu sous Quirinus, note l'évangéliste, pour le distinguer d'un second, en l'an 6 ou 7, qui provoqua une révolte à laquelle les Actes font allusion (v, 37). Il se fit tout à la fois selon les coutumes romaines, en comprenant tous les hommes, et conformément aux coutumes des Juifs, par famille et par tribu ; l'enrôlement de chacun s'effectuait dans sa ville d'origine, là où étaient conservées les généalogies. La Judée était sillonnée, les villes remplies de gens qui allaient se faire inscrire. Saint Joseph se soumit à la loi ; lui aussi, il « monta » de Nazareth en Galilée, jusqu'à Bethléem de Juda, la ville d'où était sorti David. Car Joseph appartenait à la maison et à la famille de David. Les descendants du grand roi étaient alors fort ignorés : c'était presque une sécurité pour eux. Il y en avait encore à l'époque de Domitien, un siècle plus tard, selon Eusèbe : ils étaient laboureurs et ne durent leur salut qu'à l'humilité de leur vie. Le temps de la Sainte Vierge approchait ; elle voulut accompagner son époux, malgré la fatigue de ce long voyage. Elle allait, consciente, au-devant de la prophétie, selon laquelle le Messie devait naître à Bethléem (Mt., II, 5-6).

Et lorsqu'ils arrivèrent à Bethléem, voici que les jours où

Marie devait être mère furent accomplis. La ville était remplie de monde. A l'hôtellerie, au caravansérail où ils se présentèrent, on ne put les recevoir. Il n'y avait pas de place pour le Fils de Dieu et pour sa Mère. Joseph et Marie se réfugièrent dans une étable, en une grotte abandonnée. Et la Vierge mit au monde son Fils, « le premier-né ». Elle l'enveloppa des langes dont sa prévoyance l'avait pourvue. Elle le coucha dans la crèche, dans la mangeoire des animaux, le seul berceau qui fût laissé à l'Enfant-Dieu. Mais il avait sa Mère, il avait la tendresse de Joseph; en réalité, nul enfant n'a été accueilli comme celui-là.

Le Seigneur donnera plus tard à Jean-Baptiste, comme marque de sa mission, ce signe caractéristique : « Les pauvres sont évangélisés. » Mais, dès sa naissance, toutes ses préférences sont déjà pour les petits et pour les humbles. Sans doute, les premiers avertis furent les anges, puisque, selon la théologie, Dieu leur révèle les choses à mesure qu'il les accomplit. Mais, renseignés, les anges demandèrent à l'Enfant ses ordres ; et il les envoya d'abord aux bergers, alors nombreux aux environs de Bethléem. Ils menaient la vie toute primitive, la vie nomade, celle d'Abel et des patriarches, celle qui est la moins attachée aux biens de la terre, la plus affranchie et la plus libre. Ils se relevaient, de veille en veille, et se succédaient dans la garde de leurs troupeaux, passant la nuit en plein air. Et voici qu'un ange du Seigneur, — l'ange de l'Incarnation peut-être, — se présenta à eux, soudain, et qu'une clarté divine les enveloppa. Ils eurent grand, peur, tout d'abord. Mais l'ange les rassura : « Ne craignez point. Car c'est une bonne nouvelle que je viens vous apprendre, une grande joie, pour vous et pour tout le peuple d'Israël. Voici : il vous est né, cette nuit même, un Sauveur, dans la ville de David : c'est le Christ Seigneur. » Mais la ville de David était grande et remplie de monde : il fallait donner aux bergers des indices auxquels on pût reconnaître le nouveau-né : « Vous trouverez un petit enfant, enveloppé de langes et couché dans une crèche. » Les bergers de Bethléem connaissaient les réduits où se réfugiaient pêle-mêle les troupeaux, les bêtes de somme et les pauvres voyageurs qui n'avaient pas trouvé de meilleur abri. Un enfant, des langes, une crèche : un tel signalement du Messie était bien inattendu pour des âmes juives !

Cependant, l'ange qui venait de parler n'était plus seul. Avec lui, tout à coup, « une multitude de la milice céleste » fit entendre

un fragment des divines symphonies. C'étaient des voix qui louaient Dieu et qui disaient :

« Gloire à Dieu dans les hauteurs,
Paix sur la terre aux hommes qui sont aimés de Lui ! »

C'est le cantique des anges, après celui d'Élisabeth, de Notre-Dame, de Zacharie. La gloire de Dieu étant le but des choses, c'est ce dont les anges nous parlent premièrement. Ils nous avertissent ensuite que la réconciliation est faite aujourd'hui entre le ciel et la terre, qu'il existe quelqu'un en qui Dieu et l'homme se rencontrent : Notre-Seigneur Jésus-Christ. La paix est offerte à tous les hommes, sans exception, qui consentiront à bénéficier de la faveur divine. Selon notre Vulgate, il s'agirait ici de la bonne volonté, non pas de Dieu, mais des hommes ; ce n'est pas, en effet, sans un acte de loyauté et d'adhésion que l'homme communie au mystère du Christ et expérimente ainsi la tendresse du Père.

Les bergers écoutaient encore. C'était si beau ! les voix si pures, si bien accordées ! Les anges chantaient si bien les Laudes que, volontiers, les pâtres de Bethléem eussent écouté jusqu'à l'éternité. Mais les voix s'éloignèrent, les anges retournèrent au ciel, et la colline s'enveloppa de silence. La grande lumière disparut : on revit les étoiles. Elles n'étaient plus les mêmes. Le monde tout entier était changé ; il était, selon l'expression du Martyrologe de Noël, « consacré par le très miséricordieux avènement » du Verbe Incarné ; le monde désormais semblait baigné de la clarté de Dieu. Cela n'a point cessé depuis lors : l'Incarnation est une chose qui dure. L'humanité ne cessera plus d'être dans les bras et sur le cœur de Dieu. Les bergers ne voyaient pas, sans doute, toute l'étendue de la grâce et de leur grâce. Quand ils sortirent du ravissement, ils se dirent les uns aux autres : « Passons donc jusqu'à Bethléem ; allons voir ce qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître. » Ils vinrent en grande hâte et ils trouvèrent Marie, et Joseph, et le petit Enfant couché dans la crèche.

Au verset 17, le sens de la Vulgate est qu'après avoir vu, les bergers reconnurent la réalité de ce qui leur avait été dit sur cet Enfant. Mais il vaut mieux traduire : ils firent connaître, ils racontèrent ce qui leur avait été révélé au sujet du nouveau-né. Ils en devisèrent sans doute avec la Sainte Vierge et saint Joseph.

Ils le dirent aussi aux gens de Bethléem. Et tous ceux qui les entendirent s'émerveillèrent de leur récit. Il y eut de l'étonnement, de l'enthousiasme, peut-être néanmoins dans un cercle assez restreint. Joseph et Marie ne demeurèrent pas davantage sous le hangar ou dans la grotte : on leur trouva des parents, ou bien une demeure hospitalière les accueillit. On reposa l'Enfant dans un berceau plus doux que le premier ; et lorsque vinrent les Mages, il est dit qu'ils trouvèrent la Sainte Famille dans une maison. — Les habitants de Bethléem admirèrent donc sur l'heure. Mais, comme les enfants, les peuples oublient. Il y avait heureusement quelqu'un qui n'oubliait pas, qui gardait précieusement tous ces événements, tous ces détails, toutes ces paroles dans son cœur. Et elle les étudiait, les comparait, les méditait. Et de qui saint Luc peut-il bien avoir appris cela, sinon de Notre-Dame elle-même? Quant aux bergers, ils s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu : c'était bien ce que leur avaient annoncé les anges.

Lc., II. — [21] *Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.* [22] *Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino,* [23] *sicut scriptum est in lege Domini : Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur;* [24] *et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.* [25] *Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus Sanctus erat in eo.* [26] *Et responsum acceperat a Spiritu Sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini.* [27] *Et venit in spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo,* [28] *et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit :* [29] *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace;* [30] *quia viderunt oculi mei salutare tuum,* [31] *quod parasti ante faciem omnium populorum :* [32] *lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuae Israel.* [33] *Et erat pater ejus et mater mirantes super his, quae dicebantur de illo.* [34] *Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam, matrem ejus : Ecce positus est hic*

in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur ; [35] *et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* [36] *Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser ; haec processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua.* [37] *Et haec vidua usque ad annos octoginta quatuor ; quae non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die.* [38] *Et haec, ipsa hora superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel.* [39] *Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilaeam, in civitatem suam Nazareth.*

« Lorsque vint le huitième jour, auquel l'Enfant devait être circoncis, on lui donna le nom de Jésus, celui-là même qui lui avait été donné par l'ange, avant sa conception dans le sein de sa Mère. » Le sang rédempteur coule pour la première fois. Annonciation, Visitation, Nativité, Circoncision, Purification, Présentation : c'est toujours, chez le Seigneur et les siens, la même disposition tranquille d'humilité et d'obéissance. On obéit aux vouloirs de Dieu, on obéit à sa Loi. Et Celle dont nous tenons tous ces détails nous les livre avec sa candeur accoutumée et comme chose toute naturelle. Le Seigneur et sa Mère se soumettent à des rites et à des purifications qui n'étaient ni pour l'un ni pour l'autre. Mais ils ont voulu l'effacement de toute singularité. Aussi bien, il leur eût été difficile de se soustraire aux pratiques communes sans provoquer l'étonnement ; le secret de la naissance virginale devait être gardé dans le cercle restreint de la Sainte Famille et de quelques âmes privilégiées. La circoncision devenait, pour le Seigneur, la marque sensible de son appartenance à la famille d'Abraham et au peuple d'Israël.

Quarante jours après la Nativité, Joseph et Marie montèrent à Jérusalem, avec le petit Enfant. Ils accomplissaient ainsi une double loi mosaïque. Le Lévitique (XII) prescrivait aux femmes qui avaient donné le jour à un enfant mâle de venir au sanctuaire, quarante jours après, pour une cérémonie de purification. Elles offraient, par les mains du prêtre, un agneau d'un an en holocauste, une colombe ou une tourterelle comme sacrifice *pro peccato*. Les pauvres pouvaient se contenter d'offrir deux colombes ou deux tourterelles ; et saint Luc note que les parents

du Seigneur profitèrent de cette atténuation indulgente : ils étaient donc peu fortunés.

L'agneau, pourtant, ne manquait pas : cette fois, c'était le véritable Agneau que sa Mère présentait au temple du Seigneur. Jésus était un premier-né. Or, selon la Loi, — et en souvenir de la nuit où l'ange exterminateur avait frappé tous les premiers-nés de l'Égypte et épargné, grâce à la croix de sang tracée sur leurs portes, les premiers-nés des Hébreux, — tout premier-né mâle appartenait à Dieu : il devait lui être offert ou racheté (Ex., XIII, 11-16). Un peu plus tard, la tribu de Lévi fut prise par le Seigneur en échange de tous les premiers-nés : c'était seulement l'excédent du nombre des premiers-nés sur celui des lévites qui devait être racheté (Num., III, 11-13, 40-51). Dans la suite, d'autres dispositions législatives pourvurent au rachat de tout premier-né n'appartenant point à la tribu de Lévi et exempt des infirmités qui rendaient inapte au service divin. L'enfant était d'abord offert à Dieu, puis racheté aussitôt, moyennant le versement de cinq sicles au trésor des lévites. Saint Luc n'a point mentionné ce dernier détail. Il distingue néanmoins les deux observances légales, la purification de la mère, et la présentation de l'enfant : *ut sisterent eum Domino,... et ut darent hostiam.* Au verset 22, le texte grec le plus autorisé parle du jour de « leur purification ». Pourquoi ce pluriel? Désigne-t-il la coutume des Juifs, ou bien l'enfant avec la mère? Plutôt, peut-être, à cause de la structure de la phrase, les parents du Seigneur, saint Joseph et la Sainte Vierge, traités comme une seule personne morale, l'un venant offrir le premier-né, l'autre se faire purifier.

« Et il y avait à Jérusalem un homme nommé Siméon... » L'évangile nous montrera successivement le personnage (25-26), ce qu'il fait (27-28), ce qu'il dit à Dieu (29-32), ce qu'il dit à Notre-Dame (33-35). C'était un homme juste, comme saint Joseph ; et craignant Dieu, avec une nuance un peu timorée et circonspecte, assez familière aux vieillards d'une grande piété. L'âge, le tempérament, la grâce s'unissent en eux pour leur inspirer une réserve extrême et une sorte de gracieuse timidité. Il attendait « la consolation d'Israël » ; expression bien juive, équivalente à celle que nous trouverons un peu plus loin : « la rédemption d'Israël » ; c'est le salut messianique. Isaïe avait décrit le Messie comme le consolateur de

son peuple (XL, 1 ; LXI, 1-3). — Et l'Esprit-Saint reposait sur Siméon. Il y avait effacement du moi, plénitude d'appartenance à Dieu. Le texte sacré va insister sur ce fait. La sainteté du vieillard méritait une récompense : il avait été divinement averti, il avait reçu de l'Esprit qui habitait en lui l'assurance qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir contemplé de ses yeux le Christ du Seigneur. Il vint au temple, sous la douce impulsion de l'Esprit de Dieu. Notons la souplesse habituelle aux inspirations divines. Sans doute, rien n'obligeait Siméon à venir au temple : on ne dit pas qu'il fût prêtre ; et puis, il était vieux, fatigué par l'âge : peut-être avait-il de bonnes raisons pour demeurer chez lui. S'il l'eût fait, il aurait passé à côté de la sainteté et du bonheur ; il eût manqué sa vocation.

Il vint, non pas dans le Saint, ni même dans le parvis des prêtres ou dans celui d'Israël, mais probablement dans la vaste cour qui précédait ce dernier et qu'on appelait le parvis des femmes, parce que les femmes ne pouvaient s'avancer plus avant ; il communiquait avec le parvis d'Israël par la porte Nicanor. C'est devant cette porte qu'un prêtre présidait aux rites de la purification des mères. A l'heure même, dit simplement l'évangile, où les parents de Jésus apportaient l'Enfant, pour accomplir à son sujet ce qui était la coutume et la loi, Siméon les rencontra. L'Esprit de Dieu lui dit : C'est le Messie. D'un coup d'œil, il reconnut la pureté de Notre-Dame, la justice, l'humilité, la gravité de saint Joseph : il comprit tout. Il demanda au Seigneur d'être défendu contre son bonheur et d'avoir quelques instants de vie encore ; il eut peur de voir son cœur se briser trop tôt. Dieu, qui dépasse toujours nos rêves, se plaît parfois à dépasser ses promesses elles-mêmes. Siméon avait reçu l'assurance qu'il verrait le Christ : le petit Enfant fit mieux. Il gouvernait toute la scène, toutes les âmes étaient à lui. Il inspira à sa Mère de se dessaisir un instant de lui. Des mains de Notre-Dame, la petite fleur de beauté divine passa aux mains du saint vieillard, qui put la contempler à loisir. Peut-être, dans un mouvement de tendresse et d'adoration infinies, ses lèvres touchèrent-elles les lèvres de l'Enfant ; et c'est avec une âme toute renouvelée par ce baiser qu'il bénit Dieu et chanta comme les prophètes n'avaient jamais chanté.

« C'eût été trop tôt tout à l'heure, mon Maître, de me relever de ma longue veille. Maintenant, c'est l'heure. Donnez à votre

serviteur congé de la vie et le laissez partir dans la paix ; la promesse du Saint-Esprit était vraie. Mes yeux n'ont plus rien à voir maintenant, puisqu'ils ont vu votre salut, ce salut que vous avez préparé à la face de tous les peuples : lumière qui fera sortir les nations de leurs ténèbres, et gloire de votre peuple Israël. » — Le cantique du saint vieillard est catholique, universel, élevé au-dessus des conceptions juives ordinaires. Il rappelle maint passage du prophète Isaïe, et prépare à la doctrine de saint Paul. Tel qu'un serviteur épiant la venue de son maître et l'ayant aperçu enfin, tel qu'un veilleur de nuit attendant la lumière et saluant enfin l'aurore, Siméon, qui représente ici l'Ancien Testament, consent joyeusement à mourir... Il proclame que cet Enfant est le Sauveur de tous, Juifs et gentils ; que Dieu l'a préparé, disposé, divinement élevé en face du genre humain tout entier : « Car tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu » (Rom., III, 23). Lumière de la gentilité, il sera l'honneur de son peuple. C'est à Israël, en effet, que la promesse avait été confiée, le Messie sortait de lui ; il devait le premier bénéficier du salut ; Dieu se montrait fidèle envers Israël, alors qu'il était miséricordieux pour la gentilité. Mais l'idée d'universalité prédomine.

Et le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses qu'on venait de dire de lui. L'étonnement de Joseph et de Marie n'est pas une surprise causée par l'annonce de ce que sera le Messie ; mais ils admirent de voir ce programme connu, et si exactement, par d'autres que par eux-mêmes. Peut-être aussi l'évangéliste veut-il marquer la sainte complaisance des deux époux à contempler toutes ces merveilles, présentes et futures ; de même qu'il a dit plus haut, et répétera encore : « Marie conservait le souvenir de toutes ces choses et les repassait dans son cœur. »

Et Siméon les bénit. Il ne s'agit pas d'une bénédiction liturgique ou impliquant supériorité, mais de quelques paroles de félicitation et d'éloge, qu'il leur adresse après avoir loué et béni son Dieu. Puis il développe et complète la prédiction sur laquelle s'achevait son cantique. Le ton devient plus grave ; ce n'est plus la joie sans mélange des premiers cantiques de saint Luc. Siméon s'adresse à Marie, la Mère de Jésus, et non à Joseph. Elle devait être au Calvaire ; et, encore qu'elle fût avertie auparavant, il convenait que la prophétie lui parlât de

leur rôle à tous deux. Voyez, dit Siméon, ce petit Enfant, il est marqué et prédestiné pour la chute et pour le relèvement de beaucoup en Israël. C'est une allusion évidente à la prédiction d'Isaïe : « Et il sera pour vous le salut ; mais il sera aussi une pierre d'achoppement, un rocher de scandale pour les deux maisons d'Israël, un filet et un piège pour les habitants de Jérusalem... » (VIII, 14-15). L'humanité se partagera en deux peuples : ceux qui reçoivent la lumière, ceux qui la refusent et préfèrent les ténèbres ; tandis que les gentils viendront à la foi, les Juifs se briseront à la pierre qu'est le Christ : pierre de scandale ou pierre d'angle (I Petr., II, 4-10 ; Rom., IX, 32-33) ; occasion de mort ou source de vie (II Cor., II, 15-16). La suite de l'évangile et l'histoire nous montreront l'application de ce redoutable dilemme.

Siméon poursuit : *Et in signum cui contradicetur...* Cet Enfant sera un signe auquel on contredira, un indicateur de salut que l'on démentira, les uns prenant parti pour, les autres contre. Autour de ce signe, élevé très haut, au regard de tous, se rallieront ceux qui auront foi et se grouperont les incrédules : « Tige de Jessé, dressée comme un étendard pour les peuples » (Is., XI, 10). C'est déjà la vision du Seigneur crucifié : « Scandale pour les Juifs, folie pour les gentils ; mais pour les élus, Juifs et gentils, le Christ est la force et la sagesse de Dieu » (I Cor., I, 23-24). On a traduit parfois l'expression grecque σημεῖον ἀντιλεγόμενον : un modèle achevé, un idéal de contradiction. De même que la douleur entre, selon Isaïe (LIII), dans la définition du Christ ; de même, selon cette parole de Siméon, la contradiction y entrerait aussi ; et toutes les fois que l'on voudrait désigner un homme repoussé, abhorré, contredit, c'est vers le Christ que se porterait la pensée. L'idée est exacte ; pourtant, il vaut mieux nous tenir à la traduction ordinaire.

Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes. La manifestation du Messie doit avoir, non comme intention de la part de Dieu, mais comme résultat historique, la révélation des pensées secrètes d'un grand nombre, le discernement de ceux qui accueillent et de ceux qui repoussent. Il y a, en effet, mille pensées et dispositions qui peuvent momentanément se dissimuler sous des apparences correctes, comme un précipité dans une eau tranquille. Les âmes sont orientées, mais par des affinités secrètes, par des consentements de détail, par d'obscures et pourtant

volontaires tendances. Vienne une circonstance qui contrarie cette direction jusqu'alors inaperçue : aussitôt, le fond du cœur se trahit. Tous les Juifs étaient dans l'attente d'un Messie : mais l'unanimité cessa dès qu'il parut. Depuis lors, il est constant que la division se fait entre les hommes d'après leur conception du Christ ; et leur conception du Christ est conforme à leurs dispositions intérieures, à une sorte d'à priori conçu dans leur cœur.

Siméon s'était interrompu un instant pour une réflexion toute personnelle à Notre-Dame. La contradiction que doit rencontrer le Seigneur et la souffrance qu'elle suppose auront leur contre-coup dans l'âme de Marie : « Et vous-même, votre âme sera transpercée d'un glaive », du long et large glaive à deux tranchants. Au sujet du Fils comme au sujet de la Mère, l'annonce de Siméon est exprimée en termes généraux. Un écrivain postérieur, qui aurait eu le souci de glorifier la prophétie, l'aurait peut-être précisée ; la prédiction aurait emprunté à la connaissance acquise par les faits accomplis un dessin plus exact, des contours plus nets. Nous l'avons telle qu'elle a été formulée dans la scène du temple, telle qu'elle s'était gravée dans le cœur de la Sainte Vierge.

Les deux évangélistes qui ont conservé quelques détails sur l'enfance du Seigneur semblent avoir voulu montrer comment, dès la toute première heure, le Messie avait été manifesté aux bergers, aux Mages, à la Synagogue, à la portion saine du peuple juif : Zacharie, Élisabeth, Siméon et Anne ; enfin, vers l'âge de douze ans, aux docteurs. Il était vraiment « la lumière venue en ce monde pour éclairer tous les hommes ». — « Et il y avait une prophétesse nommée Anne... » On l'appelle prophétesse, non que ce fût sa profession, mais parce qu'elle était, comme Siméon, remplie de l'Esprit qui dévoile les pensées divines. « Elle était fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, et très avancée en âge. Ayant vécu sept ans avec son mari depuis leur mariage, elle était veuve maintenant et âgée de quatre-vingt-quatre ans. » A la différence de Siméon, qui vint au temple conduit par l'Esprit, Anne ne s'en éloignait jamais : soit qu'on l'entende seulement d'une très grande assiduité, soit qu'on suppose la sainte veuve installée à demeure dans la région du temple réservée aux femmes. Peut-être Notre-Dame l'avait-elle connue pendant les années qu'elle y passa elle-même ; l'abondance et la précision

des détails biographiques le feraient supposer. Nuit et jour, Anne servait Dieu dans les jeûnes et de continuelles prières, réalisant à la lettre, par avance, l'idéal de la veuve chrétienne. Et voilà qu'à son tour, alors que le vieillard Siméon et les parents de Jésus s'entretenaient encore, elle survint. L'évangile a décrit d'un mot la part qu'elle prit à cette fête de lumière : elle rendait grâces, elle bénissait le Seigneur. Et à dater de ce moment, elle parlait souvent de Jésus et s'entretenait volontiers du petit Enfant avec ceux qui espéraient « la rédemption de Jérusalem ».

« Et lorsqu'ils eurent accompli toutes choses conformément à la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée et dans leur cité, Nazareth. » Est-ce à dire que la Sainte Famille s'y rendit aussitôt après la Purification? La réponse est subordonnée à la solution de ce petit problème historique : où placer l'adoration des Mages, la fuite en Égypte, le massacre des Innocents, le retour d'exil? Autant d'événements que semble ignorer ou que veut ignorer saint Luc, et que nous trouvons seulement en saint Matthieu. Celui-ci, qui n'a rien dit du séjour à Nazareth avant la naissance du Seigneur, rien par conséquent du voyage à Bethléem, ni de la Purification, termine son récit du retour d'Égypte en observant que Joseph fut averti en songe de ne point se fixer dans la Judée, qui n'était pas sûre, mais de se rendre en Galilée, à Nazareth. Plusieurs hypothèses sont proposées relativement à la situation historique de l'épisode des Mages et des faits qui s'y rattachent. Il nous semble préférable de les reculer jusqu'après la Purification. La Sainte Famille, au retour de Jérusalem, s'installe dans « la maison » où la trouvèrent les princes orientaux. Lorsque saint Luc nous dit qu'après avoir accompli les prescriptions légales, Joseph et Marie revinrent dans leur cité, à Nazareth, il n'affirme point que cela se fit immédiatement. Il abrège, afin d'arriver au récit succinct de l'enfance du Seigneur, telle qu'elle s'épanouit dans le cadre paisible de Nazareth.

CHAPITRE IV

LA SAINTE FAMILLE

Mt., II. — [1] *Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda, in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam,* [2] *dicentes : Ubi est qui natus est rex Judaeorum? vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.* [3] *Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo.* [4] *Et congregans omnes principes sacerdotum et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.* [5] *At illi dixerunt ei : In Bethlehem Judae ; sic enim scriptum est per prophetam :* [6] *Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda ; ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israel.* [7] *Tunc Herodes, clam vocatis Magis, diligenter didicit ab eis tempus stellae quae apparuit eis.* [8] *Et mittens illos in Bethlehem, dixit : Ite, et interrogate diligenter de puero ; et cum inveneritis, renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum.* [9] *Qui cum audissent regem, abierunt. Et ecce stella quam viderant in Oriente, antecedebat eos, usque dum veniens staret supra, ubi erat puer.* [10] *Videntes autem stellam, gavisi sunt gaudio magno valde.* [11] *Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus, et procidentes adoraverunt eum ; et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.* [12] *Et responso accepto in somnis ne redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.*

Sans doute, l'émoi qui s'est produit dans Bethléem, à la naissance du Seigneur, s'est limité à la petite ville ; l'émotion causée à Jérusalem n'a pas franchi le cercle étroit de ceux qui attendaient la consolation d'Israël et n'a pas encore atteint les régions de la politique. La politique vivait, comme toujours, très éloignée de ces espoirs d'âmes pieuses. A cette époque, la Judée

tout entière était réunie sous le sceptre d'Hérode le Grand, fils d'Antipater ; l'empereur Octave Auguste l'avait confirmé dans son titre de roi, après la bataille d'Actium (723 de Rome). Iduméen par son père, Arabe par sa mère, Hérode ne pouvait se flatter de continuer la lignée des Macchabées, ni la race de Juda. Un pouvoir usurpé est toujours craintif et souvent cruel. Hérode avait trois industries pour maintenir son trône : l'appui de Rome, dont il était le vassal obséquieux ; la faveur qu'il témoignait aux Juifs en relevant le temple et en semant la Judée d'édifices magnifiques ; enfin, la férocité sanguinaire, qui n'épargnait même pas sa famille. Nous savons par Josèphe qu'il fit périr sa femme Mariamne, Alexandra, sa belle-mère, ses trois fils Aristobule, Alexandre et Antipater, son oncle Joseph et son beau-frère Costobar ; qu'il fit massacrer nombre de pharisiens, et, avant de mourir, donna des ordres pour une hécatombe de notables, dans l'hippodrome de Jéricho. Selon Macrobe, Auguste aurait fait sur lui l'effroyable jeu de mots : Mieux vaut être le porc d'Hérode que son fils : ὖν, υἱόν.

C'est donc sous le gouvernement d'Hérode que Jésus naquit, à Bethléem de Judée. Bethléem est l'ancienne Ephrata, la cité de David, qu'il ne faut pas confondre avec une autre Bethléem, située dans la tribu de Zabulon, dans le voisinage de la mer de Tibériade. « Voici que des Mages arrivèrent d'Orient à Jérusalem. » Nous ne saurions dire exactement d'où ils vinrent, ni déterminer leur qualité, leur nombre et leurs noms. Saint Matthieu n'a pas jugé bon de nous conserver ces détails ; ce qui l'intéresse, c'est le fait extraordinaire de la gentilité accourant sans retard au berceau du Messie, réalisant la prédiction d'Isaïe et des Psaumes (Is., LX ; Ps. LXXI). Notons toutefois que l'évangéliste ne mentionne pas ici l'accomplissement des prophéties, comme c'est pourtant sa coutume, et comme le fait notre liturgie de l'Épiphanie. Ils viennent de l'Orient : ce qui peut signifier ou l'Arabie, ou la Perse, ou la Chaldée. Combien étaient-ils? On a dit douze ; mais on a préféré en général le nombre trois, à cause des trois présents. A l'origine, les Mages formaient une caste sacerdotale, chez les Mèdes et les Perses. Nous les trouvons ensuite en Chaldée ; parmi les officiers que Nabuchodonosor envoie assiéger Jérusalem, sous Sédécias, il y a un Rab-Mag, c'est-à-dire un Grand-Mage (Jerem., XXXIX, 3) ; Daniel lui-même fut décoré de ce titre (Dan., II, 48). De même que chez presque

tous les anciens, cette classe sacerdotale avait le monopole des sciences sacrées et profanes, parmi lesquelles l'astronomie, — l'astrologie souvent, — tenait un rang d'honneur. Les Mages étaient les sages, les savants, les conseillers du prince, de grands personnages par conséquent. Qu'ils fussent rois, ceux qui vinrent à Bethléem, rien ne le prouve, sinon une interprétation trop littérale du Psaume LXXI. Naturellement, c'est dans la capitale qu'ils se présentent, là où demeure, selon eux, la famille régnante ; c'est là qu'ils ont chance de rencontrer le petit roi des Juifs.

Leur naïveté est admirable. Puisqu'ils sont renseignés, eux, comment tout le monde ne le serait-il pas à Jérusalem? Ils demandent donc aussitôt : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître? » Et ils donnent les motifs de leur lointain voyage : « Nous avons vu son astre en Orient, et nous sommes venus l'adorer. » Il est probable que les Mages, avant toute indication providentielle, avaient entendu parler des espérances juives en un Messie conquérant ; nous savons par Suétone et Tacite le vague pressentiment qui existait alors. Peut-être quelques Juifs de la Dispersion leur avaient-ils appris et commenté la fameuse prophétie de Balaam, où le Messie est figuré par une étoile : « Je le vois, mais non comme présent ; je le contemple, mais non de près : une étoile sort de Jacob et un sceptre se lève d'Israël » (Num., XXIV, 17). Ajoutons que les Mages pouvaient être préparés par leurs observations astronomiques à découvrir une liaison entre un astre déterminé et la naissance d'un grand roi des Juifs. Même sans leur décerner un brevet d'astrologie, pourquoi leur refuser cette créance commune aux anciens et qu'ont partagée plusieurs de nos scolastiques et sainte Thérèse : à savoir que le monde physique et le monde historique ont ensemble des rapports ; qu'il y a un lien d'unité entre eux ; qu'ils sont calculés et en quelque sorte gradués l'un sur l'autre ; que les manifestations sidérales signalent parfois des événements humains ? Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'une lumière intérieure de l'Esprit de Dieu se surajouta, dans l'âme des Mages, aux informations recueillies d'ailleurs, et qu'une pensée de foi leur fit prendre aussitôt le chemin de Jérusalem. « Nous avons vu, et nous sommes venus » : il semble qu'il n'y ait eu chez eux aucune hésitation.

Mais encore, de quelle nature était le phénomène astronomique qui leur fut un indice? On a épuisé toutes les hypothèses. On a

dit une comète ; une étoile fixe, qui attire d'abord l'attention des Mages, disparaît, réapparaît entre Jérusalem et Bethléem, et s'éteint ; ou bien un météore, créé tout exprès par Dieu, et guidant les pèlerins comme le faisait, au désert, la colonne de feu ; ou bien encore le résultat d'une conjonction planétaire ; et Képler, après avoir observé en 1604, au pied du Serpentaire, la formation d'une étoile très brillante, née de la conjonction de Saturne, Jupiter et Mars, calcula qu'un phénomène analogue s'était produit en l'an de Rome 747 et proposa d'y reconnaître l'étoile des Mages. Le lecteur peut choisir, ou trouver mieux.

La nouvelle de l'ambassade des Mages parvint à Hérode. « Un roi des Juifs, qui est né ! qui est né roi, alors que je ne suis qu'un usurpateur ! » Rien ne pouvait l'effrayer davantage. Il est dit que Jérusalem fut troublée avec lui, mais par un sentiment tout différent : le peuple, mal gouverné, avide de révolution, devait accueillir la nouvelle avec un empressement joyeux, quoique contenu. Hérode prend toutes ses sûretés. Il se garde bien de faire un éclat et de se déclarer aussitôt. Il réunit le Sanhédrin, sans doute en assemblée plénière des soixante et onze membres : princes ou chefs des prêtres, scribes et anciens, — encore que saint Matthieu ne signale que les deux premières catégories. Hérode s'informe auprès d'eux de l'endroit exact où doit naître le Christ, en faisant observer peut-être que divers indices annoncent sa venue prochaine, mais sans mettre officiellement les Mages en cause, sans charger le Sanhédrin d'une enquête. Il semble que sa question soit simplement théorique ; c'est un problème d'exégèse qu'il propose aux prêtres qui représentent la tradition et aux scribes qui représentent la science. Il ne leur annonce ni que le Christ est né, ni que le Christ est tout près de Jérusalem, et il dirige son enquête avec une prudence consommée. On voit bien que, dans la pensée d'Hérode, le « roi des Juifs » et « le Christ », c'est un même personnage, puisque les Mages ont parlé de l'un et qu'Hérode interroge sur l'autre. La réponse est précise et accompagnée de sa preuve : « A Bethléem de Judée ; car voici ce qui est écrit dans le prophète Michée : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certes pas la moindre parmi les villes de Juda, car de toi sortira un chef qui paîtra Israël mon peuple » (v, 2). Saint Matthieu a paraphrasé un peu le texte original, mais sans modifier le sens général de la prophétie.

Après avoir éclairé la question de doctrine, Hérode s'efforce

d'établir la question de fait. Il réunit les Mages en secret et s'enquiert avec soin de la date où l'astre du Messie est apparu, par conséquent de la durée de leur voyage. Il était naturel de penser que l'étoile s'était montrée dès la naissance de l'enfant ; et Hérode peut calculer ainsi l'âge de son rival. On devine qu'il porte déjà dans l'esprit un dessein criminel. Notons qu'il évite de mettre la Synagogue en rapport direct avec les Mages. C'est lui-même qui transmet à ceux-ci, avec l'assurance de son intérêt pour eux et pour l'enfant, le nom de la localité juive où ils trouveront le petit roi : « Allez donc à Bethléem, informez-vous exactement au sujet de l'enfant ; et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que moi aussi j'aille l'adorer. » L'hypocrite prétexte sans doute, pour ne pas accompagner les Mages, une affaire pressante, une indisposition. Et puis, il eût été peu séant pour la dignité royale de se mettre ainsi, tout aussitôt, à la remorque des seigneurs orientaux ; peut-être d'ailleurs n'était-ce qu'une fausse alerte... En témoignant aux Mages de la bienveillance, Hérode s'assurait en échange les renseignements désirés. Jusqu'au retour des pèlerins, il ne déciderait rien et éviterait de se compromettre. L'évangile ne dit pas que les Mages promirent, mais seulement qu'ils entendirent les recommandations d'Hérode.

« Et voici que l'astre qu'ils avaient vu en Orient allait devant eux, jusqu'à ce que, parvenu au lieu où était le petit Enfant, il s'arrêta. » Il ne semble pas que les Mages aient remarqué l'étoile, depuis leur départ d'Orient jusqu'à Jérusalem ; peut-être, pendant cette partie du voyage, le phénomène sidéral avait-il coïncidé avec le jour, où les observations ne sont plus possibles ; Dieu voulut que l'astre réapparût, dans la direction de Bethléem, au coucher du soleil. L'expression *antecedebat eos* pourrait faire allusion simplement à sa direction nouvelle ; le langage de l'Écriture laisse entrevoir, cependant, que le météore décrit un mouvement et aboutit à un point précis. Jusqu'à Jérusalem, les Mages n'avaient pas besoin d'être guidés : il était assez naturel, nous l'avons dit, qu'ils vinssent chercher le roi des Juifs dans sa capitale, bien connue. Mais, depuis Jérusalem, l'assistance extérieure et intérieure de Dieu leur devenait indispensable pour reconnaître à coup sûr, et sans qu'il fût besoin d'investigations nouvelles, l'humble demeure où reposait le Messie. Aussi leur joie fut-elle extrême lorsqu'ils revirent son étoile ; et l'évangile multiplie

les termes qui traduisent cette allégresse : *gavisi sunt gaudio magno valde.*

Ils entrent dans la maison. Ils trouvent le petit Enfant, avec Marie sa Mère. Cette fois, on ne nous dit rien de leur bonheur : c'est à nous d'y songer. Ils se prosternent devant le Seigneur, et ils l'adorent. Peut-être leur foi était-elle jusqu'alors assez imparfaite : maintenant, les ombres s'évanouissent, et leur hommage est une adoration au sens strict. Ils ouvrent les cassettes où sont leurs trésors, et, selon l'usage oriental, ils offrent des présents, des présents qu'une disposition providentielle leur fait choisir symboliques : l'or, au roi, — l'encens, à Dieu, — la myrrhe, au Sauveur, à l'homme qui doit mourir et être enseveli : avant même Madeleine, ils ont préparé la sépulture du Sauveur. Et Notre-Dame accueillait dans ses mains les cadeaux des Mages. Quelles grâces ne reçurent-ils pas, à leur tour ! Ils furent faits croyants et, d'après une tradition, devinrent prédicateurs et martyrs. Un songe divin les avertit de ne point revenir auprès d'Hérode et de ne point retourner par Jérusalem. Combien de temps demeurèrent-ils à Bethléem? Quels étaient leurs entretiens avec la Sainte Famille? L'Écriture laisse tout cela dans le mystère et se borne à constater qu'ils furent dociles à Dieu jusqu'au bout : « Ils revinrent, dit-elle, dans leur pays, par un autre chemin. »

Mt., II. — [13] *Qui cum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum ; et esto ibi usque dum dicam tibi. Futurum est enim ut Herodes quaerat puerum ad perdendum eum.* [14] *Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum.* [15] *Et erat ibi usque ad obitum Herodis ; ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi filium meum.* [16] *Tunc Herodes, videns quoniam illusus esset a Magis, iratus est valde. Et mittens occidit omnes pueros qui erant in Bethlehem, et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis.* [17] *Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam dicentem :* [18] *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.* [19] *Defuncto autem Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto,*

[20] *dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel ; defuncti sunt enim qui quaerebant animam pueri.* [21] *Qui consurgens accepit puerum et matrem ejus, et venit in terram Israel.* [22] *Audiens autem quod Archelaus regnaret in Judaea pro Herode patre suo, timuit illo ire ; et admonitus in somnis, secessit in partes Galilaeae.* [23] *Et veniens habitavit in civitate quae vocatur Nazareth ; ut adimpleretur quod dictum est per prophetas : Quoniam Nazaraeus vocabitur.*

Les Mages partis, voici qu'un ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph. « Levez-vous, dit-il, prenez le petit Enfant et sa Mère, fuyez en Égypte ; et demeurez-y jusqu'à ce que je vous avertisse : car Hérode se dispose à rechercher l'Enfant, pour le faire mourir. » Saint Joseph obéit sur l'heure, et sans réclamer un supplément d'informations. On savait qu'Hérode était un homme de sang. Peut-être même les Mages avaient-ils parlé de leur entretien avec lui et du souci qu'il avait pris du nouveau-né : cela avait suffi pour préparer saint Joseph à l'ordre qui lui est donné. Il se lève donc, et, sans avertir personne, sans prononcer un seul mot qui puisse fournir un indice à Hérode, il part, la nuit, emmenant le Seigneur et sa Mère. Tous les lieux du monde lui étaient indifférents : il portait sa patrie et tout son trésor avec lui. On lui avait dit : Allez en Égypte. C'était le pays le plus proche ; quelques journées suffisaient pour arriver à la rivière de Rhinocolura, qui fait frontière entre l'Égypte et la Judée. Les fils d'Israël avaient souvent cherché là un refuge, et beaucoup y émigraient encore ; des colonies juives florissantes s'étaient fondées à Alexandrie et dans les principales villes du Delta. La Sainte Famille s'adjoignit sans doute à quelqu'une des caravanes qui passaient continuellement sur ces routes. Aucune tradition sûre ne nous apprend le lieu où elle s'installa, peut-être non loin de la frontière. Elle y vécut heureuse, mais dans la pauvreté, et le métier de Joseph fournit le pain à tous trois.

Le séjour en Égypte se prolongea jusqu'à la mort d'Hérode, qui eut lieu aux environs de la Pâque de 750 : il dura donc tout au plus deux ou trois ans. La fuite en Égypte et le retour réalisèrent, note l'évangéliste, la parole prophétique : « J'ai rappelé mon fils d'Égypte. » Elle est d'Osée (XI, 1) et lue selon l'hébreu ; les Septante ont traduit : « J'ai rappelé mes fils. » Il s'agit en effet,

pour le prophète, de tout le peuple de Dieu, captif en Égypte et miraculeusement délivré. Mais, se demandera-t-on, la préoccupation, chez saint Matthieu, de découvrir partout des points de suture entre l'Ancien et le Nouveau Testament ne l'a-t-elle point entraîné à des rapprochements forcés? Pour le bien comprendre nous devons nous mettre en sa place et entendre la prophétie comme il l'a entendue. Car il existe une grande variété et toute une gamme de nuances dans le caractère et dans l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament. Certaines réalisent pleinement la définition d'une prophétie proprement dite, par exemple : « Voici que la Vierge concevra. » D'autres ont une valeur typique : « Vous ne briserez aucun de ses os » ; cela a été dit premièrement de l'agneau pascal, et saint Jean (XIX, 36) l'applique avec raison à Notre-Seigneur, l'antitype, la réalité. Quelques-unes ont une valeur symbolique, allégorique, par exemple l'histoire des deux fils d'Abraham, dont l'un, né de la servante, signifie le peuple juif, et l'autre, né de la femme libre, signifie le peuple chrétien : *quae sunt per allegoriam dicta*, dit l'Apôtre (Gal., IV, 24). Beaucoup enfin n'ont qu'une valeur de similitude, et comme approchée ; c'est le cas, semble-t-il, de la prophétie d'Osée et de celle que nous rencontrerons bientôt : « Une voix s'est fait entendre à Rama... » Il ne faut demander à ces citations que le degré d'exactitude que l'évangéliste a voulu leur donner. Il lui suffit qu'une parole qui s'est accomplie vraiment en une heure de l'histoire se réalise une fois de plus, d'une manière supérieure et surabondante, dans des circonstances nouvelles, analogues aux premières sur certains points. Le Fils de Dieu se réfugia en Égypte, de même que le peuple de Dieu, dans son enfance, y a trouvé un asile ; et il n'en sortit, comme le peuple juif, que sur l'ordre et avec la protection de Dieu. Il existe comme une symétrie divine entre les faits de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau : le rappeler aux Juifs convertis était, nous l'avons dit, un procédé à la fois ingénieux et exact.

Tunc Herodes... Ce mot « alors » se rapporte au temps où les Mages regagnaient leur pays par un autre chemin que celui de Jérusalem. Hérode, après avoir attendu quelques jours, quelques semaines peut-être, comprit qu'il avait été joué par les Mages. Ceux-ci étaient désormais hors d'atteinte ; les enfants de Bethléem lui servirent d'otages ; et, dans sa colère extrême, il fit égorger le groupe entier où devait se rencontrer son mystérieux

rival. Car il a eu soin de s'informer auprès des Mages de la date où l'étoile leur est apparue ; d'autre part, il sait que le roi des Juifs est né à Bethléem ; pour plus de sûreté, il étend ces deux coordonnées : le massacre enveloppe tous les enfants de deux ans et au-dessous, dans toute la région de Bethléem. C'est alors que s'accomplit la parole du prophète Jérémie : « Une voix a été entendue à Rama : des pleurs et de longues lamentations ; Rachel pleurait ses enfants, sans vouloir être consolée, parce qu'ils ne sont plus. » Le chapitre XXXI de Jérémie, auquel sont empruntées ces paroles, a pour dessein de consoler Jérusalem de la captivité de Babylone, en lui promettant que le Seigneur ramènera un jour les prisonniers dans leur patrie. Et pour donner une assurance plus forte, pour se ménager un prétexte de répéter sa promesse, le prophète, dans une sorte de prosopopée, représente Rachel gémissant sur le sort de ses fils emmenés captifs à Babylone. Rachel est la mère de Benjamin et de Joseph, l'aïeule d'Ephraïm et de Manassé, — les tribus qu'a en vue spécialement Jérémie. La grande plainte retentit sur les hauteurs qui dominent le pays d'Ephraïm à Rama, lieu de rassemblement des exilés (Jer., XL, 1). Nous savons d'autre part par la Genèse (XXXV, 19-20 ; XLVIII, 7) que Rachel avait son tombeau près de Bethléem. Aussi l'évangéliste, voulant décrire la désolation des femmes de Bethléem, songe-t-il aussitôt au texte si expressif de Jérémie. Il y a analogie entre les deux situations. Pour la seconde fois, Rachel, l'ensevelie de Bethléem, pleure désespérément sur une souffrance capable d'attendrir les morts eux-mêmes.

Hérode termina sa vie à Jéricho, dans d'horribles douleurs et au milieu de préparatifs de cruauté posthume qui furent heureusement déjoués. Alors, de nouveau, l'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte, et lui dit : « Levez-vous, prenez le petit Enfant et sa Mère, et allez dans la terre d'Israël ; car ils sont morts, ceux qui en voulaient à la vie de l'Enfant. » Joseph se leva, prit l'Enfant et sa Mère, et partit pour la terre d'Israël. — Mais les indications divines ne dispensent pas de la prudence humaine. Après la mort d'Hérode le Grand, son royaume fut partagé. Archélaüs, par la grâce de Rome, hérita de l'Idumée, de la Judée, de la Samarie, avec le titre, non de roi, mais d'ethnarque ; il hérita même de la férocité de son père ; et, la neuvième année de son règne, il s'était rendu telle-

ment odieux aux Juifs et aux Samaritains qu'ils envoyèrent une ambassade à Rome. Détrôné, il se retira à Vienne, dans la Gaule. Saint Joseph n'ignorait pas les dispositions d'Archélaüs ; et, au lieu de reprendre le séjour commencé à Bethléem après la naissance du Seigneur, il craignit de se replacer sous de telles menaces. Pour la quatrième fois, un songe l'avertit de ce qu'il devait faire : remonter vers la région de la Galilée. Joseph, avec sa docilité coutumière, vint donc habiter dans la ville appelée Nazareth ; saint Matthieu en parle ici pour la première fois.

Ainsi s'accomplissait la parole des prophètes : « Il sera appelé Nazaréen. » C'est le nom qui sera inscrit sur la croix ; on dira : les Nazaréens, pour désigner ses disciples (Act., XXIV, 5). Mais dans quelles prophéties se lisent ces paroles? On a prétendu qu'il s'agissait de prophéties perdues ; mais c'est là une pure défaite. On a dit que le chapitre s'achevait sur un jeu de mots, le Seigneur étant annoncé comme le saint et le consacré à Dieu par excellence, un nazir ; mais nous devons écarter cette supposition, parce que le mot nazir et la racine du mot Nazareth sont différents, et aussi parce que le Seigneur n'a jamais eu la réputation d'un nazir (Mt., XI, 19). D'autres établissent un rapprochement entre Nazaréen et *netzer*, qui signifie rejeton, rameau ; nous aurions ici une allusion à Isaïe : *Egredietur virga* (netzer) *de radice Jesse* (XI, 1), et à d'autres passages prophétiques (Jer., XXIII, 5 ; XXXIII, 15) ; saint Matthieu se serait servi à dessein du terme général : les prophètes. D'autres commentateurs signalent le mot *nazor*, qui signifie opprimé. Peut-être faut-il voir simplement dans l'appellation de Nazaréen l'accomplissement des prophéties qui avaient annoncé les souffrances, l'humiliation et le rejet violent du Christ par sa nation même. Venir habiter à Nazareth, c'était pour le Seigneur se ménager le mépris dans lequel la Judée tenait alors les Galiléens : « Est-ce que le Christ doit venir de Galilée? » objecteront un jour les pharisiens. « Est-ce que l'Écriture n'a pas dit que c'est de la race de David, et de la ville de Bethléem, d'où était David, que doit venir le Christ? » Et ils demanderont à Nicodème : « Seriez-vous Galiléen, vous aussi? Scrutez les Écritures, et vous verrez que de Galilée il ne sort point de prophète » (Jo., VII). « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? » interrogera ironiquement Nathanaël (Jo., I, 46). A l'heure où écrivait l'évangéliste, le préjugé demeurait tenace ; c'est pourquoi il note qu'en venant se fixer à Nazareth,

de préférence à Bethléem, le Seigneur obéissait à une disposition providentielle, à un parti pris d'humilité.

Lc., II. — [40] *Puer autem crescebat, et confortabatur, plenus sapientia ; et gratia Dei erat in illo.* [41] *Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solemni Paschae.* [42] *Et cum factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerosolymam secundum consuetudinem diei festi,* [43] *consummatisque diebus, cum redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus.* [44] *Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos.* [45] *Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.* [46] *Et factum est, post triduum invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos.* [47] *Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus.* [48] *Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? ecce pater tuus et ego dolentes quaerebamus te.* [49] *Et ait ad illos : Quid est quod me quaerebatis? nesciebatis quia in his quae Patris mei sunt, oportet me esse?* [50] *Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.* [51] *Et descendit cum eis, et venit Nazareth ; et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba haec in corde suo.* [52] *Et Jesus proficiebat sapientia, et aetate, et gratia apud Deum et homines.*

A Nazareth, l'Enfant grandit et se fortifia. Il était rempli de sagesse, et sur lui reposait la grâce, la bienveillante tendresse de Dieu. L'épisode qui suit en témoignera. Nous n'avons, dans les évangiles canoniques, d'autre fait concernant l'enfance et l'adolescence du Sauveur que celui du pèlerinage à Jérusalem. On remarquera, ici encore, la fidélité parfaite avec laquelle la Sainte Famille obéit à toutes les prescriptions de la Loi. Il y avait obligation pour tout Juif palestinien de se rendre à Jérusalem aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles. Il est probable qu'au temps de Notre-Seigneur le seul pèlerinage pascal était de précepte. Les femmes elles-mêmes l'accomplissaient souvent, par dévotion ; selon l'enseignement d'Hillel elles y étaient tenues. Quant aux enfants, ils n'étaient obligés d'accompagner leurs parents qu'à partir de l'adolescence. Les parents de Jésus « montaient » chaque année à Jérusalem pour la solen-

nité pascale. Peut-être l'Enfant les accompagnait-il depuis quelque temps déjà ; mais saint Luc n'a retenu que ce qui a trait au premier pèlerinage obligatoire du Seigneur, celui qu'il accomplit à sa douzième année, à l'âge où le Juif devenait « fils de la Loi ». *Secundum consuetudinem diei festi*, « selon la coutume de cette fête » : peut-être cette formule, surtout si nous la rapprochons de celle qui suit : *consummatisque diebus*, fait-elle allusion à l'usage de célébrer la fête de Pâques par les sept jours des azymes. Quelques pèlerins cependant ne demeuraient que deux jours et repartaient aussitôt après la manducation de l'agneau.

La fête terminée, tandis que Joseph et Marie reprenaient le chemin de Nazareth, l'Enfant Jésus demeura à Jérusalem ; et ses parents ne s'en aperçurent pas tout d'abord. Le Seigneur était de si bon naturel qu'on avait accoutumé de lui laisser pleine liberté. De plus, douze ans, en Judée, cela peut correspondre à dix-sept ou dix-huit ans dans nos pays. L'Enfant n'était pas avec ses parents ; mais nulle inquiétude n'effleura leur âme ; il se trouvait, pensaient-ils, dans un autre groupe de la caravane, avec les jeunes Nazaréens de son âge, chantant les « cantiques des degrés », les psaumes gracieux du pèlerinage. Toute la journée se passa ainsi. Mais le soir, Joseph et Marie, ne le voyant pas revenir à eux, le cherchèrent parmi leurs proches et connaissances, partout où il y avait chance de le rencontrer. Il ne se trouvait nulle part. Leur inquiétude allait croissant : était-il vraisemblable qu'il se fût dérobé de lui-même à la société de ses parents? L'évangile n'a rien voulu dire de leur douleur : je crois que nous devons l'imiter et ne pas toucher à ce silence.

Un jour avait été perdu depuis Jérusalem jusqu'à la halte ; le lendemain fut employé à rebrousser chemin ; et c'est le troisième jour seulement qu'on retrouva l'Enfant au temple. Il se tenait, non pas dans le sanctuaire, mais sur une terrasse ou sous quelqu'un des portiques qui entouraient le temple, là où les rabbins donnaient leur enseignement à tout venant. Il était assis par terre, auprès d'eux, comme saint Paul aux pieds de Gamaliel, dans l'attitude d'un disciple, les sièges étant réservés aux docteurs. Jésus écoutait et interrogeait les maîtres : car l'enseignement juif se faisait par demandes et réponses. Un cercle de graves personnages s'était formé autour de l'Enfant. Et ceux qui l'entendaient étaient frappés d'étonnement et comme hors d'eux-mêmes devant son intelligence et la profondeur de ses

réponses. Cependant Joseph et Marie étaient tout entiers à leur souffrance. A la vue de l'apparente insouciance de l'Enfant, qui semblait avoir tout oublié, ils s'étonnèrent ; et, lorsque l'opportunité se présenta, c'est-à-dire lorsque la conférence eut pris fin et qu'on se retrouva dans l'intimité, la Sainte Vierge demanda à son Fils : « Mon enfant, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous? » Ce n'était ni un reproche, ni une réprimande, mais seulement l'expression d'une inquiétude, comme si Notre-Dame eût demandé maternellement : « Est-ce que quelque chose en nous vous aurait déplu? Voici que votre père et moi, pleins d'une grande douleur, nous vous cherchions. »

La réponse de l'Enfant est assurée, simple et affectueuse. « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des choses de mon Père? » *Nesciebatis?* Le Seigneur s'étonne doucement qu'ils l'aient cherché, surtout avec cette anxiété, alors que ce qu'ils savaient de lui aurait dû les rassurer. Le Messie ne peut pas être perdu ; il ne peut qu'être occupé aux intérêts de son Père. « Je ne me suis tenu loin de vous pour aucun motif pénible, et qui légitime votre inquiétude. Il y avait de la vérité à faire pénétrer, par des réponses et des questions habiles, dans l'âme de certains docteurs juifs : c'étaient là les intérêts de mon Père céleste. Je devais m'affirmer à cette première heure où, devenant fils de la Loi, je prends extérieurement sur moi la responsabilité de mes actes. » — Certains commentateurs ont traduit autrement : « Pourquoi me chercher çà et là, alors qu'il n'y a qu'un seul lieu où il fallait venir tout droit : le temple, la demeure de mon Père? » Mais qui nous assure que Notre-Dame n'a point cherché au temple tout aussitôt? De plus, avec cette interprétation, le Seigneur ne répond nullement à la vraie question de sa Mère : « Pourquoi nous avoir laissé chercher avec tristesse? » demande la Sainte Vierge. « Voilà où vous deviez me chercher, » répondrait le Seigneur. Ce serait jouer aux propos discordants. — Remarquons enfin avec soin qu'à l'âge de douze ans, à l'âge où le jeune Israélite commence à vivre pour son compte et à prendre possession de soi, Jésus sait qu'il est le Fils de Dieu ; il le déclare spontanément, et le fait comprendre par tout cet épisode. Nous ne voyons nulle trace, dans l'évangile, au sujet de sa Filiation divine ou de son rôle messianique, d'une conscience graduelle, progressive, retardée jusqu'au baptême ou plus tard encore. Cette

conscience s'affirme, chez le Christ Enfant, dès la toute première heure.

« Pour eux, ils ne comprirent point ce qu'il venait de leur dire. » Cependant, la Sainte Vierge et saint Joseph connaissaient le secret de la Filiation divine ; la réponse du Seigneur nous paraît fort claire ; et l'on se demande sur quoi peut porter leur ignorance, quel est le point précis qu'ils n'ont pas compris. Ceci ne peut s'entendre que d'une pleine connaissance de toutes les exigences qu'entraînait pour le Fils de Dieu sa mission de Messie et son appartenance au Père. En entrant dans le monde, il avait pris sur soi le trésor de souffrances qui était le lot prédestiné, l'apanage du Christ. Cette destinée, l'acte de la circoncision l'avait inaugurée pour l'enfance ; l'acte des douze ans l'inaugura pour l'adolescence : il impliquait déjà un absolu dévouement à toute volonté du Père céleste. Saint Joseph ne devait connaître de ce mystère terrible que ce qu'en disaient les prophéties, toujours voilées avant l'événement, sauf intervention d'une lumière spéciale accordée par Dieu : or, saint Joseph, ne devant pas voir le Calvaire, n'avait point à être averti clairement d'un drame dont il ne serait pas témoin. La Sainte Vierge était beaucoup mieux renseignée. Il semble, pourtant, qu'elle ne connaissait pas tout ce que serait la réalité future, ni jusqu'où iraient les volontés de Dieu. Mieux vaut pour elle ignorer encore. Qu'elle jouisse en paix de son Enfant retrouvé. Dans vingt ans, sa pensée aura changé : elle portera elle-même à entrer dans sa mission celui que sa tendresse maternelle semble maintenant retenir ; elle demandera son premier miracle et l'inauguration de son office de Rédempteur à celui qui s'attardera alors auprès d'elle. Puis, les trois jours d'abandon dont elle se plaint aujourd'hui se convertiront en trois autres jours d'une solitude nouvelle ; et le Vendredi saint, au soir, la Sainte Vierge n'ignorera plus rien des exigences effrayantes auxquelles se peut porter la justice de l'Éternel.

Et après cet enseignement si grave et cette lumière jetée sur sa condition et sur sa vie, l'Enfant Jésus sortit de Jérusalem, il descendit avec ses parents et vint à Nazareth. Sa dignité, dont il avait pleine conscience, qu'il avait si nettement proclamée, ne l'empêcha point de vivre soumis à l'un et à l'autre : *Et erat subditus illis.* « Et sa Mère, répète l'évangéliste, gardait avec soin tous ces souvenirs dans son cœur. »

Le dernier verset reproduit presque textuellement ce qui a été dit plus haut de saint Jean-Baptiste (I, 80), puis du Sauveur lui-même (II, 40). Il s'agit des accroissements de Jésus. Il grandissait en sagesse : non pas, expliquent les théologiens, dans sa sagesse divine, ni dans sa science béatifique, ni dans sa science infuse. Mais il y avait progrès réels dans sa science expérimentale, dans sa sagesse humaine et acquise : car l'humanité du Seigneur est sœur de la nôtre, et, sauf les réserves que nous venons d'indiquer, elle s'est soumise aux mêmes lois. En même temps que de la sagesse, il y avait développement régulier de la taille, de la stature physique (ἡλικίᾳ, ce que la Vulgate a entendu de l'âge). Saint Luc ajoute qu'il croissait en grâce : c'est-à-dire que les indices de la complaisance divine étaient de jour en jour plus manifestes chez le Fils de Marie ; quelques-uns l'ont entendu de la beauté. Il grandissait ainsi « au regard de Dieu et des hommes » ; la même remarque avait été faite au sujet de Samuel (I Reg., II, 26). Le Seigneur travaillait avec saint Joseph. Sa vie s'écoulait, douce et calme. Et les hommes n'avaient point encore appris à le haïr.

DEUXIÈME PARTIE

LA PREMIÈRE ANNÉE DE MINISTÈRE

CHAPITRE PREMIER

LE BAPTÊME ET LA TENTATION

Mt., III. — [1] *In diebus autem illis venit Joannes Baptista praedicans in deserto Judaeae,* [2] *et dicens : Poenitentiam agite; appropinquavit enim regnum caelorum.* [3] *Hic est enim qui dictus est per Isaiam prophetam dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini; rectas facite semitas ejus.* [4] *Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos; esca autem ejus erat locustae et mel silvestre.* [5] *Tunc exibat ad eum Jerosolyma, et omnis Judaea, et omnis regio circa Jordanem.* [6] *Et baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.*

Mc., I. — [2] *Sicut scriptum est in Isaia propheta : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui praeparabit viam tuam ante te.* [3] *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.* [4] *Fuit Joannes in deserto baptizans, et praedicans baptismum poenitentiae in remissionem peccatorum.* [5] *Et egrediebatur ad eum omnis Judaeae regio, et Jerosolymitae universi, et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata sua.* [6] *Et erat Joannes vestitus pilis cameli, et zona pellicea circa lumbos ejus, et locustas et mel silvestre edebat.*

Lc., III. — [1] *Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Caesaris, procurante Pontio Pilato Judaeam, tetrarcha autem Galilaeae Hero-*

de, Philippo autem, fratre ejus, tetrarcha Ituraeae et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinae tetrarcha, [2] *sub principibus sacerdotum Anna et Caipha, factum est verbum Domini super Joannem, Zachariae filium, in deserto.* [3] *Et venit in omnem regionem Jordanis, praedicans baptismum poenitentiae in remissionem peccatorum,* [4] *sicut scriptum est in libro sermonum Isaiae prophetae : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini ; rectas facite semitas ejus.* [5] *Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas ;* [6] *et videbit omnis caro salutare Dei.*

Il est trente ans environ de la vie du Seigneur dont les évangélistes n'ont pas parlé, trente ans de paix, d'obscurité, de silence, alors qu'il était le Verbe, alors qu'il y avait tant à dire et tant à faire ! Mais le Messie ne se hâte point. Son ministère lui-même est précédé d'une double préparation immédiate : une préparation extérieure, constituée par la prédication de saint Jean-Baptiste ; une préparation personnelle et intérieure, réalisée par le baptême et par l'épreuve de la tentation au désert.

C'est avec la prédication de saint Jean que commence le récit des faits sur lesquels devait porter l'enseignement apostolique (Act., I, 21-22) ; et c'est par là que débute l'évangile de saint Marc. La date est mémorable. Depuis Moïse jusqu'à Samuel, et depuis Samuel jusqu'à Malachie (430 avant J.-C.), le peuple juif n'avait cessé de jouir de la prophétie. Mais, avec Malachie, la voix de Dieu avait retenti pour la dernière fois. Il régnait une sorte d'anxiété chez le peuple. Lorsque s'élevaient des problèmes auxquels la science ordinaire ne pouvait trouver de solution, on les mettait en réserve jusqu'à ce que vînt un prophète qui donnât la réponse divine (I Mach., IV, 46). On conçoit dès lors quel dut être le frémissement de tout l'Israël religieux lorsqu'il apprit qu'un envoyé de Dieu était venu rompre enfin ce long silence. C'était une époque nouvelle qui commençait, une date qu'il convenait de fixer en la coordonnant avec tous les synchronismes politiques et religieux de la Judée et du monde. Saint Luc, avec son sens d'historien, emploie le même procédé que Thucydide dans son histoire de la guerre du Péloponèse ; et alors que saint Matthieu se borne à dire : *in diebus illis*, pour introduire la prédication de saint Jean-Baptiste, saint Luc multiplie les références chronologiques et marque six points d'attache.

Dans la quinzième année du règne de Tibère César. C'est le 19 août 767 de Rome que mourut Auguste ; nous serions donc en 781-782. Mais nous savons d'ailleurs que Tibère avait été associé à l'empire, avec Auguste, dès 764 ; et des auteurs estiment que saint Luc reporte à cette date le début du gouvernement de Tibère ; les termes qu'il emploie ne signifient point nécessairement l'exercice exclusif de l'autorité. — Après l'indication du pouvoir civil, lointain et universel, vient celle du pouvoir local et prochain : Ponce Pilate étant procurateur de la Judée. Il était le sixième gouverneur romain, depuis la déposition de l'ethnarque Archélaüs, fils d'Hérode le Grand. Bien que jouissant du droit de glaive, Pilate dépendait en partie du légat de Syrie. — Archélaüs avait hérité, à lui seul, de la moitié des États d'Hérode ; ses deux frères, Hérode Antipas et Philippe, s'étant partagé ce qui restait, chacun d'eux possédait un quart du royaume paternel ; et le titre de tétrarque qui leur était donné, comme en général à certains petits princes tributaires, retrouvait ainsi sa signification originelle. C'est avec Hérode Antipas que saint Jean-Baptiste et le Seigneur lui-même se rencontreront dans la suite. Il gouvernait non seulement la Galilée, mais aussi la Pérée, sur la rive gauche du Jourdain. On lui donnait parfois par flatterie le titre de roi, et il s'efforça de l'obtenir de Caligula, qui l'envoya en exil. Philippe était alors tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide, un vaste croissant au nord et à l'est du lac de Tibériade. Césarée « de Philippe » avait été créée par lui, ainsi que Bethsaïde-Julias, bâtie en l'honneur de Julia, femme de Tibère et fille d'Auguste. Il ne faut pas le confondre avec un autre fils d'Hérode, du même nom, à qui Antipas ravit sa femme Hérodias. Saint Luc mentionne encore Lysanias, tétrarque de l'Abylène, c'est-à-dire de la région qui est autour d'Abila, dans l'Anti-Liban et le voisinage de Damas.

Vient ensuite l'indication des autorités religieuses : « sous le grand-prêtre Anne et Caïphe », dit saint Luc : car dans le texte original ces deux noms sont désignés par l'appellatif au singulier, ce qui veut marquer sans doute une situation spéciale ; elle était encore existante à l'époque des Actes (IV, 6). Le grand-prêtre Anne avait été déposé par Valerius Gratus, le prédécesseur de Ponce Pilate. Mais il conserva parmi les Juifs une influence considérable sous les pontifes que l'autorité romaine lui substitua tour à tour. Joseph ou Caïphe (Caiaphas), son beau-fils

(Jo., XVIII, 13), qui était alors titulaire du souverain pontificat, le demeura jusqu'à l'an 36, où il fut déposé par Vitellius.

Un prophète s'est levé enfin, avec l'esprit et la vocation d'Élie : c'est Jean, fils de Zacharie, que saint Matthieu appelle, par anticipation, le Baptiste. L'heure de sa manifestation à Israël (Lc., I, 80) est arrivée. Depuis son enfance, il a vécu « dans les lieux déserts », peut-être vers le sud des solitudes de Juda, auprès de la mer Morte. C'est là que lui vint l'ordre de Dieu, et que lui fut précisée sa mission; il y eut pour lui, comme pour Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, une divine investiture. Et il remonta dans la partie nord du désert, plus accessible, vers l'endroit où le Jourdain se jette dans le mer Morte. Mais il allait et venait dans toute la vallée du Jourdain, les conditions mêmes de sa prédication et de sa mission l'obligeant de ne point s'éloigner du fleuve.

Non seulement le Seigneur a été annoncé par son Précurseur, mais l'office du Précurseur lui-même était prophétiquement dessiné. « Voici, dit le Père à son Fils, que j'envoie mon messager devant vous ; il fraiera le chemin où vous devez passer. » Saint Marc est le seul qui rapporte ici les paroles de Malachie (III, 1), et il les réunit à une citation d'Isaïe (XL, 3-5), commune aux trois synoptiques, mais plus étendue chez saint Luc. S'il attribue le tout à Isaïe, c'est peut-être pour abréger et parce qu'Isaïe était le plus illustre des prophètes, leur maître à tous. Des critiques ont supposé qu'un glossateur ancien avait ajouté au texte de saint Marc la citation de Malachie qui se lit, et sans nom de prophète, en saint Matthieu (XI, 10), et en saint Luc (VII, 27). Quand Isaïe avait voulu annoncer à Jérusalem le retour de la captivité de Babylone, son message avait pris une forme dramatique et saisissante. Dieu se mettait à la tête de son peuple, comme un généralissime, et envoyait devant lui, vers la ville désolée, un héraut à la voix puissante qui devait annoncer à tous les échos de la Judée le retour du peuple de Dieu. Or, les œuvres divines se répètent, les faits de l'histoire sont symétriques : ce qui s'est accompli autrefois trouve maintenant encore sa réalisation, plus large et plus étendue. Ici, c'est vraiment le Seigneur en personne, Emmanuel, qui vient arracher son peuple à la captivité et l'introduire dans une patrie définitive. La proclamation du messager royal retentit soudain : « Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers ! Toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline seront aplanies ;

les voies tortueuses seront rectifiées et les chemins raboteux adoucis ; et toute chair verra le salut de Dieu. » C'est donc bien un salut offert à tous et dont la préparation est spirituelle. Les sentiers et les voies de Dieu, ce sont les dispositions morales : le règne de Dieu ne s'établira dans l'âme qu'à la condition d'une droiture et d'une pureté parfaites ; toute aspérité, toute tortuosité ne peuvent que ralentir ou compromettre la venue du Seigneur.

La prédication de Jean et le baptême qu'il administrait avaient pour dessein de frayer un chemin au Messie tout proche. Héraut de Dieu, « il proclamait le baptême de pénitence pour la rémission des péchés, » il en affirmait la nécessité et la valeur. Trop souvent, chez les Juifs, la pénitence était œuvre extérieure et d'ostentation. Ce que saint Jean réclame, c'est un changement intérieur de vie, une orientation nouvelle de la pensée, une sincère conversion des mœurs (μετάνοια). Se soumettre à ce baptême, c'était se reconnaître pécheur, puisque le texte sacré mentionne même une accusation, une déclaration sans doute générale et globale des fautes commises ; c'était aussi s'engager à une vie nouvelle par le symbole d'une purification et d'une seconde naissance: l'idée de baptême appelant l'idée d'une régénération (Jo., III, 5). Les ablutions étaient cérémonies très familières aux Juifs ; et pour faire un prosélyte, il fallait un bain rituel, avec l'engagement de se soumettre à la Loi. Mais on voit bien que le baptême de Jean était distinct de tout ce qui avait été pratiqué jusque-là. Il était d'efficacité supérieure et donné une fois pour toutes. Il inaugurait une économie plus parfaite, où la justice serait vraiment chose d'âme. A lui seul néanmoins il ne suffisait pas (Jo., I, 26 sq. ; Act., XIX, 1-5). Le baptême de Jean était, comme Jean lui-même, préparatoire et précurseur : il disposait à cette rémission des péchés qui ne pouvait venir que du Seigneur ; et s'il remettait les fautes, ce n'était que moyennant les dispositions des pénitents, *ex opere operantis*, à la manière des sacrements de l'Ancienne Loi.

Le motif qui exige ce changement intérieur est assigné par saint Jean-Baptiste : Convertissez-vous, dit-il, car le Royaume des cieux est proche. Ce n'est pas le lieu d'exposer l'ensemble de la doctrine scripturaire sur « le Royaume des cieux » ou « le Royaume de Dieu » : deux expressions synonymes, la première étant propre à saint Matthieu. Toute l'histoire providentielle est

ordonnée à la constitution de la royauté de Dieu. Le but des choses est le règne de Dieu, tel qu'il existera dans l'éternité. Le Fils de Dieu s'est incarné pour aller recruter des sujets à son Père : il les lui présentera au dernier jour du monde (I Cor., xv, 24-28). De cette théocratie, l'Ancien Testament a offert l'esquisse. Dieu est le roi d'Israël, et il témoigne peu de joie lorsque le peuple lui demande de mettre à sa tête, comme chez les autres nations, un roi visible, qui le conduise au combat (I Reg., viii ; x, 19). Surtout Dieu s'irrite lorsqu'il voit Israël chercher dans les peuples voisins un appui qu'il ne devrait demander qu'à son roi invisible mais attentif et tout-puissant. Cependant, Dieu a voulu faire mieux dans la nouvelle alliance, et constituer, par l'Église, une théocratie universelle et permanente, vraiment céleste, spirituelle et intérieure, extérieure aussi et visible. Que de fois les prophètes l'ont annoncée ! Il y aura désormais sur terre un avant-goût de l'éternité et comme une réalisation anticipée de ces conditions futures dont parle l'Apocalypse : « Voici la tente où Dieu habitera avec les hommes, et il demeurera avec eux, et ils seront son peuple, et lui, Dieu avec eux, sera leur Dieu » (Apoc., xxi, 3). Jean, le héraut du Fils de Dieu incarné, annonçait que ce royaume ou ce règne était là, tout proche, à portée de la main.

Il ne faisait pas de miracles, mais sa vie était sainte ; et sa mortification héroïque explique en partie la popularité dont il jouit aussitôt. Il avait été dit à Zacharie que son fils marcherait devant le Messie selon l'esprit et la vertu d'Élie. Jusque dans son vêtement, Jean rappelait l'illustre prophète : *Vir pilosus, et zona pellicea accinctus renibus* (IV Reg., i, 8). Lui aussi portait un manteau grossier, tissé de poils de chameau, et, autour des reins, une ceinture de cuir. Sa nourriture était des plus frugales et telle que la pouvait offrir la région sauvage et pierreuse qu'on appelait le désert de Judée : des sauterelles et du miel sauvage. Les sauterelles de Palestine sont longues et fortes, grosses à peu près comme des crevettes, et, assaisonnées de certaine manière, elles en ont le goût, paraît-il ; elles constituaient souvent en Orient l'aliment des pauvres. Il y avait aussi des abeilles à foison ; elles construisaient leurs rayons dans le creux des arbres et des rochers, et la chaleur du soleil en faisait parfois ruisseler le miel : *terra fluens lac et mel.* On pouvait donc vivre au désert, on pouvait même s'adjoindre des disciples. De tous côtés, les

pénitents et les curieux affluaient autour de Jean : avec Jérusalem, toute la Judée, tout le pays qui avoisinait le Jourdain, Juifs de la Pérée, de la Samarie, de la Décapole. Et Jean baptisait dans le fleuve tous ceux qui consentaient à avouer leurs péchés.

Mt., III. — [7] *Videns autem multos pharisaeorum et sadducaeorum venientes ad baptismum suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira?* [8] *Facite ergo fructum dignum poenitentiae.* [9] *Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahae.* [10] *Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor quae non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.* [11] *Ego quidem baptizo vos in aqua in poenitentiam ; qui autem post me venturus est fortior me est, cujus non sum dignus calceamenta portare ; ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.* [12] *Cujus ventilabrum in manu sua, et permundabit aream suam ; et congregabit triticum suum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili.*

Mc., I. — ... *Et praedicabat, dicens :* [7] *Venit fortior me post me cujus non sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus.* [8] *Ego baptizavi vos aqua, ille vero baptizabit vos Spi, ritu sancto.*

Lc., III. — [7] *Dicebat ergo ad turbas quae exibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira?* [8] *Facite ergo fructus dignos poenitentiae, et ne coeperitis dicere : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahae.* [9] *Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor non faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.* [10] *Et interrogabant eum turbae, dicentes : Quid ergo faciemus?* [11] *Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat.* [12] *Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus?* [13] *At ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod constitutum est vobis faciatis.* [14] *Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos? Et ait illis : Neminem concutiatis, neque calum-*

niam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris. [15] *Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus,* [16] *respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos ; veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni ;* [17] *cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.* [18] *Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo.*

Saint Jean avait le discernement des âmes : sa prédication s'adaptait aux dispositions de chaque catégorie d'auditeurs. Dans les foules qui se pressaient autour de lui, il distinguait sans peine des pharisiens et des sadducéens, amenés surtout, semble-t-il, par la curiosité, la défiance, le secret désir de prendre un prophète en défaut. Saint Paul nous a appris quelle était leur conception messianique. Les pharisiens étaient les puritains d'alors, des « séparés », des « parfaits » ; les sadducéens, des libéraux, attachés aux seuls livres de Moïse, et en possession de l'influence et du pouvoir. Ils venaient, les uns et les autres, avec leurs préjugés et leur orgueil. Alors même qu'ils s'inclinaient devant le rite baptismal, — et ce ne fut pas le fait de tous (Lc., VII, 29-30), — on pouvait lire sur leurs traits ce que leur âme recélait d'hostilité superbe. Aussi la parole de saint Jean, habituellement si douce, prend-elle, lorsqu'elle s'adresse à eux, un caractère de sévérité singulière. Au lieu de les saluer du nom de fils d'Abraham, il les appelle des fils de serpents, une génération de vipères, à raison de leur âme tortueuse et de leur pensée meurtrière. Puis, il témoigne une surprise ironique qu'avec des dispositions comme les leurs ils aient pu même avoir un commencement de pénitence, un mouvement de bonne volonté : « Qui vous a enseigné le moyen d'échapper à la colère qui menace? Est-il vrai que Dieu a pu pénétrer, ne fût-ce qu'un instant, cette cuirasse de préjugés qui vous défend contre la grâce? A des yeux résolument fermés à la vérité, comment la lumière a-t-elle pu filtrer quand même? » Les Juifs croyaient à la colère de Dieu, mais se persuadaient trop aisément qu'elle ne frapperait que les gentils : saint Jean va les détromper. « Si vous vous proposez vraiment d'échapper à la colère divine, faites donc de dignes fruits de pénitence. Que la pénitence, dont vous prenez les livrées extérieures, produise

en vous son fruit normal, régulier : un changement d'âme. On ne dupe pas Dieu. »

Rien n'est plus direct et plus approprié que les paroles qui suivent. Rappelons-nous l'infatuation qu'avaient inspirée aux Juifs les privilèges religieux dont le Seigneur les avait prévenus. Le fait pour eux d'appartenir à la race élue, à la souche d'Abraham, les élevait à leurs yeux, non pas seulement au-dessus de tous les hommes, mais au-dessus de toute chance d'être écartés et repoussés de Dieu. Ils avaient conscience de lui être nécessaires. Dieu avait résolu, en effet, de se servir des Juifs pour préparer le Messie ; ils avaient les solennelles promesses. Mais il était dès lors accompli, le dessein providentiel en vue duquel Abraham et sa postérité avaient été privilégiés et maintenus. Il ne s'agit donc plus maintenant de se targuer de sa race, ni d se reposer sur des prédestinations fatales, ni de se dispenser du bien avec une prétention généalogique. « Ne vous avisez donc pas de dire en vous-mêmes : Nous avons pour père Abraham ! Car je vous le déclare : de ces pierres qui vous entourent Dieu peut susciter des enfants à Abraham ! » Il y a un jeu de mots entre le terme hébreu qui signifie pierre et celui qui veut dire fils. La vocation des gentils est donc annoncée dès cette première heure ; les privilèges des Juifs sont étendus au monde entier. Dieu, jusqu'ici, a patienté à cause de son Fils : dorénavant, il ne tiendra plus compte de la lignée charnelle. Il est né celui qui change l'allure accoutumée du monde juif. La main vengeresse de Dieu était jusqu'aujourd'hui suspendue ; mais maintenant la cognée menace le pied des arbres : tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

Le ton de saint Jean est très différent devant certaines portions, mieux disposées, de son auditoire ; il les éclaire sur leurs devoirs spéciaux. Que devons-nous donc faire? lui demandaient les foules. C'est l'interrogation spontanée des âmes loyales, la demande inquiète de tous ceux qui veulent plaire à Dieu (Act., II, 37 ; IX, 6). Saint Jean répond par un simple précepte de charité : « Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas ; de même pour les aliments. » Les Juifs portaient tunique et manteau ; les voyageurs avaient ordinairement deux tuniques : le Seigneur invitera ses apôtres à n'en avoir qu'une seule. Des publicains eux-mêmes, des collecteurs de taxes romaines, personnages assez mal famés chez les Juifs, venaient

se faire baptiser et posaient la même question : « Maître, que ferons-nous? » — « N'exigez rien de plus que ce qui vous a été prescrit par les lois, n'obligez pas à verser un surplus, une différence à votre profit. » Se présentaient aussi des soldats, et ils demandaient à Jean : « Et nous, que devons-nous faire? » Peut-être s'agit-il de soldats juifs, accompagnant les publicains, pour aider au recouvrement, toujours difficile, de l'impôt romain. Ils pouvaient être tentés de faire compléter par les populations tributaires, au moyen de procédés violents ou peu honnêtes, ce que leur paie avait, selon eux, d'insuffisant. « Ne violentez personne, leur dit le Précurseur, n'extorquez rien par fraude et contentez-vous de votre solde. »

Saint Jean parlait avec autorité ; l'Esprit de Dieu était sur lui. On devinait que le Messie était proche : le sceptre n'était-il pas sorti de Juda? Le peuple, dit saint Luc, était dans l'attente, et tous se demandaient dans leur cœur au sujet de Jean : Ne serait-ce pas lui le Christ? Le Baptiste va de lui-même au-devant de cette méprise qu'il pressent et répond à la pensée secrète de chacun. Sa mission consiste à annoncer le Messie, à préparer les âmes à l'accueillir, à le désigner enfin. Non, proclamait-il, je ne suis pas le Christ. Nous sommes ensemble, lui et moi, comme nos baptêmes respectifs. Moi, je vous plonge dans l'eau ; et le terme de mon baptême c'est la conversion, c'est le redressement des voies par lesquelles Dieu descend dans le cœur des hommes : un travail de déblaiement. Mais il est quelqu'un qui vient après moi, qui ne s'est pas révélé encore : il est plus puissant que moi. — Peut-être à ce moment, sur la rive du Jourdain, quelques-uns de ceux qui venaient de recevoir le baptême étaient-ils occupés à renouer leurs sandales, au sortir du bain. Saint Jean prend occasion de ce menu détail pour incliner aux pieds du Messie toute sa sainteté, toute la réputation dont il jouit devant les foules : Je ne suis pas même digne de me pencher jusqu'à terre, comme l'esclave, pour délier la courroie de ses sandales. C'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et le feu. Au lieu de cette pureté de surface que vous donne l'eau du Jourdain, il vous plongera, lui, dans l'Esprit vivant et vivifiant, il vous donnera cette pureté profonde, cette transformation que procure le feu au métal qu'il a pénétré (Jo., III, 5-8 ; Act., I, 5).

L'imminence du discernement divin, promulguée déjà tout à l'heure sous le symbole de l'arbre qui ne porte pas de bons fruits,

est intimée à nouveau sous l'image du laboureur qui, dans l'aire, s'apprête à faire le départ du blé et de la paille. Il porte son van dans la main. Il va purifier son aire, le monde juif. Il amassera son grain dans le grenier ; quant à la paille. il la brûlera dans un feu qui ne s'éteint pas. C'est, en petit, l'œuvre de discernement qui doit s'accomplir au dernier jour du monde ; Dieu en fera comme un essai aux jours de tribulation qui doivent clore la première économie surnaturelle : celle du judaïsme.

Résumons l'ensemble des caractéristiques du Messie : il vient, il est plus puissant que Jean, Jean n'est pas digne d'être son serviteur, il baptisera dans l'esprit et dans le feu, il fera une sélection parmi les hommes ; et toutes choses sont à lui : le van, l'aire, le blé, la moisson. Dans la pensée et l'enseignement du Précurseur, il ne s'agit donc pas d'un Messie purement national et politique, mais du Juge souverain des dispositions les plus secrètes. Saint Luc ajoute que nous n'avons ici qu'un sommaire de la prédication de Jean : il adressait au peuple beaucoup d'autres exhortations, en lui annonçant la bonne nouvelle. Puis, par un procédé de composition que nous avons rencontré déjà chez cet évangéliste, saint Luc, qui veut prendre congé de saint Jean-Baptiste, anticipe sur les événements et rappelle que la franchise du Précurseur lui valut d'être emprisonné par Hérode : nous raconterons cet épisode à sa place historique.

Mt., III. — [13] *Tunc venit Jesus a Galilaea in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo.* [14] *Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me !* [15] *Respondens autem Jesus, dixit ei : Sine modo ; sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum.* [16] *Baptizatus autem Jesus, confestim ascendit de aqua. Et ecce aperti sunt ei caeli ; et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam, et venientem super se.* [17] *Et ecce vox de caelis, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.*

Mc., I. — [9] *Et factum est : in diebus illis venit Jesus a Nazareth Galilaeae, et baptizatus est a Joanne in Jordane.* [10] *Et statim ascendens de aqua vidit caelos apertos, et Spiritum tanquam columbam descendentem et manentem in ipso.* [11] *Et vox facta est de caelis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.*

Lc., III. — [21] *Factum est autem, cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato et orante, apertum est caelum ;* [22] *et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum ; et vox de caelo facta est : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.* [23] *Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur, filius Joseph.*

De Nazareth en Galilée, où il demeurait avec sa Mère, Jésus descendit vers la rive du Jourdain et vers Jean, afin de recevoir de lui le baptême. Il y avait foule autour de Jean, note saint Luc, lorsque parut le Seigneur. Mais une question se pose aussitôt : Comment le Fils de Dieu, qui est sans péché, va-t-il au-devant d'un rite qu'il ne peut recevoir sans donner de soi-même une fausse idée? Nous pourrions répondre seulement : Cela prouve que le Seigneur avait le tempérament de sa Mère. Car la difficulté soulevée est une difficulté générale : la Circoncision est dans le même cas, et la Purification, et la souffrance, et la mort sur la croix. Rappelons-nous la doctrine de l'épître aux Hébreux : *Decebat enim eum, propter quem omnia et per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummare. Qui enim sanctificat et qui sanctificantur, ex uno omnes... Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret et fidelis pontifex ad Deum* (II, 10 sq.). Évidemment, le baptême de Jean n'était pas nécessaire au Seigneur pour effacer une faute en lui ; mais aussi, qui nous dit que le baptême du Précurseur dût avoir le même effet chez tous ceux, quels qu'ils fussent, qui le recevaient? Sans doute, toutes les exceptions à une loi qui suppose le péché étaient justifiées en faveur de Notre-Seigneur et de sa Mère ; mais s'ils avaient revendiqué les droits de leur innocence parfaite, n'eussent-ils pas paru diminuer leur condescendance, et peut-être fait douter de leur réelle fraternité avec nous? Lorsque le triomphateur romain montait au Capitole, dans la somptueuse beauté de l'honneur presque divin qui lui était déféré, un esclave, placé derrière son char, n'avait d'autre fonction que de lui dire : « César, souvenez-vous que vous êtes homme ! » Il aurait pu l'oublier, au milieu de l'enivrement du triomphe. Il en va bien autrement de notre Sauveur. Il oublie volontairement, lui, qu'il est Dieu ; et c'est en vain que Jean lui rappellera, avec une sainte timidité, les privilèges de sa justice infinie : le Seigneur n'entend pas ; il s'in-

cline tout entier devant sa mission de Rédempteur ; il semble écarter de lui, comme indigne de lui, toute distinction qui le mettrait à part de la chère humanité. Mais c'est dans cette démission absolue que Dieu trouve le sûr moyen d'exalter celui qui s'abaisse.

Le Seigneur descend donc dans le Jourdain. Et nous avons ici une réplique fidèle de la scène de la Visitation, la reproduction symétrique, chez les deux fils, de ce qui s'est passé, trente ans plus tôt, chez les deux mères. Jean se récusait; il arrêtait le Seigneur et lui disait : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par vous, et c'est vous qui venez à moi ! » Mais Jésus insiste ; il y a chez lui un dessein ferme, une volonté résolue : « Laissez faire maintenant, répond-il ; car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir toute justice. » Alors, dit saint Matthieu, Jean se prête au vouloir du Seigneur. Nous comprenons un peu déjà, grâce aux explications fournies naguère, la réponse de Jésus, si complète et si pleine dans sa brièveté, qu'elle triomphe aussitôt de la réserve de Jean. Le Seigneur veut se confondre dans la foule humaine, il veut être et paraître de la même étoffe vivante que nous tous. Alors que chaque âme religieuse s'empresse de recevoir le baptême, comment s'en affranchirait-il? Encore que la chose ne soit point pour lui de précepte, il suffit, pour qu'il s'y soumette, qu'elle soit juste, bonne et sainte. On pourrait dire aussi que le soin qu'il prend de ne pas s'affranchir des conditions communes dérobait au démon la réalité divine : l'orgueil ne comprend rien à l'humilité.

Mais peut-être existe-t-il une autre explication encore. Rappelons-nous la condition commune de tous les sacrements : le vrai ministre de chacun d'eux est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce qu'il faisait au cours de sa vie, guérissant les corps et les âmes, il n'a pas cessé de l'accomplir en son Église. L'efficacité du rite sacramentel n'est obtenue que moyennant l'intention de faire ce que fait l'Église, ce que fait, par elle, son Époux. Or, ce n'est pas seulement dans les sacrements de la loi de grâce que l'action du Seigneur Jésus, du Sauveur universel, se traduit ainsi. Comme le Seigneur s'est préexisté, comme l'Agneau, selon la parole de l'Apocalypse (XIII, 8), a été immolé dès l'origine du monde, la grâce de la loi de nature, la grâce de la loi mosaïque venaient de lui. Nul n'est sauvé, nul n'est agréable à Dieu que par lui. Dans l'ancienne économie, sans doute, ni la grâce n'était aussi abon-

dante, ni surtout les sacrements n'avaient la même efficacité ; mais enfin, dans la mesure où la grâce était donnée, elle était donnée par le Seigneur. Comment donc s'établissait le lien de continuité? Comment le Seigneur a-t-il pu, par une sorte d'anticipation mystérieuse, conférer même une efficacité réduite à des rites historiquement antérieurs à sa venue? Il nous semble qu'on pourrait répondre : en les recevant lui-même. Ainsi le rite sacramentel de l'ancienne loi, au lieu de donner au Seigneur, recevait de lui sa valeur et toute la portée de son action. Or, le baptême de Jean était l'un de ces rites sacramentels. Le Seigneur avait autrefois sanctifié son Précurseur ; il sanctifiait maintenant le baptême de son Précurseur ; dès la première heure, le baptême de Jean n'avait eu de vertu que parce que Jésus devait s'y soumettre. C'était donc « remplir toute justice » et toute la volonté de Dieu que conférer au baptême de Jean ce sans quoi il n'eût été qu'une ablution vulgaire.

Aussitôt après avoir reçu le baptême, Jésus sortit des eaux ; il priait, dit saint Luc. Tout à coup les cieux s'ouvrirent et, sous la forme visible d'une colombe, l'Esprit de Dieu descendit se reposer sur lui. Tout ce qui se passe au bord du Jourdain est l'inauguration solennelle de son ministère de prophète et de rédempteur. Les anciens prophètes avaient reçu, eux aussi, une investiture divine, en vue d'une œuvre déterminée. Lorsque le Seigneur se présenta pour la première fois dans la synagogue de Nazareth, le passage que l'on devait expliquer ce samedi-là était emprunté au chapitre LXI d'Isaïe ; et Jésus fit observer que la prophétie était accomplie, désormais, sous les yeux de ses compatriotes : « L'Esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a marqué de son onction, et envoyé annoncer aux pauvres la bonne nouvelle... » (Lc., IV, 16-21). L'Esprit-Saint, qui est influence et tendance, est aussi la main de Dieu sur l'homme (Ezech., I, 3). Seulement, ici, chez le Christ, dans une nature sainte et hypostatiquement unie au Verbe, la mainmise de Dieu est une onction. C'est l'huile d'Aaron descendant de sa tête sur sa barbe et jusqu'à la frange de son vêtement, de manière à l'envelopper tout entier de son parfum. C'est surtout une onction intérieure, toute de douceur, de charme, d'amour, de simplicité, de pureté : *Unxit te, Deus, Deus tuus, oleo laetitiae prae consortibus tuis.* Les cieux s'ouvrent ; et ce n'est point pour laisser tomber la foudre : mais une blanche colombe, symbole choisi de

l'Esprit de Dieu, en descend d'un vol rapide. Elle repose à jamais sur le Seigneur. Après le baptême de Jean, c'est celui de l'Esprit, et le Seigneur plongé tout entier dans ses eaux vives. Encore faut-il noter que cette théophanie ne fait que manifester d'une façon sensible un état qui existe chez le Seigneur depuis le premier instant de son Incarnation.

Selon saint Matthieu et saint Marc, la colombe fut aperçue du Seigneur ; saint Jean la vit lui aussi, nous le savons par le quatrième évangile (I, 32-34) ; elle était même pour lui le signe providentiel, l'indice du vrai caractère du Messie et de son rôle. Nous n'oserions ni affirmer, ni nier que les Juifs aient eu la même vision. Peut-être entendirent-ils la voix du Père, accréditant son Fils auprès des hommes ; peut-être le signe de la voix était-il surtout pour le peuple. Car, afin qu'il ne manquât personne, une voix laissa tomber du ciel entr'ouvert ces mots, que nous entendrons encore le jour de la Transfiguration : « Celui-ci est mon Fils, l'aimé, en qui je me complais. » Saint Marc et saint Luc ont le discours direct : Vous êtes mon Fils. Vous êtes l'aimé, en vous je me repose avec joie ; toute ma tendresse, tout mon plaisir sont en vous. — Mais ceci non plus n'est point une inauguration, c'est la manifestation d'une condition éternelle : *Tecum principium, in die virtutis tuae, in splendoribus sanctorum, ex utero ante luciferum genui te.* La Sainte Trinité glorifie le Verbe Incarné dans la proportion où il vient de s'abaisser ; elle autorise par ce prodige l'œuvre qu'il va commencer bientôt : tous ceux qui se mettront en rapport avec le Christ rencontreront Dieu tout entier. Il serait étrange que nous ne consentions pas à aimer uniquement celui que le Père aime uniquement.

Saint Luc ajoute que « ce Jésus », celui qui venait d'être marqué par un tel miracle, commençait son ministère, âgé d'environ trente ans. « Il était, à ce que l'on croyait, fils de Joseph. » C'est ici que l'évangéliste donne sa généalogie du Seigneur : nous l'avons expliquée déjà. Il est sûr que les Juifs ne comprirent pas alors toute la portée du témoignage de l'Esprit et de celui du Père.

Mt., IV. — [1] *Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.* [2] *Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit.* [3] *Et accedens tentator, dixit ei :*

Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant. [4] *Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* [5] *Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, et statuit eum super pinnaculum templi;* [6] *et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.* [7] *Ait illi Jesus : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.* [8] *Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde; et ostendit ei omnia regna mundi, et gloriam eorum;* [9] *et dixit ei : Haec omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.* [10] *Tunc dicit ei Jesus : Vade, Satana; scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.* [11] *Tunc reliquit eum diabolus; et ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei.*

Mc., I. — [12] *Et statim Spiritus expulit eum in desertum.* [13] *Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus, et tentabatur a Satana; eratque cum bestiis, et angeli ministrabant illi.*

Lc., IV. — [1] *Jesus autem, plenus Spiritu Sancto, regressus est a Jordane, et agebatur a Spiritu in desertum* [2] *diebus quadraginta' et tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis; et consummatis illis, esuriit.* [3] *Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat.* [4] *Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei.* [5] *Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terrae in momento temporis,* [6] *et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam et gloriam illorum, quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa.* [7] *Tu ergo si adoraveris coram me, erunt tua omnia.* [8] *Et respondens Jesus, dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.* [9] *Et duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam templi, et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum.* [10] *Scriptum est enim quod angelis suis mandavit de te, ut conservent te;* [11] *et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.* [12] *Et respondens Jesus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.* [13] *Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo usque ad tempus.*

Sous l'influence et l'impulsion, dit saint Marc, de l'Esprit dont il était rempli et qui le gouvernait, le Seigneur ne s'éloigne du Jourdain que pour entrer aussitôt dans le désert et y être tenté. C'est le second stade de sa préparation intérieure et personnelle. Mais ici encore l'intention profonde du Seigneur se trahit : il y a au cœur du Messie, redisons-le, de l'empressement et une joie secrète, naturelle chez le vrai Médiateur, à se confondre avec nous, à montrer ostensiblement qu'il est nôtre, à prendre sur lui tout ce qu'il peut épouser, sans détriment pour son office même et sans indignité, des conditions de la nature humaine qu'il s'est unie et qu'il vient sauver. Celui qui n'a pas été éprouvé, dit l'Écriture, que sait-il? Il ne connaît pas sa faiblesse, il ne sait pas non plus où il doit puiser sa force. Le Seigneur n'avait rien à apprendre de la tentation : mais il avait à enseigne etr à nous fournir un encouragement. L'athlète divin, après avoir été oint de l'Esprit-Saint, vient au désert comme dans un champ clos où il se mesurera avec l'Esprit mauvais : mais nous remarquerons qu'il repousse ses assauts comme le ferait un homme. C'est la répétition et la revanche de ce qui s'est passé au Paradis terrestre ; cette fois, une défaite est infligée au tentateur par l'Adam nouveau. Comme tant d'autres épisodes, celui-ci n'a pu être connu que par une confidence du Seigneur à ses disciples.

La scène se passe dans le désert de Judée, soit aux environs de Jéricho, soit plus au nord ; seule, l'histoire de Moïse et d'Élie a fait songer quelquefois au désert du Sinaï. Pendant quarante jours et quarante nuits, Jésus mène la vie anachorétique parfaite. Rien n'y manque : les bêtes sauvages en sont, les Anges aussi. Et saint Luc nous dit que le Seigneur ne prit aucune nourriture durant tout ce temps-là. Le même évangéliste et le très bref récit de saint Marc permettent de supposer que bien des assauts diaboliques lui furent livrés au cours même des quarante jours. Mais c'est quand cette période touchait à sa fin que vint la tentation racontée. Le Seigneur était épuisé par un jeûne rigoureux ; la vie du corps réclamait impérieusement. L'heure était propice pour le diable : il est lâche de nature, et il exploite habituellement contre nous la faiblesse ou l'infirmité. C'est par la sensibilité qu'il commence Il approche, sans doute avec forme visible, comme pour Adam, et renouvelle le stratagème du Paradis terrestre : « Pourquoi Dieu vous a-t-il interdit

de manger des fruits du Paradis? » avait-il dit à Eve ; et au Seigneur : « Si vous êtes le Fils de Dieu, dites donc que ces pierres deviennent des pains ! » Il semble que le diable ait pris acte de la parole prononcée par Dieu au baptême ; il est intrigué par une assurance de filiation si solennelle ; il ne sait pas bien encore à qui il a affaire. Son dessein est de faire douter de Dieu, de déterminer Jésus à donner sa mesure : « Il dit que vous êtes son Fils, et il vous oublie ! Mais si vous êtes le Fils de Dieu, pourquoi vous priver? Vous avez sans doute un procédé pour vous tirer d'embarras... »

La réponse du Seigneur est d'une prudence infinie ; il élude, il échappe. Il ne donne rien à l'irritation qu'espérait provoquer chez lui le doute ironique du tentateur ; il ne se proclame ni Messie, ni Fils de Dieu. D'autre part, il ne fait point servir son pouvoir miraculeux à une satisfaction personnelle, même trop légitime. Encore une fois, c'est comme homme qu'il veut repousser le tentateur : « *Non in solo pane vivit homo ;* ce n'est pas moi seulement, mais tout homme, que Dieu peut nourrir soit avec du pain, soit à l'aide d'une parole sortie de sa bouche créatrice » (Deut., VIII, 3). Au lieu de demander de la viande et des cailles, comme les Juifs dans le désert ; au lieu de céder, alors qu'il a faim, comme Adam céda autrefois, sans faim, par concupiscence et par ambition, Jésus s'en rapporte à Dieu. Celui qui a donné la manne aux Juifs peut comme autrefois nourrir l'homme non pas avec du pain seulement, mais par une disposition souveraine de sa Providence. Le Seigneur est donc aux mains de son Père ; les moyens extraordinaires ne comptent pas pour lui. Sa réponse est toute de foi, toute de confiance.

Un temps s'écoule. Le Seigneur, qui avait permis à Satan d'affliger Job dans son corps, lui donne congé de le transporter lui-même dans la ville sainte, à Jérusalem, et de le placer au faîte du temple, peut-être à l'endroit du portique d'Hérode, là où la masse du temple domine le torrent de Cédron. La seconde tentation a pour dessein perfide d'exagérer ce même sentiment de confiance par lequel le Seigneur a victorieusement repoussé le premier assaut. Le diable lui souffle une pensée, non de vaine gloire, — il n'y avait personne à les contempler, — mais de présomption. Et avec son ordinaire ténacité, comme pour piquer d'honneur celui à qui il s'adresse, il revient avec un accent de doute sur cette qualité de Fils de Dieu, au sujet de laquelle il

voudrait un témoignage concluant. Repoussé une première fois par l'Écriture, le tentateur, qui sait l'Écriture, s'efforce d'incliner le Seigneur en invoquant à son tour la même autorité. « Si vous êtes le Fils de Dieu, dit-il, jetez-vous donc en bas ! Il n'y a nul danger d'ailleurs : n'est-il pas écrit (au Psaume XC) qu'il a confié à ses anges le soin de vous garder, de vous porter dans leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre ? ils vous éviteront toute meurtrissure. » De nouveau, le Seigneur se dérobe. Avec le même calme divin et la même mesure, il interprète virtuellement, par une autre autorité, l'autorité scripturaire alléguée : « Sans doute, les anges vous préserveront : si vous marchez, non si vous vous précipitez vous-même. La confiance doit être respectueuse ; nous n'avons pas à adresser à Dieu de mise en demeure impérative : vous ne mettrez point à l'épreuve la puissance du Seigneur votre Dieu » (Deut., VI, 16).

Un autre temps s'écoule. Il faut nous souvenir, en face de cette triple tentation, que le monde se résume dans la concupiscence de la chair, dans la concupiscence des yeux, dans la superbe de la vie (I Joan., II, 16). Les réponses évasives du Seigneur semblent avoir rassuré son ennemi : « Ce n'est qu'un homme ordinaire. Il n'a pas consenti à montrer la réalité de son pouvoir : se récuser ainsi n'est pas naturel, quand on a vraiment le moyen de répondre victorieusement. Continuons. » Alors Satan transporte de nouveau Jésus sur une très haute montagne ; et en un clin d'œil, en un instant de durée, *in momento temporis*, il fait apparaître à ses yeux tous les royaumes du monde, avec leur splendeur. Il est au pouvoir du diable de créer cette vue panoramique. « Tout cela m'a été livré, dit le prince du monde : je le donne à qui je veux. Tout cela est vôtre, à une seule condition : tomber à genoux devant moi et m'adorer. » La proposition ne manque point d'impudence et de maladresse ; mais le diable n'est pas toujours habile, et souvent il brusque là où il faudrait ruser. Il avait d'ailleurs été gâté par la triste humanité : tout lui réussissait, depuis l'heure où il avait dit : « Vous serez comme des dieux ! » Et puis, cette royauté universelle, le rêve de tous les grands ambitieux ! Tenir le monde entier dans sa main, l'animer de sa pensée, le remuer par sa volonté : quel destin ! Celui qui est le superbe n'estime pas que l'homme puisse demeurer indifférent en face d'une telle perspective. Enfin, la tentation n'est peut-être pas si grossière qu'elle le paraît de prime abord;

il est possible que Jésus soit le Fils de Dieu, on espère qu'il se livrera enfin. Sans doute la question : *Si Filius Dei es* n'est plus posée explicitement ; il semble néanmoins que l'interrogation soit plus anxieuse que jamais. Qui sait si l'inquiétant jeûneur ne va pas répondre que tout est à lui, à lui seul, dès l'éternité? Il se redressera alors de toute sa taille contre l'usurpateur, et Satan sera fixé.

Mais le Seigneur demeure impénétrable. Il se borne, cette fois encore, à écarter la pointe et à exclure la condition mise par le diable à ses offres de service ; mention n'est même pas faite de l'enjeu. « Retire-toi, Satan, dit Jésus. Car il est écrit : C'est le Seigneur votre Dieu que vous adorerez et c'est lui seul que vous servirez. » Pour la troisième fois, c'est avec une parole de l'Écriture Sainte, empruntée encore au Deutéronome (VI, 13), que le diable est confondu. Et après avoir épuisé toutes ses ressources de tentateur, *consummata omni tentatione*, il se retira d'auprès de Jésus, — pour un temps, ajoute saint Luc, et jusqu'à opportunité nouvelle ; à l'heure de la Passion, tout l'enfer donnera un suprême assaut: *Haec est hora vestra, et potestas tenebrarum* (Lc., XXII, 53). *Venit princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam* (Jo., XIV, 30). Satan disparu, les bons anges s'empressent autour du Seigneur et l'aident à réparer ses forces.

Jo., I. — [19] *Et hoc est testimonium Joannis, quando miserunt Judaei ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum, ut interrogarent eum : Tu quis es?* [20] *Et confessus est, et non negavit; et confessus est : Quia non sum ego Christus.* [21] *Et interrogaverunt eum : Quid ergo? Elias es tu? Et dixit : Non sum. Propheta es tu? Et respondit : Non.* [22] *Dixerunt ergo ei : Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? Quid dicis de teipso?* [23] *Ait : Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta.* [24] *Et qui missi fuerant, erant ex pharisaeis.* [25] *Et interrogaverunt eum, et dixerunt ei : Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque propheta?* [26] *Respondit eis Joannes, dicens : Ego baptizo in aqua ; medius autem vestrum stetit, quem vos nescitis.* [27] *Ipse est qui post me venturus est, qui ante me factus est ; cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti.* [28] *Haec in Bethania facta sunt trans Jordanem, ubi erat Joannes baptizans.*

Nous pouvons supposer que c'est au cours des quarante jours de retraite du Seigneur, ou peu de temps après, que saint Jean-Baptiste eut à rendre au Messie un témoignage décisif. Même dans l'Ancien Testament, les âmes n'étaient pas livrées à tout vent de doctrine, à la merci de tous les courants d'opinion, sans défense contre les erreurs de pensée et d'action. Il appartenait à la Synagogue d'exercer un contrôle, d'éprouver les envoyés de Dieu. Or, voici qu'avec Jean-Baptiste la prophétie semble se réveiller ; le concours du peuple le vient trouver au désert ; il inaugure d'ailleurs des formes religieuses nouvelles : il baptise, prescrit des jeûnes, enseigne à prier. Dès lors, l'autorité régulière a un titre à intervenir. Les Juifs de Jérusalem, c'est-à-dire ici le Sanhédrin, députent officiellement prêtres et lévites. Ce n'est ni un motif de curiosité privée, ni même simplement l'intérêt religieux, qui les amène au Précurseur. En d'autres circonstances, nous avons entendu saint Jean-Baptiste parler aux Juifs avec une fermeté âpre : ici, au lieu de leur opposer une fin de non-recevoir, de les écarter comme incompétents ou indignes, il leur répond avec déférence. « Qui êtes-vous? » lui demande-t-on. Son nom, son origine étaient bien connus : mais beaucoup se demandaient s'il n'était pas le Messie (Lc., III, 15). Il avoue la vérité, il n'essaie point d'entretenir l'équivoque. Il dit ouvertement : « Ce n'est pas moi qui suis le Christ. » Aucun empressement chez le Précurseur : il ne va pas plus loin, et laisse les envoyés conduire l'enquête à leur gré ; or, une enquête sérieuse ne se termine pas sur une réponse négative. « Qu'êtes-vous donc? Seriez-vous Élie? » C'est une doctrine courante dans la Synagogue qu'Élie doit venir d'abord et le Messie après lui ; la prophétie de Malachie (IV, 5) préoccupe les âmes ; et Jean-Baptiste ressemble à Élie ; le Seigneur lui-même dira qu'avec Jean-Baptiste Élie est revenu. Seulement, on peut être Élie en personne ou Élie en office ; et les Juifs lui ayant demandé s'il est Élie en personne, le Précurseur répond : « Je ne le suis pas. »

« Êtes-vous le prophète? » L'article, dans le grec, nous montre qu'il s'agit d'un prophète déterminé et attendu. Au livre du Deutéronome (XVIII, 15, 18), Dieu promettait l'avènement d'un prophète semblable à Moïse. Ce prophète, pour les uns, était le Messie lui-même (Jo., VI, 14) ; pour d'autres, il était distinct, mais sa venue était étroitement liée à l'apparition du Messie (VII, 40-41). Saint Jean-Baptiste aurait pu s'attribuer sans exa-

génération la qualité de prophète : selon le Seigneur, aucun prophète n'est aussi grand que lui (Lc., VII, 28). Mais il y avait chez saint Jean un tel parti pris d'humilité, qu'il répond encore négativement. Et les enquêteurs insistent : « Qui êtes-vous donc? Quelle réponse positive devons-nous remettre à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même? » Il obéit enfin à cette mise en demeure et se définit par sa mission. Il est tout entier dans cette mission, dans la relation particulière qu'il soutient avec Dieu. « Je suis la voix qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, selon la parole du prophète Isaïe. » Il n'est qu'une voix, un son, une chose presque inexistante. Les quatre évangélistes se trouvent d'accord pour définir la vocation du Précurseur par ce texte d'Isaïe : mais en saint Jean c'est le Précurseur lui-même qui se l'applique.

Ceux qui avaient été envoyés, remarque l'évangéliste, ou bien, selon le texte original, quelques-uns d'entre eux, appartenaient à la secte des pharisiens. Et cela nous explique la dernière question qu'ils adressent à saint Jean-Baptiste. Les avertissements prophétiques déconcertaient les pharisiens et les humiliaient dans leur prétention d'être les scrupuleux observateurs de la Loi. Aussi s'abritent-ils de cette fidélité jalouse afin de demander raison au Précurseur de ses nouveautés rituelles : « Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Élie, ni le prophète? » La question pouvait être inspirée par une curiosité légitime : elle pouvait aussi voiler un reproche d'intrusion et d'usurpation religieuse. Quoi qu'il en soit, elle fournit à saint Jean l'occasion de préciser son rôle. « Moi, dit-il, je baptise dans l'eau... » Il sous-entend, comme il est marqué explicitement dans les synoptiques (Mt., III, 11) : mais il existe quelqu'un qui vous baptisera dans le feu et dans l'Esprit, qui vous procurera la rénovation profonde et définitive. « Au milieu de vous se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas : quelqu'un qui vient après moi, dont je ne suis pas digne de délier les courroies des chaussures. » Les mots *qui ante me factus est* n'appartiennent pas au texte original et ont été rapportés d'ailleurs. Quant à la formule : « Celui qui vient après moi, » elle reproduit sans doute les expressions dont se servait habituellement saint Jean pour désigner le Seigneur : il vient après moi par l'âge et comme le plus digne, en vertu de notre situation respective de Précurseur et de Messie. — Cette scène eut lieu à Béthanie, au delà du Jour-

dain, là où Jean baptisait. Origène, se basant sur une tradition orale, a proposé de lire Béthabara, tout en reconnaissant que la tradition manuscrite était en faveur de Béthanie. Son opinion est aujourd'hui généralement abandonnée. Peut-être l'évangile a-t-il ajouté *trans Jordanem* à dessein, afin de distinguer cette Béthanie de celle qui est voisine de Jérusalem.

Jo., I. — [29] *Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se, et ait : Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* [30] *Hic est, de quo dixi : Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat.* [31] *Et ego nesciebam eum ; sed ut manifestetur in Israel, propterea veni ego in aqua baptizans.* [32] *Et testimonium perhibuit Joannes, dicens : Quia vidi Spiritum descendentem quasi columbam de caelo, et mansit super eum.* [33] *Et ego nesciebam eum ; sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendentem, et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu Sancto.* [34] *Et ego vidi, et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei.*

Trois fois, jusqu'à la fin du chapitre, le texte grec se servira d'une expression qui signifie habituellement « le lendemain » : et c'est ainsi que la Vulgate a traduit au verset 43. Dans les deux premiers cas, elle a employé une formule plus vague : « un autre jour ». Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de supposer une continuité chronologique immédiate, ni que les événements racontés se soient accomplis coup sur coup, chacun des trois jours. Cela est possible, mais il ne paraît pas nécessaire de l'entendre ainsi.

A la suite du témoignage général donné aux foules (verset 15), à la suite du témoignage sollicité par la Synagogue, voici le témoignage spontané rendu au Seigneur présent, après son baptême et après la tentation. Un jour, Jésus vint à passer sous le regard de saint Jean-Baptiste : « Le voici, dit Jean, celui qui est l'Agneau de Dieu, celui qui ôte le péché du monde. » Avait-on parlé de l'agneau pascal, de qui le sang sauvait les Juifs du glaive exterminateur? Ou bien, le Précurseur pensait-il au sacrifice du matin et au sacrifice du soir, sacrifices quotidiennement répétés, et ce, à raison de leur impuissance, comme l'explique saint Paul aux Hébreux? Le dessein, d'ailleurs, de ces sacrifices

était moins l'expiation que l'adoration, tandis que l'Agneau de Dieu, la victime prédestinée, efface le péché du monde. Sans exclure ces allusions liturgiques qui devaient, pour des Juifs, commenter les paroles du Précurseur, nous pensons que sa réflexion vise plutôt le sacrifice annoncé prophétiquement au chapitre LIII d'Isaïe : « Semblable à l'agneau qu'on emmène pour être tué et à la brebis muette devant ceux qui la tondent, il n'ouvrira pas la bouche. » De toute façon, remarquons que l'intelligence du Précurseur n'ignore ni la Rédemption, ni le procédé de la Rédemption, ni l'insuffisance des sacrifices antiques, ni l'efficacité de l'immolation de l'Agneau divin. Son sang expiera non pas seulement le faisceau des péchés actuels commis par les hommes, mais ce péché d'origine qui pèse sur l'humanité et constitue, à lui seul, la racine et le principe de tout péché dans le monde (Cf. S. Th., III Pars, q. I, a. IV).

Une fois encore, saint Jean-Baptiste marque d'un trait ferme sa situation en face du Messie : « C'est lui dont j'ai dit : Après moi vient un homme qui m'a dépassé, car il était avant moi. Et je ne le connaissais pas ; mais c'est afin qu'il fût manifesté à Israël que je suis venu baptiser dans l'eau. » Saint Jean-Baptiste n'ignorait ni la personne, ni la sainteté du Seigneur, ni même son caractère de Messie : ce qu'il dit de lui aux foules, selon les synoptiques, et les paroles qu'il lui adresse au premier abord, avant le baptême, en font foi. Comment donc concilier cette connaissance qui ne manquait pas à Jean avec l'affirmation, répétée deux fois : Je ne le connaissais pas? Les admirables commentaires de saint Augustin sur ce passage n'ont pas vieilli. Selon l'évêque d'Hippone, le Précurseur apprit, au jour du baptême du Seigneur, que le Messie est à ce point la source unique de toute sanctification que la sainteté communiquée par un sacrement vient de lui seul, quel que soit d'ailleurs le ministre, et en dépit même de son indignité. Peut-être la controverse avec les Donatistes a-t-elle ici pesé sur l'exégèse de saint Augustin. Cherchons donc une autre solution. Jean-Baptiste connaissait le Messie, mais d'une science humaine et privée ; il ne le connaissait pas encore avec cette garantie absolue empruntée à la manifestation divine du baptême. C'eût été trop peu de sa conviction personnelle pour manifester authentiquement et officiellement le Messie à Israël et au monde. En tant que Précurseur, il avait besoin d'une désignation surnaturelle, venant directement de

Dieu et consacrant tout pressentiment, toute connaissance antérieure et privée. D'avance, Dieu lui avait révélé ce signe : il lui serait fourni au cours de son ministère sur le Jourdain. Et Jean, poursuit l'évangéliste, rendit témoignage en disant : « J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et se reposer sur lui. Et je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez l'Esprit descendre et reposer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit-Saint. Et j'ai vu, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu. »

CHAPITRE II

DÉBUTS DU MINISTÈRE EN GALILÉE ET EN JUDÉE

Jo., I. — [35] *Altera die iterum stabat Joannes, et ex discipulis ejus duo.* [36] *Et respiciens Jesum ambulantem, dicit : Ecce agnus Dei.* [37] *Et audierunt eum duo discipuli loquentem, et secuti sunt Jesum.* [38] *Conversus autem Jesus, et videns eos sequentes se, dicit eis : Quid quaeritis? Qui dixerunt ei : Rabbi (quod dicitur interpretatum Magister), ubi habitas?* [39] *Dicit eis : Venite, et videte. Venerunt, et viderunt ubi maneret, et apud eum manserunt die illo ; hora autem erat quasi decima.* [40] *Erat autem Andreas, frater Simonis Petri, unus ex duobus qui audierant a Joanne, et secuti fuerant eum.* [41] *Invenit hic primum fratrem suum Simonem, et dicit ei : Invenimus Messiam (quod est interpretatum Christus).* [42] *Et adduxit eum ad Jesum. Intuitus autem eum Jesus, dixit : Tu es Simon, filius Jona ; tu vocaberis Cephas (quod interpretatur Petrus).* [43] *In crastinum voluit exire in Galilaeam, et invenit Philippum. Et dicit ei Jesus : Sequere me.* [44] *Erat autem Philippus a Bethsaida, civitate Andreae et Petri.* [45] *Invenit Philippus Nathanael, et dicit ei : Quem scripsit Moyses in lege, et prophetae, invenimus Jesum, filium Joseph, a Nazareth.* [46] *Et dixit ei Nathanael : A Nazareth potest aliquid boni esse? Dicit ei Philippus : Veni, et vide.* [47] *Vidit Jesus Nathanael venientem ad se, et dicit de eo : Ecce vere Israelita, in quo dolus non est.* [48] *Dicit ei Nathanael : Unde me nosti? Respondit Jesus et dixit ei : Priusquam te Philippus vocaret, cum esses sub ficu, vidi te.* [49] *Respondit ei Nathanael, et ait : Rabbi, tu es Filius Dei, tu es rex Israel.* [50] *Respondit Jesus et dixit ei : Quia dixi tibi : Vidi te sub ficu, credis ; majus his videbis.* [51] *Et dicit ei : Amen, amen dico vobis, videbitis caelum apertum, et angelos Dei ascendentes et descendentes supra Filium hominis.*

Ce n'est pas assez pour le Précurseur du témoignage que ses lèvres ont rendu au Seigneur : voici un témoignage d'action, par lequel il se dépouille lui-même et guide ses disciples vers le vrai Maître ; au témoignage de saint Jean s'unit déjà celui que le Seigneur se rend à lui-même, en groupant autour de lui les hommes qui seront ses témoins devant le monde entier. — Un autre jour, Jean se trouvait encore sur les rives du Jourdain, et deux de ses disciples avec lui. L'un des deux est André, frère de Simon-Pierre ; l'autre n'est pas nommé : mais il ne semble pas douteux que ce ne soit l'évangéliste. Tous les personnages qui paraissent à la fin de ce chapitre étant désignés par leur nom, cette réticence elle-même trahit saint Jean, qui ne se nomme jamais dans son évangile ; et les détails, d'une précision extrême, ne sauraient venir que d'un témoin oculaire, nous dirions plus volontiers d'un acteur dans la scène présente. Le Précurseur, à la vue du Messie qui passe près de lui, a comme une exclamation de joie : « Le voici, l'agneau de Dieu ! » C'est la seconde fois qu'il désigne ainsi Jésus. Aussitôt, les deux disciples comprennent la pensée de Jean et son invitation secrète : ils le quittent pour suivre l'agneau du sacrifice, l'agneau de la tendresse, l'agneau de la douceur et de la pureté.

Le Seigneur, après avoir été ainsi désigné par saint Jean-Baptiste, avait continué son chemin et devancé les deux disciples. Sans doute, il y eut dans leur cœur, au moment d'aborder celui dont leur maître leur avait dit de si grandes choses, un peu d'hésitation et d'effroi. Le Seigneur leur adresse la parole le premier, leur épargnant ainsi tout l'embarras d'une présentation : « Que cherchez-vous? » Il ne l'ignorait pas, mais il voulait l'apprendre de leur bouche. Ils répondirent sagement : « Rabbi (c'est-à-dire Maître), nous voudrions savoir où vous demeurez ? » Comme il est évident que saint Jean se souvient et rappelle, avec une émotion secrète, les premiers instants de ses relations avec le Seigneur ! La réponse ne se fait pas attendre : elle est accueillante et douce : « Venez, vous verrez bien. » Ils vinrent donc, ils entrèrent dans sa demeure, et passèrent avec lui le reste de la journée. Or, c'était à la dixième heure environ, vers quatre heures de l'après-midi, qu'eut lieu la rencontre. On s'entretint ensemble. Et lorsque les deux disciples quittèrent le Seigneur, ils savaient par expérience tout ce que Jean-Baptiste leur avait appris : on le voit bien à la netteté et à la résolution du message

qu'André porte aussitôt à son frère Simon : « Nous avons trouvé le Messie, » c'est-à-dire le Christ, traduit l'évangéliste, à l'usage des Grecs. Et non content de déclarer, avec une absolue conviction, que Jean et lui ont vu le Messie, André amène son frère au Seigneur. Jésus regarda le nouveau venu : « Vous vous appelez Simon, fils de Jean, lui dit-il ; vous porterez le nom de Céphas, » c'est-à-dire Pierre. Ce n'était pas encore, d'ailleurs, une invitation à tout quitter pour suivre le Sauveur : cet appel viendra plus tard, sur les bords du lac de Génésareth ; plus tard aussi l'imposition du nom de Pierre (Mc., III, 16) : mais dans la seule promesse de ce nom est contenu déjà un commencement d'investiture.

Le lendemain, ou, comme nous avons cru pouvoir traduire, un autre jour, le Seigneur témoigna de son dessein de quitter la Judée pour se rendre en Galilée, sa patrie, la patrie des premiers disciples, André, Jean et Pierre : on peut supposer que la rencontre de Philippe eut lieu lorsque le Seigneur était encore sur les rives du Jourdain, ou en cours de route ; le texte n'oblige pas de reconnaître qu'elle survint en Galilée. L'appel de Philippe eut un caractère impératif : « Venez avec moi. » Il était, lui aussi, Galiléen, et de Bethsaïde, la patrie d'André et de Pierre. Peut-être cette remarque laisse-t-elle entendre que les deux apôtres ne furent pas étrangers à la vocation nouvelle.

Philippe, à son tour, annonce le Messie à Nathanaël, de Cana en Galilée (Jo., XXI, 2) : tout le récit évangélique évoque l'idée d'une traînée rapide et d'une sorte de soudaineté. On a parfois contesté que Nathanaël soit le même que Barthélemy ; pourtant l'identification nous paraît s'imposer. Alors que saint Jean ne prononce jamais le nom de Barthélemy et ne parle que de Nathanaël, les synoptiques, en échange, ne prononcent jamais le nom de Nathanaël. Chez eux, les apôtres sont énumérés dans l'ordre même où ils se présentent au Seigneur en l'évangile de saint Jean, et, régulièrement, Philippe est associé à Barthélemy. Le nom de ce dernier n'est qu'une appellation patronymique : le fils de Tholmaï ; elle suppose un nom proprement dit. — Le tempérament de Nathanaël semble assez différent de celui de Philippe. Il n'avait fallu que l'invitation seule du Seigneur pour déterminer Philippe ; confiant et simple, il s'en vient dire à Nathanaël : « Celui au sujet duquel Moïse a écrit, dans la Loi, ainsi que les prophètes, nous l'avons trouvé : c'est Jésus, le fils de Joseph,

de Nazareth ! » Les malheurs du peuple juif avaient porté à son comble l'attente anxieuse du Messie : pourtant Nathanaël demeure sceptique : « Est-ce que de Nazareth, demande-t-il, quelque chose de bon peut sortir? » Rien ne permet de supposer que Nazareth ait eu alors une réputation fâcheuse, ni même que Nathanaël ait pris à son compte le préjugé défavorable aux Galiléens : il était Galiléen, et n'avait pas intérêt à se déprécier lui-même de façon presque injurieuse. Mais enfin, Nazareth était une bourgade chétive, banale, ensevelie dans son obscurité, et nullement prédestinée, semblait-il, à donner le jour au glorieux Sauveur d'Israël. La réponse de Philippe est celle qu'il fallait attendre d'un esprit sûr et droit : « Vous doutez? venez, vous verrez. »

Nathanaël est moins confiant que Philippe, mais le Seigneur ne lui refuse pas les preuves légitimement exigées ; on ne croit qu'à bon escient. En lui montrant qu'il connaît les secrets des cœurs, le Seigneur s'accrédite auprès de lui. Philippe amène donc Nathanaël. Peut-être les autres disciples étaient-ils présents. A la vue de ce nouvel apôtre, le Seigneur eut une réflexion : « Voici un vrai Israélite, qui réalise vraiment son nom et qui cherche Dieu. Il n'y a pas de ruse, mais uniquement de la droiture en lui. » Nathanaël n'écarte pas l'éloge ; il y reconnaît une traduction exacte de ses dispositions intimes. Pourtant, il se défend encore, et sa question, bien que mêlée d'étonnement, ne manque pas de réserve. « Comment me connaissez-vous? » dit-il. La réponse du Seigneur enveloppe pour nous une part d'obscurité : mais elle était claire pour Nathanaël. Avant d'aborder Jésus, il avait probablement adressé à Dieu une prière, peut-être médité quelque texte scripturaire relatif au Messie. Et afin de montrer au disciple son omniprésence et sa science divine, le Seigneur se borne à lui dire : « Avant que Philippe vous appelât, alors que vous étiez sous le figuier, je vous ai vu. » La réponse était saisissante et, comme Thomas après la Résurrection, Nathanaël, au premier instant, ne peut que répondre : « Maître (Rabbi), vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël ! » C'est l'écho de la prédication de saint Jean-Baptiste : « J'ai rendu témoignage qu'il est vraiment le Fils de Dieu » ; c'est l'équivalent de la la confession de saint Pierre : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Mais il faut noter que dans ces formules chacun met selon le degré de sa connaissance surnaturelle ; et que par-

fois des expressions identiques enveloppent des pensées et des dispositions assez différentes. Être le Fils de Dieu, c'était peut-être simplement pour Nathanaël venir de Dieu, sans allusion à une pénétration plus profonde du mystère de la vie divine. Aussi bien, Dieu est le maître de ses dons : il peut verser en un instant dans les âmes toute la lumière qu'il lui plaît.

Et Jésus répondit à Nathanaël : « Parce que j'ai dit vous avoir vu sous le figuier, vous croyez. Vous verrez de plus grandes choses encore. » Il n'y a pas l'ombre de reproche dans ces paroles, mais bien plutôt félicitation et encouragement. Le Seigneur applaudit à la docilité de l'apôtre, en même temps qu'il lui promet l'accroissement et la plénitude de la foi. Le Fils de Dieu avait donné un signe ; Nathanaël avait cru à ce signe ; mais c'était bien peu de chose à côté des preuves sans nombre que le Messie devait fournir dans la suite. Le Seigneur, heureux de la foi de Nathanaël, élimine par sa promesse tout vestige de doute et d'anxiété. — Le dernier verset a suggéré des interprétations très variées. Comme il y est question d'anges qui montent et descendent, on a songé à Jacob et à sa vision (Gen., XXVIII, 12) ; et on s'est demandé si le Seigneur n'était pas alors aux environs de Béthel et ne faisait pas allusion à ce qui s'y était passé jadis. On a recherché encore si les anges dont il est parlé sont ceux de l'Agonie, ou ceux de la Résurrection, ou même les anges d'une apparition dont l'évangile ne nous aurait pas conservé le souvenir. Toutes ces hypothèses sont fragiles. Peut-être a-t-on noué d'une façon exagérée ce verset avec le précédent. « En vérité, en vérité, je vous le dis... » forme une pensée nouvelle, préparée par l'incise : « Et il lui dit. » Même, le Seigneur vise plus loin que le seul Nathanaël : « Je vous le dis (*vobis*), vous verrez (*videbitis*). » Ce qu'il promet maintenant, ce n'est pas un motif nouveau de croire, mais la récompense d'avoir cru ; ce n'est plus l'encouragement à croire, mais le salaire éternel de notre foi. Autour de celui que Nathanaël a appelé le Fils de Dieu, et qui, lui, s'appelle pour la première fois le Fils de l'homme (cf. Dan., VII, 13), le Seigneur nous montre, à travers le ciel ouvert, toute la cour céleste, les chœurs des anges allant et venant, s'empressant comme autour de leur chef et de leur roi. C'est une allusion à l'éternité.

Jo., II. — [1] *Et die tertia nuptiae factae sunt in Cana Galilaeae ; et erat mater Jesu ibi.* [2] *Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias.* [3] *Et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent.* [4] *Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea.* [5] *Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite.* [6] *Erant autem ibi lapideae hydriae sex positae, secundum purificationem Judaeorum, capientes singulae metretas binas vel ternas.* [7] *Dicit eis Jesus : Implete hydrias aqua. Et impleverunt eas usque ad summum.* [8] *Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt.* [9] *Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam, et non sciebat unde esset, ministri autem sciebant qui hauserant aquam, vocat sponsum architriclinus,* [10] *et dicit ei : Omnis homo primum bonum vinum ponit ; et cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est ; tu autem servasti bonum vinum usque adhuc.* [11] *Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilaeae ; et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus.*

On mit trois jours à franchir la distance qui sépare Béthanie de Cana, en Galilée. Cette bourgade est proche de Nazareth : il la faut distinguer d'une autre Cana, située dans la tribu d'Aser, non loin de Tyr. Le voisinage et peut-être la parenté avaient fait inviter la Sainte Vierge à un festin de noces. Sur ces entrefaites, le Seigneur, arrivant de la Judée, fut invité avec sa Mère, puis les disciples avec leur Maître : ils étaient cinq, sinon six, en ajoutant Jacques à Jean, à Pierre, à André, à Philippe, à Nathanaël. Peut-être les époux n'avaient-ils pas prévu ce surcroît d'invités ; et au cours du repas, le vin manqua. La Sainte Vierge fut la première à s'apercevoir de la détresse où allaient se trouver ses hôtes. On aurait pu emprunter, acheter à la hâte. La Vierge, qui connaît le cœur de son Fils, s'incline vers lui et lui dit à voix basse (mais rien n'échappe à saint Jean) : « Ils n'ont plus de vin. » Ce n'est pas une prière, encore que ce soit une prière, mais non formulée comme désir : c'est un exposé tranquille, c'est l'expression naturelle à ceux qui se savent aimés et ont confiance. Et le Seigneur comprit fort bien l'invocation muette de sa Mère. Mais, chose étonnante, autant l'intervention de Notre-Dame est affectueuse, autant la réponse du Seigneur nous semble, à première vue, dure et distante : *Quid mihi et tibi est, mulier?* Du moins,

le Seigneur ne s'est pas mépris sur le sens de l'invitation, puisqu'il ajoute : « Mon heure n'est point venue encore. » Mais tout ceci mérite explication.

Autrefois, lorsqu'il avait douze ans, l'Enfant-Dieu semblait empressé à s'éloigner des siens, pour entrer dans sa mission divine ; après dix-huit ans passés à Nazareth, on dirait qu'il y apporte quelque lenteur; et celle-là même qui s'efforçait alors de le retenir, l'incline maintenant à se révéler au monde. Car le miracle sollicité n'avait pas seulement pour dessein de venir au secours d'une détresse privée. Mieux que personne, la Sainte Vierge y voyait l'inauguration du ministère de son Fils. Elle n'ignorait pas quel devait être le terme de ce ministère : elle savait, mieux que Jean-Baptiste, que Jésus était l'Agneau de Dieu. Elle lui disait pourtant et quand même : « Vous vous devez au monde. Je ne vous retiendrai plus. Vous ne cesserez pas d'être mon Fils. Je serai toujours, en dépit des formes extérieures, plus à vous ; vous, plus à moi. Je sais bien qui vous êtes, mais eux ne le savent pas : dites-le-leur. Lorsque vous avez pris naissance dans mon sein, vous avez hâté votre venue et devancé votre heure à cause des désirs de mon âme : hâtez-vous encore... » Telle est, croyons-nous, la portée de cette requête maternelle. Elle est, en tout cas, inspirée par la compassion, par la foi, la confiance ; elle est si tendre, si mesurée, si discrète, que le nom de Fils n'est même pas prononcé, comme pour respecter jusqu'à l'extrême la liberté de ses décisions divines. Aussi, à priori, devons-nous écarter de la réponse du Seigneur toute intention de reproche et de réprimande.

Mais ne serait-ce pas une réprimande simulée? Quelques-uns l'ont cru. Le Seigneur aurait voulu, en parlant ainsi à sa Mère, nous apprendre, à nous, que, dans l'ordre des choses surnaturelles, nous n'avons à déférer ni à l'autorité, ni aux instances de nos proches. Mais il nous semble dangereux de supposer dans l'évangile de telles scènes calculées, concertées, tout artificielles, comme si les événements réels et les paroles vraies ne suffisaient pas à notre enseignement. Et, dans l'hypothèse d'une leçon indirecte, pourquoi donc accorder le miracle? L'heure n'est pas venue, la demande est importune, et elle est exaucée quand même ! Alors, que devient la leçon? Est-ce que le miracle final n'autorisera pas, au contraire, toutes indiscrétions, si indiscrétion il y a? — « Non, disent d'autres exégètes, la réponse du

Seigneur ne contient aucun reproche, ni réel, ni simulé : c'est un enseignement adressé à sa Mère. » Un enseignement sur quoi? sur sa divinité ? est-ce donc qu'elle l'ignorait? Sur son indépendance dans son rôle de Rédempteur? mais il y avait dix-huit ans qu'elle en était avertie, si tant est qu'elle ait jamais eu à l'apprendre. Si l'on veut qu'en cette circonstance le Seigneur ait enseigné, accordons qu'il a voulu apprendre à sa Mère et au monde que Dieu ne peut rien lui refuser, qu'elle est toute-puissante dans sa prière.

Éliminons d'autres interprétations moins acceptables encore. « Qu'est-ce que cela, pour vous et moi? Cela ne nous regarde pas. » Il est heureusement rare que l'audace des traducteurs se porte à de pareils excès. Bien extraordinaire aussi tel autre sens que l'on a prêté à la remarque de la Sainte Vierge : « Ils n'ont plus de vin. » Cela signifierait : « Il n'y a plus rien à faire ici, allons-nous-en. » — « Femme ! qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? » est la traduction courante. Elle plaisait au docétisme des premiers siècles, qui en prenait occasion pour soutenir que la chair du Seigneur était irréelle, que Jésus n'était pas vraiment né de Marie. Mais l'évangile appelle Marie Mère de Jésus : aussi n'en dirons-nous pas davantage. Saint Augustin ayant vu dans ces paroles une démonstration de la divinité du Seigneur, et l'affirmation que, sur le terrain des œuvres miraculeuses et divines, les influences de la chair et du sang n'avaient pas à intervenir, les Jansénistes renchérirent ; et ils abusèrent du texte évangélique afin de réduire l'honneur de la Sainte Vierge et de blâmer ses « dévots indiscrets ». Nous ne pouvons que répéter : il est faux qu'il n'y ait rien de commun entre le Seigneur et sa Mère ; il est faux que sa Mère n'ait pas à intervenir dans ses œuvres surnaturelles. La Sainte Vierge interprète si bien la pensée du Seigneur, qu'en dépit de la réponse, — ou à raison de l'accent de la réponse, — elle dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Ces paroles mêmes font bien comprendre qu'elle sait la toute-puissance de son Fils. Enfin, la réflexion du Seigneur : « Mon heure n'est pas encore venue » ne signifie rien dans l'hypothèse que nous discutons : si Notre-Dame n'a pas le droit d'intervenir auprès de son Fils, il n'y a plus de distinction de temps et d'heures : on n'ajourne pas à une date, quelle qu'elle soit, ceux qui sont simplement exclus comme incompétents.

Le terrain étant déblayé, il nous faut rechercher une signification plus probable du *Quid mihi et tibi est, mulier?* C'est une locution hébraïque usitée dans la conversation et que nous trouvons une dizaine de fois dans l'Écriture. Et si l'on s'efforce de donner à la formule employée dans ces cas très variés une traduction commune et qui convienne à tous, il est facile de reconnaître partout un « laissez-moi », dont la valeur varie selon les circonstances. La parole écrite a un inconvénient : elle est froide et figée. Les mots, sur le papier, ont la valeur qu'ils possèdent dans les colonnes d'un dictionnaire. Dans la conversation parlée, surtout entre personnes qui se comprennent, les mots sont nuancés par l'accent, le regard, un geste, un sourire. A défaut de l'accent, que nous ne saurions restituer, c'est donc le contexte, ce sont les circonstances de détail qui nous aident à interpréter la parole évangélique. Notre-Dame sollicitait un miracle et, dans ce miracle, la manifestation du Seigneur au monde ; l'occasion semblait opportune. La demande était pour le Seigneur une sorte de mise en demeure. C'était une douce violence, mais enfin c'était une violence qui lui était faite, et contre laquelle le Sauveur, à demi vaincu, proteste filialement : « Non, laissez-moi ; pas encore : mon heure n'est pas venue. » A regret, semble-t-il, le Fils de Marie s'arrache au charme de sa vie cachée. — Mais il ne donne pas à la Sainte Vierge le nom de Mère? — Il est vrai ; il lui dit : *Mulier*, γύναι, comme il dira sur la Croix. Mais nous ne devons pas nous méprendre sur le sens original de cette appellation qui, chez les Grecs, peut envelopper de l'affection, au lieu du ton froid et distant de la locution française : Femme. Dans Sophocle, par exemple, Ajax dit à son épouse Teemesse : « Femme, γύναι, le silence est la parure des femmes », à une heure où il ne songe qu'à atténuer la douleur de son épouse et à se défendre doucement contre sa tendresse. Il est bien d'autres exemples.

A lire superficiellement le verset que nous venons d'expliquer, trop longuement peut-être, on n'y voit que l'expression d'un refus ; et pourtant, tout se passe comme si le miracle était accordé. Un commentateur a-t-il le droit de comprendre les paroles du Seigneur autrement que la Vierge elle-même ne les a comprises? Car, pour elle, la cause est gagnée ; nulle hésitation ; elle devine que, dans la volonté du Seigneur, les procédés mêmes selon lesquels le miracle s'accomplira sont arrêtés. Elle dit aux serviteurs : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le. » Il y avait près de la

salle du festin six urnes de pierre, disposées pour les purifications habituelles aux Juifs avant les repas (Mc., VII, 3-4). Elles étaient vides à ce moment. Chacune d'elles pouvait contenir deux ou trois métrètes ; le métrète était une mesure grecque de trente-huit ou trente-neuf litres. « Remplissez d'eau les urnes, » dit Jésus aux serviteurs. Et ils les remplirent jusqu'aux bords. Le Seigneur veut faire divinement les choses, et pour la quantité et pour la qualité. « Puisez maintenant, poursuit-il, et portez au maître du festin. » On lui obéit encore. Tout se passe vite, comme il convient. A l'*architriclinus* appartenait l'ordonnance du festin : il assignait à chacun sa place, assurait le service, réglait toutes choses ; afin d'éviter aux convives toute surprise désagréable, il goûtait les mets et les vins. Le vin qu'on lui présente en cette fin de repas lui paraît extraordinaire. Et encore, il ne savait pas tout ; son étonnement eût redoublé s'il eût été aussi renseigné que les serviteurs qui avaient rempli d'eau les grandes urnes. Il goûta, et, persuadé que ce vin de la dernière heure venait, comme l'autre, des celliers de l'époux, il l'interpella et le félicita joyeusement : « Tout le monde, lui dit-il, sert d'abord le bon vin ; puis, quand les convives ont le palais blasé et sont moins capables d'apprécier, on apporte quelque chose d'inférieur. Mais vous, c'est le bon vin que vous avez gardé jusqu'à maintenant ! »

Tel fut, note saint Jean, le commencement des merveilles accomplies par Jésus. Le miracle se produisit non en Judée, mais à Cana de Galilée : comme si, même avant d'y être déterminé par les circonstances, le cœur du Seigneur inclinait déjà vers cette région plus simple, plus naïve, voisine de la gentilité. Il manifesta sa gloire et sa puissance, et ses disciples eurent foi en lui.

Jo., II. — [12] *Post hoc descendit Capharnaum ipse, et mater ejus, et fratres ejus, et discipuli ejus ; et ibi manserunt non multis diebus.* [13] *Et prope erat Pascha Judaeorum, et ascendit Jesus Jerosolymam ;* [14] *et invenit in templo vendentes boves, et oves, et columbas, et numularios sedentes.* [15] *Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque, et boves ; et numulariorum effudit aes, et mensas subvertit.* [16] *Et his qui columbas vendebant, dixit : Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei*

domum negotiationis. [17] *Recordati sunt vero discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domus tuae comedit me.* [18] *Responderunt ergo Judaei, et dixerunt ei : Quod signum ostendis nobis quia haec facis?* [19] *Respondit Jesus, et dixit eis : Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud.* [20] *Dixerunt ergo Judaei : Quadraginta et sex annis aedificatum est templum hoc, et tu in tribus diebus excitabis illud?* [21] *Ille autem dicebat de templo corporis sui.* [22] *Cum ergo resurrexisset a mortuis, recordati sunt discipuli ejus quia hoc dicebat, et crediderunt Scripturae, et sermoni quem dixit Jesus.* [23] *Cum autem esset Jerosolymis in Pascha in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quae faciebat.* [24] *Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes,* [25] *et quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine ; ipse enim sciebat quid esset in homine.*

De Cana, le Seigneur, sa Mère, ses frères, c'est-à-dire ses parents, enfin ses disciples, toute la caravane, au lieu de retourner à Nazareth, « descendit » à Capharnaüm, car, selon le langage des Palestiniens, on descend toujours lorsqu'on s'éloigne de Jérusalem. Capharnaüm sera la demeure habituelle du Seigneur au cours du ministère galiléen ; mais ce premier séjour ne dura que peu de temps. Au bout de quelques jours, le Seigneur revint vers la Judée et monta à Jérusalem, pour « la Pâque des Juifs » : saint Jean s'exprime ainsi parce qu'il connaît depuis longtemps une autre Pâque. C'est par les fêtes de Pâque que nous nous proposons de jalonner les trois années de ministère : nous compterons quatre Pâques.

Saint Jean raconte ici une expulsion des vendeurs du temple. La plupart des exégètes catholiques la distinguent de celle que les synoptiques placent au début de la grande semaine. Lorsque le Seigneur pénétra dans le temple, c'est-à-dire probablement dans le parvis des gentils, il y trouva établi un marché bruyant et scandaleux : des bœufs, des brebis, des colombes, à l'usage de ceux qui devaient, à l'occasion de la Pâque, offrir des sacrifices. Il y avait aussi des changeurs, assis derrière leurs petites tables. Car chaque Israélite devait acquitter annuellement, pour l'entretien du temple, l'impôt du didrachme ou demi-siele ; mais les pièces romaines, à l'effigie de César, n'ayant pas cours dans le sanctuaire, on les changeait, à l'époque du Seigneur, en

monnaie tyrienne, qui était reçue comme monnaie juive. La taxe du change avait bien été déterminée par les rabbins, mais elle s'élevait, naturellement, à raison de l'affluence des pèlerins autour des comptoirs. Le Seigneur fit acte d'autorité. Armé, comme d'un fouet, d'un faisceau de cordes, il expulsa bœufs et brebis, renversa les tables des changeurs avec leur monnaie, et à ceux qui vendaient des colombes il signifia : « Emportez cela d'ici ! Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de négoce. »

Ce n'était donc pas simplement, ces paroles le prouvent bien, un mouvement de zèle, mais encore une revendication de droit; c'était, chez le Fils de Dieu, la jalousie même de l'honneur de son Père qui l'obligeait à réclamer la sainteté du temple. « Il n'y aura plus désormais de marchands dans la maison du Dieu des armées », est-il écrit au dernier verset de la prophétie de Zacharie. Mais l'évangéliste observe que ce furent les paroles du Psaume LXVIII qui se présentèrent sur l'heure à l'esprit des disciples : « Le zèle de votre maison me dévore. » Ils recueillaient avec joie chacun de ces indices, chacun de ces traits qui accroissaient leur foi en la mission de leur Maître. Seulement, à côté des apôtres, il était des esprits qui goûtaient beaucoup moins une intervention qui déconcertait leurs petites affaires et ruinait leurs profits. Accompli par un homme qui n'est même pas prêtre, et n'a, par conséquent, aucune mission ordinaire, cet acte irrite les gens de la Synagogue en même temps qu'il les surprend. Ils demandent ses titres au prophète improvisé : « Quel signe nous donnez-vous de votre autorité, pour agir de la sorte? » Les Juifs, selon leur habitude, réclament des prodiges. A cette mise en demeure, le Seigneur fait une réponse extraordinaire, qui mérite d'autant plus de nous arrêter, qu'elle lui deviendra familière en face des exigences des Juifs. Peut-être, d'ailleurs, dans cette conversation rapide, qui ressemble à une passe d'armes, des paroles ont-elles été échangées dont la suppression rend énigmatique la réplique du Seigneur. Peut-être aussi, en face de gens irrités et de mauvaise foi, le Seigneur mesure-t-il à dessein la lumière. Et n'a-t-il pas toujours le droit, lorsqu'il nous parle, de se placer à la hauteur de sa science divine? Si enveloppée que fût la prophétie, elle témoignait du moins, et dès la première heure, que le Seigneur n'ignorait ni la fin de sa vie, ni ceux qui lui donneraient la mort, ni sa propre résurrec-

tion. Il en appelle, en effet, contre ses ennemis, au miracle futur de sa résurrection, comme à une preuve irrécusable de sa mission divine ; ses ennemis eux-mêmes lui fourniront l'occasion du signe exigé. « Détruisez ce temple, leur dit-il, et en trois jours je le relèverai. »

Alors que le Seigneur parlait du vrai temple où Dieu habite réellement, du temple de son corps, les Juifs ne songèrent qu'au sanctuaire matériel de Jérusalem, où l'on se trouvait alors. Et ils s'exclamèrent : « Pendant quarante-six ans, on a travaillé à bâtir ce temple, et vous, en trois jours vous le relèveriez ! » L'étrangeté même du défi lancé par le Seigneur invitait cependant l'intelligence à chercher sa signification profonde, ou du moins à attendre l'heure où serait donné le mot de l'énigme. Mais l'humeur juive était malveillante déjà. Les disciples eux-mêmes ne devaient tout comprendre que trois ans plus tard, à cette même époque de l'année, lorsque le Seigneur serait ressuscité des morts. « Alors, ils eurent foi à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite » : ils découvrirent toute la portée des prophéties relatives à la Passion et à la résurrection du Messie et reconnurent que leur Maître leur avait tout annoncé d'avance (Lc., XXIV, 44-46). Il faut savoir attendre, et, quand Dieu parle, le croire sur parole, sans exiger aussitôt la pleine démonstration : ceux qui croient finissent toujours par voir clair. Quant aux adversaires du Seigneur, ils n'oublieront jamais son assertion présente et l'exploiteront contre lui pour le livrer à la mort.

Les derniers versets du chapitre nous fournissent la preuve que le Seigneur ne s'est pas laissé sans témoignage auprès de Jérusalem. Au cours de cette fête de Pâque, qui durait huit jours, il accomplit plusieurs miracles, dont l'évangéliste ne nous donne pas le détail. A cette vue, beaucoup sentirent leur âme ébranlée et crurent « en son nom » : ils crurent qu'il était le Sauveur, le Messie prédit. Sans doute, à cette croyance initiale ils mêlaient encore bien des préjugés. On peut supposer qu'il y avait parmi eux non seulement des Juifs, mais aussi des Galiléens, des prosélytes, et d'autres étrangers, que la Pâque avait amenés à Jérusalem. Le Seigneur ne se livrait pas à la foule de ses auditeurs. Soit à cause de leur opposition sourde, ou de leurs fausses idées sur le Messie, soit même à cause de la faiblesse de leur foi, il ne se donnait pas tout entier. Cette discrétion et cette mesure

lui étaient inspirées par la connaissance qu'il possédait de l'âme de chacun ; il savait personnellement ce qu'il y avait dans l'homme et n'avait nul besoin d'être renseigné par d'autres sur les secrètes dispositions des cœurs.

Jo., III. — [1] *Erat autem homo ex pharisaeis, Nicodemus nomine, princeps Judaeorum.* [2] *Hic venit ad Jesum nocte, et dixit ei : Rabbi, scimus quia a Deo venisti magister ; nemo enim potest haec signa facere quae tu facis, nisi fuerit Deus cum eo.* [3] *Respondit Jesus, et dixit ei : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei.* [4] *Dicit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, cum sit senex? numquid potest in ventrem matris suae iterato introire, et renasci?* [5] *Respondit Jesus : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei.* [6] *Quod natum est ex carne, caro est ; et quod natum est ex Spiritu, spiritus est.* [7] *Non mireris quia dixi tibi : Oportet vos nasci denuo.* [8] *Spiritus ubi vult spirat ; et vocem ejus audis, sed nescis unde veniat, aut quo vadat ; sic est omnis qui natus est ex Spiritu.* [9] *Respondit Nicodemus, et dixit ei : Quomodo possunt haec fieri?* [10] *Respondit Jesus, et dixit ei : Tu es magister in Israel, et haec ignoras?* [11] *Amen, amen dico tibi, quia quod scimus loquimur, et quod vidimus testamur ; et testimonium nostrum non accipitis.* [12] *Si terrena dixi vobis, et non creditis, quomodo, si dixero vobis caelestia, credetis?*

Il y avait dans la Synagogue des hommes de bonne foi, de loyauté réelle, que l'éducation juive n'avait pas tellement imprégnés qu'ils ne demeurassent accessibles à la vérité. Nicodème est de ce nombre. Il appartient à la secte la plus en vue, celle des pharisiens. Il est prince des Juifs, c'est-à-dire qu'il fait partie du grand conseil ou Sanhédrin. Il est droit, et c'est pour cela qu'il vient au Seigneur ; il semble un peu timide, il aime les ménagements, et c'est pour cela qu'il vient à la nuit tombée ou tombante. Aussi bien, sa démarche ne pouvait demeurer absolument secrète, et nous verrons qu'il n'hésitera pas à prendre la défense du Seigneur devant le conseil (Jo., VII, 50) ; enfin, à l'heure la plus critique, lorsque les passions seront le plus allumées et que tout semblera perdu, il n'hésitera pas davantage à faire œuvre de disciple dévoué et fidèle ; il descendra

le Seigneur de la croix et donnera au cœur de Notre-Dame, par le respect tendre avec lequel il traitera le corps de son Fils, une suprême consolation. Selon la tradition, il fut maltraité par les Juifs au cours de la tourmente qui suivit la mort de saint Étienne, sans obtenir pourtant la gloire du martyre.

Nicodème se présente au Seigneur au moment du repos, au soir d'une de ces journées si bien remplies : mais le Seigneur accueille à toute heure, avec une souveraine bonté. Et l'entretien s'engage. Nicodème est aimable, il est respectueux ; disons mieux : il commence par un acte de foi. Lui, personnage âgé et considérable, il se met à l'école de ce rabbi de trente ans ; il lui donne, comme l'ont fait André et Jean, le titre de Maître ; et de peur que ce titre ne semble être qu'une simple appellation d'honneur, Nicodème affirme la réalité de ce qu'il implique : « Nous savons que vous êtes venu de Dieu, comme docteur ; car personne n'est capable d'accomplir les miracles que vous faites à moins que Dieu ne soit avec lui. » Nicodème croit à la valeur probante des miracles et raisonne comme le fera l'aveuglé-né ; ceux que le Seigneur a réalisés déjà lui suffisent ; il en conclut, sinon que Jésus est Dieu, — ceci n'ayant pas encore été mis en pleine lumière, — du moins qu'il vient de la part de Dieu, qu'il est le Messie.

Saint Jean a sans doute éliminé, dans un souci de brièveté, une part de l'entretien ; peut-être aussi le Seigneur, qui n'ignorait pas ce qu'il y a dans l'homme, vit-il la pensée secrète de Nicodème : en tout cas, l'enseignement du Seigneur nous montre à quelle préoccupation il entend répondre. L'âme droite de Nicodème ne voulait que savoir la vraie justice surnaturelle, ce qu'il faut être et faire pour plaire à Dieu ; il ne voulait qu'entrer dans l'alliance nouvelle, dans ce Royaume de Dieu dont Jean-Baptiste avait annoncé l'approche, mais sans dire précisément en quoi il consiste. Or, le peuple juif était disposé par ses habitudes et par son orgueil à ne voir dans le régime nouveau qu'une continuation de l'ancien : des pratiques encore, la fidélité trop souvent matérielle à la Loi, tout cet ensemble pétrifié contre lequel saint Paul ne cessera de lutter. Gardons-nous d'opposer l'un à l'autre les deux Testaments : ce serait Marcionisme ou Manichéisme ; gardons-nous aussi de les isoler. L'Ancien Testament est une ébauche, une préparation divine, mais il n'est que cela. « En vérité, en vérité,

je vous le dis, déclare le Seigneur, quiconque ne naît pas d'en haut ne saurait voir le Royaume de Dieu. » La formule solennelle et assertive qu'emploie le Seigneur a pour dessein de marquer tout à la fois et la gravité du précepte, et la difficulté qu'éprouvera l'intelligence juive à le bien comprendre. La condition requise pour voir la cité de Dieu, c'est-à-dire pour y entrer, pour être citoyen de ce Royaume, consiste dans une naissance nouvelle : ce n'est pas une œuvre qui vienne de nous, ni de la Loi, ni de notre activité. Il s'agit non d'une dénomination extérieure, mais d'une transformation complète, qui vient d'en haut, qui est profonde et fait de nous une créature nouvelle. Cette condition est indispensable ; elle est universelle. On n'appartient à la théocratie définitive que moyennant une régénération, un renouveau de l'homme tout entier : dans ce royaume il n'y a que des fils de Dieu.

Et Nicodème dit au Seigneur : « Comment un homme pourrait-il naître, lorsqu'il est vieux? Il ne peut pourtant pas une seconde fois rentrer dans le sein de sa mère et être mis au monde ! » C'est une rénovation intérieure que Dieu nous demande, et Nicodème le devine bien. Sa question n'a aucunement le sens naïf qu'on lui prête d'habitude. Il ne songe pas à la réitération d'une naissance corporelle. « Renaître? dit-il ; mais je suis vieux. C'est tout le passé de ma vie qui m'a fait ce que je suis ; est-ce que je puis l'effacer et faire qu'il n'ait pas été? est-ce que je puis ressaisir ma vie à son origine, retourner au sein de ma mère, être engendré de nouveau? » Le sentiment est profondément humain ; combien de fois n'avons-nous pas souhaité revenir en arrière, reprendre toute notre vie dès son origine? Sous sa forme paradoxale, la question de Nicodème ne fait donc que solliciter un supplément de doctrine et des éclaircissements au sujet de cette mystérieuse naissance.

Le Seigneur s'explique et insiste. Même formule solennelle rencontrée déjà : « En vérité, en vérité, je vous le dis : nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu que s'il naît de l'eau et de l'Esprit. » Ce n'est plus à notre mère selon la chair que nous irons demander cette seconde naissance ; un autre sein maternel nous est proposé : c'est l'eau baptismale ; tous ceux qui sont plongés dans ce liquide vivant en sortent également régénérés ; quels que soient l'âge ou le sexe et nonobstant toutes les conditions naturelles antérieures, ils ne sont plus désormais ensemble

qu'une même famille céleste, la race des enfants de Dieu. Écoutons le commentaire magnifique de l'Église dans la Bénédiction des fonts, le Samedi saint : *Qui* (*Spiritus Sanctus*) *hanc aquam regenerandis hominibus praeparatam, arcana sui numinis admixtione foecundet : ut sanctificatione concepta, ab immaculato divini fontis utero, in novam renata creaturam, progenies caelestis emergat ; et quos aut sexus in corpore, aut aetas discernit in tempore, omnes in unam pariat gratia mater infantiam.* Et le baptême du Seigneur n'est pas simplement un baptême par l'eau, comme celui de Jean ; c'est un baptême dans l'eau et dans l'Esprit, selon que l'avait annoncé le Précurseur. Non que nous soyons les fils de l'Esprit de Dieu : mais parce que c'est l'Esprit qui nous fait devenir enfants de Dieu. L'Esprit de Dieu est ici, non la seule personne de l'Esprit-Saint, mais Dieu tout entier, Père, Fils et Saint-Esprit : car la formule sacramentelle du baptême est expressive de la Trinité. Mais l'Esprit-Saint étant le terme des processions divines, il est exact de l'appeler l'Esprit vivifiant, de le considérer comme le principe de l'effusion de Dieu hors de lui. Et c'est par celui qui, chez Dieu, et en vertu de sa fonction hypostatique, est le lien consubstantiel de la Trinité, que nous sommes nous-mêmes attachés à Dieu. Grâce à lui, nous devenons frères de Notre-Seigneur Jésus-Christ et cohéritiers de son Royaume : nous sommes portés ainsi jusque dans le sanctuaire de la vie divine.

La question de Nicodème fournit au Seigneur l'occasion de marquer fortement la différence des deux générations et des deux naissances, comme aussi des deux natures qui sont, par elles, constituées en nous. Cette différence vient de ce que chacune des deux natures ou des deux vies est à l'image de son principe. « Ce qui est né de la chair est chair » : c'est ce que nous tenons du premier Adam ; « ce qui est né de l'Esprit est esprit » : c'est ce que nous tenons du second Adam. La première de ces deux naissances et de ces deux vies ne suffit pas pour nous donner droit au Royaume de Dieu. Les Pélagiens eux-mêmes ne l'ont pas cru ; ils ont inventé un moyen terme, un lieu moyen où loger les enfants morts sans baptême.

Les formules employées ici par le Seigneur sont universelles : la condition est donc la même pour tous. Mais les Juifs ne se trouvaient-ils pas, eux, de plain-pied avec les choses du Royaume de Dieu? N'avaient-ils pas un essai de théocratie, l'alliance avec

Dieu, la Loi, la justice? Le Seigneur, au verset 7, va au-devant de ces prétentions et de cette aspiration au privilège : « Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit (au singulier, ceci s'adressant au seul Nicodème) : il faut que vous (au pluriel), vous naissiez de nouveau. » Le judaïsme ne vous sauvera pas. Le Royaume n'appartient qu'aux régénérés. Et cela est normal : il y a deux races et deux vies ; on ne saurait appartenir à une famille qu'à la condition de porter en ses veines le sang de cette famille. En sa qualité de Juif, Nicodème devait trouver bien des difficultés dans la doctrine proposée, et hésiter aussi devant des objections d'ordre général. Une naissance spirituelle dans un être charnel ; un changement foncier, renouvelant l'être de fond en comble ; un changement universel et qui s'impose à l'humanité entière ; et le tout avec ce principe mystérieux : l'eau et l'Esprit ! « Le vent (πνεῦμα) souffle où il veut, dit le Seigneur, et vous en entendez le bruit, mais vous ne savez d'où il vient et où il va ; ainsi en est-il pour quiconque est né de l'Esprit (πνεύματος). »

C'est une parabole en raccourci. Pendant la conversation du Seigneur avec Nicodème, peut-être le vent soufflait-il au dehors, fournissant au Maître l'emblème matériel de son enseignement. Il en est de l'Esprit de Dieu comme de son symbole, qui lui est apparenté à ce point que le même nom sert à tous deux. Les deux sont invisibles, et ne se traduisent que par leurs effets, comme ils n'obéissent qu'à leurs propres lois. Le vent souffle où il veut ; l'Esprit de Dieu se répand jusqu'où il lui plaît. Vous entendez sa voix ; vous pouvez constater sa présence et reconnaître sa puissance à l'étendue des résultats ; mais vous ne savez ni d'où il vient : il faudrait pour cela connaître les profondeurs de Dieu ; ni où il va : car il pénètre jusqu'à l'intime de l'homme et se répand dans l'univers entier. Le Seigneur dessine donc, en termes symboliques, la liberté, l'universalité, le caractère tout-puissant, incoercible, mystérieux de l'action de l'Esprit divin dans le monde, et aussi dans chacun des fils adoptés de Dieu. Comme la vie, en effet, est proportionnée à son principe, les qualités de l'Esprit de Dieu sont celles-là mêmes de quiconque est né de l'Esprit. Sa conduite, ses pensées, ses tendances sont inintelligibles surtout pour l'homme adamique : *Animalis homo*, écrira l'Apôtre, *non percipit ea quae sunt Spiritus Dei* (I Cor., II, 14). D'où viennent les changements soudains dans

les âmes? quel est leur terme? à quelles lois obéit le développement d'une vie surnaturelle? le monde est incompétent pour l'apprécier.

Nicodème, en écoutant le Seigneur, ne cède pas à une impression de doute ; peut-être même salue-t-il de son désir ardent l'accomplissement de cette radicale et glorieuse révolution ; mais parce qu'elle dépasse toute force humaine, il demande : « Comment cela se pourra-t-il faire? » Et quels procédés seront efficaces pour une telle œuvre? — « Comment, reprend à son tour le Seigneur, vous êtes maître en Israël, et vous ne connaissez pas ces choses ! » c'est-à-dire la révolution que Dieu médite et les voies par lesquelles elle s'accomplira. Les prodiges vous ont-ils manqué? Dieu n'a-t-il pas montré sa puissance? N'avez-vous pas lu les prophètes, Ézéchiel, par exemple (XXXVI, 22-32), et deviné les procédés dont usera le Seigneur? vous êtes chargé, comme docteur, de montrer le caractère symbolique et figuratif des rites et miracles décrits dans les Livres Saints, et vous ignorez ! — Il est à remarquer que le Seigneur, après avoir jusque-là parlé en son nom et au singulier, — et avant d'y revenir encore au verset 12, — subitement, au verset 11, parle au nom de plusieurs, comme s'il ne faisait que citer un adage courant, incriminant comme inexcusables ceux qui se dérobent à un témoignage qu'on ne peut récuser sans mauvaise foi. Les autres explications, qui pour justifier ce pluriel inattendu supposent le collectif avec le Père, ou avec les prophètes, ou même avec des apôtres présents à l'entretien, nous paraissent dénuées de tout élément plausible. «En vérité, en vérité, je vous le dis, nous parlons de ce que nous savons et rendons témoignage de ce que nous avons vu : et vous n'acceptez pas notre témoignage ! Si, lorsque je vous ai parlé des choses qui se passent sur terre, vous n'avez pas cru, comment croirez-vous si je vous parle des choses célestes?» Dans la personne de Nicodème, le Seigneur vise la Synagogue et son hostilité. Déjà, dans l'Ancien Testament, et au cours de toute l'histoire juive, alors que les œuvres de Dieu et ses enseignements étaient de l'ordre sensible, le peuple n'a cessé d'être en révolte et de témoigner de son incrédulité : comment croirait-il, aujourd'hui que le Fils de Dieu apporte une doctrine plus haute, toute céleste, la vie surnaturelle, la Rédemption, l'Eucharistie?

Jo., III. — [13] *Et nemo ascendit in caelum, nisi qui descendit de caelo, Filius hominis, qui est in caelo.* [14] *Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis,* [15] *ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam aeternam.* [16] *Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret ; ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam aeternam.* [17] *Non enim misit Deus Filium suum in mundum ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum.* [18] *Qui credit in eum, non judicatur ; qui autem non credit, jam judicatus est, quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei.* [19] *Hoc est autem judicium : quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem ; erant enim eorum mala opera.* [20] *Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus.* [21] *Qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta.*

Il est naturel que ces réflexions soient attribuées à saint Jean plutôt que placées sur les lèvres du Seigneur. Elles ressemblent beaucoup à celles du chapitre I (15-18). Dans les deux cas, le dessein de l'évangéliste est de nous affirmer, avec la divinité du Sauveur, l'autorité souveraine de sa doctrine. Comme Nicodème l'avait reconnu, Jésus était venu de Dieu : mais il en venait mieux que les prophètes, à un titre infiniment supérieur. Il vit dans la pleine lumière ; il est lui-même la lumière. Qui est jamais allé puiser la vérité à sa source? qui est descendu de ce sanctuaire pour nous apporter la vie? Il n'en est qu'un seul au monde qui possède l'autorité absolue : c'est le Fils de l'homme, celui qui est descendu du ciel, qui y est remonté, qui y règne aujourd'hui. Il est le vrai docteur de l'humanité. Et il faut qu'il soit élevé sur le monde, montré au monde, vu de lui. Il faut que l'évangélisation porte son nom partout. S'il a été élevé en croix, c'est pour que sa croix même lui fût une chaire d'où il parlât au monde, pour le salut de ceux qui ont foi en lui. Les choses se passent comme jadis au désert (Num., XXI, 6-9). Lorsque le peuple des murmurateurs fut atteint par la plaie des serpents de feu, Moïse fit dresser sur une croix un serpent d'airain : il suffisait de le regarder pour être guéri. Il en va de même dans l'économie nouvelle : tout homme qui lève les yeux avec foi vers le Seigneur crucifié, qui croit à la doctrine du Seigneur crucifié, échappera à la mort éternelle. L'efficacité de cette seconde nais-

sance dont il a été parlé à Nicodème se puise au sacrifice du Calvaire. Tout homme, Juif ou gentil, qui croit « en lui », c'est-à-dire qui a foi, qui est baptisé et qui demeure en lui, possède la vie éternelle. On ne peut puiser la vie que là où elle est.

Sauf à encourir le reproche de paradoxe, nous dirions volontiers qu'il n'y a au monde qu'un seul mystère. Est-ce le mystère de la Très Sainte Trinité? Non : il est normal que Dieu soit au-dessus de notre pensée et des expériences qui ont formé notre pensée ; il est naturel que Dieu ne ressemble à rien de créé. Est-ce donc le mystère de l'Incarnation? Mais on lui trouve quelque raison, il est rendu jusqu'à un certain point explicable si Dieu aime, s'il aime et agit en Dieu. Et c'est pour cela que saint Jean donne ailleurs comme l'acte de foi essentiel de la vie chrétienne cette croyance à l'amour de Dieu pour nous : *Et nos cognovimus et credidimus caritati quam habet Deus in nobis* (I Jo., IV, 16). Mais nous n'avons fait que reculer la difficulté, car nous ne savons pas pourquoi Dieu nous aime ; et c'est là qu'est le mystère. Est-ce que nous sommes dignes d'être aimés, d'être aimés de Dieu? Est-ce que Dieu, dans sa solitude, n'est pas pleinement et éternellement heureux? Y a-t-il donc chez lui comme un besoin d'aimer et de se donner? Sur tout cela Dieu nous renseignera quelque jour, s'il lui plaît ; il nous montrera que son être comme son amour sont de lui, *a se*. En attendant, nous savons que Dieu nous aime. Cela suffit. Et il aime jusqu'à l'excès : *propter nimiam caritatem suam qua dilexit nos* (Eph., II, 4). « Dieu, dit l'évangéliste, a aimé le monde au point de donner son Fils unique, afin que quiconque s'attache à lui par la foi ne périsse pas, mais possède la vie éternelle. » C'est, en peu de mots, tout le dessein de Dieu dans l'Incarnation, la Rédemption, l'Église, l'éternité.

Il n'est pas d'autre motif de l'Incarnation que la miséricorde et l'amour. « Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il jugeât le monde, mais afin que le monde fût sauvé par lui. » Si le Seigneur n'était pas venu, tout homme eût été jugé, c'est-à-dire condamné, exclu de la vie éternelle. S'il vient, c'est, dans l'intention de Dieu, afin qu'échappent à une sentence de mort tous ceux qui l'accueilleront comme leur Sauveur. « Celui qui croit en lui n'est pas jugé » : celui qui est en Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a rien à craindre, à la seule condition qu'il y soit tout entier, par sa pensée, par sa volonté, par ses affections, par

son activité, par tout son être. « Quant à celui qui ne croit pas, il est déjà jugé, parce qu'il n'a pas eu foi au nom du Fils unique de Dieu. » Il se maintient volontairement en dehors du salut, il renonce à l'unique moyen d'être reçu chez Dieu ; il se condamne lui-même.

La méditation de saint Jean se poursuit. Il est vrai que le Seigneur n'est pas venu pour juger ; il est non moins vrai que sa venue a été l'occasion d'un jugement, d'un discernement parmi les hommes. Voici en quoi consiste ce jugement. La lumière est venue dans le monde : elle y est venue en personne et elle a habité parmi nous. Il en est qui se sont attachés à elle ; il en est d'autres qui ont préféré les ténèbres à la lumière. La lumière s'approchait : pourquoi ont-ils fait tant d'efforts pour s'éloigner d'elle? C'est que leurs œuvres étaient mauvaises. Ils s'aimaient eux-mêmes, ils aimaient leur mal, et ils trouvèrent importune la lumière qui venait à eux ; ils avaient un système, des habitudes mentales, et ils s'y enfermèrent jalousement, défiant l'effort qui prétendait les sauver. Car c'est chose fatale : quiconque fait le mal, hait la lumière et se détourne d'elle ; il a besoin des ténèbres, afin de n'avoir pas à rougir devant soi-même et devant tous de ses œuvres perverses. Mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, il aime le grand jour : il ne redoute pas, lui, que ses œuvres soient manifestées, car elles sont accomplies en Dieu, selon Dieu ; non pas qu'il recherche le regard et l'applaudissement des hommes, mais il n'a rien à dissimuler : il a son âme dans ses mains ; chacun y peut lire à son gré. — Ces réflexions de saint Jean, en même temps qu'elles sont une prédication, expliquent le partage qui a lieu dans le monde à l'heure de l'Incarnation et au cours des âges ; elles mettent à nu le motif de la haine dont est poursuivie la vérité morale et surnaturelle : ceux qui font la vérité, c'est-à-dire qui établissent la conformité entre leurs œuvres et la loi, comment s'élèveraient-ils contre la vérité, n'ayant point de motif pour le faire?

Jo., III. — [22] *Post haec venit Jesus, et discipuli ejus, in terram Judaeam ; et illic demorabatur cum eis, et baptizabat.* [23] *Erat autem et Joannes baptizans in Ænnon juxta Salim, quia aquae multae erant illic ; et veniebant, et baptizabantur.* [24] *Nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem.* [25] *Facta est autem quaestio ex discipulis Joannis cum Judaeis de purificatione.* [26] *Et venerunt ad*

Joannem, et dixerunt ei : Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, cui tu testimonium perhibuisti, ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum. [27] *Respondit Joannes, et dixit : Non potest homo accipere quidquam, nisi fuerit ei datum de caelo.* [28] *Ipsi vos mihi testimonium perhibetis, quod dixerim : Non sum ego Christus, sed quia missus sum ante illum.* [29] *Qui habet sponsam, sponsus est ; amicus autem sponsi, qui stat, et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Hoc ergo gaudium meum impletum est.* [30] *Illum oportet crescere, me autem minui.*

La fête de Pâque terminée et la Synagogue dûment avertie, le Seigneur se retire, avec ses disciples, dans la terre de Judée, c'est-à-dire hors de la capitale, sans que nous puissions déterminer de façon précise où il s'établit; peut-être aux environs de Béthanie, saint Jean-Baptiste s'étant déplacé vers le nord. Là, le Seigneur commence à baptiser ; ou plutôt, selon la remarque expresse de l'évangéliste, au chapitre suivant (IV, 2), il donne pouvoir aux apôtres de baptiser en son nom, mais ne baptise pas lui-même. Est-ce le baptême sacrement? On peut le soutenir, étant donné surtout ce qui vient d'être déclaré à Nicodème. On ne voit pas bien le Seigneur administrant un baptême de préparation, analogue à celui de saint Jean-Baptiste. La recommandation faite aux apôtres, après la Résurrection : « Allez, baptisez toutes les nations... », n'implique nullement que le vrai baptême n'ait commencé qu'alors. Saint Jean baptisait de son côté à Aïnon, près de Salim, à huit milles au nord de Scythopolis, sur les confins de la Judée ; il trouvait là des eaux abondantes. Les deux ministères du Seigneur et de Jean s'exercèrent ensemble assez longtemps, semble-t-il, pour que Jésus ait eu le loisir de grouper autour de lui des disciples nombreux, plus nombreux que ceux de Jean (IV, 1). Le ministère galiléen du Seigneur ne commencera qu'après l'emprisonnement de Jean-Baptiste (Mt., IV, 12). Mais avant de tomber entre les mains d'Hérode, il fut encore possible au Précurseur de rendre au Seigneur un témoignage nouveau, et dans une circonstance infiniment délicate.

Sans vivre côte à côte, Jésus et Jean étaient pourtant assez voisins pour qu'une comparaison s'établît entre leurs deux missions. Un jour, il y eut discussion entre un Juif (des Juifs, dit la Vulgate) et quelques disciples de Jean au sujet de la purifica-

tion baptismale. Peut-être le Juif fit-il valoir, pour relever le baptême de Jésus, que celui de Jean était simplement préparatoire. Les disciples de Jean, à leur tour, firent remarquer que Jésus, avant d'entrer en son ministère, avait reçu le baptême de Jean et lui avait, en quelque façon, demandé l'investiture. On discuta. Les disciples de saint Jean semblent avoir eu le dessous. Ils s'en allèrent, attristés et mécontents, vers leur maître. Leur plainte est formulée, sinon calculée, de manière à éveiller dans l'âme du Précurseur un sentiment de jalousie : « Rabbi, celui qui était avec vous au delà du Jourdain (c'est-à-dire à Béthanie), celui à qui vous avez rendu témoignage, voilà qu'il baptise, lui aussi, et tous viennent vers lui. » Ainsi parle l'esprit de rivalité.

Si Jean-Baptiste eût été un homme ordinaire, la déposition de ses disciples lui eût sans doute inspiré un peu d'amertume. Toutes les fois qu'il reste en nous un élément d'amour-propre, lorsque notre moi est en cause, la vue s'obscurcit, nos déterminations et nos paroles prennent aisément un caractère agressif et emporté. Mais il ne manque rien à l'admirable sainteté du Précurseur. « Un homme, dit-il, ne peut rien s'attribuer qui ne lui soit donné du ciel. » Sous sa forme générale, cet axiome n'est exact que s'il s'agit du droit ; car, en fait, l'homme s'arroge souvent une autorité qui ne vient nullement de Dieu. Mais saint Jean n'entend point généraliser le principe : il songe à l'homme déterminé que ses disciples regardent comme ayant usurpé ; et, par contre-coup, sa réflexion s'applique à lui-même. Jésus est le Messie, et Jean son Précurseur : chacun d'eux fait son œuvre et possède ce que Dieu lui a donné. « Vous-mêmes, vous pouvez me rendre témoignage que j'ai dit : Ce n'est pas moi qui suis le Christ, mais je suis envoyé devant lui. » Ne l'avez-vous pas entendu de ma bouche? Dès lors, pourquoi vous étonner et vous indigner? Pourquoi s'attrister de ce que tous vont vers lui ? Mais n'est-ce pas précisément ce que j'ai voulu et procuré? Je n'ai vécu et travaillé que pour cela. Rappelez-vous ce qui se passe dans la cérémonie des noces, où tout honneur et tout droit sont pour l'époux : l'épouse va vers lui, elle est à lui ; c'est normal, il n'y a rien là qui puisse surprendre ou peiner. Mon office est assez glorieux pour que je ne cherche pas à le dépasser. L'ami de l'époux, — le paranymphe, — celui qui a reçu la mission de confiance de présenter l'épouse à l'époux et d'organiser la fête

nuptiale, garde l'attitude d'un serviteur empressé et fidèle ; il écoute en silence la voix de l'époux parlant à l'épouse, parlant aux convives, et il tressaille d'allégresse au son de cette voix. Eh bien ! c'est cette joie qui est mienne, et elle est complète aujourd'hui.

Lorsque nous lisons ces lignes, notre pensée se reporte au saint vieillard Siméon et à la joie extatique de son *Nunc dimittis*. Il y a peut-être, dans le rôle de saint Jean-Baptiste, quelque chose de plus glorieux encore. Avoir tout reçu du Seigneur, avoir été sanctifié par lui dès avant sa naissance, être à lui sans pouvoir le suivre, lui amener les âmes dans un sentiment de délicatesse, de respect et de tendresse infinie, ne rien retenir pour soi ; joyeusement, paisiblement, s'effacer devant lui, sans effort, sans regret ; n'exister que pour lui, et mourir en lui obéissant : y a-t-il au monde une vocation plus grande que celle-là? On sent que l'âme du Précurseur s'y complaît. Et il ajoute, pour en finir d'un mot avec la plainte de ses disciples : « Il faut que lui grandisse, et que moi je m'efface. »

Jo., III. — [31] *Qui desursum venit, super omnes est. Qui est de terra, de terra est, et de terra loquitur. Qui de caelo venit, super omnes est.* [32] *Et quod vidit et audivit, hoc testatur ; et testimonium ejus nemo accipit.* [33] *Qui accepit ejus testimonium, signavit quia Deus verax est.* [34] *Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur : non enim ad mensuram dat Deus spiritum.* [35] *Pater diligit Filium, et omnia dedit in manu ejus.* [36] *Qui credit in Filium, habet vitam aeternam ; qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.*

Assurément, il est possible de nouer ce passage avec la pensée sur laquelle vient de s'achever le témoignage de saint Jean-Baptiste ; mais n'aurions-nous pas là, une fois encore, des réflexions de l'évangéliste? Elles nous paraissent concerner le grand ensemble habituellement présent à son esprit : la dignité personnelle et l'autorité infinie que la Synagogue, inexcusable, a méconnues. Le langage du Précurseur n'a point cette forme didactique et théologique, où il nous est facile de retrouver le ton même des épîtres de saint Jean. On peut ramener la doctrine

de tout ce texte aux points suivants : le titre de notre foi, sa portée, ses avantages.

Le Seigneur est dans une condition très spéciale, qu'a soulignée l'humilité du Précurseur. Il vient d'en haut, il est né de Dieu : il est donc, par nature, au-dessus de tout et de tous. Celui qui est né de la terre lui est, de tous points, inférieur. Origine, nature, enseignement, autorité de la parole, sont des éléments coordonnés entre eux : celui qui est de la terre, qui est de naissance terrestre, n'a pas puisé au ciel même, mais il emprunte forcément à la terre la forme de son enseignement. Il en est autrement de celui qui vient du ciel : sa doctrine est d'une absolue et souveraine autorité. Il témoigne, dans son Église, de ce qu'il a vu et entendu. Et voici que personne n'accueille son témoignage ! — Il faut réduire, comme va le faire au verset suivant l'évangéliste lui-même, la portée universelle du terme « personne ». A l'époque où écrivait saint Jean, à la fin de la période apostolique, lorsque les témoins du Seigneur eurent presque tous disparu, il y eut une heure d'obscurité et d'anxiété, l'heure des persécutions et des hérésies juives.

Beaucoup sont incrédules, mais il en est qui acceptent le témoignage divin, qui le gardent en eux comme une richesse personnelle. Et telle est la portée de notre foi, qu'elle rend hommage à la véracité de Dieu. En effet, celui qui se présente à nous comme le Fils de Dieu ne dit que les paroles de Dieu, c'est-à-dire ce qu'il a lui-même entendu de Dieu. Croire à ce que nous dit le Fils, envoyé et accrédité par son Père, c'est faire honneur à Dieu, c'est protester que l'on pense comme lui, que l'on accepte son témoignage. Il a été dit plus haut du Fils qu'il est plein de grâce et de vérité, et que de cette plénitude nous avons tous reçu : c'est la même doctrine que rappelle ici saint Jean, afin de faire valoir l'autorité incomparable du Seigneur. « Car ce n'est pas avec mesure que Dieu donne l'Esprit. » A d'autres envoyés, Dieu a pu limiter ses dons : mais à son Fils, à celui qui a reçu mission de porter la vie au monde, il a donné et donne sans cesse la plénitude de son Esprit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, » disait Isaïe, dans un texte prophétique que le Seigneur appliquera bientôt à sa mission (Lc., IV, 18). Le Père aime le Fils et il a tout remis en sa main. Il n'y a donc pas d'autre moyen d'être sauvé que l'adhésion au Fils de Dieu.

Enfin, dans le dernier verset, saint Jean rappelle les richesses

de notre foi. Celui qui croit au Fils possède la vie éternelle : elle est acquise dès maintenant. « Car la vie éternelle consiste à vous connaître, unique vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » (Jo., XVII, 3). Celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu ne cesse de peser sur lui (cf. I Joan., V, 10-12).

CHAPITRE III

SICHAR. CANA. CAPHARNAUM

Lc., III. — [19] *Herodes autem tetrarcha, cum corriperetur ab illo de Herodiade, uxore fratris sui, et de omnibus malis quae fecit Herodes,* [20] *adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere.*

Saint Jean-Baptiste prêchait à tous la vérité avec une égale franchise. Il n'épargnait pas même Hérode le tétrarque. Nous savons par saint Matthieu (XIV, 3-4) et par saint Marc (VI, 17-18) le *non licet* qu'il adressait à Hérode au sujet de son mariage adultère et incestueux avec Hérodiade, femme de son frère Philippe, le fils déshérité d'Hérode le Grand. Il protestait d'ailleurs contre tous les forfaits du prince. Le mauvais génie d'Antipas, l'ambitieuse et cruelle Hérodiade, s'employa à perdre le Précurseur. Elle détermina le tétrarque à combler la mesure de ses iniquités, et, malgré la déférence personnelle qu'il témoignait à saint Jean-Baptiste, à se saisir de lui et à l'incarcérer dans la forteresse de Machéronte, à l'est de la mer Morte.

Mt., IV. — [12] *Cum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, secessit in Galilaeam ;*

Mc., I. — [14] *Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus in Galilaeam...*

Lc., IV. — [14] *Et regressus est Jesus in virtute Spiritus in Galilaeam...*

Jo., IV. — [1] *Ut ergo cognovit Jesus, quia audierunt pharisaei quod Jesus plures discipulos facit, et baptizat, quam Joannes* [2] *(quanquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus),* [3] *reliquit Judaeam, et abiit iterum in Galilaeam.*

A la nouvelle de l'emprisonnement de Jean, le Seigneur quitte la Judée pour retourner en Galilée, conduit par l'Esprit de Dieu, dit saint Luc, et revêtu de sa force. Mais, objectera quelqu'un, pourquoi se retirer en Galilée, qui est précisément sous le gouvernement immédiat d'Hérode? Ce que le Seigneur veut alors éviter, c'est moins la persécution d'Hérode que la jalousie des pharisiens et la facilité avec laquelle cette jalousie pouvait mettre en mouvement la même puissance qui s'était emparée du Précurseur. La Synagogue avait les yeux ouverts surtout sur la capitale ; c'est à Jérusalem et dans les environs que s'exerçait sans limites un pouvoir religieux centralisé. En Galilée, le Seigneur serait moins aperçu, moins surveillé : il serait, comme l'on dit, en province. Le motif principal de cette retraite en Galilée nous est fourni par le quatrième évangile : elle eut lieu dès que Jésus apprit que sa réputation était parvenue aux oreilles des pharisiens ; ils s'étonnaient que le Seigneur eût déjà plus de disciples et baptisât plus de monde que saint Jean, encore que Jésus n'administrât pas en personne le baptême : il se faisait suppléer par ses disciples.

Jo., IV. — [4] *Oportebat autem eum transire per Samariam.* [5] *Venit ergo in civitatem Samariae, quae dicitur Sichar, juxta praedium quod dedit Jacob Joseph, filio suo.* [6] *Erat autem ibi fons Jacob. Jesus ergo, fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta.* [7] *Venit mulier de Samaria haurire aquam. Dicit ei Jesus : Da mihi bibere.* [8] *Discipuli enim ejus abierant in civitatem, ut cibos emerent.* [9] *Dicit ergo ei mulier illa Samaritana : Quomodo tu, Judaeus cum sis, bibere a me poscis, quae sum mulier Samaritana? Non enim coutuntur Judaei Samaritanis.* [10] *Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi : Da mihi bibere, tu forsitan petisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam.* [11] *Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus altus est ; unde ergo habes aquam vivam?* [12] *Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse*

ex eo bibit, et filii ejus, et pecora ejus? [13] *Respondit Jesus, et dixit ei : Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum ; qui autem biberit ex aqua quam ego dabo ei, non sitiet in aeternum ;* [14] *sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquae salientis in vitam aeternam.* [15] *Dicit ad eum mulier : Domine, da mihi hanc aquam, ut non sitiam, neque veniam huc haurire.* [16] *Dicit ei Jesus : Vade, voca virum tuum, et veni huc.* [17] *Respondit mulier, et dixit : Non habeo virum. Dicit ei Jesus : Bene dixisti, quia Non habeo virum.* [18] *Quinque enim viros habuisti, et nunc quem habes non est tuus vir ; hoc vere dixisti.* [19] *Dicit ei mulier : Domine, video quia propheta es tu.* [20] *Patres nostri in monte hoc adoraverunt, et vos dicitis quia Jerosolymis est locus ubi adorare oportet.* [21] *Dicit ei Jesus : Mulier, crede mihi, quia venit hora, quando neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitis Patrem.* [22] *Vos adoratis quod nescitis ; nos adoramus quod scimus, quia salus ex Judaeis est.* [23] *Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quaerit, qui adorent eum.* [24] *Spiritus est Deus ; et eos, qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.* [25] *Dicit ei mulier : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus) ; cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia.* [26] *Dicit ei Jesus : Ego sum, qui loquor tecum.*

Pour se rendre de Judée en Galilée, le Seigneur n'avait pas de chemin plus court que de traverser la Samarie. Un Juif ne s'aventurait sur cette route que pour gagner du temps et par nécessité : ordinairement, on faisait un détour par la Pérée. Or, le Seigneur arriva près d'une ville de Samarie appelée Sichar. Malgré l'autorité d'anciens auteurs qui, comme Eusèbe, ont distingué Sichem et Sichar, il s'agit probablement de la même ville. Sichem est le nom antique, devenu dans la suite Sichar, « la ville de l'ivresse » (Is., XXVIII, 1 sq.). Elle était située dans l'étroite vallée qui sépare l'Ébal et le Garizim. Restaurée par Vespasien, elle prit le nom de Flavia Neapolis, Naplouse ; Sichar, écrit saint Jean, se trouvait près du champ que Jacob donna à son fils Joseph (Gen., XLVIII, 22). Il y avait là un puits, dit de Jacob, creusé par lui, croyait-on dans le pays. Les chapitres XXI et XXVI de la Genèse nous ont appris quelle importance avaient les puits pour des tribus nomades, et aussi avec quelle violence on se les disputait parfois.

Il semble que le Seigneur, pour arriver en Galilée, ait pressé la

marche ; quoi qu'il en soit, il était fatigué, et il s'assit tout simplement auprès du puits, sur la margelle. C'était environ la sixième heure, notre heure de midi. Vient une Samaritaine pour puiser de l'eau; des traditions l'appellent Photine. Et Jésus lui dit : « Donnez-moi à boire. » Comme auprès de Nicodème, le Seigneur a recours à l'apostolat de la bonté. Il n'ignore pas l'hostilité qui règne entre Juifs et Samaritains. Le temple élevé sur le mont Garizim était schismatique, il était rival du temple de Jérusalem, et les Samaritains faisaient peu d'accueil aux Galiléens qui se rendaient à la ville sainte (Lc., IX, 51-56), et aux Juifs qui remontaient vers le nord. Or, la Samaritaine avait aussitôt reconnu un Juif. Les positions étaient ainsi dessinées, alors même qu'aucun mot n'avait été prononcé encore. Avec une habileté divine, le Seigneur parle le premier, et il demande un service. Il est seul, il est fatigué ; afin de permettre la confession de la Samaritaine, et de peur qu'elle n'ait à rougir devant d'autres que lui, il a envoyé ses disciples à Sichar acheter des vivres. Sans doute, les anges auraient pu s'empresser, comme au lendemain de la tentation, de lui donner assistance : mais ils ne sont pas mandés ; le Seigneur veut tenir son secours de cette créature qui survient, qui ne sait rien de lui, qui ne pressent aucunement où Dieu la mène. Le Seigneur s'en remet à elle ; il sollicite d'elle un acte facile, de simple humanité.

Cette diplomatie miséricordieuse n'a pas l'air de réussir dès la première heure. La Samaritaine est sur ses gardes. Elle ne témoigne que surprise, surprise mêlée d'ironie, peut-être : « Comment vous, un Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis une femme de Samarie? » Car il n'y a pas de rapports, dit saint Jean, entre Juifs et Samaritains. La réponse n'était pas aimable ; mais enfin, la glace se trouvait rompue. Supposez qu'à cet instant, vraiment décisif, le Seigneur eût répliqué avec un peu de hauteur et de vivacité : la Samaritaine s'en serait allée, irritée et maugréant, et c'eût été fini. Mais l'âme du Seigneur est douce, et bonne, et indulgente. Il feignit de n'avoir pas compris ce qu'il y avait de désobligeant dans la réponse et poursuivit : « Si vous connaissiez le don de Dieu, et quel est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, c'est vous-même qui l'auriez prié, et il vous aurait donné de l'eau vive. » Nous aurons l'occasion de le remarquer souvent le Seigneur recourt volontiers au procédé socratique : il dit des choses qui semblent étranges, pour mettre en mouvement notre

esprit de recherche; son dessein est de faire sortir les intelligences du cercle étroit de leurs expériences immédiates. Ici, c'est sa démarche même qui est extraordinaire, afin de provoquer la surprise de Photine. La conduite paradoxale qui le fait, lui Juif, s'adresser à une femme Samaritaine, a excité en effet la curiosité de cette dernière; elle a fait la réponse étonnée que nous avons lue. Votre surprise, lui répond le Seigneur, vient de ce que vous ignorez. Vous ne savez pas le don de Dieu. Vous ne savez pas que toutes ces rivalités sont effacées aujourd'hui. Si vous saviez ce que Dieu a donné au monde (Jo., III, 16) ; si vous saviez le nom de celui qui s'est incliné devant vous pour vous demander un peu d'eau à boire, vous eussiez sans doute parlé la première et demandé vous-même de l'eau vive, — non seulement de l'eau qui coule, à la différence de celle que les terres laissent filtrer et qu'on recueille, mais de l'eau qui jaillit.

Cet enseignement sera complété dans un instant, et plus tard encore (VII, 38-39), par le Seigneur lui-même. Mais il dépassait de beaucoup la pensée de la Samaritaine ; et tout occupée de l'eau qu'elle vient chercher, de l'urne qu'elle va remplir ; ne voyant que le symbole, n'apercevant pas dans cette parabole la réalité symbolisée, elle répond au hasard : Comment ! de l'eau vive ! mais il faudrait aller jusqu'à la source même. Le puits est profond ; et vous n'avez rien pour puiser. — Pourtant, elle donne à Jésus le nom de Seigneur, ce qui est déjà de la courtoisie et du respect. Un premier pressentiment s'élève en elle : Est-ce donc que vous avez une eau meilleure que celle-ci? Seriez-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits, à nous, Samaritains; qui a bu de cette eau, avec ses fils, avec ses troupeaux? S'il avait existé une eau meilleure que celle-ci, une source à fleur de terre, croyez-vous que notre père Jacob ne l'eût pas trouvée? — On sent avec quelle jalousie les gens de Samarie gardaient, pour les opposer aux Juifs, les traditions qui les rattachaient aux patriarches. Même alors que le ton est partiellement changé, Photine demeure en garde et se défie toujours.

Le Seigneur aurait pu répondre par l'affirmative à la question directe : « Etes-vous plus grand que notre père Jacob? » Mais il eût indisposé la Samaritaine en affirmant, comme il le fera ailleurs, qu'il y a ici plus que Jacob, plus que Jonas, plus que Salomon (Mt., XII, 41-42). La vraie question, d'ailleurs, eût été ainsi déplacée par une diversion fâcheuse : car pour le Seigneur

aussi bien que pour la Samaritaine, il s'agit de l'eau, mais pas de la même. Quels sont donc les avantages de l'eau offerte par Jésus, avantages tels qu'elle eût dû, la première, chercher à s'en procurer? Peut-être, cette fois, Photine sortira-t-elle de ses mesquines préoccupations de ménage, lorsque la comparaison établie aura montré les qualités des deux eaux. « Celui qui boit de l'eau de ce puits aura soif encore ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus soif, éternellement. Car l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissante, en vie éternelle. » L'eau de Jacob désaltère le corps, et pour un instant, et la source en demeure extérieure ; l'eau que propose le Seigneur est bien différente : qui en boit n'aura plus soif, il portera sa source en lui, source d'eau vive, jaillissant à flots, source qui ne tarira pas. Boire, c'est croire ; l'eau, c'est la vie surnaturelle et tous les dons créés et incréés qu'elle implique. Par sa nature, et dans sa plénitude, elle élimine de notre âme toute soif, tout désir, tout besoin. Elle suffit.

Mais Photine demeure obstinément fidèle à son point de vue étroit. C'est justement mon affaire, dit-elle; voilà bien l'eau dont je voudrais, cette eau vive, moyennant laquelle on n'aurait plus soif et on ne serait plus obligé de venir de la ville jusqu'ici pour faire sa provision. — Et voici qu'elle demande enfin, qu'elle formule un désir : « Seigneur, donnez-moi cette eau... » Il va de soi que pendant qu'il parle, le Seigneur, par une opération intérieure très douce, fait descendre la lumière dans l'âme de la Samaritaine, et crée en elle les dispositions de docilité, d'humilité, de confiance, qui, seules, assurent le succès. Mais s'il y a au cœur de la Samaritaine un désir commençant de la vie surnaturelle, il y a aussi des renoncements et des éliminations à consentir. La chose est délicate; le Seigneur prend encore un ingénieux détour : Allez d'abord, lui dit-il ; le bien de Dieu est abondant, l'eau vive coule pour tout le monde : allez dire à votre mari de venir avec vous. — Photine répond : « Je n'ai pas de mari. » C'est sa confession exacte et loyale, mais réticente. Et le Seigneur, en partie peut-être pour la tirer d'embarras et lui épargner des précisions pénibles, lui révèle sa vraie situation. « Vous avez eu raison de dire : Je n'ai pas de mari ; car vous avez eu cinq maris, et celui que vous avez maintenant n'est pas votre époux ; c'est vrai, ce que vous avez dit. »

« Seigneur, reprend la femme, je vois que vous êtes un prophète ! » Elle confesse implicitement la vérité de ce qu'a avancé le Seigneur, explicitement la connaissance surnaturelle et la dignité de celui qui lui parle. Puis, un instant de silence. Nous allons voir que la Samaritaine, quels que fussent d'ailleurs ses torts, avait une conscience vraiment religieuse. Sitôt qu'elle a reconnu, dans la personne de Jésus, un envoyé de Dieu extraordinaire, elle lui demande la solution de ses doutes. Ce n'est pas une diversion pour échapper au Seigneur et esquiver un reproche; ce n'est pas davantage qu'elle ait oublié l'eau vive dont lui a parlé le prophète ; mais, avec un sens très exact de ce en quoi consiste la vie surnaturelle, un rapport normal avec Dieu et la prestation du culte qui lui est dû ; dans sa loyauté qui veut s'éclairer, elle expose le problème auquel elle a souvent pensé. On était en face du mont Garizim, où, vers 430 avant Jésus-Christ, avait été élevé le sanctuaire national. « Nos pères, dit la Samaritaine, c'est sur cette montagne qu'ils ont adoré, et vous dites, vous autres, que c'est à Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer. » Lorsque Photine dit : nos pères, elle ne veut pas parler seulement de la population samaritaine, confuse et mêlée, telle qu'elle s'était reconstituée après la destruction du royaume d'Israël (IV Reg., XVII) ; elle fait allusion à des ancêtres communs, à la souche même de la race juive ; car les Samaritains se réclamaient, en faveur de leur culte, de certains textes du Pentateuque, interprétés et quelquefois remaniés arbitrairement (Gen., XXXIII, 20 ; Deut., XXVII, 1-8 ; Jos., XXIV, 1). Garizim, d'après eux, était un lieu saint ; son sanctuaire jouissait d'une longue possession. Il ne peut y avoir, ripostaient les Juifs, qu'un seul temple du Dieu unique (Deut., XII, 4 sq.), et Dieu a choisi Jérusalem.

Pour répondre au cas de conscience de la Samaritaine, la parole du Seigneur prend un singulier accent de solennité. Tout à l'heure, l'eau du puits de Jacob lui a fourni l'occasion d'élever les âmes jusqu'à la source divine qui jaillit en elles : maintenant, par un procédé identique, il les élève, d'un culte matériel, étroit et souvent grossier, à la conception spirituelle et définitive d'un culte aimé de Dieu. « Croyez-moi, femme, dit Jésus : l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne, ni à Jérusalem, que vous adorerez le Père. » C'est chose presque oiseuse de dirimer la controverse entre Juifs et Samaritains, entre le mont Sion et le mont Garizim ; désormais ces divisions n'existeront plus : le

culte de Dieu ne sera plus limité à un lieu. Pourtant, dans une parenthèse rapide, le Seigneur règle à l'avantage des Juifs le problème particulier proposé par Photine : « Vous, vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, parce que le salut vient des Juifs. » La religion des Samaritains, en dehors même des éléments idolâtriques accueillis par elle, limitée aux seuls livres de la Loi, pratiquée d'ailleurs par une population additionnée d'une forte portion païenne, était devenue une sorte de déisme chétif. Dans une lettre adressée à Antiochus Épiphane, les Samaritains n'avaient même pas hésité, afin de s'assurer un avantage sur Jérusalem, à solliciter que le temple du mont Garizim portât le nom de Jupiter Hellénique. Ils adoraient Dieu, sans doute, mais un Dieu qu'ils ne connaissaient pas. Les Juifs, plus fidèles, maintenus par un pouvoir religieux régulier, avaient conservé tout le Mosaïsme et les espérances messianiques ; ils étaient les vrais dépositaires des promesses, et c'était d'eux, c'était de Juda, que devait venir le salut (Is., II, 2-3). Leur situation était donc privilégiée, jusqu'à l'heure où la Jérusalem spirituelle n'aurait d'autres limites que les confins de la terre.

Le Seigneur reprend (23-24) l'enseignement amorcé déjà (21). La formule, cette fois, n'est plus négative : c'est l'exposé positif et formel de la grande révolution religieuse. « Mais l'heure vient, et elle est venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car le Père réclame de tels adorateurs. Dieu est esprit, et ceux qui adorent, c'est en esprit et en vérité qu'ils doivent adorer. » Nous apprenons ici, avec l'heureuse Samaritaine, tout ce qu'il suffit à l'homme de savoir : ce que c'est qu'adorer, adorer en esprit et en vérité, adorer le Père, adorer le Père en Esprit et en Vérité. Adorer, c'est s'incliner, c'est servir : dans ce terme compréhensif, l'Écriture, après l'ancienne Alliance, résume tout l'ensemble de nos rapports avec Dieu, elle enveloppe à nouveau et le culte religieux, et la fidélité morale. Adorer en esprit, c'est adorer avec l'âme, avec le dedans comme avec notre corps, en un mot avec l'être tout entier. Car il y aurait méprise à écarter le culte extérieur, que le Seigneur aime, alors même qu'il ne l'aime que vivifié par l'esprit. Conclure, de ce que Dieu cherche un culte spirituel et sincère, qu'il n'y a plus de place pour les attitudes extérieures de la religion, c'est se heurter à l'exemple du Seigneur lui-même, qui nous a laissé des prières orales et de qui il est dit dans saint Luc : « Ayant fléchi

les genoux, il priait » (XXII, 41) ; c'est démentir Malachie, annonçant le sacrifice de l'Alliance nouvelle, le culte de l'Eucharistie (I, 11). Et, sans doute, adorer Dieu en vérité, c'est l'adorer non seulement par notre être, mais aussi par chacune des œuvres de notre vie, de manière à n'y laisser aucune déloyauté, aucune contradiction avec notre foi et notre prière.

Mais à qui rendrons-nous ce culte vraiment complet? A Dieu? On nous dit : au Père ; et trois fois, avec une insistance voulue, est répété ce nom de Père. Non que ce ne soit le même qui est réellement Dieu, et Père ; mais la Paternité de Dieu ne devait être mise en pleine lumière que par le christianisme. Sans doute on la connaissait déjà dans l'Ancien Testament ; mais cette Paternité divine visait Israël, le peuple tout entier, rarement des particuliers. Et surtout, ce n'était pas, de façon distincte, une Paternité prenant sa source, son titre et son motif dans la vie même de Dieu, dans le mystère de la Très Sainte Trinité. Il était réservé au christianisme de faire de nous des enfants de Dieu, de donner à chacun de nous un titre à parler à Dieu comme fils. Sans omettre d'adorer chez Dieu l'être suprême, la cause infinie, le créateur et la Providence, nous lui dirons désormais, *divina institutione formati* : notre Père, mon Père. Et pour que l'homme osât prendre devant Dieu une attitude si nouvelle, il a fallu que Dieu lui-même donnât le signal, fît les premières démarches. Si Dieu se montre et se révèle comme Père, s'il donne pour moi son Fils unique, si je suis incorporé au Fils par la foi et le baptême, alors l'adoration me sera possible et facile. Et si Dieu me donne son Esprit, qui est aussi l'Esprit du Fils, je serai de taille à traiter intérieurement avec Dieu comme avec mon Père : « Parce que vous êtes fils, écrira l'Apôtre, Dieu a mis dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Abba, Père! » (Gal., IV, 6). J'adorerai en Esprit, parce que l'Esprit-Saint me rendra témoignage que je suis enfant de Dieu, et parce que lui-même prie en mon âme, avec des gémissements ineffables (Rom., VIII). Et j'adorerai en Vérité, parce que, dorénavant, je ne suis plus en face des figures et des ombres, des prophètes et des promesses, mais bien en face du Fils de Dieu et en contact assidu avec des réalités, voilées sans doute, mais présentes et intimes. Adorer le Père en Esprit et en Vérité est donc, en définitive, appartenir au Fils et à l'Esprit, et se laisser guider par les deux Personnes divines jusque chez le Père : « Par le Fils, dira

encore l'Apôtre, nous avons tous, Juifs et gentils, dans un même Esprit, accès chez le Père » (Eph., II, 18).

Tels sont les adorateurs que Dieu réclame. Dieu ayant fait de son côté tout ce qui est requis pour s'assurer des adorateurs en esprit et en vérité, il ne les aura pas cherchés en vain. Il est doux pour nous de savoir que Dieu désire quelque chose ; ce quelque chose est doux en lui-même ; il est doux de le lui donner. — *Spiritus est Deus...* Le Seigneur veut montrer que les exigences de Dieu tiennent à son caractère même, à l'affinité profonde qui doit régner entre Dieu et celui qui l'adore. Dieu est esprit : seul, un culte en esprit peut lui agréer. Sacrifices, oraisons, jeûnes, rien ne lui sourit si l'âme ne se donne. C'est nous que Dieu veut. Et ces paroles rappellent enfin que Dieu est affranchi de toutes conditions d'espace, nullement confiné à Jérusalem ou à Garizim ; il est partout ; et il est adoré dans son temple, là où il y a un chrétien qui prie son Père en secret (Mt., VI, 6).

La plénitude de doctrine qui était proposée à Photine la conduisit-elle à se demander si le Messie ne serait pas présent? Ou bien cette doctrine si haute lui semblait-elle exiger des explications et des développements réservés sans doute au Messie? Du moins ne saurait-on méconnaître les tendances religieuses qui sollicitaient son cœur et son amour de la vérité. Encore que mélangée de bien des erreurs, l'attente messianique existait chez les Samaritains. « Je sais, dit Photine, — et intérieurement le Seigneur aidait cette foi, — je sais que le Messie vient, celui qu'on appelle le Christ ; lorsque celui-là sera venu, il nous annoncera toutes choses. » D'avance, elle est gagnée à lui ; sa docilité est parfaite. Et Jésus lui dit : « Le Christ, c'est moi qui vous parle. » En Judée, nous a dit le chapitre précédent, le Seigneur ne se livrait pas, parce qu'il connaissait l'âme de chacun : ici, il se révèle tout entier. Jamais il n'a été ni plus précis, ni plus confiant.

Jo., IV. — [27] *Et continuo venerunt discipuli ejus ; et mirabantur quia cum muliere loquebatur. Nemo tamen dixit : Quid quaeris, aut quid loqueris cum ea?* [28] *Reliquit ergo hydriam suam mulier, et abiit in civitatem, et dicit illis hominibus :* [29] *Venite, et videte hominem qui dixit mihi omnia quaecumque feci ; numquid ipse est Christus?* [30] *Exierunt ergo de civitate, et veniebant ad eum.*

31 *Interea rogabant eum discipuli, dicentes : Rabbi, manduca.*
32 *Ille autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis.* 33 *Dicebant ergo discipuli ad invicem : Numquid aliquis attulit ei manducare?* 34 *Dicit eis Jesus : Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.* 35 *Nonne vos dicitis quod adhuc quatuor menses sunt, et messis venit? Ecce dico vobis : Levate oculos vestros et videte regiones, quia albae sunt jam ad messem.* 36 *Et qui metit, mercedem accipit, et congregat fructum in vitam aeternam, ut et qui seminat simul gaudeat, et qui metit.* 37 *In hoc enim est verbum verum : quia alius est qui seminat, et alius est qui metit.* 38 *Ego misi vos metere quod vos non laborastis ; alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis.* 39 *Ex civitate autem illa multi crediderunt in eum Samaritanorum, propter verbum mulieris testimonium perhibentis : Quia dixit mihi omnia quaecumque feci.* 40 *Cum venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt eum ut ibi maneret. Et mansit ibi duos dies.* 41 *Et multo plures crediderunt in eum propter sermonem ejus.* 42 *Et mulieri dicebant : Quia jam non propter tuam loquelam credimus ; ipsi enim audivimus, et scimus quia hic est vere Salvator mundi.*

L'évangélisation de la Samaritaine est terminée : les disciples peuvent revenir, avec leurs provisions. Ils s'étonnent de voir le Seigneur en conversation avec une femme, et avec une femme de Samarie. Les Juifs avaient peu d'estime pour le sexe faible. Dans le service même de la synagogue, un des remerciements adressés à Dieu par l'officiant était celui-ci : « Soyez béni, Seigneur, de n'avoir pas fait de moi une femme. » Dans la vie civile, un homme ne s'entretenait jamais publiquement avec une femme, fût-elle son épouse ; et un axiome des rabbins affirmait que mieux vaudrait brûler la Loi que de l'enseigner aux femmes. Le Seigneur et sa Mère ont changé tout cela. Malgré l'étonnement des disciples, aucun d'eux ne dit : « Que demandez-vous? » ou : « Pourquoi parlez-vous avec elle? » Et pendant que les disciples entourent leur Maître, la Samaritaine abandonne son urne vide, retourne à Sichar, et annonce à ses voisins, à ses voisines, ce qui vient de lui arriver. Nul respect humain. « Venez voir, dit-elle, un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Est-ce que ce ne serait pas le Christ? » Ce n'est pas qu'elle doute ; mais elle veut laisser à chacun le bénéfice de son expérience personnelle. C'est peut-être aussi l'expression d'une reconnaissance admirative pour

un don si inespéré. Elle sait bien qu'elle a trouvé le Christ : mais elle sait bien aussi qu'un témoignage formel serait regardé comme un fruit de l'enthousiasme ou de l'engouement ; au lieu que son interrogation piquera la curiosité de tous. Et en effet, les voici qui sortent de la ville et viennent au Seigneur.

Lorsque les disciples ont laissé Jésus auprès du puits de Jacob, quelque temps auparavant, il était fatigué, il avait faim et soif : maintenant qu'ils sont revenus avec des vivres, ils le trouvent dispos, n'ayant plus besoin de rien. « Maître, disent-ils, mangez. » — « Je me nourris, leur répond le Seigneur, d'un aliment que vous ne connaissez pas. » Déconcertés par cette déclaration inattendue, ils se disaient entre eux : « Est-ce que quelqu'un lui aurait apporté à manger? » Mais Jésus poursuit sa pensée : « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et de porter son œuvre à la perfection. » Il est vraiment le Verbe du Père et se rapporte tout entier à lui et à son œuvre. Cette œuvre est le salut de la grande famille humaine. Elle commence à s'accomplir ; la vocation de Samarie, c'est déjà le prélude de la vocation des gentils, et une telle perspective ravit l'âme du Sauveur ; la nourriture matérielle est oubliée.

« Vous-mêmes, ne dites-vous pas : Encore quatre mois, et c'est la moisson. Eh bien, je vous le dis : levez vos yeux et contemplez les champs ; ils sont déjà blancs pour la moisson. » A la vue des plaines de Samarie couvertes des blés en herbe et déjà drus, chacun des disciples fait à part soi cette réflexion que la moisson est assurée et proche. On est donc, semble-t-il, en décembre ou janvier. Il faut cependant, pour la moisson matérielle, attendre quatre mois encore : mais l'œuvre surnaturelle est plus avancée que l'autre. Ces régions samaritaines, qu'on regardait comme ingrates, sont mûres déjà; déjà nous en recueillons les prémices. Voyez ces campagnes blanchissantes : elles n'attendent plus que les moissonneurs. Et tout comme la moisson, lorsqu'elle est achevée, fait la joie du moissonneur et en même temps celle du semeur, voici que déjà le moissonneur reçoit son salaire et recueille son fruit « pour la vie éternelle », — un fruit qui ne sera plus dépensé, qui ne sera plus consommé, mais qui sera gardé à jamais dans les greniers du Père céleste. Le semeur, c'est le Père ; le moissonneur, c'est le Fils : d'une manière subordonnée, les semeurs, ce sont les patriarches, les prophètes, tous les justes de l'Ancienne Loi, saint Jean-Baptiste ; les moissonneurs, ce

sont les apôtres, et tous leurs successeurs. « Car en ceci, continue le Seigneur, se vérifie le proverbe : autre est le semeur, et autre le moissonneur. Je vous ai envoyés moissonner là où vous n'aviez pas travaillé ; d'autres ont travaillé et vous êtes entrés dans leur travail. » C'est une allusion au baptême, confié aux disciples, et à leur apostolat qui commence ; ils ont bénéficié en Judée, ils vont bénéficier en Samarie et ailleurs du labeur de tous ceux qui les ont précédés. Le proverbe signifie que l'homme n'est sûr de rien : l'un plante, l'autre cueille ; l'un sème, un autre moissonne ; l'œuvre de Dieu associe bien des âmes au cours des siècles ; mais nul ne doit exiger le fruit immédiat de son travail ; l'œuvre nous dépasse, et notre joie est de disparaître dans sa grandeur. Aussi bien, le travail de chacun profite à tous, et une même allégresse doit réunir, chez le maître du champ, dans la vie éternelle, ceux qui ont semé dans les larmes et ceux qui ont moissonné pour Dieu.

Cependant, à Sichar, nombreux étaient ceux qu'avait attirés au Seigneur l'humble et naïf témoignage de la Samaritaine : « Il m'a dit tout ce que j'ai fait. » Oubliant toutes leurs préventions nationales, ils prièrent Jésus de demeurer avec eux, et il resta deux jours dans la ville. Le nombre des croyants augmenta, lorsqu'on entendit le Seigneur annoncer lui-même la bonne nouvelle. Et tout en remerciant la Samaritaine de ses services provisoires, ils lui disaient : Ce n'est plus à votre récit que nous déférons, car nous avons entendu nous-mêmes, et nous croyons que celui-ci est vraiment le Sauveur du monde.

Jo., IV. — [43] *Post duos autem dies exiit inde, et abiit in Galilaeam.* [44] *Ipse enim Jesus testimonium perhibuit quia propheta in sua patria honorem non habet.* [45] *Cum ergo venisset in Galilaeam, exceperunt eum Galilaei, cum omnia vidissent quae fecerat Jerosolymis in die festo ; et ipsi enim venerant ad diem festum.* [46] *Venit ergo iterum in Cana Galilaeae, ubi fecit aquam vinum. Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaum.* [47] *Hic cum audisset quia Jesus adveniret a Judaea in Galilaeam, abiit ad eum, et rogabat eum ut descenderet et sanaret filium ejus ; incipiebat enim mori.* [48] *Dixit ergo Jesus ad eum ; Nisi signa et prodigia videritis, non creditis.* [49] *Dicit ad eum regulus : Domine, descende prius quam moriatur filius meus.* [50] *Dicit ei Jesus : Vade,*

filius tuus vivit. Credidit homo sermoni quem dixit ei Jesus, et ibat. [51] *Jam autem eo descendente, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes quia filius ejus viveret.* [52] *Interrogabat ergo horam ab eis, in qua melius habuerit. Et dixerunt ei : Quia heri hora septima reliquit eum febris.* [53] *Cognovit ergo pater quia illa hora erat in qua dixit ei Jesus : Filius tuus vivit ; et credidit ipse, et domus ejus tota.* [54] *Hoc iterum secundum signum fecit Jesus, cum venisset a Judaea in Galilaeam.*

Au bout de deux jours, le Seigneur reprit sa route vers la Galilée. Sauf à Nazareth, il trouva bon accueil parmi les populations galiléennes : une réputation de prophète lui avait été faite par les pèlerins qui se trouvaient à Jérusalem aux jours de la Pâque et qui avaient vu ses miracles. Cet accueil, comparé au peu de faveur que le Seigneur a trouvé à Jérusalem et en Judée, qu'il trouvera bientôt dans sa ville natale, rappelle à l'évangéliste une réflexion douloureuse du Maître lui-même : Un prophète n'est traité sans honneur que dans sa propre patrie. Selon les synoptiques, ces paroles furent prononcées, ou répétées, à l'occasion de l'hostilité de Nazareth, dont saint Jean ne nous dit rien (Mt., XIII, 57 ; Mc., VI, 4 ; Lc., IV, 24).

Cana se trouvait sur le chemin de Nazareth ; le Seigneur s'y arrêta de nouveau. C'est là, on s'en souvient, qu'il avait changé l'eau en vin. Or, il y avait à Capharnaüm un officier ou agent royal, dont le fils était gravement malade. On a essayé d'identifier cet officier d'Hérode Antipas, soit avec Chusa, l'époux de Jeanne, amie de Notre-Dame (Lc., VIII, 3), soit avec Manahen, frère de lait d'Hérode (Act., XIII, 1). Mais il faut se garder de confondre le miracle rapporté ici par saint Jean avec celui dont bénéficia le serviteur du centurion, selon saint Matthieu (VIII, 5 sq.) et saint Luc (VII, 1 sq.) : les divergences sont multiples et notables. Ayant appris que Jésus était passé de Judée en Galilée, l'officier le vint trouver et le pria de descendre avec lui et de guérir son fils, qui était à la mort. Mais le Seigneur lui dit : « Ce n'est donc qu'à la condition de voir des signes et des prodiges que vous croirez ! » La remarque est au pluriel, et vise un état d'âme commun chez les Juifs. Le Seigneur ne conteste pas qu'un envoyé de Dieu se doive à lui-même et aux autres de démontrer sa mission. Mais il se souvient de la docilité joyeuse avec laquelle les Samaritains, sans avoir été témoins d'aucun miracle, l'ont

reçu et proclamé Sauveur du monde. Il se trouve ici en face d'un officier juif qui croit, puisqu'il demande et espère, mais dont la prière trahit néanmoins les préoccupations d'une foi imparfaite.

Cependant l'officier ne se laisse nullement déconcerter ; dès lors que Jésus ne refuse pas et fait même allusion au miracle possible, il réitère sa demande : « Seigneur, descendez avant que mon fils ne meure ! » Jésus ne consent pas à se rendre alors à Capharnaüm, mais il accorde la guérison : « Allez, dit-il, votre fils est vivant. » L'homme eut foi en la parole que Jésus lui avait dite, et s'en alla. Il approchait de la ville lorsqu'il rencontra ses serviteurs venant lui annoncer que son fils vivait. Comme il s'informait de l'heure à laquelle il s'était trouvé mieux, les serviteurs lui dirent : « Hier, à la septième heure, la fièvre l'a quitté. » C'était précisément l'heure où Jésus lui avait déclaré : « Votre fils est vivant. » Et non seulement le père eut foi en Jésus, mais avec lui toute sa famille. Tel fut, conclut saint Jean, le nouveau et second miracle que fit Jésus lorsqu'il passa de Judée en Galilée. Il faut traduire : le second miracle de Cana, car, selon saint Jean lui-même, le Seigneur avait donné à Jérusalem plusieurs signes de sa puissance divine ; et il fit des miracles à Capharnaüm (Lc., IV, 23). Ce n'est d'ailleurs que le second miracle raconté avec détails par saint Jean.

Lc., IV. — [14] ... *Et regressus est Jesus in virtute Spiritus in Galilaeam; et fama exiit per universam regionem de illo.* [15] *Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus.* [16] *Et venit Nazareth, ubi erat nutritus, et intravit secundum consuetudinem suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere.* [17] *Et traditus est illi liber Isaiae prophetae. Et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat :* [18] *Spiritus Domini super me ; propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde;* [19] *praedicare captivis remissionem, et caecis visum ; dimittere confractos in remissionem ; praedicare annum Domini acceptum, et diem retributionis.* [20] *Et cum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum.* [21] *Coepit autem dicere ad illos : Quia hodie impleta est haec scriptura in auribus vestris.* [22] *Et omnes testimonium illi dabant, et mirabantur in verbis gratiae quae procedebant de ore ipsius, et dice-*

bant : Nonne hic est filius Joseph? [23] *Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum ; quanta audivimus facta in Capharnaum, fac et hic in patria tua.* [24] *Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua.* [25] *In veritate dico vobis, multae viduae erant in diebus Eliae in Israel, quando clausum est caelum annis tribus et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra ;* [26] *et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniae ad mulierem viduam.* [27] *Et multi leprosi erant in Israel sub Elisaeo propheta ; et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.* [28] *Et repleti sunt omnes in synagoga ira, haec audientes.* [29] *Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem ; et duxerunt illum usque ad supercilium montis super quem civitas illorum erat aedificata, ut praecipitarent eum.* [30] *Ipse autem transiens per medium illorum, ibat.*

La renommée du Seigneur se répandit dans la région galiléenne. Il prenait la parole dans les synagogues, et la voix commune le glorifiait. Nous distinguerons l'épisode suivant d'une scène analogue décrite par saint Matthieu (XIII, 54-58) et saint Marc (VI, 1-6) ; mais l'identité pourrait se soutenir. Jésus vint à Nazareth, où il avait été élevé, et, selon sa coutume, il entra, le jour du sabbat, dans la synagogue. La lecture d'Écriture Sainte et son commentaire ou « parole de consolation » étaient fournis d'ordinaire par un rabbi ; mais le chef de la synagogue invitait parfois un docteur étranger à se faire entendre. On lisait d'abord un fragment de la Loi, du Pentateuque, ensuite un passage des Prophètes : en hébreu premièrement, puis l'interprète traduisait en araméen, car le peuple n'entendait plus l'hébreu depuis la captivité. Le Seigneur « se leva pour lire » probablement le texte de la Loi ; le ministre de la synagogue lui mit en mains un exemplaire du prophète Isaïe. Et ayant déroulé le volume, il trouva la leçon du jour, la portion désignée par le rôle. C'était un passage du chapitre LXI. Voici ce que lut le Seigneur (l'évangéliste cite d'après les Septante) : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, son onction m'a désigné pour annoncer aux pauvres la bonne nouvelle ; il m'a envoyé guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles la guérison de leur cécité, renvoyer libres ceux qu'on moleste, publier l'année de grâce du Seigneur. » Les mots : *dimittere confractos in remissionem* appartiennent au chapitre LVIII d'Isaïe : l'évangéliste,

ou le Seigneur lui-même, les ont ajoutés pour achever, par ce trait nouveau, le programme du ministère messianique. Les *confracti* sont ceux dont la fortune a sombré, qui ne peuvent par conséquent payer leurs dettes et qu'on tient enfermés dans les ténèbres d'une prison. Chez le prophète, ces paroles sont placées sur les lèvres du serviteur de Jéhovah comme un message à Israël captif pour lui promettre la restauration de Jérusalem : la rentrée dans la ville sainte aura des effets analogues à ceux de l'année jubilaire qui réparait toutes les erreurs des quarante-neuf années précédentes (Lev., xxv); la situation décrite par Isaïe est donc symétrique à celle de l'Évangile. Mais ici, c'est tout le cours du temps, à dater du Messie jusqu'à l'éternité, qui n'est qu'une année de rémission, de bénédiction, de salut.

La lecture achevée, le Seigneur roula le volume et le rendit au ministre qui le lui avait donné. Ensuite il s'assit : c'était l'attitude de l'enseignement. Tous ceux qui se trouvaient dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui. Un intense intérêt s'attachait à la personne du Seigneur, révélé comme prophète, comme docteur, comme thaumaturge. Il commença la glose. « C'est aujourd'hui, leur dit-il, que s'accomplit la parole de l'Écriture que vous venez d'entendre. » Sans doute le discours du Seigneur n'est-il raconté ici qu'en abrégé. Nous pouvons supposer qu'il parla longtemps, pour commenter le texte d'Isaïe et s'accréditer auprès de ses compatriotes. Et tous lui rendaient témoignage, c'est-à-dire reconnaissaient qu'il parlait bien et que sa doctrine était vraiment belle. Les Juifs écouteront aussi saint Étienne ! Mais cette attention est trop peu, et ne suffit pas pour construire la foi. Ils étaient surpris, continue l'évangéliste, des paroles de grâce, des paroles éloquentes et séduisantes qui sortaient de ses lèvres. Et ils murmuraient entre eux : « Mais, n'est-il pas le fils de Joseph? » Lui, un prophète? Lui, le Messie? Mais, nous n'y avions jamais pensé ! Il nous enseigne, lui que nous avons connu tout petit ; lui qui n'a pas étudié, qui n'a pas fréquenté les écoles des rabbis ! Voilà bien les réflexions de la médiocrité, qui n'admet pas qu'à côté d'elle il puisse y avoir autre chose que médiocrité.

Le Seigneur avait contre lui le tort d'être connu ; puis le tort d'être allé à Capharnaüm d'abord (Jo., II, 12). Nazareth s'irrita de l'apparente préférence accordée par le Seigneur à une ville peut-être rivale, assez décriée, où les Juifs étaient en minorité,

et n'avaient même pas de quoi se bâtir une synagogue (Lc., VII, 5). De plus, il y avait eu des miracles à Cana, il y en avait eu à Capharnaüm : Nazareth seule n'avait encore rien obtenu. Était-ce d'un prophète vraiment attaché à son pays? Il est probable que l'assemblée fit remarquer au Seigneur qu'elle ne se payait pas de paroles, que la coïncidence et l'explication d'un texte prophétique, c'était trop peu pour établir une doctrine et une mission nouvelles. Sans aucun doute, reprit le Seigneur, vous me citerez le proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même. Et vous me direz : Tout ce que nous avons appris que vous fîtes à Capharnaüm, faites-le encore ici, dans votre patrie. Un médecin se doit à lui-même, tout d'abord, la santé qu'il prétend procurer aux autres : de même vous, c'est à vos concitoyens, à tous ceux qui vous sont le plus proches, que vous devriez premièrement accorder le bénéfice de votre pouvoir miraculeux. — Ou bien le *medice, cura teipsum* serait un conseil adressé au Seigneur de se guérir lui-même, c'est-à-dire de sortir de l'humilité de sa condition, à force de miracles, avant de s'attribuer la mission de soulager et de guérir autrui. Quelle que soit l'explication, ce que sollicitaient les Nazaréens, c'était, à leur bénéfice, une réédition de ce qui avait été accompli à Capharnaüm.

Je vous entends, dit le Seigneur, il vous faut des miracles pour vous, et tout neufs. Mais un ministère surnaturel ne saurait s'incliner devant de telles injonctions. Je le vois bien, il n'y a point pour moi d'exception à la règle qui veut que nul prophète ne soit accueilli dans sa patrie. Alors le Sauveur rappelle ce qui advint à Élie et à Élisée, et constate que les principes qui le guident sont ceux-là mêmes qui ont guidé les anciens. Le prophète ne s'appartient pas : il est à Dieu, et Dieu l'envoie où il veut ; les miracles n'ont pas pour dessein de repaître la curiosité ou de calmer de petites jalousies ; ils vont à ceux que Dieu en juge dignes. En vérité, je vous le dis, les veuves ne manquaient pas en Israël, au temps d'Élie, alors que le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois et qu'il y eut une grande famine sur tout le pays : et pourtant, le prophète ne fut envoyé à aucune d'elles, mais bien à une veuve de Sarepta de Sidon (III Reg., XVII). Et les lépreux ne manquaient pas non plus en Israël, au temps du prophète Élisée : et pourtant, nul d'entre eux n'obtint sa guérison ; Naaman le Syrien fut seul purifié (IV Reg., V).

Ainsi, les miracles étaient refusés aux Nazaréens ; leurs fâcheuses dispositions étaient mises à nu. Et de même que les Juifs s'élèveront avec violence contre saint Paul enseignant que les bénédictions de Dieu vont aux gentils comme aux fils d'Israël, de même tous ceux qui se trouvaient alors dans la synagogue furent remplis de colère, en entendant les paroles du Seigneur. Ils se levèrent pour le chasser de cette ville qu'il ne reconnaissait pas pour sa patrie. Ayant formé cercle autour de lui, ils le conduisirent sur le sommet de la colline où était construite leur cité, afin de le jeter dans un des précipices voisins. Mais Jésus, passant au milieu d'eux, s'en alla. Il ne suffit pas de supposer que la majesté de sa personne et la fermeté de son regard imposèrent à ces furieux : car alors comment expliquer que cette attitude ne les ait pas retenus plus tôt? Il faut admettre ou bien que le Seigneur se soit rendu invisible à leurs yeux, ou bien qu'il ait paralysé leurs mouvements, comme il le fit un instant à Gethsémani (Jo., XVIII, 6).

Mt., IV. — [13] *Et relicta civitate Nazareth, venit et habitavit in Capharnaum maritima, in finibus Zabulon et Nephthalim ;* [14] *ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam :* [15] *Terra Zabulon, et terra Nephthalim, via maris trans Jordanem, Galilaea gentium :* [16] *populus qui sedebat in tenebris vidit lucem magnam ; et sedentibus in regione umbrae mortis, lux orta est eis.* [17] *Exinde coepit Jesus praedicare et dicere : Poenitentiam agite ; appropinquavit enim regnum caelorum.*

Mc., I. — [14] *... praedicans evangelium regni Dei,* [15] *et dicens : Quoniam impletum est tempus, et appropinquavit regnum Dei ; poenitemini, et credite evangelio.*

Repoussé de Nazareth, Jésus dit adieu à la patrie de son enfance et vient se fixer définitivement à Capharnaüm, sur la rive occidentale et presque au nord de la mer de Tibériade, aux confins de Zabulon et de Nephthali. Saint Matthieu, selon sa coutume, n'omet pas de signaler que cette détermination du Seigneur réalise une fois de plus la prophétie et accomplit les paroles d'Isaïe (IX, 1-2). A l'époque de Phacée, roi d'Israël (734), la portion septentrionale avait été fort maltraitée par l'invasion

babylonienne : le prophète lui promet une revanche et une consolation : « Terre de Zabulon et terre de Nephthali, région de la mer au delà du Jourdain, Galilée des gentils : le peuple assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et sur ceux qui étaient assis dans la région et à l'ombre de la mort une lumière s'est levée. » C'était un incomparable privilège qu'obtenait la Galilée, province perdue, éloignée du centre, séparée de la Judée par la Samarie, d'entendre la voix du Sauveur et de recueillir une part si large de son ministère. Par cette région septentrionale passait la route de Babylonie et de Syrie vers Tyr, Sidon et la Méditerranée, les caravanes marchandes, tout le trafic de l'Asie avec l'Europe. Aussi, la population galiléenne était-elle très mêlée, comprenant beaucoup de gentils : *Galilaea gentium.* De toutes les villes de Galilée, Capharnaüm, à raison de sa situation même, était celle qui offrait au Seigneur le plus de facilités pour atteindre à la fois Juifs et gentils et répandre la grande lumière aperçue par le prophète. La Providence tire ainsi parti du peu d'accueil de la Judée et de Nazareth. Plus tard, ce sera une disposition de même nature qui portera vers les gentils la prédication apostolique.

De Capharnaüm, comme d'un quartier général, le Seigneur répand son enseignement dans toute la Galilée. Nous remarquerons la ressemblance qui règne entre la prédication du Précurseur et celle du Messie. C'est, de part et d'autre, la même recommandation : la pénitence, et le même motif de pénitence : l'approche du Royaume de Dieu. Cette fois, c'est Dieu en personne qui apporte et proclame la bonne nouvelle, message et messager tout ensemble. Le temps est accompli, dit le Seigneur ; c'est-à-dire la préparation est terminée, l'éducation historique du monde achevée. Le Royaume de Dieu, le règne de Dieu est proche. Nous avons dit plus haut en quoi il consiste : c'est l'Église ou l'humanité nouvelle. Ce règne est d'abord intérieur, constitué par l'établissement de Dieu, non plus dans le Saint des Saints, mais dans le sanctuaire intime de l'âme et dans la vie de chacun. Il n'est besoin que de se convertir, de renoncer aux dispositions d'autrefois, et de croire à l'évangile, c'est-à-dire de l'accepter comme une parole et une assurance divines. Et le Seigneur songe aussitôt aux pacifiques conquérants de ce royaume.

Mt., IV. — [18] *Ambulans autem Jesus juxta mare Galilaeae, vidit duos fratres, Simonem, qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare : erant enim piscatores.* [19] *Et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.* [20] *At illi continuo, relictis retibus, secuti sunt eum.* [21] *Et procedens inde, vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedaei, et Joannem fratrem ejus, in navi cum Zebedaeo patre eorum, reficientes retia sua ; et vocavit eos.* [22] *Illi autem statim, relictis retibus et patre, secuti sunt eum.*

Mc., I. — [16] *Et praeteriens secus mare Galilaeae, vidit Simonem et Andream fratrem ejus mittentes retia in mare ; erant enim piscatores.* [17] *Et dixit eis Jesus : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.* [18] *Et protinus, relictis retibus, secuti sunt eum.* [19] *Et progressus inde pusillum, vidit Jacobum Zebedaei et Joannem fratrem ejus, et ipsos componentes retia in navi ;* [20] *et statim vocavit illos. Et relicto patre suo Zebedaeo in navi cum mercenariis, secuti sunt eum.*

Pierre et André, Philippe et Nathanaël, Jean et peut-être Jacques avaient déjà fait connaissance avec le Seigneur et répondu à un premier appel. Ils accompagnaient assez habituellement leur Maître. Mais dès qu'ils se trouvaient en Galilée, à proximité du lac poissonneux, ces disciples galiléens s'en retournaient à leurs occupations familières, qui leur procuraient de quoi vivre. Et le Seigneur, sachant trop bien que l'éducation surnaturelle est œuvre de continuité, veut les garder maintenant auprès de lui de façon plus suivie. Il est sorti de la petite demeure où habite sa Mère ; il se promène sur les bords du lac de Génésareth, ou mer de Galilée, ou mer de Tibériade, — une cuve immense, de sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer, traversée et alimentée, du nord au sud, par les eaux du Jourdain. Jésus aperçoit des visages bien connus : c'est Simon, — celui qui est appelé Pierre, — c'est André, le frère de Simon. Ils jetaient leurs filets dans la mer. Le terme grec de saint Marc (ἀμφιβάλλοντας) fait image : on voit le grand filet sur les épaules de Pierre, puis le mouvement d'éventail qui le déploie dans la mer pour emprisonner les poissons. Lui et son frère, ils étaient pêcheurs de profession, comme le remarquent les évangélistes. Ils continueront : le Seigneur leur en donne l'assurance : « Suivez-moi et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. » C'était toute une parabole en

peu de mots. Les cœurs étaient bien disposés, les vocations préparées déjà. On s'explique que les deux frères n'hésitent pas à abandonner leurs filets dans les barques et se mettent aussitôt à la suite du Sauveur. Quelques pas plus loin, Jésus rencontre deux autres frères, Jacques et Jean. Avec leur père Zébédée et des ouvriers à gages, ils étaient dans une barque occupés à réparer leurs filets, à en renouer les mailles brisées. Le Seigneur répète aussitôt son invitation. Jacques et Jean laissent là sans retard leurs filets, leur barque, leur père avec les ouvriers, et s'attachent plus étroitement au Seigneur.

Mc., I. — [21] *Et ingrediuntur Capharnaum ; et statim sabbatis ingressus in synagogam, docebat eos.* [22] *Et stupebant super doctrina ejus ; erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribae.* [23] *Et erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo, et exclamavit,* [24] *dicens : Quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? venisti perdere nos? scio qui sis, Sanctus Dei.* [25] *Et comminatus est ei Jesus, dicens : Obmutesce, et exi de homine.* [26] *Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exiit ab eo.* [27] *Et mirati sunt omnes, ita ut conquirerent inter se, dicentes : Quidnam est hoc? Quaenam doctrina haec nova? quia in potestate etiam spiritibus immundis imperat, et obediunt ei.* [28] *Et processit rumor ejus statim in omnem regionem Galilaeae.*

Lc., IV. — [31] *Et descendit in Capharnaum, civitatem Galilaeae, ibique docebat illos sabbatis.* [32] *Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius.* [33] *Et in synagoga erat homo habens daemonium immundum, et exclamavit voce magna,* [34] *dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? venisti perdere nos? scio te quis sis, Sanctus Dei.* [35] *Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cum projecisset illum daemonium in medium, exiit ab illo, nihilque illum nocuit.* [36] *Et factus est pavor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus, et exeunt?* [37] *Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.*

Le Seigneur et ses disciples sont rentrés à Capharnaüm, « ville de Galilée », dit saint Luc, parce que, sauf la mention rapide du verset 23, c'est la première fois qu'il a l'occasion d'en parler. Le

miracle raconté par les deux évangélistes n'a pas été accompli aussitôt après la vocation des apôtres, puisqu'ils travaillaient ce jour-là et que c'est, au contraire, en une assemblée sabbatique que le démoniaque fut guéri. Depuis la captivité, les Juifs avaient des synagogues ou lieux de réunion, habituellement situés près des eaux courantes, afin de faciliter leurs ablutions. On s'y rassemblait le jour du sabbat, les jours de fête ou de néoménie, le lundi et le jeudi de chaque semaine, pour prier et entendre la lecture et l'explication des Livres saints. A Capharnaüm comme à Nazareth le Seigneur fut invité à prendre la parole. Et tous étaient vivement frappés par sa doctrine. Ils admiraient la différence de l'enseignement nouveau comparé à celui des scribes et des pharisiens. Le Seigneur, qui est la vérité, exposait la vérité avec une autorité souveraine. Il y a toujours une différence de ton entre celui qui cherche et celui qui sait, entre celui qui répète des formules apprises d'hier et celui qui donne de son fonds et de sa plénitude.

C'est au cours de cette même réunion sabbatique qu'il se rencontra, en pleine synagogue, un homme possédé d'un esprit mauvais et impur. Il interrompit l'enseignement du Seigneur pour lui crier d'une voix forte : « Laissez-nous ! Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes : le saint de Dieu. » Tout se mêle, dans le cri du démoniaque : l'impatience, la répulsion, la souffrance, la peur, le blasphème, le témoignage contraint rendu à la sainteté de Jésus. C'est bien le pêle-mêle habituel des discours d'un possédé, ou mieux du diable lui-même parlant par la bouche de celui dont il s'est emparé. Rien ne prouve qu'il fût dès lors absolument sûr que Jésus était le Messie. Il ne dit pas : le Fils de Dieu. L'eût-il dit, et il le dira bientôt (Lc., IV, 41), cette expression serait encore sujette à commentaire ; elle eût pu provenir de la contrainte ou d'une curiosité habile et anxieuse. Il dit : le saint de Dieu, ce qui range le Seigneur dans un ordre à part, en vue d'une fonction éminente. Et Jésus, s'adressant à l'esprit impur avec autorité et menace, lui dit : « Tais-toi, et sors de cet homme ! » Il semble qu'il répugne au Seigneur de recevoir un témoignage d'une telle bouche. Le diable accuse alors son pouvoir et sa rage en précipitant le possédé par terre, au milieu de l'assemblée, et en l'agitant de convulsions violentes ; mais sans lui faire aucun mal, note saint Luc, sans provoquer ni lésion ni

fracture. Et il sort avec un grand cri. Le miracle était constant, et il était en soi supérieur à tous ceux accomplis jusqu'ici. Les Capharnaïtes se demandent tous entre eux, avec surprise et avec une sorte d'effroi religieux : « Qu'est ceci? Un enseignement nouveau? Voici qu'il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs eux-mêmes, et ils s'en vont ! » On voit la surprise, l'admiration, la confiance. Il y avait longtemps qu'Israël n'avait rien vu de semblable : une si haute doctrine, servie par un tel pouvoir. Et la réputation du Seigneur se répandit aussitôt dans toutes les régions d'alentour.

Mt., VIII. — [14] *Et cum venisset Jesus in domum Petri, vidit socrum ejus jacentem, et febricitantem.* [15] *Et tetigit manum ejus, et dimisit eam febris ; et surrexit, et ministrabat eis.* [16] *Vespere autem facto, obtulerunt ei multos daemonia habentes ; et ejiciebat spiritus verbo, et omnes male habentes curavit ;* [17] *ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit, et aegrotationes nostras portavit.*

Mc., I. — [29] *Et protinus egredientes de synagoga, venerunt in domum Simonis et Andreae, cum Jacobo et Joanne.* [30] *Decumbebat autem socrus Simonis febricitans ; et statim dicunt ei de illa.* [31] *Et accedens elevavit eam, apprehensa manu ejus ; et continuo dimisit eam febris, et ministrabat eis.* [32] *Vespere autem facto, cum occidisset sol, afferebant ad eum omnes male habentes et daemonia habentes ;* [33] *et erat omnis civitas congregata ad januam.* [34] *Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus ; et daemonia multa ejiciebat, et non sinebat ea loqui, quoniam sciebant eum.*

Lc., IV. — [38] *Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis ; socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro ea.* [39] *Et stans super illam, imperavit febri ; et dimisit illam. Et continuo surgens ministrabat illis.* [40] *Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos.* [41] *Exibant autem daemonia a multis, clamantia et dicentia : Quia tu es Filius Dei ; et increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.*

Les textes de saint Marc et de saint Luc sont formels ; c'est au sortir de la synagogue, et aussitôt après le miracle qui vient d'être raconté, que le Seigneur et ses apôtres se rendent chez saint Pierre, pour prendre leur repas. Le premier évangéliste a donc été fidèle à son procédé de composition, qui consiste à grouper les éléments par analogie. Il passe sous silence la guérison du démoniaque, peut-être parce qu'elle eût déconcerté l'ordre qu'il voulait maintenir dans son exposé ; il en fournira d'ailleurs ensuite des équivalents. Chez saint Marc, il y a une grande précision dans la désignation des personnages qui accompagnent le Seigneur : Simon et André, Jacques et Jean ; l'évangéliste a recueilli les souvenirs personnels de saint Pierre. Simon et André habitaient ensemble à Capharnaüm : *in domum Simonis et Andreae.* Nous savons par saint Jean (I, 44) qu'ils étaient de Bethsaïde. Mais les deux affirmations se peuvent aisément concilier : soit parce que Bethsaïde était la cité d'origine, Capharnaüm le lieu où ils s'étaient installés ; soit que Bethsaïde n'ait été qu'un entrepôt où se concentrait tout le produit de la pêche, et comme un faubourg maritime de Capharnaüm. Les deux frères étaient-ils venus habiter dans la maison de leur commune belle-mère, Jonas, leur père, s'étant remarié? Saint Pierre avait-il pris femme à Capharnaüm, et la demeure de sa belle-mère était-elle considérée comme la sienne propre? Il est difficile de se décider pour l'une ou l'autre hypothèse. On ne saurait établir, à l'aide de la seule expression *socrus Simonis* que saint Pierre était vraiment marié. Les protestants mettent pourtant un acharnement réel à le démontrer. Le mariage n'est pas une honte ; et le Seigneur a pu prendre ses apôtres dans la condition où ils se trouvaient, sans que le mariage devînt dès lors obligatoire pour le prêtre. Mais enfin pourquoi cette belle-mère de Simon ne serait-elle pas la seconde femme de son père? Le texte de la Ire aux Corinthiens (IX, 5), invoqué souvent comme décisif, mentionne simplement la chrétienne que les apôtres juifs avaient près d'eux, surtout pour les aider dans leur ministère auprès des femmes. Quant à la fille de saint Pierre, Pétronille, elle n'est vraisemblablement que sa fille spirituelle.

La belle-mère de saint Pierre était tourmentée d'une forte fièvre, et même alitée. On avertit aussitôt le Seigneur que la maîtresse de maison est souffrante et on lui demande de s'intéresser à elle. Il vient, la voit, s'incline vers elle, ordonne à la

fièvre ; et, prenant la malade par la main, la soulève doucement de dessus sa couche : la fièvre la quitte à l'instant. Un accès de fièvre laisse d'ordinaire après lui des traces de malaise et de langueur. Mais ici, le Seigneur restitue même les forces que la fièvre avait épuisées : la miraculée était debout ; on eût dit qu'elle n'avait rien éprouvé ; elle servit à ses hôtes le repas du sabbat, préparé la veille, selon l'usage.

« Le soir étant venu », — « quand le soleil fut couché », précisent saint Marc et saint Luc. Tout ce passage est d'autant plus intéressant qu'il nous donne de façon continue l'emploi d'une journée du Seigneur : l'enseignement dans la synagogue, la délivrance du possédé, la guérison de la belle-mère de Pierre, le repas, puis, le soir venu, la scène que nous allons lire. Rappelons-nous comment les Juifs mesuraient les jours. Selon ce qui est dit dans la Genèse, la journée juive commençait par la nuit : le repos du sabbat commençait donc le vendredi soir, pour se terminer le lendemain, au coucher du soleil. Or, c'était une opinion commune que guérir activement, et même miraculeusement, en un jour de sabbat était chose interdite par la Loi : l'évangile nous fournira bientôt un exemple de cette exégèse rabbinique. Le peuple, dont le Seigneur n'a pas encore élargi les idées et qui appartient tout entier à l'éducation de ses docteurs, attend le soir et la fin du sabbat pour conduire ou porter à Jésus tout ce que Capharnaüm et les environs comptent d'infirmes et de démoniaques. Et ils étaient multitude ; une théorie sans fin de toutes les misères humaines, suites du péché ou vexations directes du diable, de qui l'empire s'exerçait alors sans contrainte. Toute la ville, dit saint Marc, était rassemblée devant la porte de Pierre, — parce que chez Pierre habitait Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et ceci est symbolique. La maison de Pierre est toujours celle où demeure Dieu ; c'est là seulement que se peuvent opérer certaines guérisons.

Le Seigneur sortit. Successivement, il imposait les mains à chacun de ces malheureux, et les délivrait ; un mot lui suffisait pour expulser les démons. Tous étaient guéris. Les esprits mauvais, chassés par la vertu du Seigneur, s'écriaient, comme l'avait fait, le matin même, le possédé de la synagogue : « Vous êtes le Fils de Dieu ! » Mais, ici encore, Jésus leur défendait avec autorité de parler ainsi ; car ils savaient, ajoutent saint Marc et saint Luc, qu'il était le Christ, — ce qui peut s'entendre d'une

science imparfaite et partiellement encore conjecturale. Il répugnait au Seigneur, disions-nous naguère, de recevoir témoignage d'une bouche impure. Mais le vrai motif de cette défense est peut-être différent. Après avoir contraint le diable de sortir et de confesser la vérité, le Seigneur lui impose silence afin de contenir l'enthousiasme populaire qui voulait un roi, un Messie national, et de lui-même se fût porté à un mouvement séditieux. Il y a là aussi une leçon morale : celle de la mesure tranquille et humble selon laquelle les œuvres surnaturelles doivent être exercées.

La multitude des miracles accomplis rappelle à saint Matthieu un passage bien connu d'Isaïe, emprunté à ce grand chapitre LIII où il est dit du Messie souffrant : « Nous l'avons regardé comme frappé de Dieu pour une faute personnelle, mais de fait il portait nos infirmités, il s'était chargé de nos douleurs. » La citation grecque de saint Matthieu reproduit plus exactement le sens de l'hébreu que celui des Septante, où nous lisons : « C'est lui qui porte nos péchés et qui souffre pour nous. » Mais comment l'évangéliste a-t-il pu adapter à une circonstance où le Seigneur élimine maladies et souffrances un texte prophétique où il est dit que le Seigneur les a prises sur lui? Remarquons-le : le texte cité par saint Matthieu ne signifie pas nécessairement que le Seigneur a pris sur lui nos faiblesses, mais qu'il les a éliminées et emportées. Il est d'ailleurs possible, selon la doctrine de saint Paul aux Hébreux (II, 9, 14-18), d'attacher et de mesurer à la souffrance rédemptrice du Seigneur l'efficacité de son pouvoir miraculeux et bienfaisant. *In eo enim in quo passus est ipse et tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari.*

Mc., I. — [35] *Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat.* [36] *Et prosecutus est eum Simon et qui cum illo erant.* [37] *Et cum invenissent eum, dixerunt ei : Quia omnes quaerunt te.* [38] *Et ait illis : Eamus in proximos vicos et civitates, ut et ibi praedicem ; ad hoc enim veni.*

Lc., IV. — [42] *Facta autem die, egressus ibat in desertum locum, et turbae requirebant eum, et venerunt usque ad ipsum ; et detinebant illum, ne discederet ab eis.* [43] *Quibus ille ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei ; quia ideo missus sum.*

Le Seigneur passa probablement le reste de la nuit dans la maison de saint Pierre. Le lendemain, de très bon matin, il se lève, se retire dans la solitude pour prier. Simon et les autres disciples se mettent à sa recherche un peu plus tard. Ils connaissaient déjà ses habitudes ; ils le trouvèrent et lui dirent : « Tout le monde vous cherche ! » Il faut lire le chapitre VI de saint Jean, afin de reconnaître le sentiment complexe du peuple galiléen. Il entrait dans son enthousiasme de la curiosité, de la reconnaissance, l'attrait du nouveau et de l'extraordinaire, une puérile avidité du miracle. D'après saint Luc, nous voyons que les foules parviennent, après les disciples, jusqu'au Seigneur ; elles l'entourent et s'efforcent de le retenir. Quel contraste entre l'attitude de Nazareth et celle de Capharnaüm ! Mais sa mission est étendue : « Il y a d'autres villes en Galilée que Capharnaüm ; il faut leur porter la bonne nouvelle, à elles aussi ; il faut leur annoncer le Royaume de Dieu. Ce n'est pas seulement de miracles qu'il s'agit, mais d'une vérité et d'une doctrine à répandre. Car c'est pour cela que j'ai été envoyé », dit le Seigneur. Et, selon l'original de saint Marc, il ajoute pour ses apôtres : « Allons ailleurs, dans les bourgades voisines (la Vulgate a traduit le terme unique de saint Marc par deux mots : *vicos et civitates*), afin d'y prêcher aussi, puisque c'est pour cela que je suis sorti », « que j'ai été envoyé », explique saint Luc. Cette doctrine n'attend pas, comme celle de Platon, qu'on la vienne chercher ; elle se met en marche elle-même et vient frapper à la porte de chacun.

Mt., IV. — [23] *Et circuibat Jesus totam Galilaeam, docens in synagogis eorum, et praedicans evangelium regni, et sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo.* [24] *Et abiit opinio ejus in totam Syriam ; et obtulerunt ei omnes male habentes, variis languoribus et tormentis comprehensos, et qui daemonia habebant, et lunaticos, et paralyticos ; et curavit eos.* [25] *Et secutae sunt eum turbae multae de Galilaea et Decapoli, et de Jerosolymis, et de Judaea, et de trans Jordanem.*

Mc., I. — [39] *Et erat praedicans in synagogis eorum et in omni Galilaea, et daemonia ejiciens.*

Lc., IV. — [44] *Et erat praedicans in synagogis Galilaeae.*

Le Seigneur commence à parcourir la Galilée dans toutes les directions ; son ministère prend la forme d'une mission qui se promène de ci, de là. Il parle dans les synagogues des Juifs, qui ne lui étaient pas fermées encore. Il annonce « l'évangile du Royaume », c'est-à-dire du règne de Dieu, et chasse les démons. C'est la même œuvre sous les deux formes : car la vérité nous délivre, et le diable disparaît, là où se verse la lumière divine. En guérissant toute maladie et toute infirmité parmi le peuple, il accréditait sa parole par des miracles semés en grand nombre. Au lieu de *in synagogis Galilaeae*, le texte des meilleurs manuscrits de saint Luc porte : dans les synagogues «de la Judée». Si l'on adoptait cette leçon, il faudrait donner à l'expression un sens large, générique ; la Pérée et la Galilée faisaient partie de la Judée, c'est-à-dire de la Palestine. Aussi bien, selon saint Matthieu, n'est-ce pas la Galilée seulement qui fait alors au Seigneur cet accueil triomphal : mais sa renommée se répand dans toute la Syrie, qui est limitrophe. Et on lui amène tous ceux qui souffrent, tous ceux qui sont atteints de quelque maladie ou de douleurs quelconques, possédés, lunatiques ou épileptiques, paralytiques : et il les guérit. Et dès lors, la multitude se met à sa suite, foule confuse venant de la Galilée, de la Décapole (une confédération de dix villes libres, à demi païennes, à l'est du Jourdain et du lac de Tibériade, depuis Damas jusqu'au Jabok). Il en vient aussi de Jérusalem, de la Judée, du pays au delà du Jourdain, autrement dit de la Pérée, entre le Jabok et l'Arnon. C'est ainsi que les synoptiques (cf. Mc., III, 7-12 ; Lc., VI, 17-19) décrivent en raccourci et résument par avance cette première période du ministère du Seigneur ; le détail viendra dans la suite.

Lc., V. — [1] *Factum est autem, cum turbae irruerent in eum ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genesareth.* [2] *Et vidit duas naves stantes secus stagnum ; piscatores autem descenderant, et lavabant retia.* [3] *Ascendens autem in unam navim, quae erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens docebat de navicula turbas.* [4] *Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.* [5] *Et respondens Simon, dixit illi : Praeceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus ; in verbo autem tuo laxabo rete.* [6] *Et cum hoc fecissent,*

concluserunt piscium multitudinem copiosam ; rumpebatur autem rete eorum. [7] *Et annuerunt sociis qui erant in alia navi, ut venirent, et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pene mergerentur.* [8] *Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, quia homo peccator sum, Domine.* [9] *Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant, in captura piscium quam ceperant ;* [10] *similiter autem Jacobum et Joannem, filios Zebedaei, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere, ex hoc jam homines eris capiens.* [11] *Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.*

Saint Luc, qui n'a point raconté avec saint Matthieu et saint Marc le second appel adressé aux apôtres, rapporte une scène qui offre certaines analogies avec celle des deux autres synoptiques, mais que nous ne croyons pas, cependant, devoir identifier avec elle. Moins encore serait-il légitime d'identifier ce récit avec celui du chapitre XXI de saint Jean. Nous avons donc affaire à une troisième vocation. Un jour que la foule se pressait autour du Seigneur, pour entendre la parole de Dieu, Jésus, se trouvant près du rivage du lac, vit deux barques vides, voisines du bord. Les pêcheurs en étaient sortis et lavaient leurs filets. La pêche était finie, mais n'avait pas réussi. Pour se dégager un peu de la foule et l'évangéliser plus facilement, le Seigneur monta dans l'une des deux barques, celle de Simon, à qui il demanda de s'éloigner de terre quelque peu. Il s'assit à la poupe, et de là, comme d'une chaire, il parla au peuple assemblé sur les bords. C'est de la barque de Pierre qu'il enseignera jusqu'à la fin des siècles.

Le discours achevé, le Seigneur dit à Simon : « Conduisez au large, dans la mer profonde ; — l'invitation s'adresse à Pierre tout seul, car c'est lui qui gouverne ; et jetez vos filets pour pêcher ». Mais Pierre répondit : « Maître (ou Seigneur, celui qui a autorité, aussi bien que celui qui enseigne : « rabbi », pour les lecteurs de saint Luc, eût couru le risque d'être incompris), Maître, nous avons travaillé toute la nuit, — c'est-à-dire pendant longtemps et au moment le plus favorable pour la pêche, — et nous n'avons rien pris. Mais il n'importe, en dépit de toutes les chances contraires, sur votre parole, je jetterai le filet. » Ils le firent et ramenèrent une telle quantité de poissons que leur filet alourdi se déchirait. Ils firent alors signe de loin à leurs compagnons, remontés dans la seconde barque, de venir les aider. Ils

vinrent, et l'on remplit les deux barques, qui furent chargées jusqu'à menacer de sombrer. Rapprochée de l'insuccès de la nuit, cette pêche était bien un miracle. Simon-Pierre (on lui donne ici ses deux noms) le comprit, et, dans son humilité, il tomba aux genoux du Seigneur. Il prit conscience du contraste qui existe entre un pauvre pêcheur et pécheur tel que lui et la sainteté, la pureté de Jésus. Il rougit de l'intimité dans laquelle le Seigneur consentait à vivre avec lui. Sans doute il avait vu d'autres prodiges ; peu auparavant avait eu lieu la guérison de sa belle-mère ; mais chacun de ces miracles faisait son œuvre en l'esprit de Pierre et la grâce divine les lui commentait intérieurement. Sa foi pressent en son maître une force surhumaine, un pouvoir supérieur à celui qu'Adam posséda sur la nature : la sainteté et le pouvoir de Dieu même : « Retirez-vous de moi, Seigneur, dit-il, parce que je suis un homme pécheur. » En effet, poursuit l'évangile, une terreur religieuse l'avait saisi et comme enveloppé, de même que ses compagnons, à la vue de cette pêche miraculeuse qu'ils venaient de faire. « Vous avez tout soumis sous ses pieds, chantait le Psalmiste, les oiseaux du ciel et les poissons qui circulent sur tous les sentiers de la mer ! » Mais le Seigneur rassure Simon, et tous les autres en même temps. « Ne craignez point, lui dit-il ; désormais ce sont des hommes que vous prendrez au filet. » Et ayant ramené les barques à terre, ils abandonnèrent tout et le suivirent. La parole du Seigneur et le geste résolu des apôtres nous sont connus déjà ; il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'ils se soient répétés plusieurs fois.

CHAPITRE IV

LE DISCOURS SUR LA MONTAGNE

Il faut comparer le « discours sur la montagne » que nous donne saint Matthieu, aux chapitres V, VI et VII, avec le discours rapporté par saint Luc, dans la seconde partie de son chapitre VI. En dépit de certaines divergences, le parallélisme paraît flagrant. De part et d'autre, le plan général est celui-ci : les qualités de ceux qui entrent dans le Royaume de Dieu, leurs devoirs, le jugement qui prononcera sur leur vie. Mais saint Matthieu est beaucoup plus étendu que saint Luc. Des enseignements qui chez le premier se rattachent au discours sur la montagne se trouvent disséminés çà et là chez le second, par exemple l'oraison dominicale (Lc., XI, 1-4). De plus, saint Matthieu nous parle d'un discours sur la montagne, saint Luc d'un discours *in loco campestri*, ce qu'on traduit ordinairement « dans la plaine ». Nous pourrions observer que l'expression grecque s'appliquerait aussi bien à un plateau élevé, assez vaste pour contenir la multitude. Il y a sans doute la réflexion connue de saint Ambroise : « les infirmes ne sauraient monter sur les hauteurs » ; encore faut-il remarquer qu'un plateau peut être fort accessible, surtout à des démoniaques, qui ne redoutent guère une ascension. Saint Matthieu nous dit simplement que le Seigneur gravit « la montagne » ; ce terme peut désigner une colline, ou bien un haut plateau, ou même tout un groupe montagneux. Il est possible que la tradition, encore vive à l'époque de l'évangéliste, rappelât aux contemporains, sans qu'il fût besoin d'une désignation plus précise, la montagne consacrée par de graves événements de la vie du Seigneur : choix des Douze, sermon des Béatitudes. Aujourd'hui encore, il est une colline, entre Caphar-

naüm et Tibériade, qui a gardé ce nom des Béatitudes ; mais la tradition ne date apparemment que du moyen âge. Chez saint Matthieu enfin, nulle indication précise de date ; tandis que saint Luc, avec raison, croyons-nous, place ce discours à une période qui suit le choix définitif des apôtres.

Il est vraisemblable que le Seigneur ait profité de la première heure de son ministère galiléen afin de développer la doctrine du Royaume des cieux et d'enseigner aux foules en quoi consistait cette révolution religieuse, alors surtout que les préjugés courants portaient à le méconnaître. Néanmoins, l'ensemble du discours, tel qu'il est donné dans saint Matthieu, ne représente pas un enseignement élémentaire : il suppose des auditeurs préparés à l'accueillir. Il n'est pas jusqu'au parallèle, jusqu'à l'évident antagonisme entre le Seigneur et les pharisiens, entre leur chétive justice et la justice nouvelle, qui n'accusent une période assez avancée déjà du ministère galiléen. Enfin l'étendue même du discours chez saint Matthieu permet de douter qu'il ait été prononcé en une seule fois : on ne donne pas tout d'un trait, même à un auditoire préparé, un si large et si universel enseignement. L'hypothèse la plus plausible est celle-ci : le Seigneur a dû revenir plusieurs fois, dans sa prédication, sur certains éléments de doctrine qui étaient plus essentiels, qui étaient ordonnés de la même façon et soudés dans sa pensée, qui ne pouvaient être redits trop souvent, et qui même n'avaient accès à l'intelligence de ses auditeurs qu'à la condition d'être répétés ; et tandis que saint Luc s'est préoccupé de rattacher les enseignements aux circonstances historiques qui les ont fait naître, saint Matthieu, lui, tout en reproduisant dès le début de son récit un thème familier au Seigneur, l'a grossi de divers affluents de doctrine qu'il trouvait dans ses documents et ses souvenirs.

Le procédé de composition de saint Matthieu est d'ailleurs bien connu : il groupe et coordonne les éléments similaires. Les Béatitudes formant la portion la plus remarquée de la prédication du Messie, il les reproduit tout d'abord et au complet, et les fait suivre d'autres enseignements caractéristiques (v, vi, vii) ; puis, seront décrits l'œuvre et les principaux miracles du Seigneur (viii, ix) ; puis la mission des apôtres (x) ; nous verrons naître ensuite le conflit entre le Seigneur et les pharisiens (xi, xii) ; enfin les paraboles et la conclusion du ministère en Galilée (xiii, xiv). Le discours sur la montagne s'adresse de façon spé-

ciale aux disciples de Jésus, à ceux qui sont groupés autour de lui et dont il veut faire ses apôtres et ses ambassadeurs ; mais sans exclusion prononcée contre aucun de ceux qui composent son vaste auditoire. A la fin du discours (Mt., VII, 28-29), on remarque que la conclusion est large, universelle, comme l'intention même du Seigneur. C'est donc une synopse de la doctrine évangélique que nous trouvons ici. Nous assistons, sans l'appareil effrayant des foudres et des tonnerres, à une promulgation semblable à celle du Sinaï. Au fond, c'est le commentaire et l'exacte mise au point de la parole prononcée par saint Jean-Baptiste et par le Seigneur lui-même, et dont la Judée entière avait déjà retenti : le Royaume des cieux est tout proche, il est arrivé.

Mt., V. — [1] *Videns autem Jesus turbas, ascendit in montem ; et cum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus.* [2] *Et aperiens os suum, docebat eos, dicens :* [3] *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum.* [4] *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* [5] *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.* [6] *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur.* [7] *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* [8] *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* [9] *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.* [10] *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum caelorum.* [11] *Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me :* [12] *gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in caelis ; sic enim persecuti sunt prophetas qui fuerunt ante vos.*

Lc., VI. — [20] *Et ipse, elevatis oculis in discipulos suos, dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei.* [21] *Beati qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati qui nunc fletis, quia ridebitis.* [22] *Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum propter Filium hominis.* [23] *Gaudete in illa die, et exultate, ecce enim merces vestra multa est in caelo ; secundum haec enim faciebant prophetis patres eorum.* [24] *Verumtamen vae vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram.* [25] *Vae vobis qui saturati estis, quia esurietis. Vae vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis.* [26] *Vae*

cum benedixerint vobis homines ; secundum haec enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

A la vue des foules qui se pressent pour l'entendre, le Seigneur est descendu du sommet de la montagne où, selon saint Marc et saint Luc, il a choisi les Douze : il se trouve sur une vaste croupe ou une sorte de plateau ; les disciples sont tout près de lui, au premier plan. C'est vers eux qu'il lève les yeux, dit saint Luc, c'est à l'intelligence apostolique qu'il confie tout d'abord la vérité surnaturelle, avec charge de transmission et d'interprétation officielle ; c'est à eux que s'applique à la lettre un grand nombre des enseignements du Seigneur, surtout dans la rédaction de saint Luc : néanmoins, l'un et l'autre évangéliste laissent bien entendre que le Seigneur s'adresse à toute âme de bonne volonté. On nous dit d'abord à quelles conditions le Royaume de Dieu se réalise en nous et devient nôtre ; ce sera le portrait authentique du disciple de la Loi nouvelle. Chose remarquable : c'est de bonheur que l'on nous parle en premier lieu. Et c'est précisément ce que tous souhaitent uniquement : « Quel est l'homme qui veut la vie et désire des jours heureux? » demande saint Benoît, avec le Psaume XXXIII. Et chacun s'empresse de répondre, comme dans la règle monastique : « C'est moi ! » Dès lors, voici les dispositions intérieures qui nous feront entrer dans la région du vrai bonheur. Ne regardons pas à leur caractère très imprévu : les exigences du Royaume de Dieu bravent, il est vrai, la pensée commune, elles démentent les idées courantes ; mais qu'importe, pour ceux qui croient en Dieu.

« Bienheureux les pauvres. » C'est la richesse qui crée une différence extérieure entre les hommes. La vie, le manger, le boire, le vêtement et, comme conséquence, l'attitude générale d'un homme dans le monde, tout cela est défini par sa fortune. L'argent est principe de puissance et d'action universelle. Israël, comme toute société, était distribué en deux classes : les riches, les pauvres. Les premiers sont les heureux du siècle : ils portent beau, leur allure est fière et souveraine. Les pauvres, en style biblique, ce sont les humbles, les petits, les méprisés, les délaissés, les inaperçus, ceux qui ne font point figure. Souvent l'Ancien Testament s'est préoccupé d'eux et leur a promis l'assistance particulière de Dieu : *Quia liberabit pauperem a potente, et pauperem cui non erat adjutor ; parcet pauperi et inopi, et animas pau-*

perum salvas faciet (Ps. LXXI, 12-13). Bienheureux les pauvres, dit à son tour le Seigneur, — les pauvres par l'esprit, précise saint Matthieu. Cela ne veut pas dire : heureux les pauvres d'esprit, c'est-à-dire les ignorants et les sots. S'agit-il des pauvres à qui l'esprit de Dieu a inspiré la pauvreté? ou bien de ceux qui ont eu, comme le philosophe Cratès, assez d'esprit pour comprendre que la richesse est une servitude, et qui ont voué toute leur vie à la pauvreté volontaire? Sans exclure aucune explication orthodoxe, nous croyons que le sens obvie et naturel est celui-ci : bienheureux ceux qui sont vraiment humbles. Dieu ne béatifie point la pauvreté matérielle : on n'est pas riche ou pauvre à son gré. Mais comme les formes extérieures de la pauvreté sont matière à contrefaçon, le Seigneur, afin de déjouer toute hypocrisie, dit : *pauperes spiritu ;* non les humbles de simulation et d'apparence, mais les humbles de réalité, de cœur, d'esprit. Bienheureux êtes-vous, pauvres, parce que le Royaume des cieux est à vous, il vous appartient dès maintenant. C'est à vous que vient le roi du ciel. Les humbles n'ont rien, ne désirent rien ; ils sont vraiment pauvres. Non, ils sont vraiment riches : « Comme n'ayant rien et cependant possédant tout », dira l'Apôtre (II Cor., VI, 10). Au cœur de chacun d'eux, la joie de l'éternité est constituée déjà. Et pour ceux qui écoutaient le Seigneur sur la montagne, le Royaume des cieux, c'était l'ensemble complexe et mystérieux des bénédictions qu'apportait au monde le règne messianique. Les humbles dans leur humilité possèdent un titre irrécusable à cet héritage du Christ, et les humbles seuls. Notre-Dame avait proclamé cette loi providentielle, dès la première heure de l'Incarnation : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles; esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.*

Saint Matthieu énumère huit béatitudes, saint Luc quatre seulement, les 1re, 3e, 4e et 8e de saint Matthieu. Il faut noter que ces béatitudes ne désignent pas différentes catégories de personnes, mais les conditions intérieures moyennant lesquelles chacun devient membre du nouveau Royaume. Au fond, ce n'est peut-être qu'une seule disposition psychologique, mais présentée dans chaque béatitude sous un angle spécial et sous une forme doucement progressive. — « Bienheureux les doux. » Les humbles n'ont pas de pouvoir ; leur condition chétive les expose à l'oppression. Que de fois l'Ancien Testament est-il obligé de recommander aux

juges, trop facilement prévaricateurs, le respect des petits, de la veuve et de l'orphelin ! Lorsque le roi du royaume nouveau a été prédit par Isaïe, le prophète a dit de lui : « Il ne jugera point d'après ce qui tombe sous les regards, et il ne prononcera point d'après ce qui frappe les oreilles ; mais il jugera les petits avec équité et fera droit aux humbles de la terre » (Is., XI, 3-4). Mais ici, le Seigneur va plus loin : par un solennel démenti aux coutumes du siècle, il proclame le bonheur des doux et des humbles, ainsi que leur récompense spéciale : « Ils posséderont la terre. » Le Psaume XXXVI avait dit déjà : « Ceux qui espèrent dans le Seigneur auront la terre en partage... Les doux posséderont la terre et goûteront une abondance de paix... Les justes posséderont la terre et y habiteront à jamais. »

Comment ceux qui sont doux posséderont-ils la terre? Nous avons lu quelque part qu'ils posséderont et la terre qui les porte, et la terre qu'ils portent, et la terre qu'ils espèrent, *terram quam terunt, terram quam gerunt, terram quam sperant.* Alors que, habituellement, ce sont les forts et les violents qui emportent tout, désormais c'est aux doux que sera soumis le monde. Il y a une contagion de la douceur qui dompte même les bêtes féroces : on dit que les lions respectent les enfants. C'est vers les doux qu'ira même la richesse de ce monde. Et nous ne pouvons nous empêcher de songer à cette puissance terrienne de l'ordre monastique, que les siècles avaient constituée lentement en faveur des humbles et des pauvres volontaires : comme si toute richesse, même matérielle, tendait de son propre poids à retourner vers Dieu. — Les doux seront maîtres chez eux, maîtres de leur corps : *terram quam gerunt.* Leur douceur conjurera les secousses, les révoltes, les retours offensifs de la sensibilité : elle éliminera tout ce que le péché a laissé en nous de malade ou d'impur. Il existe une affinité singulière et comme une sorte de parenté entre la douceur et la pureté. Aussi l'Église nous fait-elle chanter :

Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos culpis solutos
Mites fac et castos.

Et pourtant il semble que le sens véritable et rigoureux de l'expression « posséder la terre », qui revient souvent dans la Bible, soit celui de l'entrée dans la vraie terre promise, dans le

royaume messianique, du temps et de l'éternité. Les doux ont un droit réel à cet héritage ; aussi le texte original signifie-t-il : posséder par droit d'héritage. Remarquons en passant la forme symbolique et imprécise sous laquelle sont exprimés les biens éternels, et combien le ton et l'expression sont adaptés à des Juifs, appropriés aussi à corriger dans leur esprit toutes les limitations, tous les préjugés que leur avait inspirés l'éducation des scribes. Le Seigneur réforme sans bruit les idées courantes ; il habitue le peuple à une conception plus exacte du caractère et du rôle du Messie.

La troisième béatitude poursuit la pensée des deux premières. Les pauvres, les petits, les méprisés, n'ont point de part aux joies d'ici-bas. Mais, dira quelqu'un, pourquoi cette expression « ceux qui pleurent »? Nous pourrions observer d'abord que les langues sémitiques manquent souvent de nuances : elles procèdent par voie d'affirmations nettes, un peu crues, laissant au lecteur intelligent le soin de prendre les mots selon leur acception convenable. En voici deux exemples. Dieu dit par Malachie (I, 2-3), et sa parole a été citée par l'Apôtre (Rom., IX, 13) : « J'ai aimé Jacob, mais j'ai haï Esaü. » Ce n'est pas que le Seigneur ait réellement détesté Esaü, mais on veut dire qu'il a eu de la prédilection pour Jacob et qu'il a aimé Esaü moins que son frère. De même, dans la Genèse (XLIII, 34), il est rapporté que les frères de Joseph, avec Benjamin, lors de leur second voyage en Égypte, furent reçus à la table de Joseph : *biberuntque et inebriati sunt cum eo ;* ce qui, entendu matériellement et à la lettre, signifierait : ils burent et s'enivrèrent avec lui ! Ceux qui pleurent ne sont pas seulement ceux qui versent des larmes, mais au sens premier et littéral, ceux-là mêmes dont nous ont parlé les deux premières béatitudes, ceux qui, conscients de leur petitesse et de leur pauvreté, sont en proie à l'anxiété ; l'inquiétude, le souci du pain quotidien les suivent habituellement. Leur part de bonheur est petite. On ne leur voit jamais cette joie épanouie et large des heureux de la terre. Dans la pensée du Seigneur, ceux qui pleurent, ce sont tous les hommes, riches ou pauvres, que les mondains regardent comme privés de la joie, ou comme ennemis de la joie, à raison même de la gravité de leur vie et de leur morale austère. Et nous entendrons plus tard le Seigneur répéter aux siens : « En vérité, en vérité, je vous le dis : vous serez dans l'affliction et les larmes, tandis que le monde se réjouira ; vous

connaîtrez la tristesse, mais cette tristesse se changera en joie » (Jo., XVI, 20).

Ils seront consolés, Dieu leur réserve une compensation digne de sa tendresse. Aussi bien, les aspérités mêmes de leur vie les guident ; elles leur sont une invitation à placer ailleurs qu'ici-bas le centre de gravité de leur âme. Il est naturel de se retirer d'une région reconnue inhabitable. Détachés du monde, ils deviennent ainsi libres d'aller vers Dieu et de s'attacher à lui. Et ils sont heureux déjà : *Quasi tristes, semper autem gaudentes* (II Cor., VI, 10). Ce sont même, au fond, les seuls vraiment heureux : et leur physionomie extérieure en témoigne. On voit maintenant pourquoi nous avons cru devoir atténuer ou plutôt élargir la signification de cette expression : ceux qui pleurent. De même qu'il ne s'agit ici que d'humilité vraie et intérieure, de pauvreté spirituelle, il n'est aussi question que d'une tristesse dont l'origine est surnaturelle. Ainsi nous avons réservé une place, dans cette béatitude, à ceux qui n'ont et ne désirent aucune satisfaction mondaine, et de qui pourtant la vie n'est que joie profonde : eux aussi pleurent parfois, mais c'est de trop de bonheur.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. » Comprenons d'abord ce que c'est que justice. Volontiers, nous rappellerions que la vie, selon des philosophes, a pour condition première une adaptation, une sorte de coordination harmonieuse du vivant avec certaines conditions données. Plus cette adaptation est étendue et parfaite, plus la vie est puissante. Lorsqu'il y a, pour un germe vivant, accord entre ce qu'il est et les circonstances d'humidité, de chaleur, de climat, du sol où il a été jeté, c'est alors que sa vie se développe en entier. Il est en état de justice, d'ajustement exact. Transportons ce concept dans l'ordre de choses qui nous occupe. La justice a toujours été considérée en Judée comme une équation entre la vie de l'homme et la volonté de Dieu, telle que celle-ci avait été formulée aux jours de l'Alliance. La justice prêchée par le Seigneur sera encore adaptation et équation entre notre volonté et la volonté divine. Il ne s'agira plus d'une conformité extérieure et rituelle, d'une justice de façade ou de minuties, mais bien d'une adhésion intime, d'un acte vital et profond. Aussi ne pourra-t-on jamais s'applaudir, comme le pharisien, du résultat acquis, et s'y reposer. Cette justice devient la nourriture et le breuvage de notre être moral. Et de même que dans l'ordre naturel notre vie ne se maintient

et ne se développe qu'à la condition que nous mangions souvent et, nous assure la biologie, toujours ; de même l'âme du chrétien aime la justice comme on aime les aliments qui nous font vivre. « Ma nourriture, a dit le Seigneur lui-même, est d'accomplir la volonté de celui qui m'a envoyé. » La quatrième béatitude vise donc les âmes uniquement désireuses de conformité à la volonté de Dieu ; non contentes d'éliminer toute œuvre et toute disposition en désaccord avec lui, elles cherchent la loyauté, la vérité absolue de la vie, l'unité de pensée, de vouloir et d'action avec Celui qui les meut intérieurement. « Car ils seront rassasiés. » L'avidité des mondains ne sera jamais comblée ; il ne leur restera de leurs fausses joies qu'amertume et dégoût, regret et remords ; mais ceux qui ont faim et soif de justice, d'union étroite avec le Seigneur, ceux-là seront rassasiés, au delà de tout ce qu'ils peuvent pressentir. Dieu n'attendra même pas l'éternité pour donner à leur cœur plus d'allégresse qu'il n'en peut contenir. La béatitude est accordée déjà au désir.

Nous arrivons au milieu des béatitudes. Il semble bien que les quatre premières de la série sont unies ensemble comme des degrés successifs, et qu'elles ont un caractère commun d'élimination, d'affranchissement. Elles applaudissent à l'évanouissement de ce qui fait le bonheur selon le monde, et la quatrième paraît avoir consommé la séparation d'avec toutes les joies inférieures pour attacher l'âme à un seul désir, à la faim et à la soif du Royaume de Dieu. On dirait que dans l'intervalle de la quatrième à la cinquième, il s'est passé un fait qui assure un caractère positif aux béatitudes suivantes, et que l'âme puise dans un trésor secret tout le bien qu'elle va réaliser désormais. L'égoïsme est éliminé. Maintenant l'âme est en parenté avec toute misère. Elle prélève sans fin sur sa richesse débordante pour faire des heureux autour d'elle. « Bienheureux les miséricordieux. » Nous devons prendre le mot miséricorde dans toute l'étendue de son acception. C'est la compassion affectueuse, la bienveillance qui s'incline vers toute souffrance et tout chagrin. C'est aussi la charité active qui s'emploie à adoucir, à aider, à calmer par l'aumône spirituelle ou matérielle la détresse que nous trouvons autour de nous. C'est surtout la disposition au pardon, l'oubli facile de toutes les injures ; oubli d'autant plus aisé que rien ne saurait atteindre l'âme chrétienne lorsqu'elle se tient fixée dans son centre. Nul ne peut nous nuire vraiment, parce que nul ne peut

toucher à Dieu, ni toucher à notre âme, ni toucher au lien qui existe entre elle et Dieu. Il n'y a jamais motif à rancune ni à un souvenir amer. Nous n'avons pas d'ennemis. Au fond, notre seul ennemi, c'est nous-même, lorsque nous nous éloignons du Seigneur.

La sixième béatitude est celle des cœurs purs. Nous devons bien l'entendre. Trop souvent, elle est limitée à l'exclusion des fautes grossières. Il est clair, pourtant, qu'il ne suffit pas, pour voir Dieu, d'avoir retranché de soi toute tendance impure ; on dit même, et avec raison, que le Seigneur déteste l'orgueil plus encore que l'impureté. Les béatitudes sont à double fin : elles démentent et les préjugés mondains et les préjugés des Juifs. Ce n'est plus de pureté extérieure et légale, dit le Seigneur à ces derniers, qu'il est question aujourd'hui. Il ne s'agit plus d'appliquer scrupuleusement les formules familières aux scribes : « Ne prenez pas ceci, ne goûtez pas cela ! » (Col., II, 21). Il est vraiment trop simple de se laver les mains, de se purifier le corps entier par des ablutions multiples, de faire passer dans l'eau les plats, les coupes et toute la vaisselle (Mt., XV, 1-20 ; XXIII, 23-28). Désormais, l'absence des souillures légales (*emundatio carnis*, Hebr., IX, 13) doit faire place à la pureté intérieure et morale. Il s'agit de préparer en nous le sanctuaire du Dieu vivant.

Mais encore, en quoi consiste cette pureté? Un métal est pur lorsqu'il y a chez lui absence d'alliage, élimination des scories, évanouissement de tout ce qui n'appartient pas à son unité et à sa parfaite simplicité. De même, la pureté morale est la disparition de tout compromis avec ce qui est dangereux, égoïste ou personnel. C'est l'adieu donné à ce qui n'est pas la substance de notre vie spirituelle, à tout ce qui ne se réclame pas de la foi, de l'espérance, de la charité. C'est la sainte et jalouse virginité de l'âme, se traduisant dans notre activité tout entière et jusque dans la sensibilité. Il faut s'arrêter devant cette béatitude : elle est incomparablement aimable. Est-ce qu'elle ne résume pas toutes les autres? C'est la béatitude de la délicatesse, et, répétons-le, de la virginité. Elle est très étroitement liée à la mortification des sens, et en particulier de la vue. La plus rapide, la plus inoffensive des expériences, croit-on, mais aussi la plus périlleuse, se trouve dans le regard. Bienheureux ceux qui ne regardent rien, qui ont immolé toute curiosité, et qui ont perdu souci de voir ou d'être vus ; ceux qui réservent leur regard pour la beauté du

Seigneur lorsqu'elle se manifestera. Ils en jouissent déjà ; les cœurs purs, et eux seuls, font dès ici-bas connaissance avec Dieu.

Rappelons-nous que les quatre dernières béatitudes ont un caractère de plénitude et de rejaillissement. Cela est manifeste pour la septième. Le Seigneur a béatifié déjà la douceur et la miséricorde ; mais les pacifiques ajoutent quelque chose à toutes les conditions reconnues jusqu'ici. Ce ne sont pas seulement des paisibles et des compatissants ; ce sont des hommes qui font la paix, qui sèment la paix autour d'eux : *Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes, pacificantes in domibus suis* (Eccli., XLIV, 6). Grâce à Dieu, le bien, autant au moins que le mal, a son influence, et tout homme est une force d'orientaion. Le Royaume des cieux nous est révélé comme un séjour de paix avec Dieu, de paix avec le prochain, de paix avec soi : tranquillité dans l'ordre et subordination à Dieu. Le roi de cet empire nouveau est un roi pacifique ; il n'a apporté la guerre et le glaive que contre les éléments de désordre et de division. Mais les pacifiques ne seront pas seulement citoyens de ce royaume, l'évangile ne dit même plus d'une façon voilée, comme pour les doux, qu'ils posséderont en héritage la terre promise ; il les appelle les fils de Dieu : *filii Dei vocabuntur*. Non seulement on leur donnera le nom de fils, mais ils seront en réalité tout ce que ce nom signifie (I Joan., III, 1). Non seulement ils seront tels, mais ce sera visible aux yeux de tous. Il y aura dans toute leur vie, même extérieure, quelque chose de souple, d'aisé, de docile, qui leur viendra de l'influence et de la motion secrète de l'Esprit du Père et du Fils : *Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei* (Rom., VIII, 14). Nous reconnaissons la relation que soutient la béatitude des pacifiques avec la plénitude de la vie surnaturelle.

La huitième béatitude semble plus inattendue que les autres. Des hommes qui se retirent du monde, diminuent d'autant les âpretés de la concurrence terrestre et renoncent à toute rivalité, des hommes de miséricorde et de paix, qui ne font que du bien, comment pourraient-ils avoir quelque chose à craindre? Ils n'entrent en conflit avec personne, ils sont inoffensifs : pourquoi les poursuivrait-on? On les aimera, sans doute ; tout au plus les négligera-t-on : mais quel motif pourrait-on avoir de les haïr ? Et pourtant l'histoire nous a appris que les hommes supportent difficilement un esprit qui n'est pas le leur et surtout des prin-

cipes supérieurs à leurs principes. Alors il y aura des persécutions, endurées « pour la justice », à raison du seul attachement de plusieurs à Dieu et à sa volonté. La haine du bien et de Dieu peut sembler inexplicable, mais elle sera ; il y aura des gens qui ne seront poursuivis et molestés que pour leur vertu, à cause de celui qu'ils représentent et qu'ils servent. Les prétextes ne manqueront jamais, d'ailleurs, aux persécuteurs ; et ce sera au nom de la justice elle-même ou de la loi que les justes auront à souffrir : « L'heure vient, dira plus tard le Seigneur, où quiconque vous fera mourir s'imaginera offrir un sacrifice à Dieu » (Jo., XVI, 2).

Mais comment expliquer la béatitude attribuée aux persécutés? C'est que la souffrance n'est qu'une étape d'un instant ; c'est que la promesse divine est telle qu'elle efface toute crainte : « Il n'y a nulle proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire future qui sera manifestée en nous » (Rom., VIII, 18). Mais la huitième béatitude a une autre acception encore. Remarquons qu'elle est conçue, au point de vue de sa récompense, absolument comme la première ; dans l'un et l'autre cas, il est dit : « Car le Royaume des cieux est pour eux. » Il n'y a de bonheur qu'à s'attacher à Dieu ; et nous devons considérer comme une bonne fortune tout ce qui nous porte vers lui. Déjà, les trois premières béatitudes avaient été pour nous comme une mise en demeure de désirer la justice et de nous tourner vers la source de l'unique vraie joie. Or, voici qu'au terme des béatitudes positives, nous rencontrons une précaution divine de même nature. Dieu est tellement jaloux de nous garder près de lui qu'il sème l'amertume sur tout ce que notre pauvre cœur pourrait chercher hors de lui. Il crée autour de nous la haie épineuse des persécutions, afin que nulle tentation ne nous vienne de nous appuyer et de nous reposer sur les choses créées. C'est une coalition universelle contre nous. Mais tout, même l'ennemi, devient ainsi l'auxiliaire de Dieu. « La crainte et l'épouvante ont fondu sur moi, chantait le Psalmiste, et les ténèbres m'ont enveloppé. Alors j'ai dit : Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je m'envole et m'établisse dans la paix ! » (Ps. LIV, 6-7).

Les paroles qui suivent, en saint Matthieu, ne sont pas une nouvelle béatitude, mais le développement de la dernière, avec un dessein de transition, avec un souci d'application personnelle

aux apôtres. Ce même développement constitue la quatrième béatitude chez saint Luc. Le Seigneur a jugé bon d'insister, à raison de l'excellence de cette béatitude, parce qu'elle est la plus assurée, et aussi la moins tolérable. Vous serez heureux, vous êtes heureux, lorsque la haine des hommes s'acharne contre vous, lorsqu'ils vous maudissent et vous persécutent, lorsqu'ils vous excommunient, lorsqu'ils sèment contre vous toutes sortes d'imputations mensongères, qu'ils rejettent votre nom comme infâme. Supportez tout cela à cause de moi, à cause de votre appartenance au Fils de l'homme. On vous traite comme on m'a traité. Le disciple n'est pas au-dessus du maître ; pourquoi vous étonner de partager mon sort? (cf. Jo., xv, 18 ; xvi, 4). Au lieu de vous étonner, ce jour-là, vous tressaillerez de joie (Act., v, 41) : parce que votre récompense sera grande dans les cieux. Il s'agit tout à la fois et du royaume définitif de l'éternité, et du royaume tel qu'il se trouve déjà réalisé sur terre. « Je surabonde de joie dans toutes les tribulations, » disait quelqu'un qui avait compris cette doctrine et enduré la persécution (II Cor. ; Rom., v, 3-5 ; viii, 35-39 ; etc.). La souffrance du disciple est comme le supplément et l'achèvement de celle du Maître (Col., i, 24).

Aussi bien, la loi est universelle : successeurs des prophètes, vous aurez le sort des prophètes. La gloire et le bonheur de la créature, c'est d'être à Dieu à ce point que Dieu puisse user d'elle souverainement et, sans crainte de contestation ni de révolte ni même de surprise, porter jusqu'à l'extrême toutes les exigences de son pouvoir absolu. Or, les apôtres succédaient aux prophètes, ils héritaient de leurs fonctions ; ils devaient achever cette œuvre d'élargissement qui avait été la mission des prophètes et réaliser ce qu'ils avaient promis. Ils entraient ainsi en participation de la condition des prophètes, devant Dieu et devant les hommes. La rivalité est fatale entre le bien et le mal ; l'humanité est à l'image de l'homme ; la lutte intime du bien et du mal en chacun se traduira dans la vie sociale. Comme les pères ont persécuté les prophètes, les enfants persécuteront les héritiers des prophètes. Le Seigneur parle de toutes ces choses avec tranquillité, avec une sorte de négligence, comme s'il disait : ce n'est rien, ne sortez pas, pour si peu, de votre paix et de votre joie. Et il s'adresse aux apôtres, sans doute, mais en même temps à tout chrétien. La loi est pour tous la même : « Tous ceux

qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus auront à souffrir persécution » (II Tim., III, 12).

Dans saint Luc, quatre malédictions répondent aux béatitudes (cf. Is., LXV, 13-16). Elles signalent les conditions morales qui excluent du Royaume des cieux. Bienheureux les pauvres, les affamés, les persécutés ; mais malheur à vous, les riches, car vous avez votre consolation. Vous vous suffisez ; Dieu vous est devenu inutile ; votre argent est votre pourvoyeur et votre providence (Jac., V, 1-6). Malheur à vous qui êtes rassasiés et repus (Is., V, 22) ; car vous connaîtrez la faim. Malheur à vous qui riez maintenant, car vous gémirez et verserez des larmes. Malheur, lorsque tous les hommes diront du bien de vous : car c'est ainsi qu'agissaient vos pères à l'égard des faux prophètes. — Et ainsi, les malédictions, comme les béatitudes, s'achèvent par la prophétie de l'attitude hostile que prendra le monde dans le conflit maintenant ouvert au sujet du Royaume de Dieu.

Mt., V. — [13] *Vos estis sal terrae. Quod si sal evanuerit, in quo salietur? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus.* [14] *Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita.* [15] *Neque accendunt lucernam, et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt.* [16] *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in caelis est.*

Au moyen de deux comparaisons, le Seigneur détermine la fonction des apôtres et des disciples, et, en eux, de toute l'Église dont ils sont le noyau. Cette fonction est toujours considérée comme universelle dans son exercice : *sal terrae, lumen mundi ;* le règne de Dieu doit grouper l'humanité entière. Ce qui a déterminé saint Matthieu à placer ici des éléments de doctrine que saint Luc (VIII, 16 ; XI, 33 ; XIV, 34-35) et saint Marc (IV, 21 ; IX, 49) ont rapportés dans des conditions historiques différentes, c'est peut-être le rapport qui existe entre les persécutions qui viennent d'être prophétisées et l'affadissement qu'elles produisent trop souvent chez les persécutés. La persécution est déprimante ; seules, les trempes courageuses et surnaturellement soutenues de Dieu sont capables de dire « quand même ! »

à tout danger et à toute menace. La tentation, alors, c'est le libéralisme, la disposition d'esprit qui nous fait composer avec la persécution, la faiblesse secrète qui nous fait réduire la vérité à cette proportion chétive où elle cessera d'être un scandale pour le monde et un péril pour nous. Or, la doctrine et la fonction des apôtres ne sont pas des biens personnels, sur lesquels ils aient qualité pour consentir des concessions. On laisse conclure au monde qu'une doctrine n'est point divine lorsqu'il semble loisible aux hommes de la réduire, de l'humilier à leur gré. Apôtres et chrétiens, vous êtes le sel de la terre ; gardez-vous de vous affadir ! Dès lors que vous n'agirez plus sur le monde pour en limiter la corruption, ce sera le monde qui agira sur vous. Le sel s'affadit dans l'eau ; il se souille dans la poussière.

Et la conséquence est double ; elle atteint Dieu, elle atteint l'apôtre lui-même ou le chrétien. Elle atteint Dieu, qui avait eu confiance, qui comptait sur son ministre pour transformer le monde. *In quo salietur?* Nous ne traduisons pas : « Avec quoi salera-t-on? » au sens impersonnel ; mais bien : « Qui lui rendra sa saveur? » Comment guérir, s'il est volontairement malade, celui-là même, celui-là seul à qui l'on avait confié l'office de guérir? Le plan divin est comme déconcerté. Et il y a déchéance pour celui qui se dérobe à Dieu. Le Seigneur lui avait donné action sur le monde : en désertant son œuvre, il perd sa raison d'être ; il n'a plus de titre à exister. On ne sait plus qu'en faire. Ce n'est plus qu'un être de rebut, inutile, encombrant. Il est nuisible même ; gardez-vous de le répandre sur une terre féconde ; il la rendrait stérile. Les anciens semaient du sel sur les villes maudites, afin de signifier qu'elles ne se relèveraient jamais. Celui qui s'est dérobé à Dieu n'est bon qu'à être jeté sur les chemins, comme un sel affadi, pour être foulé aux pieds des hommes et des bêtes.

« Vous êtes la lumière du monde. » C'est le Seigneur qui est la Vie et la Lumière ; mais c'est le Seigneur encore qui donne aux siens d'être, par la communion avec lui, vie et lumière. Observons la nature des métaphores employées pour dessiner la mission des apôtres et des chrétiens. On ne leur dit pas : Vous êtes la foudre ! On leur dit : Vous êtes le sel, une substance active, qui fait le bien sans violence ; vous êtes la lumière, une puissance bienfaisante, mais douce, aimable, et qui agit silencieusement.

— « Une ville ne peut demeurer cachée, lorsqu'elle est située sur une montagne. » Des commentateurs, qui aiment à voir le Seigneur puiser dans les circonstances extérieures, dans le spectacle de la nature environnante, la matière et l'occasion de son enseignement, ont supposé que, de la montagne des Béatitudes, on apercevait, sur un des contreforts de l'Antiliban, soit la ville de Séphet, soit la bourgade de Thabor. L'hypothèse n'est pas invraisemblable. On peut croire, pourtant, que la pensée du Sauveur se porte plutôt vers la prophétie d'Isaïe (II, 2) et de Michée (IV, 1) : « Et il arrivera, dans les derniers jours, que la montagne de la maison du Seigneur sera affermie au sommet des montagnes, élevée au-dessus des collines, et tous les peuples afflueront vers elle. » La cité que Dieu a placée à dessein sur la montagne, afin qu'elle fût visible de partout, ne saurait échapper aux yeux. Sa fonction, sa raison d'exister, c'est d'être visible, nécessairement visible, et d'attirer vers elle, vers sa grande clarté, les hommes égarés hors de leur chemin. Le rôle de la lumière est d'appeler à soi ; et c'est pour cela que, dans une maison, lorsqu'on allume une lampe, on ne la met pas sous le boisseau, on ne la coiffe pas sottement d'un vase opaque ; mais on la place sur le chandelier, de sorte qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la demeure. La fonction des apôtres et des fidèles, en d'autres termes, la fonction de l'Église, vraie théophanie, est d'agir sur ceux qui sont dehors et sur ceux qui sont dedans.

De même donc, poursuit le Seigneur, que la lumière avertit et guide ceux qui sont dans la maison ; de même, la lumière de votre doctrine, appuyée par une vie conforme à vos enseignements, doit briller aux yeux des hommes. Non pas que nous devions briller dans le dessein que les hommes nous admirent, ni que nous agissions jamais comme en spectacle et sur la scène, pour être vus. Il n'est guère de disposition plus périlleuse que d'agir avec un certain parti pris d'édifier ; elle conduit facilement à l'hypocrisie. Mais c'est chose légitime de nous détourner du mal par crainte de malédifier. Notre vie est ordonnée par notre conscience et par le devoir d'être, dans la pratique, ce que nous sommes en réalité. La traduction exacte de ce passage, comme le remarquait autrefois déjà saint Grégoire, est celle-ci : Que la lumière que vous êtes brille aux yeux des hommes, de telle sorte que, voyant vos bonnes œuvres, ils rendent hommage à celui qui en est le principe, l'agent principal, et le terme : votre Père

céleste. C'est lui qui remporte les victoires ; même en nous couronnant, Dieu ne couronne que ses dons.

Mt., v. — [17] *Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere.* [18] *Amen quippe dico vobis, donec transeat caelum et terra, iota unum aut unus apex non praeteribit a lege, donec omnia fiant.* [19] *Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno caelorum ; qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno caelorum.* [20] *Dico enim vobis, quia nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et pharisaeorum, non intrabitis in regnum caelorum.*

Entre les versets 16 et 17, il n'y a d'autre liaison que la pensée constante du « Royaume des cieux ». Jusqu'à la fin du chapitre, le Seigneur se présente comme le législateur définitif ; il détermine sa relation personnelle avec l'économie ancienne et, par voie de conséquence, la relation des siens avec la Loi mosaïque et ceux qui la représentent.

A voir l'hostilité que la Synagogue opposait au Seigneur, on eût pu croire qu'il n'était qu'un révolté, prétendant que tout commence avec lui, et faisant table rase de tout ce qui l'a précédé. Il n'en est rien : « Ne pensez pas que je sois venu annuler la Loi ou les Prophètes », les deux grandes divisions de l'Écriture Sainte, la matière des lectures liturgiques. Il n'y a ni rupture ni conflit entre les deux Alliances. Dieu est l'auteur de toutes deux. « Je suis venu non pour annuler, mais pour achever. » Ne traduisons pas *adimplere* par accomplir. Encore que le Seigneur, nous le savons, ne se soit pas dérobé à l'accomplissement de la Loi de Moïse , en cette circonstance cependant il nous expose sa fonction propre de législateur ; il vient donner la perfection, l'achèvement à une chose divine, volontairement incomplète, ébauche providentielle de la grande réalité future. Il ne faut pas s'étonner que le peuple juif, à l'origine, ait ressemblé beaucoup aux autres peuples, et sa religion elle-même, en certains détails cultuels, aux autres religions. Il en est ainsi de tous les germes ; primitivement ils se distinguent peu l'un de l'autre ; ils ne se différencient que lorsque leurs types arrivent à maturité. Les imperfections de la religion juive commençante étaient exigées

par l'infériorité morale du peuple. On ne parle pas calcul et analyse à un enfant (Gal., IV, 1 sq.). Ce qu'il y avait d'incomplet dans la Loi, d'étroit et de matériel dans son accomplissement, fut corrigé déjà partiellement par les prophètes, qui eurent mission de préparer le christianisme au sein même du judaïsme. Et lorsque vint le Seigneur, il vint pour « réaliser » ; la grande nouveauté qu'il apporta, ce fut lui-même, selon le mot de saint Irénée (*Contra haereses*, l. IV, ch. XXXIV) ; il vint porter à sa perfection souveraine le Royaume de Dieu sur terre, cette théocratie non seulement extérieure, mais intérieure, non seulement nationale, mais individuelle et personnelle à chacun, dont l'Ancien Testament n'était que l'inchoation.

Nous savons déjà combien le Seigneur a montré de déférence envers la pensée et la volonté de son Père, contenues dans l'économie mosaïque. L'homme est si enclin à pousser jusqu'à l'extrême le principe de très réelle liberté que le christianisme apportait au monde ! L'apôtre de cette liberté, saint Paul, était obligé d'assigner des limites, celle de la charité et celle de la décence, aux interprétations désordonnées de ceux qui s'affranchissaient outre mesure et qui, de l'abrogation de certaines dispositions de la Loi, concluaient à l'élimination de toute loi. Il était contraint de leur dire : « Tout m'est permis, sans doute, mais tout n'est pas expédient ; tout m'est permis, mais tout n'édifie pas » (I Cor., X, 22-23). Le conflit redoutable engagé entre les tenants du judaïsme et le christianisme naissant devait entraîner plus d'un fidèle au delà des bornes de la prudence ou de la vérité. Et comme pour prévenir tout malentendu, le Seigneur relève la dignité de la Loi et le caractère sacré de l'Ancien Testament. Il y avait dans la Loi des éléments de doctrine, qui subsistent ; une portion morale, qui est éternelle ; et la portion cérémonielle, annulée par le christianisme, avait elle-même sa signification et son symbolisme. « En vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, aussi longtemps que durera le monde, pas un iota, pas un trait de lettre contenu dans cette Loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit accompli. » Ce que le grec appelle l'*iota* correspond peut-être à l'*iod*, la petite lettre de l'alphabet araméen ; l'*apex*, κέραία, est le détail de structure qui distingue certaines lettres du même alphabet des lettres qui leur ressemblent. Tout ce que Dieu a voulu prédire et préparer par la Loi se réalisera ; le monde ne finira pas avant que Dieu n'ait accompli, jus-

qu'aux moindres détails, ce qui est annoncé et figuré dans cette grande prophétie de l'Ancien Testament.

Parmi les préceptes de la Loi, il en est de grands et de petits ; il n'importe : quiconque enfreindra l'une quelconque de ces prescriptions morales menues, sera lui aussi petit et chétif dans le Royaume des cieux ; de même, s'il apprend aux hommes, par sa parole ou son exemple, à les enfreindre. Et, chose remarquable, celui qui aura été fidèle à ces petits devoirs et qui les aura enseignés aux autres, celui-là sera appelé grand dans le Royaume des cieux. En même temps qu'une réserve en faveur de la Loi mosaïque, le Seigneur nous donne une leçon de délicatesse, de vraie charité. C'est la fidélité de chacun qui constitue son rang et sa dignité réelle en face de Dieu. Il ne s'agit ici que de menus devoirs ; dans le cas, en effet, où l'on négligerait des prescriptions plus considérables, on n'appartiendrait même pas au Royaume des cieux, puisqu'on ne s'inclinerait pas devant la souveraineté de Dieu.

Et la fidélité que le Seigneur réclame de ses disciples est d'une qualité bien supérieure à celle que demandaient les scribes et les pharisiens, les classes dirigeantes du judaïsme. Les scribes étaient les théologiens et les exégètes d'alors, les éducateurs du peuple d'Israël depuis le retour de la captivité : ils représentaient la tradition et avaient surajouté à la Loi tout un ensemble de prescriptions formalistes et d'interprétations humaines. Les pharisiens étaient les observateurs austères de la Loi et des coutumes, les pointilleux, les irréprochables, les séparés. « Je vous le dis : si votre justice ne l'emporte sur celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le Royaume des cieux. » Les disciples ont donc, comme leur Maître, mission d'achever et de parfaire. Ils doivent réaliser dans leur cœur et dans leur vie cette pureté et cette justice dont les scribes et les pharisiens n'ont que les éléments et parfois simplement la contrefaçon. La justice chrétienne est plus exigeante et plus étendue ; elle est caractérisée par un rapport immédiat avec Dieu ; elle est d'ordre intérieur et profond. La justice pharisaïque n'est que justice, c'est-à-dire exactitude et correction ; la justice chrétienne est charité ; elle déborde la mesure.

Le Seigneur, développant la pensée du verset 20, va définir pratiquement et par des exemples cette justice qui donne entrée dans la théocratie surnaturelle. Les six exemples contenus dans

le chapitre v semblent plutôt viser les scribes ; le chapitre vi concerne davantage les pharisiens. Les trois premiers exemples, relatifs au meurtre, à l'adultère, au divorce, sont empruntés au Décalogue ; les trois derniers, le serment, le talion, l'amour des ennemis, à diverses prescriptions du Pentateuque. Chacun d'eux commence par la formule : « Vous avez entendu qu'il est dit... » ou une équivalente. La plupart des Juifs n'avaient point à leur disposition un exemplaire de la Bible et ne la connaissaient que par la lecture qui s'en faisait au jour du sabbat. A cette parole sacrée, les scribes ajoutaient un commentaire : ils interprétaient, ils précisaient ; ils appliquaient, selon le besoin, aux circonstances du temps présent, ce qui avait été dit aux anciens. Six fois le Seigneur va instituer un parallèle entre les règles de la morale juive et celles de la morale chrétienne : « On a dit aux anciens... Mais moi je vous dis... »

Mt., v. — [21] *Audistis quia dictum est antiquis : Non occides ; qui autem occiderit, reus erit judicio.* [22] *Ego autem dico vobis, quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. Qui autem dixerit fratri suo : Raca, reus erit concilio. Qui autem dixerit : Fatue, reus erit gehennae ignis.* [23] *Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te,* [24] *relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum.* [25] *Esto consentiens adversario tuo cito dum es in via cum eo ; ne forte tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministro, et in carcerem mittaris.* [26] *Amen dico tibi, non exies inde, donec reddas novissimum quadrantem.*

La loi divine portait : Vous ne tuerez point (Ex., xx, 13) ; et la tradition avait ajouté : celui qui tuera sera punissable par le jugement. Le Deutéronome avait prescrit que, dans chaque cité, fût constituée une cour de justice (xvi, 18). Nous la voyons fonctionner en diverses circonstances de l'Ancien Testament, et Josèphe nous a rapporté les détails de sa composition et l'étendue de sa compétence. Elle comprenait sept membres, dont deux lévites. Devant elle était porté le cas de meurtre ; et elle pouvait condamner à mort. Remarquons dès maintenant, pour l'intelligence de ce passage, qui offre plus d'une difficulté, que le Seigneur distingue trois degrés de procédure ou de juridic-

tion : le tribunal local, le tribunal plénier, le jugement de Dieu même ou la géhenne du feu. A ces trois degrés correspond une sorte de hiérarchie des crimes. Mais, dans l'hypothèse du Seigneur, quel que soit le tribunal, la sentence est toujours la même : la peine de mort ; il n'y a de différence que dans l'intensité et l'ignominie du supplice. Le tribunal local infligeait la mort par le glaive, le sanhédrin, par la lapidation ; enfin les crimes plus graves étaient châtiés par le feu : soit que le Seigneur intervînt directement, soit que le sanhédrin condamnât au feu de la géhenne, vivants ou lapidés, les impies notoires ou scandaleux. Observons enfin qu'elles sont d'ordre tout spirituel, les juridictions auxquelles le Seigneur va renvoyer successivement trois catégories de fautes.

Le Maître divin ne se borne pas à proscrire la violence et le meurtre ; il veut atteindre le mal dans sa racine même. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une justice extérieure, consistant uniquement dans l'exercice ou dans l'omission d'actes qui se voient. Il s'agit de supprimer, au fond du cœur de tout citoyen du Royaume, jusqu'au germe de l'homicide ; de spiritualiser, pour ainsi dire, le « Vous ne tuerez point ». Il ne faut pour cela que ruiner l'aversion secrète qu'un homme nourrit contre son frère. « Je vous le dis, moi : quiconque a de la haine contre son frère sera punissable par le jugement. » N'entendons pas l'*irascitur* au sens de l'impatience, ni de l'irritation, ni même simplement d'un mouvement rapide de colère. Mais celui qui hait volontairement est homicide dans son cœur ; et nul homicide, écrira saint Jean, ne possède en soi la vie éternelle (I Joan., III, 15). Cette faute sépare de Dieu ; elle voue à la mort spirituelle celui qui hait. Haïr les enfants de Dieu est incompatible avec la charité envers Dieu.

Encore, ajoute le Seigneur, n'est-il pas nécessaire, pour que le coupable mérite d'être déféré à un tribunal plus sévère, que la haine intérieure se traduise par le meurtre : une manifestation extérieure moins offensive suffit pour cela : « Celui qui dira à son frère, en termes de mépris : *Raca*, homme de rien, sera justiciable du sanhédrin. » Il va de soi que ce qui fait la gravité de cette injure, c'est le sentiment de haine qui vient d'être proscrit. Ce serait, en effet, restituer le pharisaïsme qu'isoler la manifestation verbale de la tendance intérieure dont elle provient ; et il serait à coup sûr exagéré de décréter la mort éter-

nelle pour une injure rapide, lancée sans préméditation, quel que soit d'ailleurs le sens exact du terme méprisant : Raca. Ce passage évangélique devient inintelligible, si nous omettons de sous-entendre, ici et dans les trois cas proposés, l'idée d'une haine secrète, inspirant et soutenant l'acte extérieur.

Le Seigneur poursuit : Celui qui dira à son frère, toujours sous l'influence de la haine : « Vous êtes un fou, » sera justiciable de la Géhenne du feu. Il y avait, au sud de Jérusalem, une vallée dite « d'Hinnom » ou « du fils d'Hinnom » (d'où le nom de Géhenne), trop célèbre dans l'histoire du peuple d'Israël. C'est là que les Juifs s'étaient livrés jadis au culte de Moloch (Jer., XIX), sacrifiant leurs enfants et les faisant passer par le feu. Le saint roi Josias, comme il est raconté au IVe livre des Rois (XXIII, 10), n'eut d'autre ressource que de faire souiller cette vallée, de la profaner au point de vue légal, en y jetant des immondices avec les corps des suppliciés, et d'y constituer une sorte de bûcher permanent. Pour le peuple, la Géhenne devint l'image de l'enfer. Elle devait être la vallée du jugement ; les apocalypses juives ont beaucoup spéculé à son sujet. Dans la série graduée des châtiments de la Loi, la Géhenne du feu était le châtiment suprême ; c'était l'excommunication atteignant le coupable jusqu'au delà du supplice. Cette sévérité absolue était réservée aux sacrilèges, aux contempteurs de Dieu. Et pour bien comprendre comment, dans le christianisme, l'équivalent d'une peine aussi grave peut être décerné à l'insulte : *Fatue*, il faut se souvenir, non seulement que la haine est toujours sous-entendue, mais encore que le terme de « fou » a parfois, dans l'Ancien Testament, la signification d'impie (Deut., XXXII, 21 ; Ps. XIII, 1). Il constitue alors la plus grave des injures. C'est une sorte d'excommunication, un souhait de Géhenne à celui que poursuit notre aversion, puisque nous le considérons comme un athée, comme un sacrilège. Et voici que, par un juste retour des choses, notre propre châtiment est précisément celui-là même que nous appelons sur autrui.

Tel qu'un sage médecin, le Seigneur s'est efforcé tout d'abord de conjurer la maladie, de ruiner, dans l'âme du chrétien, jusqu'au germe premier de la division ; puis, supposant que la division s'est produite quand même, ou du moins que le lien de la charité s'est relâché, il en vient à la thérapeutique. Il prescrit, dans les quatre versets qui suivent, un saint empressement à éliminer tout ce qui peut s'opposer à la parfaite fraternité. Le Seigneur

sait bien à quel point s'enveniment parfois, dans notre cœur, les petites lésions faites à la charité ; il demande qu'elles soient apaisées, et sur l'heure, par une tentative affectueuse de réconciliation, soit formelle, soit équivalente. Observons avec soin tout le détail du précepte. Il se présente sous la forme d'une aimable hypothèse. Nous sommes dans le temple de Jérusalem ; nous offrons à Dieu un sacrifice privé, un don de piété ou de reconnaissance. Devant l'autel, il nous vient à l'esprit, non pas que nous avons, nous, une rancune contre notre frère, mais que notre frère a quelque chose contre nous : est-ce fondé, est-ce injustifié? il n'importe ; le succès de la démarche qui va nous être suggérée est-il douteux, est-il assuré? il n'importe pas davantage. Notre devoir est de surseoir immédiatement à notre sacrifice même, de laisser là notre offrande, devant l'autel. Elle sera ajournée. Dieu consent à attendre. Il y a quelque chose de plus pressant pour Dieu que le sacrifice : c'est l'union parfaite entre tous ses enfants, entre tous les fils de son Royaume. Le Seigneur le redira dans sa dernière prière : ils doivent être un, comme les Personnes de la Très Sainte Trinité. Et l'Apôtre écrira : « Puisqu'il n'existe qu'un même pain, nous formons tous un corps unique, car nous participons tous à l'unité de ce pain » (I Cor., x, 17). L'Eucharistie est un mystère d'unité : son résultat premier est de nous réunir tous au Seigneur, et, par lui, de nous grouper en un : la sanctification personnelle suit comme un corollaire. Allons donc premièrement nous accorder avec notre frère, faire du moins ce qui est en nous pour que tout nuage se dissipe, et nous viendrons ensuite présenter notre offrande.

Ce ne sont pas seulement les intentions de Dieu, connues et aimées, qui nous invitent à l'empressement dans l'exercice de la charité fraternelle : c'est encore la prudence et notre intérêt propre. Pour nous donner une leçon nouvelle, le Seigneur nous suppose dans la situation critique que voici : Vous avez un adversaire, un créancier, quelqu'un avec qui vous êtes en litige, et qui vous intente un procès ; ensemble vous vous rendez chez le juge ; transigez donc, composez, négociez avec lui sans retard, chemin faisant. Cela vaut mieux, surtout si vous vous sentez trop faible, ou peut-être dans votre tort. Une réconciliation est beaucoup moins coûteuse que d'être traduit devant le magistrat, d'être livré par celui-ci à l'exécuteur public, d'être finalement traîné en prison, et de perdre ainsi beaucoup plus que tout ce que vous

auriez volontairement abandonné à la partie adverse. Lorsqu'une affaire se traite d'homme à homme, un sage esprit d'accommodement adoucit les exigences : au lieu que le jour où la justice abstraite, qui est sans entrailles, commence à s'appliquer, elle agit, elle, en toute rigueur. Je vous le dis, en vérité, vous ne sortirez pas de prison que vous n'ayez payé jusqu'au dernier quadrans ou quart d'as (0 cent., 89 ; saint Luc, XII, 59, parle du dernier lepton : un huitième d'as, 0,45). — Nous avons pris le terme « adversaire » au sens propre ; selon diverses explications plus spirituelles que littérales, cet adversaire, c'est le souverain Juge, ou bien la loi, ou notre conscience, ou même notre frère nous accusant devant Dieu. A propos de la prison, il n'est point nécessaire de rechercher s'il s'agit du purgatoire ou de l'enfer et de l'éternité des peines ; ne demandons à toute allégorie que ce qu'elle a l'intention de nous apprendre. Or, le Seigneur veut simplement nous inviter à une prompte restitution de la charité. Ces deux versets 25 et 26 ont été rapportés par saint Luc à une circonstance historique déterminée et à l'énoncé d'un devoir général de vigilance (XII, 58-59).

Mt., V. — [27] *Audistis quia dictum est antiquis : Non moechaberis.* [28] *Ego autem dico vobis, quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam moechatus est eam in corde suo.* [29] *Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te ; expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum mittatur in gehennam.* [30] *Et si dextra manus tua scandalizat te, abscide eam, et projice abs te ; expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum eat in gehennam.*

Après avoir proscrit le meurtre, la Loi défendait l'adultère et la fornication : *Non occides, non moechaberis* (Ex., XX, 13-14). Mais les scribes et les pharisiens n'étaient attentifs qu'à la faute extérieure, à l'objet matériel du commandement. Ici encore, le Seigneur exige une justice plus haute ; il la réclame toujours au fond de l'âme, dans le laboratoire secret de nos pensées et de nos désirs. Ici encore, il veut atteindre le mal dans sa racine première : le désir mauvais. « Vous avez entendu ce qui a été dit : Vous ne commettrez point d'adultère. Et moi je vous dis : Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà péché avec elle

dans son cœur. » Ce que l'évangile condamne, ce n'est pas le simple regard ; c'est la convoitise impure, se traduisant dans un regard informé et déterminé par elle. Voir n'est pas un péché ; regarder peut n'être pas une faute ; mais le regard est toujours coupable lorsqu'une passion irrégulière lui donne son caractère moral (Mt., xv, 18-20). Devant Dieu, la faute est réelle, encore que tout se soit passé dans le secret du cœur. Et l'on voit bien que le Seigneur étend le précepte à tout désir mauvais, quel qu'en puisse être l'objet, élargissant ainsi l'interprétation stricte et pharisienne du texte de la Loi : « Vous ne convoiterez pas la femme de votre prochain » (Ex., xx, 17).

Et de même que naguère, à propos de la charité, nous avons entendu des indications complémentaires du commandement nouveau, nous allons recevoir maintenant des recommandations pressantes relatives à la pureté. Les Juifs pouvaient, sinon contester avec le précepte, du moins en souligner les difficultés : « Mais, Seigneur, le péril est toujours voisin ; le poison se trouve dans l'exercice même de nos facultés les plus naturelles, les plus agréables, les plus nécessaires à la vie ! » Il ne s'agit aucunement de suspendre leur exercice, mais bien de les contenir dans les limites de leur fonction utile et morale. Et, sous le voile transparent de l'allégorie, le Seigneur indique à quel prix devra au besoin s'acheter la fidélité absolue. Il peut être question, non seulement des facultés personnelles, mais encore de biens extérieurs à nous. Voici, par exemple, le sens de l'agrément, la vue. Votre œil vous est un péril, votre œil droit, le plus précieux ; il vous est une occasion de ruine? Arrachez-le et jetez-le loin de vous. L'image est orientale, volontairement outrée ; mais elle trahit, par son exagération même, l'importance souveraine d'un bien, d'une justice, que l'on sauvegarde au prix de tels sacrifices. Aimeriez-vous mieux, sous prétexte d'agrément, que ce fût, avec l'œil, le corps tout entier qui se perdît et fût jeté dans la Géhenne? C'est un problème de bon sens. — Voici maintenant le membre le plus utile, la main, l'instrument universel ; et, par hypothèse, la main droite, la plus habile. Elle vous est une occasion de chute, un danger prochain. Non pas votre main de chair, à moins qu'elle ne soit gangrenée ; mais une richesse, ou une personne, qui vous semble indispensable comme votre bras droit. Qu'avez-vous à faire? Mais à l'amputer, à la jeter loin de vous ! Ce serait un raisonnement d'insensé que celui qui vous conseillerait de ne pas

vous en dessaisir. En vous obstinant à la conserver quand même, vous ne la garderez pas, et vous perdrez tout le reste, et vous irez tout entier dans la Géhenne. Nous comprenons bien désormais la pensée du Seigneur ; à la justice qui donne accès dans son royaume, tout doit être sacrifié ; celui qui aime sa vie la perdra, dit-il ailleurs, celui qui perd sa vie la retrouvera, éternelle.

Mt., v. — [31] *Dictum est autem : Quicumque dimiserit uxorem suam, det ei libellum repudii.* [32] *Ego autem dico vobis, quia omnis qui dimiserit uxorem suam, excepta fornicationis causa, facit eam moechari ; et qui dimissam duxerit, adulterat.*

C'est le troisième exemple où s'affirmera la supériorité de la morale chrétienne sur la morale judaïque ; il a trait au divorce. On lisait dans le Deutéronome que celui qui renvoie sa femme doit lui donner un libelle de répudiation (XXIV, 1-4). Moyennant cet acte juridique, l'épouse abandonnée était replacée sous sa propre autorité et pouvait prendre un autre mari. Seulement, les docteurs juifs ne s'entendaient pas sur la nature des causes qui pouvaient justifier le divorce ; d'après l'école sévère de Schammaï, le seul motif suffisant était l'adultère de l'épouse ; d'après Hillel, le mari avait beaucoup plus de liberté. Moi, dit le Seigneur, je vous dis que celui qui renverra sa femme, sauf le cas d'adultère, la livre à l'adultère, de même qu'est adultère celui qui épouse une femme divorcée. — Le dessein du Seigneur est de rappeler le mariage à sa condition primitive et à l'absolue indissolubilité. Mais pourquoi cette clause : « Sauf le cas d'adultère »? Quelle différence y a-t-il donc entre la pratique juive et l'enseignement du Seigneur, dès lors qu'est stipulée une telle réserve, dès lors qu'est prévue une circonstance où le mariage peut être réellement dissous? Nous pouvons réserver la solution de ce problème pour le commentaire du chapitre XIX de saint Matthieu (3-9), et résumer simplement ici, en une double formule, la doctrine du Sauveur : interdiction d'abandonner son épouse, si ce n'est pour cause d'infidélité ; et, dans ce cas de « renvoi », interdiction de convoler à d'autres noces, le lien persévérant quand même ; le droit d'abandonner l'épouse coupable n'entraînant pas le droit d'en prendre une autre : ce sont deux éléments distincts. La tradition de l'Église a résolu, en pratique, l'indécision du texte évangélique.

Mt., v. — [33] *Iterum audistis quia dictum est antiquis : Non perjurabis, reddes autem Domino juramenta tua.* [34] *Ego autem dico vobis, non jurare omnino : neque per caelum, quia thronus Dei est ;* [35] *neque per terram, quia scabellum est pedum ejus ; neque per Jerosolymam, quia civitas est magni regis.* [36] *Neque per caput tuum juraveris, quia non potes unum capillum album facere, aut nigrum.* [37] *Sit autem sermo vester : Est, est ; Non, non ; quod autem his abundantius est, a malo est.*

Nous arrivons au seul exemple de justice plus parfaite qui concerne Dieu directement, tous les autres se rapportant au prochain ; même en ce dernier cas, la préoccupation du prochain est encore présente. Il s'agit de l'abus des serments. « Vous savez, dit le Seigneur, ce qui a été enseigné aux anciens : Vous ne vous parjurerez point, mais vous vous acquitterez de vos serments envers le Seigneur. » Cette citation est une combinaison de divers passages scripturaires : Lev., XIX, 12 ; Num., XXX ; Deut., XXIII, 21-23. Il faut acquitter envers Dieu ce qu'on lui a promis. Souvent, afin de se lier davantage, celui qui promettait à Dieu s'engageait par serment et prenait Dieu lui-même comme témoin et garant de sa promesse. Mais de la vie religieuse le serment était descendu dans l'usage profane. Nous savons par les auteurs classiques que les Juifs de la Dispersion, engagés dans le commerce, se prêtaient volontiers à faire serment; mais ce n'était pour eux qu'une habileté courante, un procédé pour rassurer ou tromper le client. De plus, comme le texte de la Loi interdisait simplement de prendre en vain le nom du Seigneur (Ex., XX, 7 ; Deut., V, 11), une casuistique peu scrupuleuse distinguait entre serment et serment (Mt., XXIII, 16-22). Le serment n'était censé obliger de façon absolue que lorsque le nom divin avait été prononcé, ou bien encore lorsque la formule faisait allusion à une chose particulièrement sacrée ou solennelle. Dès lors, ceux qui se préparaient à violer leurs engagements savaient comment procéder afin d'émettre un serment nul.

Ces procédés misérables, usités dans le monde des scribes et des pharisiens, constituaient une vraie perversion des relations humaines et de la droiture publique. Aussi Notre-Seigneur prend-il le parti d'éliminer l'habitude du serment lui-même : « Moi je vous dis de ne point jurer du tout. » Non pas que le serment soit définitivement condamné par la Loi nouvelle ; nous le voyons

bien par l'exemple de saint Paul (II Cor., I, 23 ; Gal., I, 20), par la doctrine et la pratique de l'Église ; mais le Seigneur veut supprimer un abus et proposer un idéal. Quelle que soit la base matérielle sur laquelle s'appuie votre serment, l'intention finale évidente est toujours d'invoquer la garantie de Dieu et sa sanction, alors même que son nom ne serait pas formellement prononcé. Ne jurez donc ni par le ciel, parce qu'il est, selon l'Écriture, « le trône de Dieu » ; ni par la terre, puisqu'elle est « l'escabeau de ses pieds » (Is., LXVI, 1) ; ni par Jérusalem, parce qu'elle est « la ville du grand roi » (Ps.XLVII, 3) ; toute créature de Dieu appartient à Dieu. Ne jurez même pas sur votre tête, puisque votre tête elle-même ne vous appartient pas, puisque vous n'avez pas de pouvoir absolu sur votre vie, que vous ne pouvez rendre blanc ou noir un seul de vos cheveux. Jurer par la créature de Dieu, c'est, en dernière analyse, en appeler à Dieu même, c'est à lui qu'on songe toujours en proférant le serment.

Et voici quelle sera l'assertion commune des chrétiens : *Est, est ; non, non* : Cela est, oui ; cela n'est pas, non (Jac., V, 12). Ce qui est au delà, ce qu'on ajoute, vient du mauvais, ou du mal, c'est-à-dire des dispositions fâcheuses de la créature déchue. En effet, si l'âme est droite, si l'homme ne dit que ce qu'il pense, s'il ne promet que ce qu'il veut tenir, la garantie du serment est superflue. Elle n'est usitée que pour appuyer la véracité de celui qui s'engage, pour rassurer la confiance de l'autre partie ; mais dans un état de loyauté et de sincérité parfaite, il n'est plus besoin d'attestation spéciale, il est inutile alors de faire intervenir celui qui est le témoin irrécusable de notre parole et qui seul pourrait châtier sa violation. On le voit, ce que le Seigneur prétend, par tous ces exemples, c'est élever la société chrétienne jusqu'à la ressemblance de celui chez qui tout est simple et vrai. Il supprime le serment, chez les membres de son royaume, parce qu'il les suppose tous intérieurement justes et véridiques.

Mt., V. — [38] *Audistis quia dictum est : Oculum pro oculo, et dentem pro dente.* [39] *Ego autem dico vobis, non resistere malo ; sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, praebe illi et alteram.* [40] *Et ei qui vult tecum judicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium.* [41] *Et quicumque te angariaverit mille passus, vade cum illo et alia duo.* [42] *Qui petit a te, da ei ; et volenti*

mutuari a te, ne avertaris. [43] *Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum.* [44] *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos ;* [45] *ut sitis filii Patris vestri qui in caelis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos.* [46] *Si enim diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis? nonne et publicani hoc faciunt?* [47] *Et si salutaveritis fratres vestros tantum, quid amplius facitis? nonne et ethnici hoc faciunt?* [48] *Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester caelestis perfectus est.*

Lc., VI. — [27] *Sed vobis dico, qui auditis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos.* [28] *Benedicite maledicentibus vobis, et orate pro calumniantibus vos.* [29] *Et qui te percutit in maxillam, praebe et alteram. Et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere.* [30] *Omni autem petenti te, tribue ; et qui aufert quae tua sunt, ne repetas.* [31] *Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.* [32] *Et si diligitis eos qui vos diligunt, quae vobis est gratia? nam et peccatores diligentes se diligunt.* [33] *Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quae vobis est gratia? siquidem et peccatores hoc faciunt.* [34] *Et si mutuum dederitis his a quibus speratis recipere, quae gratia est vobis? nam et peccatores peccatoribus foenerantur, ut recipiant aequalia.* [35] *Verumtamen diligite inimicos vestros ; benefacite, et mutuum date, nihil inde sperantes ; et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos et malos.* [36] *Estote ergo misericordes, sicut et Pater vester misericors est.*

Nous pouvons réunir, comme le fait saint Luc, les éléments de doctrine qui constituent, chez saint Matthieu, les 5e et 6e exemples ; ils établissent la supériorité de la Loi nouvelle au point de vue de la conduite à tenir envers ceux qui nous molestent ou nous font souffrir. — Le Seigneur rappelle d'abord la loi dite du talion, formulée plusieurs fois par Moïse : œil pour œil et dent pour dent (Ex., XXI, 23-27 ; Lev., XXIV, 17-21 ; Deut., XIX, 21). Nous la retrouvons dans d'autres codes anciens, par exemple dans la loi des Douze tables. Sa première intention était de limiter la vengeance à une mesure équitable. Il est trop naturel, en effet, à celui qui se venge de dépasser les bornes ; il agit sous l'influence d'une passion et, dans le dessein, peut-être instinctif, de se garantir

contre toute violence nouvelle, il s'efforce de mettre son ennemi hors d'état de lui nuire encore ; une injure provoque un soufflet, le soufflet un coup de canne, le coup de canne peut-être un coup d'épée. Le dessein de cette disposition antique était aussi de conjurer d'avance la violence par le souci de la dette qu'elle fait contracter : car rien n'est plus efficace pour arrêter la main levée que la certitude d'un châtiment égal. Mais les conditions chrétiennes sont tout autres. Moi, dit le Seigneur, je vous dis de ne pas résister au mal. C'est la contradictoire du talion. Tel vous frappe sur la joue droite : offrez-lui l'autre joue. Tel veut vous traîner devant la justice et vous enlever votre tunique : abandonnez-lui encore votre manteau. Quelqu'un des messageries publiques vous réquisitionne, vous ou votre attelage, pour un millier de pas : allez jusqu'à deux mille avec lui. A qui vous demande, donnez ; et de celui qui sollicite de vous un prêt, ne vous détournez pas, — sans pratiquer l'usure, il va de soi (Lev., xxv, 36), sans même attendre rien en retour, dit saint Luc. A celui qui prend votre bien, ne le réclamez pas.

La parole du Seigneur n'a pas toujours été sagement comprise. Tolstoï, par exemple, n'a guère retenu de tout l'Évangile que ce seul précepte : « Ne pas résister au mal, ne pas se défendre, se laisser voler, se laisser battre, n'avoir même pas recours à la justice, ni à la guerre ; ainsi parviendrait-on, espérait-il, à ruiner le machinisme social et à créer entre les hommes une vaste et véritable fraternité. » Nous ne pensons pas que les méchants aient besoin de cet encouragement donné à l'impunité ; nous ne croyons pas davantage que l'impunité des crimes suffise, à elle seule, pour supprimer les crimes ; il faut de la justice, comme il faut parfois de la guerre. Le Seigneur ne veut proscrire ni toute résistance, ni toute action ou appel à l'autorité compétente ; il est des droits que nous ne pouvons abandonner étourdiment sans péril pour nous, pour la famille, pour la société. Mais Dieu nous demande une disposition intérieure à transiger facilement, dans des questions d'intérêt matériel, dans des conflits où l'amour-propre est seul en jeu; il nous invite à être de bonne composition, en des différends où le chrétien sait bien que le bonheur réel de sa vie n'est pas engagé ; il inspire aux citoyens du Royaume des cieux un détachement foncier de toute richesse matérielle, et même créée. C'est l'équivalent de ce qu'écrira saint Paul lorsqu'il verra des fidèles porter leurs litiges devant des tribunaux païens

(I Cor., VI, 6-7). Et ce qui montre bien dans quel sens élevé il faut entendre les prescriptions évangéliques, c'est que ni le Seigneur ni les apôtres ne les ont observées à la lettre. Au lieu d'offrir sa joue gauche, le Seigneur a répondu à celui qui le souffletait par le dilemme bien connu (Jo., XVIII, 23). Et l'Apôtre n'a pas laissé de se défendre et d'en appeler à César. Mais le Seigneur a été tellement soucieux d'inculquer le précepte de la charité et du désintéressement surnaturel qu'il en a exagéré à dessein l'expression ; il n'a voulu qu'illustrer des principes et créer un état d'âme condescendant et généreux.

C'est surtout dans le sixième et dernier exemple qu'apparaît la supériorité de la justice nouvelle. Dieu avait dit, au Lévitique : « Vous ne haïrez point votre frère dans votre cœur... Vous ne vous vengerez point et vous ne garderez point de rancune contre ceux de votre peuple. Vous aimerez votre prochain comme vous-même » (XIX, 17-18). Mais, comme nous le savons par saint Luc (X, 29), les Juifs, en face de ce précepte, se demandaient : Quel est donc notre prochain? On eût dit que le peuple juif interrogeait surtout dans le dessein de savoir qui n'était pas son prochain et quels hommes il avait licence de haïr et de traiter en ennemis. Car, au précepte de charité formulé par le Lévitique, les rabbins avaient ajouté cette glose : « Et vous haïrez votre ennemi. » L'ami de l'Israélite et son prochain, ce pouvait être l'Israélite, mais jamais l'étranger. Afin de défendre son peuple contre la perversité et l'idolâtrie, Dieu l'avait isolé et séparé : d'où, chez le peuple juif, la disposition à n'estimer que soi, à regarder tous ses voisins comme des adversaires. N'étaient-ils pas d'ailleurs des païens, des ennemis de son Dieu? Et Dieu lui-même n'avait-il pas autorisé et encouragé cette attitude hostile, en investissant jadis Israël d'une fonction de châtiment contre les peuplades environnantes : Ammonites, Moabites, Amalécites? « Vous ne ferez point la paix avec eux, vous n'aurez point souci de leur prospérité, tant que vous vivrez, à jamais » (Deut., XXIII, 6).

Mais aujourd'hui où la famille humaine est ramenée à son unité, les conditions sont tout autres. A la question : « Quel est le prochain? » le Seigneur va répondre, ici comme dans la parabole du Samaritain : c'est tout être humain, quel qu'il soit, c'est tout homme à qui vous pouvez faire du bien, fût-il votre ennemi. — « Que devrai-je faire pour lui? » — Tout ce que vous souhai-

teriez qu'on vous fît à vous-même (Mt., VII, 12). — « Et pour quel motif? » — A cause de la charité. L'économie nouvelle est charité. Proscrivons l'égoïsme, le souci du moi et du mien. L'intention du Seigneur est que la loi de la charité, non plus celle de l'égoïsme, règle mes relations avec tous. Sans doute, nous venons de le dire, il ne m'est pas défendu de sauvegarder ma personne et mes biens : souvent je ne puis, sans manquer à la justice et à la charité elle-même, abdiquer des droits réels. Dans mes revendications pourtant, il n'y aura ni âpreté personnelle, ni cupidité, ni calcul d'amour-propre. Je ne serai jamais éloigné d'une condescendance affectueuse. Même, la loi de charité me portera à faire bénéficier de mon bien ceux qui sont dans la détresse. Mon bien, c'est mon frère ; celui qui est à Jésus-Christ est plus à moi que mes richesses ; je l'aimerai donc plus que mes richesses. Tel est l'esprit de tous ces enseignements évangéliques. Quel contraste avec les mœurs de la société antique !

Aux Juifs on a pu jadis limiter le précepte de la charité fraternelle, mais à vous mes disciples, dit le Seigneur, à vous qui m'écoutez et qui êtes dociles, *sed dico vobis qui auditis*, je demande de passer outre à tout ce que ma parole semble impliquer de difficulté. Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; bénissez ceux qui vous maudissent ; priez pour ceux qui vous persécutent, qui vous maltraitent, qui vous calomnient. Ainsi, vous vous préparerez une grande récompense. Elle consistera tout d'abord en une ressemblance avec Celui qui est bon, même pour les méchants et pour les ingrats. Et vous apparaîtrez, aux yeux de tous, comme les fils du Très-Haut, comme les enfants de votre Père céleste ; il fait briller, lui, son soleil sur les méchants et sur les bons, il donne sa pluie et sa rosée aux justes et aux pécheurs. « Mais, Seigneur, ils ne nous aiment pas ! » Sans doute ; mais la charité est apôtre, et ils finiront par vous aimer. Et alors même qu'ils ne sauraient que dans l'éternité combien vous les avez aimés, Dieu aurait triomphé ainsi, et vous auriez, par le bien, vaincu le mal. Car enfin, quelle vertu et quel mérite y a-t-il à aimer ceux qui vous aiment? quel avantage, quelle récompense en retirez-vous? Est-ce que les publicains, ces hommes peu scrupuleux qui entrent au service de Rome pour exercer contre leurs compatriotes toutes sortes d'exactions, n'agissent pas de même? Les pécheurs eux aussi, dit saint Luc (c'est-à-dire les païens et les publicains), aiment ceux qui les

aiment. Si vous faites du bien à ceux qui vous font du bien, où est le mérite? Si vous prêtez a ceux de qui vous comptez bien recouvrer le principal avec l'intérêt, quel avantage surnaturel y a-t-il là pour vous? Les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs, avec espoir d'un retour égal. Si vous vous bornez à saluer vos seuls frères les Juifs, que faites-vous de plus que les païens? On ne se saluait pas entre étrangers. Les Juifs ne saluaient pas les gentils. Chez les Orientaux surtout, le salut a un caractère sérieux : c'est un indice de fraternité , un souhait de bonheur et de paix (II Joan., 10-11).

La justice chrétienne doit donc l'emporter, en intimité comme en étendue, non seulement sur la justice païenne, mais encore sur celle des scribes et des pharisiens; elle doit être quelque chose d'achevé, d'absolu, de surabondant. Aussi le Seigneur ajoute-t-il, en manière de conclusion générale : « Soyez donc miséricordieux comme votre Père est miséricordieux (saint Luc) ; soyez parfaits en charité, comme votre Père céleste est parfait. » Le Royaume des cieux implique filiation de tous ses membres à l'égard de Dieu ; or, n'est-il pas normal que des enfants portent la ressemblance de leur Père? C'est sur les bases d'une charité sans limites que le Seigneur veut constituer l'humanité nouvelle; la charité distinguera les chrétiens et les fera tous reconnaître comme enfants de Dieu.

CHAPITRE V

SUITE DU DISCOURS SUR LA MONTAGNE

Mt., VI. — [1] *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis ; alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum qui in caelis est.* [2] *Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritae faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.* [3] *Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua,* [4] *ut sit eleemosyna tua in abscondito ; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.*

La justice chrétienne dépassera la mesure judaïque. Au lieu d'être extérieure, elle sera chose d'âme ; au lieu d'être une justice devant les hommes, elle sera une justice devant Dieu. Après avoir écarté comme insuffisante la justice des scribes, le Seigneur semble viser plus spécialement la conduite pratique des pharisiens. Regardons le verset 1er comme un équivalent du verset 20 au chapitre v, et comme le principe général que le Seigneur développera par des exemples. Ce chapitre VI de saint Matthieu est peut-être le plus important de tous. La première parole du Seigneur nous invite à une attention extrême : *Attendite.*

Il est plus aisé qu'on ne pense vulgairement de glisser sur la pente de l'hypocrisie, d'une ostentation secrète, du respect humain ; les motifs intérieurs qui déterminent nos actions sont facilement de nature complexe et confuse. Comment aurai-je de moi et du prochain, dans ma prière et dans mes œuvres, le souci que je dois avoir, et rien de plus? C'est un problème très délicat, parce qu'il s'agit d'une habitude intérieure à conquérir. Et le Seigneur nous indique la solution unique : regarder sans cesse

du côté de Dieu, tenir notre esprit attaché à lui. C'est la doctrine de la pureté d'intention, et quelque chose de plus profond encore. Vous n'accomplirez pas vos œuvres de justice, vos bonnes œuvres, devant les hommes, afin d'être vus par eux et de recueillir leur approbation et leur estime. Agir pour les hommes, c'est incliner devant eux, et non devant Dieu, notre vie morale ; c'est acheter une renommée humaine avec les biens de Dieu; c'est se priver de tout titre et de tout mérite auprès de notre Père qui est aux cieux. Ne craignons pas de remarquer ici que le Seigneur propose une récompense surnaturelle à notre vie. Il est assez de mode, en effet, de dénoncer l'espérance comme une vertu chétive, de la décrier comme intéressée et mercenaire, et de prétendre que la vraie moralité n'a pas besoin de salaire. Laissons délirer philosophes et quiétistes. L'âme humaine, l'âme chrétienne ne saurait faire fi d'une récompense qui est Dieu même. On a beau raffiner et faire de l'amour pur : il n'est pas possible que la vue et la société de Dieu ne soit un ressort tout-puissant de la vie morale ; non plus qu'il n'est possible de pousser l'amour de Dieu jusqu'au point où on puisse lui dire : Je vous aime tant, mon Dieu, que je ne tiens plus à vous ! Réellement, chacun de nos actes nous fait gagner quelque chose de Dieu.

Six exemples ont été allégués au sujet de la doctrine des scribes : trois sont fournis maintenant pour mettre en garde contre la conduite pharisienne; le Seigneur y applique le principe général qui vient d'être formulé. Ce ne sont que des exemples : ils n'embrassent pas tout l'ensemble des devoirs de la justice chrétienne ; ils ont pourtant été choisis de manière à définir nos obligations principales : celle de l'homme envers l'homme, l'aumône ; envers Dieu, la prière ; envers soi-même, la pénitence, le jeûne. *Cum ergo facis eleemosynam :* lorsque vous voulez distribuer des aumônes, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme le font les hypocrites (lisons : les pharisiens), dans les synagogues et dans les rues. Malgré l'avis contraire de nombreux commentateurs, nous pouvons prendre ces paroles au sens littéral : un puissant pharisien, qui faisait largesse, convoquait à son de trompe, dans les carrefours et les synagogues, dans tous les lieux de réunion familiers aux Juifs, les pauvres de la cité. Le procédé était à double fin : grouper les indigents, et surtout satisfaire le goût de l'ostentation et se créer une réputation de bienfaisance : *ut honorificentur ab hominibus.* En vérité, je vous le dis,

déclare le Seigneur, ils ont reçu leur récompense. Ils ont obtenu tout ce qu'ils cherchaient : des applaudissements, un vain bruit ; Dieu ne leur doit rien de plus. Pour vous, lorsque vous ferez l'aumône, que votre main gauche ignore ce que fait votre droite ; c'est-à-dire, aimez à n'être pas vu, à n'être pas connu. Votre aumône demeurera dans l'ombre ; les hommes n'en sauront rien, eux qui ne pénètrent pas l'intime. Mais comme vous n'aurez pas recueilli, ni même désiré de récompense humaine, la récompense divine vous demeurera toute : votre Père, qui voit dans le secret, et pour qui il n'y a pas de ténèbres, vous sera débiteur.

Mt., VI. — [5] *Et cum oratis, non eritis sicut hypocritae, qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare, ut videantur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.* [6] *Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum in abscondito ; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.* [7] *Orantes autem nolite multum loqui, sicut ethnici ; putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur.* [8] *Nolite ergo assimilari eis. Scit enim Pater vester quid opus sit vobis, antequam petatis eum.* [9] *Sic ergo vos orabitis : Pater noster, qui es in caelis, sanctificetur nomen tuum.* [10] *Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terra.* [11] *Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie.* [12] *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* [13] *Et ne nos inducas in tentationem. Sed libera nos a malo. Amen.* [14] *Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester caelestis delicta vestra.* [15] *Si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra.*

Vous ne prierez pas non plus comme les hypocrites, qui aiment à prier debout dans les synagogues et à l'angle des places publiques. — Mais n'est-il pas recommandé de prier toujours et partout, aux heures prescrites? Est-ce donc une faute de prier debout? Plusieurs passages de l'Écriture ne nous affirment-ils pas que c'est l'attitude normale de la prière (I Reg., I, 26 ; Mc., XI, 25 ; Lc., XVIII, 11-13)? Sans doute ; mais ce que le Seigneur désapprouve, c'est uniquement la recherche de l'effet : *ut videantur ab hominibus.* En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Cette préoccupation du regard des hommes est plus

odieuse encore dans la prière que dans l'aumône. Pour vous, ajoute le Sauveur, lorsque vous priez, vous n'avez pas affaire à un Dieu lointain : entrez dans votre appartement retiré et, ayant fermé votre porte (Is., XXVI, 20 ; IV Reg., IV, 33), priez votre Père en secret ; votre Père, qui voit dans le secret, le saura seul et vous exaucera. Le Seigneur ne blâme aucunement ici la prière publique, la liturgie officielle ; mais il oppose à la dévotion affectée et tapageuse du pharisien le caractère intime et discret de la prière chrétienne. Sous peine de franchir les limites d'un commentaire, nous ne saurions d'ailleurs rechercher maintenant la signification profonde de ces paroles : *intra in cubiculum tuum ;* la recommandation divine s'entend bien, non pas seulement de la prière orale, mais de la prière mentale, et aussi de la prière parfaite ou mystique.

La critique qui suit condamne sans doute, comme au chapitre XXIII, 14, « les longues prières » des pharisiens, qui n'étaient qu'un calcul d'avarice et un procédé d'ostentation : mais elle est spécialement dirigée contre la méthode des païens. Pour les Romains, par exemple, la religion n'était guère qu'un ritualisme méticuleux et compliqué, la prière qu'un énoncé de formules matérielles et fixées. Au IIIe Livre des Rois (XVIII, 26), il est raconté comment les prêtres de Baal invoquent leur dieu depuis le matin jusqu'à midi, criant : « Écoutez-nous, ô Baal ! » Lorsque vous priez, dit l'évangile, gardez-vous du verbiage, comme les païens ; ils pensent, en effet, que c'est grâce à cette abondance de paroles qu'ils seront exaucés. Le Seigneur n'interdit point toute prière prolongée : lui-même y employait des nuits entières. Il ne défend pas de prier dans les mêmes termes fréquemment répétés ; les *Kyrie eleison* et les *Ave Maria* du chapelet ne sont certainement pas proscrits par celui qui, au soir de son agonie, « pria trois fois en redisant les mêmes paroles ». C'est à son exemple, et à l'exemple des saints, que nous répétons indéfiniment le Psautier. Mais il nous rappelle qu'il n'existe pas de prière purement vocale et qu'il y a une grande différence entre beaucoup parler et beaucoup prier.

Gardez-vous de ressembler aux gentils. Vous n'avez pas besoin de tant de paroles. Les paroles ne sont utiles que comme expression de votre désir, comme procédé filial vous portant à intervenir dans les choses de la Providence et dans le conseil de Dieu, pour lui dire naïvement, comme un enfant à son père, ce

qui vous serait utile, ce qui vous ferait plaisir. Nous prions et nous parlons pour nous humilier, nous reconnaissant pauvres ; pour fournir à Dieu la condition moyennant laquelle il accorde ; pour nous unir à sa volonté, pour témoigner de notre filiation, pour adorer, louer et dire merci. Mais nous n'avons pas la prétention de renseigner Dieu ; car, avant que notre prière ne soit formulée, notre Père sait ce dont nous avons besoin. Il le sait si bien qu'il ne nous accorde point même ce que nous lui demandons avec instance, lorsqu'il le reconnaît peu expédient. Tel est le caractère de notre prière. En voici maintenant le résumé, le modèle, le thème idéal. Nous trouverons chez saint Luc (XI, 1-4) la circonstance spéciale qui a provoqué cet enseignement. Selon son procédé ordinaire, saint Matthieu rapporte à la question de la prière divers éléments qui appartiennent à d'autres circonstances historiques. Sa formule du *Pater* est un peu plus étendue que celle de saint Luc. Notre glose devra s'interdire les longs développements dans une matière qu'on ne saurait épuiser, et qui est d'ailleurs familière à tous.

L'ensemble de l'oraison dominicale se compose de deux portions distinctes : la part de Dieu (9-10), la part des hommes (11-13). « Voici, dit le Seigneur, comment vous prierez, vous : Notre Père... » Nous ne remarquerons jamais assez comment l'annonce du Royaume des cieux, qui semblait nous promettre un roi, nous a donné un Père (V, 9, 16, 45, 48 ; VI, 1, 4, 6, 8, 9, 14, 15, etc.). Au lieu d'être gouvernés simplement par une autorité, nous sommes enveloppés d'une affection divine. Ceux qui ont bien reconnu cela, une seule fois, dans leur vie, le verront toujours. Ils ne verront plus autre chose. Ils sauront que la religion, l'évangile, le christianisme, le temps, l'éternité, tout cela vient d'une tendresse infinie, embrassant l'humanité et chacune de nos âmes. Que Dieu lui-même nous fasse goûter ce qu'il y a de joie, de force, de sécurité et de paix, dans cette première parole, vraiment décisive, de l'oraison dominicale : *Pater noster*. Toute notre vie, nous aimons à le redire, est suspendue à l'idée que nous avons de Dieu et de nos relations avec lui. Or le Fils de Dieu nous prescrit d'appeler Dieu, avec lui : Notre Père. Et tous ceux qui porteront en eux la vie du Fils auront aussi l'Esprit du Père et du Fils, qui leur fera crier : *Abba, Pater !* Nous l'avons observé, en expliquant l'évangile de la Samaritaine, le christianisme seul a reçu révélation plénière de la Paternité de

Dieu, et seul il peut déposer au cœur de chacun des siens l'assurance de leur filiation. — Selon l'interprétation commune et littérale du *Pater*, il y est question du Dieu Un, et on lui demande que son nom soit béni, reconnu comme saint, glorifié comme tel ; que son règne, et dans le temps, et dans l'éternité, arrive enfin ; que sa volonté soit accomplie par les hommes comme elle l'est par les anges. Nous indiquerons pourtant une autre explication, plus séduisante encore, qui peut se réclamer du témoignage de plusieurs Pères et d'usages liturgiques très anciens. D'après elle, la première partie du *Pater* s'adresse aux trois Personnes de la Sainte Trinité et constitue comme un *Credo* dissimulé ; mention est faite tour à tour du Père, du Fils, du Saint-Esprit et de l'Église. Épelons doucement.

« Notre Père. » C'est le Père commun de toute la famille angélique et humaine. C'est la première Personne de la Très Sainte Trinité, le Principe sans principe, le premier anneau à qui sont attachés le monde incréé et le monde créé. La première réalité, c'est une tendresse, qui, n'étant que tendresse, ne peut qu'aimer. C'est à elle que remonte finalement notre charité. — « Qui êtes aux cieux. » Le ciel, les cieux, dans une telle formule, c'est moins l'indication d'un lieu élevé et sublime que l'allusion à un éloignement infini de tout ce qui est impur, vulgaire, matériel, ou simplement composé de puissance et d'acte, comme disent les métaphysiciens. C'est l'indice spécial et personnel de la condition du Père : « Bienheureux et unique Souverain, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, qui seul possède l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu ni ne peut voir, à qui appartiennent l'honneur et la puissance éternelle. Amen ! » (I Tim., VI, 15-16). Les deux autres Personnes sont « envoyées », parce qu'elles procèdent ; le Père n'est pas envoyé : par qui le serait-il? Enfin, le ciel, c'est l'âme du chrétien, c'est le sanctuaire intérieur à nous, où Dieu habite ; car Dieu n'a vraiment que deux temples : lui et nous. Nous ne pouvons qu'indiquer ces points de vue. Ceux qui veulent en rechercher le fondement théologique et les conséquences spirituelles pourront lire, outre les traités de dogmatique, saint Jean de la Croix, au commencement de son Cantique, et sainte Thérèse, dans son explication du *Pater*.

« Que votre nom soit sanctifié. » Il faudrait rappeler les valeurs diverses qu'eut successivement le concept de « sainteté » dans la pensée juive : une pureté matérielle, une consécration au culte

de Dieu, une dignité, soit extérieure, soit intérieure, corrélative à cette consécration. On demande à Dieu qu'il soit glorifié et exalté comme le saint par excellence et la source de toute sainteté. Quant au nom divin qu'il nous faut entourer de respect, ce n'est pas seulement l'appellation verbale qui désigne Dieu et que nous prononçons avec nos lèvres ; c'est bien plus encore la réalité contenue dans le mot, impliquée dans l'idée que nous en possédons, en un mot c'est la majesté de Dieu même : le nom, la pensée, l'être, tout à la fois. Mais Dieu ne peut être béni, loué, aimé, adoré que s'il est connu et que s'il se trouve quelqu'un pour le faire connaître ; puisque, selon l'Écriture, nul regard humain n'a pénétré dans la splendeur où il se cache. Heureusement, le Fils unique de Dieu, qui est éternellement dans le sein du Père et n'ignore rien de lui, nous l'a révélé (Jo., I, 18). C'est lui la vraie Lumière dans laquelle nous connaissons Dieu, car il est le rayonnement consubstantiel de sa gloire, *cum sit splendor gloriae et figura substantiae ejus* (Hebr., I, 3). *Nomen*, selon la théologie, est un des noms propres du Verbe. Ainsi l'Oraison Dominicale demande au Père que celui qui est son nom, sa définition, sa manifestation, *ad intra* comme *ad extra*, soit connu et glorifié (Jo., XII, 28 ; XVII, 1).

« Que votre règne arrive. » Un ancien manuscrit porte, au lieu de ces mots, dans le texte de saint Luc (XI, 2) : « Que votre Saint-Esprit vienne sur nous et nous sanctifie. » Saint Grégoire de Nysse indique cette leçon (*De oratione Dominica*, c. III, Migne, P. G., XLIV, 1157), et saint Maxime après lui (*Expositio in Orationem Dom.*, P. G., XC, 884). Tertullien semble l'avoir connue (*Adversus Marcionem*, IV, XXVI, P. L., II, 425). D'autres Pères voient dans l'*Adveniat regnum tuum* une invocation au Saint-Esprit : saint Cyrille d'Alexandrie (*De Trinitate*, VII, P. G., LXXV, 1113 ; *In Joannem*, V, P. G., LXXIII, 757), saint Nil (*De Oratione*, c. LVIII, P. G., LXXIX, 1180), saint Germain Ier de Constantinople (*Historia mystagogica*, dans le texte donné par Brightman, dans *The Journal of Theological Studies*, April 1908, p. 396 ; ou dans le texte interpolé que reproduit la P. G., XCVIII, 441 sq.). Il y a en effet une affinité profonde entre le Royaume de Dieu et l'Esprit de Dieu. Les fonctions hypostatiques retentissent hors de la Trinité, pour que tout y rentre d'une certaine manière : le Verbe, qui dit Dieu chez Dieu, le manifeste au dehors, il est son Nom ; l'Esprit, qui unit les Personnes, qui est leur nœud

consubstantiel, unit aussi à la Trinité tout ce qui lui appartient par la grâce. L'Esprit-Saint est le Roi, le moteur essentiel de notre vie chrétienne ; ceux-là sont les enfants de Dieu et les fils du Royaume, qui se laissent conduire par l'Esprit du Père et du Fils. Le *regnum Dei* consiste principalement dans ce règne du Saint-Esprit en nous.

« Que votre volonté soit faite. » Selon les anciens qui ont reconnu le caractère trinitaire de l'Oraison Dominicale, la volonté de Dieu c'est l'intention première qui l'a porté à créer, à racheter, à sanctifier ; c'est l'ensemble de tous les efforts divins qui nous portent vers Dieu et l'éternité ; c'est, dit saint Germain, toute l'économie du « Mystère du Christ », l'Église, l'organisation de toute cette maison vivante du Père de famille, que décrit l'épître aux Éphésiens. — La clausule « sur la terre comme au ciel » peut très bien s'appliquer, selon la remarque du Catéchisme du Concile de Trente (Par. IV, c. X, 3), aux trois demandes : *Sanctificetur, Adveniat, Fiat,* et non pas seulement à la dernière.

Des trois demandes qui concernent Dieu, l'Oraison Dominicale passe aux quatre qui concernent l'homme. Toutes sont conçues de la même manière et dans le même esprit fraternel : « donnez-nous, pardonnez-nous... » — « Notre pain quotidien ». On a discuté beaucoup sur la valeur du terme original ἐπιούσιον, inusité dans la littérature classique, et qui se trouve seulement dans le *Pater* de saint Matthieu et dans celui de saint Luc. Le même mot a été rendu en latin, chez le premier par *supersubstantialem,* et chez le second par *quotidianum.* Remarquons de plus que saint Matthieu dit : Donnez-nous aujourd'hui ; saint Luc : Donnez-nous chaque jour. Les exégètes traduisent l'expression grecque tantôt par « suffisant », comme si le Seigneur établissait une opposition avec l'abondance, le surcroît sur lequel on économise et thésaurise (περιουσία) ; tantôt par « nécessaire au soutien de notre vie » (ἐπὶ τὴν ἡμῶν οὐσίαν) ; tantôt par substantiel ou supersubstantiel, en calquant exactement le terme grec, et avec une allusion à la sainte Eucharistie ; mais il faut renoncer à le faire venir de ἐπεῖναι, être au-dessus. Il viendrait plutôt, que le lecteur nous pardonne tant de grec ! de ἐπιέναι : ἡ ἐπιοῦσα ἡμέρα, c'est le jour suivant, le lendemain. Et l'on pourrait traduire, avec d'anciennes versions, la copte, par exemple : Notre pain de demain, donnez-le-nous aujourd'hui ; ou, mieux encore, car l'explication précédente semble impliquer une anxiété et une précaution

excessive : Donnez-nous aujourd'hui notre pain pour le jour qui vient, c'est-à-dire qui commence ; ou bien enfin, donnez-le-nous à mesure et pour la journée. — Quoi qu'il en soit, nous croyons que la première de ces demandes humaines est déterminée non pas seulement par le désir des biens matériels, indispensables à la vie : il faut bien à l'homme un coin de terre où il puisse poser le pied, une demeure, des vêtements et du pain ; volontiers nous lui donnerions aussi une valeur symbolique. Elle serait, chez l'homme, la conscience et la reconnaissance qu'il n'est pas de lui, *a se*, et qu'il doit attendre de Dieu tout ce qui est nécessaire pour soutenir une vie empruntée, toujours mendiante, une vie qu'il faut maintenir sans cesse en relation et en contact avec sa source, puisqu'elle en découle à toute heure. Mais la demande est conçue en des termes d'une confiance filiale. Parce que demain on se propose de demander encore, on demande pour aujourd'hui, on sollicite au jour le jour d'une bonté qui ne se dérobe jamais.

Donnez, pardonnez : *et dimitte nobis.* Cette seconde demande contient sans doute une résolution implicite pour l'avenir, mais surtout elle implore le pardon de Dieu pour le passé. Le pardon sera obtenu, mais à condition qu'il soit sollicité ; car il y a, selon l'intention divine, un vestige de la faute qui doit être effacé par la demande même. Aussi bien, l'esprit de pénitence ne se borne-t-il pas au simple changement de vie ; il implique le regret des fautes antérieurement commises et leur expiation. Là où saint Luc dit : « péchés », saint Matthieu dit : « dettes ». Dans la Sainte Écriture, la faute est considérée tantôt comme une souillure, tantôt comme une dette contractée envers Dieu et que Dieu seul peut remettre (Mc., II, 7) ; l'idée de saint Luc est du reste la même que celle du premier évangéliste, puisque lui aussi écrit : *dimitte, dimittimus, omni debenti nobis.* Mais il est plus important de remarquer une variété de lecture en saint Matthieu : ἀφίεμεν, nous pardonnons, ou ἀφήκαμεν, nous avons pardonné ; et cette dernière leçon est peut-être plus autorisée. Nous sommes alors, ayant pardonné, exactement dans les conditions requises pour être écoutés de Dieu (V, 23-24).

Un parallèle est établi entre le pardon que nous avons accordé et celui que nous sollicitons du Seigneur. Pourtant, lorsque nous disons : « Pardonnez-nous comme nous pardonnons », *dimitte nobis, sicut et nos* (ou, selon saint Luc, *siquidem et ipsi*...),

ce n'est point pour déterminer à Dieu le degré et la mesure rigoureuse de son pardon. Quelle que soit notre facilité surnaturelle à oublier et à pardonner, nous demandons toujours à Dieu quelque chose de plus. Nous ne l'invitons pas à nous imiter ; nous ne lui disons pas : Faites comme nous ! Bien plus volontiers nous lui dirions : Faites selon votre cœur, ô notre Père ! Mais nous lui rappelons cependant qu'avant d'implorer notre pardon, nous avons accompli sa volonté, réalisé la condition préalable qu'il a posée, et acquis ainsi, moyennant sa grâce, un titre à son indulgence ; ayant pardonné à notre mesure, nous lui demandons de pardonner à sa mesure à lui. Saint Luc dit : « Comme nous pardonnons à *tous* nos débiteurs » ; nous ne saurions, en effet, sans péril, prononcer aucune exclusion.

« Et ne nous laissez pas succomber à la tentation. » D'où qu'elle vienne, la tentation ou l'épreuve est toujours une occasion, une sorte de mise en demeure fournie à un être libre de s'attacher méritoirement au bien. A ce titre, elle est bonne. Et pourtant il est sage de ne jamais la demander. Parce qu'elle enveloppe un aléa et un péril, nous devons la traiter comme la persécution : on paie bravement de sa personne, quand elle se présente ; mais, étant donnée notre faiblesse, nous y courons de tels risques que l'on ne s'y aventure pas de gaieté de cœur. Même, on demande à Dieu de nous l'épargner. Soyons attentifs à cette double face de la tentation, et aux deux sens du même terme original πειρασμός (tentation proprement dite et tribulation), afin de pouvoir concilier des assertions scripturaires qui, à première vue, paraissent s'exclure : « Veillez et priez, afin de ne point entrer en tentation » (Mt., XXVI, 41) ; et, d'autre part : « Ne voyez qu'un sujet de joie, mes frères, dans les épreuves variées qui fondent sur vous » (Jac., I, 2). La tentation et l'épreuve sont ici-bas nécessaires ; Dieu les permet pour nous fournir l'occasion d'un plus grand bien : « celui qui n'a pas été tenté, que sait-il? » dit l'Ecclésiastique (XXXIV, 9). Nous pourrions d'ailleurs distinguer entre les tentations proprement dites, provoquées ou attisées par le diable, et les épreuves extérieures, ou tribulations de la vie. Quelle que soit la forme de la tentation, il n'y a nulle contradiction à demander au Seigneur la grâce d'y échapper ; puis, lorsque la tentation est permise par la sagesse divine, à se réjouir qu'on nous témoigne ainsi confiance. L'expression même dont se sert le Seigneur : *et ne nos inducas*, montre bien qu'il fait allusion à

une pénétration de la tentation en nous : c'est contre ce danger que nous souhaitons d'être gardés.

La dernière demande du *Pater* nous semble étroitement unie à la précédente et signifier : Gardez-nous de la tentation ; mais lorsque vous permettrez la tentation ou l'épreuve, Père, gardez-nous du mal. Faites que l'issue de la tentation soit de nous éloigner davantage du mal ou du méchant, de nous attacher davantage et uniquement à vous. — Dans certains manuscrits du texte grec, on lit cette doxologie : « Parce qu'à vous est la royauté, et la puissance, et la gloire, pour les siècles. Amen. » C'est un vestige de l'usage du *Pater* dans la liturgie primitive.

Saint Matthieu ajoute une sentence qui est comme la glose de la demande : « Remettez-nous nos dettes », et qui se soude immédiatement à elle : *Si enim...* (Mc., XI, 25-26 ; Mt., V, 23-24 ; 44-45). Dieu subordonne ses largesses à notre attitude envers le prochain ; pratiquement, sa conduite sera calquée sur la nôtre. Remarquons la tautologie voulue des versets 14 et 15 : l'assertion est présentée sous forme positive d'abord, puis sous forme négative, le Seigneur ne voulant laisser à notre égoïsme et à nos rancunes aucune issue, aucun prétexte. « Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, à vous aussi votre Père céleste pardonnera ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus. »

Mt., VI. — [16] *Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritae tristes ; exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis, quia receperunt mercedem suam.* [17] *Tu autem cum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava,* [18] *ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo qui est in abscondito ; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.*

Après l'aumône et la prière, c'est du jeûne qu'il est parlé. Lui aussi doit s'accomplir devant Dieu, non devant les hommes. Comme dans les deux exemples précédents, Notre-Seigneur commence par la critique des pharisiens, par l'indication de ce que ses disciples doivent éviter. Quand vous jeûnez, dit-il : le jeûne n'est donc ni supprimé, ni blâmé. Quand vous jeûnez, n'affectez pas la tristesse ; nous dirions aujourd'hui : ne montrez pas des mines de carême. Il n'est pas de recommandation plus opportune. Mor-

tifier le corps, c'est l'irriter, et irrité, il se venge. Les heures de mortification sont toujours redoutables pour la charité. Chez la plupart, ce sont des heures de tristesse et de tension maussade. Nous souffrons, et notre humeur s'en ressent ; et le prochain se ressent de notre humeur ; et le diable, qui sait bien notre tempérament, profite de ces conditions pour nous persuader que tout est devenu intolérable. Nous sommes comme des hommes à qui l'on aurait arraché l'épiderme, et que tout contact fait tressaillir. Or, à ce résultat naturel du jeûne, les hypocrites, c'est-à-dire les pharisiens, ajoutaient encore un calcul. Le jour du jeûne de dévotion, ils se présentaient en public avec un air sombre et abattu, la chevelure inculte, le visage malpropre et exténué : *exterminant facies suas*. Tout le monde se trouvait averti, à de telles enseignes, qu'ils étaient de grands mortifiés. En vérité, dit le Seigneur, je vous le déclare, ils ont leur récompense : le regard et l'attention des hommes.

Mais voici la livrée du jeûne chrétien : c'est de n'en avoir pas. Ce jour-là aura la physionomie de tous les jours. Si vous avez l'habitude des parfums, comme tout Oriental soigneux, vous en userez comme de coutume ; vous parfumerez votre tête et laverez votre visage. On ne s'apercevra aucunement de votre acte de dévotion. Le seul à le savoir, ce sera votre Père, qui est dans le sanctuaire du ciel, qui est dans le mystère et au centre de votre âme, là où va le chercher votre prière. Et votre Père, qui voit dans le secret, vous récompensera. Il sera votre débiteur, puisque vous n'aurez travaillé que pour lui.

Mt., VI. — [19] *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi aerugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur.* [20] *Thesaurizate autem vobis thesauros in caelo, ubi neque aerugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur.* [21] *Ubi enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.*

Ces paroles sont une suite naturelle des précédentes. La vraie richesse est celle que nous amassons par une intention dirigée toute vers Dieu, notre fin ; c'est là thésauriser, non plus sur terre, mais dans le ciel. Et ici encore, la critique du pharisaïsme se poursuit. On devine bien que l'ostentation pharisaïque n'avait pas uniquement pour but de se faire voir. Il est peut-être des

professionnels de la vanité à qui il suffit d'être contemplés, et que l'applaudissement du monde dédommage de tout ce qu'ils ont fait pour l'obtenir. Mais, pour les pharisiens, capter le regard des hommes n'était encore qu'un procédé : ils avaient en vue des bénéfices plus réels. L'apôtre les a stigmatisés dans son épître à Tite (I, 10-11) : « Il y a beaucoup de gens insubordonnés, vains discoureurs et séducteurs, surtout parmi les circoncis ; il faut fermer la bouche à ces hommes qui bouleversent des familles entières et, pour un misérable gain, enseignent ce qu'il ne faut pas. » Nous entendrons le Seigneur lui-même prononcer : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous dévorez les maisons des veuves, sous prétexte de longues prières » (Mt., XXIII, 14). Aussi, les pharisiens étaient-ils d'ordinaire très riches ; volontiers ils donnaient cette opulence comme preuve de leur justice, comme indice de la bénédiction du ciel reposant sur eux.

Les chrétiens n'amasseront pas de trésors sur terre ; ces biens sont exposés à tant de risques qu'il est parfois plus difficile de les conserver qu'il n'a été pénible de les acquérir. La richesse ancienne se composait de nombreux troupeaux (Job, I, 3) ; la peau et la laine fournissaient des vêtements que l'on gardait au milieu des parfums, pour les empêcher de se corrompre, comme le rappelle le Psaume XLIV (verset 9). Étoffes précieuses, tapis, coussins, objets de parure, lingots non monnayés servant à des échanges au poids, tout cela était renfermé dans des coffres et des cassettes. Mais toutes ces richesses courent plus d'un risque ; la rouille peut les ronger, les mites les détruire ; elles peuvent être dérobées par les voleurs, qui percent facilement des murailles en terre battue. Encore y a-t-il quelque chose de bien plus grave que tous ces accidents : c'est l'asservissement continu de notre cœur et de notre pensée ; « là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (cf. Lc., XII, 33-34). Si notre trésor est sur terre, notre pensée et notre amour demeureront sur terre ; si notre trésor est dans le ciel, près de Dieu, notre âme, notre souci, la direction constante de toute notre vie seront dans le ciel, avec lui. Là, notre trésor sera bien gardé et mis à l'abri de toute chance fâcheuse. « Amassez-vous des trésors dans le ciel, là où ni la rouille, ni la teigne ne détruisent, là où les voleurs ne sauraient pratiquer ni effraction, ni larcin. »

Mt., VI. — [22] *Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit.* [23] *Si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit. Si ergo lumen quod in te est tenebrae sunt, ipsae tenebrae quantae erunt!* [24] *Nemo potest duobus dominis servire: aut enim unum odio habebit et alterum diliget, aut unum sustinebit et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonae.*

Nous sommes au centre de tout l'enseignement contenu dans ce chapitre sixième. La justice chrétienne consiste dans un rapport intime, d'une certaine manière exclusif, avec Dieu. Les bonnes œuvres doivent s'accomplir devant lui, dans le secret de nos rapports avec lui. Il récompensera une vie dont il est l'objet constant et le but unique. Nous ne devons thésauriser que chez lui seul. Le Seigneur présente maintenant la même doctrine sous forme symbolique, infiniment délicate et profonde (Lc., XI, 34-36). La lumière de votre corps, c'est votre œil. Votre corps ne voit pas : l'œil voit pour lui et le guide. Votre pensée, votre intention secrète et première, l'attachement à une vérité, à une beauté, à une lumière supérieure, c'est là ce qui ordonne votre vie tout entière, c'est là ce qui en fait la physionomie et en détermine toute l'allure. L'œil lui-même n'est qu'une lampe, *lucerna*, dit l'évangile ; la lumière lui vient d'ailleurs. C'est à la condition d'être éclairés comme il faut que notre œil, que notre pensée et notre amour premiers peuvent être la lampe de notre vie. Si notre œil est sain, s'il est simple, pur, attentif à la vraie lumière, le corps tout entier participera à cette lumière. Moyennant notre collaboration persévérante, la grâce de Dieu, la lumière de Dieu parviendront à évangéliser notre nature inférieure elle-même, notre sensibilité, notre imagination, nos instincts, tout cet ensemble grossier et ténébreux, incapable de se conduire, et primitivement insoumis à la direction soit de nous, soit de Dieu.

Mais si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. N'étant ni éclairé ni guidé, le corps s'en ira de ci de là, dans les ornières, contre les murailles, sans chemin, à l'aventure. « Si donc, ajoute le Seigneur, la lumière qui est en vous est ténèbres, quelles seront les ténèbres ! » Si l'œil, qui doit être lumineux pour voir et pour diriger tout le corps, ne reçoit pas la lumière, que seront les ténèbres elles-mêmes ! Elles seront palpables, comme celles de l'Égypte. Ce qui aurait pu guider ne fera plus que décevoir.

La vie et la lumière auraient dû, par une pénétration progressive, s'emparer des régions même inférieures de notre nature : quel désordre y régnera, lorsque non seulement la lumière n'y pénétrera plus, mais qu'elle se retirera de l'œil lui-même ! L'âme, avec toutes ses activités, sera plongée dans la nuit, dès lors que la conscience, l'intention habituelle, appartiendront aux choses de ce monde et non point aux divines réalités. La doctrine rappelée ici est celle de la parfaite virginité du cœur, dont nous parlions en expliquant le *Beati mundo corde*. C'est dans la mesure où on la comprend que l'on est vraiment chrétien.

Mais il existe toujours de prétendus sages pour proposer un moyen terme, une conciliation. « L'enthousiasme et la doctrine, disent-ils, sont choses distinctes ; nous ne pouvons pas vivre dans l'exagération continue ; n'y aurait-il pas moyen de composer un peu, de doser notre christianisme d'éléments moins sévères? Il est si pénible de n'être plus du monde et de rompre en visière avec lui ! » Le Seigneur écarte résolument ce dualisme (cf. Lc., XVI, 13). La loi de notre vie, c'est la simplicité, c'est l'unité ; et cette loi découle très naturellement de la notion de nos rapports avec notre Père céleste. « Nul ne peut servir deux maîtres. » Sans doute nous pouvons concilier dans notre conduite pratique des œuvres bien différentes, et nous prêter successivement à plusieurs directions de détail : on suppose qu'elles ne sont pas incompatibles. Mais lorsqu'il s'agit d'une appartenance complète (δουλεύειν), d'un attachement absolu, la conciliation cesse d'être possible. On ne saurait simultanément appartenir à deux tendances divergentes : il faut choisir. Vous ne pouvez à la fois avoir votre trésor au ciel et sur la terre. On peut bien essayer une entente ; mais elle n'est pas solide : les deux maîtres sont trop jaloux. Qu'arrivera-t-il? En dépit de toutes les tentatives de compromis, notre vie finira par s'en aller dans une direction déterminée. De ces deux maîtres qui, impérieusement, réclament notre fidélité entière, nous aimerons l'un, nous haïrons l'autre ; à raison de la prévalence intérieure de nos dispositions, nous obéirons à l'un, nous négligerons l'autre. Et le Seigneur en vient à l'application directe : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » Mammon (un mot d'origine chaldéenne), c'est l'idole de la richesse, c'est l'argent. Mammon est le Dieu du monde. La richesse est le moyen universel. On peut tout acheter avec elle : les plaisirs, le luxe, les consciences. Celui qui possède l'argent possède le monde ;

l'argent est une sorte de dieu. Il gouverne les États, il décrète la guerre et la paix ; il a les souverains pour sujets, parce qu'ils sont ses débiteurs. Le premier serviteur de Mammon est celui qui le possède. Il n'y a pas de tyran tel que lui : il ne laisse de repos ni jour ni nuit. C'est à la condition d'être affranchis en esprit de toute richesse créée que nous pourrons appartenir à Dieu et le servir : *Beati pauperes spiritu.* Tout nous ramène aux Béatitudes.

Mt., VI. — [25] *Ideo dico vobis : ne solliciti sitis animae vestrae quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum?* [26] *Respicite volatilia caeli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea ; et Pater vester caelestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis?* [27] *Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum?* [28] *Et de vestimento quid solliciti estis? Considerate lilia agri quomodo crescunt : non laborant, neque nent.* [29] *Dico autem vobis, quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.* [30] *Si autem foenum agri, quod hodie est et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos, modicae fidei!* [31] *Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur?* [32] *Haec enim omnia gentes inquirunt. Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.* [33] *Quaerite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus, et haec omnia adjicientur vobis.* [34] *Nolite ergo solliciti esse in crastinum. Crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi : sufficit diei malitia sua.*

Lc., XII. — [22] *Dixitque ad discipulos suos : Ideo dico vobis : nolite solliciti esse animae vestrae quid manducetis, neque corpori quid induamini.* [23] *Anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum.* [24] *Considerate corvos, quia non seminant, neque metunt, quibus non est cellarium, neque horreum ; et Deus pascit illos. Quanto magis vos pluris estis illis!* [25] *Quis autem vestrum cogitando potest adjicere ad staturam suam cubitum unum?* [26] *Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de ceteris solliciti estis?* [27] *Considerate lilia, quomodo crescunt : non laborant, neque nent ; dico autem vobis, nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis.* [28] *Si autem foenum, quod hodie est in agro, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos pusillae*

fidei! [29] *Et vos nolite quaerere quid manducetis, aut quid bibatis, et nolite in sublime tolli ;* [30] *haec enim omnia gentes mundi quaerunt. Pater autem vester scit quoniam his indigetis.* [31] *Verumtamen quaerite primum regnum Dei, et justitiam ejus ; et haec omnia adjicientur vobis.*

Le Seigneur vient de nous inviter au détachement ; pourtant il faut vivre, et par conséquent avoir quelque ressource. Il est vrai, et le Seigneur ne conteste pas la réalité de nos besoins. Mais la vie surnaturelle étant définie par l'intimité avec le Père céleste, cette intimité entraîne la confiance et une large part d'abandon entre ses mains. La loi est de réagir fortement contre l'âpre cupidité juive et de créer chez tous un tempérament nouveau. Dans saint Luc cet enseignement est donné à sa place historique et s'adresse spécialement aux disciples. — Vous êtes à Dieu ; il est Père : n'ayez donc pas l'âme divisée, sollicitée par la préoccupation exagérée des biens terrestres. Qu'il n'y ait chez vous nulle inquiétude, ni au sujet de votre vie matérielle : « Que mangerons-nous? » ni au sujet de votre corps : « De quoi nous vêtirons-nous? » La vie n'est-elle pas plus considérable que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Celui qui vous a donné la vie et le corps n'aura-t-il pas assez de puissance pour vous accorder de quoi entretenir l'un et l'autre, la nourriture, le vêtement? Qui a donné le plus donnera le moins.

Mais de telles paroles, et les exemples, parfaitement aimables d'ailleurs, dont le Seigneur appuie sa doctrine, ne semblent-ils pas à première vue encourager l'homme à ne s'occuper de rien, à attendre, dans un doux *farniente*, que la nourriture et le vêtement lui viennent d'en haut? La nourriture, d'abord : « Voyez les oiseaux du ciel, les corbeaux, dit saint Luc : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier où ils amassent ; et pourtant, votre Père céleste ne les laisse point sans pâture. Combien ne valez-vous pas mieux que les oiseaux ! » Est-ce donc que nous n'avons plus à semer, à récolter, à recueillir? Celui qui comprendrait de la sorte la science économique chrétienne ne tarderait pas à être rappelé durement à la réalité. Et somme toute, l'oiseau lui-même n'est pas un paresseux : il cherche les graines, il poursuit les insectes, il se donne de la peine et du mouvement ; Dieu ne lui a pas appris à se tenir, inactif, sur sa branche ou dans son nid, et à y attendre la nourriture, mais bien à se

la procurer par un travail conforme à son instinct. Ce que le Seigneur nous défend, c'est l'anxiété, la défiance. Les hommes valent mieux que les oiseaux, et sont l'objet d'une Providence plus attentive, plus affectueuse. Même, les procédés et industries dont usent les hommes pour assurer leur nourriture demeurent encore subordonnés à cette Providence, trop oubliée. Le blé ne germe, la pluie ne descend, le vent ne souffle, le rayon de soleil ne mûrit la moisson que lorsque la main de Dieu nous dispense tous ces biens. Notre œuvre n'est qu'une collaboration partielle à une action divine qui est régulière et constante et que nous n'avons certainement pas la prétention de suppléer.

Et afin de nous montrer à quel point nous sommes dépendants, créatures, hors d'état de nous suffire ou de modifier les conditions essentielles de notre vie, le Seigneur ajoute cette réflexion : *Quis autem vestrum cogitans* (μεριμνῶν) *potest adjicere ad staturam* (ἡλικίαν) *suam cubitum unum?* Le mot ἡλικία signifie bien la taille, la stature physique, et saint Luc l'emploie selon cette acception à propos de Zachée (XIX, 3) ; mais il signifie premièrement l'âge, la durée de la vie ; et tel est le cas, ici même. Entendue autrement, la question du Seigneur ne nous semble répondre ni au contexte, ni à la vraisemblance. Il n'est pas sans exemple qu'un homme souhaite avoir un pouce ou deux de plus ; mais une coudée ! Un pied et demi de plus, ce serait vraiment une prétention excessive. Tandis que le désir de prolonger la vie est fort naturel, surtout chez les riches et les heureux du monde. Et dans le contexte, il s'agit des aliments, de la nourriture, de tout ce qui peut soutenir et prolonger l'existence. Le Seigneur veut nous faire comprendre combien, en tout cela, l'anxiété est déraisonnable, puisque nous ne pouvons de nous-mêmes porter la durée de notre vie au delà des limites que Dieu a fixées. Le sens est donc : qui de vous, au prix de ses combinaisons et de ses industries inquiètes, arrivera à prolonger sa vie d'un instant, d'une quantité quelconque? Est-ce que nos greniers, même regorgeant de blé, nous empêcheront de mourir à l'heure déterminée par la Providence? Peut-être objectera-t-on à cette traduction que l'évangile nous parle d'une longueur linéaire : *cubitum unum*, et non pas d'une longueur de durée. Mais, depuis longtemps, on a observé que ces deux mesures sont en fonction l'une de l'autre, que temps et distance sont des valeurs interchangeables. Ne disons-nous pas : « prolonger » la vie? Ne disons-nous pas indiffé-

remment que nous sommes à quatre lieues ou à quatre heures de tel endroit? Et ceci appartient à toutes les langues : « Voici, dit le Psalmiste, que vous avez fa t mes jours mesurables » (Ps. XXXVIII, 6) ; et Job : « Mes jours ont été plus rapides qu'un coursier » (IX, 25).

Si donc, poursuit le Seigneur en saint Luc, vous ne pouvez rien, si peu que ce soit, pour votre vie, si vous devez vous en rapporter absolument à Dieu, pourquoi vous préoccuper du reste, de l'accessoire : le vêtement, la nourriture? Considérez les lis des champs, voyez comment ils croissent. Non plus que les oiseaux, la tige du lis n'est paresseuse : elle travaille ; ses racines et ses organes accomplissent leur fonction propre ; mais son travail est naturel, mesuré et calme; elle grandit silencieusement. Ce qui est exclu, c'est le labeur violent et dur. Les lis ne filent pas eux-mêmes leur parure. Cependant, je vous le dis, Salomon lui-même, dans toute sa splendeur, n'était point vêtu comme l'un d'eux. La gloire de Dieu est impliquée jusque dans ces menus détails de la création. La nature est plus belle que tout l'art humain : les laines les plus fines ne peuvent rivaliser avec un brin d'herbe. Ainsi, pour le charme des yeux, avec une sorte d'indifférence opulente et qui n'a point à ménager sa richesse, Dieu pare si bien l'herbe des champs, une plante qui verdit aujourd'hui, qui demain sera flétrie et servira à chauffer le four : et il vous négligerait, vous, hommes de peu de foi? Combien plus de titres vous avez à attendre de lui le vêtement ! N'ayez donc point l'âme sollicitée par des soucis multiples, tendue d'une façon excessive ou ballottée comme une barque en haute mer (μὴ μετεωρίζεσθε) ; ne vous demandez point, anxieusement : « Que mangerons-nous? que boirons-nous? de quoi serons-nous vêtus? » Tout cela, ce sont préoccupations de païens et de mondains, de gens qui n'appartiennent point au Royaume de Dieu et ne connaissent pas le Père céleste. Mais vous,vous le connaissez ; et lui, il sait bien que vous avez besoin de toutes ces choses ; il ne serait plus le Père céleste, il manquerait de puissance, de vigilance et de bonté, s'il ne vous aidait à trouver le nécessaire.

Remarquons une fois encore, — car c'est la conclusion à recueillir de ces pages admirables, — que toute la vie chrétienne, et dans ses œuvres de religion (aumône, prière, jeûne), et dans ses œuvres quelconques, même purement humaines, est conçue comme une intimité constante avec le Père céleste, à tel point

que tout s'achève sur cette même note d'unité intérieure, de tendresse, de confiance. C'est bien plus simple que la justice compliquée des scribes et que la justice inquiète des pharisiens : « Cherchez plutôt (selon saint Luc), — cherchez d'abord, cherchez premièrement (selon saint Matthieu) le Royaume de Dieu et la justice de Dieu. » Ce n'est pas d'un royaume eschatologique qu'il est question, mais d'un règne spirituel sur les âmes; en effet, la docilité aux enseignements du Seigneur entraîne l'exacte conformité avec lui, l'union avec lui. « Mais, Seigneur, demandera quelqu'un, vous avez dit : cherchez d'abord : y aura-t-il donc quelque chose à chercher ensuite? » — Nullement. Le *quaerite primum* indique ce que vous devez faire, vous ; ensuite je ferai, moi, ce que je dois. Votre loi, c'est l'union à Dieu. Tout le reste, je le réglerai moi-même. Toutes ces choses matérielles et temporelles vous seront données comme surcroît de votre vertu. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain. Pourquoi entasser en un seul jour le souci de tous les jours? Le lendemain s'inquiétera de ce qui le concerne ; à chaque jour suffit sa peine. Demain? mais vous aurez encore le Père céleste. Il ne s'éloigne jamais, il n'est jamais distrait, il est avec vous, si vous y consentez, pour l'éternité.

Mt., VII. — [1] *Nolite judicare, ut non judicemini.* [2] *In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini ; et in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis.* [3] *Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides?* [4] *Aut quomodo dicis fratri tuo : Sine, ejiciam festucam de oculo tuo ; et ecce trabs est in oculo tuo?* [5] *Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui.*

Lc., VI. — [37] *Nolite judicare, et non judicabimini ; nolite condemnare, et non condemnabimini. Dimittite, et dimittemini.* [38] *Date, et dabitur vobis : mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et superefluentem, dabunt in sinum vestrum. Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis.* [39] *Dicebat autem illis et similitudinem : Numquid potest caecus caecum ducere? nonne ambo in foveam cadunt?* [40] *Non est discipulus super magistrum ; perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus.* [41] *Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem quae in oculo tuo est,*

non consideras? [42] *Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo, ipse in oculo tuo trabem non videns? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.*

Il faut renoncer à trouver une rigoureuse continuité de pensée dans le chapitre VII de saint Matthieu. Considérons-le simplement comme la description de notre justice, de notre conduite envers les hommes, dans les relations ordinaires ; et ensuite, comme la conclusion de tout l'ensemble doctrinal du discours sur la montagne. Après avoir marqué dans les pages précédentes quels sont les membres du Royaume des cieux, combien leur perfection doit être supérieure à celle des Juifs, l'évangile nous rappelle surtout, maintenant, le jugement final, le discernement qui sera opéré un jour des vrais et des faux disciples, des citoyens du Royaume et de ceux qui n'en ont que l'apparence trompeuse. Mais ce jugement est réservé à Dieu seul ; et le Seigneur nous avertit d'abord que, pour en conjurer la sévérité, il ne doit y avoir que bienveillance fraternelle dans tous nos rapports avec autrui. Peut-être les habitudes bien connues des pharisiens, leur justice dédaigneuse, leur critique amère, continuent-elles à guider, ici encore, la pensée du Seigneur.

Nolite judicare. Le précepte divin vise l'esprit de malignité, qui naît de l'orgueil et de l'amour-propre. Il vise la curiosité injustifiée qui nous porte à l'enquête sur les œuvres du prochain ; l'interprétation fâcheuse qui nous fait supposer la perversité de ses intentions ; la malveillance habituelle qui, non seulement nous fait écarter l'idée des circonstances atténuantes, mais nous détermine à grossir les manquements de nos frères ; en un mot cette disposition hautaine qui nous porte à apprécier sévèrement les uns et les autres. C'est, pratiquement, nous substituer à Dieu. Il n'y a vraiment que lui qui puisse reconnaître les éléments des fautes et apprécier les responsabilités. Encore faut-il remarquer que lui, qui est souverainement renseigné et perspicace, est aussi infiniment bienveillant, et que manquer à la charité, c'est presque toujours manquer à la justice. Sans doute, nous ne pouvons éviter l'appréciation soudaine et indélibérée, le jugement spontané de notre conscience sur des actes qu'elle reconnaît en accord ou en désaccord avec la loi ; nous ne sommes pas libres, en face du désordre, de retenir un mouvement de désapprobation ; nous

ne sommes pas obligés d'appeler bien ce qui est mal ; mais combien il est simple de nous dire qu'après tout, cela ne nous regarde pas ; simple aussi de demander au Seigneur qu'il nous épargne cette faute que nous blâmons chez autrui, ou toute faute plus grave encore ; simple enfin de plaider auprès de Dieu et auprès des hommes en faveur du prochain. Rien n'est plus osé ni plus chétif que de s'ériger en un tribunal permanent, devant qui chacun doit comparaître, à la barre duquel le prochain est si souvent condamné sans avoir été entendu ; tribunal incompétent, tribunal usurpateur, où nous assumons toutes les fonctions : l'enquête du parquet, le réquisitoire du ministère public, le texte de la loi, la nature de la sentence, et quelquefois même l'exécution.

Ne jugez point, si vous ne voulez point être jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés ; pardonnez, et l'on vous pardonnera : car selon le jugement que vous aurez prononcé, on vous jugera vous-mêmes ; et de la même mesure dont vous aurez mesuré, on vous mesurera. Dieu et le prochain en useront avec vous comme vous en usez avec vos frères ; votre attitude sera la norme de l'attitude de tous envers vous. Nous reconnaissons, au sujet du pardon divin, la doctrine des versets 14 et 15 du chapitre VI de saint Matthieu. Saint Luc insiste davantage : donnez, et l'on vous donnera ; donnez sans calculer votre affection, votre pardon, votre dévouement. Peut-être arriverez-vous de la sorte à triompher de toute hostilité chez le prochain ; en tout cas, Dieu vous rendra certainement, lui, et sans compter : négligeant d'utiliser le boisseau, il versera à même dans votre sein, dans le pli de votre vêtement, une bonne mesure, obtenue avec des grains secoués, entassés, débordants : *mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem, dabunt in sinum vestrum.*

Saint Luc ajoute ici deux versets au sujet desquels on s'est demandé s'ils se rattachent vraiment à ce qui précède. La formule d'introduction : « Et il leur dit aussi cette parabole » n'entraîne pas, dans les coutumes de l'évangéliste, un adieu à la matière qu'il vient de traiter, mais bien plutôt une addition. Peut-être le Seigneur veut-il appuyer sur le *Nolite judicare.* Juger ? mais n'est-ce point une intrusion dans le domaine de Dieu ? Avons-nous l'information nécessaire et la compétence pour juger ? Le prochain est aveugle peut-être ; mais nous-mêmes, sommes-nous clairvoyants ? L'exercice de la correction fraternelle n'implique-t-il

pas l'appréciation équitable de ce que nous-mêmes sommes réellement? Dès lors, un aveugle peut-il assumer la conduite d'un aveugle ? N'y voyant ni l'un ni l'autre, que peuvent-ils en unissant leurs deux infirmités, sinon tomber dans la première fosse venue? Même proverbe chez saint Matthieu (xv, 14), à propos de la direction que prétendent donner les pharisiens aux âmes juives. — Le disciple n'est pas au-dessus du maître. Encore une expression proverbiale qui semble familière au Seigneur (Mt., x, 24 ; Jo., xiii, 16 ; xv, 20) et dont la signification précise ne peut être déterminée que par le contexte. Veut-elle dire maintenant que, le Seigneur n'étant pas venu ici-bas pour juger, nous devons, à plus forte raison, nous en abstenir? Peut-être est-ce simplement l'exposé de la parabole qui continue. Il s'agit de décourager l'aveugle de se constituer le juge et le maître d'un autre aveugle. L'aveugle guidé et disciple ne dépassera point son maître, n'y verra pas plus clair que lui : puisque le bon sens nous avertit « que tout disciple achevé doit ressembler à son maître » ; c'est en cela que consiste sa perfection, en tant que disciple. — Dans les réflexions que nous venons de commenter, et dans celles qui suivent immédiatement, on peut reconnaître une allusion à la mission que se décernaient les Juifs pour la direction religieuse du monde ; cette mentalité méprisante et critique est dénoncée au chapitre ii de l'épître aux Romains.

« Hypocrite, poursuit le Seigneur, et il vise ainsi directement le pharisien, pourquoi voyez-vous la paille qui est dans l'œil de votre frère, et n'apercevez-vous pas la poutre qui est dans le vôtre? Ou bien même, comment pouvez-vous dire à votre prochain : Frère, permettez que j'enlève la paille qui est dans votre œil, alors que, dans le vôtre, il y a la poutre, et que vous ne la voyez pas ! Enlevez donc premièrement la poutre de votre œil, et alors vous aviserez à enlever la paille de l'œil de votre frère. » Avant de se constituer le censeur ou le médecin d'autrui, il serait loyal de reconnaître et d'expulser le mal de chez soi, un mal plus redoutable que celui dont on feint de se scandaliser. Ce n'est pas que le Seigneur nous interdise tout avertissement à notre frère : encore faut-il qu'il soit affectueux, et que cet office très délicat de la correction fraternelle s'exerce avec une grande pureté de charité. Et lorsque le Seigneur objecte au censeur, au médecin improvisé : « Vous avez une poutre dans l'œil », il songe sans doute aux fautes plus graves dont le critique peut avoir conscience ; mais

il songe tout autant à cette faute contre la charité qui est impliquée dans le jugement indiscret.

Mt., VII. — [6] *Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos; ne forte conculcent eas pedibus suis, et conversi dirumpant vos.*

Il est possible de relier ce texte au début du chapitre, en observant que les cinq premiers versets se rapportent aux membres de l'Église et du Royaume ; le verset 6 détermine l'attitude que nous devons garder envers ceux qui ne sont pas chrétiens ou qui vivent notoirement comme s'ils ne l'étaient pas. La charité, même héroïque, ne dispense point de la prudence et de la circonspection. Il ne faut dire aux gens que ce qu'ils peuvent supporter. Il est des âmes qui ne sont pas préparées et qu'une lumière trop vive aveuglerait. Cette prescription de sagesse est enveloppée, dans l'évangile, de formules générales, proverbiales, empruntées à la conversation courante, que les Juifs interprétaient facilement et qui sonnaient moins dur à leurs oreilles qu'aux nôtres. Nous verrons par l'épisode de la Chananéenne qu'on pouvait parler de « chiens » pour désigner ceux qui n'appartenaient pas au peuple de Dieu (Mt., XV, 26). « Ne donnez pas aux chiens les choses saintes et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux. » Toute révélation prématurée serait infiniment périlleuse ; dans son ardeur à dévorer, l'animal se précipitera sur les perles, mais il est à craindre que, n'y trouvant rien pour lui, trompé et furieux, il ne les piétine aussitôt et ne se retourne contre vous pour vous déchirer.

Mt., VII. — [7] *Petite, et dabitur vobis; quaerite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.* [8] *Omnis enim qui petit, accipit; et qui quaerit, invenit; et pulsanti aperietur.* [9] *Aut quis est ex vobis homo, quem si petierit filius suus panem, numquid lapidem porriget ei?* [10] *Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei?* [11] *Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester qui in caelis est dabit bona petentibus se!*

Dans l'évangile de saint Luc, ce passage appartient, et très naturellement, à l'enseignement donné par le Seigneur sur la

prière. Peut-être saint Matthieu l'a-t-il inséré ici afin de montrer où nous devons chercher la lumière dans les circonstances délicates de notre vie. Aimez tous vos frères, et toujours, nous a-t-il été dit ; soyez prudent et mesuré avec les gens de l'extérieur : il faut pour cela du courage, et un grand esprit de discernement : « Si quelqu'un de vous a besoin de la sagesse, écrira saint Jacques, qu'il la demande à Dieu..., et elle lui sera donnée ; mais qu'il demande avec foi, sans hésitation » (I, 5-6). C'est le précepte du Seigneur. Il réclame de nous non seulement la confiance, mais aussi la persévérance. Ne vous laissez pas rebuter par l'apparente inefficacité de votre prière ; insistez auprès de Dieu. Demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Car celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve, et à celui qui frappe, on ouvre enfin. Le point d'appui de notre prière est toujours notre filiation, et la croyance que notre vie surnaturelle est en relation avec une tendresse infinie. Il est difficile de nous l'enseigner sous une forme plus vive et plus convaincante. Vous avez des enfants, dit le Seigneur ; ils vous demandent du pain; leur donnerez-vous une pierre, en guise de pain? Ils vous demandent du poisson ; leur donnerez-vous un serpent? Et pourtant, vous êtes, vous, de nature faible et chétive, *cum sitis mali.* Si donc, jusque sous la livrée de cette infirmité humaine, vous trouvez un fond de bonté qui vous porte à ne donner que de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste sera-t-il enclin à donner de bonnes choses à ceux qui les lui demandent !

Mt., VII. — [12] *Omnia ergo quaecumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. Haec est enim lex et prophetae.*

Comme tout ce que nous avons vu précédemment a pour but de régler nos relations avec le prochain ; comme nous avons été invités naguère à imiter la perfection de notre Père céleste ; comme on vient de nous rappeler que la bienveillance du Père céleste est sans limites : le Seigneur conclut par une règle générale, qui définit, à elle seule, nos rapports avec autrui et précise tous les devoirs de la fraternité chrétienne : « Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le leur aussi vous-mêmes ; car c'est en cela que se résument la Loi et les Prophètes. »

Cette « règle d'or », comme on l'a appelée, a été reproduite aussi par saint Luc (VI, 31).

Mt., VII. — [13] *Intrate per angustam portam ; quia lata porta, et spatiosa via est, quae ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam.* [14] *Quam angusta porta, et arcta via est, quae ducit ad vitam! et pauci sunt qui inveniunt eam.*

Ici commence l'épilogue de ce long exposé doctrinal. Il se compose de trois paires de contrastes ou d'oppositions : antithèse de la voie étroite et de la voie large ; antithèse des vrais et des faux docteurs ; antithèse de la maison bâtie sur la pierre et de celle bâtie sur le sable.

L'allégorie des deux voies est devenue traditionnelle. Dessinée déjà dans le Psaume premier, elle se rencontre souvent dans la littérature ecclésiastique primitive, et saint Benoît l'a insérée dans sa Règle. Essayons d'entrer dans la pensée du Seigneur. Elle contient d'abord une douce invitation : « Entrez. » Il est facile de reconnaître que le Seigneur voudrait, par le charme de cette invitation, compenser et balancer les difficultés du parti qu'il nous propose. Il ne méconnaît aucunement les exigences auxquelles est suspendue notre adoption dans son Royaume. Il y a des renoncements multiples auxquels nous devons consentir : la porte est trop étroite pour nous, aussi longtemps que nous ne nous sommes pas dégrossis, désencombrés. On s'étonne parfois du petit nombre d'âmes qui se livrent vraiment à Dieu, étant donné ce qu'est Dieu et ce qu'il a fait pour nous ; l'évangile fournit la réponse. C'est que le chemin qui donne accès à la vraie et éternelle vie est étroit et resserré au commencement. Il faut se réduire, se faire humble, petit enfant. Au contraire, large est la porte, spacieuse la voie qui conduisent à la perdition; elles ne nous obligent à rien, elles nous laissent l'intégrité de tout ce que nous possédons indûment. Et elles sont si fréquentées ! Toute la foule s'y porte; c'est plus facile; on est en joyeuse et nombreuse compagnie. Elles sont rares, les consciences résolues qui prennent leur parti de la solitude. Combien de lâchetés et d'apostasies secrètes viennent de l'humeur moutonnière et du respect humain ! Encore faut-il remarquer que les paroles du Seigneur : « Il en est peu qui trouvent le chemin de la vie » énoncent tristement un fait, cons-

tatent ce qui se passe : la responsabilité de ceux qui méconnaissent la vraie voie demeure néanmoins entière (cf. Lc., XIII, 23-24).

Mt., VII. — [15] *Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.* [16] *A fructibus eorum cognoscetis eos. Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus?* [17] *Sic omnis arbor bona fructus bonos facit ; mala autem arbor malos fructus facit.* [18] *Non potest arbor bona malos fructus facere, neque arbor mala bonos fructus facere.* [19] *Omnis arbor quae non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.* [20] *Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos.*

Lc., VI. — [43] *Non est enim arbor bona quae facit fructus malos ; neque arbor mala faciens fructum bonum.* [44] *Unaquaeque enim arbor de fructu suo cognoscitur. Neque enim de spinis colligunt ficus, neque de rubo vindemiant uvam.* [45] *Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum, et malus homo de malo thesauro profert malum. Ex abundantia enim cordis os loquitur.*

Ce n'est pas assez de la difficulté de la porte, des périls d'une route étroite, du petit nombre de ceux qui s'y engagent ; il faut encore que la déception fasse son œuvre. Gardez-vous, dit le Seigneur, des faux prophètes ; c'est-à-dire non pas forcément de ceux qui connaissent et prédisent l'avenir, mais de gens qui prétendent parler au nom de Dieu et régir la conscience d'autrui. Ils viendront à vous « vêtus de peaux de brebis ». Ceci pourrait s'entendre au sens réel, d'un effort pour imiter l'appareil extérieur des prophètes, Élie, saint Jean-Baptiste : ils en prendront les livrées afin d'en paraître les successeurs. Mieux vaut cependant entendre ces paroles au figuré et les considérer simplement en opposition avec la remarque : *intrinsecus autem sunt lupi rapaces*. Bergers au dehors, ils ne sont au dedans que loups et ravisseurs.

Quelle que soit leur puissance de ruse, continue l'évangile, vous avez des procédés pour la démasquer. Les âmes droites et humbles sont douées d'une faculté de discernement qui leur fait reconnaître promptement ce qui est de Dieu et ce qui vient d'ailleurs. Pourtant, il ne faudrait pas exagérer ce critérium qui, faci-

lement, fournirait occasion à l'examen privé ou à l'illuminisme. Et c'est pour cela que le Seigneur nous indique un procédé de discernement d'une sûreté et d'une prudence absolues : vous les reconnaîtrez, dit-il, à leurs fruits. Tel fruit, tel arbre. Le fruit est l'effet et l'indice de la valeur de l'arbre, et l'arbre existe pour son fruit. Un bon arbre produit de bons fruits, un mauvais de mauvais fruits ; ni un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais de bons fruits. Recueille-t-on des figues sur les ronces ou les cactus, et des raisins sur les buissons d'épines? — Mais entendons de façon complète la règle formulée par le Seigneur : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » On peut se donner par des œuvres correctes les dehors de la justice. Il est toujours facile de se composer un extérieur austère ; et le diable favorise, par le retrait de certaines tentations, la correction morale de ceux dont il a perverti l'intelligence. On a dit des religieuses révoltées de Port-Royal qu'elles étaient pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons : leur pureté même devenait l'aliment de leur orgueil. Et, pour en revenir aux faux prophètes, il s'agit moins de leurs œuvres matérielles que du caractère et des fruits de leur enseignement. Si leur doctrine se présente sous la livrée de l'orgueil, de l'indocilité, du mépris de la tradition ; si cette doctrine trouble la foi, si elle est cause de division et de relâchement, alors même qu'ils feraient des prodiges, alors même qu'un ange du ciel semblerait venir les autoriser, qu'ils soient anathème ! (Gal., I, 8).

L'homme qui est bon, poursuit l'évangile de saint Luc, en faisant l'application de la parabole, n'est bon que parce que son cœur est bon ; et de ce trésor de son cœur, qui est bon par la charité active, il tire le bien, c'est-à-dire de bonnes actions, qui lui ressemblent. Mais celui qui est mauvais, de son trésor mauvais ne peut tirer que le mal. C'est de la surabondance du cœur que la bouche parle. — Le jugement de Dieu viendra à son heure s'exercer sur les faux prophètes. La même menace a été employée déjà par saint Jean-Baptiste (Mt., III, 10) et sera encore développée dans la suite ; tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. L'apparent mélange de bien et de mal ne durera pas toujours. En attendant le discernement qu'opérera Dieu lui-même, notre prudence fera le départ entre les bons et les mauvais prophètes, les bons et les mauvais docteurs.

Mt., VII. — [21] *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum caelorum ; sed qui facit voluntatem Patris mei qui in caelis est, ipse intrabit in regnum caelorum.* [22] *Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo daemonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus?* [23] *Et tunc confitebor illis : Quia nunquam novi vos ; discedite a me, qui operamini iniquitatem.*

Lc., VI. — [46] *Quid autem vocatis me Domine, Domine, et non facitis quae dico?*

C'est aux mêmes indices, aux mêmes livrées que l'on reconnaîtra les vrais docteurs et les vrais disciples. Quels sont donc les vrais disciples? Il y avait sans doute, dans l'auditoire auquel s'adressait le Seigneur, des enthousiastes et des ardents, qui, à la vue des miracles de Jésus, avaient pris parti pour lui avec une certaine chaleur d'entraînement. Leur ardeur, peut-être, s'efforçait de se faire valoir, et ils escomptaient bien que cet empressement dévoué leur vaudrait une haute situation dans le royaume nouveau, qu'ils concevaient à la façon des Juifs. Ces « zelanti » étaient les précurseurs de tous ceux qui dans la suite, et aujourd'hui encore, se persuadent qu'avec des cris, des élans et des interjections de tendresse, ils ont rempli leurs devoirs envers Dieu et qu'ils sont au mieux avec lui. *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine...* Notons que le Seigneur se donne ici sa vraie place, et reconnaît qu'on peut le prier comme Maître et Seigneur. Il ne s'agit pas de simples démonstrations enflammées envers sa personne : alors même qu'elles ne manquent pas de sincérité, elles sont souvent superficielles ; elles peuvent venir du tempérament et de l'habitude ; tout cela n'est que peau de brebis dont chacun peut se revêtir à son gré. Quel sera donc l'indice irrécusable, le titre authentique de notre appartenance au Royaume nouveau? « Ce n'est point quiconque me dit : Seigneur ! Seigneur ! qui entrera dans le Royaume des cieux ; mais bien celui qui accomplit la volonté de mon Père qui est dans les cieux. »

Combien de telles paroles nous éclairent et sur la personne du Seigneur et sur nous-mêmes ! Le Père céleste est son Père et notre Père, le Seigneur est le Fils de Dieu, et nous sommes les citoyens de leur Royaume, à la condition de faire la volonté du Père. Le Fils de Dieu Incarné s'efface, en quelque sorte, afin de nous

laisser en présence de son Père. Le procédé lui est familier ; c'est toute sa fonction de Fils ; c'est, en lui, l'équivalent divin et transcendant de l'abnégation. Il y a donc une volonté du Père céleste. Le monde n'est pas un simple spectacle : la création a un but moral et Dieu la dirige vers une fin voulue de lui. Et il s'est choisi des collaborateurs. Sans doute la création matérielle elle-même travaille avec Dieu et pour Dieu, mais sans le savoir ni le vouloir. Pour nous, créatures raisonnables, c'est à un titre spécial que nous sommes appelés à faire la volonté du Seigneur ; et la formule de notre collaboration nous est donnée dans la loi morale, naturelle, surnaturelle, commune ou même surajoutée librement par nous. Encore ne suffirait-il pas, pour la perfection de l'obéissance, d'une exécution correcte, exacte et comme automatique. La volonté d'un Père doit être aimée, surtout d'un Père tel que Dieu. Lorsque nous l'accomplissons, ce n'est pas seulement par un effort de conformité à un programme imposé d'en haut ; la volonté de Dieu n'est pas simplement dans la formule qui la contient et l'exprime ; elle est dans le cœur qui l'accomplit ; c'est selon Dieu, sous son influence, sous sa direction intérieure, par une sorte de spontanéité filiale et d'union étroite, totale, avec lui, que nous agissons. Les œuvres, et nous savons maintenant quelles œuvres, sont l'élément décisif.

Multi dicent mihi in illa die... L'âme juive était bien préparée, par la lecture des prophètes, à entendre le sens de l'expression : « En ce jour-là. » C'est le grand jour de Dieu, le jour où il paraîtra seul, le jour de la justice et du discernement suprême. Les vrais et les faux docteurs, les vrais et les faux disciples demeurent mêlés ici-bas. Dieu ne veut même pas que ses anges s'attaquent à l'ivraie, de peur de nuire au blé lui-même. Mais viendra un jour où le Messie fera le départ exact de ceux qui sont à lui. Il y aura des surprises. Elles se traduiront par une douloureuse exclamation et par une sorte de plaidoyer. On se croyait si assuré de la faveur divine, si certain de soi ! Et on demandera au Seigneur s'il n'y a point méprise. On reprendra les ardentes formules d'autrefois, pour faire reviser le jugement : « Mais, Seigneur, Seigneur, est-ce que nous n'avons pas annoncé votre doctrine et parlé en votre nom? Est-ce que nous n'avons pas accompli en votre nom beaucoup de miracles? » Trois fois l'*in nomine tuo* est répété, pour bien montrer, chez ceux qui parlent ainsi, leur prétention d'appartenance étroite au Seigneur. Mais celui-ci professera

ouvertement ne les avoir jamais connus comme siens, ajoutant ces paroles du Psaume VI : « Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité » (cf. Lc., XIII, 25-27). Il reconnaîtra donc comme membres de son Royaume ceux-là seulement qui ont accompli la volonté de son Père.

Mt., VII. — [24] *Omnis ergo qui audit verba mea haec et facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui aedificavit domum suam supra petram.* [25] *Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et non cecidit; fundata enim erat super petram.* [26] *Et omnis qui audit verba mea haec et non facit ea, similis erit viro stulto, qui aedificavit domum suam super arenam.* [27] *Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et cecidit, et fuit ruina illius magna.* [28] *Et factum est, cum consummasset Jesus verba haec, admirabantur turbae super doctrina ejus.* [29] *Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribae eorum et pharisaei.*

VIII. — [1] *Cum autem descendisset de monte, secutae sunt eum turbae multae.*

Lc., VI. — [47] *Omnis qui venit ad me, et audit sermones meos, et facit eos, ostendam vobis cui similis sit.* [48] *Similis est homini aedificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram; inundatione autem facta, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere : fundata enim erat super petram.* [49] *Qui autem audit, et non facit, similis est homini aedificanti domum suam super terram sine fundamento; in quam illisus est fluvius, et continuo cecidit, et facta est ruina domus illius magna.*

Enfin, par ce troisième contraste, le Seigneur se résume et conclut le discours sur la montagne. « Je vais vous montrer, dit-il, à qui ressemble quiconque vient à moi, écoute mes paroles et les accomplit. Il ressemble à un homme sage et prudent, qui, avant de bâtir, avait creusé le sol profondément et cherché le roc, pour y asseoir le fondement de sa maison. Or, la pluie vint à tomber, les torrents se gonflèrent, les vents soufflèrent et se jetèrent contre cette maison : mais elle ne fut pas même ébranlée, assise qu'elle était sur la pierre. » Elle a résisté, de toute la solidité du roc même sur lequel elle était construite, ne faisant plus qu'un

avec lui. Tel est le disciple dont la vie est, pratiquement, rattachée toute au Christ ; elle participe à son éternelle stabilité.

A l'inverse, il est des hommes qui écoutent, mais qui ne réalisent pas ce qu'ils ont entendu. La parole de Dieu n'est guère autre chose pour eux qu'une mélodie agréable, une simple satisfaction de l'esprit. Peut-être eût-il mieux valu pour eux n'avoir pas entendu : ils ne seraient pas responsables de s'être dérobés à la Lumière. « C'est l'histoire de l'homme qui, sottement, avait bâti sa maison sur le sable, ou bien l'avait posée à même sur le sol, sans lui donner de fondement. La pluie et les torrents sont venus, les vents ont soufflé, et ils se sont précipités sur cette maison, et elle s'est effondrée aussitôt et n'a plus été qu'une grande ruine. » La doctrine n'est donc un abri réel qu'à la condition d'être obéie. « Faites-moi adhérer sans cesse à vos commandements, et ne permettez pas que je me sépare de vous jamais », dit chaque jour le prêtre avant de recevoir le Seigneur. — Notons enfin qu'à ce jugement suprême il n'est fait mention que de deux classes entre lesquelles se partage l'humanité. Deux voies seulement sont indiquées : l'une conduisant à la vie, l'autre à la perdition. Deux genres de prophètes ou de docteurs : les uns vrais, les autres menteurs et pervers. Finalement, deux catégories : les insensés et les sages, ceux qui bâtissent sur le sable, et ceux qui édifient sur la pierre. Le Royaume céleste, ou bien l'exclusion d'avec Dieu, c'est-à-dire la damnation.

Et factum est, cum consummasset Jesus verba haec... Saint Matthieu note ce qui arriva lorsque le Seigneur eut achevé de donner les enseignements qui précèdent : les foules demeurèrent frappées de leur élévation et de leur nouveauté. Ce qu'elles remarquèrent surtout, c'est que Jésus, à la différence des scribes, ne se bornait pas à répéter ou à commenter les dires traditionnels des rabbins. Il parlait avec une autorité et une compétence souveraines, en vrai Messie.

De grandes foules, ajoute l'évangéliste, se mirent à la suite du Seigneur, lorsqu'il fut descendu de la montagne.

CHAPITRE VI

LE CONFLIT AVEC LA SYNAGOGUE

Mt., VIII. — [2] *Et ecce leprosus veniens, adorabat eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare.* [3] *Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim mundata est lepra ejus.* [4] *Et ait illi Jesus : Vide nemini dixeris ; sed vade, ostende te sacerdoti, et offer munus quod praecepit Moyses, in testimonium illis.*

Mc., I. — [40] *Et venit ad eum leprosus deprecans eum, et genu flexo dixit ei : Si vis, potes me mundare.* [41] *Jesus autem misertus ejus extendit manum suam, et tangens eum, ait illi : Volo, mundare.* [42] *Et cum dixisset, statim discessit ab eo lepra, et mundatus est.* [43] *Et comminatus est ei, statimque ejecit illum,* [44] *et dicit ei : Vide nemini dixeris ; sed vade, ostende te principi sacerdotum, et offer pro emundatione tua quae praecepit Moyses, in testimonium illis.* [45] *At ille egressus coepit praedicare et diffamare sermonem, ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset ; et conveniebant ad eum undique.*

Lc., V. — [12] *Et factum est, cum esset in una civitatum, et ecce vir plenus lepra, et videns Jesum, et procidens in faciem, rogavit eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare.* [13] *Et extendens manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim lepra discessit ab illo.* [14] *Et ipse praecepit illi ut nemini diceret ; sed : Vade, ostende te sacerdoti, et offer pro emundatione tua sicut praecepit Moyses, in testimonium illis.* [15] *Perambulabat autem magis sermo de illo ; et conveniebant turbae multae ut audirent, et curarentur ab infirmitatibus suis.* [16] *Ipse autem secedebat in desertum, et orabat.*

Les trois chapitres v, vi et vii de saint Matthieu nous ont résumé la doctrine fondamentale, le code qui régit le Royaume nouveau. Le même évangéliste groupe maintenant, dans les chapitres viii et ix, un certain nombre de miracles éclatants et typiques, ceux qui soulignent le mieux le domaine souverain de Dieu et de son Christ sur la création tout entière. C'est l'attestation et comme la signature de Dieu, confirmant, accréditant la doctrine du Seigneur, si extraordinaire déjà par elle-même. Nous connaissons le cadre où se déroulent ces événements : c'est toute la région galiléenne. Les trois synoptiques nous racontent d'abord la guérison d'un lépreux.

L'indication de lieu fournie par saint Luc est des plus vagues : Tandis que le Seigneur se trouvait « dans l'une des villes ». Un homme en pleine éruption de lèpre, dit l'évangéliste médecin, pour décrire d'un mot le degré de la maladie ; un lépreux aperçut Jésus. La lèpre était réputée incurable, sauf par une action directe de la main de Dieu, la guérison était presque une résurrection (IV Reg., v, 7). La lèpre était considérée comme très contagieuse ; souvent aussi comme la punition d'une faute : « Et nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu », disait Isaïe du Messie souffrant. Pour ces motifs, et à cause de l'horreur naturelle qu'inspirait cette mort anticipée, une sorte d'excommunication était prononcée contre le lépreux : il ne pouvait entrer dans les villes, et vivait relégué dans la solitude. Le toucher simplement constituait une impureté légale (Lev., xiii, xiv). Il devait avertir par un cri ou par le son d'un instrument quelconque ceux qui passaient dans son voisinage. Pourtant, ici, le lépreux s'approche. Peut-être la réputation du Seigneur était-elle parvenue jusqu'à lui ; à coup sûr, il était intérieurement sollicité par la grâce ; et sa confiance parle plus haut que la loi cérémonielle. On peut croire aussi, à raison du contexte, que le Seigneur se détache de la foule et marche de lui-même vers le malade, qui se prosterne la face contre terre et supplie : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me rendre pur ! » C'est un acte de foi et la confession du pouvoir messianique. Le Seigneur eut pitié. Il étendit la main, non pas pour faire un geste de commandement, mais pour toucher le lépreux ; les prohibitions purement légales cédaient, pour lui, devant la loi de la charité et les exigences d'une justice plus haute. Il agit à la manière d'un sacrement, opérant sans doute du même coup la guérison de l'âme et celle du

corps. Il touche : c'est l'application de la matière La forme vient, brève, et telle qu'elle avait été suggérée par le lépreux : « Je le veux, soyez purifié » : c'est l'intention, avec la formule impérative, réalisant ce qu'elle exprime. A peine les paroles divines étaient-elles prononcées que cette lèpre déclarée incurable disparut aussitôt, et que la chair redevint nette et pure. Le miracle était constant et complet.

Il semble que le lépreux guéri eût souhaité accompagner le Seigneur et proclamer devant la foule entière, qui était à distance, la réalité de sa guérison. Mais le Seigneur s'y refuse : il congédie immédiatement le miraculé, et, avec des paroles très fortes, lui interdit de raconter à personne ce qui s'est passé. Serait-ce pour nous donner une leçon de discrétion dans la charité? et le Seigneur voudrait-il s'appliquer à lui-même la recommandation du discours sur la montagne : « Que votre main gauche ignore ce qu'a fait la droite? » Non, semble-t-il ; son dessein est différent. Il y avait péril à exciter dans l'âme des foules un enthousiasme qui pouvait les porter à la sédition. Tout en faisant le bien, le Seigneur s'efforce de le faire à petit bruit, de manière à n'aviver pas des espérances politiques qu'il n'avait nullement l'intention de satisfaire.

Mais il ajoute : « Cependant, allez vous présenter au prêtre et offrez, pour votre purification, le présent qu'a déterminé Moïse (Lev., XIV) : ce leur sera un témoignage. » Un tel souci des prescriptions mosaïques montrait bien que le Seigneur n'était pas un rebelle, ni un contempteur de la Loi ; et que, s'il avait dû contrevenir à un détail de cette Loi, en touchant la chair du lépreux, c'était pour des motifs supérieurs. Nous remarquerons aussi la déférence du Seigneur pour la Synagogue. Il semble bien que la défense adressée au lépreux de parler du miracle ne visait que les foules et non la Synagogue ; à celle-ci le Seigneur fournit une nouvelle preuve de sa mission, tandis que le lépreux guéri fait constater authentiquement aux prêtres la réalité du prodige : *in testimonium illis.*

Cependant, le premier soin du miraculé, au sortir de l'entretien, fut de proclamer partout sa guérison. Son intention était bonne ; il n'avait pas compris le motif de la discrétion dont le Seigneur voulait envelopper son bienfait. Mais le résultat de cette divulgation inopportune, et sans doute de bien d'autres, fut que le Seigneur ne pouvait plus, ostensiblement, se présenter dans

les villes, sous peine de provoquer des réunions bruyantes et qui eussent facilement tourné au désordre, sinon à l'émeute. Il se tenait hors des cités, dans des lieux déserts. De toutes parts, de grandes foules accouraient pour l'entendre et pour être délivrées de leurs infirmités. Il savait d'ailleurs, dit saint Luc, se dérober à leurs empressements et trouver un endroit reculé, où il se livrait à la prière.

Mt., IX. — [1] *... et venit in civitatem suam.* [2] *Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto. Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili ; remittuntur tibi peccata tua.* [3] *Et ecce quidam de scribis dixerunt intra se : Hic blasphemat.* [4] *Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?* [5] *Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata tua, an dicere : Surge, et ambula?* [6] *Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, tunc ait paralytico : Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.* [7] *Et surrexit, et abiit in domum suam.* [8] *Videntes autem turbae timuerunt, et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus.*

Mc., II. — [1] *Et iterum intravit Capharnaum post dies ;* [2] *et auditum est quod in domo esset, et convenerunt multi, ita ut non caperet neque ad januam ; et loquebatur eis verbum.* [3] *Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui a quatuor portabatur.* [4] *Et cum non possent offerre eum illi prae turba, nudaverunt tectum ubi erat, et patefacientes submiserunt grabatum in quo paralyticus jacebat.* [5] *Cum autem vidisset Jesus fidem illorum, ait paralytico : Fili, dimittuntur tibi peccata tua.* [6] *Erant autem illic quidam de scribis sedentes, et cogitantes in cordibus suis :* [7] *Quid hic sic loquitur? blasphemat. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?* [8] *Quo statim cognito Jesus spiritu suo quia sic cogitarent intra se, dicit illis : Quid ista cogitatis in cordibus vestris?* [9] *Quid est facilius dicere paralytico : Dimittuntur tibi peccata ; an dicere : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula?* [10] *Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, ait paralytico :* [11] *Tibi dico : Surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam.* [12] *Et statim surrexit ille, et sublato grabato, abiit coram omnibus, ita ut mirarentur omnes et honorificarent Deum, dicentes : Quia nunquam sic vidimus.*

Lc., v. — [17] *Et factum est in una dierum, et ipse sedebat docens. Et erant pharisaei sedentes, et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilaeae, et Judaeae, et Jerusalem ; et virtus Domini erat ad sanandum eos.* [18] *Et ecce viri portantes in lecto hominem qui erat paralyticus ; et quaerebant eum inferre, et ponere ante eum.* [19] *Et non invenientes qua parte illum inferrent prae turba, ascenderunt supra tectum, et per tegulas summiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum.* [20] *Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua.* [21] *Et coeperunt cogitare scribae et pharisaei, dicentes : Quis est hic, qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?* [22] *Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens, dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris?* [23] *Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata ; an dicere : Surge, et ambula?* [24] *Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, ait paralytico : Tibi dico, surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.* [25] *Et confestim consurgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam, magnificans Deum.* [26] *Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum. Et repleti sunt timore, dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie.*

Nous sommes encore dans la période de l'enthousiasme et de la popularité. Mais ce n'est plus que pour peu de temps. Les éléments de conflit ne tarderont guère à se traduire ouvertement, à mesure que le Seigneur, qui se manifeste de façon progressive, laissera paraître dans sa personne, dans sa conduite, dans sa doctrine, ce qui heurte et surprend le Judaïsme. On peut dire qu'avec cette guérison du paralytique commence la série des contestations de la Synagogue. Les faits sont groupés dans le même ordre en saint Marc et en saint Luc. Quant à saint Matthieu, il sacrifie l'ordre chronologique à son dessein de réunir les éléments similaires : miracles qui établissent le pouvoir du Seigneur sur les éléments, sur les esprits, sur les âmes par la rémission des péchés. Dans l'espèce, son récit est plus bref, moins circonstancié que celui des autres synoptiques, et surtout de saint Marc.

Nous ignorons d'où venait immédiatement le Seigneur. Un jour, dit saint Luc ; quelques jours après, *post dies*, dit saint Marc : l'un et l'autre viennent de raconter la guérison du lépreux. Le Seigneur entre de nouveau à Capharnaüm, dans « sa ville ». Lorsqu'on apprit qu'il était revenu et se tenait « dans une mai-

son », — peut-être dans la maison qu'il avait choisie pour sa mère et pour lui, ou bien dans la maison de saint Pierre, — la foule s'y porta avec un tel empressement que le vestibule et les abords de la demeure furent bientôt trop étroits pour la contenir. Le Seigneur enseignait. Autour de lui, s'étaient assis des pharisiens et des docteurs de la Loi, venus de toutes les villes de Galilée et de Judée, notamment de Jérusalem. La guérison du lépreux et la divulgation de ce miracle ne furent sans doute pas étrangères à une telle affluence. Jésus annonçait à tous la parole, la parole de vie et de salut. Et une vertu divine le portait à guérir (αὐτόν, non αὐτούς). On peut supposer qu'il y eut dans la maison, ce jour-là, d'autres miracles, antérieurs au miracle plus important dont le récit a été seul conservé.

Et voici que quatre hommes, portant un paralytique sur son grabat, se présentent devant la porte et s'efforcent d'introduire le malade jusqu'au Seigneur. Ce fut en vain, tellement la foule était dense. Ils prirent alors le parti désespéré de monter sur le toit en plate-forme, d'y pratiquer une ouverture en déplaçant les dalles ; et, aidés cette fois par ceux qui étaient au dedans, ils parvinrent à déposer leur fardeau vivant devant le Seigneur. Une manœuvre aussi audacieuse et aussi insolite que celle-là témoignait hautement de la foi du paralytique et de ses amis. Ordinairement, le Seigneur, dont les bienfaits sont complets, guérissait d'abord l'âme, mais sans le dire; ici, il accomplit d'une façon formelle et distingue les deux guérisons. « Ayez confiance, dit-il, ô homme (mon enfant, selon saint Matthieu et saint Marc); vos péchés vous sont remis. » Sans doute la conscience du paralytique savait ce que le Seigneur voulait dire, et reconnaissait le rapport de cause à effet qui existait entre ses fautes et son infirmité.

Le péché peut être considéré, nous l'avons dit, au point de vue de la souillure spirituelle, ou bien au point de vue de la dette que le délit fait contracter envers Dieu. Dans l'un comme dans l'autre cas, remettre les péchés ou même simplement déclarer que les péchés sont remis implique l'exercice d'un pouvoir divin. Qui peut, hormis Dieu, pénétrer jusqu'à l'âme, y reconnaître, y effacer une souillure spirituelle? en constater et en affirmer la disparition? Qui peut, s'il ne possède l'autorité divine, transiger sur une dette contractée envers Dieu, se substituer à Dieu pour déclarer qu'il n'y a plus de dette et pour en donner quittance? Aussi, le

pardon accordé par Jésus provoqua-t-il chez plusieurs un réel étonnement. Les scribes et les pharisiens qui étaient assis près de lui commencèrent à murmurer dans leur cœur : « Que dit cet homme? Mais c'est un blasphème ! Qui peut pardonner les péchés, si ce n'est Dieu seul? » Telle est la majeure, très exacte, de leur raisonnement secret : Dieu seul peut remettre les péchés. Il est à noter que Notre-Seigneur n'étourdit pas les casuistes du Mosaïsme par une révélation soudaine de sa divinité. Une affirmation de cette nature n'aurait pu que les aveugler et les scandaliser davantage. Mais il prépare leurs âmes, il leur fournit des indices, des arguments faciles, qui les conduiront à la foi.

Il connut aussitôt dans son esprit, ou par son esprit, dit l'évangile, leur difficulté cachée. De même que Dieu seul peut remettre les péchés, il n'y a non plus que lui pour lire au fond des cœurs. « Pourquoi, leur dit-il, remuer dans vos cœurs ces pensées perverses? » Le Seigneur dévoile d'un mot le défaut de loyauté, les précautions prises contre la vérité et la lumière. Et il poursuit : « Lequel des deux est le plus facile, de dire à un paralytique : Vos péchés vous sont remis, — ou de lui dire : Levez-vous, prenez votre grabat, et marchez? » Déclarer l'un et l'autre, c'est chose également facile, il ne s'agit que de prononcer des mots ; mais dire efficacement, opérer la rémission des péchés et procurer la guérison, sont choses également difficiles, impossibles à l'homme, réservées à la seule puissance de Dieu. Il y a pourtant cette différence, entre la guérison et la rémission des fautes, que la rémission est d'ordre invisible et ne peut devenir avec certitude objet d'expérience ; au lieu que la guérison est d'ordre visible et accessible aux sens. Sans doute, la guérison n'est pas plus difficile, en soi, que le pardon des péchés, mais elle est apparente, vérifiable ; et le miracle physique devient dès lors le témoignage et la garantie du miracle spirituel. Or, le Seigneur établit ici une connexion, une relation formelle entre les deux : on reconnaîtra qu'il peut remettre les péchés et, par suite, que sa mission est divine, dès l'instant où le paralytique se lèvera. « Afin que vous appreniez, dit-il, que le Fils de l'homme a sur terre le pouvoir de remettre les péchés : je vous l'ordonne — ces mots s'adressent au paralytique, — levez-vous, prenez votre grabat, et retournez dans votre maison. » Aussitôt, l'infirme se leva, en présence de tous, guéri dans son corps aussi radicalement que dans son âme. Il prit le lit où il gisait tout à l'heure, et s'en alla dans sa maison, glorifiant Dieu.

Nous ne savons pas ce que pensèrent les scribes et les pharisiens d'une démonstration ainsi conduite. Mais nous pouvons soupçonner la répugnance et l'agacement de ces hommes importants, déconcertés soudain dans leurs habitudes, dérangés dans leur casuistique, et qui viennent de recevoir en public une telle leçon. Quant aux foules, naïves et droites, elles admirent, elles laissent voir leur étonnement et une sorte d'effroi religieux. En vérité, disait chacun, nous n'avons jamais vu chose pareille ! Quel spectacle extraordinaire nous avons contemplé aujourd'hui ! Et tous remerciaient Dieu et le louaient d'avoir accordé un tel pouvoir à des hommes. Le pouvoir même dont jouit Dieu dans le ciel, voilà qu'un homme l'exerce sur terre ! On devine que, dans la pensée du peuple, celui qui venait d'accomplir de si grands miracles était beaucoup plus qu'un homme. Mais le Seigneur lui-même ne se décerne pourtant ni le titre de Christ ni le titre de Fils de Dieu : il aime mieux laisser à Pierre et aux âmes de bonne volonté le mérite de leur profession de foi. A l'heure où il revendique pour sa personne la puissance même de Dieu, il ne s'appelle cependant que « le Fils de l'homme » : comme s'il était jaloux surtout de souligner le lien de fraternité réelle qui l'unit à notre nature. Cette expression est employée plus de quatre-vingts fois dans les évangiles ; et elle se trouve uniquement sur les lèvres du Seigneur. Les Juifs pouvaient y reconnaître une allusion au chapitre VII de Daniel, et souder ainsi la mission de Jésus de Nazareth à celle du mystérieux Fils de l'homme aperçu par le prophète et dont le règne devait être sans fin.

Mt., IX. — [9] *Et cum transiret inde Jesus, vidit hominem sedentem in telonio, Matthaeum nomine. Et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum.* [10] *Et factum est, discumbente eo in domo, ecce multi publicani et peccatores venientes, discumbebant cum Jesu et discipulis ejus.* [11] *Et videntes pharisaei dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat magister vester?* [12] *At Jesus audiens, ait : Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus.* [13] *Euntes autem discite quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium. Non enim veni vocare justos, sed peccatores.*

Mc., II. — [13] *Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, et docebat eos.* [14] *Et cum praeteriret, vidit Levi*

Alphaei sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum. [15] *Et factum est, cum accumberet in domo illius, multi publicani et peccatores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus : erant enim multi qui et sequebantur eum.* [16] *Et scribae et pharisaei, videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus, dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit magister vester?* [17] *Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui male habent ; non enim veni vocare justos, sed peccatores.*

Le., v. — [27] *Et post haec exiit, et vidit publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me.* [28] *Et relictis omnibus, surgens secutus est eum.* [29] *Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua ; et erat turba multa publicanorum, et aliorum qui cum illis erant discumbentes.* [30] *Et murmurabant pharisaei et scribae eorum, dicentes ad discipulos ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis?* [31] *Et respondens Jesus, dixit ad illos : Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent.* [32] *Non veni vocare justos, sed peccatores ad poenitentiam.*

De Capharnaüm, le Seigneur se dirigea de nouveau vers la mer de Tibériade. Toute la foule venait à lui pour recueillir sa doctrine. Chemin faisant, il aperçut un publicain assis au bureau de douane ; c'était Lévi ou Matthieu, fils d'Alphée. Les publicains proprement dits étaient les fermiers généraux chargés de recueillir les impôts. Ils opéraient ces recouvrements au moyen de subalternes, gens du pays pour la plupart. Ils étaient deux fois méprisés et haïs par les Juifs : à raison de leur rapacité et de leurs exactions ; à raison aussi de l'appui qu'ils donnaient, par leurs fonctions mêmes, à un pouvoir détesté. Ils étaient nombreux sur la grande route commerciale qui longeait le lac de Tibériade, et reliait Acre, sur la Méditerranée, avec Damas et la Syrie. Le transit qui se faisait dans cette région formait un des plus clairs revenus du tétrarque Hérode Antipas. Lévi était probablement une sorte de douanier-chef. Le Seigneur en passant le regarda, l'observa attentivement, écrit saint Luc ; et il lui dit, sans plus : « Suivez-moi. » Il y avait dans cette parole autorité et tendresse ; l'âme était droite : elle fut éclairée de Dieu. Laissant là toutes choses, abandonnant son office à un autre, il se leva et suivit le Seigneur.

Le nouvel apôtre voulut fêter sa vocation par un repas ; et il fit, chez lui, à Jésus, une grande réception : *convivium magnum*. Naturellement, les autres apôtres accompagnaient leur Maître, de même que certains disciples plus familiers. Et, naturellement aussi, Matthieu invita tous ses amis, publicains comme lui, gens de finance, Juifs peu scrupuleux au sujet des observances légales, tous personnages regardés alors comme des pécheurs publics, selon l'expression pharisienne. C'était une vraie foule qui avait pris place, avec le Seigneur, à la table de Matthieu. Jésus s'était prêté de bonne grâce à un rapprochement qui lui permettait de poursuivre sa prédication sur le péché et le pouvoir que possède le Fils de l'homme pour l'effacer. Mais quel scandale pour la justice dédaigneuse et impitoyable des pharisiens ! Décidément, se disaient-ils, la société dont s'entoure le nouveau prophète est bien mêlée ; et c'est une popularité de mauvais aloi qu'il se crée au moyen de cette condescendance extrême. Les pharisiens et les scribes n'osèrent point cependant adresser leurs critiques directement au Maître ; ouvrir une contestation avec lui leur eût semblé alors audacieux et maladroit. Après le repas chez saint Matthieu, ils abordent les disciples, et, feignant la surprise : « Comment expliquer, disent-ils, que votre Maître et vous, mangiez et buviez avec des publicains et des pécheurs? » La Loi ne le défendait pas, mais le rabbinisme y voyait un péril et une souillure. Peut-être même la démarche des scribes et des pharisiens enveloppait-elle quelque perfidie : l'autorité dont ils jouissaient pouvait créer au cœur des disciples une secrète défiance pour leur Maître : « Vous n'êtes pas responsables, vous, les disciples : vous suivez votre Maître ; mais lui ! » Et voilà un commencement de séparation. « Pourquoi? » c'est le procédé perfide du diable, et dès l'origine.

Le Seigneur entendit l'aparté des pharisiens et de ses disciples, ou bien ces derniers le lui rapportèrent. Et la réponse ne fit pas défaut ; elle ne manque ni de profonde vérité, ni d'ironie. Le Seigneur ne consent ni à justifier ses disciples, ni à se justifier lui-même, si ce n'est d'une façon voilée. Sa réponse dit tout à la fois ce qu'il est, ce que sont les pharisiens et les scribes, ce que sont les publicains et les pécheurs, et comment l'attitude des uns et des autres en face de lui est commandée par leurs dispositions respectives. Le Seigneur est médecin ; médecin des corps, surtout médecin des âmes : le miracle du paralytique vient de manifester

cette double puissance. D'eux-mêmes, ceux qui se sentent malades recourent à lui : qui peut le leur reprocher? Le médecin se prête à ceux pour qui il est venu ; qu'y a-t-il de plus régulier? Le Seigneur est venu en ce monde afin de guérir et de rendre la vie : afin de guérir ceux qui ont conscience d'avoir besoin de guérison. Ceux qui se portent bien, — ou du moins qui le croient, — n'ont pas besoin du médecin : le Seigneur n'est pas venu pour eux. Ceux qui se croient justes n'ont pas besoin de ses miséricordes : mais lui se doit aux pécheurs, il est venu les inviter à la pénitence. Malheur à ceux qui se suffisent ! Malheur aux pharisiens qui n'ont besoin de rien pour eux-mêmes et qui n'ont pour les pécheurs que du mépris! Les pharisiens et les scribes sont en quelque sorte repoussés dans leur orgueilleuse justice, qui ne leur donne ni titre ni place dans le monde nouveau, dans le Royaume des cieux.

Sans doute ils auraient pu objecter que Dieu avait fait du peuple juif un peuple à part, isolé de la gentilité et des hommes de péché. Mais le pharisaïsme avait exagéré toutes choses : autre est la prudence qui se garde, autre la hauteur qui dédaigne. Et afin de répondre d'un mot à cette instance non exprimée, afin de montrer que sa conduite est conforme à la pensée de Dieu son Père, le Seigneur ajoute, selon saint Matthieu, une parole d'Osée, que nous retrouverons citée plus loin et dans des circonstances analogues (Mt., XII, 7) : « Allez, et comprenez ce que veut dire : C'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice » (Os., VI, 6). Non que le Seigneur dédaigne ce qui appartient au culte et au sacrifice : il veut simplement rappeler que la loi de la charité est première et que les questions de pure correction rituelle ne viennent qu'ensuite. Ainsi, dès cette première heure, le Rédempteur revendique nettement son rôle : c'est le péché qu'il vient effacer, ainsi que la division créée dans le monde par le péché.

Mt., IX. — [14] *Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis, dicentes : Quare nos et pharisaei jejunamus frequenter, discipuli autem tui non jejunant?* [15] *Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii sponsi lugere quamdiu cum illis est sponsus? Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt.* [16] *Nemo autem immittit commissuram panni rudis in vestimentum vetus ; tollit enim pleni-*

tudinem ejus a vestimento, et pejor scissura fit. [17] *Neque mittunt vinum novum in utres veteres ; alioquin rumpuntur utres, et vinum effunditur, et utres pereunt. Sed vinum novum in utres novos mittunt, et ambo conservantur.*

Mc., II. — [18] *Et erant discipuli Joannis et pharisaei jejunantes ; et veniunt, et dicunt illi : Quare discipuli Joannis et pharisaeorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant?* [19] *Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii nuptiarum, quamdiu sponsus cum illis est, jejunare? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare.* [20] *Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt in illis diebus.* [21] *Nemo assumentum panni rudis assuit vestimento veteri ; alioquin aufert supplementum novum a veteri, et major scissura fit.* [22] *Et nemo mittit vinum novum in utres veteres ; alioquin dirumpet vinum utres, et vinum effundetur, et utres peribunt, sed vinum novum in utres novos mitti debet.*

Lc., V. — [33] *At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter, et obsecrationes faciunt : similiter et pharisaeorum ; tui autem edunt et bibunt?* [34] *Quibus ipse ait : Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare?* [35] *Venient autem dies cum ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illis diebus.* [36] *Dicebat autem et similitudinem ad illos : Quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus ; alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura a novo.* [37] *Et nemo mittit vinum novum in utres veteres ; alioquin rumpet vinum novum utres, et ipsum effundetur, et utres peribunt.* [38] *Sed vinum novum in utres novos mittendum est, et utraque conservantur.* [39] *Et nemo bibens vetus, statim vult novum ; dicit enim : Vetus melius est.*

Il est à noter que la guérison du paralytique, la vocation de Lévi et l'incident que nous venons de lire sont rapportés, et dans le même ordre, par les trois synoptiques. Rien, pas même le texte de saint Luc, ne nous oblige à penser que la contestation relative au jeûne eut lieu dans la salle à manger de Lévi, ou du moins le jour de son festin. Les disciples de saint Jean-Baptiste, fidèles à la pratique austère de leur maître (Mt., XI, 18), unissaient les jeûnes rigoureux à de longues et fréquentes prières. De

même agissaient, mais pour des motifs moins purs, les disciples des plus célèbres pharisiens. « Je jeûne deux fois la semaine ! » proclame l'un d'eux (Lc., XVIII, 12). Ce jeûne, non légal mais passé en coutume, avait lieu le lundi et le jeudi ; et avec quelle ostentation, nous l'avons appris du Seigneur lui-même. Et les pharisiens qui, pour jeûner, prenaient la livrée de la tristesse, en prenaient aussi les suites naturelles. Les gens qui jeûnent sont facilement mécontents, et ils le sont plus facilement encore lorsque l'on mange devant eux : cela leur semble une injure ; ils souffrent deux fois alors, et de leur mal, et du plaisir d'autrui. Quelques disciples de Jean et un groupe de pharisiens, vexés probablement de ce que Jésus eût fait honneur au repas du publicain, s'en vinrent poser au Seigneur une autre question chagrine. Le premier grief avait été : Pourquoi mange-t-il avec ce monde-là? le second : Pourquoi mange-t-il quand nous ne mangeons pas? Tout à l'heure, les pharisiens s'adressaient aux disciples afin de critiquer le Maître : maintenant ils abordent le Maître pour attaquer les disciples ; on reconnaît facilement le dessein de semer la zizanie. « Pourquoi vos disciples se soustraient-ils à cette sage et vénérée pratique du jeûne? pourquoi mangent-ils et boivent-ils, alors que les disciples des maîtres incontestés et des saints en Israël se livrent à leurs austérités accoutumées ? »

On dirait qu'il y a chez le Seigneur un effort constant pour déjouer l'inquisition pharisienne. Nous le remarquions naguère dans la réplique : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » Ici encore, le Seigneur écarte la question avec une nuance d'ironie et avec un sourire. A l'interroger avec une intention droite, on eût obtenu de lui toute la lumière ; à le questionner sans droiture, on n'obtient qu'une réponse enveloppée, mesurée aux dispositions de ceux qui interrogent. La première partie de cette réponse est surtout destinée aux disciples de Jean-Baptiste. On en appelle à leurs souvenirs. Autrefois, lorsque, dans un sentiment de dévotion exagérée envers leur maître, ils avaient paru s'alarmer de la popularité croissante du Seigneur, Jean les avait calmés par de douces paroles : *Qui habet sponsam sponsus est ; amicus autem sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Hoc ergo gaudium meum impletum est* (Jo., III, 29). Le Seigneur retient la comparaison de Jean. Puisqu'il est l'époux, c'est le temps des noces. Les fils de l'époux, c'est-

à-dire, selon les coutumes juives, ses compagnons et ses amis, ceux qui l'escortent partout et font partie de la fête nuptiale à un titre éminent ; comment pourraient-ils jeûner et revêtir les livrées de la tristesse, aussi longtemps que l'époux est avec eux? Mais les noces ne durent pas toujours ; le jour viendra où l'époux leur sera ravi ; alors ils pourront reprendre les jeûnes habituels. — Est-ce une prophétie voilée de la Passion du Seigneur et de la tristesse qui remplirait alors le cœur des apôtres? Ou bien n'est-ce qu'une allégorie gracieuse, expliquant et justifiant la joie des disciples de Jésus à posséder leur Maître, une allusion à l'allégresse des jours messianiques? Les disciples de saint Jean retrouvaient dans cette réponse quelque chose de l'enseignement du Précurseur ; et le Seigneur justifiait à leurs yeux la conduite des siens : les apôtres sont dans des conditions spéciales ; il est telles circonstances où des coutumes vénérables, mais pourtant simplement humaines, n'obligent point. La question même du jeûne n'est pas abordée et demeure intacte ; et nous savons par ailleurs que Jésus recommande cette forme de pénitence. Aussi bien, si nous voulions prendre à la lettre la réflexion du Seigneur, nous serions à jamais dispensés du jeûne, puisque, depuis sa Résurrection et son Ascension, le Seigneur demeure avec nous, et que la fête nuptiale est éternelle.

L'évangile ajoute deux paraboles qui envisagent doctrinalement le même problème et ruinent par la base l'argument de parité que pharisiens et Johannites prétendaient instituer entre leur régime et celui du collège apostolique. Ils semblaient ne considérer la doctrine du Seigneur que comme une simple variété de la Loi juive, une adaptation du mosaïsme à certains besoins des temps nouveaux. Mais Jésus écarte, sous le voile de l'allégorie, ce système de fusion et de compromis qui plus tard sera dénoncé ouvertement dans les épîtres aux Galates et aux Romains. Sans rien retirer des enseignements donnés sur la montagne : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi et les Prophètes », le Seigneur suggère ici que son œuvre est vraiment une création nouvelle et non pas une réédition du judaïsme, tel surtout que le comprenaient les pharisiens. Le christianisme est nouveauté, le judaïsme vétusté. Le christianisme n'est pas une marqueterie, le régime nouveau n'est pas tel que l'on puisse lui coudre à volonté telles ou telles prescriptions empruntées à des régimes différents. Personne ne s'avise d'arracher à un

habit neuf un morceau d'étoffe solide pour le coudre à un vieil habit. Sinon, le rapiéçage emporte une partie du vieux vêtement et la déchirure devient plus large. Qu'a-t-on gagné? on a déchiré l'habit neuf, et la pièce qui lui a été empruntée ne s'assortit pas avec le vieil habit. Lorsque vous essaierez de coudre un lambeau de christianisme à un ensemble de prescriptions rabbiniques, le rapprochement lui-même montrera ce qu'il y a de disparate et d'inconciliable entre les deux régimes : l'un, tout de pratiques extérieures, l'autre saisissant l'homme par le cœur et par l'âme. Le Seigneur revendique donc pour les siens la liberté d'une formation nouvelle, d'un tempérament nouveau.

Seconde comparaison. Noter qu'elles ont toutes les deux une couleur locale : il s'agissait des repas, à l'occasion du festin de Lévi ; on y apportait sa belle tunique, on y servait du vin. Personne, dit le Seigneur, dont la critique devient plus ferme encore, personne ne verse le vin nouveau, qui fermente avec puissance, dans de vieilles outres toutes gercées et amincies. Sinon, sous le travail de la fermentation, les outres éclateront, et tout sera perdu, contenant et contenu. Le vin jeune et généreux du christianisme doit être confié à des âmes jeunes, qui accueillent, qui ne se scandalisent pas de son bouillonnement, de sa liberté et de sa joie. Il est sage de verser le vin nouveau dans des outres neuves, la doctrine généreuse dans des intelligences libres de préjugés ; et alors tout se conserve, les outres et le vin, *et utraque conservantur.* Le christianisme est un ensemble complet, un tout organisé et vivant ; il n'a besoin que de lui-même et écarte les éléments qu'on voudrait lui ajouter du dehors. Le Seigneur ne se borne pas à montrer l'incompatibilité des deux systèmes ; il fournit la raison secrète de l'hostilité pharisaïque : *Et nemo bibens vetus, statim vult novum; dicit enim : vetus melius est.* Le Juif est trop accoutumé au vin du mosaïsme pour se plaire au vin nouveau. A priori, il déclare que l'ancien est meilleur. A peine a-t-il trempé ses lèvres au breuvage que le Seigneur vient offrir à l'humanité, qu'il s'en détourne : son palais n'en peut goûter la saveur.

Il nous semble qu'avec ces derniers événements nous arrivons à la fin de la première année du ministère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Un grand mouvement de popularité s'est déjà manifesté autour de lui. Sur la fin, des incidents se sont produits qui révèlent le fond des cœurs et laissent apercevoir sur quelle ligne

se produiront l'hostilité et la rupture. Mais tout est calme encore. Prise dans son ensemble, la première année fait augurer autre chose que ce qui sera réellement. Les documents relatifs à cette période sont plus rares, les récits moins abondants ; peut-être les auditeurs du Seigneur n'avaient-ils pas songé encore à recueillir par écrit ses actes et ses discours.

TROISIÈME PARTIE

LA DEUXIÈME ANNÉE DE MINISTÈRE

CHAPITRE I

CONTESTATIONS PHARISAIQUES A JÉRUSALEM PUIS EN GALILÉE

Jo., v. — [1] *Post haec erat dies festus Judaeorum, et ascendit Jesus Jerosolymam.* [2] *Est autem Jerosolymis Probatica piscina, quae cognominatur hebraice Bethsaida, quinque porticus habens.* [3] *In his jacebat multitudo magna languentium, caecorum, claudorum, aridorum, expectantium aquae motum.* [4] *Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquae, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate.* [5] *Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua.* [6] *Hunc cum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri?* [7] *Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cum turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam ; dum venio enim ego, alius ante me descendit.* [8] *Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula.* [9] *Et statim sanus factus est homo ille, et sustulit grabatum suum, et ambulabat.*

« Après cela, eut lieu la fête des Juifs et Jésus monta à Jérusalem. » Un grand nombre de manuscrits, et plusieurs d'une autorité considérable, spécifient par l'article, ἡ ἑορτή, qu'il s'agit de la fête

de Pâque, qui était proprement « la fête ». C'est l'interprétation de saint Irénée. Ceux qui ne lisent pas l'article proposent ordinairement la fête des Sorts ou des Purim et ne donnent au ministère du Seigneur qu'une durée de deux ans et demi. Si notre interprétation est fondée, saint Jean vient donc de passer sous silence trois mois environ de la prédication du Seigneur en Galilée. « Après cela » n'est qu'une formule indéterminée.

Est autem Jerosolymis... A l'heure où écrivait saint Jean, Jérusalem était détruite, le temple consumé par les flammes ; mais l'évangéliste parle néanmoins de la scène du miracle telle qu'il l'a connue, comme si elle existait encore ; il lit dans son souvenir. Il y avait, vers le nord-est du temple, une porte dite Probatique, ou porte des troupeaux (cf. Néh., III, 1, 31 ; XII, 38). C'est par elle qu'étaient introduits les animaux offerts en sacrifice. La piscine Probatique était sans doute voisine de la porte de même nom ; mais elle portait aussi en hébreu le nom de Béthesda : la maison de miséricorde. Cinq portiques ou cloîtres l'entouraient, formant un vaste sanatorium couvert, où gisait une foule de malades : aveugles, boiteux, paralytiques, attendant le bouillonnement de l'eau dans la piscine. Ce phénomène, souvent observé dans les eaux thermales, vient de la richesse d'une source profonde ; mais ici, l'échappement était intermittent et ne se produisait que de loin en loin, sous l'influence d'un ange. Et ce qui nous montre que le phénomène de Béthesda était d'origine miraculeuse, c'est le fait que le premier malade descendu dans l'eau était seul guéri, et délivré de son infirmité, quelle qu'elle fût.

Or, il y avait là un homme atteint de paralysie depuis trente-huit ans. Le verset 14 nous laisse entendre que sa maladie était plus qu'une épreuve ; elle était un châtiment. Jésus le vit, et, renseigné sur la longue durée de son mal, lui demanda : Voulez-vous guérir? Rappelons-nous que le Seigneur ne faisait pas de demi-miracles, et que son action bienfaisante prétendait à atteindre l'âme et le corps, l'âme d'abord. Le *vis sanus fieri*, qui, à première vue, semble presque naïf, cesse de l'être si le Seigneur en appelle aux dispositions secrètes de l'âme, ou s'il témoigne ainsi offrir son aide au paralytique pour épier l'heure du mouvement de l'eau dans la piscine. La réponse de l'infirme est découragée. Ah ! la santé, il en voudrait bien : mais il n'a personne, ni ami, ni serviteur, qui, à l'heure propice, le plonge dans

le bain miraculeux ; il y est toujours devancé par un malade plus alerte. « Levez-vous, lui dit le Seigneur, prenez votre grabat, et marchez. » La formule est divinement opérative. Non seulement elle guérit dans le paralytique sa maladie, mais elle lui donne de la décision, elle supprime en lui l'effet d'une longue désuétude : il se lève aussitôt, prend son grabat, et marche.

Jo., v. — *Erat autem sabbatum in die illo.* [10] *Dicebant ergo Judaei illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est, non licet tibi tollere grabatum tuum.* [11] *Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula.* [12] *Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo, qui dixit tibi : Tolle grabatum tuum, et ambula!* [13] *Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset. Jesus enim declinavit a turba constituta in loco.* [14] *Postea invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es ; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* [15] *Abiit ille homo, et nuntiavit Judaeis quia Jesus esset qui fecit eum sanum.* [16] *Propterea persequebantur Judaei Jesum, quia haec faciebat in sabbato.* [17] *Jesus autem respondit eis : Pater meus usque modo operatur, et ego operor.* [18] *Propterea ergo magis quaerebant eum Judaei interficere, quia non solum solvebat sabbatum, sed et patrem suum dicebat Deum, aequalem se faciens Deo.*

Or, c'était un jour de sabbat ; et cette circonstance va donner un prétexte à l'hostilité des Juifs, c'est-à-dire des ennemis du Seigneur. Sur l'heure, pourtant, on ne sut pas quel était le vrai coupable. En voyant le paralytique passer, son grabat sur le dos, les pharisiens lui firent remarquer sa méprise : « C'est le sabbat, il ne vous est pas permis d'emporter votre couchette ! » En effet, il était interdit de porter ce jour-là aucun fardeau (Jer., XVII,21-22). Ce n'est pas l'unique circonstance où le Seigneur a essuyé les reproches des Juifs à l'occasion du sabbat. Mais il y a une différence considérable entre les autres cas et le cas présent : c'est que, partout ailleurs, le Seigneur ne prend autorité sur le sabbat que pour faire le bien, ce qui est de droit naturel ; tandis qu'ici, à Jérusalem, le Seigneur, non content de faire le bien un jour de sabbat, prescrit au paralytique guéri un acte considéré comme violation formelle de la Loi et dont il était possible de s'abstenir. Ailleurs, il interprète la Loi ; ici, il semble l'abroger. Rien n'obli-

geait le Seigneur, semble-t-il, à guérir le jour du sabbat un homme qui attendait depuis trente-huit ans, ni surtout à lui prescrire cette petite œuvre servile ; mais il avait son dessein.

« Celui qui m'a rendu la santé, répondit le paralytique, m'a dit : Prenez votre grabat et marchez. » Il n'a fait qu'obéir à celui qui a guéri un mal invétéré par sa parole souveraine, sans même songer qu'un tel homme pût être en désaccord avec la pensée de Dieu. Ainsi était porté au tribunal de la Synagogue un cas de conscience qui aurait dû l'éclairer : mais les cœurs où il y a de l'amertume enveniment tout ce qu'on y verse, même le miracle. Et voici que commence une enquête rapide, moins suivie, moins sévère que celle qui sera instituée dans la suite à propos de l'aveugle-né : « Quel est cet homme qui vous a dit : Prenez votre grabat et marchez? » Il est à noter que la mention du miracle est passée sous silence : l'enquête ne retient que l'infraction. Or, le paralytique guéri ignorait le nom de son bienfaiteur. Car une fois le miracle accompli, le Seigneur s'était dissimulé, à la faveur de la foule qui entourait la piscine, et s'était dérobé même aux effusions de son client. Ils se rencontrèrent à quelque temps de là, peut-être dans la cour du temple. Fut-ce le miraculé qui dit son merci? Fut-ce le Seigneur qui, après avoir guéri le corps et l'âme, mit néanmoins l'âme en garde contre le retour d'un péché qui avait amené le dur châtiment de trente-huit ans? On ne saurait le dire. Mais l'avertissement est sévère : « Vous voilà guéri : ne péchez plus, de peur que quelque chose de pire ne vous arrive. »

Dans le dessein de se justifier de ce qu'il avait fait, sans doute aussi afin d'appeler l'attention des autorités sur un cas intéressant, l'homme s'en alla aviser les Juifs. Et ce fut un nouveau grief venant s'ajouter, en cette seconde Pâque, aux griefs antérieurs. Déjà, lors de la première, Jésus s'était montré comme Fils de Dieu et avait protesté contre les profanateurs de « la maison de son Père ». On lui avait demandé alors en vertu de quelle autorité il accomplissait ces actes d'expulsion : sans doute on lui demanda raison aussi de la violation du sabbat. Et la question des Juifs amena une seconde affirmation de son origine divine. « Oui, je travaille le jour du sabbat. Le sabbat ne consiste pas dans la cessation de toute œuvre bonne ; il consiste dans l'exclusion de tout ce qui pourrait entraver l'œuvre spirituelle que l'on doit accomplir ce jour-là, pour honorer le repos

de Dieu. Mais le repos de Dieu n'est pas l'inaction. Je travaille le jour du sabbat, mais mon Père travaille aussi. Je ne suis pas plus le violateur du sabbat que ne l'est mon Père ; dans ce septième jour, qui est celui de son repos, il ne cesse pas de soutenir, par une création continuée et par des créations nouvelles, l'ordre qu'il a primitivement établi. » L'affirmation était beaucoup plus grave que celle de la première Pâque : non content d'appeler Dieu son Père, Jésus associait son œuvre à l'œuvre du Père et revendiquait le même droit souverain. De telles paroles, ou bien sont vraies, ou bien ne sont que des blasphèmes. Et les Juifs ne pouvaient s'y méprendre. Faire des miracles, le jour du sabbat, avec des prescriptions qui abrogeaient la Loi, se justifier en couvrant ses œuvres de l'autorité même de Dieu, c'était affirmer avec Dieu une relation intime, personnelle, de filiation. Aussi, dit l'évangéliste, les Juifs songeaient d'autant plus à le faire mourir que, non content de violer le sabbat, il appelait Dieu son Père et se faisait lui-même égal à Dieu.

Jo., v. — *Respondit itaque Jesus, et dixit eis :* [19] *Amen, amen dico vobis, non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem ; quaecumque enim ille fecerit, haec et Filius similiter facit.* [20] *Pater enim diligit Filium, et omnia demonstrat ei quae ipse facit ; et majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini.* [21] *Sicut enim Pater suscitat mortuos et vivificat, sic et Filius quos vult vivificat.* [22] *Neque enim Pater judicat quemquam ; sed omne judicium dedit Filio,* [23] *ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem. Qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem, qui misit illum.* [24] *Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam aeternam, et in judicium non venit, sed transiit a morte in vitam.* [25] *Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint vivent.* [26] *Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio habere vitam in semetipso ;* [27] *et potestatem dedit ei judicium facere, quia Filius hominis est.* [28] *Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei ;* [29] *et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitae ; qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii.* [30] *Non possum ego a meipso facere quidquam. Sicut audio, judico ; et judicium meum justum*

est, quia non quaero voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

Si la filiation du Seigneur avait pu être ramenée aux termes d'une adoption filiale telle que la nôtre, s'il y avait quelque exagération dans la pensée des Juifs, le Seigneur ne devait-il pas à la vérité, à nous, à lui-même, de les détromper? Mais bien loin d'atténuer son affirmation, le Seigneur la développe en un long discours avec l'introduction solennelle : « En vérité, en vérité, je vous le dis... » Dans la première partie, il proclame les prérogatives de sa filiation divine (19-23), et les avantages qu'il vient apporter aux hommes (24-30). Dans la seconde, le Seigneur groupe ensemble les titres qui autorisent sa parole (31-47). Le verset 17 est comme le texte de tout le discours : *Pater meus usque modo operatur et ego operor.*

Le Fils ne peut rien faire de lui-même. Il agit comme Fils. Agir comme Fils, c'est agir en union avec le Père ; c'est n'avoir avec lui qu'une même nature, un même principe d'opération, une même opération. Il n'est que Fils : dès lors, il ne peut rien faire de lui-même ; il procède de son Père jusque dans son action, il est Fils dans son action. La Trinité serait dissociée et l'anarchie y régnerait si chacune des Personnes agissait pour son propre compte. C'est une bienheureuse et divine incapacité. — Le Fils, procédant selon l'intelligence, ne peut faire « que ce qu'il voit son Père accomplir », non en vertu d'une imitation servile, mais par le privilège de son union avec lui, qui le fait être un avec son Père dans la nature et dans l'opération. Les mots humains n'ont pas été créés pour parler de la Sainte Trinité, et pourtant, dans l'espèce, ils sont admirablement exacts et leur transparence laisse apercevoir la profondeur du mystère. Le Seigneur reprend, sous forme positive : « Tout ce que fait le Père, ποιῇ (*fecerit* a le tort de suggérer une opération terminée), le Fils le fait pareillement », non pas, répétons-le, par itération, par imitation, mais par son unité d'action avec le Père agissant. N'y a-t-il pas là une indication pour l'idéal de notre vie chrétienne? Sans doute la relation du Fils au Père, impliquant l'unité de nature, demeure propre au Fils de Dieu ; mais enfin, nous approcherions de ces conditions glorieuses de la Sainte Trinité si nous étions tout fils, si nous n'étions que fils, entièrement livrés à Celui qui est tout à son Père, et dont l'activité ne peut qu'être identique à celle de son Père.

Cette unité d'action entre le Père et le Fils vient sans doute du Fils, incapable d'agir de lui-même, parce qu'il est tout Fils; elle vient aussi du Père, parce qu'il est tout Père, et, comme tel, aimant le Fils jusqu'à l'unité. En vertu de l'unité, il est incapable d'avoir un secret pour son Fils ; et, comme le Fils procède par l'intelligence, on peut dire que le Père lui « montre » tout ce qu'il fait lui-même. Et ils le font ensemble. Il aime le Fils, d'une dilection non pas libre, mais naturelle et nécessaire ; et il lui communique toute sa divinité, toute sa pensée. C'est peu de chose que la guérison du paralytique, accomplie par le Père, montrée au Fils, faite par le Fils en unité avec le Père : le Père lui manifeste et fera avec lui d'autres œuvres, et telles, ô Juifs ! malgré votre incrédulité et vos répugnances d'aujourd'hui, qu'elles vous seront un sujet d'admiration et de stupeur. En quoi consistent ces œuvres, la suite du texte nous l'apprendra.

Il est à peine besoin de montrer le lien qui unit ensemble tous ces versets. Ils se groupent dans la pensée commune de l'union intime du Père et du Fils ; ils se lient par les particules causales sans cesse répétées. Encore une fois, la guérison d'un paralytique est peu de chose : c'est la vie, la vie de l'être entier, et non plus seulement d'un membre, que Dieu donne, en réveillant les morts. Le Père est source de vie, de la vie naturelle, de la vie surnaturelle, de la vie du temps et de l'éternité. Or, ce pouvoir est communiqué au Fils, qui donne la vie « à qui il veut » : aux Samaritains comme aux Juifs, aux gentils comme aux fils d'Abraham. Et le verset 22 semble impliquer que la puissance transmise au Fils va plus loin encore : puisque le Père consent à ne juger personne, et remet entre les mains du Fils tous ses droits de juge. Le Fils est donc à l'aurore de notre existence d'épreuve, car il donne la vie ; et au terme, car il juge. Le motif général qui a porté le Père à accorder au Verbe Incarné tous ces pouvoirs magnifiques, c'est qu'il a voulu assurer au Fils l'unité d'honneur avec lui, malgré ou plutôt à raison de son humilité (Phil., II, 6-11). Celui qui refuse l'honneur au Fils refuse l'honneur au Père qui l'a envoyé : il n'est pas possible à l'homme de les désunir. — Jusqu'ici, l'évangile a rappelé les prérogatives divines du Fils ; désormais, nous verrons comment les hommes qui croient à la filiation divine du Messie participent à ses privilèges ; le verset 23 forme tout à la fois conclusion et transition.

« En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui écoute ma parole

et croit à celui qui m'a envoyé, possède la vie éternelle. » La certitude de nos avantages est garantie par le même serment divin qui a garanti la filiation divine. C'est notre foi qui est en nous principe de filiation et facteur de vie éternelle : par elle, nous nous appuyons sur le Verbe Incarné, comme par sa filiation le Verbe s'appuie sur son Père. L'âme qui croit est située aussitôt dans son milieu divin. Elle est passée de la mort à la vie, elle possède la vie : comment viendrait-elle en jugement, c'est-à-dire comment craindrait-elle la séparation, la sentence d'exclusion? Et le Seigneur répète son affirmation solennelle : En vérité, en vérité, je vous le dis : l'heure vient, et elle est venue dès maintenant, où les morts, — ceux dont il a été parlé au verset précédent, les morts spirituellement, — entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'accueilleront auront la vie. Nous savons d'où vient cette vie. Le Père a la vie en lui : il ne l'a reçue de personne. Et il a donné à son Fils non seulement la vie, mais d'avoir la vie en lui. La créature ne la possède jamais que d'une façon précaire et empruntée, mais le Verbe la possède en lui-même en toute plénitude, et c'est de lui que nous tenons la nôtre : *In ipso vita erat.* De plus, le Père a donné au Verbe Incarné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme, afin de lui procurer l'indemnité éternelle de son humiliation. Autour du trône où il s'est assis au jour de l'Ascension, les anges chantent : « Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction ! » (Apoc., v, 12).

Le Fils de Dieu communique la vie à ceux qui s'attachent à lui par la foi et le baptême : c'est la première étape ; dans la seconde, il la donnera plénière. La résurrection spirituelle d'ici-bas ne fait que devancer et promettre la restitution de la vie chez l'homme tout entier. Ne vous étonnez pas de ce que je viens de déclarer, dit le Seigneur : le temps viendra où la mort sera complètement vaincue. L'heure vient (le Seigneur n'ajoute pas ici, comme au verset 25, qu'elle est venue), où tous ceux qui dorment dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu. Ils se réveilleront à son ordre souverain (I Thess., iv, 15) et comparaîtront devant lui : ressuscités, les uns pour la vie, parce qu'ils ont fait le bien ; les autres, ceux qui ont fait le mal, pour la condamnation et la séparation éternelle d'avec Dieu : « Éloignez-vous de moi, maudits... » (Mt., xxv, 41).

Il est facile de comprendre que de telles affirmations et de

telles perspectives seraient demeurées bien douteuses pour la pensée juive, si le Seigneur n'en avait appelé, pour garantir sa parole, à des preuves ou autorités de premier ordre. C'est ce qu'il fera jusqu'à la fin du discours. Mais auparavant, dans le verset 30, qui forme transition, le Seigneur revient encore sur cette intimité avec Dieu qui fonde la véracité de son témoignage. Il ne peut rien faire de lui-même : il juge souverainement sans doute, mais selon ce qu'il entend chez son Père. Comment sa pensée et son jugement ne seraient-ils pas exacts, alors qu'il pense et juge en unité de vie et d'action avec son Père, avec Dieu? Le jugement des hommes n'est parfois inexact que parce qu'il se mêle à leur pensée un élément personnel, soit que leur précipitation le fausse, soit que leur égoïsme le sollicite, soit que des influences irrégulières le fassent dévier. Mais ici, dans le jugement du Christ, il n'entre aucun élément qui puisse en altérer la pureté : parce que, dit le Seigneur, ce n'est pas ma volonté que je cherche, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

Jo., v. — [31] *Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum.* [32] *Alius est qui testimonium perhibet de me, et scio quia verum est testimonium quod perhibet de me.* [33] *Vos misistis ad Joannem, et testimonium perhibuit veritati.* [34] *Ego autem non ab homine testimonium accipio ; sed haec dico ut vos salvi sitis.* [35] *Ille erat lucerna ardens et lucens. Vos autem voluistis ad horam exultare in luce ejus.* [36] *Ego autem habeo testimonium majus Joanne. Opera enim quae dedit mihi Pater ut perficiam ea, ipsa opera quae ego facio testimonium perhibent de me, quia Pater misit me ;* [37] *et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me ; neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis.* [38] *Et verbum ejus non habetis in vobis manens, quia quem misit ille, huic vos non creditis.* [39] *Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam aeternam habere ; et illae sunt quae testimonium perhibent de me.* [40] *Et non vultis venire ad me ut vitam habeatis.* [41] *Claritatem ab hominibus non accipio.* [42] *Sed cognovi vos, quia dilectionem Dei non habetis in vobis.* [43] *Ego veni in nomine Patris mei, et non accipitis me ; si alius venerit in nomine suo, illum accipietis.* [44] *Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quae a solo Deo est non quaeritis?* [45] *Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud*

Patrem ; est qui accusat vos Moyses, in quo vos speratis. [46] *Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi ; de me enim ille scripsit.* [47] *Si autem illius litteris non creditis, quomodo verbis meis credetis?*

On remarquera qu'à partir du verset 30 le Seigneur renonce à employer la troisième personne et parle ouvertement de lui. Aussi bien, nul ne pouvait se méprendre, même dans la première partie du discours, sur l'identité du Fils de Dieu, du Fils de l'homme, avec Jésus. Les Juifs, qui s'enhardiront dans la suite, actuellement n'interrompent pas, et le Seigneur est obligé d'aller lui-même chercher au fond de leur pensée une objection qui ne se formule pas : « Il se rend témoignage à lui-même : c'est chose trop facile. Chacun peut en faire autant ; un tel témoignage n'a ni portée ni fondement. » Et à dater de ce moment nous allons voir le Seigneur ruiner l'une après l'autre toutes les résistances des pharisiens, en énumérant les garanties dont il se couvre. Si j'étais seul à me rendre témoignage, ma parole pourrait être contestée : mais il en est un autre qui témoigne à mon sujet, et je sais ce que vaut son attestation. — Quel est cet autre? Non pas saint Jean-Baptiste, mais le Père, comme il est expliqué aux versets 36 et 37. Cependant, le Seigneur va rappeler le témoignage de Jean, parce que, somme toute, il devrait suffire aux Juifs, et parce que Jésus veut le mettre en parallèle avec un témoignage plus irrécusable encore.

Vous-mêmes, pharisiens, avez pris depuis longtemps vos assurances. Une ambassade est allée, de votre part, demander à Jean qui il était : il a rendu témoignage à la vérité ; il a déclaré n'être point le Christ et il a désigné le Christ (I, 19 sq.). Ce n'est pas que j'aie besoin, moi, d'un témoignage humain, d'une glorification humaine ; mais enfin, j'en appelle à Jean parce que Dieu a disposé que tous « vinssent à la foi par lui » (I, 7), et pour que la foi en celui qu'annonçait Jean vous procure le salut. Jean était, comme Élie (Eccli., XLVIII, 1), la lampe ardente et brillante, ardente de sainteté, assez brillante pour vous conduire vers moi, quoiqu'il ne fût pas « la lumière » (Jo., I, 8). Cependant il n'a été pour vous qu'un simple météore, autour duquel vous a groupés la curiosité, uniquement pour tressaillir un instant, comme les papillons à la clarté d'une lampe. Ni sa sainteté, ni son témoignage n'ont exercé d'influence réelle sur votre vie.

Mais le Seigneur entend invoquer présentement une autorité beaucoup plus haute que celle même de Jean-Baptiste. En faveur de sa filiation divine et de sa mission il existe un témoignage, une garantie décisive. Et cette garantie est double, car elle vient tout à la fois et des œuvres réalisées par le Seigneur, et de l'autorité de son Père qui lui donne de les accomplir. La signature de Dieu est donc sur toute la vie du Christ. Le Père, qui l'a envoyé, a témoigné au baptême ; et il atteste sans cesse que Jésus est son Fils bien-aimé. Puis, il est un autre témoignage que le Père lui a rendu depuis longtemps déjà : c'est celui des faits de l'histoire juive elle-même, c'est tout cet ensemble providentiel qui a préparé et prophétisé l'Incarnation. Dieu a voulu, dès la première heure, accréditer son Fils auprès des hommes. Il faut, dit le Seigneur, que vous n'ayez jamais entendu sa voix, même au Sinaï ; que vous n'ayez jamais vu sa beauté, comme Moïse, comme Isaïe, comme Ezéchiel ; il faut que vous ne possédiez pas sa parole, pour refuser votre foi à celui qu'il a envoyé !

Scrutamini Scripturas... Le verbe grec se prête à la traduction de l'indicatif et à celle de l'impératif. Si nous adoptons cette dernière, c'est une invitation formelle à lire attentivement la parole sacrée que les Juifs diluaient par leurs commentaires et leurs interprétations chétives. Ils étaient très fiers du dépôt divin des Écritures : *Credita sunt illis eloquia Dei* (Rom., III, 2). Encore eût-il fallu les comprendre, pour les posséder vraiment. Toutefois il nous semble que le sens de l'indicatif est plus d'accord avec le contexte. Vous scrutez les Écritures et vous vous persuadez que là se trouve pour vous la vie éternelle. Sans doute, mais non dans la lettre seule ; il les faut entendre selon l'esprit. L'Écriture vous parle de moi, et témoigne, elle aussi, à mon sujet ; et la vie éternelle que je vous apporte, vous la refusez !

D'où vient donc cette contradiction chez les Juifs : ils cherchent la vie dans les Écritures, et lorsque la vie se présente, ils l'écartent ? C'est qu'il n'y a pas de place pour Dieu dans leur âme : elle est encombrée de préjugés ; la charité de Dieu n'est pas en eux. Chez le Seigneur, au contraire, nul dessein égoïste et personnel ; il ne vient pas mendier de la gloire auprès des hommes : celle qu'il tient de son Père lui suffit ; il vient, au nom de son Père, leur apporter le salut, *et non accipitis me*. Qu'un autre, qu'un aventurier quelconque, se présente en son propre nom,

sans titre et sans mission ; et aussitôt les Juifs l'acclameront comme sauveur. Cela devait se vérifier plus d'une fois au cours du premier siècle ; et c'est la disposition éternelle de tous ceux qui se dérobent à la vérité : on n'échappe à l'autorité de Dieu que pour livrer son intelligence au premier venu. La raison profonde de cette incrédulité et de cette crédulité, toutes deux si peu justifiées, n'est jamais que dans cet amour secret de nous-même que l'erreur caresse et que la vérité mortifie. « Comment pouvez-vous croire, vous qui cherchez la gloire auprès des autres hommes, et n'êtes aucunement soucieux de la gloire qui vient du Dieu unique? » Nous reconnaissons là un trait du tempérament pharisien dénoncé plusieurs fois dans l'évangile (Mt., VI, XXIII).

Les dernières réflexions du Seigneur ont pour dessein de répéter aux Juifs l'étrangeté de leur situation : ils portent leur condamnation en leurs mains, ils sont eux-mêmes les accusateurs et les témoins de leur iniquité. Ne pensez pas, dit Jésus, que j'aie besoin de vous accuser auprès de mon Père : celui qui vous accusera, c'est ce Moïse même dont vous vous prétendez les disciples et en qui vous avez placé votre espérance. Si réellement vous croyiez en lui, vous croiriez à moi aussi, car c'est de moi qu'il a écrit (Lc., XXIV, 44). Comment ajouteriez-vous foi à mes paroles, alors que vous ne croyez pas à ses écrits? Ce n'est pas que l'autorité de Moïse ait plus de poids que celle du Seigneur, mais simplement que les Juifs se mettent dans l'impossibilité d'accueillir celui qu'a annoncé Moïse, lorsqu'ils ne croient même pas en ce Moïse auquel ils font profession de croire. Et l'entretien relatif à la nature divine de Jésus se termine sur cette menace d'endurcissement et de condamnation.

Mt., XII. — [1] *In illo tempore abiit Jesus per sata sabbato ; discipuli autem ejus esurientes coeperunt vellere spicas, et manducare.* [2] *Pharisaei autem videntes, dixerunt ei : Ecce discipuli tui faciunt quod non licet facere sabbatis.* [3] *At ille dixit eis : Non legistis quid fecerit David, quando esuriit, et qui cum eo erant :* [4] *quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis comedit, quos non licebat ei edere, neque his qui cum eo erant, nisi solis sacerdotibus?* [5] *Aut non legistis in lege quia sabbatis sacerdotes in templo sabbatum violant, et sine crimine sunt?* [6] *Dico autem vobis, quia templo major est hic.* [7] *Si autem scieretis quid est : Misericor-*

diam volo, et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes. [8] *Dominus enim est Filius hominis etiam sabbati.*

Mc., II. — [23] *Et factum est iterum, cum Dominus sabbatis ambularet per sata, et discipuli ejus coeperunt progredi et vellere spicas.* [24] *Pharisaei autem dicebant ei : Ecce, quid faciunt sabbatis quod non licet?* [25] *Et ait illis : Nunquam legistis quid fecerit David quando necessitatem habuit, et esuriit ipse et qui cum eo erant ;* [26] *quomodo introivit in domum Dei sub Abiathar principe sacerdotum, et panes propositionis manducavit, quos non licebat manducare nisi sacerdotibus, et dedit eis qui cum eo erant?* [27] *Et dicebat eis : Sabbatum propter hominem factum est, et non homo propter sabbatum.* [28] *Itaque dominus est Filius hominis etiam sabbati.*

Lc., VI. — [1] *Factum est autem in sabbato secundo primo, cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confricantes manibus.* [2] *Quidam autem pharisaeorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis?* [3] *Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis quod fecit David, cum esurisset ipse et qui cum illo erant :* [4] *quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis sumpsit, et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant, quos non licet manducare nisi tantum sacerdotibus?* [5] *Et dicebat illis : Quia dominus est Filius hominis etiam sabbati.*

Après la fête, le Seigneur et ses disciples sont revenus en Galilée. Comme à Jérusalem, c'est sur la question du sabbat que se prononce aussitôt le conflit ; et cette controverse ne finira plus : il ne semble pas d'ailleurs que le Seigneur ait beaucoup cherché à fuir l'occasion... L'expression *in illo tempore* de saint Matthieu n'est qu'un procédé de transition vague et n'indique point la continuité rigoureuse des faits. C'était un jour de sabbat : *in sabbato secundo primo*, dit saint Luc. Le mot δευτεροπρώτῳ n'est pas certain comme leçon : mais peut-être l'omission dans plusieurs manuscrits est-elle venue de la difficulté exégétique que ce terme soulève. Ce qu'on a supposé de mieux pour la résoudre, c'est qu'il s'agit du premier sabbat de la deuxième année, dans le cycle sabbatique de sept ans ; ou bien du premier sabbat de l'année religieuse des Juifs. L'année religieuse commençait pour eux en Nisan (mars-avril), l'année civile en Tisri (septembre-octobre) : le « sabbat second-premier » serait le premier de

l'année religieuse qui commence et qui est seconde par rapport à l'année civile : c'est le second premier sabbat, le tout premier ayant eu lieu en Tisri. Quoi qu'il en soit, l'évangile nous dit que le Seigneur et les siens passaient ce jour-là parmi les blés : les moissons étaient encore sur pied, mais elles étaient mûres ; c'était entre la Pâque et la Pentecôte juives.

Les disciples avaient faim : le Seigneur lui aussi probablement, mais lui endurait sa faim, tandis que les disciples essayèrent de la tromper. Ils firent ce qu'ont fait tous les enfants : chemin faisant, ils cueillirent des épis, les broyèrent, séparant le blé et la paille en soufflant sur le tout, tandis qu'il passait de la main droite en la main gauche, et *vice versa;* puis, l'opération terminée, ils mangèrent : *vellebant spicas, et manducabant, confricantes manibus.* Il est à remarquer qu'en agissant ainsi, les disciples n'étaient aucunement des maraudeurs ; et ce n'est pas sur ce point que portera la critique pharisienne. Le vrai propriétaire de toutes choses, c'est Dieu. Il l'était à un titre spécial de la terre promise ; et, en vertu de son domaine souverain, afin de montrer la fraternité qui unirait tous les Juifs, il avait statué dans le Deutéronome (XXIII, 24-25) : « Lorsque vous entrerez dans la vigne de votre prochain, vous pourrez manger des raisins à votre gré et vous en rassasier : mais vous n'en mettrez pas dans votre panier. Si vous entrez dans les blés de votre prochain, vous pourrez cueillir des épis avec la main, mais vous ne mettrez pas la faucille dans les blés d'autrui. » Le geste des disciples n'échappa point à certains pharisiens. Comment expliquer qu'ils se soient rencontrés dans les blés, un jour de sabbat, avec le Seigneur et ses disciples? Peut-être le souci de prendre le Seigneur en défaut leur faisait-il trouver tous les prétextes pour se mêler assidûment à la vie du collège apostolique ; à moins d'admettre que le voyage du Seigneur et des siens n'ait été déterminé par un motif de piété auquel les pharisiens pouvaient prendre part. « Voyez, disent-ils au Seigneur, (selon saint Luc, la question s'adresse aux disciples), voyez ce que font vos disciples ; pourquoi agissent-ils ainsi un jour de sabbat? » Froisser des épis était assimilé par les rabbins à une œuvre servile !

L'observance du sabbat était une des plus graves de la Loi. Elle signifiait symboliquement la fidélité avec laquelle l'action de l'homme doit se calquer sur l'activité divine. Dieu avait voulu se réserver un jour qui ne fût qu'à lui, et épargner à l'homme

la nécessité d'être courbé, ce jour-là, vers la terre et les intérêts matériels : on respirerait l'air de Dieu un jour sur sept. Mais, grâce à la casuistique fatigante des pharisiens, on ne respirait pas plus le jour du sabbat que les autres jours C'était même un jour plus compliqué que les autres. On était moins soucieux d'être à Dieu que de s'abstenir des innombrables choses interdites Les trente-neuf prohibitions principales avaient des corollaires infinis, dans lesquels le Juif était étroitement emprisonné. C'est au souvenir de cette théologie difficultueuse que saint Pierre dira au concile de Jérusalem : « Pourquoi imposer aux convertis un fardeau que nous n'avons pu porter, ni nous ni nos pères? » (Act., xv, 10), et que le Seigneur reprochera quelque jour aux pharisiens de surcharger à l'excès les épaules du peuple. Dans sa réponse, Jésus se fait l'avocat des disciples. Il ne supprime pas le repos du sabbat ; même, il ne s'attarde pas à contester l'interprétation rabbinique sur les épis qu'on ne saurait broyer ce jour-là. Il se borne à montrer par deux exemples, l'un ancien déjà, mais que les Juifs ne pouvaient récuser, l'autre continuel et permanent, que la loi du sabbat cède à un motif de charité ou de nécessité. Après avoir justifié le fait par des précédents, il affirmera le droit du Christ.

N'avez-vous jamais lu, dit-il à ces casuistes, ce qui est rapporté au livre des Rois (I Reg., xxi)? David, fuyant la colère de Saül, s'était retiré à Nobé, avec une escorte, auprès d'Achimélech, prince des prêtres. — Saint Marc parle d'Abiathar : est-ce une erreur de copiste? Ou bien Abiathar exerçait-il le pontificat du vivant de son père Achimélech : car Achimélech avait un fils de ce nom (I Reg., xxii, 20)? Ou bien l'évangile cite-t-il Abiathar parce qu'il était plus connu, comme le grand-prêtre du temps de David? — David entra dans la maison de Dieu, et, pressé par la faim, demanda au prêtre « cinq pains ou ce qui se trouverait ». Or, il n'y avait là que des pains de proposition, réservés aux seuls prêtres. Achimélech, estimant que la nécessité et la charité étaient la première loi, donna les pains à David, qui en offrit à ses gens. Ils n'étaient pas prêtres : ils furent pourtant traités comme tels. Il existe donc des lois positives qui s'inclinent et s'effacent devant les lois naturelles. Et notons de plus que l'acte d'Achimélech, plus grave que la cueillette de quelques épis, avait eu lieu un jour de sabbat. Car, selon le texte des Rois, les pains abandonnés à David venaient d'être enlevés de dessus la

table d'or et remplacés par des pains frais : ce qui avait lieu chaque samedi (Lev., XXIV, 5-9).

A ce premier exemple, le Seigneur en ajoute un autre, impliqué dans la Loi elle-même, faisant corps avec elle : les pharisiens ne doivent pas ignorer la teneur d'une loi dont ils se prétendent les gardiens. Or, les sacrifices prescrits le jour du sabbat ne pouvaient être offerts à Dieu que moyennant des œuvres qui étaient matériellement une violation du repos sabbatique (Num., XXVIII, 9-10). Ce n'était, en effet, qu'au prix d'un travail, que l'on pouvait offrir les sacrifices, renouveler les pains de proposition, veiller à la propreté du temple. Il est donc telle violation du sabbat qui est prescrite comme un devoir. Les prêtres ne sont donc pas coupables de faire ces œuvres dans le temple ; ils le seraient, s'ils ne les accomplissaient pas. Et le Seigneur fortifie ces exemples par des considérations très pertinentes, car elles vont au-devant des contestations secrètes et des exceptions que les pharisiens, toujours gens de ressource, pouvaient opposer. « Il est vrai, pouvaient-ils dire, les prêtres, le jour du sabbat, travaillent dans le temple : mais c'est la circonstance du temple qui justifie et sanctifie leur travail. » Il est vrai aussi, leur répond le Seigneur, « et je vous le déclare, il y a ici quelque chose de plus grand que le temple. » C'était appeler l'attention des Juifs sur sa personne, sur sa mission et celle des apôtres, sur la grandeur de la révolution qu'il venait accomplir : c'était, après avoir justifié le fait incriminé, pousser jusqu'à une affirmation de droit, infiniment considérable. Puis, pour la seconde fois (Mt., IX, 13), le Seigneur rappelle aux pharisiens ce principe contenu dans l'économie ancienne : « C'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice. » Il est louable d'aimer la loi de Dieu et le repos du sabbat : mais ce que vous voulez sauvegarder, c'est la loi telle que votre esprit étroit l'a conçue, c'est le sabbat tel que vous l'avez fait. Si vous aviez compris la pensée de Dieu, jamais vous n'auriez condamné des innocents, parce que vous auriez entendu en vos cœurs la charité plaider pour eux. Après tout, c'est le sabbat qui est pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat : le sabbat a été institué dans l'intérêt de l'homme, pour le perfectionner, non pour le détruire ; lorsque le bien de l'homme l'exigera, la loi du sabbat, qui est pour lui, pourra subir exception.

« Le Fils de l'homme est donc le maître, même du sabbat » :

formule un peu mystérieuse, reproduite dans les mêmes termes par les trois synoptiques, comme conclusion de tout l'incident. Elle invite la pensée juive à reconnaître en Jésus une autorité supérieure à celle de l'homme. Car le Seigneur ne se dit pas supérieur simplement aux interprétations pharisiennes de la loi, et assez compétent pour écarter toutes coutumes et appréciations qui ne seraient pas conformes à l'esprit de la loi : il se dit le maître du sabbat, *Dominus sabbati*. Est-ce parce qu'il l'a faite, cette loi, et qu'il a autorité sur elle, comme premier législateur, comme l'ayant lui-même instituée? Ce serait l'affirmation qui a tant scandalisé naguère et irrité Jérusalem. Mais ici, il semble que le Seigneur ait voulu suggérer qu'il est le maître du sabbat au titre d'Homme-Dieu et comme nouvel Adam. Il dit : *Filius hominis*, et il veut établir une liaison de conséquence entre la formule présente et celle qui a précédé, et d'après laquelle « le sabbat est pour l'homme ». Le sabbat était pour Adam : il est bien plus encore pour le second Adam, pour l'humanité nouvelle unie à son chef ; les exigences et les besoins de cet Adam nouveau régleront désormais la loi du sabbat et interpréteront toute loi positive.

Mt., XII. — [9] *Et cum inde transisset, venit in synagogam eorum.* [10] *Et ecce homo manum habens aridam ; et interrogabant eum, dicentes : Si licet sabbatis curare? ut accusarent eum.* [11] *Ipse autem dixit illis : Quis erit ex vobis homo qui habeat ovem unam, et si ceciderit haec sabbatis in foveam, nonne tenebit et levabit eam?* [12] *Quanto magis melior est homo ove! Itaque licet sabbatis benefacere.* [13] *Tunc ait homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est sanitati sicut altera.* [14] *Exeuntes autem pharisaei, consilium faciebant adversus eum, quomodo perderent eum.*

Mc., III. — [1] *Et introivit iterum in synagogam, et erat ibi homo habens manum aridam.* [2] *Et observabant eum si sabbatis curaret, ut accusarent illum.* [3] *Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium.* [4] *Et dicit eis : Licet sabbatis bene facere, an male? animam salvam facere, an perdere? At illi tacebant.* [5] *Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super caecitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus illi.* [6] *Exeuntes autem pharisaei, statim cum hero-*

dianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent.

Lc., VI. — [6] *Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam, et doceret. Et erat ibi homo, et manus ejus dextra erat arida.* [7] *Observabant autem scribae et pharisaei si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum.* [8] *Ipse vero sciebat cogitationes eorum, et ait homini qui habebat manum aridam : Surge, et sta in medium. Et surgens stetit.* [9] *Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos, si licet sabbatis benefacere, an male? animam salvam facere, an perdere?* [10] *Et circumspectis omnibus. dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit ; et restituta est manus ejus.* [11] *Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem quidnam facerent Jesu.*

Les textes de saint Matthieu et de saint Marc nous laisseraient supposer que ce miracle a été accompli le même jour que le précédent, si le texte parallèle de saint Luc ne disait formellement qu'il s'agit d'un autre sabbat. Le Seigneur, fidèle à sa coutume, entre dans une synagogue pour y enseigner. Or, il y avait dans l'auditoire un homme affligé d'une paralysie de la main droite. Il s'y trouvait aussi, comme toujours, des scribes et des pharisiens. Résolus d'avance à ce que le Seigneur fût en défaut, et le sachant libéral sur cette question du sabbat, ils l'épiaient ensemble. Le Seigneur ne se hâtait pas. Ils tendirent eux-mêmes ce qu'ils croyaient être un piège. Sans doute, ils signalèrent la présence de l'infirme, et demandèrent à Jésus : « Est-il permis de guérir le jour du sabbat? » Peut-être avaient-ils eu connaissance de la guérison du paralytique, à la piscine de Béthesda. Quelques-uns pouvaient poser le cas de conscience avec un reste de bonne foi ; mais d'autres interrogent afin de trouver dans les paroles ou les actes du Seigneur un grief nouveau contre lui. Le Seigneur n'ignorait point les dispositions secrètes des pharisiens. Alors qu'ils complotent en secret, il va leur répondre très ouvertement. Mais son procédé est habile. Guérir aussitôt l'infirme eût été chose trop simple : il lui faut chercher, soit à éclairer ses adversaires, soit à les confondre dans leur mauvaise foi.

Il fait donc sortir des rangs l'homme à la main desséchée, l'invite à se placer au milieu de l'espace libre, bien en évidence. A la question que lui ont posée les docteurs, il répond par une interro-

gation semblable : « Je vous le demande à mon tour, dit le Seigneur : est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien, en sauvant une vie, — ou bien faut-il plutôt faire le mal, en ne lui portant point secours? » Les pharisiens se turent ; aussi bien, que pouvaient-ils répondre? Interdire le miracle, devant celui qui pouvait en bénéficier, devant la foule qui sympathise volontiers avec la souffrance, c'était maladroit et cruel ; avouer que la guérison est permise, c'était renoncer à l'espoir d'accuser le Seigneur et abandonner le plus spécieux grief qu'ils eussent, jusqu'alors, trouvé contre lui. En face de leur silence prudent, le Seigneur poursuivit, et sur le ton, cette fois, de la discussion : « Quel est celui d'entre vous qui, ayant une seule brebis, et la sachant tombée dans une fosse, n'ira pas, même un jour de sabbat, la saisir et la retirer? Mais combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ! J'en conclus qu'il est permis de faire du bien le jour du sabbat. » Saint Matthieu est le seul à reproduire ce raisonnement ; saint Luc en rapporte un analogue, à propos de la guérison de l'hydropique (XIV, 1-6). En constatant l'insuccès de sa démonstration, le Seigneur promena sur eux tous un regard irrité, et gémit tout bas sur l'endurcissement de leur cœur. Puis, s'adressant à l'infirme : « Étendez votre main », lui dit-il. Il l'étendit, et cette main aride et morte redevint sur-le-champ aussi saine que l'autre. Le Seigneur n'avait même pas touché l'infirme : tout son travail avait été de solliciter un acte de foi et de faire le bien par sa vertu secrète.

La conclusion à tirer de ce miracle était celle-ci : Dieu n'autorise ni les imposteurs, ni les blasphémateurs, ni les impies ; il ne donne pas son pouvoir à ses ennemis : donc Jésus vient de Dieu et son interprétation de la Loi est exacte; donc il faut croire, le suivre, et s'en rapporter à lui. Cependant, les pharisiens sortirent non convertis : car les miracles ne suffisent pas à convertir les âmes de mauvaise foi. Ils étaient outrés de l'infraction, du miracle qui avait consacré l'infraction, mais surtout de la posture fâcheuse où les avait réduits le procédé du Seigneur. Ils partirent courroucés, ne se possédant plus, et s'abouchèrent aussitôt avec les hérodiens, leurs pires ennemis, ce qui donne la mesure de leur hostilité. Eux, les séparés, les rigoureux observateurs de la Loi, formant le parti le plus intransigeant et le plus fermé, ils font alliance avec le parti politique, épicurien et libre-penseur d'alors, avec les déserteurs du Judaïsme, ralliés au pouvoir

étranger et sacrilège d'Hérode ! Mais les hérodiens avaient la faveur du gouvernement ; comme celui-ci, ils devaient être enclins à diminuer toute popularité menaçante et hostiles aux revendications nationales. Si peu fier que soit ce rapprochement entre gens qui avaient vécu jusqu'alors aux deux pôles de la société, on devine bien qu'il pouvait efficacement servir les intérêts des uns et des autres. Ensemble, ils conférèrent sur ce qu'il y avait à faire : il fallait perdre Jésus et arrêter, dès sa naissance, un mouvement dangereux. Le Seigneur est donc déjà plus haï qu'Hérode et que les hérodiens. Dès à présent, sa mort est résolue, et la déclaration de Caïphe se prépare : *Expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat* (Jo., XI, 50). La passion va vite ; l'illusion personnelle mène aux extrêmes ; mais que dire de l'illusion partagée, de la folie en commun !

CHAPITRE II

CHOIX DES DOUZE. LE MESSIE ET SON PRÉCURSEUR

Mt., XII. — [15] *Jesus autem sciens recessit inde, et secuti sunt eum multi, et curavit eos omnes.* [16] *Et praecepit eis ne manifestum eum facerent,* [17] *ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam dicentem :* [18] *Ecce puer meus, quem elegi ; dilectus meus, in quo bene complacuit animae meae. Ponam spiritum meum super eum, et judicium gentibus nuntiabit.* [19] *Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus ;* [20] *arundinem quassatam non confringet, et linum fumigans non extinguet, donec ejiciat ad victoriam judicium.* [21] *Et in nomine ejus gentes sperabunt.*

Mc., III. — [7] *Jesus autem cum discipulis suis secessit ad mare, et multa turba a Galilaea et Judaea secuta est eum,* [8] *et ab Jerosolymis, et ab Idumaea, et trans Jordanem ; et qui circa Tyrum et Sidonem, multitudo magna, audientes quae faciebat, venerunt ad eum.* [9] *Et dixit discipulis suis ut navicula sibi deserviret propter turbam, ne comprimerent eum.* [10] *Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent, quotquot habebant plagas.* [11] *Et spiritus immundi, cum illum videbant, procidebant ei et clamabant, dicentes :* [12] *Tu es Filius Dei. Et vehementer comminabatur eis ne manifestarent illum.*

La coalition formée entre pharisiens et hérodiens est bien connue du Seigneur. Lorsque l'heure sera venue, il ira de lui-même au-devant de la mort ; mais actuellement, il se dérobe ; il ne fuit pas : il se retire. Lui qui pouvait faire descendre le feu du ciel sur ses ennemis, il évite d'exaspérer la haine. Il s'éloigne de

la région qui avait été la sienne, peut-être de Capharnaüm, pour s'en aller plus au nord et se rapprocher de la mer de Tibériade. Mais les peuples le suivent. Ils accourent, dit saint Marc, de la Galilée, de la Judée, de Jérusalem, de l'Idumée, du pays au delà du Jourdain, c'est-à-dire de la Pérée, des environs de Tyr et de Sidon : immense multitude, attirée par le bruit de ses miracles, et lui amenant les malades. La foule le serre de si près, qu'il doit demander aux disciples de lui tenir toujours prête une petite barque. Car on se précipite d'autant plus violemment sur lui qu'il guérit toute infirmité, et qu'il suffit de le toucher pour être soulagé de corps et d'âme. Les possessions étaient nombreuses alors. En apercevant le Seigneur, les esprits impurs, dans la personne de ceux qu'ils torturaient, tombaient comme terrassés, et s'écriaient : « Vous êtes le Fils de Dieu ! » Mais, pour les motifs que nous avons indiqués déjà en de telles circonstances, il leur défendait sévèrement et avec menaces, *vehementer comminabatur*, de le faire connaître, de proclamer son titre de Messie. Saint Marc est celui des évangélistes qui a le plus souvent et le plus fortement marqué ce parti pris chez le Seigneur de ne révéler que progressivement, et selon l'opportunité, selon les dispositions de ses auditeurs, son vrai rôle en Israël.

Saint Matthieu a connu, lui aussi, la recommandation de Jésus. Écrivant surtout pour des Palestiniens et toujours soucieux de rattacher l'évangile à l'économie qui l'a préparé, il ne manque pas d'observer que cette réserve miséricordieuse du Messie réalisait le signalement moral tracé autrefois par Isaïe. Le contraste est saisissant entre la patience et l'humilité de l'Agneau de Dieu, et la haine violente qui le poursuit ; entre l'attitude de celui qui possède une autorité divine, et les chétives attaques de ses ennemis : « Voici, dit le Seigneur par son prophète, voici mon serviteur, celui que j'ai choisi, mon bien-aimé, en qui mon âme se complaît. Je ferai reposer sur lui mon esprit ; et il annoncera ma justice aux nations. Il ne contestera point, il ne poussera point de cris, et nul n'entendra sa voix sur les places publiques. Il n'achèvera pas le roseau brisé, il n'éteindra pas la mèche qui fume encore : jusqu'à ce qu'il ait conduit le jugement à la victoire, c'est-à-dire fait triompher la justice. Et les nations espéreront en son nom » (Is., XLI, 8-9 ; XLII, 1-4). Les exégètes remarqueront que le texte grec de cette citation est différent de celui des Septante, qu'il est plus voisin de l'hébreu, dont il

s'écarte un peu cependant, et ne se ralliant nettement au texte des Septante que dans le dernier verset : *et in nomine ejus gentes sperabunt;* l'hébreu portait : « les îles seront dans l'attente de sa loi. »

Mt., x. — [1] *Et convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos, et curarent omnem languorem et omnem infirmitatem.* [2] *Duodecim autem apostolorum nomina sunt haec : Primus Simon, qui dicitur Petrus, et Andreas frater ejus,* [3] *Jacobus Zebedaei et Joannes frater ejus, Philippus et Bartholomaeus, Thomas et Matthaeus publicanus, Jacobus Alphaei et Thaddaeus,* [4] *Simon Chananaeus et Judas Iscariotes, qui et tradidit eum.*

Mc., III. — [13] *Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse, et venerunt ad eum.* [14] *Et fecit ut essent duodecim cum illo, et ut mitteret eos praedicare.* [15] *Et dedit illis potestatem curandi infirmitates et ejiciendi daemonia.* [16] *Et imposuit Simoni nomen Petrus ;* [17] *et Jacobum Zebedaei, et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est Filii tonitrui ;* [18] *et Andream, et Philippum, et Bartholomaeum, et Matthaeum, et Thomam, et Jacobum Alphaei, et Thaddaeum, et Simonem Cananaeum,* [19] *et Judam Iscariotem, qui et tradidit illum.*

Lc., VI. — [12] *Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei.* [13] *Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos ; et elegit duodecim ex ipsis, quos et apostolos nominavit :* [14] *Simonem, quem cognominavit Petrum, et Andream, fratrem ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomaeum,* [15] *Matthaeum et Thomam, Jacobum Alphaei et Simonem, qui vocatur Zelotes,* [16] *et Judam Jacobi, et Judam Iscariotem, qui fuit proditor.*

Il était naturel que le docteur du Royaume de Dieu se choisît des disciples. En Israël, une école se formait spontanément autour de ceux qui apparaissaient comme envoyés de Dieu. Il y avait des « fils du prophète » autour de Samuel, d'Élie et d'Élisée. Lorsque saint Jean-Baptiste était apparu, il avait eu, lui aussi, ses disciples, à qui il enseignait la prière (Lc., XI, 1). Les

choses ne se passèrent pas autrement pour le Seigneur. Dès la première heure, il a des disciples ; quelques-uns ont été l'objet d'un appel particulier, l'accompagnent plus assidûment, sont les témoins plus intimes de sa vie, poursuivent à ses côtés leur noviciat. Jusque-là, ils ne sont encore que des disciples privilégiés. Encore une fois, dans le fait de leur vocation première et de leur groupement autour du Seigneur, il n'y a rien qui les distingue absolument. Mais là où le Seigneur sort de l'ordinaire, c'est lorsqu'il fait de ces disciples des apôtres : *quos et apostolos nominavit*, lorsqu'il les envoie prêcher en son nom l'évangile du Royaume, lorsqu'il leur donne l'investiture de son pouvoir miraculeux. Ceci était bien une innovation. Les philosophes n'avaient jamais eu la prétention de porter la vérité au monde ; la Synagogue elle-même était peu expansive.

« En ces jours-là », dit saint Luc, peu de temps après les guérisons qui viennent d'être racontées, et alors que le Seigneur était poursuivi par ces foules à qui, seul, il ne pouvait suffire, eut lieu l'institution solennelle des apôtres. Un soir, Jésus se retira « sur la montagne », là où infirmes et malades ne le suivraient pas. Et il passa toute la nuit dans la prière et l'entretien avec Dieu, songeant à nous tous et à son Église. Tout est sorti de cette prière. C'est d'elle que sont nés les apôtres, les martyrs, les pontifes, les confesseurs, les vierges, tous les saints : elle est le point de départ de l'effusion, à travers le monde, de la vie surnaturelle. Si le Seigneur se fût borné à enseigner et à faire des miracles, il n'eût été qu'un éblouissant météore, laissant la Palestine plongée, après son rapide passage, dans une obscurité et une détresse plus profondes qu'auparavant. Mais voici qu'il va poser les fondements d'une société durable et continue. Le jour venu, il appela près de lui tous ses disciples, et, sur leur nombre, il en choisit douze, qu'il nomma apôtres, c'est-à-dire ses ambassadeurs, ses envoyés authentiques. Il désigna ceux qu'il voulut, note saint Marc, afin de souligner l'absolue gratuité et l'indépendance de cet appel ; et ils vinrent à lui, ajoute-t-il, pour marquer une fois de plus leur entière docilité. Ils sont au nombre de douze, comme les douze chefs des tribus nouvelles, les douze patriarches de l'Israël de Dieu. *Vocavit discipulos suos, — ut essent cum illo :* ils seront avec lui, ils seront formés par lui, investis de son autorité et vraiment siens. On nous décrira plus loin les détails de leur mission : mais dès maintenant le Seigneur songe à les envoyer

prêcher ; et il leur donne pouvoir de chasser en son nom les esprits impurs, de guérir toute infirmité et toute maladie : ce pouvoir divin les accréditera auprès des Juifs.

Suivent les noms des douze apôtres. Ils ont été recensés quatre fois dans le Nouveau Testament : par chacun des synoptiques et par le livre des Actes (I, 13). Ils sont répartis en trois groupes de quatre personnes ; et les chefs de ces groupes sont partout les mêmes : Pierre, Philippe, Jacques d'Alphée. Toujours saint Pierre est le premier, alors même, comme dans les Actes et dans saint Marc, que son nom est séparé de celui d'André. Toujours aussi Judas est le dernier, avec, chez les synoptiques, la note infamante de traître. Dans chaque groupe, les noms sont les mêmes que ceux du groupe parallèle des autres écrivains sacrés, mais l'ordre dans lequel ils sont énumérés est, sauf pour le premier nom, un peu différent. Il semble qu'on ait voulu, dans cette nomenclature des apôtres, respecter autant que possible l'ordre de leur vocation ; saint Jean et saint André ont été appelés les premiers, et c'est par son frère André que Simon a été conduit au Seigneur. La liste s'ouvre donc par les noms de Simon et d'André, fils de Jean ou Jonas, et par ceux de Jacques et de Jean, fils de Zébédée et de Salomé, sœur ou belle-sœur de la Sainte Vierge (cf. Mc., XV, 40 ; Mt., XXVII, 56). Simon reçoit définitivement un nom nouveau, expressif de cette création nouvelle : Pierre, Κηφᾶς ; il lui avait été promis dès la première heure (Jo., I, 42) ; il lui sera expliqué plus tard (Mt., XVI, 18). Jacques et Jean sont nommés *Boanerges*, c'est-à-dire fils du tonnerre : sans doute à cause de l'ardeur de leur parole et de leur zèle impétueux ; nous verrons avec quelle prompte facilité ils appelaient le feu du ciel sur les villes qui refusaient de les recevoir (cf. Mc., IX, 37-38 ; X, 37 ; Lc., IX, 54).

Le deuxième groupe est formé par Philippe, Barthélemy (Nathanaël), Thomas et Matthieu (Lévi). Le troisième a pour chef Jacques le Mineur, fils d'Alphée ou Cléophas, un frère de saint Joseph, qui avait épousé Marie, *Maria Cleophae* (Jo., XIX, 25). Après Jacques le Mineur, vient Thaddée, appelé aussi Lebbée, ou Judas, ou Jude, *Judam Jacobi*, frère de Jacques ou fils d'un autre Jacques. Puis Simon, appelé le Cananéen, c'est-à-dire le Zélote, afin de le distinguer de Simon Pierre. Enfin Judas, l'homme de Charioth, en Judée, celui qui livra le Seigneur : c'est le seul, semble-t-il, qui ne soit pas Galiléen. Tels sont les

chefs du nouvel Israël : telles sont, Judas exclu, les assises de la cité de Dieu : « Et le mur de la ville avait douze fondements, sur lesquels étaient gravés les noms des douze apôtres de l'Agneau » (Apoc., XXI, 14).

Lc., VI. — [17] *Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judaea, et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sidonis,* [18] *qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundis, curabantur.* [19] *Et omnis turba quaerebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.*

Le Seigneur descend avec les siens du sommet de la montagne, et s'arrête soit dans la vallée, soit à mi-hauteur, sur un vaste plateau accessible à la multitude. Autour de lui se rangent les apôtres, puis les nombreux disciples, enfin toute la foule accourue des diverses régions de la Judée, de Jérusalem, du littoral de Tyr et de Sidon. On venait entendre Jésus et chercher la santé. Ceux que tourmentaient les esprits impurs étaient délivrés. Et tout le monde s'empressait autour du Sauveur, cherchant à le toucher ; car une vertu émanait de lui, et il les guérissait tous. C'est alors, selon saint Luc, que le Seigneur, s'adressant spécialement aux disciples (*elevatis oculis in discipulos suos*, 20), mais avec l'intention d'être entendu de tous (*cum autem implesset omnia verba sua in aures plebis*, VII, 1), prononça les Béatitudes et détermina les qualités et les devoirs de ceux qui veulent entrer dans le Royaume. Tout a été expliqué déjà, à l'occasion du Discours sur la montagne.

Mt., VIII. — [5] *Cum autem introisset Capharnaum, accessit ad eum centurio, rogans eum,* [6] *et dicens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur.* [7] *Et ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum.* [8] *Et respondens centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum ; sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus.* [9] *Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites ; et dico huic : Vade, et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac hoc, et facit.* [10] *Audiens autem Jesus miratus est, et sequentibus se dixit : Amen dico vobis,*

non inveni tantam fidem in Israel. [11] *Dico autem vobis, quod multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob, in regno caelorum.* [12] *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridor dentium.* [13] *Et dixit Jesus centurioni : Vade, et sicut credidisti fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora.*

Lc., VII. — [1] *Cum autem implesset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaum.* [2] *Centurionis autem cujusdam servus male habens, erat moriturus, qui illi erat pretiosus.* [3] *Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judaeorum, rogans eum ut veniret, et salvaret servum ejus.* [4] *At illi cum venissent ad Jesum, rogabant eum sollicite, dicentes ei : Quia dignus est ut hoc illi praestes ;* [5] *diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse aedificavit nobis.* [6] *Jesus autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a domo, misit ad eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vexari ; non enim sum dignus ut sub tectum meum intres.* [7] *Propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te ; sed dic verbo, et sanabitur puer meus.* [8] *Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic : Vade, et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac hoc, et facit.* [9] *Quo audito Jesus miratus est, et conversus, sequentibus se turbis dixit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni.* [10] *Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum, qui languerat, sanum.*

Sa prédication terminée, le Seigneur revint à Capharnaüm. Alors eut lieu la guérison du serviteur du centurion. Il règne entre le récit de saint Luc et celui de saint Matthieu des divergences de détail qui peuvent être facilement ramenées à l'unité. Dans saint Matthieu, il semble que ce soit le centurion qui se présente personnellement, et une seule fois ; le récit de saint Luc, l'évangéliste de la gentilité, est plus précis, plus circonstancié, et nous montre l'officier n'osant s'adresser au Seigneur que par intermédiaire, et à deux reprises. Le récit de saint Matthieu est abrégé et réduit à ce qui peut mettre en lumière la foi admirable de cet homme. Car de songer qu'il y eut deux miracles analogues nous semble une solution peu plausible. Le centurion est probablement un païen, non un prosélyte. Il sait que les Juifs considèrent comme une souillure d'entrer chez un gentil ; c'est parce qu'il a

conscience de sa situation d'étranger et de profane, et à raison aussi de son humilité et de sa discrétion, qu'il dira : *Domine, non sum dignus ut intres.* Pourtant son âme est bienveillante, si elle n'est pas encore ralliée au judaïsme. Il a entendu parler de Jésus et appris son arrivée à Capharnaüm ; et pour obtenir le soulagement d'un serviteur très aimé, il envoie au-devant du Seigneur quelques anciens de la synagogue pour le prier de venir au secours du moribond. Ils sont chargés de dire en son nom : « Seigneur, mon serviteur est alité chez moi, paralytique, et en proie à de cruelles tortures ». Arrivés auprès de Jésus, les messagers lui présentent la requête, et avec insistance : « Il mérite bien, ajoutent-ils, que vous lui accordiez cela ; car il aime notre nation, et c'est lui qui nous a bâti la synagogue. » — « J'irai, répond le Seigneur, et je le guérirai. » Et il se met en route avec les anciens.

Mais tandis qu'il approchait de la maison, le centurion, chez qui la foi et l'humilité avaient triomphé de l'anxiété première, envoya des amis lui dire : « Seigneur, ne vous donnez pas cette peine, car je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. C'est pour cela aussi que je ne me suis pas cru digne d'aller moi-même vers vous. Mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. » Il écarte l'honneur que Jésus lui veut rendre, et confesse sa toute-puissance : Seigneur, vous êtes souverain, vous pouvez tout ce que vous voulez ; il n'est pas besoin de votre présence réelle ni de votre contact pour que toutes choses s'accomplissent à votre gré. Voyez, moi, je ne suis qu'un pauvre homme, n'ayant qu'un pouvoir limité, et j'ai des supérieurs au-dessus de moi. Pourtant, je suis obéi de ceux qui sont à moi. Aux soldats qui me sont soumis, je donne des ordres : Allez ! dis-je à celui-ci, et il va ; venez ! dis-je à l'autre, et il vient ; et à mon serviteur : faites cela, et il le fait. — Tout le raisonnement demeure inachevé, mais c'est parce que la conclusion a devancé l'argument lui-même : Une parole de vous, et mon serviteur sera guéri. Quel exemple pour la Synagogue ! Elle doutait, elle s'inquiétait, elle dressait des pièges : et des gentils, des pécheurs méprisés par les rabbins les devançaient dans la foi !

En entendant les paroles de ce soldat, le Seigneur eut un mouvement d'admiration. Prenons ceci comme un fait, comme une émotion réelle chez le Fils de l'homme, mais sans conclure à une surprise ni à une ignorance antérieure. Il y a lieu à admira-

tion quand la chose est admirable, qu'elle ait été antérieurement connue ou non. Et nous-mêmes, qui avons lu cent fois le récit évangélique, n'admirons-nous pas encore l'attitude du centurion? La Synagogue et la masse des Juifs n'avaient pas accoutumé le Seigneur à une telle plénitude de foi ; et le mouvement joyeux du Seigneur ne vient que de la nouveauté du fait, de son caractère exceptionnel. Se retournant vers la foule qui le suivait, il dit : « En vérité, je vous le déclare, je n'ai pas trouvé en Israël une foi aussi grande. » L'occasion s'offrait pour le Seigneur d'introduire la question de la vocation des gentils. Saint Matthieu a recueilli avec soin des paroles qui réalisaient la prophétie d'Isaïe (XLV, 6 ; XLIX, 12) et de Malachie (I, 11) ; saint Luc les citera plus loin (XIII, 29). A l'exemple de saint Jean-Baptiste (Mt., III, 9-10), Jésus rappelle aux Juifs qu'il ne suffit plus, pour appartenir au vrai peuple de Dieu, de se réclamer de la descendance et du sang d'Abraham. Un grand nombre, leur dit-il avec assurance, viendront de l'Orient et de l'Occident, des régions les plus opposées et les plus lointaines ; ils prendront place au festin du Royaume des cieux, avec Abraham, Isaac et Jacob, avec les élus de la souche bénie ; tandis que seront rejetés dans les ténèbres, hors de la maison, hors du Royaume, là où il n'y a que pleurs et grincements de dents, les fils du Royaume : c'est-à-dire ceux qui y semblaient prédestinés soit par la Providence divine, qui avait veillé spécialement sur eux, soit par la lignée à laquelle ils appartenaient, soit enfin par la longue préparation qui les acheminait vers le Christ. Et afin de montrer comment sa miséricorde se répand sur tous ; afin de renseigner une fois encore la Synagogue et les anciens qui sont venus eux-mêmes solliciter le miracle, le Seigneur mande au centurion : « Allez, qu'il advienne pour vous selon votre foi. » Les envoyés s'en retournèrent à la maison, et constatèrent que le serviteur malade avait été guéri à l'heure même où Jésus l'avait annoncé.

Lc., VII. — [11] *Et factum est deinceps, ibat in civitatem quae vocatur Naim, et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa.* [12] *Cum autem appropinquaret portae civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suae ; et haec vidua erat, et turba civitatis multa cum illa.* [13] *Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere.* [14] *Et accessit, et teti-*

git loculum. Hi autem qui portabant, steterunt. Et ait : Adolescens, tibi dico, surge. [15] *Et resedit qui erat mortuus, et coepit loqui. Et dedit illum matri suae.* [16] *Accepit autem omnes timor ; et magnificabant Deum, dicentes : Quia propheta magnus surrexit in nobis, et quia Deus visitavit plebem suam.* [17] *Et exiit hic sermo in universam Judaeam de eo, et in omnem circa regionem.*

Ce récit n'appartient qu'à saint Luc ; il justifie par avance l'affirmation que nous lirons un peu plus loin : *mortui resurgunt.* — Un autre jour, le Seigneur se dirige vers une ville nommée Naïm, accompagné de ses disciples et d'une grande foule. C'est le seul endroit de l'Écriture où soit prononcé le nom de Naïm, ou plutôt Naïn. Elle est au sud-ouest du lac de Tibériade, non loin d'Endor. On voit que le Seigneur traversait la Galilée dans tous les sens. A la porte de la ville, son cortège en croisa un autre : c'était un fils unique que l'on portait en terre ; sa mère était veuve ; et un grand nombre de personnes de la ville l'entouraient. Elle pleurait; elle pleurait toute sa joie, toute sa tendresse, toute sa vie perdue, consciente désormais de son absolue solitude. Jésus la vit, et son cœur s'émut de compassion pour elle. « Ne pleurez pas, » lui dit-il. La parole eût été cruelle, si le Seigneur n'avait pas été le maître souverain de la vie et de la mort. Il s'approcha et toucha le cercueil, mais d'un geste d'autorité qui arrêta les porteurs. Le cercueil étant découvert, et le suaire tout seul cachant la tête du défunt, Jésus pouvait s'adresser directement à lui. « Jeune homme, dit-il, je vous l'ordonne, levez-vous ! » Le jeune homme aussitôt se releva, s'assit dans le cercueil et prit la parole, sans doute pour remercier le Seigneur, qui le prit par la main et le rendit à sa mère. L'évangile, toujours sobre et se refusant à introduire l'émotion dans son récit, ne nous dit rien des sentiments du fils et de la mère, mais il note la crainte religieuse qui s'empara de tous les assistants, et leurs réflexions. Ils glorifiaient Dieu et le bénissaient de ce qu'un grand prophète s'était levé parmi eux, et de ce qu'après de longs jours de silence, Dieu avait enfin visité son peuple. Le bruit de ce miracle, avec les réflexions du peuple et le jugement porté sur le nouveau Prophète, se répandit dans toute la Judée, c'est-à-dire la Palestine, et tout le pays d'alentour.

Mt., XI. — [2] *Joannes autem cum audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis,* [3] *ait illi : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?* [4] *Et respondens Jesus, ait illis : Euntes renuntiate Joanni quae audistis et vidistis.* [5] *Caeci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur.* [6] *Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.*

Lc., VII. — [18] *Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his.* [19] *Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?* [20] *Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te, dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?* [21] *In ipsa autem hora multos curavit a languoribus, et plagis, et spiritibus malis, et caecis multis donavit visum.* [22] *Et respondens dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quae audistis et vidistis : quia caeci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur.* [23] *Et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me.*

Depuis de longs mois, saint Jean-Baptiste était incarcéré à Machéronte. Hérode Antipas lui témoignait quelque déférence et s'entretenait avec lui volontiers (Mc., VI, 20). La captivité de Jean n'était pas tellement rigoureuse que ses disciples n'eussent accès auprès de lui. Ils lui racontèrent ce qui se passait dans la Galilée : comment Jésus de Nazareth accomplissait de grands prodiges, entraînait des foules à sa suite, accueillait les pécheurs, faisait bon marché de la casuistique des pharisiens et entrait en conflit avec eux. Les récits qui passent par beaucoup de bouches se teignent, en chemin, des dispositions variées de chacun et, finalement, sont de moins en moins d'accord avec la réalité. N'oublions pas les sentiments de rivalité qui animaient certains disciples de Jean à l'égard des disciples du Seigneur, et un peu à l'égard du Seigneur lui-même (Jo., III, 25-26) ; ces dispositions n'avaient pu que s'accentuer après l'emprisonnement du Précurseur. On conçoit bien que les rapports qui parvenaient à celui-ci fussent très divers. Quoi qu'il en soit, saint Jean manda un jour deux de ses disciples et les députa vers Jésus, avec mission de lui demander : « Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? »

La question est reproduite dans les mêmes termes par les deux évangélistes. Elle crée une difficulté réelle et les solutions sont diverses. Écartons d'abord celle de Tertullien, pour qui la foi de saint Jean-Baptiste aurait subi une réelle éclipse, par soustraction de la lumière du Saint-Esprit (*Adversus Marcionem*, l. IV, c. XVIII; *De Baptismo*, c. X). Si Jean-Baptiste n'avait pas cru au Seigneur, il ne lui aurait pas envoyé d'ambassade ; il eût été puéril d'aller demander à un homme de qui l'on doute un témoignage sur son propre cas ! Et quelle démonstration aurait pu convaincre celui que ni la voix céleste, ni la vue de la colombe, ni la parole intérieure n'avaient pu persuader? — L'explication qui a rallié le plus de suffrages, et celui notamment de saint Jean Chrysostome, veut que l'intention de saint Jean ait été d'éclairer ses disciples, et non lui-même ; de rendre ainsi sous une forme détournée un nouveau témoignage au Seigneur. Ils étaient étonnés, scandalisés, et ne reconnaissaient point en Jésus le signalement du Messie. « Allez donc le voir, aurait dit saint Jean, rendez-vous compte par vous-mêmes, et demandez-lui la lumière. » Mais ici encore le texte de l'évangile semble contraire : c'est bien de Jean-Baptiste que vient la question, c'est à lui que la réponse est adressée. D'ailleurs, étant donné l'état d'esprit des disciples de Jean, son autorité était plus efficace que toute autre pour les convaincre.

Cherchons encore. Sans doute, la foi de saint Jean demeure intacte ; il ne peut démentir, lui, le saint incomparable, l'acte de foi si complet qui a commencé son ministère ; mais il est encore un homme. Il touche à la fin de sa vie : c'est l'heure des tentations suprêmes, de celles qui éprouvent et couronnent la sainteté. Il advient parfois aux meilleurs ouvriers de Dieu d'être visités, vers la dernière heure de leur vie, par une tentation redoutable : une sorte de vision du néant : « Si je m'étais trompé! Si ma vie était vaine! S'il n'y avait ni Dieu, ni âme, ni éternité... » Ainsi leur est demandé un acte de foi qui scelle définitivement leur persévérance et leur fidélité. Or, la captivité de Jean-Baptiste se prolonge; le roi impudique auquel il a rappelé la loi divine n'a pas obéi à ses réclamations ; celui-là même dont il connaît bien et la personne et la mission, cet Agneau de Dieu qu'il a désigné du doigt comme étant le Sauveur d'Israël, pourquoi tarde-t-il? pourquoi s'est-il retiré dans l'obscurité de la Galilée? pourquoi consent-il à entrer dans toutes ces contestations avec la

Synagogue, au lieu de fonder le Royaume de Dieu?... Ce ne serait qu'une tentation, très compatible avec la fidélité profonde du Précurseur. Et la preuve de cette fidélité demeure impliquée dans la démarche même qu'il provoque : il s'adresse directement au Seigneur, à celui-là seul qui peut dissiper les ombres et à qui l'âme de Jean est attachée pour l'éternité. Le Seigneur lui-même n'a-t-il pas éprouvé quelque chose de cette angoisse dernière : « Maintenant, mon âme est troublée ; et que dirai-je? Père, sauvez-moi de cette heure » (Jo., XII, 27). Et dans son agonie, il disait : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi » (Mt., XXVI, 39) : il savait bien, pourtant, que le programme de son Père et le sien exigeaient son sang et sa mort. Dans le cas de saint Jean-Baptiste, il s'agit moins, peut-être, d'une tentation que d'une pieuse impatience, d'un vif désir de voir enfin la vraie lumière se donner au monde : « Pourquoi ne venez-vous pas au plus tôt? Pourquoi cette lenteur et cette discrétion calculées? Devons-nous donc espérer en un autre qu'en vous? » Ce qui signifie : Vous êtes l'unique Sauveur et Seigneur, les âmes vous attendent : *Veni, Domine Jesu !*

Les disciples de saint Jean viennent donc au Seigneur et s'acquittent fidèlement de leur message : « Jean-Baptiste nous a envoyés vers vous, et vous demande : Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » Et le Seigneur commence par leur donner une leçon de choses. A l'heure même, il multiplie les miracles et les bienfaits ; il guérit les malades et les infirmes, chasse les esprits mauvais ; à nombre d'aveugles il rend la vue. Puis, s'adressant aux deux disciples : « Allez, leur dit-il, rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la bonne nouvelle est annoncée aux humbles. » Tout cela était l'accomplissement d'une prophétie d'Isaïe (XXXV, 5-6). Les temps messianiques sont donc ouverts. Et ce qui est surtout caractéristique, ce qui est l'œuvre spéciale du Messie, c'est la sollicitude qu'il témoigne aux petits, aux humbles, aux méprisés, à ceux dont la vie ne compte que devant Dieu : *Pauperes evangelizantur* (cf. Is., LXI, 1). Les disciples de saint Jean, sinon saint Jean lui-même, peuvent trouver, dans cette réponse aimable et symbolique, la solution de toutes leurs difficultés. Non, le Messie n'est pas éloigné ; non, il ne faut pas attendre un autre Sauveur que Jésus de Nazareth ; non, l'Agneau

ne se dérobe pas à sa mission, il poursuit doucement la longue série de miracles et d'enseignements qui doit lui concilier les âmes de bonne volonté. Mais il en est qui ne consentiront point à l'accueillir, et qui, trompés par leur fausse conception du Messie, trouveront occasion de ruine dans cela même qui était ménagé pour leur salut. « Heureux, dit le Seigneur, celui qui ne sera pas scandalisé à mon sujet ! » Voyons dans cette remarque non pas une leçon voilée à l'adresse du Précurseur, mais plutôt une allusion à tous ceux pour qui Jésus sera « une pierre d'achoppement » et de scandale, à la Synagogue notamment.

Mt., XI. — [7] *Illis autem abeuntibus, coepit Jesus dicere ad turbas de Joanne : Quid existis in desertum videre? arundinem vento agitatam?* [8] *Sed quid existis videre? hominem mollibus vestitum? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt.* [9] *Sed quid existis videre? prophetam? Etiam dico vobis, et plus quam prophetam.* [10] *Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui praeparabit viam tuam ante te.* [11] *Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista ; qui autem minor est in regno caelorum, major est illo.* [12] *A diebus autem Joannis Baptistae usque nunc, regnum caelorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* [13] *Omnes enim prophetae et lex usque ad Joannem prophetaverunt ;* [14] *et si vultis recipere, ipse est Elias, qui venturus est.* [15] *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Lc., VII. — [24] *Et cum discessissent nuntii Joannis, coepit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre? arundinem vento agitatam?* [25] *Sed quid existis videre? hominem mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis, in domibus regum sunt.* [26] *Sed quid existis videre? prophetam? Utique dico vobis, et plus quam prophetam.* [27] *Hic est enim de quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui praeparabit viam tuam ante te.* [28] *Dico enim vobis : Major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est. Qui autem minor est in regno Dei, major est illo.*

Les disciples de saint Jean se retirent. C'est alors que le Seigneur prononce l'éloge de son Précurseur. Peut-être la foule

n'avait-elle compris qu'imparfaitement le sens exact du message de Jean, peut-être se demandait-elle : « Serait-il donc moins assuré aujourd'hui qu'autrefois? » Peut-être n'avait-on pas compris davantage le vrai sens de la réponse divine. Le Seigneur est obligé de prendre en mains la défense de Jean-Baptiste et de lui rendre témoignage à son tour : ce qui projette en même temps une nouvelle lumière sur sa propre mission. Les caractères et les rôles de saint Jean et du Christ, différents en vertu d'une disposition divine, nous sont montrés avec leurs notes distinctives.

Qu'êtes-vous allés contempler autrefois dans le désert? demande le Seigneur aux foules. Les rives du Jourdain sont semées de grands roseaux. Est-ce là tout ce que vous êtes allés voir, un roseau parmi les roseaux que le vent incline de ci de là? Prenez-vous Jean-Baptiste pour une trempe faible, ondoyante et versatile? Non, sans doute. Mais alors, qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu d'habits précieux? — Allusion à la mortification extraordinaire de Jean et à son « vêtement en poils de chameau ». — Mais ce n'est pas au désert que l'on trouve les gens qui se font une vie douce et revêtent des habits somptueux : c'est dans le palais des puissants. Mais encore, demande le Seigneur une troisième fois, qu'êtes-vous allés voir? Un prophète? Oui vraiment, un prophète, et plus qu'un prophète ordinaire, car il l'est surabondamment. C'est lui de qui Malachie, son prédécesseur immédiat, a écrit : « Voici que j'envoie mon messager devant votre face : il fraiera le chemin devant vous » (III, 1). Dans les trois synoptiques (car le même texte est cité par saint Marc, I, 2), c'est le Père qui parle à son Fils ; tandis que chez le prophète c'est Dieu qui annonce lui-même son messager : *praeparabit viam ante faciem meam.* L'interprétation par les évangiles du texte de Malachie suggère donc l'idée de la filiation divine en Jésus de Nazareth. Même pour Jean-Baptiste, la réalité a dépassé l'attente des Juifs : ils sont allés vers lui comme vers un prophète, et ils ont trouvé le héraut, le Précurseur immédiat du Christ, celui qui le montre du doigt.

Je vous le dis, poursuit le Seigneur, parmi ceux qui sont nés de la femme, il n'en est point de plus grand que Jean-Baptiste. Le mot « prophète » n'existe pas dans le grec de saint Luc : mais la Vulgate, qui l'ajoute, a bien rendu la pensée du Seigneur. Il ne s'agit point ici, en effet, de la sainteté personnelle de saint

Jean, mais plutôt de sa mission, de son office prophétique. Tout le contexte, tout ce qui précède et tout ce qui suit, nous en avertit. L'expression même dont se sert l'évangile de saint Matthieu pour désigner l'apparition du Précurseur, *surrexit*, a une signification précise et formelle : elle est employée maintes fois dans l'Écriture pour indiquer la vocation divine, la mission donnée par Dieu aux juges et aux prophètes de l'Ancienne Loi. Celui-là était dit « se lever » (littéralement « être éveillé ») en Israël, que Dieu « suscitait » avec la tâche spéciale d'éclairer, de défendre ou de sauver son peuple. La réflexion du Seigneur a pour dessein de montrer en Jean-Baptiste un prophète, et le plus grand de tous, mais néanmoins appartenant encore à l'économie ancienne et, à raison de sa fonction même, demeurant encore en dehors de l'économie qu'il annonce. Il est établi sur le seuil des deux Testaments. Il appartient à l'époque de la préparation : il est serviteur. Le plus petit, le premier venu dans le Royaume de Dieu, l'enfant de l'économie nouvelle est plus grand que lui.

Encore une fois, il s'agit moins de différence entre deux personnes que de différence entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Le Seigneur souligne l'éminence de l'économie chrétienne, comme le fera plus tard *ex professo* l'épître aux Hébreux. C'est un peu l'équivalent de ce que Jésus dira dans la suite à ses apôtres: *Quia multi prophetae et justi cupierunt videre quae videtis, et non viderunt ; et audire quae auditis, et non audierunt* (Mt., XIII, 17). La malédiction planait encore sur la nature humaine ; Dieu n'était pas avec l'homme, comme il l'est depuis que le gage historique de l'Incarnation est donné au monde : *Nobiscum Deus ;* la sécurité surnaturelle et la plénitude de grâce que procurent les sacrements n'existaient pas encore. Il est certainement meilleur d'appartenir à la vie du Seigneur et au Royaume de Dieu que d'annoncer ce Royaume comme futur ; et s'il est glorieux d'être l'ami de l'Époux, comme saint Jean l'a dit de lui-même, il l'est plus encore d'être l'épouse, d'appartenir au corps même du Seigneur. Quoi qu'il en soit donc de la perfection personnelle de saint Jean et de l'intimité de son union avec l'époux des âmes, il n'est comme prophète, comme homme public, que celui qui prépare à cette union, l'ami de l'Époux, le paranymphe. Là est la vraie gloire de saint Jean, et, nous en avons recueilli l'aveu de ses propres lèvres, toute sa joie. On ne saurait donc le diminuer lorsqu'on proclame la supériorité du régime nouveau.

A diebus autem Joannis Baptistae... Écartons d'abord l'hypothèse d'après laquelle les versets 12 et 13 de saint Matthieu seraient une réflexion de l'évangéliste. Ce procédé de parenthèse personnelle est familier à saint Jean, mais il est étranger à saint Matthieu. On peut d'ailleurs, pour éclairer ce passage, lire saint Luc (XVI, 16) où se trouve à peu près la même pensée, mais dans des circonstances un peu différentes : *Lex et prophetae usque ad Joannem : ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit.* Le même terme grec βιάζεται, qui a pour sujet *omnis* chez saint Luc, et *regnum caelorum* chez saint Matthieu, ne peut avoir chez celui-ci que la signification du passif. Mais alors, comment traduire? On a hasardé : « le Royaume des cieux souffre violence, sous-entendu dans la personne de ceux qui en sont les messagers ou les membres ». Avec cette explication, la seconde partie de la phrase : *et violenti rapiunt illud*, qui est calquée évidemment sur la première, ne se comprend plus : il n'y a plus nulle symétrie ni correspondance entre les deux portions de la phrase, enfin le terme *rapiunt* s'entend d'un bien dont on veut faire sa propriété, et non d'une richesse que l'on veut détruire.

Voici quel peut être le sens. Jusqu'à saint Jean-Baptiste, tous les prophètes et la Loi ont annoncé de loin et à longue échéance l'ère messianique. Les temps suivaient leur marche tranquille, et les promesses divines reculaient de jour en jour dans un plus lointain passé. Lorsque, soudain, la voix de Jean-Baptiste retentit dans le désert : « Faites pénitence, car le Royaume des cieux est proche, » il est là, à portée de la main ! l'humanité fut secouée d'un grand frisson. Elle se leva et se précipita vers la direction qui lui était montrée. Saint Jean est vraiment un personnage représentatif ; il a déterminé une époque et ouvert les temps nouveaux. A dater de ses jours, c'est-à-dire à dater de sa manifestation, de sa prédication et de son baptême, le Royaume des cieux est en quelque sorte pris d'assaut, enlevé de vive force, tellement les âmes s'y portent en nombre et avec une hâte extraordinaire ; ce sont des empressés et des violents qui veulent s'en emparer; et cet enthousiasme n'a fait que grandir lorsque, non plus seulement le héraut du Messie, mais le Messie lui-même est venu offrir aux multitudes le Royaume annoncé par Jean : chacun s'arrache à son foyer pour suivre les pas du Sauveur ; on l'entoure, on le presse, on veut le saisir et le proclamer roi.

Le Seigneur prend sa revanche à l'égard de son Précurseur : il répond aux multiples témoignages qu'a rendus de lui Jean-Baptiste. Voici un dernier trait, qui devait frapper les Juifs, en même temps qu'il s'en allait rejoindre l'assurance donnée jadis par l'archange Gabriel à Zacharie. « Si vous voulez bien l'entendre, Jean-Baptiste est cet Élie qui doit venir. » C'était une tradition juive autorisée que le prophète Élie, enlevé au ciel dans un char de feu, sans avoir passé par la mort, devait revenir un jour pour relever Jacob et préparer l'avènement du Messie. Il devait faire entrer dans les rangs du peuple ceux qui avaient été indûment écartés, et éliminer ceux qui avaient été accueillis à tort (cf. Eccli., XLVIII, 9-10). Malachie, le dernier des prophètes avant Jean-Baptiste, terminait sa prophétie en ces termes : « Voici que je vous envoie Élie le Thesbite, avant que ne vienne le jour du Seigneur, ce jour grand et éclatant : il rapprochera du fils le cœur du père, et le cœur de l'homme de son prochain ; de peur que je ne vienne frapper toute la terre » (IV, 5-6, selon les Septante). Lors de la Transfiguration, Jésus rappellera aux apôtres privilégiés la tradition relative à Élie et distinguera entre les deux avènements ; là encore, il comparera Jean-Baptiste à Élie. — *Qui habet aures audiendi, audiat :* ces paroles, de même que les précédentes : *et si vultis recipere*, appellent l'attention des auditeurs sur le caractère spécial d'une prophétie qui concerne principalement Élie, et qui pourtant se réalise une première fois déjà en saint Jean-Baptiste.

Mt., XI. — [16] *Cui autem similem aestimabo generationem istam? Similis est pueris sedentibus in foro, qui clamantes coaequalibus,* [17] *dicunt : Cecinimus vobis, et non saltastis ; lamentavimus, et non planxistis.* [18] *Venit enim Joannes, neque manducans, neque bibens, et dicunt : Daemonium habet.* [19] *Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicunt : Ecce homo vorax, et potator vini, publicanorum et peccatorum amicus. Et justificata est sapientia a filiis suis.*

Lc., VII. — [29] *Et omnis populus audiens et publicani, justificaverunt Deum, baptizati baptismo Joannis.* [30] *Pharisaei autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo.* [31] *Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homi-*

nes generationis hujus? et cui similes sunt? [32] *Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis ; lamentavimus, et non plorastis.* [33] *Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Daemonium habet.* [34] *Venit Filius hominis manducans, et bibens, et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publicanorum et peccatorum.* [35] *Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.*

Sous l'influence du Précurseur, un ébranlement s'est donc produit dans le peuple. C'est même là ce qui a provoqué l'inquiétude d'Hérode Antipas. Mais la Synagogue, dans son ensemble, est-elle entrée dans ce mouvement? Saint Luc nous rappelle que non, aux versets 29 et 30, qui forment parenthèse et interrompent un instant le discours du Seigneur. Tout le peuple qui a entendu, Jean, et les publicains eux-mêmes, ont « justifié » Dieu, en se soumettant au baptême de Jean : c'est-à-dire ont rendu gloire à Dieu en se prêtant à son dessein de justice et de miséricorde, en faisant pénitence de leurs fautes afin d'en obtenir le pardon. *Venit ad vos Joannes in via justitiae*, dit ailleurs saint Matthieu, dans une parabole dont la signification coïncide exactement avec celle du texte que nous expliquons (XXI, 28-32). Le peuple, les publicains, les pécheresses, ont eu foi aux paroles et au baptême de Jean ; quant aux pharisiens, aux docteurs en la Loi divine, ils ont refusé avec hauteur le procédé qui leur était offert ; en écartant le baptême de Jean, ils ont rendu inefficace et vain pour leurs âmes le dessein de Dieu.

A qui comparerons-nous la génération actuelle? se demande le Seigneur. Dans leurs jeux, les enfants imitent ordinairement les hommes mûrs : ils jouent au soldat, ou bien ils montent à l'autel. Ici, inversement, ce sont les grands qui ressemblent aux petits. Il y a sans doute, dans l'allégorie naïve et forte dont se sert l'évangile, une allusion aux jeux des enfants de Nazareth ; peut-être à une chanson populaire que les Galiléens pouvaient reconnaître. Figurons-nous un groupe de petits enfants qui veulent jouer avec un autre groupe, sur la place publique ; mais le second est le groupe des boudeurs, lesquels, d'avance, sont déterminés à ne pas entrer dans le mouvement. Ni les airs joyeux d'une procession de mariage, ni les airs tristes d'une marche funèbre rien ne leur plaît. Ils boudent. Et les premiers, déçus, rebu-

tés par la mauvaise volonté de leurs partenaires, leur crient ou leur chantent : « Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé ; nous vous avons donné des lamentations, et vous n'avez pas gémi ! » Et c'est pour se venger que les joueurs se dérobent ensuite aux boudeurs, lorsque ceux-ci les invitent à leur tour. La Synagogue, elle aussi, a été boudeuse ; elle a déconcerté et frustré, par son attitude hostile et son esprit de contradiction, tous les efforts de Dieu. En effet, Dieu a usé envers elle de toutes les industries : aucune n'a eu de succès. Jean-Baptiste est venu le premier; mais comme sa vie était d'une austérité extrême, qu'il ne mangeait pas de pain et ne buvait pas de vin, les mauvaises volontés ont feint d'être rebutées par un ascétisme trop au-dessus des forces humaines ; elles se sont dérobées en disant : il est possédé d'un démon, du démon de la tristesse ! A son tour, le Fils de l'homme est venu, et vraiment comme Fils de l'homme, acceptant les conditions ordinaires de la vie, mangeant et buvant comme tout le monde, n'ayant aucune de ces formes d'austérité que la Providence avait voulues pour le Précurseur. Il était facile à ceux qu'avaient effrayés les premières de se laisser gagner par les secondes. Mais leur illusion était telle qu'ils ont échappé à Jésus comme à Jean. Ils se sont souvenus de Cana, du festin de Lévi, et ils ont dit : Un prophète, cet homme-là ! un Messie, ce mangeur et ce buveur, ami des publicains et des pécheurs !

Ce nonobstant, conclut le Seigneur, la sagesse, la sagesse divine, a été justifiée, c'est-à-dire reconnue comme telle par tous ses vrais enfants, par tous ceux qui lui ont rendu hommage et qui ont confessé pratiquement qu'elle était fidèle dans ses voies. Rien ne justifie Dieu, rien ne montre à la fois sa bonté et son habileté ingénieuse comme la variété même de ses invitations : il parle à chacun le langage qu'il peut comprendre et que réclament les circonstances : le langage de la sévérité avec Jean-Baptiste, celui de la douceur avec le Fils de l'homme. Heureux les dociles, ceux qui ont fait pénitence avec le Précurseur, et qui se sont réjouis ensuite à la voix de l'Époux ! Mais ils sont inexcusables, ceux qui ont été rebelles à l'une et à l'autre influence ; nul ne pourra prétendre que le Royaume des cieux ne s'est pas offert à lui. Et le Seigneur triomphera, lorsqu'il sera en quelque sorte traduit en jugement : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* (cf. Rom., III, 4). On voit, par l'expli-

cation qui précède, comment l'expression : « par tous ses fils » peut désigner non seulement ceux qui ont écouté la voix de la sagesse, mais encore tous les Juifs, jusques, et y compris, ceux qui se sont dérobés à elle.

CHAPITRE III

L'ONCTION DE LA PÉCHERESSE ET LES PHARISIENS

Lc., VII. — [36] *Rogabat autem illum quidam de pharisaeis ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisaei, discubuit.* [37] *Et ecce mulier, quae erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod accubuisset in domo pharisaei, attulit alabastrum unguenti ;* [38] *et stans retro secus pedes ejus, lacrymis coepit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat.* [39] *Videns autem pharisaeus, qui vocaverat eum, ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quae et qualis est mulier quae tangit eum, quia peccatrix est.* [40] *Et respondens Jesus, dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic.* [41] *Duo debitores erant cuidam foeneratori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta.* [42] *Non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque. Quis ergo eum plus diligit?* [43] *Respondens Simon dixit : Aestimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei : Recte judicasti.* [44] *Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem? Intravi in domum tuam : aquam pedibus meis non dedisti ; haec autem lacrymis rigavit pedes meos, ecapillis suis tersit.* [45] *Osculum mihi non dedisti ; haec autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos.* [46] *Oleo caput meum non unxisti ; haec autem unguento unxit pedes meos.* [47] *Propter qnod dico tibi, remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. Cui autem minus dimittitur, minus diligit.* [48] *Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata.* [49] *Et coeperunt qui simul accumbebant, dicere intra se : Quis est hic, qui etiam peccata dimittit?* [20] *Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit ; vade in pace.*

Le récit de la première onction du Seigneur n'appartient qu'à saint Luc; les autres évangélistes font mention d'une seconde, qui eut lieu à Béthanie, chez Simon le lépreux, peu de temps avant la Passion. A quelle époque se place celle-ci, dans quelle ville, avant ou après quel événement? Rien dans le texte ne l'indique. Simon le pharisien est-il le même personnage que Simon le lépreux, et la pécheresse d'aujourd'hui est-elle Marie-Madeleine? Autant de problèmes que l'Écriture Sainte abandonne à nos libres recherches. L'opposition des Juifs fournit à saint Luc une occasion nouvelle de montrer vers qui s'incline la bienveillance du Seigneur. Quelqu'un d'entre les pharisiens le pria de venir manger chez lui, par politesse, peut-être aussi par curiosité; peut-être pour s'assurer si réellement le Seigneur était un prophète. En tout cas, il pourra constater une fois de plus que Jésus, comme on le lui reproche, est l'ami des publicains et des pécheurs. Jésus entre dans la maison et s'assied pour le repas, appuyé sur le bras gauche, le bras droit libre vers la table, les pieds un peu en arrière et dégagés des sandales, et une femme entre après lui. Toute la ville la connaissait bien : c'était une pécheresse. Avait-elle entendu le Seigneur proclamer la miséricorde et se dire le médecin de tous ceux qui étaient malades en Israël? Du moins, elle avait appris sa présence chez le pharisien, et apparut dans la salle du festin, soit grâce aux facilités de la coutume orientale, soit qu'elle eût ses entrées dans cette maison. Elle portait un vase d'albâtre rempli de parfum. Elle se tint un instant debout, puis s'agenouilla, arrosa de ses larmes les pieds du Seigneur, les essuya de ses cheveux, les baisa et les couvrit de parfum. Tous ces détails ont leur prix, et le Seigneur les rappellera dans un instant. Maintenant il laisse faire et se prête ; la pécheresse, de son côté, ne s'occupe nullement de l'assistance, il n'est pour elle au monde que le Seigneur.

Le pharisien regardait la scène, et disait dans son cœur : « Cet homme-là, s'il était prophète, saurait bien qui est cette femme qui le touche ; il saurait que c'est une pécheresse. » D'un fait exact, le pharisien tire une conclusion qui ne l'est pas, et se scandalise. Le Seigneur entend sa difficulté. Il ne revendique rien pour lui-même, ni ne reproche à Simon de le diminuer. Là où le pharisien dédaignant la pécheresse incrimine l'attitude de Jésus, le Seigneur, lui, n'a souci que de la pauvre femme, et prend en main sa cause contre Simon, comme il fera

contre Marthe, et plus tard contre les disciples. Avec une courtoisie parfaite, il demande à son hôte, pour répondre à sa pensée secrète, la permission de lui parler en toute franchise. Le pharisien lui répond : Parlez, maître Un créancier, reprend Jésus, avait deux débiteurs : l'un devait cinq cents deniers, l'autre cinquante. Comme ils ne pouvaient s'acquitter ni l'un ni l'autre, il remit à tous deux toute leur dette. Lequel des deux l'aimera le plus? — Il s'agit bien de l'amour de gratitude, de celui qui est la conséquence de la rémission. Peut-être y eut-il un peu d'indifférence affectée dans la réponse du pharisien : le problème était trop simple pour être proposé. Il me semble, dit-il, que celui-là aimera davantage à qui l'on a plus remis. — En effet, dit le Seigneur.

Jusqu'à ce moment, le Sauveur avait feint de ne s'apercevoir de rien. Il traitait la pécheresse comme il traitera la Chananéenne, avec une apparente inattention. Mais alors il se tourna vers elle, et dit à Simon : Vous voyez cette femme? Lorsque je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour laver mes pieds; mais elle, c'est de ses larmes qu'elle les a couverts, et de ses cheveux qu'elle les a essuyés. — Simon avait donc négligé de rendre à son hôte les devoirs habituels de l'hospitalité orientale, lorsqu'elle voulait se montrer empressée et affectueuse. Le Seigneur poursuit : Vous ne m'avez point accueilli par un baiser; mais elle, depuis que je suis entré, n'a cessé de couvrir mes pieds de ses baisers. Vous n'avez point versé d'huile sur ma tête; elle, c'est sur mes pieds qu'elle a versé un parfum exquis. C'est pourquoi, je vous le dis, beaucoup de péchés lui sont pardonnés parce qu'elle a aimé beaucoup ; celui-là aime moins à qui on a moins pardonné.

Le pharisien s'était dit : C'est une pécheresse, et puisque Jésus ne paraît pas s'en douter, il n'est donc pas prophète. A quoi le Seigneur répond : Vous vous trompez, ses péchés sont remis, elle est pure. L'indice et la cause de ce pardon, c'est sa charité même. Il n'y a plus de souillure dans une âme qui témoigne d'une pareille tendresse. Tout son passé est effacé, puisqu'elle aime et qu'elle aime à ce point. La charité est donc ici tout à la fois cause et effet : cause, puisque c'est à raison de sa charité que ses péchés lui sont remis; effet et fruit du pardon, puisqu'elle aime davantage, dans la mesure de ses fautes et du large pardon qui les a effacées. La grâce divine et la charité avaient puri-

fié la pécheresse dès avant qu'elle touchât le Seigneur. Il lui donne maintenant l'assurance qu'il ne reste plus rien de ses fautes. « Vos péchés sont pardonnés, » dit-il. Et les convives de se demander à part eux : « Quel est-il donc, cet homme qui remet les péchés eux-mêmes? » Il ne semble pas que ces réflexions soient hostiles. Et le Seigneur met fin à tout l'incident en disant à la pécheresse : « Votre foi vous a sauvée : allez en paix. »

Lc., VIII. — [1] *Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella, praedicans et evangelizans regnum Dei ; et duodecim cum illo,* [2] *et mulieres aliquae quae erant curatae a spiritibus malignis, et infirmitatibus : Maria, quae vocatur Magdalene, de qua septem daemonia exierant,* [3] *et Joanna, uxor Chusae, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliae multae, quae ministrabant ei de facultatibus suis.*

Le ministère en Galilée se poursuit. *Et factum est deinceps :* indication de temps assez vague : après quoi, dans la suite... Jésus parcourait les villes et les villages, prêchant et annonçant la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Son cortège habituel se composait des douze apôtres et de quelques femmes qu'il avait guéries de leurs infirmités ou délivrées d'esprits mauvais. Elles assistaient de leurs biens le Seigneur et le collège apostolique : elles étaient les pourvoyeuses attentives de la nourriture et du vêtement. Cette coutume était familière à l'Orient; les rabbins demandaient volontiers leur subsistance à quelques femmes pieuses. Les apôtres, — mais non pas saint Paul, — imitèrent plus tard leur Maître (I Cor., IX, 15). L'évangéliste nomme quelques-unes des saintes femmes, celles qui suivaient plus assidûment le Seigneur et lui témoignèrent jusqu'à la fin plus d'attachement. Marie, qu'on appelait Madeleine pour la distinguer des autres Marie, est nommée la première. D'elle étaient sortis sept démons, chassés par le Seigneur, dit saint Marc (XVI, 9). Saint Luc mentionne encore Jeanne, femme de Chusa, officier ou intendant d'Hérode Antipas. De Suzanne, nous ne connaissons que le nom. « Et beaucoup d'autres » : parmi les saintes femmes comprises dans cette formule générale se trouvaient peut-être déjà Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé.

Mt., XII. — [22] *Tunc oblatus est ei daemonium habens, caecus et mutus, et curavit eum, ita ut loqueretur et videret.* [23] *Et stupebant omnes turbae, et dicebant : Numquid hic est filius David?* [24] *Pharisaei autem audientes, dixerunt : Hic non ejicit daemones nisi in Beelzebub, principe daemoniorum.* [25] *Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum divisum contra se, desolabitur ; et omnis civitas vel domus divisa contra se, non stabit.* [26] *Et si Satanas Satanam ejicit, adversus se divisus est ; quomodo ergo stabit regnum ejus?* [27] *Et si ego in Beelzebub ejicio daemones, filii vestri in quo ejiciunt? Ideo ipsi judices vestri erunt.* [28] *Si autem ego in spiritu Dei ejicio daemones, igitur pervenit in vos regnum Dei.* [29] *Aut quomodo potest quisquam intrare in domum fortis, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem? et tunc domum illius diripiet.* [30] *Qui non est mecum, contra me est; et qui non congregat mecum, spargit.*

Mc., III. — [20] *Et veniunt ad domum, et convenit iterum turba, ita ut non possent neque panem manducare.* [21] *Et cum audissent sui, exierunt tenere eum ; dicebant enim : Quoniam in furorem versus est.* [22] *Et scribae qui ab Jerosolymis descenderant dicebant : Quoniam Beelzebub habet, et quia in principe daemoniorum ejicit daemonia.* [23] *Et convocatis eis, in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Satanas Satanam ejicere?* [24] *Et si regnum in se dividatur, non potest regnum illud stare.* [25] *Et si domus super semetipsam dispertiatur, non potest domus illa stare.* [26] *Et si Satanas consurrexerit in semetipsum, dispertitus est, et non poterit stare, sed finem habet.* [27] *Nemo potest vasa fortis ingressus in domum diripere, nisi prius fortem alliget, et tunc domum ejus diripiet.*

Lc., XI. — [14] *Et erat ejiciens daemonium, et illud erat mutum. Et cum ejecisset daemonium, locutus est mutus, et admiratae sunt turbae.* [15] *Quidam autem ex eis dixerunt : In Beelzebub, principe daemoniorum, ejicit daemonia.* [16] *Et alii tentantes, signum de caelo quaerebant ab eo.* [17] *Ipse autem ut vidit cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.* [18] *Si autem et Satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus? quia dicitis in Beelzebub me ejicere daemonia.* [19] *Si autem ego in Beelzebub ejicio daemonia, filii vestri in quo ejiciunt? Ideo ipsi judices vestri erunt* [20] *Porro si in digito Dei ejicio daemonia, profecto pervenit in vos*

regnum Dei. [21] *Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quae possidet.* [22] *Si autem fortior eo superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet.* [23] *Qui non est mecum, contra me est ; et qui non colligit mecum, dispergit.*

Le Seigneur et les siens entrent dans une maison, dit saint Marc, peut-être à Capharnaüm. La foule s'empresse de nouveau autour d'eux, au point de leur refuser tout loisir, même d'un rapide repas. Les parents du Seigneur, avertis de ce qui se passe, se concertent pour venir l'arracher à cette captivité ; ils blâment son extrême indulgence, la bienveillance sans limites dont il use envers tous. « Il est hors de lui, disent-ils, il a perdu toute prudence. Il devrait réprimer cet enthousiasme populaire, au lieu de s'y abandonner comme il le fait. » Ils ne sont pas encore arrivés à la maison où se tient Jésus : nous les entendrons un peu plus tard frapper à la porte et nous recueillerons la réponse du Seigneur.

Cependant, la série des miracles se poursuivait. On avait présenté au Seigneur un homme possédé d'un démon qui le rendait aveugle et muet, donc particulièrement fermé à toute suggestion divine; il semblait que l'ordre du Seigneur ne lui dût jamais parvenir. Et pourtant il fut délivré, et recouvra aussitôt l'usage de la vue et de la parole. Les foules étaient dans le ravissement, dans une sorte de stupeur. Et les propos s'échangeaient : N'est-ce point là le fils de David, celui qui doit restaurer le royaume de son ancêtre? Mais à cette question du peuple, les pharisiens et les scribes avaient une réponse. Ces scribes, dit saint Marc, étaient descendus de Jérusalem. Ils en rapportaient le mot d'ordre, le jugement de la Synagogue, le point de vue concerté qui devait tenir en échec l'autorité de tous les miracles. Ne pouvant contester le fait de l'expulsion des démons, il leur reste la ressource d'attribuer ce pouvoir à un pacte sacrilège avec Satan. S'il chasse les démons, disent-ils, c'est évidemment qu'il a pour lui non pas Dieu, mais le prince des démons, Béelzébub (c'est-à-dire le dieu des mouches, ou le dieu des fanges).

Connaissant bien les desseins perfides et secrets de ses ennemis, Jésus groupe la foule autour de lui et consent à se justifier. Son plaidoyer revêt la forme parabolique ; il repousse le blasphème des Juifs avec fermeté, mais avec mesure. Satan, dit-il, n'est

pas un sot. Il ne saurait travailler contre lui-même. Il ne délègue pas à autrui le pouvoir de détruire Satan. Son royaume est sans doute le royaume de la contradiction et du désordre : mais il n'est anarchique que parce qu'il veut le mal, et il est un dans sa haine contre Dieu. Tout royaume divisé contre lui-même est voué à la dévastation et à la ruine : les maisons s'écrouleront les unes sur les autres. Toute cité ou toute famille qui se divise contre elle-même, dans une lutte de frères contre frères, comment pourrait-elle subsister? L'unité est la loi de l'être, et l'entente la condition de toute société. Satan le sait bien. Quel intérêt prendrait-il à se détruire? S'expulserait-il donc lui-même? Mais alors, comment prétend-il établir son règne? S'il en était ainsi, ce serait la fin de son empire. Il faut donc chercher ailleurs que dans un pacte avec Béelzébub l'explication de mon pouvoir sur les démons.

A cet argument de bon sens, dont la forme et la portée sont universelles, le Seigneur ajoute un argument *ad hominem*, qui fera éclater la mauvaise foi de l'interprétation pharisienne. « Vous dites que c'est au nom de Béelzébub que je chasse les démons? Mais vos fils, au nom de qui, eux, les chassent-ils? » *Filii vestri* désigne, non pas les enfants des Juifs en général, ni les fils des pharisiens, mais leurs disciples, à qui l'on enseignait les exorcismes et les formules d'adjuration contre les démons. Josèphe nous apprend que Salomon avait écrit certaines formules d'exorcisme très efficaces, et il ajoute : « Cette thérapeutique s'exerce encore aujourd'hui parmi nous » (Archeol., l. VIII, c. II). Saint Luc (IX, 49-50) nous parle d'un exorciste chassant les démons au nom du Seigneur, encore qu'il ne fût pas son disciple, et que les apôtres dénoncèrent vainement à leur Maître « Laissez-le faire, dit le Seigneur, celui qui n'est pas contre vous est pour vous. » Nous savons par les Actes (XIX, 13-16) ce qui advint aux sept fils du prince des prêtres Scévas, qui prenaient sur eux d'exorciser au nom de Celui qu'annonçait saint Paul. La question du Seigneur signifie donc : Et vos disciples à vous, est-ce donc aussi en vertu d'un pacte avec Béelzébub qu'ils chassent les démons? Vous ne répondez pas? Eh bien, que vos disciples soient eux-mêmes les témoins et les juges de votre haineuse partialité. Pourquoi, en effet, le pouvoir que les pharisiens communiquent avec leurs formules serait-il de Dieu, et le pouvoir exercé d'autorité et sans formule par Jésus de Naza-

reth serait-il de Satan? D'où vient cette différence d'interprétation? — Mais si c'est par l'Esprit de Dieu (par le doigt de Dieu, dit saint Luc) que j'expulse les démons, et vous êtes obligés de le reconnaître, c'est donc que le Royaume de Dieu commence à se réaliser parmi vous ; les temps messianiques sont commencés pour Israël. En Dieu, le bras, la main, signifient les facultés d'exécution, et le doigt de Dieu, c'est, en langage juif, un des synonymes de Dieu même.

Les paroles qui suivent rappelaient aux auditeurs un texte d'Isaïe : *Numquid tolletur a forti praeda? aut quod captum fuerit a robusto, salvum esse poterit* (XLIX, 24)? Sur les lèvres du Seigneur, elles sont une démonstration nouvelle, une illustration de ce qui vient d'être dit : c'est par la vertu de Dieu que les démons sont expulsés, et ainsi est fournie la preuve que le Royaume de Dieu se substitue déjà peu à peu au royaume usurpé de Satan. On ne saurait pénétrer dans la maison de l'homme robuste, et lui arracher ses biens, qu'après l'avoir tout d'abord enchaîné lui-même ; alors seulement on mettra sa maison au pillage. Aussi longtemps que le fort, bien armé, parvient à garder sa maison, ce qu'il possède est en paix sous sa main. Mais survienne un plus fort que lui : il le vaincra, il s'emparera des armes mêmes, de tout l'attirail en qui le puissant mettait sa confiance et sa fierté, et il distribuera ses dépouilles. Le fort, c'est Satan. Son royaume est un, sa maison est unie. Tous les anges inférieurs à lui lui demeurent hiérarchiquement soumis pour le mal : ce sont les instruments du puissant. Et la conclusion est fort claire : si le Fils de l'homme s'empare des instruments du diable et chasse des possédés les anges impurs sans que Satan les puisse défendre, ce n'est point en vertu d'un pacte : c'est parce que, au préalable, il a enchaîné Satan lui-même et s'est révélé plus fort que lui.

Ainsi est décrite par avance toute l'économie de la Rédemption. On remarquera comment le Seigneur prépare graduellement les âmes à la reconnaissance de sa divinité ; une intelligence bien faite devait se demander : Qui donc est plus fort que le prince des démons?

Et cette hostilité entre le fort et le plus fort, entre le Christ et Satan est de telle nature, continue le Seigneur, que tout compromis entre les deux règnes est impossible, toute neutralité interdite. On ne saurait se désintéresser, se tenir à distance, se borner à l'appréciation des coups échangés : il faut prendre parti. *Qui*

non est mecum, contra me est : quiconque n'est pas avec moi est contre moi ; quiconque ne recueille pas avec moi les épis, au lieu de les grouper, celui-là les disperse. Aller avec d'autres moissonneurs que moi, c'est s'appauvrir de tout ce que l'on croit gagner. — Serait-il injustifié de reconnaître dans ce texte une locution proverbiale dont se servirait le Seigneur pour clore, par une assertion commune et incontestée, la discussion relative à l'intervention de Satan contre lui-même?

Mt., XII. — [31] *Ideo dico vobis : omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus ; Spiritus autem blasphemia non remittetur.* [32] *Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei; qui autem dixerit contra Spiritum Sanctum, non remittetur ei, neque in hoc saeculo, neque in futuro.* [33] *Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum ; aut facite arborem malam, et fructum ejus malum : siquidem ex fructu arbor agnoscitur.* [34] *Progenies viperarum, quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? ex abundantia enim cordis os loquitur.* [35] *Bonus homo de bono thesauro profert bona ; et malus homo de malo thesauro profert mala.* [36] *Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.* [37] *Ex verbis enim tuis justificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis.*

Mc., III. — [28] *Amen dico vobis, quoniam omnia dimittentur filiis hominum peccata, et blasphemiae quibus blasphemaverint ;* [29] *qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum non habebit remissionem in aeternum, sed reus erit aeterni delicti.* [30] *Quoniam dicebant : Spiritum immundum habet.*

L'alternative rigoureuse : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi » s'adressait surtout à la foule ; les paroles qui viennent ensuite visent les pharisiens : elles soulignent la malice et la responsabilité d'hommes qui, eux, ont résolument fait leur choix entre le Christ et Satan, qui luttent tout à la fois et contre Dieu et contre leur âme. « Vous prétendez, et c'est là un blasphème, que je suis l'instrument d'un esprit impur? aussi, en vérité, je vous le dis : tout péché et tout blasphème sera remis aux enfants des hommes ; quiconque parlera contre le Fils de l'homme pourra recevoir son pardon : mais quiconque parlera et blasphémera

contre le Saint-Esprit ne recevra jamais de rémission, ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir : il est coupable d'une faute éternelle. » La même doctrine se retrouve en saint Luc, XII, 10 : elle exige quelques réflexions.

Le Seigneur agissait sous l'influence de l'Esprit de Dieu (Lc., IV, 1, 14, 18 ; Hebr., IX, 14). Au même Esprit obéissent ceux qui sont les enfants de Dieu, en vertu de leur union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu (Rom., VIII, 14). C'était à cette action de l'Esprit de Dieu, présent dans le Messie, qu'il était naturel d'attribuer l'expulsion des esprits impurs. Or, plutôt que d'en venir à cette conclusion si normale, la passion des scribes et des pharisiens blasphémait l'Esprit-Saint qui agissait dans le Seigneur, elle le confondait avec l'esprit du mal. C'est là le péché sans pardon, le péché éternel : parce qu'il recèle une opposition déloyale et opiniâtre à la vérité aperçue, parce qu'il crée un obstacle absolu à la grâce, parce qu'il ferme résolument l'âme à la lumière. C'est le péché irrémissible, non que la miséricorde de Dieu soit impuissante à pardonner un péché, quel qu'il soit : mais parce qu'il témoigne d'un état d'endurcissement, de raidissement contre la miséricorde. C'est l'empoisonnement des sources mêmes de la grâce. Le remède à une nature déchue, le seul remède, c'était le Seigneur : et en prétendant que le Seigneur accomplissait ses œuvres au nom de Béelzébub, les pharisiens s'interdisaient le remède. Se tromper de prime abord sur la vraie personnalité et la mission du Fils de l'homme, blasphémer à son sujet par ignorance, par légèreté, à raison de certains préjugés, est faute pardonnable : la mentalité juive était si peu préparée à l'apparition d'un Messie humble et souffrant ! N'est-il pas vrai qu'il y a une différence extrême entre le pharisien qui attribue au diable les bienfaits du Seigneur, et Paul de Tarse qui dit de lui-même : « J'ai d'abord été blasphémateur et persécuteur, » et doit ensuite ajouter : « mais Dieu m'a fait miséricorde, parce que j'ai agi dans l'ignorance et l'incrédulité » (I Tim., I, 13) ? Le péché contre le Saint-Esprit est une résistance consciente et résolue aux influences divines, aux grâces du dedans comme aux signes et aux miracles de l'extérieur.

C'est en effet au centre de nous-mêmes, à la source de notre activité, qu'il faut porter l'effort de cette loyauté active qui nous livre à la lumière. C'est le vrai point de départ de toute la vie. L'homme possède cette redoutable puissance de définir, par son amour pre-

mier, tout ce qu'il sera, tout ce qu'il accomplira. Faites que l'arbre soit bon, poursuit le Seigneur en saint Matthieu : et son fruit sera bon ; mais si vous le faites mauvais, attendez-vous à ce que les fruits en soient mauvais. L'expérience commune nous l'atteste : c'est aux fruits qu'on reconnaît l'arbre. En vertu d'une loi divine, les êtres produisent « selon leur espèce ». Une fois déjà, le Seigneur l'a rappelé, dans le discours sur la montagne ; mais le principe est actuellement d'une application très opportune, puisqu'il enveloppe l'appréciation et de la conduite du Seigneur, et de l'attitude des pharisiens. Tant vaut le fruit, tant vaut l'arbre, disait Jésus : or, il dépensait, lui, sa vie à faire le bien ; il réclamait même le droit de le faire toujours, fût-ce le jour du sabbat. Quant à ses ennemis, ils machinaient sa mort ; leurs conversations, leur entente avec les hérodiens, leur blasphème contre le Saint-Esprit, tout traduisait leur perversité.

Et loin de paraître s'en étonner, le Seigneur, qui lit jusqu'au fond des âmes, leur déclare, comme autrefois Jean-Baptiste : Vous n'êtes point de la race d'Abraham, mais de la race des vipères : vous cherchez, vous aimez, et au besoin vous procurez la mort. Comment vos discours à mon sujet seraient-ils bons, puisque vous êtes mauvais foncièrement? *Ex abundantia enim cordis os loquitur.* Le cœur de chacun est le laboratoire secret où se préparent les paroles et les œuvres : c'est de l'abondance de ce travail silencieux que sortent les discours. L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor ; et l'homme mauvais, de son mauvais trésor, tire du mal. Nos actes extérieurs traduisent ce que nous sommes et révèlent ce que nous portons dans l'âme : or, je vous l'affirme, ajoute le Seigneur, même d'une parole vaine, inutile, inconsidérée, les hommes auront à rendre compte au jour du jugement. Dieu regardera si cette parole, en apparence insignifiante ou légère, part d'un fonds de malice réelle. Si ce n'est qu'une parole, on la traitera comme telle ; il en sera autrement si elle est la traduction, même inadéquate, d'une disposition perverse consentie. Mais, en toute hypothèse, ce seront nos discours qui fourniront la matière, au moins partielle, du jugement suprême : à leur sujet sera prononcée, ou la sentence de condamnation, ou celle d'acquittement. — Il n'est pas nécessaire, pour expliquer le verset 36 de saint Matthieu, de supposer que les pharisiens s'étaient efforcés d'atténuer leur blasphème, en protestant que ce n'était qu'une parole un peu vive, une simple plai-

santerie. Encore que vraisemblable en soi, cette hypothèse n'a aucun appui dans le contexte.

Mt., XII. — [38] *Tunc responderunt ei quidam de scribis et pharisaeis, dicentes : Magister, volumus a te signum videre.* [39] *Qui respondens ait illis : Generatio mala et adultera signum quaerit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonae prophetae.* [40] *Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terrae tribus diebus et tribus noctibus.* [41] *Viri Ninivitae surgent in judicio cum generatione ista, et condemnabunt eam ; quia poenitentiam egerunt in praedicatione Jonae, et ecce plus quam Jonas hic.* [42] *Regina Austri surget in judicio cum generatione ista, et condemnabit eam ; quia venit a finibus terrae audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic.*

Lc., XI. — [29] *Turbis autem concurrentibus, coepit dicere : Generatio haec, generatio nequam est; signum quaerit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonae prophetae.* [30] *Nam sicut fuit Jonas signum Ninivitis, ita erit et Filius hominis generationi isti.* [31] *Regina Austri surget in judicio cum viris generationis hujus, et condemnabit illos ; quia venit a finibus terrae audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic.* [32] *Viri Ninivitae surgent in judicio cum generatione hac, et condemnabunt illam ; quia poenitentiam egerunt ad praedicationem Jonae, et ecce plus quam Jonas hic.* [33] *Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio ; sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur lumen videant.* [34] *Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit ; si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit.* [35] *Vide ergo ne lumen, quod in te est, tenebrae sint.* [36] *Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te.*

Dans un groupement comme celui que formaient autour du Seigneur les scribes et les pharisiens, les mentalités étaient diverses. Après les violents et les homicides, voici paraître les gens de chicane, les disputeurs. Ils sont d'aussi mauvaise foi que les premiers, mais ils abritent leurs dispositions hostiles sous les

dehors de l'impartialité : ils feignent de ne pouvoir se rendre qu'après avoir obtenu pleine satisfaction ; leurs prétentions viennent, dirait-on, de leur conscience même : ils tiennent à ce que l'enquête soit sérieuse. « Maître, nous voulons voir un signe accompli par vous. » La sommation est de forme respectueuse. Que réclament-ils au juste? des miracles? Mais le Seigneur les semait à profusion ! Le texte de saint Luc précise la nature du miracle sollicité : *Et alii tentantes, signum de caelo quaerebant ab eo* (16). Afin d'éprouver ce que vaut le Seigneur, il leur faut un prodige dans le ciel : un fracas de tonnerre, une colonne de feu, un phénomène sidéral, une voix céleste, l'appareil sensible d'une théophanie. Ce serait là, à leurs yeux, le signe décisif : il y a tant de chances d'erreur et de contrefaçon pour les faits qui s'accomplissent dans le monde sublunaire ! Tandis que le ciel est le domaine réservé à Dieu : *Caelum caeli Domino, terram autem dedit filiis hominum.* Nous entendrons plus d'une fois encore les Juifs formuler des exigences semblables. Jamais, d'ailleurs, ils ne sont rassasiés de miracles : c'est la disposition notée par saint Paul (I Cor., I, 22).

Trop conscient de la duplicité de ceux qui l'interrogent, le Seigneur ne consent même pas à leur adresser une parole directe, comme si leur cas était désespéré. Il leur répond à la cantonade. Il se borne à renseigner la foule qui s'assemble, en flots pressés, autour de lui, peut-être afin de contempler le prodige que réclamaient les pharisiens. Cette race est mauvaise, dit-il, elle est méchante et adultère, c'est-à-dire infidèle à son Dieu et séparée d'avec lui. Elle demande un miracle non suspect pour elle, non susceptible de contrefaçon. Eh bien ! ce miracle lui sera donné : elle n'en aura point d'autre que celui du prophète Jonas. — Ne traduisons pas ce texte comme si le Seigneur renonçait à accomplir dorénavant des miracles, ou comme si les pharisiens devaient cesser d'en être les témoins. Le Seigneur ne faisait, nous l'avons dit souvent, que des miracles de bienfaisance, non pour repaître la curiosité, ni pour satisfaire les prétentions de ses ennemis. Tous les miracles qu'il pouvait désormais multiplier étaient donc passibles de la même interprétation maligne. Pourtant la génération perverse se trouvera quelque jour mise en face d'un miracle dont elle ne pourra plus, semble-t-il, contester l'évidence triomphante, tant elle aura multiplié les précautions pour le conjurer (Mt., XXVII, 62 sq.).

Et voici le miracle promis aux pharisiens : de même que Jonas demeura dans le ventre du monstre marin trois jours et trois nuits (Jon., II, 1), de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits au cœur de la terre ; comme Jonas, il en sortira vivant. Et leur incrédulité d'alors, en face d'un enseveli chez qui la vie triomphe de la mort (Mt., XXVIII, 11-15), montrera que leurs dispositions d'aujourd'hui et de toujours sont décidément perverses, que leur apparent dessein de s'instruire n'est qu'une feinte. Aussi, au jour du jugement, alors que les Ninivites se lèveront à côté de la génération présente, Ninive, par comparaison, sera la condamnation de Jérusalem : cette ville païenne a prêté l'oreille à la prédication de Jonas, un inconnu, et elle s'est convertie. Et pourtant, dit le Seigneur, il y a ici plus que Jonas ! La reine de Saba se lèvera, elle aussi, pour témoigner contre la nation juive : elle est venue des confins de la terre pour recueillir les paroles et goûter la sagesse de Salomon (III Reg., X). Et pourtant, il y a ici plus que Salomon ! — Recueillons tous les indices que le Seigneur fournit à son sujet : il agit selon l'Esprit de Dieu, il est plus fort que Satan, il y a ici plus grand que le temple (Mt., XII, 6), il y a plus que Jonas et plus que Salomon.

Saint Luc ajoute quelques paroles du Seigneur dont nous avons trouvé l'équivalent en saint Matthieu, au discours sur la montagne : elles ont ici un sens nouveau, déterminé par le contexte. « Personne n'allume une lampe pour la mettre dans un lieu caché ou sous le boisseau; mais on la place sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière. » Chez saint Matthieu (V, 15), l'apologue proverbial est en relation avec la lumière que sont les apôtres ; ici, avec la lumière intérieure de la conscience. Les pharisiens demandaient un signe, et un signe céleste ; le Seigneur répond : ce sont les dispositions de l'âme qu'il faut changer, sinon, les miracles sont inutiles et accroissent la responsabilité. On n'allume pas une lampe pour la reléguer dans un coin ou la cacher sous le boisseau ; la lumière a un autre office : on la place sur le chandelier, en lieu élevé, afin qu'elle serve à tous ceux qui entrent dans la maison et que chacun se guide par elle. Il serait insensé de se servir de la lumière pour n'y pas voir ! (Lc., VIII, 16.)

Lucerna corporis tui est oculus tuus, etc. (cf. Mt., VI, 22-23). La lampe qui éclaire votre corps, c'est votre œil. Si votre œil est clair et normal, tout votre corps sera éclairé, chacun de ses mouvements mesuré et adapté : parce que la lumière vous aura mon-

tré chacune des réalités physiques avec lesquelles vous êtes en relation. Mais si votre œil n'est pas sain, tout votre corps sera dans les ténèbres, indécis, maladroit, sans cesse menacé. Veillez donc à ce que la lumière qui est en vous, — il s'agit, cette fois, de la lumière intellectuelle, de l'œil intérieur, — ne soit pas ténèbres. Veillez à maintenir chez vous cette loyauté, cette rectitude profonde, dont sont dépourvus les pharisiens. Car il n'y a pas de droiture là où règnent le parti pris, la passion, l'égoïsme. Mais si votre corps tout entier, si votre être tout entier est éclairé, n'ayant nulle portion ténébreuse, alors tout sera lumineux en vous, comme lorsque la lampe vous inonde de sa clarté. Ce n'est pas une tautologie ; cela veut dire que si nous n'opposons à la lumière qui émane de l'enseignement du Seigneur aucune ténèbre volontaire, aucune opacité, la vérité circulera en nous comme dans un cristal vivant et sans défaut : toutes nos démarches morales en seront éclairées. Et nous en aurons conscience, et nous ne demanderons plus, pour croire, un signe du ciel.

Mt., XII. — [43] *Cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quaerens requiem, et non invenit.* [44] *Tunc dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam, et ornatam.* [45] *Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et intrantes habitant ibi ; et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Sic erit et generationi huic pessimae.*

Lc., XI. — [24] *Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quaerens requiem; et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi.* [25] *Et cum venerit, invenit eam scopis mundatam, et ornatam.* [26] *Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se, et ingressi habitant ibi. Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* [27] *Factum est autem, cum haec diceret, extollens vocem quaedam mulier de turba, dixit illi : Beatus venter qui te portavit, et ubera quae suxisti.* [28] *At ille dixit : Quinimo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.*

C'est encore un avertissement adressé à la Synagogue et l'indication de l'esprit auquel elle obéit aujourd'hui. Rap-

pelons-nous que tout cet enseignement du Seigneur a eu pour occasion la guérison d'un démoniaque et le blasphème pharisien. La question se pose nettement : qui des deux, de Jésus ou de la Synagogue, obéit au diable? Depuis le contact avec l'Égypte et avec les peuplades chananéennes qui n'avaient été éliminées que lentement, toute l'histoire du peuple juif est pleine de ses rechutes dans l'idolâtrie. Il en a été guéri pourtant : au retour de la captivité de Babylone, une salutaire terreur l'a gardé d'abord; puis les scribes et les docteurs de la Loi sont venus poursuivre son éducation et graver dans sa tête et dans ses mœurs le sens de l'unité de Dieu. C'est à cette conversion que le Seigneur songe. L'esprit immonde, l'esprit grossier, celui qui inspirait les adorateurs du veau d'or et conduisait Israël sur les hauts lieux, celui-là est sorti. Tout n'est pas achevé pour autant. Béelzébub a des retours offensifs. Chassé de l'homme, chassé du peuple, il se cherche un gîte quelconque : les pourceaux, à l'occasion (Mt., VIII, 31). De gré ou de force, il se retire au désert, et il y tient le sabbat, dans la compagnie des bêtes sauvages (voir Lev., XVI, 10, le sort du bouc émissaire ; Tob., VIII, 3 ; Is., XIII, 21-22 ; XXXIV, 14 ; Bar., IV, 35). Ce sont des lieux désolés et maudits : il est naturel que le maudit y prenne domicile. Peut-être cela explique-t-il en partie l'horreur dont nous sommes saisis dans les solitudes et dans les ruines abandonnées. Le diable y promène son inexorable ennui : *quaerens requiem et non invenit;* il y cherche en vain le repos, car il porte avec lui son enfer et son inquiétude éternelle. Faire le mal est pour le diable la seule distraction, aussi lui est-il intolérable d'être relégué hors de son séjour. Il se dit alors : « Mais si je retournais dans ma maison, d'où je suis sorti ! » Il dit : « ma maison », non qu'elle soit sienne, mais parce qu'il y a demeuré et travaillé. Il dit : « j'en suis sorti » : entendons qu'il a été bouté dehors. Nous savons peut-être, par une triste expérience personnelle, que le diable, lorsqu'il a réussi une fois, revient toujours, obstinément, sottement, au procédé qui s'est révélé efficace.

Le voici donc qui rentre, et il trouve la maison vide, c'est-à-dire inoccupée et libre. C'est bien le judaïsme d'après la captivité. Il est vide. Le diable en est sorti, mais Dieu n'y habite pas. Le mosaïsme est devenu grossier, tout en prestations extérieures. La maison est vide, comme était vide, selon saint Grégoire (Dialogues, l. III, c. VII), le cœur de cet homme qui avait fait sur lui le

signe de croix, n'étant pas encore baptisé : *Vas vacuum et signatum.* Elle est d'ailleurs délivrée de ses immondices d'autrefois, affranchie de ses impuretés idolâtriques, balayée et brossée par la rude casuistique des docteurs : *scopis mundatam.* Même, elle est ornée, *et ornatam*, sinon de vertus réelles, au moins de décors extérieurs, de correction sans racine, incapable de défendre l'âme de façon efficace contre le retour de l'ennemi. C'est à la faveur de cette religion hypocrite que l'esprit mauvais, pour assurer son empire, s'en va recruter et prendre avec lui sept autres esprits, pires que lui-même, pires que le premier envahisseur diabolique. Et alors, la prise de possession est plus violente que celle d'autrefois ; l'état de cet homme s'aggrave. Cette idolâtrie nouvelle, cette souillure de l'esprit, est plus redoutable et plus incurable que la grossièreté de jadis. Israël idolâtre se rendait encore aux châtiments, il écoutait parfois la voix de ses prophètes : l'Israël durci, hautain, se retranche contre la vérité évangélique derrière ses traditions humaines et sa sainteté légale. Aussi l'éternelle justice lui ménage-t-elle un châtiment plus effrayant que tous ceux qui ont précédé. *Quadraginta annis proximus fui generationi huic...* Encore quarante ans de patience divine, et ce sera fini de Jérusalem ; la race détestable d'aujourd'hui ne sera pas éteinte avant que le Seigneur ait exercé sur elle sa vengeance : *Sic erit et generationi huic pessimae.*

Saint Luc termine par une note aimable. Tandis que le Seigneur parlait ainsi, une femme, élevant la voix du milieu de la foule, lui dit : Bienheureux le sein qui vous a porté et les mamelles que vous avez sucées ! — On devine que c'était une mère. Elle reconnaissait en Jésus un prophète. Elle était sous le charme de cet enseignement, peut-être même en une sorte d'extase, pour laisser de la sorte jaillir son exclamation. Alors que scribes et pharisiens avaient accusé le Seigneur d'agir au nom de Béelzébub, elle béatifie tout à la fois et le Fils et la Mère. Comme elle est bien inspirée ! Jamais, en effet, il n'y eut Mère plus heureuse ni plus grande que Marie. Et pourtant, le Seigneur trouve ici même l'occasion d'appuyer encore sur la doctrine qui le préoccupe actuellement : « Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent avec soin. » Ce ne sont point nos privilèges, ce sont nos vertus, la loyauté de l'intelligence et la fidélité pratique, qui font notre bonheur et notre richesse surnaturelle. Bienheureux les simples, les dociles : bienheureuse la Vierge,

tout d'abord, la première chrétienne, celle qui a répondu à l'Ange : « Voici la servante du Seigneur : qu'il m'advienne selon votre parole. »

Mt., XII. — [46] *Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus et fratres stabant foris, quaerentes loqui ei.* [47] *Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua et fratres tui foris stant, quaerentes te.* [48] *At ipse respondens dicenti sibi, ait : Quae est mater mea, et qui sunt fratres mei?* [49] *Et extendens manum in discipulos suos, dixit : Ecce mater mea et fratres mei.* [50] *Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei qui in caelis est, ipse meus frater, et soror, et mater est.*

Mc., III. — [31] *Et veniunt mater ejus et fratres ; et foris stantes, miserunt ad eum vocantes eum.* [32] *Et sedebat circa eum turba, et dicunt ei : Ecce mater tua et fratres tui foris quaerunt te.* [33] *Et respondens eis, ait : Quae est mater mea et fratres mei?* [34] *Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei.* [35] *Qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, et soror mea, et mater est.*

Lc., VIII. — [19] *Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum prae turba.* [20] *Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre.* [21] *Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt, qui verbum Dei audiunt, et faciunt.*

Le Seigneur, on s'en souvient, était alors, non en plein air, mais dans une maison ; la multitude l'y assiégeait, sans lui laisser de repos ; ses proches et ses amis trouvaient que c'était folie. Il n'est pas impossible que les ennemis du Seigneur aient eux-mêmes secrètement agi auprès de sa parenté, afin de créer une diversion momentanée qui l'eût soustrait à l'enthousiasme populaire. Les parents du Seigneur (c'est ainsi que toute la tradition catholique a interprété le *fratres Domini*), se présentent donc devant la porte, avec la Sainte Vierge, qui a bien voulu les accompagner. Mais ils ne peuvent se frayer un chemin jusqu'à Jésus, qui se tient à l'intérieur et catéchise la foule assise autour de lui. Du moins, ils parviennent à signaler leur présence ; et quelqu'un, s'approchant du Seigneur, lui dit : « Voici que votre mère, et

vos frères, et vos sœurs (texte grec de saint Marc), sont dehors : ils voudraient vous voir, ils cherchent à vous parler. » Le Seigneur ne se méprit pas un instant sur l'intention de sa famille : « Ma mère, mes frères, qui sont-ils? » Et désignant de la main ses disciples, embrassant du regard les auditeurs attentifs qui formaient cercle autour de lui, il ajouta : Ma mère et mes frères, les voici ! Car tout homme qui écoute la parole de Dieu et qui accomplit la volonté de mon Père céleste, celui-là est pour moi et sœur, et frère, et mère. Ma vraie famille est là. Elle se compose, non de ceux qui me sont unis par le sang, mais de tous ceux qui sont miens par la commune docilité à notre Père du ciel.

Cette réponse est l'équivalent de celle que fit l'Enfant, à sa douzième année : « Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper des choses de mon Père? » Elle ressemble aux paroles que nous lisions naguère : « Heureux plutôt ceux qui écoutent et accomplissent la parole de Dieu. » Pourrions-nous hésiter désormais à faire la volonté du Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Une fois de plus, les apôtres et les âmes dociles sont orientés vers la foi en la divinité non pas seulement de la mission du Seigneur, mais de sa personne. Il est répondu d'une façon décisive à l'interpellation des parents de Jésus : « Mais je suis ici en famille ! Et de cette famille j'aime à être le captif. Et j'aime chacun de la plénitude de cette tendresse que les hommes dispersent sur les divers objets de leur affection et mettent pour ainsi dire en menue monnaie. » Tout cela, en effet, est infiniment gracieux pour l'auditoire du Seigneur ; pourtant, nous ne lisons jamais ce passage, ni l'épisode des noces de Cana, sans éprouver comme une secrète inquiétude : nous nous demandons quelle impression de pareilles réponses pouvaient produire sur le cœur de Notre-Dame. C'est que nous ne la connaissons pas bien. Au fond, ces paroles sont l'éloge et l'exaltation de la Sainte Vierge : *Inde quidem beata*, dit saint Bède, *quia Verbi incarnandi ministra facta est temporalis; sed inde multo beatior, quia ejusdem semper amandi custos manebat aeterna*. Aussi, ne voyons-nous chez Notre-Dame nulle surprise. Et peut-être le Seigneur en a-t-il usé de la sorte avec elle pour enseigner aux religieux et aux prêtres ce que doivent être leurs affections de famille.

CHAPITRE IV

LES PREMIÈRES PARABOLES

Mt., XIII. — [1] *In illo die exiens Jesus de domo, sedebat secus mare.* [2] *Et congregatae sunt ad eum turbae multae, ita ut in naviculam ascendens sederet ; et omnis turba stabat in littore.* [3] *Et locutus est eis multa in parabolis, dicens...*

Mc., IV. — [1] *Et iterum coepit docere ad mare ; et congregata est ad eum turba multa, ita ut navim ascendens sederet in mari, et omnis turba circa mare super terram erat.* [2] *Et docebat eos in parabolis multa, et dicebat illis in doctrina sua...*

Lc., VIII. — [4] *Cum autem turba plurima convenirent, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem...*

Quelques mois se sont écoulés depuis l'épisode des épis froissés et du repas sommaire des apôtres : peut-être sommes-nous à l'époque des semailles. En tout cas, l'*in illo die* de saint Matthieu doit être entendu largement : « un jour que Jésus, sorti de la maison, était assis près de la mer... » Le Seigneur n'est plus dans la maison de Capharnaüm ; il s'est dirigé, selon sa coutume, vers le lac de Tibériade, afin d'échapper à une foule toujours grossissante, accourue des bourgades voisines. Il monte dans une barque ; le peuple s'entasse sur le rivage ; et lui, assis et comme en une chaire, il enseigne. Mais la forme de sa prédication a changé : c'est en paraboles et en similitudes qu'il parle maintenant ; et il distribue ainsi une doctrine variée : *Et docebat eos in parabolis multa.*

La parabole est un artifice naturel et très humain ; chez les Orientaux, chez les Palestiniens notamment, elle anime la con-

versation et l'enseignement. Salomon en avait donné l'exemple, lui qui avait « composé trois mille paraboles » (III Reg., IV, 32). C'était la proposition d'une vérité enveloppée, une sorte d'énigme; à la découvrir rapidement et sûrement, se révélait la vivacité de l'intelligence (III Reg., X, 2-3 ; Prov., I, 1-6 ; Eccli., XXXIX, 1-3 ; XLVII, 15-18). Il y avait même, chez les Juifs, une formule habituelle pour introduire la parabole : « Je vais vous dire une parabole. — A quoi ressemble-t-elle? — Elle ressemble à un animal qui marche à quatre pieds le matin, à deux pieds à midi, à trois pieds le soir, etc... » Un proverbe, un dicton populaire, parfois une simple et brève comparaison sont appelés paraboles dans l'Ancien et le Nouveau Testament. L'enseignement des rabbins avait adopté la forme parabolique, et le Seigneur n'a fait que suivre la coutume. Sans nous attarder à définir ce qui distingue la parabole de l'allégorie, de la fable ou du mythe, observons seulement que la parabole est le récit, sans invraisemblance, d'un fait qui se passe ou qui a pu se passer, mais où se traduit une vérité supérieure de l'ordre spirituel ou moral ; c'est une analogie, une symétrie reconnue entre l'ordre sensible et l'ordre invisible : la création étant pour nous autre chose qu'un spectacle et un paysage proposés à nos yeux pour les récréer, mais devenant la traduction des réalités spirituelles. La parabole est ainsi une leçon suggérée, que chacun comprend et s'applique selon la mesure de son intelligence et de sa moralité ; la leçon naît tout à la fois de la proposition de celui qui parle et de la collaboration de celui qui entend : car le disciple est provoqué à chercher, et l'artifice ménage une joie et une saveur nouvelle à la vérité reconnue et comme découverte par un travail personnel.

L'usage assidu de la parabole, nous le verrons plus clairement bientôt, est ici déterminé par une situation nouvelle. En face de la malveillance de beaucoup, le Seigneur commence à se dérober partiellement. Sans doute, les premières paraboles ont pour dessein d'éveiller la curiosité religieuse du peuple ; mais elles sont en même temps un voile : l'enseignement lui-même s'estompe, de manière à n'être perçu que par les intelligences libres et les cœurs de bonne foi. Dans la suite, et chez saint Luc en particulier, d'autres paraboles auront simplement pour intention de substituer à l'exposé direct et formel de la vérité une sorte de scenario humain qui lui donne plus de vie et d'intérêt : par exemple, la parabole de l'enfant prodigue et celle des dix vierges.

Puis les paraboles des derniers jours auront surtout pour but, en bien des cas, d'infliger une leçon dont l'auditoire ne saisira la portée qu'à la fin, lorsque le détour de la parabole l'aura conduit à une conclusion inattendue, à une application qu'il ne sera plus loisible d'écarter. Selon les circonstances, la parabole est donc un voile, ou bien un petit drame, ou bien une sorte de piège ; mais elle est toujours un enseignement, et toujours elle est, à doses variables, un mélange de clartés et d'ombres.

Saint Matthieu réunit en faisceau les premières paraboles, comme il avait groupé les points essentiels de la doctrine du Seigneur, puis réuni et disposé les miracles en ordre progressif. C'est le premier septénaire des paraboles du Royaume des cieux : le semeur, l'ivraie, le grain de sénevé, le levain, le trésor caché, la perle précieuse, le filet jeté dans la mer. Un autre groupe comprend les paraboles disséminées dans le récit historique des derniers jours du Seigneur (XVIII-XXV) : les deux serviteurs et débiteurs, le père de famille gageant des ouvriers pour sa vigne, les deux fils répondant oui et non, la vigne inféconde et les serviteurs homicides, le festin nuptial du fils du roi, les dix vierges, les talents : nous obtenons ainsi un second septénaire, à la condition toutefois de ne pas faire figurer dans le nombre les deux comparaisons du chapitre XXIV (32-34, 43-51). Un certain nombre d'autres paraboles appartiennent en propre à saint Luc, par exemple : le bon Samaritain, le juge inique, l'enfant prodigue, Lazare et le riche. Saint Marc a peu de paraboles ; saint Jean quelques-unes : le bon Pasteur, la vigne.

Mt., XIII. — *Ecce exiit qui seminat, seminare.* [4] *Et dum seminat, quaedam ceciderunt secus viam ; et venerunt volucres caeli, et comederunt ea.* [5] *Alia autem ceciderunt in petrosa, ubi non habebant terram multam ; et continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terrae :* [6] *sole autem orto aestuaverunt ; et quia non habebant radicem, aruerunt.* [7] *Alia autem ceciderunt in spinas ; et creverunt spinae, et suffocaverunt ea.* [8] *Alia autem ceciderunt in terram bonam ; et dabant fructum, aliud centesimum, aliud sexagesimum, aliud trigesimum.* [9] *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Mc., IV. — [3] *Audite. Ecce exiit seminans ad seminandum.* [4] *Et dum seminat, aliud cecidit circa viam, et venerunt volucres caeli,*

et comederunt illud. [5] *Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam, et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terrae ;* [6] *et quando exortus est sol, exaestuavit, et eo quod non habebat radicem, exaruit.* [7] *Et aliud cecidit in spinas, et ascenderunt spinae et suffocaverunt illud, et fructum non dedit.* [8] *Et aliud cecidit in terram bonam, et dabat fructum ascendentem et crescentem, et afferebat unum triginta, unum sexaginta, et unum centum.* [9] *Et dicebat : Qui habet aures audiendi audiat.*

Lc., VIII. — [5] *Exiit qui seminat, seminare semen suum. Et dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et volucres caeli comederunt illud.* [6] *Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem.* [7] *Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortae spinae suffocaverunt illud.* [8] *Et aliud cecidit in terram bonam, et ortum fecit fructum centuplum. Haec dicens clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat.*

Audite, soyez attentifs, intéressez-vous à la parabole que je vais vous dire. Il est conforme aux habitudes du Seigneur de prendre pour texte ou pour prétexte de son enseignement un fait actuel, qui se passe sous les yeux de la foule, et dont il signale le caractère symbolique. Sans doute, on peut toujours parler du semeur ; néanmoins, il est plus naturel encore de le faire si le prédicateur et son auditoire peuvent apercevoir, à peu de distance, un homme en train d'ensemencer son champ et de préparer la moisson prochaine. — Voici que le semeur est sorti pour répandre sa semence. Le Seigneur ne dit pas un semeur, mais le semeur : c'est cet homme que vous apercevez là-bas ; c'est aussi le semeur par excellence, celui qui vous parle. Celui-là est sorti de Dieu, du ciel, de son éternité. Il ne sème qu'une seule et même doctrine, qui est sa pensée vivante : mais s'il y a unité dans la semence, il y a grande diversité dans les terrains où elle tombe. Est-ce donc que le semeur divin sème au hasard? Non, mais il sème largement ; il espère quand même et ne permet pas que l'infidélité connue par la prescience réduise sa mesure : la malice de l'homme n'endigue point la bonté de Dieu. De cette semence, jetée à profusion, il se fait quatre parts.

Une part tombe sur le bord du chemin ou du sentier qui sépare les champs. La terre est dure et poussiéreuse, fréquentée des passants, visitée par les oiseaux du ciel : à peine tombée, la

semence est foulée aux pieds, ou picorée par les petits maraudeurs ailés. — Une autre part tombe bien dans le champ, mais sur un terrain qui n'a pas été défoncé ; il n'y a de terre végétale qu'une couche légère, et, au-dessous, la roche dure et inféconde. Pourtant la semence germe, elle pousse même plus vite qu'ailleurs, le peu de profondeur du terrain l'exposant davantage à l'abondance de la rosée et à la chaleur. Mais ce n'est là qu'un succès d'un instant : car les racines manquent. Et lorsque paraît le soleil, sans qui rien ne peut mûrir, la jeune plante, à peine levée, se dessèche, faute de cette humidité profonde qui entretient la vie et la verdure. — D'autres grains tombent au milieu des épines. Ici, ce n'est pas la terre, c'est le soin de l'homme qui fait défaut. Peut-être même la terre était-elle riche : les épines y prospéraient ; pourquoi le bon grain n'aurait-il pu y réussir? Mais les plantes mauvaises sont d'une vivacité et d'une précocité extrêmes : à peine brûlées, elles repoussent ; la fraîcheur, l'air, la lumière, toutes ces conditions de la croissance sont confisquées par elles ; et la maigre tige de blé, qui s'est fourvoyée dans leur entrelacement sauvage et a grandi avec elles, ne donnera jamais un épi mûr. — Une part enfin tombe en bonne terre : elle germe, elle lève et croît silencieusement, elle mûrit et donne dans l'épi trente fois, soixante fois, cent fois le capital confié au sol. Le semeur trouvera, dans l'abondance de sa récolte, avec le pain de l'année présente, la semence de l'année prochaine. Le Seigneur ne tire pas lui-même la moralité de cette parabole, mais ajoute à haute voix, comme en une sorte de provocation : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende ! » Il se sert de cette formule toutes les fois qu'il veut piquer l'intelligence ou la générosité de ses auditeurs.

Mt., XIII. — [10] *Et accedentes discipuli dixerunt ei : Quare in parabolis loqueris eis?* [11] *Qui respondens ait illis : Quia vobis datum est nosse mysteria regni caelorum, illis autem non est datum.* [12] *Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit ; qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo.* [13] *Ideo in parabolis loquor eis, quia videntes non vident, et audientes non audiunt, neque intelligunt.* [14] *Et adimpletur in eis prophetia Isaiae dicentis : Auditu audietis, et non intelligetis ; et videntes videbitis, et non videbitis.* [15] *Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et*

oculos suos clauserunt : ne quando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos. [16] *Vestri autem beati oculi, quia vident, et aures vestrae, quia audiunt.* [17] *Amen quippe dico vobis, quia multi prophetae et justi cupierunt videre quae videtis, et non viderunt ; et audire quae auditis, et non audierunt.*

Mc., IV. — [10] *Et cum esset singularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam.* [11] *Et dicebat eis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei ; illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt :* [12] *ut videntes videant et non videant, et audientes audiant et non intelligant, ne quando convertantur, et dimittantur eis peccata.*

Lc., VIII. — [9] *Interrogabant autem eum discipuli ejus, quae esset haec parabola.* [10] *Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, ceteris autem in parabolis, ut videntes non videant, et audientes non intelligant.*

Aussi longtemps que la foule était présente, il était de bon ton, pour les disciples, de laisser à leur Maître la liberté de sa parole et de ne point solliciter d'éclaircissements ; peut-être aussi leur répugnait-il de reconnaître publiquement qu'ils ne comprenaient pas bien. Mais lorsque le Seigneur fut seul avec eux, ils s'approchèrent. « Pourquoi, dirent les uns, parlez-vous aux foules en paraboles ? » D'autres demandaient quel était, au fond, le sens de la parabole du semeur. Et le Seigneur répond successivement aux uns et aux autres. La remarque des premiers semblerait indiquer que, depuis quelque temps déjà, le Seigneur employait ce procédé nouveau d'enseignement. Sans doute il y avait comme un germe de parabole dans la méthode habituelle du Maître ; mais parler de sel, de lumière, des lis des champs et des oiseaux, de l'homme qui bâtit sur la pierre ou sur le sable, n'était encore qu'une métaphore rapide, une allégorie en raccourci, trop familière à la parole courante pour constituer un mode spécial d'enseignement. Au lieu que maintenant la transposition symbolique devient continue, elle cesse d'être une simple allusion pour envahir tout le récit. Pourquoi cette prédication par énigmes ?

Afin de justifier le procédé dont il use envers les foules, le Seigneur rappelle aux disciples la prédilection dont ils sont l'ob-

jet. Tous sont appelés : néanmoins, cette vocation et son universalité laissent une place à des préférences et à des privilèges. Vous vous apercevez bien, dit Jésus, que je parle autrement à vous et autrement aux foules. C'est que le Royaume de Dieu dont il est question dans toutes les paraboles, la théocratie, a, comme tout royaume, ses secrets, ses conseils mystérieux, ses réalités inconnues du vulgaire : et à vous, Dieu a donné de les savoir. Vous êtes du conseil de Dieu. Dieu parle librement avec vous. Il le faut bien, puisqu'il vous aime, et qu'on ne cache rien à ceux qu'on aime. Il le faut bien aussi, puisque vous serez un jour obligés d'en parler au monde. A d'autres, à ceux qui lui sont moins intimes, à ceux-là surtout qui demeurent distants et se confinent dans leurs préjugés, *illis autem qui foris sunt*, le Seigneur ne se livre qu'avec mesure : « pour ceux du dehors tout se passe en paraboles ». Sans doute, Dieu a par devers lui les ressources suffisantes pour triompher de tout aveuglement, de tout endurcissement : *Ad te nostras etiam rebelles compelle propitius voluntates*, lui demande notre liturgie; mais le Tout-Puissant use à son gré de ses ressources. Acception de personnes ! dira quelqu'un. Non : il n'y a acception de personnes que lorsqu'il existe par ailleurs une dette, une obligation de justice distributive : Celui dont la bonté première est toujours gratuite demeure souverainement libre dans ses dons (Rom., IX, X, XI). Parfois cependant, Dieu semble s'incliner et presque condescendre à l'opposition qui lui est faite, mesurer sa lumière et sa grâce aux capacités volontaires de chacun : il est envers nous ce que nous sommes à son égard ; sa voix se fait lointaine pour ceux qui se tiennent à distance.

« Car, à celui qui a, l'on donnera, et il connaîtra l'abondance ; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a, — ce qu'il croit avoir, » dit saint Luc (VIII, 18). La leçon est d'une opportunité éternelle. A celui qui accueille la lumière, au privilégié, Dieu se révélera plus encore ; à celui qui écoute non seulement avec l'oreille, mais avec le cœur, Dieu élargira le cœur afin qu'il comprenne davantage. Mais à celui qui n'apporte aux choses divines qu'un cœur sensuel, des dispositions grossières, une simple préoccupation de curiosité, Dieu retirera le peu de lumière qu'il a ou semble avoir. Avoir la vérité surnaturelle, cette vérité qui est en nous le principe de la foi et de la vie, ce n'est pas avoir lu, ou entendu, ou analysé comme une science purement humaine les

choses de la religion ; ce n'est pas davantage y avoir trouvé un objet d'émotion esthétique : c'est posséder intérieurement la vérité, dans une sorte de prise de conscience et de fixation, plus profonde de jour en jour et plus habituelle ; c'est avoir replié son âme sur elle, comme sur un trésor aimé, comme une bonne terre sur la semence jetée au sillon. On raconte que les anciens philosophes figuraient l'opinion, la δόξα, par la main ouverte ; la certitude, par la main fermée ; la conviction, absolue et définitive, par la main fermée et embrassée par l'autre main : c'est là ce qui s'appelle avoir la vérité, *qui habet*. Si vous avez de cette sorte, on vous donnera davantage, car vous êtes un économe fidèle. Mais à ceux qui détiennent la vérité captive dans les infirmes dispositions de leur cœur, on retirera cette vérité, cette parole, cette semence dont ils ne font rien. Le Seigneur répétera encore, sur la fin de sa vie (Mt., XXV, 29), le même avertissement, la même menace pour Israël.

Or, ce qui se passe aujourd'hui est un commencement de soustraction : avant de se retirer totalement, la lumière se réduit, elle s'adapte aux dispositions des consciences. Elle se tient à distance, assez loin, mais pas trop loin, afin que les hommes la regrettent. Voici pourquoi, dit le Seigneur, je leur parle en paraboles : ils voient et ne voient pas. Ils voient le messager que Dieu leur a envoyé : ils ne pourront donc accuser le Seigneur d'indifférence ; mais ils ne le voient, hélas ! que des yeux du corps, comme le cheval du centurion contemplait de son œil morne le spectacle du Calvaire. C'est un pur enregistrement cérébral, qui ne leur sera d'aucun fruit. Ils entendent : les secrets de la vie éternelle et ses essentielles conditions leur sont présentés ; à mots couverts, il est vrai, puisque l'hostilité des uns, la grossièreté des autres, oblige à user désormais du circuit de la parabole. Mais enfin, même alors, même dans la formule symbolique, il y aurait moyen de reconnaître la vérité : celle-ci prend dans la parabole une forme piquante, et peut devenir un objet d'agréable conquête. Encore faudrait-il chercher, déchirer l'écorce ; mais les mêmes causes qui ont contraint le Seigneur à se voiler, déterminent les Juifs à ne rien faire ; ils entendent sans entendre et sans comprendre, *non audiunt neque intelligunt*. Nulle guérison n'est possible pour ces aveugles volontaires.

Et le Seigneur, en saint Matthieu, reconnaît dans la situation

actuelle l'accomplissement d'une prophétie ; il y a symétrie entre les événements qui ont inspiré Isaïe et ce qui se passe aujourd'hui : au point que les termes dont l'écrivain sacré se servait alors traduisent d'une façon plus rigoureuse et vraiment prophétique l'état d'âme des Juifs contemporains du Seigneur. Saint Jean (XII, 39-40), saint Luc (Act., XXVIII, 25-27), saint Paul (Rom., XI, 8) l'ont noté aussi. A l'époque d'Isaïe, à l'époque surtout du Messie, l'âme juive est lourde, son oreille paresseuse, ses yeux volontairement fermés : « Vous entendrez de vos oreilles, annonçait Dieu par le prophète, et vous ne comprendrez point ; vous regarderez de vos yeux, mais vous ne verrez point. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi ; ils ont rendu leur oreille dure et ils ont fermé leurs yeux : de peur de voir de leurs yeux, de peur d'entendre de leurs oreilles, de peur de comprendre avec leur cœur, de se convertir et de me devoir leur salut » (VI, 9-10). Gardons-nous de considérer les termes d'Isaïe et de l'évangile : *ut videntes non videant, ne quando convertantur...*, comme l'expression d'un calcul et d'une sorte de piège préparé par Dieu à son peuple pour qu'il y tombe et se brise. L'aveuglement des Juifs est un résultat sûrement prévu, ce n'est pas un dessein préconçu. Dieu ne prend pas de précaution contre une conversion et une rémission possibles : c'est l'homme lui-même qui oppose une digue à la miséricorde divine. En d'autres termes, à la base de ce drame de l'infidélité, l'endurcissement ; comme conséquence immédiate, la diminution de la grâce ; comme fruit dernier de l'endurcissement : l'impénitence finale. Il y a d'ailleurs dans les paroles du prophète une sorte d'ironie ; il semble admirer la prudence obstinée dont l'homme se couvre contre Dieu, comme s'il avait peur du pardon !

Vestri autem beati oculi... Ces paroles sont citées par saint Luc dans une circonstance historique différente, mais avec le même sens, et le contexte est analogue à l'enseignement présent (X, 21-24). A côté du programme de justice qu'est la réprobation commencée du peuple juif, il est un autre programme, de miséricorde, cette fois, et de prédilection, qui s'accomplit pour les disciples, autour d'eux, en eux : « Heureux sont vos yeux de voir ce que vous voyez ; heureuses vos oreilles d'entendre ce que vous entendez ! En vérité, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de justes, de rois, dit saint Luc, ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; entendre ce que vous entendez, et ne

l'ont point entendu. » C'est déclarer qu'avec l'Incarnation se clôt tout cet Ancien Testament qui n'avait été qu'un long désir (I Petr., I, 10-12). La béatitude dont parle l'évangile vient de ce que Dieu en personne est avec nous ; elle n'est pas limitée aux quelques années que le Seigneur a passées sur la terre : elle est assurée et éternelle. Il y a même pour nous une expérience vingt fois séculaire de la tendresse divine, qui n'existait ni pour les justes de l'Ancienne Loi, ni pour les disciples.

Mt., XIII. — [18] *Vos ergo audite parabolam seminantis.* [19] *Omnis qui audit verbum regni, et non intelligit, venit malus, et rapit quod seminatum est in corde ejus ; hic est qui secus viam seminatus est.* [20] *Qui autem super petrosa seminatus est, hic est qui verbum audit, et continuo cum gaudio accipit illud ;* [21] *non habet autem in se radicem, sed est temporalis: facta autem tribulatione et persecutione propter verbum, continuo scandalizatur.* [22] *Qui autem seminatus est in spinis, hic est qui verbum audit, et sollicitudo saeculi istius, et fallacia divitiarum suffocat verbum, et sine fructu efficitur.* [23] *Qui vero in terram bonam seminatus est, hic est qui audit verbum, et intelligit, et fructum affert, et facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud vero trigesimum.*

Mc., IV. — [13] *Et ait illis : Nescitis parabolam hanc? et quomodo omnes parabolas cognoscetis?* [14] *Qui seminat, verbum seminat.* [15] *Hi autem sunt qui circa viam, ubi seminatur verbum, et cum audierint, confestim venit Satanas, et aufert verbum quod seminatum est in cordibus eorum.* [16] *Et hi sunt similiter qui super petrosa seminantur, qui cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud ;* [17] *et non habent radicem in se, sed temporales sunt ; deinde orta tribulatione et persecutione propter verbum, confestim scandalizantur.* [18] *Et alii sunt qui in spinis seminantur : hi sunt qui verbum audiunt,* [19] *et aerumnae saeculi, et deceptio divitiarum, et circa reliqua concupiscentiae introeuntes suffocant verbum, et sine fructu efficitur.* [20] *Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt verbum et suscipiunt, et fructificant unum triginta, unum sexaginta et unum centum.*

Lc., VIII. — [11] *Est autem haec parabola : Semen est verbum Dei.* [12] *Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt ; deinde venit*

diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant. [13] *Nam qui supra petram, qui cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum ; et hi radices non habent ; qui ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt.* [14] *Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitae, euntes, suffocantur, et non referunt fructum.* [15] *Quod autem in terram bonam, hi sunt, qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.*

Le Seigneur s'emploie donc à soustraire les siens, dès la première heure de leur éducation apostolique, aux préjugés de race. Ils n'y échapperont complètement que beaucoup plus tard ; mais, dès maintenant, leur âme est prête à recevoir un enseignement privilégié. Ils ont la clef des symboles sous lesquels le Seigneur se dérobe aux autres. Et dans la parabole du semeur, le voile est si transparent que le Seigneur s'étonne de n'avoir pas été compris aussitôt : Vous ne comprenez pas cette parabole? C'est pourtant chose simple, semble dire Jésus. Si vous échouez dans cette interprétation, comment comprendrez-vous les autres paraboles, toutes celles où se rencontrera une réelle difficulté, *quomodo omnes parabolas cognoscetis?* Entendez donc, vous, mes disciples, la parabole du semeur. C'est la réponse à la seconde question posée naguère : que signifie cette parabole? La première avait été : pourquoi parler au peuple sous cette forme symbolique?

La semence, c'est la parole de Dieu. Ne traduisons pas : le Verbe de Dieu. Encore que le dessein de l'Incarnation soit de faire habiter dans nos cœurs la Parole éternelle et consubstantielle de Dieu, dans l'espèce, cependant, il s'agit de la parole créée : parole parlée ou prédication, parole écrite, non écrite ou tradition, parole intérieure, spectacle même de la création, en un mot tout ce par quoi nous est communiquée la pensée de Dieu. *Verbum regni*, dit saint Matthieu, la parole qui fonde le Royaume de Dieu. Le Fils de l'homme en est le semeur (Mt., XIII, 37). Nous allons apprendre comment s'établit ce Royaume, et les obstacles qu'il trouve devant lui. Il n'est fondé que par l'étroite collaboration de Dieu et de l'homme. Dieu sème, c'est lui seul qui peut semer la vie, la vie éternelle surtout ; sans la tendresse de Dieu, qui descend vers nous la première, il n'y aurait rien eu, pas même un obscur commencement. Mais enfin, si souveraine que soit l'action divine, elle n'est pas exclusive, elle ne nous dispense pas

d'agir. La grande leçon de la parabole présente, c'est de montrer comment naît en notre âme la vie surnaturelle ; nous y voyons quel accueil intelligent et affectueux réclame la parole de Dieu, germe de vie, germe vivant qui doit s'assimiler toutes choses en nous, et grandir. Leçon toujours actuelle, sans doute, mais combien opportune au jour où le Seigneur l'adressait à la génération de ses contemporains ! C'était une génération quiétiste : le salut lui appartenait, pensait-elle, par droit d'héritage et à raison du sang d'Abraham !

Lorsque nous disons que le germe divin doit s'assimiler toute la terre spirituelle où il est jeté, il faut bien reconnaître que la parabole demeure au-dessous de la réalité : la germination matérielle épuise la terre, et son œuvre ne l'embrasse pas toute ; elle fait choix de ce qui lui convient dans le sol, mais ne le transforme pas. Remarquons-le une fois de plus : il ne faut demander aux paraboles que ce qu'elles nous veulent précisément enseigner ou suggérer, et non pas un parallélisme absolu entre la parabole et son objet moral, une identité rigoureuse entre chaque détail de la parabole ou de l'allégorie et chacun des éléments de la doctrine symbolisée. Bien des traits d'une parabole n'ont d'autre dessein que de lui laisser tout le charme et le naturel d'une scène réelle. A l'époque déjà de Tertullien, le dur Africain était obligé de réprimer des recherches qui, sous prétexte d'exactitude, devenaient puériles ou même dangereuses (*De pudicitia*, c. IX).

Le Seigneur reprend l'une après l'autre les quatre données de la parabole. Voici un homme qui entend la parole, mais ne la comprend pas. Il ne s'agit point d'un enregistrement spontané et rapide : les plus simples sont capables d'entendre leur *Credo ;* il s'agit de l'hospitalité aimante donnée à la parole, de l'attention, de l'intégration mentale, de la docilité intellectuelle et volontaire. *Hi sunt qui circa viam... :* c'est la semence égarée sur le chemin. Le terrain est battu, durci, souvent piétiné : la parole demeure à la surface, non recouverte, non défendue. L'œuvre jalouse du mauvais, de Satan, est trop facile : il vient sans retard, l'oiseau malfaisant, lui qui connaît bien les abords de l'âme et la sensibilité ; il enlève la semence, il arrache du cœur jusqu'au souvenir de cette vérité qui ne sert à rien. Accueillie avec foi, elle eût apporté le salut : ni l'âme, ni le diable ne l'ont permis. Telle est la première condition de la semence : cela ressemble à l'enfance, et il en est chez qui l'enfance dure toute la vie.

Dans le second cas, c'est la jeunesse. Aussitôt entendue, la parole est reçue avec joie. Il y a dans le cœur un tressaillement enthousiaste, et comme une réponse de vie à la doctrine vivante qui se présente avec toute la saveur de la nouveauté : « Maintenant, se dit-on, je vais tout de bon commencer ! » Mais l'âme est pierreuse : *super petrosa*, elle est dure et égoïste en dessous ; elle n'est encore que sensibilité. Or, la sensibilité est mobile, autre aujourd'hui, autre demain. Seules, les choses de l'intelligence et les choses de Dieu, qui sont éternelles, peuvent fixer notre instabilité. Dans un milieu tout sensible, la doctrine ne jette pas de vraies racines. Une germination commencée, une chétive poussée d'épi : mais, comme il n'y a pas d'humus, pas de ressources profondes, tout se dessèche au moindre rayon de soleil, au moindre sacrifice exigé, à la moindre épreuve de notre fidélité à la parole divine, *propter verbum*. De telles âmes renoncent à la vérité avec autant de promptitude qu'elles en ont mis à l'accueillir dès l'abord. Elles sont tout de suite scandalisées, dit saint Marc, et s'étonnent qu'il faille se donner un peu de peine. Leur foi n'est que d'un instant, elles s'épuisent en exultations et en exaltations passagères : *temporales sunt*. A l'heure de l'épreuve, il n'y a plus personne : *recedunt*. Les âmes ainsi décrites sont légion, et pas simplement parmi les femmes : la bravoure intérieure est chose rare.

Une troisième portion de la semence est tombée dans les épines. Ici, la terre végétale ne manque pas, puisque les mauvaises herbes et les ronces prospèrent. Cette fois, nous allons réussir. Hélas ! l'âme est divisée, encombrée par toutes les préoccupations du siècle. C'est l'âge mûr. La tromperie des richesses, *fallacia divitiarum*, qui nous masquent notre faiblesse, et nous dispensent de nous appuyer sur Dieu ; les passions et les convoitises qui nous portent vers tous les faux biens et éparpillent nos forces : tout cela se donne rendez-vous dans l'âme et confisque entièrement sa réflexion et son activité. Il ne reste rien pour un souci élevé. La vérité est étouffée et demeure sans fruit. C'est pour cela que, lorsque le Seigneur veut s'attacher les âmes, il les affranchit de toute préoccupation séculière, il les dispense même de tout souci du logement, du vêtement, du manger et du boire, de manière à leur assurer la plénitude et l'intégrité de leur pensée. Encore faut-il qu'elles ne s'ingénient pas à se créer un monde à la place de celui qu'elles ont quitté !

Pourtant, grâce à Dieu, et heureusement pour nous, toute la semence n'est pas perdue. La vérité rencontre une bonne terre. Disons, si vous le voulez, que c'est la vieillesse. Non qu'il soit nécessaire d avoir les cheveux blancs pour être docile à la doctrine du Seigneur : *Cani autem sunt sensus hominis, et aetas senectutis vita immaculata* (Sap., IV, 8-9) ; mais parce que les conditions décrites par l'évangile appartiennent surtout à la pleine maturité : l'accueil facile, une terre défoncée et profonde, l'élimination de mille inquiétudes mondaines. Ceux-là écoutent, ils reçoivent la parole, ils la comprennent, ils la gardent dans un cœur bon et pur ; ils la cultivent persévéramment et sont capables de souffrir pour elle, *in patientia ;* ils rapportent ainsi du fruit, un fruit qui est de même nature que la semence ; ils produisent trente, soixante, cent pour un : car la fidélité même a ses degrés, et la grâce ses abondances, calculées en partie sur cette même fidélité.

Mc., IV. — [21] *Et dicebat illis : Numquid venit lucerna ut sub modio ponatur aut sub lecto? nonne ut super candelabrum ponatur?* [22] *Non est enim aliquid absconditum quod non manifestetur ; nec factum est occultum, sed ut in palam veniat.* [23] *Si quis habet aures audiendi, audiat.* [24] *Et dicebat illis : Videte quid audiatis. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis et adjicietur vobis.* [25] *Qui enim habet, dabitur illi ; et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.*

Lc., VIII. — [16] *Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit ; sed super candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen.* [17] *Non enim est occultum, quod non manifestetur ; nec absconditum, quod non cognoscatur, et in palam veniat.* [18] *Videte ergo quomodo audiatis. Qui enim habet, dabitur illi ; et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.*

Au témoignage concordant de saint Marc et de saint Luc, c'est après l'exégèse de la parabole du semeur que le Seigneur ajoute ces paraboles, dont quelques-unes se retrouvent en d'autres endroits de l'évangile. Le mystère du Royaume des cieux était présenté aux foules sous des formes symboliques, pour n'être pleinement révélé qu'aux seuls disciples. Mais ce n'était là

qu'une économie provisoire. Est-ce qu'un homme sensé allume une lampe pour la tenir cachée sous le boisseau ou sous le lit? Ne la place-t-il pas plutôt sur le chandelier, afin que ceux qui entrent dans l'appartement y voient clair? (Mt., v, 15 ; Lc., xi, 33). Les apôtres n'ont reçu la lumière que pour la dispenser, à leur tour, par leur prédication et par leur propre exemple. La révélation du Royaume de Dieu ira progressivement. Ce qui aujourd'hui est caché encore apparaîtra au grand jour : rien ne sera plus dissimulé, il n'y aura plus d'enseignement ésotérique (Mt., x, 26). La lumière est venue, non pas pour demeurer cachée dans un coin de Judée, mais pour briller aux yeux de tous. *Si quis habet aures audiendi, audiat!* Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende !

Le Seigneur insiste auprès de ses disciples. Voyez donc, dit-il, comment vous écoutez, soyez bien attentifs à ce qui vous est révélé maintenant : c'est le bien du monde. L'heure viendra de vous en ressouvenir. Mais, dès à présent, toute votre pensée doit être gagnée à ce Royaume de Dieu. Dans la mesure où vous vous livrerez à lui, il vous sera donné de le recevoir : car on y va « de clarté en clarté ». Il ne s'agit point ici du pardon des injures et de la charité fraternelle, comme en saint Matthieu, vii, 2, et en saint Luc, vi, 38; mais nous avons affaire à une sorte de locution proverbiale, dont le sens est fourni par le contexte. Même remarque pour ce qui suit : *Et adjicietur vobis : qui enim habet, dabitur illi*, etc. Un peu comme nous disons : « l'argent appelle l'argent », et aussi : « on ne prête qu'aux riches ». Plus vous serez attentifs à la doctrine du Royaume des cieux, plus la lumière vous sera accordée ; même, elle vous sera donnée avec une abondance qui dépassera encore votre bonne volonté. Dieu ne se laisse jamais vaincre ni égaler en munificence : sa mesure déborde toujours la nôtre; même, ce qu'il y a dans notre vie surnaturelle de plus achevé est accompli par lui tout seul. A celui qui est riche, aux disciples, aux initiés, il sera donné davantage et jusqu'à l'infini ; à la Synagogue, à celle qui n'a pas, puisqu'elle se détourne de la vérité, même ce qu'elle a cru posséder en propre jusqu'ici lui sera retiré.

Mc., iv. — [26] *Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jaciat sementem in terram,* [27] *et dormiat, et exsurgat nocte et*

die, et semen germinet, et increscat dum nescit ille. [28] *Ultro enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica.* [29] *Et cum produxerit fructus statim mittit falcem, quoniam adest messis.*

Cette parabole appartient au seul saint Marc, qui a groupé à cet endroit de son récit historique trois paraboles, où le Royaume est représenté sous le même emblème. Les choses se passent dans la fondation du Royaume de Dieu, disait le Seigneur, comme dans des semailles. Cela est vrai tout à la fois du Royaume qui est l'Église et de la vie surnaturelle de chacun : mais le Seigneur songe surtout à l'Église. Dans toute conquête humaine, il y a un déploiement de force et de violence ; puis vient une période de contrainte, pour maintenir unies sous une même domination des provinces conquises. Rien de pareil dans le Royaume de Dieu. Il s'agit d'une prise de possession du monde par une énergie vivante, secrète, divine.

Les âmes sont à la vérité ce qu'est le sol à la semence. L'homme jette la semence. Il doit sans doute veiller pour la défendre contre les ennemis extérieurs, comme il a dû préparer la terre. Mais son action se borne là. Le grain de blé possède en lui toutes les vigueurs, qui se traduiront d'une façon spontanée et progressive : tandis que le semeur, son grain confié à la terre, dormira la nuit, se lèvera le jour, sans nul souci de l'œuvre naturelle et vitale qui s'accomplit d'elle-même. Il suffit qu'il y ait rencontre harmonieuse de la terre faite pour la semence, de la semence faite pour la terre. Ainsi d'elle-même la terre produira l'herbe d'abord et la tige, puis l'épi, puis du blé plein l'épi. De cette germination et de cette croissance, l'homme n'a cure : tout se fait peu à peu, mystérieusement, sans qu'il y songe et cherche à comprendre : *dum nescit ille.* Et lorsque la récolte est mûre, il n'a plus qu'à mettre aussitôt la faucille : c'est l'heure joyeuse de la moisson. Ce n'est donc point par la force que s'établira le Royaume, ni par un effort humain qu'il grandira : mais simplement par une germination pacifique, par un développement vivant et doux, sous l'influence de la grâce de Dieu, parce que les âmes sont pour le Royaume et le Royaume pour les âmes. Une semence, une bonne terre, et cela suffit.

Mt., XIII. — [24] *Aliam parabolam proposuit illis, dicens : Simile factum est regnum caelorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo.* [25] *Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit.* [26] *Cum autem crevisset herba, et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania.* [27] *Accedentes autem servi patris familias, dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? Unde ergo habet zizania?* [28] *Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus et colligimus ea?* [29] *Et ait : Non, ne forte colligentes zizania, eradicetis simul cum eis et triticum.* [30] *Sinite utraque crescere usque ad messem, et in tempore messis dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum ; triticum autem congregate in horreum meum...*

[36] *Tunc dimissis turbis, venit in domum, et accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Edissere nobis parabolam zizaniorum agri.* [37] *Qui respondens ait illis : Qui seminat bonum semen, est Filius hominis.* [38] *Ager autem est mundus. Bonum vero semen, hi sunt filii regni. Zizania autem, filii sunt nequam.* [39] *Inimicus autem, qui seminavit ea est diabolus. Messis vero, consummatio saeculi est. Messores autem, angeli sunt.* [40] *Sicut ergo colliguntur zizania et igni comburuntur, sic erit in consummatione saeculi.* [41] *Mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala et eos qui faciunt iniquitatem,* [42] *et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium.* [43] *Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Qui habet aures audiendi, audiat.*

Le Seigneur proposa aux foules une autre parabole. Elle est propre à saint Matthieu. C'est encore au même phénomène de la germination, à un phénomène vital, qu'en est empruntée la matière ; ici encore est suggérée la collaboration de Dieu et de l'âme ; ici encore, et même d'une façon plus précise, on aboutit à une œuvre de discernement final. Alors que la parabole du semeur semblait avoir un rapport naturel avec les temps évangéliques, avec la première période de l'Église, celle où la parole de Dieu vient aux hommes et en reçoit un accueil très divers selon les dispositions de chacun : est-ce que la parabole de l'ivraie ne conviendrait pas bien à la période des hérésies? — Mais il sera plus naturel d'user, même dans l'exposé de cette parabole, de l'interprétation que le Seigneur en a donnée un peu plus tard.

« Le Royaume des cieux est semblable..., » ou plutôt « est

devenu semblable » ; il est, en effet, inauguré déjà. Lisons toujours comme il suit la formule préliminaire des paraboles : les choses se passent dans le Royaume des cieux comme dans le fait que je vais dire. Un homme a semé dans son champ une bonne semence. Cela fait, la semence se développe d'elle-même : *terra enim ultro fructificat*, nous a dit saint Marc. Les hommes peuvent dormir tranquilles, ils ont le droit de s'en rapporter à la terre, à la chaleur et à la rosée. Peut-être cependant, chez saint Matthieu, l'incidente *cum dormirent homines* implique-t-elle une mesure d'inattention coupable et de négligence. Peut-être contient-elle une mise en demeure discrète, adressée aux bons serviteurs, d'écarter à temps les semeurs d'ivraie. Le procédé de vengeance ici décrit était d'ailleurs familier aux Palestiniens. Celui qui avait une rancune épiait l'heure où le champ de son ennemi était labouré et ensemencé : il venait la nuit, ensemait de l'herbe sauvage, et s'en allait ensuite, heureux d'avoir assuré sa vengeance. Saint Jérôme fait remarquer qu'il y a, jusqu'à maturité, peu de différence extérieure entre l'ivraie et le froment du pays. — Nous reconnaissons le double procédé de la fausse et orgueilleuse doctrine, de l'hérésie : elle vient dans l'ombre, avec des manœuvres hypocrites, s'assurant d'inconscientes complicités ; même elle affecte une ressemblance, dans les termes dont elle use, avec la vérité son ennemie. Aussi, dès la première heure, n'arrive-t-on pas à la discerner clairement. Il lui faut la nuit et l'indécision, le vague et l'équivoque pour se répandre. Une fois semée, elle se développe sourdement d'elle-même ; elle prend les dehors de la bonne semence, et au besoin les attitudes extérieures d'une piété extraordinaire. Mais lorsque la plante a grandi et qu'elle a donné son fruit, on voit bien que l'ivraie n'est pas du blé. Malgré ses apparences, elle ne produit rien qui soit utile : un fruit poussiéreux et noirâtre.

Alors, surprise et inquiétude des serviteurs ; ils s'efforcent de racheter, par l'expression d'un étonnement douloureux, ce qui a peut-être manqué à leur vigilance : « Maître, viennent-ils dire au chef de l'exploitation, est-ce que vous n'avez pas semé une bonne semence dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? » Et le maître sait déjà sur qui reporter la responsabilité tout entière : « C'est un ennemi, dit-il, qui a fait cela. » Du moins, il y a un remède, et il est proposé sur l'heure ; remède enfantin, et qui sûrement compliquerait le mal : « Si nous allions recueillir

l'ivraie? voulez-vous? — N'en faites rien, répond le maître, de peur qu'en recueillant l'ivraie, vous n'arrachiez le blé en même temps. » L'ivraie ne peut pas se transformer en bon grain : mais les hommes symbolisés par elle peuvent se raviser et se convertir. Et, après tout, les conditions du Royaume de Dieu seraient intérieurement déconcertées par la manœuvre que proposent les ouvriers. Supposez que les anges frappent le mal aussitôt qu'il se produit : le discernement des hommes se fera alors par la peur, non par la charité; la vertu deviendra un simple calcul, et l'obéissance de l'habileté. Dieu n'aura point d'amis, mais seulement des mercenaires. Les païens eux-mêmes reconnaissaient une différence entre ceux qui évitent le mal uniquement par crainte du châtiment, et ceux qui fuient le mal par souci du bien et de la vertu :

Oderunt peccare mali formidine poenae ;
Oderunt peccare boni virtutis amore.

On s'explique bien que Dieu ajourne. Et s'il se tait pour un temps, ce n'est point qu'il se désintéresse, comme le murmurent parfois les mondains, scandalisés et impatientés de certaines lenteurs divines : *Ignoras quoniam benignitas Dei ad poenitentiam te adducit?* (Rom., II, 4). Laissez donc, poursuit le maître, laissez le blé et l'ivraie croître ensemble jusqu'à la moisson. Vous pourriez vous tromper aujourd'hui, ou du moins piétiner le froment. Mais tout sera facile aux moissonneurs. Je leur dirai : Recueillez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler ; quant au blé, amassez-le dans mon grenier.

Le Seigneur ne s'explique pas davantage. Mais lorsque les foules furent congédiées et qu'on fut rentré à la maison, les disciples s'approchèrent du Seigneur et lui dirent : « Montrez-nous clairement ce que signifie la parabole du champ et de l'ivraie. » Celui qui sème la bonne semence, répondit Jésus, c'est le Fils de l'homme. Le champ, c'est le monde, — et c'est l'Église, qui, dans l'intention du Seigneur, doit avoir la même étendue que le monde. La bonne semence, celle qui se tourne en vrais et bons épis, ce sont « les fils du Royaume ». Les tiges d'ivraie, ce sont « les fils du mal ou du mauvais ». L'ennemi qui les a semées, c'est le diable. L'heure de la moisson, c'est la fin des temps, et les anges sont les moissonneurs. De même donc qu'au moment de la récolte, et alors seulement, on rassemble l'ivraie pour la consumer dans le

feu : ainsi, à la fin des siècles, le Fils de l'homme enverra ses anges (ils sont à lui : car il est Dieu) recueillir et arracher de son Royaume (qui est à lui : car il est le Messie) ceux qui ne lui appartiennent pas réellement : les scandaleux et les artisans d'iniquité.

Encore que, pour la clarté du récit, le Seigneur distingue et dispose en une succession de deux actes le discernement de l'ivraie et la récompense des justes, il n'est pas nécessaire de croire qu'il y aura d'abord élimination des méchants, et ensuite, à une distance chronologique définie, groupement de tous les bons autour de Dieu. Apprenons seulement que la promiscuité dans laquelle vivent actuellement bons et méchants prendra fin avec le temps ; que les moissonneurs célestes feront le départ exact, dans le Royaume du Fils de l'homme, de tous ceux qui sont cause de chute pour autrui, les hérétiques, et de tous ceux qui commettent le mal : *Haeretici et male viventes catholici*, selon la parole de saint Augustin. Ce ne sera pas une œuvre de discernement platonique : les mauvais seront jetés dans la fournaise du feu, là où il y a des pleurs et des grincements de dents ; ceux-là mêmes qui auraient dû occuper le premier rang dans la théocratie nouvelle, les Juifs infidèles, n'échapperont pas au châtiment suprême (Mt., VIII, 12). Quant aux justes, aux vrais fils de Dieu, ils resplendiront, comme le soleil sortant des nuages (Dan., XII, 3), dans le Royaume de leur Père : alors que le Fils de l'homme triomphant offrira à son Père et à leur Père, à son Dieu et à leur Dieu, toute cette moisson vivante (I Cor., XV, 23-28). Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre !

Mt., XIII. — [31] *Aliam parabolam proposuit eis, dicens : Simile est regnum caelorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo.* [32] *Quod minimum quidem est omnibus seminibus ; cum autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor, ita ut volucres caeli veniant et habitent in ramis ejus.*

Mc., IV. — [30] *Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei? aut cui parabolae comparabimus illud?* [31] *Sicut granum sinapis, quod cum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus quae sunt in terra ;* [32] *et cum seminatum fuerit, ascendit et fit majus omnibus oleribus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves caeli habitare.*

Lc., XIII. — [18] *Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei, et cui simile aestimabo illud?* [19] *Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum ; et crevit, et factum est in arborem magnam ; et volucres caeli requieverunt in ramis ejus.*

La comparaison de la semence est si heureuse et si riche d'harmonies secrètes que le Seigneur ne croit pas l'avoir épuisée encore ; et après avoir feint de chercher ailleurs un symbole nouveau du Royaume de Dieu, il revient à son idée première. « Comment figurerons-nous, se demande-t-il, le Royaume de Dieu? En quelle parabole le transposerons-nous? Comparons-le au grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son jardin ou dans son champ. » Cette parabole nouvelle a pour dessein de marquer le contraste qui existe entre les commencements de l'Église et les splendeurs de son entier développement ; et aussi, entre les débuts de la vie surnaturelle chez chaque chrétien et son entier épanouissement. De ce contraste, une leçon se dégage, celle-là même que l'Apôtre aura pour mission spéciale de formuler : à savoir que l'action de l'homme s'est révélée impuissante, que le salut, que la refonte de l'humanité entière sont l'œuvre et la création de Dieu : *Ipsius enim sumus factura, creati in Christo Jesu* (Eph., II, 10). Qu'est-ce, à l'origine, que la vie surnaturelle en nous? Une parole, un exemple, une lumière rapide et soudaine, une direction dans laquelle nous avons été engagés à notre insu. L'événement était chétif et insignifiant en apparence. Et pourtant, voici que, peu à peu, tout dans notre vie vient ressortir à ce *punctum saliens ;* voici qu'une préparation silencieuse amène aux pieds de Dieu toutes nos activités, même les plus soudaines et les plus rebelles. Et le phénomène qui s'accomplit en notre existence individuelle se répète dans l'humanité. Qu'est-ce, à l'origine, que l'Église? Une pauvre crèche, une maison de Nazareth, une prédication simple et contestée, douze pêcheurs, cent vingt personnes réunies dans le Cénacle et priant ensemble. C'est quelque chose de tout petit, un grain de sénevé, la plus menue des semences qu'un cultivateur puisse jeter en terre. Mais voici que le grain de sénevé monte, monte ; il dépasse, et de beaucoup, tout ce qui croît dans le jardin ; il devient un arbre et pousse de grands rameaux, en sorte que sous son ombre et sur ses branches les oiseaux du ciel viennent chercher leur repos et leur demeure.

Les doctrines des philosophes et des sages de ce monde se présentent sous d'autres dehors que le grain de sénevé évangélique. Elles sont de belle apparence, elles sont travaillées, soignées, elles sont le fruit de longues et ingénieuses réflexions. Regardons de près : elles sont tout en broussailles. Chacune d'elles bénéficie de sa nouveauté : mais aucune ne dépasse la hauteur de l'homme. On les compare, car elles sont toutes de même taille. Elles ne sauraient grandir ni étendre leurs rameaux : l'humanité n'y trouvera jamais un abri. Inintelligibles à la foule, qu'elles n'atteignent pas, elles ne sont que l'amusement de quelques rêveurs, le charme d'un dilettantisme prétentieux. Elles demeurent d'ailleurs totalement infructueuses pour le bien. Encore si elles n'étaient qu'inféconds ! Mais le plus souvent elles découragent l'intelligence, obscurcissent le réel et dissolvent la volonté. N'est-ce pas l'histoire de tous les âges ? — Après avoir appliqué la parabole du semeur à l'époque du Seigneur et aux temps apostoliques, celle de l'ivraie à l'époque des hérésies premières : Judaïsme, Gnosticisme, Manichéisme, peut-être pourrions-nous rapporter la parabole du grain de sénevé à l'époque de la paix de l'Église et de sa diffusion par le monde. Il va de soi que nous n'attachons à ces rapprochements qu'une valeur toute relative et de résultat, non d'intention formelle chez le Seigneur.

Mt., XIII. — [33] *Aliam parabolam locutus est eis : Simile est regnum caelorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinae satis tribus, donec fermentatum est totum.*

Lc., XIII. — [20] *Et iterum dixit : Cui simile aestimabo regnum Dei?* [21] *Simile est fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinae sata tria, donec fermentaretur totum.*

« A quoi comparerai-je le Royaume de Dieu? disait encore Jésus. Il est semblable au levain que prend une femme pour le mêler à trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte entière soit levée. » Il semble qu'une parabole achève le dessin d'une autre parabole. Tous les phénomènes de germination que décrivaient les premières laissaient dans l'ombre deux éléments : la transformation, et la transformation de tout l'ensemble. Ils sont fournis maintenant par cette parabole du levain, empruntée d'ailleurs,

elle aussi, à un phénomène vital. La foi n'est pas un système philosophique, une tentative d'explication des choses : on a dit, et quelquefois dans un sens très inexact et qui prétendait éliminer la doctrine : la foi, c'est une vie. Oui, c'est réellement une vie, mais transformée par le ferment de la doctrine, pénétrée par cet élément actif et assimilateur. La vie chrétienne ne saurait se constituer en dehors de la théologie ; son progrès est en proportion de l'œuvre de notre intelligence surnaturelle. Que signifient les trois mesures où la femme cache son levain? Nombre de commentateurs répondent : le corps, l'esprit, l'âme, selon l'enseignement de l'Apôtre (I Thess., v, 23) ; mais on pourrait tout aussi bien supposer que les *sata tria* sont l'intelligence, la volonté, et toute l'activité, intérieure et extérieure, guidée par elles : c'est la triple région que doit pénétrer, élargir, vivifier le ferment divin. Si on entend la parabole au point de vue, non plus individuel, mais social, on peut, si l'on veut, y voir les trois races qui se partagent le monde. Mais toutes ces interprétations ont peu d'importance, puisque les trois mesures formaient simplement la quantité normale et ordinaire de pâte ou de farine préparée pour une cuisson (Gen., XVIII, 6). Et l'intention première de la parabole du levain est de décrire le développement du christianisme, l'épanouissement du Royaume de Dieu : l'humble parole évangélique aboutissant à changer la face de la terre.

Mt., XIII. — [34] *Haec omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas; et sine parabolis non loquebatur eis,* [35] *ut impleretur quod dictum erat per prophetam dicentem : Aperiam in parabolis os meum, eructabo abscondita a constitutione mundi.*

Mc., IV. — [33] *Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire;* [34] *sine parabola autem non loquebatur eis, seorsum autem discipulis suis disserebat omnia.*

C'est ainsi, concluent les évangélistes, que le Seigneur exposait aux foules la parole de Dieu. Pendant toute cette période, il ne s'adressait à elles que sous cette forme parabolique, la seule qui fût alors à leur portée. Il réalisait ainsi le programme qu'avait dessiné l'auteur inspiré du Psaume LXXVII, Asaph, figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « J'ouvrirai la bouche pour parler

en paraboles, je révélerai des choses cachées depuis la formation du monde, » des vérités que l'homme n'a jamais entendues. On peut se demander comment le Psalmiste se propose de formuler une doctrine mystérieuse et des vérités au sens profond, alors qu'en réalité il n'est question, dans tout son poème, que de l'histoire d'Israël « depuis l'origine », c'est-à-dire depuis la sortie d'Égypte jusqu'au règne de David. Mais il faut se souvenir que, selon la doctrine de saint Paul (I Cor., x, 11), toute la vie du peuple juif est une parabole en action, dont la vie chrétienne doit recueillir le sens et le fruit.

Les évangélistes ont fait un choix parmi les paraboles du Seigneur, et saint Marc nous dit positivement que le Maître en a prononcé beaucoup d'autres analogues. Elles ont toutes un rapport commun au Royaume de Dieu. Mais il est assez vraisemblable que celles-là mêmes qui sont groupées ici, chez saint Marc et surtout chez saint Matthieu, ont été dites en divers temps, selon les circonstances et lorsque le thème de la parabole se présentait au Seigneur et aux foules. En effet, énoncer tout d'un trait cinq ou six paraboles eût-il été un procédé d'enseignement bien efficace? Il est vrai que la foule comprenait peu ou point, à raison de ses dispositions fâcheuses, et qu'aux disciples eux-mêmes le Seigneur devait, en particulier, expliquer à fond toutes choses : *seorsum autem discipulis suis disserebat omnia.* — Il semble que les trois paraboles qui, dans saint Matthieu, suivent immédiatement l'explication de la parabole de l'ivraie, ont été prononcées devant les disciples seulement. Elles n'appartiennent qu'au premier évangéliste. Leur dessein est encore de substituer à l'essai de théocratie appliqué dans l'histoire juive un concept plus élevé du Règne de Dieu.

Mt., XIII. — [44] *Simile est regnum caelorum thesauro abscondito in agro ; quem qui invenit homo, abscondit, et prae gaudio illius vadit, et vendit universa quae habet, et emit agrum illum.* [45] *Iterum simile est regnum caelorum homini negotiatori, quaerenti bonas margaritas.* [46] *Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quae habuit, et emit eam.* [47] *Iterum simile est regnum caelorum sagenae missae in mare, et ex omni genere piscium congreganti.* [48] *Quam cum impleta esset educentes, et secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt.* [49] *Sic*

erit in consummatione saeculi : exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum, [50] *et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium.* [51] *Intellexistis haec omnia? Dicunt ei : Etiam.* [52] *Ait illis : Ideo omnis scriba doctus in regno caelorum similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

Le Royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ. Et voici qu'un homme, par une heureuse chance, le découvre. Il est plusieurs fois question, dans l'Écriture, de ceux qui creusent et sondent pour mettre la main sur un trésor caché. D'après la loi juive, celui qui possédait le fonds, possédait aussi le tréfonds et tous les trésors que la coutume soupçonneuse de l'Oriental pouvait y avoir enfouis : richesses en argent ou en nature, silos ou pierres précieuses. Donc l'homme de la parabole a trouvé. Il replace la terre soigneusement : c'est acte de prudence, pour lui qui veut acquérir, de ne point augmenter, par une indiscrétion, la plus-value du champ convoité. Il garde pour lui la joie de sa trouvaille, il s'en va, il vend tous ses biens et achète le champ.

Dans la parabole du trésor, la découverte est fortuite : dans celle de la perle, il y a recherche positive. La Samaritaine n'avait pas cherché : elle trouva, au puits de Jacob, celui à qui elle ne pensait pas. Il est dit de Dieu qu'il va au-devant de ceux qui le désirent (Sap., VI, 14) : il va même au-devant de ceux qui ne le cherchent point : saint Paul a rencontré, sur le chemin de Damas, Jésus de Nazareth qu'il persécutait. Mais parfois le Seigneur se fait chercher. Avons-nous besoin de dire que c'est lui qui soutient, qui provoque, qui guide cette recherche? Il est déjà tout entier dans les démarches qui conduisent vers lui. Le Seigneur a des procédés différents avec chacun : il est vraiment le Dieu de chacun de nous. Le marchand de la seconde parabole était en quête de belles perles, il se donnait de la peine et voyageait au loin. Ayant rencontré enfin une perle précieuse, unique en beauté, il ne chercha plus. Lui aussi s'en alla, lui aussi vendit tout son bien, et acheta la perle fine. Tel est le Royaume des cieux : il est meilleur que toutes choses. Devant l'inestimable, et pour l'acquérir, il faut tout donner, tout. Pour appartenir au Seigneur et pour posséder le Seigneur, il faut être prêt à abandonner ses préjugés, ses biens intérieurs et extérieurs, et au besoin sa propre

vie : Jésus le répétera, plus clairement encore, aux apôtres. Il y a là déjà une invite à la perfection de la vie surnaturelle.

La troisième parabole ressemble à celle de l'ivraie, et insiste sur le discernement final. Cette fois, c'est sur mer que la scène se passe. L'histoire du Royaume des cieux fait songer au grand filet, à la seine lancée dans la mer, et qui recueille des poissons de toute espèce. Lorsqu'elle est remplie, les pêcheurs la tirent au rivage, et, s'étant assis, ils mettent dans des vases ce qui est bon et rejettent ce qui est mauvais. Il en sera de même à la fin des siècles. Lorsque le dernier des élus de Dieu aura achevé l'œuvre de sa sanctification et que sera complet le nombre des prédestinés, alors le filet sera retiré des eaux du temps, et sur le rivage ferme de l'éternité aura lieu le départ de ce qui est bon et de ce qui ne l'est pas. Les anges viendront faire le discernement des justes et des méchants. Ils jetteront ces derniers dans la fournaise du feu, là où il n'y aura que pleurs et grincements de dents : pleurs parce que Dieu est perdu, grincements de dents à cause de l'indicible souffrance.

« Avez-vous compris tout cela? » demande le Seigneur aux apôtres, comme conclusion de l'enseignement parabolique. « Oui, » répondent-ils. Peut-être certains détails leur demeuraient-ils voilés, mais ils comprenaient l'essentiel. Le verset 52, dans sa forme un peu énigmatique, contient une félicitation, et en même temps semble indiquer qu'ils pouvaient pénétrer davantage encore la pensée du Seigneur, par la fidélité à leur mission et par une recherche humble et droite. Vous comprenez, c'est bien. Dès lors, non seulement vous êtes renseignés, mais vous pouvez renseigner les autres. Ce que sont les scribes dans leur étude patiente de la Loi, vous l'êtes par la connaissance de la doctrine nouvelle et des secrets de mon Royaume. Vous possédez la science qui résume les siècles et qui nourrira le monde. Comme vous et avec vous, tout homme renseigné sur le Royaume des cieux est désormais semblable à un maître de maison, riche, abondamment pourvu, et qui, du trésor de ses provisions, retire, selon l'opportunité, ce dont les siens peuvent avoir besoin : *nova et vetera* (Cant., VII, 13). — Cette dernière et rapide parabole élève les apôtres au-dessus des scribes du mosaïsme, dont la doctrine étroite était incapable de franchir l'enceinte des choses vieillies et pour la plupart démodées. Ils n'avaient même pas le sens de ces traditions anciennes, puisqu'ils méconnaissaient le Seigneur

annoncé et préparé par elles. Ceux, au contraire, qui ont reçu la doctrine du Royaume des cieux sont capables de tirer du trésor de leur cœur, pour eux et pour les autres, à leur gré et selon les besoins de tous, le sens des choses anciennes, le charme des choses nouvelles : ils ont rompu avec cette disposition d'esprit pharisienne que décrivait le Seigneur dans une comparaison familière : *Et nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : Vetus melius est* (Lc., v, 39).

CHAPITRE V

SUR LE LAC DE TIBÉRIADE
GÉRASA. GÉNÉSARETH

Mt., XIII. — [53] *Et factum est, cum consummasset Jesus parabolas istas, transiit inde.*

Mt., VIII. — [18] *Videns autem Jesus turbas multas circum se, jussit ire trans fretum.*

Mc., IV. — [35] *Et ait illis in illa die, cum sero esset factum : Transeamus contra.*

Le jour où le Seigneur inaugura son enseignement en paraboles, il s'était assis dans une barque et s'était adressé à la foule groupée sur le rivage du lac de Tibériade. Redescendu à terre, et rentré « dans la maison », il avait fourni aux apôtres le commentaire de quelques paraboles plus mystérieuses. Le soir venu, et ces paraboles achevées, Jésus « partit de là » : *cum consummasset parabolas istas, transiit inde*, dit saint Matthieu, dont le récit a sacrifié décidément l'ordre chronologique, puisqu'il nous faut, pour retrouver la suite des événements, revenir du XIIIe chapitre au VIIIe. Jusque-là, Capharnaüm avait été le centre de la prédication du Seigneur : mais afin d'échapper aux multitudes qui l'assiégeaient sans trêve, afin surtout de porter la bonne nouvelle à d'autres régions, il prend ses dispositions pour traverser le lac et se rendre à l'est, vers Gérasa ou Gadara : « Passons, dit-il, à l'autre bord. » C'est peut-être sur le chemin du lac qu'eut lieu l'incident des deux « postulants » raconté ici même par saint Matthieu. Saint Luc contient un récit parallèle ; mais chez lui il y a trois postulants, et la scène se passe un peu plus tard, alors

que le Seigneur se dirige vers Jérusalem ; les Samaritains viennent de lui refuser l'hospitalité, et à cette date, mieux qu'au moment du départ de Capharnaüm, s'explique la réflexion du Seigneur : Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Suivons néanmoins l'ordre de saint Matthieu.

Mt., VIII. — [19] *Et accedens unus scriba, ait illi : Magister, sequar te quocumque ieris.* [20] *Et dicit ei Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres caeli nidos ; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* [21] *Alius autem de discipulis ejus ait illi : Domine, permitte me primum ire, et sepelire patrem meum.* [22] *Jesus autem ait illi : Sequere me, et dimitte mortuos sepelire mortuos suos.*

Lc., IX. — [57] *Factum est autem, ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te quocumque ieris.* [58] *Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres caeli nidos ; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* [59] *Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permitte mihi primum ire, et sepelire patrem meum.* [60] *Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos ; tu autem vade, et annuntia regnum Dei.* [61] *Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permitte mihi primum renuntiare his quae domi sunt.* [62] *Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.*

Le Seigneur et les apôtres allaient s'embarquer lorsqu'un scribe se présenta. « Maître, dit-il, je vous suivrai partout où vous irez ! » Soit que le Seigneur ait voulu signifier que la dignité apostolique n'est pas le prix d'un vouloir humain ; soit qu'il ait eu peu de confiance dans l'intelligence pétrifiée des scribes ; soit simplement pour éprouver le candidat, il ne lui répond point par une acceptation empressée. Il l'invite plutôt à mesurer s'il possède la somme de courage nécessaire pour affronter les fatigues et les épreuves apostoliques. Suivre le Seigneur partout où il va, marcher toujours du même pas que lui, ne vouloir jamais être mieux traité que lui, c'est un engagement considérable : il y faut regarder attentivement. En effet, les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids : mais le Fils de l'homme, moins riche qu'eux et moins heureux que Jacob, n'a pas une pierre où reposer sa

tête. Sans doute, une maison amie l'hébergeait quelquefois ; mais d'une façon générale, au cours de sa vie itinérante, il n'avait nul refuge assuré. Peut-être le scribe était-il accoutumé à une vie douce et facile : le Seigneur refroidit, par sa remarque, un enthousiasme trop humain.

A un autre, que la timidité empêchait de s'offrir, le Seigneur fait des avances et dit : « Suivez-moi. » Il était déjà du nombre des disciples, de ceux qui écoutaient volontiers l'enseignement de Jésus : mais il hésitait à tout quitter pour accompagner son Maître. Après cet appel direct, il atermoie encore : « Je veux bien, Seigneur, mais auparavant permettez-moi de m'en aller et de donner la sépulture à mon père. » On peut se demander si son père était réellement mort, ou bien très âgé et n'ayant plus que peu de temps à vivre. Quoi qu'il en soit, la réponse du Seigneur est catégorique : il ne faut pas faire attendre Dieu, il ne faut pas lui dire : « Demain, quand je serai prêt ! » Votre père, s'il est mort, trouvera autour de lui des gens charitables qui lui donneront la sépulture. Ils ne manqueront pas au mort : mais vous, vous pourriez manquer à la vie. Laissez donc les morts, ceux qui appartiennent aux choses périssables de ce monde, ensevelir leurs morts. Pour vous, allez annoncer le Royaume de Dieu. Un apôtre est séparé et consacré, mieux encore que le grand-prêtre de l'Ancienne Loi (Lévit., XXI, 11), mieux que le Nazaréen dont il est dit : « Tout le temps pendant lequel il se sépare en l'honneur de Jéhovah, il ne s'approchera d'aucun corps mort ; il ne se souillera ni pour son père ou sa mère, ni pour son frère ou sa sœur, lorsqu'ils mourront : car il porte sur sa tête la consécration à son Dieu » (Num., VI, 6-7).

Un troisième, s'offrant de lui-même comme le premier, temporisant comme le second, disait au Seigneur : « Je vous suivrai, Seigneur, mais permettez-moi d'aller d'abord prendre congé de ceux de ma maison. » C'était probablement une trempe faible, que les adieux couraient le risque d'amollir, aussi la réponse du Seigneur est-elle austère : « L'homme qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est point un bon ouvrier, un travailleur utile pour le Royaume de Dieu. » — Nous ignorons ce que devinrent les postulants. Aussi bien, l'évangile n'a recueilli ce triple incident que parce qu'il souligne une fois de plus tout le prix du Royaume des cieux, comme les paraboles du trésor caché et de la perle.

Mt., VIII. — [23] *Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus.* [24] *Et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus : ipse vero dormiebat.* [25] *Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes : Domine, salva nos, perimus.* [26] *Et dicit eis Jesus : Quid timidi estis, modicae fidei ? Tunc surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.* [27] *Porro homines mirati sunt, dicentes : Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei?*

Mc., IV. — [36] *Et dimittentes turbam, assumunt eum ita ut erat in navi ; et aliae naves erant cum illo.* [37] *Et facta est procella magna venti, et fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis.* [38] *Et ipse erat in puppi super cervical dormiens ; et excitant eum, et dicunt illi : Magister, non ad te pertinet quia perimus?* [39] *Et exsurgens comminatus est vento, et dixit mari : Tace, obmutesce. Et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna.* [40] *Et ait illis : Quid timidi estis? necdum habetis fidem ? Et timuerunt timore magno, et dicebant ad alterutrum : Quis, putas, est iste, quia et ventus et mare obediunt ei ?*

Lc., VIII. — [22] *Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt.* [23] *Et navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et complebantur, et periclitabantur.* [24] *Accedentes autem suscitaverunt eum, dicentes : Praeceptor, perimus. At ille surgens increpavit ventum, et tempestatem aquae, et cessavit, et facta est tranquillitas.* [25] *Dixit autem illis : Ubi est fides vestra? Qui timentes, mirati sunt ad invicem dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei?*

« Passons de l'autre côté du lac, » avait dit le Seigneur. Aussitôt, les disciples congédient la foule ou la laissent se disperser, et se hâtent de préparer la barque, celle où Jésus a prononcé des paraboles. Ils l'aident à y monter : ils le prennent, dit saint Marc, tel qu'il était (ὡς ἦν), c'est-à-dire sans le loisir de préparatifs, et rapidement. Les apôtres montent avec lui, et l'on part, toute une petite flottille formant escorte. Le Seigneur, fatigué des labeurs de la journée, s'assit à la poupe, la tête appuyée sur la banquette, où se trouvait un coussinet, et s'endormit. La mer, calme

d'abord, devint houleuse. Un vent violent s'éleva, un orage soudain s'abattit sur le lac. De lourds paquets d'eau tombaient dans la barque, non pontée probablement, comme tous ces bateaux de pêcheurs : à chaque vague, on « embarquait », selon l'expression maritime ; et le péril de couler allait croissant. La nuit était venue, et l'on se trouvait encore à forte distance du rivage. Le Seigneur, sans souci ni de la tempête, ni de la panique des disciples, dormait toujours : mais son cœur veillait, sans aucun doute. Et il enseignait ainsi que la barque où est le Seigneur, que le Royaume de Dieu sur terre n'a rien à craindre. Mais les apôtres ne voyaient que la tempête ; ils ne se sentaient pas en sûreté, et, trop faibles pour lutter davantage contre le vent et les flots, ils réveillèrent le Seigneur et lui dirent avec un accent de reproche : « Maître ! cela ne vous fait rien que nous périssions? » Saint Luc porte simplement : « Maître ! maître ! nous périssons ! » Et saint Matthieu : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! »

Aussitôt éveillé, Jésus commande, avec l'autorité d'un maître souverain, aux vents et aux flots. « Silence ! calme-toi ! » dit-il à la mer. Aussitôt, le vent tomba, un grand calme se fit sur les eaux du lac. A ses apôtres, désormais rassurés, le Seigneur n'adressa que quelques mots : « Pourquoi êtes-vous donc si craintifs, hommes de petite foi? » Selon saint Marc : « Comment n'avez-vous point encore de foi? » et saint Luc : « Où est votre foi? » Ils ont un peu de foi, puisqu'ils s'adressent à lui ; ils manquent de foi, puisqu'ils se troublent, s'épouvantent, et croient que leur Maître se désintéresse. Le miracle est calculé, on le voit bien, afin d'amener les disciples à une confiance plus entière. Ils avaient été sans doute témoins de bien des miracles, accomplis sur les malades et les possédés ; mais enfin, les médecins guérissent aussi, du moins quelquefois. Les miracles étaient réputés par les Juifs de difficulté variée : c'est peut-être pour cela que nous les avons entendus demander au Seigneur un prodige dans le ciel ; l'apparition d'un météore, un triomphe sur les forces naturelles déchaînées leur paraissaient des indices plus irrécusables de l'intervention divine. Les apôtres avaient-ils partagé, dans une mesure, cette pensée naïve? Naguère éperdus de crainte en face de la mer démontée, nous les voyons maintenant saisis d'une frayeur plus grande et d'une religieuse terreur en présence de celui qui, d'un mot, en un instant, a calmé la tempête. Et ils se demandent l'un à l'autre : « Quel est-il donc, pour commander

ainsi aux vents et à la mer, et se faire si bien obéir? » Ils savaient déjà qu'il était le Messie, l'envoyé du Père ; mais, grâce à ce nouveau miracle, témoignant d'une autorité qui n'appartient qu'à Dieu, pénétrait plus avant dans leurs âmes la conviction surnaturelle que le Fils de l'homme est riche de toute la puissance divine. Les miracles qui suivent, racontés par les trois synoptiques, continuent cette éducation graduelle des apôtres qui doit aboutir à la confession de saint Pierre.

Mt., VIII. — [28] *Et cum venisset trans fretum in regionem Gerasenorum, occurrerunt ei duo habentes daemonia, de monumentis exeuntes, saevi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam.* [29] *Et ecce clamaverunt, dicentes : Quid nobis et tibi, Jesu, Fili Dei? Venisti huc ante tempus torquere nos?* [30] *Erat autem non longe ab illis grex multorum porcorum pascens.* [31] *Daemones autem rogabant eum, dicentes : Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum.* [32] *Et ait illis : Ite. At illi exeuntes abierunt in porcos; et ecce impetu abiit totus grex per praeceps in mare, et mortui sunt in aquis.*

Mc., V. — [1] *Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerasenorum.* [2] *Et exeunti ei de navi, statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo,* [3] *qui domicilium habebat in monumentis; et neque catenis jam quisquam poterat eum ligare,* [4] *quoniam saepe compedibus et catenis vinctus dirupisset catenas, et compedes comminuisset, et nemo poterat eum domare.* [5] *Et semper die ac nocte in monumentis et in montibus erat, clamans et concidens se lapidibus.* [6] *Videns autem Jesum a longe, cucurrit et adoravit eum;* [7] *et clamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi? adjuro te per Deum, ne me torqueas.* [8] *Dicebat enim illi : Exi, spiritus immunde, ab homine.* [9] *Et interrogabat eum : Quod tibi nomen est? Et dicit ei : Legio mihi nomen est, quia multi sumus.* [10] *Et deprecabatur eum multum ne se expelleret extra regionem.* [11] *Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pascens.* [12] *Et deprecabantur eum spiritus, dicentes : Mitte nos in porcos, ut in eos introeamus.* [13] *Et concessit eis statim Jesus. Et exeuntes spiritus immundi introierunt in porcos; et magno impetu grex praecipitatus est in mare ad duo millia, et suffocati sunt in mari.*

Lc., VIII. — [26] *Et navigaverunt ad regionem Gerasenorum, quae est contra Galilaeam.* [27] *Et cum egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam, qui habebat daemonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis.* [28] *Is, ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei altissimi? obsecro te, ne me torqueas.* [29] *Praecipiebat enim spiritui immundo, ut exiret ab homine. Multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis et compedibus custoditus, et ruptis vinculis agebatur a daemonio in deserta.* [30] *Interrogavit autem illum Jesus, dicens : Quod tibi nomen est? At ille dixit : Legio; quia intraverant daemonia multa in eum.* [31] *Et rogabant illum ne imperaret illis ut in abyssum irent.* [32] *Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte; et rogabant eum, ut permitteret eis in illos ingredi. Et permisit illis.* [33] *Exierunt ergo daemonia ab homine, et intraverunt in porcos; et impetu abiit grex per praeceps in stagnum, et suffocatus est.*

La traversée, si rude d'abord, puis devenue calme à la seule parole du Seigneur, conduisit la barque « dans la région des Gadaréens », ou des Gérasséniens, ou des Gergéséniens, — car l'original grec offre trois leçons : la première propre à saint Matthieu, la seconde à saint Marc et à saint Luc, la troisième due surtout à l'influence d'Origène, et appuyée sur une prétendue tradition locale. Les évangélistes ne disent pas, d'ailleurs, que le Seigneur aborda à Gadara même ou à Gérasa, mais dans le pays; et saint Luc ne donne qu'une désignation topographique assez vague : *quae est contra Galilaeam*, une région opposée à la Galilée, sur la rive orientale du lac : on avait donc navigué du nord au sud-est. A peine le Seigneur avait-il mis pied à terre que deux démoniaques à mine féroce se précipitent vers lui. Ils l'avaient aperçu des hauteurs voisines où ils avaient élu domicile, se cachant au fond des tombeaux creusés dans le roc, redoutés des passants qui n'osaient plus s'aventurer dans ces parages.

Mais il nous faut interrompre un instant le récit pour signaler une nouvelle divergence entre saint Matthieu et les deux autres synoptiques : ceux-ci mettent en scène un seul démoniaque, tandis que saint Matthieu en connaît deux. Certains commentateurs adoptent la solution de saint Augustin : saint Marc et saint Luc n'auraient voulu s'occuper que du démoniaque de meil-

leure condition, celui qui était le plus connu dans la région, auquel on portait le plus d'intérêt, et dont la guérison, par conséquent, fit plus de bruit. Le texte grec de saint Luc porte en effet que cet homme était de la ville. Selon d'autres exégètes, ce qui concentra toute l'attention sur l'un des deux, ce fut la gravité de son cas, sa férocité plus redoutable ; alors que saint Matthieu se borne à décrire d'un mot la physionomie et la guérison des deux possédés, les autres synoptiques, avec une abondance et une précision de détails qui trahissent le témoin oculaire, racontent toute l'histoire du malheureux dont le nom diabolique était « Légion ». On a dit aussi : celui-là seul a été remarqué qui parlait et conjurait davantage, ou bien auquel le Seigneur s'est adressé spécialement, ou bien encore qui s'offrit dans la suite à accompagner son libérateur.

Sur la fin de la vie du Seigneur, avant la visite au publicain Zachée, nous rencontrerons une divergence analogue entre les synoptiques : saint Marc nous parle d'un aveugle guéri au sortir de Jéricho (x, 46-52), saint Luc d'un aveugle guéri à l'entrée (XVIII, 35-43), saint Matthieu enfin de deux aveugles guéris au sortir de la même ville (XX, 29-34). Parmi les explications proposées, il faut noter celle-ci : il se peut qu'il y ait eu réellement deux guérisons, l'une à l'entrée, l'autre au sortir de Jéricho, et que saint Matthieu, pour abréger et simplifier, ait fondu ensemble les deux récits. Peut-être cette solution du second problème permettrait-elle d'éclaircir le premier. Saint Matthieu, φιλοσύντομος ὤν, comme dit Théophylacte (In Matthaeum, c. XX), n'a-t-il pas eu recours ici au procédé littéraire de l'abréviation? Il a pu connaître deux circonstances où furent guéris des démoniaques et fusionner ces deux faits en un récit unique. Notons que, seul des synoptiques, il n'avait pas parlé du possédé guéri dans la synagogue de Capharnaüm ; son plan ne s'y prêtait pas ; aurait-il voulu réparer ici cette omission? Sa description des deux démoniaques est, répétons-le, très sommaire ; elle paraît négliger à dessein tous les traits qui, chez les autres synoptiques, caractérisent l'unique possédé. Quoi qu'il en soit de toutes ces hypothèses, suivons le récit de saint Marc et de saint Luc, plus rapide et plus vivant.

Dans une terre comme celle de Gérasa, très éloignée de Jérusalem, le pouvoir diabolique devait s'exercer avec plus de violence, n'étant réprimé par aucune influence religieuse. Nous

le verrons, le peuple, ici, est grossier, uniquement soucieux des biens matériels, en désaccord avec la loi juive : bref, dans toutes les conditions voulues pour laisser au diable entière liberté d'action. Le démoniaque est le bouc émissaire et presque la personnification du peuple auquel il appartient, et dont il traduit, dans une image grimaçante, la triste dégradation. Depuis longtemps, cet homme était la proie de l'esprit impur. Sa force et sa violence physiques étaient surhumaines. On avait essayé plus d'une fois de lui mettre les fers aux pieds et de le ligoter avec des chaînes : mais il avait tout rompu, et défiait tout effort humain. Il était revenu à l'état sauvage : point de vêtement, point de demeure. Sans trêve, nuit et jour, il errait, poussé par le diable ; entrant un instant dans les tombeaux qui entourent la ville, puis reprenant son vagabondage dans les solitudes et les lieux escarpés ; rugissant comme une bête fauve et se frappant avec des pierres.

Dès qu'il aperçut le Seigneur, le possédé poussa un cri, courut à sa rencontre, se prosterna devant lui, disant d'une voix forte : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut? » Nous avons expliqué plus haut le *quid mihi et tibi*. C'est la formule hébraïque ordinaire pour signifier qu'une personne nous importune ou que nous déclinons son intervention ; mais ce n'est qu'une formule matérielle, variant selon les circonstances, et à laquelle le ton et le son de la voix donnent sa vraie valeur. Présentement, c'est l'expression de la terreur, en face d'une puissance supérieure et redoutée. Comme dans une circonstance analogue (Mc., I, 24), nous y trouvons de la crainte, de la vénération forcée, et la confession, plus ou moins spontanée, de ce qu'est réellement le Seigneur. Car les trois synoptiques ont tous reproduit l'appellation de Fils de Dieu qui est donnée à Jésus. Jusque dans ces témoignages arrachés à l'ennemi, et que le Seigneur ne conteste ni ne dément, l'éducation de la foi apostolique se poursuit. Après la question que les disciples s'adressaient naguère : *Qualis est hic?* le *Jesu Fili Dei Altissimi* pouvait sembler une indication et une réponse. Lors de la délivrance du démoniaque de Capharnaüm, le Seigneur n'avait pas consenti à laisser le diable proclamer son vrai caractère : mais les circonstances étaient différentes.

« Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps? Je vous en conjure, par Dieu, ne me tourmentez pas ! » suppliait

l'esprit mauvais. Jusque dans cette prière sans mérite, se trouve la reconnaissance d'un pouvoir divin chez le Seigneur : qui donc, en effet, peut parler aux anges avec cette autorité et leur extorquer cette supplication, sinon le Fils du Tout-Puissant? « Je t'adjure, par Dieu, » ose bien dire Satan : c'est en se réclamant de Dieu seul qu'il se défend contre la force irrésistible de l'exorciste. Car le Seigneur commandait : « Sors de cet homme, esprit immonde ! » Et il ajouta : « Quel est ton nom? » Le Seigneur n'ignore rien : il veut seulement amener l'ennemi à confesser, dans la crainte, ce qu'il est : toujours afin que l'intelligence apostolique puisse mesurer l'étendue de ce miracle nouveau et l'énergie divine qui l'accomplit. Il y avait trop de noms à dire, et l'ennemi, au lieu de les recenser, adopte un nom collectif : « Je m'appelle Légion : car nous sommes nombreux. » C'est donc toute une légion de diables qui va être expulsée par la seule voix du Seigneur. Mais le chef de la bande prie Jésus avec instance de ne pas les reléguer dans l'abîme aussitôt, — « avant le temps, » dit saint Matthieu, — mais de les laisser dans un pays où ils peuvent s'occuper, où ils se trouvent bien. Déjà l'occasion s'est offerte pour nous de signaler la misérable compensation dont le diable est jaloux : le loisir de vaguer à travers le monde, en portant néanmoins toujours son enfer avec lui (Mt., XII, 43).

Un procédé de dédommagement se présente aussitôt pour le diable. Justement, là-bas, sur la montagne, paît un grand troupeau de porcs. Et les mauvais esprits implorent la permission de se loger dans ce singulier palais. C'est normal : l'immonde aime l'immonde ; nous reconnaissons les goûts du diable. Chacun choisit sa demeure à son gré. « Si vous nous chassez de cet homme, disent-ils, envoyez-nous dans ces pourceaux. » Il y a donc une possession animale ; et la possession humaine n'est elle-même possible que grâce au corps et à la sensibilité. Sans difficulté, le Seigneur accorde l'autorisation : « Allez ! » Et voici que de chez l'homme délivré la légion de démons passe en masse chez les pourceaux, qui, tous ensemble, d'un seul élan furieux, dévalent des hauteurs et se précipitent dans la mer, où ils étouffent et se noient. Il y en avait bien deux mille.

Mt., VIII. — 33 *Pastores autem fugerunt, et venientes in civitatem, nuntiaverunt omnia, et de eis qui daemonia habuerant.*

[34] *Et ecce tota civitas exiit obviam Jesu; et viso eo, rogabant ut transiret a finibus eorum.*

IX. — [1] *Et ascendens in naviculam, transfretavit.*

Mc., V. — [14] *Qui autem pascebant eos fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum.* [15] *Et veniunt ad Jesum, et vident illum qui a daemonio vexabatur sedentem, vestitum, et sanae mentis; et timuerunt.* [16] *Et narraverunt illis qui viderant, qualiter factum esset ei qui daemonium habuerat, et de porcis.* [17] *Et rogare coeperunt eum ut discederet de finibus eorum.* [18] *Cumque ascenderet navim, coepit illum deprecari qui a daemonio vexatus fuerat, ut esset cum illo.* [19] *Et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit et misertus sit tui.* [20] *Et abiit, et coepit praedicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus; et omnes mirabantur.* [21] *Et cum transcendisset Jesus in navi rursum trans fretum, convenit turba multa ad eum, et erat circa mare.*

Lc., VIII. — [34] *Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem, et in villas.* [35] *Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum; et invenerunt hominem sedentem, a quo daemonia exierant, vestitum, ac sana mente, ad pedes ejus, et timuerunt.* [36] *Nuntiaverunt autem illis et qui viderant, quomodo sanus factus esset a legione.* [37] *Et rogaverunt eum omnis multitudo regionis Gerasenorum ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est.* [38] *Et rogabat illum vir a quo daemonia exierant, ut cum eo esset. Dimisit autem eum Jesus, dicens :* [39] *Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, praedicans quanta illi fecisset Jesus.* [40] *Factum est autem, cum rediisset Jesus, excepit illum turba; erant enim omnes expectantes eum.*

Les bergers, affolés à la vue de leur troupeau disparu, courent en hâte avertir les propriétaires, à Gérasa et dans les métairies voisines. Naturellement, ceux-ci trouvent l'aventure déplaisante, et sortent de chez eux assez disposés peut-être à faire un mauvais parti au malencontreux prophète. Bientôt, toute la ville et toute la campagne viennent s'assurer du fait. Mais en arrivant près du Seigneur, ils sont témoins d'un spectacle inattendu. Ce démoniaque, qui avait été jusqu'alors la terreur du pays et que chacun

connaissait trop bien, il était là, assis avec les disciples aux pieds du Sauveur, décemment vêtu, revenu à la santé de l'esprit et au calme. A ce spectacle, une frayeur religieuse les saisit. Ceux qui avaient été témoins du miracle le racontaient en détail ; ils disaient tout haut la puissance redoutable qui avait prosterné le démoniaque et expulsé la légion de diables, en leur accordant la permission sollicitée. On voit bien que les sentiments des Gérasséniens sont partagés. Ils ont affaire à trop forte partie pour songer encore à des représailles violentes. Cependant, une crainte tout autre que la crainte religieuse ne tarde pas à l'emporter. « Que deviendra-t-on avec un homme qui fait si bon marché de nos intérêts matériels, et qui sera une menace constante pour nos petits commerces? » Ayant à choisir entre leurs biens terrestres et le Seigneur, ils préfèrent leurs animaux et congédient le Seigneur : toute la population du pays l'invite à se retirer. Et le Seigneur obéit. Trop souvent, pour châtier les hommes, il n'a besoin que de prendre son parti de leur volonté et de les abandonner à ce qu'ils aiment.

Un mot suffira pour résoudre le cas de conscience que crée aux commentateurs le triste sort des pourceaux de Gérasa : N'y eut-il pas injustice à perdre ainsi, pour un caprice du diable, le bien de ces gens qui n'avaient mérité rien de pareil? On répond habituellement que le Verbe fait chair a droit de juridiction et domaine éminent sur toute la création : *Domini est terra et plenitudo ejus.* On observe aussi que le Seigneur a simplement laissé faire les diables, et que la responsabilité divine n'est pas plus engagée ici que dans toutes les autres destructions : tremblements de terre, naufrages, pestes, où s'exerce normalement l'énergie des causes secondes : il suffisait à la miséricorde du Seigneur d'avoir délivré un homme. Aussi bien, en permettant la destruction du troupeau, il semble avoir voulu fournir un enseignement et infliger une correction. L'enseignement, c'est de nous révéler les goûts du démon, et aussi les desseins de mort auxquels se termine son action. Le châtiment, c'est de venger une infraction à la Loi juive, de tarir une source de revenus impurs et d'inspirer une terreur salutaire à toute cette population gérasénienne, composée de Juifs et de gentils. Le porc était un animal immonde et sa chair interdite par Moïse (Lev., XI). Sans doute ce n'était pas pour n'y goûter jamais, ni pour les vendre seulement à des infidèles, que ces gens nourrissaient des bandes de deux mille

pourceaux. Quoi qu'il en soit, le bénéfice moral de la leçon que donne le Seigneur est hors de proportion avec le détriment matériel qu'elle occasionne. Et enfin, s'ils perdent leurs porcs, du moins sont-ils délivrés des démons.

Mais la leçon ne fut pas comprise, et le Seigneur, repoussé, revint avec les siens au bord du lac. Il était déjà remonté dans la barque, lorsque le démoniaque, maintenant délivré, et définitivement gagné au Seigneur, le supplia de l'emmener avec lui. Jésus n'y consentit pas. « Allez, lui dit-il, rentrez chez vous, revenez près des vôtres, et racontez-leur tout ce que le Seigneur a fait pour vous, comment il a eu pitié de vous. » C'est le procédé, infiniment aimable, dont se sert le Seigneur pour que la région à demi païenne qui le repousse reçoive, quand même, la bonne nouvelle. N'est-ce pas la vocation des gentils qui commence? Le miraculé était du pays : sa guérison pouvait devenir un motif puissant de crédibilité. Il s'en alla donc, apôtre libre, et raconta, non seulement à tous les gens de la ville, mais dans d'autres cités de la Décapole, tout ce que Jésus avait fait pour lui. Et ceux qui l'entendaient étaient dans l'admiration. Peut-être se prirent-ils à regretter d'avoir été si prompts à congédier le thaumaturge. C'était surtout en Galilée, et pour les motifs indiqués plus haut, que le Seigneur enveloppait de discrétion ses miracles : ici, il y avait moins d'inconvénient à les laisser proclamer.

Pendant la petite négociation, on avait appareillé. Le Seigneur rebroussait chemin ; la barque qui l'avait amené le reconduisit de l'autre côté du lac, probablement dans la direction de Capharnaüm. Et il retrouva bientôt, sur la rive, l'affluence populaire à laquelle, la veille, il avait voulu échapper. On l'accueillit avec joie. Les foules, ne pouvant croire à une absence prolongée, inquiètes peut-être au sujet de la tempête de la nuit précédente, ne s'étaient point encore dispersées : tous l'attendaient.

Mt., IX. — [18] *Haec illo loquente ad eos, ecce princeps unus accessit, et adorabat eum, dicens : Domine, filia mea modo defuncta est; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.* [19] *Et surgens Jesus, sequebatur eum, et discipuli ejus.* [20] *Et ecce mulier, quae sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus.* [21] *Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.* [22] *At Jesus conversus*

et videns eam, dixit : Confide, filia, fides tua te salvam fecit. Et salva facta est mulier ex illa hora.

Mc., v. — [22] *Et venit quidam de archisynagogis, nomine Jairus; et videns eum, procidit ad pedes ejus,* [23] *et deprecabatur eum multum, dicens : Quoniam filia mea in extremis est; veni, impone manum super eam, ut salva sit et vivat.* [24] *Et abiit cum illo, et sequebatur eum turba multa, et comprimebant eum.* [25] *Et mulier quae erat in profluvio sanguinis annis duodecim,* [26] *et fuerat multa perpessa a compluribus medicis, et erogaverat omnia sua, nec quidquam profecerat, sed magis deterius habebat,* [27] *cum audisset de Jesu, venit in turba retro, et tetigit vestimentum ejus.* [28] *Dicebat enim : Quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero.* [29] *Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus; et sensit corpore quia sanata esset a plaga.* [30] *Et statim Jesus in semetipso cognoscens virtutem quae exierat de illo, conversus ad turbam, aiebat : Quis tetigit vestimenta mea?* [31] *Et dicebant ei discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit?* [32] *Et circumspiciebat videre eam quae hoc fecerat.* [33] *Mulier vero timens et tremens, sciens quod factum esset in se, venit et procidit ante eum, et dicit ei omnem veritatem.* [34] *Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit; vade in pace, et esto sana a plaga tua.*

Lc., viii. — [41] *Et ecce venit vir, cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogae erat; et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus,* [42] *quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et haec moriebatur. Et contigit, dum iret, a turbis comprimebatur.* [43] *Et mulier quaedam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quae in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari :* [44] *accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus; et confestim stetit fluxus sanguinis ejus.* [45] *Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Praeceptor, turbae te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit?* [46] *Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis; nam ego novi virtutem de me exiisse.* [47] *Videns autem mulier quia non latuit, tremens venit, et procidit ante pedes ejus, et ob quam causam tetigerit eum indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit.* [48] *At ipse dixit ei : Filia, fides tua salvam te fecit; vade in pace.*

Il nous faut bien, ici encore, sous peine de rompre la trame historique de saint Marc et de saint Luc, donner à l'*haec illo loquente* de saint Matthieu la valeur d'une simple formule de transition. Le Seigneur marchait au bord de la mer, *et erat circa mare*, lorsque survint Jaïre, l'un des chefs de la synagogue, — celle peut-être de Capharnaüm. On appelait chefs de la synagogue les personnages plus considérés à qui était confié le soin de l'administrer et d'y présider aux réunions liturgiques. Cela n'entraînait d'ailleurs aucune fonction sacerdotale. Jaïre reconnaît sans peine le Seigneur, se prosterne à ses pieds, et le supplie avec instance de vouloir bien se rendre dans sa maison : « Seigneur, disait-il, ma petite fille, — elle avait douze ans environ, — ma fille unique, est à l'extrémité ; mais venez, imposez-lui les mains, afin qu'elle soit sauvée et qu'elle vive ! » Sans trop solliciter les paroles évangéliques, soulignons certains détails qui sembleraient indiquer, chez ce prince de la synagogue, une foi moins parfaite que celle du centurion. Il fait entendre mille supplications, ce qui s'explique, puisqu'il s'agit d'une enfant aimée ; mais enfin il est permis de reconnaître que, dans l'évangile, les formules les plus authentiques de la prière sont conçues habituellement d'une façon plus sobre : *Vinum non habent ; — Domine, ecce quem amas infirmatur :* un simple exposé tranquille et confiant. Jaïre ne paraît pas croire à l'action à distance ; pour lui, les guérisons ne se font que par application immédiate du charme ou du remède divin ; et alors que le centurion se proclamait indigne de recevoir le Seigneur dans sa maison, il veut, lui, que le Seigneur vienne : il ne sera rassuré qu'à cette condition. On peut bien supposer aussi que Jaïre montrait un empressement exigeant et fébrile, et qu'il comptait avec anxiété les moments de retard. Le Seigneur condescend néanmoins et le suit, sauf à mettre à l'épreuve, en cours de route, sa patience et sa foi. Car la multitude, toujours insatiable de miracles, se met à la suite du groupe des apôtres ; elle presse le Seigneur de toutes parts et retarde sa marche. Et voici qu'un incident se produit, qui arrête tout le cortège.

Dans la foule se trouvait une femme qui, depuis douze ans, — l'âge de la petite malade, — souffrait d'une perte de sang. Nombre de médecins s'étaient occupés d'elle, lui avaient fait dépenser tout son bien, l'avaient fait beaucoup souffrir : comme tant d'autres, elle n'avait ressenti aucune amélioration des trai-

tements variés et contradictoires ; même, elle se trouvait plus mal qu'au commencement ! Elle avait entendu parler de Jésus. Dieu lui avait inspiré une grande foi. Perdue dans la foule, elle suivait le Seigneur, et se tenait derrière lui, de manière à n'être pas même aperçue. Et sans oser prétendre, comme Jaïre, à une visite et à l'imposition des mains du Seigneur, elle se disait humblement, respectueusement : « Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. » Elle parvint jusqu'à Jésus et toucha la frange de son manteau. A l'instant même elle se sentit exaucée et tressaillit dans sa santé reconquise. Le Seigneur n'accomplissait pas de miracles inconscients ; il n'ignorait pas comment il venait de guérir cette femme, dont il avait lui-même provoqué la confiance : mais il tient à recueillir son témoignage, il veut qu'elle rende gloire à Dieu, qu'elle soit félicitée de son humble foi, peut-être aussi qu'elle soit une leçon pour Jaïre et pour les apôtres. Il s'arrête donc et institue une sorte d'enquête aimable.

Il connut aussitôt en lui-même, dit saint Marc, la vertu qui était sortie de lui ; et s'adressant à ceux qui l'entouraient, il demandait : « Qui a touché mes vêtements ? » Saint Pierre et les disciples ne manquent pas de lui faire observer combien une telle question est étonnante : « Maître, vous voyez la foule vous presser, vous serrer de toutes parts, et vous demandez : Qui m'a touché ? » Chacun, en effet, note saint Luc, se défendait d'avoir touché le Seigneur d'une façon spéciale. Mais Jésus insistait : « Quelqu'un m'a touché : car j'ai eu conscience qu'une vertu était sortie de moi. » Et il regardait autour de lui, avec une feinte indécision, afin de reconnaître « celle » qui avait fait cela. Oui, tout le monde avait touché le Seigneur, matériellement : en réalité, une seule personne l'avait touché avec vénération, avec désir. La femme en avait bien conscience, elle, sachant parfaitement ce qui s'était accompli en elle. Peut-être, après son pieux délit, car son cas constituait une impureté légale, chez les Juifs (Lev., xv, 25), peut-être avait-elle reculé un peu, afin de laisser à d'autres le premier rang : elle aurait voulu se dissimuler encore, mais le regard du Seigneur pesait sur elle. Se voyant découverte, elle vint, effrayée et tremblante de joie, tomber aux pieds du Seigneur ; et, devant le peuple entier, elle avoua toute la vérité. Et Jésus mit fin à la scène en lui disant : « Rassurez-vous, ma fille : votre foi vous a sauvée. Allez, demeurez en paix, et soyez guérie à jamais de votre mal. » Et depuis lors, en effet, la guérison fut complète.

Mt., IX. — [23] *Et cum venisset Jesus in domum principis, et vidisset tibicines et turbam tumultuantem, dicebat :* [24] *Recedite; non est enim mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum.* [25] *Et cum ejecta esset turba, intravit, et tenuit manum ejus. Et surrexit puella.* [26] *Et exiit fama haec in universam terram illam.*

Mc., V. — [35] *Adhuc eo loquente, veniunt ab archisynagogo, dicentes : Quia filia tua mortua est; quid ultra vexas Magistrum?* [36] *Jesus autem, audito verbo quod dicebatur, ait archisynagogo; Noli timere; tantummodo crede.* [37] *Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem Jacobi.* [38] *Et veniunt in domum archisynagogi, et videt tumultum, et flentes, et ejulantes multum.* [39] *Et ingressus, ait illis : Quid turbamini et ploratis? puella non est mortua, sed dormit.* [40] *Et irridebant eum. Ipse vero, ejectis omnibus, assumit patrem et matrem puellae, et qui secum erant, et ingreditur ubi puella erat jacens.* [41] *Et tenens manum puellae, ait illi : Talitha, cumi; quod est interpretatum : Puella (tibi dico), surge.* [42] *Et confestim surrexit puella, et ambulabat; erat autem annorum duodecim; et obstupuerunt stupore magno.* [43] *Et praecepit illis vehementer ut nemo id sciret, et dixit dari illi manducare.*

Lc., VIII. — [49] *Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogae, dicens ei : Quia mortua est filia tua, noli vexare illum.* [50] *Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellae : Noli timere, crede tantum, et salva erit.* [51] *Et cum venisset domum, non permisit intrare secum quemquam, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, et patrem et matrem puellae.* [52] *Flebant autem omnes, et plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere; non est mortua puella, sed dormit.* [53] *Et deridebant eum, scientes quod mortua esset.* [54] *Ipse autem tenens manum ejus clamavit, dicens : Puella, surge.* [55] *Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. Et jussit illi dari manducare.* [56] *Et stupuerunt parentes ejus, quibus praecepit ne alicui dicerent quod factum erat.*

L'inquiétude du chef de la synagogue augmentait à chaque minute, à chaque délai. Et le Seigneur finissait à peine de parler à l'hémorrhoïsse que l'on vint, de chez Jaïre, lui annoncer que c'était fini, qu'il était trop tard : « Votre fille est morte. A quoi bon importuner davantage le Maître? » Au cœur du père, il res-

tait une lueur pourtant, et il semble, d'après l'évangile, que sa prière continuât malgré tout. Le Seigneur eut pitié de ce chagrin ; il aida, d'une parole, la foi vacillante de Jaïre : « Ne craignez pas ; croyez seulement, et votre fille sera sauvée. » Venant après la récompense qu'avait obtenue la foi de l'hémorrhoïsse, cette parole n'était-elle pas mieux qu'un encouragement, presque une assurance? On arrive enfin à la maison.

De tous ceux qui l'accompagnent et des apôtres eux-mêmes, le Seigneur ne prend avec lui que Pierre, Jacques et Jean, le frère de Jacques. Dans le vestibule et les premiers appartements, de la foule encore, des gens qui pleurent et poussent de grands cris, des joueurs de flûte : tout l'appareil tumultueux du deuil antique. « Pourquoi ce bruit et ces pleurs? dit Jésus en entrant. Retirez-vous ! L'enfant n'est pas morte, elle dort. » Cette remarque était vraie, puisque le Seigneur allait réveiller la fille de Jaïre. Elle était faite d'un ton rapide, avec mystère, peut-être pour prévenir une poussée bruyante de la foule. Mais avant le miracle, pour des gens qui avaient été convoqués autour d'une mort trop réelle et trop constatée, la réflexion, sur les lèvres d'un homme qui survenait à l'improviste, prêtait au sourire. Les moqueries s'élevèrent. Le Seigneur ne s'en émut pas. Accompagné seulement du père et de la mère, ainsi que des trois disciples, il pénétra dans la chambre où était l'enfant. Et lui prenant la main, il dit : « *Talitha, koumi !* » Saint Marc a tenu à reproduire la formule araméenne dont le Seigneur s'est servi ; elle signifie, ajoute-t-il pour ses lecteurs grecs : « Petite, levez-vous ! » Aussitôt, l'esprit revint en elle, elle se leva, et se mit à marcher : afin de fournir à son père et à sa mère une preuve surabondante de sa vie, afin de montrer comment le Seigneur l'avait guérie à la fois et de la mort et de toute faiblesse.

Les parents étaient hors d'eux-mêmes et saisis d'une grande stupeur, qui sans doute fit place aussitôt à des transports de joie et de reconnaissance. Mais le Seigneur écarta les remerciements en prenant la physionomie d'un bon médecin, qui songe à tout : « Votre enfant a faim, donnez-lui à manger. » Et il leur recommanda avec force de ne raconter à personne comment les choses s'étaient passées : c'est la prescription ordinaire, au cours du ministère galiléen ; c'est en même temps l'invitation à ne point faire de cette grande grâce la matière de vains bavardages. Mais

il était difficile que le Seigneur fût pleinement obéi : ceux qui avaient vu l'enfant morte la contemplaient maintenant pleine de vie. Aussi, comme l'a noté saint Matthieu, le bruit de cette résurrection se répandit-il dans toute la contrée.

Mt., IX. — [27] *Et transeunte inde Jesu, secuti sunt eum duo caeci, clamantes et dicentes : Miserere nostri, fili David.* [28] *Cum autem venisset domum, accesserunt ad eum caeci. Et dicit eis Jesus : Creditis quia hoc possum facere vobis? Dicunt ei : Utique, Domine.* [29] *Tunc tetigit oculos eorum, dicens : Secundum fidem vestram fiat vobis.* [30] *Et aperti sunt oculi eorum. Et comminatus est illis Jesus, dicens : Videte ne quis sciat.* [31] *Illi autem exeuntes diffamaverunt eum in tota terra illa.* [32] *Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mutum, daemonium habentem.* [33] *Et ejecto daemonio, locutus est mutus, et miratae sunt turbae, dicentes : Nunquam apparuit sic in Israel.* [34] *Pharisaei autem dicebant : In principe daemoniorum ejicit daemones.*

Rien ne nous permet de déterminer où se trouvait alors le Seigneur : peut-être, avons-nous dit, à Capharnaüm. L'histoire de ces deux aveugles, — qu'il ne faut pas confondre avec celle des aveugles de Jéricho (Mt., XX, 29 sq.), — est propre à saint Matthieu. Tandis que Jésus s'éloignait de la demeure de Jaïre, deux aveugles le suivirent, implorant sa miséricorde et criant : « Ayez pitié de nous, Fils de David ! » Il est remarquable que tous les aveugles que guérit le Seigneur lui donnent ce nom messianique de Fils de David : on en peut conclure que l'identification de Jésus au Messie attendu prenait déjà consistance dans la pensée populaire. Lorsqu'il fut arrivé à « la maison », les aveugles s'approchèrent de lui. Ils n'avaient, à raison de leur cécité, aucune expérience personnelle du pouvoir de Jésus et s'étaient bornés à recueillir les récits d'autrui. On ne s'étonnera donc pas que le Seigneur éprouve leur foi : « Croyez-vous, dit-il, que je puisse faire cela, c'est-à-dire vous guérir ? » Ils répondirent : « Oui, Seigneur. » Alors, il leur toucha les yeux, disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi .» Et leurs yeux s'ouvrirent. Et Jésus leur prescrivit avec autorité de ne point ébruiter le miracle : ce qui nous fait supposer que l'épisode est bien raconté à sa date historique et qu'il a eu lieu dans la même région galiléenne. Comme toujours, la

défense du Seigneur fut fort mal observée ; car, à peine sortis, les miraculés commencèrent à répandre sa renommée dans tout le pays.

La série des dix miracles racontés par saint Matthieu se ferme sur la guérison d'un démoniaque muet. Cette scène ressemble beaucoup à celle que nous avons rencontrée déjà en saint Luc, XI, 14-15, et, parallèlement, en saint Matthieu, XII, 22-24 ; il ne faut cependant pas les confondre, puisque le premier évangéliste les distingue. Après le départ des aveugles guéris, on amena au Seigneur un possédé muet. Aussitôt le démon expulsé, l'homme retrouva la parole. Et la série des miracles se termine sur la même réflexion qui a clos le Discours sur la montagne : lorsque le Seigneur parle, la foule remarque que son enseignement est plein d'autorité et ne ressemble pas à celui des scribes et des pharisiens ; lorsque le Seigneur agit, le peuple admire, et reconnaît que jamais Israël, accoutumé pourtant aux prodiges de Dieu, n'a vu chose pareille. Mais l'appréciation des pharisiens est toute différente : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons. » Telle est l'explication déloyale de la Synagogue pour écarter les miracles et l'autorité qu'ils créent au Seigneur. Nous avons entendu plus haut la réponse de Jésus à ce blasphème, familier, semble-t-il, à ses ennemis.

Mt., XIII. — [54] *Et veniens in patriam suam, docebat eos in synagogis eorum, ita ut mirarentur et dicerent : Unde huic sapientia haec et virtutes?* [55] *Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria? et fratres ejus, Jacobus, et Joseph, et Simon, et Judas?* [56] *Et sorores ejus nonne omnes apud nos sunt? Unde ergo huic omnia ista?* [57] *Et scandalizabantur in eo. Jesus autem dixit eis : Non est propheta sine honore, nisi in patria sua et in domo sua.* [58] *Et non fecit ibi virtutes multas, propter incredulitatem illorum.*

Mc., VI. — [1] *Et egressus inde, abiit in patriam suam; et sequebantur eum discipuli sui.* [2] *Et facto sabbato, coepit in synagoga docere; et multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes : Unde huic haec omnia? et quae est sapientia quae data est illi, et virtutes tales quae per manus ejus efficiuntur?* [3] *Nonne hic est faber, filius Mariae, frater Jacobi, et Joseph, et Judae, et Simonis?*

nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? Et scandalizabantur in illo. [4] *Et dicebat illis Jesus : Quia non est propheta sine honore nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua.* [5] *Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit.* [6] *Et mirabatur propter incredulitatem eorum...*

Tout au commencement du ministère galiléen, nous avons rencontré, en saint Luc (IV, 16-30), le récit d'une visite infructueuse du Seigneur à Nazareth. Quelques exégètes proposent d'identifier ce passage avec ceux des autres synoptiques que nous venons de lire. La ressemblance est frappante, disent-ils, entre les deux épisodes, encore que saint Luc fournisse des détails plus abondants. D'autre part, au verset 23 de saint Luc, les Nazaréens réclament pour leur région la même profusion de miracles que celle dont avait bénéficié Capharnaüm. Or, ne semble-t-il pas évident qu'il est fait ainsi allusion au ministère du Seigneur tel que l'ont décrit saint Matthieu, IV-XIII, et saint Marc, I-VI, — et nullement au court séjour à Capharnaüm mentionné au chapitre II de saint Jean (12)? Enfin, est-il vraisemblable que le Seigneur se soit présenté de nouveau dans une ville qui avait failli le mettre à mort et dont il n'était sorti que par miracle? Pou quoi saint Luc ne dit-il rien d'une seconde visite, et saint Matthieu, avec saint Marc, rien de la première? car les mots : *et relicta civitate Nazareth*, du chapitre IV de saint Matthieu (13), ne supposent point qu'il y eut alors une prédication dans la synagogue. Saint Luc, concluent les mêmes interprètes, a donc anticipé et raconté par avance l'insuccès du Seigneur dans sa patrie, selon le procédé littéraire dont nous avons trouvé déjà chez lui plus d'un exemple (I, 80; II, 39-40; III, 20). Mais d'autres commentateurs tiennent pour la distinction des deux faits. Ils appuient sur les divergences des récits. Ils remarquent que la résistance violente des Nazaréens explique le départ du Seigneur pour Capharnaüm, brièvement noté par saint Matthieu, dans son chapitre IV. Et n'est-il pas conforme au tempérament du Seigneur qu'il ait insisté dans la suite? Les âmes n'avaient d'ailleurs pas changé ; la jalousie des Nazaréens était plus exaspérée qu'autrefois : aussi verrons-nous Jésus s'étonner de leur incrédulité tenace.

Le Seigneur demeure en Galilée, réalisant largement la prophétie d'Isaïe : *Populus qui ambulabat in tenebris*, etc. ; mais il

s'éloigne un peu de Capharnaüm et du lac de Tibériade : il se dirige vers l'ouest, vers Nazareth, que les évangélistes appellent sa patrie, c'est-à-dire le domicile de son enfance et de sa jeunesse. Il est accompagné de ses disciples. Le jour du sabbat venu, il prend la parole dans la synagogue du lieu (selon la Vulgate, saint Matthieu porte : *in synagogis eorum;* mais le texte grec emploie le singulier, comme saint Marc). Les gens de Nazareth avaient connu le Seigneur pendant de longues années : jamais ils ne l'avaient vu suivre un maître. Aussi, leur étonnement fut-il extrême, lorsqu'ils l'entendirent expliquer l'Écriture avec une abondance de doctrine et une autorité incomparables. « D'où est-ce que tout cela lui vient ? se demandaient les nombreux auditeurs. Qui lui a donné une telle sagesse? Et ces grands prodiges qui se font par ses mains? » Il semble qu'un peu de droiture eût suffi pour leur faire conclure : « Croyons en lui : il est des nôtres, sa doctrine est haute et confirmée. »

Chose étonnante, et d'ailleurs bien humaine, ces titres de créance du Seigneur ne produisent que le scandale. Les gens de Nazareth se bornent à une admiration de surprise et de stupeur, au lieu d'une admiration de docilité et de foi. C'est précisément parce que le Seigneur est leur compatriote qu'ils ne consentiront jamais à l'accueillir. La médiocrité est ainsi faite : une envie secrète et raffinée lui fait tout ramener à la commune mesure, la sienne. *Nonne hic est faber?* N'est-il pas le charpentier, le fils du charpentier, le fils de cette Marie, que chacun de nous connaît bien, le frère de Jacques et de Joseph, de Jude et de Simon? Sa parenté féminine? mais la voilà, ici même, au milieu de nous. De petites gens ! sans renom, sans fortune, sans éducation. Comment et à quel titre lui seul sortirait-il de l'ordinaire? — Les frères et sœurs de Jésus ne sont, nous l'avons remarqué déjà, que ses cousins et cousines, à un degré qu'il est impossible de déterminer. Peut-être les *fratres Domini*, du moins Jacques et Joseph, étaient-ils fils d'une autre Marie, belle-sœur de la Sainte Vierge, en raison de son mariage avec Cléophas, frère de saint Joseph.

Et Jésus rappelait avec tristesse aux Nazaréens le proverbe courant et souvent justifié d'après lequel « un envoyé de Dieu n'est nulle part plus mal accueilli que dans sa patrie, dans sa parenté et dans sa propre maison ». La dépréciation instinctive de ce qu'il y a de plus grand et de plus autorisé parmi nous s'unit d'ordinaire à une estime aveugle pour ce qui vient d'ail-

leurs. Saint Marc souligne l'étonnement du Seigneur en face de l'incrédulité des Nazaréens. Il ajoute qu'il « ne put accomplir là aucun miracle », c'est-à-dire aucun miracle éclatant, considérable, et se borna à guérir quelques malades, en leur imposant les mains. C'est qu'en effet, en vertu d'une disposition divine, la foi des auditeurs et leur condition morale collaboraient aux miracles. A grande foi, grands miracles; à foi réduite, miracles plus modestes. Là où manque la foi, c'est-à-dire l'union vivante de l'âme à la force de Dieu, il semble que la vertu miraculeuse soit réduite et comme paralysée : non sans doute que la puissance divine éprouve un amoindrissement réel, mais faute des conditions auxquelles Dieu subordonne librement la plénitude de son action.

CHAPITRE VI

UNE MISSION DES APOTRES

Mt., IX. — [35] *Et circuibat Jesus omnes civitates et castella, docens in synagogis eorum, et praedicans evangelium regni, et curans omnem languorem et omnem infirmitatem.*

Mc., VI. — [6] *...Et circuibat castella in circuitu, docens.*

Écarté une seconde fois de Nazareth, le Seigneur commence à évangéliser toutes les villes et bourgades des environs. La formule dont se sert saint Matthieu pour décrire par avance cet apostolat itinérant de la deuxième année est calquée, presque mot pour mot, sur celle qui résumait les débuts du ministère en Galilée : *Et circuibat Jesus totam Galilaeam, docens in synagogis eorum, et praedicans evangelium regni, et sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo* (IV, 23). A l'enseignement dans les synagogues et à la proclamation de « l'évangile du Royaume », le Seigneur unissait, comme toujours, les œuvres de miséricorde : nulle maladie ou infirmité ne le trouvait insensible.

Mt., IX. — [36] *Videns autem turbas, misertus est eis, quia erant vexati, et jacentes sicut oves non habentes pastorem.* [37] *Tunc dicit discipulis suis : Messis quidem multa, operarii autem pauci.* [38] *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.*

A la vue des foules qui le suivaient, se fatiguant pour entendre la bonne nouvelle, le Seigneur fut saisi d'une grande pitié. Elles le firent songer à d'autres foules qui ne pouvaient le suivre, et

que son amour, pourtant, voulait atteindre. Ce « regard » est ordinaire chez le Seigneur : nous le retrouverons lors de la multiplication des pains (Mc., VI, 34 ; VIII, 2) : *Misereor super turbam.* C'est le regard d'une tendresse qui embrasse toutes les âmes et qui s'incline vers toutes les misères. Le Seigneur ne songe pas tant, d'ailleurs, à la fatigue physique de ce peuple qu'à la détresse où l'avaient réduit ses guides religieux, les pharisiens et les scribes. Les foules étaient comme des brebis sans pasteurs (Ez., XXXIV), déchirées par les épines des halliers, par les morsures des loups ou des chiens, tombant de lassitude çà et là. La Synagogue ne dispensait plus la vérité ; elle se bornait à faire peser sur des faibles un joug intolérable. Et le Seigneur confie aux disciples ses préoccupations divines : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont rares : priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers pour sa moisson. » On voit naître le dessein du Seigneur, et cette combinaison affectueuse moyennant laquelle Dieu lui-même ira vers ceux qui ne peuvent pas venir à lui. Au lieu d'arracher les peuples à leur maison et à leur travail, Dieu s'en ira, dans la personne des apôtres et des disciples, frapper à la porte de chacun.

Mt., X. — [5] *Hos duodecim misit Jesus, praecipiens eis, dicens : In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritanorum ne intraveritis ;* [6] *sed potius ite ad oves quae perierunt domus Israel.* [7] *Euntes autem praedicate, dicentes : Quia appropinquavit regnum caelorum.* [8] *Infirmos curate, mortuos suscitate, leprosos mundate, daemones ejicite ; gratis accepistis, gratis date.* [9] *Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris ;* [10] *non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam : dignus est enim operarius cibo suo.* [11] *In quamcumque autem civitatem aut castellum intraveritis, interrogate quis in ea dignus sit ; et ibi manete donec exeatis.* [12] *Intrantes autem in domum, salutate eam, dicentes : Pax huic domui.* [13] *Et si quidem fuerit domus illa digna, veniet pax vestra super eam ; si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos.* [14] *Et quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros, exeuntes foras de domo vel civitate, excutite pulverem de pedibus vestris.* [15] *Amen dico vobis, tolerabilius erit terrae Sodomorum et Gomorrhaeorum in die judicii, quam illi civitati.*

Mc., VI. — [7] *Et vocavit duodecim, et coepit eos mittere binos, et dabat illis potestatem spirituum immundorum.* [8] *Et praecepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum; non peram, non panem, neque in zona aes,* [9] *sed calceatos sandaliis, et ne induerentur duabus tunicis.* [10] *Et dicebat eis : Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde;* [11] *et quicumque non receperint vos nec audierint vos, exeuntes inde, excutite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis.*

Lc., IX. — [1] *Convocatis autem duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia daemonia, et ut languores curarent.* [2] *Et misit illos praedicare regnum Dei, et sanare infirmos.* [3] *Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam, neque duas tunicas habeatis.* [4] *Et in quamcumque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis.* [5] *Et quicumque non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.*

C'est à l'heure même où les siens l'accueillaient si mal, que le Seigneur dispose toutes choses pour que le bénéfice de la vérité et le bien-être des santés elles-mêmes soient plus largement assurés dans la Galilée. Il appelle les Douze autour de lui. Nous connaissons tous ces noms, depuis l'heure de leur élection définitive. Voici d'abord les pouvoirs qui leur sont conférés : ils auront puissance et maîtrise sur les esprits impurs, sur tous les démons ; ils sauront guérir toute infirmité corporelle ; néanmoins l'objet principal de leur ministère est d'annoncer le Royaume de Dieu, et de prêcher la pénitence qui dispose les âmes à y entrer. La parole de saint Marc : *et coepit eos mittere binos*, laisse entendre que le Seigneur ne se priva point d'un seul coup de l'assistance des Douze, mais que, dans le dessein de leur faire essayer l'apprentissage de l'apostolat, il commença dès lors à les détacher, deux par deux, pour une mission aux environs de Nazareth. Ce n'est encore qu'une préparation et un essai. La mission définitive est celle qui est formulée au premier chapitre des Actes. Mais actuellement le Seigneur limite le champ de leur apostolat. Les Juifs avaient un titre à être informés les premiers, ils devaient être les mieux préparés à recevoir l'évangile ; et pour aborder une œuvre plus étendue, les apôtres eux-mêmes avaient besoin d'une éducation

plus achevée. « N'allez pas, leur recommande le Seigneur, sur la route des gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains. » L'expression *via gentium* désigne peut-être, d'une façon précise, la Galilée septentrionale, la *Galilaea gentium*, dont saint Matthieu nous a parlé au chapitre IV, 15 : une région trop mêlée de païens pour que la prédication des apôtres y fût dès lors fructueuse. Et il faut en dire autant de la Samarie, très hostile à tout ce qui venait des Juifs. Plutôt que d'exposer ses disciples à des échecs déconcertants, le Seigneur les députe vers ceux-là mêmes qui sont l'objet premier de sa propre compassion : les brebis perdues et délaissées de la maison d'Israël.

Tel est leur auditoire. Et voici maintenant le thème de leur prédication ; il est identique à celui de leur Maître et à celui de saint Jean-Baptiste : « Le Royaume de Dieu est proche : » c'est-à-dire le règne de Dieu à l'intérieur des âmes, et aussi dans une organisation extérieure correspondante, où l'on prie, où l'on enseigne, où l'on sanctifie, où l'on gouverne dans l'ordre et la paix. Toujours à l'exemple de leur Maître, ils fourniront la preuve de la vérité de leur doctrine : on les croira sur le témoignage de leurs œuvres. Ils guériront les malades, ils ressusciteront les morts, ils purifieront les lépreux, ils chasseront les démons. Suit une recommandation que les trois synoptiques ont recueillie avec soin : elle est relative à la pauvreté : *Gratis accepistis, gratis date :* vous exercerez gratuitement un pouvoir que vous avez reçu à titre gracieux. A la différence des pharisiens qui se font monnayer leurs prières et leurs services, vous vous montrerez affranchis de tout souci d'argent. Ce sera l'honneur de votre apostolat. On vous reconnaîtra à ce signe : l'absolu désintéressement. L'homme est l'esclave de tout ce qu'il possède : plus votre pauvreté sera rigoureuse, et plus vous serez libres, aptes par conséquent à réaliser l'œuvre que Dieu attend de vous.

Déjà, au chapitre VI de saint Matthieu, le Seigneur affranchissait le chrétien des sollicitudes inquiètes : « Que mangerons-nous? que boirons-nous? comment nous vêtirons-nous? » Mais le détachement apostolique doit dépasser de beaucoup les conditions ordinaires de la vie chrétienne. Non contents de ne rien recevoir comme salaire, dit le Seigneur, vous ne posséderez rien. Votre dépouillement sera un acte de foi dans la Providence, qui se fera votre pourvoyeuse. Ni or, ni argent, ni monnaie dans la ceinture ; ni pain, ni la petite besace de provisions pour la route ; ni

tunique de rechange ; ni souliers, mais les simples sandales que vous portez d'ordinaire. Partez comme vous êtes, avec seulement votre bâton en main. Pourquoi auriez-vous un souci matériel quelconque? L'ouvrier a droit à sa nourriture : Dieu, et les âmes à qui vous porterez la bonne nouvelle, ne vous laisseront pas mourir de faim. — Selon saint Matthieu et saint Luc, les apôtres ne devaient même pas emporter de bâton, tandis que saint Marc l'autorise : *nisi virgam tantum.* Il est probable que les documents dont se sont servis les évangélistes ont différé sur ce détail, qui, au point de vue de l'intention et de l'enseignement du Seigneur, est de peu d'importance : l'essentiel est tout entier dans le précepte d'une pauvreté rigoureuse.

Le Seigneur ajoute une recommandation relative au logement. Quand vous entrerez dans une ville ou dans un village, informez-vous qui est digne de vous recevoir, c'est-à-dire, non pas nécessairement un hôte riche et influent, mais toute personne de mœurs graves, de bon renom, digne du message divin que vous apportez. Sa maison deviendra votre gîte habituel et votre centre d'action. Vous y demeurerez jusqu'à votre départ ; vous n'en sortirez pas pour adopter, dans la même cité, une autre hospitalité : cette instabilité serait discourtoise, et préjudiciable à vous-mêmes comme à tous. De la maison qui vous héberge, vous vous répandrez dans la ville, vous en visiterez successivement toutes les demeures. A l'entrée de chacune, vous direz, sous forme de salut : « Paix à cette maison ! » Saluez-la, porte simplement le texte grec : le salut juif était accompagné d'un souhait de paix. Si cette demeure en est digne, que votre paix repose sur elle, que Dieu bénisse la charité qui vous accueille. Sinon, que votre paix vous revienne. C'est un hébraïsme qui signifie : votre parole sera comme si elle n'avait pas été prononcée, n'ayant pas trouvé d'écho dans l'âme des habitants. Lorsqu'un salut est donné au nom du Seigneur, il y a deux bénéficiaires : celui qui le donne, et celui qui le reçoit ; si le second se dérobe, le premier ne possède pas moins et ne garde pas moins, devant Dieu, le fruit de son acte surnaturel : c'est ce que veut signifier l'évangile.

Quant à la maison ou à la cité qui refuse de vous recevoir et de vous écouter, ne cherchez pas à faire tomber sur elle le feu du ciel : Dieu se charge de venger lui-même sa vérité méconnue. Sortez simplement de cette demeure, de cette localité ; et afin de montrer que vous n'avez rien de commun avec elle, que vous ne

voulez rien emporter d'elle, secouez jusqu'à la poussière de vos sandales, selon le geste familier aux Juifs lorsqu'ils abandonnent une terre païenne ou maudite. En vérité, je vous le déclare : au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe seront mieux traitées que la cité inhospitalière.

Mt., x. — [16] *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbae.* [17] *Cavete autem ab hominibus. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos.* [18] *Et ad praesides et ad reges ducemini propter me, in testimonium illis et gentibus.* [19] *Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini ; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini.* [20] *Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.*

Il est permis de considérer comme terminées les recommandations du Seigneur à ses disciples, lorsqu'il les envoya faire le noviciat de leur fonction apostolique. Ce qui suit, et qui n'appartient qu'à saint Matthieu, semble relatif à une mission postérieure, à une prédication universelle, non plus circonscrite à la région galiléenne, mais s'adressant au monde entier. Il est plus d'un trait, nous le verrons, qui ne s'explique bien que dans cette hypothèse. La première mission des apôtres s'est réalisée dans des conditions fort pacifiques. Sans doute les paroles du Seigneur, étant prophétiques, n'appellent pas nécessairement une réalisation immédiate ; sans doute aussi les mêmes enseignements ont pu être repris plusieurs fois, et saint Matthieu citera, au chapitre XXIV (9-14), des prédictions analogues à celles du xe, à celles de saint Marc (XIII, 9-13), et de saint Luc (XXI, 12-19) ; mais il reste vraisemblable que le procédé de composition tant de fois observé chez le premier évangéliste l'a déterminé ici à grouper ensemble des recommandations d'époques différentes, dont quelques-unes appartiennent peut-être à la période qui précède la mort du Seigneur ou même à l'époque voisine de l'Ascension.

Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. C'est l'annonce de toutes les persécutions futures, de toutes les difficultés qui attendent les apôtres, non seulement chez les infidèles, mais jusque dans leur propre pays : il ne sera guère question d'autre

chose dans ce long fragment de saint Matthieu. Voici, dit le Seigneur, que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups (Lc., x, 3). Une tradition nous rapporte que Jésus fut alors interrompu par saint Pierre (Epist. II S. Clementis ad Corinthios, c. v) : « Mais il arrivera que les brebis seront dévorées par les loups, Seigneur ! — Que les brebis se rassurent quand même, répondit le Seigneur, et qu'elles ne craignent pas ceux qui les mettront à mort : il ne faut craindre que Dieu, que celui qui a pouvoir sur l'âme et sur le corps. » C'est la réponse même de l'évangile, au verset 28. La malveillance des hommes obligera les apôtres à être tout à la fois prudents comme des serpents et simples comme des colombes. En quoi consistera cette prudence du serpent? Il semble que nous en ayons l'explication aux versets 17 et 18 ; la simplicité de la colombe sera expliquée dans la suite.

Aux yeux des anciens, le serpent était le plus rusé des animaux : c'est le témoignage que lui rend la Genèse (III, 1). Habituellement, on fait consister sa prudence dans le soin qu'il prend de défendre sa tête et, dit-on, de livrer une partie de son corps pour garder sa tête intacte. Un autre passage de la Genèse (XLIX, 17) nous le montre se cachant dans le sable, pour mordre le pied du cheval et renverser ainsi le cavalier. Saint Augustin a expliqué, à propos d'un passage du psaume LVII, comment l'aspic qui ne veut pas entendre applique une de ses oreilles contre le sol et ferme l'autre avec sa queue ! Peut-être d'ailleurs l'agilité et la souplesse du serpent, son art de se dissimuler, ont-ils suffi pour lui mériter cette réputation. Quoi qu'il en soit, les apôtres sont invités, non pas à adopter les mœurs astucieuses et cruelles du serpent, mais à ne pas se montrer, dans leur genre, moins avisés que lui. Les hommes vous seront ennemis : gardez-vous de leurs embûches, gardez-vous de leur haine. Ils seront toujours empressés à vous appeler devant leurs sanhédrins ou tribunaux; ils vous infligeront le supplice des trente-neuf coups de verge dans leurs synagogues (II Cor., XI, 24): c'est donc à la juridiction religieuse et juive que vous aurez affaire d'abord. Puis, à cause de moi, vous serez traînés devant des gouverneurs et des rois païens. Et ainsi, devant les Juifs comme devant les gentils, vous serez mes témoins, mes martyrs. — Tout cela n'aura son application que beaucoup plus tard, dans les circonstances rapportées par les Actes.

Peut-être pourrions-nous trouver dans les versets 17 et 18, comme aussi dans le verset 23, cette idée que la doctrine nouvelle doit se garder avec soin des formes de la provocation. Les témérités seraient hors de saison en face d'hommes trop disposés à nous haïr. Ils n'ont pas besoin que nous leur fournissions des prétextes. La transformation religieuse du monde ne doit s'accomplir ni par des procédés révolutionnaires, ni par des actes violents. Moyennant de sages précautions, semble dire le Seigneur, la persécution demeurera manifestement injustifiée ; et lorsque vous serez traduits en justice, votre comparution elle-même sera un témoignage et pour les Juifs et pour les gentils : *in testimonium illis et gentibus;* ce sera encore une forme de prédication, puisque nul ne pourra vous reprocher un délit de droit commun, mais seulement le tort d'apporter au monde la grâce et la vérité. La persécution appellera donc l'attention sur votre doctrine, puisqu'elle n'aura d'autre motif que votre doctrine même.

Pour des pêcheurs, pour des hommes sans culture, sans relations, la chance d'avoir à comparaître devant le haut tribunal ecclésiastique et les autorités civiles devait contenir une préoccupation redoutable : « Quelle figure ferons-nous? Que dirons-nous? Comment nous défendre, sinon avec avantage, du moins d'une manière suffisante, contre les pièges de l'ennemi? » C'est ici que les apôtres auront à user de la simplicité de la colombe. Lorsque les hommes vous traduiront devant leurs juridictions variées, ne vous inquiétez point ; que votre âme ne soit aucunement divisée, anxieuse au sujet du fond ou de la forme de votre plaidoyer. De même, vous n'aurez besoin d'aucune habileté humaine ; il vous suffira d'avoir foi en la sainteté de votre cause et en celui au nom de qui vous parlez : Dieu ne vous fera jamais défaut. A l'heure voulue, il mettra lui-même sur vos lèvres ce que vous devez dire. Car ce n'est pas vous qui parlerez alors : c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous (Lc., XII, 11-12). — Il semble bien qu'à l'origine l'Église ait pris en toute rigueur cette promesse du Seigneur, tant elle a apporté de soin à recueillir les Actes et les paroles de ses martyrs.

Mt., X. — [21] *Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium; et insurgent filii in parentes, et morte eos afficient.* [22] *Et*

eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. [23] *Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen dico vobis, non consummabitis civitates Israel, donec veniat Filius hominis.* [24] *Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum.* [25] *Sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus; et servo, sicut dominus ejus. Si patremfamilias Beelzebub vocaverunt, quanto magis domesticos ejus!* [26] *Ne ergo timueritis eos. Nihil est opertum, quod non revelabitur; et occultum, quod non scietur.* [27] *Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine; et quod in aure auditis, praedicate super tecta.* [28] *Et nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam.* [29] *Nonne duo passeres asse venèunt? et unus ex illis non cadet super terram sine Patre vestro.* [30] *Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt.* [31] *Nolite ergo timere : multis passeribus meliores estis vos.* [32] *Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo qui in caelis est.* [33] *Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in caelis est.*

Après la courte parenthèse des versets 19 et 20, le Seigneur revient à l'annonce des persécutions qui attendent la prédication chrétienne. Humainement parlant, l'évangile n'avait, semble-t-il, rien à redouter. Aristote et Platon avaient enseigné, sans que les autorités s'élevassent contre eux. Pourquoi cette doctrine nouvelle, toute religieuse, toute bienfaisante, qui d'ailleurs était capable de montrer sa parenté avec l'ancienne doctrine, qui possédait ses titres dans les livres mêmes de l'Ancien Testament : pourquoi n'eût-elle pas bénéficié de la pacifique disposition qui avait accueilli déjà tant de systèmes philosophiques ou religieux? Pourquoi eût-elle été repoussée, violemment contredite? Peut-être n'y avait-il, dans toutes les conditions de l'avenir où entraient les apôtres, rien qui fût plus inattendu que la persécution, rien par conséquent à quoi ils dussent être préparés plus soigneusement par leur Maître. Ce devait être pour eux une telle surprise, un tel scandale ! Le trouble entrant dans les familles avec cette doctrine qui s'annonçait comme divine et comme pacifique : le frère livrant son frère à la mort, le père son fils ; les enfants se soulevant contre leurs parents et les faisant mourir ; les disciples du Christ en butte à la haine de tous, à cause de son

nom et parce que « chrétiens » ! Mais qu'a-t-il donc fait, le Christ, pour mériter d'être à ce point un objet de réprobation qu'on le poursuive jusque dans ses fidèles !

L'épreuve ici prédite n'est pas seulement la persécution domestique et familiale : c'est aussi, on le voit bien, la lutte fraternelle dans la grande famille d'Israël, la rancune de la Synagogue s'exerçant contre les disciples de Jésus. Non sans doute que le monde païen réserve à la prédication apostolique un accueil empressé ; mais enfin, la persécution inattendue et contre laquelle les apôtres devaient être avant tout prémunis, c'est la persécution juive ; c'est elle qui, pour une large part, alluma la persécution païenne. Le Seigneur avertit et encourage : « Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. » Cette fin, c'est sans doute le terme de notre vie ; et la remarque du Seigneur a certainement une application universelle ; mais elle a d'abord une portée réduite. Il s'agit du grand événement qui doit clore la période ancienne et ouvrir une ère nouvelle : c'est l'intervention et la venue du Seigneur à la limite des deux époques religieuses : la chute de Jérusalem. (Comparer ce passage de saint Matthieu avec le chapitre XXIV, où nous lisons encore le *Qui autem perseveraverit*... Cf. Mc., XIII, 12-13.) Et la preuve que le Seigneur songe à cette échéance se trouve au verset 23 : « Persécutés dans une ville, fuyez dans une autre. Car, je vous le dis, en vérité, le Fils de l'homme et son Royaume viendront avant que vous ayez eu le loisir d'épuiser toutes les villes d'Israël, » de les évangéliser toutes. Trente ans seulement devaient s'écouler avant que le Seigneur vînt briser le moule étroit de l'ancienne économie, et à la Synagogue persécutrice substituer l'Église.

C'est un proverbe bien connu que le disciple n'est pas au-dessus du maître ni le serviteur au-dessus de son seigneur (Lc., VI, 40 ; Jo., XIII, 16). La condition du disciple, sa gloire, sa joie, n'est-ce pas de partager le sort de son maître? En tout cas, il ne saurait prétendre à plus d'égards : il suffit au disciple d'être traité comme son maître et au serviteur comme son seigneur. Rappelez-vous comment ils m'ont traité ! S'ils ont appelé Béelzébub le maître de la maison (Mt., IX, 34 ; XII, 24), que ne diront-ils pas de ses familiers (Jo., XV, 20) ! Vous ne devez donc pas vous étonner de la persécution : elle prouve que nous ne faisons qu'un, vous et moi. Vous ne devez pas davantage vous en effrayer. Le monde est un champ de bataille, mais vous ne sauriez être

vaincus : la bataille s'achèvera dans une victoire de Dieu. Il est un tribunal éternel qui cassera toutes sentences rendues irrégulièrement contre vous. Ceux qui pensent vous juger seront jugés à leur tour ; et la lumière de Dieu fera paraître au grand jour les mobiles haineux ou misérables auxquels ils obéissaient. « Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu. » — Tel est le sens que certains interprètes donnent, ici et en saint Luc, XII, 2, à cette sentence, de forme proverbiale. Mais elle pourrait aussi bien s'entendre (comme en saint Marc, IV, 22, et saint Luc, VIII, 17), de la prédication évangélique, d'abord discrète et limitée, mais qui finira, en dépit de toutes les oppositions, par se répandre en tous lieux. Il y a ainsi cohésion entre les versets 26 et 27. Vous vaincrez, affirme le Seigneur. Que le respect humain, que la crainte des hommes ne glacent point sur vos lèvres l'expression d'une vérité qui est faite pour être semée et pour fructifier partout. Ce que je vous ai enseigné dans l'obscurité, dans le secret, dites-le au grand jour ; ce qui vous a été dit comme à l'oreille, en petit comité, proclamez-le sur les toits. — Se rappeler la forme des toits de Palestine : c'est de là que se faisaient certaines proclamations. Voir Isaïe, XL, 9.

N'ayez peur ni des hommes, ni du diable. Regardez bien en face ce que les hommes vous peuvent faire : ils tuent le corps ; ils menacent du moins, ou ils font souffrir : c'est tout ; là s'arrête leur pouvoir. Ils ne sauraient tuer l'âme. Ils ne peuvent même pas nous faire penser, nous faire vouloir comme eux. Nul ne violera le sanctuaire intérieur où l'homme se rencontre avec Dieu. On ne peut rien sur nous ; et à ce jeu de la persécution, le mal est toujours le vaincu. Nous n'avons rien ni personne à redouter, si ce n'est celui qui est l'unique dispensateur de la vie et de la mort, de la vie éternelle comme de la vie du temps ; celui qui a pouvoir sur l'homme entier, qui peut jeter et le corps et l'âme dans la Géhenne. Est-ce que deux passereaux, poursuit familièrement le Seigneur, ne se vendent pas un as ? On les donne presque pour rien, — pour trois centimes et demi ! Et cependant, il n'est pas un seul de ces petits oiseaux qui tombe à terre et périsse sans le consentement de votre Père céleste. Mais vous ! ce n'est pas seulement votre vie qui intéresse la sollicitude de Dieu : c'est le nombre même de vos cheveux qui est compté par lui (cf. II Reg., XIV, 11). Il n'est pas un détail de votre être

auquel Dieu ne soit attentif ; rien n'est laissé dans votre existence à l'aventure ni au hasard. Pourquoi craindre ? vous valez à ses yeux plus que nombre de passereaux (cf. Lc., XII, 2-9).

Et après l'affirmation de cette providence paternelle, écoutons quelle sera la récompense promise par Dieu. C'est le véritable anesthésique, ou plutôt le véritable et souverain encouragement. *Omnis qui confitebitur me...* Est-il besoin de noter la situation personnelle que se donne Jésus devant les hommes et devant Dieu? C'est à lui que les hommes se doivent attacher ; c'est d'être à lui qu'il est uniquement question pour nous, si nous voulons jouir de la bienveillance divine. Et les termes dont il se sert montrent bien que son intervention auprès de Dieu est décisive. Le verdict de Dieu à notre sujet répondra au témoignage que nous aurons rendu ici-bas au Fils de Dieu, il répondra à la qualité de notre foi et de notre justice (Hebr., XI). La persécution, en effet, contient une mise en demeure, en même temps qu'une alternative. Il est toujours facile d'échapper à la persécution : niez votre titre de chrétien, renoncez au Seigneur, on vous laissera tranquilles ; dès que vous l'aurez fait, vous aurez cessé d'être coupables : c'était donc bien Dieu que l'on poursuivait en vous. Or, voici la promesse solennelle du Seigneur : « Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai, moi aussi, devant mon Père qui est aux cieux. » Inversement : « Quiconque m'aura renié devant les hommes, je le renierai, moi aussi, devant mon Père qui est aux cieux. » Même menace divine en saint Marc, VIII, 38, et en saint Luc, IX, 26. Il s'agit ici, on le comprend, d'un témoignage décisif, d'une attestation suprême, à la dernière heure; déjà, le Seigneur avait dit : « Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. »

Mt., X — [34] *Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram; non veni pacem mittere, sed gladium.* [35] *Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam.* [36] *Et inimici hominis, domestici ejus.* [37] *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus; qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.* [38] *Et qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus.* [39] *Qui invenit animam suam, perdet illam; et qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.* [40] *Qui recipit vos, me*

recipit; et qui me recipit, recipit eum qui me misit. [41] *Qui recipit prophetam in nomine prophetae, mercedem prophetae accipiet; et qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet.* [42] *Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquae frigidae tantum, in nomine discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem suam.*

Sur le berceau du Seigneur, les anges avaient chanté la paix. Il est certain, il est démontré par l'expérience que le Seigneur est venu apporter la paix ; il est le Roi pacifique ; et les sujets pacifiques de son Royaume sont les enfants de Dieu. En ruinant le péché, il a ruiné par là-même toutes les divisions et supprimé toutes les hostilités qui venaient du péché : *Ipse est pax nostra, qui fecit utraque unum* (Eph., II, 14). Tout cela est vrai. Mais il faudra que cette paix soit achetée par la destruction lente et progressive de tout ce qui s'oppose à elle dans la société religieuse, dans la société civile, dans le cœur de chacun. Le vieillard Siméon avait présenté Jésus comme un signe de contradiction. Et le Seigneur entend que nul ne se méprenne sur le caractère de la paix messianique annoncée par Isaïe. « Ne pensez pas, dit-il, que je sois venu apporter la paix sur la terre : je ne suis pas venu donner la paix, mais déchaîner le glaive. » Sans doute, la guerre n'est prévue, n'est voulue que pour la paix, et non désirée pour elle-même ; mais enfin, le fruit premier de la venue du Seigneur sera de séparer le fils de son père, la fille de sa mère, la belle-fille de sa belle-mère, en un mot de créer à l'homme des ennemis à l'intérieur même de sa maison. C'est une citation matérielle du prophète Michée : *Quia filius contumeliam facit patri, et filia consurgit adversus matrem suam, nurus adversus socrum suam; et inimici hominis domestici ejus* (VII, 6).

Telles sont les exigences souveraines de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il insiste. Je serai à vous et vous serez à moi, mais à cette condition : lorsqu'on vous mettra en demeure de choisir entre votre père et moi, entre votre mère et moi, c'est moi que vous devrez choisir. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne d'être mon disciple. Celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi (Lc., XIV, 26). — Qui donc a jamais parlé de la sorte? Si Jésus n'était pas Dieu, si Jésus ne nous aimait pas d'un amour infini, s'il n'était pas la béatitude absolue, pourrait-il parler ainsi, sérieusement, à l'humanité?

S'il n'était pas celui qui peut tout demander parce qu'il est Maître et Seigneur et qu'il tient en réserve un dédommagement éternel, une telle exigence ne serait pas seulement prétentieuse et téméraire : elle s'appellerait de l'immoralité. — Mais ce n'est pas tout encore : Si vous avez à choisir entre votre vie et Dieu, choisissez Dieu : « Celui qui ne prend pas sa croix et ne marche pas derrière moi n'est pas digne de moi. »

On serait tenté de supposer que cette sentence appartient historiquement à une date postérieure, ou du moins qu'elle ne fut formulée en ces termes précis qu'après les événements du Calvaire. Jusqu'alors, pouvait-elle être comprise des Juifs? Le supplice de la croix n'existait pas chez eux : c'était un châtiment romain ; et le Seigneur ne l'a subi que parce qu'il a été livré aux gentils. De plus, porter sa croix à la suite de Jésus est un fait plus circonstancié encore. Tandis que si nous plaçons ces paroles sur les lèvres du Seigneur ressuscité, elles deviennent parfaitement claires ; elles sont pour les croyants un encouragement d'une singulière éloquence et d'une entière efficacité : à cette date, le Seigneur avait donné des gages ; lui aussi avait délaissé, pour nous, son Père et sa Mère ; celui qui s'était livré pour nous avait le droit de réclamer que nous l'aimions plus que nous-mêmes : le même procédé qui l'avait fait nôtre nous était offert pour devenir siens. C'est ainsi que l'Apôtre pourra écrire aux Hébreux : *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem, Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta* (XII, 2).

Si suggestive que soit cette exégèse, nous ne croyons pas cependant qu'il y ait lieu d'abandonner l'interprétation commune. L'invitation à porter notre croix à la suite du Seigneur ne se lit pas seulement au chapitre X de saint Matthieu : elle se retrouve dans les trois synoptiques, alors que Jésus prédit sa Passion (Mt., XVI, 24; Mc., VIII, 34; Lc., IX, 23). Saint Luc la reproduit même, comme saint Matthieu, une seconde fois, au chapitre XIV (27) : elle dut être répétée plus d'une fois par le Seigneur et impressionner ses auditeurs. Sans doute, ils n'en comprirent point, dès lors, toutes les précisions prophétiques ; mais ils entendirent que, pour devenir disciples authentiques de Jésus, ils devaient être prêts à donner leur vie, à affronter même avec lui le plus ignominieux des supplices, celui de la croix, bien connu et redouté des Juifs, à qui les oppresseurs romains, au dire de Josèphe, l'infligèrent souvent. Les condamnés portaient eux-mêmes leur

croix (cf. Juste-Lipse, *De Cruce*, l. II, c. v). Pour les contemporains du Seigneur, même avant la Passion, l'expression « porter sa croix » pouvait avoir, comme pour nous, sinon une valeur proverbiale, du moins une portée métaphorique ; elle était déjà symbolique du parfait renoncement : aussi est-il question chez saint Luc (IX, 23) de porter sa croix « tous les jours ». — Le Seigneur n'avait pas simplement prophétisé qu'il mourrait de mort violente : il avait, et à diverses reprises, spécifié la forme du supplice (Jo., III, 14 ; Mt., XX, 19 ; XXVI, 2 ; Jo., VIII, 28 ; XII, 32-34). Il ne semble pas, d'ailleurs, que les disciples aient entendu à la lettre les prédictions de leur Maître ; toute cette économie de la Rédemption devait demeurer longtemps pour eux une énigme.

L'obstacle au généreux programme que vient de tracer le Seigneur se trouve dans l'amour que nous avons pour nous-mêmes : amour naturel, mais qui est exposé à devenir animal et exclusif. Nous ne croyons, semble-t-il, qu'à la vie présente, et nous ne songeons qu'à nous. Le Seigneur doit s'armer contre cet ennemi, l'unique ennemi. « Celui, dit-il sous une forme paradoxale, celui qui garde sa vie, la perdra ; et celui qui perd sa vie à cause de moi, la gardera. » Vous voulez garder jalousement votre vie du temps, vos biens matériels, et demeurer vous-mêmes ? vous perdrez finalement tout : et votre vie, et vos biens misérables, et Dieu ; il ne vous restera rien de ce trésor égoïste au nom duquel vous aurez écarté Dieu. Mais celui qui aura consenti à perdre sa vie, non pas seulement par la mort du martyre, mais par l'élimination et l'abandon de tout ce qui n'est pas selon Dieu, celui-là l'aura sauvée en la sacrifiant, et la retrouvera.

Qui recipit vos me recipit. Après avoir décrit la persécution et la souffrance réservées à ses disciples, le Seigneur suppose que plusieurs leur feront pourtant bon accueil : à ceux-là, il promet une bénédiction spéciale. Ses paroles contiennent donc encore un encouragement indirect pour les apôtres, en même temps qu'elles soulignent la sublimité de leur mission. Recevoir l'apôtre, qui est ambassadeur de Jésus-Christ (II Cor., V, 20), c'est recevoir Jésus-Christ ; et, semblablement, recevoir le Christ, l'envoyé de Dieu, c'est recevoir Dieu lui-même, c'est donner l'hospitalité au Père céleste (Jo., XIII, 20). Le bienfait de l'accueil remonte donc au Seigneur et à son Père ; ils se considèrent comme obligés et débiteurs : c'est d'eux que viendra la récompense. Et le Seigneur précise en quoi elle consistera. Recevoir un prophète,

c'est-à-dire celui qui parle au nom de Dieu et sous son influence, recevoir un prophète en qualité de prophète, *in nomine prophetae*, c'est collaborer à sa mission, c'est ne faire qu'un avec lui, c'est acquérir un titre à partager le glorieux salaire que Dieu lui réserve. Il y aura de même communication de privilèges et de récompense pour celui qui accueille un juste, un saint, non pas à un titre quelconque et par pure philanthropie, mais en qualité de juste : la bénédiction donnée au juste s'étendra sur lui. Nulle proportion entre l'acte matériel de charité et son profit surnaturel : « Quiconque aura donné à boire à l'un de ces petits, ne fût-ce qu'un verre d'eau fraîche, parce qu'il est mon disciple : je vous le dis, en vérité, il ne perdra point sa récompense. » Ce salaire n'est jamais autre que Dieu. Les petits, ce sont les disciples, comme le suggère le contexte, et comme il est dit formellement en saint Marc, IX, 40 : *Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquae in nomine meo, quia Christi estis, amen dico vobis, non perdet mercedem suam.*

Mt., XI. — [1] *Et factum est, cum consummasset Jesus praecipiens duodecim discipulis suis, transiit inde, ut doceret et praedicaret in civitatibus eorum.*

Mc., VI. — [12] *Et exeuntes praedicabant ut poenitentiam agerent;* [13] *et daemonia multa ejiciebant, et ungebant oleo multos aegros et sanabant.*

Lc., IX. — [6] *Egressi autem circuibant per castella, evangelizantes et curantes ubique.*

Lorsque le Seigneur eut achevé de donner ses instructions aux douze apôtres, il quitta le lieu où il était alors et s'en alla, avec quelques disciples, enseigner et prêcher dans les cités galiléennes. Le premier évangéliste n'a rien dit ni de la mission, ni du retour des apôtres. Ceux-ci se répandirent aussitôt dans le pays, passant de bourgade en bourgade. Ils prêchaient la pénitence, la conversion des mœurs ; et ils annonçaient la bonne nouvelle. Partout, ils opéraient des guérisons, en faisant des onctions d'huile sur de nombreux malades, et expulsaient beaucoup de démons.

Mt., XIV. — [1] *In illo tempore audivit Herodes tetrarcha famam Jesu,* [2] *et ait pueris suis : Hic est Joannes Baptista ; ipse surrexit a mortuis, et ideo virtutes operantur in eo.*

Mc., VI. — [14] *Et audivit rex Herodes, manifestum enim factum est nomen ejus ; et dicebat : Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis, et propterea virtutes operantur in illo.* [15] *Alii autem dicebant : Quia Elias est. Alii vero dicebant : Quia propheta est, quasi unus ex prophetis.* [16] *Quo audito, Herodes ait : Quem ego decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit.*

Lc., IX. — [7] *Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quae fiebant ab eo, et haesitabat eo quod diceretur* [8] *a quibusdam : Quia Joannes surrexit a mortuis ; a quibusdam vero : Quia Elias apparuit ; ab aliis autem : Quia propheta unus de antiquis surrexit.* [9] *Et ait Herodes : Joannem ego decollavi. Quis est autem iste, de quo ego talia audio ? Et quaerebat videre eum.*

Les miracles accomplis par le Seigneur et ses disciples s'ébruitaient ; la réputation du thaumaturge parvint jusqu'à Hérode, Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée. On pourrait même s'étonner qu'elle ne lui soit point parvenue plus tôt. Mais Hérode avait d'autres soucis ; et surtout, nous devons nous souvenir qu'au lieu de demeurer à Tibérias, au sud-ouest du lac de Génésareth, il habitait souvent la lointaine forteresse de Machéronte, à l'est du Jourdain, près de la mer Morte, ou encore Livias, à dix kilomètres au nord-est du même lac Asphaltite. La mission des apôtres, cause prochaine de la rumeur grandissante, n'avait ébranlé que la Galilée. A distance, et en dehors de renseignements certains, il régnait une grande confusion dans les dires du peuple ; nous retrouverons plus tard ces dires confus, rapportés au Seigneur par les apôtres, et amenant la confession de saint Pierre (Mc., VIII, 27-28). On savait qu'Élie devait « apparaître » soudain, qu'il devait revenir pour frayer les voies au Messie ; et le bruit courait que Jésus était Élie, un précurseur. D'autres évitaient toute désignation trop précise et se bornaient à une formule plus vague en disant : « C'est un prophète semblable à ceux d'autrefois ; c'est un des anciens prophètes qui s'est levé, ressuscité ou simplement apparu. » D'autres croyaient pouvoir préciser : « C'est Jean qui est réveillé d'entre les morts. »

Cette dernière opinion impressionnait vivement Hérode. « Jean? disait-il. Est-ce possible? je l'ai fait décapiter. Quel peut donc bien être celui dont j'entends dire de telles choses? » Le tétrarque était inquiet et perplexe. Le souvenir de sa victime le poursuivait ; et peu à peu, devant sa conscience travaillée par le remords, se précisait l'hypothèse d'un Jean-Baptiste ressuscité. Il répétait maintenant volontiers à ses familiers : « Ce doit être lui, ce Jean à qui j'ai fait trancher la tête ; il est doué sans doute d'une puissance nouvelle, et c'est pour cela qu'il accomplit des miracles. » Il ne semble pas que Jean ait fait des miracles de son vivant (Jo., x, 41). Et Hérode cherchait à s'assurer du fait qui le tourmentait, à voir celui dont on parlait tant (cf. Lc., xxiii, 8).

Mt., xiv. — [3] *Herodes enim tenuit Joannem et alligavit eum, et posuit in carcerem, propter Herodiadem, uxorem fratris sui.* [4] *Dicebat enim illi Joannes : Non tibi licet habere eam.* [5] *Et volens illum occidere, timuit populum, quia sicut prophetam eum habebant.* [6] *Die autem natalis Herodis, saltavit filia Herodiadis in medio, et placuit Herodi.* [7] *Unde cum juramento pollicitus est ei dare quodcumque postulasset ab eo.* [8] *At illa praemonita a matre sua : Da mihi, inquit, hic in disco caput Joannis Baptistae.* [9] *Et contristatus est rex; propter juramentum autem et eos qui pariter recumbebant, jussit dari.* [10] *Misitque et decollavit Joannem in carcere.* [11] *Et allatum est caput ejus in disco, et datum est puellae, et attulit matri suae.* [12] *Et accedentes discipuli ejus tulerunt corpus ejus, et sepelierunt illud, et venientes nuntiaverunt Jesu.*

Mc., vi. — [17] *Ipse enim Herodes misit, ac tenuit Joannem, et vinxit eum in carcere propter Herodiadem, uxorem Philippi fratris sui, quia duxerat eam.* [18] *Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui.* [19] *Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere eum, nec poterat.* [20] *Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum; et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat.* [21] *Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui coenam fecit principibus, et tribunis, et primis Galilaeae.* [22] *Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi simulque recumbentibus, rex ait puellae : Pete a me quod vis, et dabo tibi.* [23] *Et juravit illi : Quia quidquid petieris dabo tibi, licet dimi-*

dium regni mei. [24] *Quae cum exisset, dixit matri suae : Quid petam? At illa dixit : Caput Joannis Baptistae.* [25] *Cumque introisset statim cum festinatione ad regem, petivit dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistae.* [26] *Et contristatus est rex, propter jusjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare,* [27] *sed misso spiculatore, praecepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere.* [28] *Et attulit caput ejus in disco, et dedit illud puellae, et puella dedit matri suae.* [29] *Quo audito, discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento.*

L'allusion à saint Jean-Baptiste détermine saint Matthieu et saint Marc à revenir en arrière afin de rapporter les circonstances de la mort du Précurseur, survenue quelques mois auparavant. Le récit de saint Marc est plus complet et plus précis, avec un mouvement plus vif. On dirait que par un artifice de composition littéraire les deux synoptiques, pendant que les apôtres se répandent dans la Galilée, veulent retenir notre attention par un récit qui nous fera prendre patience jusqu'à leur retour. Saint Luc ne raconte point le martyre du Précurseur ; il s'est borné à mentionner son arrestation (III, 19-20). — Hérode Antipas n'était pas intéressant, non plus que toute la famille d'Hérode le Grand, dissolue et violente. Marié à une fille d'Arétas, roi des Arabes Nabathéens, il avait, au cours d'un voyage vers Rome, enlevé à son frère Philippe sa femme Hérodiade, mère de Salomé. Ne confondons pas ce Philippe (Josèphe l'appelle Hérode), déshérité et vivant en simple particulier, avec le tétrarque d'Iturée, Philippe, un autre fils d'Hérode le Grand. Quant à Hérodiade, elle était fille d'Aristobule, un frère des précédents, étranglé à Sébaste par ordre de son père. En épousant sa nièce Hérodiade, Antipas commettait donc un adultère compliqué d'inceste. Nous ignorons où et comment Jean-Baptiste eut ses entrées chez Hérode Antipas. Toujours est-il que le saint reprochait hardiment au tétrarque tous ses crimes, et surtout le plus scandaleux : « Il ne vous est pas permis, disait-il, d'avoir pour épouse la femme de votre frère. » Nous connaissons la réponse brutale : Jean arrêté, enchaîné et incarcéré, selon Josèphe, à Machéronte. L'historien juif assigne un autre motif à ces mesures de rigueur ; il nous dit qu'Hérode était préoccupé de l'influence que Jean-Baptiste avait conquise

sur le peuple, et qu'il redoutait de le voir provoquer une sédition. « On le regardait comme un prophète, » note de son côté saint Matthieu. Un prophète était toujours inquiétant ; il ressemblait souvent, aux yeux du pouvoir politique, et parfois aussi aux yeux du pouvoir sacerdotal, à un révolté.

Néanmoins, ce que nous trouvons aux principaux actes de ce drame, c'est une rancune et une haine féminine. La vengeance d'Hérodiade poursuivait Jean jusque dans sa prison : elle eût voulu s'en défaire, mais son humeur sanguinaire se heurtait à la résistance d'Hérode qui, malgré ses vices, montrait de l'estime et une sorte de crainte superstitieuse à l'égard du Précurseur. Il le savait homme juste et saint, le défendait contre la malveillance de sa femme et des courtisans, s'entretenait volontiers avec lui et même, en bien des cas, déférait à ses conseils. Pourtant, les instances d'Hérodiade eussent fini par avoir raison du faible tétrarque ; et saint Matthieu, qui résume, nous dit qu'il voulait faire mourir Jean, mais redoutait le peuple. Celui-ci, en effet, d'après Josèphe, reconnut plus tard un châtiment du meurtre de Jean-Baptiste dans l'échec des armes d'Hérode, lors de sa lutte avec le roi des Arabes, le père de son épouse abandonnée. Enfin, une occasion opportune s'offrit à Hérodiade. Pour fêter l'anniversaire de sa naissance, Hérode donnait un festin aux grands de son royaume, aux officiers et aux personnages de la Galilée. La fille d'Hérodiade, Salomé, entra dans la salle et exécuta, au milieu des convives, une danse qui charma Hérode et toute l'assistance. « Demandez-moi ce que vous voudrez, » dit le roi à la jeune fille, « et je vous le donnerai. » Et il répéta sa promesse, la confirmant par un serment : « Tout ce que vous demanderez, je vous le donnerai, serait-ce la moitié de mon royaume ! » Hérode n'était pas vraiment roi ; il en désirait le titre officiel, et Hérodiade plus que lui : c'est même au cours de ses négociations auprès de l'empereur Caligula que survint sa disgrâce et son exil.

La fille d'Hérodiade sortit consulter sa mère : « Que faut-il demander? » Nulle hésitation chez la mère : « La tête de Jean-Baptiste. » Sur-le-champ et en hâte, *statim cum festinatione*, Salomé rentre auprès du souverain et lui adresse cette requête, ou plutôt cette sommation, où se trahit la fièvre de l'impatience et de la cruauté : « Je veux qu'ici même, et tout de suite, vous me donniez, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste. » Et le roi fut

attristé. Mais à cause de ses serments, et en face de ses convives, il n'eut pas le courage de repousser la demande de la danseuse. Aussitôt il dépêcha un garde, avec ordre d'apporter la tête de Jean. Le garde sortit, décapita Jean dans la prison, apporta la tête sur un plat ; Hérode la donna à la jeune fille, et la jeune fille la remit à sa mère. — Il n'est besoin d'ajouter aucun commentaire au récit évangélique, si ce n'est cette remarque que la vocation de saint Jean est assurément extraordinaire. Il apprend au chrétien qu'il lui faut confesser la vérité et savoir mourir pour elle, alors même que sa parole ne devrait pas être entendue, et qu'au regard des hommes sa mort ne devrait servir à rien. Dieu peut faire d'apparents gaspillages de son bien : tout est à lui ; avec ses prophètes et ses saints, il peut donner carrière à son absolue souveraineté ; et la vérité n'a besoin que de notre témoignage.

A la nouvelle du martyre de Jean-Baptiste, ses disciples vinrent réclamer son corps et le déposèrent dans un sépulcre. Saint Matthieu ajoute qu'ils allèrent ensuite avertir Jésus. Malgré certains conflits, les disciples de Jean et ceux du Seigneur n'avaient donc pas cessé de fraterniser. Et peut-être plusieurs vinrent-ils, non pas seulement pour apporter des nouvelles, mais pour se ranger parmi les disciples de Jésus. C'est ainsi que Jean fut Précurseur et dans la vie et dans la mort même.

Mc., VI. — [30] *Et convenientes apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia quae egerant et docuerant.*

Lc., IX. — [10] *Et reversi apostoli, narraverunt illi quaecumque fecerunt...*

Les apôtres sont de retour (saint Marc, — et ici seulement, — leur donne leur titre officiel d'apôtres). Ils se groupent autour de Jésus, et lui rendent compte en détail de tout ce qu'ils ont fait : les guérisons, les miracles ; ils lui résument toute la doctrine enseignée.

CHAPITRE VII

LA PROMESSE DE L'EUCHARISTIE

Mt., XIV. — [13] *Quod cum audisset Jesus, secessit inde in navicula in locum desertum seorsum; et cum audissent turbae, secutae sunt eum pedestres de civitatibus.* [14] *Et exiens vidit turbam multam, et misertus est eis, et curavit languidos eorum.* [15] *Vespere autem facto, accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus, et hora jam praeteriit; dimitte turbas, ut euntes in castella emant sibi escas.* [16] *Jesus autem dixit eis : Non habent necesse ire ; date illis vos manducare.* [17] *Responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes et duos pisces.* [18] *Qui ait eis : Afferte mihi illos huc.* [19] *Et cum jussisset turbam discumbere super foenum, acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, aspiciens in caelum benedixit et fregit, et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis.* [20] *Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos fragmentorum plenos.* [21] *Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum, exceptis mulieribus et parvulis.*

Mc., VI. — [31] *Et ait illis : Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum. Erant enim qui veniebant et redibant multi, et nec spatium manducandi habebant.* [32] *Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum.* [33] *Et viderunt eos abeuntes, et cognoverunt multi; et pedestres de omnibus civitatibus concurrerunt illuc, et praevenerunt eos.* [34] *Et exiens vidit turbam multam Jesus; et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et coepit illos docere multa.* [35] *Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus hic, et jam hora praeteriit ;* [36] *dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicos, emant sibi cibos quos manducent.* [37] *Et respondens ait illis : Date illis vos manducare. Et dixerunt ei :*

Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare. [38] *Et dicit eis : Quot panes habetis? ite et videte. Et cum cognovissent, dicunt : Quinque, et duos pisces.* [39] *Et praecepit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride foenum.* [40] *Et discubuerunt in partes, per centenos et quinquage os.* [41] *Et acceptis quinque panibus et duobus piscibus, intuens in caelum, benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis ut ponerent ante eos, et duos pisces divisit omnibus.* [42] *Et manducaverunt omnes, et saturati sunt.* [43] *Et sustulerunt reliquias fragmentorum, duodecim cophinos plenos, et de piscibus.* [44] *Erant autem qui manducaverant quinque millia virorum.*

Lc., IX. — [10] *...et assumptis illis, secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidae.* [11] *Quod cum cognovissent turbae, secutae sunt illum; et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos qui cura indigebant sanabat.* [12] *Dies autem coeperat declinare; et accedentes duodecim dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quae circa sunt, divertant, et inveniant escas; quia hic in loco deserto sumus.* [13] *Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plus quam quinque panes, et duo pisces; nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas.* [14] *Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos.* [15] *Et ita fecerunt. Et discumbere fecerunt omnes.* [16] *Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, respexit in caelum, et benedixit illis, et fregit, et distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas.* [17] *Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et sublatum est quod superfuit illis fragmentorum cophini duodecim.*

Jo., VI. — [1] *Post haec abiit Jesus trans mare Galilaeae, quod est Tiberiadis;* [2] *et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quae faciebat super his qui infirmabantur.* [3] *Subiit ergo in montem Jesus, et ibi sedebat cum discipulis suis.* [4] *Erat autem proximum Pascha, dies festus Judaeorum.* [5] *Cum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dicit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi?* [6] *Hoc autem dicebat tentans eum; ipse enim sciebat quid esset facturus.* [7] *Respondit ei Philippus : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat.* [8] *Dicit ei*

unus ex discipulis ejus, Andreas, frater Simonis Petri : [9] *Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos, et duos pisces; sed haec quid sunt inter tantos?* [10] *Dixit ergo Jesus : Facite homines discumbere. Erat autem foenum multum in loco. Discubuerunt ergo viri, numero quasi quinque millia.* [11] *Accepit ergo Jesus panes; et cum gratias egisset, distribuit discumbentibus, similiter et ex piscibus, quantum volebant.* [12] *Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis : Colligite quae superaverunt fragmenta, ne pereant.* [13] *Collegerunt ergo, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis, quae superfuerunt his qui manducaverant.*

Sans doute les apôtres rapportaient de leur mission, avec la fatigue, une part d'enivrement : leurs débuts avaient été un succès; aussi le Seigneur songe-t-il à leur ménager quelques jours de retraite spirituelle : « Venez seuls avec moi, dans un lieu retiré, et reposez-vous un peu. » D'autant qu'à la suite des missionnaires, de nouvelles foules étaient accourues auprès du Seigneur ; c'était un va-et-vient perpétuel, où ils n'avaient même pas le loisir de manger. Un autre motif encore qui déterminait Jésus à s'éloigner est indiqué par saint Matthieu : la curiosité inquiétante d'Hérode étant éveillée, — on le savait par les disciples de Jean, — il était prudent de s'y soustraire. C'est une des rares circonstances de la vie du Seigneur où les quatre évangélistes coïncident ; ensemble, ils vont nous rapporter le miracle de la multiplication des pains. Par exception, saint Jean racontera avec détails un épisode du ministère galiléen : celui-là même qui se rattache à la promesse de l'Eucharistie, l'aliment nécessaire de la vie surnaturelle. N'oublions pas que le quatrième évangile est le récit de la manifestation historique du Seigneur, récit ordonné tout entier à obtenir notre foi et à nous établir dans la possession de la vraie vie. Après avoir décrit la manifestation du Fils de Dieu, dans les quatre premiers chapitres, saint Jean a montré le conflit ouvert à Jérusalem entre l'enseignement du Seigneur et la mentalité juive : à la fin du chapitre VI, nous verrons le conflit ouvert aussi en Galilée. Le *post haec* du début doit être entendu comme une simple formule de transition : un long intervalle s'étant écoulé entre les événements du chapitre V et ceux qui nous occupent maintenant. Pâque, la fête juive par excellence, était proche, dit saint Jean.

Jésus prit donc avec lui les apôtres et quitta l'endroit où il se trouvait : peut-être Capharnaüm. On monta dans « la barque », et on se dirigea vers un lieu désert, loin des foules, à Bethsaïde, précise saint Luc : c'est-à-dire aux environs, et non dans la ville même de Bethsaïde-Julias, située au nord de la mer de Tibériade, en Gaulanitide, chez le tétrarque Philippe ; l'autre Bethsaïde se trouve à l'ouest du lac. Mais beaucoup de Juifs comprirent le dessein du Seigneur. Ne pouvant le suivre sur le lac, ils prirent immédiatement la voie de terre et, à pied, contournèrent le lac par le nord. La foule se grossissait, chemin faisant, de tous ceux qui accouraient des bourgades voisines, attirés, remarque saint Jean, par les guérisons miraculeuses du Seigneur. Une grande multitude, plus rapide que la barque, se trouvait déjà rassemblée sur le rivage, lorsque celle-ci accosta. Et dès que le Seigneur aperçut cette foule immense, son cœur s'attendrit. Il eut pitié d'eux, dit à son tour saint Marc, parce qu'ils étaient « comme un troupeau sans pasteur ». Bien loin de se plaindre d'être ainsi poursuivi, il les accueillait avec tendresse ; il guérissait leurs malades ; il leur parlait du Royaume de Dieu et « leur enseignait beaucoup de choses ». Peu à peu, on s'était éloigné du rivage ; et le collège apostolique, — qui était venu pour se reposer, — s'assit autour du Seigneur sur la montagne ou la colline voisine, peut-être sur les pentes, d'où l'on embrassait du regard toute la multitude. La prédication divine continuait.

Cependant, l'heure était avancée déjà, le jour baissait. Les disciples, toujours pratiques et soucieux de la discrétion, font observer familièrement à leur Maître qu'il se fait tard, qu'on est ici en plein désert et que tout le monde a faim : « Congédiez ces gens, disent-ils, afin qu'ils aillent dans les campagnes et les villages d'alentour chercher un gîte et s'acheter de quoi manger. » — « Il n'est pas nécessaire qu'ils s'en aillent, répond le Seigneur. Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Jésus, qui prépare les âmes au miracle, invite ses apôtres à trouver eux-mêmes au problème présent une solution, et, se tournant vers Philippe, lui demande : « Comment pourrions-nous acheter de quoi nourrir cette foule? » La question du Seigneur, explique saint Jean, n'était qu'un procédé d'enseignement : il voulait que les ressources humaines se reconnussent impuissantes, et savait bien, lui, ce qu'il devait faire. Avant même que Philippe eût dit sa pensée, d'autres apôtres avaient répondu au Seigneur, avec une nuance d'étonnement :

« Vous voulez que nous donnions à manger à tout ce peuple? alors, il nous faut aller acheter pour deux cents deniers de pain ? » Sous-entendu : avons-nous les deux cents deniers ? avons-nous le loisir? où trouverons-nous la quantité requise ? D'autant, ajoute sagement Philippe, que même avec deux cents deniers, c'est à peine si l'on aurait de quoi donner à chacun un morceau de pain. — Mais le Seigneur semble tenir à son idée première : « Personne n'a donc songé aux provisions? combien de pains avez-vous? allez, rendez-vous compte. » Les apôtres circulèrent parmi la foule pour s'informer. Et André, frère de Simon-Pierre, vint faire part au Seigneur de sa découverte : « Il y a ici, dit-il, un petit enfant qui porte cinq pains d'orge et deux poissons (les pains ne devaient pas être énormes pour avoir trouvé place dans la besace du petit). Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ! » — « Apportez-moi ce que vous avez, » dit le Seigneur.

Et il commande aux apôtres de ranger la foule, de la diviser en groupes distincts, par cinquantaines ou par centaines, afin que la distribution pût s'accomplir en bon ordre. Tous étaient fatigués, et le Seigneur voulait qu'on prît en paix le repas qu'il allait offrir : « Faites-les asseoir, » dit-il. Justement, il y avait là de l'herbe verte en abondance. C'était le printemps, puisque la Pâque était proche. Les groupes de convives se couchèrent, à la mode antique, sur ce lit de table improvisé. Et le festin commença aussitôt : car il est permis de croire que le Seigneur n'attendit pas, pour nourrir les premiers, que tous fussent rangés « par tables ». Il était facile, grâce au procédé indiqué par le Seigneur, de faire le recensement approximatif de cette foule. On compta cinq mille hommes environ. Les femmes et les enfants, dont parle saint Matthieu, semblent s'être réunis à part, ou du moins ne furent point recensés avec les hommes, mais ils mangèrent comme les autres : peut-être faut-il plus que doubler pour arriver au chiffre total.

Alors le Seigneur prit dans ses mains, « saintes et vénérables, » les cinq pains et les deux poissons ; et levant les yeux vers le ciel, il rendit grâces à son Père (εὐχαριστήσας, selon saint Jean) ; ou, ce qui indique le même rite, il prononça sur les aliments la prière de bénédiction (εὐλόγησεν selon saint Matthieu et saint Marc; saint Luc : εὐλόγησεν αὐτοὺς); il brisa les pains, puis divisa les poissons. De ses mains, les portions passaient dans

celles des disciples, qui s'en allaient les distribuer à la foule. Il y en eut pour tout le monde, et chacun mangea à sa faim. Et lorsque le repas fut terminé, le Seigneur dit aux apôtres : « Recueillez les restes, pour que rien ne se perde. » Il ne veut pas que même les parcelles du don divin soient gaspillées ; sa recommandation, d'ailleurs, rend plus sensible encore la réalité du miracle. Car le Seigneur avait grandement fait les choses : des restes des cinq petits pains et des deux petits poissons qui venaient de nourrir tant de milliers de personnes, on remplit encore douze corbeilles, — autant que d'apôtres. Tel est le prélude aimable et le symbole de l'Eucharistie : mais il ne devait être compris que plus tard.

Mt., XIV. — [22] *Et statim compulit Jesus discipulos ascendere in naviculam, e praecedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas.* [23] *Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Vespere autem facto, solus erat ibi.* [24] *Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus; erat enim contrarius ventus.* [25] *Quarta autem vigilia noctis, venit ad eos ambulans super mare.* [26] *Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt, dicentes : Quia phantasma est. Et prae timore clamaverunt.* [27] *Statimque Jesus locutus est eis, dicens : Habete fiduciam; ego sum, nolite timere.* [28] *Respondens autem Petrus dixit : Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas.* [29] *At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de navicula, ambulabat super aquam ut veniret ad Jesum.* [30] *Videns vero ventum validum, timuit; et cum coepisset mergi, clamavit, dicens : Domine, salvum me fac.* [31] *Et continuo Jesus, extendens manum, apprehendit eum; et ait illi : Modicae fidei, quare dubitasti?* [32] *Et cum ascendissent in naviculam, cessavit ventus.* [33] *Qui autem in navicula erant venerunt et adoraverunt eum, dicentes : Vere Filius Dei es.*

Mc., VI. — [45] *Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut praecederent eum trans fretum ad Bethsaidam, dum ipse dimitteret populum.* [46] *Et cum dimisisset eos, abiit in montem orare.* [47] *Et cum sero esset, erat navis in medio mari, et ipse solus in terra.* [48] *Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis), et circa quartam vigiliam noctis venit ad eos ambulans supra mare; et volebat praeterire eos.* [49] *At illi ut viderunt eum*

ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt. [50] *Omnes enim viderunt eum, et conturbati sunt. Et statim locutus est cum eis, et dixit eis : Confidite, ego sum, nolite timere.* [51] *Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Et plus magis intra se stupebant.* [52] *Non enim intellexerunt de panibus; erat enim cor eorum obcaecatum.*

Jo., VI. — [14] *Illi ergo homines cum vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant : Quia hic est vere propheta, qui venturus est in mundum.* [15] *Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum, et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.* [16] *Ut autem sero factum est, descenderunt discipuli ejus ad mare.* [17] *Et cum ascendissent navim, venerunt trans mare in Capharnaum; et tenebrae jam factae erant, et non venerat ad eos Jesus.* [18] *Mare autem, vento magno flante, exsurgebat.* [19] *Cum remigassent ergo quasi stadia viginti quinque aut triginta, vident Jesum ambulantem supra mare, et proximum navi fieri, et timuerunt.* [20] *Ille autem dicit eis : Ego sum, nolite timere.* [21] *Voluerunt ergo accipere eum in navim, et statim navis fuit ad terram in quam ibant.*

Pendant sa prédication de la journée, le Seigneur, nous a dit saint Luc (IX, 11), avait parlé aux foules « du Royaume de Dieu » : à la vue du miracle éclatant qu'il venait d'accomplir en leur faveur, elles conçurent tout naturellement le dessein de donner un roi à ce Royaume : « Sûrement, se disaient-elles, cet homme-là est le prophète qui doit venir dans le monde. » N'avait-on pas cultivé dans la pensée des Juifs l'attente d'un Messie glorieux, conquérant, qui étendrait à l'infini le royaume de David? Le peuple était tout disposé à hâter la réalisation de ce programme et à proclamer Jésus son roi. On se délivrerait ainsi et des Romains et de cette race iduméenne qui avait usurpé le trône, et, naguère, mis à mort Jean-Baptiste. Mais le Seigneur se dérobe.

En revanche, peut-être les apôtres s'étaient-ils laissés gagner par l'enthousiasme populaire ; il n'est pas téméraire de le penser, puisque, le jour même de l'Ascension, nous les entendons demander au Seigneur si l'heure est venue enfin où il doit restaurer le royaume d'Israël (Act., I, 6). Quoi qu'il en soit, après la multiplication des pains, ils ne paraissent pas consentir sans peine à quitter ce lieu maintenant consacré, à clôturer si prématurément leur

retraite, à se séparer, même un instant, de leur Maître. Il fallut que le Seigneur insistât. Car les termes dont se servent saint Matthieu et saint Marc sont formels : *statim, compulit, coegit :* Sur-le-champ, il les obligea, il les contraignit à monter dans la barque et à le devancer de l'autre côté du lac, vers la Bethsaïde voisine de Capharnaüm, tandis que lui-même congédierait la foule. Seul, il avait assez d'autorité pour tenir en échec le dessein de cette multitude exaltée et pour la calmer doucement. Il réussit sans trop de peine, semble-t-il, à lui faire entendre raison. Et tandis qu'elle se dispersait, par petits groupes, le Seigneur gagna rapidement la montagne, quelque sommet solitaire, pour y prier. Il y monta de nouveau, et seul, dit saint Jean, qui se souvient d'avoir écrit au verset 3 : *Subiit in montem Jesus, et ibi sedebat cum discipulis suis.* Les entretiens avec la foule et le service du repas miraculeux avaient entraîné jusqu'au pied de la colline et dans la plaine le Seigneur et les Douze.

Cependant, à la nuit tombante, les apôtres avaient gagné le rivage et repris la mer. Le Seigneur devait les rejoindre par la voie de terre, dans la région de Capharnaüm, selon saint Jean, de Bethsaïde, selon saint Marc : ce qui est tout un, puisque Bethsaïde servait d'entrepôt à Capharnaüm. Sur la montagne silencieuse, le Seigneur pria, songeant sans doute à son œuvre du lendemain. Mais sur la mer la nuit était rude. Un grand vent s'était élevé, qui soulevait les flots, secouait fortement la barque et la poussait, non point dans la direction de Capharnaüm ou de Bethsaïde, mais vers le milieu du lac. Pendant des heures, avec vent contraire, les apôtres avaient fait force de rames, couvrant une distance de vingt-cinq ou trente stades (le stade équivaut à 180 mètres environ). Malgré leur longue habitude du travail et des luttes contre la mer, ils se sentaient pris de lassitude. Était-ce là le repos qu'on leur avait promis? et le Seigneur n'était point avec eux : *Et non venerat ad eos Jesus!* Du haut de la colline, à travers la nuit claire, Jésus, pourtant, sa prière terminée, les contemplait. Et vers la quatrième veille, vers trois heures du matin, il descendit dans leur direction, marchant sur les eaux. A distance, il semblait vouloir les rejoindre, et, une fois proche, les gagner de vitesse, les dépasser. Mais eux, fatigués de corps et d'âme, voyant cette forme glisser sur la mer, dans la demi-obscurité, ne reconnurent point le Seigneur. « Un fantôme ! » s'écrièrent-ils, saisis de terreur. Et ce n'était point l'hallucina-

tion d'un seul : tous le voyaient, là, tout près d'eux : *Omnes enim viderunt eum, et conturbati sunt.*

Aussitôt, Jésus les interpelle : Rassurez-vous ! Non, ce n'est pas un fantôme, ni le fantôme de votre Maître. C'est moi ; ne craignez pas ! — Ici, s'intercale un incident relatif à saint Pierre et rapporté seulement par saint Matthieu. Il trahit bien la spontanéité de Simon-Pierre, son tempérament ardent, affectueux, mêlé d'une part de faiblesse et de témérité. Tout entier à sa joie d'avoir reconnu la voix du Seigneur, désireux peut-être aussi d'arriver à lui le premier, il adresse à Jésus une demande audacieuse et peu réfléchie. Sa question n'implique aucun doute, et nous ne devons pas nous arrêter à la formule conditionnelle dont il se sert : *Domine, si tu es ;* traduisons-la : « Seigneur, puisque c'est vous. » Et, en effet, l'ordre donné par le Seigneur de venir jusqu'à lui n'eût pas été un procédé de discernement, une démonstration de son identité : un fantôme peut donner un ordre imprudent. Mais une demande comme celle de Pierre était un témoignage primesautier de sa foi : « Ordonnez-moi, permettez-moi d'aller vers vous sur les eaux. » — « Venez ! » lui dit le Seigneur. Et Pierre descendit de la barque... On voit le geste : Pierre, un pied sur le bateau et l'autre sur la mer. Pour commencer, tout alla bien : l'Apôtre marchait réellement sur les vagues, dans la direction du Seigneur. Soudain, un coup de vent, — qu'il n'eût pas même ressenti, si, dans son cœur, ne s'était glissée quelque disposition imparfaite. L'apôtre est déjà moins assuré, dans la mesure où il oublie le Seigneur pour songer à lui-même ; fortement secoué par le vent, il perd pied et, aussi prompt à trembler qu'il a été empressé à s'offrir pour marcher sur les eaux, il crie au secours : « Seigneur ! sauvez-moi ! »

C'est l'éducation du Prince des apôtres qui se poursuit ainsi. Il aime, il a de la foi, mais une part de présomption aussi. Avec l'enthousiasme de sa nature, il se persuade à tort que l'ardeur de sa foi lui suffit et qu'elle suffit à tout. Il ne sait pas encore assez que toute notre force est dans le Seigneur. Mais Jésus, qui lui ménage d'ailleurs d'autres expériences, jugea inopportun de lui adresser, sur l'heure, une longue exhortation. Il fit beaucoup mieux : aussitôt il étendit la main et le saisit. La force de cette main le maintint sur l'eau ; tandis que le Seigneur se bornait à lui dire : « Homme de peu de foi, de peu de confiance, pourquoi avez-vous hésité? » Tous deux, le Seigneur et Pierre, celui-ci

peut-être un peu confus, remontèrent dans la barque. Le vent tomba à l'instant même : ce qui témoignait d'une nouvelle intervention divine. Alors, tous s'empressent autour de Jésus ; prosternés à ses pieds, ils confessent sa puissance surhumaine et lui disent : « Vous êtes véritablement le Fils de Dieu. » Il ne semble pas cependant qu'ils aient compris dès lors tout ce que de tels prodiges révélaient sur la personne de leur auteur, sur ses desseins, sur le vrai caractère de sa mission ; le miracle de la multiplication des pains, notamment, où l'on pouvait reconnaître le pouvoir créateur lui-même, demeurait pour eux enveloppé de mystère. Cet état d'âme des apôtres est exprimé en termes très précis par saint Marc : « Ils étaient, dit-il, étonnés en eux-mêmes au delà de toute mesure : car ils n'avaient pas compris au sujet des pains, mais leur cœur était encore endurci. » Lorsque le Seigneur eut pris place dans la barque, ils arrivèrent aussitôt, dit saint Jean, c'est-à-dire en fort peu de temps, au point où ils voulaient aborder.

Mt., XIV. — [34] *Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesar.* [35] *Et cum cognovissent eum viri loci illius, miserunt in universam regionem illam, et obtulerunt ei omnes male habentes.* [36] *Et rogabant eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent. Et quicumque tetigerunt salvi facti sunt.*

Mc., VI. — [53] *Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesareth, et applicuerunt.* [54] *Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum;* [55] *et percurrentes universam regionem illam, coeperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse.* [56] *Et quocumque introibat, in vicos, vel in villas, aut civitates, in plateis ponebant infirmos, et deprecabantur eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent; et quotquot tangebant eum salvi fiebant.*

On avait traversé la mer de Tibériade, et abordé dans la région de Génésar ou Génésareth, où était située Capharnaüm. A peine débarqué, le Seigneur fut reconnu sans peine par les gens du pays, et l'affluence des foules recommença. Saint Matthieu et saint Marc, omettant de nous raconter ce qui se passa immédiatement à Capharnaüm, et que nous lirons tout à l'heure en saint Jean,

résument à grands traits les bienfaits que sema le Seigneur en cette contrée. Des apôtres improvisés parcourent le pays et annoncent l'arrivée de Jésus. Partout où l'on apprend sa présence, lui sont amenés tous les malades, quelques-uns étendus sur des lits. Dans les villes, les bourgades et les hameaux, on installe les infirmes sur les places publiques, et on demande au Seigneur de vouloir bien les laisser seulement toucher la frange de son vêtement. Et tous ceux qui le touchaient ainsi étaient guéris.

Jo., VI. — [22] *Altera die, turba quae stabat trans mare vidit quia navicula alia non erat ibi nisi una, et quia non introisset cum discipulis suis Jesus in navim, sed soli discipuli ejus abiissent;* [23] *aliae vero supervenerunt naves a Tiberiade juxta locum ubi manducaverunt panem, gratias agente Domino.* [24] *Cum ergo vidisset turba quia Jesus non esset ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, et venerunt Capharnaum quaerentes Jesum.* [25] *Et cum invenissent eum trans mare, dixerunt ei : Rabbi, quando huc venisti?*

La construction des versets 22 à 24 est embarrassée. Voici quel paraît en être le sens. Le lendemain du jour où eut lieu la multiplication des pains, la foule, qui s'était dispersée la veille aux environs de Bethsaïde-Julias, se rassembla sur le rivage (« de l'autre côté de la mer », aux environs de Capharnaüm, où viennent d'aborder les apôtres). Cette foule avait constaté, la veille au soir, qu'il ne se trouvait là qu'une barque unique et que les seuls disciples, non le Seigneur, y étaient montés. D'autres barques étaient venues de Tibériade pendant la nuit ou le matin, avaient abordé près du lieu « où l'on avait mangé le pain, multiplié par la prière du Seigneur ». La foule amenée par ces barques cherche le Seigneur, s'aperçoit qu'il n'est plus dans la région, et suppose naturellement que, pour rejoindre ses disciples, il a contourné le lac par le nord et s'arrêtera à Capharnaüm, sa résidence habituelle. Dès lors, tous ceux qui peuvent trouver place dans les barques venues de Tibériade rebroussent chemin vers Capharnaüm, à la recherche de Jésus, et comme ils ne l'ont pas trouvé au delà de la mer, au lieu de son miracle, ils lui demandent : « Maître, quand êtes-vous venu ici? » Le chemin qui contourne

le lac est trop considérable, la nuit surtout, pour avoir été fourni si vite à pied ; aussi la foule s'étonne et soupçonne que le Seigneur a pris pour rejoindre ses disciples un chemin à lui : « Vous n'avez pris ni le bateau d'hier, ni ceux de ce matin ; vous n'avez pas eu le temps d'arriver par la côte : alors, quand et comment êtes-vous venu? »

Jo., VI. — [26] *Respondit eis Jesus, et dixit : Amen, amen dico vobis, quaeritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex panibus, et saturati estis.* [27] *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam aeternam, quem Filius hominis dabit vobis. Hunc enim Pater signavit Deus.* [28] *Dixerunt ergo ad eum : Quid faciemus ut operemur opera Dei?* [29] *Respondit Jesus, et dixit eis : Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille.* [30] *Dixerunt ergo ei : Quod ergo tu facis signum, ut videamus, et credamus tibi ? quid operaris ?* [31] *Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est : Panem de caelo dedit eis manducare.* [32] *Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis, non Moyses dedit vobis panem de caelo, sed Pater meus dat vobis panem de caelo verum.* [33] *Panis enim Dei est, qui de caelo descendit, et dat vitam mundo.* [34] *Dixerunt ergo ad eum : Domine, semper da nobis panem hunc.* [35] *Dixit autem eis Jesus : Ego sum panis vitae; qui venit ad me non esuriet, et qui credit in me non sitiet unquam.* [36] *Sed dixi vobis, quia et vidistis me, et non creditis.* [37] *Omne quod dat mihi Pater, ad me veniet; et eum qui venit ad me, non ejiciam foras.* [38] *Quia descendi de caelo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.* [39] *Haec est autem voluntas ejus qui misit me, Patris, ut omne quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die.* [40] *Haec est autem voluntas Patris mei qui misit me, ut omnis qui videt Filium, et credit in eum, habeat vitam aeternam; et ego resuscitabo eum in novissimo die.* [41] *Murmurabant ergo Judaei de illo, quia dixisset : Ego sum panis vivus qui de caelo descendi.* [42] *Et dicebant : Nonne hic est Jesus, filius Joseph, cujus nos novimus patrem, et matrem ? quomodo ergo dicit hic : Quia de caelo descendi ?* [43] *Respondit ergo Jesus, et dixit eis : Nolite murmurare in invicem.* [44] *Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum ; et ego resuscitabo eum in novissimo die.* [45] *Est scriptum in prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei. Omnis qui audivit a Patre, et didicit,*

venit ad me. [46] *Non quia Patrem vidit quisquam, nisi is qui est a Deo, hic vidit Patrem.* [47] *Amen, amen dico vobis : qui credit in me, habet vitam aeternam.*

Les arrivants font les empressés autour du Seigneur. En vérité, en vérité, leur dit Jésus, vous me cherchez, non pas parce que vous avez vu des merveilles, ni compris leur dessein, mais à cause du repas facile qui vous a été procuré. Comme le vin de Cana, le pain de Bethsaïde était bon, le poisson aussi. On avait bien mangé. Le corps était satisfait. Le peuple était tellement livré à la satisfaction naïve du repas miraculeux, que la fin du miracle était oubliée et aussi la conclusion pratique à en recueillir. Le miracle n'avait d'autre dessein que d'accréditer le Seigneur, et d'élever les esprits vers une autre nourriture, qui est le Seigneur lui-même. Les miracles sont inutiles lorsqu'ils ne produisent pas en nous une réflexion loyale, mais seulement la complaisance ou l'infatuation. Donnez-vous maintenant de la peine pour obtenir, moyennant votre travail, non le pain d'une vie qui périt, mais la nourriture qui demeure, l'aliment d'une vie éternelle que vous donnera le Fils de l'homme. Car c'est lui que Dieu son Père désigne à votre foi, lui qu'il a accrédité par le miracle d'hier et par tous ceux dont vous avez été les témoins : tel est l'aliment que Dieu vous invite à rechercher.

Le Seigneur vient de faire allusion à une poursuite laborieuse, *operamini.* Que nous faut-il donc faire, demandent les Juifs, pour accomplir ce que Dieu attend de nous? et le Seigneur de répondre : L'œuvre de Dieu, c'est-à-dire l'œuvre prescrite par lui, c'est de croire en celui qu'il a envoyé. — Le Seigneur n'approche qu'avec mesure et pas à pas de la complète révélation du mystère. Il s'efforce de créer en ses auditeurs un état d'esprit, une mentalité toute de foi. La foi est le commencement de la vie surnaturelle, mais elle est spécialement la condition préalable pour accueillir la doctrine de l'Eucharistie. — Nous voulons bien, répondent les Juifs, encore vous faut-il acheter notre foi. Quel signe ferez-vous donc, quelle œuvre extraordinaire, au prix de quoi nous croirons en vous? On reconnaît ici l'humeur habituelle des Juifs : *Judaei signa petunt.* Il est naturel, d'ailleurs, d'observer que, dans une foule comme celle qui entoure le Seigneur, les dispositions sont variées et inégales : à côté de ceux qui croient et font crédit à Dieu, il en est d'autres qui font les difficiles et les

réservés. Ces derniers ont pour le moment la parole. Ils indiquent au Seigneur la forme de miracle qui leur plairait assez ; celui de la veille était trop peu : il n'a été accompli qu'une fois. Nos pères, disent-ils, ont eu mieux que cela. Pendant quarante ans, le premier Moïse leur a procuré la manne, dans le désert ; et l'Écriture en a conservé le souvenir au Psaume LXXVII : « Il leur a donné à manger un pain venu du ciel. » Pourquoi n'en pas faire autant, si vraiment vous êtes le Messie, le second Moïse ?

Non plus que la Samaritaine, les Juifs n'arrivent à s'affranchir de leur préoccupation : le pain matériel. Pourtant l'objection elle-même, comme si elle était gouvernée par le Seigneur, lui fournit le thème de l'enseignement qui va les élever de l'aliment visible à l'aliment spirituel. L'eau du puits de Jacob avait fait songer à l'eau qui jaillit pour la vie éternelle : le pain que réclament les Juifs et la manne du désert ne sont que la figure lointaine de la nourriture divine qui va être offerte au monde. En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a pas donné le vrai pain, celui qui vient du ciel ; seul mon Père vous peut donner le pain céleste, le pain de vie, l'aliment qui répare, soutient, achève la vie de l'âme, le vrai pain de Dieu, celui qui descend du ciel, et procure la vie, non plus à une tribu errante, mais au monde entier. — Et, comme autrefois la Samaritaine, les Juifs répondent : Seigneur, donnez-nous ce pain-là, et toujours. — Ce pain, cet aliment de la vie surnaturelle, c'est moi, dit le Seigneur. Je le suis si complètement que quiconque vient à moi n'aura plus jamais faim, celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif.

Gardons-nous, avec un soin extrême, de nous laisser entraîner à l'exégèse périlleuse de certains commentateurs et théologiens qui nous parlent ici d'une manducation par la foi : ce qui n'est qu'une imprudente concession à l'hérésie sacramentaire, et ce qui les met dans la pénible nécessité de déterminer, dans le discours du Seigneur, le point exact où il passe de cette inintelligible manducation par la foi à la manducation eucharistique. Il est inutile de se créer des problèmes, et surtout des problèmes sans solution. Il n'y a pas de manducation par la foi : mais la foi est une condition indispensable pour accueillir la promesse de l'Eucharistie, et pour s'approcher fructueusement de l'Eucharistie. Il n'est question que de la seule Eucharistie dans tout le chapitre, et de la foi, en vue de l'Eucharistie. Et sans

doute, nul ne sera surpris qu'en vue de ce mystère, le mystère par excellence de la foi, le Seigneur ait réclamé, à titre spécial et éminent, cette indispensable condition. Après tout, je ne m'étonne pas qu'il y ait un mystère en Dieu : il est normal que Dieu dépasse l'esprit humain. Je ne m'étonne pas davantage de ne pouvoir définir en quoi consiste le nœud vital qui unit ensemble la personne divine et la nature humaine en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne m'étonne pas que Dieu, qui est libre et souverain, use, dans l'application du fruit de la Rédemption, de justice envers les uns, de miséricorde envers les autres : jamais je ne lui demanderai compte de sa volonté. Mais ici, le mystère semble empiéter : il vient, d'emblée, s'établir sur le terrain que nous croyons si bien connaître, le monde matériel. Il vient placer Dieu auprès de nous et en nos mains, dans une intimité presque effrayante. Il vient témoigner, et de façon irrécusable, d'une tendresse et d'une condescendance qui font peur, tant elles nous dépassent, tant cela nous ressemble peu, tant notre cœur est étroit, tant nous redoutons la responsabilité encourue par ceux qui sont aimés de Dieu, et aimés de la sorte. On s'explique bien, dès lors, l'insistance du Seigneur à exiger premièrement la foi.

On conçoit aussi qu'auprès des Juifs l'assertion : « Je suis le pain de la vie venant du ciel » ait provoqué des surprises, voire des dénégations. Le Seigneur poursuit : Mais je vous l'ai dit déjà : vous m'avez vu, vous avez vu mes miracles, et vous ne croyez pas. On dirait que Jésus se recueille un instant, comme pour inviter de nouveau à la foi, pour en montrer la source bénie, pour vanter la région où elle nous introduit, la vie éternelle qu'elle nous vaudra. Il voit le groupe des croyants et des prédestinés venir à lui : l'incrédulité des Juifs n'arrêtera pas le bienfait de Dieu. Tout ce que mon Père me donne viendra à moi, dit-il, et celui qui vient à moi je ne le repousserai pas, je ne le mettrai pas dehors. Et la vraie raison de cette disposition du Seigneur à garder en lui, dans sa vie, tous ceux que le Père lui a donnés, c'est qu'il n'est comme Fils de Dieu que l'instrument de la tendresse infinie, le procédé vivant par lequel le Père accomplit toute chose, dans la création et dans la Rédemption. Le Fils n'a ni une pensée, ni une action personnelle : il ne peut rien faire, comme Dieu, que ce qu'il voit faire à son Père, et, comme Verbe Incarné, que ce que son Père lui a confié. Je suis

descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Dans la mesure où il s'écarterait de la pensée et du vouloir de son Père, il cesserait d'être Fils, il s'isolerait de la Trinité. Ni le Père ne peut vouloir qu'avec son Fils, ni le Fils ne peut vouloir autre chose que ce que veut le Père. Ils sont deux : mais il n'y a pour tous deux qu'une seule pensée, une même volonté.

Or, voici quelle est la volonté de mon Père, qui m'a envoyé : c'est que je ne laisse périr aucun de ceux qu'il m'a donnés et que je leur rende la vie au dernier jour. Dans le texte, le Seigneur use de la forme abstraite : *omne quod dedit mihi...*, parce que les élus sont devant lui comme un groupe distinct, comme un faisceau déterminé et précis. Ils ne sauraient périr, les élus de Dieu : ils sont entrés dans la vie du Seigneur qui n'est point complet sans eux ; car, sans eux, il ne serait pas le second Adam : aucun de ces prédestinés ne saurait donc définitivement périr : la puissance et l'honneur du Fils de Dieu y sont engagés. — Au verset 39, c'est la volonté de Dieu à l'égard du Rédempteur qui est affirmée ; au verset 40, la volonté de Dieu à l'égard des rachetés : les deux textes, encore qu'ils proposent la même doctrine, ne font donc pas double emploi. Telle est la volonté de mon Père, ajoute le Seigneur, que tout homme qui voit le Fils et croit en lui, qui regarde le Fils comme étant le Fils de Dieu, possède la vie éternelle : et je le ressusciterai, moi, au dernier jour. Il n'échappera point à ce que le monde appelle la mort : mais la vraie mort ne consiste pas en la séparation de l'âme d'avec le corps, mais seulement dans la séparation de l'âme d'avec Dieu : le Seigneur ne permet ce que nous appelons la mort que pour relever, dans de magnifiques proportions, le corps lui-même, un instant humilié dans le tombeau. En vérité, il ne se pouvait rien dire qui fût plus efficace pour obtenir la foi de tous et nous établir dans une absolue sécurité : appartenir au Père, être par lui confié au Fils, communier à sa filiation, n'avoir plus faim, n'avoir plus soif à jamais, porter la vie éternelle en soi, ne mourir que pour revivre ! Et ces adorables promesses étaient faites par la Beauté et la Sainteté même, elles étaient appuyées par les miracles : comment était-il possible d'y résister?

On résistait pourtant ; non pas encore contre l'Eucharistie, dont la promesse n'était qu'esquissée, mais contre le Seigneur et à raison de sa déclaration solennelle : C'est moi qui suis le pain

descendu du ciel. La première partie : « Je suis le pain » demeurait mystérieuse, mais la seconde : « je suis descendu du ciel » paraissait aux Juifs démentie par ce qu'ils savaient de lui. Le Seigneur s'attribuait une naissance extraordinaire, une préexistence céleste : il se disait descendu du ciel, alors que son entrée dans le monde avait été l'entrée commune. De là des murmures parmi les Juifs ; des réflexions à voix basse, une surprise déconcertée et inquiète, comme au choc d'une contradiction. Les âmes rebelles protestent à leur tour : « Descendu du ciel ? Mais nous connaissons son père et sa mère : n'est-ce pas Jésus, le fils de Joseph ? Comment peut-il parler de la sorte ? » Joseph et Marie étaient connus ; et sans doute il se trouvait dans la foule des Nazaréens, compatriotes du Seigneur. Beaucoup se scandalisent, se dérobent à la lumière, s'impatientent d'une parole incomprise, alors qu'il suffirait d'attendre des lèvres du Seigneur lui-même la solution du problème ainsi soulevé.

Ce n'était pas le lieu, pour le Seigneur, de concilier ensemble ses deux naissances, ni de montrer la réalité de sa double filiation. Il lui semble plus opportun de réclamer encore en faveur de la foi. Il ne sert de rien, dit-il, de vous interroger les uns les autres en murmurant. Ce n'est pas du côté des hommes qu'il convient de se tourner. Les hommes, consultés de la sorte sur une question qui n'est pas de leur ressort, ne sauraient mettre en commun que leurs doutes, leurs indécisions, leurs erreurs. Nul ne peut venir à moi, nul ne peut s'unir au Fils, dans la foi, s'il n'y est entraîné par le Père, qui a envoyé le Fils. La foi est volontaire et elle est une grâce. Celui-là seul que le Père a aimé, qu'il m'a donné dès l'éternité, qu'il attire vers moi et attache à moi dans le temps, celui-là seul entre en participation de ma vie : et celui-là, je le ressusciterai au dernier jour. Aussi bien, l'heure est venue où, selon la parole des prophètes, « tous les hommes sont enseignés de Dieu » (Is., LIV, 13 ; Jer., XXXI, 33-34). Quiconque a entendu le Père et s'est laissé instruire par lui vient à moi. Il faut que l'homme écoute ; il faut qu'il consente à la vérité et lui ouvre son âme : alors ces apparentes contradictions s'évanouissent, une nouvelle grâce survient, celle de l'agir. *Audivit, didicit, venit :* c'est en ces trois moments que consiste l'influence secrète, la sollicitation toute-puissante par laquelle le Père amène au Fils.

Mais l'enseignement du Père est intérieur. Les termes mêmes dont le Seigneur s'est servi écartent l'idée d'une vision immé-

diate. Entendre, accueillir ce qu'on a entendu, ce n'est pas contempler face à face, ce qui rendrait superflue la mission du Fils. Lorsque je parle d'un enseignement venu du Père, nous dit Jésus, je parle en même temps de l'enseignement dont je suis le messager et le porteur, non d'un enseignement que les âmes recevraient du Père seul : le Père ne s'adresse aux hommes que par l'organe de celui qui est de chez Dieu, qui a vu Dieu, et de qui l'office n'empêche pas, d'ailleurs, que l'enseignement ne vienne encore directement du Père. Nul n'a vu le Père : celui-là seul qui vient de Dieu a vu le Père. — Une fois de plus, le Fils de Dieu s'accrédite, au titre de sa filiation divine, et il conclut par l'affirmation la plus solennelle ce premier ensemble doctrinal où il n'a cessé de solliciter la foi, en vue d'une révélation formelle et décisive : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi possède la vie éternelle. »

Jo., VI. — [48] *Ego sum panis vitae.* [49] *Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt.* [50] *Hic est panis de caelo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur.* [51] *Ego sum panis vivus, qui de caelo descendi.* [52] *Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in aeternum ; et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita.* [53] *Litigabant ergo Judaei ad invicem, dicentes : Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?* [54] *Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis, nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.* [55] *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam aeternam ; et ego resuscitabo eum in novissimo die.* [56] *Caro enim mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus.* [57] *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo.* [58] *Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me, et ipse vivet propter me.* [59] *Hic est panis qui de caelo descendit. Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in aeternum.*

Maintenant que les cœurs dociles sont préparés par la foi, le Seigneur leur livre la formule définitive : Le pain de la vie, c'est moi. Il n'y a qu'une seule vie : celle dont Dieu est, au fond de notre âme, le principe ; et de cette vie, c'est le Fils de Dieu qui est l'ali-

ment. Il ne s'agit plus du pain que j'ai multiplié hier. Il ne s'agit pas davantage de la manne : elle était de même ordre. Vos pères l'ont mangée au désert ; mais parce qu'elle n'était ni un pain vivant, ni le pain de la vie, elle ne les a pas empêchés de mourir : elle ne leur a pas procuré la vie surnaturelle ; elle ne leur donnera pas davantage la résurrection. Le pain dont je vous parle, c'est le pain qui descend du ciel. Il est de telle nature que si quelqu'un en mange, il ne mourra point. — Je suis le pain vivant descendu du ciel. Le Seigneur est insatiable de ses divines affirmations : chacune d'elles ajoute un détail précieux. Le pain qu'il promet est un pain vivant, il est vivifiant, il est vie, il vient du ciel, il est celui en qui est la vie ; il nourrit, mais ceux-là seulement qui consentent à le manger, comme le breuvage ne désaltère et n'enivre que ceux qui le boivent ; il devient chez eux une semence de vie éternelle. Et, pour tout rassembler en un mot : Ce pain que je donnerai, ce sera ma propre chair, pour la vie du monde, du monde entier.

Une déclaration si nette, si précise dans sa brièveté, provoque, non plus des murmures, comme au verset 41, mais des contestations ouvertes ; et aux Juifs que l'assertion ne semble pas étonner, les incrédules demandent : Mais comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger?... En face de l'opposition qui se dresse devant lui, le Seigneur, loin d'atténuer son expression, loin de lui donner, pour rassurer les auditeurs, un tour métaphorique, reprend avec une force et une autorité toujours nouvelles : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment nourriture, et mon sang un vrai breuvage. — Il n'y a de place ici ni pour la métaphore, ni pour aucune figure. Les termes de boire et de manger s'y refusent obstinément. Il est mille circonstances où l'efficacité d'un agent est assurée par sa simple présence, par son contact, par une influence ou une action exercée par lui ; mais là où on nous parle de nourriture et de breuvage, s'il n'y a pas intussusception, pénétration réelle dans notre vie, le langage ne veut plus rien dire et on se contredit soi-même ; au lieu donc de nous laisser entraîner à une polémique ingrate, parce que ceux à qui elle s'adresserait ne veulent pas entendre, ne vaut-il pas mieux recueillir avec amour, avec

foi, avec reconnaissance, chacune des paroles de la promesse sacrée ?

Le festin auquel nous sommes conviés est décrit comme un repas complet. Il s'agit pour nous de manger la chair vivante du Fils de l'homme et de boire son sang. Notre vie est à ce prix ; et l'indispensable nécessité de cette nourriture et de ce breuvage est marquée d'abord (54) sous forme négative, et ensuite (55) sous forme affirmative. Nous connaissons le fruit de la communion à la chair et au sang de l'Agneau de Dieu : c'est la vie éternelle, c'est la revanche, au dernier jour, sur le chétif triomphe de la mort. Mais le Seigneur insiste sur les effets premiers de l'Eucharistie : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. » Dans les cas ordinaires, la nourriture est transformée au foyer vivant de notre corps : elle perd sa réalité propre pour entrer dans notre vie. Ici, l'aliment conserve sa vie, il la communique ; celui qui mange, au lieu de transformer, est transformé lui-même par un aliment vivant et supérieur à lui. Et le fruit est double : union, unité de tous ceux qui communient au même pain et au même breuvage (I Cor., x, 16-17) ; mais d'abord, union, unité de chacun avec l'aliment divin : intimité complète et assidue. Ce n'est pas une visite d'un instant, une entrevue momentanée et rapide : même une présence du Seigneur limitée à la durée en nous des espèces sacramentelles ne répondrait pas à la continuité impliquée dans le texte évangélique : *in me manet, et ego in eo.* Chaque réception nouvelle apportera une grâce sacramentelle nouvelle, mais l'union subsiste toujours : elle devient seulement plus étroite à chaque communion. Les paroles du Seigneur sont à la fois pour nous et l'expression d'une condition et la formule d'un devoir : vivre de Dieu, sans cesse, puiser à cette source éternelle toute notre pensée, tout notre vouloir, toutes nos affections. *Praesta meae menti de te vivere.*

Nous semblons téméraires lorsque nous assimilons aux glorieuses conditions de la vie intérieure de Dieu l'inhabitation mutuelle, la pénétration persévérante, l'unité réelle qui sont, par l'Eucharistie, créées entre le Seigneur et nous. Mais voici que le Seigneur en appelle lui-même, pour dessiner la situation de celui qui communie, à l'exemplaire incréé de la Très Sainte Trinité. Nous retrouverons la même pensée au chapitre xv, dans l'action de grâces qui suit la première communion, et au

chapitre XVII de saint Jean. Comme est vivant le Père qui m'a envoyé, et comme je vis en lui et par lui, demeurant éternellement dans son sein, de même je donne à celui qui me mange de vivre en moi et par moi. Il vivra de ma vie, et à jamais : je lui demande seulement de se prêter à cette vie nouvelle qui a pris possession de lui. — La transsubstantiation qui s'accomplit sur l'autel ne suffit pas aux exigences de l'amour du Seigneur. Lorsqu'il s'agit d'un être non vivant, d'un peu de pain, d'un peu de vin, Dieu ne sollicite aucune coopération : la souplesse foncière de la créature se prête à tous les vouloirs de Dieu. Mais lorsqu'il s'agit d'un être intelligent et libre, Dieu attend sa collaboration ; notre intégration au Seigneur, notre transformation en lui, ne se réalise pas sans nous. On peut, hélas ! communier toute sa vie, et demeurer obstinément enfermé chez soi, prisonnier de ses tendances égoïstes. — Tel est, conclut le Seigneur, le pain descendu du ciel. Il n'a rien de commun avec la manne, que vos pères ont mangée et qui ne les a pas empêchés de mourir. Mais celui qui mange ce pain vivra éternellement.

Jo., VI. — [60] *Haec dixit in synagoga docens, in Capharnaum* [61] *Multi ergo audientes ex discipulis ejus, dixerunt : Durus est hic sermo, et quis potest eum audire ?* [62] *Sciens autem Jesus apud semetipsum quia murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit eis : Hoc vos scandalizat ?* [63] *Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius ?* [64] *Spiritus est qui vivificat ; caro non prodest quidquam. Verba quae ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt.* [65] *Sed sunt quidam ex vobis qui non credunt. Sciebat enim ab initio Jesus qui essent non credentes, et quis traditurus esset eum.* [66] *Et dicebat : Propterea dixi vobis, quia nemo potest venire ad me, nisi fuerit ei datum a Patre meo.* [67] *Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retro, et jam non cum illo ambulabant.* [68] *Dixit ergo Jesus ad duodecim : Numquid et vos vultis abire ?* [69] *Respondit ergo ei Simon Petrus : Domine, ad quem ibimus ? verba vitae aeternae habes.* [70] *Et nos credidimus, et cognovimus quia tu es Christus, Filius Dei.* [71] *Respondit eis Jesus : Nonne ego vos duodecim elegi ? et ex vobis unus diabolus est.* [72] *Dicebat autem Judam Simonis Iscariotem ; hic enim erat traditurus eum, cum esset unus ex duodecim.*

L'enseignement sur l'Eucharistie fut donné à Capharnaüm, dans la synagogue, sans doute un jour de sabbat. Beaucoup de ceux qui avaient suivi Jésus jusqu'alors firent cette réflexion : Un tel discours est bien étrange : qui peut le supporter, comment y obéir?... Il y avait plus de deux ans que le Seigneur exerçait son ministère, les miracles ne se comptaient plus, un miracle de multiplication des pains avait servi d'introduction au mystère ; puis, le Seigneur avait, en vue de l'Eucharistie, réclamé la foi et proposé sa récompense ; il avait usé d'une prudence infinie dans la révélation progressive de sa pensée : le résultat pourtant fut, chez plusieurs disciples, un grand scandale. Averti par sa science infinie de leurs secrètes protestations, Jésus leur dit : Cette parole vous trouble? Vous trouvez inintelligible et intolérable cette nécessité, pour obtenir la vie, de manger la chair du Fils de l'homme? Et si vous voyiez le Fils de l'homme monter là où il était auparavant?

L'Ascension serait-elle proposée comme preuve de l'Eucharistie? Sans doute, tout miracle de la vie du Seigneur, en même temps qu'il démontre la divinité de sa mission et de sa personne, garantit, par une sorte de récurrence, la vérité de toute assertion venant de lui ; et la phrase elliptique de l'évangile peut signifier rigoureusement que Jésus en appelle de l'incrédulité des Juifs au miracle de son Ascension, qui les confondra et les rendra inexcusables. Pourtant, nous ne croyons pas que tel soit le vrai sens de la parole du Seigneur. Loin de vouloir enlever la difficulté de ceux qui doutent, il semble désireux de l'augmenter encore : Ce que je vous ai dit vous scandalise, et votre intelligence, qui prétend mesurer les œuvres de Dieu, se refuse à l'accepter? Que sera-ce donc lorsque je serai remonté vers mon Père? Ne trouverez-vous pas, dans ce retour du Fils de l'homme en son éternité, une facilité de moins et une difficulté de plus à croire? Une facilité de moins : car aujourd'hui, je vous annonce la vérité, je la confirme de mes miracles, je lui donne autorité par ma présence même. Une difficulté de plus : car le miracle de l'Eucharistie semblera plus extraordinaire encore lorsque cette chair ressuscitée sera remontée aux cieux ; vous vous demanderez alors comment elle peut être à la fois et à la droite de Dieu, et sur l'autel. Ce mystère est la déroute de toutes vos pensées humaines.

« C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien ; les paroles

que je vous ai dites sont esprit et vie. » Saint Augustin et saint Thomas estiment que le Seigneur veut écarter la supposition grossière selon laquelle sa chair aurait été offerte aux fidèles dépecée, déchirée, comme la chair des victimes ordinaires. Mais on peut élargir cette interprétation. Dans la langue du Nouveau Testament, esprit et chair s'opposent comme deux tendances absolument distinctes. L'esprit, c'est l'ensemble des dispositions créées chez l'homme sous l'influence de l'Esprit de Dieu, c'est l'appartenance pratique à un principe de vie supérieure ; la chair, c'est l'ensemble des pensées, des vouloirs purement humains, et tels qu'on les peut attendre d'une nature déchue. C'est à l'esprit qu'il faut obéir pour vivre d'une vie élevée et complète : les suggestions, les préjugés de l'homme charnel ne servent de rien et ne conduisent qu'à la mort. Or, tout ce que le Seigneur vient de révéler appartient à l'ordre de l'Esprit de Dieu et de la vie surnaturelle ; tout cela dépasse l'humaine mesure. Aussi longtemps que les âmes se laissent aveuglément conduire par leurs chétives conceptions personnelles, elles ne sauraient accueillir la pensée de Dieu, accepter la doctrine et le sacrement de la vie éternelle. C'est l'Esprit seul qui vivifie, en inspirant la foi et les dispositions intérieures qui la rendent possible.

La foi est donc le chemin qui conduit à la vie. Mais il en est parmi vous qui ne croient pas, continue le Seigneur, et pour qui dès lors mes paroles sont vaines ; au lieu de produire la vie dans une âme loyale, elles vont faire germer la mort. — Car, remarque saint Jean dans une parenthèse rapide, le Seigneur savait, dès la première heure, ceux dont l'esprit lui demeurait fermé, et il n'ignorait pas qui devait le trahir. Mais les clartés de sa prescience infinie ne pesaient jamais sur sa conduite, ni n'imposaient de limites à sa bonté. — Jésus révélait ainsi l'incrédulité de plusieurs et ajoutait : C'est là ce qui m'a fait vous dire : Nul ne peut venir à moi, si mon Père ne l'amène à moi (44). Ce n'est pas, nous l'avons observé déjà, que les moyens intérieurs et extérieurs ne soient offerts à tous ; mais les tendances de chacun sont variées : orgueilleuses, révoltées, rebelles chez les uns, confiantes et dociles chez les autres. Là où les paroles du Seigneur sont écoutées, le triomphe appartient à Dieu : c'est lui qui montre, c'est lui qui fait aimer la vérité, c'est lui, par la foi, qui nous fait devenir fils.

Le discernement entre les vrais disciples et les infidèles s'est accompli à propos de l'Eucharistie ; c'est dans l'excès de la divine bonté que beaucoup trouvèrent un prétexte pour s'éloigner du Seigneur et renoncer à lui. Et en face de cette désertion, Jésus demanda aux Douze, avec l'accent de la tristesse : Voulez-vous vous retirer, vous aussi? — Simon-Pierre prélude à son acte de foi définitif (Mt., XVI, 16) : Seigneur, dit-il au nom de ses frères, vers qui irions-nous? Vous avez tous les secrets de la vie éternelle, et vous nous les livrez dans vos paroles. Il n'y a pas d'autre maître que vous. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous croyons, et que nous avons reconnu que vous êtes le Saint de Dieu ! (C'est la leçon la plus fondée de ce passage ; celle de la Vulgate : Vous êtes le Christ, Fils de Dieu, semble rapportée de saint Matthieu, XVI, 16.)

Même parmi ceux qui demeurent avec lui, le Seigneur a encore la douleur de rencontrer une exception. Il aperçoit, au cœur d'un de ses apôtres, la passion misérable qui le conduira jusqu'à la trahison et jusqu'au déicide. Elle a grandi déjà : il faut, à la hâte, faire rentrer le coupable en lui-même et le ramener en arrière, par l'horreur même de la perspective entrevue. « Ne vous ai-je pas choisis tous les douze? dit le Seigneur. Et l'un de vous est un démon ! » Aucun nom n'est prononcé. Mais l'évangéliste ajoute qu'il s'agissait de Judas, fils de Simon l'Iscariote ; c'était lui, l'un des Douze, qui devait trahir le Sauveur !

QUATRIÈME PARTIE

TROISIÈME ANNÉE. LA FIN DU MINISTÈRE GALILÉEN

CHAPITRE I

VERS TYR ET SIDON, PUIS A L'EST DU LAC

Jo., VII. — [1] *Post haec autem ambulabat Jesus in Galilaeam ; non enim volebat in Judaeam ambulare, quia quaerebant eum Judaei interficere.*

Saint Jean résume très brièvement une période de plusieurs mois dont nous lirons le détail dans les synoptiques. Après la promesse de l'Eucharistie, le Seigneur poursuit son ministère en Galilée : c'est une évangélisation qui va de-ci de-là, selon les désirs du cœur de Dieu. La haine des Juifs est trop violente pour qu'il s'y expose avant l'heure. Il refuse de visiter alors la Judée, où l'on prépare déjà sa mort.

Mt., XV. — [1] *Tunc accesserunt ad Jesum ab Jerosolymis scribae et pharisaei, dicentes :* [2] *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? non enim lavant manus suas cum panem manducant.* [3] *Ipse autem respondens ait illis : Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram? Nam Deus dixit :* [4] *Honora patrem et matrem ; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur.* [5] *Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri vel matri : Munus quodcumque est ex me tibi proderit ;* [6] *et non honori-*

ficabit patrem suum aut matrem suam; et irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram. [7] *Hypocritae, bene prophetavit de vobis Isaias, dicens :* [8] *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* [9] *Sine causa autem colunt me, docentes doctrinas et mandata hominum.* [10] *Et convocatis ad se turbis, dixit eis : Audite et intelligite.* [11] *Non quod intrat in os coinquinat hominem, sed quod procedit ex ore, hoc coinquinat hominem.* [12] *Tunc accedentes discipuli ejus, dixerunt ei : Scis quia pharisaei, audito verbo hoc, scandalizati sunt?* [13] *At ille respondens ait : omnis plantatio quam non plantavit Pater meus caelestis, eradicabitur.* [14] *Sinite illos : caeci sunt, et duces caecorum; caecus autem si caeco ducatum praestet, ambo in foveam cadunt.*

Mc., VII. — [1] *Et conveniunt ad eum pharisaei et quidam de scribis, venientes ab Jerosolymis.* [2] *Et cum vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus, id est, non lotis, manducare panem, vituperaverunt.* [3] *Pharisaei enim et omnes Judaei, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum;* [4] *et a foro, nisi baptizentur, non comedunt; et alia multa sunt quae tradita sunt illis servare, baptismata calicum, et urceorum, et aeramentorum, et lectorum.* [5] *Et interrogabant eum pharisaei et scribae : Quare discipuli tui non ambulant juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem?* [6] *At ille respondens, dixit eis : Bene prophetavit Isaias de vobis hypocritis, sicut scriptum est : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* [7] *In vanum autem me colunt, docentes doctrinas et praecepta hominum.* [8] *Relinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditionem hominum, baptismata urceorum et calicum; et alia similia his facitis multa.* [9] *Et dicebat illis : Bene irritum facitis praeceptum Dei, ut traditionem vestram servetis.* [10] *Moyses enim dixit : Honora patrem tuum et matrem tuam; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur.* [11] *Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri vel matri : Corban (quod est donum) quodcumque ex me, tibi profuerit;* [12] *et ultra non dimittitis eum quidquam facere patri suo aut matri,* [13] *rescindentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis; et similia hujusmodi multa facitis.* [14] *Et advocans iterum turbam, dicebat illis : Audite me omnes, et intelligite.* [15] *Nihil est extra hominem introiens in eum quod possit eum coinquinare; sed quae de homine procedunt, illa sunt quae communicant hominem.* [16] *Si quis habet aures audiendi, audiat.*

Nous entrons dans la troisième et dernière année du ministère du Sauveur. C'est la période culminante ; tous les éléments dessinés jusqu'ici s'y détachent avec plus de netteté. Nous y voyons croître l'enthousiasme des foules galiléennes, qui bientôt se fatiguent et se découragent, dès qu'elles s'aperçoivent que ce Messie ne satisfait point leurs mesquines espérances ; nous y voyons aussi grandir l'hostilité violente des pharisiens et des docteurs de la Loi. C'est à cette époque surtout que se poursuit l'éducation des apôtres et que leur foi atteint sa perfection dans la confession de Pierre, à Césarée. C'est l'heure de la Transfiguration. Le Seigneur commence à parler ouvertement avec les disciples de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection, non pas seulement parce que l'heure approche, mais aussi parce que l'âme des siens est mieux préparée à accueillir de telles perspectives. Nous pouvons déterminer d'avance les étapes diverses de cette dernière année. Étapes chronologiques : depuis la Pâque jusqu'à la fête des Tabernacles (octobre), jusqu'à la fête de la Dédicace (décembre), jusqu'à la Pâque définitive et la Passion. Etapes locales : le lac de Génésareth, une excursion vers les régions païennes de Tyr et de Sidon, un voyage dans la Décapole et dans la région de Césarée de Philippe, le retour en Galilée ; après quoi Jésus monte à Jérusalem pour les fêtes, visite une ou deux fois la Pérée, se retire en un lieu nommé Ephrem, et revient à Jérusalem pour y mourir.

Même à une longue distance de Jérusalem, le Seigneur ne cesse pas d'être observé. La Synagogue soudoie des espions. Les pharisiens et quelques scribes de Jérusalem se concertent et se groupent auprès de Jésus : l'évangile ne précise point en quelle localité. Ils viennent, bien décidés à trouver quelque élément blâmable ; à défaut de grosses infractions, ils relèvent avec âpreté les menus détails qui leur déplaisent : c'est le propre des esprits difficiles et mécontents. Ils observent, avec malignité, la conduite du Seigneur, celle des disciples ; car critiquer les disciples, c'est encore critiquer le Maître, responsable de leur formation. Ils ont remarqué que certains disciples prenaient leurs repas avec des mains profanes, c'est-à-dire non lavées et, selon eux, impures. Peut-être n'était-ce qu'accidentellement; mais l'hostilité conclut facilement de l'acte à l'habitude, et aime à généraliser. Saint Marc, qui écrit pour les gentils, fournit ici quelques explications. Les pharisiens, dit-il, et du reste tous les Juifs, ne se mettent à

table qu'après s'être soigneusement purifié les mains. Ce n'était pas seulement question de propreté : c'était le désir d'effacer toute souillure légale, contractée par le simple contact avec une personne ou un objet réputés impurs. Aussi avaient-ils accoutumé de placer leurs synagogues ou leurs lieux de prière dans le voisinage des eaux courantes (Act., XVI, 13) ; et ils préparaient, dans leurs demeures, d'abondantes réserves d'eau pure (Jo., II, 6).

Le précepte de la pureté légale et des ablutions était de Dieu (Lev., XIV, XV, XXII, etc.) ; mais la précaution de se laver à tout propos, à toute heure, toutes les fois qu'on était allé sur la place publique ; l'habitude de tremper ou d'asperger coupes, vases d'airain et même lits de table, tout cela était surajouté à la Loi, tout cela venait de la casuistique des pharisiens et du ritualisme méticuleux où se complaisait leur pensée. Les exigences s'augmentaient de jour en jour : comment des gens du peuple eussent-ils pu les connaître et les supporter toutes? L'autorité traditionnelle avait établi ces coutumes comme une défense extérieure et comme une haie de protection autour de la Loi. Qu'était-il arrivé? Un déplacement de l'attention religieuse. On en était venu à oublier la Loi écrite, parfois même à lui préférer la tradition des hommes; le Décalogue s'était émietté en prescriptions menues. Ce souci jaloux des rites extérieurs avait réduit d'autant la religion intérieure de chacun : au lieu de se traduire, comme il est normal, par l'attachement et la dévotion à Dieu, la piété juive prétendait se satisfaire par la fidélité matérielle à des pratiques souvent puériles. Ainsi le conflit que nous avons vu s'ouvrir jadis à propos du sabbat, se poursuit sur un autre terrain. Évitons toute méprise : dans ces cas de conscience chétifs, dans ces discussions d'apparence insignifiante, deux conceptions fondamentales et opposées de la vie religieuse se heurtent violemment.

Les pharisiens et les scribes demandent au Seigneur : « Pourquoi vos disciples ne marchent-ils pas selon la tradition des anciens? Pourquoi mangent-ils avec des mains impures? » Au lieu de discuter un point de détail, au lieu d'excuser, au lieu de s'arrêter aux surfaces, la réponse du Seigneur va chercher dans les cœurs les dispositions mêmes qui sont la cause première du débat. Ce n'est pas le stratagème de discussion qui consiste à déserter rapidement le terrain où l'on se sent plus faible, à déplacer la question pour reconquérir ailleurs ses avantages ; ce n'est même pas, à proprement parler, une critique répondant à une autre

critique, mais plutôt une récusation opposée à des juges incompétents. Toutes les inquiétudes pharisiennes naissent d'un état d'âme profond. Le pourquoi du Seigneur rend raison de leur pourquoi : « Mais vous, leur dit-il, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu, pour demeurer fidèles à votre tradition? » Comment osent-ils s'arroger la fonction de juges et de docteurs, ceux qui méconnaissent et méprisent la Loi, le code religieux selon lequel on doit prononcer?

Un précepte de Dieu a été formulé par Moïse : « Honorez votre père et votre mère » ; et encore : « Celui-là est digne de mort qui maudit son père ou sa mère » : ce précepte implique, il va de soi, le devoir de les assister dans leurs besoins, d'assurer la vie à ceux qui nous l'ont donnée (Deut., v, 16 ; Ex., xx, 12 ; xxi, 17). Et voici comment certains Juifs en usaient avec leurs parents : « Que les biens dont j'aurais pu vous aider, leur déclaraient-ils, soient *Corban*, c'est-à-dire deviennent une offrande sacrée. » Sous le bénéfice de cette consécration intentionnelle et non réelle, ils s'autorisaient à laisser leurs parents mourir de faim, et, dans une mesure, rendaient Dieu complice de leur cruauté ; car c'était sous prétexte de ne pas manquer à Dieu qu'ils se refusaient à distraire quelque chose de leurs biens. Vraiment, dit le Seigneur, voilà une belle manière d'annuler la parole et le commandement de Dieu, pour demeurer fidèles à une tradition imaginée par vous, transmise par vous ! Est-ce là honorer son père et sa mère ? Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables, toutes inspirées par le même esprit. — Le grief a été choisi avec un art infini : il ne s'agit plus, en effet, d'une ablution matérielle, somme toute insignifiante, mais d'un précepte divin, de droit naturel, formulé, garanti et sanctionné par Dieu ; d'un précepte qui appartenait mi-partie à la première table de la Loi, mi-partie à la seconde.

C'était une grande et forte leçon, montrant une fois de plus aux docteurs, aux foules, aux apôtres que la religion est chose d'âme, et que ce n'est pas avec des attitudes, des mots, des pratiques d'où l'esprit est absent que l'on peut se rendre agréable à Dieu. Que le Seigneur exige de nous l'accomplissement de nos devoirs envers lui, c'est doctrine bien connue : encore faut-il reconnaître qu'il n'accueille que le culte et l'adoration en esprit et en vérité. Les œuvres extérieures demeurent prescrites, sans doute, mais comme traduction de sentiments intérieurs, et parce

que c'est avec notre être tout entier, ramené à l'unité et à la simplicité d'intention, qu'il nous faut paraître devant Dieu : *Mens nostra concordet voci nostrae*, dira saint Benoît ; et la Liturgie : *Os, lingua, mens, sensus, vigor, confessionem personent.* Comme dans les Psaumes et les Prophètes, comme dans le sermon sur la Montagne, comme dans cette autre circonstance où les pharisiens s'entendront appeler des sépulcres blanchis, le Seigneur accable ici de son mépris le mensonge en action, la duplicité du judaïsme. « Hypocrites, dit-il, Isaïe a bien prophétisé à votre sujet, lorsqu'il a déclaré : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi ; c'est un culte vain qu'ils me rendent, enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements humains (XXIX, 13, selon les LXX) ; laissant de côté la Loi de Dieu, et s'attachant avec force à la tradition des hommes. »

La parole prophétique distingue la condition du peuple et la responsabilité plus grande de ceux qui enseignent et sont d'office les guides des consciences. Docteurs et scribes avaient autrefois bien mérité de Dieu, et déployé un effort louable pour maintenir Israël dans l'observation de la Loi ; mais ils avaient exagéré dans l'application, et avaient déplacé l'axe réel de la religion. Le Seigneur se trouve en face d'une situation inquiète, troublée, où les peuples doivent tout à la fois respecter les commentateurs officiels de la parole divine et se tenir en garde contre leurs tendances. Il y a donc une heure possible où nous devions exercer un contrôle sur l'enseignement qui nous est présenté? Oui, cette heure existe ; même elle existe toujours ; il n'est pas d'instant où nous ne devions légitimement être soucieux de notre pensée et de notre foi. A une condition cependant : c'est que nous possédions à côté de nous, comme les Juifs, la norme vivante selon laquelle se fera l'œuvre de discernement. Dès lors que les Juifs avaient le Seigneur, s'autorisant lui-même par sa doctrine, sa sainteté, ses miracles, ils possédaient en lui la forme exacte et authentique de la pensée religieuse ; saint Pierre le reconnaissait : *Domine, ad quem ibimus? Verba vitae aeternae habes.* Ils pouvaient avec sécurité, sans indécision ni insolence, grâce au Seigneur présent, faire le départ de ce qui était exact ou fautif dans l'enseignement de leurs docteurs. Les chrétiens ont été placés par Dieu dans une condition analogue. Nous ne sommes plus, dit l'Apôtre, comme des enfants qui chancellent, comme des épaves portées çà et là à tout vent de doctrine ; nous ne sommes pas à la merci du

premier venu (Eph., IV, 14). Nous possédons à côté de nous, et, dans une mesure, en nous (I Jo., II, 27; Hebr., VIII, 10-11), la norme infaillible de l'enseignement surnaturel : ce n'est ni notre intelligence, ni notre conscience ; c'est, comme pour les Juifs de l'âge évangélique, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, enseignant, ordonnant, sanctifiant, dans la personne de son Église.

La conversation du Seigneur avec les pharisiens et les scribes avait eu lieu probablement sans mystère et devant le peuple, à moins que celui-ci ne se soit écarté par respect lorsque les représentants de la Synagogue avaient abordé la discussion. Quoi qu'il en soit, l'évangile nous montre le Seigneur appelant « de nouveau » la foule, et lui livrant, à elle plus docile et plus droite, la moralité de l'incident. « Écoutez-moi tous, disait-il, et comprenez bien. » C'est le prélude ordinaire d'un enseignement grave. « Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, entrant chez lui, le puisse souiller ; mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme; ce n'est pas ce qui entre par sa bouche qui le rend impur, c'est ce qui en sort. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende ! » Et Jésus abandonna chacun à ses réflexions. Tandis qu'il s'éloignait, ses disciples s'approchèrent et lui dirent : « Savez-vous bien que les pharisiens ont été scandalisés par vos paroles ? » Leur indignation s'était déjà traduite sans doute lorsque le Seigneur avait contesté la valeur des traditions rabbiniques, tout ce qui constituait précisément leur originalité, leur caractère, la source de leur autorité. Mais en plus, suggérer aux foules que la distinction des viandes pures et impures importait peu ; que les souillures légales cataloguées par eux n'intéressaient point, au fond, la religion : n'était-ce pas d'une imprudence et d'une audace extrêmes ?

Pourtant, le Seigneur maintient et accentue son dire : « Toute plante que n'a pas plantée mon Père céleste sera déracinée. » La Synagogue était de Dieu, comme origine ; elle avait pour devoir de reconnaître et de désigner le Messie, elle devait préparer le peuple à sa venue. Dans la mesure où elle se dérobait à ce devoir, elle cessait d'être la plantation de Dieu ; et en attendant que la chute de Jérusalem la déracinât complètement, la puissance divine qui l'avait constituée et qui se trouvait dans le Messie la frappait de malédiction et de stérilité. C'est déjà une mise en demeure de choisir entre le judaïsme et lui, une invitation à rompre avec l'autorité infidèle. Même alors, cependant, le Sei-

gneur n'use pas de procédés violents : ce n'est point à la foule, mais au groupe restreint de ses disciples qu'il adresse l'injonction : « Laissez-les : ce sont des aveugles conduisant des aveugles. » Le peuple n'a ni le loisir, ni la possibilité d'étudier les Écritures. La pensée de Dieu ne lui vient que par l'intermédiaire de ses chefs, en qui il reconnaît Dieu ; il est essentiellement enseigné. Lorsqu'un aveugle conduit un aveugle, quelle chance y a-t-il pour eux de parvenir là où ils tendent? Quelle chance n'y a-t-il pas plutôt pour l'un et l'autre de s'égarer dans les fondrières, et de s'y abîmer d'autant plus sûrement qu'ils se trouvent plus étroitement attachés (Lc., VI, 39)?

Mt., XV. — [15] *Respondens autem Petrus, dixit ei : Edissere nobis parabolam istam.* [16] *At ille dixit : Adhuc et vos sine intellectu estis?* [17] *Non intelligitis quia omne quod in os intrat, in ventrem vadit, et in secessum emittitur?* [18] *Quae autem procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquinant hominem.* [19] *De corde enim exeunt cogitationes malae, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemiae.* [20] *Haec sunt quae coinquinant hominem. Non lotis autem manibus manducare non coinquinat hominem.*

Mc., VII. — [17] *Et cum introisset in domum a turba, interrogabant eum discipuli ejus parabolam.* [18] *Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis? Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem non potest eum communicare,* [19] *quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in secessum exit purgans omnes escas?* [20] *Dicebat autem quoniam quae de homine exeunt, illa communicant hominem.* [21] *Ab intus enim de corde hominum malae cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia,* [22] *furta, avaritiae, nequitiae, dolus, impudicitiae, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia.* [23] *Omnia haec mala ab intus procedunt, et communicant hominem.*

On était arrivé à la maison où se retirait le Seigneur. Et, dans l'intimité, saint Pierre, au nom des apôtres, lui dit : « Expliquez-nous cette parabole. » Il s'agit du thème de méditation livré aux foules et relatif à ce qui entre et à ce qui sort de l'homme, à la véritable souillure morale. Cet enseignement leur semble, à eux Juifs, bien nouveau, bien extraordinaire, et, à première vue, très opposé à la Loi, qui distingue, depuis Noë (Gen., VII, 2), entre

aliments purs et aliments impurs ; aussi les apôtres paraissent-ils croire à une parabole mystérieuse, symbolique, qu'il ne faut pas prendre à la lettre et qui a besoin d'une glose pour être entendue sagement. Mais le Seigneur s'étonne de n'avoir pas encore été compris : « Vous aussi, répond-il, êtes-vous donc sans intelligence? » Les pharisiens sont fixés dans leur orgueilleux aveuglement ; la foule est ignorante et d'esprit lourd ; mais vous? Il est facile pourtant de reconnaître que les aliments et ce qui, de l'extérieur, entre dans l'homme, ne pénètre pas jusqu'à son cœur, jusqu'à son âme. Tout cela est élaboré dans l'estomac, pour être expulsé ensuite. Tout cela demeure donc, avant, pendant, après, toujours étranger à l'homme intime, à l'homme moral, et ne saurait lui infliger une vraie souillure. Ce qui le souille, c'est ce qui vient de lui, ce qui procède de son cœur. De là procèdent les pensées mauvaises, les adultères, la fornication, l'homicide, les vols, les actes frauduleux, la cupidité, les faux témoignages, les malignités, la ruse, les impuretés, l'envie, les blasphèmes, l'orgueil, tous les vices. Voilà qui est réellement mauvais, qui fait l'homme impur aux yeux de Dieu ; mais manger sans s'être lavé les mains est chose inoffensive !

C'est donc sur le dedans et sur l'âme que s'exercera notre vigilance. La moralité et la religion n'existent que là. Et qui tient la pensée, la volonté, l'amour premier d'où procède l'agir, tient par là même l'homme tout entier. Jamais peut-être il n'y eut de leçon plus haute que celle-ci. Pourtant, attendons-nous à rencontrer l'objection : « Mais alors, pourquoi s'abstenir de viandes et de certains aliments? pourquoi toutes les prescriptions de l'ascétisme? » La réponse est aisée. Les choses dont nous nous privons ne sont aucunement mauvaises, l'épître aux Colossiens nous l'apprendra (II, 21-22); et nous savons par l'Apôtre qu'une nourriture matérielle ne saurait, par elle-même, nous rendre ni agréables à Dieu, ni impurs (I Cor., VIII-X ; Rom., XIV). Là encore, ce sont les dispositions de notre cœur, l'obéissance à l'Église, le désir de nous soumettre tout entiers au Seigneur qui font la valeur de la mortification chrétienne.

Mt., XV. — [21] *Et egressus inde Jesus, secessit in partes Tyri et Sidonis.* [22] *Et ecce mulier Chananaea, a finibus illis egressa, clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David ; filia mea a*

daemonio vexatur. [23] *Qui non respondit ei verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum, dicentes : Dimitte eam, quia clamat post nos.* [24] *Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves quae perierunt domus Israel.* [25] *At illa venit, et adoravit eum, dicens : Domine, adjuva me.* [26] *Qui respondens ait : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.* [27] *At illa dixit : Etiam, Domine ; nam et catelli edunt de micis quae cadunt de mensa dominorum suorum.* [28] *Tunc respondens Jesus, ait illi : O mulier, magna est fides tua; fiat tibi sicut vis. Et sanata est filia ejus ex illa hora.*

Mc., VII. — [24] *Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis ; et ingressus domum, neminem voluit scire, et non potuit latere.* [25] *Mulier enim statim ut audivit de eo, cujus filia habebat spiritum immundum, intravit et procidit ad pedes ejus.* [26] *Erat enim mulier gentilis, Syrophaenissa genere. Et rogabat eum ut daemonium ejiceret de filia ejus.* [27] *Qui dixit illi : Sine prius saturari filios ; non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.* [28] *At illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine ; nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum.* [29] *Et ait illi : Propter hunc sermonem vade, exiit daemonium a filia tua.* [30] *Et cum abiisset domum suam, invenit puellam jacentem supra lectum, et daemonium exiisse.*

Le Seigneur s'éloigne de la Galilée, et remonte vers le nord-ouest, vers le territoire de Tyr et de Sidon, dans une région païenne où il aura le loisir de poursuivre l'éducation de ses apôtres à l'abri des indiscrètes curiosités de la hiérarchie juive. Son dessein n'est pas de prêcher lui-même l'évangile aux gentils : il cherche simplement le silence et la solitude. Il s'efforce de dissimuler sa présence ; mais la renommée de ses miracles l'avait précédé, il ne tarde pas à être reconnu. Dès qu'elle eut appris sa venue, une femme originaire du pays, Syrophénicienne par conséquent, — Chananéenne, dit saint Matthieu, — une païenne, dont la fille était possédée d'un esprit impur, accourut vers lui : « Ayez pitié de moi, criait-elle, Seigneur, fils de David ! Ma fille est durement tourmentée par le démon. » La prière est vraiment très complète ; sa foi et sa confiance sont achevées et confondent, comme celles du centurion de Capharnaüm (Mt., VIII, 5-13), l'incrédulité juive. Cette païenne connaît le cœur de Dieu ; elle connaît la puissance de Dieu. Elle donne à Jésus son nom messianique : le Seigneur, le Fils de David. Sans doute, elle avait

entendu parler de lui ; on a cru quelquefois qu'elle était prosélyte, et, à ce titre, initiée aux croyances des Juifs. La seconde homélie Clémentine lui attribue le nom de Justa, et à sa fille celui de Bérénice.

Saint Matthieu a conservé avec soin tout le détail de ce petit drame. Le Seigneur ne répond rien à la prière de la Chananéenne et semble y être inattentif. Cette attitude pouvait paraître inspirée par le mépris des Israélites envers les Phéniciens. D'autres eussent été rebutés par un tel procédé et se seraient retirés, en maudissant le Juif. Mais Jésus, qui veut ici encore fournir un enseignement, soutient intérieurement la foi de la pauvre mère. Sa prière gémissante se poursuit : « Fils de David, ayez pitié de moi! » Cependant, les disciples, fatigués de ses cris, s'impatientent ; ils s'approchent du Maître, et lui demandent avec instance d'accorder enfin la grâce sollicitée : « Renvoyez-la, qu'elle cesse enfin de nous poursuivre de ses cris. » On voit bien, à la réponse du Seigneur, qu'il s'agit de la congédier exaucée ; mais l'intercession des apôtres ne semble point provoquée par la seule pitié : « Accordez-lui ce qu'elle demande ; elle s'en ira, et cessera de nous importuner. » Le Seigneur répond enfin, mais à ses disciples, comme si eux seuls eussent été dignes d'une réponse ; il s'exprime cependant de manière à être entendu de la mère : « Je n'ai été envoyé que pour les seules brebis perdues de la maison d'Israël. » C'était exact : la prédication universelle ne devait venir que plus tard, occasionnée en quelque sorte par l'endurcissement des Juifs (Act., XIII, 46-47). La Chananéenne ne se laisse pas déconcerter. Elle vient tout près du Seigneur qui, sur ces entrefaites, est entré dans une maison ; elle tombe à ses pieds, disant : « Seigneur, secourez-moi ! »

En face d'une telle douleur, en face d'une telle confiance, le Seigneur répond à la Chananéenne, mais en des termes dont l'apparente dureté nous étonne, venant de ces lèvres qui ne s'ouvraient que pour la miséricorde et la consolation. Ce qui nous fait attribuer de prime abord un caractère mortifiant à la parole du Seigneur, c'est qu'elle évoque en notre mémoire la formule méprisante usitée chez les Orientaux pour désigner les tenants d'une autre religion. Mais la pensée du Sauveur est tout autre. Elle est adoucie par un diminutif : *catuli*. De plus, saint Marc contient une formule explicative : « Laissez d'abord les enfants se rassasier ; car il n'est pas bien de prendre le pain des enfants

et de le jeter aux petits chiens. » C'est une allusion à ce qui se passe dans une famille : les enfants d'abord, les serviteurs après. Il y a, pour Dieu aussi, un ordre et une hiérarchie dans la distribution de ses bienfaits à la grande famille humaine : les Juifs ont titre à être servis les premiers. On a dit aux apôtres : *In viam gentium ne abieritis.* La Chananéenne l'entend bien de la sorte, et, avec un à-propos admirable et une foi que rien ne décourage, elle fait observer humblement au Seigneur que sa prière est autorisée par la réponse même qui vient de lui être faite. Jésus a dit : « Laissez d'abord... » ; elle reprend : « En effet, Seigneur, vous dites bien. Mais les petits chiens, eux aussi, trouvent à manger ; ils ont les miettes qui tombent de la table des enfants, de la table de leurs maîtres ! » Après que les enfants sont rassasiés, les membres plus humbles de la famille n'ont-ils pas le droit de recueillir un superflu dont nul n'a souci?

La prière triomphe de tout et semble désarmer Dieu lui-même : « O femme ! dit le Seigneur avec admiration, votre foi est grande. A cause de la parole que vous venez de dire, qu'il soit fait comme vous voulez. Allez ! le démon est sorti de votre fille. » Elle retourne dans sa maison, et trouve l'enfant étendue sur son lit, délivrée du démon. Reconnaissons, nous autres, que les lenteurs de Dieu peuvent être des tendresses et ses refus des encouragements. Souvent, et pour les meilleurs, pour ceux dont il veut élargir l'âme, il feint de se dérober à leurs supplications : il a confiance et sait qu'ils persévéreront quand même, fallût-il attendre des siècles.

Mt., XV. — [29] *Et cum transisset inde Jesus, venit secus mare Galilaeae.*

Mc., VII. — [31] *Et iterum exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilaeae, inter medios fines Decapoleos.* [32] *Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum.* [33] *Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus, et exspuens, tetigit linguam ejus.* [34] *Et suspiciens in caelum, ingemuit, et ait illi : Ephpheta, quod est, Adaperire.* [35] *Et statim apertae sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguae ejus, et loquebatur recte.* [36] *Et praecepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis praecipiebat, tanto magis plus praedicabant ;* [37] *et eo*

amplius admirabantur, dicentes : Bene omnia fecit ; et surdos fecit audire et mutos loqui.

Après l'incident de la Chananéenne, le Seigneur, toujours désireux de solitude, reprend sa route. Quittant le territoire de Tyr, il se dirige plus au nord, jusqu'à Sidon, au pied du Liban, et revient ensuite vers la mer de Galilée, en diagonale, c'est-à-dire par le nord du lac jusqu'au sud-est, à travers le pays de la Décapole. C'est au cours de ce voyage, et en un lieu non déterminé par l'évangile, qu'on lui présente un sourd-muet, avec prière de lui imposer les mains. On suppose que Jésus ne peut guérir que par contact, comme un médecin. Le Seigneur se prête à cette foi imparfaite : au lieu de prononcer la parole qui délivre, nous le voyons recourir à une sorte de médication appropriée, calculée sur les dispositions des assistants, déterminée aussi par son parti-pris habituel de discrétion et de silence. A l'écart, loin de la foule, il mit les doigts dans les oreilles de l'infirme, et, avec un peu de salive, lui toucha la langue.

A cette médication extérieure, de soi bien insignifiante, le Seigneur ajouta le recours à l'intervention toute-puissante de Dieu : *et suspiciens in caelum ingemuit*, « levant les yeux vers le ciel, il soupira »; puis, investi du pouvoir divin lui-même, il dit : Ephpheta ! c'est-à-dire : ouvre-toi ! Et les oreilles de l'infirme s'ouvrirent ; le lien qui retenait sa langue se dénoua, et il parlait correctement. Mais le Seigneur recommanda aux assistants de n'en rien dire à personne. Comme de coutume, plus il insistait pour qu'on n'ébruitât point le miracle, plus ils le publiaient. Et ils étaient remplis d'une admiration extrême, et disaient : « Il a bien fait toutes choses ; il fait entendre les sourds et parler les muets ! » C'est presque une citation d'Isaïe (xxxv, 5-6). Sommes-nous donc chez des Juifs ou bien chez une population mélangée ?

Mt., xv. — [29] ... *Et ascendens in montem, sedebat ibi.* [30] *Et accesserunt ad eum turbae multae, habentes secum mutos, caecos, claudos, debiles et alios multos ; et projecerunt eos ad pedes ejus, et curavit eos :* [31] *ita ut turbae mirarentur, videntes mutos loquentes, claudos ambulantes, caecos videntes ; et magnificabant Deum Israel.* [32] *Jesus autem, convocatis discipulis suis, dixit : Misereor turbae, quia triduo jam perseverant mecum, et non habent quod manducent ; et*

dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via. [33] *Et dicunt ei discipuli : Unde ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturemus turbam tantam ?* [34] *Et ait illis Jesus : Quot habetis panes? At illi dixerunt : Septem, et paucos pisciculos.* [35] *Et praecepit turbae ut discumberent super terram.* [36] *Et accipiens septem panes et pisces, et gratias agens, fregit et dedit discipulis suis, et discipuli dederunt populo.* [37] *Et comederunt omnes, et saturati sunt. Et quod superfuit de fragmentis tulerunt, septem sportas plenas.* [38] *Erant autem qui manducaverunt quatuor millia hominum, extra parvulos et mulieres.* [39] *Et dimissa turba, ascendit in naviculam, et venit in fines Magedan.*

Mc., VIII. — [1] *In diebus illis iterum cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis :* [2] *Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent ;* [3] *et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficient in via ; quidam enim ex eis de longe venerunt.* [4] *Et responderunt ei discipuli sui : Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine?* [5] *Et interrogavit eos: Quot panes habetis? Qui dixerunt : Septem.* [6] *Et praecepit turbae discumbere super terram. Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent ; et apposuerunt turbae.* [7] *Et habebant pisciculos paucos ; et ipsos benedixit, et jussit apponi.* [8] *Et manducaverunt, et saturati sunt ; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas.* [9] *Erant autem qui manducaverant quasi quatuor millia ; et dimisit eos.* [10] *Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha.*

Le Seigneur est parvenu à l'est de la mer de Galilée. Il gravit une montagne, une des hautes collines qui avoisinent la mer, et s'y assied. Alors, comme de coutume, s'approchent de lui des foules nombreuses, ayant avec elles des boiteux, des gens courbés et difformes, des aveugles, des muets et beaucoup d'autres infirmes. On les place aux pieds du Seigneur, et il les guérit. De sorte que la foule est dans l'admiration en voyant les muets parler, les infirmes se relever, les boiteux marcher, les aveugles jouir de la vue : et tous glorifient le Dieu d'Israël. C'est, en saint Matthieu, l'équivalent de ce que nous lisions à l'instant chez saint Marc : *Et eo amplius admirabantur dicentes : Bene omnia fecit, et surdos fecit audire et mutos loqui.* De tous les miracles accomplis dans cette région de la Décapole, saint Marc s'est borné

à raconter celui dont bénéficia le sourd-muet ; il ne donne point, comme saint Matthieu, les circonstances qui ont précédé immédiatement la seconde multiplication des pains, et se borne à dire : « En ces jours-là, de nouveau, une grande foule étant rassemblée, sans avoir de quoi manger... »

Il existe des ressemblances réelles entre ce repas miraculeux et celui qui a été décrit plus haut ; l'analogie des situations est évidente. Et ceux qui redoutent, non pas seulement la multiplication des pains, mais aussi la multiplication des miracles, ont voulu faire de l'économie et ne reconnaissent dans le récit que nous abordons que la seconde relation d'un même événement. C'est une hypothèse inacceptable. Deux évangélistes, en effet, deux historiens, ont rapporté le double miracle, à quelques pages d'intervalle, avec les particularités propres à chacun des deux événements. Il faut noter de plus que les évangélistes font tous deux allusion, un peu plus loin, à la double multiplication (Mt., XVI, 9-10 ; Mc., VIII, 19-20). — Le Seigneur appelle à lui ses disciples et leur dit : « J'ai compassion de la foule, car voici trois jours déjà qu'ils demeurent près de moi et qu'ils n'ont rien à manger. Je ne puis pourtant pas les renvoyer chez eux à jeun : leurs forces défailliraient en route ; car quelques-uns d'entre eux sont venus de loin. » Et ses disciples lui répondent : « Comment trouverons-nous, dans ce désert, assez de pain pour rassasier une telle multitude? Qui réussirait à les nourrir? » Ils ne semblent pas se souvenir de la première multiplication des pains, ou du moins il ne leur vient pas à l'esprit que Jésus peut reproduire ce grand miracle : leur inattention ne doit pas trop nous surprendre, nous en trouverons plus d'un exemple encore. La réflexion des disciples est d'ordre raisonnable et naturel : elle souligne par avance la réalité du miracle.

« Combien de pains avez-vous? » demanda le Seigneur. Ils répondirent : « Sept, et quelques petits poissons. » Il n'y avait que cinq pains la première fois. Alors, le Seigneur fit asseoir la foule par terre. Il prit les sept pains, et après avoir rendu grâces, les rompit, et en distribua les morceaux à ses apôtres, qui les distribuèrent au peuple. Il bénit aussi les petits poissons et les fit distribuer de même. Tous mangèrent à leur faim ; et des fragments qui restèrent, il y eut de quoi remplir sept corbeilles (σπυρίδας), autant que de pains ; on avait emporté naguère douze corbeilles (κοφίνους) ; mais les κοφίνοι pouvaient être

de moindre dimension. Les convives étaient quatre mille environ, dit saint Marc, au lieu de cinq mille, dans le premier repas miraculeux ; quatre mille, femmes et enfants non compris, dit ici encore saint Matthieu. Aussitôt après, le Seigneur congédia la foule, et montant dans la barque, avec ses disciples, il se rendit dans la région de Magédan, selon saint Matthieu ; selon saint Marc, dans la contrée de Dalmanoutha : localité mentionnée ici seulement, et qu'il est actuellement impossible d'identifier avec certitude. Quoi qu'il en soit, il semble bien que le Seigneur rentre en Galilée, où il retrouve tous ses ennemis.

Mt., XVI. — [1] *Et accesserunt ad eum pharisaei et sadducaei tentantes ; et rogaverunt eum ut signum de caelo ostenderet eis.* [2] *At ille respondens ait illis : Facto vespere, dicitis : Serenum erit, rubicundum est enim caelum.* [3] *Et mane : Hodie tempestas, rutilat enim triste caelum.* [4] *Faciem ergo caeli dijudicare nostis ; signa autem temporum non potestis scire ! Generatio mala et adultera signum quaerit ; et signum non dabitur ei, nisi signum Jonae prophetae. Et relictis illis, abiit.* [5] *Et cum venissent discipuli ejus trans fretum, obliti sunt panes accipere.* [6] *Qui dixit illis : Intuemini, et cavete a fermento pharisaeorum et sadducaeorum.* [7] *At illi cogitabant intra se dicentes : Quia panes non accepimus.* [8] *Sciens autem Jesus, dixit : Quid cogitatis intra vos, modicae fidei, quia panes non habetis?* [9] *Nondum intelligitis, neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, et quot cophinos sumpsistis?* [10] *Neque septem panum in quatuor millia hominum, et quot sportas sumpsistis?* [11] *Quare non intelligitis quia non de pane dixi vobis : Cavete a fermento pharisaeorum et sadducaeorum ?* [12] *Tunc intellexerunt quia non dixerit cavendum a fermento panum, sed a doctrina pharisaeorum et sadducaeorum.*

Mc., VIII. — [11] *Et exierunt pharisaei, et coeperunt conquirere cum eo, quaerentes ab eo signum de caelo, tentantes eum.* [12] *Et ingemiscens spiritu, ait : Quid generatio ista signum quaerit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum.* [13] *Et dimittens eos, ascendit iterum navim et abiit trans fretum.* [14] *Et obliti sunt panes sumere, et nisi unum panem non habebant secum in navi.* [15] *Et praecipiebat eis, dicens : Videte et cavete a fermento pharisaeorum, et fermento Herodis.* [16] *Et cogitabant ad alterutrum, dicentes : Quiv*

panes non habemus. [17] *Quo cognito, ait illis Jesus : Quid cogitatis quia panes non habetis? nondum cognoscitis nec intelligitis? adhuc caecatum habetis cor vestrum?* [18] *Oculos habentes non videtis? et aures habentes non auditis, nec recordamini?* [19] *Quando quinque panes fregi in quinque millia, quot cophinos fragmentorum plenos sustulistis? Dicunt ei : Duodecim.* [20] *Quando et septem panes in quatuor millia, quot sportas fragmentorum tulistis? Et dicunt ei : Septem.* [21] *Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis?*

En Galilée, pharisiens, sadducéens, hérodiens sont chez eux, et la polémique recommence. Ce qui donne la mesure de la haine qui poursuit le Seigneur, c'est qu'on voit se coaliser, pour l'aborder, des gens qui se détestent mutuellement. A l'hostilité, ils joignent l'hypocrisie. Ils feignent d'accomplir une mission ; ils demandent seulement, pour donner à leur enquête une conclusion favorable, qu'il leur soit fourni, comme sur commande, un miracle vraiment décisif, élevé au-dessus de toute contestation prudente. Des miracles sur terre, ils en ont vu beaucoup déjà : mais quoi? Jannès et Mambrès en ont fait, eux aussi, dans leur contestation avec Moïse (II Tim., III, 8) ; et c'était une opinion courante, parmi les Juifs, que les démons et les faux dieux pouvaient accomplir des prodiges terrestres. Mais un miracle dans le ciel ! voilà qui serait concluant, non susceptible de contrefaçon. « Vous prétendez succéder à Moïse comme législateur? mais Moïse nous a donné, pendant quarante jours, le pain du ciel : c'est bien autre chose, cela, que la multiplication d'un pain grossier et fermenté ! Vous prétendez succéder à Josué et faire entrer les hommes en terre promise et dans le Royaume des cieux ? mais Josué a arrêté le soleil ! Faites-en donc autant. Samuel a déchaîné les tonnerres et la pluie ; Élie, par sa prière, a provoqué la sécheresse, puis une pluie miraculeuse. Vous aussi, faites-nous donc voir un signe venant du ciel. » Déjà nous avons entendu les ennemis du Seigneur exprimer cette prétention, et le Seigneur protester qu'ils ne méritaient pas d'autre signe que celui de Jonas (Mt., XII, 38-42 ; Lc., XI, 16, 29-32 ; Jo., II, 18 ; VI, 30). Tout cela, en effet, n'est que piège et fourberie. Ils espèrent que Jésus manquera soit de puissance, soit de bonne volonté pour accomplir le miracle, et ils escomptent la déconsidération qui rejaillira sur lui, devant le peuple, en cas de refus ou d'insuccès.

La mauvaise foi de ses adversaires provoque chez le Seigneur un mouvement de tristesse et de pitié : « il gémit dans son esprit, » note saint Marc, et il dit : « Pourquoi cette génération demande-t-elle un signe? En réalité, je vous le déclare, il ne sera point donné de signe à cette génération ! » La formule *Si dabitur generationi isti signum* est un hébraïsme, une sorte de serment divin : Dieu ne serait plus Dieu, si telle chose arrivait... Les signes accordés, les miracles accomplis par le Seigneur étaient des miracles de bonté, de compassion, de charité ; ils n'avaient nullement le dessein, nous l'avons dit maintes fois, d'étonner le public, ni de repaître sa curiosité ; le pouvoir de faire des miracles, c'était, aux mains de Notre-Seigneur, le pouvoir souverain au service de la souveraine tendresse, dans un parfait désintéressement et une entière humilité. Et pourquoi aurait-il ajouté un signe nouveau et spécial à l'adresse des pharisiens et des sadducéens? Sans doute il fallait des signes pour accréditer la personne du Seigneur ; le miracle est la lettre de créance de Dieu. Mais cette lettre une fois méconnue, nous cessons d'avoir un titre quelconque à exiger des signes qui, par notre faute, ne servent de rien. Dieu ne peut plus, en quelque sorte, que prendre son parti de la mauvaise foi ; il semble même ne plus s'irriter, et la réprobation commence.

C'est à cet ordre d'idées que se rattache le texte de saint Matthieu. Le Seigneur s'étonne de l'aveuglement de la Synagogue. Il raille la question qui vient de lui être adressée. On lui demande un signe, un signe dans le ciel, comme miracle absolument décisif? Est-ce donc que les indices célestes et prophétiques ont manqué aux sages d'Israël? Comment ces rabbins, très habiles lorsqu'il s'agit de pressentir des changements météréologiques, sont-ils assez peu perspicaces pour méconnaître d'autres évidences? « Le soir venu, si le soleil se couche dans la pourpre des nuages, ce vous est un signe, et un signe dans le ciel, qu'il fera beau le lendemain : beau temps ! dites-vous. Le matin, au contraire, le même phénomène vous inspire un pronostic très différent, et vous dites : mauvais temps, car le ciel est rouge et menaçant du côté de l'orient. Vous savez discerner l'aspect du ciel, et vous ne pouvez pas discerner les signes des temps (cf. Lc., XII, 54-56)? Vous fermez les yeux devant les crises historiques de votre vie nationale et religieuse. Est-ce que le sceptre n'est pas sorti de Juda? L'avènement du Messie n'a-t-il pas été annoncé par Jean-

Baptiste? De multiples preuves ne sont-elles pas fournies chaque jour que les temps sont révolus, que l'heure du salut est proche pour tous ceux qui entreront dans le Royaume de Dieu, qu'elle est proche aussi l'heure de la malédiction? Cette génération perverse et adultère demande un signe ; il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui de Jonas. »

Le signe de Jonas, c'est toute l'histoire de Jonas : un prophète, un envoyé de Dieu, se présentant à une ville coupable, lui annonçant sa destruction, si elle ne fait pénitence ; Ninive repentante et préservée ; Jérusalem, plus aveugle que Ninive, s'endurcissant et allant à sa ruine ; finalement aussi, le miracle décisif, incontestable, échappant à la contrefaçon, fourni par Dieu et son Christ, mais récusé encore par les Juifs : la Résurrection de Jésus après trois jours et trois nuits passés au sein de la terre. Tout cela d'ailleurs n'est qu'implicite : le Seigneur parle brièvement, dans la mesure nécessaire pour que les apôtres soient avertis, mais sans dépenser beaucoup de paroles auprès d'adversaires décidés à ne pas se rendre. Il se dérobe même, par un départ brusque, à une controverse désormais stérile.

Avec ses disciples, il remonte dans une barque, passe « à l'autre bord » du lac, c'est-à-dire vers Bethsaïde-Julias. Il semble que le Seigneur, rebuté par cette tentative nouvelle des Juifs, se soit dit à lui-même : « En vérité, il ne me reste plus qu'à former mes disciples et à préparer l'Église. » Même, le départ fut tellement précipité que les apôtres oublièrent de prendre avec eux des provisions ; ils n'avaient qu'un pain, un seul, qui peut-être se trouvait d'avance dans le bateau. Le Seigneur, encore tout entier au conflit qui venait de surgir, et soucieux de défendre les apôtres contre des dispositions d'esprit redoutables, leur dit, pendant qu'on s'éloigne du rivage : « Soyez attentifs et gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens, — du levain d'Hérode, » selon saint Marc. Les apôtres ne comprennent pas de quel levain il est question. Tout entiers, de leur côté, à l'ennui de leur oubli et préoccupés de la nourriture matérielle, ils pensent et se disent tout bas, les uns aux autres : « C'est parce que nous n'avons pas pris de pains, qu'il nous parle ainsi... » Jésus s'aperçut de leur méprise et peut-être aussi de l'inquiétude secrète que sa remarque leur suggérait : « Comment vivrons-nous désormais? La Loi nous défend d'emprunter aux gentils soit du pain, soit du levain pour faire le pain ; le Maître nous interdit le levain des

pharisiens et des sadducéens, les deux partis autour desquels se range plus ou moins tout le monde juif : alors, quelle ressource nous reste-t-il? Que mangerons-nous? »

Le Seigneur répond d'abord à leur anxiété : « Hommes de peu de foi ! pourquoi ces vains propos ? N'avez-vous donc encore ni réfléchi ni compris ? Votre cœur est donc endurci? Il faut donc vous ranger aussi dans la catégorie de ceux qui ont des yeux pour ne rien voir, et des oreilles pour ne rien entendre (Mt., XIII, 14-15 ; Mc., IV, 11-12) ? Votre mémoire elle-même est-elle infidèle à ce point? Lorsque j'ai rompu les cinq pains, pour les cinq mille hommes, ne vous souvient-il pas combien de corbeilles remplies de restes vous avez emportées? » — « Douze, » répondent les apôtres. — « Et quand j'ai distribué les sept pains aux quatre mille hommes, combien de grandes corbeilles? » — « Sept, » disent-ils. « Et vous n'avez pas encore compris ? » conclut le Seigneur, en saint Marc. Lorsqu'une telle puissance habite dans la compagnie des apôtres, et lorsqu'il y a pour les autres une telle surabondance, comment les privilégiés du Seigneur pourraient-ils manquer de pain ?

Saint Matthieu relève ensuite un second reproche de Jésus ; il est relatif à une seconde inintelligence des disciples, à leur méprise sur le sens du mot levain : « Comment ne réfléchissez-vous pas que ce n'est point au sujet des pains que je vous ai dit : Gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens? » Nulle allusion aux provisions oubliées. Il ne s'agit pas d'un pain matériel. Ce ne sont pas les choses que nous mangeons qui peuvent nous souiller, mais les choses qui procèdent de nous : le Seigneur l'enseignait naguère. Le levain, c'est la force secrète qui met en fermentation toute la pâte et lui communique le mouvement. Dans l'homme et au point de vue moral, c'est la disposition centrale et première qui donne le branle et la direction à toute notre activité. Le levain des pharisiens, c'est l'ostentation, l'orgueil, le formalisme, une religiosité matérielle, et, pour employer la caractéristique même donnée par le Seigneur, c'est l'hypocrisie, le mensonge au centre de la vie : *Attendite a fermento pharisaeorum, quod est hypocrisis* (Lc., XII, 1). Le levain, l'esprit des sadducéens, c'est la mondanité, le minimisme religieux. Là où saint Matthieu dit : *a fermento sadducaeorum*, saint Marc porte : *a fermento Herodis* (« des hérodiens, » selon quelques manuscrits) : les sadducéens, en gens pratiques, avisés, et sans scrupules, formaient le gros du

parti politique des hérodiens ou partisans d'Hérode, — un hypocrite lui aussi, un renard, dira le Seigneur (Lc., XIII, 32). Tout était à craindre de la part de ces trois groupes : leurs tendances, leur enseignement, en particulier leur doctrine sur le Messie, leurs menées perfides contre Jésus. Méfiez-vous, dit le Seigneur à ses apôtres. Apportez à Dieu une âme libre, une âme affranchie d'elle-même et du monde, où Dieu puisse agir à son gré. Et saint Matthieu observe en terminant que les apôtres comprirent enfin de quel ferment et de quel pain ils devaient se garder.

Mc., VIII. — [22] *Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei caecum, et rogabant eum ut illum tangeret.* [23] *Et apprehensa manu caeci, eduxit eum extra vicum ; et exspuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si quid videret.* [24] *Et aspiciens, ait : Video homines velut arbores ambulantes.* [25] *Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus ; et coepit videre, et restitutus est, ita ut clare videret omnia.* [26] *Et misit illum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris.*

La barque qui portait le Seigneur et ses disciples traversa le lac de l'ouest au nord-est ; ils arrivèrent à Bethsaïde-Julias. Jésus n'était pas un inconnu dans le pays : aussi lui amène-t-on un aveugle, et lui demande-t-on de le toucher. Cette fois encore, le Seigneur, qui pouvait guérir à distance et par un simple commandement, se prête à la condition suggérée. Même il ajoute à ce contact physique, comme pour le sourd-muet dont a parlé saint Marc au chapitre VII, certains procédés qui rappellent le praticien ordinaire. Il se rencontre encore dans la guérison de l'aveugle de Bethsaïde cette particularité, unique dans les évangiles : c'est que le Seigneur guérit d'une façon graduelle et sous la forme progressive d'un traitement régulier. De plus, il prend toutes ses sûretés pour que le miracle demeure enveloppé de mystère : les foules grossières, toujours prêtes à la sédition et tendues vers de faux espoirs messianiques, ont moins que jamais besoin d'être provoquées. Le Seigneur ne renonce pas à faire le bien, mais il le fait sans bruit, et sa puissance miraculeuse s'entoure d'un voile, transparent seulement pour les âmes bien disposées. Son humilité et sa prudence composent ainsi avec sa bonté.

Ayant pris la main de l'aveugle, Jésus le conduit hors de la bourgade. Il touche ses yeux d'un peu de salive, lui impose les mains et lui demande : « Voyez-vous quelque peu? » L'infirme, regardant en haut, c'est-à-dire relevant la tête et fixant les objets, répondit : « Je vois les hommes comme des arbres qui marchent. » Ce qu'il voit est encore vague et de contours indécis ; les formes élancées lui suggèrent d'abord l'idée d'arbres ; mais ils marchent, et il en conclut que ce sont des hommes. Alors, le Seigneur posa de nouveau les mains sur les yeux de l'infirme, qui commença à voir distinctement ; il était guéri, et il voyait toutes choses nettement et de loin. Et Jésus le renvoya dans sa maison, disant : « N'entrez même pas dans le bourg. »

CHAPITRE II

LA PROFESSION DE FOI DE PIERRE A CÉSARÉE

Mt., XVI. — [13] *Venit autem Jesus in partes Caesareae Philippi ; et interrogabat discipulos suos, dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis?* [14] *At illi dixerunt : Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero Jeremiam, aut unum ex prophetis.* [15] *Dicit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis ?* [16] *Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.* [17] *Respondens autem Jesus, dixit ei : Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in caelis est.* [18] *Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam, et portae inferi non praevalebunt adversus eam.* [19] *Et tibi dabo claves regni caelorum ; et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in caelis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in caelis.* [20] *Tunc praecepit discipulis suis ut nemini dicerent quia ipse esset Jesus Christus.*

Mc., VIII. — [27] *Et egressus est Jesus, et discipuli ejus, in castella Caesareae Philippi : et in via interrogabat discipulos suos, dicens eis : Quem me dicunt esse homines?* [28] *Qui responderunt illi, dicentes : Joannem Baptistam, alii Eliam, alii vero quasi unum de prophetis.* [29] *Tunc dicit illis : Vos vero quem me esse dicitis? Respondens Petrus ait ei : Tu es Christus.* [30] *Et comminatus est eis ne cui dicerent de illo.*

Lc., IX. — [18] *Et factum est, cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli ; et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbae?* [19] *At illi responderunt, et dixerunt : Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero quia unus propheta de prioribus surrexit.* [20] *Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis? Respondens*

Simon Petrus, dixit : Christum Dei. [21] *At ille increpans illos, praecepit ne cui dicerent hoc.*

De Bethsaïde, le Seigneur se dirige vers le nord, non plus vers Tyr et Sidon, mais cette fois vers Césarée de Philippe, au pied de l'Hermon, non loin des sources du Jourdain. L'ancienne Panéas, appelée ainsi à raison d'un sanctuaire de Pan autrefois vénéré, avait été élargie et embellie par le tétrarque de la Trachonitide, Hérode Philippe, qui lui avait donné par flatterie le nom de l'empereur. On la disait « de Philippe », pour la distinguer de l'autre Césarée qui est sur la Méditerranée et que nous connaissons par les Actes et la première captivité de saint Paul. Le Seigneur se trouvait aussi loin que possible des pharisiens, des hérodiens, même des Galiléens grossiers ; il était seul avec les siens, parmi des populations qui l'ignoraient encore ; ils allaient de village en village (*in castella Caesareae*, dit saint Marc). Or, un jour qu'ils cheminaient ainsi, eut lieu l'entretien que rapportent les trois synoptiques ; il est d'une portée vraiment infinie, car il inaugure une période très solennelle de la vie du Seigneur ; c'est, d'une façon prochaine, la préparation de l'Église. La région est limitrophe entre Juifs et gentils : n'est-ce pas là qu'il est opportun de jeter les fondements d'une société qui doit contenir les uns et les autres?

Saint Luc, toujours attentif à noter la prière spéciale du Seigneur en chacune des circonstances graves de sa vie, fait remarquer qu'il s'entretenait avec son Père, marchant probablement à quelque distance devant les disciples ; ceux-ci le rejoignirent, et il se mit à les interroger : « Qu'est-ce que les hommes disent de moi? Qui suis-je à leurs yeux, moi, le Fils de l'homme? *Quem dicunt homines esse Filium hominis ?* » La couleur personnelle que prend ici la conversation du Seigneur a, chez les synoptiques, un caractère assez inattendu. Alors, en effet, que dans l'évangile de saint Jean le Seigneur parle beaucoup de sa personne et de sa médiation entre l'homme et son Père, les synoptiques semblent préoccupés surtout du Royaume céleste, dont Jésus est le héraut, et des conditions requises pour appartenir à ce Royaume. La question du Seigneur ne suppose chez lui aucune ignorance ; elle n'implique pas davantage un souci quelconque des dires du monde : elle veut simplement provoquer la profession de foi des apôtres. C'est une méthode aimable. Au lieu de procéder

par la voie d'un enseignement formel, il préfère recueillir des lèvres de ses disciples l'affirmation spontanée de ce qu'il est. Il a tout préparé par sa vie, par sa charité, par sa doctrine, par ses miracles ; et il nous dira à l'instant le rôle du Père dans cette initiation surnaturelle ; mais il veut trouver dans la foi apostolique et dans sa libre expression comme une indemnité, une douce compensation pour l'incrédulité des Galiléens et des Juifs.

Les appréciations populaires sont variées, répondent les apôtres. C'est Jean-Baptiste, disent les uns : les hérodiens, peut-être, avec leur prince (Mt., XIV, 2). Non, c'est Élie, prétendent les autres, celui qui doit venir avant l'avènement du Messie (Mal., IV, 5). D'autres disent : c'est Jérémie ; sans doute à raison d'une tradition juive, selon laquelle Jérémie avait caché le tabernacle, l'arche et l'autel des parfums : tous objets qui devaient être retrouvés aux jours du Messie (II Mach., II, 1-8). D'autres enfin assurent : c'est un des anciens prophètes qui s'est relevé de la mort, pour venir nous parler au nom de Dieu. — « Mais vous, poursuit le Seigneur, qui dites-vous que je suis? » C'est Pierre qui répond, alors que Jésus avait interrogé le collège entier. Mais c'est que Pierre commence déjà à grouper tous les apôtres dans sa foi et sa doctrine. Ils avaient souvent parlé ensemble de leur Maître, ils s'étaient communiqué leurs appréciations : c'est donc la pensée de tous que nous entendons dans la voix de Pierre; cependant le privilège qui va lui être conféré et la fonction qui lui sera dévolue demeurent personnels à Pierre et à ses successeurs. Remarquons bien les paroles de l'apôtre ; il ne dit pas : « Nous estimons, nous croyons, nous sommes convaincus ; » sa réponse a un maximum d'objectivité, elle affirme ce qui est : Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu, de Dieu le vivant, σὺ εἶ ὁ Χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ τοῦ ζῶντος. Il ne se peut formuler rien de plus complet. Vous, Seigneur, que nos yeux contemplent dans la réalité de votre nature humaine, vous êtes, par delà ce qui apparaît aux regards, vous êtes le Fils éternel du Dieu vivant ; vous êtes le Christ, c'est-à-dire l'Oint de Dieu, le Messie attendu, un Messie qui est son Fils, qui est le Fils.

L'assertion de Pierre est si belle et si pleine que le Seigneur répond aussitôt par une félicitation d'un caractère unique, inaccoutumée, une sorte d'applaudissement : « Heureux êtes-vous !... » On n'est heureux que lorsqu'on appartient au Royaume des cieux, fondé par le Seigneur ; rappelons-nous les Béatitudes.

Saint Pierre est de ce Royaume, à un titre que nous allons reconnaître dans un instant. Il s'entend appeler, une fois encore, de son nom patronymique : Simon, fils de Jean ou de Jonas, comme indice de son origine humaine, et avant de recevoir définitivement un nom choisi par Dieu. Dans la Bible, le changement de nom, lorsqu'il vient du ciel, implique une investiture, une mission, une vocation nouvelle. On redit donc à l'apôtre son nom pour lui rappeler ce qu'il a été, en face de ce qu'il va devenir. Il semble que le Seigneur éprouve un sentiment d'admiration et de joie devant le travail qui s'est opéré dans l'âme de Pierre ; il recueille le fruit de sa prière. Saint Pierre est heureux, parce que, non plus que saint Paul (Gal., I, 16), il n'a écouté la chair et le sang. Il est « sorti », comme Abraham ; il n'a point prêté l'oreille aux voix discordantes de la terre ; il a échappé aux préjugés de ceux de sa race qui veulent un Messie national et guerrier ; il a renoncé à sa pensée propre. *Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in caelis est.* Ce que vous venez de dire de moi, Simon, ce que le monde chrétien redira durant tous les siècles et au cours de l'éternité, cette confession de foi du Fils de Dieu devenu le Fils de Marie ; cet acte de foi auquel toutes choses sont suspendues désormais dans l'Église et qui fera la joie de toutes les âmes, il jaillit sans doute de votre cœur ; pourtant, il ne vient pas de vous. Il est quelqu'un qui a doucement acheminé votre pensée vers cette vérité, qui s'est mêlé à votre attention, à votre pieuse recherche, et qui, soudain, déchirant tous les voiles, a fait resplendir dans votre âme sa propre lumière, créatrice d'une certitude surnaturelle : c'est mon Père, celui qui règne dans les cieux. *Quoniam Deus, qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiae claritatis Dei, in facie Christi Jesu* (II Cor., IV, 6).

A mon tour, continue le Seigneur, je vais vous révéler ce que vous êtes. Dorénavant, vous êtes Pierre : Céphа, rocher ; et sur ce rocher... Mais ni le grec, ni le latin ne peuvent bien rendre le magnifique jeu de mots du Seigneur (*Petrus, petra;* Πέτρος, πέτρα). Le français ne le fait qu'imparfaitement (Pierre, pierre); car il nous fait dire : sur *cette* pierre, au lieu qu'il faudrait dire : sur *ce* Pierre. Le Seigneur parlait en araméen ; dans cette langue, il échappait au passage du masculin au féminin ; l'allitération était dès lors parfaite : Tu es Pierre, et sur Pierre... Des exégètes protestants eux-mêmes écartent aujourd'hui l'interpré-

tation tendancieuse selon laquelle la pierre signifierait la foi de Pierre : ce serait sur le roc de la foi et de la confession apostolique que l'Église serait bâtie. Les Pères qui ont proposé cette explication n'en ont pas moins reconnu d'autre part le privilège personnel de l'apôtre : c'est non seulement sur la foi de Pierre, mais sur sa personne même que le Seigneur doit bâtir son Église. Si Pierre a reçu un nom nouveau, c'est pour donner au Seigneur l'occasion de lui révéler sa place dans l'édifice surnaturel ; Dieu est aussi vrai à l'égard de Pierre que Pierre l'a été à l'égard du Fils de Dieu. — Les trois versets 17, 18 et 19 de saint Matthieu nous apprennent ce que Pierre est pour l'Église ; il est la pierre fondamentale ; il est le gardien, et les clefs sont en sa main ; il est le docteur : c'est à lui de lier et de délier. Tout cela mérite d'être examiné avec soin.

Nous ne méconnaissons aucunement que, selon l'Apocalypse (XXI, 14), les murailles de la Cité céleste reposent sur douze pierres fondamentales, « où sont gravés les noms des douze apôtres de l'Agneau ». Nous savons que l'apôtre saint Paul a écrit aux Éphésiens : *Superaedificati super fundamentum Apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu* (II, 20) ; mais dans ce cas, les prophètes eux-mêmes, c'est-à-dire les prédicateurs, ceux qui parlent au nom de Dieu, entrent dans la structure des assises du Temple. Et l'Apôtre nous dit encore, dans la Ire aux Corinthiens (III, 11) : *Fundamentum aliud nemo potest ponere praeter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* Ces textes nous sont familiers ; dès lors, on peut trouver superflus les conseils de discrétion venus de l'hérésie, lorsqu'ils nous invitent à ne rien décerner à Pierre qui soit inconciliable avec la dignité du Seigneur, « pierre angulaire » sur laquelle repose tout l'édifice. Dans le passage allégué de l'épître aux Corinthiens, il s'agit de l'enseignement, de la prédication apostolique : saint Paul professe ne savoir et ne dire que Jésus-Christ crucifié, à l'exclusion de tous ajoutements : bois, foin, paille, emprunts chétifs à la sagesse humaine ; l'argument est donc tout autre. Mais il y a une réponse plus positive. En effet, si le texte sacré a pu dire que les prophètes ou prédicateurs étaient les fondements de l'Église, parce que leur parole, avec la grâce, sème la foi ; s'il a pu le dire sans que cette appellation donnée aux prédicateurs empiète sur le privilège premier des apôtres ; si la qualité de fondement a pu être décernée aux apôtres sans aucun préju-

dice du droit unique et éminent de Notre-Seigneur Jésus-Christ : il faut bien admettre que, sous la même réserve et dans les mêmes conditions, le titre de fondement attribué spécialement à Pierre l'a été légitimement et sans diminution de la gloire propre à Notre-Seigneur. Il faut admettre enfin que Jésus, en parlant de la sorte à saint Pierre, a voulu lui dire quelque chose : le contester, ce serait, cette fois, manquer grossièrement au Seigneur lui-même.

Afin de ne pas trop étendre le commentaire, nous laissons à la théologie le soin de s'assurer que le privilège de saint Pierre est durable et qu'il passe à ses successeurs. Toute la question est de savoir si l'Église est indéfectible, et de reconnaître si le fondement la doit supporter toujours. Aussi bien, cette pérennité de l'Église est attestée par l'Évangile même : *Et portae inferi non praevalebunt adversus eam.* Les portes de l'enfer, c'est-à-dire les puissances de la mort et du mal, ne l'emporteront pas sur elle. L'expression est orientale ; c'est aux portes que se tient la justice, que se rendent les sentences ; c'est des portes que sortent les armées. Le texte sacré nous avertit qu'il existe seulement deux cités, deux empires : la puissance de la vie ou du ciel, la puissance de la mort ou de l'enfer. Les assauts répétés de la cité du mal ne prévaudront jamais contre cette Église, fondée sur le roc, bâtie sur Pierre.

L'évangile poursuit. Il faut, afin de préciser en quoi consiste le privilège de Pierre, ajouter à cette grande promesse une autre assurance : « Je vous donnerai les clefs du Royaume des cieux. » L'Église, le Royaume des cieux, c'est tout un ; il n'y a guère entre l'une et l'autre qu'une différence de mode et de situation : l'une est dans le temps, l'autre dans l'éternité ; mais l'édifice est le même, en construction ici-bas, achevé à la fin des siècles. Pierre est établi gardien de l'Église, avec une marque indiscutable de souveraineté : il tient en mains les clefs du Royaume. Il ouvre et il ferme : *aperit, et nemo claudit; claudit, et nemo aperit* (Apoc., III, 7). Il ouvre aux Juifs, et, à sa prédication, ils entrent par milliers ; il ferme à Simon le Magicien (Act., VIII, 21). Il ouvre aux gentils, et avant saint Paul, il reçoit, dans la personne du centurion Corneille, les prémices de la gentilité. Il garde donc, dans l'Église, d'abord ce rôle de fondement et d'assise indéfectible ; mais il exerce de plus une fonction active : il accueille, il écarte, il a les pleins pouvoirs du maître de la maison : la Monarchie pontificale est instituée.

Et quodcumque ligaveris super terram... Sans contester que dans ce passage se trouve impliqué le pouvoir suprême de remettre les péchés, conféré ailleurs explicitement à tous les apôtres (Jo., xx, 23), il semble cependant préférable de voir ici la constitution du plein pouvoir doctrinal, soit dans l'ordre spéculatif et de la foi, soit dans l'ordre pratique. C'est encore une expression araméenne. Les docteurs de la Loi étaient dits lier ou délier, lorsqu'ils prononçaient : « Ceci est défendu, ceci est permis ; telle chose est inexacte, telle autre ne l'est pas. » C'étaient les termes mêmes employés dans la langue rabbinique. L'autorité doctrinale de Pierre succédera à celle de la Synagogue. Ainsi est affirmée deux fois l'affinité qui existe entre l'Église et le Royaume des cieux ; la continuité est assurée, moyennant Pierre ; l'Apôtre devient pierre angulaire entre le temps et l'éternité. Ce que Pierre interdit et lie sur terre est lié dans les cieux ; et ce que Pierre délie, permet, prononce sur terre l'est aussi dans les cieux, c'est-à-dire jusque dans les conditions définitives de cette Église, aujourd'hui encore militante, dont Pierre est le fondement, le gardien, le docteur.

N'est-il pas vrai que le point culminant du ministère du Seigneur et la ligne de partage entre l'économie ancienne et l'économie nouvelle se trouvent à cette heure même où le Seigneur semble méconnu par toute la nation? que sa victoire commence, alors que sa défaite paraît certaine? que, du côté de l'homme et du côté de Dieu, rien d'aussi considérable n'a été prononcé qu'en ce jour ? enfin, que l'Église n'est pas un simple produit historique, une rencontre fortuite, mais l'expression d'un dessein formel chez le Seigneur? — Les trois synoptiques ont rapporté la recommandation sévère adressée aux disciples d'ajourner la révélation de leur secret, la défense de révéler à qui que ce soit que lui, Jésus, était le Christ. Les populations, mal préparées, auraient pu se scandaliser, ou bien provoquer des manifestations intempestives en faveur d'un Messie trop différent, en réalité, de celui qu'elles attendaient.

Mt., xvi. — [21] *Exinde coepit Jesus ostendere discipulis suis quia oporteret eum ire Jerosolymam, et multa pati a senioribus et scribis et principibus sacerdotum, et occidi, et tertia die resurgere.* [22] *Et assumens eum Petrus, coepit increpare illum, dicens : Absit a te,*

Domine; non erit tibi hoc. [23] *Qui conversus, dixit Petro : Vade post me, satana ; scandalum es mihi : quia non sapis ea quae Dei sunt, sed ea quae hominum.* [24] *Tunc Jesus dixit discipulis suis : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.* [25] *Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam ; qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.* [26] *Quid enim prodest homini si mundum universum lucretur, animae vero suae detrimentum patiatur ? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ?* [27] *Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis : et tunc reddet unicuique secundum opera ejus.* [28] *Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo.*

Mc., VIII. — [31] *Et coepit docere eos quoniam oportet Filium hominis pati multa, et reprobari a senioribus, et a summis sacerdotibus, et scribis, et occidi, et post tres dies resurgere.* [32] *Et palam verbum loquebatur. Et apprehendens eum Petrus, coepit increpare eum.* [33] *Qui conversus, et videns discipulos suos, comminatus est Petro, dicens : Vade retro me, Satana, quoniam non sapis quae Dei sunt, sed quae sunt hominum.* [34] *Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, deneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.* [35] *Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam ; qui autem perdiderit animam suam propter me et evangelium, salvam faciet eam.* [36] *Quid enim proderit homini, si lucretur mundum totum, et detrimentum animae suae faciat ?* [37] *Aut quid dabit homo commutationis pro anima sua ?* [38] *Qui enim me confusus fuerit et verba mea in generatione ista adultera et peccatrice, et Filius hominis confundetur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum angelis sanctis.* [39] *Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.*

Lc., IX. — [22] *... dicens : Quia oportet Filium hominis multa pati, et reprobari a senioribus, et principibus sacerdotum et scribis, et occidi, et tertia die resurgere.* [23] *Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.* [24] *Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam ; nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam.* [25] *Quid enim proficit homo, si lucretur universum*

mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat? [26] *Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua, et Patris, et sanctorum angelorum.* [27] *Dico autem vobis vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem donec videant regnum Dei.*

Le Seigneur n'a fait jusqu'ici que des allusions rapides à sa Passion. Il a été dit peut-être à Nicodème : *Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis* (Jo., III, 14). Dans ses instructions aux apôtres, Jésus a formulé la loi du renoncement absolu : *Et qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus* (Mt., X, 38). Combien ont pu deviner alors tout ce que contenaient ces formules générales? Mais après avoir obtenu des apôtres leur profession de foi, maintenant qu'ils l'ont reconnu comme Messie, Jésus s'applique à éliminer de leur esprit toute notion inexacte touchant le programme que doit remplir le Messie et le sort réservé au Christ. Saint Matthieu et saint Marc soulignent d'un mot cette liaison entre la confession de Pierre et la première prophétie des souffrances du Messie : *Exinde coepit Jesus..., et coepit docere eos...* A dater de cette heure, il commence à montrer aux apôtres que le dessein de Dieu, la volonté du Père est que le Fils de l'homme se rende à Jérusalem, la cité hostile ; qu'il y ait beaucoup à souffrir ; qu'il soit réprouvé et excommunié par les anciens, les princes des familles sacerdotales et les scribes (en un mot par tout le Sanhédrin) ; qu'il soit mis à mort ; qu'il ressuscite enfin le troisième jour. Et saint Marc ajoute que le Seigneur parlait de tout cela ouvertement, avec une grande liberté et sans réserve. C'était déjà un enseignement formel, l'exposé de cette économie providentielle selon laquelle « il fallait » que le Christ traversât la souffrance pour entrer, grâce à elle, dans sa gloire messianique (Cf. Lc., XXIV, 25-27 ; 44-46).

On soupçonne à quel point l'âme des apôtres fut déconcertée par une telle révélation. Ils ne devaient comprendre que beaucoup plus tard cet ensemble lié des souffrances et des gloires, prophétisé sans doute dans l'Écriture, mais pratiquement inintelligible pour des mentalités juives. La félicité du temps avait un grand prix chez les Juifs ; pour eux, souffrance était malédiction ; qu'on veuille bien relire à ce point de vue les Psaumes XXXVI et LXXII. Ils s'indignaient et demandaient compte à la Providence

lorsqu'ils voyaient le bonheur aller à l'impie, et l'infortune aux justes ; on était fidèle, mais pour obtenir en retour la félicité terrestre. Et pour eux le Messie, l'envoyé de Dieu, ne pouvait être que la glorieuse revanche de la nationalité juive aujourd'hui opprimée. Annoncer que le Christ passerait par la souffrance et la mort, quel scandale ! Sans doute Jésus avait parlé d'une résurrection finale ; mais les apôtres ne retenaient guère que les étapes douloureuses de la voie qui menait à la résurrection. Tout leur paraissait invraisemblable ; les conditions de la victoire messianique étaient à leurs yeux bouleversées. La foi, la tendresse, l'admiration même qu'ils professaient pour leur Maître leur était dès lors comme un piège. Saint Pierre surtout se montre déconcerté. Et avec sa spontanéité accoutumée, avec cette affectueuse familiarité à laquelle le Seigneur ne se dérobait jamais, il prend Jésus à part, et se met, dit l'évangile, à contester avec lui. « Mais c'est impossible, Seigneur ! vous ne ferez pas cela. Tout cela ne vous arrivera pas. Dieu vous en garde ! *Absit a te, Domine!* » Peut-être l'apôtre s'imaginait-il que la prédiction visait des événements que le Seigneur, dans sa toute-puissance, pouvait écarter et conjurer. Accablerons-nous saint Pierre de nos blâmes, lorsque, mis en face de la souffrance, nous protestons tout comme lui, et non par amour du Seigneur, mais par condescendance envers nous-mêmes ? Aujourd'hui encore, c'est à peine si nous avons pris notre parti de ces paradoxes évangéliques qui nous montrent la douleur comme condition essentielle de la vie surnaturelle et comme élément de gloire.

Encore que l'intervention de saint Pierre lui ait été inspirée par sa charité ardente, le Seigneur le prit de très haut avec lui, et la réprimande fut d'une sévérité extrême. Il s'agissait d'une question vitale. Pierre, qui venait de confesser la grandeur du Messie, méconnaissait maintenant sa condition de Rédempteur par la souffrance ; il traversait, autant qu'il était en lui, l'éternel dessein de Dieu. Peut-être la protestation de saint Pierre était-elle intempestive pour un autre motif encore. Le Seigneur est vraiment Dieu ; il est aussi vraiment homme. Il a pris notre nature tout entière, sauf le péché. Qu'il nous pardonne d'interroger le mystère auguste de sa vie intérieure ; nous ne le faisons qu'avec respect. Mais enfin, il n'était pas un beau marbre impassible, un albâtre pur et froid. Il était une nature humaine vive et frémissante, d'une incomparable pureté, com-

posée, comme ne le fut aucune autre, pour ressentir et souffrir. Et encore que, chez le Seigneur, tout fût régi par un ordre parfait, que la sensibilité demeurât soumise à la volonté humaine, comme celle-ci ne cessait d'adhérer à la volonté divine : il reste néanmoins que tous les sentiments naturels à l'homme et, en particulier, l'appréhension naturelle de la mort et de la douleur se trouvaient en lui. Chez le Seigneur, la vision de la souffrance a existé dès la première heure et bien avant l'Agonie, avec une vivante intensité; la nature n'a cessé de frémir en face de ce spectacle : *Tota vita Christi crux fuit et martyrium* (Imit., l. II, c. XII, 7). Lorsque Pierre s'efforçait d'écarter loin de son Maître cette souffrance qui était l'indispensable rançon de notre salut, il touchait, à son insu, un point vif; il semblait vouloir ajouter le poids de son affection à des dispositions naturelles, et rompre l'équilibre intérieur de l'âme du Seigneur.

De plus, au lieu d'être Pierre, la pierre sur laquelle l'Église est fondée, l'apôtre courait le risque de devenir pierre de scandale et de chute pour ses frères. Leurs âmes n'étaient que trop inclinées à partager les mêmes répugnances. Aussi voyons-nous, en saint Marc, le Seigneur se retourner vers les apôtres et protester avec force, devant tous, contre les représentations que Pierre lui avait adressées tout bas ; il fallait frapper un grand coup et montrer quelle leçon méritait, pour avoir méconnu la nécessité de la souffrance rédemptrice, celui-là même qui était le plus aimé, qui d'ailleurs était très aimant, et respectueux jusque dans ses audaces. « Loin de moi, arrière de moi, Satan ! » c'est-à-dire adversaire, tentateur. « Vous m'êtes un scandale. Vous n'avez pas le sens des choses de Dieu, mais seulement de celles des hommes ! » Il lui avait été dit naguère : *Beatus es, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in caelis est ;* et maintenant : *Vade retro me, Satana ! quoniam non sapis quae Dei sunt, sed quae sunt hominum.* C'est un avertissement donné à Pierre de se laisser entièrement guider désormais, pour l'intelligence du mystère du Christ, par la lumière surnaturelle, et non plus par les préjugés de race et les lueurs chétives de la nature.

Le Seigneur va plus loin. Il assemble autour de lui non seulement ses disciples, mais la foule qui le suit à distance ; il veut révéler à tous que la souffrance n'est pas l'apanage personnel du seul Messie, mais la condition commune de tous ceux qui appartiendront à son Royaume. La foule ne pouvait d'ailleurs profiter

des paroles du Seigneur au même degré que les apôtres ; car elle ignorait ce que Jésus venait de dire de ses propres souffrances, et le nœud de l'enseignement divin lui manquait. Ici, il n'est pas directement question des persécutions, de la souffrance qui vient des hommes, mais de l'attitude générale du chrétien envers soi et sa vie naturelle. Si quelqu'un, dit le Seigneur, veut me suivre en qualité de disciple, qu'il se renonce soi-même, qu'il « se refuse à soi-même ». Ce n'est pas un acte particulier qui est réclamé de nous, il ne s'agit pas simplement de nous refuser quelque chose ; il s'agit d'une direction constante de notre vie morale : cesser de nous prendre nous-même comme centre et comme fin de notre activité, abdiquer les vouloirs personnels de l'égoïsme. *Et tollat crucem suam :* depuis la Passion, l'allusion est claire, et l'on voit bien jusqu'où peut aller la ressemblance du disciple à son Maître. Mais lorsque les auditeurs du Seigneur méditaient cette formule, ils n'y voyaient sans doute qu'une indication symbolique, peut-être proverbiale (Cf. Mt., x, 38). La croix dont il est parlé ici n'est pas une simple souffrance, ni même un fardeau de douleur, selon le sens métaphorique qu'on lui attribue volontiers aujourd'hui, mais un réel instrument de mort ; car le Seigneur, aux versets suivants, nous mettra en garde contre un faux amour de la vie. Celui qui charge sa croix sur ses épaules, comme le condamné antique, prend son parti en quelque sorte d'être immolé et de mourir : il y collabore. Et pour un chrétien, prendre sa croix, c'est se résoudre à aller jusqu'au bout du renoncement, c'est consentir volontiers à la mortification, c'est-à-dire à la destruction complète de tout ce qui, en nous, est en désaccord avec Dieu. Saint Luc ajoute : « chaque jour » : c'est, en effet, une œuvre continue et de longue haleine.

Et sequatur me : il ne semble pas que cette clausule implique une troisième condition imposée à celui qui veut appartenir au Seigneur. Elle indique seulement qu'après s'être ainsi renoncé et jusqu'à la mort, l'homme est apte à réaliser ce qu'il a voulu : rien ne le retient plus, il peut suivre le Seigneur comme un vrai et fidèle disciple. Les âmes ne devront jamais se laisser effrayer par l'austérité d'un tel programme. Il suffit que le Seigneur ait, dans cette voie, marché le premier ; après lui, tout est facile, toutes choses sont douces avec lui : *In his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos* (Rom., VIII, 37 ; Hebr., II, 14-18). Et puis, à y regarder de près, tout ce qui s'appelle abnégation,

mortification, s'appelle charité aussi ; la charité transfigure la croix. Enfin, ce que nous abandonnons de la sorte n'est jamais qu'un faux moi, une personnalité encombrante, une vie inférieure et animale qui nous rend esclaves. Ne défendons pas cette vie-là contre Dieu, contre ses exigences paternelles et ses dispositions souveraines, poursuit le Seigneur, car le péril serait extrême. A vouloir revendiquer et défendre obstinément contre Dieu sa volonté propre, son âme, sa vie, on perd tout et pour jamais. Celui qui gardera sa fausse vie la perdra fatalement un jour, et la vraie vie en même temps. Celui, au contraire, qui perdra sa vie à cause de moi et de l'évangile, c'est-à-dire pour demeurer fidèle à mon enseignement et à ma personne, celui-là la trouvera réellement et sera sauvé. Le procédé pour vivre est donc de mourir.

Le parti le plus généreux est aussi le plus sage : *Quid enim prodest homini...* Ce qui détourne l'homme du renoncement parfait, c'est la passion de jouir, avec la richesse, qui en est l'instrument. Mais la première condition pour jouir d'un bien quelconque, la nécessité première, n'est-ce pas d'être vivant? De quoi serviraient tous les trésors du monde à celui qui s'est ruiné la santé dans leur poursuite? Un mort ne jouit de rien. On peut, grâce à des échanges, se procurer un bien désiré ; mais qu'est-ce qu'un homme peut fournir en échange et comme équivalent de sa vie, le bien premier? Il en va de même dans l'économie du Royaume des cieux. Alors même que vous arriveriez à sauvegarder, contre Dieu, malgré Dieu, vos biens personnels : situation, fortune, relations, joies familiales, santé physique elle-même ; alors même que vous réussiriez à gagner ainsi le monde entier, l'échec n'en serait pas moins complet. Lorsque, par un sot amour de votre moi et par la fascination du bien présent, vous vous serez perdu vous-même, où trouverez-vous une compensation? Y a-t-il une commune mesure entre ces biens et votre âme, et la vraie vie? Comment et à quel prix rachèterez-vous votre âme perdue? Vous aurez lâché la proie pour l'ombre ; et vous ne pourrez revenir en arrière, ni réparer l'erreur commise. Ce n'est pas un bien quelconque que vous aurez perdu : c'est vous, et, avec vous, la capacité foncière de jouir de quoi que ce soit. — Plus d'une fois, sous la même forme paradoxale ou avec les mêmes arguments de bon sens, le Seigneur a marqué, dans l'évangile, les conditions de notre appartenance

à lui et à son Père (Mt., x, 34-39 ; Lc., xiv, 25-33 ; xvii, 33 ; Jo., xii, 25 ; etc.).

Il y a, chez saint Matthieu, une sorte d'hiatus entre le verset 26 et le verset suivant ; on ne distingue pas bien la continuité de la pensée. Mais les deux autres synoptiques nous ont conservé l'anneau intermédiaire. Le Seigneur venait de rappeler le devoir de tout sacrifier, pour marcher à sa suite et pour obéir à l'évangile. Il pressent les hésitations de beaucoup d'âmes. Il leur adresse une dernière mise en demeure et un encouragement suprême. Celui qui se dérobera aux avances divines, qui trouvera que c'est décidément acheter Dieu trop cher que de l'acheter au prix de ses affections et de sa vie ; celui qui aura honte de moi et rougira de mon enseignement, au milieu et en face de cette génération adultère et pécheresse ; celui qui infligera au Fils de l'homme l'affront de ne le reconnaître pas comme son Maître ; de celui-là, le Fils de l'homme rougira, à son tour, non plus devant la réunion des pécheurs, mais sous les yeux de la plus solennelle des assemblées (Mt., x, 33 ; Lc., xii, 9). Car les conditions actuelles ne dureront pas toujours ; l'humiliation du Maître et des disciples n'est que du temps. Un jour viendra où le Fils de l'homme descendra dans sa gloire, et dans celle de son Père, au milieu de ses anges ; car les anges lui appartiennent, et la gloire de son Père est à lui. Alors, en qualité de souverain Juge, il rendra à chacun selon ses œuvres (Cf. Ps. lxi, 13 ; Prov., xxiv, 12).

Il n'est pas impossible que quelqu'un ait alors demandé au Seigneur quel serait le moment où se manifesterait sa gloire ; les esprits étaient tendus vers un avenir de réparation. Et le Seigneur répond par cette affirmation absolue : « En vérité, je vous le dis, il en est, parmi ceux qui sont ici, qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Fils de l'homme venant dans son Royaume » ; ou, selon saint Marc : « avant d'avoir vu le Royaume de Dieu venu avec puissance » ; simplement, dans saint Luc : « avant d'avoir vu le Royaume de Dieu. » De quel avènement s'agit-il? Il ne peut être question du dernier avènement : tous les auditeurs de Jésus auront alors et depuis longtemps payé leur tribut à la mort ; et d'autre part, le Seigneur professe n'avoir rien à révéler, en tant qu'homme, sur le jour et l'heure du dernier jugement (Mc., xiii, 32). Le voisinage du récit de la Transfiguration incline plusieurs à penser que Jésus promettait à

Pierre, Jacques et Jean, en termes voilés, la manifestation de sa gloire sur le Thabor. Mais il semble bien que le Seigneur fasse allusion à un événement plus lointain, et à une exception constituée, non par le choix et le privilège du Maître, mais par l'élimination progressive des uns et la survie des autres au cours d'une période de temps déterminée. L'avènement dont il est parlé au dernier verset de cette péricope, c'est plutôt, selon le langage des Écritures, le règne de Dieu succédant à celui de l'homme, l'intervention et le jugement du Seigneur éclatant dans le monde, la chute définitive de Jérusalem et la manifestation de Jésus dans son Église. Et, aux yeux du Seigneur, nous le constaterons plus loin encore, ce dénouement de l'histoire du judaïsme est la figure de ce qui se passera à la fin des siècles. Il existe, en effet, des éléments de symétrie entre les deux avènements : la première de ces grandes dates ouvre le christianisme, l'autre l'éternité. Et le passage évangélique que nous commentons peut être rapproché de ce texte déjà lu en saint Matthieu : *Amen dico vobis, non consummabitis civitates Israel donec veniat Filius hominis* (x, 23). Il restera encore quelques auditeurs et disciples du Seigneur lorsque viendront les épreuves servant de prélude à la destruction de Jérusalem, et que l'Église apparaîtra, toute pleine de l'Esprit de Dieu.

Mt., XVII. — [1] *Et post dies sex assumit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem ejus, et ducit illos in montem excelsum seorsum ;* [2] *et transfiguratus est ante eos. Et resplenduit facies ejus sicut sol, vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix.* [3] *Et ecce apparuerunt illis Moyses et Elias, cum eo loquentes.* [4] *Respondens autem Petrus, dixit ad Jesum : Domine, bonum est nos hic esse ; si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Eliae unum.* [5] *Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui ; ipsum audite.* [6] *Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, et timuerunt valde.* [7] *Et accessit Jesus, et tetigit eos ; dixitque eis : Surgite, et nolite timere.* [8] *Levantes autem oculos suos, neminem viderunt nisi solum Jesum.* [9] *Et descendentibus illis de monte, praecepit eis Jesus, dicens : Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat.* [10] *Et interrogaverunt eum discipuli, dicentes : Quid ergo scribae dicunt quod Eliam oporteat*

primum venire? [11] *At ille respondens ait eis : Elias quidem venturus est, et restituet omnia.* [12] *Dico autem vobis quia Elias jam venit ; et non cognoverunt eum, sed fecerunt in eo quaecumque voluerunt. Sic et Filius hominis passurus est ab eis.* [13] *Tunc intellexerunt discipuli quia de Joanne Baptista dixisset eis.*

Mc., IX. — [1] *Et post dies sex assumit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem, et ducit illos in montem excelsum seorsum solos, et transfiguratus est coram ipsis.* [2] *Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, et candida nimis velut nix, qualia fullo non potest super terram candida facere.* [3] *Et apparuit illis Elias cum Moyse, et erant loquentes cum Jesu.* [4] *Et respondens Petrus, ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse ; et faciamus tria tabernacula, tibi unum, et Moysi unum, et Eliae unum.* [5] *Non enim sciebat quid diceret ; erant enim timore exterriti.* [6] *Et facta est nubes obumbrans eos, et venit vox de nube, dicens : Hic est Filius meus carissimus ; audite illum.* [7] *Et statim circumspicientes, neminem amplius viderunt, nisi Jesum tantum secum.* [8] *Et descendentibus illis de monte, praecepit illis ne cuiquam quae vidissent narrarent, nisi cum Filius hominis a mortuis resurrexerit.* [9] *Et verbum continuerunt apud se, conquirentes quid esset : Cum a mortuis resurrexerit.* [10] *Et interrogabant eum, dicentes : Quid ergo dicunt pharisaei et scribae quia Eliam oportet venire primum ?* [11] *Qui respondens, ait illis : Elias, cum venerit primo, restituet omnia ; et quomodo scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur et contemnatur.* [12] *Sed dico vobis quia et Elias venit (et fecerunt illi quaecumque voluerunt) sicut scriptum est de eo.*

Lc., IX. — [28] *Factum est autem post haec verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, et Jacobum, et Joannem, et ascendit in montem ut oraret.* [29] *Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera, et vestitus ejus albus et refulgens.* [30] *Et ecce duo viri loquebantur cum illo. Erant autem Moyses et Elias,* [31] *visi in majestate ; et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.* [32] *Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo.* [33] *Et factum est, cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Praeceptor, bonum est nos hic esse ; et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Eliae, nesciens quid diceret.* [34] *Haec autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos ; et timuerunt, intranti-*

bus illis in nubem. [35] *Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus ; ipsum audite.* [36] *Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quae viderant.*

Les trois synoptiques nous fournissent d'abord une indication chronologique : six jours après les faits de Césarée de Philippe, selon saint Marc ; environ huit jours après, selon saint Luc. Nulle divergence sérieuse entre l'un et l'autre écrivain. Outre que saint Luc se sert de la formule approchée *fere*, il est trop simple de remarquer que l'évangile désigne les intervalles tantôt en comptant les jours francs qui se sont écoulés entre deux faits successifs, tantôt en supputant le *dies a quo*, jour du premier événement, et le *dies ad quem*, jour du second. Six jours deviennent de la sorte « à peu près huit jours ». Le lieu de la Transfiguration est plus difficile à déterminer. Une tradition courante veut que la « haute montagne » où Jésus se retira pour prier, dans la solitude, soit le mont Thabor, au sud-ouest du lac de Tibériade. Et cette hypothèse rendrait raison de ce que dit un peu plus loin saint Marc (verset 13) de l'auditoire du Seigneur : outre les scribes, qui ne devaient guère dépasser la frontière, il se compose d'une grande foule, qui témoigne un empressement extrême, comme auprès d'un thaumaturge bien connu. Il est sûr que le Seigneur a eu le loisir, en une huitaine de jours, de franchir la distance qui sépare Césarée du Thabor. Mais comme aucun évangéliste ne laisse supposer un changement de lieu, et qu'à cette époque la cime du Thabor était, selon Josèphe, occupée par une forteresse, il paraît plus vraisemblable que nous sommes toujours dans la même région, sur un sommet quelconque de la chaîne de l'Hermon.

Le Seigneur prend avec lui trois apôtres seulement : Pierre, Jacques le Majeur et Jean, ceux qui ont assisté à la résurrection de la fille de Jaïre, ceux qui seront témoins de l'Agonie. Saint Luc ne manque pas d'observer que Jésus se retire sur la montagne pour y invoquer Dieu en paix. Il est seul avec ses disciples préférés. C'est la nuit, semble-t-il. Aussi, après leur prière, les apôtres fatigués ferment-ils les yeux et s'endorment, comme ils le feront plus tard au jardin des Oliviers. Cependant, l'oraison du Seigneur se poursuit. Durant sa prière, ses traits s'éclairent, son visage brille comme le soleil, ses vêtements eux-mêmes res-

plendissent comme la neige, « si blancs, dit saint Marc, qu'il n'est pas de foulon sur terre qui puisse blanchir ainsi. » Dans l'éclat glorieux d'un instant nous est manifesté ce à quoi avait droit, dès la première heure de l'Incarnation, Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce dont il se dépouillait volontairement, pour remplir son office de Rédempteur. Bientôt apparaissent deux personnages vénérables, reconnaissables soit à un symbole traditionnel, soit au nom qu'ils se donnaient dans l'entretien : Moïse et Élie, la Loi et les Prophètes ; eux aussi étaient baignés de clarté et portaient en eux le reflet de la gloire du Seigneur : *visi in majestate*. Ils s'entretenaient avec lui. A coup sûr, ils ne sont intervenus dans la prière de Jésus que pour s'harmoniser avec elle, non pour en modifier la teneur ; et parce que l'oraison du Seigneur avait pour sujet sa Passion prochaine, Moïse et Élie parlaient avec lui de son départ, de cette sortie du monde qu'il devait accomplir en Jérusalem.

Les apôtres, alourdis par le sommeil, n'aperçurent pas tout d'abord ce qui se passait. Mais la lumière et le son des voix les réveillèrent ; leurs yeux s'ouvrirent pour contempler la beauté de leur Maître et apercevoir les deux personnages qui se trouvaient près de lui. Ils demeurèrent quelque temps silencieux, attentifs, ravis du spectacle ; et ce n'est qu'à l'heure où Moïse et Élie semblent vouloir prendre congé du Seigneur, l'entretien touchant à sa fin, que Pierre intervient, avec sa vivacité coutumière. « Maître, dit-il, il nous est bon d'être ici ! Si vous le voulez, nous y dresserons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Élie? » Pierre ne songe qu'à prolonger une société si douce. Pourquoi quelqu'un s'en irait-il? Il est si facile d'improviser un abri pour chacun ; les trois disciples n'ont besoin de rien : ils demeureront, eux, à la belle étoile... Que voulait-il, au juste? L'évangile nous dispense de le déterminer, puisqu'il ajoute que Pierre ne savait trop ce qu'il disait : ses compagnons et lui étaient hors d'eux-mêmes, sous l'influence de la joie, d'une terreur religieuse, et dans cette disposition ravie où l'âme dit au Seigneur des folies. Il n'est pas défendu de reconnaître dans la Transfiguration une grande grâce sensible accordée aux apôtres qui devaient assister à l'Agonie ; on peut y rechercher les raisons de semblables faveurs, en même temps que les conditions requises pour en profiter ; mais il y a dans ce mystère quelque chose de plus qu'un enseignement de psychologie surnaturelle. Les apôtres

avaient confessé, avec saint Pierre, la grandeur divine de Jésus ; avec saint Pierre aussi, il leur était difficile de concilier ensemble les gloires du Messie et ses humiliations ; et voici que, devant eux, pour eux, et d'une manière vraiment complète, cette synthèse s'accomplit d'elle-même au cours de la Transfiguration.

Saint Pierre n'avait pas encore achevé sa remarque qu'une nuée lumineuse enveloppa le Seigneur et ses deux assistants. C'était déjà un témoignage considérable que celui de Moïse et d'Élie : tout l'Ancien Testament s'inclinant en leur personne devant le Messie glorieux ; la Loi et les Prophètes s'entretenant du programme de la Rédemption par la souffrance. Mais survient un autre témoignage, plus solennel et plus décisif encore : avec la nuée lumineuse, comme dans les anciennes théophanies, c'est Dieu lui-même qui se manifeste. Et les apôtres frémissent en voyant le Seigneur, Moïse et Élie entrer dans la nuée. La scène du Baptême se renouvelle. De cette nuée qui symbolise l'Esprit de Dieu, sort la voix du Père, accréditant le Messie comme son Fils : « Celui-ci est mon Fils, mon Fils aimé, en qui j'ai mis toute ma complaisance. Écoutez-le. » Les éditions critiques de saint Luc portent « le choisi, l'élu ». Jésus est donc autorisé auprès des hommes par sa filiation divine, par l'amour éternel que lui témoigne le Père, par l'unité de pensée et de vouloir avec le Père. « Écoutez-le ». Il est le Verbe. Chez les hommes, il est possible à ceux qui parlent de se taire ensuite : la parole leur est un accident; mais le Verbe ne se tait point; le Christ est présent toujours, et le Verbe parle sans cesse à l'Église et aux âmes. Dès lors, la Loi et les Prophètes peuvent faire silence, et Moïse avec Élie se retirer. Une seule tente, un seul tabernacle suffira, à la condition qu'il soit capable de nous contenir tous, auprès du Seigneur : *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis* (Apoc., XXI, 3).

De telles assurances confirmaient les apôtres dans leur foi, dans leur pleine adhésion au Messie. Toutefois, comme toutes les paroles venant de Dieu, elles produisirent d'abord chez eux une grande frayeur ; ils se prosternèrent la face contre terre. Mais le Seigneur s'approcha, les toucha doucement de la main et leur dit : « Levez-vous ! Soyez sans crainte. » Ils reconnurent la voix familière, levèrent les yeux, regardèrent tout autour d'eux. Mais ils ne virent plus personne, sinon Jésus seul, Jésus qui demeurait. On descendit ensemble de la montagne. Le jour venait. Nous devi-

nons l'empressement respectueux des apôtres autour de ce Maître béni, Fils de Dieu et tout à l'heure resplendissant des clartés divines. Saint Pierre devait s'en souvenir toujours, et vers la fin de sa vie rappeler aux chrétiens la scène glorieuse : *Speculatores facti illius magnitudinis* (II Petr., I, 16-18). Et sans doute, sur l'heure, les trois privilégiés remerciaient Dieu de les avoir conduits à une telle fête. On ne peut rien imaginer de plus aimable, de plus habile et de plus prudent tout à la fois que la réponse du Seigneur : « Tout ceci est entre vous et moi. Vous n'en direz rien à personne. Vos lèvres ne seront déliées que lorsque le Fils de l'homme sera ressuscité d'entre les morts. » Il y a une affectation évidente, chez le Seigneur, à prédire à la fois Passion et Résurrection ; il cultive au cœur des disciples la notion de sa souffrance rédemptrice, de peur qu'ils n'en soient surpris, et, pour les prémunir contre tout scandale, leur prédit en même temps et sa mort et son triomphe sur la mort.

Les apôtres gardèrent pour eux le secret de leur vision. Mais, du moins, dans l'intimité ils pouvaient y faire allusion. Ils se demandèrent ce que signifiait la réflexion du Seigneur : « Jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. » On voit combien des intelligences encore débiles travaillaient avec lenteur sur les données divines. Cette résurrection d'entre les morts n'est pas d'ailleurs la seule difficulté que soulevât dans leur esprit le miracle de la Transfiguration. Écoutons l'explication qu'ils sollicitent du Seigneur. Peut-être, afin de contester la messianité de Jésus, scribes et pharisiens ont-ils fait remarquer que certaines conditions préliminaires n'avaient pas été remplies. Le dernier des prophètes, Malachie, avait annoncé qu'Élie serait le précurseur du jour du Seigneur : « Voici que je vous envoie Élie le prophète, avant que vienne le jour de Jéhovah, grand et éclatant; et il ramènera le cœur des pères vers leurs enfants et celui des enfants vers leurs pères » (IV, 5-6). Élie devait donc venir « d'abord », et restaurer l'unité d'Israël. Or, Élie n'était pas venu. Par conséquent, Jésus de Nazareth n'était pas le Messie. On comprend qu'après avoir reconnu Élie près du Seigneur, la nuit passée, les apôtres se soient souvenus de l'objection soulevée par la Synagogue, ou tout au moins de son enseignement habituel : « Mais, Seigneur, disent-ils, puisque vous êtes le Messie, puisque c'est chose constante par le témoignage de la Loi, des Prophètes, et de Dieu même, pourquoi donc les scribes et les pharisiens nous

disent-ils que tout d'abord Élie doit venir ? Est-il encore attendu ? Ou bien, s'il est apparu, comme nous l'avons constaté, pourquoi est-il venu non pas d'abord, non pas avant vous, mais après votre manifestation, et pour si peu de témoins, pour si peu de temps ? »

Le Seigneur répond avec une brièveté extrême. La Synagogue a raison : Élie viendra « d'abord » pour restituer toutes choses et reconstituer l'unité d'Israël ; ce sera le rôle du prophète lorsqu'il se présentera en personne, avant le second et définitif avènement du Messie. Mais, du reste, Élie est venu déjà ; il est venu premier, avant moi : non pas sans doute en personne (Jo., I, 21) ; mais quelqu'un est venu « avec l'esprit et la puissance d'Élie » (Lc., I, 17), avec une mission et une fonction analogues. Et, comme le prophète traqué par Jézabel (III Reg., XIX, 2, 10), il a connu la persécution et l'opposition violentes. Il est venu, réalisant déjà les Écritures : mais ceux-là mêmes qui feignaient de l'attendre l'ont méconnu, ils lui ont fait subir tout ce qu'il leur a plu. Le même sort est réservé au Fils de l'homme. N'est-il pas écrit de lui qu'il doit souffrir beaucoup et affronter le mépris (Is., LIII, 3) ? Ainsi, la souffrance est la destinée commune d'Élie, du Précurseur et du Messie : elle entre, comme partie intégrante, dans l'économie d'un même mystère. Sans que le nom de Jean-Baptiste eût été prononcé, les apôtres comprirent bien, remarque saint Matthieu, que c'était de lui qu'il était question (Mt., XI, 14).

Mt., XVII. — [14] *Et cum venisset ad turbam, accessit ad eum homo genibus provolutus ante eum, dicens : Domine, miserere filio meo, quia lunaticus est et male patitur ; nam saepe cadit in ignem, et crebro in aquam.* [15] *Et obtuli eum discipulis tuis, et non potuerunt curare eum.* [16] *Respondens autem Jesus ait : O generatio incredula et perversa, quousque ero vobiscum ? usquequo patiar vos? Afferte huc illum ad me.* [17] *Et increpavit illum Jesus ; et exiit ab eo daemonium, et curatus est puer ex illa hora.* [18] *Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum?* [19] *Dixit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc illuc, et transibit ; et nihil impossibile erit vobis.* [20] *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.*

Mc., IX. — [13] *Et veniens ad discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, et scribas conquirentes cum illis.* [14] *Et confestim omnis populus videns Jesum stupefactus est, et expaverunt, et accurrentes salutabant eum.* [15] *Et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis?* [16] *Et respondens unus de turba, dixit : Magister, attuli filium meum ad te, habentem spiritum mutum ;* [17] *qui ubicumque eum apprehenderit, allidit illum, et spumat, et stridet dentibus, et arescit ; et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt.* [18] *Qui respondens eis, dixit : O generatio incredula, quamdiu apud vos ero? quamdiu vos patiar? afferte illum ad me.* [19] *Et attulerunt eum. Et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum ; et elisus in terram, volutabatur spumans.* [20] *Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit? At ille ait : Ab infantia ;* [21] *et frequenter eum in ignem et in aquas misit, ut eum perderet. Sed si quid potes, adjuva nos, misertus nostri.* [22] *Jesus autem ait illi : Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti.* [23] *Et continuo exclamans pater pueri, cum lacrymis aiebat : Credo, Domine ; adjuva incredulitatem meam.* [24] *Et cum videret Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde et mute spiritus, ego praecipio tibi, exi ab eo, et amplius ne introeas in eum.* [25] *Et exclamans et multum discerpens eum, exiit ab eo ; et factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent : Quia mortuus est.* [26] *Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, et surrexit.* [27] *Et cum introisset in domum, discipuli ejus secreto interrogabant eum : Quare nos non potuimus ejicere eum?* [28] *Et dixit illis : Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione, et jejunio.*

Lc., IX. — [37] *Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa.* [38] *Et ecce vir de turba exclamavit, dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi ;* [39] *et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians eum ;* [40] *et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum, et non potuerunt.* [41] *Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos? Adduc huc filium tuum.* [42] *Et cum accederet, elisit illum daemonium, et dissipavit.* [43] *Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus.*

Le lendemain de la Transfiguration, alors qu'il descendait de

la montagne avec les trois privilégiés et rejoignait les autres disciples, le Seigneur les trouva entourés d'une grande foule et discutant avec des scribes : tous semblaient en proie à une vive émotion. Dès que le Seigneur fut aperçu, la foule entière, très surprise de cette arrivée soudaine, se porta vers lui avec joie pour le saluer et lui souhaiter la bienvenue. « Sur quoi disputez-vous donc ensemble? » demande le Seigneur. Avant qu'on eût le loisir de répondre, un homme se détache de la foule, se prosterne aux pieds de Jésus et s'écrie : « Maître ! je vous en conjure, jetez un regard sur mon fils : c'est mon fils unique... Je vous l'ai amené. Il est lunatique (épileptique) : un démon muet le tourmente beaucoup. Il le saisit à l'improviste, n'importe où, le jette par terre, et aussitôt l'enfant crie, écume, grince des dents, se raidit tout entier ; c'est comme à regret que l'esprit se retire enfin de lui, après l'avoir agité de convulsions violentes et tout brisé. Ne vous trouvant pas, je l'ai présenté à vos disciples, mais ils n'ont pas réussi à le guérir. »

Le pouvoir miraculeux des apôtres était réel, mais limité et toujours subordonné dans son exercice aux intentions de Dieu. Nous ne tarderons pas à constater pour quels motifs le Seigneur avait permis, cette fois, leur insuffisance. L'échec manifeste des neuf apôtres était un triomphe pour les scribes, une déconvenue pour la foule et surtout pour le père du lunatique. Il est probable que les ennemis du Seigneur s'appuyaient sur cet échec même pour soutenir auprès des foules, et peut-être auprès des disciples, que Jésus n'était qu'un imposteur, ou du moins que sa puissance ne s'étendait pas à des cas aussi graves : d'où la discussion qu'a surprise le Seigneur à son arrivée. Dès lors, on comprend que Jésus soit sorti, ce jour-là, de son parti pris de réserve et de silence, et qu'il ait consenti à accomplir le miracle. On s'explique de même son exclamation sévère : elle ne s'adresse ni aux apôtres, encore que leur foi soit insuffisante, ni aux parents du lunatique, ni même aux éléments sains de la foule, mais à l'ensemble de la masse juive, actuellement représentée par les scribes et les pharisiens ; c'est à leurs dispositions défiantes que répond cette apostrophe très vive : « O race incrédule et perverse, combien de temps devrai-je encore te supporter ! »

Amenez-le-moi ici, dit le Seigneur à ceux qui entouraient l'infirme. On obéit. Mais dès qu'il se trouva en présence de Jésus, l'épileptique redevint en proie à ses convulsions : jeté par terre,

il se roulait en écumant, comme si le mauvais esprit voulait donner de son pouvoir un témoignage manifeste et arracher la vie à l'enfant. Il faut lire le récit de saint Marc, plus abondant, plus circonstancié, pour bien comprendre le caractère de la scène qui va se dérouler. Le Seigneur semble autoriser, par une attitude lente, expectante, presque indécise, l'incrédulité des scribes. A le voir interroger le père de l'épileptique, comme un médecin ordinaire, s'enquérir de l'origine, de la durée et des symptômes de la maladie, au lieu de prononcer souverainement, comme il l'a fait tant de fois, les scribes devaient triompher déjà et se dire : « Ah ! comme il est embarrassé ! Voici donc où échoue, avec le pouvoir de ses disciples, son pouvoir personnel... » — « Depuis combien de temps cela lui arrive-t-il? » demande Jésus. « Depuis son enfance, répond le père. Et souvent l'esprit l'a jeté dans le feu et dans l'eau, pour le faire périr. Mais si vous pouvez quelque chose, venez à notre aide, par pitié pour nous ! » Il semble que la confiance du père ait été ébranlée par les dires des scribes, l'essai malheureux des disciples, les lenteurs du Seigneur, enfin par son propre chagrin : *Si quid potes...* Et Jésus reprend : « Si vous pouvez, dites-vous? Mais toutes choses sont possibles à celui qui croit. » Que nous lisions ainsi, ou bien, avec la Vulgate : *Si potes credere*, la pensée demeure identique : le Seigneur semble attribuer et renvoyer le miracle à celui-là même qui l'implore et l'obtient par sa foi.

Aussitôt le père de l'enfant s'écrie avec des larmes : « Je crois ! Suppléez ce qui manque à ma foi imparfaite ! » Il reconnaît maintenant la toute-puissance du Seigneur ; cette part d'infirmité involontaire, désavouée, qui peut demeurer dans sa confiance, il supplie Jésus de l'effacer, et par un secours intérieur, et par la concession du miracle lui-même. A la vue de la foule qui se rassemble autour de lui, le Sauveur s'adresse avec autorité et menace à l'esprit impur : « Esprit muet et sourd, je te l'ordonne, sors de cet homme et n'y rentre plus jamais ! » Un cri, une dernière et violente convulsion, puis la délivrance. Toutefois, le lunatique, épuisé par l'accès, gisait à terre, sans mouvement et comme sans vie. Plusieurs dans la foule murmuraient déjà : « Il est mort. » Et l'explication n'était pas pour déplaire aux scribes. Mais Jésus prit la main de l'enfant, le remit debout, et le rendit à son père.

Le Seigneur ne s'attarde ni à jouir de la déconvenue de ses ennemis, ni à recueillir les applaudissements du peuple. Il se

retire aussitôt avec ses disciples dans une maison hospitalière. Et lorsqu'on fut en petit comité, les neuf apôtres, afin de prévenir sans doute des humiliations nouvelles, lui demandèrent : « Nous autres, Seigneur, comment se fait-il que nous n'ayons pas réussi à chasser ce démon? » — « A cause de votre peu de foi, » dit le Seigneur. Tout lui sert pour élever l'âme des apôtres. Leur foi avait ses heures de faiblesse. Dieu étant l'être unique, l'unique force, l'unique stabilité, et Dieu ne se communiquant à nous que par son Fils, c'est à la condition seulement de nous appuyer sur Dieu, et par le Fils de Dieu, que nous pouvons accomplir des œuvres qui requièrent la force de Dieu. Et chacun comprend bien que la foi parfaite, ce n'est pas un acte rapide, suggéré par un besoin pressant, encore que le Seigneur puisse exaucer même en ce cas : c'est la foi habituelle et plénière, la foi devenue un tempérament, l'adhésion de notre pensée, de notre volonté, de notre tendresse, à la pensée, à la bonté de Dieu ; il faut lire la Vie des Pères du désert pour reconnaître jusqu'où peut aller la naïveté et la puissance d'une foi qui a pénétré toute la vie. Peut-être les apôtres avaient-ils prononcé les formules accoutumées de l'exorcisme avec une hésitation secrète : leur Maître était absent, ils se trouvaient seuls face à face avec l'hostilité des scribes, le démon qui maltraitait l'épileptique était brutal et tenace. « En vérité, je vous le dis, poursuit le Seigneur, si vous aviez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici jusque-là, — et elle vous obéirait, et rien ne vous serait impossible » (Mt., XXI, 21-22 ; Mc., XI, 23 ; Lc., XVII, 6).

La réponse : *Propter incredulitatem vestram...* n'appartient qu'à saint Matthieu ; et il ajoute, en conformité avec saint Marc : « Ce genre de démon, — muet, méchant, violent, — ne peut être expulsé par aucun autre moyen que la prière et le jeûne. » Cette réflexion du Seigneur pourrait servir de thème à un chapitre entier de la doctrine ascétique. Elle nous explique la durée de certaines tentations sombres, où l'âme, comme ivre d'un vin fumeux, ne comprend plus rien, n'écoute plus rien, n'obéit plus qu'à son aveuglement et à son obstination. Les paroles d'exhortation, les exorcismes eux-mêmes demeurent alors inefficaces : il faut un travail d'assainissement surnaturel, par le double moyen du jeûne, qui agit sur le corps, et de la prière, qui agit sur l'âme.

Mt., XVII. — [21] *Conversantibus autem eis in Galilaea, dixit illis Jesus : Filius hominis tradendus est in manus hominum,* [22] *et occident eum ; et tertia die resurget. Et contristati sunt vehementer.*

Mc., IX. — [29] *Et inde profecti praetergrediebantur Galilaeam, nec volebat quemquam scire.*[30] *Docebat autem discipulos suos, et dicebat illis : Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum, et occident eum, et occisus tertia die resurget.* [31] *At illi ignorabant verbum, et timebant interrogare eum.* [32] *Et venerunt Capharnaum.*

Lc., IX. — [44] *Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : omnibusque mirantibus in omnibus quae faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos ; Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum.* [45] *At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos ut non sentirent illud ; et timebant eum interrogare de hoc verbo.*

Il n'est nullement certain que la Transfiguration et le miracle qui suivit aient eu lieu en Galilée, mais le Seigneur s'y trouve maintenant. De l'endroit où ils s'étaient retirés après la guérison du lunatique, Jésus et ses disciples parcourent, traversent la Galilée; nous devons nous contenter de ce minimum d'indications topographiques et chronologiques. Ce qui est constant, c'est le secret dont le Seigneur tient à s'envelopper au cours de ce voyage : *Nec volebat quemquam scire ;* il ne fait que passer à travers le pays. C'est alors que se place une seconde annonce prophétique de la Passion. La foule, nous dit saint Luc, avait été frappée d'étonnement en face de la toute-puissance divine, rendue manifeste dans le miracle du démoniaque. A chacun des miracles du Seigneur, éclataient les mêmes témoignages d'admiration. Les apôtres ne pouvaient manquer de se réjouir, et ils s'entretenaient volontiers des gloires de leur Maître. Mais Jésus ramenait assidûment leur pensée à ce même point de vue qu'ils s'obstinaient à négliger. Pour vous, disait-il, écoutez avec soin, gravez dans votre mémoire ce que je vous annonce : le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes ; ils le feront mourir, et, mis à mort, il ressuscitera le troisième jour.

Rien de plus catégorique, rien de plus précis : les disciples ne comprenaient rien, pourtant, à ces paroles. Elles demeuraient voilées pour eux, et ils n'en pénétraient pas le sens. Le Fils de

Dieu mourir ! Le Fils du Tout-puissant, Tout-puissant lui-même, devenir la proie des méchants ! Mais alors, c'est la déroute de toutes les espérances juives ? Dans toute l'histoire d'Israël, Dieu n'a jamais paru que sous l'aspect d'un triomphateur, *in manu potenti et in brachio extento, in signis atque portentis !* Est-ce que l'Écriture ne nous répète pas à chaque page que Dieu est juste et qu'il est toujours avec le juste? Pourquoi « faut-il » que le Seigneur passe par l'ignominie et la mort? — Une grande tristesse, dit saint Matthieu, envahit les apôtres ; ils n'osèrent pas interroger leur Maître sur ce sujet pénible. Leur conversation, nous le verrons bientôt, prit un tour bien différent. C'est ainsi qu'ils arrivèrent à Capharnaüm.

CHAPITRE III

CAPHARNAUM. L'ÉDUCATION DES APOTRES

Mt., XVII. — [23] *Et cum venissent Capharnaum, accesserunt qui didrachma accipiebant, ad Petrum, et dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma?* [24] *Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum, praevenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon? Reges terrae a quibus accipiunt tributum vel censum? a filiis suis an ab alienis?* [25] *Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii.* [26] *Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare et mitte hamum, et eum piscem qui primus ascenderit, tolle; et aperto ore ejus, invenies staterem : illum sumens, da eis pro me et te.*

A ce nouveau séjour à Capharnaüm saint Matthieu rattache un incident qui dut intéresser l'ancien collecteur d'impôts devenu disciple du Seigneur. Dès l'arrivée du collège apostolique, ou bien un peu plus tard, « les percepteurs de didrachmes » abordèrent saint Pierre dans la ville et lui demandèrent : « Votre maître ne paie-t-il pas les deux drachmes ? » On s'adresse à Pierre plutôt qu'aux autres apôtres, parce qu'il est plus connu, ou bien que sa primauté n'est un mystère pour personne. Il avait été déterminé par Dieu même que tout Israélite âgé de vingt ans et au-dessus paierait annuellement, pour l'entretien du sanctuaire, une taxe d'un demi-sicle (Ex., XXX, 11-16 ; IV Reg., XII, 4 sq. ; II Par., XXIV, 4 sq.). Même après la prise de Jérusalem, le tribut continua à être prélevé, mais au profit du temple de Jupiter Capitolin. A l'époque de Notre-Seigneur, on s'acquittait en monnaie tyrienne ; la pièce que les Hébreux appelaient le sicle équivalait au tétradrachme ou statère des Grecs (3 francs environ), le demi-sicle au didrachme. Selon la Michna, cette taxe était perçue normalement en février-mars, avant la Pâque; mais le produit des régions éloignées courait

le risque de ne parvenir à Jérusalem qu'à la Pentecôte, ou même à la fête des Tabernacles. Or, le Seigneur venait des régions septentrionales et lointaines ; l'échéance dernière, la fête des Tabernacles approchait : on s'explique que les collecteurs de l'impôt sacré (personnages différents des publicains tels que saint Matthieu) se soient informés si Jésus entendait y satisfaire. La question, ainsi posée, ferait supposer qu'un certain nombre de Juifs négligeaient d'acquitter cette dette ; les rabbins, a-t-on dit, en étaient dispensés. Ou bien encore, l'autorité de Jésus était telle, à Capharnaüm, que l'on rougissait de lui rappeler un devoir ; c'est peut-être pour cela que l'on s'adresse à Pierre, non au Seigneur en personne.

L'apôtre prend sur lui de répondre, sans en référer à Jésus. Il sait que son Maître a coutume de verser la modique somme, et veut lui éviter une nouvelle occasion de conflit avec le pouvoir religieux. Sa réponse est affirmative et catégorique : « Oui, notre Maître acquitte l'impôt. » Une fois rentré dans la « maison », et avant qu'il eût le loisir de raconter l'incident, le Seigneur, le premier, l'aborde et lui dit : « Que vous en semble, Simon? Les rois de la terre, à qui réclament-ils les impôts ou le cens? Aux gens de leur famille, ou aux étrangers? » Les impôts, ce sont tous les droits de douane, les taxes prélevées sur les marchandises ; le cens est la cote personnelle, la capitation, ou cette forme spéciale d'impôts que chacun doit acquitter pour soi et ses terres. Or, toutes les taxes étant levées précisément pour aider le gouvernement dans ses charges, ni le souverain, ni les membres de sa famille et de sa maison n'y sont soumis. « Est-ce à leurs enfants, ou bien aux étrangers, c'est-à-dire à leurs sujets, que les rois réclament l'impôt? » — « Aux étrangers, » répond saint Pierre. « Par conséquent, conclut le Seigneur, les enfants sont exempts. » Sous cette forme gracieuse, le Seigneur se réclame une fois de plus de sa filiation divine : en vertu des coutumes reçues et fondées, le Messie, Fils de Dieu, est affranchi d'une redevance au temple de Dieu. Et tous ceux qui appartiennent à son Royaume, *filii regni*, tous les membres privilégiés de la maison royale, saint Pierre et les autres apôtres, bénéficient, avec le Messie, de la même immunité ; cela n'est pas dit explicitement, mais ressort des expressions mêmes dont se sert le Seigneur.

Les paroles qui suivent contiennent une leçon de discrétion et de charité dont nous retrouvons l'écho chez saint Paul (I Cor.,

VIII, IX, X; Rom., XIV). Il est telles circonstances où le souci de nos frères, la crainte de scandaliser les faibles, la prudence surnaturelle, nous font un devoir de ne pas revendiquer toute l'étendue de nos privilèges, de consentir à l'abandon de quelques droits réels. S'abstenir de telles ou telles viandes, verser un léger tribut au trésor du temple, ce sont choses que les circonstances pourront réclamer, même à une conscience chrétienne, même « aux fils » du Royaume messianique. « Les fils sont exempts, dit le Seigneur ; pourtant, afin de ne point scandaliser les collecteurs juifs, allez vers le lac, jetez-y une ligne avec son hameçon. Vous prendrez un poisson ; ouvrez-lui la bouche ; vous y trouverez un statère. Prenez-le et donnez-le à ces gens, en mon nom et au vôtre. » Il faut faire violence au texte, par crainte d'un miracle de prescience et de puissance, pour supposer qu'au lieu de trouver un statère dans la bouche du poisson, Pierre a vendu celui-ci et réalisé ainsi les quatre drachmes.

Mt., XVIII. — [1] *In illa hora accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Quis, putas, major est in regno caelorum?* [2] *Et advocans Jesus parvulum, statuit eum in medio eorum,* [3] *et dixit : Amen dico vobis, nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum caelorum.* [4] *Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno caelorum.* [5] *Et qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit.*

Mc., IX. — [32] *... Qui cum domi essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis?* [33] *At illi tacebant ; siquidem in via inter se disputaverant quis eorum major esset.* [34] *Et residens vocavit duodecim, et ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus et omnium minister.* [35] *Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum ; quem cum complexus esset, ait illis :* [36] *Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit ; et quicumque me susceperit, non me suscipit, sed eum qui misit me.*

Lc., IX. — [46] *Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset.* [47] *At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se.* [48] *Et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit ; et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est.*

Nous sommes encore dans la maison de Capharnaüm ; tous les apôtres sont présents. « Sur quoi discutiez-vous en chemin? » interroge le Seigneur. Il les provoque à un examen de conscience et veut obtenir l'aveu de leurs dispositions secrètes. Cette question jette d'abord les apôtres dans l'embarras, ils gardent le silence. Mais voyant bien que Jésus lisait dans leur âme, ils avouent enfin avoir agité ensemble une question de préséance. Même, selon saint Matthieu, ils allèrent jusqu'à demander la solution au Seigneur : « Qui donc est le plus grand dans le Royaume des cieux? » Ce n'était pas, croyons-nous, une rivalité de sainteté personnelle, mais une question de préséance dans ce nouveau Royaume que le Seigneur venait fonder sur terre et dont il ne tarderait pas à prendre visiblement possession (Mt., XVI, 28). N'y avait-il pas pour eux un intérêt à savoir quel serait le premier et qui succéderait à la primauté du Seigneur, alors surtout que le Seigneur parlait de mourir?... Peut-être la discussion ne s'établissait-elle pas entre tous les apôtres, quelques-uns se contentant d'être apôtres sans aspirer au premier rang. Mais les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, parents du Seigneur, avaient des titres capables, leur semblait-il, de rivaliser avec ceux de Pierre ; et bientôt, leur mère Salomé viendra poser leur candidature devant le Seigneur lui-même.

Alors même que la discussion n'eût été le fait que du petit nombre, tous ces pasteurs futurs de l'Église méritaient un enseignement d'humilité. Aussi le Seigneur, faisant trêve à toute occupation, s'assied, groupe autour de lui les Douze et leur dit : « Si quelqu'un veut être le premier, qu'il se fasse le dernier et le serviteur de tous. » Au fond, la réponse est beaucoup plus directe qu'elle ne le semble tout d'abord ; car les apôtres ne songeaient qu'à la grandeur et à la domination extérieures ; Jésus leur répond au sujet de la grandeur intérieure et surnaturelle. Au lieu de blâmer directement leur ambition, il prend son point d'appui dans leur ambition même : « Tel d'entre vous veut être le premier dans mon Royaume? Soit. Qu'il en apprenne les conditions : se mettre sincèrement au dernier rang et employer son dévouement au service de tous. Voilà sur quoi vous devez rivaliser ensemble. » Cela ne signifie nullement l'absence d'autorité dans l'Église ; mais cela veut dire dans quel esprit cette autorité s'exercera et, en dehors même de toute question hiérarchique, en quoi consiste la vraie grandeur dans l'ordre surnaturel.

Et afin de traduire cette doctrine dans un acte symbolique, le Seigneur appela un petit enfant qui était à portée de lui, l'introduisit dans le groupe des apôtres, le prit affectueusement entre ses bras, en disant : « Je vous le déclare, si vous ne vous convertissez, si vous ne dépouillez des dispositions trop humaines, et ne devenez semblables aux petits enfants, vous n'entrerez point dans le Royaume des cieux. Ainsi donc, quiconque se fait tout petit comme ce petit enfant, celui-là est le plus grand dans le Royaume. » La perfection, la vraie dignité devant Dieu consiste à revenir, de volonté résolue, à ce qu'est l'enfant par sa condition naturelle. Non sans doute que le Seigneur nous propose de revenir à la légèreté ou à l'inconstance, mais à la docilité confiante, à l'abandon, à la tranquille simplicité de l'enfance.

Avec l'humilité, le dévouement : *omnium novissimus et omnium minister*. Que notre charité n'excepte personne : c'est surtout vers ce qui est humble et faible qu'elle se doit incliner. Et voici que le petit enfant, qui était déjà notre modèle, nous devient comme un sacrement. Jésus nous apprend la valeur d'une âme chrétienne, sa valeur vraiment divine : « Quiconque reçoit, c'est-à-dire, traite avec bonté un de ces petits enfants en mon nom, parce qu'il est à moi, parce que je l'aime, et pour me faire plaisir, celui-là me reçoit moi-même. » C'est moins à l'enfance qu'au Christ lui-même que nous donnons accueil. Et le Seigneur nous saura gré, non pas seulement parce que nous l'accueillons, mais parce que, pour accueillir de la sorte, notre âme ne fait plus qu'un avec l'âme du Christ. Le Sauveur ajoute une autre promesse : « Et celui qui me reçoit, ce n'est pas moi seul qu'il reçoit, mais celui qui m'a envoyé. » Avec le Fils de Dieu, vient en nous le Père, la tendresse incréée. Nous reconnaissons la doctrine du Seigneur en saint Jean : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit; et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus* (XIV, 23. Cf. Mt., X, 40 ; Jo., XIII, 20).

Mc., IX. — [37] *Respondit illi Joannes, dicens : Magister, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem daemonia, qui non sequitur nos, et prohibuimus eum.* [38] *Jesus autem ait : Nolite prohibere eum. Nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit cito male loqui de me.* [39] *Qui enim non est adversum vos, pro vobis est.*

BIBLIOTHECA PROV. TORONTINAE STUDENDATUS

Lc., IX. — [49] *Respondens autem Joannes, dixit : Praeceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem daemonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum.* [50] *Et ait ad illum Jesus : Nolite prohibere ; qui enim non est adversum vos, pro vobis est.*

La conversation du Seigneur avec les siens était aisée, familière, parfois interrompue : les questions des apôtres se greffaient librement sur le thème développé par leur Maître. La formule *in nomine meo* qu'a prononcée Jésus leur rappelle un fait récent où ils ont joué un rôle assez ingrat, inquiétant peut-être pour des consciences à qui l'on vient de redire le précepte de la charité et de la bienveillance. C'est saint Jean qui prend la parole : « Maître, dit-il, nous avons vu quelqu'un chasser les démons en votre nom : il n'est pas notre compagnon, il n'est pas de notre groupe ; aussi, nous l'en avons empêché. » Saint Jean avait exprimé la pensée du groupe apostolique : *vidimus, prohibuimus ;* le Seigneur lui donne une solution universelle. « Ne l'empêchez pas. » C'est un conseil de divine tolérance. L'homme est de nature si jalouse, si exclusive ! N'est-il pas attaché à Jésus-Christ par la foi, celui qui exorcise en son nom? S'il réussit à chasser les démons, n'est-ce pas l'indice que le Seigneur autorise réellement son ministère? « Car il n'est personne qui, accomplissant un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi.» A l'œuvre on reconnaît l'ouvrier. Après tout, que manque-t-il à cet homme ? Un élément tout extérieur de conformité avec Jésus : il ne le suit pas dans ses pérégrinations, voilà tout. *Qui enim non est adversum vos pro vobis est :* « Qui n'est pas contre vous est pour vous. » — Il suffit d'étudier autre chose que la phrase matérielle pour se rendre compte qu'il n'existe aucune opposition entre cette locution proverbiale et celle que le Seigneur emploie en saint Matthieu, XII, 30 : *Qui non est mecum contra me est.* S'il est indispensable d'appartenir au Seigneur par le cœur et l'attachement, il ne l'est pas d'être recensé parmi les siens et de faire partie du groupe qui l'entoure et se déplace avec lui ; cela même ne suffit pas, et Judas le prouve trop.

Mt., XVIII. — [6] *Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris.* [7] *Vae mundo a scan-*

dalis ! Necesse est enim ut veniant scandala. Verumtamen vae homini illi per quem scandalum venit ! 8 Si autem manus tua vel pes tuus scandalizat te, abscide eum et projice abs te ; bonum tibi est ad vitam ingredi debilem vel claudum, quam duas manus vel duos pedes habentem, mitti in ignem aeternum. 9 Et si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te ; bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem, mitti in gehennam ignis.

Mc., IX. — *40 Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquae in nomine meo, quia Christi estis, amen dico vobis, non perdet mercedem suam. 41 Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis credentibus in me, bonum est ei magis si circumdaretur mola asinaria collo ejus, et in mare mitteretur. 42 Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam ; bonum est tibi debilem introire in vitam quam duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem, 43 ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. 44 Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum ; bonum est tibi claudum introire in vitam aeternam, quam duos pedes habentem mitti in gehennam ignis inextinguibilis, 45 ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. 46 Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum ; bonum est tibi luscum introire in regnum Dei, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis, 47 ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. 48 Omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur. 49 Bonum est sal : quod si sal insulsum fuerit, in quo illud condietis ? Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.*

Les apôtres avaient discuté ensemble pour savoir quel était le plus grand ; cela naissait de l'esprit propre, de l'amour de soi : ils doivent, à cet égoïsme, substituer l'amour du Christ. Tout à l'heure, Jésus a relevé la noblesse de ce qui se fait en son nom, par la petitesse même de celui à qui s'adresse le bienfait : maintenant, par la petitesse du bienfait accordé. C'est toujours l'*in nomine meo* qui assure la liaison des pensées. « Celui qui vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous êtes du Christ, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense » (Mt., X, 42). Ainsi seront traités les hommes qui font du bien ; écoutons quel sera le sort de ceux qui font du mal. Le petit enfant continue à fournir l'occasion de l'enseignement. Dans l'enfant, et dans tous

les vrais disciples du Christ à qui l'enfant est présenté comme idéal, il y a une beauté divine, une tendresse divine. Respectez-la. Celui qui flétrira cette beauté, celui qui trahira par le scandale cette tendresse, dans la personne d'un seul de ces petits qui croient en moi, est voué à un châtiment terrible : mieux vaudrait pour lui être précipité au fond de la mer, le cou chargé d'une pierre meulière, et avec la certitude de ne plus revoir la lumière du jour. — Malheur au monde, à cause des scandales ! Car les scandales sont nécessaires, c'est-à-dire inévitables, mais malheur à l'auteur du scandale ! Le Seigneur saura bien distinguer la responsabilité et la faute de chacun au milieu de l'iniquité de tous.

L'idée du scandale infligé à autrui rappelle une autre forme de scandale : l'occasion de chute que l'homme se ménage à lui-même lorsqu'il demeure volontairement attaché à un objet quelconque, personne, richesse, système qui met son âme en péril. Saint Matthieu avait déjà rapporté cette doctrine dans le discours sur la montagne (v, 29-30) ; il la redit ici une seconde fois ; le texte de saint Marc est singulièrement expressif. Ce n'est pas seulement l'âme de l'enfant, l'âme de notre frère dans le Christ qui possède une valeur spirituelle absolue : c'est la nôtre aussi. Tout ce qui, en nous, menace Dieu, doit être retranché aussitôt. Sans doute, une métaphore se trouve impliquée dans l'expression évangélique ; mais la rigueur du précepte, loin d'en être atténuée, en acquiert plus d'énergie. Alors même que l'homme devrait aller jusqu'aux sacrifices les plus douloureux, il lui faut sauver son âme à tout prix, sans fausse pitié. L'alternative est rigoureuse : il doit choisir entre la vie, c'est-à-dire la récompense de la justice, selon le langage de la Bible, — et le feu éternel de l'enfer. Votre main, votre pied, votre œil vous scandalisent ? Coupez-les, arrachez-les, jetez-les loin de vous. C'est sagesse de sacrifier tel ou tel de nos membres à l'intégrité de notre vie : en dépit des apparences, nous ne perdons rien et nous sauvons tout. Mieux vaut entrer boiteux, manchot, privé d'un œil « dans la vie », — « dans le Royaume de Dieu », dit saint Marc,— que d'être jeté tout entier dans la Géhenne et le feu qui ne s'éteint jamais.

Ubi vermis eorum non moritur et ignis non extinguitur (Isaïe, LXVI, 24. Cf. Judith, XVI, 21). Le ver et le feu sont considérés ici comme agents de souffrance éternelle ; ni le ver ne meurt, ni le feu ne s'éteint. De même que la vie sera éternelle pour les justes,

le châtiment de ceux qui n'auront pas estimé leur âme et Dieu au-dessus de tout et au-dessus d'eux-mêmes, sera sans fin. A la différence des pénalités imposées par la volonté humaine, qui ont un terme, les châtiments du péché grave n'en ont pas et durent aussi longtemps que l'âme elle-même : elle s'est comme incorporé sa faute et sa peine. Nous sommes donc avertis ; nous comprenons quelle vigilance résolue il faut exercer en face des tentations, et surtout de celles qui nous plaisent davantage; comment il importe de s'élever avec énergie, de s'insurger en quelque sorte contre soi.

Les versets 48 et 49 de saint Marc sont difficiles à interpréter. Aussi quelques commentateurs, renonçant à leur trouver une signification qui s'harmonise avec le contexte, supposent-ils que ces paroles du Seigneur, réellement prononcées en d'autres circonstances, ont été recueillies et groupées ici à raison de certaines analogies de pensée ou même simplement d'expression. Il vient d'être parlé du feu qui ne s'éteint jamais ; l'évangile poursuit : « Car chacun sera salé par le feu. » Les mots : *et omnis victima sale salietur*, rappellent la prescription du Lévitique : *Quidquid obtuleris sacrificii sale condies, nec auferes sal foederis Dei tui de sacrificio tuo ; in omni oblatione tua offeres sal* (II, 13). Le sens de ce passage pourrait être celui-ci ; le feu qui, d'habitude, consume, ici conserve. Et comme le sel était semé sur la victime, ainsi le feu, au lieu de détruire, garde à l'holocauste terrible de la justice une existence sans fin. De là, saint Marc passe à une acception du sel plus adoucie.

Bonum est sal. « C'est chose bonne que le sel ; mais lorsque le sel s'est affadi, lorsqu'il a perdu sa vertu et sa saveur, avec quoi l'assaisonnerez-vous? » Nous lisons cette même sentence chez saint Luc, XIV, 34-35, et chez saint Matthieu, V, 13. Les apôtres sont formellement comparés au sel. « Vous êtes le sel de la terre, dit le Seigneur, ne vous affadissez pas. Demeurez tels que vous puissiez agir sur le monde. Si vous vous dérobiez à Dieu, où trouverait-on l'élément qui purifie et qui conserve? » Remarquons que, dans saint Luc, ces paroles font suite au précepte d'abandonner tout ce qui pourrait compromettre la vocation des vrais et parfaits disciples ; chez saint Matthieu, elles suivent également le programme d'abnégation et de souffrance impliqué dans les Béatitudes. Il y a donc analogie avec l'entretien que rapporte saint Marc ; et la formule : *Omnis enim victima sale*

salietur a pu inviter l'évangéliste à souder avec elle l'autre réflexion : *Bonum est sal...*

La conclusion d'un enseignement amorcé par la discussion des apôtres sur la prééminence dans le Royaume est amenée tout naturellement : *Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.* Renoncez aux prétentions et aux discussions de l'égoïsme : ayez en vous le sel qui purifie, qui conserve, qui est le condiment obligé de tout sacrifice agréable au Seigneur ; et, fidèlement attachés à Dieu, demeurez en paix les uns avec les autres.

Mt., XVIII. — [10] *Videte ne contemnatis unum ex his pusillis; dico enim vobis quia angeli eorum in caelis semper vident faciem Patris mei qui in caelis est.* [11] *Venit enim Filius hominis salvare quod perierat.* [12] *Quid vobis videtur? Si fuerint alicui centum oves, et erraverit una ex eis, nonne relinquit nonaginta novem in montibus, et vadit quaerere eam quae erravit?* [13] *Et si contigerit ut inveniat eam, amen dico vobis, quia gaudet super eam magis quam super nonaginta novem quae non erraverunt.* [14] *Sic non est voluntas ante Patrem vestrum qui in caelis est, ut pereat unus de pusillis istis.*

Il n'est pas impossible que saint Marc, avant de dire adieu au ministère galiléen, avant de passer à cette portion du ministère du Seigneur qui s'est dépensée au delà du Jourdain, dans la Pérée, ait voulu grouper, à la fin du chapitre IX, certains enseignements qui n'avaient pas encore trouvé place dans son récit et qu'un lien logique pouvait rattacher facilement à l'incident soulevé par les discussions des apôtres. Nullement contraire au but des écrivains sacrés et au caractère historique de leur récit, bien qu'un peu étranger à nos habitudes modernes, ce procédé se rencontre plus d'une fois aussi chez saint Matthieu ; et la majeure partie de son chapitre XVIII semble formée de fragments juxtaposés, mais reliés entre eux par une pensée commune. — L'enfant continue de servir de thème au Seigneur. « Prenez garde, dit-il, de traiter avec mépris un seul de ces petits : car je vous le déclare, leurs anges, dans les cieux, contemplent sans trêve la face de mon Père céleste. » Comment l'enfance n'aurait-elle pas de titre à être respectée des hommes, lorsque Dieu ne dédaigne pas de lui attribuer ses anges comme gardiens, de donner pour elle son Fils même : « car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était

perdu. » (Cf. Lc, XIX, 10.) Celui qui accueille le petit enfant accueille le Père, accueille le Christ, nous l'avons lu plus haut; celui qui, par le scandale, entraîne la perte d'une seule âme, du plus humble des baptisés, se déclare, par là même, l'ennemi du Christ qui est venu pour les racheter, l'ennemi du Père céleste qui ne veut pas que périsse le moindre de ses enfants.

Il suffit de nous reporter à saint Luc (XV, 1-7) pour reconnaître la circonstance historique qui a donné occasion à la parabole suivante. Saint Matthieu ne l'a reproduite ici que pour souligner davantage le prix des âmes. « Que vous en semble? Un homme possède cent brebis, l'une d'elles s'égare, est-ce qu'il ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles sur les collines, afin de s'en aller chercher celle qui est perdue? Et s'il est assez heureux pour la retrouver, je vous le dis, en vérité, il éprouve plus de joie à son sujet qu'au sujet des quatre-vingt-dix-neuf autres. De même, il n'est pas dans la pensée de votre Père qui est aux cieux que périsse un seul de ces petits. » Ces divines paroles n'ont pas besoin de commentaire. Le bon pasteur, nous le connaissons; la brebis perdue, c'est l'humanité. Le pasteur avait cent brebis: il eût pu se consoler, dans sa gloire, avec les quatre-vingt-dix-neuf brebis demeurées fidèles, d'avoir perdu celle qui l'avait quitté volontairement. Il n'y a point songé. Laissant en sûreté sur les collines toute la portion fidèle, il est parti à travers les gorges et les halliers, chercher, au prix de son sang, l'unique qui s'était égarée. N'est-ce pas témoigner combien elle lui est chère ! Le texte évangélique, aux versets 12 et 13, ne veut pas dire qu'il se désintéresse des brebis dociles; cela n'implique même nullement qu'il ne les aime pas davantage. Mais enfin leur fidélité ne fait pas événement dans sa vie : il est un élément de succès et de triomphe dont elles ne lui ont pas fourni l'occasion, et elles peuvent s'en féliciter. Mais pour le pasteur, celle qu'il a perdue absorbe toute sa pensée, elle préoccupe son dévouement et sa tendresse : elle « lui appartient » davantage. C'est un sentiment très divin, très humain aussi, qui porte notre sollicitude vers ceux qui ont le plus besoin de pitié. Et si quelques-uns s'en étonnent, le Seigneur leur répond par la réflexion qui terminera la parabole de l'enfant prodigue : *Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit ; perierat et inventus est* (Lc., XV, 31-32).

Mt., XVIII. – [15] *Si autem peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum inter te et ipsum solum. Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum.* [16] *Si autem te non audierit, adhibe tecum adhuc unum vel duos, ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum.* [17] *Quod si non audierit eos, dic ecclesiae ; si autem ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* [18] *Amen dico vobis, quaecumque alligaveritis super terram erunt ligata et in caelo, et quaecumque solveritis super terram erunt soluta et in caelo.*

Il ne serait pas absolument impossible de découvrir un lien logique entre la condescendance divine, qui aime et pardonne quand même, et la charité fraternelle qui remet et oublie l'offense reçue ; non plus que de mettre en opposition le péché commis contre notre frère par le scandale, avec la faute que notre frère peut commettre contre nous. On arrive ainsi, moyennant un peu d'ingéniosité, à grouper ensemble des enseignements de nature assez différente. Admettons que leur variété s'harmonise dans la seule loi de la charité. — Voici un premier problème et le procédé qui le résoudra. Votre frère a eu quelque tort envers vous : une injure personnelle, une violence, une injustice. N'attendez pas qu'il vienne s'excuser ni s'expliquer. Allez vers lui le premier (Mt., V, 23-24). Soyez seul avec lui : un témoin, ou une galerie de témoins ne peuvent que nuire, parce qu'ils provoquent facilement un plaidoyer. Abordez votre frère, faites-lui comprendre que c'est un simple malentendu, que vous ne voulez vous souvenir de rien, que vous désirez qu'il agisse de même (Cf. Lc., XVII, 3). Il y a chance que votre initiative sera accueillie. Ne regardez pas à l'effort qu'elle exige de vous ; regardez à la récompense, regardez au fruit : vous aurez gagné votre frère à la charité et à Dieu ! Peut-être n'est-il rien au monde qui arrête l'épanouissement de la vie surnaturelle autant qu'une amertume, une rancune, un éloignement obstiné, une sorte d'excommunication silencieuse prononcée contre l'un ou l'autre de nos frères.

Vous n'avez pas réussi ? Ne vous découragez pas, revenez à la charge. Prenez avec vous un ou deux autres frères, non pour les faire juges du tort originel ou de l'endurcissement du coupable, mais pour appuyer l'effort de votre charité. Votre frère rougirait de ne pas agréer leur démarche. Ils lui feront entendre des paroles affectueuses et raisonnables ; et ce qui vous a été refusé, à vous, sera obtenu par cette coalition aimable. Toute

l'affaire sera ainsi traitée et apaisée entre trois ou quatre consciences, — selon le précepte du Deutéronome : « C'est sur la parole de deux ou trois témoins que tout différend doit se régler » (XIX, 15). Il peut se faire que vous alliez encore à un échec : n'importe ; n'abandonnez pas votre frère. Exposez la chose à l'Église, à l'assemblée des fidèles ; non pas pour provoquer ses sévérités, mais pour solliciter ses prières. L'intervention de toute la famille chrétienne, l'invitation collective adressée au Tout-Puissant, obtiendra ce qu'un seul ou quelques-uns n'ont pu obtenir : *Ut Dominus, qui omnia potest, operetur salutem circa infirmum fratrem* (Reg. S. Benedicti, c. XXVIII). — Pourtant l'obstination peut être telle que l'homme n'écoute ni l'Église ni Dieu : alors il est excommunié; il n'est plus de l'Église, il s'exclut volontairement en brisant le lien de la charité. N'ayez plus de rapport avec lui : traitez-le comme les Juifs traitent un païen ou un publicain.

Il nous faut être attentifs aux versets 17 et 18. L'Église ou assemblée dont il est parlé n'est certainement point la Synagogue, dépourvue de toute autorité pour lier et délier les chrétiens, et à qui l'on n'aurait pu soumettre de tels problèmes. Ce n'est pas davantage l'autorité civile : elle ne se préoccupe de ces mêmes causes que lorsqu'elles se traduisent par un détriment matériel ; et lorsqu'elle intervient, ce n'est pas par voie de réconciliation ou d'excommunication qu'elle procède, mais par voie de contrainte. Il n'est pas question non plus d'une réunion quelconque de chrétiens, d'un collège où tous les membres seraient égaux ; c'est la société chrétienne considérée comme dépositaire du pouvoir et de l'autorité, puisqu'il est prescrit au fidèle de l'écouter, sous peine de n'être plus traité comme chrétien. Dans le verset 18, le Seigneur s'adresse à l'Église telle qu'elle existait alors, préparée et déjà constituée dans les apôtres. Ce qui a été donné à Pierre personnellement (XVI, 19) est accordé aux apôtres unis à leur chef : « En vérité, je vous le dis : tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Ce pouvoir est absolument universel et relatif à tout ce qui appartient aux fins de l'Église. Ce que les chefs de l'Église auront prononcé ici-bas par autorité doctrinale ; par autorité et puissance d'ordre, dans le domaine de la sanctification ; par autorité de juridiction, en prononçant l'anathème : tout cela sera sanctionné, homologué, ratifié dans le ciel.

Mt., XVIII. — [19] *Iterum dico vobis, quia si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint fiet illis a Patre meo qui in caelis est.* [20] *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.*

Les versets 19 et 20 se rapportent encore à la charité. Là où un homme est impuissant, le Seigneur a réclamé l'intervention de plusieurs (verset 16) : il relève maintenant de nouveau la bénédiction promise à l'union fraternelle. Il suffit que, sur cette terre, deux disciples du Christ, deux âmes unies ensemble de pensée et de vouloir, demandent à Dieu une grâce quelconque, pour qu'elles soient exaucées du Père céleste. Et la raison profonde de cette toute-puissance de la prière commune est indiquée aussitôt par Jésus. « Car là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Il est avec ces âmes chrétiennes et en elles, inspirant, soutenant leur prière, et l'offrant lui-même à son Père, lui dont l'intervention est efficace toujours.

Mt., XVIII. — [21] *Tunc accedens Petrus ad eum, dixit : Domine, quoties peccabit in me frater meus et dimittam ei? usque septies?* [22] *Dicit illi Jesus : Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies.* [23] *Ideo assimilatum est regnum caelorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis.* [24] *Et cum coepisset rationem ponere, oblatus est ei unus qui debebat ei decem millia talenta.* [25] *Cum autem non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus venumdari, et uxorem ejus, et filios, et omnia quae habebat, et reddi.* [26] *Procidens autem servus ille, orabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.* [27] *Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, et debitum dimisit ei.* [28] *Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debèbat ei centum denarios ; et tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes.* [29] *Et procidens conservus ejus, rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.* [30] *Ille autem noluit ; sed abiit, et misit eum in carcerem donec redderet debitum.* [31] *Videntes autem conservi ejus quae fiebant, contristati sunt valde ; et venerunt, et narraverunt domino suo omnia quae facta fuerant.* [32] *Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi quoniam rogasti me ;* [33] *nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum?* [34] *Et iratus dominus*

ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum. [35] *Sic et Pater meus caelestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.*

Saint Pierre reconnaît que le Seigneur n'a pas d'autre souci que de créer la charité dans l'Église ; et en face du pardon des injures, dont il a été précédemment question (15-16), il éprouve une part d'indécision et soumet un cas de conscience : « Seigneur, dit-il, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi? Jusqu'à sept fois? » La doctrine des rabbins disait : trois fois, et pas plus : sans doute par respect pour la formule employée par le Seigneur dans Amos (I, 3) : le quatrième crime de Damas fait déborder la coupe de la colère divine (Cf. Job, XXXIII, 29). Ailleurs il est dit : « Sept fois le juste tombe et il se relève » (Prov., XXIV, 16). L'âme de saint Pierre était bonne et allait d'elle-même aux grandes indulgences. Pourtant, il demeure en deçà de la mesure prescrite par le Seigneur. Lorsqu'on veut, en style oriental, marquer l'indéfini de la vengeance, on multiplie la mesure par son décuple : *Septuplum ultio dabitur de Cain : de Lamech vero septuagies septies* (Gen., IV, 24). Il convient que la charité chrétienne aille aussi loin. Comment celui qui pardonne pourrait-il compter, puisqu'il ne se souvient même pas ! Pour additionner, il faut tenir compte des événements qui ont précédé ; et l'âme qui pardonne les a oubliés ! Elle ressemble à Dieu ; elle ne fait pas revivre le mal pardonné. « Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, répond Jésus, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois, » en d'autres termes, toujours.

Mais il y a difficulté et fatigue à pardonner ainsi indéfiniment? Le Seigneur n'en disconvient pas. Aussi, pour nous aider, pour nous y contraindre même, propose-t-il une parabole : *Ideo assimiltaum est regnum caelorum homini regi...* A quoi ressemble le Royaume des cieux ? Il est dans les conditions d'un roi terrestre qui n'use de générosité et de bienveillance envers ses serviteurs qu'avec obligation pour ceux-ci de se traiter les uns les autres avec la même indulgence. Ce Royaume des cieux n'est autre chose, ici, que l'Église même, le Royaume qui se fonde maintenant sur terre et dont le sceptre est aux mains du Fils de Dieu. Le roi, est-il dit dans la parabole, voulut exiger des comptes de ses serviteurs. Ils ont négocié avec l'avoir du maître, ou bien ils avaient la responsabilité des domaines à eux confiés, avec charge d'en

servir les revenus au roi. La reddition des comptes est commencée, et voici qu'on présente au souverain un serviteur redevable de dix mille talents. Que ce soient des talents d'or ou d'argent, la dette est énorme, et représente, en plus, une forte somme de négligence et peut-être de malversations. Le talent n'est pas une monnaie, mais un poids, une unité de compte. Dix mille talents constituent la somme qu'Aman eût fait rentrer dans le trésor royal, de par la destruction du peuple juif (Esther, III, 9). C'est donc la fortune de tout un peuple qui a été dissipée. S'il s'agissait de talents d'or, la somme eût été vingt fois plus considérable. A dessein, et pour instituer le contraste d'où résultera la leçon morale, la parabole a proposé ces chiffres élevés. Ils nous rappellent d'ailleurs que les fautes empruntent un certain caractère d'infinité à l'infinie majesté du Dieu qu'elles atteignent, et à l'ingratitude de la créature, surtout lorsque ces fautes se multiplient et qu'elles font scandale.

Comme on pouvait s'y attendre, le serviteur est incapable de faire face à la dette qu'il a contractée. Et beaucoup moins pour rentrer dans une partie de son bien que pour châtier un intendant infidèle, le roi ordonne qu'il soit vendu comme esclave, avec sa femme et ses enfants, et que ses biens soient confisqués : ainsi justice sera faite. Cependant le malheureux se prosterne à terre devant son maître et lui dit : « Soyez patient envers moi, laissez-moi du loisir, et je vous rendrai tout! » La promesse n'est guère réalisable; mais enfin le maître, touché de compassion, relâche ce serviteur, et, avec sa peine, il lui remet encore sa dette. — Nous reconnaissons le caractère de Dieu; il pardonne sans mesure, il trouve sa joie et sa gloire à être indépendant et magnifique dans son amour, à triompher de tous obstacles et de toutes indignités: *Deus, qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas...*

Au sortir du palais, ce serviteur, qui aurait dû, semble-t-il, être tout entier à la reconnaissance, tout entier à la charité, rencontre un de ses coserviteurs, qui lui doit cent deniers, c'est-à-dire environ le soixantième d'un talent ; et, le saisissant à la gorge, jusqu'à l'étrangler, il lui crie : « Rends-moi ce que tu me dois ! » Alors se renouvelle la scène précédente : le débiteur tombe, lui aussi, aux genoux de son créancier ; il demande grâce, il implore quelque répit, et, dans la même formule qui aurait dû rappeler au serviteur impitoyable et son angoisse récente et l'in-

dulgence du roi : « Laissez-moi du loisir, et je vous rendrai tout ! » Il était plus facile d'espérer le remboursement de cent deniers que de dix mille talents. Mais la cupidité l'emporte : le créancier ne consent à rien, il s'en va et fait jeter son débiteur en prison jusqu'à l'acquittement intégral de la dette. Cependant, le palais du roi est rempli de tous les officiers et serviteurs qui viennent rendre leurs comptes : témoins de la scène, et vivement attristés, ils rapportent au maître tout ce qui s'est passé. Alors le roi fait appeler le serviteur intraitable, et lui dit : « Méchant serviteur, sur votre supplication, je vous avais remis toute cette dette : ne deviez-vous pas, vous aussi, avoir pitié de votre coserviteur, comme j'ai eu, moi, pitié de vous ! » Et le maître, courroucé, le livra aux tortionnaires jusqu'à complet acquittement de ce qu'il devait, — c'est-à-dire, en fait, pour toujours...

Peut-être un lecteur chrétien se posera-t-il la question : Mais si la dette énorme du premier a été précédemment remise, comment le Seigneur peut-il la réclamer encore? Y a-t-il donc une réviviscence des péchés, comme il y a une réviviscence des mérites? Aucunement. Comme nous l'avons observé déjà, il ne convient pas, dans l'explication d'une parabole, d'exiger une symétrie absolue; il ne faut chercher que l'enseignement spirituel et l'ensemble, et non la correspondance matérielle de tous les détails de la parabole avec les détails de la réalité signifiée. La leçon qui se dégage de la parabole présente, c'est que nous devons pardonner à nos frères, parce que Dieu nous pardonne, et pour que Dieu nous pardonne : les torts du prochain envers nous n'ayant d'ailleurs aucune commune mesure avec nos dettes envers Dieu. Remarquons pourtant que le serviteur ingrat, en traitant son égal comme il l'a fait, au sortir de l'indulgence royale, s'est replacé en état de condamnation, sinon à raison d'une dette sincèrement remise, du moins à raison de sa cruauté et de la dette nouvelle qu'il contracte du fait de sa dureté : quiconque se met en dehors de la charité n'a rien à espérer de Dieu. Telle est la conclusion naturelle d'un chapitre où il n'a été question que de charité. C'est un supplément à l'éducation apostolique et à la nôtre. Ceux qui ont besoin de beaucoup d'indulgence et qui l'espèrent du Seigneur doivent témoigner beaucoup d'indulgence à leurs frères. Là est le secret de bien des grâces, et, nous ne le redirons jamais assez, de bien des retards aussi, de bien des échecs dans la vie surnaturelle. La conduite du roi de la para-

bole sera, dit Jésus, la conduite de mon Père céleste envers chacun de ceux qui n'auront pas voulu pardonner du fond du cœur : *Sic et Pater meus caelestis faciet vobis, si non remiseritis unusquique fratri suo de cordibus vestris.*

CHAPITRE IV

DE LA GALILÉE A BÉTHANIE

Mt., XIX. — [1] *Et factum est, cum consummasset Jesus sermones istos, migravit a Galilaea.*

Mc., X. — [1] *Et inde exsurgens...*

Aux premiers temps de la période où nous sommes parvenus, l'itinéraire du Seigneur est assez difficile à déterminer. Si nous n'avions que les données de saint Matthieu et de saint Marc, tout serait simple : retour à Jérusalem par la rive orientale du Jourdain et par Jéricho. Avec saint Luc, la difficulté est plus grande. Cet évangéliste nous décrit bien, lui aussi, la marche ininterrompue du Seigneur vers Jérusalem, même il souligne plusieurs fois le caractère résolu de cette ascension vers le lieu du sacrifice (IX, 51 ; XIII, 22, 33 ; XVII, 11 ; XVIII, 31 ; XIX, 11, 28) : mais certains traits de son long récit (par exemple XIII, 22, 31 ; XVII, 11) font soupçonner de nombreux circuits dans l'itinéraire suivi et paraissent appartenir à un ministère extrajudéen. Alors que, pour la même période, saint Matthieu n'a que deux chapitres et saint Marc un seul, saint Luc comprend neuf chapitres environ ; il a eu entre les mains des documents spéciaux, qu'il a groupés ici, probablement sans un grand souci de l'ordre chronologique. Ce qui met de l'unité dans cette portion de l'évangile, c'est la direction générale vers Jérusalem.

Les synoptiques ont été complétés par saint Jean : et là, certaines étapes du Seigneur sont indiquées avec précision. Jésus quitte d'abord la Galilée et se rend à Jérusalem pour la fête des Tabernacles ; deux mois plus tard, il s'y trouve encore pour la Dédicace (VII-X, 38). L'hostilité pharisienne le contraint de passer

trans Jordanem, c'est-à-dire en Pérée, d'y passer « à nouveau », *iterum* (x, 39-42). Puis, nous le voyons revenir à Béthanie et ressusciter Lazare, enfin se retirer, avec ses disciples, dans « une région voisine du désert », dans une localité qu'on appelle Ephrem (xi, 1-54). Après quoi, le retour définitif à Jérusalem. Comment concilier les synoptiques entre eux et avec saint Jean? Chaque auteur de synopse et d'harmonie évangélique a proposé sa combinaison ; et l'extrême variété de ces hypothèses ne parvient pas à décourager les exégètes. Nous pouvons nous contenter ici d'un classement des faits qui soit simplement vraisemblable et qui nous permette de ne morceler que le moins possible le texte sacré. — Après l'entretien de Capharnaüm, saint Matthieu et saint Marc notent que le Seigneur quitte la Galilée, et, semble-t-il, définitivement. Saint Jean et saint Luc vont nous dire en quelles circonstances et par quel chemin.

Jo., vii. — [2] *Erat autem in proximo dies festus Judaeorum, Scenopegia.* [3] *Dixerunt autem ad eum fratres ejus : Transi hinc, et vade in Judaeam, ut et discipuli tui videant opera tua quae facis.* [4] *Nemo quippe in occulto quid facit, et quaerit ipse in palam esse ; si haec facis, manifesta teipsum mundo.* [5] *Neque enim fratres ejus credebant in eum.* [6] *Dicit ergo eis Jesus : Tempus meum nondum advenit ; tempus autem vestrum semper est paratum.* [7] *Non potest mundus odisse vos ; me autem odit, quia ego testimonium perhibeo de illo, quod opera ejus mala sunt.* [8] *Vos ascendite ad diem festum hunc ; ego autem non ascendo ad diem festum istum, quia meum tempus nondum impletum est.* [9] *Haec cum dixisset, ipse mansit in Galilaea.* [10] *Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse ascendit ad diem festum, non manifeste, sed quasi in occulto.*

On approchait de la grande fête juive des Tabernacles, appelée en grec Scénopégie, qui avait lieu fin Septembre. Elle avait été instituée afin de rappeler au peuple le souvenir des quarante ans passés sous la tente, dans le désert (Deut., xvi, 13-15 ; Lev., xxiii, 33-43). Huit jours durant, les pèlerins de Jérusalem habitaient des tentes ornées de feuillages, disposées sur les places et autour du temple. A la vue de l'évident parti pris du Seigneur de se confiner en Galilée, pays obscur et méprisé, ses frères, c'est-à-dire ses parents, ses proches selon le sang, désireux

peut-être de leur part de réputation, lui font remarquer qu'au point de vue de sa mission, se limiter à la Galilée est hors de raison. Le vrai centre est Jérusalem. C'est là qu'il faut se rendre, si l'on veut saisir le Judaïsme tout entier. Le Messie d'ailleurs y compte des disciples : les miracles les affermiront dans leur foi et leur attachement. Lorsqu'on est investi d'une mission publique, lorsqu'on est prétendant, on n'a pas le droit de se retrancher dans l'obscurité. « Vous faites des miracles : c'est donc que vous voulez être connu ? Alors manifestez-vous au monde ! » Ces proches étaient Galiléens ; ils partageaient les préjugés nationalistes de leurs concitoyens (Jo., VI, 15) ; ils rêvaient pour Jésus une royauté terrestre, et pour eux-mêmes sans doute quelque haute situation. Lorsque saint Jean nous dit qu' « ils ne croyaient pas en lui », cela ne signifie point une méconnaissance absolue de son pouvoir miraculeux, puisqu'ils l'invitent à se porter en lieu plus utile et plus opportun ; cela veut dire que leur foi n'a pas le titre voulu, qu'elle est mêlée de préoccupations humaines, altérée par des désirs personnels.

Monter à Jérusalem avec sa famille, c'eût été se mettre à la tête d'un mouvement populaire et exciter une sédition. Le Seigneur s'y refuse. Il consentira au triomphe du dimanche des Rameaux : il ne se prête point à une apothéose ménagée par sa parenté. On le presse de se montrer au monde : il observe simplement que l'heure de sa révélation et de sa manifestation n'est pas venue encore. La condition de ses proches est fort différente. Ils ne portent pas au monde des vérités qui le heurtent et l'irritent ; ils ne courent pas le risque, s'ils vont à Jérusalem ostensiblement, d'y être crucifiés. Toute heure leur est bonne. « Le monde ne peut vous haïr ; mais moi, il me hait, parce que je porte sur lui ce témoignage que ses œuvres sont mauvaises. Montez, vous autres, à la fête ; moi, je ne monte pas à cette fête, parce que mon temps n'est pas encore accompli. » Le Seigneur songe à une autre fête. La réponse, volontairement ambiguë, laissait planer le doute sur son dessein ; elle témoignait seulement qu'il ne consentait pas à accompagner ses parents. Et de fait, il les laisse partir et demeure en Galilée. Mais, poursuit saint Jean, après que ses frères furent montés à la fête, il y monta lui aussi, non pas ouvertement, mais comme en secret : c'est-à-dire hors des caravanes et, nous allons le voir, par une route différente.

Lc., IX. — [51] *Factum est autem, dum complerentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit ut iret in Jerusalem.* [52] *Et misit nuntios ante conspectum suum ; et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum, ut pararent illi.* [53] *Et non receperunt eum, quia facies ejus erat euntis in Jerusalem.* [54] *Cum vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt : Domine, vis dicimus ut ignis descendat de caelo, et consumat illos?* [55] *Et conversus, increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis.* [56] *Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.*

Le début de ce texte de saint Luc revêt une certaine solennité. Si les temps de la Passion ne sont pas révolus encore, ils approchent néanmoins. L'évangéliste envisage ce départ de la Galilée et cette montée vers la ville sainte comme l'inauguration d'une période nouvelle, décisive dans la vie du Seigneur. Lorsque s'accomplissaient, dit-il, ou étaient sur le point de s'accomplir les jours de son ascension et de son retour vers le Père, Jésus s'affermit dans la résolution d'aller à Jérusalem. Toutes ces expressions dénotent l'araméen ; la dernière : *et ipse faciem suam firmavit*, implique une décision ferme et qui brave le danger. Habituellement, les pèlerins traversaient la Pérée, afin de se dérober à l'hostilité de la Samarie. Mais le Seigneur, soucieux surtout d'échapper à la réclame dont l'avait menacé l'indiscrétion de ses proches, désireux aussi de redire la bonne nouvelle aux compatriotes de la Samaritaine, se dispose à monter tout droit vers Jérusalem. Par prudence, cependant, il envoie devant quelques disciples afin de préparer toutes choses pour lui et pour ceux qui l'accompagnent.

Les messagers entrèrent dans une bourgade samaritaine, mais furent éconduits. Jésus faisait route vers Jérusalem ; il se détournait donc du mont Garizim : ce fut pour ces gens un motif de le repousser. Deux disciples, Jacques et Jean, s'indignèrent de ce refus. Se souvenant de la puissance miraculeuse dont ils avaient déjà fait l'expérience, ils demandèrent la permission de renouveler le prodige d'Élie (IV Reg., I, 10 sq.) : c'est de là peut-être que leur vint le surnom de Boanergès, ou « Fils du tonnerre » (Mc., III, 17). « Seigneur, dirent-ils, voulez-vous que nous ordonnions au feu du ciel de descendre sur eux et de les consumer ? » Mais le Seigneur, se tournant vers eux, les reprit : « Vous ne

savez pas quel esprit est le vôtre ! Car le Fils de l'homme n'est point venu pour perdre les âmes des hommes, mais pour les sauver. » Ces paroles de Jésus manquent dans un bon nombre d'anciens manuscrits. Certains exégètes ont cru qu'elles avaient été effacées afin de couper court aux objections gnostiques sur l'opposition des deux Testaments (Lc., XIX, 10; Mt., XVIII, 11 ; Jo., III, 17 ; XII, 47). — Après avoir donné aux apôtres cette leçon de douceur, le Seigneur partit avec eux chercher l'hospitalité dans une autre bourgade. Rien absolument ne laisse supposer qu'il rebroussa chemin et se rendit à Jérusalem par la route accoutumée, celle de la rive orientale du Jourdain. Avant comme après cet incident, le Seigneur put fort bien trouver des localités plus hospitalières. — L'histoire des trois postulants que le Seigneur rencontra « sur le chemin » (57-62), a été expliquée beaucoup plus haut, en suivant le récit de saint Matthieu, VIII, 19-22.

Lc., X. — [1] *Post haec autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos binos ante faciem suam, in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus.* [2] *Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.* [3] *Ite ; ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos.* [4] *Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.* [5] *In quamcumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui.* [6] *Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra ; sin autem, ad vos revertetur.* [7] *In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quae apud illos sunt ; dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum.* [8] *Et in quamcumque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quae apponuntur vobis.* [9] *Et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei.* [10] *In quamcumque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus, dicite :* [11] *Etiam pulverem, qui adhaesit nobis de civitate vestra, extergimus in vos ; tamen hoc scitote, quia appropinquavit regnum Dei.* [12] *Dico vobis, quia Sodomis in die illa remissius erit quam illi civitati.*

C'est à ce moment, après le passage de Galilée en Judée par la Samarie, *post haec*, que saint Luc raconte la mission des

soixante-douze disciples. Il est fort heureux que le même évangéliste nous ait rapporté un peu plus haut (IX, 1-6), parallèlement à saint Matthieu (X, 1 sq.) et à saint Marc (VI, 7 sq.), la mission des douze apôtres : car il devient dès lors impossible aux commentateurs catholiques de confondre les deux événements. Il y a une grande ressemblance entre les recommandations adressées aux disciples et celles adressées aux apôtres, en saint Matthieu. On peut noter cependant quelques différences. Ainsi, les apôtres ont reçu l'ordre de limiter provisoirement leur ministère à Israël ; mais il n'est pas interdit aux disciples de s'adresser aux Samaritains et aux païens ; peut-être précédèrent-ils le Seigneur en Pérée. Ils sont envoyés « deux par deux, devant le Seigneur, dans toute ville et en tout lieu où lui-même doit se rendre » : leur mission est temporaire, toute préparatoire, et expire après leur retour auprès de Jésus. « Le Seigneur, dit saint Luc, désigna soixante-douze autres » : avec, sans doute, une allusion aux apôtres, dont la mission a été racontée au début du chapitre IX. Il est difficile de déterminer s'il faut lire, selon certains manuscrits, soixante-dix, ou bien, selon d'autres et avec la Vulgate, soixante-douze.

Sous le bénéfice des explications fournies plus haut lors de la mission des apôtres, bornons-nous à lire les instructions nouvelles du Seigneur. La moisson est grande, disait-il, mais les ouvriers peu nombreux ; priez donc le maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers (Mt., IX, 37-38). Allez ! Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. N'emportez ni bourse, ni besace, ni souliers, et ne saluez personne en chemin. — Il ne s'agit pas de supprimer la politesse, mais les longues causeries où s'attardent volontiers les voyageurs et les promeneurs orientaux ; les disciples doivent aller de l'avant, comme des hommes qui ont le souci de leur grave mission et éprouvent une sainte hâte de l'accomplir. — En quelque demeure que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison ! Et s'il se trouve là un fils de la paix, c'est-à-dire une âme fidèle, votre paix reposera sur lui ; sinon, elle vous reviendra : votre souhait sera pour cette famille comme s'il n'avait pas été prononcé, et vous n'en aurez pas moins, devant Dieu, le bénéfice de votre charité. Mais dans la maison hospitalière, demeurez, sans scrupule, mangeant et buvant ce qu'on y trouve : c'est votre droit, car vous êtes les ouvriers de Dieu, et l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez

pas de maison en maison : écartez toute instabilité exigeante ou boudeuse ; croyez à la Providence qui conduit vos pas.

En quelque ville que vous entriez, acceptez la table que vous offriront vos hôtes. S'il y a des malades dans cette demeure, guérissez-les. Et dites à tous : Le Royaume de Dieu est venu à vous. Mais voici une seconde hypothèse : Vous êtes entrés dans une ville qui ne consent pas à vous recevoir : ne refusez pas cependant votre message. Les places publiques vous sont ouvertes : elles du moins, appartiennent à tout le monde, et sont très fréquentées, selon les mœurs de l'Orient. Dites bien haut : « Nous n'avons plus rien de commun désormais avec vous ; en symbole de l'opposition de nos destinées et en témoignage contre vous, nous secouons jusqu'à la poussière qui a pu, dans cette ville, s'attacher à nos pieds. Pourtant, sachez-le bien : le Royaume de Dieu est proche ! » Nul ne pourra se réclamer devant Dieu de son ignorance. — Je vous assure, dit le Seigneur, qu'en ce jour-là (c'est-à-dire au jour du grand discernement, au jour du jugement qui sera le premier jour de l'avènement définitif du Seigneur dans son Royaume), Sodome sera traitée moins sévèrement que la ville qui aura refusé de vous accueillir.

Mt., XI. — [20] *Tunc coepit exprobrare civitatibus in quibus factae sunt plurimae virtutes ejus, quia non egissent poenitentiam :* [21] *Vae tibi, Corozain ! vae tibi, Bethsaida ! quia si in Tyro et Sidone factae essent virtutes quae factae sunt in vobis, olim in cilicio et cinere poenitentiam egissent.* [22] *Verumtamen dico vobis, Tyro et Sidoni remissius erit in die judicii quam vobis.* [23] *Et tu, Capharnaum, numquid usque in caelum exaltaberis? usque in infernum descendes; quia si in Sodomis factae fuissent virtutes quae factae sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem.* [24] *Verumtamen dico vobis, quia terrae Sodomorum remissius erit in die judicii, quam tibi.*

Lc., X. — [13] *Vae tibi, Corozain ! vae tibi, Bethsaida ! quia si in Tyro et Sidone factae fuissent virtutes quae factae sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes poeniterent.* [14] *Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio, quam vobis.* [15] *Et tu, Capharnaum, usque ad caelum exaltata, usque in infernum demergeris.*

[16] *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.*

Nous réunissons au récit de saint Luc un fragment de saint Matthieu qui trouvera peut-être ici sa vraie place chronologique. Les malédictions contre les villes galiléennes ont pu, sans doute, être prononcées à divers moments ; mais elles se comprennent mieux à une date où le Seigneur s'éloigne de la Galilée pour toujours. Il n'est pas nécessaire d'imaginer que Jésus est revenu en Galilée après la Scénopégie : ses anathèmes supposent bien un certain voisinage des cités maudites, mais ils sont encore vraisemblables en terre samaritaine ou sur les frontières de Judée.

Alors, dit saint Matthieu, il commença à adresser des reproches aux villes galiléennes qui, en dépit de ses nombreux miracles, n'avaient point consenti à faire pénitence. La Galilée, nous le savons, était favorisée des biens de la terre et peu religieuse. Elle s'était enthousiasmée souvent des miracles opérés chez elle, mais sans aller jusqu'à la conversion, jusqu'à un vrai retour à Dieu. Il faut, pour se convertir, autre chose que des prodiges : lorsque manquent les dispositions intérieures de droiture et de vaillance, les miracles ne sont qu'un vain objet de curiosité et demeurent sans fruit. Malheur à vous, Corozaïn ! — On ne connaît cette ville que par l'allusion rapide des deux évangélistes. Malheur à vous, Bethsaïde ! Car si les miracles accomplis au milieu de vous eussent été accordés à Tyr et à Sidon, depuis longtemps ces villes auraient fait pénitence, avec le sac et sous la cendre. Aussi je vous le déclare : au jour du jugement, le châtiment sera moins rigoureux pour Tyr et Sidon que pour Corozaïn et Bethsaïde. Des villes entièrement païennes sont moins coupables que les cités juives, obstinées dans leur indifférence. Ce n'est jamais en vain qu'on est aimé de Dieu : plus de tendresse témoignée nous crée une responsabilité plus redoutable. L'équité de Dieu jugera chacun selon ses œuvres. Nous n'avons pas d'ailleurs à rechercher pourquoi le Seigneur donne là où il sait que son bienfait sera inutile, et pourquoi pas plutôt là où sa grâce aurait porté des fruits : *Noli quaerere, si non vis errare.* Dieu donne à son gré ; il est infiniment libre et indépendant dans la distribution de ses bienfaits.

Et tu, Capharnaum... Capharnaüm avait été choisie pour être la seconde patrie du Seigneur, le centre de son apostolat, le

rendez-vous du collège apostolique. Mais le souci des intérêts matériels, l'orgueil inspiré à cette ville par son commerce florissant, lui ont fait dédaigner l'honneur surnaturel d'appartenir, plus qu'aucune autre cité galiléenne, au Royaume de Dieu. Et le Seigneur lui demande, en empruntant ses termes au prophète Isaïe (XIV, 13,15) : Sera-ce vraiment jusqu'au ciel que vous vous élèverez?... C'est jusqu'aux enfers que vous serez abaissée. Car si les miracles accomplis dans votre sein l'eussent été à Sodome, cette ville subsisterait sans nul doute encore aujourd'hui. Aussi, je vous le déclare : au jour du jugement, Sodome sera traitée avec plus d'indulgence que vous, Capharnaüm ! — Le Seigneur conclut, chez saint Luc, en observant que les villes inhospitalières pour ses disciples seront traitées comme celles qui ne l'ont pas accueilli lui-même : Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise ; et qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé (Mt., X, 40 ; Jo., XIII, 20).

Lc., X. — [17] *Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam daemonia subjiciuntur nobis in nomine tuo.* [18] *Et ait illis : Videbam Satanam sicut fulgur de caelo cadentem.* [19] *Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes, et scorpiones, et super omnem virtutem inimici : et nihil vobis nocebit.* [20] *Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur ; gaudete autem, quod nomina vestra scripta sunt in caelis.*

Les soixante-douze sont déjà de retour. Ceci est conforme à la coutume littéraire de saint Luc, qui lui fait anticiper sur les événements, afin de grouper ensemble les diverses portions d'un même épisode ; ou qui lui fait ramasser, dans un raccourci rapide, tout ce qui a trait à un personnage dont il n'aura plus à s'occuper dans la suite. (Se rappeler, par exemple : I, 80 ; II, 39-40 ; III, 19-20.) Au chapitre précédent, c'est de la même manière que furent racontés la mission et le retour des Douze (1-10). — Les disciples reviennent donc, tout joyeux de leur complet succès, et, semble-t-il, avec un peu d'exaltation naïve : c'est l'interprétation de saint Jérôme, de saint Grégoire et de beaucoup d'autres, et elle est suggérée par le contexte. «Seigneur, disent-ils, jusqu'aux démons qui nous sont soumis en votre nom ! » On dirait que le Seigneur ne leur a pas donné explicitement, tout d'abord, des

pouvoirs aussi étendus que ceux des apôtres, et qu'ils ont pris conscience, au cours seulement de leur mission, de toute la vertu de ce nom divin : Guérissez les malades, avait dit Jésus. Sa réponse aux disciples est énigmatique : « Je considérais Satan tombant du ciel comme un éclair » (ou tombant comme la foudre du ciel). Bien des explications ont été proposées. Est-ce une allusion à la chute originelle de Satan, déchéance dont le Verbe de Dieu a été le témoin ; et le Seigneur veut-il ainsi garantir ses disciples contre la vaine gloire et contre le danger où a succombé l'orgueil du premier ange? Ne laisse-t-il pas plutôt entendre aux soixante-douze qu'il était avec eux, qu'il soutenait leur action, qu'il contemplait, avec joie lui aussi, dans l'œuvre de leur ministère, le commencement de l'expulsion diabolique, les premiers succès de ce grand exorcisme qui doit peu à peu arracher le monde à Satan pour le rendre au Verbe Incarné? *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras* (Jo., XII, 31).

Le Seigneur poursuit : « En effet, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions (Ps. XC, 13) et sur toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous nuire » (Mc., XVI, 18). Les disciples ont reçu de pleins pouvoirs contre les démons, contre les maladies si souvent provoquées ou exploitées par les esprits mauvais, contre ces bêtes rampantes qui symbolisent les puissances du mal. Les disciples eux-mêmes seront invulnérables, si Dieu le permet : la morsure d'une vipère, par exemple, laissera saint Paul en parfaite santé (Act., XXVIII, 1-6). Cette maîtrise universelle est certainement glorieuse : « pourtant, réjouissez-vous, non de ce que les esprits vous sont soumis, mais de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux. » Faire des miracles ou être protégé miraculeusement au nom du Seigneur est un don du Seigneur, mais n'implique pas forcément l'adhésion personnelle et profonde à lui. Au dernier jour, est-il dit en saint Matthieu, beaucoup se réclameront de leurs miracles, qui seront néanmoins condamnés (VII, 21-23). La vraie et solide joie, c'est d'appartenir au Royaume des cieux, par les dispositions de son cœur, par l'accomplissement de la volonté du Père qui est aux cieux ; c'est de songer que notre nom est inscrit sur les registres de la cité de Dieu. Et pour bien établir que cette joie des brebis est plus encore celle du pasteur, le Seigneur eut alors un tressaillement d'exultation, et de son âme jaillit un chant d'allégresse. C'est une Béatitude nouvelle : celle des

privilégiés du Père, celle des disciples qui s'attachent au Seigneur. Elle suit de près la malédiction qui vient d'être prononcée contre la Galilée rebelle, comme les quatre premières Béatitudes étaient suivies, au chapitre VI de saint Luc, de quatre anathèmes.

Mt., XI. — [25] *In illo tempore respondens Jesus, dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine caeli et terrae, quia abscondisti haec a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis.* [26] *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.* [27] *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo novit Filium, nisi Pater ; neque Patrem quis novit, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.* [28] *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* [29] *Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitis sum et humilis corde ; et invenietis requiem animabus vestris.* [30] *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.*

Lc., X. — [21] *In ipsa hora exsultavit Spiritu Sancto, et dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine caeli et terrae, quod abscondisti haec a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te.* [22] *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo scit quis sit Filius, nisi Pater ; et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.* [23] *Et conversus ad discipulos suos, dixit : Beati oculi qui vident quae vos videtis.* [24] *Dico enim vobis, quod multi prophetae et reges voluerunt videre quae vos videtis, et non viderunt ; et audire quae auditis, et non audierunt.*

Nous assistons d'abord à la prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ : il nous est doux de recueillir l'oraison du Fils de Dieu. Elle nous est comme un prélude du chapitre XVII de saint Jean. Le Seigneur, croyons-nous, songe à la diffusion de l'évangile par le monde ; il songe à la réunion finale de toute la famille humaine au sein de Dieu. Dans les semailles, il contemple la moisson entière. Sous une motion de l'Esprit-Saint, remarque saint Luc, il tressaille à la vue de l'épanouissement, dans l'éternité, de l'humble prédication d'aujourd'hui, et ce spectacle le console de l'ingratitude de Jérusalem et de la Galilée. Il s'adresse à son Père, il l'appelle de ce nom béni, et reconnaît sa souveraineté, l'absolue libéralité de ses dons : « Père, Seigneur du ciel et de la terre, je vous bénis d'avoir révélé aux petits ce que vous

avez dérobé à la pensée des sages et des habiles ». De nouveau, nous voici en face de la Béatitude des pauvres et des petits : *Beati pauperes spiritu.* Le Seigneur, qui connaît bien son Père, découvre une sorte d'affinité avec le caractère de son Père dans la disposition providentielle qui a caché ces choses aux prudents de ce monde et les a révélées aux humbles.

« Ces choses », ce sont les mystères de l'ordre surnaturel, les bénédictions du Royaume des cieux ; ce sont les promesses et les félicités apportées par l'évangile et la prédication apostolique : toutes les joies du temps, toutes celles de l'éternité. Mais en quel sens le Seigneur les a-t-il cachées aux sages et aux prudents? On pourrait dire qu'il les a cachées à l'orgueil, à la hauteur méprisante des docteurs juifs, à la sagesse pratique et à la prudence mondaine de la Galilée : ce sens s'accorde bien avec l'ensemble. On peut dire aussi que le Seigneur, sans écarter de lui les sages, les hommes avisés et éclairés, — car enfin l'intelligence n'est pas, de soi, un obstacle pour trouver Dieu ! — a néanmoins considéré l'intelligence humaine comme incompétente, comme n'étant pas une indispensable condition de succès. C'est la marque de l'évangile : *pauperes evangelizantur ;* la pensée et les biens de Dieu sont à la portée de tout esprit, si humble soit-il. Les enfants y ont accès, sans que le génie en soit exclu. Seulement, ce sont des qualités de cœur qu'il y faut apporter ; la loyauté, la candeur, la droiture intérieure, et non pas la curiosité ou la prétention.

On peut se demander pourquoi, chez Dieu, cette prédilection réelle pour les petits et les simples ; pourquoi les œuvres de Dieu, l'Incarnation, la prédication apostolique ont été présentées au monde sous les livrées de l'humilité (Is., LIII ; I Cor., I). La recherche est légitime ; d'autant que la loi est universelle : car ce parti pris de Dieu est visible dans tout le christianisme : le Royaume des cieux n'appartient qu'aux humbles. *Ita, Pater :* Oui, Père, il vous a plu ainsi. Tel a été votre vouloir. C'est en vertu d'une disposition formelle et d'une conduite résolue que les petits et les chétifs selon le monde sont les privilégiés dans la vie surnaturelle. S'il se rencontre des hommes intelligents, ils devront incliner leur sagesse devant l'évangile pour obtenir celle de Dieu.

Tout ce fragment des synoptiques est en harmonie singulière avec l'évangile de saint Jean. La relation de Père et de Fils est accusée avec précision, non pas seulement par l'énoncé des rela-

tions divines, mais par l'affirmation d'une glorieuse communauté de richesses et de pensées : « Toutes choses m'ont été données par mon Père ; et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père ; personne non plus ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils a bien voulu le révéler. » D'autres textes évangéliques exposent la même doctrine : *Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra* (Mt., XXVIII, 18). *Pater diligit Filium, et omnia dedit in manu ejus* (Jo., III, 35). *Sciens quia omnia dedit ei Pater in manus* (Jo., XIII, 3). *Sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei det eis vitam aeternam* (Jo., XVII, 2). *Nemo venit ad Patrem, nisi per me* (Jo., XIV, 6). « Toutes choses m'ont été données » : le bien incréé de la divinité, le bien créé de l'union hypostatique ; toute vérité, toute grâce, tout pouvoir de communiquer la vérité, la grâce, le bonheur. Rien ne manque au Seigneur. Parce qu'il est Fils, il a reçu tout : c'est la condition personnelle du Fils ; mais parce qu'il est Fils, il possède tout : c'est la condition essentielle du Fils.

Et cette plénitude constituée chez le Fils par le Père est telle que le mystère de la naissance, de la personne, de l'office du Fils de Dieu n'est connu que par le Père, à l'exclusion de tout être créé. Il va de soi que des propositions négatives telles que celle-ci doivent être entendues sainement. On voit bien que la pensée du Seigneur est d'exclure le créé de la connaissance plénière du Fils de Dieu ; le créé, disons-nous, non l'incréé : le *nisi Pater* n'exclut pas l'Esprit de Dieu. Si l'on prenait la proposition matériellement, le Fils ne se connaîtrait pas lui-même, et n'aurait conscience ni d'être Fils, ni d'être le Messie ! Il faut raisonner de même au sujet de la seconde partie de l'assertion évangélique. Au fond, c'est l'affirmation du caractère absolument transcendant et gracieux de l'ordre surnaturel. L'ordre naturel nous conduit à Dieu cause, à Dieu un : l'ordre surnaturel, sans démentir le premier, nous conduit jusqu'à la vie de Dieu *ad intra*, jusqu'au Dieu Trinité. Et ce, non pas seulement afin qu'il nous soit possible de diriger nos œuvres vers lui : car l'ordre naturel le demandait aussi ; mais afin de nous faire connaître, dans le temps, le lieu même de notre éternité ; afin que l'Incarnation et la Pentecôte nous fussent intelligibles ; afin que nous comprissions bien à quel titre nous sommes en Dieu : *Videte qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus* (I Jo., III, 1).

Nul ne connaît le Père dans sa tendresse souveraine et dans

son dessein sur le monde, si ce n'est le Fils. Ici encore, entendons correctement l'Écriture : le Père, en effet, se connaît, et le Saint-Esprit connaît le Père ; il n'y a pas, d'ailleurs, trois intelligences, ni même trois intellections en Dieu. *Nisi Filius :* oui ; mais le Fils n'a pas consenti à garder pour soi la connaissance qu'il possède du Père. Il nous a dit que la vie éternelle consiste dans cette connaissance : *Haec est vita aeterna, ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti, Jesum Christum* (Jo., XVII, 3). Et cette connaissance est celle de la vision, mais elle est aussi celle de la foi. Connaître Dieu, c'est savoir qu'il est Père, qu'il a un Fils, que ce Fils est Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous sommes par notre foi et notre baptême en ce Fils, et en lui à Dieu. C'est toute la joie du cœur de l'homme. — Heureux ceux à qui le Père a donné et commenté le mystère du Christ ! Heureux ceux à qui le Christ a révélé les secrets du Père ! Le Seigneur, selon saint Luc, proclame lui-même cette Béatitude. S'adressant à ses disciples en particulier, c'est-à-dire à eux spécialement ou dans l'intimité de cette conversation céleste, il leur dit : « Bienheureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car je vous le déclare, beaucoup de prophètes et de rois auraient voulu contempler ce que vous avez maintenant sous les yeux, et ils ne l'ont pas vu ; entendre ce que vous entendez, et ils ne l'ont point entendu ». (Cf. I Petr., I, 10-13). Le même texte se lit dans le premier évangile, au chapitre XIII (16-17).

Saint Matthieu termine par le *Venite ad me omnes*, qui se relie admirablement à ce qui précède. Le motif de chercher le Seigneur ne vient-il pas, en effet, de nous être indiqué : ... *et cui voluerit Filius revelare?* Est-ce que nous ne désirons pas connaître le Père, par et dans son Fils? Est-ce que la prière de saint Philippe n'est pas notre prière à tous? Le Fils de Dieu n'est descendu en ce monde que pour la provoquer. Nous sommes très loin des réserves et des précautions de l'Ancien Testament, où Dieu semblait créer autour de sa majesté redoutable un glacis infranchissable. Par son ordre, Moïse disait au peuple : « Gardez-vous de gravir la montagne ou d'en toucher même la lisière : quiconque approchera sera mis à mort » (Ex., XIX, 12). Ce serait mal concevoir l'économie chrétienne que d'en éliminer le respect, mais la terreur désormais a disparu. « Venez à moi, tous... » Tous sont invités, tous peuvent approcher. Ne sont exclues que les âmes qui s'exilent elles-mêmes. Pourtant, il y a des privilégiés dans cette vocation : ceux qui

travaillent, ceux qui portent un fardeau. Sans doute, le labeur physique et la souffrance corporelle trouveront un soulagement auprès du Seigneur : mais toute la doctrine de ce passage nous laisse entendre que c'est d'un autre travail et d'une autre peine qu'il est surtout question. Il s'agit de l'effort légitime que l'homme doit dépenser pour gagner sa vie morale ; il s'agit du fardeau inerte et mort qu'il porte sur lui comme péché, comme tendances au mal, comme tristesse, comme appréhension au sujet de Dieu et de l'avenir. Encore faut-il que ce travail existe, que cette peine soit ressentie, que l'homme prenne conscience de ce qui lui manque, et que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, la mise en branle de son activité lui vienne de sa pauvreté même et de tout ce qu'il sent lui faire défaut. « Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. »

La parole du Seigneur, en même temps qu'elle témoigne d'une compassion infinie, enveloppe une part d'ironie à l'adresse de ces Juifs orgueilleux et opulents, qui non seulement n'avaient besoin de rien, mais se montraient toujours disposés à augmenter, par leurs exigences, le fardeau des faibles. La Loi était pesante : ils l'alourdissaient encore. Ils accroissaient donc, autant qu'il était en eux, le nombre de ceux qui souffraient, et que le Seigneur appelle enfin à lui, sachant la Synagogue incapable de les soulager et de les relever. C'est moi, dit le Seigneur, qui reposerai vos âmes. C'est moi seul qui leur donnerai le délassement infini, la liberté, l'affranchissement de toute crainte. Secouez le joug ancien, l'intolérable, selon saint Pierre (Act., xv, 10). Prenez mon joug à moi. Un joug, c'est une doctrine ; un joug, c'est l'engagement à un travail commun. Est-ce qu'il vous déplairait de travailler pour moi? Car j'ai porté le joug le premier. Je me suis même efforcé d'en attirer sur moi tout le poids. Si vous y consentez, dorénavant vous serez à moi, vous serez miens. On ne fera plus de différence entre vous et moi. Mon Père lui-même ne distinguera plus. Vous aurez mon signe sur le front : vous serez mes disciples. Au lieu de vous mettre à l'école de la Synagogue, qui a les yeux voilés, du monde, qui ne sait rien, et du premier docteur venu, vous apprendrez de moi, qui suis « la lumière éclairant tout homme ici-bas », ce que seul je puis vous apprendre.

Discite a me doit être compris, en effet, d'une façon absolue : « Soyez mes disciples, accueillez mes enseignements. » Sans doute, il est d'usage que les prédicateurs, à la suite de saint Augustin,

regardent le *quia mitis sum et humilis corde* comme la matière de l'enseignement du Seigneur : *Discite a me, non mundum fabricare, non cuncta visibilia et invisibilia creare, non in ipso mundo miracula facere, et mortuos suscitare, sed : quoniam mitis sum et humilis corde* (S. Aug., *Sermo ad populum* LXIX). La pensée est belle, mais ne traduit pas exactement le texte évangélique. Je suis, dit Jésus, le maître qu'il faut aux petits, aux humbles, à tous ceux qui souffrent. Tandis que la Synagogue est rude, exigeante, âpre et hautaine, je suis, moi, doux et humble de cœur, condescendant, affectueux. Près de moi vous trouverez enfin le repos de vos âmes ; car mon joug est doux et mon fardeau léger. Mon joug fait la liberté de ceux qui le portent ; mon fardeau, loin d'alourdir la marche, fait courir avec empressement : saint Augustin le compare aux ailes de l'oiseau : *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.*

Lc., x. — [25] *Et ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, et dicens : Magister, quid faciendo vitam aeternam possidebo?* [26] *At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? quomodo legis?* [27] *Ille respondens dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua ; et proximum tuum sicut teipsum.* [28] *Dixitque illi : Recte respondisti ; hoc fac, et vives.* [29] *Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus?* [30] *Suscipiens autem Jesus, dixit : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis abierunt, semivivo relicto.* [31] *Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via ; et viso illo, praeterivit.* [32] *Similiter et levita, cum esset secus locum et videret eum, pertransiit.* [33] *Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum ; et videns eum, misericordia motus est.* [34] *Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit.* [35] *Et altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam illius habe ; et quodcumque supererogaveris, ego cum rediero reddam tibi.* [36] *Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones?* [37] *At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.*

Cet incident n'appartient qu'à saint Luc ; il est probable, en effet, que la question analogue, sur le moyen d'obtenir la vie éternelle, reproduite par saint Matthieu (XXII, 35-40), et par saint Marc (XII, 28-34), est distincte de celle-ci. Le même souci grave, universel, a pu être soumis plusieurs fois au Seigneur. Chez les deux premiers synoptiques, la pensée est plus abstraite et théologique, elle est ici plus pratique et plus concrète ; la citation de la Loi est faite diversement ; enfin, les circonstances de lieu, la suite des pensées, la conclusion finale sont très différentes. Il serait beaucoup moins légitime encore d'identifier ce docteur de la Loi avec le jeune homme riche qui se déroba à l'appel du Seigneur, puisque saint Luc donne place plus loin à ce second épisode (Mt., XIX, 16-22 ; Mc., X, 17-22 ; Lc., XVIII, 18-23).

Voici donc qu'un docteur de la Loi se lève pour interroger Jésus. Il ne semble pas que l'expression grecque traduite par *tentans eum* implique une disposition hostile, mais simplement une secrète curiosité, le dessein peut-être d'éprouver l'habileté du rabbi et de se montrer lui-même renseigné. « Maître, que dois-je faire pour posséder sûrement la vie éternelle? » Il cherchait un procédé unique, peut-être un acte héroïque et difficile qui élevât la vie au-dessus des chances de chute et de réprobation. Mais Jésus le ramène à la Loi dont il est l'interprète et qui doit lui être familière : « Dans la Loi, qu'est-il écrit? Comment lisez-vous? » Il répond : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de toute votre force, et de toute votre pensée ; et votre prochain comme vous-même. » Il est remarquable qu'à cette citation relative à l'amour de Dieu et empruntée au Deutéronome (VI, 5), le docteur ajoute opportunément un autre texte emprunté au Lévitique (XIX, 18). On peut supposer que cet homme avisé n'ignorait point comment Jésus faisait volontiers consister toute la Loi dans le double amour de Dieu et du prochain ; peut-être se borne-t-il à répéter une doctrine déjà connue, afin d'introduire la question très débattue chez les Juifs et tranchée presque toujours par la négative : « le gentil est-il mon prochain? » En tout cas, le docteur méritait la félicitation divine : « Vous avez bien répondu, lui dit le Seigneur. Faites cela, et vous vivrez » (Lev., XVIII, 5).

Mais le docteur, voulant se justifier, dit à Jésus : « Et qui est mon prochain? » Il ne s'agit pas pour lui de se montrer juste, ni de devenir juste, mais de s'excuser, d'expliquer pourquoi il a

posé une question si facile à résoudre; la réponse qu'il a fournie lui-même et dont le Seigneur l'a félicité n'est pas adéquate, elle n'épuise pas sa difficulté; ce qui le préoccupe, en fin de compte, c'est la portée de ce mot « le prochain » : « Je dois aimer Dieu, et mon prochain : mais quel est le prochain qu'il me faut aimer ? » Jésus le lui explique dans une parabole, qui fait allusion peut-être à un événement réel et ne manque ni d'à-propos, ni de couleur locale, si l'on suppose, — et cela paraît vraisemblable, — que le Seigneur passait alors dans le voisinage des lieux où se place l'incident raconté. Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. A mi-chemin entre les deux villes, se trouvait une région dangereuse, toute de rochers et de gorges, habitée seulement par des bandits. C'est entre leurs mains que tomba le voyagenr ; le verbe grec indique qu'il fut cerné et sans doute qu'il se défendit, puisqu'il reçut de graves blessures, et fut laissé à demi mort, dépouillé naturellement de tout ce qu'il portait sur lui, or et vêtements. Par bonheur, par une concurrence bénie, un prêtre descendait sur le même chemin, vers Jéricho, la ville sacerdotale. Son office sacré, le conseil de la Loi (Ex., XXIII, 4-5; Deut., XXII, 1-4), la nature même devaient l'incliner à la pitié. Il vit bien le moribond, mais passa outre. Puis ce fut le tour d'un lévite : lui aussi vint dans ces parages, aperçut le blessé, et passa.

Mais un Samaritain, un schismatique, qui voyageait pour ses affaires et non, comme les autres, pour les affaires de Dieu, voyant sur la route ce Juif abandonné, fut ému de compassion. Il s'approcha, versa sur les plaies de l'huile et du vin, pour adoucir, pour purifier et affermir les chairs : ce sont les médicaments usuels des anciens, qui emportaient volontiers en voyage une petite provision de vin et d'huile. Le bon Samaritain installe le blessé sur sa propre monture, le conduit à une hôtellerie, l'entoure de soins. Le lendemain, il prend deux deniers, les remet à l'hôtelier disant : « Ayez soin de lui, et pour ce que vous dépenserez en surplus, je vous défraierai moi-même à mon retour. » Il ne regarde à la dépense ni de son argent, ni de son temps, ses attentions sont affectueuses. — Et le Seigneur ajoute comme moralité de la parabole: « Qui donc, de ces trois hommes, vous semble avoir été prochain pour celui qui était tombé aux mains des brigands ? « Remarquons qu'il n'y a pas tout à fait coïncidence entre cette formule et la question du docteur. Le docteur avait demandé : quel est mon prochain, quel

est celui à qui je dois faire du bien? Le Seigneur, dans sa réponse, montre comment le prochain est celui-là même qui fait du bien. Peut-être la solution la plus naturelle de cette petite difficulté exégétique serait-elle de considérer le titre de prochain comme étant de nature mutuelle : on ne saurait être le prochain de quelqu'un sans qu'il soit lui-même notre prochain. Peut-être aussi les données du problème sont-elles modifiées à dessein par l'évangile. On n'est vraiment prochain l'un pour l'autre que si l'on est animé de sentiments de bienveillance, et à la condition de s'entr'aider affectueusement.

Au fond, la question est bien moins de déterminer qui est mon prochain que de savoir à qui je reconnaîtrai sur moi les droits de prochain. Le docteur était Juif : il avait besoin de comprendre que la relation de prochain, au lieu d'impliquer des éléments tels que la race, la religion, les distances convenues, nivelle tout cela et implique simplement l'exercice de la charité. La parabole lui apprend que tout homme nous est prochain à qui nous pouvons faire ou souhaiter du bien ; elle lui apprend que nous est prochain tout homme qui exerce la miséricorde, fût-il Samaritain. Aussi, le docteur répond-il aussitôt à la demande du Seigneur : *Qui fecit misericordiam in illum*, celui qui s'est montré miséricordieux envers le blessé juif a été son prochain. — « Allez, conclut le Seigneur, et faites de même » : c'est-à-dire soyez, par votre bonté, le prochain de tous. On voit ici l'aurore de ce que sera dans le christianisme, grâce à la communion de chacun à la vie du Seigneur, l'effacement de toutes les distinctions qui viennent de l'homme : *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis : non est Judaeus neque Graecus; non est servus neque liber, non est masculus neque femina : omnes enim vos unum estis in Christo Jesu* (Gal., III, 27-28 ; I Cor., XII, 13).

Lc., X. — [38] *Factum est autem, dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum; et mulier quaedam, Martha nomine, excepit illum in domum suam.* [39] *Et huic erat soror nomine Maria, quae etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.* [40] *Martha autem satagebat circa frequens ministerium; quae stetit et ait : Domine, non est tibi curae quod soror mea reliquit me solam ministrare? dic ergo illi ut me adjuvet.* [41] *Et respondens dixit illi Domi-*

nus : Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima. [42] *Porro unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, quae non auferetur ab ea.*

Le Seigneur, accompagné de ses disciples, est en route vers Jérusalem, — nous le supposons, du moins, — et se rend à la fête des Tabernacles. Il rencontre en chemin une bourgade, que l'on identifie ordinairement avec Béthanie, la cité de Marthe, de Marie et de Lazare (Jo., XI, 1). Et une femme qui s'appelait Marthe, dit saint Luc, le reçut dans sa maison ; elle avait une sœur, nommée Marie. C'est Marthe qui accueille; elle agit comme une maîtresse de maison, peut-être en qualité d'aînée. Il n'est point question de Lazare. Tandis que le repas se prépare, Marie se tient assise aux pieds du Seigneur, dans l'attitude habituelle des disciples ; et elle écoute la parole du Maître. On ne nous dit pas de quoi parlait Jésus, ni de quels enseignements Marie se montrait si avide : toute parole du Seigneur lui était chère. Quant à Marthe, elle se donnait beaucoup de peine, sollicitée de-ci de-là et préoccupée par les soins multiples du service. Marie était assise et ne faisait rien : cela ennuie toujours ceux qui travaillent ! Marthe s'approcha donc, et s'adressant non à Marie, mais à Jésus : « Seigneur, dit-elle, vous ne vous souciez pas que ma sœur me laisse seule assurer le service? Dites-lui donc de venir m'aider ! » Rien ne nous invite à donner aux paroles de Marthe un ton courroucé ; elles ont plutôt l'accent d'une plainte affectueuse et d'une réflexion familière.

Et c'est aussi sur le ton de l'affection que fut prononcée la réponse divine : « Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous agitez pour beaucoup de choses, alors qu'une seule est nécessaire, » ou bien, selon une leçon peut-être plus fondée : « alors qu'il n'est besoin que de peu de choses, ou même d'une seule. » Selon ce second texte, le Seigneur protesterait doucement contre les préparatifs exagérés dans lesquels se perd la bonne Marthe. Mais cette allusion aux aliments matériels n'a d'autre dessein que d'amener la leçon morale et de faire l'éloge des âmes avides de l'aliment spirituel. Aussi le Seigneur achève-t-il en disant : « En tout cas, Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera point enlevée. » Non, le Seigneur n'arrachera point Marie à sa contemplation et à son amour ; bien avisée, elle a pris place déjà à ce festin de vie éternelle que le Seigneur est venu offrir à ses hôtes

de Béthanie. Il est bon de recevoir Jésus dans sa maison : il est meilleur encore de recevoir, des lèvres de Jésus, la vérité dans son cœur. Les vrais heureux sont ceux qui recueillent la parole de Dieu et la gardent avec amour, comme un trésor. *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud* (Lc., XI, 28).

CINQUIÈME PARTIE

MINISTÈRE EN JUDÉE ET EN PÉRÉE

CHAPITRE I

LE SEIGNEUR A JÉRUSALEM POUR LA SCÉNOPÉGIE

Jo., VII. — 11 *Judaei ergo quaerebant eum in die festo, et dicebant : Ubi est ille?* 12 *Et murmur multum erat in turba de eo. Quidam enim dicebant : Quia bonus est. Alii autem dicebant : Non, sed seducit turbas.* 13 *Nemo tamen palam loquebatur de illo, propter metum Judaeorum.* 14 *Jam autem die festo mediante, ascendit Jesus in templum, et docebat.* 15 *Et mirabantur Judaei, dicentes : Quomodo hic litteras scit, cum non didicerit?* 16 *Respondit eis Jesus, et dixit : Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.* 17 *Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrina, utrum ex Deo sit, an ego a meipso loquar.* 18 *Qui a semetipso loquitur, gloriam propriam quaerit; qui autem quaerit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est.* 19 *Nonne Moyses dedit vobis legem? et nemo ex vobis facit legem.* 20 *Quid me quaeritis interficere? Respondit turba, et dixit : Daemonium habes; quis te quaerit interficere?* 21 *Respondit Jesus et dixit eis : Unum opus feci, et omnes miramini.* 22 *Propterea Moyses dedit vobis circumcisionem (non quia ex Moyse est, sed ex patribus), et in sabbato circumciditis hominem.* 23 *Si circumcisionem accipit homo in sabbato, ut non solvatur lex Moysi, mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in sabbato?* 24 *Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate.* 25 *Dicebant ergo quidam ex*

Jerosolymis : Nonne hic est quem quaerunt interficere? [26] *Et ecce palam loquitur, et nihil ei dicunt. Numquid vere cognoverunt principes quia hic est Christus?* [27] *Sed hunc scimus unde sit; Christus autem cum venerit, nemo scit unde sit.* [28] *Clamabat ergo Jesus in templo docens, et dicens : Et me scitis, et unde sim scitis ; et a meipso non veni, sed est verus qui misit me, quem vos nescitis.* [29] *Ego scio eum, quia ab ipso sum, et ipse me misit.* [30] *Quaerebant ergo eum apprehendere, et nemo misit in illum manus, quia nondum venerat hora ejus.* [31] *De turba autem multi crediderunt in eum, et dicebant : Christus, cum venerit, numquid plura signa faciet quam quae hic facit?* [32] *Audierunt pharisaei turbam murmurantem de illo haec, et miserunt principes et pharisaei ministros, ut apprehenderent eum.* [33] *Dixit ergo eis Jesus : Adhuc modicum tempus vobiscum sum, et vado ad eum qui me misit.* [34] *Quaeretis me, et non invenietis; et ubi ego sum, vos non potestis venire.* [35] *Dixerunt ergo Judaei ad semetipsos : Quo hic iturus est, quia non inveniemus eum? numquid in dispersionem gentium iturus est, et docturus gentes?* [36] *Quis est hic sermo quem dixit : Quaeretis me, et non invenietis; et ubi sum ego, vos non potestis venire?*

Le Seigneur s'est rendu à Jérusalem, sans bruit, évitant les foules, pour la fête de la Scénopégie ou des Tabernacles. Cependant, la nouvelle de son arrivée s'est répandue et la curiosité des Juifs est en éveil. Nous savons que, dans saint Jean, cette désignation « les Juifs » est ordinairement réservée à tout le parti hostile au Seigneur : peut-être est-elle née à l'époque même où l'Apôtre écrivait son évangile ; durant tout le premier siècle, les Juifs furent les principaux adversaires du christianisme et les pourvoyeurs officiels de la persécution. Dans les groupes de pèlerins galiléens qui arrivent, les gens de la Synagogue cherchent donc Jésus : « Où est-il? » Même absent, il est le thème des conversations. Comme toujours, des appréciations très diverses circulent à travers la foule. Il est bon et juste, disent les uns ; non, répliquent les autres, il séduit et entraîne le peuple. Mais il n'y avait pas de discussion ouverte : nul n'osait, par crainte des Juifs, s'exprimer librement sur son compte, ni surtout prendre parti pour lui.

La fête durait huit jours. Le quatrième, — peut-être était-ce le jour du sabbat, — Jésus monte au temple et prend la parole.

Étonnement des Juifs : « Comment cet homme-là sait-il les lettres, lui qui n'a pas fait d'études? » Il y a, dans cette remarque, moins de surprise que d'indignation ; et si l'on s'étonne, c'est moins de la science du Seigneur que de l'audace d'un enseignement qui, n'ayant été puisé nulle part, ni à l'école d'Hillel, ni à celle de Schammaï, semble à priori devoir manquer d'autorité et d'exactitude. — En effet, répond le Seigneur, cette doctrine que vous vous étonnez de trouver en moi, elle n'est pas de moi ; elle est à la fois mienne et non mienne. Qu'y a-t-il au monde qui soit plus à nous que nous-mêmes? Mais aussi qu'y a-t-il au monde qui soit moins à nous que nous-mêmes, si nous recevons à toute heure tout ce que nous sommes? C'est le cas du Fils de Dieu : tout ce qu'il a et tout ce qu'il sait est bien à lui, mais il le tient de son Père, de celui qui l'a envoyé. S'il n'a pas de doctrine personnelle, c'est une garantie de plus, puisqu'il ne donne que la pensée de son Père, qui est Dieu.

Car il y a deux sortes de docteurs : ceux qui parlent d'eux-mêmes, sans mission, sans autorité, en quête d'une gloire personnelle; et ceux qui parlent au nom de Dieu, appuyés sur son autorité. Le Seigneur donne deux indices de discernement entre les uns et les autres : l'un chez l'auditeur, l'autre chez le prédicateur. L'auditeur fera le discernement s'il est droit lui-même, s'il est disposé à accomplir la volonté de Dieu. L'acceptation d'une doctrine qui vient de Dieu n'est assurée que moyennant l'affinité intérieure avec la loi et les vouloirs de Dieu. Mais il existe aussi un procédé de discernement dans le prédicateur lui-même : ses œuvres, sans aucun doute, mais de plus sa loyauté et ses intentions. Tout élément égoïste et jaloux n'est capable que de fausser la pensée et son expression. Celui qui parle de son chef poursuit sa propre gloire; mais celui qui cherche la seule gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique et il n'y a que droiture en lui.

La réflexion du Seigneur était de nature à réjouir les croyants; elle atteignait aussi des consciences déjà homicides afin de leur signaler l'obstacle qui s'opposait à leur foi. Les Juifs seraient d'accord avec l'envoyé de Dieu si eux-mêmes obéissaient à la loi de Dieu. Sans doute Moïse vous a donné la Loi, mais aucun de vous ne l'accomplit ! La Loi n'est pas faite pour être entendue seulement. Et pour être capables d'accueillir la pensée de Dieu, ne faudrait-il pas renoncer tout d'abord aux projets sangui-

naires que vous nourrissez en vos cœurs? — Cette allusion à la Loi mosaïque, déjà motivée par le verset 17, l'est plus encore par la circonstance historique que rappelait la fête des Tabernacles. On ne pouvait commémorer les quarante années passées sous la tente, dans le désert, sans rappeler à la pensée de tous l'événement qui avait dominé toute cette longue période : la promulgation de la Loi au Sinaï. Et l'opportunité saisissante de l'allusion paraît encore davantage, si, avec beaucoup d'auteurs, on suppose que cette année-là était l'année sabbatique, durant laquelle, selon les prescriptions du Deutéronome (XXXI, 9-13), la Loi devait être lue solennellement au peuple.

Le projet meurtrier des pharisiens n'avait pas été divulgué encore ; et dès que le Seigneur demande ouvertement : « Pourquoi cherchez- vous à me faire mourir ? » la foule, qui n'est point du complot, laisse échapper une protestation : Mais c'est folie, c'est une exagération insensée ! Qui songe à vous mettre à mort ? L'expression *daemonium habes* est vague, et susceptible, selon les circonstances, d'une acception adoucie. Le Seigneur a fait remarquer qu'il y a opposition entre la Loi et le dessein homicide : combien il était facile aux Juifs ennemis, au souvenir du paralytique guéri le jour du sabbat (Jo., V), de répliquer qu'il y avait opposition aussi entre la Loi et la prescription donnée au paralytique après sa guérison ! Peut-être la réplique eut-elle lieu ; car le miracle avait fait scandale à Jérusalem. J'ai accompli une œuvre, une seule, reprend le Seigneur, qui vous a été un motif de surprise et d'indignation : j'en ai fait beaucoup d'autres auxquelles vous ne voulez pas regarder. Vous avez choisi avec soin parmi mes miracles celui qui pouvait contenir un grief contre moi. Lorsque la haine a trouvé son prétexte, elle y revient avec obstination et néglige tout le reste. Aussi le Seigneur en appelle-t-il à la part de bonne foi et de droiture qui peut se trouver encore chez ses auditeurs. Voyez, leur dit-il, Moïse vous a prescrit la circoncision, — encore que la circoncision ait été simplement adoptée par Moïse : en fait, elle vient des patriarches ; elle n'est donc pas essentiellement caractéristique du judaïsme, qu'elle a devancé. Et si le huitième jour depuis la naissance tombe un jour de sabbat, vous donnez à l'enfant, en dépit du sabbat, le bienfait de la circoncision, afin que la Loi de Moïse soit obéie. Comment donc vous irriter de ce que j'aie rendu pleine santé à un homme, le jour du

sabbat, et guéri à la fois le corps et l'âme, tous deux malades depuis trente-huit ans? N'est-ce pas un bienfait plus grand que la circoncision? Ce que vous vous permettez, pourquoi me l'interdire ? Sachez être équitables.

On ne voit pas que les Juifs aient rien trouvé à répondre. Ce qui suit nous montre combien était variée la composition de l'auditoire. Il s'y trouvait des pharisiens, adversaires acharnés ; des Galiléens, naïfs et ignorant le dessein des chefs de la Synagogue ; des gens de Jérusalem, qui soupçonnaient le complot, sans y être gagnés eux-mêmes : ce sont ces derniers qui s'étonnent de voir le Seigneur libre au milieu de ses ennemis. « N'est-ce pas, disent-ils, celui qu'on cherche à faire mourir? » L'attitude des meneurs est pour eux inexplicable. Depuis un an et demi ils ont projeté la mort de Jésus ; ils ont la force ; ils ont l'opportunité, et Jésus semble se livrer lui-même. Il parle ouvertement dans le temple, et on ne lui dit rien ! Est-ce donc, se demande la foule, que les chefs ont reconnu, après mûr examen, qu'il est vraiment le Christ?... Mais non, ajoutent d'autres, il ne peut être le Christ. Le Christ, lorsqu'il paraîtra, personne ne saura d'où il vient : il surgira soudain, et aura besoin qu'Élie vienne le désigner et lui rendre témoignage, puisqu'il se présentera sans père, sans mère, sans généalogie. Or, celui-ci, nous savons d'où il vient : nous le connaissons comme fils de Joseph et de Marie, et comme Galiléen.

Toujours soucieux de proclamer, en Jérusalem, sa mission et sa filiation divines, le Seigneur saisit cette occasion nouvelle. A haute voix, dans le temple, il relève ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a d'inexact et d'incomplet dans l'objection qui a surgi. Oui, dit-il, vous me connaissez, et vous savez d'où je suis. Vous n'ignorez pas mon origine terrestre et ma patrie. Mais c'est peu de chose. Il vous reste à apprendre que je suis un envoyé, et de qui je suis l'envoyé. Je ne suis pas venu de moi-même et sans mandat. Celui qui m'a envoyé est vrai, est vérité : il garantit la vérité de son messager ; il montre sans cesse que ma mission vient de lui. Avec lui on ne saurait contester ; mais vous ne le connaissez pas. Je le connais, moi, car je suis de lui, et c'est de lui que je tiens ma mission. — De telles assertions ne faisaient que réveiller le grief ancien et envenimé : *Quia non solum solvebat sabbatum, sed et patrem suum dicebat Deum, aequalem se faciens Deo* (v, 18). Aussi la haine des pharisiens s'en accroît-elle : eux aussi per-

sévèrent dans leur pensée, ils veulent sur-le-champ s'emparer de Jésus ; et pourtant nul ne parvient à se saisir de lui, parce que l'heure fixée par Dieu n'était pas venue encore. Même, sa doctrine et ses miracles lui gagnaient la faveur du peuple. Beaucoup disaient : Est-ce que le Christ, lorsqu'il viendra, accomplira plus de merveilles?

Devant les dispositions de cette foule où se tiennent des propos favorables au Seigneur, les chefs de la Synagogue, sadducéens pour la plupart, s'abouchent avec les pharisiens, afin de conjurer à tout prix le péril qui va croissant et de combattre l'engouement de la sotte multitude. Ils donnent à la police du temple des instructions précises pour l'arrestation. Mais le Seigneur, qui n'ignore rien, déclare que cette mesure n'aura, sur l'heure, aucun succès. Son enseignement se poursuit, en s'inspirant même des objections et des difficultés qu'on lui oppose. Je suis avec vous, dit-il, pour un peu de temps encore, libre, au milieu des embûches qui me sont tendues. Et c'est librement aussi que je m'en irai vers celui qui m'a envoyé. Vous me cherchez aujourd'hui, dans votre haine : vous me chercherez quelque jour, dans votre détresse. Et vous ne me trouverez pas ; car je serai, et je suis dès maintenant, là où vous ne pouvez pas venir... — Cette parole inquiète les Juifs, qui se demandent entre eux : Où prétend-il aller? Dans un lieu où nous ne pourrons pas l'atteindre? Aurait-il l'intention de se diriger vers la Dispersion, vers la population juive répandue chez les Grecs : à Tarse, à Antioche, à Alexandrie, et de porter sa prédication aux gens de l'Hellénisme? Que signifie ce langage : Vous me chercherez et vous ne me trouverez pas ; et là où je suis vous ne pouvez pas venir? — Mais le Seigneur ne s'explique pas davantage ; il les abandonne à leurs commentaires, où se mêlent la curiosité, l'inquiétude, la peur, l'hostilité.

Jo., VII. — [37] *In novissimo autem die magno festivitatis, stabat Jesus, et clamabat, dicens : Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.* [38] *Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquae vivae.* [39] *Hoc autem dixit de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum ; nondum enim erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus.* [40] *Ex illa ergo turba, cum audissent hos sermones ejus, dicebant : Hic est vere propheta.* [41] *Alii dicebant : Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Numquid a Gali-*

laea venit Christus? [42] *Nonne Scriptura dicit : Quia ex semine David, et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus?* [43] *Dissensio itaque facta est in turba propter eum.* [44] *Quidam autem ex ipsis volebant apprehendere eum : sed nemo misit super eum manus.* [45] *Venerunt ergo ministri ad pontifices et pharisaeos. Et dixerunt eis illi : Quare non adduxistis illum?* [46] *Responderunt ministri : Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo.* [47] *Responderunt ergo eis Pharisaei : Numquid et vos seducti estis?* [48] *Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex pharisaeis?* [49] *Sed turba haec, quae non novit legem, maledicti sunt.* [50] *Dixit Nicodemus ad eos, ille qui venit ad eum nocte, qui unus erat ex ipsis :* [51] *Numquid lex nostra judicat hominem, nisi prius audierit ab ipso, et cognoverit quid faciat?* [52] *Responderunt, et dixerunt ei : Numquid et tu Galilaeus es? Scrutare Scripturas, et vide quia a Galilaea propheta non surgit.* [53] *Et reversi sunt unusquisque in domum suam.*

Cette deuxième partie des enseignements du Seigneur fut donnée le dernier jour de la fête, le huitième probablement (Lev., XXIII, 36), qui était particulièrement solennel et avait pour dessein de rappeler l'entrée dans la terre promise. Le temple de Jérusalem n'avait pas d'eau vive. Durant chacun des jours de fête, le prêtre se rendait, avec une procession nombreuse, à la piscine de Siloé (*quod interpretatur Missus*, Jo., IX, 7), au pied de la colline d'Ophel. Il y puisait, avec une urne d'or, de l'eau qu'il reportait au temple et versait au pied de l'autel des holocaustes, tandis que les chœurs chantaient le Hallel (Psaumes CXIII-CXVII). Ainsi, la fête des Tabernacles était une réédition symbolique de ce qui s'était passé au désert : les tentes, l'eau jaillie du rocher sous la baguette de Moïse. Peut-être l'eau avait-elle aussi une signification présente : elle devait être offerte à Dieu et obtenir sa bénédiction pour les semailles nouvelles ; mais elle avait sûrement une signification prophétique, comme nous l'apprend le Seigneur lui-même. A l'occasion d'un rite liturgique, bien connu des foules, il reprend et complète l'enseignement déjà donné à la Samaritaine. Il s'exprime d'une voix forte, afin que parvienne à tous l'invitation divine.

« Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Celui qui croit en moi, comme a dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive jailliront de son sein. » Venir au Seigneur, c'est reconnaître en

lui le Fils de Dieu ; avoir soif, être altéré, c'est porter en soi une âme religieuse et désireuse de justice. En attendant le rassasiement de la vision, il n'existe dans le désert de cette vie, pour nous désaltérer et apaiser notre faim, d'autre procédé que de nous attacher au Seigneur par la foi. Nous sommes des êtres pauvres, incomplets, qui ne seront achevés que par Dieu même. Notre grande misère a besoin de lui : il est le seul qui la puisse combler. La richesse de Dieu vient à propos. On y puise, dans le Christ, en croyant en lui. Est-il exact de dire qu'on y puise? La promesse du Seigneur est plus haute. Au chapitre XLVII de sa prophétie, Ezéchiel s'était plu à montrer le temple nouveau comme inondé d'eau vive, au lieu de n'être rafraîchi que par l'eau lointaine de Siloé. Le Seigneur fait allusion, soit à cette prophétie, soit à celles d'Isaïe (XLIV, 3 ; LVIII, 11) ou de Zacharie (XIV, 8), pour montrer comment et avec quelle abondance divine seront désaltérés ceux que la foi unit au Fils de Dieu. Ils portent en eux, dans leur cœur, la source même de l'eau vive, la source qui jaillit et qui coule éternellement.

Et l'évangéliste ajoute un bref commentaire. En parlant ainsi, le Seigneur signifiait l'Esprit de Dieu que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui, Jésus. C'est l'Esprit-Saint qui est cette source d'eau vive, intérieure à nous ; c'est lui qui comble tous les désirs de notre cœur en nous attachant à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; c'est lui qui verse en nous la plénitude de la vie divine. La vie surnaturelle est donc toute dans une relation au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. Mais à l'heure où le Seigneur s'exprimait ainsi, l'Esprit n'était pas donné encore, parce que Jésus n'était pas encore glorifié. Une disposition divine subordonnait l'effusion de l'Esprit de Dieu sur toute la nature humaine à l'entrée du Seigneur dans le tabernacle éternel, pour y présenter au Père la rançon de son sang, et prendre possession de son héritage. L'effusion de tous les dons célestes ne devait avoir lieu qu'après l'Ascension. C'est la doctrine de l'épître aux Hébreux. La glorification du Fils dont il est parlé ici nous sera expliquée au chapitre XVII de saint Jean.

La foule des pèlerins s'intéresse aux discours du Seigneur ; il est trop visible que saint Jean ne les a rapportés qu'en partie. Les uns disaient : Il est vraiment le Prophète, celui que Moïse annonçait comme devant venir, semblable à lui (Deut., XVIII, 15). D'autres reprenaient : Non, ce n'est pas le Prophète, c'est le

Christ en personne. Alors quelques-uns, avec le mot d'ordre ou la pensée des pharisiens, représentaient que c'était chose impossible : Comment le Christ viendrait-il de Galilée? L'Écriture n'a-t-elle pas spécifié qu'il doit appartenir à la race de David, et venir de la petite ville de Bethléem, le pays de David? — Saint Jean n'a rien dit de tout ce que les synoptiques ont rapporté au sujet de l'origine humaine du Seigneur et a préféré garder le silence sur la réponse aux objections pharisiennes. Il y a même, ce nous semble, une nuance légèrement ironique dans le soin de noter ces objections, qu'il eût été si facile de convertir en preuves décisives.

Une contestation violente s'élève alors entre les partisans du Seigneur et ses adversaires. Quelques-uns de ces derniers eussent voulu en finir et se saisir de lui ; mais, soit faute d'occasion opportune, soit crainte de résistance ouverte, soit intervention d'une puissance invisible, ils ne purent accomplir leur dessein. Même, ceux qui, quelques jours auparavant, avaient reçu du Sanhédrin mandat pour l'arrêter, revinrent vers leurs commettants sans avoir rien fait. C'était une grande déconvenue. Pourquoi ne l'amenez-vous pas ? leur fut-il demandé. — Jamais, répondirent-ils, un homme n'a parlé comme cet homme. — Cet enthousiasme inattendu excite chez les pharisiens le sarcasme et la colère : Quoi ! Vous aussi, vous vous laissez séduire par cet imposteur? Vous allez vous ranger dans cette tourbe ignorante et maudite qui ne sait rien de la Loi? Regardez : est-ce qu'il en est un seul, parmi les gens qui comptent, princes des prêtres ou pharisiens, à lui accorder confiance? *Sed turba haec, quae non novit legem, maledicti sunt !*

Les pharisiens jouent de malheur. Nicodème, membre du Sanhédrin, celui-là même qui était venu trouver Jésus pendant la nuit, Nicodème ne leur répondit pas qu'il croyait en lui : il fit mieux ; sa foi n'eût été qu'un fait : il eut l'habileté d'invoquer la question de droit. On venait de prétendre que la multitude ne comptait pas, puisqu'elle ignorait la Loi : et c'est à la Loi que Nicodème en appelle. Depuis longtemps déjà la Synagogue avait condamné le Seigneur. Est-ce que notre Loi, demande-t-il, nous autorise à prendre un arrêt contre un homme sans enquête et sans défense ? Que gagnons-nous à proscrire un homme sans l'entendre, si ce n'est la triste réputation que nous n'aurions pu le condamner l'ayant entendu? Dès lors, tout

accusé est coupable : coupable non d'un crime, mais d'être accusé... — Il n'y avait rien à répondre. La seule ressource qui restait aux pharisiens était le ricanement et l'injure. « Seriez-vous donc Galiléen, vous aussi? disent-ils à Nicodème. Réfléchissez quelque peu, et voyez que de la Galilée il ne surgit point de prophète. » Le texte grec ne porte pas : « scrutez les Écritures », mais seulement : « réfléchissez. » Les Écritures nous montrent en effet deux prophètes originaires de Galilée : Jonas et Élie. Mais au temps du Seigneur, la Galilée, inondée de gentils, est devenue une terre tellement méprisée que Dieu, s'imagine-t-on, n'y saurait faire germer un prophète. Cela dit, et c'était peu de chose, la séance fut levée, et chacun s'en alla chez soi.

Jo., VIII. — [1] *Jesus autem perrexit in montem Oliveti.* [2] *Et diluculo iterum venit in templum, et omnis populus venit ad eum et sedens docebat eos.* [3] *Adducunt autem scribae et pharisaei mulierem in adulterio deprehensam, et statuerunt eam in medio,* [4] *et dixerunt ei : Magister, haec mulier modo deprehensa est in adulterio.* [5] *In lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo quid dicis?* [6] *Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum. Jesus autem inclinans se deorsum, digito scribebat in terra.* [7] *Cum ergo perseverarent interrogantes eum, erexit se, et dixit eis : Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.* [8] *Et iterum se inclinans, scribebat in terra.* [9] *Audientes autem unus post unum exibant, incipientes a senioribus, et remansit solus Jesus, et mulier in medio stans.* [10] *Erigens autem se Jesus, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant? nemo te condemnavit?* [11] *Quae dixit : Nemo, Domine. Dixit autem Jesus : Nec ego te condemnabo ; vade, et jam amplius noli peccare.*

Sans entrer dans aucune controverse purement critique, nous ne saurions taire que l'ensemble compris entre VII, 53 et VIII, 11 a une histoire. Il manque dans les plus intéressants manuscrits grecs en lettres onciales, dans une centaine de cursifs, dans les versions syriaques, dans les plus anciens manuscrits de la Vulgate antéhiéronymienne, etc. Quelques manuscrits ont un vide à cet endroit; d'autres marquent tout le passage d'un astérisque; d'autres enfin le transposent à la fin de l'évangile, ou après VII, 36, ou même dans saint Luc, après XXI, 38. Par ailleurs,

saint Jérôme atteste sa présence « dans beaucoup de manuscrits grecs et latins » ; saint Ambroise, saint Augustin et tous les Pères latins, depuis le IVe siècle, le connaissent. Nous avons le droit de présumer que les manuscrits dont usaient les saints docteurs étaient aussi anciens et d'aussi bonne marque que les textes rares et tronqués parvenus jusqu'à nous. Il est fait allusion à cet épisode dès le second siècle : Papias semble bien l'avoir eu sous les yeux, et aussi le compilateur de la Didascalie. Saint Augustin a suggéré une hypothèse : l'indulgence du Seigneur a pu choquer certains maris, leur paraître une prime d'encouragement au mal, une condescendance exagérée, une contradiction aux lois du siècle, très sévères à l'adultère féminin (*De conjugiis adulterinis*, II, 6-7). En dehors même de ces considérations, on devine combien la miséricorde du Seigneur devait déplaire aux rigoristes de l'antiquité. Un péché pardonné sans confession, sans contrition exprimée, sans satisfaction prescrite : quel scandale pour les Novatiens ! Quoi qu'il en soit, ce n'est pas de la critique que nous tenons l'Écriture sainte, mais de l'Église. Or l'Église nous donne sûrement ce fragment comme inspiré et canonique. L'exégèse non catholique elle-même ne le range plus parmi les apocryphes, et plusieurs le conservent à saint Jean.

Jesus autem perrexit in montem Oliveti. Le Seigneur a passé la nuit là où, d'après le témoignage de saint Jean lui-même (XVIII, 1-2), il avait coutume de se retirer avec ses disciples : au delà du torrent de Cédron, sur la montagne des Oliviers. Le matin, il revient au temple : la foule des pèlerins, qui ne s'est pas éloignée encore de Jérusalem, se groupe autour de lui. Il s'assied et enseigne. Mais sa prédication est interrompue par une motion perfide de ses ennemis, qui ne se reposent jamais. Les scribes et les pharisiens amènent devant lui une femme surprise en adultère, et, la plaçant au milieu du demi-cercle formé devant le Seigneur, bien en évidence, ils disent à Jésus : « Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. Dans la Loi, Moïse nous a prescrit la lapidation pour de tels crimes ; mais vous, que dites-vous ? » La Loi, en effet, était formelle et condamnait à mort les deux coupables (Lev., XX, 13 ; Deut., XXII, 22) ; mais, à la faveur du relâchement général, on parvenait souvent à en éluder la sévérité. Ici, le délit était flagrant. On peut se demander en quoi consiste précisément le piège tendu au Seigneur : provoquer une sentence miséricordieuse que les pharisiens eussent exploitée comme

une violation nouvelle de la Loi ? obtenir une sentence de mort qu'ils eussent pu déférer au pouvoir romain comme une infraction à ses droits? Les Juifs n'avaient plus la faculté de procéder aux exécutions capitales : *Nobis non licet interficere quemquam* (Jo., XVIII, 31). Ils offrent au Seigneur l'alternative : ou de violer la Loi en usant de miséricorde, ou bien de heurter la loi civile et le statut politique des Juifs en prononçant selon Moïse.

Le Seigneur ne se méprend pas un instant sur l'artifice de ceux qui le consultent. En vérité, ils ont bien le souci de la Loi ! Si leur question venait de la droiture, elle mériterait une réponse ; venant d'une astuce hypocrite, elle ne l'obtiendra pas. Même, le Seigneur semble distrait, étranger à ce qui se dit. A deux reprises, comme pour souligner son inattention et son dédain, il se penche et écrit du doigt sur la poussière. Écriture vaine, caractères vagues et insignifiants, qu'un souffle ou le pas d'un enfant vont effacer tout à l'heure ; image de la puérilité, de l'insignifiance réelle du problème que l'on vient de porter devant lui. Les Juifs insistaient, pourtant, afin d'obtenir une réponse : sans réponse, le piège était évité. — Au chapitre XVII du Deutéronome, il était prescrit, en cas de lapidation, que ceux-là portassent les premiers coups qui avaient été les témoins du crime. Au lieu donc de répondre lui-même aux accusateurs, le Seigneur en appelle à leur conscience. Il n'abroge pas la Loi, il ne décerne pas la peine : il exige seulement que celui qui vengera la Loi ne soit pas lui-même en désaccord avec la Loi. « Que celui d'entre vous qui est sans péché, dit-il, lui jette la pierre le premier. » Et s'étant incliné de nouveau, il reprend son écriture interrompue.

Les paroles du Seigneur purent être accompagnées d'une lumière intérieure qui faisait à chacun son examen de conscience. En tous cas, scribes et pharisiens décontenancés estiment prudent de n'insister pas. L'un après l'autre, ils se dérobent, à commencer par les plus vieux, qui sans doute avaient plus de méfaits à leur actif. Le Seigneur reste seul, avec la pauvre femme en face de lui, — la grande misère et la grande miséricorde, dit saint Augustin. Et Jésus, qui n'écrivait plus sur le pavé du temple, lui dit : Femme, où sont vos accusateurs ? Personne ne vous a condamnée? — Personne, Seigneur. — Moi non plus, je ne vous condamne pas. Allez, et désormais ne péchez plus. — C'est le pardon de la tendresse infinie à un regret tout intérieur : un reproche n'est même pas formulé.

Jo., VIII. — [12] *Iterum ergo locutus est eis Jesus, dicens : Ego sum lux mundi; qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitae.* [13] *Dixerunt ergo ei pharisaei : Tu de teipso testimonium perhibes; testimonium tuum non est verum.* [14] *Respondit Jesus, et dixit eis : Et si ego testimonium perhibeo de meipso, verum est testimonium meum, quia scio unde veni, et quo vado; vos autem nescitis unde venio, aut quo vado.* [15] *Vos secundum carnem judicatis, ego non judico quemquam;* [16] *et si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum : sed ego, et qui misit me, Pater.* [17] *Et in lege vestra scriptum est, quia duorum hominum testimonium verum est.* [18] *Ego sum qui testimonium perhibeo de meipso; et testimonium perhibet de me qui misit me, Pater.* [19] *Dicebant ergo ei : Ubi est Pater tuus? Respondit Jesus : Neque me scitis, neque Patrem meum; si me sciretis, forsitan et Patrem meum sciretis.* [20] *Haec verba locutus est Jesus in gazophylacio, docens in templo; et nemo apprehendit eum, quia necdum venerat hora ejus.*

Nous sommes au lendemain de la fête des Tabernacles. Ne semble-t-il pas que le Seigneur ait voulu, dans son enseignement, fournir le commentaire de tout ce que cette fête contenait de voilé et de mystérieux? Le peuple de Dieu, après l'Incarnation, est encore en marche vers la terre promise Au cours du chemin, le Fils de Dieu nous est tout ce dont nous avons besoin : il est notre nourriture (Jo., VI), il est l'eau miraculeuse qui jaillit du rocher (VII). La manne, c'est lui ; la pierre, c'est lui encore (I Cor., X, 4) ; l'eau vive, c'est lui qui la procure, et en celui qui l'a reçue, elle devient une source qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. Pourtant, il était un symbole que le Seigneur ne s'était pas appliqué encore. Un enfant sachant l'histoire sainte aurait pu dire : « Oui, Seigneur ; mais, dans le désert, Dieu était le guide de son peuple. L'Ange de Dieu était à la tête de tout Israël. Il y avait une colonne de feu et de fumée : de feu, la nuit ; de fumée, le jour ; et selon qu'elle s'ébranlait ou s'arrêtait, le peuple de Dieu ou la suivait ou suspendait sa marche... » La fête des Tabernacles comportait, dans son programme, des illuminations, des processions aux flambeaux. Le Seigneur va montrer qu'il ne manque rien pour que soit parfaite la correspondance entre la réalité et la figure.

Ego sum lux mundi. Ce n'est pas la colonne de feu et de fumée

qui est la lumière du monde ; elle n'était que le guide d'un petit peuple, durant les quarante années de sa vie errante. Même alors, elle n'était encore qu'un symbole de l'Ange de Dieu, du Verbe de Dieu, s'essayant dès lors à vivre au milieu des hommes. Mais la lumière vraie et sans ombre, la lumière du monde et de tous, la lumière qui s'adresse à l'âme, la lumière qui marche devant vous et qui est en vous, c'est moi, dit le Seigneur. Celui qui me suit, qui se tient près de moi, marchant avec moi et de mon pas, celui-là ne chemine plus dans les ténèbres. Il est en possession de la vraie lumière (Jo., I, 9).

« Je suis la lumière du monde » : jamais homme, si ce n'est le Seigneur, n'a osé parler ainsi de lui-même. Une telle plénitude d'affirmation trahit la souveraine autorité de Dieu. Mais les pharisiens, évincés naguère par l'exception que leur a opposée le Sauveur, se préparent à lui répondre sur le même ton et par le même procédé : à une fin de non-recevoir, ils opposent une fin de non-recevoir. C'est un axiome de droit que nul n'est témoin ni juge dans sa propre cause. Quelle créance, dès lors, mérite l'affirmation de Jésus en faveur de l'autorité infinie et universelle qu'il s'arroge? Il se rend témoignage à lui-même : son témoignage n'est pas acceptable. — Si les pharisiens avaient voulu, peut-être auraient-ils trouvé dans la doctrine même de Jésus réponse à leur difficulté. Le Seigneur se disait la lumière du monde ; or, la condition de la lumière, c'est précisément de n'avoir pas besoin de témoignage autre qu'elle-même. C'est elle qui fait voir, et c'est par là même qu'elle se démontre : le témoignage de la lumière suffit à la lumière. Même dans l'ordre des relations humaines, il est des hommes que l'on croit sur parole, et le Seigneur, sans aucun doute, était de ceux-là. Néanmoins, il consent à discuter avec les Juifs. Moi, dit-il, alors même que je porte témoignage à mon sujet, mon attestation mérite créance. J'échappe aux lois ordinaires, simplement parce que je suis le Fils de Dieu, sachant seul d'où je viens et où je vais. Cela, je le sais seul, et nul autre que moi ne peut enseigner aux hommes qui je suis.

« Mais cependant, pouvaient objecter les pharisiens, votre témoignage court risque d'être faussé par l'amour-propre et une estime irrégulière de vous-même? » Non, dit le Seigneur, j'ai conscience exacte de ce que je suis. Je ne juge personne selon la chair, selon les apparences, et ce n'est pas selon la chair que je

parle de moi. Vous autres, là où vous voyez une forme humaine, vous déclarez : il n'y a qu'une forme humaine. Vous affirmez ce que vous voyez, vous niez ce que vos yeux n'aperçoivent pas. Je ne suis pas exposé à cette infirmité. Alors que je prononce sur moi-même et sur tous autres, mon jugement, fondé sur une pleine connaissance, est exact. Le Fils de Dieu est la règle et la vérité. L'homme de droiture peut se tromper, mais la vérité ne saurait jamais se séparer d'elle-même. — « Mais enfin, vous êtes seul ! » Non, cette unité du témoin n'est point telle que vous pensez. Lorsque je prononce, mon jugement est vrai, parce que je ne suis pas seul : il y a toujours, dans ma parole, et moi et celui qui m'a envoyé. Or, dans votre Loi, il est écrit que le témoignage de deux hommes fait autorité, qu'il est recevable en justice (Deut., XIX, 15); vous avez sur moi le double témoignage et du Fils et du Père qui l'a envoyé : est ce que l'attestation de deux personnes divines serait moins sûre que celle de deux personnes humaines? — On voit que le Seigneur répond à toutes les difficultés élevées contre lui par l'affirmation réitérée de sa filiation.

Mais les Juifs ne se rendent pas encore. Un témoin doit être vu, entendu : sans cela il est loisible à n'importe qui d'en appeler au témoignage de n'importe qui. On nous parle de deux témoignages : mais où est le second témoin? Votre Père, où est-il ? Quelle autorité peut constituer pour vous un témoin absent et invisible? — Une fois de plus, le Seigneur élude le sarcasme latent de la question, et se borne à répondre : Vous ne me connaissez pas. Ce n'est pas connaître un homme que de constater sa présence corporelle, apercevoir ses traits, le distinguer d'avec les autres hommes par des indices extérieurs ; on ne connaît quelqu'un que lorsque l'on sait ce qu'il est réellement et intérieurement. Or vous ne connaissez ni moi ni mon Père; celui pourtant que vous appelez votre Dieu, vous ne pourriez le connaître que par moi. Il n'y a de vraie manifestation du Père que dans et par le Fils. — Ces paroles furent prononcées, observe l'évangéliste, au cours de l'enseignement que Jésus donnait aux foules, dans la galerie du Trésor, située à l'angle du parvis des femmes. Le Seigneur parle en public, dans un endroit fréquenté, près de la demeure des prêtres; mais, non plus que les jours précédents, personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas venue encore.

Jo., VIII. — [21] *Dixit ergo iterum eis Jesus : Ego vado, et quaeretis me, et in peccato vestro moriemini. Quo ego vado, vos non potestis venire.* [22] *Dicebant ergo Judaei : Numquid interficiet semetipsum, quia dixit : Quo ego vado, vos non potestis venire?* [23] *Et dicebat eis : Vos de deorsum estis, ego de supernis sum. Vos de mundo hoc estis, ego non sum de hoc mundo.* [24] *Dixi ergo vobis quia moriemini in peccatis vestris : si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccato vestro.* [25] *Dicebant ergo ei : Tu quis es? Dixit eis Jesus : Principium, qui et loquor vobis.* [26] *Multa habeo de vobis loqui, et judicare. Sed qui me misit, verax est; et ego quae audivi ab eo, haec loquor in mundo.* [27] *Et non cognoverunt quia patrem ejus dicebat Deum.* [28] *Dixit ergo eis Jesus : Cum exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, et a meipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, haec loquor :* [29] *et qui me misit mecum est, et non reliquit me solum, quia ego, quae placita sunt ei, facio semper.* [30] *Haec illo loquente, multi crediderunt in eum.* [31] *Dicebat ergo Jesus ad eos qui crediderunt ei, Judaeos : Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis,* [32] *et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos.* [33] *Responderunt ei : Semen Abrahae sumus, et nemini servivimus unquam : quomodo tu dicis : Liberi eritis?* [34] *Respondit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.* [35] *Servus autem non manet in domo in aeternum; filius autem manet in aeternum.* [36] *Si ergo vos filius liberaverit, vere liberi eritis.* [37] *Scio quia filii Abrahae estis : sed quaeritis me interficere, quia sermo meus non capit in vobis.* [38] *Ego quod vidi apud Patrem meum, loquor; et vos quae vidistis apud patrem vestrum, facitis.* [39] *Responderunt, et dixerunt ei : Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus : Si filii Abrahae estis, opera Abrahae facite.* [40] *Nunc autem quaeritis me interficere, hominem qui veritatem vobis locutus sum, quam audivi a Deo ; hoc Abraham non fecit.* [41] *Vos facitis opera patris vestri. Dixerunt itaque ei : Nos ex fornicatione non sumus nati; unum patrem habemus, Deum.* [42] *Dixit ergo eis Jesus : Si Deus pater vester esset, diligeretis utique me. Ego enim ex Deo processi et veni ; neque enim a meipso veni, sed ille me misit.* [43] *Quare loquelam meam non cognoscitis? Quia non potestis audire sermonem meum.* [44] *Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo : cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus.* [45] *Ego autem si veritatem dico, non creditis*

mihi. [46] *Quis ex vobis arguet me de peccato? Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?* [47] *Qui ex Deo est, verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.*

Nous pouvons distinguer, au cours de ce chapitre VIII, avec un progrès constant dans l'hostilité de la Synagogue, une sorte de gradation dans les moments successifs du conflit. D'abord un piège tendu au Seigneur (versets 1-11) ; puis, une discussion qui, d'abord toute juridique (12-20), devient peu à peu discourtoise, âpre, absolument violente, et s'achève dans une tentative de meurtre (21-59). L'enseignement du Seigneur, en cette dernière partie, est haché par des interruptions brutales, par des questions irritées ; questions et réponses se succèdent en un dialogue rapide comme une passe d'armes. Après s'être présenté sous les formes aimables de la manne nouvelle, de l'eau vive et de la lumière, le Seigneur, n'ayant point réussi à fléchir les âmes par la considération de leur propre intérêt, s'efforce maintenant de les ébranler par la terreur. Plusieurs fois déjà (VII, 33-36; VIII, 14), il a fait allusion à son départ imminent ; aujourd'hui, il insiste et menace : « Je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché : là où je vais, vous ne sauriez venir. » Il n'est pas nécessaire d'écarter la pensée de la chute de Jérusalem, alors que les Juifs se cherchèrent de faux Christs et de faux prophètes, espérant échapper à la main de Dieu. Pourtant, cet avertissement suprême semble mieux s'appliquer à la mort et à la perdition de chacun : Vous mourrez pour avoir refusé la vie ; il sera trop tard pour me chercher alors : vous mourrez par le fait de votre incrédulité. Là où je vais, vous ne pourrez pas venir : car on n'y peut venir que par moi. — Où va Jésus ? Vers son Père. C'est le lieu des âmes. Mais les Juifs, dans leur pensée étroite, travestissent, en les interprétant de façon moqueuse et insolente, les paroles du Seigneur : Comment ! nous ne pouvons le suivre? Quel est donc le chemin ouvert à lui seul, fermé pour nous? Aurait-il donc la pensée de se suicider et de se précipiter dans la Géhenne? En effet, c'est le seul endroit où nous ne puissions le suivre...

Le Seigneur dédaigne de répondre à cet impertinent commentaire, mais il ne laisse pas d'affirmer toujours sa filiation divine et la nécessité de la foi en lui. Le motif, dit-il, pour lequel vous ne croyez pas et ne pouvez me suivre, c'est que la région

de votre vie et de vos pensées est trop différente de la mienne. Vous autres, vous êtes de la terre et de ce bas monde : moi, je suis d'en-haut et du monde de Dieu. J'y retourne, et j'y conduis tous ceux qui s'attachent à moi par la foi. Vous mourrez dans vos péchés; jamais vos souillures ne seront effacées, si vous ne croyez pas que je suis, *quia ego sum*. — Peut-être cette formule elliptique a-t-elle ici pour dessein de résumer tout ce que le Seigneur avait dit de lui-même : qu'il est non seulement le Messie, mais la vie et la lumière, la vraie manne, la source de la vie, le Fils de Dieu. C'est alors que les Juifs interrompent de nouveau : « Mais qui êtes-vous donc? » On sent que la haine sollicite une réponse qu'elle puisse une fois de plus tourner en blasphème. Cette réponse a fort embarrassé les exégètes, et les traductions proposées sont multiples. La Vulgate a compris que le Seigneur se déclarait le Principe, le premier Principe de toutes choses, « Celui qui est ». Mais l'original grec se prête mal à une telle traduction. Il signifie : Je suis ce que je vous dis de moi dès le commencement. Le Seigneur s'exprime ainsi afin de ne rien retirer de ce qu'il a dit à son sujet et, en même temps, de ne fournir aux ennemis aucun prétexte nouveau.

Interrompu par la question du verset 25, Jésus reprend l'argument commencé en 24 et l'examen de conscience des pharisiens. Je vous ai parlé de moi : j'aurais bien des choses à dire aussi de vous, bien des dispositions intérieures à vous révéler à vous-mêmes. Je n'ignore pas les raisons secrètes de vos révoltes et de votre hostilité. Mais je ne puis rien retirer de mon enseignement. Celui qui m'a envoyé est la vérité même ; je ne dis moi-même que ce que j'ai entendu de lui : le Fils n'annonce au monde que ce que le Père lui enseigne dans son éternelle naissance. — C'était toujours l'affirmation résolue de la filiation divine ; mais, observe saint Jean, ils ne comprirent pas, ils ne voulurent pas reconnaître qu'il appelait Dieu son Père. Le Seigneur insiste. Du moins, dit-il, lorsque vous aurez élevé de terre le Fils de l'homme, vous serez obligés de reconnaître qui je suis. Lorsque vous verrez l'héritage du Fils venir à Jésus et les nations du monde entier accueillir son évangile, vous serez contraints de confesser sa condition de Fils. Elle est glorieuse, cette condition; elle consiste à ne rien faire de moi-même, mais à parler toujours selon l'enseignement que j'ai reçu de mon Père. Celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a pas laissé seul ; car ce qui lui

est agréable, je le fais toujours. Il y a, du Fils avec le Père, société permanente, indivisible union d'être, de pensée, de vouloir, d'activité.

Haec illo loquente, multi crediderunt in eum. Aux âmes de bonne volonté que ses paroles viennent de gagner, le Seigneur s'adresse maintenant, et il les encourage à persévérer dans la foi qu'elles viennent de concevoir. Demeurez fidèles à la doctrine que je vous ai dite, et vous serez vraiment enseignés par moi, vous serez mes vrais disciples. La foi qui est en vous sera pour vous principe de lumière : c'est moi-même qui, grâce à votre foi, vous enseignerai intérieurement. Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous fera libres. C'est à la condition d'appartenir au Fils de Dieu que vous deviendrez, vous aussi, fils et libres, que vous échapperez à toute tyrannie, à toute influence despotique du dedans et du dehors. — On conçoit qu'un tel encouragement devait sonner mal aux oreilles des Juifs demeurés rebelles. Ils se sentaient deux fois humiliés : et parce que les croyants les délaissaient, et parce que la liberté était promise aux croyants. Ils étaient donc esclaves, eux? Nous sommes la race d'Abraham, dirent-ils : jamais nous n'avons été esclaves de personne. Sans doute, nous avons momentanément subi le joug de l'Égypte, le joug des peuplades chananéennes, le joug de Babylone et celui des Romains : mais nous sommes tellement de race libre, que notre liberté a triomphé, et triomphera de tous ces incidents, qui ne sont que des épisodes. Le Messie viendra, qui, à son tour, ruinera l'empire romain et nous donnera, non pas seulement la liberté, mais la souveraineté : et ce sera dans la race d'Abraham que toutes les nations seront bénies ! Comment vous, vous seul, au mépris de notre histoire, venez-vous promettre que vous nous ferez libres?

Les Juifs, peut-être à dessein, ne parlaient que de leur liberté politique et de leur indépendance nationale : il y a cependant une autre liberté, comme il y a une autre servitude que la servitude politique. Lorsqu'un homme commet le péché et vit sous la dépendance des forces du péché, il est vraiment esclave. Or l'esclave, alors même qu'il est, selon la chair, fils d'Abraham, finalement se voit expulsé de la maison, comme Ismaël. Le Fils, seul, demeure à jamais dans la maison : elle est à lui. Si donc le Fils vous accorde d'être fils ; si vous entrez, par la foi, en communion de vie avec lui, c'est alors que d'esclaves vous deviendrez libres,

réellement et pleinement libres. — Les Juifs avaient proclamé leur liberté et leur filiation d'Abraham : le Seigneur, qui vient de contester cette liberté, va contester aussi la réalité de leur filiation. Je vous entends bien, dit-il ; oui, vous êtes les fils d'Abraham, vos généalogies sont en règle : comment se fait-il dès lors que vous cherchiez la mort du Fils de Dieu et que sa parole n'ait pas de prise chez vous ? *Credidit Abram Deo et reputatum est illi ad justitiam* (Gen., xv, 6). Le patriarche croyait : vous ne croyez pas ; il croyait en moi : vous me repoussez. Vous n'êtes pas réellement nés d'Abraham. Je vous dis, moi, ce que j'ai vu chez le Père ; et vous faites, vous, ce que vous avez appris de votre père...

Une explosion de colère accueille ces paroles : « Notre père est Abraham ! » C'était la dangereuse fierté contre laquelle Jean-Baptiste déjà les avait mis en garde (Mt., III, 9). Nous sommes les fils d'Abraham ! Encore faudrait-il ressembler au patriarche ! Sans cela, il y a double honte : la honte de l'exemple méprisé, la honte du mal accompli. Vous démentez votre race, vous cessez d'avoir un titre à vous en réclamer, lorsque vous guettez l'heure et l'occasion de me mettre à mort, moi qui vous ai apporté la vérité de Dieu. Est-ce là ce qu'il a fait, Abraham? Non, vous faites les œuvres d'un autre, qui est votre père. — Le Seigneur les a exclus de la vraie postérité d'Abraham, en ne reconnaissant en eux qu'une filiation d'ordre charnel, non d'ordre spirituel. Mais ils ne se découragent pas, et prétendent que leur lignée spirituelle est aussi pure que leur lignée charnelle. Nous venons de Dieu, disent-ils, non de la fornication : nous n'avons que Dieu pour père. — Le Seigneur ne leur laissera ni le privilège de la liberté, ni la filiation d'Abraham, puisqu'ils sont incrédules, ni la filiation de Dieu, puisqu'ils sont homicides. Si vous aviez Dieu pour père, dit-il, vous aimeriez le Fils de Dieu, vous vous rallieriez à lui ; car c'est de Dieu que je suis sorti et que je viens ; je ne suis pas venu de mon propre chef, mais c'est lui qui m'a envoyé. Pourquoi ne pas accueillir ma parole? Ceux qui appartiennent à la même région se reconnaissent à leur langue et à leur accent commun. Vous écartez ma parole, parce que vous écartez ma doctrine ; et vous écartez ma doctrine, parce que vous n'êtes pas de Dieu, parce que vous cultivez volontairement dans votre cœur des dispositions qui ne viennent pas de lui.

Après avoir dépouillé les Juifs de tous leurs prétendus avan-

tages, le Seigneur leur dit ouvertement de qui ils sont les fils. La nature de vos œuvres montre bien de qui vous êtes nés. Votre père, à vous, c'est le diable. Vous ne cherchez qu'à réaliser les vouloirs, les desseins mauvais de Satan. Il a été homicide dès le commencement; il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce que la vérité et la droiture n'étaient pas en lui. Il s'est contemplé lui-même au lieu de regarder Dieu. Et il ne s'est pas borné à déchoir : il s'est efforcé et il travaille sans trêve à faire partager son esprit, à semer partout le péché, le mensonge, la mort. Or, il se produit ce phénomène, souvent remarqué (Rom., II, 8) : le diable vient, il vient en son nom, il distribue, de son fonds, ce qui est son bien, sa ressource propre, le mensonge ; on le croit, lui, bien qu'il soit menteur et père du mensonge; mais celui qui vient de Dieu, qui ne parle pas de lui-même, qui dit la vérité, votre perversité l'écarte.

Quis ex vobis arguet me de peccato? Le Seigneur ne dédaigne pas de discuter encore, même avec des cœurs obstinés. Il vient de montrer de quel côté se trouvent la mort, et le mensonge, et le péché. Quel mal vous ai-je fait? dit-il. Que pouvez-vous me reprocher ? Je vous apporte la vérité. D'où vient l'opposition qui vous raidit contre elle? Si vous étiez de Dieu, vous reconnaîtriez la voix de Dieu, la parole et la pensée de Dieu. Mais vous n'entendez pas, parce que vous n'êtes point de Dieu, non plus que vous n'êtes fils d'Abraham.

Jo., VIII. — [48] *Responderunt ergo Judaei, et dixerunt ei : Nonne bene dicimus nos quia Samaritanus es tu, et daemonium habes?* [49] *Respondit Jesus : Ego daemonium non habeo; sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me.* [50] *Ego autem non quaero gloriam meam; est qui quaerat, et judicet.* [51] *Amen, amen dico vobis, si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in aeternum.* [52] *Dixerunt ergo Judaei : Nunc cognovimus quia daemonium habes. Abraham mortuus est, et prophetae; et tu dicis : Si quis sermonem meum servaverit, non gustabit mortem in aeternum.* [53] *Numquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est? et prophetae mortui sunt. Quem teipsum facis?* [54] *Respondit Jesus : Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est ; est Pater meus qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est.* [55] *Et non cognovistis eum, ego autem novi eum; et si dixero quia non scio eum, ero*

similis vobis, mendax. Sed scio eum, et sermonem ejus servo. [56] *Abraham, pater vester, exultavit ut videret diem meum; vidit, et gavisus est.* [57] *Dixerunt ergo Judaei ad eum : Quinquaginta annos nondum habes, et Abraham vidisti?* [58] *Dixit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret, ego sum.* [59] *Tulerunt ergo lapides, ut jacerent in eum; Jesus autem abscondit se, et exivit de templo.*

Nous entrons dans une phase nouvelle : l'offensive violente de la part des Juifs ; ils ripostent ainsi à l'offensive du Seigneur (v. 44). Le Seigneur les a excommuniés, et de Dieu, et d'Abraham : à leur tour, ils vont l'exclure de la fraternité juive. L'appréciation qu'ils portent était courante et commune parmi eux : N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain, un homme souillé, semblable à ceux à qui vous avez porté l'évangile, enfin un possédé du démon ! C'est par un pacte avec Béelzébub que vous accomplissez les œuvres surprenantes de votre vie ; et c'est sous l'influence de l'esprit impur que vous parlez. — Le Seigneur écarte doucement l'injure. Il ne se défend pas d'être Samaritain, ni ne se justifie d'avoir porté aux Samaritains la vérité ; il repousse seulement le second reproche. Non, dit-il, je n'ai point de démon, je n'appartiens pas au diable. J'honore mon Père par l'absolue et continuelle docilité de ma vie. Mais vous, vous me déshonorez, et, en ma personne, celui qui m'a envoyé. Car lorsque je vous parle de mon honneur, ce n'est pas que je cherche une gloire qui soit pour moi : il est quelqu'un qui a souci de moi, qui me défend et jugera entre nous.

Il semble ensuite que le Seigneur, devant une telle obstination, se désintéresse un instant des Juifs et revienne à ceux qui ont commencé à croire en lui, à qui il disait : *Si vos manseritis in sermone meo...* (31). Leur ayant promis la liberté, il leur promet maintenant la vie, une vie sans fin. Il emploie la formule solennelle qui, sur ses lèvres, équivaut à un serment. « En vérité, en vérité, je vous le dis : si quelqu'un garde ma parole, elle le défendra contre la mort, et à jamais. » La parole du Seigneur en nous, ce n'est pas simplement une parole déposée dans un coin de la mémoire, d'où elle n'exerce sur la vie aucune action réelle : c'est la parole vivante et efficace ; c'est la règle, la loi, l'influence divine, sans laquelle il n'existe pas pour nous de vraie liberté. Il nous faut la garder comme on veille sur un trésor, sur un bien

dont on ne veut pas perdre une parcelle. Alors, nous ne connaîtrons point la mort, puisque Dieu même sera avec nous et en nous.

C'est bien, disent les Juifs, en face de cette affirmation, aussitôt interrompue que prononcée. Maintenant nous tenons la preuve que vous agissez et que vous parlez comme un fanatique, sous l'influence du démon. Le monde a connu de grands amis de Dieu : Abraham, les prophètes. Dieu ne les a pas garantis contre la mort, encore qu'ils fussent ses familiers et ses élus. Et vous venez de dire : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Vous seriez alors plus grand qu'Abraham, qui n'a pas échappé à la mort? plus grand que les prophètes qui, à leur tour, en ont subi la loi? Eux aussi, cependant, ont écouté la voix de Dieu : ce qui ne leur a point conféré l'immortalité. Et non seulement la mort vous épargnerait personnellement, mais vous accorderiez le même privilège à tous vos disciples ! Qui êtes-vous donc? Prétendez-vous être plus grand que notre père Abraham, que les prophètes, que Dieu même, puisqu'il a laissé mourir ses amis? — C'est, à propos de la mort, la même méprise qu'au sujet de la liberté.

Le Seigneur trouve d'abord, dans la question même de ses ennemis, l'occasion de renouveler l'assertion de son origine divine. A Dieu ne plaise que je me glorifie, ni que je m'élève moi-même ! La gloire que je me décernerais ne serait rien. Je suis Fils de Dieu, et n'ai d'autre gloire que celle qui me vient de lui ; en poursuivre une autre serait renoncer à cette gloire essentielle. C'est à mon Père qu'il appartient de me donner de la gloire. Mon Père est celui que vous appelez votre Dieu et dont vous vous glorifiez d'être le peuple, encore que vous ne le connaissiez pas. Je le connais, moi, et si je niais le connaître, si je me dérobais à sa pensée, si j'étais infidèle à la mission qui vient de lui, je serais semblable à vous, un menteur. Car le mensonge profond et premier, c'est d'être en désaccord avec Dieu et de se dérober à lui. Mais je connais mon Père et je garde sa parole.

Ayant ainsi écarté toute idée de vaine gloire et d'estime personnelle, le Seigneur donne satisfaction à la question des Juifs; il omet les prophètes, dont la cause est d'ailleurs liée à celle d'Abraham, et se borne à la seule comparaison établie entre lui et le père des croyants. Même alors, il ne se dit pas formellement supérieur à Abraham ; la question de taille respective n'est pas

abordée : ainsi, l'humilité garde ses droits et la divinité n'y perd rien. Abraham, que vous appelez votre père et de qui vous vous réclamez, a tressailli d'espérance à la pensée de voir mon jour, le jour de mon avènement sur terre. C'est à dater de ce jour-là, en effet, que dans son fils et selon les promesses réitérées de Dieu, toutes les nations de la terre ont été bénies, comme en germe. Et, dans les limbes, grâce à une manifestation spéciale, Abraham a contemplé le jour du Seigneur, et il a tressailli dans la joie de son avènement. — Le Seigneur a donc vu et a été vu ; il s'est donc montré au patriarche et a été le témoin de sa joie, ce qui explique l'objection du verset 57. Rien, dans cette assurance donnée par Jésus, qui ne fût d'accord avec ce qu'il avait dit de lui-même : mais comment une âme juive eût-elle pu supporter la pensée d'une telle subordination : Abraham, leur père, attendant Jésus, désirant contempler le jour de sa venue ! « Comment ! s'écrient-ils, vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ! »

Avec une solennité tranquille, Jésus répond : « Avant qu'Abraham ne reçût la vie, je suis. » C'est l'affirmation de sa préexistence éternelle et de sa divinité. Mais l'incrédulité des Juifs n'y voit qu'un blasphème. Le temple était en construction depuis quarante-six ans ; certaines portions demeuraient sans doute à l'état de chantier, encombrées de pierres et de matériaux. Aussitôt, les Juifs se mettent en devoir de lapider le blasphémateur, dans le temple même ; la fureur leur fait oublier toute loi : nul ne pouvait être frappé de mort à l'intérieur de la ville sainte, à plus forte raison dans le temple. Mais parce que l'heure n'est pas venue, le Seigneur se dérobe, comme jadis à Nazareth, et sort du temple.

Jo., IX. — [1] *Et praeteriens Jesus vidit hominem caecum a nativitate.* [2] *Et interrogaverunt eum discipuli ejus : Rabbi, quis peccavit, hic aut parentes ejus, ut caecus nasceretur?* [3] *Respondit Jesus : Neque hic peccavit, neque parentes ejus; sed ut manifestentur opera Dei in illo.* [4] *Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est; venit nox, quando nemo potest operari.* [5] *Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi.* [6] *Haec cum dixisset, expuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus.* [7] *Et dixit ei : Vade, lava in natatoria Siloe (quod interpretatur Missus).*

Abiit ergo, et lavit, et venit videns. [8] *Itaque vicini, et qui viderant eum prius quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est qui sedebat, et mendicabat? Alii dicebant : Quia hic est.* [9] *Alii autem : Nequaquam, sed similis est ei. Ille vero dicebat : Quia ego sum.* [10] *Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi?* [11] *Respondit : Ille homo, qui dicitur Jesus, lutum fecit, et unxit oculos meos, et dixit mihi : Vade ad natatoria Siloe, et lava. Et abii, et lavi, et video.* [12] *Et dixerunt ei : Ubi est ille? Ait : Nescio.* [13] *Adducunt eum ad pharisaeos, qui caecus fuerat.* [14] *Erat autem sabbatum, quando lutum fecit Jesus, et aperuit oculos ejus.* [5] *Iterum ergo interrogabant eum pharisaei quomodo vidisset. Ille autem dixit eis : Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video.* [16] *Dicebant ergo ex pharisaeis quidam : Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant : Quomodo potest homo peccator haec signa facere? Et schisma erat inter eos.* [17] *Dicunt ergo caeco iterum : Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit : Quia propheta est.* [18] *Non crediderunt ergo Judaei de illo quia caecus fuisset, et vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat.* [19] *Et interrogaverunt eos, dicentes : Hic est filius vester, quem vos dicitis quia caecus natus est? Quomodo ergo nunc videt?* [20] *Responderunt eis parentes ejus, et dixerunt : Scimus quia hic est filius noster, et quia caecus natus est.* [21] *Quomodo autem nunc videat, nescimus; aut quis ejus aperuit oculos, nos nescimus; ipsum interrogate : aetatem habet, ipse de se loquatur.* [22] *Haec dixerunt parentes ejus, quoniam timebant Judaeos; jam enim conspiraverant Judaei, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.* [23] *Propterea parentes ejus dixerunt : Quia aetatem habet, ipsum interrogate.* [24] *Vocaverunt ergo rursum hominem qui fuerat caecus, et dixerunt ei : Da gloriam Deo. Nos scimus quia hic homo peccator est.* [25] *Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio; unum scio, quia caecus cum essem, modo video.* [26] *Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi? quomodo aperuit tibi oculos?* [27] *Respondit eis : Dixi vobis jam, et audistis ; quid iterum vultis audire? Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri?* [28] *Maledixerunt ergo ei, et dixerunt : Tu discipulus illius sis; nos autem Moysi discipuli sumus.* [29] *Nos scimus quia Moysi locutus est Deus; hunc autem nescimus unde sit.* [30] *Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est quia vos nescitis unde sit, et aperuit meos oculos.* [31] *Scimus autem quia peccatores Deus non audit; sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit.* [32] *A saeculo non est auditum quia quis*

aperuit oculos caeci nati. [33] *Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam.* [34] *Responderunt, et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos? Et ejecerunt eum foras.* [35] *Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras; et cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei?* [36] *Respondit ille, et dixit : Quis est, Domine, ut credam in eum?* [37] *Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum ipse est.* [38] *At ille ait : Credo, Domine. Et procidens adoravit eum.* [39] *Et dixit Jesus : In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident caeci fiant.* [40] *Et audierunt quidam ex pharisaeis, qui cum ipso erant, et dixerunt ei : Numquid et nos caeci sumus?* [41] *Dixit eis Jesus : Si caeci essetis, non haberetis peccatum; nunc vero dicitis : Quia videmus; peccatum vestrum manet.*

Il n'y a nulle nécessité de considérer le miracle du chapitre IX comme faisant suite immédiate aux événements des chapitres précédents ; ni de supposer que c'est au sortir du temple que le Seigneur rencontre l'aveugle-né. Le courroux des Juifs a fait place à une attitude extérieure plus calme ; nous sommes au jour du sabbat (14) : il semble plus naturel et plus légitime de regarder le récit comme indépendant, au point de vue chronologique, de la discussion qui a précédé. On a remarqué que le Seigneur, qui est la lumière, s'est plu à guérir les aveugles, et que, soit dans l'Ancien Testament, soit dans le Nouveau, ceux qui ont fait des miracles ont rarement guéri la cécité; nous pouvons donc, si nous le voulons, reconnaître un caractère symbolique au fait historique ici rapporté. Le Seigneur a été chassé du temple et repoussé par les Juifs. A la porte du temple se trouve un aveugle de naissance : le peuple des gentils. La lumière extérieure de la Loi ne lui a pas été offerte, et peut-être ne lui reste-t-il plus assez de vie pour solliciter sa guérison. La vraie lumière, repoussée par les Juifs, lui sera donnée.

Le Seigneur, dit l'évangile, aperçut un homme aveugle de naissance. Peut-être, en sollicitant l'aumône, disait-il lui-même la date de son infirmité : il pouvait d'ailleurs être bien connu dans la ville. Et les disciples demandent à Jésus : « Maître, le coupable, est-ce lui ? sont-ce ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? » Autrefois déjà, lors de la guérison du paralytique, il avait plu au Seigneur de reconnaître une relation de causalité entre le péché et l'infirmité (V, 14). Mais s'il est naturel que la curiosité des

apôtres interroge sur le péché des parents, puisque la Loi (Ex., xx, 5) représentait Dieu comme un Dieu jaloux, « punissant l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération », il peut sembler extraordinaire qu'ils aient supposé chez l'aveugle-né une faute personnelle ayant mérité son châtiment. Les disciples songent-ils à des incarnations successives où l'âme et le corps porteraient le fardeau de fautes commises dans une vie antérieure ? Cela n'est guère plausible, encore que des idées pythagoriciennes aient pu circuler en Judée.

Quoi qu'il en soit, si c'est bien à une faute personnelle que pensent les disciples, il serait parfaitement vain de chercher avec les Pélagiens, dans la réponse de Jésus, une négation du péché originel. La question des apôtres et la réponse du Seigneur sont de même ordre. Elles sont relatives non à la condition lointaine de la souffrance dans le monde, mais à la cause prochaine d'une infirmité déterminée. Or, cette cause ne se trouve ni dans une faute personnelle, ni dans une faute des parents dont l'hérédité eût transmis à l'aveugle la conséquence : elle est dans une disposition divine, nous apprend le Seigneur. Nous sommes créatures ; Dieu est maître et souverain : il peut envoyer l'épreuve même à un innocent. Tout le livre de Job n'a d'autre dessein que de démontrer comment un homme qui souffre n'est pas nécessairement un homme coupable. Dans l'espèce, la cécité a été permise par Dieu afin que fussent manifestées en cet homme les œuvres que le Seigneur accomplit par son Fils. Il me faut bien, dit Jésus, opérer les œuvres de celui qui m'a envoyé, durant les heures du jour : voici venir la nuit où cesse le travail. Il faut travailler, tandis qu'il est jour : le jour est le moment du travail ; la mort vient, et la nuit, qui termine la journée laborieuse. Tandis que je suis dans ce monde, je suis la lumière du monde. Éclairons donc cet aveugle, et tous ceux dont il est l'image. Ce miracle sera expressif d'une réalité qui le dépasse, d'une illumination spirituelle beaucoup plus étendue.

Le Seigneur ne demande pas à l'aveugle, comme autrefois au paralytique, s'il désire être guéri ; il n'exige pas de lui non plus une foi antérieure, comme il l'avait fait souvent. Tous les préparatifs du miracle viennent de Jésus. D'un peu de poussière mêlée à sa salive, il façonne un collyre, dont il touche les yeux de l'aveugle : c'est l'image du catéchuménat et de la préparation au

baptême. Puis il dit à l'aveugle-né de se rendre à la piscine de Siloé (qui signifie : l'*Envoyé*, le *Messie*), et de s'y laver les yeux. Il n'a pas encore recouvré la vue au moment où le Seigneur le congédie. Quelqu'un peut le guider vers la piscine ; d'ailleurs les aveugles se dirigent facilement eux-mêmes dans les régions qui leur sont familières. L'homme obéit, s'en alla, se lava les yeux, et revint : il voyait. Voilà le fait, qui sera étudié, discuté, contesté, maintenu jusqu'à la fin du chapitre. C'est une scène très vivante et d'un intérêt toujours croissant. Dans une page célèbre de sa *Vie de Jésus*, Renan a prétendu que jamais miracle n'avait été soumis à une enquête sérieuse, dirigée par des personnages compétents : ici du moins, l'enquête sera conduite avec un luxe rare de précautions et d'exigences, inspiré par une haine attentive.

A la vue du mendiant guéri, voisins et connaissances instituent d'abord l'interrogatoire d'identité. Cet homme est-il bien celui qui se tenait assis, aux environs du temple, implorant la charité ? Les uns disaient : C'est lui. Les autres : Non ; il lui ressemble seulement. Quand on le questionnait, lui, il répondait : C'est moi. — La question de personne une fois résolue, l'enquête se poursuit, non officielle d'abord. Comment vos yeux se sont-ils ouverts? demande-t-on à l'aveugle d'hier. Voici, dit-il : Cet homme qui s'appelle Jésus a façonné de la boue, m'en a frotté les yeux, et m'a dit : Allez à Siloé, vous y laver. Je m'y suis rendu, je me suis lavé, je vois. — Où est-il, celui qui vous a fait cela? — Je n'en sais rien.

Nous sommes renseignés déjà sur l'auteur du prodige, sur le sujet, le fait, le procédé. Voici maintenant l'enquête officielle, dirigée par le Sanhédrin, par des savants, des moralistes, des théologiens. Il faut savoir, remarque saint Jean, que c'était en un jour de sabbat que Jésus avait façonné de la boue et ouvert les yeux de l'infirme. Les pharisiens ont connu le fait. Mais ils veulent l'apprendre de l'intéressé lui-même : il se contredira peut-être dans son récit, et on le congédiera comme imposteur : le miracle sera non avenu. Il comparaît donc, et on lui demande comment il a recouvré la vue. Le nom du Seigneur, importun et fatigant, n'est pas prononcé : l'enquête vise le miracle *in abstracto* et écarte le nom de l'auteur. Mais l'aveugle, qui n'a pas les mêmes raisons de se taire, répond en détail : Il a appliqué de la boue sur mes yeux, je me suis lavé, je vois. — Le cas était

embarrassant : il donnait aux pensées secrètes l'occasion de se traduire. Parmi les pharisiens, les uns déclaraient : Il ne saurait venir de Dieu, l'homme qui ne garde pas le sabbat ; car il a fait de la boue le jour du sabbat !... — Ceux à qui il restait un peu de conscience réclamaient contre ce jugement sommaire : Est-ce qu'un impie pourrait accomplir de tels miracles? Est-ce que Dieu délègue son pouvoir à ses ennemis?... Et sous les yeux ouverts du miraculé se produisait cette divergence. A un point de vue, ce lui était chose indifférente : il se sentait bien guéri, et gardait le silence. De nouveau, cependant, on l'interroge : son témoignage avait grand poids et pouvait départager les deux fractions du Sanhédrin : Que pensez-vous de lui? demande-t-on. Que concluez-vous du fait qu'il vous a ouvert les yeux? La réponse fut ce que l'on pouvait attendre de la reconnaissance et de la droiture : C'est un prophète, un envoyé de Dieu.

Les Juifs reviennent alors sur la constatation première d'identité. Ils mandent les parents de l'aveugle, qu'ils soumettent à un interrogatoire maussade et menaçant ; auprès des petites gens l'intimidation réussira peut-être. Est-ce bien là votre fils? demandent-ils. Vous dites qu'il est né aveugle? Mais comment se fait-il qu'il voie maintenant? — La réponse est désolante pour les pharisiens : Oui, c'est bien notre fils ; oui, il est bien vrai qu'il est né aveugle ; mais c'est tout ce que nous pouvons dire. Comment il se fait qu'aujourd'hui il voie, nous n'en savons rien ; qui a pu lui ouvrir les yeux, nous ne le savons pas non plus, nous autres. Mais lui doit être renseigné : interrogez-le ; il est d'âge mûr, il vous dira ce qu'il sait. — Les parents de l'aveugle en eussent dit davantage, mais ils savaient la résolution prise par les Juifs d'expulser de la Synagogue quiconque reconnaîtrait Jésus comme le Christ. Aussi, dans leur déposition, s'arrêtent-ils en deçà du péril. Ils s'en tirent fort habilement, et néanmoins disent tout ce qu'il faut pour mettre le miracle hors de doute.

Il semble que rien ne manque plus à la perfection de l'enquête : tous les témoignages concordent. Mais les hommes se guident d'après ce qu'ils ont dans le cœur. Il nous reste un moyen, se disent les pharisiens, de supprimer le miracle gênant et d'apaiser tout ce bruit : c'est d'obtenir le désaveu de celui-là même qui a bénéficié du miracle. De nouveau, ils le font comparaître, et lui déclarent, dans un verdict solennel : Rendez gloire

à Dieu. Nous ne contestons pas votre guérison, ni le bienfait de Dieu. Seulement, il faut le rapporter à qui de droit. Vous vous êtes trompé en l'attribuant à Jésus. Nous avons étudié la chose : cet homme n'est pas un prophète, c'est un imposteur et un pécheur. — L'aveugle n'avait rien de la timidité de ses parents. En guérissant les yeux de son corps, le Seigneur avait ouvert ceux de son âme ; et, avec une douce et tranquille logique, il distingue : Je ne sais pas si cet homme est un pécheur : vous le dites, je ne discuterai pas. Mais je sais que j'étais aveugle et que je vois maintenant. — L'embarras des enquêteurs s'accroît de cette réponse paisible. Alors les interrogations irritées le harcèlent ; chacun espère toujours qu'il se contredira, qu'il fournira un élément de contestation. Mais enfin, qu'est-ce qu'il vous a fait? Comment s'y est-il pris pour vous ouvrir les yeux?

Sans sortir de son calme, le miraculé essuie le choc de toutes ces questions, et répond, assez ironiquement : Je vous l'ai dit déjà. N'auriez-vous pas entendu? Pourquoi voulez-vous l'entendre de nouveau? Est-ce que vous désirez, vous aussi, devenir ses disciples? — Battus sur le terrain du miracle, les pharisiens essaient de reprendre leur avantage sur le terrain de la doctrine, où les amène la dernière réflexion de l'aveugle-né. Ils commencent par l'injurier et lui reprocher son apostasie : Soyez son disciple s'il vous convient : nous sommes, nous, les disciples de Moïse. Nous savons, nous autres docteurs, que Dieu a parlé à Moïse : mais celui-là, nous ne savons pas d'où il vient ! — Eh bien ! dit l'homme, avec son ferme bon sens, c'est chose étonnante que vous, des maîtres en Israël, vous ne puissiez savoir d'où vient et au nom de qui parle celui qui m'a ouvert les yeux. Ce qu'il a fait vient des trésors de Dieu. Or, Dieu ne livre pas ses trésors aux pécheurs, ses ennemis, mais seulement à ceux qui le servent et accomplissent sa volonté. On n'a jamais ouï dire qu'un homme ait rendu la vue à un aveugle-né. S'il n'était pas de Dieu, il n'aurait pas en ses mains un tel pouvoir !

Il était plus facile de maudire et d'insulter que de répondre. Par une allusion blessante à l'infirmité de l'aveugle-né, les pharisiens repoussèrent la leçon qu'ils avaient eux-mêmes provoquée : « Comment ! vous, un être né tout entier dans le péché, vous nous faites la leçon ! » Et ils l'expulsèrent. — Le Seigneur l'apprit. Celui que les Juifs écartaient de la Synagogue était apte à entrer dans la société nouvelle ; c'était un confes-

seur de la foi. Aussi le Seigneur vint-il à lui ; et, de catéchumène qu'il était, il en fit un chrétien parfait. Croyez-vous, lui dit-il, au Fils de Dieu? — Il répondit, reconnaissant son bienfaiteur : Et qui est-ce, Seigneur, afin que je croie en lui? — Vous l'avez devant vous, c'est lui qui vous parle. — Je crois, Seigneur, reprit l'aveugle, tout rempli maintenant de la lumière de Dieu. Et il se prosterna devant Jésus et l'adora.

Il ne restait plus au Seigneur qu'à recueillir la moralité de tout cet épisode. « Je serai donc venu en ce monde, dit-il avec l'accent de la tristesse, pour juger, pour accomplir un discernement ; afin que recouvrent la vue ceux qui ne voient pas, afin que ceux qui voient soient aveuglés ! » C'est le sort de la lumière : elle est accueillie par l'œil sain, l'œil malade en souffre et la maudit. Quelques pharisiens, qui se trouvaient alors auprès du Seigneur, entendirent ses paroles, et lui demandèrent : Est-ce que nous sommes, nous aussi, du nombre de ceux qui ne voient pas? Nous rangez-vous au nombre de ceux qu'aveugle votre lumière? — A cette question ironique, le Seigneur se borne à répondre : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché. Nul n'est coupable de se dérober à une lumière qu'il ne voit pas. Mais vous dites : Nous voyons... Et en effet, vous avez mission pour voir et pour guider vers Dieu, vers le Messie ; vous avez la clef de la science ; d'autre part, les indices ne vous ont pas manqué pour reconnaître où est la lumière ; de droit et de fait, vous avez raison de dire : Nous voyons. Mais la faute est de retenir captive dans l'injustice la vérité que l'on voit (Rom., I, 18), de trahir sa conscience, de se dérober à ce que la vérité exige de nous, de dérober la vérité à ceux que l'on a la charge d'éclairer. Le bien est de voir et de suivre la lumière qui nous vient de Dieu. Parce que vous prétendez voir, votre péché demeure ; vous êtes coupables, à proportion de votre science, de votre science méprisée et démentie.

Jo., X. — [1] *Amen, amen dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro.* [2] *Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium.* [3] *Huic ostiarius aperit, et oves vocem ejus audiunt, et proprias oves vocat nominatim, et educit eas.* [4] *Et cum proprias oves emiserit, ante eas vadit; et oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus.* [5] *Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt*

ab eo, quia non noverunt vocem alienorum. [6] *Hoc proverbium dixit eis Jesus ; illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.* [7] *Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis, quia ego sum ostium ovium.* [8] *Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones, et non audierunt eos oves.* [9] *Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur; et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet.* [10] *Fur non venit nisi ut furetur, et mactet, et perdat. Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.* [11] *Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* [12] *Mercenarius autem, et qui non est pastor, cujus non sunt oves propriae, videt lupum venientem, et dimittit oves, et fugit; et lupus rapit, et dispergit oves.* [13] *Mercenarius autem fugit, quia mercenarius est, et non pertinet ad eum de ovibus.* [14] *Ego sum pastor bonus, et cognosco meas, et cognoscunt me meae.* [15] *Sicut novit me Pater et ego agnosco Patrem, et animam meam pono pro ovibus meis.* [16] *Et alias oves habeo, quae non sunt ex hoc ovili ; et illas oportet me adducere, et vocem meam audient, et fiet unum ovile, et unus pastor.* [17] *Propterea me diligit Pater, quia ego pono animam meam, ut iterum sumam eam.* [18] *Nemo tollit eam a me ; sed ego pono eam a meipso, et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam : hoc, mandatum accepi a Patre meo.* [19] *Dissensio iterum facta est inter Judaeos propter sermones hos.* [20] *Dicebant autem multi ex ipsis : Daemonium habet, et insanit; quid eum auditis?* [21] *Alii dicebant : Haec verba non sunt daemonium habentis ; numquid daemonium potest caecorum oculos aperire?*

Tout est divin dans l'évangile : nous osons dire pourtant qu'il s'y rencontre peu de pages qui aient plus de droits à retenir notre attention. Le lecteur avisé reconnaîtra bientôt, dans les dix-huit premiers versets du chapitre X, sous une forme allégorique, le résumé et comme une condensation des chapitres V, VI, VII, VIII, IX et XVII de saint Jean. Une brebis vient d'être expulsée, expulsée sans cause, du bercail de la Synagogue, par des bergers égoïstes et cruels. La Synagogue croit excommunier, mais elle s'excommunie elle-même ; elle trahit son mandat divin et abdique, avec sa grandeur, son titre à exister : une autre société religieuse lui doit être substituée. L'allégorie dont se sert ici l'évangile était familière à la pensée juive (Jer., XXIII; Ez., XXXIV; Ps. XXII); même, cette figure de diction est si naturelle que, dans la langue d'Homère, les rois s'appellent les pasteurs des peuples. A pre-

mière vue, on n'aperçoit que les traits, vulgaires, d'une scène pastorale sans éclat ; et notre pensée y demeurerait inattentive si, dès le premier instant, le Seigneur n'usait de la formule solennelle : *Amen, amen, dico vobis*, pour nous avertir des mystères voilés par les emblèmes : la Synagogue infidèle, rejetée, abolie ; l'Église, qui lui succède ; le Pasteur de cette société nouvelle qui embrasse toute l'humanité.

Le thème de l'allégorie est d'une simplicité extrême : une bergerie, en pleine campagne. Autour du bercail où reposent les brebis, une muraille continue, couronnée d'épines. En un seul point, la clôture s'interrompt, coupée par une porte étroite donnant accès au pasteur, aux brebis, mais solidement fermée contre les voleurs de nuit. Car les maraudeurs ne sont pas rares : loups et chacals rôdent autour de l'enceinte, y cherchant un défaut, et irrités par le bêlement des brebis. Un gardien veille à l'intérieur, non loin de la porte, qui ne s'ouvre qu'à bon escient. De cette donnée toute pastorale s'inspire l'ensemble que nous étudions.

Nous ne le comprendrons bien qu'à la condition de l'analyser et d'y reconnaître, non pas une seule parabole, mais trois petits tableaux paraboliques différents, formant triptyque : le premier, de 1 à 6, décrivant le mode régulier de l'accès au bercail ; le second, de 7 à 10, relatif à la porte du bercail ; le troisième, de 11 à 18, tout entier consacré à dessiner le vrai et unique Pasteur.

Il est possible d'entrer dans un bercail soit par escalade, soit à la faveur d'une brèche pratiquée à la muraille de clôture. Celui qui entre de la sorte se trahit par son procédé même : c'est un voleur ; il ne vient que pour nuire. Le pasteur, lui, n'a nul besoin des voies furtives et détournées : tout est préparé pour lui. Il est désigné, prophétisé, connu d'avance ; le gardien de la porte, — que ce soit Moïse, que ce soit Jean-Baptiste, il n'importe, — lui ouvre dès qu'il se présente, le matin. Il est reconnaissable à ce premier indice qu'il entre par la voie normale, frayée pour lui. Tout l'Ancien Testament l'a préparé, l'a attendu, a donné son signalement. Encore, entrer par la porte n'est-il qu'un premier indice qui le désigne : il en est d'autres qui appartiennent à l'intimité du bercail. Sa voix est connue du gardien, elle est connue des brebis. Il leur parle, et appelle par leur nom, car il les connaît individuellement, les brebis que son Père lui a don-

nées. Les ténèbres sont dissipées, on va vivre, marcher, boire et manger. Le pasteur se met à la tête des brebis et les conduit aux pâturages. Elles le suivent, elles marchent quand il marche, elles s'arrêtent où il s'arrête. Sa voix leur est connue : loin de les effarer, elle les rassemble. Mais que ce soit un étranger qui leur parle, les brebis ne l'écoutent pas : sa parole n'est pour elles que du bruit ; ou bien même elles s'enfuient, effrayées, dans toutes les directions.

Telle fut l'allégorie proposée aux Juifs ; mais elle leur demeura incomprise : ils n'en virent pas l'application à l'heure présente.

Une autre fois, le Seigneur leur dit, empruntant au même thème de vie pastorale une parabole nouvelle, proposée avec la même solennité : En vérité, en vérité, je vous le dis, de ce bercail nouveau, l'Église succédant à la Synagogue, c'est moi qui suis la porte, par où entrent, par où sortent les brebis (7, 9). Le péril des brebis ne vient pas seulement de ceux qui s'introduisent dans le bercail par escalade, la nuit ; mais aussi de ceux qui, le soir, lorsque le troupeau rentre au bercail, se tiennent devant la porte pour en détourner les brebis, les appeler à eux, les emmener dans les fourrés et les égorger. La pensée du Seigneur n'est pas que tous ceux qui, avant lui, sont venus parler aux âmes n'ont été que des voleurs et des brigands : les patriarches et les prophètes ont parlé au nom de Dieu ; mais que ceux, comme les Juifs de la Synagogue, qui s'efforcent de détourner de la porte, qui est le Seigneur, ne veulent que conduire les brebis à la mort. Au lieu que les brebis fidèles, entrant par la porte, sortant par la porte qui est le Christ, trouvent les gras pâturages et, grâce à lui, l'abondance de la vie.

Le troisième tableau (11-18) est consacré tout entier à dessiner le vrai, le parfait, l'unique pasteur. L'opposition qui, au premier tableau, s'est établie entre l'escalade et l'entrée normale ; au second tableau, entre la porte et ceux qui détournent de la porte, s'accuse maintenant entre le mercenaire et le pasteur. Mais ce pasteur est vraiment unique, il est le Pasteur. Il en est qui vivent de leur troupeau : lui donne sa vie pour ses brebis. Ne cherchons pas outre mesure ce qui est représenté par le mercenaire. Après tout, le mercenaire fait son métier : le troupeau n'est pas à lui, on ne saurait lui demander un excès de dévouement, ni le sacrifice de lui-même. Il fuit, parce qu'il est mercenaire. A la vue du péril, il songe naturellement à se mettre à l'abri : et le loup a tout

le loisir de ravir et de disperser. Quant au vrai et unique pasteur, il connaît ses brebis, ses brebis le connaissent. Connaissance implique ici possession, intimité affectueuse. Le Seigneur connaît, il guide, il aime, il défend, il garde ce qui est à lui, ce qui est acheté au prix de son sang ; et les brebis, qui connaissent, aiment à leur tour, et se rangent, et obéissent, et bénissent, et remercient le pasteur. C'est trop peu encore. Car tout ce qui vient d'être dit n'a pas cessé, dans son expression, d'appartenir à l'ordre humain. On a dit : connaître. Encore faudrait-il préciser davantage le système de relations qui unissent le pasteur aux brebis, les brebis au pasteur. C'est à la vie de Dieu même qu'en est emprunté le dessin ; les choses se passent comme dans la grande famille incréée ; tous autres termes de comparaison sont chétifs et insuffisants pour décrire ce que nous sommes à Notre-Seigneur Jésus-Christ et ce qu'il est pour nous. Il est avec nous comme son Père est avec lui, grâce à notre nature qui est devenue la sienne. Je connais, dit-il, mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît et comme je connais mon Père. On appartient tous, pasteur et brebis, à ce monde divin, on n'a qu'un même cœur, une même vie. On se connaît bien, on s'aime, on est sûr l'un de l'autre ; on vit ensemble, dans la joie, dans la paix, dans la tendresse, dans la sérénité. Le pasteur n'a d'autre intérêt que ses brebis, les brebis d'autre souci que le pasteur.

Le Seigneur ajoute cette marque distinctive du bon pasteur : le dévouement jusqu'à la mort pour ses brebis. On ne lui arrachera pas sa vie : il la donne, librement, par amour ; il la dépose, il s'en dépouille aisément, doucement, comme d'un manteau ; on dirait que c'est un jeu pour lui, tant il en parle avec assurance et tranquillité. Et après avoir jeté ce regard prophétique sur sa Passion prochaine, le Seigneur contemple les brebis qui, dans sa mort, trouveront la vie. Sans doute, le monde s'écarte de lui, mais il est quand même assuré de l'avenir. Il discerne, dans cette foule mêlée, les âmes qui sont à lui ; le judaïsme, en dépit de sa réprobation globale, lui donnera des élus. Mais il songe surtout à la foule immense qui lui viendra d'ailleurs, de la gentilité. J'ai d'autres brebis, dit-il, qui ne sont pas de ce bercail... Elles lui appartiennent de toute éternité, en vertu de la prédestination divine ; il les possède, non par anticipation, mais réellement, comme déjà présentes à lui ; et la trame historique de leur vie ne fera que traduire la pensée de Dieu et réaliser son dessein. — Il

me faut les aller chercher, elles aussi; elles écouteront ma voix ; et, toutes ensemble, brebis d'Israël, brebis de la gentilité, formeront un seul troupeau sous un seul pasteur. Il n'y aura plus, par Jésus-Christ et en lui, qu'union et unité parfaite, comme dans l'exemplaire incréé : *Ut sint unum, sicut et nos unum sumus : ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum* (Jo., XVII, 22-23). Toute la Jérusalem céleste, toute la société des rachetés puisera une même et éternelle vie aux sources du Sauveur ; et saint Jean, dans l'Apocalypse, la voit groupée, en une même fonction liturgique, autour de son Pasteur, autour de l'Agneau immolé et toujours vivant.

Le verset 16 peut être considéré comme une parenthèse, après laquelle le Seigneur revient à l'indice caractéristique du bon pasteur. Le Père aime le Fils, à cause de son sacrifice, qui est volontaire, spontané, souverainement libre, et l'acte suprême de l'obéissance. Si le Père m'aime, c'est parce que je donne ma vie, pour la reprendre ensuite. Nul ne me la ravit, mais je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner et j'ai le pouvoir de la reprendre. Tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père. —Mais comment concilier ce précepte, ce mandat paternel avec la pleine liberté du Fils, revendiquée sous une forme si catégorique? Les théologiens s'y emploient : contentons-nous ici de remarquer non pas seulement que c'est une même volonté, commune au Père et au Fils, qui a conçu toute l'œuvre de la Rédemption ; mais aussi que, dans la volonté humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la liberté ne consiste ni dans l'absence de précepte, ni dans l'affranchissement de toute autorité, ni dans une indécision première, ni dans la faculté de se soustraire à l'ordre, mais dans l'affranchissement de toute détermination qui ne serait pas d'ordre intellectuel ou divin. Une détermination à base d'intelligence n'est aucunement incompatible avec la vraie liberté. Mais ce n'est pas le lieu de traiter cette question avec les développements qu'elle mérite.

De nouveau, la foule des Juifs se partage. Les uns redisent la calomnie ancienne : C'est un fanatique, un possédé du démon : pourquoi écouter davantage de telles insanités ? — D'autres répondent : Mais ni ses paroles, ni ses œuvres ne sont d'un homme possédé. Est-ce que les démons peuvent ouvrir les yeux d'un aveugle-né ?

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENTS AUX DISCIPLES ET MENACES AUX JUIFS

Mt., XIX. — [1] *...Et venit in fines Judaeae trans Jordanem.* [2] *Et secutae sunt eum turbae multae, et curavit eos ibi.*

Mc., X. — [1]*... Venit in fines Judaeae ultra Jordanem; et conveniunt iterum turbae ad eum, et sicut consueverat iterum docebat illos.*

Nous supposons qu'après la fête des Tabernacles et les discussions avec la Synagogue, le Seigneur se retire une première fois en Pérée. Il vint, disent saint Matthieu et saint Marc, sur les confins de la Judée et de l'autre côté du Jourdain, sur la rive orientale. De nouveau, les multitudes s'assemblent autour de lui et l'accompagnent ; il les enseigne et guérit leurs malades.

Afin de ne pas morceler l'évangile de saint Luc, nous lirons d'un seul trait depuis le chapitre XI jusqu'au XVIIIe, en omettant toutefois quelques passages expliqués déjà.

Lc., XI. — [1] *Et factum est, cum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos.* [2] *Et ait illis : Cum oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum. Adveniat regnum tuum.* [3] *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* [4] *Et dimitte nobis peccata nostra, siquidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis. Et ne nos inducas in tentationem.* [5] *Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi : Amice, commoda mihi tres panes,* [6] *quoniam amicus meus venit de via ad me, et non habeo quod ponam ante illum ;* [7] *et ille deintus*

respondens dicat : Noli mihi molestus esse ; jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili ; non possum surgere, et dare tibi? [8] *Et si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, et si non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios.* [9] *Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis : quaerite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis.* [10] *Omnis enim qui petit, accipit ; et qui quaerit, invenit ; et pulsanti aperietur.* [11] *Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? Aut piscem, numquid pro pisce serpentem dabit illi?* [12] *Aut si petierit ovum, numquid porriget illi scorpionem?* [13] *Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se !*

L'évangéliste ne nous renseigne ni sur le lieu ni sur la date de cette prédication : « En un certain lieu, » dit-il. Le Seigneur venait d'achever sa prière. Un des disciples s'approche et lui demande : « Seigneur, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a enseigné autrefois à ses disciples. » Un maître en religion enseignait tout naturellement l'attitude que devait prendre l'homme en face de Dieu, et les rabbins célèbres communiquaient volontiers à leurs disciples certaines formules fixées par eux. Le Seigneur ne se dérobe pas à une demande si justifiée, et c'est alors qu'il prononce le *Pater*. Saint Matthieu l'a inséré dans le Discours sur la montagne. Il est, du reste, des commentateurs qui supposent que le Seigneur a donné deux fois l'oraison par excellence ; elle est substantiellement la même de part et d'autre. Nous l'avons expliquée déjà. « Lorsque vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié. Que votre règne arrive. Notre pain quotidien, donnez-le nous chaque jour. Et pardonnez-nous nos offenses, puisque nous aussi nous pardonnons à quiconque est notre débiteur. Et ne nous laissez pas tomber en tentation. » Il a été parlé ailleurs de la variante intéressante substituée à la seconde demande : « Que votre Esprit vienne sur nous et nous sanctifie. » Là où saint Matthieu disait « nos dettes », saint Luc dit « nos péchés ». Peut-être la formule : « Ne nous induisez pas en tentation » reproduit-elle simplement une de ces expressions des langues sémitiques qu'il nous faut traduire sous une forme adoucie, si nous voulons obtenir la vraie pensée de l'Écriture.

La prière chrétienne ne consiste pas dans l'énoncé rapide d'une

formule, même inspirée de Dieu. Elle jaillit du dedans, elle procède d'une affectueuse et absolue confiance, elle est persévérante et ne se laisse jamais déconcerter par des lenteurs ou d'apparents refus ; car elle s'adresse à un Père, et à un Père tout-puissant. C'est ce que le Seigneur veut maintenant établir, grâce à des paraboles, à des comparaisons empruntées à nos habitudes familiales et domestiques. Vous avez un ami. Vous allez le trouver au milieu de la nuit : car la démarche est urgente, et cette supposition, chacun le comprend, se prête mieux au dessein de la parabole. Vous lui dites, à travers la porte : « Donnez-moi trois pains, car un de mes amis vient d'arriver chez moi, au cours de son voyage, et je n'ai rien à lui offrir. » De l'intérieur, l'ami interpellé vous répond : « Ne m'importunez pas ! Ma porte est fermée : je suis couché, mes enfants aussi. Il faudrait, pour vous donner les pains, me lever et réveiller tout le monde : je ne le peux pas. » Malgré ce refus, persévérez, continuez à frapper. Lorsque votre ami verra votre résolution et que la nuit est perdue pour lui s'il ne cède à votre requête, je vous assure qu'il se lèvera, déterminé sinon par son affection, du moins par votre importunité, et qu'il vous donnera tout ce dont vous avez besoin. Eh bien ! moi, poursuit le Seigneur, je vous dis à mon tour : Demandez, et l'on vous donnera ; insistez, cherchez, et vous trouverez ; frappez à la porte, et elle s'ouvrira pour vous. Ce n'est pas seulement une invitation, c'est une loi du gouvernement divin, une disposition souveraine. Tout homme, si humble, si insignifiant, si misérable qu'il soit ; tout homme qui demande reçoit, quiconque cherche trouve, et pour quiconque frappe, la porte s'ouvrira.

Quel est parmi vous le père qui donnera une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ? un serpent, s'il lui demande du poisson ? un scorpion, s'il lui demande un œuf ? N'y aurait-il donc qu'un père au monde qui fût impitoyable ! Vous êtes mauvais, vous autres, dès l'origine, et votre nature a été souillée par le mal ; et cependant, vous savez accorder de bonnes choses à vos enfants. A combien plus forte raison, le Père, celui du ciel, le vrai Père, *ex quo omnis paternitas in caelis et in terra nominatur* (Eph., III, 15), donnera-t-il à ceux qui l'implorent l'Esprit-Saint, le bienfait par excellence, celui qui contient tous les autres dons. Nous apprenons ainsi ce qu'il faut demander à notre Père céleste et ce qui nous sera accordé ; car sa Paternité même y est engagée (Mt., VII, 7-11).

Tout ce qui suit dans saint Luc, jusqu'au verset 36, a été expliqué en même temps que saint Matthieu, XII, 22-45, et saint Marc, III, 20-30.

Lc., XI. — [37] *Et cum loqueretur, rogavit illum quidam pharisaeus ut pranderet apud se. Et ingressus recubuit.* [38] *Pharisaeus autem coepit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium.* [39] *Et ait Dominus ad illum : Nunc vos pharisaei, quod deforis est calicis et catini mundatis ; quod autem intus est vestrum, plenum est rapina et iniquitate.* [40] *Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id, quod deintus est, fecit?* [41] *Verumtamen quod superest, date eleemosynam ; et ecce omnia munda sunt vobis.* [42] *Sed vae vobis pharisaeis, quia decimatis mentham, et rutam, et omne olus, et praeteritis judicium et charitatem Dei ; haec autem oportuit facere, et illa non omittere.* [43] *Vae vobis pharisaeis, quia diligitis primas cathedras in synagogis, et salutationes in foro.* [44] *Vae vobis, quia estis ut monumenta quae non apparent, et homines ambulantes supra nesciunt.* [45] *Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illi : Magister, haec dicens etiam contumeliam nobis facis.* [46] *At ille ait : Et vobis legisperitis vae; quia oneratis homines oneribus, quae portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.* [47] *Vae vobis, qui aedificatis monumenta prophetarum ; patres autem vestri occiderunt illos.* [48] *Profecto testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum ; quoniam ipsi quidem eos occiderunt, vos autem aedificatis eorum sepulcra.* [49] *Propterea et sapientia Dei dixit : Mittam ad illos prophetas et apostolos, et ex illis occident, et persequentur ;* [50] *ut inquiratur sanguis omnium prophetarum, qui effusus est a constitutione mundi a generatione ista,* [51] *a sanguine Abel usque ad sanguinem Zachariae, qui periit inter altare et aedem. Ita dico vobis, requiretur ab hac generatione.* [52] *Vae vobis legisperitis, quia tulistis clavem scientiae ; ipsi non introistis, et eos qui introibant prohibuistis.* [53] *Cum autem haec ad illos diceret, coeperunt pharisaei et legisperiti graviter insistere, et os ejus opprimere de multis,* [54] *insidiantes ei, et quaerentes aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.*

Nous retrouverons presque intégralement cette finale du chapitre XI dans le chapitre XXIII de saint Matthieu. Mais

les circonstances sont différentes. En saint Luc, c'est le repas chez un pharisien et l'interpellation d'un docteur qui fournissent au Seigneur l'occasion de prononcer l'anathème contre les pharisiens d'abord, puis contre les docteurs de la Loi : les uns et les autres ont résolu de perdre Jésus (53-54), mais le dénouement ne semble pas encore imminent. Dans saint Matthieu, au contraire, la scène se passe à Jérusalem au cours de la dernière semaine ; en réponse au complot déicide de la Synagogue, le Seigneur prononce contre elle une malédiction solennelle, enveloppant tout à la fois les pharisiens et les scribes. Nous croyons que dans les deux circonstances historiques, le Seigneur a flétri et maudit l'hypocrisie pharisienne, et à peu près dans les mêmes termes ; mais il est permis de supposer que les évangélistes ont groupé ensemble, sans trop de souci de leur date, certaines sentences du Seigneur offrant entre elles de grandes analogies. En saint Luc, XX, 45-47, en saint Matthieu, XXIII, 1-7, en saint Marc, XII, 38-40, nous retrouverons, aux jours de la Semaine Sainte, les reproches adressés aux scribes. Même, saint Luc reproduit, XX, 46, ce qu'il a dit une première fois, XI, 43. Quoi qu'il en soit de la distinction réelle des deux incidents, nous réserverons pour le commentaire de saint Matthieu l'explication des parties communes aux trois évangélistes.

Au cours de sa prédication, le Seigneur fut invité par un pharisien à venir prendre chez lui le repas du milieu du jour. Il entra et se mit à table. Le pharisien remarqua avec étonnement qu'il n'avait pas accompli, avant le repas, les ablutions d'usage. Peut-être témoigna-t-il extérieurement de sa surprise scandalisée, comme d'autres pharisiens s'étaient plaints jadis au Seigneur lui-même d'une incorrection toute pareille de ses disciples : *Quare discipuli tui non ambulant juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem?* (Mc., VII, 5.) En tout cas, le Seigneur, qui lisait dans les âmes, répondit à son hôte, ou plutôt à la secte tout entière : Il est vrai, vous autres, pharisiens, vous purifiez l'extérieur de la coupe et du plat (Mc., VII, 3-4) ; mais votre intérieur demeure plein de cupidité et de perfidie. Insensés ! Celui qui a créé le dehors n'a-t-il pas créé aussi le dedans ? Puisque vous vous dites si jaloux de la justice et de la pureté religieuse, pourquoi ne pas bannir la souillure de votre cœur ? Commencez par le dedans, et afin de ruiner en votre âme la cupidité, faites l'aumône ; alors, toutes choses

seront pures chez vous, l'extérieur et l'intérieur, le corps et l'âme.

Mais vous n'en faites rien : aussi malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue, et des moindres légumes (Lev., XXVII, 30), mais qui négligez la justice et l'amour de Dieu ! Un vrai souci de pureté morale devrait vous porter à accomplir les devoirs essentiels, sans omettre d'ailleurs les prescriptions moindres. — Malheur à vous, pharisiens, qui aimez la première place dans les synagogues et les salutations sur les places publiques ! — Malheur à vous, qui ressemblez à des sépulcres inaperçus et sur lesquels les passants marchent sans le savoir ! Les tombeaux devaient être apparents, afin que chacun pût éviter la souillure légale contractée à leur contact (Num., XIX, 16). On pourrait peut-être traduire aussi : Vous êtes comme des tombeaux dont on ne voit que l'extérieur : les promeneurs circulent dessus ou alentour, et ne se rendent pas compte qu'il n'y a là-dedans que pourriture (cf. Mt., XXIII, 27-28).

Le langage du Seigneur était sévère. Aussi, un des docteurs de la Loi, présent au repas, s'en émut-il. « Maître, dit-il à Jésus, en parlant de la sorte, c'est nous également que vous outragez, nous les interprètes autorisés de la Loi divine ! » Alors, à la triple malédiction qui vient de frapper les pharisiens, le Seigneur ajoute un triple anathème contre les casuistes officiels : Malheur à vous aussi, docteurs de la Loi, à vous qui chargez les hommes de fardeaux intolérables, alors que vous-mêmes ne consentez pas à les toucher du doigt ! — Malheur à vous, qui élevez des tombeaux aux prophètes que vos pères ont mis à mort ! Ainsi, vous reconnaissez que vos pères furent des meurtriers, et vous faites cause commune avec eux ; ils ont mis à mort les prophètes, et vous, vous leur bâtissez des sépulcres. En dépit des apparences, il y a continuité morale entre vos pères et vous ; parce que vous portez dans vos cœurs les mêmes dispositions meurtrières, le lien d'une solidarité étroite vous unit à eux, soulignée et accrue encore par votre zèle hypocrite. Aussi la sagesse de Dieu elle-même a-t-elle dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils en tueront et persécuteront plusieurs : de sorte qu'il sera demandé compte à cette génération du sang de tous les prophètes qui a été versé depuis la création du monde, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, égorgé entre l'autel et le temple ; oui, je vous

le déclare, il en sera demandé compte à cette génération (cf. II Par., XXIV, 19-22. Tout ce passage sera expliqué en même temps que le texte parallèle de saint Matthieu). — Malheur à vous, docteurs de la Loi, parce que vous avez enlevé la clef de la science, la clef qui donne accès au Royaume des cieux ! Vous-mêmes n'êtes pas entrés, et vous avez détourné ceux qui voulaient entrer !

Lorsque le Seigneur sortit de chez son hôte, scribes et pharisiens se mirent à le harceler violemment et à le presser de questions multiples et captieuses, dans le dessein de surprendre sur ses lèvres une parole qui pût leur servir contre lui.

Lc., XII. — [1] *Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, coepit dicere ad discipulos suos : Attendite a fermento pharisaeorum, quod est hypocrisis.* [2] *Nihil autem opertum est, quod non reveletur ; neque absconditum, quod non sciatur.* [3] *Quoniam quae in tenebris dixistis, in lumine dicentur ; et quod in aurem locuti estis in cubiculis, praedicabitur in tectis.* [4] *Dico autem vobis amicis meis : ne terreamini ab his qui occidunt corpus, et post haec non habent amplius quid faciant.* [5] *Ostendam autem vobis quem timeatis : timete eum qui, postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico vobis, hunc timete.* [6] *Nonne quinque passeres veneunt dipondio, et unus ex illis non est in oblivione coram Deo?* [7] *Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. Nolite ergo timere ; multis passeribus pluris estis vos.* [8] *Dico autem vobis : omnis quicumque confessus fuerit me coram hominibus, et Filius hominis confitebitur illum coram angelis Dei ;* [9] *qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur coram angelis Dei.* [10] *Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi : ei autem qui in Spiritum Sanctum blasphemaverit, non remittetur.* [11] *Cum autem inducent vos in synagogas, et ad magistratus, et potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis.* [12] *Spiritus enim Sanctus docebit vos in ipsa hora, quid oporteat vos dicere.*

La majeure partie des éléments dont se compose ce chapitre XII de saint Luc a été recueillie par saint Matthieu et par saint Marc, mais avec des connexions historiques et doctrinales différentes. Il est d'ailleurs toujours légitime de supposer que les

mêmes choses ont été dites à plusieurs reprises, et à peu près dans les mêmes termes ; ou bien que des formules matériellement identiques ont revêtu une signification nouvelle venant du contexte et des circonstances. — Dans une autre rencontre, des milliers de personnes s'étant groupées et se pressant autour du Seigneur, il commença à parler à ses disciples ; « d'abord, » lit-on dans le texte grec : pour indiquer sans doute que le Seigneur s'adressa ensuite directement à la foule. « Gardez-vous, dit-il, du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. » Dans saint Matthieu (XVI, 6) et saint Marc (VIII, 15), le levain, c'est la doctrine des pharisiens ; ici, ce serait plutôt une disposition morale, la haine profonde, masquée sous les apparences extérieures de la religion et le souci des intérêts de Dieu.

Dissimulation bien inutile : car tout ce qui se cache maintenant sera dévoilé, il n'est rien de secret qui ne doive être connu un jour. — Cette sentence, de forme proverbiale, se trouve ailleurs avec une signification différente (Lc., VIII, 17 ; Mt., X, 26 ; Mc., IV, 22). Tout ce fragment de saint Luc, depuis le verset 2 jusqu'au verset 9, est parallèle à saint Matthieu, X, 26-33. — Le Seigneur développe l'affirmation précédente, en visant encore les pharisiens, dont il connaît les complots homicides. En effet, dit-il, tout ce que vous aurez concerté dans les ténèbres, sera révélé dans la lumière ; et ce que vous aurez dit à l'oreille, dans l'intérieur de vos demeures, sera proclamé sur les toits.

Le discours prend ensuite une allure plus générale, et s'adresse non seulement aux apôtres, mais à tous les disciples : Mais je vous dis, à vous qui êtes mes amis : ne vous laissez pas effrayer par ceux qui tuent le corps, et qui, après cela, ne peuvent rien faire de plus. Je vais vous montrer qui vous devez craindre : craignez le maître de la vie et de la mort, celui qui a le pouvoir de vous jeter dans la géhenne ; oui, je vous le dis, c'est celui-là qu'il faut redouter. Est-ce qu'on n'a pas cinq passereaux pour deux as ? Or, il n'est pas une seule de ces petites créatures qui soit en oubli devant Dieu. Bien plus, les cheveux mêmes de votre tête sont comptés (Lc., XXI, 18). Ne craignez donc point. Si un seul passereau est l'objet d'une telle sollicitude, comment ne seriez-vous pas gardés, vous, qui valez certainement plus que nombre de passereaux !

La persécution et le martyre, supportés sans défaillance, auront d'ailleurs leur dédommagement infini : Je vous le déclare, qui-

conque m'aura confessé devant les hommes, le Fils de l'homme, à son tour, le confessera devant les anges de Dieu ; mais celui qui m'aura renié devant les hommes, sera renié lui aussi devant les anges de Dieu (Lc., IX, 26). — L'évocation du jugement suprême où siégera le Fils de l'homme, avec la pensée toujours présente de la déloyauté pharisienne, nous explique peut-être l'insertion, dans ce discours du Seigneur, d'une parole que saint Matthieu (XII, 31-32) et saint Marc (III, 28-30) ont rattachée à une autre circonstance : le blasphème des pharisiens, attribuant les miracles du Seigneur à un pacte avec Béelzébub. « Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné : mais pour celui qui blasphémera contre le Saint-Esprit, il n'y aura point de pardon. » — Puis le Seigneur revient à l'idée de la persécution : Lorsqu'on vous conduira devant les synagogues, les magistrats, les autorités du siècle, ne vous préoccupez point de savoir comment et par quels arguments vous devez vous défendre, ni ce que vous pourrez répondre : car le Saint-Esprit vous suggérera sur l'heure ce que vous devrez dire (Mt., X, 18-20 ; Mc., XIII, 9-11 ; Lc., XXI, 14-15).

Lc., XII. — [13] *Ait autem ei quidam de turba : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hereditatem.* [14] *At ille dixit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem super vos?* [15] *Dixitque ad illos : Videte, et cavete ab omni avaritia ; quia non in abundantia cujusquam vita ejus est ex his quae possidet.* [16] *Dixit autem similitudinem ad illos, dicens : Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit* ; [17] *et cogitabat intra se, dicens : Quid faciam, quia non habeo quo congregem fructus meos?* [18] *Et dixit : Hoc faciam ; destruam horrea mea, et majora faciam ; et illuc congregabo omnia quae nata sunt mihi, et bona mea.* [19] *Et dicam animae meae : Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe, epulare.* [20] *Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te ; quae autem parasti, cujus erunt?* [21] *Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives.*

Saint Luc est seul à nous rapporter cet incident, qui fournit au Seigneur l'occasion d'une parabole. Quelqu'un de la foule lui dit : « Maître, invitez donc mon frère à partager avec moi l'héritage qui nous est échu. » L'autorité des rabbins était souvent

invoquée pour trancher ces questions de succession ; peut-être même l'interpellateur reconnaissait-il Jésus comme Messie et se persuadait-il, avec tant d'autres Juifs, que le rôle du Messie était de ramener les transactions courantes aux termes de l'équité. Mais c'était demander au Seigneur une intervention dans des matières purement civiles : le Royaume qu'il est venu établir ne se préoccupe pas directement d'assurer les intérêts matériels, moins encore de favoriser la cupidité ; et peut-être dans l'âme de celui qui lui adressait la parole le Seigneur avait-il lu des dispositions imparfaites. Aussi répond-il sévèrement, par une formule empruntée en partie à l'Exode (II, 14) : « O homme, qui m'a donné la mission d'expertiser vos partages? » Et en échange de l'intervention à laquelle il se refuse, le Seigneur donne une leçon à ses disciples et à tous : « Soyez attentifs, et gardez-vous de toute cupidité ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens ni de l'abondance dont il jouit. » La vie de l'homme s'appuie sur Dieu : s'il y a abondance, c'est de Dieu qu'elle vient ; c'est lui aussi qui la retire ; reconnaissons notre dépendance vis-à-vis de lui. Le danger des richesses vient précisément de ce qu'elles nous font oublier la source de tous les biens et le seul trésor d'une créature intelligente. La parabole du riche insensé va illustrer cette doctrine.

Il était un homme riche, dont le domaine rapportait beaucoup. Et il se disait à part lui : « Que vais-je faire? La place me manque pour entasser mes récoltes... Voici ce que je vais faire : démolir mes greniers, en construire de plus spacieux, où j'amasserai tout le blé et tous les biens qui sont à moi. Alors, je dirai à mon âme : Mon âme, tu as maintenant beaucoup de biens en réserve pour de longues années ; repose-toi, mange, bois et mène joyeuse vie ! » Tous les traits sont à noter. Voyez d'abord les soucis multiples de cet homme : il est encombré de ses richesses ! il lui faut détruire, puis rebâtir. Et dans son monologue, il n'est question ni de Dieu, ni des pauvres, mais de lui seul, de son « âme », comme principe de la vie animale, comme siège des jouissances et du bien-être. C'est un épicurien. Et voici que, subitement, entre en scène l'inattendu. Dieu dit à ce riche : « Insensé ! cette nuit même, on viendra vous réclamer votre âme : et ce que vous avez préparé, pour qui sera-ce? » Votre vie n'est pas à vous ; à plus forte raison vos biens. Vous ne disposez pas de la propriété de votre âme, qui est le bien de Dieu : disposerez-vous davan-

tage de vos richesses? Vous perdrez toutes choses à la fois ; et l'héritage amassé avec tant de peine s'écoulera vers des héritiers inconnus. — Cette parabole était esquissée déjà dans l'Ecclésiastique : *Est qui locupletatur... In eo quod dicit : Inveni requiem mihi, et nunc manducabo de bonis meis solus ; et nescit quod tempus praeteriet, et mors appropinquet, et relinquat omnia aliis, et morietur* (XI, 18-20). — Le Seigneur en indique la moralité : c'est dans ce même dénûment que tombera tout homme qui amasse pour lui des biens terrestres, et non des richesses meilleures devant Dieu. Car il y a une sainte avidité, il existe une plus haute ambition, il est d'autres biens que les périssables et une autre vie que la vie mortelle.

Ce qui suit est relatif à la confiance en Dieu, à l'affranchissement des vaines sollicitudes, chez ceux qui appartiennent au Royaume nouveau. Les versets 22 à 31 ont été expliqués déjà, en même temps que le Discours sur la montagne (Mt., VI, 25-33). Saint Luc présente ces enseignements comme adressés spécialement aux apôtres ; ils constituent le commentaire élargi de la parabole du riche insensé.

Lc., XII. — [32] *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* [33] *Vendite quae possidetis, et date eleemosynam. Facite vobis sacculos qui non veterascunt, thesaurum non deficientem in caelis, quo fur non appropiat, neque tinea corrumpit.* [34] *Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.*

Cette fois la parole du Seigneur ressemble à une caresse divine. Les apôtres, encore faibles, peu accoutumés à s'abandonner à Dieu, pouvaient se demander : Qu'adviendra-t-il de nous, si nous n'apportons aucun effort à nous procurer les ressources nécessaires à la vie? Et le Seigneur répond à leur inquiétude, le bon pasteur rassure ses brebis : « Ne craignez pas, petit troupeau ! » Ceux qui poursuivent les richesses de ce monde ne sont nullement assurés que leurs démarches seront fructueuses ; mais ceux qui « cherchent le Royaume de leur Père céleste » (31), ceux qui s'attachent à Dieu seul, ne manqueront jamais des biens indispensables à la vie du temps, et ils sont assurés des indemnités éternelles : « Car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. »

C'est une complaisance et une volonté arrêtée du Père, de votre Père, du Tout-Puissant ; il se repose dans ce dessein comme si c'était déjà chose accomplie (Mt., XIX, 27-29 ; Lc., XXII, 29-30).

A la différence de celui qui réclame avidement sa part d'héritage et du riche insensé qui ne songe qu'à lui, vous, vendez ce que vous possédez et le distribuez en aumônes. — Ceci s'adresse aux âmes soucieuses de perfection ; jamais l'Église n'a considéré ces paroles comme une règle absolue et universelle, mais comme un conseil, selon qu'il est marqué plus clairement au chapitre XVIII, verset 22 (Mt., XIX, 21). — Se dépouiller ainsi, au profit des pauvres, c'est placer ses capitaux en lieu sûr (Lc., XVI, 9) ; c'est se constituer un trésor dans le ciel. Même à ceux qui n'iront pas jusqu'au dépouillement effectif, le Seigneur veut rappeler le principe du détachement intérieur et le prix incomparable du trésor surnaturel auquel chaque chrétien doit être disposé à tout sacrifier : « Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne s'épuise ni ne se perd, une richesse dans les cieux, là où le voleur n'approche pas et où la rouille ne ronge pas. Là, en effet, où sont vos trésors, là aussi se trouvent vos cœurs » (cf. Mt., VI, 19-21).

Lc., XII. — [35] *Sint lumbi vestri praecincti, et lucernae ardentes in manibus vestris.* [36] *Et vos similes hominibus exspectantibus dominum suum quando revertatur a nuptiis, ut, cum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei.* [37] *Beati servi illi, quos, cum venerit dominus, invenerit vigilantes ; amen dico vobis, quod praecinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis.* [38] *Et si venerit in secunda vigilia, et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi.* [39] *Hoc autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur veniret, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam.* [40] *Et vos estote parati, quia qua hora non putatis, Filius hominis veniet.*

L'enseignement qui précède a orienté notre vie vers l'éternité. Notre cœur y doit déjà reposer tout entier. C'est là que se trouve notre unique richesse : le Royaume que Dieu nous a promis. Est-ce nous qui allons vers l'éternité? Est-ce l'éternité qui vient vers nous? Cette dernière image serait peut-être plus

exacte. C'est vraiment Dieu qui nous a devancés et qui descend à notre rencontre. Heureux si nous sommes prêts ! Tel est maintenant le thème adopté par le Seigneur dans les paraboles des serviteurs vigilants et fidèles (cf. Mt., XXIV, 42-51).

« Ayez une ceinture autour de vos reins, une lampe allumée dans la main. » C'est l'attitude de toute la vie chrétienne. La robe relevée et retenue par la ceinture convient à la marche empressée et rapide. Autour de vous, les gens du siècle se reposent ou s'amusent : mais vous, gardez l'allure qui convient à des serviteurs qui attendent leur maître. C'est en résumé la parabole des dix vierges, en saint Matthieu, XXV. Le maître est allé à un festin nuptial qui se prolonge dans la nuit ; il ne rentrera peut-être qu'à une heure avancée. Dès qu'il arrivera et frappera à la porte, soyez prêts à lui ouvrir. Heureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera éveillés et attentifs à lui ! En vérité, je vous le dis, il se fera serviteur à son tour : il se ceindra lui-même, les invitera à se mettre à table, et passera au milieu d'eux pour les servir, pour leur donner de lui, — avec joie, avec tendresse, avec un sentiment de triomphe ; un instant il semblera se distraire de ses anges et de ses saints, afin d'être tout entier aux nouveau-venus. Peut-être se présentera-t-il à la seconde veille, peut-être seulement à la troisième : heureux les serviteurs qu'il trouvera l'âme vigilante et dominant la fatigue du jour ! Cette vigilance, cette attention à Dieu, est à ses yeux d'un tel prix que le Seigneur, après nous y avoir portés par l'espoir de la récompense, en accentue encore la nécessité. Soyez assurés, nous dit-il, que si le maître de maison savait à quelle heure le voleur doit venir, il ferait bonne garde et ne laisserait pas percer le mur de sa demeure. Vous aussi, tenez-vous prêts ; car c'est à l'heure où vous n'y songerez pas que paraîtra le Fils de l'homme. — Sa venue sera soudaine : aussi bien sa venue pour tous à la fin des temps, que sa venue pour chacune de nos âmes. La mort est souvent soudaine : elle est presque toujours inattendue. Il importe donc souverainement que nous soyons attachés à Dieu lorsque le Fils de l'homme se présentera ; n'ajournons pas aux derniers moments : on ne nous dit même pas de nous préparer, mais d'être toujours prêts. Il n'y aura point de surprise pour ceux qui songent nuit et jour à « Celui qui vient » (Apoc., I, 4).

Lc., XII. — [41] *Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes?* [42] *Dixit autem Dominus : Quis, putas, est fidelis dispensator, et prudens, quem constituit dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram?* [43] *Beatus ille servus, quem, cum venerit dominus, invenerit ita facientem.* [44] *Vere dico vobis, quoniam supra omnia quae possidet constituet illum.* [45] *Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire ; et coeperit percutere servos et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari ;* [46] *veniet dominus servi illius, in die qua non sperat, et hora qua nescit, et dividet eum, partemque ejus cum infidelibus ponet.* [47] *Ille autem servus, qui cognovit voluntatem domini sui, et non praeparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis ;* [48] *qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit paucis. Omni autem cui multum datum est, multum quaeretur ab eo ; et cui commendaverunt multum, plus petent ab eo.*

« Seigneur, demande saint Pierre, est-ce à nous que vous adressez cette parabole, ou bien à tous? » On peut admettre que saint Pierre, étonné de l'honneur que son Maître se propose de décerner aux serviteurs fidèles, interroge pour apprendre si telle sera la condition de tous. Il est naturel aussi de penser que la question porte sur l'ensemble : fidélité, vigilance et récompense divine. La situation des apôtres, qui aimaient, et l'habitude qu'avait Jésus de parler diversement à ses disciples et aux foules, autorisaient la question de saint Pierre. Nulle réponse directe ne lui est pourtant fournie. Le Seigneur ne dit pas à saint Pierre ce que saint Pierre demandait, mais bien ce qu'il lui importait de savoir. Il n'y avait pas lieu ici d'établir une différence entre les apôtres et les foules. La réponse explicite eût été probablement celle-ci : Existe-t-il une créature humaine qui ne soit de Dieu, qui ne soit tenue de travailler pour lui, qui n'ait devant lui des charges et une responsabilité? Mais le Seigneur poursuit simplement son enseignement en indiquant les œuvres de vigilance que chacun devra accomplir. Comme au début de bien des paraboles, il emploie la forme interrogative afin de piquer l'attention et de provoquer les intelligences à découvrir elles-mêmes sa pensée.

Quel est donc le serviteur, l'économe fidèle et prudent, établi par le maître sur toute la maison, à charge de distribuer, en temps voulu, à ses coserviteurs, la ration à laquelle ils ont droit? Bienheureux le serviteur que son maître, lorsqu'il se présentera, trou-

vera vigilant et actif. En vérité, je vous le dis, c'est sur tous ses biens qu'il l'établira, et non plus seulement sur un département limité : dans la pensée du Seigneur, l'intendant fidèle jouira de tous les biens de son maître (cf. Lc., XII, 37 ; Mt., XXV, 21-23). — Mais voici une autre hypothèse : L'intendant se dit en lui-même : « Mon maître ne vient toujours pas. » Alors, il se met à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer. Le maître de cet économe indigne arrivera le jour où il ne s'y attend pas et à un moment qu'il ignore : il sera « mis en pièces », c'est-à dire, probablement, roué de coups ; il recevra le traitement des infidèles et s'en ira, dit saint Matthieu, là où il y a des pleurs et des grincements de dents (XXIV, 51). — Les responsabilités, d'ailleurs, sont variées. Ce mauvais serviteur, qui connaissait bien la volonté de son maître, mais qui n'a rien préparé pour le recevoir et qui n'a point agi avec ses coserviteurs selon la volonté du maître, ne peut s'attendre qu'à une dure flagellation. Autre est le cas de celui qui, imparfaitement renseigné sur la volonté de son Seigneur, s'est livré à des actes dignes de châtiment : son châtiment sera moindre. Mais enfin, chacun rendra compte de sa gestion. Les biens de Dieu, en effet, nous sont accordés avec des charges diverses : charge d'en user, de les faire fructifier, de les restituer avec usure ; à qui l'on a beaucoup donné, on réclamera beaucoup ; et de celui à qui l'on a beaucoup confié, on exigera davantage (Lc., XIX, 11-27 ; Mt., XXV, 14-30). Nous pouvons considérer tout ceci comme la réponse profonde à la question de saint Pierre.

Lc., XII. — [49] *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* [50] *Baptismo autem habeo baptizari, et quomodo coarctor usque dum perficiatur?* [51] *Putatis quia pacem veni dare in terram? Non, dico vobis, sed separationem.* [52] *Erunt enim ex hoc quinque in domo una divisi ; tres in duos, et duo in tres* [53] *dividentur : pater in filium et filius in patrem suum, mater in filiam et filia in matrem, socrus in nurum suam et nurus in socrum suam.*

Au lieu de chercher péniblement à établir une connexion logique entre ces versets et ceux qui précèdent, peut-être vaut-il mieux reconnaître la pensée générale qui domine tout le discours

et qui en fait l'unité. Jésus avertit ses fidèles de ne s'attacher qu'à lui seul, de se tenir toujours prêts à entrer en participation de son Royaume, de se persuader qu'on n'y parvient qu'à travers la persécution et la souffrance. « C'est un feu, dit-il, que je suis venu jeter sur la terre ; et combien je voudrais qu'il fût allumé déjà ! » Mais de quel feu s'agit-il? Beaucoup de commentateurs l'entendent du Saint-Esprit, ou du don intérieur de la sainteté, de la charité. Sans exclure absolument l'idée d'une intervention de l'Esprit qui purifie, sanctifie et transforme (cf. Lc., III, 16-17), il semble préférable de voir dans ce feu le symbole compréhensif de toutes les souffrances et divisions, extérieures et intérieures, individuelles et sociales, au milieu desquelles se doit inaugurer l'ordre nouveau des choses religieuses. C'est dans la douleur que sera enfanté l'homme nouveau, le second Adam. *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur*, a-t-il été prophétisé du Seigneur dès sa présentation au Temple. Le souhait ardent qu'il formule ici ne s'arrête pas à la souffrance, mais il l'embrasse comme la loi providentielle de la fondation et du développement de l'Église.

« Et il est un baptême dont je dois être baptisé, et quelle est mon anxiété jusqu'à ce qu'il soit accompli ! » Entre les versets 49 et 50, il y a non seulement parallélisme, mais liaison causale : c'est par le baptême de souffrance préparé au Seigneur que le feu doit être allumé sur la terre. Dans le langage biblique, les eaux signifient les tribulations : elles envelopperont et pénétreront le Seigneur tout entier, comme le font les eaux purifiantes du baptême (cf. Mc., X, 38-39). Le verbe *coarctor* peut signifier soit l'anxiété, l'oppression causée par l'effroi, soit l'ardeur du désir ; les deux états d'âme ont existé chez le Seigneur (Jo., XII, 27) ; mais peut-être le parallélisme avec le verset précédent nous invite-t-il à préférer la seconde interprétation. Ainsi, le chef et les membres devront passer par l'eau et le feu, le chef avant les membres : *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium* (Ps. LXV, 12).

Puis le Seigneur développe brièvement sa pensée : Vous croyez peut-être, avec la masse des Juifs, que c'est la paix que je suis venu apporter sur la terre? Eh bien, non, je vous le dis, c'est la division. Car désormais, dans une maison comprenant cinq personnes, il y aura partage et conflit : trois contre deux, et deux

contre trois ; le père s'élèvera contre son fils, et le fils contre son père, la mère et la fille seront divisées, de même la belle-mère et la belle-fille (Mt., x, 34-37 ; Mich., vii, 6). Tel sera le signal et comme le fruit premier du Royaume des cieux s'établissant sur terre !

Lc., xii. — [54] *Dicebat autem et ad turbas : Cum videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis : Nimbus venit ; et ita fit.* [55] *Et cum austrum flantem, dicitis : Quia aestus erit, et fit.* [56] *Hypocritae, faciem caeli et terrae nostis probare ; hoc autem tempus quomodo non probatis?* [57] *Quid autem et a vobis ipsis non judicatis quod justum est?* [58] *Cum autem vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam liberari ab illo, ne forte trahat te ad judicem, et judex tradat te exactori, et exactor mittat te in carcerem.* [59] *Dico tibi, non exies inde, donec etiam novissimum minutum reddas.*

« Le Seigneur disait aux foules... » Nous voyons, par le passage parallèle de saint Matthieu (xvi, 1-3), que les pharisiens, les docteurs « hypocrites », sont spécialement visés. Ils auraient dû venir eux-mêmes et guider le peuple vers le Messie : leurs dispositions haineuses les amenaient à repousser la doctrine et les miracles du Seigneur; ils esquivaient ainsi la conclusion naturelle qu'il en fallait tirer et que la logique la plus simple eût dû leur suggérer. Les foules et leurs chefs, hypnotisés par la conception d'un Messie puissant et guerrier, passaient inattentifs à côté du vrai Royaume de Dieu. Lorsque vous voyez une nuée se lever à l'occident, dit le Seigneur, vous concluez immédiatement : c'est une averse qui nous vient ; et elle vient. Et quand souffle le vent du midi, vous dites : il fera très chaud ; et l'événement vous donne raison. Hypocrites ! vous savez discerner l'aspect du ciel et de la terre : comment se fait-il que vous ne sachiez pas discerner que les temps du Messie sont révolus? Les indices, les avertissements extérieurs ne vous manquent pas, ; les avertissements intérieurs non plus : pourquoi vos consciences se dérobent-elles ? Pourquoi ne suffisent-elles pas à vous faire reconnaître ce qui est juste, c'est-à-dire le devoir urgent pour vous de donner créance au Messie et de faire pénitence ?

Puis le Seigneur traduit son avertissement solennel sous la forme d'une allégorie que nous avons rencontrée déjà, mais

appliquée au pardon des injures et à l'indulgence qu'on peut espérer de Dieu (Mt., v, 25-26; cf. XVIII, 21 sq.). Lorsque, avec votre adversaire, vous vous rendez devant le magistrat, efforcez-vous, en chemin, d'amener votre adversaire à une transaction; que sur votre prière il renonce à ses poursuites; sinon il vous traînera devant le juge, le juge vous livrera à l'exécuteur, l'exécuteur vous jettera en prison. Je vous le déclare, vous n'en sortirez pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier « lepton » ou centime de votre dette. — Le thème de cette prédication du Seigneur rappelle celui de saint Jean-Baptiste (Mt., III, 7-12; Lc., III, 16-18).

Lc., XIII. — [1] *Aderant autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilaeis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.* [2] *Et respondens dixit illis : Putatis quod hi Galilaei prae omnibus Galilaeis peccatores fuerint, quia talia passi sunt?* [3] *Non, dico vobis ; sed nisi poenitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* [4] *Sicut illi decem et octo, supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos ; putatis quia et ipsi debitores fuerint praeter omnes homines habitantes in Jerusalem?* [5] *Non, dico vobis ; sed si poenitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.* [6] *Dicebat autem et hanc similitudinem : arborem fici habebat quidam plantatam in vinea sua, et venit quaerens fructum in illa, et non invenit.* [7] *Dixit autem ad cultorem vineae : Ecce anni tres sunt ex quo venio, quaerens fructum in ficulnea hac, et non invenio ; succide ergo illam : ut quid etiam terram occupat?* [8] *At ille respondens, dicit illi : Domine, dimitte illam et hoc anno, usque dum fodiam circa illam, et mittam stercora* ; [9] *et si quidem fecerit fructum ; sin autem, in futurum succides eam.*

Le Seigneur vient d'effrayer les Juifs impénitents par l'annonce du châtiment qu'ils se préparent : « en ce même temps, » l'occasion lui fut offerte de réitérer ses sévères menaces. « Quelques personnes vinrent lui apporter la nouvelle de Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang au sang des victimes immolées par eux. » Les historiens ne nous ont conservé le récit d'aucun fait violent qui coïncide avec la période évangélique où nous sommes. Mais les répressions sanguinaires de Pilate furent ordonnées souvent, et souvent aussi provoquées par des séditions où les Galiléens se montraient les plus exaltés. Il semble que le mas-

sacre dont on parle au Seigneur soit tout récent, qu'il ait eu lieu au cours d'une grande fête religieuse, et peut-être dans l'enceinte même du temple. Y avait-il un motif spécial d'avertir le Seigneur de cet événement? Lui et ses apôtres étaient Galiléens et se dirigeaient vers Jérusalem. Des paroles de commisération furent-elles prononcées, ou bien quelques-uns firent-ils remarquer, en bons Juifs, comme les amis de Job, qu'un tel châtiment n'avait pu être mérité que par de grandes fautes ? Nous l'ignorons ; la conclusion de l'entretien importe seule.

« Croyez-vous donc, dit le Seigneur, que ces Galiléens aient été des pécheurs éminents et les plus coupables parmi leurs compatriotes, pour avoir été traités de la sorte? Nullement, je vous le dis. Mais si vous ne changez de vie, vous périrez tous de même. » Dans le massacre ordonné par Pilate, l'homme est intervenu, Jérusalem n'a pas été touchée, et les Galiléens sont peut-être pour vous des gens méprisés ; il est d'autres faits auxquels vous ne pouvez méconnaître le caractère d'avertissements personnels. « Ces dix-huit Juifs qu'écrasa, en s'écroulant, la tour de Siloé, croyez-vous qu'ils aient été plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem? Nullement, je vous le dis. Mais si vous ne changez de vie, vous périrez tous de même. » Trente ans après, la prédiction s'accomplissait : le sang coulait partout, le temple et la ville sainte étaient souillés et détruits. Saint Luc est l'évangéliste du pardon : nous voyons cependant qu'il ne tait pas la sévérité du Seigneur; même, ces graves avertissements n'appartiennent qu'à lui.

La menace est rendue plus pressante encore par une parabole qui, tout en glorifiant la patience divine, nous avertit néanmoins qu'une heure vient où la justice a son cours. Un homme avait un figuier planté dans sa vigne. Et il vint y chercher du fruit, et il n'en trouva point. Et il dit au vigneron : « Voilà trois ans de suite que je viens demander du fruit à ce figuier, et je n'en trouve aucun. Coupez-le ! Pourquoi occupe-t-il encore la terre qui sans lui pourrait produire? » Mais le vigneron lui répondit : « Seigneur, laissez-le encore cette année, jusqu'à ce que j'aie creusé tout autour et que j'y aie mis du fumier. Peut-être portera-t-il du fruit à l'avenir ; sinon, vous le couperez. » Les allusions sont transparentes. Le maître de la vigne, Isaïe l'avait nommé aux Juifs (c. v). Le figuier stérile, c'est le peuple d'Israël, plus spécialement Jérusalem. Les trois années pendant lesquelles le maître

vient chercher vainement sa récolte représentent la longue période d'attente qui précède les temps messianiques ; et, si l'on veut préciser davantage, ce sont les trois grandes divisions de l'histoire juive : depuis Abraham jusqu'à David, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, depuis la captivité jusqu'au Christ (Mt., I, 1-17). Nous connaissons le vigneron : c'est le Seigneur en personne. Il demande pour Jérusalem un délai à son Père. Cette année même, il fera un effort décisif ; et quelques années encore s'écouleront, pendant lesquelles la prédication apostolique retentira aux oreilles des Juifs. Si le figuier demeure rebelle à tous les soins, Dieu, à son heure prédestinée, le coupera et le jettera au feu. Saint Jean-Baptiste avait dit le premier : « Faites de dignes fruits de pénitence... car déjà la cognée menace le pied des arbres. Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu » (Lc., III, 8-9).

Lc., XIII. — [10] *Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis.* [11] *Et ecce mulier, quae habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo, et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere.* [12] *Quam cum videret Jesus, vocavit eam ad se, et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua.* [13] *Et imposuit illi manus, et confestim erecta est, et glorificabat Deum.* [14] *Respondens autem archisynagogus, indignans quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbae : Sex dies sunt in quibus oportet operari ; in his ergo venite, et curamini, et non in die sabbati.* [15] *Respondens autem ad illum Dominus, dixit : Hypocritae, unusquisque vestrum sabbato non solvit bovem suum aut asinum a praesepio, et ducit adaquare?* [16] *Hanc autem filiam Abrahae, quam alligavit Satanas, ecce decem et octo annis, non oportuit solvi a vinculo isto die sabbati?* [17] *Et cum haec diceret, erubescebant omnes adversarii ejus ; et omnis populus gaudebat in universis quae gloriose fiebant ab eo.*

Le Seigneur enseignait, un jour de sabbat, « dans l'une des synagogues ». Et il y avait là une femme qu'un esprit mauvais rendait infirme depuis dix-huit ans : elle était comme ployée en deux et absolument incapable de se redresser. Jésus la vit, lui adressa la parole, et lui dit : « Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité. » Il lui imposa les mains ; et elle se redressa aussitôt, et rendit grâces à Dieu. Mais le chef de la synagogue, indigné de

l'infraction à la loi du sabbat, intervint ; et n'osant, ni contester le miracle, ni s'adresser au Seigneur lui-même ou à la femme guérie, il interpella la foule : « Il y a six jours pour travailler ! (Ex., xx, 9.) Venez donc vous faire guérir ces jours-là, et non pas le jour du sabbat ! » A cette mercuriale ridicule, le Seigneur répond, lui, directement : « Hypocrites ! est-ce que chacun de vous, le jour du sabbat, ne délie pas de la crèche son bœuf ou son âne pour les mener boire? Et cette femme, une fille d'Abraham, que Satan tenait liée depuis dix-huit ans, ne fallait-il pas la délier et la délivrer de sa chaîne le jour du sabbat? » La réponse était victorieuse, les adversaires du Seigneur se sentaient couverts de honte, tandis que la foule entière se réjouissait de toutes les choses glorieuses accomplies par lui.

Les paraboles du grain de sénevé et du levain, que saint Luc rattache à cette période, ont été expliquées en saint Matthieu (xiii, 31-33).

Lc., xiii. — [22] *Et ibat per civitates et castella, docens, et iter faciens in Jerusalem.* [23] *Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salvantur? Ipse autem dixit ad illos :* [24] *Contendite intrare per angustam portam ; quia multi, dico vobis, quaerent intrare, et non poterunt.* [25] *Cum autem intraverit paterfamilias, et clauserit ostium, incipietis foris stare et pulsare ostium, dicentes : Domine, aperi nobis ; et respondens dicet vobis : Nescio vos unde sitis.* [26] *Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti.* [27] *Et dicet vobis : Nescio vos unde sitis ; discedite a me, omnes operarii iniquitatis.* [28] *Ibi erit fletus et stridor dentium, cum videritis Abraham, et Isaac, et Jacob, et omnes prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras.* [29] *Et venient ab Oriente, et Occidente, et Aquilone, et Austro, et accumbent in regno Dei.* [30] *Et ecce sunt novissimi qui erunt primi, et sunt primi qui erunt novissimi.*

Le Seigneur poursuivait son chemin vers Jérusalem, enseignant la bonne nouvelle aux villes et aux bourgades qu'il traversait. En un lieu non déterminé par l'évangéliste, quelqu'un lui demanda : « Seigneur, est-ce le petit nombre qui arrive au salut? » Il ne semble pas que la question vienne d'un disciple. Le ton de la réponse ferait plutôt supposer qu'elle est d'un

curieux, d'un amateur de problèmes spéculatifs ; Jésus le ramène à des soucis plus pratiques. Les Juifs se considéraient comme sauvés de droit ; ils se demandaient si d'autres que les Juifs pouvaient parvenir au salut. Le Seigneur ruine cette fausse sécurité. Ici encore, saint Luc nous donne le fait historique auquel se rattache l'enseignement de Jésus ; saint Matthieu (VII, 13-14) n'a retenu que la doctrine.

Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite ; car, je vous le dis, beaucoup chercheront à entrer qui ne le pourront pas. Ce n'est pas que le Royaume des cieux se dérobe, ni que la grâce manque à aucun ; mais la porte est trop petite pour ceux que l'orgueil a gonflés et qui traînent après eux tous les fardeaux des biens créés ; il faut se réduire pour y entrer, et accomplir un effort sincère de conversion. De plus, il importe de se hâter, car les jours présents ne sont qu'un délai imparti par Dieu. Le maître de maison, après être entré et s'être assis quelque temps avec ses amis, se lèvera enfin et fermera la porte. Et vous, les retardataires, vous, qui serez dehors, vous commencerez à frapper à cette porte et à dire : « Seigneur, ouvrez-nous ! » Et il vous répondra : « Vous, je ne sais d'où vous êtes. » C'est déjà l'esquisse de la parabole des vierges sages et des vierges folles (Mt., XXV, 1-13). Alors, vous protesterez en vain : « Nous avons mangé et bu devant vous, et c'est dans nos rues que vous avez enseigné ! Nous sommes donc vos amis et vos familiers ! » Il vous répondra : « Je ne sais d'où vous êtes. Retirez-vous de moi, vous tous qui avez fait le mal » (Ps. VI, 9 ; cf. Mt., VII, 22-23).

Le plaidoyer tardif et les gémissements de ces fils d'Abraham selon la chair n'empêcheront point leur condamnation. On voit bien, surtout grâce à l'expression : *et in plateis nostris docuisti*, qu'il s'agit du Seigneur lui-même, dont la prédication, demeurée vaine, deviendra un motif de condamnation pour son peuple. Là où seront relégués, en grand nombre, les Juifs infidèles, « il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Mt., VIII, 12 ; XIII, 42-50 ; XXII, 13 ; XXV, 30). Il y aura séparation d'avec ceux qui furent la tige bénie de la race ou qui l'illustrèrent de leur doctrine. La douleur des réprouvés sera sans remède lorsqu'ils verront Abraham, Isaac, Jacob, et tous les prophètes admis dans le Royaume de Dieu, et leurs fils infidèles jetés dehors. Les élus viendront de partout, de l'orient et de l'occident, du nord et du midi, s'asseoir au banquet du Royaume (Mt., VIII, 11-12).

Mais de cette foule vous ne serez pas. Il y aura interversion et changement absolu dans l'ordre des préséances : les premiers et les privilégiés seront les derniers et les négligés, et inversement (Mt., XIX, 30; XX, 16; Mc., X, 31). La locution, de caractère proverbial, est ici appliquée à la situation respective des Juifs et des gentils.

Lc., XIII. — [31] *In ipsa die accesserunt quidam pharisaeorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc, quia Herodes vult te occidere.* [32] *Et ait illis : Ite, et dicite vulpi illi : Ecce ejicio daemonia, et sanitates perficio hodie et cras, et tertia die consummor.* [33] *Verumtamen oportet me hodie et cras et sequenti die ambulare ; quia non capit prophetam perire extra Jerusalem.* [34] *Jerusalem, Jerusalem, quae occidis prophetas, et lapidas eos qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti !* [35] *Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. Dico autem vobis, quia non videbitis me donec veniat cum dicetis : Benedictus qui venit in nomine Domini.*

« En ce même temps, » quelques pharisiens vinrent dire au Seigneur : Partez, fuyez, quittez ce pays, car Hérode veut vous faire mourir. Le Seigneur se trouvait alors probablement dans la Pérée, qui appartenait à Hérode Antipas. Le souverain faible et ombrageux qui avait fait décapiter saint Jean-Baptiste songeait-il réellement alors à se défaire de Jésus? le regardait-il comme un agitateur et un homme politiquement dangereux? L'évangile nous dira plus loin qu'il était depuis longtemps désireux de le voir et d'assister à quelque prodige (Lc., XXIII, 7-12). Mais l'avertissement des pharisiens cachait peut-être un dessein perfide : il était naturel que le Seigneur, pour se dérober aux menaces d'Hérode, se retirât en Judée ; or, en Judée, il se trouvait plus immédiatement au pouvoir du Sanhédrin. Le Seigneur répond par ce message prophétique : « Allez dire à ce renard : aujourd'hui et demain encore, j'expulse les démons et guéris les malades : après demain, ce sera fini. » Ce qui signifie, il nous semble : Hérode ne tardera guère à n'avoir plus rien à craindre de moi : je ne demande que le loisir de quelques jours pour faire le bien, et ensuite viendra, à bref délai, l'achèvement de ma vie et de ma mission. Mais avant cette heure, poursuit Jésus,

il faut que je marche aujourd'hui, et demain, et le jour suivant ; car il ne convient pas, il n'est pas conforme à la triste coutume qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. — Ainsi le Seigneur n'ignore rien de son programme de Rédempteur : c'est par des étapes tranquilles qu'il s'en va résolument vers la mort ; il peut demeurer quelques jours encore sur la terre d'Hérode : ce n'est pas de sa main qu'il doit périr. Que les pharisiens se rassurent ! Leurs desseins homicides ne seront point toujours déjoués, et Jérusalem aura son heure.

Aussi l'ingratitude de la ville aimée arrache-t-elle au Seigneur un gémissement et une adjuration suprême. Nous retrouverons des paroles toutes semblables chez saint Matthieu, mais après le dimanche des Rameaux, et comme conclusion d'un grand discours contre les pharisiens et les scribes (XXIII, 37-39). Il est difficile de déterminer si elles ont été prononcées deux fois ; et, dans l'hypothèse contraire, si saint Matthieu, plutôt que saint Luc, les a rapportées à leur vraie place historique. — Jérusalem, Jérusalem ! qui mets à mort les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler et grouper autour de moi tes enfants, comme la poule rassemble sa couvée sous ses ailes : et tes enfants n'y ont pas consenti ! Voici donc le châtiment réservé aux enfants de Jérusalem : leur maison deviendra une solitude. Le Seigneur abandonne la nation à elle-même et à son sens réprouvé ; il n'y demeurera plus et cessera d'en être le protecteur (Jér., XII, 7 ; XXII, 5). Le Fils de Dieu va s'éloigner, — pour un temps, du moins : « Je vous le déclare, vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vienne l'heure où vous direz : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » (Ps. CXVII, 26). Il ne s'agit ici, très probablement, ni du second avènement, ni de l'ovation momentanée des Rameaux (Lc., XIX, 37-38), mais de la conversion du peuple juif (Rom., XI) : ce jour-là seulement, Israël en tant que nation « verra », reconnaîtra Jésus comme Messie et Sauveur.

CHAPITRE III

L'ÉVANGILE DE LA MISÉRICORDE

Lc., XIV. — [1] *Et factum est, cum intraret Jesus in domum cujusdam principis pharisaeorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum.* [2] *Et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum.* [3] *Et respondens Jesus, dixit ad legisperitos, et pharisaeos, dicens : Si licet sabbato curare?* [4] *At illi tacuerunt. Ipse vero apprehensum sanavit eum, ac dimisit.* [5] *Et respondens ad illos, dixit : Cujus vestrum asinus aut bos in puteum cadet, et non continuo extrahet illum die sabbati?* [6] *Et non poterant ad haec respondere illi.*

Dans quelle région se passe la scène? Nous ne saurions le dire. Mais comme il s'agit d'un prince des pharisiens, nous pouvons peut-être supposer qu'elle eut lieu aux environs de Jérusalem. C'était le jour du sabbat : les repas, même abondants, n'étaient pas interdits ce jour-là. Le Seigneur, invité par un des docteurs les plus influents, accepta, cette fois encore, d'aller s'asseoir à la table de ses ennemis. Les pharisiens l'observaient avec une curiosité maligne. Un hydropique «était devant lui». On s'est demandé s'il n'avait pas été placé à dessein devant le Seigneur, comme une tentation offerte à sa miséricorde bien connue. Saint Luc ne dit pas que l'homme ait sollicité sa guérison. C'est le Seigneur qui prend la parole pour interroger les docteurs de la Loi et les pharisiens : « Est-il permis, est-il défendu, de guérir quelqu'un le jour du sabbat? » Embarrassés, ils se taisent. Dès lors qu'ils n'interdisent rien, eux, les conservateurs rigides de la Loi, le Seigneur conclut pratiquement que le miracle est chose permise : il touche l'hydropique, le guérit et le congédie. Et à l'adresse de ceux qui n'ont pas voulu répondre, ou dont le silence

couvre l'irritation, le Seigneur ajoute quelques mots : « Quel est celui d'entre vous, dit-il, si son âne ou son bœuf tombe dans une citerne, qui ne l'en retirera pas aussitôt, même le jour du sabbat? » Cet argument, employé naguère par le Seigneur lors de la guérison de la femme courbée (Lc., XIII, 15-17), était sans réplique ; et une fois de plus les pharisiens furent réduits au silence (Mt., XII, 9 sq.).

Lc., XIV. — [7] *Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent, dicens ad illos :* [8] *Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratior te sit invitatus ab illo ;* [9] *et veniens is qui te et illum vocavit, dicat tibi : Da huic locum ; et tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere.* [10] *Sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco ut, cum venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus ;* [11] *quia omnis qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur.*

Il semble que la guérison de l'hydropique ait eu lieu avant le repas. Le Seigneur remarqua l'empressement, même la rivalité des convives à occuper les premières places, celles qui sont plus honorables, celles où l'on est assuré d'être servi d'abord et plus délicatement peut-être. Les conflits de préséance étaient chose coutumière dans le monde pharisien (Lc., XX, 46). Le Seigneur jugea bon de donner à ce propos une leçon de bonne éducation et surtout d'humilité surnaturelle ; mais il le fit sous une forme souriante, enveloppée, à la façon d'une parabole, et sans allusion formelle aux circonstances présentes. Lorsque vous serez invité par quelqu'un à un repas de noces, dit-il, ne vous établissez pas au premier rang, de peur que se présente un personnage plus considérable, et que celui qui vous a conviés l'un et l'autre ne vienne vous dire : Laissez la place à cet autre plus digne que vous. Car alors, couvert de honte, vous seriez contraint d'aller occuper la place inférieure. Mais lorsque vous serez invité, allez vous mettre au dernier rang, afin que le maître de maison, attentif au bon ordre, vous dise : Mon ami, montez plus haut. Alors, ce vous sera une gloire devant tous ceux qui sont à table avec vous. Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque

s'abaisse sera élevé. — Telle est la règle, à la fois humaine et divine. Le dessein du Seigneur n'est nullement, on le pense bien, de favoriser les manœuvres des pharisiens, ni de leur fournir le secret pour monter à la première place. L'humilité est sa propre fin à elle-même ; elle ne saurait, sans danger, devenir un circuit voulu et un calcul subtil pour parvenir plus haut. Le Seigneur indique ce qui adviendra aux humbles, mais non ce qu'il faut désirer.

Lc., XIV. — [12] *Dicebat autem et ei qui se invitaverat : Cum facis prandium, aut coenam, noli vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos divites, ne forte te et ipsi reinvitent, et fiat tibi retributio.* [13] *Sed cum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos, et caecos.* [14] *Et beatus eris, quia non habent retribuere tibi ; retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.*

Un conseil aimable est donné ensuite au pharisien qui a reçu le Seigneur. Peut-être avait-il le goût de la société distinguée ; peut-être n'était-il pas inutile de rappeler à tous ces hommes opulents et superbes le précepte de charité et de large hospitalité formulé dans le Deutéronome (XIV, 29 ; XV, 11 ; XXVI, 12-13). L'hydropique guéri était sorti sans que personne le retînt. Aussi bien, le Seigneur s'adressait-il à toutes les âmes avides de cette justice et de cette perfection nouvelles qui doivent faire déborder la mesure chétive du pharisaïsme. « Lorsque vous donnez un repas, dit Jésus à son hôte, n'invitez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parents, ni vos riches voisins, de peur qu'ils vous réinvitent, et que vous soyez ainsi payé de retour. Mais à ce repas que vous offrez, appelez des pauvres, des infirmes, des boiteux, des aveugles, et soyez heureux qu'ils ne puissent vous rendre la pareille : c'est à la résurrection des justes que vous serez payé de retour. » Il va de soi que de telles paroles ne doivent pas être prises à la lettre : on ne nous demande ni d'écarter toute chance de réinvitation, ni d'exclure de notre table parents et amis, pour faire place aux seuls indigents. Sous une forme paradoxale, le Seigneur fait l'éloge de la charité désintéressée, de celle qui n'attend sa récompense que de Dieu (cf. Lc., VI, 32 sq.).

Lc., XIV. — [15] *Haec cum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei.* [16] *At ipse dixit ei : Homo quidam fecit coenam magnam, et vocavit multos.* [17] *Et misit servum suum hora coenae dicere invitatis ut venirent, quia jam parata sunt omnia.* [18] *Et coeperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire, et videre illam ; rogo te, habe me excusatum.* [19] *Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa ; rogo te, habe me excusatum.* [20] *Et alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire.* [21] *Et reversus servus nuntiavit haec domino suo. Tunc iratus paterfamilias dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis ; et pauperes, ac debiles, et caecos, et claudos introduc huc.* [22] *Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est.* [23] *Et ait dominus servo : Exi in vias, et sepes ; et compelle intrare, ut impleatur domus mea.* [24] *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt gustabit coenam meam.*

On était encore à table, et le Seigneur ayant fait allusion à ce grand repas de l'éternité (Lc., XIV, 14) qui sera le salaire de la charité désintéressée, l'un des convives fit cette réflexion : « Heureux celui qui prendra part au banquet du Royaume de Dieu ! » Il est vrai, et Jésus ne contredit pas : *Beati qui ad coenam nuptiarum Agni vocati sunt* (Apoc., XIX, 9). Mais ce n'est pas assez qu'il y ait un festin préparé, c'est trop peu d'y être appelé : encore faut-il y prendre place ; et afin de corriger la fausse sécurité où s'obstinaient les Juifs, le Seigneur répond par une parabole à l'exclamation, peut-être sincère, du convive. La plupart des commentateurs distinguent cette parabole de celle que nous lirons au chapitre XXII de saint Matthieu. Un homme donna un grand souper, auquel il invita beaucoup de monde. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux invités : « Venez, car maintenant tout est prêt. » Et voici que tous ensemble, comme de concert, se dérobent et esquivent, pour divers motifs, l'invitation. On nous donne quelques exemples des excuses alléguées. L'un dit au serviteur : « J'ai acheté un champ, et je suis obligé d'aller le voir. Excusez-moi, je vous prie. » Un second : « J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je m'en vais, de ce pas, les essayer. Excusez-moi, s'il vous plaît. » Un troisième : « J'ai pris femme, et c'est pourquoi je ne puis y aller. » La politesse des excuses va en décroissant. Les uns montrent

plus d'attachement pour leur richesse ou leur plaisir que pour le repas où ils sont gracieusement conviés ; le dernier ne s'excuse même pas.

De retour chez son maître, le serviteur lui rapporta ce qui s'était passé. Alors, le maître de la maison, irrité, dit à son serviteur : « Allez promptement sur les places et dans les rues de la ville ; et tout ce que vous trouverez de pauvres, d'infirmes, d'aveugles, de boiteux, amenez-les ici. » Et le serviteur s'en va, non dans les maisons, mais là où se tiennent les pauvres, ceux qui n'ont pas de foyer, qui ne sont jamais invités nulle part ; il recueille les estropiés, qui ne songent pas à se marier ; les aveugles qui, eux, ne sauraient aller voir leur terre ; les boiteux, qui n'ont pas à éprouver leurs attelages. Là, du moins, l'invitation ne sera pas écartée : il n'y aura même pas d'invitation, on les entraînera par groupes. Cela s'exécute sans retard, et largement, mais la maison est si grande ! « Seigneur, dit l'intendant, vous avez été obéi, et il reste encore de la place. » Alors, ordre est donné de sortir de la ville, d'aller par les chemins, par les petits sentiers qui longent les clôtures des champs, et tous ceux qui se rencontreront, de les contraindre à venir au festin. On dirait que Dieu n'a plus souci de sa dignité : il prend les âmes par la terreur, par la surprise, par le besoin ; qu'importe, pourvu qu'elles viennent et que sa maison soit pleine : *ut impleatur domus mea.* Mais alors que les gentils entreront en foule dans l'Église, la malédiction pèsera éternellement sur les chefs de la Synagogue et sur tous les Juifs qui auront méprisé les avances de Dieu : « Car je vous le déclare, conclut le Seigneur, aucun de ces hommes qui avaient été invités d'abord ne goûtera de mon festin. »

Lc., XIV. — [25] *Ibant autem turbae multae cum eo ; et conversus dixit ad illos :* [26] *Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus.* [27] *Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus.* [28] *Quis enim ex vobis volens turrim aedificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum,* [29] *ne, posteaquam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident incipiant illudere ei,* [30] *dicentes : Quia hic homo coepit aedificare, et non potuit consummare?* [31] *Aut quis*

rex iturus committere bellum adversus alium regem, non sedens prius cogitat, si possit cum decem millibus occurrere ei, qui cum viginti millibus venit ad se? [32] *Alioquin adhuc illo longe agente, legationem mittens, rogat ea quae pacis sunt.* [33] *Sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quae possidet, non potest meus esse discipulus.* [34] *Bonum est sal. Si autem sal evanuerit, in quo condietur?* [35] *Neque in terram, neque in sterquilinium utile est, sed foras mittetur. Qui habet aures audiendi, audiat.*

Le Seigneur a quitté la maison du pharisien. Il chemine, accompagné de grandes foules, dont les dispositions sont très variées, et qui ont besoin d'apprendre à quelles conditions leur sera ouvert le Royaume des cieux. Ceux qui, tout à l'heure, ont refusé l'invitation du Père de famille, et ont été pour ce motif exclus du banquet, ne doivent leur erreur et leur déconvenue finale qu'à leur attachement à des biens terrestres. Se retournant vers les foules, dit saint Luc, le Seigneur reprend un enseignement déjà formulé par saint Matthieu (x, 37-39 ; xvi, 24-26), par saint Marc (viii, 34-36), et saint Luc lui-même (ix, 22-25). Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait son père, et sa mère, et son épouse, et ses enfants, et ses frères, et ses sœurs, et jusqu'à sa propre vie, jusqu'à soi-même, il ne peut devenir mon disciple (Lc., xii, 52-53). Et quiconque ne prend pas sa croix pour me suivre, celui-là ne peut être mon disciple. — Nous avons expliqué ce que veut signifier l'expression « porter sa croix », et comment il ne faut « haïr » personnes et choses que dans la mesure où elles sont hostiles au Messie et en contradiction avec lui. Deux rapides paraboles vont illustrer ce principe du renoncement, condition de la vie chrétienne.

Quel est celui d'entre vous, s'il veut bâtir une tour, qui ne s'assied d'abord, c'est-à-dire ne prend son temps pour calculer la dépense et pour s'assurer qu'il aura de quoi la couvrir ; de peur qu'après avoir posé les fondements, il ne puisse poursuivre les travaux et ne s'expose ainsi à la raillerie publique. Voyez cet homme, dirait-on, qui a commencé à bâtir et qui n'a pu achever ! — Le Seigneur veut rappeler que, pour être disciple, il se faut mettre, intérieurement, dans les conditions morales qui sont indispensables pour l'être vraiment : Avons-nous les ressources de volonté requises? Avons-nous consenti aux sacrifices exigés? Aborder une telle œuvre avec une âme molle, indécise, non pré-

parée, c'est courir à l'insuccès et se vouer au ridicule. Vous ne voudriez pas le faire dans la vie humaine, pourquoi l'essaieriez-vous dans la vie surnaturelle? Les lois de la prudence sont les mêmes en tout ordre.

Autre parabole qui nous met en garde contre toute présomption. Voici un roi qui songe à guerroyer contre un roi voisin ; il a dix mille hommes, son adversaire vingt mille. Une bonne manœuvre peut compenser l'inégalité des forces, et une armée de métier l'emporte facilement sur des recrues ; mais enfin, il est sage pour celui qui ne dispose que de dix mille combattants de s'asseoir, lui aussi, c'est-à-dire de réfléchir, de calculer la force respective des deux armées et leur solidité. S'il se sent trop faible, qu'il envoie donc une ambassade à son ennemi, tandis que celui-ci est loin encore, et négocie la paix avec lui. Ainsi, quiconque ne dit pas adieu à tout ce qui est sien, demeure incapable de devenir mon disciple.

Les paroles suivantes, que nous avons rencontrées ailleurs (Mt., v, 13 ; Mc., IX, 49), insistent encore sur la loi du sacrifice. C'est chose bonne que le sel ; il donne de la saveur, assainit, guérit. Marcher comme disciple à la suite de Jésus, cela est bon, grand, louable. Encore faut-il que le sel ne s'affadisse pas, que le disciple ne perde rien de sa vertu par l'attachement à des biens misérables. Si le sel s'affadit, qui lui rendra sa vigueur? Il n'est plus bon à rien. Il ne saurait féconder la terre, même mélangé au fumier. On le jette dehors. Qu'il entende, celui qui a des oreilles pour entendre !

Lc., XV. — [1] *Erant autem appropinquantes ei publicani et peccatores, ut audirent illum.* [2] *Et murmurabant pharisaei et scribae, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.* [3] *Et ait ad illos parabolam istam, dicens :* [4] *Quis ex vobis homo, qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quae perierat, donec inveniat eam?* [5] *Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens;* [6] *et veniens domum convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quae perierat.* [7] *Dico vobis, quod ita gaudium erit in caelo super uno peccatore poenitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent poenitentia.* [8] *Aut quae mulier habens drachmas decem, si*

perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et everrit domum, et quaerit diligenter, donec inveniat? [9] *Et cum invenerit, convocat amicas et vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.* [10] *Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore poenitentiam agente.*

Dans tout ce chapitre XV, il n'est parlé que de miséricorde. Auprès du Seigneur enseignant la doctrine du Royaume des cieux, se groupaient volontiers publicains et pécheurs, c'est-à-dire ce que le Judaïsme avait de moins scrupuleux et de moins considéré. D'où le murmure accoutumé des pharisiens et des scribes : « Voyez, disaient-ils, ce prétendu prophète qui fait bon accueil aux pécheurs, aux gens souillés et tarés, et qui mange avec eux ! » (Lc., V, 30 ; VII, 39.) C'est alors que le Seigneur propose l'histoire de la brebis perdue, parabole rattachée par saint Matthieu à un enseignement sur le prix des âmes (XVIII, 12-14). Je suppose que quelqu'un de vous possède cent brebis ; l'une d'elles s'égare : ne laisse-t-il pas aussitôt dans le désert les quatre-vingt dix-neuf autres, pour courir après celle qui est perdue, et chercher partout jusqu'à ce qu'il la trouve? Et lorsqu'il l'a retrouvée enfin, il la place, tout heureux, sur ses épaules ; puis arrivé à la maison, il appelle et rassemble amis et voisins, leur disant : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis, celle qui était perdue ! De même, je vous le déclare, il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, que pour quatre-vingt dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion. — Peut-être se glisse-t-il une part d'ironie dans ces dernières paroles du Seigneur : les justes ne seraient que des prétendus justes, ceux qui se croient tels, les pharisiens. Ou bien la catégorie des justes est ici indéterminée, et la comparaison entre une seule brebis et le troupeau entier n'existe que pour faire ressortir la sollicitude et la tendresse divines envers ceux qui font pénitence, alors qu'on les croyait si loin du Royaume des cieux. La joie débordante du pasteur réclame les félicitations de ses amis, comme si le bonheur n'était pas surtout pour la brebis arrachée à sa perte.

Et voici un autre exemple, emprunté à la vie domestique. Une femme est riche de dix drachmes : est-ce que, si une drachme vient à s'égarer, cette femme n'allume pas sa lampe et ne promène pas son regard et la lumière par toute sa maison, cherchant avec soin la petite pièce, dans les endroits les plus obscurs, cher-

chant sans se lasser jusqu'à ce qu'elle trouve? Et quand elle a trouvé, elle convoque, elle aussi, ses amies et ses voisines : Réjouissez-vous avec moi, leur dit-elle, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue! De même, je vous le dis, il y a grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit.

Lc., xv. — [11] *Ait autem : Homo quidam habuit duos filios ;* [12] *et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiae quae me contingit. Et divisit illis substantiam.* [13] *Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.* [14] *Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa, et ipse coepit egere.* [15] *Et abiit, et adhaesit uni civium regionis illius, et misit illum in villam suam ut pasceret porcos.* [16] *Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis, quas porci manducabant ; et nemo illi dabat.* [17] *In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo !* [18] *Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in caelum et coram te ;* [19] *jam non sum dignus vocari filius tuus, fac me sicut unum de mercenariis tuis.* [20] *Et surgens venit ad patrem suum. Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est, et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum.* [21] *Dixitque ei filius : Pater, peccavi in caelum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus.* [22] *Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam et induite illum, et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus;* [23] *et adducite vitulum saginatum, et occidite ; et manducemus et epulemur :* [24] *quia hic filius meus mortuus erat, et revixit ; perierat, et inventus est. Et coeperunt epulari.* [25] *Erat autem filius ejus senior in agro ; et cum veniret et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum ;* [26] *et vocavit unum de servis, et interrogavit quid haec essent.* [27] *Isque dixit illi : Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit.* [28] *Indignatus est autem, et nolebat introire. Pater ergo illius egressus, coepit rogare illum.* [29] *At ille respondens, dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum praeterivi, et nunquam dedisti mihi haedum ut cum amicis meis epularer ;* [30] *sed postquam filius tuus hic, qui devo-*

ravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum. [31] *At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* [32] *Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit ; perierat, et inventus est.*

Après les paraboles de la brebis et de la drachme perdues, celle de l'enfant prodigue. Rien ne nous assure que ces trois paraboles aient été prononcées ensemble : c'est peut-être leur analogie qui a déterminé l'écrivain sacré à les réunir dans son récit. Après s'être défendu et justifié dans les deux premières, le Seigneur, dans celle-ci, propose un enseignement nouveau et typique. Les précédentes nous parlaient seulement de la grâce et de l'amour de Dieu, mais ni la brebis perdue, ni la drachme retrouvée ne donnaient place au repentir. La troisième parabole, sans laisser aucunement dans l'ombre la tendresse divine, nous montre la contrition et l'humilité qui doivent être au cœur du pécheur. C'est l'évangile de l'évangile, a-t-on dit. Le fils prodigue, ce sont les publicains, les pécheurs, les gentils, tous ceux, en un mot, que méprise comme souillés l'orgueil de la Synagogue ; l'aîné, ce sont les pharisiens et les Juifs. La parabole de l'enfant prodigue appartient en propre au disciple de saint Paul, à l'évangéliste de la gentilité ; on peut la rapprocher de la doctrine si formelle de l'Apôtre sur l'amour universel et enveloppant du Seigneur (Romains, Galates, Éphésiens) : l'Incarnation et la Rédemption ont effacé toutes distinctions, et recueilli la famille humaine entière en Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Le péché, le repentir, le retour : tels sont les trois actes du petit drame.

Un homme avait deux fils. Le plus jeune, — le plus accessible à la passion et à l'erreur, — vient réclamer sa part d'héritage : « Père, donnez-moi la part de bien qui me revient. » C'est, d'après le Deutéronome (XXI, 17), le tiers de la fortune paternelle : les deux autres tiers revenaient à l'aîné. Parfois le partage se faisait du vivant du père. Les enfants devaient pourvoir alors à la subsistance de leurs parents ; mais le partage une fois accompli était irrévocable. C'est contre les chances impliquées dans cette mesure que l'Ecclésiastique mettait en garde un père trop confiant (XXXIII, 19-22). La demande du jeune fils témoigne d'un désir immédiat et immodéré de liberté. Le père s'y soumet, cependant : il attribue à chacun ce qui lui revient ; l'aîné demeurera

à la maison et laissera ses parents en tranquille jouissance de la portion qui lui est échue.

Le partage achevé, les indices d'ingratitude se multiplient. Quelques jours seulement après être entré en possession, ayant réalisé tout son avoir, afin de n'être jamais contraint de revenir en arrière, le jeune homme s'en va dans un pays lointain, le plus loin possible, semble-t-il. Jusqu'ici, ce ne sont que les préparatifs de la faute, mais la faute vient bientôt : toute cette richesse, qui était le travail accumulé par son père et l'épargne de sa vie, il la dissipe en débauche. Alors une grande famine survient dans la région ; et, à l'heure où ses biens lui eussent été le plus nécessaires, il commence à manquer de tout. La misère l'oblige à se mettre au service d'un des habitants du pays. Lui qui avait été libre, indépendant, associé à l'œuvre de son père, il s'attache à un étranger, à un païen. Encore, cet homme ne le garde-t-il pas auprès de lui : il l'envoie dans ses terres, ne lui assure même aucun salaire, et témoigne de son dédain en lui assignant la besogne qui devait le plus répugner à un Juif : il sera désormais le pourvoyeur d'animaux immondes, leur serviteur ! A peine a-t-il de quoi manger. Il en vient à souhaiter la nourriture des pourceaux et à désirer pour lui-même la pulpe fade et lourde dont ils se gorgent : mais nul ne songe à lui en offrir.

Voici le second acte : le repentir. La parabole nous montrera que l'homme doit s'employer lui-même à son retour vers Dieu. Le prodigue revient à lui, comme d'une longue extase impure. Il se rappelle sa maison d'autrefois, où la vie était si digne, où les serviteurs eux-mêmes ne manquaient de rien : « Combien de mercenaires, se dit-il, chez mon père, ont du pain en abondance : et je suis ici, moi, à mourir de faim ! Je me lèverai, j'irai vers mon père ... » Tout est gagné : il dit : « Mon père. » C'est la parole sans cesse répétée au cours de ces versets, — la première, la plus douce que le Seigneur nous ait apprise. Dans le cœur du prodigue, cela a survécu à tout. Il faut que Dieu ait gravé bien profondément au cœur de l'homme ce sentiment de sa paternité, pour que nulle dégradation ne l'efface. « Du sein de ma misère et de mon abjection, l'être souillé et méconnaissable que je suis, je me lèverai et j'irai vers mon père. Il y a loin : n'importe ; c'est bien le moins que je fournisse à nouveau, pour le revoir, tout le chemin indignement parcouru pour m'éloigner de lui. Je lui dirai : Père ! j'ai péché contre le ciel et contre vous. Je ne suis

plus digne d'être appelé votre fils. Prenez-moi cependant, au titre de l'un quelconque de vos serviteurs. Du moins, je serai avec vous... » Il ne songe pas à chercher une excuse ; c'est un repentir tout trempé de charité.

Le prodigue ne se borne pas à la résolution : il l'exécute sur-le-champ. Il ne semble même pas supposer que son père puisse l'avoir oublié ni lui tenir rigueur. Et il ne s'est point trompé. Son père l'aperçoit, alors qu'il était loin encore. Il le reconnaît sous ses haillons sordides ; et ses entrailles sont émues de compassion. Il court, malgré son âge ; et, le premier, tombe à son cou, le prend dans ses bras, l'embrasse tendrement. Le fils avait préparé ce qu'il devait dire. « Père, j'ai péché à la face du ciel et devant vous. Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. » Le temps lui manque pour prononcer le reste : « Faites de moi l'un de vos mercenaires ; » car le père l'interrompt : « Vite ! dit-il aux serviteurs, apportez une robe, la plus belle, la meilleure que vous ayez (τὴν πρώτην, non pas simplement celle d'autrefois), et l'en revêtez. Mettez un anneau à son doigt, l'anneau qui est le sceau des personnes de qualité, des fils de famille, le signe d'une nouvelle union ; et donnez des chaussures à ses pieds, afin qu'il ne ressemble plus aux esclaves. Allez chercher le veau gras, celui qu'on nourrissait pour une fête : tuez-le, et mangeons-le dans un joyeux banquet. Car mon fils que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé ! » Et bientôt, le festin commence.

Cependant, le fils aîné était aux champs. Et à son retour, tandis qu'il approchait de la maison, il entendit de la musique et des chœurs de danse ; il appela un des serviteurs, et lui demanda ce qui se passait. « C'est que votre frère est de retour, lui fut-il répondu, et parce que votre père l'a retrouvé sain et sauf, il a tué le veau gras. » L'aîné fut outré de colère, et refusa d'entrer. Son père vint à lui, insista pour qu'il prît part à la fête. Mais il répondit : « Voilà de longues années que je vous sers : jamais je n'ai violé vos ordres ; et à moi jamais vous n'avez donné le moindre chevreau, pour le manger avec mes amis ! Mais quand votre fils, ce débauché qui a dévoré son bien avec des courtisanes, est arrivé, c'est pour lui que vous avez tué le veau gras ! » Voilà bien l'insolence, la morgue, l'âpre jalousie des pharisiens. Le père ne dédaigne pas, cependant, de répondre à cette discourtoisie, et de façon si aimable, si affectueuse : « Mon enfant, vous êtes toujours avec

moi, vous, et tout ce qui est mien est vôtre. Notre intimité et notre bonheur sont de tous les jours et ne font pas événement dans notre vie. Mais il fallait bien faire fête et se réjouir, parce que votre frère était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé. »

Lc., XVI. — [1] *Dicebat autem et ad discipulos suos : Homo quidam erat dives, qui habebat villicum ; et hic diffamatus est apud illum quasi dissipasset bona ipsius.* [2] *Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te? Redde rationem villicationis tuae ; jam enim non poteris villicare.* [3] *Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem? Fodere non valeo, mendicare erubesco.* [4] *Scio quid faciam, ut, cum amotus fuero a villicatione, recipiant me in domos suas.* [5] *Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo : Quantum debes domino meo?* [6] *At ille dixit : Centum cados olei. Dixitque illi : Accipe cautionem tuam, et sede cito, scribe quinquaginta.* [7] *Deinde alii dixit : Tu vero quantum debes? Qui ait : Centum coros tritici. Ait illi : Accipe litteras tuas, et scribe octoginta.* [8] *Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecisset ; quia filii hujus saeculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.* [9] *Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis ; ut cum defeceritis, recipiant vos in aeterna tabernacula.*

Tout ce chapitre XVI de saint Luc a pour dessein de nous enseigner quel usage nous devons faire de la richesse. Nous l'apprenons grâce à deux paraboles : l'économe infidèle, le mauvais riche et Lazare. La première s'adresse aux disciples (verset 1), mais les pharisiens entendent (verset 14) ; la seconde est adressée directement à ces derniers. Toutes deux sont propres à saint Luc. — Il y avait, dit le Seigneur, un homme riche, dont les biens étaient administrés par un économe ou intendant. Quel est cet homme riche, et quel personnage symbolise l'intendant? Il n'est pas nécessaire de le déterminer. Une parabole n'est pas une allégorie ; et c'est scrupule, nous l'avons dit déjà, de vouloir trouver une application morale définie à des éléments qui n'existent que pour la vraisemblance, l'agrément, le charme du récit. Aussi bien, le Seigneur s'est commenté lui-même, et nous a donné en substance, au verset 9, le sens de la parabole.

L'économe fut dénoncé comme dissipant les biens de son maître, qui le manda et lui dit : « Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez compte de votre gestion, car vous ne pourrez plus désormais administrer mes biens. » On lui signifie un congé : on ne lui demande pas une information relative à sa gestion. L'infidélité n'était donc que trop réelle, et l'économe ne cherche point à se justifier. Mais c'est un homme avisé, et qui songe au lendemain. « Que vais-je devenir, se dit-il, maintenant que mon maître me retire l'administration de ses domaines? Travailler la terre, j'en suis incapable ; mendier, j'en ai honte... Ah ! j'ai trouvé, je sais ce que je vais faire ; j'agirai de telle sorte qu'après avoir été écarté de mon office, les portes s'ouvrent encore devant moi. » Alors, en hâte, il mande auprès de lui, tour à tour, quelques-uns des fermiers de son maître, qui devaient fournir, en nature, à l'entretien de sa maison : le rôle de l'économe consistait à déterminer la contribution de chacun. « Combien devez-vous servir à mon maître? demande-t-il au premier. — Cent jarres d'huile, répond-il. — Prenez votre reconnaissance, dit l'intendant ; asseyez-vous, et vite, écrivez cinquante. » A un autre, il dit : « Et vous, combien devez-vous fournir ? — Cent mesures de froment. — Prenez votre billet, et écrivez quatre-vingts. » Si discrètement qu'ait eu lieu l'opération, le maître en eut connaissance, et il ne put s'empêcher de louer l'économe infidèle, à raison de son habileté et de sa prévoyance.

Et le Seigneur passe à l'application morale : « C'est que les fils de ce siècle, dit-il, sont plus avisés dans leurs rapports avec leur génération, avec les gens et dans les affaires de ce monde, que ne le sont les fils de la lumière. » (Jo., XII, 36 ; I Thess., V, 5 ; Eph., V, 8.) Combien le Royaume de Dieu serait florissant, si les bons étaient attentifs à leurs intérêts spirituels et aux choses de la vie future, comme les mondains à leurs intérêts périssables ! Si le maître de maison, bien que peut-être lésé, a pu louer le savoir-faire de son intendant, comment Dieu, qui ne peut rien perdre, n'applaudirait-il pas à la prudence surnaturelle des siens? Ils ont notamment, dans ces biens terrestres dont il vient d'être parlé, la matière d'une industrie pour l'éternité. A vous qui devez être éclairés, à vous qui êtes les fils, non plus de ce monde ténébreux, mais de la lumière, voici ce que je dis, poursuit le Seigneur : imitez sur un point « l'économe d'injustice ». De ce « trésor d'injustice », de cette richesse avec laquelle l'intendant, et tant d'autres

comme lui, blessent l'équité, vous pouvez vous créer des amis; lorsque la richesse matérielle vous sera retirée en même temps que la vie, ils vous accueilleront, non dans des maisons terrestres, mais dans les tabernacles éternels. La prière du pauvre, en effet, met en mouvement la main qui gouverne le monde.

Lc., XVI. — [10] *Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.* [11] *Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est quis credet vobis?* [12] *Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrum est quis dabit vobis?* [13] *Nemo servus potest duobus dominis servire : aut enim unum odiet, et alterum diliget ; aut uni adhaerebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonae.* [14] *Audiebant autem omnia haec pharisaei, qui erant avari; et deridebant illum.* [15] *Et ait illis : Vos estis qui justificatis vos coram hominibus, Deus autem novit corda vestra ; quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.* [16] *Lex et prophetae usque ad Joannem; ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit.* [17] *Facilius est autem caelum et terram praeterire, quam de lege unum apicem cadere.* [18] *Omnis qui dimittit uxorem suam et alteram ducit, moechatur, et qui dimissam a viro ducit, moechatur.*

Cet enseignement s'adresse aux pharisiens, trop motivé par leur avidité pour les biens d'ici-bas. D'autres biens, autrement considérables, avaient été confiés à la Synagogue : elle était riche de la doctrine et chargée de la dispenser au peuple. Celui, dit le Seigneur, qui est fidèle dans la dispensation des moindres choses, c'est-à-dire des richesses créées, l'est également dans la distribution des richesses supérieures ; et celui qui est injuste dans les petites choses, dans celles de l'ordre terrestre, l'est aussi dans les grandes, dans celles de l'ordre spirituel. Si donc vous n'êtes pas fidèles dans l'emploi de cette richesse matérielle qui peut servir à l'injustice : qui confiera à vos mains la vraie richesse, la seule qui soit? Et si vous n'êtes pas fidèles dans l'usage de cette fortune qui, somme toute, n'est pas vôtre, qui vous échappera et vous sera redemandée, pouvez-vous espérer qu'on vous donne un jour votre bien à vous, le seul qui compte, votre héritage de fils de Dieu? — C'est comme si Dieu faisait, dans le temps, notre éducation, à l'aide des biens inférieurs : il nous les

confie pour voir ce que nous portons dans le cœur. — Le verset 13 (cf. Mt., VI, 24) est la conclusion naturelle de la parabole. Un serviteur ne peut demeurer à l'entière disposition de deux maîtres à la fois. Pratiquement, l'un ou l'autre devra être sacrifié. Ou bien il haïra l'un et chérira l'autre ; ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et Mammon.

Les pharisiens, qui aimaient l'argent, écoutaient ces paroles et les tournaient en dérision. « Comme il est peu pratique ! se disaient-ils. Il n'entend rien aux choses de la vie... » En face de cette résistance, la parole de Jésus devient plus sévère, menaçante même : « Votre nom est hypocrisie. Vous avez les dehors de la justice, et les hommes, dont vous cherchez les regards, vous estiment ; mais Dieu connaît vos cœurs : là où les hommes admirent une vertu éminente, il ne découvre qu'abomination. »

Les pharisiens s'enorgueillissaient de la possession exclusive de la doctrine et de la justice ; Jésus les avertit que cet apanage leur sera bientôt retiré. La Loi et les Prophètes ont été en possession, mais seulement jusqu'à Jean. Une ère nouvelle a commencé avec sa prédication : il y a place, désormais, pour les pécheurs, pour tous ceux qui se convertissent, pour tous ceux qui accueillent la grâce et arrivent, par elle, à la vraie justice, celle de l'âme, celle qui soutient le regard de Dieu. La bonne nouvelle du Royaume des cieux est annoncée à tous ; et chacun s'empresse, se précipite vers lui : il est en quelque sorte pris d'assaut ; le mouvement est irrésistible, et les pharisiens ne sauraient l'arrêter (Mt., XI, 12-13). — Au verset 17, le Seigneur prévient l'interprétation blasphématoire que ses ennemis étaient tout prêts à donner de sa précédente affirmation. L'évangile n'est point venu abolir et détruire. « Le ciel et la terre passeront, plutôt qu'un seul trait de lettre de la Loi. » Nous avons déjà rencontré cette parole en saint Matthieu, V, 18.

Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre est adultère, et quiconque épouse une femme répudiée par son mari est adultère. — Peut-être cette sentence est-elle rapportée ici comme exemple des préceptes anciens, confirmés et restaurés par la Loi nouvelle. Les pharisiens, si jaloux de la lettre de la Loi, se montraient volontiers accommodants en matière de divorce et d'adultère : le Seigneur les rappelle aux conditions du mariage tel qu'il a été institué de Dieu (Mt., V, 31-32 ; XIX, 3-9 ; Mc., X, 2-12). Elles seront expliquées plus loin.

Lc., XVI. — [19] *Homo quidam erat dives, qui induebatur purpura et bysso, et epulabatur quotidie splendide.* [20] *Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus,* [21] *cupiens saturari de micis quae cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat ; sed et canes veniebant, et lingebant ulcera ejus.* [22] *Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahae. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.* [23] *Elevans autem oculos suos, cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus ;* [24] *et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma.* [25] *Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala ; nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.* [26] *Et in his omnibus, inter nos et vos chaos magnum firmatum est, ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare.* [27] *Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei ;* [28] *habeo enim quinque fratres, ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.* [29] *Et ait illi Abraham : Habent Moysen et prophetas ; audiant illos.* [30] *At ille dixit : Non, pater Abraham ; sed si quis ex mortuis ierit ad eos, poenitentiam agent.* [31] *Ait autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.*

Le Seigneur revient à sa pensée première et rappelle, avec une sanction plus haute, l'usage qu'il convient de faire de la richesse, si l'on veut « se ménager des amis qui nous reçoivent dans les tabernacles éternels » (9). Plusieurs Pères ont cru qu'il s'agissait d'une histoire réelle. L'enseignement demeure le même si nous considérons le récit comme une parabole. Elle comprend deux actes : le premier se déroule sur terre, le second dans l'autre vie. Il y avait quelque part un homme riche ; il était vêtu de pourpre et de lin fin ; il faisait bonne chère tous les jours, splendidement. — Il n'est pas question d'injustice commise ; ce riche s'habille et mange comme la plupart des gens de sa condition ; il ne maltraite point les indigents, même repoussants ; sa faute est toute d'omission. — Et un pauvre, nommé Lazare, était habituellement couché devant la porte principale, ou le portique de sa maison : il était couvert d'ulcères, et volontiers eût fait son repas des miettes qui tombaient de la table du riche. Mais on l'oubliait (*et nemo*

illi dabat est une glose). Il était moins chez lui que les chiens eux-mêmes ; et, comme aggravation de souffrance, ces bêtes, immondes aux yeux des Orientaux, s'approchaient de lui familièrement et léchaient ses plaies.

Le pauvre vint à mourir et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham : de sépulture pour son corps, il n'est pas même question, tant elle fut sommaire. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli avec soin : on lui fit de magnifiques funérailles. Mais à partir de là, tout change : Lazare est porté par les anges au séjour des justes, l'autre plongé dans l'abîme profond des tourments. Les âmes, aussitôt après la mort, ont la situation et l'état qui correspondent au mérite de leur vie. Les bons reposent dans le séjour que les rabbins appelaient le sein d'Abraham ou le Paradis (Lc., XXIII, 43); les méchants souffrent dans la géhenne du feu ou l'enfer proprement dit. Peut-être tous les détails de la description qui va suivre ne doivent-ils pas être pris à la lettre; le dessein évident du Seigneur n'étant pas de nous révéler, par cette parabole, les secrets du monde invisible, il a pu employer le langage communément reçu autour de lui sans consacrer pour autant toutes les opinions populaires que ce langage reflète. Cependant, nous avouons ne pas concevoir la Vérité même se servant, pour parler du sort qui attend les hommes après cette vie, d'éléments totalement inexacts et irréels. Dès qu'il s'agit de données religieuses, le Seigneur rectifie ou réforme nettement, au besoin, les idées de ses contemporains.

Dans le séjour des morts, le riche leva les yeux, alors qu'il était dans les tourments, et il vit de loin Abraham et Lazare près de lui. Et il s'écria : « Père Abraham ! ayez pitié de moi ! Envoyez Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchir la langue, car je souffre cruellement dans ce brasier. » Il ne trouve pas le châtiment injuste, mais seulement intolérable : le moindre soulagement serait le bienvenu. Mais Abraham répondit : « Mon enfant, souvenez-vous que vous avez reçu largement votre part de biens pendant votre vie, et que Lazare n'a connu que les maux durant la sienne : maintenant il est ici, consolé, et vous, livré à la souffrance. » La réponse calme du Patriarche rappelle au riche égoïste qu'il a touché déjà sa part de bonheur et n'a point à prétendre aux félicités d'un Royaume qui ne s'achète que par le renoncement et la charité. Le riche possède l'éternité qu'il a voulue. Dieu est équitable envers lui, comme

envers Lazare (cf. Lc., VI, 20-26). Et Abraham ajoute, pour montrer la séparation radicale et éternelle des deux régions, en même temps que la pérennité du châtiment et de la récompense : « Entre nous qui sommes dans la joie et vous qui êtes dans la douleur, existe, fermement établi, un grand abîme ; de telle sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, où de là vers nous, ne le puissent faire. »

Au moins, si le sort du riche est désespéré et s'il n'est plus temps pour lui, il l'est sans doute encore pour ses frères, à qui il s'intéresse et voudrait épargner les mêmes tourments. S'il y a un abîme entre le sein d'Abraham et la géhenne, du moins y a-t-il parfois des relations entre les bienheureux et les mortels : Lazare, qui ne peut rien pour le condamné, ne pourra-t-il cependant rendre service à ses proches ? « Je vous en prie donc, Père, envoyez-le dans ma maison paternelle, où j'ai cinq frères ; il leur dira, comme un témoin bien renseigné, ce qui se passe en l'autre vie, afin qu'ils ne viennent point, à leur tour, dans ce lieu de la souffrance. » Mais Abraham refuse. A ce malheureux, qui symbolise les Juifs incrédules, les pharisiens déloyaux dans leur interprétation de l'Écriture comme dans leurs discussions avec le Messie, le Père des croyants répond : « Ils ont Moïse et les Prophètes : qu'ils les écoutent ! » (Cf. XVI, 16.) Et le riche discute : « Non, Père Abraham : mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils changeront de vie. » Et Abraham reprend : « S'ils n'écoutent pas Moïse et les Prophètes, quand bien même quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne se laisseraient pas persuader. » On le verra bien après la résurrection du vrai Lazare (Jo., XI, 47 sq.). Les miracles n'ont point manqué aux pharisiens, mais le Seigneur n'accomplissait jamais celui qu'il leur convenait de reconnaître décisif (Lc., XI, 16 sq.). La persuasion surnaturelle vient de l'humilité, de la docilité, de la liberté intérieure.

Lc., XVII. — [1] *Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut non veniant scandala ; vae autem illi per quem veniunt.* [2] *Utilius est illi, si lapis molaris imponatur circa collum ejus, et projiciatur in mare, quam ut scandalizet unum de pusillis istis.* [3] *Attendite vobis : si peccaverit in te frater tuus, increpa illum ; et si poenitentiam egerit, dimitte illi.* [4] *Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die conversus fuerit ad te, dicens : Poenitet me, dimitte illi.*

Maldonat et d'autres commentateurs catholiques estiment que les quatre groupes d'enseignement contenus dans les dix premiers versets de ce chapitre n'ont de lien ni entre eux, ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit. Ils seraient venus, ainsi isolés et fragmentaires, entre les mains de saint Luc, qui n'a point voulu les perdre et les a réunis ici, avant de poursuivre le récit du dernier voyage de Notre-Seigneur vers Jérusalem.

Et il dit à ses disciples : Il est impossible que ne se produisent pas des scandales; mais malheur à celui par qui ils arrivent ! Mieux vaudrait pour lui qu'on lui mît au cou une pierre meulière et qu'on le précipitât dans la mer, plutôt que de scandaliser un seul de ces petits. Veillez sur vous. — Aux passages parallèles de saint Matthieu (XVIII, 6-7) et de saint Marc (IX, 41), le Seigneur désigne comme *pusilli* les enfants et les membres de son Royaume.

Autre avertissement, rencontré déjà dans saint Matthieu (XVIII, 15, 21-22) : Si votre frère a péché (« contre vous » n'est pas ici dans l'original, mais se lit au verset 4), reprenez-le ; et s'il se repent, pardonnez-lui. Et alors même qu'il lui arriverait sept fois le jour de pécher contre vous, si sept fois le jour il revient à vous et exprime son regret, vous lui pardonnerez. En d'autres termes, pardonnez toujours et sans mesure.

Lc., XVII. — [5] *Et dixerunt apostoli Domino : Adauge nobis fidem.* [6] *Dixit autem Dominus : Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare, et transplantare in mare ; et obediet vobis.* [7] *Quis autem vestrum habens servum arantem aut pascentem, qui regresso de agro dicat illi : Statim transi, recumbe ;* [8] *et non dicat ei : Para quod caenem, et praecinge te, et ministra mihi donec manducem et bibam, et post haec tu manducabis et bibes?* [9] *Numquid gratiam habet servo illi, quia fecit quae ei imperaverat?* [10] *Non puto. Sic et vos, cum feceritis omnia quae praecepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus; quod debuimus facere, fecimus.*

Ceux qui tiennent à souder le verset 5 au précédent supposent que la difficulté de la loi du pardon provoqua cette demande des apôtres : « Seigneur, augmentez en nous la foi. » (Cf. Mc., IX, 23.) — « Si vous aviez de la foi gros comme un grain de sénevé, répond le Seigneur, vous diriez à ce mûrier (d'autres lisent : ce sycomore) : Déracine-toi, et va te planter dans la mer ! Et il vous

obéirait. » Nous avons une réflexion de même nature dans saint Matthieu (XVII, 19; XXI, 21) et dans saint Marc (XI, 21-23). On était peut-être au bord de la mer de Galilée, et le Seigneur pouvait désigner du geste un arbre voisin : *dicetis huic arbori.* La foi que sollicitent les apôtres, et que le Seigneur déclare toute-puissante, est une foi plus qu'ordinaire : c'est l'appui de l'âme entière sur Dieu, la confiance absolue en lui. D'une telle foi, il suffirait, pour accomplir ou obtenir des prodiges, de posséder seulement la valeur d'un grain de sénevé : « la plus petite de toutes les semences, » a dit ailleurs Jésus, mais douée d'une telle vigueur native, qu'elle devient semblable à un arbre (Mt., XIII, 31-32).

Après cette leçon sur la foi, une rapide parabole, propre à saint Luc, sur la tâche du serviteur. Il n'est aucunement nécessaire de considérer ces quatre versets comme s'adressant aux seuls disciples ; la matière même laisse entendre que c'était aux riches et aux gens aisés de l'auditoire que parlait le Seigneur. Vous avez, dit-il, un esclave à la charrue ou qui garde les troupeaux ; il rentre des champs : quel est celui d'entre vous qui s'empresse auprès de lui et lui dit : « Venez vite, et mettez-vous à table ! » Ne lui dira-t-il pas plutôt : « Préparez-moi à souper, relevez votre tunique, ceignez vos reins, et servez-moi, jusqu'à ce que j'aie fini de manger et de boire ; après quoi, vous mangerez et boirez, à votre tour. » C'est la condition de l'esclave : il fait à toute heure ce qu'on lui commande. Son maître lui témoignera-t-il de la reconnaissance, aura-t-il pour lui des attentions spéciales parce qu'il a accompli la tâche prescrite? Non, n'est-ce pas? Il en est de même pour vous : lorsque vous avez accompli tout ce qui vous était prescrit, dites-vous : « Nous sommes des serviteurs inutiles ; ce que nous devions faire, nous l'avons fait. » — Cette leçon d'humilité n'est-elle pas surtout à l'adresse des pharisiens? Alors même que nous aurions accompli, ponctuellement, tout notre devoir, — et qui donc peut s'en flatter? — nous n'avons aucun titre à prendre devant Dieu une attitude satisfaite, avantageuse, ni à réclamer une récompense spéciale. Le serviteur qui veut plaire à son maître et entrer dans sa faveur ajoute quelque chose à son service obligé. *Nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et pharisaeorum, non intrabitis in regnum caelorum* (Mt., V, 20. Voir la parabole des mines : Lc., XIX, 11-27 ; I Cor., IX, 18).

CHAPITRE IV

LES CONSEILS ÉVANGÉLIQUES

Lc., XVII. — [11] *Et factum est, dum iret in Jerusalem, transibat per mediam Samariam et Galilaeam.* [12] *Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt a longe ;* [13] *et levaverunt vocem, dicentes : Jesu praeceptor, miserere nostri.* [14] *Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt.* [15] *Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum,* [16] *et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens ; et hic erat Samaritanus.* [17] *Respondens autem Jesus, dixit : Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt?* [18] *Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.* [19] *Et ait illi : Surge, vade ; quia fides tua te salvum fecit.*

Le miracle que rapporte ici saint Luc eut lieu « alors que Jésus, se dirigeant vers Jérusalem, longeait la frontière de la Samarie et de la Galilée », et passait d'une région dans l'autre. Il allait entrer dans une bourgade, lorsque dix lépreux vinrent à sa rencontre, mais s'arrêtèrent cependant à distance, pour obéir aux prescriptions de la Loi (Lev., XIII, 45-46). Comme ils avaient uni leur misère, comme ils avaient connu ensemble l'approche du Seigneur, ils joignirent aussi leurs voix dans une même supplication : « Jésus, Maître, ayez pitié de nous ! » Au lieu de les guérir par un attouchement, ainsi qu'il l'avait fait jadis pour un autre lépreux (Mt., VIII, 1-4 ; Mc., I, 40-45 ; Lc., V, 12-14), le Seigneur se borne à leur dire : « Allez vous montrer aux prêtres. » C'était éveiller leur foi et leur promettre implicitement la guérison, puisque cette visite des prêtres avait pour dessein de constater la disparition de la lèpre (Lev., XIV, 2-3).

Et en effet, tandis qu'ils se rendaient chez les prêtres voisins, ils furent guéris. L'un d'eux, se voyant purifié, rebroussa chemin aussitôt, glorifiant Dieu à haute voix. Il vint se prosterner la face contre terre aux pieds du Seigneur, lui rendant grâces. Or, c'était un Samaritain ! un être méprisé, un impur, dans la pensée des Juifs. « Est-ce que, demanda le Seigneur, les dix n'ont pas été guéris? Où sont les neuf autres? Pourquoi ne s'est-il trouvé parmi eux, pour revenir et rendre gloire à Dieu, que ce seul étranger? » Et il dit au Samaritain : « Levez-vous, allez ; votre foi vous a sauvé. » De nouveau se trouve soulignée l'ingratitude d'Israël.

Lc., XVII. — [20] *Interrogatus autem a pharisaeis : Quando venit regnum Dei? respondens eis, dixit : Non venit regnum Dei cum observatione ;* [21] *neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic. Ecce enim regnum Dei intra vos est.*

Les pharisiens demandent au Seigneur quand doit venir le Royaume de Dieu. Peut-être leur question est-elle surtout narquoise : « On nous en parle toujours... Quand paraîtra-t-il donc, ce Royaume qui doit supprimer la Synagogue? Jusqu'ici, nul indice de sa venue. » Nous devons nous souvenir que les pharisiens, et en général le monde juif d'alors, rêvaient d'un Messie tombant du ciel comme un éclatant météore, et, au milieu de prodiges destinés à frapper l'imagination populaire, fondant un empire purement terrestre. Le Seigneur les détrompe brièvement. Le Royaume de Dieu, dit-il, ne vient pas accompagné de signes extérieurs, de phénomènes relevant de l'observation sensible : ce n'est pas davantage un royaume dont on puisse dire : « Il est ici », ou : « Il est là. » La vérité est que le Royaume de Dieu se trouve déjà au milieu de vous ; c'est un fait présent, actuel. Les vrais signes ne vous ont pas manqué pour le reconnaître : « Si c'est avec le doigt de Dieu que j'expulse les démons, c'est donc que le Royaume de Dieu est venu chez vous » (Lc., XI, 20 ; Mt., XII, 28). « Il y a parmi vous quelqu'un que vous ne connaissez pas, » disait autrefois Jean-Baptiste aux pharisiens (Jo., I, 26). Le caractère intérieur et spirituel de ce Royaume est marqué dans la réponse du Seigneur, alors même que nous ne traduisons pas les termes grecs de saint Luc par : « au dedans de vous. »

Lc., XVII. — [22] *Et ait ad discipulos suos : Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis, et non videbitis.* [23] *Et dicent vobis : Ecce hic, et ecce illic. Nolite ire, neque sectemini.* [24] *Nam sicut fulgur coruscans de sub caelo, in ea quae sub caelo sunt fulget, ita erit Filius hominis in die sua.* [25] *Primum autem oportet illum multa pati, et reprobari a generatione hac.* [26] *Et sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis.* [27] *Edebant, et bibebant; uxores ducebant, et dabantur ad nuptias, usque in diem qua intravit Noe in arcam ; et venit diluvium, et perdidit omnes.* [28] *Similiter sicut factum est in diebus Lot : edebant, et bibebant ; emebant, et vendebant ; plantabant, et aedificabant :* [29] *qua die autem exiit Lot a Sodomis, pluit ignem et sulphur de càelo, et omnes perdidit :* [30] *secundum haec erit qua die Filius hominis revelabitur.* [31] *In illa hora, qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa ; et qui in agro, similiter non redeat retro.* [32] *Memores estote uxoris Lot.* [33] *Quicumque quaesierit animam suam salvam facere, perdet illam ; et quicumque perdiderit illam, vivificabit eam.* [34] *Dico vobis, in illa nocte erunt duo in lecto uno ; unus assumetur, et alter relinquetur.* [35] *Duae erunt molentes in unum ; una assumetur, et altera relinquetur. Duo in agro ; unus assumetur, et alter relinquetur.* [36] *Respondentes dicunt illi : Ubi, Domine?* [37] *Qui dixit illis : Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilae.*

Le discours s'adresse maintenant aux disciples. Il y est encore question du Royaume, mais plutôt, semble-t-il, envisagé dans sa phase dernière, l'avènement dernier du Seigneur. Toutefois, certains détails peuvent convenir à cette manifestation de la justice divine que sera la chute de Jérusalem ; et nous les verrons plus loin reproduits dans le grand discours eschatologique des synoptiques, où la fin de l'économie juive et la consommation du siècle sont décrites prophétiquement sous les mêmes traits (Mt., XXIV ; Mc., XIII ; Lc., XXI). Les explications qui seront proposées à cette occasion nous dispensent ici d'un long commentaire.

« Viendra un temps, dit le Seigneur, où vous désirerez voir un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez pas. » Le Seigneur veut-il annoncer que les disciples, au milieu des troubles et des anxiétés qui surviendront alors, regarderont en arrière et souhaiteront vainement revivre ces heures où l'on avait, le Seigneur présent, sécurité et lumière? Ou bien, selon l'explication

commune, est-ce une allusion aux souhaits ardents de la venue du Seigneur que formeront si souvent les fidèles au cours des âges? Les récits mensongers et les faux prophètes se multiplieront aux jours de grande crise religieuse ; la confusion sera extrême. On vous dira : le Messie est en cet endroit : il est dans cet autre... Ne vous déplacez pas, ni ne suivez ces guides sans mission qui prétendent vous conduire au Fils de l'homme. Aussi bien, il n'y aura pas lieu à se renseigner mutuellement, ni à courir çà et là : car l'avènement suprême aura lieu soudain, en un clin d'œil, et il sera universellement aperçu. Comme l'éclair qui resplendit d'une extrémité du ciel à l'autre, ainsi le Fils de l'homme apparaîtra au jour de sa venue. Mais avant cette manifestation glorieuse, il lui faut souffrir de nombreux tourments et être réprouvé par la génération présente. Le siècle, comme le Fils de l'homme, va son chemin ; et les derniers jours trouveront le monde dans les mêmes dispositions où l'ont surpris les jours de Noé et de Lot. On mangeait alors, on buvait, on prenait femme, on mariait ses enfants : jusqu'au moment où, comme il est raconté dans la Genèse (VII, 7 sq.), « Noé entra dans l'arche » ; alors fut déchaîné le déluge, qui les enveloppa tous dans une ruine commune. La même chose advint au temps de Lot : on mangeait, on buvait, on achetait, on vendait, on plantait, on bâtissait : c'était l'entrain éperdu d'une vie qui semblait ne devoir jamais finir... Mais vint le jour où Lot sortit de Sodome ; après quoi, une pluie de soufre et de feu tomba du ciel, et tous périrent (Gen., XIX). Il en sera de même au jour où le Fils de l'homme se révélera : même soudaineté, même imprévu, même surprise effarée pour un monde grossier et coupable.

En ce jour-là, que l'homme monté sur la terrasse de sa maison ne prenne pas le loisir de descendre par l'escalier extérieur et de rentrer pour emporter quelque objet. Et celui qui sera aux champs, qu'il ne se donne pas la peine de retourner chez lui ; qu'il ne « regarde pas en arrière » : souvenez-vous de la femme de Lot (Gen., XIX, 26). Le Seigneur veut marquer ici tout à la fois et la soudaineté de son avènement, et les dispositions de désintéressement, d'abnégation absolue, avec lesquelles chaque âme chrétienne doit se tenir prête au retour du Maître et du souverain Juge. Il répète l'enseignement bien connu : Celui qui cherchera à sauver sa vie la perdra ; quant à celui qui la perdra, il la retrouvera, mais transformée (Lc., IX, 23-27).

Le Seigneur viendra comme vient un voleur (Lc., XII, 39-40 ; Mt., XXIV, 36-44), la nuit, à l'heure habituelle où l'on repose ; il viendra au moment des ténèbres et de l'horreur. Nul ne devra songer à sauver sa famille ; chacun pourvoira en hâte à son propre salut. De deux hommes qui se reposent ensemble, l'un sera saisi par la calamité, l'autre, étant parti sur l'heure, arrivera à s'y soustraire. Deux femmes seront ensemble occupées à moudre : l'une périra, l'autre échappera. Deux hommes seront à travailler dans les champs : l'un sera victime, l'autre non. (Ce troisième exemple ne semble pas appartenir à l'original : il se lit dans saint Matthieu, XXIV, 40). Nous serons jugés selon nos œuvres personnelles.

« Où s'accompliront ces choses, Seigneur? » demandent les disciples, qui songent toujours à la venue du Seigneur dans un lieu déterminé. La réponse est mystérieuse à dessein, et sonne comme un proverbe : « En quelque endroit que soit le corps, là s'assembleront les aigles » (cf. Job, XXXIX, 30 ; Apoc., XIX, 17-21). Allusion voilée au châtiment de Jérusalem, lors de la première et prochaine Parousie ; ou bien au châtiment du monde, lors de la seconde (Joel, III). Il se peut d'ailleurs qu'au moyen de ce proverbe le Seigneur veuille simplement signifier à ses disciples, comme au verset 24, que son avènement sera visible à tous les yeux et éclatant comme la foudre : nul n'aura la peine de le chercher en tel ou tel lieu ; nul n'aura besoin d'invitation pour se grouper autour de lui ; tous viendront vers lui, comme les aigles attirés par leur proie, d'un vol rapide.

Lc., XVIII. — [1] *Dicebat autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare et non deficere,* [2] *dicens : Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat, et hominem non reverebatur.* [3] *Vidua autem quaedam erat in civitate illa, et veniebat ad eum, dicens : Vindica me de adversario meo.* [4] *Et nolebat per multum tempus. Post haec autem dixit intra se : Etsi Deum non timeo, nec hominem revereor,* [5] *tamen quia molesta est mihi haec vidua, vindicabo illam, ne in novissimo veniens sugillet me.* [6] *Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis dicit ;* [7] *Deus autem non faciet vindictam electorum suorum, clamantium ad se die ac nocte, et patientiam habebit in illis?* [8] *Dico vobis, quia cito faciet vindictam illorum. Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra?*

Le Seigneur s'adresse au même auditoire composé des disciples et des foules, pour enseigner le devoir et la nécessité de prier toujours, de ne point se lasser dans la prière ; car Dieu seul est notre force, notre sécurité, notre bien : c'est donc à toute heure que nous devons recourir à lui. Il encourage à la continuité de cette prière par la promesse de son efficacité assurée. Rien ne démontre une connexion entre la prophétie de la Parousie et la parabole du juge inique. Il est à noter cependant que dans saint Luc (XXI, 36), et dans saint Marc (XIII, 33), l'avènement du Seigneur nous est présenté comme motif de la vigilance et de la prière ; de plus, au verset 8, une allusion est faite à la venue du Fils de l'homme.

Il y avait, dans une ville, un juge qui ne craignait point Dieu et n'avait des hommes nul souci. Or, dans la même cité, se trouvait une veuve qui, toujours éconduite, revenait assidûment lui dire : Rendez-moi justice et frappez mon ennemi. C'était une veuve, c'est-à-dire une femme sans défense, probablement sans crédit, et abattue par le malheur : nulle revanche à redouter de son désespoir. Longtemps, le juge fit la sourde oreille. Mais comme elle ne se lassait point, il se fatigua de l'entendre. « Encore, se dit-il, que je ne me soucie ni de Dieu ni des hommes, néanmoins, puisque cette veuve m'importune, je lui ferai justice, afin qu'elle ne vienne pas perpétuellement me rompre la tête. »

Recueillez, poursuit l'évangile, cette réflexion d'un juge inique. Il peut, lui, prendre cette résolution, et par les motifs que nous avons dits : et vous croyez que Dieu, qui est père, ne fera pas justice à ses élus, et ne prendra pas en main la cause de ceux qui, jour et nuit, en appellent à son équité infinie? Vous pensez qu'il négligera leurs intérêts, et que leurs supplications le laisseront indifférent? Je vous assure qu'il leur fera prompte justice. Sans doute, ce ne sera point sur-le-champ : la parabole invite précisément à persévérer dans la prière; mais, l'heure venue, la sentence de Dieu s'exécutera en un instant. — « Toutefois, ajoute le Seigneur, dans une réflexion attristée, le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre? » Peut-être faut-il entendre cette foi de l'appui que nous prenons sur Dieu par la prière, puisque c'est de la prière qu'il a été parlé dans la parabole qui s'achève. Quant à la « venue » du Seigneur, elle peut s'entendre de l'une ou de l'autre des Parousies, mais plus vraisemblablement de la seconde (cf. Mt., XXIV, 10-13, 24).

Lc., XVIII. — [9] *Dixit autem et ad quosdam, qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur ceteros, parabolam istam :* [10] *Duo homines ascenderunt in templum ut orarent : unus pharisaeus, et alter publicanus.* [11] *Pharisaeus stans, haec apud se orabat : Deus, gratias ago tibi quia non sum sicut ceteri hominum, raptores, injusti, adulteri ; velut etiam hic publicanus.* [12] *Jejuno bis in sabbato, decimas do omnium quae possideo.* [13] *Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad caelum levare ; sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori.* [14] *Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo ; quia omnis qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur.*

La parabole du pharisien et du publicain ne se relie qu'accidentellement à la précédente, moyennant l'idée de prière qui leur est commune. Cette parabole nouvelle débute par un prologue où l'évangéliste en détermine l'occasion et le dessein : elle vise ces hommes qui, remplis de confiance en eux-mêmes, se persuadent être justes, et méprisent autrui. Nous reconnaissons les pharisiens. Deux hommes, dit le Seigneur, montaient au temple pour prier : l'un était pharisien, l'autre publicain. Le pharisien, debout, la tête haute, dans une attitude fière et assurée, priait ainsi dans son cœur : O Dieu, je vous rends grâces de n'être pas comme le reste des humains. Les autres sont voleurs, injustes, adultères ; je ne suis pas non plus comme le publicain que voici. Tel est le mal que je ne fais pas : voici maintenant le bien que je fais. Je jeûne deux fois la semaine (le lundi et le jeudi), au lieu de me borner aux jeûnes de règle (Lev., XVI, 29 ; Num., XXIX, 7).— La formule, d'ailleurs purement matérielle, de gratitude, qui subsistait encore tout à l'heure, est maintenant éliminée : « Je jeûne. » Sans doute, c'est Dieu qui lui doit un remerciement. Ne donne-t-il pas aussi la dîme de tout ce qu'il acquiert, de tous ses revenus ? non pas seulement la dîme des fruits et des troupeaux, comme l'ordonnait la Loi (Lev., XXVII, 30; Num., XVIII, 21; Deut., XIV, 22-23), mais la dîme de toute sa richesse (Mt., XXIII, 23; Lc., XI, 42).

Une prière ainsi conçue n'est même pas un acte religieux, car elle ne contient rien qui soit la reconnaissance même implicite de la grandeur de Dieu. La prière du publicain, au contraire, confesse le double néant de l'homme, comme créature et comme pécheur, et s'adresse à Dieu comme à la bonté infinie. Et quelle différence d'attitude ! Le publicain se tient à distance du sanc-

tuaire, n'osant même pas lever les yeux vers le ciel; et il se frappe la poitrine, en disant : O Dieu, ayez pitié du pécheur que je suis! Nul ne l'est plus que moi, semble-t-il dire. — Je vous le déclare, conclut le Seigneur, cet homme descendit justifié dans sa maison, à la différence de l'autre ; car quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera exalté. Telle est la décision de Dieu (Mt., XXIII, 12 ; Lc., XIV, 11). Le pharisien superbe qui n'avait rien demandé n'obtient rien et s'en retourne avec sa contrefaçon de justice ; le jugement divin le met au-dessous de ce même publicain dont il vient, dans sa prière, de parler avec tant de mépris.

Mt., XIX. — [3] *Et accesserunt ad eum pharisaei, tentantes eum et dicentes : Si licet homini dimittere uxorem suam quacumque ex causa?* [4] *Qui respondens, ait eis : Non legistis quia qui fecit hominem ab initio, masculum et feminam fecit eos; et dixit :* [5] *Propter hoc dimittet homo patrem et matrem, et adhaerebit uxori suae, et erunt duo in carne una?* [6] *Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.* [7] *Dicunt illi : Quid ergo Moyses mandavit dare libellum repudii, et dimittere?* [8] *Ait illis : Quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras ; ab initio autem non fuit sic.* [9] *Dico autem vobis quia quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, et aliam duxerit, moechatur; et qui dimissam duxerit, moechatur.*

Mc., X. — [2] *Et accedentes pharisaei interrogabant eum : Si licet viro uxorem dimittere, tentantes eum.* [3] *At ille respondens, dixit eis : Quid vobis praecepit Moyses?* [4] *Qui dixerunt : Moyses permisit libellum repudii scribere, et dimittere.* [5] *Quibus respondens Jesus, ait : Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis praeceptum istud.* [6] *Ab initio autem creaturae, masculum et feminam fecit eos Deus.* [7] *Propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhaerebit ad uxorem suam,* [8] *et erunt duo in carne una. Itaque jam non sunt duo, sed una caro.* [9] *Quod ergo Deus conjunxit homo non separet.* [10] *Et in domo iterum discipuli ejus de eodem interrogaverunt eum.* [11] *Et ait illis : Quicumque dimiserit uxorem suam, et aliam duxerit, adulterium committit super eam.* [12] *Et si uxor dimiserit virum suum et alii nupserit, moechatur.*

Saint Matthieu, XIX, 1, et saint Marc, X, 1, rattachent au ministère Péréen les enseignements qui suivent. Des pharisiens s'approchèrent un jour du Seigneur pour le tenter, pour l'embarrasser. « Est-il permis à un homme, dirent-ils, de répudier sa femme pour n'importe quel motif? » C'était un cas de conscience discuté dans les écoles rabbiniques. Le Deutéronome avait autorisé le divorce (XXIV, 1-4) : un mari pouvait renvoyer sa femme *propter aliquam foeditatem*. Expression générale, dont les casuistes ne parvenaient pas à fixer l'étendue. L'école austère, celle des Schammaïstes, interprétait la *foeditas* dans le sens de l'adultère; l'école bénigne, celle des Hillélistes, l'entendait de n'importe quelle faute et de n'importe quel tort, par exemple d'avoir brûlé une sauce et mal préparé le souper ! Une interprétation de cette nature constituait pour la femme une mise en demeure cruelle d'être servilement attentive à ne jamais déplaire à son époux. Obliger le Seigneur à prendre parti dans cette controverse entre écoles, ce n'était pas simplement lui faire honneur : c'était le mettre en péril ou de se récuser, ce qui eût constitué un déni de vérité et une preuve d'embarras, — ou d'irriter celle des deux écoles qui aurait le dessous devant lui. N'oublions pas d'ailleurs que le Seigneur gouverne tout, même les objections de ses adversaires, et que, malgré leur malignité, elles fournissent au Maître l'occasion d'exposer la doctrine qu'il juge opportun d'enseigner.

Les Juifs admettaient sans difficulté la licéité du divorce : la discussion ne portait que sur le motif. Et leur étonnement, sans doute, fut extrême, lorsque la réponse du Seigneur, dépassant de beaucoup la question, ramena le mariage à son indissolubilité première, telle qu'elle est définie dans la Genèse. En appeler au texte de Moïse, c'était invoquer une autorité également reconnue par les pharisiens et par les sadducéens eux-mêmes. Un principe domine tout cet enseignement : c'est que l'homme appartient aux conditions de droit et de fait où l'a établi son Créateur. Il est réservé à Dieu de fixer souverainement les lignes morales de notre vie. S'il a décidé quelque chose au sujet du mariage, il faut s'y tenir. Or, n'avez-vous pas lu, dit Jésus, que celui qui, à l'origine, a fait l'homme et la femme (Gen., I, 27), après les avoir créés dans la distinction de leurs sexes et avoir formé la femme d'une chair empruntée à l'homme, a conclu en proclamant l'indissolubilité de leur union ?

Sans doute, au chapitre second de la Genèse (24), ces paroles

sont prononcées par Adam, au lieu qu'ici elles sont attribuées à Dieu même ; mais Adam parle dans un transport prophétique, non pas en son nom, mais au nom du Créateur, de qui il interprète et l'œuvre et la pensée. *Propter hoc :* à cause de cette unité étroite que Dieu a voulue entre l'homme et la femme, et qui a fait dire à Adam : *Hoc nunc os ex ossibus meis et caro de carne mea ;* sur le type de cette unité originelle est fondée l'indissolubilité du mariage. L'union de descendance et de filiation est moins intime que l'union conjugale : l'homme délaissera donc son père et sa mère pour s'attacher à son épouse ; il l'aimera plus que tout ; et ce n'est qu'en apparence qu'ils seront deux, car ils seront deux dans une même chair. (L'original grec, beaucoup plus expressif, dit : ἔσονται οἱ δύο εἰς σάρκα μίαν.) C'est Dieu qui a fait des deux une seule chair : que l'homme n'ait donc pas la témérité de séparer ce que Dieu a uni. — Le texte de la Genèse a eu cette bonne fortune d'être commenté d'abord par le Seigneur lui-même, puis par son Apôtre, dans l'épître aux Éphésiens, là où le mariage est donné comme type d'une union plus intime encore et plus haute : celle du Christ et de son Église (v, 25-33).

Les pharisiens n'avaient interrogé que sur la nature des motifs qui justifient le divorce, et voici que le Seigneur leur répond qu'il n'y a jamais de motif suffisant pour le divorce, que l'indissolubilité est de droit divin ! Cette réponse, sans doute, les étonne, mais elle ne résout pas la difficulté : car enfin, si Dieu a voulu l'indissolubilité, comment son serviteur Moïse a-t-il prévu le cas du divorce et prescrit au mari de donner à sa femme, avant de la congédier, un libelle de répudiation, articulant le motif pour lequel il se sépare d'elle (Deut., XXIV, 1)? N'y a-t-il pas contradiction flagrante entre ce qu'a ordonné Moïse, l'organe autorisé de Dieu, et ce que Jésus formule aujourd'hui comme une loi nouvelle? Non ; le Seigneur, dans l'espèce, n'est pas novateur, mais il est législateur souverain, et il prétend rappeler le mariage à ses conditions originelles ; il vient dans le monde pour restaurer toutes choses, pour ramener l'humanité à sa perfection primitive. « C'est à cause de la dureté de votre cœur, répond-il, que Moïse vous a permis de répudier vos épouses ; mais à l'origine, il n'en était pas ainsi. » La loi du Deutéronome n'a été qu'une concession momentanée accordée à la grossièreté d'un peuple violent. Afin d'épargner des meurtres et des cruautés, Dieu a consenti, pour un temps, à transiger sur ses dispositions premières. Le Verbe ne

s'était pas fait chair ; le mariage n'était qu'un contrat de nature : il n'avait pas atteint encore la plénitude de sa signification, par sa relation « au Christ et à l'Église ».

Le Seigneur n'en dit pas davantage aux pharisiens. Mais lorsque les disciples furent seuls avec lui dans la maison, nous raconte saint Marc, ils l'interrogèrent sur le même sujet. La pensée du Seigneur les surprenait par sa nouveauté ; ils voulurent s'assurer qu'ils l'avaient bien comprise. Et Jésus insiste : Tout homme qui répudie son épouse et en prend une autre commet l'adultère à l'égard de la première ; celui qui épouse la délaissée commet aussi l'adultère ; enfin, et ceci vise la coutume du paganisme gréco-romain, si une femme se sépare de son mari pour en épouser un autre, elle est adultère. En d'autres termes, l'épouse appartient toujours à son époux, comme l'époux à son épouse. C'est la même doctrine qu'en saint Luc (XVI, 18); la même aussi que dans le Discours sur la montagne (Mt., V, 31-32) ; la même que formulera saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens (VII, 10-11).

Cependant, saint Matthieu, — et lui seul, — a inséré, par deux fois, une clause rapide qui semblerait, de prime abord, introduire une exception à la loi d'indissolubilité : *excepta fornicationis causa*, dit-il (V, 32), *nisi ob fornicationem* (XIX, 9). En cas d'adultère, — car tel est bien ici le sens spécial de *fornicatio*, — le divorce serait-il donc autorisé par l'évangile? L'Église orientale le soutient ; et le concile de Trente, tout en définissant la doctrine et la pratique de l'Église catholique (session XXIV, can. 7), a évité de condamner comme « hérétique » la coutume orientale. Ce n'est pas que l'interprétation grecque se puisse soutenir sérieusement. Est-il besoin d'abord de faire remarquer que le droit stipulé pour les époux de rompre leur mariage et de pouvoir convoler ensuite à d'autres noces serait une prime d'encouragement accordée à l'adultère, qui n'en a nul besoin? Il est trop évident que ceux qui s'ennuient de leur mariage et qui en désirent un autre trouveront dans l'adultère même un procédé pour se libérer. Non seulement, dans l'hypothèse d'une clause d'exception, on ne voit plus comment se réalise le dessein du Seigneur, de rappeler toutes choses aux conditions primitives ; on ne voit plus comment le mariage chrétien l'emporte sur le mariage juif, ni comment la solution du Seigneur diffère de celle des Schammaïstes ; mais encore le mariage chrétien semble même moins garanti que

l'union juive. La loi mosaïque contenait des peines rigoureuses contre l'adultère : ici, l'adultère serait récompensé par la liberté désirée. Aussi longtemps que les époux ne seraient séparés l'un de l'autre que par des torts véniels ou par l'incompatibilité d'humeur, ils ne pourraient songer à un autre mariage : une fois séparés par le crime de l'adultère, ils auraient tous deux reconquis leur liberté ! Une telle disposition législative serait inexplicable.

Il faut donc rendre raison de la clause exprimée dans saint Matthieu. L'intention du Seigneur, nous l'avons appris de lui-même, est de ramener l'union conjugale à son indissolubilité primitive, et d'écarter le libelle de répudiation. Ce libelle avait un double résultat, alors régulier : 1° congédier l'épouse, 2° en prendre légitimement une autre. La construction elliptique de la phrase de saint Matthieu (XIX, 9) vise l'un et l'autre : *quicumque dimiserit, et aliam duxerit ;* mais le droit d'abandonner l'épouse coupable n'entraîne pas nécessairement le droit de convoler à des noces nouvelles : ce sont éléments distincts ; il faut donc lire : « Celui qui expulse son épouse (si ce n'est pour la cause d'adultère, qui lui donne le droit de l'expulser) et en épouse une autre, commet un adultère. » Le péché n'est pas dans la *dimissio*, qui peut être le fruit d'un consentement mutuel ou le résultat d'une sentence juridique. Tout se borne à une *dimissio :* ni l'innocent, ni le coupable ne cessent de s'appartenir ; ni l'un ni l'autre n'ont reconquis leur liberté. Il y a donc un stade intermédiaire entre l'union pacifique et la répudiation juive. Et ce qui justifie cette exégèse du texte de saint Matthieu, c'est que saint Paul reconnaît formellement la séparation, tandis qu'il ignore, avec saint Marc et saint Luc, la légitimité du divorce pour cause d'adultère (I Cor., VII, 10-11, 39 ; cf. Rom., VII, 1-3). Pour saint Paul comme pour les évangélistes, la loi de l'indissolubilité est absolue ; la mort seule peut rompre des liens que Dieu a formés. Aussi le concile de Trente a-t-il pu prononcer « anathème à qui dirait que l'Église se trompe lorsqu'elle a enseigné et enseigne, suivant la doctrine évangélique et apostolique, que le lien matrimonial ne peut être rompu à cause de l'adultère d'un des conjoints ». Et s'il fallait une preuve de plus, on la trouverait dans la réflexion suivante des apôtres (en saint Matthieu), et dans l'effroi que leur inspire la sévérité inattendue de cette doctrine.

Mt., XIX. — [10] *Dicunt ei discipuli ejus : Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere.* [11] *Qui dixit illis : Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.* [12] *Sunt enim eunuchi qui de matris utero sic nati sunt, et sunt eunuchi qui facti sunt ab hominibus, et sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter regnum caelorum. Qui potest capere capiat.*

Car les apôtres font cette remarque : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de son épouse, mieux vaut ne pas se marier ! » Sous la loi mosaïque, un mariage mal assorti n'était pas sans remède : on pouvait y échapper. Mais la condition de l'époux dans la loi nouvelle est tout autre : il appartient à l'épouse irréprochable, mais il appartient aussi, et jusqu'à la mort, à l'épouse acariâtre, même à l'épouse infidèle et déchue. C'est en face de ces chances trop redoutables et trop communes que les disciples laissent échapper leur exclamation naïve, — qui s'expliquerait mal dans l'interprétation des Orientaux.

Mais voici un enseignement nouveau et plus relevé. Le Seigneur se sert des austérités de la loi évangélique, des difficultés du mariage, des tribulations qu'il amène en toute hypothèse, pour élever l'âme des apôtres à un idéal jusqu'alors inconnu. Le mariage n'est pas chose mauvaise : sa noblesse et sa dignité viennent précisément d'être proclamées ; il n'est pas défendu de se marier. Pourtant, il vaut mieux ne se marier pas. Comme la richesse, le mariage est une servitude. Mais ce sont les intelligents seuls qui le comprennent, c'est-à-dire ceux à qui le Seigneur a ouvert les yeux : « Tous ne comprennent pas, ne peuvent pas réaliser cette parole, mais ceux-là seulement à qui il a été donné » de le faire. *Verbum istud* pourrait s'entendre de la réflexion des apôtres : *Non expedit nubere*, mais plutôt encore de l'enseignement que va développer le verset suivant.

Il en est qui sont détournés du mariage par l'impuissance naturelle ou acquise : mais il existe de plus une élite surnaturelle, qui se garde volontairement pour Dieu, dans une charité sans division, sans partage, à cause du Royaume des cieux, et pour lui appartenir pleinement. Or, l'accès à cette aristocratie est ouvert à tous ceux qui peuvent et qui veulent ; la grâce est promise à toute âme qui suivra ce conseil. C'est ainsi que le Seigneur établit la supériorité morale du célibat et de la virginité sur la condition du mariage et de la vie commune, préparant la voie à l'enseigne-

ment de l'Apôtre (I Cor., VII). C'est par cette invitation tranquille et discrète qu'il a créé dans l'Église une phalange de vierges ; et cela, non sous forme de mortification, ni de contrainte, ou de fardeau, mais dans un élan d'élection joyeuse et de liberté, comme un trophée vivant de sa beauté et de sa pureté à lui, comme un triomphe divin. Il y a là un phénomène qui constitue une révolution prodigieuse et qui suffirait, à lui seul, pour montrer l'intervention de Dieu dans l'histoire du monde. Chacun pourra lire dans le Pontifical romain la Préface de la consécration des vierges : jamais langue n'a donné de commentaire plus splendide à la parole du Seigneur.

Mt., XIX. — [13] *Tunc oblati sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret et oraret. Discipuli autem increpabant eos.* [14] *Jesus vero ait eis : Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire ; talium est enim regnum caelorum.* [15] *Et cum imposuisset eis manus, abiit inde.*

Mc., X. — [13] *Et offerebant illi parvulos ut tangeret illos ; discipuli autem comminabantur offerentibus.* [14] *Quos cum videret Jesus, indigne tulit, et ait illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos ; talium enim est regnum Dei.* [15] *Amen dico vobis, quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud.* [16] *Et complexans eos et imponens manus super illos, benedicebat eos.*

Lc., XVIII. — [15] *Afferebant autem ad illum et infantes, ut eos tangeret. Quod cum viderent discipuli, increpabant illos.* [16] *Jesus autem convocans illos, dixit : Sinite pueros venire ad me, et nolite vetare eos ; talium est enim regnum Dei.* [17] *Amen dico vobis, quicumque non acceperit regnum Dei sicut puer, non intrabit in illud.*

Cet incident semble se rattacher à un enseignement complet sur les conditions de la vie parfaite : après la chasteté, c'est de docilité et d'obéissance qu'il est question ; viendra en dernier lieu la leçon de la pauvreté. Tout ceci est commun aux trois synoptiques ; et l'unité du document primitif s'accuse clairement. Déjà le Seigneur a dit du bien des petits enfants, et l'un d'eux a même eu

l'honneur d'être présenté comme modèle aux apôtres (Mt., XVIII, 1-14 ; Mc., IX, 34-41 ; Lc., IX, 46-48). Il en vient maintenant des multitudes ! Naturellement, ce sont les mères qui les présentent, exigeantes et avides : au lieu de se borner à une bénédiction globale, il faut que le Seigneur impose les mains à chacun de ces tout petits, en accompagnant son geste d'une prière. Aussi les disciples s'impatientent-ils. Leur Maître, selon eux, a vraiment mieux à faire qu'à se prêter à la vénération indiscrète des foules, à s'attarder parmi ces petits tapageurs, à bénir des marmots ! Et ils écartent un peu rudement, pêle-mêle, parents et enfants. Mais à leur mauvaise humeur, Jésus répond par son propre mécontentement : *indigne tulit ;* et il leur dit, en faisant signe aux enfants de s'approcher de lui : « Laissez les petits venir à moi, ne les écartez pas ; car c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le Royaume de Dieu. En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le Royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera point. »

Le Royaume des cieux est donc d'abord une réalité invisible accueillie dans nos âmes, une disposition intérieure, qui, comme conséquence, nous fait prendre rang dans le Royaume visible et entrer dans le nombre de ceux sur qui Dieu règne ici-bas, pour appartenir enfin à la société bienheureuse de ceux sur qui et en qui Dieu règne dans l'éternité. On est citoyen de ce Royaume par l'acceptation intérieure de certaines conditions, ou plutôt d'une condition unique : l'enfance. Ce terme est employé pour signifier la simplicité, la confiance, le désintéressement naïf, l'abandon aimant et joyeux, l'absence de toute contestation avec Dieu, l'adoption facile de tout ce qu'il propose à notre foi, l'habitude de recourir à lui et de dépendre entièrement de lui. N'est-ce pas le dessin de la vie religieuse, sous ses traits les plus aimables? Il nous souvient que Newman, dans un travail sur *la Mission de saint Benoît*, a donné la douceur, la tendresse de cœur, la simplicité des petits enfants, leur claire perception de l'invisible et leur acquiescement facile au mystère, comme les caractéristiques du moine. On ne saurait faire de notre vie monastique un plus bel éloge. — Saint Marc termine son récit en remarquant que le Seigneur était toute tendresse, non pour l'âge de ces enfants (*talium est regnum Dei*), mais pour les dispositions intérieures dont cet âge est l'indice : chez eux, en effet, la vie n'a rien durci encore, rien terni ; aussi les prenait-il dans

ses bras et les embrassait-il comme de petits saints (cf. Mc., IX, 35); il étendait sur eux ses mains divines, pour en prendre possession et les bénir. Après quoi, il se retira et se remit en marche avec ses disciples.

Mt., XIX. — [16] *Et ecce unus accedens ait illi : Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam aeternam:* [17] *Qui dixit ei: Quid me interrogas de bono? Unus est bonus, Deus. Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.* [18] *Dixit illi: Quae? Jesus autem dixit : Non homicidium facies ; Non adulterabis ; Non facies furtum ; Non falsum testimonium dices;* [19] *Honora patrem tuum et matrem tuam ; et, Diliges proximum tuum sicut teipsum.* [20] *Dicit illi adolescens : Omnia haec custodivi a juventute mea ; quid adhuc mihi deest?* [21] *Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse, vade, vende quae habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo ; et veni, sequere me.* [22] *Cum audisset autem adolescens verbum, abiit tristis ; erat enim habens multas possessiones.* [23] *Jesus autem dixit discipulis suis :* [24] *Et iterum dico vobis : Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum.* [25] *Auditis autem his, discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse?* [26] *Aspiciens autem Jesus, dixit illis : Apud homines hoc impossibile; est apud Deum autem omnia possibilia sunt.*

Mc., X. — [17] *Et cum egressus esset in viam, procurrens quidam, genu flexo ante eum, rogabat eum : Magister bone, quid faciam ut vitam aeternam percipiam?* [18] *Jesus autem dixit ei: Quid me dicis bonum? Nemo bonus, nisi unus Deus.* [19] *Praecepta nosti : Ne adulteres, Ne occidas, Ne fureris, Ne falsum testimonium dixeris, Ne fraudem feceris, Honora patrem tuum et matrem.* [20] *At ille respondens, ait illi : Magister, hæc omnia observavi a juventute mea.* [21] *Jesus autem intuitus eum, dilexit eum, et dixit ei : Unum tibi deest : vade, quaecumque habes vende et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo ; et veni, sequere me.* [22] *Qui contristatus in verbo abiit moerens ; erat enim habens multas possessiones.* [23] *Et circumspiciens Jesus, ait discipulis suis : Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei introibunt !* [24] *Discipuli autem obstupescebant in verbis ejus. At Jesus rursus respondens, ait illis : Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis in regnum Dei introire !*

[25] *Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei.* [26] *Qui magis admirabantur, dicentes ad semetipsos : Et quis potest salvus fieri?* [27] *Et intuens illos Jesus, ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum ; omnia enim possibilia sunt apud Deum.*

Lc., XVIII. — [18] *Et interrogavit eum quidam princeps, dicens : Magister bone, quid faciens vitam aeternam possidebo?* [19] *Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum? nemo bonus nisi solus Deus.* [20] *Mandata nosti : Non occides ; Non moechaberis ; Non furtum facies ; Non falsum testimonium dices ; Honora patrem tuum et matrem.* [21] *Qui ait : Haec omnia custodivi a juventute mea.* [22] *Quo audito, Jesus ait ei : Adhuc unum tibi deest : omnia quaecumque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo ; et veni, sequere me.* [23] *His ille auditis, contristatus est, quia dives erat valde.* [24] *Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit : Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei intrabunt!* [25] *Facilius est enim camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei.* [26] *Et dixerunt qui audiebant : Et quis potest salvus fieri?* [27] *Ait illis : Quae impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.*

Le Seigneur et les siens étaient en chemin, lorsqu'un jeune homme accourut vers Jésus et fléchit le genou devant lui. Il était riche et de bonne famille : saint Luc lui donne le titre de seigneur, *princeps*. Sa distinction se traduit dans la manière dont il aborde le Seigneur. « Bon Maître, dit-il, quel est le bien que je dois faire pour obtenir l'héritage de la vie éternelle? » A ses yeux, le Seigneur est un homme d'une admirable doctrine et d'une éminente vertu : c'est à raison de sa doctrine qu'il l'interroge, à raison de sa sainteté qu'il lui rend hommage. Sa question est intéressante et sagement posée ; son âme bien orientée. Nous verrons dans un instant ce qui lui manque ; mais enfin, il porte en lui les germes de la foi, les éléments aussi de la vie parfaite ; et comme pour la Samaritaine, le Seigneur, salué du nom de Maître, va se constituer réellement son professeur, user avec lui du procédé socratique et d'une sage enquête.

Il y a une différence entre la question telle qu'elle se pose en saint Matthieu : *Quid boni faciam?* et telle qu'elle se pose chez les deux autres synoptiques : *Quid faciam?* En saint Matthieu, la

question : *Magister bone, quid boni...* amène cette réponse du Seigneur : *Quid me interrogas de bono?* puis la remarque que Dieu seul est bon : ainsi est commenté le qualificatif de « bon Maître ». En saint Marc et saint Luc, la question du jeune homme ne contenant qu'une seule allusion à la bonté : *Magister bone*, simplifie aussi la réponse divine : *Quid me dicis bonum?* Mais la divergence entre les évangélistes n'est pas considérable ; car enfin, chez tous trois, le jeune homme interroge le « bon » Maître au sujet de ce qui est bon, « du bien » qu'il faut réaliser pour parvenir à la vie éternelle. Et le Seigneur, calquant sa réponse sur cet état d'esprit, lui dit en substance : ce n'est ni Jésus de Nazareth, s'il n'est pas le Fils de Dieu, ni les œuvres, si elles ne sont que des œuvres, qui méritent vraiment le titre de bonté.

Voici d'abord une invite à la foi : « Pourquoi m'appelez-vous bon? Nul n'est bon que Dieu. » Ce n'est pas que le Seigneur écarte la qualité qu'on lui décerne, mais il veut amener à maturité la foi de son interlocuteur. — Puis vient une indication d'ordre pratique : « Pourquoi m'interrogez-vous sur ce qui est bon? » La tendance juive est d'estimer trop les actes accomplis par l'homme, les œuvres extérieures, et d'y attacher le salut. Comme s'il existait une proportion entre des activités humaines et la vie éternelle ! Là encore, il y a lieu de rappeler que Dieu seul est bon et que nos actes n'ont pas avec lui de commune mesure. Pourtant, il faut des actes, il faut faire le bien? En effet, mais le bien n'est pas là où le cherchent les Juifs. Le bien qu'il faut accomplir est défini par le bien qui est Dieu. Ce n'est jamais qu'une relation à Dieu qui rend bonne l'âme unie à lui ; elle ne fait qu'obéir, avec sa grâce, à des préceptes qui viennent de lui et guident vers lui. Vous voulez entrer dans la Vie? Observez les commandements.

Quels commandements, Maître? Ceux d'une loi nouvelle et supérieure? — Non, ceux que vous connaissez bien, ceux de la loi éternelle : ils sont l'expression authentique, définitive, immuable, des relations que Dieu a voulues entre les hommes. Sur ce terrain encore, comme au sujet du mariage, le Seigneur entend restaurer la législation primitive. Et il énumère, d'après l'Exode (xx, 12-17), le Lévitique (xix, 18) et le Deutéronome (v, 16-20), d'abord les préceptes à forme négative, les défenses qui ont pour dessein de réduire l'égoïsme et de réprimer ce qui serait un obstacle absolu à la charité ; puis le précepte positif unique, auquel

tout se rapporte, celui de la charité : « Vous ne serez point adultère. Vous ne tuerez point. Vous ne déroberez point. Vous ne porterez point de faux témoignage. Vous ne ferez de tort à personne. Honorez votre père et votre mère. Enfin, vous aimerez votre prochain comme vous-même. »

Et le jeune homme, naïvement, sans ostentation, répond : « Maître, tout cela, je l'ai observé depuis mon enfance. » Rien ne manque à ce jeune homme : avec le charme et l'enthousiasme de son âge, il a le charme de son éducation et de son innocence. Et pourtant, il lui manque quelque chose. Il le sent bien, mais il ne sait pas exactement ce qui lui fait défaut : *Quid adhuc mihi deest?* Il est mal à l'aise ; il n'est pas fixé. Il y a en lui la recherche inquiète d'une beauté idéale, une sorte de nostalgie de l'infini. On lui a fait l'âme trop grande ; il souffre, à son insu, d'un vide secret que Dieu peut seul combler. Il a ce qu'on appelle la vocation. Et le Seigneur, lui, comprend tout de suite. Il le regarde, dit saint Marc, et son âme s'incline vers lui avec tendresse. « Que me manque-t-il encore ? Je n'ai donné à Dieu que ce qui lui est dû strictement. Je demeure en deçà, il me semble, du bien absolu ; la générosité et la délicatesse de l'homme, la grandeur et la beauté de Dieu exigent-elles quelque chose de plus ? »

Et nous devinons bien pourquoi le Seigneur aima ce jeune homme. Sainte Thérèse entendit le Seigneur lui dire, dans une vision : « Que deviendrait le monde sans les religieux? » Sans doute, on peut étendre beaucoup le contenu de ce terme de religieux, qui embrasse ceux-là même qui font le bien et sont pleinement à Dieu, sans néanmoins avoir voué la perfection religieuse. Mais enfin, il reste que la vie parfaite, et la vie parfaite organisée, reconnue et louée par l'Église, a été dans une large mesure le but de l'Incarnation. On a fait remarquer souvent que, sans elle, la vie de Notre-Seigneur ne serait pas reproduite dans son intégrité chez les chrétiens. Pour répondre pleinement à l'amour infini qui nous a été témoigné au Calvaire et dans l'Eucharistie, suffirait-il de ce que donne au Seigneur la vie commune, et surtout de ce triste minimum auquel se réduit la fidélité de tant de baptisés? La question a son importance, puisque de la solution qui lui sera fournie l'on pourra conclure que la vie parfaite est ou n'est pas de l'essence de l'Église.

« Une seule chose vous manque, répond le Seigneur. Si vous voulez être parfait... » C'est désormais la région, non du précepte, mais du conseil. Dieu intervient par sa grâce pour éveiller en vous la faim et la soif de la perfection, mais il ne vous contraint pas par un ordre : vous demeurez libre. Si donc vous voulez être parfait, « achevé » dans votre charité et union à Dieu, allez vendre tout ce que vous possédez, et donnez le prix aux pauvres : en échange, vous aurez un trésor dans le ciel. Puis, venez, suivez-moi. Peut-être ferai-je de vous un apôtre. — L'appel est positif ; il a été provoqué par les propres dispositions du jeune homme. Se peut-il voir une vocation plus authentique et plus belle? Pourtant, elle échoue. Les paroles du Seigneur l'affligèrent, dit saint Marc, et il s'en alla, triste ; car il avait de grands biens. Combien d'hommes ont passé, inattentifs, à côté de la perfection, à côté du bonheur, à côté de Dieu, uniquement parce qu'ils étaient riches ! Les richesses ne viennent pas du diable, être riche n'est pas un péché ; cependant, — et c'est ici que la leçon évangélique ressort tout entière, — l'attachement exagéré à une chose qui n'est pas mauvaise en soi peut faire avorter toute notre vie. Et il existe d'autres richesses, — les désirs, les vouloirs, les systèmes, les passions secrètes, les inerties, — qui ont en nous le même résultat effrayant. La grande loi de la vie surnaturelle est de n'être prisonnier de rien : la première de toutes les conditions requises pour appartenir à Dieu et pour jouir de Dieu, c'est la liberté intérieure. A des âmes privilégiées, Dieu demande l'affranchissement réel et effectif de toute possession créée. Dieu seul est bon : heureux ceux qui ne s'attachent qu'à lui !

Et tandis que le disciple d'un jour s'éloignait avec son chagrin, le Seigneur ajouta tristement : « Combien il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le Royaume des cieux ! » Ce paradoxe divin, qui reproduisait la Béatitude de la pauvreté, atteignait les profondeurs de l'âme juive. Dire que les pauvres sont aimés de Dieu, cela s'entendait encore, comme d'une compensation ; mais déclarer qu'ils sont heureux et les riches malheureux, affirmer la dignité éminente des pauvres dans l'Église de Dieu : c'était déconcerter des esprits habitués à considérer la prospérité matérielle comme la récompense normale de la vertu. N'était-ce pas aussi modifier de fond en comble les conditions de la religion et du bonheur? Aussi, l'étonnement des disciples

est-il extrême : *obstupescebant.* Il faut que le Seigneur renouvelle son assertion, en l'expliquant.

« Mes enfants, combien il est difficile à ceux qui s'appuient sur leurs richesses, qui se confient en elles, d'entrer dans le Royaume de Dieu ! Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux. » Entendons la métaphore du Seigneur au sens naturel, comme une sorte de proverbe, sans voir dans le mot κάμηλος une transformation de κάμιλος, câble ; sans voir dans le *foramen acus* la porte dite : *de l'Aiguille.* Le Seigneur nous l'a enseigné déjà : la porte qui donne accès au Royaume est étroite (Mt., VII, 13-14); se présenter devant elle avec tout l'encombrement des richesses, c'est s'obliger à demeurer dehors. Il y a impossibilité morale, non plus seulement de perfection, mais cette fois de salut, pour l'homme riche prisonnier et victime de la fortune. Les richesses sont un péril, répétons-le, à raison de la confiance que nous mettons en elles et qui nous dispense de recourir à Dieu ; à raison de l'immortification qu'elles suggèrent ; à raison des tentations dont elles sont le principe, car elles concentrent en elles seules la valeur virtuelle de toutes les jouissances qu'elles représentent, parce qu'elles en sont l'équivalent et l'instrument.

La stupeur des disciples s'est accrue en entendant la comparaison choisie par le Seigneur. Et ils se demandent entre eux : « Mais alors, qui pourra être sauvé? » Le Seigneur regarde, comme pour les rassurer, ces hommes entrés déjà dans la voie du renoncement, et leur dit : « Pour l'homme abandonné à ses propres forces, oui, cela est impossible ; mais avec Dieu, cela se peut : car tout est possible à Dieu. » Les richesses, alors même qu'elles n'inclineraient pas au mal, ce qui est l'ordinaire, fournissent sans doute au riche une occasion d'inquiétude, de cupidité, de rivalité, de défiance d'autrui, de confiance en soi et de superbe ; toutefois, le Seigneur peut intercepter cette action maudite et en conjurer les résultats ordinaires. Il est possible de détacher l'homme de ses biens, même sans les lui enlever : mais la grâce seule réalise ce miracle.

Mt., XIX. — [27] *Tunc respondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te; quid ergo erit nobis?* [28] *Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in*

regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suae, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. [29] *Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam aeternam possidebit.* [30] *Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.*

Mc., x. — [28] *Et coepit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te.* [29] *Respondens Jesus, ait : Amen dico vobis, nemo est qui reliquit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter evangelium,* [30] *qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc, domos, et fratres, et sorores, et matres, et filios, et agros, cum persecutionibus, et in saeculo futuro vitam aeternam.* [31] *Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.*

Lc., xviii. — [28] *Ait autem Petrus : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te.* [29] *Qui dixit eis : Amen dico vobis, nemo est qui reliquit domum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios, propter regnum Dei,* [30] *et non recipiat multo plura in hoc tempore, et in saeculo venturo vitam aeternam.*

Ce n'est, croyons-nous, ni le péril auquel sont exposés ceux qui possèdent, ni même l'espérance d'une compensation qui provoquèrent la question de saint Pierre. Il n'était pas calculateur. Seulement, le Seigneur, dans son entretien avec le jeune homme riche, lui avait dit : « Allez vendre tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel » ; et ces dernières paroles avaient éveillé chez l'Apôtre une sainte et légitime curiosité. Que sera cette richesse céleste, proposée à l'homme qui se dépouille de tout avoir terrestre ? Auront-ils, eux aussi, un titre à ce trésor, les disciples qui ont abandonné, et de si bon cœur, leur modeste avoir? « Nous autres, nous avons tout quitté, pour vous suivre: quel sera notre sort? comment serons-nous traités? »

La réponse du Seigneur est confirmée par une sorte de serment divin reproduit fidèlement par les trois synoptiques : En vérité, je vous le déclare, à vous qui m'avez suivi, voici ce qui est réservé. Au jour de la rénovation de toutes choses, au jour du ciel nouveau et de la terre nouvelle, alors que le Fils de l'homme sera assis

sur le trône de sa majesté, lui à qui le Père a remis le jugement (Jo., v, 22), vous ne serez point parmi ceux qui comparaissent, car vous êtes un avec moi ; mais vous serez assis sur douze trônes, comme assesseurs du Juge souverain. Vous jugerez, non pas seulement par un jugement de comparaison, qui appartiendra même aux méchants : *Viri Ninivitae surgent in judicio cum generatione ista et condemnabunt eam* (Mt., XII, 41) ; non pas seulement par votre consentement et votre applaudissement aux décisions divines ; mais comme étant les exemplaires, la norme vivante à qui on rapportera, sur qui on jugera les douze tribus d'Israël. Et nous prononcerons ensemble, car notre cause est liée, notre vie est commune, je ne fais qu'un avec vous (cf. Lc., XXII, 30).

Le Seigneur ajoute que cette bénédiction de la pauvreté volontaire n'est pas réservée aux seuls apôtres, mais qu'elle appartiendra à quiconque suivra leur exemple et abandonnera tout pour son amour, pour demeurer fidèle au Royaume de Dieu, à l'évangile. Et il énumère neuf catégories de personnes et de choses auxquelles il faut savoir renoncer, lorsqu'elles sont inconciliables avec la perfection de vie que Dieu demande à chacun, lorsqu'elles sont un obstacle entre Dieu et nous : notre maison, notre père, notre mère, nos frères, nos sœurs, nos autres parents, une épouse, des enfants, nos biens enfin (Mt., x, 34-39). Il est des privilégiés à qui Dieu demande d'épuiser la série entière de ces détachements, parfois sous leur forme réelle et concrète; à d'autres, il suffira d'éliminer toute attache secrète et irrégulière ; mais pour tous, le Seigneur veut l'entière liberté surnaturelle. Dieu n'est pas l'ennemi des affections légitimes : il les a créées, son dessein est de leur donner la consécration de l'éternité ; il ne saurait se démentir. Toutefois un ordre doit régner dans nos affections, et l'on comprend que le souverain bien occupe le sommet de cette hiérarchie et soit régulièrement préféré à tout. Aussi bien, nous ne renonçons à aucun de nos attachements légitimes : nous les élevons, en les soumettant à Dieu, au-dessus de toute chance de fragilité ; nous ajournons à l'éternité la joie que peuvent procurer les créatures de Dieu.

La question de saint Pierre est toute provoquée par l'espérance ; et le Seigneur, de son côté, blâme si peu l'Apôtre de songer à une récompense, qu'il la promet non seulement à l'éternité, mais à la vie présente elle-même. Il n'y aura pas de com

mune mesure entre les biens abandonnés et ce que Dieu nous donnera en échange. Dès ici-bas, dit saint Marc, nous serons dédommagés au centuple : nous retrouverons des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants, des champs. Il va de soi que les paroles évangéliques ne doivent pas être prises matériellement : le Seigneur se sert des images et des expressions religieuses courantes, en laissant à l'intelligence de ses disciples le soin de les idéaliser. Pourtant, la promesse du Seigneur s'est réalisée presque à la lettre dans la communauté chrétienne primitive ; elle l'est aujourd'hui encore dans la vie religieuse. Mais voici qu'à la série des compensations surnaturelles, le Seigneur ajoute, en saint Marc, et sans commentaire, ce surcroît assez inattendu : *cum persecutionibus*, avec des persécutions! La plénitude de la grâce sera telle, pour ceux qui auront tout quitté, que les persécutions passeront inaperçues, ou plutôt deviendront l'assaisonnement de leur joie. Elles nous obligeront à nous appuyer sur Dieu davantage ; le monde nous donnant congé, nous irons chercher refuge en Dieu, dans ce cloître où nulle violence ne pénètre. Enfin, le siècle futur nous mettra en possession de « la vie éternelle ».

En saint Matthieu et saint Marc, le discours du Seigneur se termine sur une formule dont on aperçoit difficilement le lien avec ce qui précède : « Mais beaucoup de ceux qui sont premiers seront derniers, et beaucoup de ceux qui sont derniers deviendront premiers. » La même sentence est reproduite plus loin par saint Matthieu, comme conclusion de la parabole des ouvriers de la vigne (XX, 16) : ne serait-elle pas donnée une première fois ici comme préparatoire et comme moralité anticipée? Il semble d'autant plus légitime de le supposer que la parabole qui suit est soudée à cette formule par une conjonction causale, négligée dans la Vulgate : Ὁμοία γάρ ἐστιν, *simile enim est ;* il y a donc continuité de sujet. La même formule se trouve chez saint Luc, au chapitre XIII, verset 30 ; et équivalemment en saint Matthieu, chapitre XXII, 14. Dans tous ces passages, il est fait allusion à la condition des Juifs, jusqu'ici les premiers, c'est-à-dire les privilégiés et les plus favorisés dans le Royaume de Dieu, et qui, finalement, seront exclus, à raison de leur incrédulité. — Reste à expliquer la présence de la même formule chez saint Marc, qui n'a point rapporté la parabole des ouvriers de la vigne. On pourrait peut-être supp cer que, faisant usage

d'un document antérieur utilisé aussi par le premier évangéliste, saint Marc a omis une parabole qu'il jugeait moins nécessaire à ses lecteurs, mais en laissant toutefois subsister la moralité dont cette parabole constituait le développement.

Mt., xx. — [1] *Simile est regnum caelorum homini patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam.* [2] *Conventione autem facta cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam.* [3] *Et egressus circa horam tertiam, vidit alios stantes in foro otiosos.* [4] *Et dixit illis : Ite et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis.* [5] *Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextam et nonam horam, et fecit similiter.* [6] *Circa undecimam vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi?* [7] *Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dicit illis : Ite et vos in vineam meam.* [8] *Cum sero autem factum esset, dicit dominus vineae procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem, incipiens a novissimis usque ad primos.* [9] *Cum venissent ergo qui circa undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios.* [10] *Venientes autem et primi, arbitrati sunt quod plus essent accepturi ; acceperunt autem et ipsi singulos denarios.* [11] *Et accipientes murmurabant adversus patremfamilias,* [12] *dicentes : Hi novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei et aestus.* [13] *At ille respondens uni eorum, dixit : Amice, non facio tibi injuriam : nonne ex denario convenisti mecum?* [14] *Tolle quod tuum est, et vade; volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi.* [15] *Aut non licet mihi quod volo facere? an oculus tuus nequam est quia ego bonus sum?* [16] *Sic erunt novissimi primi, et primi novissimi ; multi enim sunt vocati, pauci vero electi.*

C'est une parabole, et, selon qu'il a été dit souvent, il nous faudra recueillir comme enseignement voulu par le Seigneur la moralité fondamentale du récit, sans rechercher entre chaque détail et la réalité signifiée une coïncidence absolue. Le Royaume des cieux, dans le recrutement quotidien de ses membres, est figuré par l'histoire que voici. Un maître de maison sort dès le matin, afin de trouver des ouvriers pour sa vigne. On ne saurait être inactif et paresseux dans l'Église : Dieu veut des ouvriers. Et c'est de bon matin qu'il sort de chez lui pour les engager. Cet empressement divin a paru dès l'origine de l'homme : *Simul in eis condens naturam et largiens gratiam* ; il se manifeste à

l'égard de chacun de nous, puisque, dès notre naissance, nous sommes régénérés dans le baptême. Le maître s'entend avec les ouvriers sur leur salaire. Il pourrait demander notre travail sans rien promettre, simplement en échange du bienfait de l'existence qui nous a été accordé : mais il agit libéralement, et, comme s'il y avait entre lui et ses ouvriers des termes de justice, il tombe d'accord avec eux sur le juste salaire : ce sera un denier par jour. Et il les envoie à sa vigne.

Vers la troisième heure, il sort de nouveau et il en trouve d'autres, inoccupés, sur la place : « Vous aussi, leur dit-il, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera équitable ». Et ils y vont. On peut remarquer qu'à l'égard de ces ouvriers de la troisième heure, qui avaient perdu sur la place publique les meilleurs moments de la journée, le maître semble plus sobre d'engagements formels ; ces gens le connaissent un peu, sans doute, et ils ont confiance en lui. Vers la sixième heure, puis vers la neuvième, c'est-à-dire vers midi et trois heures de l'après-midi, même sortie, mêmes invitations. Saint Grégoire a reconnu dans ces moments divers des étapes chronologiques définies qui s'appellent Adam, Noé, Abraham, Moïse, le Seigneur, la fin des temps : mais peut-être n'est-il pas besoin de presser autant l'allégorie ; ces détails sont nécessaires à la leçon cherchée, et ils nous montrent la patience du père de famille, le grand souci qu'il a de sa vigne, la sollicitude qui le met en mouvement à toutes les heures du jour pour recruter des ouvriers nouveaux.

Vers la onzième heure, une heure seulement avant la fin de la journée, il rencontre encore quelques oisifs sur la place et il les gourmande familièrement : « Pourquoi vous tenir ici tout le jour sans rien faire? — Parce que, répondent-ils, personne ne nous a loués. » Et il leur dit : « Allez, vous aussi, à ma vigne. » Puis le maître de maison se souvient de la loi du Deutéronome (XXIV, 14-15), d'après laquelle le salaire de l'ouvrier mercenaire doit être payé avant la nuit. Le soir venu, à six heures, il donne donc à son intendant l'ordre de rassembler les ouvriers et de leur distribuer le salaire, mais dans l'ordre inverse de leur arrivée au travail; car il faut que tous soient témoins de la générosité du père de famille ; et surtout cela encore est nécessaire à l'enseignement qui naîtra de la parabole. Les ouvriers de la onzième heure se présentèrent et reçurent chacun un denier. Les premiers, c'est-à-dire tous les autres, vinrent ensuite, espérant

bien recevoir davantage ; mais eux aussi reçurent chacun un denier. Ils tendaient la main, mais non sans murmurer contre le maître de maison : « Voilà des gens, disaient-ils, qui ont travaillé une heure en tout, et vous les traitez absolument comme nous, qui avons porté le fardeau du jour et de la chaleur ! »

Mais le maître, à son tour, revendique la plénitude de sa liberté pour récompenser des dispositions dont il est le seul juge. « Mon ami, répond-il à l'un d'eux, peut-être au plus maussade, je ne vous fais pas tort. Le salaire convenu entre vous et moi n'était-il pas un denier? Prenez ce qui vous revient, et allez-vous-en. Je veux donner à cet ouvrier de la onzième heure autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux? Est-ce que votre œil est mauvais parce que, moi, je suis bon? » C'est-à-dire : n'ai-je pas le droit de consulter plutôt les exigences de ma bonté que les protestations de votre jalousie?

L'allusion au particularisme juif et à son châtiment est transparente dans tout le passage. On croirait entendre déjà l'épître aux Romains. Sans doute l'enseignement est d'ordre général : il rappelle que si Dieu est miséricordieux et juste envers tous, sa libéralité souveraine se réserve de faire verser la mesure, lorsqu'il le juge à propos, en faveur de ceux qu'il aime. Ses bontés ne nous donnent pas de droit sur lui ; car ce n'est pas à force de donner qu'on devient débiteur ou obligé. Mais la parabole nous montre surtout et l'irritation juive en face d'un bienfait qui désormais est étendu à l'humanité entière, et la décision sans appel du Seigneur. Il coupe court à toutes les réclamations de la Synagogue ; il annonce que la gentilité, qui était délaissée jusqu'alors, deviendra la première, et que l'Israël selon la chair, hier encore privilégié, fera place à l'Israël de Dieu (Gal., VI, 16). Ce n'est pas une allusion à ce que Dieu se réserve de faire au jugement dernier : c'est une description graphique de ce que seront dorénavant les deux portions de l'humanité, judaïsme et gentilité, relativement à l'Église de Dieu sur terre. *Sic erunt novissimi primi, et primi novissimi : multi enim sunt vocati, pauci vero electi.* Les deux locutions, d'apparence proverbiale, réunies dans saint Matthieu (XX, 16), dessinent la grande révolution religieuse qui se prépare, qui est inaugurée déjà. Qu'Israël fût supplanté, cela n'était nullement nécessaire en soi. Même dans l'économie nouvelle, les Juifs auraient pu garder quelque chose de leur situation privilégiée. C'est à eux que l'évangile fut offert d'abord : *Vobis*

oportebat primum loqui verbum Dei (Act., XIII, 46) ; *Judaeo primum et Graeco* (Rom., I, 16 ; II, 10). Rappelons-nous la réponse faite par le Seigneur lui-même à la Chananéenne (Mt., XV, 24), et la recommandation adressée jadis aux apôtres d'aller d'abord aux brebis perdues d'Israël (Mt., X, 5-6).

Même, à lire attentivement les vingt-sept derniers chapitres d'Isaïe, on est tenté parfois, devant la description prophétique du « Serviteur de Dieu »; d'y reconnaître le peuple entier, appelé par l'invitation divine et par toute son histoire à devenir le prédicateur de la foi chrétienne, à conquérir le monde au Messie sorti de lui. Au lieu de douze apôtres seuls élus, Dieu aurait trouvé un peuple d'apôtres, une nation entière mettant au service de la vérité surnaturelle les incontestables ressources de son énergie. On dirait que le Seigneur y a pensé, et que l'avenir dont a parlé saint Paul (Rom., XI, 12, 15) aurait pu être anticipé. Dans les dispositions providentielles, à côté d'un droit divin qui s'impose, il y a, semble-t-il, une part de droit divin qui se propose ; il y a des chances ménagées aux individus et aux peuples, comme un idéal possible, et dont les hommes et les sociétés parfois se détournent, à leur détriment, mais sans parvenir à déconcerter l'ensemble des desseins de Dieu. Le judaïsme s'est dérobé. Au lieu de paraître divine par l'apostolat de tout un peuple, l'économie nouvelle apparaîtra divine par la condition chétive de ses douze premiers prédicateurs, et par sa glorieuse diffusion, en dépit de l'opposition forcenée de ceux-là même qui auraient dû l'accueillir les premiers. Leur ruine deviendra la richesse des gentils (Rom., XI, 12). Ils ne devront donc s'en prendre qu'à eux-mêmes si, après avoir été au premier rang, ils sont relégués au dernier (cf. Lc., XIII, 30). De toutes manières, le Seigneur s'est offert à son peuple ; est-il une portion de la Palestine qui n'ait bénéficié de son ministère? Tous ont été appelés : peu d'entre eux, douze seulement, ont été choisis comme les conquérants du Royaume messianique, comme les Patriarches de l'Israël nouveau. Sans doute, avec eux, des milliers de Juifs ont cru à l'évangile ; mais il reste évident que ces vrais fils d'Abraham ont été prélevés sur une masse demeurée infidèle. On voit que la théorie dite « du petit nombre des élus » se réclame à tort d'un passage dont la vraie signification est très différente.

CHAPITRE V

LA RÉSURRECTION DE LAZARE

Jo., x. — [22] *Facta sunt autem Encaenia in Jerosolymis; et hiems erat.* [23] *Et ambulabat Jesus in templo in porticu Salomonis.* [24] *Circumdederunt ergo eum Judaei, et dicebant ei : Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam.* [25] *Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis. Opera, quae ego facio in nomine Patris mei, haec testimonium perhibent de me.* [26] *Sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis.* [27] *Oves meae vocem meam audiunt ; et ego cognosco eas, et sequuntur me.* [28] *Et ego vitam aeternam do eis, et non peribunt in aeternum, et non rapiet eas quisquam de manu mea.* [29] *Pater meus, quod dedit mihi, majus omnibus est ; et nemo potest rapere de manu Patris mei.* [30] *Ego et Pater unum sumus.*

Deux mois environ séparent la Scénopégie de la fête de la Dedicace, appelée aussi *Encaenia*, ou encore fête des Lumières. Elle se célébrait vers la fin de décembre. On peut relire au livre III des Rois, chapitre v à viii, l'histoire du temple de Salomon. Après la captivité, il avait été rebâti par Zorobabel ; Hérode, pour flatter les Juifs, s'était appliqué à lui rendre sa magnificence première. On y avait consacré près d'un demi-siècle de travaux, et l'œuvre n'était pas terminée encore. Sans doute afin que ce nouveau temple n'eût rien à envier à l'ancien, on avait restitué le « portique de Salomon ». Mais la fête des *Encaenia* n'a pour objet de célébrer ni la dédicace du temple de Salomon, ni celle du temple de Zorobabel : elle a simplement pour dessein de perpétuer le souvenir de la purification accomplie par Judas Macchabée (I Mach., iv, 42-58 ; II Mach., i, 18-36 ; x, 1-8), après trois ans de profanation.

Le Seigneur était arrivé à Jérusalem pour la fête. C'était l'hiver, remarque saint Jean. Jésus se promenait sous le portique de Salomon, à l'est du temple, lorsque les Juifs l'entourent et l'interrogent : « Pourquoi tenir davantage notre esprit en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le donc ouvertement. » La fête de la Dédicace, qui rappelait la chute d'Antiochus Épiphane et les victoires des Macchabées, réveillait les espérances nationales ; quelques-uns peut-être interrogeaient avec droiture et se demandaient si l'heure de l'affranchissement était enfin venue. A ceux qui ne veulent pas croire, comme à ceux qui attendent un règne de Dieu tout terrestre, le Seigneur fait la même réponse : Que de fois je vous ai dit ce que je suis ! Que de fois vous l'ont prouvé ces œuvres que je fais au nom de mon Père, et qui montrent que je suis son Fils ! Mais vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. — Si les Juifs ne se rendent ni aux paroles, ni aux miracles du Seigneur, la cause en est dans leurs dispositions intimes, dans l'esclavage volontaire que leur créent les préjugés ou la haine. Il faudrait, pour croire, apporter à l'école du Seigneur une intelligence docile et confiante ; en un mot, il faudrait être une brebis du Seigneur.

Telle est, en effet, la condition des vraies brebis. Elles obéissent à la voix de leur pasteur, et leur pasteur les connaît, et elles le suivent. Le Seigneur, une fois de plus, revient à ces invitations tendres au prix desquelles il s'efforce d'attirer à lui les hommes par le souci de leur intérêt surnaturel. Être à Dieu, être la brebis d'un tel pasteur, être enseigné de lui, être connu de lui, le suivre partout ; et, grâce à lui, être assuré de vivre éternellement, sans que personne au monde puisse nous ravir à lui : n'y a-t-il pas dans ces perspectives de quoi lui amener les âmes et les lui attacher à jamais? « Et je leur donne la vie éternelle, ajoute-t-il, et elles ne périront point, et nul ne les arrachera de mes mains. » Et, comme ces dernières paroles contenaient l'affirmation de sa toute-puissance, le Seigneur la fait remonter à son Père, de qui il la reçoit, mais de qui il la reçoit comme Fils, dans l'unité de nature. D'où vient la sécurité des brebis? D'où vient la sérénité du pasteur? « Ce que mon Père m'a donné est plus puissant que toutes choses » : c'est donc la toute-puissance qui est aux mains du Fils ; « et nul ne peut ravir les âmes des mains de mon Père » : c'est donc la même toute-puissance qui est aux mains du Père. La conclusion naissait d'elle-même du jeu

mutuel de ces deux affirmations : « le Père et moi nous sommes un » : une même réalité, donnée par l'un, reçue par l'autre, donnée et possédée, reçue et possédée au même titre. *Quod dedit mihi* peut signifier ainsi, soit la puissance communiquée dans l'unité de nature, soit même l'ensemble des élus, l'Église, plus forte que tout au monde : *Et portae inferi non praevalebunt adversus eam* (Mt., XVI, 18. Cf. Jo., VI, 39-40).

Jo., X. — [31] *Sustulerunt ergo lapides Judaei, ut lapidarent eum.* [32] *Respondit eis Jesus : Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo ; propter quod eorum opus me lapidatis?* [33] *Responderunt ei Judaei : De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia, et quia tu, homo cum sis, facis teipsum Deum.* [34] *Respondit eis Jesus : Nonne scriptum est in lege vestra, quia Ego dixi : Dii estis?* [35] *Si illos dixit Deos, ad quos sermo Dei factus est, et non potest solvi Scriptura,* [36] *quem Pater sanctificavit et misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemas, quia dixi : Filius Dei sum?* [37] *Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi.* [38] *Si autem facio, et si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre.*

En face de ce qu'ils considèrent comme un blasphème nouveau, les Juifs se préparent à lapider le coupable : c'était une réponse en action. Peut-être le portique de Salomon n'était-il pas terminé et fournissait-il abondance de projectiles : la tentative essayée naguère (Jo., VIII, 59) se répète. Cette fois, au lieu de se dérober, le Seigneur en appelle à la conscience et à la loyauté de ses juges, bientôt ses bourreaux. Il plaide ; mais dans son plaidoyer même, il affirme de nouveau ce dont on veut lui faire un crime. « J'ai accompli sous vos yeux, dit-il, après en avoir reçu de mon Père le pouvoir, nombre d'œuvres de miséricorde et de bienveillance : quelle est donc celle qui me vaut d'être lapidé par vous? » Les Juifs répondent : « Ce n'est pour aucune œuvre bonne que nous vous lapidons, mais à cause de votre blasphème. Vous êtes un homme, et vous vous faites Dieu. » Dès lors que le Seigneur, en effet, se dit le Fils de Dieu, il est et il se dit de même nature que son Père. Les Juifs ne se méprennent aucunement sur la portée de l'assertion.

Sans rien retirer de cette assertion divine, sans même cesser

de la reproduire, le Seigneur montre combien peu sont recevables ses ennemis et combien justifié le témoignage qu'il se rend à lui-même. Dans la Loi juive, au Psaume LXXXI, il est écrit des magistrats de l'Ancien Testament qu'ils sont des dieux, des fils du Très-Haut. On ne peut, dit le Seigneur, ni contester ni effacer cette parole de l'Écriture que Dieu lui-même adresse à des hommes. Ils sont hommes, et ils sont dieux aussi. Pourquoi dieux? Simplement parce qu'ils ont communié à Dieu, par l'investiture qu'il leur a donnée de sa vérité et de son autorité; à raison, par conséquent, d'une participation accidentelle, limitée, temporaire, à l'un de ses attributs divins. Et lorsque celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde dit de lui-même : « Je suis le Fils de Dieu, » vous l'accusez de blasphème? — Ne croyons pas que le Seigneur adoucisse ou atténue la vérité, ni qu'il réduise sa filiation divine à la mesure de cette filiation adoptive reconnue à d'autres par l'Écriture. Non ; jamais, au contraire, on n'a raisonné plus rigoureusement, et toutes les paroles du Seigneur contiennent une solennelle confirmation de ce qu'il a dit plus haut(verset 30). Parce qu'ils ont communié accidentellement à la parole et au pouvoir de Dieu, on a donné aux juges le titre de dieux par participation : dans le cas présent, la condition est tout autre. Il y a ici quelqu'un qui est de la Sainte Trinité. Le Père l'a sanctifié par la communication de sa sainteté infinie et aussi en le destinant éternellement à l'œuvre rédemptrice qu'il devait accomplir. Puis, dans le temps, il a, de son titre de Père, envoyé dans le monde celui qui reposait et continue de reposer dans son sein ; celui-là se nomme lui-même le Fils de Dieu : qui pourrait lui contester le titre qu'il se donne?

Aussi bien, le Seigneur fournissait-il une preuve irrécusable de sa parole, une démonstration de sa filiation. Nous l'avons entendue déjà plus d'une fois. Celui qui n'est que Fils, qui n'agit que comme tel, accomplit les œuvres de son Père ; c'est le Père qui agit en lui et par lui. Étaient-ce des œuvres divines et dignes du Père, celles que le Seigneur accomplissait depuis si longtemps au milieu des Juifs? Dès lors, comment refuser de croire? S'il vous est difficile de me croire sur parole, ajoute Jésus, croyez à mes œuvres : elles vous apprendront, et de jour en jour vous croirez davantage que mon Père est en moi, que je suis dans mon Père ; que nous sommes deux, — et que nous sommes un, par la nature, par l'union vitale qui existe entre nous, par l'inhabi-

tation et l'inexistence mutuelle du Fils dans le Père, du Père dans le Fils.

Jo., x. — [39] *Quaerebant ergo eum apprehendere; et exivit de manibus eorum.* [40] *Et abiit iterum trans Jordanem, in eum locum ubi erat Joannes baptizans primum : et mansit illic.* [41] *Et multi venerunt ad eum, et dicebant : Quia Joannes quidem signum fecit nullum ;* [42] *omnia autem quaecumque dixit Joannes de hoc, vera erant. Et multi crediderunt in eum.*

Il était facile aux Juifs de constater que le dlaidoyer du Seigneur ne retirait rien de ce qu'ils considéraient comme un blasphème ; aussi persévèrent-ils dans leur dessein de s'emparer de lui. Mais, une fois encore, le Seigneur déjoue les calculs de ses ennemis. A l'instant même où ils croyaient réussir, il s'échappa de leurs mains, dit l'évangéliste ; ce n'était pas là le genre de mort qu'il avait choisi.

Il sortit aussi de Jérusalem et se retira de nouveau au delà du Jourdain, là où Jean avait baptisé tout d'abord : or, Jean avait baptisé à Béthanie d'abord, puis à Ennon. Le ministère du Seigneur s'achèvera donc là même où il a commencé. Nous avons reconnu plus haut qu'après la fête de la Scénopégie, le Seigneur avait pu se retirer en Pérée, sur la rive orientale du Jourdain : c'est peut-être à ce premier séjour que fait allusion ici l'*iterum* de l'évangéliste (verset 40).

Jésus passe environ deux mois dans cette région, toute pleine encore du souvenir du Précurseur. Rien ne ressemble moins à un empressement fiévreux que la conduite actuelle du Seigneur. Au lieu de chercher l'occasion de frapper un grand coup, il se retire dans une solitude relative et se voue à un apostolat obscur. Un grand nombre de Juifs, cependant, vinrent à lui. On se souvenait de Jean-Baptiste, de sa sainteté si humble et si éclatante, du témoignage qu'il avait rendu au Messie. Et tous disaient : Sans doute, Jean n'a pas fait de miracles, — l'office de cet Élie était seulement d'orienter les âmes vers le Messie; — mais tout ce qu'il a dit de Jésus était exact. Et beaucoup crurent au Seigneur.

Jo., XI. — [1] *Erat autem quidam languens, Lazarus a Bethania, de castello Mariae et Marthae, sororis ejus.* [2] *Maria autem erat, quae unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis : cujus frater Lazarus infirmabatur.* [3] *Miserunt ergo sorores ejus ad eum, dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur.* [4] *Audiens autem Jesus dixit eis : Infirmitas haec non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam.* [5] *Diligebat autem Jesus Martham, et sororem ejus Mariam, et Lazarum.* [6] *Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus.* [7] *Deinde post haec dixit discipulis suis : Eamus in Judaeam iterum.* [8] *Dicunt ei discipuli : Rabbi, nunc quaerebant te Judaei lapidare, et iterum vadis illuc?* [9] *Respondit Jesus : Nonne duodecim sunt horae diei? Si quis ambulaverit in die, non offendit, quia lucem hujus mundi videt ;* [10] *si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo.* [11] *Haec ait, et post haec dixit eis : Lazarus amicus noster dormit ; sed vado ut a somno excitem eum.* [12] *Dixerunt ergo discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit.* [13] *Dixerat autem Jesus de morte ejus ; illi autem putaverunt quia de dormitione somni diceret.* [14] *Tunc ergo Jesus dixit eis manifeste ; Lazarus mortuus est ;* [15] *et gaudeo propter vos, ut credatis, quoniam non eram ibi. Sed eamus ad eum.* [16] *Dixit ergo Thomas, qui dicitur Didymus, ad condiscipulos : Eamus et nos, ut moriamur cum eo.*

Le conflit qui s'est élevé depuis longtemps entre le Seigneur et la Synagogue parvient maintenant à son heure la plus aiguë, avec deux événements qui précipitent le dénouement meurtrier, en portant jusqu'à l'exaspération la haine des pharisiens : la résurrection de Lazare, et l'entrée triomphale à Jérusalem.

Le Seigneur était en Pérée depuis deux mois environ lorsque lui vint de Béthanie un message : Lazare est malade. Béthanie est cette bourgade voisine de Jérusalem où demeuraient avec Lazare ses deux sœurs, Marie et Marthe. C'est la première fois que saint Jean nous présente ces personnages ; mais il les suppose connus des fidèles par l'évangile de saint Luc (VII, 37 ; VIII, 2 ; X, 39) et par les récits de la Passion. Nous nous hasardons à penser que Marie de Magdala, et la pécheresse, et Marie, sœur de Marthe et de Lazare, ne sont pas trois personnes, ni deux personnes, mais une seule. Aussi bien, saint Jean nous fait-il remarquer que Marie, dont le frère était malade, était cette même femme qui avait versé sur Jésus une onction de myrrhe et

essuyé les pieds du Seigneur avec ses cheveux. Il est vrai qu'au chapitre XII sera décrite une onction dont saint Jean a pu nous parler ici par anticipation ; mais il n'est aucunement étranger aux habitudes de l'évangéliste de faire allusion à des faits qui n'ont été rapportés que par les synoptiques. — Au cours de la maladie, les deux sœurs ont fait avertir le Seigneur ; leur message était confiant, délicat, soumis : « Seigneur, celui que vous aimez est malade. » Lazare n'est désigné que par l'affection du Seigneur pour lui. D'ailleurs, aucune demande formelle. Cela ressemble à la prière de Notre-Dame : « Ils n'ont plus de vin. »

Le Seigneur écoute le message sans paraître s'en émouvoir. La maladie de Lazare ne provoque chez lui que la réflexion faite au sujet de l'aveugle-né : la cécité ou la maladie n'ont d'autre dessein que de glorifier et de manifester Dieu ; l'issue prévue n'est pas la mort. La tranquillité de cette remarque ne vient nullement de l'indifférence, car le Seigneur, dit saint Jean, aimait les deux sœurs et Lazare leur frère. Mais il aimait comme l'Homme-Dieu aime, avec une admirable soumission à la souveraineté de son Père et avec la sérénité d'une âme qui se repose en lui. Il les aimait, il savait que Lazare était très souffrant, une journée de voyage eût suffi pour se rendre auprès d'eux; il demeura néanmoins deux jours là où il était et laissa la mort le devancer. Ce ne fut que deux jours après le message qu'il dit aux disciples : Retournons en Judée.

Il est très naturel que les disciples n'aient rien compris à cette résolution soudaine de leur Maître. La prière des deux sœurs ne l'avait pas déterminé ; il avait dit, dans un sens connu de lui, que la maladie de Lazare n'était pas pour la mort : et voici qu'il parle maintenant de retourner dans cette Judée pour lui toute semée de périls ! Il y avait, dans ce concours de circonstances, de quoi déconcerter une pensée ferme. Ajoutons que les apôtres couraient les mêmes risques que le Seigneur. On s'explique dès lors leur étonnement : « Comment, Maître, en Judée? Mais, il n'y a qu'un moment, les Juifs voulaient vous lapider, et vous pensez y retourner ? » Le Seigneur les rassure. Maintes fois saint Jean nous a fait remarquer que les embûches des Juifs avaient échoué parce que l'heure du Seigneur n'était pas venue. Au chapitre IX (4-5 ; cf. Lc., XIII, 32-33), Jésus lui-même avait parlé, en termes voilés, d'une période définie, au cours de laquelle il était la lumière du monde et devait accomplir, tandis que

durait le jour, les œuvres à lui confiées par son Père. Il semble qu'il veuille ici reprendre la même pensée. Rien n'est à craindre, ni pour lui, ni pour eux : pour lui, puisqu'il agit au grand jour de la volonté de son Père ; pour eux, puisqu'ils sont avec lui. « La journée du mercenaire n'est-elle pas de douze heures? » Il n'y a de péril que pour celui qui marche dans les ténèbres, et qui se heurte à l'obstacle, parce qu'il n'a point la lumière en lui.

Et, pour triompher des dernières répugnances de ses apôtres, le Seigneur leur donne enfin le motif de sa détermination : « Lazare, notre ami, dort son sommeil, allons le réveiller. » Soit parce que la mort n'est que sommeil, au regard de Dieu qui nous réveillera ; soit parce que la mort de Lazare ne devait être que de quelques jours, le Seigneur parle non de mort, mais de sommeil : c'est pourtant un sommeil spécial, puisqu'il veut retourner en Judée pour en tirer son ami... Les disciples ne comprennent pas. Est-ce que Jésus n'avait pas dit que cette infirmité n'était point pour la mort? Dès lors, pourquoi donc aller s'exposer aux dangers de la Judée? Et ils détournent encore, mais plus faiblement, leur Maître de son dessein : « Seigneur, si Lazare dort, c'est donc que la crise est passée, la fièvre tombée, il est sauvé... » On voit le malentendu créé par les paroles énigmatiques du Seigneur. C'est alors que Jésus leur dit sans ambages : Lazare est mort, et je me réjouis pour vous, non certes du trépas de Lazare, mais des circonstances de son trépas, telles qu'elles ont été disposées par Dieu. Votre foi grandira de ces circonstances. Si je m'étais rendu à Béthanie, j'aurais guéri un malade, simplement. Ce que vous verrez portera votre foi à son achèvement. Maintenant, allons vers Lazare. — On voit bien que les craintes des disciples étaient réelles, et non encore évanouies. L'intervention de l'un d'eux les détermine. Saint Thomas a un fort bon mouvement : Nous ne pouvons laisser le Seigneur partir seul ! Allons, nous aussi, et mourons avec lui, s'il le faut.

Jo., XI. — [17] *Venit itaque Jesus, et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem.* [18] *Erat autem Bethania juxta Jerosolymam quasi stadiis quindecim.* [19] *Multi autem ex Judaeis venerant ad Martham et Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo.* [20] *Martha ergo, ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi; Maria autem domi sedebat.* [21] *Dixit ergo Martha ad Jesum :*

Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus. [22] *Sed et nunc scio quia quaecumque poposceris a Deo, dabit tibi Deus.* [23] *Dicit illi Jesus : Resurget frater tuus.* [24] *Dicit ei Martha : Scio quia resurget in resurrectione in novissimo die.* [25] *Dicit ei Jesus : Ego sum resurrectio et vita ; qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet ;* [26] *et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in aeternum. Credis hoc?* [27] *Ait illi : Utique, Domine ; ego credidi quia tu es Christus, Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.* [28] *Et cum haec dixisset, abiit, et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens : Magister adest, et vocat te.* [29] *Illa, ut audivit, surgit cito, et venit ad eum.* [30] *Nondum enim venerat Jesus in castellum ; sed erat adhuc in illo loco ubi occurrerat ei Martha.* [31] *Judaei ergo qui erant cum ea in domo, et consolabantur eam, cum vidissent Mariam quia cito surrexit et exiit, secuti sunt eam, dicentes : Quia vadit ad monumentum, ut ploret ibi.* [32] *Maria ergo, cum venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus, et dicit ei : Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus.* [33] *Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, et Judaeos, qui venerant cum ea, plorantes, infremuit spiritu, et turbavit seipsum,* [34] *et dixit : Ubi posuistis eum? Dicunt ei : Domine, veni, et vide.* [35] *Et lacrymatus est Jesus.* [36] *Dixerunt ergo Judaei ; Ecce quomodo amabat eum.* [37] *Quidam autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic, qui aperuit oculos caeci nati, facere ut hic non moreretur?*

Le Seigneur traversa le Jourdain et vint à Béthanie, sans se hâter. Il y avait quatre jours que Lazare était dans le tombeau. La proximité de Jérusalem, — quinze stades, une demi-lieue environ, — avait permis à beaucoup de Juifs de se rendre à Béthanie, pour consoler Marthe et Marie, qui étaient, semble-t-il, personnes considérables. Cette consolation pouvait paraître assez banale, mais, dans la sympathie qu'elle traduisait, le Seigneur avait préparé un piège pour Jérusalem, un piège dernier, où la tendresse persévérante ferait tomber les âmes capables encore de voir et d'accueillir la vérité.

Le caractère des deux sœurs se dessine aussitôt. Marthe, l'active, s'empresse d'accourir dès qu'elle apprend l'arrivée du Seigneur ; Marie demeure chez elle, plus recueillie, plus humble, plus confiante peut-être. Un commentaire est contraint de morceler le dialogue, mais notre pensée doit en réunir tous les fragments. La scène est d'une incomparable beauté. Il y a un accent

de tendre reproche dans les paroles de Marthe ; et comme Marie s'exprimera bientôt de même, nous avons le droit de supposer que les deux sœurs, durant les derniers jours de Lazare, avaient ensemble, auprès de son chevet, échangé cette même réflexion : « Ah ! si du moins le Seigneur Jésus était ici, ce serait moins dur ; et lui, il défendrait notre frère de la mort. » Aujourd'hui que tout est fini, la parole de Marthe signifie : « Pourquoi n'êtes-vous pas venu? Nous vous avions fait avertir. Vous, vous ne l'auriez point laissé mourir ! » La foi et la confiance sont pourtant au cœur de Marthe : s'il y manque quelque chose, la parole du Seigneur le créera bientôt. Elle poursuit : « Maintenant qu'il nous semble que tout est fini, maintenant même, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. » Pourquoi Marthe ne dit-elle pas : au Père? Pourquoi suppose-t-elle que le Seigneur doit prier pour obtenir? Ne saurait-elle pas encore que le Fils de Dieu peut rendre la vie par une puissance qui lui est propre? On le dirait. Quoi qu'il en soit, le Seigneur promet avec réserve, parce que la foi de Marthe semblait impliquer un défaut : « Votre frère ressuscitera ».

Oui, répond Marthe, je sais qu'il ressuscitera au dernier jour, à la résurrection de tous. C'est bien loin ! — Mais moi, dit le Seigneur, je suis la résurrection et la vie. Je ne suis pas seulement celui qui sollicite et obtient la résurrection et la vie. — Excepté lorsqu'elle s'applique à Dieu, la forme adjective « vivant » indique participation, et dès lors infirmité. Mais la forme abstraite « résurrection, vie », attribuée à un être subsistant, implique la plénitude, la possession de droit, l'indépendance, la causalité. Ce n'est aucunement que le Seigneur songe à exclure son Père : mais il lui plaît de montrer à Marthe et aux disciples que sa puissance est souveraine et qu'il suffit à ceux qui veulent vivre éternellement de s'attacher à lui. Il est assuré d'échapper à la mort, celui qui adhère à la vie. Tel est le témoignage que le Seigneur se rend à lui-même : le miracle qui viendra tout à l'heure en sera le gage et la démonstration. Pour les morts, et en particulier pour Lazare, je suis la résurrection ; pour les vivants, je suis la vie. Celui qui, par la foi, s'unit à moi a beau mourir, il vivra quand même ; et celui qui vit et croit en moi ne connaîtra jamais la mort. Ce n'est point mourir que de vivre à Dieu. La mort n'est pas ce que pense le vulgaire ; et notre vie, c'est d'être au Seigneur. Pour celui qui est attaché à la Vie, la Vie relèvera

même son corps. Croyez-vous cela, Marthe? — Oui, Seigneur ; depuis longtemps déjà, je suis assurée que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu, celui qui devait venir et qui est enfin venu au monde.

Il ne manque rien à la profession de foi de sainte Marthe, comparable à celle de saint Pierre lui-même. Sans doute le Seigneur lui a dit d'appeler sa sœur, car aussitôt après elle s'éloigne, va trouver Marie et, à voix basse, lui dit : « Le Maître est là ; il vous appelle. » Que de vocations religieuses ont été secrètement déterminées par cette seule parole : Le Maître est là ; il vous appelle ! Marie était demeurée paisible, chez elle : et l'on voit bien que le Seigneur avait compris son attitude de discrétion. Elle se lève, sur l'ordre de Jésus, et promptement vient à lui. Car, remarque saint Jean, Jésus n'était pas entré encore dans le bourg de Béthanie, mais était demeuré là même où Marthe l'avait rencontré tout d'abord. Marie partait sans fournir d'explication aux Juifs qui l'entouraient ; ils n'avaient pas entendu l'invitation transmise par Marthe. En la voyant s'éloigner, leur pensée commune fut qu'elle allait au tombeau de son frère pour y pleurer en liberté. Ils la suivirent. Ce que nous avons nommé le piège divin se tresse d'instant en instant.

Les tombeaux des Juifs se trouvaient en dehors des bourgades ; et le Seigneur était demeuré au croisement des deux routes qui conduisaient, l'une vers la sépulture de Lazare, l'autre à l'intérieur de Béthanie : c'est là que Marie rencontra son Maître. Elle leva les yeux vers lui, tomba à ses pieds, et, avec les termes mêmes dont Marthe s'était servie, mais plus brièvement, lui dit : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ! » Elle le disait à travers ses larmes, avec un accent de reproche, mais si voilé et si tendre ; avec humilité et avec esprit de foi : même sa plainte affirmait la toute-puissance du Seigneur. On devine que cette absence du Maître avait été la grande souffrance, au cours de la maladie de Lazare. A la vue des larmes de Marie et de cette douleur qui arrachait des larmes aux Juifs, autour d'elle, le Seigneur se troubla. Son âme affectueuse fut émue, et il demanda : « Où l'avez-vous placé? » On lui répondit : « Venez, Seigneur, et vous verrez. » Et, selon les dispositions variées de chacun, les larmes du Seigneur sont commentées. Tandis que l'on s'avance vers le tombeau, les uns disent : « Voyez : il pleure, il l'aimait bien ! » D'autres, hostiles, trouvent jusque dans les miracles

qu'ils reconnaissent un grief contre les miracles que le Seigneur ne fait pas : « Est-ce que cet homme, qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né, n'aurait pu défendre Lazare contre la mort? Il verse des larmes. Mais alors, il aurait dû l'empêcher de mourir. » On le voit, la passion empoisonne tout.

Jo., XI. — [38] *Jesus ergo rursum fremens in semetipso, venit ad monumentum ; erat autem spelunca, et lapis superpositus erat ei.* [39] *Ait Jesus : Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat : Domine, jam foetet, quatriduanus est enim.* [40] *Dicit ei Jesus : Nonne dixi tibi quoniam si credideris, videbis gloriam Dei?* [41] *Tulerunt ergo lapidem ; Jesus autem, elevatis sursum oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me.* [42] *Ego autem sciebam quia semper me audis ; sed propter populum qui circumstat, dixi, ut credant quia tu me misisti.* [43] *Haec cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras.* [44] *Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : Solvite eum, et sinite abire.*

Toujours en proie à son émotion, le Seigneur arrive au tombeau. C'était une grotte creusée dans le rocher ; une pierre en fermait l'entrée. « Roulez la pierre, » dit Jésus. Y eut-il, à ce moment, une hésitation au cœur de Marthe et comme un retour de défiance? Y eut-il seulement le désir d'épargner au Seigneur un mouvement de répulsion à l'approche d'un cadavre de quatre jours? Il semble, — nous en demandons pardon à sainte Marthe, — que la première hypothèse est plus justifiée, si nous regardons aux paroles du Seigneur. Leur intention est de rassurer une âme qui vacille en face de la difficulté, de l'impossibilité entrevue. *Domine, jam foetet : quatriduanus est enim.* Le Seigneur constate l'hésitation de Marthe et la soutient d'un mot : « Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu? » Car le miracle qui va s'accomplir a pour dessein de démontrer la puissance divine du Fils de Dieu. On roula la pierre.

Alors, le Seigneur leva les yeux vers le ciel et adressa à son Père une prière, non sous la forme d'une demande, mais d'un remerciement pour un bienfait accordé déjà, pour un bienfait assuré par la condition personnelle de celui qui accomplit le miracle. Le Seigneur l'avait obtenu de son Père. Sa nature humaine lui per-

met de prier, mais, comme Fils de Dieu, il est toujours exaucé. Il a conscience de sa filiation et de la tendresse du Père ; mais il remercie au nom et à cause du peuple de Jérusalem qui l'entoure et pour qui le miracle sera une preuve éclatante de sa mission divine. « Père, je vous rends grâces parce que vous m'avez écouté. Pour moi, je savais bien que vous m'écoutez toujours ; mais c'est à cause du peuple qui nous entoure, afin qu'il croie que c'est vous qui m'avez envoyé. » Et aussitôt la prière achevée, il commande à haute voix : « Lazare, venez dehors ! » Nous reconnaissons Dieu dans l'ordre souverain, comme nous avons vu l'homme dans la prière. Et la Mort obéit à l'appel de la Vie. Le cadavre de quatre jours se leva à l'instant, encore entouré de ses bandelettes, les pieds et les mains liés, la tête couverte du suaire. « Déliez-le, dit le Seigneur, et laissez-le aller. » Les Juifs, en délivrant Lazare de ses bandelettes et en le voyant marcher devant eux, aident partiellement au miracle et sont invités à en constater la réalité.

Jo., XI. — [45] *Multi ergo ex Judaeis, qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant quae fecit Jesus, crediderunt in eum.* [46] *Quidam autem ex ipsis abierunt ad pharisaeos, et dixerunt eis quae fecit Jesus.* [47] *Collegerunt ergo pontifices et pharisaei concilium, et dicebant : Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?* [48] *Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum ; et venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem.* [49] *Unus autem ex ipsis, Caiphas nomine, cum esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam,* [50] *nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat.* [51] *Hoc autem a semetipso non dixit ; sed cum esset pontifex anni illius, prophetavit quod Jesus moriturus erat pro gente ;* [52] *et non tantum pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum.* [53] *Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum.* [54] *Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judaeos, sed abiit in regionem juxta desertum, in civitatem quae dicitur Ephrem, et ibi morabatur cum discipulis suis.* [55] *Proximum autem erat Pascha Judaeorum, et ascenderunt multi Jerosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipsos.* [56] *Quaerebant ergo Jesum et colloquebantur ad invicem, in templo stantes : Quid putatis, quia non venit ad diem festum? Dederant autem pontifices et pharisaei man-*

datum, ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.

Cette fin du chapitre XI nous apprend ce que furent les suites du miracle pour les Juifs présents, pour le Sanhédrin, pour le Seigneur lui-même.

Parmi les Juifs venus de Jérusalem auprès de Marie et témoins de la résurrection, beaucoup crurent en Jésus; d'autres s'empressèrent d'aller raconter aux pharisiens ce qui était arrivé. Le désarroi fut grand à cette nouvelle : le miracle était plus flagrant encore que celui de l'aveugle-né. Le grand conseil religieux s'assembla. Les princes des prêtres étaient en majorité sadducéens ; mais, contre le Seigneur, les pharisiens firent avec eux cause commune. Le thème de la délibération semble venir plutôt des sadducéens, qui se reprochent leur inertie. Il ne s'agit aucunement pour eux d'étudier la personne, la mission, les miracles, la doctrine du Seigneur ; c'est bien oiseux, tout cela ! Le problème pour eux est d'ordre purement pratique. Il faut s'opposer à la contagion, voilà tout. « Nous ne faisons rien, nous, pour endiguer le mal ; et pendant ce temps-là, cet homme multiplie les prodiges. Laissons-le faire un peu de temps encore, et notre incurie nous coûtera cher. Tout le monde croira en lui, il se mettra à la tête d'un peuple crédule et fanatisé ; il provoquera ainsi l'intervention de César. Et les armées romaines viendront, et c'en sera fini de notre vie nationale et de notre existence comme peuple. »

Remarquons qu'en cette circonstance tout le monde prophétise : non pas seulement Caïphe, comme nous le verrons dans un instant, mais les sadducéens eux-mêmes, qui dessinent très exactement ce qui arrivera dans une quarantaine d'années. Quant à se convertir, quant à reconnaître Jésus comme le Messie, personne n'y songe. Mais enfin, comment s'y prendre pour conjurer ces importuns miracles qui se font aux portes et au centre même de Jérusalem? Il doit y avoir un procédé pour venir à bout d'un ennemi public? Caïphe les tire d'embarras. Il était, dit l'évangéliste, le grand-prêtre de cette année-là : non qu'on veuille nous laisser entendre que la dignité était annuelle, mais afin de marquer une date chronologique et de donner la physionomie d'une époque où le souverain pontificat était en de telles mains : Caïphe sur la chaire de Moïse ! Il s'était formé une sorte d'oli-

garchie sacerdotale au sein de laquelle le gouverneur romain choisissait à son gré le pontife. Caïphe est l'homme de la prudence politique. Il ne s'agit pas ici de délibérer, leur dit-il assez durement ; vous n'y entendez rien. Comment ne voyez-vous pas qu'il faut ou que le peuple périsse pour un homme, ou bien qu'un homme périsse pour que tout le peuple vive? Est-ce que le salut public ne l'emporte pas à l'infini sur un bien particulier?

La raison est décisive. Il disait vrai, le grand-prêtre, tout comme s'il avait consulté l'Urim et le Thummim. Il fallait, et cela était voulu de Dieu même, et Caïphe ne savait pas à quel point sa parole était exacte, il fallait qu'un homme et que cet homme-là même mourût pour tout le peuple juif ; et non seulement pour le peuple juif, mais afin de grouper en un seul faisceau et en une seule famille, l'Église, tous les enfants de Dieu, jusqu'alors dispersés et semés çà et là sur la terre. Les chapitres XV et XVII de saint Jean, le XIIe aux Romains, le XIIe de la Ire aux Corinthiens, l'épître aux Éphésiens nous apprennent en quoi consiste l'unité obtenue par la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous ne pouvons ici qu'y faire une allusion rapide. L'esprit de prophétie qui sera sur Pilate lorsqu'il écrira le titre de la croix est aussi sur le grand-prêtre, et même, nous l'avons vu, sur le Sanhédrin tout entier. Toute l'assemblée fut convaincue par la réflexion de Caïphe. Et si jusqu'à cette heure on n'avait encore que conçu, nourri, caressé un désir homicide, on le convertit aujourd'hui en une résolution ferme, et prise de concert : le Seigneur est définitivement condamné à mort.

A dater de ce moment, Jésus évite de se montrer en public. Il s'éloigne de Jérusalem, et se retire dans la Pérée, croyons-nous, à Éphrem ou Ephron, la cité dont il est parlé au Ier livre des Macchabées (V, 46), ou au IIe (XII, 27) D'autres ont songé à Éphrem voisine de Béthel, au nord-est de Jérusalem.

Un mois environ s'écoule ; la fête de Pâques approche. Tout le pays se met en mouvement pour se rendre à Jérusalem. Sans doute, en écrivant que les foules viennent « de la région », l'évangéliste a-t-il voulu nous parler de cette même région où le Seigneur s'était retiré. Parmi les pèlerins, il en était un certain nombre, plus religieux, qui, au lieu d'attendre la dernière heure, avaient devancé de quelques jours, afin de se réserver à Jérusalem le loisir d'une pieuse préparation. Arrivés les premiers, et ne trouvant pas le Seigneur à Jérusalem, comme ils l'y avaient

trouvé en la fête de la Dédicace et en celle de la Scénopégie, ils en éprouvèrent quelque désappointement et se disaient les uns aux autres : « Pourquoi ne vient-il pas à la fête? qu'en pensez-vous? » Peut-être ces conversations, échangées dans le temple, étaient-elles provoquées par les décisions prises contre lui par la Synagogue, et déjà connues. Le retard apporté par le Seigneur et son absence signifiaient-ils que Jésus voulait décidément se dérober aux Juifs? Était-il allé vers la Dispersion, comme on l'avait autrefois supposé? — Du moins, le Sanhédrin avait pris ses sûretés : ordre avait été donné par les princes des prêtres et par les pharisiens d'avertir de sa retraite, afin qu'on pût s'emparer de lui, l'heure venue. Mais le Seigneur se présentera de lui-même.

Mt., XX. — [17] *Et ascendens Jesus Jerosolymam, assumpsit duodecim discipulos secreto, et ait illis :* [18] *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum et scribis ; et condemnabunt eum morte,* [19] *et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum ; et tertia die resurget.*

Mc., X. — [32] *Erant autem in via ascendentes Jerosolymam ; et praecedebat illos Jesus, et stupebant, et sequentes timebant. Et assumens iterum duodecim, coepit illis dicere quae essent ei eventura :* [33] *Quia ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis, et senioribus, et damnabunt eum morte, et tradent eum gentibus ;* [34] *et illudent ei, et conspuent eum, et flagellabunt eum, et interficient eum ; et tertia die resurget.*

Lc., XVIII. — [31] *Assumpsit autem Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia quae scripta sunt per prophetas de Filio hominis.* [32] *Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur ;* [33] *et postquam flagellaverint, occident eum, et tertia die resurget.* [34] *Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quae dicebantur.*

Le Seigneur, accompagné des apôtres et des disciples, monte vers Jérusalem : peut-être approche-t-il déjà de Jéricho.

Saint Marc nous donne de précieux détails sur l'allure et les dispositions de la caravane. Les apôtres n'avancent qu'avec inquiétude ; ils ont l'impression d'un malheur qui les menace et n'ignorent pas l'hostilité grandissante des pharisiens. Deux fois déjà, après la confession de Césarée et après la Transfiguration, leur Maître les avait avertis du sort qui l'attendait : mais leur cœur n'a pas voulu comprendre. Pourtant, ils se rendent vaguement compte que l'heure devient tragique. Le Seigneur marchait devant eux, résolument, comme pour les entraîner ; et cet empressement leur semblait tout à fait extraordinaire. N'était-ce pas commettre une inexplicable imprudence (cf. Jo., XI, 8)? Sans doute les apôtres s'entretenaient du péril avec les autres pèlerins ; ceux qui les accompagnaient ne marchaient, eux aussi, qu'en tremblant.

A un moment, le Seigneur tira de nouveau les Douze à l'écart ; et pour les éclairer, pour les rassurer aussi, il leur prédit, plus nettement, avec plus de détails, ses souffrances, sa mort, sa résurrection. « Voici, leur dit-il, que nous montons à Jérusalem et que tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'homme s'accomplira. Il sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux anciens. Le Sanhédrin le condamnera à mort, puis le livrera aux gentils. On se moquera de lui, il sera couvert de crachats, outragé de toutes manières, flagellé, enfin mis à mort par le supplice de la croix. Et le troisième jour, il ressuscitera. » Mais cette fois encore, les apôtres furent déconcertés. Ils ne comprirent rien de tout cela, dit nettement saint Luc; c'était pour eux chose mystérieuse, dont ils n'avaient pas l'intelligence (Mc., VIII, 32 ; IX, 9, 31 ; Lc., IX, 45 ; XXIV, 44-46.)

Mt., XX. — [20] *Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedaei cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo.* [21] *Qui dixit ei : Quid vis? Ai illi : Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo.* [22] *Respondens autem Jesus dixit: Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? Dicunt ei : Possumus.* [23] *Ait illis : Calicem quidem meum bibetis ; sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo.* [24] *Et audientes decem, indignati sunt de duobus fratribus.* [25] *Jesus autem vocavit eos ad se, et ait : Scitis quia principes gentium dominantur*

eorum, et qui majores sunt potestatem exercent in eos. [26] *Non ita erit inter vos ; sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister.* [27] *Et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus.* [28] *Sicut Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam redemptionem pro multis.*

Mc., x. — [35] *Et accedunt ad eum Jacobus et Joannes, filii Zebedaei, dicentes : Magister, volumus ut quodcumque petierimus facias nobis.* [36] *At ille dixit eis : Quid vultis ut faciam vobis?* [37] *Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram tuam, et alius ad sinistram tuam sedeamus in gloria tua.* [38] *Jesus autem ait eis : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibo? aut baptismo quo ego baptizor baptizari?* [39] *At illi dixerunt ei : Possumus. Jesus autem ait eis : Calicem quidem quem ego bibo bibetis, et baptismo quo ego baptizor baptizabimini ;* [40] *sedere autem ad dexteram meam vel ad sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est.* [41] *Et audientes decem, coeperunt indignari de Jacobo et Joanne.* [42] *Jesus autem vocans eos, ait illis : Scitis quia hi qui videntur principari gentibus, dominantur eis, et principes eorum potestatem habent ipsorum.* [43] *Non ita est autem in vobis : sed quicumque voluerit fieri major, erit vester minister ;* [44] *et quicumque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus.* [45] *Nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam redemptionem pro multis.*

Au cours de ce dernier voyage vers Jérusalem, plusieurs se persuadaient que la manifestation du Royaume de Dieu était imminente (Lc., xix, 11). Aussi est-ce l'heure où l'ambition de quelques-uns s'éveille de nouveau. Déjà, les apôtres avaient discuté entre eux sur la préséance et demandé au Seigneur : *Quis, putas, major est in regno caelorum ?* (Mt., xviii, 1 sq.) Mais ce n'était là encore qu'une recherche curieuse, ou simplement théorique ; elle n'avait rien amené, si ce n'est le triomphe du petit enfant, déclaré l'exemplaire de tous ceux qui veulent entrer au Royaume des cieux. Mais ici, la tentative est plus pratique. La situation de Jacques et de Jean, fils de Zébédée et de Salomé, était considérable dans le collège apostolique. Le Seigneur les avait distingués ; ils étaient déjà de ses familiers les plus intimes. Néanmoins ils souhaitent quelque chose de mieux encore et, de concert avec leur mère, combinent une double démarche auprès

du Seigneur. Salomé commencera ; les fils viendront ensuite. Saint Ambroise a commenté avec une indulgence infinie cette requête maternelle et fait valoir tous les titres qu'elle avait à être exaucée : *Immoderatior quidem, sed tamen ignoscenda mensura votorum est. Atque mater aetate longaeva, studio religiosa, solatio destituta, quae tunc temporis quando vel juvanda vel alenda foret validae prolis auxilio, abesse sibi liberos patiebatur, et voluptati suae mercedem sequentium Christum praetulerat filiorum*, etc... (*De fide*, v, 5). Il existait même un motif de plus : sans parler de la parenté de Salomé avec le Seigneur, qui est discutée, il faut remarquer qu'elle était du nombre de ces saintes femmes qui avaient quitté leur foyer et leur patrie pour accompagner Jésus (Mt., XXVII, 55-56).

Elle s'y prend habilement. Elle aborde le Seigneur avec la révérence convenable, et sans livrer aussitôt le motif de sa démarche. Peut-être espère-t-elle que Jésus, dans un mouvement d'affection reconnaissante, lui accordera d'avance tout ce qu'elle pourra solliciter. Mais le Seigneur interroge prudemment : « Que désirez-vous? » — « Dites, répond la mère, car vous n'avez qu'un mot à prononcer, vous qui êtes roi d'Israël et qui avez tout pouvoir ; dites que, de mes deux fils, l'un sera assis à votre droite, l'autre à votre gauche, dans votre Royaume. » Ce n'était, semblait-il, que réclamer ce que le Seigneur avait promis spontanément naguère : *Sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël.* Mais alors, saint Pierre n'avait eu souci que de l'honneur commun à tous les apôtres : *Ecce nos reliquimus omnia... quid ergo erit nobis?* Nul privilège n'ayant été réservé à aucun, les deux places d'honneur ne pouvaient-elles appartenir aux deux frères, Jacques et Jean ?

Et les deux disciples s'approchent à leur tour, sans doute à peu de temps de là. Leur procédé est moins discret que celui de leur mère, et leurs paroles ressemblent à une mise en demeure respectueuse encore : « Maître, nous voulons que vous fassiez pour nous ce que nous vous demanderons. » On devine qu'ils sont très assurés de l'affection de leur Maître : ils se donnent le droit de solliciter une faveur et insistent pour que le Seigneur consente avant même de savoir ce dont il s'agit. « Que voulez-vous que je fasse pour vous? » dit Jésus. — « Accordez-nous d'être assis, l'un à votre droite et l'autre à votre gauche, dans votre gloire. » Leur âme se trahit dans leur requête : ils ont la foi, et croient à

la parole du Seigneur, à sa gloire de demain, à la place qu'ils occuperont dans le Royaume. Et c'est vraiment un acte de foi, car enfin les apparences sont contraires, et leur seule garantie repose dans la promesse du Seigneur. Mais cette foi est mêlée d'ambition et d'égoïsme, de jalousie et de rivalité. Et Jésus leur répond : Vous ne savez pas ce que vous demandez. Vous ne songez qu'à une gloire personnelle ; vous ignorez à quel prix la vraie gloire s'achète et de qui on l'obtient. Vous n'avez pas encore compris le nœud divin qui soude la gloire à la souffrance. Ce n'est pas à la gloire que nous allons aujourd'hui. Pouvez-vous boire au calice où je boirai, partager le baptême qui sera le mien? C'est de quoi il est question maintenant. — Et sans hésiter, les deux frères, l'âme enivrée, entraînés sans doute par leur désir de préséance, mais aussi par leur charité, répondent : *Possumus!* Nous le pouvons, oui, Seigneur !

C'est bien, dit Jésus. Vous boirez l'un et l'autre à mon calice, vous serez baptisés de mon baptême. Sur ce point, vous serez exaucés. Mais être assis à ma droite et à ma gauche, dans le Royaume des cieux, cela appartient à un ordre de dispositions providentielles que le Fils de l'homme doit respecter. L'affection, la parenté, des considérations ou des insistances humaines n'ont pas à intervenir ici. Celui qui, à l'âge de douze ans, rappelait à sa Mère elle-même qu'il se devait aux œuvres de son Père ; celui qui, à l'âge de trente ans, écartait doucement une demande de sa Mère, la demande d'un miracle de charité, en remarquant que son heure n'était pas venue encore, ce même Fils de l'homme rappelle une fois de plus qu'il existe un ensemble de dispositions divines, de préférences gracieuses et souveraines, concertées entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, formant la trame profonde de l'histoire, et devant lequel toute volonté créée doit s'incliner. « Ce n'est pas à moi à vous réserver telle ou telle place dans la gloire ; elles appartiendront à ceux pour qui mon Père les a préparées. » La réponse du Seigneur n'a pas pour dessein d'attribuer à Dieu son Père des décrets auxquels il n'aurait, lui, aucune part ; le Fils de Dieu, même comme homme, les connaît, mais sa volonté humaine, unie parfaitement à la volonté divine, ne peut ni ne veut intervenir dans un système dont le cadre est fixé par Dieu.

La motion introduite par Jacques et Jean était si inopportune, par un côté même si téméraire, alors que le Seigneur avait

traité les deux frères en privilégiés, — que les dix apôtres, témoins de l'incident ou bientôt renseignés, s'indignèrent et de la tentative et du procédé. Le Seigneur dut intervenir pour les calmer. Il mit fin à cette scène pénible en rappelant aux Douze en quoi consiste la vraie grandeur dans l'ordre surnaturel, et selon quelles conditions toute puissance spirituelle se doit exercer. Cet enseignement a été donné déjà (Mc., IX, 34); il faudra le redire encore pendant la dernière Cène. Le Seigneur appelle auprès de lui tous les apôtres et institue un contraste entre les procédés de l'autorité religieuse et ceux de l'autorité du siècle. « Vous savez, dit-il, que les princes des nations les gouvernent de haut, avec empire, et que les grands considèrent les peuples comme leur bien, leur propriété : eux sont maîtres, et les autres sujets. Il n'en doit pas être ainsi parmi vous. » L'expression de saint Marc : *qui videntur principari* ne prétend contester ni la réalité ni les titres de l'autorité civile; elle signifie une chose constante, visible, reconnue de tous : « ceux qui sont regardés et traités comme chefs des nations ». « Parmi vous, poursuit le Seigneur, quiconque voudra devenir le plus grand, doit se faire votre serviteur ; celui qui voudra être le premier, sera l'esclave de ses frères. » Ces paroles ont besoin d'être bien comprises.

Le Seigneur ne songe nullement à nier l'autorité et la hiérarchie dans l'Église : en supposant l'existence d'une autorité séculière; en parlant, comme il le fera bientôt, de son autorité à lui, réelle, à coup sûr, et en rappelant de quelle manière il l'a exercée ; en instituant un parallèle entre ces deux formes d'autorité et la conduite prescrite aux apôtres, — le Seigneur montre bien qu'il reconnaît chez eux aussi la réalité du pouvoir. Et lorsqu'il répète : *Quicumque voluerit major fieri...; qui voluerit primus esse*, il ne nous présente pas non plus l'humilité comme un calcul et un procédé habile pour s'assurer l'investiture du pouvoir ambitionné. L'autorité s'acquiert par la mission, par une collation officielle et régulière. Mais l'intention du Seigneur est de nous apprendre tout à la fois comment il faut exercer l'autorité et comment l'homme peut obtenir la grandeur, — non plus l'autorité, — dans le siècle futur. Celui qui veut être vraiment grand et justifier son titre de supérieur, celui qui veut être grand dans l'éternité par ses mérites, cet homme-là devra se faire votre serviteur.

La prééminence spirituelle n'a donc rien de ce faux éclat qui

la fait ambitionner par l'esprit propre : elle n'est vraiment qu'une servitude pour le bien des âmes. Et si la condition vous semble dure, sachez que le Fils de l'homme, qui est aussi le Fils de Dieu, ne s'est pas affranchi de la loi universelle ; il est venu, non pour être servi, mais bien pour servir, pour servir jusqu'au bout et donner sa vie comme rançon et rédemption d'un grand nombre. Ce passage de saint Matthieu et de saint Marc est très digne de remarque, parce qu'il présente la mort du Seigneur comme un sacrifice de propitiation : c'est déjà toute la doctrine de la Rédemption (cf. Rom., III, 24-26). Le sacrifice du Seigneur peut être regardé, en effet, comme un acte d'adoration et un hommage suprême à Dieu ; comme une expiation ; comme une rançon ; et enfin, selon l'épître aux Hébreux, comme la consommation de l'union à Dieu : *Sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel* (X, 10).

Mt., XX. — [29] *Et egredientibus illis ab Jericho, secuta est eum turba multa.* [30] *Et ecce duo caeci, sedentes secus viam, audierunt quia Jesus transiret ; et clamaverunt, dicentes : Domine, miserere nostri, fili David.* [31] *Turba autem increpabat eos ut tacerent. At illi magis clamabant, dicentes : Domine, miserere nostri, fili David.* [32] *Et stetit Jesus, et vocavit eos, et ait : Quid vultis ut faciam vobis?* [33] *Dicunt illi : Domine, ut aperiantur oculi nostri.* [34] *Misertus autem eorum Jesus, tetigit oculos eorum. Et confestim viderunt, et secuti sunt eum.*

Mc., X. — [46] *Et veniunt Jericho ; et proficiscente eo de Jericho, et discipulis ejus et plurima multitudine, filius Timaei, Bartimaeus caecus, sedebat juxta viam mendicans.* [47] *Qui cum audisset quia Jesus Nazarenus est, coepit clamare et dicere : Jesu, fili David, miserere mei.* [48] *Et comminabantur ei multi ut taceret. At ille multo magis clamabat : Fili David, miserere mei.* [49] *Et stans Jesus praecepit illum vocari. Et vocant caecum, dicentes ei : Animaequior esto ; surge, vocat te.* [50] *Qui, projecto vestimento suo, exiliens venit ad eum.* [51] *Et respondens Jesus dixit illi : Quid tibi vis faciam? Caecus autem dixit ei : Rabboni, ut videam.* [52] *Jesus autem ait illi : Vade, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur eum in via.*

Lc., XVIII. — [35] *Factum est autem, cum appropinquaret Jericho, caecus quidam sedebat secus viam, mendicans.* [36] *Et cum audiret*

turbam praetereuntem, interrogabat quid hoc esset. [37] *Dixerunt autem ei quod Jesus Nazarenus transiret.* [38] *Et clamavit, dicens : Jesu, fili David, miserere mei.* [39] *Et qui praeibant increpabant eum ut taceret. Ipse vero multo magis clamabat : Fili David, miserere mei.* [40] *Stans autem Jesus jussit illum adduci ad se. Et cum appropinquasset, interrogavit illum,* [41] *dicens : Quid tibi vis faciam? At ille dixit : Domine, ut videam.* [42] *Et Jesus dixit illi : Respice, fides tua te salvum fecit.* [43] *Et confestim vidit, et sequebatur illum magnificans Deum. Et omnis plebs ut vidit, dedit laudem Deo.*

Dans la marche vers Jérusalem, on arrive à Jéricho, située au nord-est et à sept lieues environ de la ville sainte. Là se place un miracle diversement raconté par les synoptiques : selon saint Luc, un aveugle est guéri à l'entrée de Jéricho ; selon saint Marc, à la sortie ; selon saint Matthieu, deux aveugles sont guéris au sortir de la ville. Admettons, avec plusieurs commentateurs catholiques, qu'il y eut réellement deux guérisons, opérées dans des circonstances à peu près identiques ; que saint Luc a connu l'un des miracles et saint Marc l'autre ; que saint Matthieu, pour ne pas répéter deux fois des récits tout semblables, les a groupés dans une même narration. Le procédé s'explique par les habitudes de l'évangéliste, moins soucieux des menus détails que du fait ; il s'est dit que l'endroit ne fait rien à la chose, et parce que l'une de ces guérisons eut lieu réellement au sortir de Jéricho, il les raconte l'une et l'autre à ce moment. Rappelons-nous ce qui a été dit au sujet des deux démoniaques de Gérasa (Mt., VIII, 28 sq.). Nous pouvons comparer saint Marc et saint Matthieu, et observer comment ce dernier élague certains traits caractéristiques et n'appartenant qu'à la guérison de l'aveugle dont parle saint Marc. Pour simplifier, ne mettons en scène qu'un seul infirme.

Le Seigneur arrivait aux portes de Jéricho, accompagné de ses disciples et d'une grande foule. Un aveugle, Bartimée, le fils de Timée, se tenait assis au bord du chemin et mendiait. Saint Marc aime ces désignations nominales, qui semblent avoir pour dessein de rappeler à la communauté chrétienne un personnage connu (XV, 21). Entendant la rumeur d'une foule, l'aveugle demanda ce que c'était. On lui répondit : C'est Jésus de Nazareth qui passe. Alors, il se mit à crier : « Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi ! » Plusieurs de ceux qui précédaient le Seigneur

s'efforçaient de lui imposer silence. Peut-être les uns craignaient-ils que de telles assertions ne parussent séditieuses aux pharisiens ; d'autres protestaient parce que ces cris répétés les importunaient et couvraient la conversation du Seigneur avec son entourage. Mais l'aveugle n'en criait que plus fort : « Fils de David, ayez pitié de moi ! »

Cet aveugle, remarque saint Jean Chrysostome, était un clairvoyant. Le Seigneur lui laissa un instant la parole, comme il permettra bientôt aux petits enfants de l'acclamer au temple. Lorsque l'affirmation : Fils de David, a été suffisante et entendue de tous, le Seigneur arrête la caravane et dit : « Appelez-le. » La foule transmet le message : « Bon courage ! dit-on à l'aveugle ; levez-vous, il vous appelle ! » Aussitôt il rejette son manteau, se lève d'un bond et vient vers Jésus. « Que voulez-vous que je fasse pour vous ? » demande le Seigneur. — « Seigneur, que mes yeux s'ouvrent, que je voie ! » Ému de compassion, dit saint Matthieu, Jésus toucha les yeux qui s'ouvrirent à l'instant, sur l'ordre de la puissance divine. « Allez, dit le Seigneur, votre foi vous a sauvé. » C'est de nouveau le miracle du corps et de l'âme, dû à la foi, c'est-à-dire à l'adhésion d'intelligence et de cœur à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et Bartimée suivit le Seigneur sur le chemin, tandis que la foule entière, témoin du miracle, rendait grâces à Dieu.

Le., XIX. — [1] *Et ingressus perambulabat Jericho.* [2] *Et ecce vir nomine Zachaeus, et hic princeps erat publicanorum, et ipse dives ;* [3] *et quaerebat videre Jesum, quis esset ; et non poterat prae turba, quia statura pusillus erat.* [4] *Et praecurrens ascendit in arborem sycomorum ut videret eum, quia inde erat transiturus.* [5] *Et cum venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, et dixit ad eum : Zachaee, festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere.* [6] *Et festinans descendit, et excepit illum gaudens.* [7] *Et cum viderent omnes, murmurabant, dicentes quod ad hominem peccatorem divertisset.* [8] *Stans autem Zachaeus, dixit ad Dominum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus ; et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.* [9] *Ait Jesus ad eum : Quia hodie salus domui huic facta est, eo quod et ipse filius sit Abrahae.* [10] *Venit enim Filius hominis quaerere et salvum facere quod perierat.*

L'histoire de Zachée est propre à saint Luc. L'enseignement qu'elle contient nous sera révélé dans la conclusion de l'épisode : l'évangile est universel ; tout le monde peut devenir fils d'Abraham, moyennant une conversion sincère et la foi ; le Royaume des cieux n'est fermé ni aux riches, ni aux publicains, ni aux pécheurs. — Le Seigneur était entré dans Jéricho et traversait la ville. Et voici qu'un homme, nommé Zachée, cherchait à voir qui était Jésus. C'était un chef des publicains, de la corporation détestée. Les fonctionnaires qui prélevaient les impôts au nom de Rome étaient considérés comme des pécheurs publics, et leurs exactions achevaient de les rendre impopulaires. Zachée était riche : il reconnaîtra lui-même que sa gestion n'avait pas toujours été sans reproche; mais une curiosité éveillée par la grâce lui faisait désirer de voir le Seigneur. Il n'y parvenait point, car la foule était dense et lui de petite taille. Alors il devança le cortège, courut dans la direction que Jésus devait prendre, monta sur un sycomore, et attendit. Le Seigneur n'ignorait pas le dessein du publicain, puisqu'il l'avait intérieurement inspiré ; et, arrivé sous le sycomore, il leva les yeux et interpella Zachée par son nom : « Zachée, hâtez-vous de descendre, car aujourd'hui c'est dans votre maison que je dois demeurer. » Le Seigneur s'invite lui-même, familièrement ; il donne au publicain beaucoup plus que celui-ci n'avait espéré. Et Zachée, en hâte, descendit et le reçut chez lui, tout heureux.

Mais en constatant quel gîte s'était choisi le Seigneur, tous, c'est-à-dire la portion pharisienne de la cité, les nombreux prêtres de Jéricho, tous s'étonnent, murmurent, selon leur habitude, et se disent l'un à l'autre : « Il a pris son logement chez un pécheur ! » Cependant la bonté du Seigneur fut justifiée par son fruit même. La conversion de Zachée, en effet, fut immédiate, et la seule présence de Jésus accomplit en un instant ce que toute la hauteur pharisienne eût été bien incapable d'obtenir. A l'entrée de sa maison, ou un peu plus tard, le chef des publicains, debout, dit au Seigneur sa résolution généreuse et bien arrêtée : « La moitié de mes biens, Seigneur, je la donne aux pauvres ; et si j'ai nui à quelqu'un, je lui restitue le quadruple. » Il parle comme si la chose était déjà faite. Et le Seigneur affirme qu'en cette heure même le salut a été accordé à la maison de Zachée, et qu'il est, lui aussi, un vrai fils d'Abraham. En dépit du mépris qu'affectait la Synagogue pour les collecteurs de l'impôt étranger, la grâce

de Dieu a prévenu ce publicain. Car le Fils de l'homme est venu en ce monde à dessein de chercher et de sauver ce qui était perdu (Mt., xv, 24 ; Lc., v, 32). En vérité, dira bientôt le Seigneur aux pharisiens, les publicains et les pécheresses vous précéderont dans le Royaume de Dieu (Mt., xxi, 31).

Lc., xix. — [11] *Haec illis audientibus, adjiciens dixit parabolam, eo quod esset prope Jerusalem, et quia existimarent quod confestim regnum Dei manifestaretur.* [12] *Dixit ergo : Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum, et reverti.* [13] *Vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas, et ait ad illos : Negotiamini dum venio.* [14] *Cives autem ejus oderant eum ; et miserunt legationem post illum, dicentes : Nolumus hunc regnare super nos.* [15] *Et factum est ut rediret accepto regno ; et jussit vocari servos quibus dedit pecuniam, ut sciret quantum quisque negotiatus esset.* [16] *Venit autem primus, dicens : Domine, mna tua decem mnas acquisivit.* [17] *Et ait illi : Euge, bone serve ; quia in modico fuisti fidelis, eris potestatem habens super decem civitates.* [18] *Et alter venit, dicens : Domine, mna tua fecit quinque mnas.* [19] *Et huic ait : Et tu esto super quinque civitates.* [20] *Et alter venit, dicens : Domine, ecce mna tua, quam habui repositam in sudario ;* [21] *timui enim te, quia homo austerus es : tollis quod non posuisti, et metis quod non seminasti.* [22] *Dicit ei : De ore tuo te judico, serve nequam. Sciebas quod ego homo austerus sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi ;* [23] *et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exegissem illam?* [24] *Et astantibus dixit : Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas habet.* [25] *Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas.* [26] *Dico autem vobis, quia omni habenti dabitur, et abundabit; ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo.* [27] *Verumtamen inimicos meos illos, qui noluerunt me regnare super se, adducite huc, et interficite ante me.* [28] *Et his dictis, praecedebat ascendens Jerosolymam.*

Il existe dans le grand discours eschatologique du Seigneur, en saint Matthieu, xxv, 14-30, une parabole de caractère analogue à celle-ci. Plusieurs exégètes catholiques, à la suite de saint Jérôme et de saint Ambroise, identifient les deux récits. Mais l'intention, la structure générale et les incidents de la parabole

des talents et de celle des mines sont assez différents pour que nous puissions conclure à la dualité. Celle-ci, propre à saint Luc, semble avoir été prononcée dans la maison de Zachée. Jésus profite de l'attention de tous, *haec illis audientibus*, pour ajouter une parabole à l'enseignement qui a précédé. Saint Luc en souligne l'opportunité : on était proche de Jérusalem, et beaucoup se disaient que l'heure était venue où le Royaume de Dieu allait apparaître ; l'attitude résolue du Seigneur, comparée à la retraite volontaire et au parti pris de silence et d'humilité où il s'était longtemps retranché, leur faisait dire : c'est maintenant.

Un homme noble, dit Jésus, s'en alla dans un pays lointain pour se faire investir de la royauté, et revenir ensuite. Il y a peut-être dans ce vassal de haut rang qui s'en va chercher l'investiture auprès de son suzerain une allusion à des faits contemporains. Hérode le Grand, après avoir été créé procurateur de Galilée par Jules César, puis tétrarque par Antoine, s'était rendu à Rome pour obtenir le titre de roi. Archélaüs, son fils, avait entrepris le même voyage pour déposséder son frère Hérode Antipas. Enfin Antipas lui-même était allé à Rome, mais les Juifs avaient, de leur côté, envoyé une ambassade pour combattre les prétentions d'Archélaüs. Tous ces faits étaient connus des auditeurs ; et le début de la parabole nous y fait naturellement songer. Avant de partir, le prince réunit dix de ses serviteurs et à chacun il confie une mine. (Dans le système attique, la mine, unité de compte, comme le talent, valait cent drachmes, soit environ cent francs.) « Faites-les valoir, dit le prince, en attendant que je revienne. »

Mais ses concitoyens le haïssaient ; et derrière lui, après lui, partit une ambassade, chargée de dire au suzerain : « Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous » (cf. Jo., I, 11 ; XIX, 15-21 ; Mt., XXIII, 37). Il revint pourtant, sa royauté obtenue (Ps. II et CIX), et manda près de lui les serviteurs auxquels il avait distribué les mines, afin de savoir comment chacun les avait fait valoir par son travail. Le premier qui se présenta dit : « Seigneur, votre mine en a rapporté dix. — C'est bien, bon serviteur, dit le roi ; c'était peu de chose ce que je vous avais donné, mais puisque vous avez été fidèle, vous serez, dans mon royaume, le gouverneur de dix villes. » Un second vint et dit : « Votre mine, Seigneur, en a produit cinq. » A celui-là encore le roi dit : « Vous aussi, vous serez récompensé : prenez le gouvernement de cinq

villes. » La récompense est donc toujours proportionnée au labeur fourni. L'intérêt du récit s'interdit de faire comparaître successivement les dix serviteurs : on en vient aussitôt à celui dont la conduite, par contraste, doit fournir à la parabole son enseignement décisif. La justification du paresseux est misérable, comme sa personne. On lui avait dit : *Negotiamini ;* on avait ajouté : *Dum venio.* Écoutons son plaidoyer : Seigneur, voici votre mine, que j'ai conservée avec soin, dans un mouchoir. Car j'ai redouté de vous déplaire en m'en servant : c'eût été m'exposer à la perdre. Et je sais que vous êtes un homme sévère, exigeant ce que vous n'avez pas confié en dépôt, moissonnant là où vous n'avez pas semé. A plus forte raison l'eussiez-vous fait, là où vous avez donné réellement...

Le roi n'avait besoin que des excuses de son serviteur pour le confondre : Vous saviez, dit-il, mauvais serviteur, que je suis un homme sévère, exigeant ce que je n'ai pas confié, moissonnant là où je n'ai pas semé? Alors, pourquoi n'avez-vous pas porté mon argent sur la table des banquiers? A mon retour, j'aurais pu le retirer avec un intérêt. — Et il dit aux assistants : « Reprenez-lui la mine, et donnez-la à celui qui en a dix. » Surpris de cette disposition vraiment extraordinaire, ils font observer : « Mais, Seigneur, il en a dix déjà ! » Et le roi, ou plutôt Jésus lui-même, déclare que les choses doivent pourtant se passer ainsi : « On donnera encore à celui qui possède, mais à celui qui n'a rien, on enlèvera même le peu dont il n'a su que faire : c'est un axiome courant, une des lois fondamentales du Royaume (Mt., XIII, 12 ; Lc., VIII, 18). Quant à mes ennemis, conclut le roi, quant à ces gens qui n'ont pas voulu de ma royauté, amenez-les ici, et mettez-les à mort en ma présence. » Il est facile de reconnaître dans cette allégorie historique le devoir de ceux qui veulent être des serviteurs fidèles, l'annonce prophétique de la déchéance de la Synagogue, le châtiment dernier des âmes incroyantes, le règne qui n'aura pas de fin. — A la tête des siens, le Seigneur s'éloigne de Jéricho, et marche vers Jérusalem.

SIXIÈME PARTIE

LES PREMIERS JOURS DE LA SEMAINE SAINTE

CHAPITRE I

L'ENTRÉE TRIOMPHALE A JÉRUSALEM

Mt., XXVI. — [6] *Cum autem Jesus esset in Bethania, in domo Simonis leprosi,* [7] *accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis.* [8] *Videntes autem discipuli, indignati sunt, dicentes : Ut quid perditio haec?* [9] *Potuit enim istud venundari multo, et dari pauperibus.* [10] *Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri? Opus enim bonum operata est in me ;* [11] *nam semper pauperes habetis vobiscum, me autem non semper habetis.* [12] *Mittens enim haec unguentum hoc in corpus meum, ad sepeliendum me fecit.* [13] *Amen dico vobis, ubicumque praedicatum fuerit hoc evangelium in toto mundo, dicetur et quod haec fecit in memoriam ejus.*

Mc., XIV. — [3] *Et cum esset Bethaniae in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi, et fracto alabastro, effudit super caput ejus.* [4] *Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos, et dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est?* [5] *Poterat enim unguentum istud venundari plus quam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam.* [6] *Jesus autem dixit : Sinite eam ; quid illi molesti estis? Bonum opus operata est in me.* [7] *Semper enim pauperes habetis vobiscum, et cum volueritis potestis illis benefacere ; me autem non semper habetis.* [8] *Quod habuit haec, fecit ; praevenit*

ungere corpus meum in sepulturam. [9] *Amen dico vobis, ubicumque praedicatum fuerit evangelium istud in universo mundo, et quod fecit haec narrabitur in memoriam ejus.*

Jo., XII. — [1] *Jesus ergo, ante sex dies Paschae, venit Bethaniam, ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus.* [2] *Fecerunt autem ei coenam ibi; et Martha ministrabat, Lazarus vero unus erat ex discumbentibus cum eo.* [3] *Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici, pretiosi, et unxit pedes Jesu, et extersit pedes ejus capillis suis; et domus impleta est ex odore unguenti.* [4] *Dixit ergo unus ex discipulis ejus, Judas Iscariotes, qui erat eum traditurus :* [5] *Quare hoc unguentum non veniit trecentis denariis, et datum est egenis?* [6] *Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat, et loculos habens, ea quae mittebantur portabat.* [7] *Dixit ergo Jesus : Sinite illam, ut in diem sepulturae meae servet illud.* [8] *Pauperes enim semper habetis vobiscum; me autem non semper habetis.*

Le Seigneur arrive à Béthanie six jours avant la Pâque ; admettons six jours pleins, Jésus ayant pu entrer dans la bourgade le vendredi matin. Le soir, c'est le sabbat qui commence. Le Seigneur se reposera vingt-quatre heures à Béthanie, où demeurait Lazare, celui qui était passé par la mort et que Jésus avait ressuscité. Il est permis de supposer qu'il descendit chez Lazare, encore que le repas du lendemain ait eu lieu, selon les synoptiques, chez Simon, dit le Lépreux, sans doute un parent ou un ami du ressuscité. Les deux sœurs sont présentes. Lazare, dit saint Jean, est aussi parmi les convives : il eût été superflu de le noter si le repas avait été donné chez lui ; cette réflexion de saint Jean s'explique, rapprochée de la précision de saint Matthieu et de saint Marc : *in domo Simonis leprosi.* A ne lire que le récit des deux synoptiques, on serait tenté de croire que, dans leur pensée, le repas chez Simon eut lieu le mercredi saint, au soir, deux jours avant la Pâque (*post biduum Pascha fiet :* Mt., XXVI, 2 ; Mc., XIV, 1) ; mais l'indication de saint Jean est voulue et formelle. Il faut donc admettre, avec saint Augustin (*De consensu Evangelist.*, l. II, c. LXXVIII), que les synoptiques, à cet endroit de leur histoire, rapportent un fait antérieur de quelques jours, mais qui pour eux se noue à la trahison de Judas et appartient déjà réellement aux mystères de la Passion et de la sépulture du

Seigneur. Saint Luc, lui, n'a parlé ni de ce repas ni de l'onction qui eut lieu alors : peut-être parce que, dans son chapitre VII (36-50), il a décrit déjà un repas, chez Simon le Pharisien, où se fit une onction, différente de celle-ci, mais présentant néanmoins avec elle des analogies.

Chez Simon le Lépreux, Marthe est à son office actif et s'empresse autour des convives. Marie est là, elle aussi, attentive, aimante, silencieuse, et active à sa manière. Même sans pénétrer tout le mystère de l'avenir, elle se prêta à la motion intérieure de Dieu pour le prophétiser. Elle prit, dans un vase d'albâtre, une livre d'un parfum de nard très pur, de grand prix ; et, brisant le col du vase au-dessus du Seigneur couché à table, elle répandit sur sa tête le parfum liquide. Puis, s'agenouillant, cette fois encore, aux pieds du Sauveur, elle versa sur eux ce qui restait dans le vase brisé, et, de ses cheveux dénoués, les essuya. Ainsi, toute la personne de Jésus était enveloppée comme d'un voile ou d'un linceul de parfum ; et l'odeur exquise se répandit dans la maison entière. Mais cette prodigalité magnifique déplut à Judas Iscariote, le traître, qui savait, lui, le prix des choses. Il dit tout haut son indignation, que partagèrent, semble-t-il, d'autres disciples : « A quoi bon, grondait Judas, un tel gaspillage? On aurait pu vendre ce parfum, en retirer au moins trois cents deniers (dix fois plus que ne sera estimé le Seigneur), et les donner aux pauvres. » Ce n'est pas, remarque saint Jean, qu'il eût réellement souci des pauvres ; mais comme il était chargé de la bourse commune, et voleur, il détournait les fonds qu'on y versait.

Cet état de l'âme de Judas vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. L'homme de Carioth était Juif : probablement le seul Juif parmi les apôtres ; les autres étaient Galiléens, comme le Seigneur. Néanmoins, le Seigneur l'avait choisi ; et, avec la grâce de l'apostolat, la plus haute après la Maternité divine, il lui avait accordé les lumières, les énergies, toutes les ressources surnaturelles requises pour porter dignement sa glorieuse distinction. Il avait été bon, tout d'abord. Il avait sans doute fait des miracles et chassé des démons. Le Seigneur lui avait témoigné de la confiance : comme il était homme de savoir-faire, et qu'un Juif était plus apte qu'un Galiléen à se mettre en rapport avec tous, l'office de trésorier du collège apostolique lui avait été confié. Il s'y était dévoué. Mais il avait fini par regarder à son office, non

au Seigneur. Sa naissance et sa fonction l'élevaient au-dessus de ses frères : cependant saint Pierre demeurait le premier, et saint Jean était plus aimé... Et dès que le Seigneur se réduisit au rôle d'un Messie humble, sans gloire nationale et sans conquête, peut-être ce Juif en souffrit-il plus que les autres.

Depuis plus d'un an (Jo., VI, 71-72), la pensée de Judas et son cœur s'étaient détournés de Jésus. Il ne demeurait plus parmi les apôtres qu'à raison de son culte pour l'argent. Il avait eu le sort effrayant de tous ceux qui se divisent : un travail perfide et secret avait lentement détaché sa vie du Seigneur et l'avait livrée, toute, à sa passion : l'avidité. En vue de quoi? On ne sait pas. Peut-être en vue du royaume dont il eût été le grand financier. C'est Judas qui avait le soin des pauvres et faisait les aumônes au nom du Seigneur. Et par un phénomène de transposition mentale qui se rencontre parfois, lui qui soulageait les pauvres au nom du Seigneur se laisse entraîner maintenant à décrier le Seigneur au nom des pauvres. Car, on ne saurait s'y méprendre : le réquisitoire du disciple financier était dirigé contre son Maître. N'était-ce pas, en effet, à cause de Jésus, pour lui complaire, avec une sorte de connivence et de complicité de sa part que venait de s'accomplir, et pour la seconde fois, cette folle prodigalité ? D'ailleurs, comme nous le révèle saint Jean, cette prétendue sollicitude envers les pauvres n'était qu'un prétexte, couvrant mal la cupidité déjà invétérée de Judas. — *Ut quid perditio haec!* Combien de fois, au cours des siècles, retentira cette exclamation contre d'autres prodigalités! A quoi bon le luxe de la maison de Dieu? à quoi bon tant de prières? demandent les hommes utilitaires et pratiques ; à quoi servent les contemplatifs, moines et moniales? ce sont des vies perdues !

Sainte Marie-Madeleine avait une réponse, semble-t-il, tout indiquée : C'est mon bien ; j'ai le droit d'en user, même d'en abuser. Est-ce vraiment en abuser que de le rendre au Seigneur ? Je me suis bien donnée, moi : pourquoi ne pourrais-je donner mon bien? C'eût été décisif : le silence de Madeleine le fut davantage. Même, entendit-elle les murmures qui s'élevaient contre elle : *et fremebant in eam?* Est-ce que son âme n'était pas ravie ailleurs? *Mihi autem*, disait l'Apôtre (I Cor., IV, 3), *pro minimo est ut a vobis judicer aut ab humano die.* Sainte Madeleine n'est justiciable, elle aussi, que de son Seigneur ; nulle fierté, mais la seule confiance. Et comme autrefois, le Seigneur lui-même se

constitue son avocat : « Pourquoi, dit-il, faites-vous de la peine à cette femme? Laissez-la. C'est une bonne œuvre qu'elle accomplit à mon égard. Les pauvres ne vous manquent jamais ; et quand vous le voulez, vous pouvez toujours leur faire du bien ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours. Elle a fait ce qu'elle pouvait faire : elle a acquis et gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture, d'avance elle a embaumé mon corps. » Son acte est emblématique. A mots couverts, et que le traître était, mieux que personne, à même de comprendre, Jésus annonçait sa mort prochaine. Les deux synoptiques ont ajouté une prophétie du Seigneur : « Je vous le dis, en vérité, partout où sera prêché cet évangile, c'est-à-dire dans le monde entier, on racontera aussi le geste de cette femme, pour exalter et perpétuer sa mémoire. »

Jo., XII. — [9] *Cognovit ergo turba multa ex Judaeis quia illic est; et venerunt, non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a mortuis.* [10] *Cogitaverunt autem principes sacerdotum ut et Lazarum interficerent,* [11] *quia multi propter illum abibant ex Judaeis, et credebant in Jesum.*

De Jérusalem et des environs, on ne tarda guère à savoir que Jésus était à Béthanie. Un grand concours de peuple s'y porta, le soir du sabbat, pour le Seigneur sans doute, mais pour Lazare aussi. Le spectacle d'un ressuscité est peu banal ! Beaucoup ne l'avaient pas contemplé encore, ou bien désiraient le revoir. On tient à s'assurer que c'est bien lui ; on se dit qu'il serait intéressant de l'interroger sur bien des choses. En dehors même de cet attrait de curiosité, Lazare était devenu un motif vivant de crédibilité. Il demeurait un témoignage irrécusable de la puissance du Seigneur. Des miracles tels que la guérison de l'aveuglé-né et la résurrection de Lazare faisaient réfléchir les âmes de bonne foi : elles s'éloignaient, nombreuses, du parti hostile au Seigneur, elles croyaient à la divinité de sa mission. On devine à quel point ces défections irritaient la jalousie des princes des prêtres. Il fallait que leur exaspération fût à son comble, pour qu'elle leur inspirât l'étonnante résolution de se défaire non pas seulement de Jésus, mais encore de Lazare. La pensée homicide est insatiable. On ne serait tranquille qu'après avoir fait disparaître le miracle tout entier, et dans la personne de son sujet, et

dans celle de son auteur. Mais les pharisiens, nous allons le voir, semblent jouer de malheur.

Mt., XXI. — [1] *Et cum appropinquassent Jerosolymis, et venissent Bethphage ad montem Oliveti, tunc Jesus misit duos discipulos,* [2] *dicens eis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim invenietis asinam alligatam, et pullum cum ea : solvite, et adducite mihi ;* [3] *et si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet, et confestim dimittet eos.* [4] *Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est per prophetam dicentem :* [5] *Dicite filiae Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam et pullum filium subjugalis.* [6] *Euntes autem discipuli, fecerunt sicut praecepit illis Jesus.* [7] *Et adduxerunt asinam et pullum, et imposuerunt super eos vestimenta sua, et eum desuper sedere fecerunt.* [8] *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via ; alii autem caedebant ramos de arboribus, et sternebant in via.* [9] *Turbae autem quae praecedebant et quae sequebantur clamabant, dicentes : Hosanna filio David! benedictus qui venit in nomine Domini ; hosanna in altissimis !*

Mc., XI. — [1] *Et cum appropinquarent Jerosolymae et Bethaniae ad montem Olivarum, mittit duos ex discipulis suis,* [2] *et ait illis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim introeuntes illuc, invenietis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum sedit ; solvite illum et adducite.* [3] *Et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite : Quia Domino necessarius est ; et continuo illum dimittet huc.* [4] *Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio ; et solvunt eum.* [5] *Et quidam de illic stantibus dicebant illis : Quid facitis solventes pullum?* [6] *Qui dixerunt eis sicut praeceperat illis Jesus, et dimiserunt eis.* [7] *Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua, et sedit super eum.* [8] *Multi autem vestimenta sua straverunt in via ; alii autem frondes caedebant de arboribus et sternebant in via.* [9] *Et qui praeibant et qui sequebantur clamabant, dicentes : Hosanna!* [10] *Benedictus qui venit in nomine Domini ; benedictum quod venit regnum patris nostri David. Hosanna in excelsis.*

Lc., XIX. — [29] *Et factum est, cum appropinquasset ad Bethphage et Bethaniam, ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos*

suos, [30] *dicens : Ite in castellum quod contra est; in quod introeuntes, invenietis pullum asinae alligatum, cui nemo unquam hominum sedit ; solvite illum, et adducite.* [31] *Et si quis vos interrogaverit : Quare solvitis? sic dicetis ei : Quia Dominus operam ejus desiderat.* [32] *Abierunt autem qui missi erant, et invenerunt, sicut dixit illis, stantem pullum.* [33] *Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos : Quid solvitis pullum?* [34] *At illi dixerunt : Quia Dominus eum necessarium habet.* [35] *Et duxerunt illum ad Jesum. Et jactantes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum.* [36] *Eunte autem illo, substernebant vestimenta sua in via.* [37] *Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, coeperunt omnes turbae discipulorum gaudentes laudare Deum voce magna, super omnibus quas viderant virtutibus,* [38] *dicentes : Benedictus qui venit rex in nomine Domini ! pax in caelo, et gloria in excelsis!* [39] *Et quidam pharisaeorum de turbis dixerunt ad illum : Magister, increpa discipulos tuos.* [40] *Quibus ipse ait : Dico vobis, quia si hi tacuerint, lapides clamabunt.*

Jo., XII. — [12] *In crastinum autem, turba multa, quae venerat ad diem festum, cum audissent quia venit Jesus Jerosolymam,* [13] *acceperunt ramos palmarum, et processerunt obviam ei, et clamabant : Hosanna ! Benedictus qui venit in nomine Domini, rex Israel!* [14] *Et invenit Jesus asellum, et sedit super eum, sicut scriptum est :* [15] *Noli timere, filia Sion ; ecce rex tuus venit sedens super pullum asinae.* [16] *Haec non cognoverunt discipuli ejus primum ; sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt quia haec erant scripta de eo, et haec fecerunt ei.* [17] *Testimonium ergo perhibebat turba, quae erat cum eo quando Lazarum vocavit de monumento, et suscitavit eum a mortuis.* [18] *Propterea et obviam venit ei turba, quia audierunt eum fecisse hoc signum.* [19] *Pharisaei ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficimus? ecce mundus totus post eum abiit.*

A mesure que nous avançons vers la Passion, le récit des évangélistes, habituellement sommaire, devient tellement abondant que l'on peut suivre le Seigneur pas à pas. Il passa probablement à Béthanie la nuit du samedi au dimanche. Le lendemain, peut-être dans l'après-midi, il reprit sa marche vers Jérusalem, distante de trois kilomètres environ. Avec ses disciples, c'est déjà tout un cortège de pèlerins et de Juifs qui l'accompagnent. Bien-

tôt la nouvelle de son arrivée parvient à Jérusalem ; et une foule de personnes, venues dans la ville à l'occasion de la Pâque, sortent au-devant de lui. Les deux cortèges vont se rencontrer, et une grande ovation se prépare. Le Seigneur, qui, jusqu'à ce moment, ne s'était jamais prêté, en Galilée, aux manifestations et à la reconnaissance populaire, condescend aujourd'hui, organise même ce triomphe du Messie qui va mourir.

En approchant de Bethphagé, un village situé sur les pentes orientales du mont des Oliviers, il envoie deux de ses disciples faire les préparatifs voulus par Dieu. « Allez, leur dit-il, au village qui est devant vous, — Bethphagé sans doute ; — aussitôt entrés, vous trouverez un ânon (avec l'ânesse, note saint Matthieu), un ânon qui n'a encore été monté par personne ; détachez-les et amenez-les-moi. Et si quelqu'un vous demande : Que faites-vous là? Pourquoi détachez-vous ces montures? vous répondrez : C'est parce que le Seigneur en a besoin ; mais il les renverra aussitôt (ou, selon la traduction commune : et on vous laissera faire). » Toutes choses se passèrent exactement comme le Seigneur l'avait dit. Notons le caractère vivant du récit et l'extrême précision de détails, surtout chez saint Marc. Les deux disciples s'en allèrent au hameau désigné, trouvèrent l'ânon attaché près d'une porte, au dehors, sur la rue, et se mirent en devoir de le délier. Des gens qui se trouvaient là, — les propriétaires, précise saint Luc, — leur dirent : « Que faites-vous? pourquoi détachez-vous l'ânon? » Ils répondirent simplement, selon leurs instructions : « Parce que le Seigneur en a besoin » ; et on les laissa faire. Et, lorsqu'ils furent revenus près de leur Maître, les disciples disposèrent leurs manteaux sur les deux animaux ; et le Seigneur ayant choisi l'ânon comme monture, ils l'aidèrent à s'y installer.

Or toutes ces choses s'accomplissaient, ne manque pas de remarquer saint Matthieu, afin que fût réalisée la parole prophétique : « Dites à la fille de Sion, c'est-à-dire à Jérusalem (Is., LXII, 11) : Voici que votre roi vient à vous, plein de douceur' monté sur un âne, sur le petit de celle qui porte le joug » (Zach., IX, 9). Saint Jean a relevé, lui aussi, l'accomplissement de cette prophétie messianique. Mais il ajoute que les disciples n'en eurent pas conscience à l'heure même : plus tard seulement, après la glorification du Seigneur et après avoir reçu l'intelligence des Écritures, ils se souvinrent de la prophétie, comprirent qu'elle regardait ce triomphe pacifique de Jésus, et observèrent avec

joie qu'ils avaient contribué, à leur insu, à en réaliser la teneur.

Lentement, le Seigneur s'avançait vers la ville sainte. Beaucoup se dépouillaient de leurs manteaux et les étendaient sur le chemin. Nous savons, par le récit de ce qui se fit à l'intronisation de Jéhu (IV Reg., IX, 13), que jeter ses vêtements sous les pieds d'un homme, c'était le reconnaître comme roi et seigneur. D'autres arrachent aux arbres leurs rameaux, vont couper de la verdure dans les champs voisins, et en jonchent le parcours, afin de préparer au Seigneur un chemin qui fût bien à lui et qui n'eût été foulé par personne. Devant le Seigneur et derrière lui marche une foule mêlée de Galiléens et de Juifs, portant en main, dit saint Jean, « les branches des palmiers », c'est-à-dire les tiges cueillies çà et là en cours de route (cf. I Mach., XIII, 51 ; II Mach., X, 7). Saint Luc a noté l'endroit précis où retentirent les acclamations enthousiastes de la foule : on descendait la pente du mont des Oliviers. Tous, mais ceux-là surtout qui avaient contemplé les nombreux miracles du Seigneur, et notamment, dit saint Jean, la résurrection de Lazare, glorifiaient Dieu à haute voix : « Hosanna ! Hosanna au Fils de David, au roi d'Israël ! Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! Béni soit l'avènement du royaume de David notre père ! Hosanna au plus haut des cieux ! » Et l'on entendit même, selon saint Luc, un écho du chant angélique qui avait retenti autrefois sur le berceau du Sauveur : « Paix dans le ciel, et gloire au plus haut des cieux ! »

Hosanna n'est pas simplement une interjection, c'est encore une prière : « Sauvez-nous ! » C'est un appel à Dieu pour qu'il protège et sauve la nation : ici, pour qu'il donne longue vie et règne au Messie. Pendant la fête des Tabernacles, les Juifs répétaient sans fin l'Hosanna en agitant des palmes, tandis que les anneaux de la procession liturgique se déroulaient autour de l'autel des holocaustes. Le Psaume CXVII, auquel est emprunté le *Benedictus qui venit in nomine Domini*, était, lui aussi, un chant de procession triomphale ; il avait sa place dans la liturgie des Tabernacles et les Juifs le regardaient comme messianique. Selon leur foi traditionnelle, le règne du Messie devait être la consécration du régime théocratique ; or voici que le nouveau roi se présente au nom et avec l'autorité de Dieu, et pour accomplir son œuvre. Le voilà donc revenu, le règne de David, avec les gloires d'autrefois ! Que le chant de l'Hosanna retentisse jusqu'au plus haut des cieux !

Il était difficile de proclamer d'une façon plus exacte et plus complète les titres messianiques de Jésus de Nazareth ; l'enthousiasme populaire était à son comble. Or on ne résiste pas à un torrent déchaîné. Aussi les pharisiens se rongeaient-ils de dépit et se disaient-ils entre eux : « Vous voyez bien que nous n'avançons pas, que nous n'aboutissons à rien ! Voyez : c'est le monde tout entier qui s'est mis à sa suite. » Il ne leur restait, provisoirement du moins, qu'une ressource : s'adresser au Seigneur lui-même et requérir son intervention contre des acclamations qu'ils regardaient comme exagérées, séditieuses, même blasphématoires. Saint Luc nous apprend que certains pharisiens, mêlés à la foule, viennent dire au Seigneur : « Maître, faites taire vos disciples ! » Mais le Seigneur se récuse et laisse faire. Il se borne à remarquer que personne n'y peut rien ; c'est un mouvement qui emporte tout ; « Je vous le déclare, dit-il, s'ils se taisent, ce sont les pierres qui crieront. » (Cf. Hab., II, 11.)

Lc., XIX. — [41] *Et ut appropinquavit, videns civitatem flevit super illam, dicens :* [42] *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi! nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.* [43] *Quia venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te, et coangustabunt te undique,* [44] *et ad terram prosternent te, et filios tuos qui in te sunt, et non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tuae.*

Comme le cortège approchait de Jérusalem, et tandis que les cris de triomphe retentissaient encore de toutes parts, le Seigneur arrêta son regard sur la grande cité, sur la masse du temple, et une tristesse infinie envahit son âme. Il songea à l'autre cortège qui, dans quelques jours, se formerait dans cette même enceinte ; il songea aux représailles de la justice divine. Il pleura sur sa patrie ; le texte original semble même indiquer autre chose que des larmes silencieuses : de vrais sanglots ; et les paroles qui suivent ont, en effet, un accent comme brisé, où se trahit la violence de l'émotion. N'oublions jamais combien le Seigneur appartient à notre humanité. Il aimait Jérusalem comme Juif, comme Fils de l'homme, comme Fils de Dieu. Jérusalem était le cœur d'Israël et de tout le monde religieux, la ville que Dieu s'était

choisie : *Mons Dei, mons pinguis ; mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo ; etenim Dominus habitabit in finem* (Ps. LXVII, 16-17). Elle aurait pu devenir la capitale du royaume messianique destiné à embrasser toutes les nations. Jamais les avertissements ni les châtiments salutaires ne lui avaient manqué dans le passé ; et depuis trois ans le Seigneur lui-même lui avait si abondamment versé la lumière ! Jusque sur le Calvaire, et au delà, par le ministère des apôtres, il devait tendre les bras à « son peuple ». Mais tout demeurerait vain. A la plainte du Seigneur ferait écho un jour celle de saint Paul : *Tristitia mihi magna est et continuus dolor cordi meo, etc.* (Rom., IX, 1-5).

Si toi aussi, disait le Seigneur à Jérusalem, si toi aussi, dans la personne de tes chefs, à l'imitation de ces disciples et de ces foules croyantes, tu avais connu, en ce jour de miséricorde qui t'est accordé, le message de paix !... Mais non ; même à cette heure, il demeure caché et voilé à tes yeux. C'est pourquoi d'autres jours viendront pour toi : et tes ennemis t'environneront de travaux de siège (le pronom « toi » est répété jusqu'à douze fois dans ces trois versets), et ils t'envelopperont et te presseront de toutes parts ; et ils te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans tes murs, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre : parce que tu n'as pas voulu reconnaître le temps où la miséricorde te visitait. — Nous pouvons lire dans l'historien Josèphe (livres V et VI de la *Guerre des Juifs*) avec quelle rigoureuse exactitude s'est réalisée la prophétie. Ce n'est pas la seule circonstance où le Seigneur a prédit ce châtiment de Jérusalem, qui demeure la plus impressionnante leçon de l'histoire (voir Lc., XIII, 34-35 ; Mt., XXIII, 37-38 ; le grand discours eschatologique des synoptiques ; la réponse aux femmes de Jérusalem, Lc., XXIII, 27-31).

Mt., XXI. — [10] *Et cum intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens : Quis est hic ?* [11] *Populi autem dicebant : Hic est Jesus, propheta a Nazareth Galilaeae.* [12] *Et intravit Jesus in templum Dei...* [14] *Et accesserunt ad eum caeci et claudi in templo, et sanavit eos.* [15] *Videntes autem principes sacerdotum et scribae mirabilia quae fecit, et pueros clamantes in templo et dicentes : Hosanna filio David ! indignati sunt,* [16] *et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt ? Jesus autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis : Quia*

ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem? [17] *Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam, ibique mansit.*

Mc., XI. — [11] *Et introivit Jerosolymam in templum; et circumspectis omnibus, cum jam vespera esset hora, exiit in Bethaniam cum duodecim.*

Le cortège entre à Jérusalem. La ville entière s'émeut ; elle se demande : « Quel est donc celui qui arrive là? » Et les foules répondent et proclament partout : « C'est le prophète Jésus, de Nazareth en Galilée ! » Et le Seigneur pénètre dans le temple. Saint Marc nous dit qu'il ne fit qu'y passer et se borna à considérer toutes choses.

Tout en ajournant au lendemain, avec saint Marc, l'expulsion des vendeurs et acheteurs, nous pouvons sans invraisemblance conserver à cette place quelques traits propres à saint Matthieu. Dans les cours du temple que traversait le Seigneur, des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui et furent guéris, aux applaudissements de la foule. D'autre part, les petits enfants répétaient à pleins poumons l'acclamation messianique entendue naguère : « Hosanna au fils de David ! » Mais les princes des prêtres et les scribes, témoins indignés de cette proclamation enfantine et des miracles du Seigneur, lui demandèrent : « Vous entendez ce qu'ils disent ? — Oui, répondit Jésus. N'avez-vous donc jamais lu ces paroles : C'est sur les lèvres des enfants et de ceux qui sont à la mamelle que vous vous êtes ménagé une louange parfaite? » (Ps. VIII, 3.) Et laissant là ses ennemis, le Seigneur sortit de la ville avec les apôtres. Le soir était venu. Ils retournèrent à Béthanie, pour y passer la nuit du dimanche au lundi.

Mt., XXI. — [18] *Mane autem revertens in civitatem, esuriit.* [19] *Et videns fici arborem unam secus viam, venit ad eam, et nihil invenit in ea nisi folia tantum; et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Et arefacta est continuo ficulnea.*

Mc., XI. — [12] *Et alia die cum exirent a Bethania, esuriit.* [13] *Cumque vidisset a longe ficum habentem folia, venit si quid forte inveniret in ea ; et cum venisset ad eam, nihil invenit praeter folia ; non enim erat tempus ficorum.* [14] *Et respondens dixit ei : Jam non*

amplius in aeternum ex te fructum quisquam manducet. Et audiebant discipuli ejus.

Le lundi saint, au matin, le Seigneur, accompagné des apôtres, quitta Béthanie pour rentrer à Jérusalem. Il n'avait pas rompu le jeûne avant de partir, et, en chemin, il éprouva une sensation de faim. Apercevant de loin un figuier couvert de feuilles, il s'en approcha pour voir, dit saint Marc, s'il y trouverait quelque fruit. Mais il n'y trouva que des feuilles. Aussi bien, note l'évangéliste, n'était-ce pas encore la saison des figues. Elles ne mûrissent en Judée qu'entre juin et août, et l'on était seulement à la fin de mars ou au commencement d'avril. Cependant, le Seigneur paraît surpris ; et s'adressant au figuier : « Que personne désormais, dit-il, ne mange jamais de ton fruit ! » Et l'arbre, frappé dans ses parties vives, commença aussitôt à se dessécher. Mais les apôtres ne remarquèrent que le lendemain les effets de la malédiction divine.

Le désaccord même entre la saison et l'exigence du Seigneur montre bien que nous avons affaire à un acte symbolique et qui dépasse, par sa signification secrète, ses propres apparences. Lorsque, dans une prophétie, nous rencontrons une splendeur d'expression qui déborde son premier et immédiat accomplissement, cette disproportion nous invite à rapporter la prophétie à une réalisation ultérieure plus étendue ; de même aussi, lorsque nous découvrons dans l'attitude ou l'acte d'un prophète, d'un envoyé de Dieu, un élément étrange, un désaccord, une sorte d'antinomie, nous devons rechercher, sous l'écorce du fait matériel, la signification cachée. Pourquoi le Seigneur s'en vient-il demander à un figuier, hors de saison, ce que le figuier ne saurait lui offrir? Pourquoi cette malédiction portée contre un arbre qui n'a fait que son devoir? D'autant que, dans tout l'évangile, c'est le seul miracle de destruction accompli par le Seigneur ; car les pourceaux des Géraséniens n'ont été perdus que par le caprice de la légion diabolique. Nous avons donc ici une parabole en action.

Le figuier n'est autre que la Synagogue, couverte de feuilles, de témoignages religieux extérieurs, mais dénuée de tout fruit. Dans un arbre fruitier, les feuilles sont destinées à garantir le fruit : il y avait mensonge, pour la Synagogue, à se revêtir de feuilles et à tromper ainsi le vouloir de Dieu. La pensée des

apôtres était préparée à accueillir le sens de cette parabole ; déjà (Lc., XIII, 6-9), ils avaient entendu la parabole du figuier planté dans une vigne, rebelle à tous les soins, et menacé de destruction par le maître. Le vigneron avait sollicité une nouvelle année de répit. Mais, à la veille de la Passion, tout espoir semble perdu : *Jam non amplius in aeternum ex te fructum quisquam manducet.*

Mt., XXI. — [12]... *Et ejiciebat omnes vendentes et ementes in templo, et mensas numulariorum et cathedras vendentium columbas evertit ;* [13] *et dicit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis illam speluncam latronum.*

Mc., XI. — [15] *Et veniunt Jerosolymam. Et cum introisset in templum, coepit ejicere vendentes et ementes in templo ; et mensas numulariorum et cathedras vendentium columbas evertit.* [16] *Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum ;* [17] *et docebat, dicens eis : Nonne scriptum est : Quia domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus ? Vos autem fecistis eam speluncam latronum.*

Lc., XIX. — [45] *Et ingressus in templum, coepit ejicere vendentes in illo, et ementes,* [46] *dicens illis : Scriptum est : Quia domus mea domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum.*

Arrivé à Jérusalem, le Seigneur vient au temple, comme la veille. Dans la cour des gentils, étaient installés les vendeurs d'animaux, d'encens, d'huile, de tout ce qui constituait la matière des sacrifices. Les acheteurs se pressaient en grand nombre, à cause de la solennité prochaine. Il y avait aussi des changeurs ; car, nous le savons, les Juifs devaient payer pour l'entretien du temple la contribution personnelle d'un demi-sicle, non point en monnaie romaine ou grecque, mais en monnaie du sanctuaire. Comme au début de son ministère (Jo., II, 13-17), le Seigneur s'indigna d'une telle coutume, protesta contre tous les gains illicites réalisés dans la maison de Dieu, et se mit en devoir d'expulser la foule bruyante des négociants et des usuriers. Il renversa les tables des changeurs et les sièges des marchands de colombes. Même, saint Marc ajoute qu'il s'opposait à ce qu'on transportât un meuble quelconque, un objet profane, à travers

le temple, pour aller au plus court et épargner ainsi le temps et l'effort. Les interdictions du Seigneur étaient accompagnées, dit encore saint Marc, d'un enseignement : *et docebat.* Il disait à tous ces gens peu scrupuleux : « N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière, pour toutes les nations? Mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs ! » (Is., LVI, 7; Jer., VII, 11.)

Mc., XI. — [18] *Quo audito, principes sacerdotum et scribae quaerebant quomodo eum perderent ; timebant enim eum, quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus.* [19] *Et cum vespera facta esset, egrediebatur de civitate.*

Lc., XIX. — [47] *Et erat docens quotidie in templo. Principes autem sacerdotum, et scribae, et principes plebis quaerebant illum perdere ;* [48] *et non inveniebant quid facerent illi. Omnis enim populus suspensus erat, audiens illum.*

La prédication du Seigneur, dans le temple, était quotidienne. Cependant, ce jour-là, nulle discussion ne s'engagea, semble-t-il, au sujet de l'acte d'autorité accompli par Jésus. Princes des prêtres, scribes, personnages considérables de la cité, tous ceux qui avaient déjà résolu de se défaire du Seigneur, demeuraient perplexes sur les mesures à prendre. Ils redoutaient sa popularité, car la foule tout entière se pressait autour de lui, charmée de sa doctrine. Le lundi fut donc paisible. Et, le soir venu, Jésus sortit de la ville, avec les Douze, pour se rendre probablement à Béthanie.

Mt., XXI. — [20] *Et videntes discipuli mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit?* [21] *Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, et non haesitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : Tolle, et jacta te in mare, fiet.* [22] *Et omnia quaecumque petieritis in oratione credentes, accipietis.*

Mc., XI. — [20] *Et cum mane transirent, viderunt ficum aridam factam a radicibus.* [21] *Et recordatus Petrus, dixit ei : Rabbi, ecce*

ficus cui maledixisti aruit. [22] *Et respondens Jesus, ait illis : Habete fidem Dei.* [23] *Amen dico vobis quia quicumque dixerit huic monti : Tollere et mittere in mare, et non haesitaverit in corde suo, sed crediderit quia quodcumque dixerit fiat, fiet ei.* [24] *Propterea dico vobis : omnia quaecumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis.* [25] *Et cum stabitis ad orandum, dimittite, si quid habetis adversus aliquem, ut et Pater vester qui in caelis est dimittat vobis peccata vestra.* [26] *Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in caelis est dimittet vobis peccata vestra.*

Le lendemain matin, tandis qu'ils revenaient à Jérusalem, par le même chemin, les disciples aperçurent le figuier, si touffu naguère et maintenant desséché jusqu'à la racine ; et ils s'étonnèrent que la malédiction eût été si promptement réalisée. Saint Pierre en fit la remarque au Seigneur : « Maître, voyez : le figuier que vous avez maudit a séché sur l'heure ! » Et le Seigneur prend prétexte de l'admiration des siens pour ajouter une autre leçon à l'enseignement parabolique donné la veille. « Ayez, dit-il, la foi de Dieu, » c'est-à-dire foi en Dieu. Ce n'est pas au seul Fils de Dieu qu'est réservé un tel pouvoir ; il appartiendra à tous ceux qui, appuyés sur Dieu, unis à Dieu, s'adresseront à lui avec confiance. On était près de la montagne des Oliviers : « En vérité, dit le Seigneur, si vous avez de la foi, ce n'est pas seulement à un figuier que vous parlerez avec autorité et succès ; mais à cette montagne même vous direz de s'arracher de sa base et d'aller se jeter dans la mer. Mais il faut n'hésiter point dans son cœur et croire que la chose se fera comme on l'a demandé. » (Mt., XVIII, 19 ; Lc., XVII, 6.)

Le Seigneur poursuit : « C'est pourquoi, je vous le dis : tout ce que sollicitera votre prière, croyez, ayez foi que vous l'obtiendrez, et vous serez exaucés » (Mt., VII, 7 ; XVIII, 19). Est-il besoin de rappeler que ce pouvoir miraculeux n'est pas, dans la pensée du Seigneur, le pouvoir de l'indiscrétion ou de l'arbitraire ; la vigueur qu'il suppose étant puisée toute en Dieu, chacun comprend qu'elle ne peut être mise en œuvre que selon les intentions de Dieu et dans un dessein surnaturel. On ne fait pas de miracles pour appuyer l'erreur, pour étonner des curieux, pour se faire valoir, ni même pour se tirer personnellement d'embarras : sur ce point encore, les disciples n'avaient qu'à imiter leur Maître.

Saint Marc ajoute une recommandation que nous ont conservée

aussi les autres synoptiques, mais dans un contexte différent (Mt., v, 23-24 ; vi, 14-15 ; xviii, 35 ; Lc., xi, 4). « Lorsque vous serez debout pour prier, s'il vous souvient d'avoir quelque grief contre l'un de vos frères, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos propres offenses. Si vous ne pardonnez pas, votre Père céleste ne vous pardonnera pas davantage. » (Plusieurs manuscrits anciens ne lisent pas ce verset 26, que des critiques croient emprunté à saint Matthieu, vi, 15.) La prière, pour être absolument efficace, doit être un acte d'adhésion à Dieu, de charité. Mais la vraie charité ne va pas sans l'union cordiale avec le prochain.

CHAPITRE II

DISCUSSIONS AVEC PHARISIENS, SADDUCÉENS ET SCRIBES

Mt., XXI. — [23] *Et cum venisset in templum, accesserunt ad eum docentem principes sacerdotum et seniores populi, dicentes : In qua potestate haec facis? et quis tibi dedit hanc potestatem?* [24] *Respondens Jesus dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem ; quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam in qua potestate haec facio.* [25] *Baptismus Joannis, unde erat? e caelo, an ex hominibus? At illi cogitabant inter se, dicentes :* [26] *Si dixerimus : E caelo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis illi? Si autem dixerimus : Ex hominibus, timemus turbam ; omnes enim habebant Joannem sicut prophetam.* [27] *Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate haec facio.*

Mc., XI. — [27] *Et veniunt rursus Jerosolymam. Et cum ambularet in templo, accedunt ad eum summi sacerdotes, et scribae, et seniores,* [28] *et dicunt ei : In qua potestate haec facis? et quis dedit tibi hanc potestatem ut ista facias?* [29] *Jesus autem respondens, ait illis : Interrogabo vos et ego unum verbum, et respondete mihi ; et dicam vobis in qua potestate haec faciam.* [30] *Baptismus Joannis, de caelo erat, an ex hominibus? Respondete mihi.* [31] *At illi cogitabant secum dicentes : Si dixerimus : De caelo, dicet : Quare ergo non credidistis ei?* [32] *Si dixerimus : Ex hominibus, timemus populum ; omnes enim habebant Joannem quia vere propheta esset.* [33] *Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus, ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate haec faciam.*

Lc., XX. — [1] *Et factum est in una dierum, docente illo populum in templo et evangelizante, convenerunt principes sacerdotum, et*

scribae cum senioribus, [2] *et aiunt dicentes ad illum : Dic nobis in qua potestate haec facis? aut quis est qui dedit tibi hanc potestatem?* [3] *Respondens autem Jesus, dixit ad illos : Interrogabo vos et ego unum verbum. Respondete mihi :* [4] *Baptismus Joannis de caelo erat, an ex hominibus?* [5] *At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia si dixerimus : De caelo, dicet : Quare ergo non credidistis illi?* [6] *Si autem dixerimus : Ex hominibus, plebs universa lapidabit nos; certi sunt enim Joannem prophetam esse.* [7] *Et responderunt se nescire unde esset.* [8] *Et Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate haec facio.*

On arrive au temple. Le Seigneur s'engage sous les portiques et dans les parvis ; il enseigne et évangélise le peuple. Cependant, les diverses portions du Sanhédrin : chefs des prêtres, scribes et anciens, se sont concertés pour tenter auprès de lui une démarche officielle. « Dites-nous, demandent-ils à Jésus, en vertu de quelle autorité vous agissez ainsi? Qui vous a donné ce pouvoir? » Les expressions *haec*, *ista*, font allusion, non seulement à la récente expulsion des vendeurs et acheteurs, mais à l'attitude générale d'autorité que prend le Seigneur. Se considérant comme provoqués, et sur le point d'être évincés au centre même de leur domination, ils s'efforcent d'obtenir une déclaration dont ils feront un blasphème. Peut-être le Seigneur répondra-t-il : « Je suis le Fils de Dieu et cette maison est à moi. » Il a dit d'ailleurs, assez ouvertement : Ne faites pas de la maison « de mon Père » une caverne de voleurs.

La réponse de Jésus est souverainement habile. Biaiser n'eût pas été digne ; parler en toute clarté semblait inopportun : les prêtres et les scribes obéissaient à des dispositions intérieures telles qu'ils n'étaient pas dignes d'entendre la vérité de Dieu. Dès lors, le Seigneur va se borner à les confondre : « Vous m'adressez une question : à mon tour, je vous en poserai une. Si vous y donnez une réponse, je répondrai moi aussi et vous dirai à quel titre j'agis en maître dans le temple. Le baptême de Jean, d'où venait-il? Du ciel, ou des hommes? Répondez-moi. » Toute l'œuvre du Précurseur se résumait en quelque sorte dans son baptême. Il y avait lieu de faire ressortir à nouveau la connexion étroite qui existait entre la mission de Jean et celle du Seigneur, et de constater qu'à l'une et à l'autre la Synagogue, en son ensemble, avait opposé la même incrédulité. N'ayant pas

consenti à la préparation, comment pouvait-elle reconnaître aujourd'hui la mission définitive?

La réponse des prêtres se fait attendre, et l'évangile nous a livré leurs réflexions secrètes. Avouer que le baptême de Jean venait du ciel, c'était s'exposer à la réplique : « Pourquoi donc n'avez-vous pas cru et reçu le baptême? » D'autre part, répondre que le baptême de Jean et son enseignement venaient des hommes, demeuraient dépourvus d'autorité divine, c'était échapper sans doute au témoignage que Jean avait rendu au Seigneur, mais c'était aussi encourir la colère du peuple : car le peuple tout entier regardait Jean comme un prophète. N'ayant donc que le choix entre ces deux alternatives : se condamner eux-mêmes ou se faire lapider, ils se récusèrent et répondirent : « Nous ne savons pas. » Ils le savaient fort bien, et Jésus n'ignore pas que leur réserve n'est qu'une défaite inspirée par la peur : aussi, la réplique du Seigneur est-elle calquée non sur la réponse verbale des Juifs, mais sur leur pensée intime : « Moi non plus je ne vous dirai pas à quel titre et avec quelle autorité je fais tout cela. Je garde ma pensée comme vous gardez la vôtre. » Mais, de la part des prêtres, cet aveu d'incompétence en matière religieuse pouvait être considéré comme une sorte d'abdication volontaire; tout hypocrite qu'elle fût, cette attitude de la Synagogue lui faisait perdre son droit d'enquête. Aussi, dans les paraboles qui vont suivre, le Seigneur marquera-t-il avec force cette déchéance.

Mt., XXI. — [28] *Quid autem vobis videtur? Homo quidam habebat duos filios; et accedens ad primum, dixit : Fili, vade hodie, operare in vinea mea.* [29] *Ille autem respondens, ait : Nolo. Postea autem poenitentia motus, abiit.* [30] *Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens, ait : Eo, domine ; et non ivit.* [31] *Quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis, quia publicani et meretrices praecedent vos in regnum Dei.* [32] *Venit enim ad vos Joannes in via justitiae, et non credidistis ei ; publicani autem et meretrices crediderunt ei ; vos autem videntes, nec poenitentiam habuistis postea, ut crederetis ei.*

A la réticence des maîtres en Israël, le Seigneur a opposé pareille réticence ; mais il ne s'interdit pas de définir le vrai sens de

la situation présente. Que vous en semble, dit-il? La situation n'est-elle pas celle-ci : Un homme avait deux fils ; s'adressant au premier, il lui dit : Mon enfant, allez aujourd'hui travailler dans ma vigne. Le fils répondit : Je n'irai pas. Mais ensuite, pris de repentir, il y alla. A l'autre, le père adressa la même invitation. Il répondit : J'y vais, seigneur, et il n'en fit rien. Lequel des deux, demande Jésus, a donc accompli la volonté du père ? Naturellement, les pharisiens répondent : Le premier. Or ces deux fils désignent deux classes de Juifs. Sur leur témoignage même, les pharisiens et les prêtres sont devancés dans le Royaume de Dieu par les publicains et les pécheresses. C'est qu'en effet, explique le Seigneur, Jean est venu à vous dans la voie de la justice, de la justice que vous connaissez et qui eût dû vous faire accepter son enseignement : et vous ne l'avez pas cru. Vous êtes figurés par le fils qui promet et ne tient pas. Publicains et pécheresses, — et demain la gentilité, — qui avaient commencé par s'éloigner de Dieu, se sont rendus à la parole de Jean : ils ont eu foi. Leur conversion, le triomphe de la grâce en eux aurait dû vous faire réfléchir et vous incliner à écouter, comme venant de Dieu, la parole qui remuait les endurcis et les pécheurs ; vous avez, cependant, persévéré dans l'incrédulité : vous êtes donc sans excuse.

Mt., XXI. — [33] *Aliam parabolam audite : Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et aedificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est.* [34] *Cum autem tempus fructuum appropinquasset, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.* [35] *Et agricolae, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt.* [36] *Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter.* [37] *Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens : Verebuntur filium meum.* [38] *Agricolae autem videntes filium, dixerunt intra se : Hic est heres ; venite, occidamus eum, et habebimus hereditatem ejus.* [39] *Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt.* [40] *Cum ergo venerit dominus vineae, quid faciet agricolis illis?* [41] *Aiunt illi : Malos male perdet, et vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis.* [42] *Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem quem reprobaverunt aedificantes, hic factus est in caput*

anguli ; a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris? [43] *Ideo dico vobis quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.* [44] *Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur ; super quem vero ceciderit, conteret eum.* [45] *Et cum audissent principes sacerdotum et pharisaei parabolas ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret.* [46] *Et quaerentes eum tenere, timuerunt turbas, quoniam sicut prophetam eum habebant.*

Mc., XII. — [1] *Et coepit illis in parabolis loqui : Vineam pastinavit homo, et circumdedit sepem, et fodit lacum, et aedificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est.* [2] *Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineae.* [3] *Qui apprehensum eum ceciderunt, et dimiserunt vacuum.* [4] *Et iterum misit ad illos alium servum ; et illum in capite vulneraverunt, et contumeliis affecerunt.* [5] *Et rursum alium misit, et illum occiderunt; et plures alios, quosdam caedentes, alios vero occidentes.* [6] *Adhuc ergo unum habens filium charissimum, et illum misit ad eos novissimum, dicens : Quia reverebuntur filium meum.* [7] *Coloni autem dixerunt ad invicem : Hic est heres ; venite, occidamus eum, et nostra erit hereditas.* [8] *Et apprehendentes eum, occiderunt, et ejecerunt extra vineam.* [9] *Quid ergo faciet dominus vineae? Veniet, et perdet colonos, et dabit vineam aliis.* [10] *Nec scripturam hanc legistis : Lapidem quem reprobaverunt aedificantes, hic factus est in caput anguli ;* [11] *a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris?* [12] *Et quaerebant eum tenere, et timuerunt turbam ; cognoverunt enim quoniam ad eos parabolam hanc dixerit.*

Lc., XX. — [9] *Coepit autem dicere ad plebem parabolam hanc : Homo plantavit vineam, et locavit eam colonis ; et ipse peregre fuit multis temporibus.* [10] *Et in tempore misit ad cultores servum, ut de fructu vineae darent illi. Qui caesum dimiserunt eum inanem.* [11] *Et addidit alterum servum mittere. Illi autem hunc quoque caedentes, et afficientes contumelia, dimiserunt inanem.* [12] *Et addidit tertium mittere ; qui et illum vulnerantes ejecerunt.* [13] *Dixit autem dominus vineae : Quid faciam? Mittam filium meum dilectum ; forsitan, cum hunc viderint, verebuntur.* [14] *Quem cum vidissent coloni, cogitaverunt intra se, dicentes : Hic est heres, occidamus illum, ut nostra fiat hereditas.* [15] *Et ejectum illum extra vineam occiderunt. Quid ergo faciet illis dominus vineae?* [16] *Veniet, et perdet colonos istos, et dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi :*

Absit. [17] *Ille autem aspiciens eos, ait : Quid est ergo hoc quod scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt aedificantes, hic factus est in caput anguli?* [18] *Omnis qui ceciderit super illum lapidem, conquassabitur ; super quem autem ceciderit, comminuet illum.* [19] *Et quaerebant principes sacerdotum et scribae mittere in illum manus illa hora, et timuerunt populum; cognoverunt enim quod ad ipsos dixerit similitudinem hanc.*

La parabole des méchants vignerons, commune aux trois synoptiques, est plus expressive et plus circonstanciée que la précédente. Elle annonce la réprobation de la Synagogue et l'accession de la gentilité au Royaume de Dieu. Jusque dans ses détails elle devait rappeler aux Juifs le chapitre v d'Isaïe : *Vinea facta est dilecto meo... ;* et comme le prophète fait lui-même à Jérusalem et à Juda l'application de son allégorie, l'auditoire du Seigneur avait à peine besoin de commentaire. Cette parabole est donc tout à la fois historique et prophétique. Jésus s'adresse à la foule; mais la Synagogue écoute, et dans un instant elle sera directement interpellée.

Il y avait un père de famille, un maître de maison, qui planta une vigne, l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir, et bâtit une tour, du haut de laquelle le chef des ouvriers pouvait exercer sa surveillance. La vigne, ainsi préparée, fut affermée à des vignerons ; puis le maître retourna à ses affaires et s'éloigna. Cet éloignement, ce départ « pour longtemps » (saint Luc), n'a sans doute dans la parabole d'autre dessein que de préparer la vraisemblance de ce qui suit ; on s'expliquerait mal en effet l'attitude des vignerons et l'envoi successif de représentants, si le maître était demeuré à peu de distance de sa propriété ; de même, à la fin, son retour est nécessaire à la parabole.

Lorsque le temps de la récolte fut venu, le maître envoya un serviteur près des vignerons afin qu'ils lui remissent, en argent ou en nature, sa part du produit de la vigne. C'était, semble-t-il, le régime du métayage ; au lieu d'un revenu fixe, on adoptait un système à la fois équitable et encourageant : équitable, parce que les deux partageants couraient ensemble les mêmes risques ; encourageant, parce que le travailleur était intéressé à grossir sa part. L'intendant fut très mal reçu ; on se saisit de lui, on le battit, et on le renvoya les mains vides. De nouveau le maître députa vers eux un autre serviteur : mais celui-là, ils le frappèrent

à la tête, l'outragèrent et le congédièrent comme le premier. Un troisième vint, qui fut tué. Sans se décourager, le maître envoie encore beaucoup d'autres messagers : les uns sont roués de coups, les autres lapidés ou égorgés. Nous reconnaissons l'histoire des prophètes : *Jerusalem, Jerusalem, quae occidis prophetas et lapidas eos qui ad te missi sunt...* (Mt., XXIII, 37 ; cf. Act., VII, 52).

Que faire? se demande le maître. Il lui restait encore quelqu'un, écrit saint Marc : un fils bien-aimé. C'était le dernier qu'il pût envoyer à ces malheureux ; peut-être celui-là du moins avait-il chance de réussir : « Ils respecteront mon fils », se disait-il. Sous cette forme enveloppée, le Seigneur dépeint la situation actuelle avec une rigoureuse exactitude, en même temps que, par un détour, il donne réponse à la question que le Sanhédrin lui adressait naguère : « Dites-nous en vertu de quelle autorité vous agissez ainsi? » Désormais, ce n'est plus l'histoire ancienne, c'est la description de ce qui se prépare; ce n'est plus simplement l'allégorie, mais la réalité de demain. Apercevant le fils de leur maître, les vignerons révoltés se dirent entre eux: « Voici l'héritier! Allons, tuons-le, et l'héritage sera nôtre. » Il n'y aura plus de partage, plus d'éviction possible : l'héritier légitime supprimé, nous demeurerons seuls en possession. C'est le raisonnement de la Synagogue jalouse, exclusive. Mais le calcul, direz-vous, n'est guère intelligent ; comment ne songent-ils pas aux représailles? L'égoïsme forcené est aveugle : il ne sait rien conserver de tout le bien qu'il prétend garder, il va de lui-même au-devant de tout le mal. Les vignerons se saisirent donc du fils, le jetèrent hors de la vigne, comme pour témoigner qu'elle n'était plus sienne, et le tuèrent. Tel sera, dans trois jours, le sort du Seigneur : il sera mis à mort hors de Jérusalem, *extra castra* (Hebr., XIII, 11-13); car la ville sainte ne pouvait être souillée par l'effusion du sang, et celui que l'on traînait ainsi hors de Jérusalem devenait un excommunié pour elle, il n'avait plus de part à l'alliance avec Dieu (cf. Act., VII, 58).

« Cela étant, lorsque viendra le maître de la vigne, comment traitera-t-il ses vignerons? » Le Seigneur porte ainsi la cause au jugement de la foule qui l'entoure. Selon saint Matthieu, la réponse vient de la foule, non du Seigneur. Pour concilier saint Matthieu avec les autres synoptiques, on peut supposer que, parmi les auditeurs, il en est qui ont accueilli naïvement, loyale-

ment, la parabole, et si bien répondu à la question posée que le Seigneur n'a plus qu'à ratifier leur dire : « Il fera périr misérablement ces misérables, et il affermera sa vigne à d'autres ouvriers, qui seront fidèles et lui serviront, en temps voulu, les fruits auxquels il a droit. » Remarquons la formule : *cum venerit dominus vineae* : ce sera donc un jour d'avènement divin que celui de la destruction de Jérusalem. — Sans doute, là où la foule ne voyait qu'un apologue encore mystérieux, les sanhédrites commençaient à deviner une menace directe : « *Absit !* s'écrièrent-ils ; à Dieu ne plaise qu'arrive pareille chose ! » Mais le Seigneur, arrêtant sur eux ses regards, ajouta une remarque décisive : Vous dites que cela n'arrivera pas, que cela ne peut arriver? Alors, il faudra que soit démentie la parole de Dieu que nous lisons au Psaume CXVII (ce même Psaume si souvent répété durant ces derniers jours, et auquel les foules avaient emprunté leur Hosanna). N'avez-vous donc jamais lu dans l'Écriture : « La pierre écartée par les bâtisseurs est devenue tête d'angle, pierre angulaire, soutien de l'édifice entier. C'est l'œuvre du Seigneur, un objet d'étonnement et d'admiration pour nos yeux » (cf. Act., IV, 10-12). Tel est le décret de Dieu : la théocratie, ce privilège de nation religieuse dont vous vous êtes rendus indignes vous sera arraché; il sera donné à une nation fidèle, qui produira des fruits de salut, qui vivra conformément aux exigences de la royauté de Dieu sur elle.

Le Seigneur se complaît à signaler aux Juifs, dans leurs propres archives, les témoignages multipliés qui leur annoncent la déchéance. Isaïe (VIII, 14-15 ; XXVIII, 16) et Daniel (II, 44-45) nous ont parlé, comme le Psalmiste, de cette pierre vivante, « hors de laquelle, dira saint Pierre, il n'y a point de salut » : quiconque se heurtera à elle, devenue ainsi pierre de scandale, s'y brisera ; et celui sur qui tombera cette pierre sera broyé par son pouvoir souverain. Dorénavant, la société religieuse n'est plus la Synagogue, mais l'Église, l'édifice spirituel nouveau fondé sur la pierre rejetée par les bâtisseurs, — comme le fils du maître rejeté hors de son propre héritage (Rom., IX, 32-33 ; I Petr., II, 4-8). Les princes des prêtres, les pharisiens et les scribes ne pouvaient plus se méprendre sur l'application de ces paraboles menaçantes : visiblement, ils en étaient l'objet. Aussi eussent-ils voulu, à l'instant même, s'emparer de lui. Mais toujours ils craignaient le peuple, qui tenait Jésus pour un prophète,

et ils se résignèrent une fois de plus à épier une meilleure opportunité.

Mt., XXII. — [1] *Et respondens Jesus, dixit iterum in parabolis eis, dicens :* [2] *Simile factum est regnum cælorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo.* [3] *Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire.* [4] *Iterum misit alios servos, dicens : Dicite invitatis : Ecce prandium meum paravi, tauri mei et altilia occisa sunt, et omnia parata ; venite ad nuptias.* [5] *Illi autem neglexerunt, et abierunt alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam ;* [6] *reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt.* [7] *Rex autem cum audisset, iratus est ; et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit.* [8] *Tunc ait servis suis : Nuptiae quidem paratae sunt, sed qui invitati erant non fuerunt digni.* [9] *Ite ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis vocate ad nuptias.* [10] *Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos ; et impletae sunt nuptiae discumbentium.* [11] *Intravit autem rex ut videret discumbentes ; et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali,* [12] *et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti, non habens vestem nuptialem? At ille obmutuit.* [13] *Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.* [14] *Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.*

Le Seigneur continue à s'adresser aux pharisiens en paraboles. Celle-ci offre de grandes ressemblances avec une autre de saint Luc, expliquée déjà (XIV, 15-24). Elle s'en distingue pourtant par plusieurs traits; elle est plus développée, et en rapport étroit avec la situation actuelle. « Les choses se passent, au sujet du Royaume des cieux, comme dans l'histoire de cet homme, de ce roi, qui prépara à son fils un festin nuptial. » Il n'est question que d'alliance et d'union, nous le savons bien, dans toute l'histoire surnaturelle. A ce festin nuptial, tous sont conviés, et d'abord le peuple de Dieu. L'invitation est ancienne, et les serviteurs du roi, c'est-à-dire les prophètes et les saints d'autrefois, ne sont envoyés que pour la rappeler à un peuple oublieux. Mais la nation à tête dure, au cœur rebelle, aux oreilles incirconcises, refuse de l'accueillir.

Le roi, sans se laisser décourager par cette discourtoisie, envoie d'autres serviteurs, avec un message plus pressant, la réalisation historique étant plus proche. Ils devront dire aux invités : « Voici que mon repas est servi ; mes bœufs et mes bêtes grasses sont tuées ; tout est prêt : venez au festin ! » Mais ce second appel fut négligé comme le premier. Les uns s'en allèrent à leur champ, d'autres à leur négoce, d'autres enfin se saisirent des messagers, les chargèrent d'insultes et de coups, et finalement les mirent à mort : tel fut le sort de saint Jean-Baptiste, des apôtres, de saint Étienne, des premiers martyrs. Mais voici le châtiment : le roi, courroucé, envoya contre eux ses armées, fit périr les meurtriers, et brûla leur ville. Il dit ensuite à ses serviteurs : « Le festin est prêt, mais les invités d'autrefois en furent indignes : il ne sera pas inutile pourtant. Allez donc aux carrefours, là où il y a plus de chance de rencontrer les foules, et tous ceux que vous trouverez, invitez-les aux noces. » Et les serviteurs obéissent : ils s'en vont par les chemins, rassemblent tous ceux qu'ils rencontrent, bons et mauvais, pécheurs et honnêtes gens, riches et pauvres ; et la salle du festin se remplit de convives. C'est l'universalité de la vocation des gentils.

Les versets 11, 12 et 13 forment un incident à part et comme une sorte de parenthèse. Le roi entre dans la salle pour visiter et honorer les convives. Il aperçoit un homme non revêtu de la robe nuptiale. « Mon ami, lui dit-il, comment êtes-vous entré ici sans porter le vêtement de noces? » Car il est deux façons de se soustraire au Royaume de Dieu : la première, de ne pas consentir à y prendre place malgré les invitations réitérées du Seigneur : c'est le cas des Juifs, comme nation ; la seconde, de n'y entrer qu'en apparence, matériellement, et sans correspondre vraiment à la vocation divine. Ce n'est pas que les recruteurs divins se soient mépris : au fond, aucun des invités de la dernière heure ne possédait, au moment de son appel, la robe nuptiale ; on la reçoit en entrant, on la tient de la générosité même de celui qui invite. Car ce vêtement de noces qui nous permet de paraître au festin de Dieu, c'est la justice, c'est la foi et la charité, c'est la communion à la vie et aux dispositions du Christ : *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis* (Gal., III, 27) ; *Induimini Dominum Jesum Christum, et carnis curam ne feceritis in desideriis* (Rom., XIII, 14). Pourquoi l'invité a-t-il négligé de

la revêtir? Pourquoi mentir au roi en paraissant aux noces de son Fils sans être l'ami de son Fils?

On ne s'introduit pas avec un vêtement souillé dans les splendeurs d'une fête. Sans doute, les autres convives pourront ne pas y prêter attention. Pour un temps, au sein de l'Église, vivront confondus, et assis, semble-t-il, à une même table, les bons et les mauvais : mais le roi entre, soit au cours de cette vie, soit à la dernière heure, et rien n'échappe à son regard. L'interpellé se tait, parce qu'il n'a vraiment rien à répondre. Il est injustifiable. Il était si facile de faire comme tout le monde, et de revêtir, à l'entrée de la salle, cette robe nuptiale, qui ne coûte rien, et qui est la condition même de la participation au festin ! Alors, la justice de Dieu s'exerce. Le repas décrit par l'évangile a lieu le soir, comme de coutume ; au dehors, tout n'est que ténèbres. Il n'y a de lumière que dans la salle du festin : *Nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus* (Apoc., XXI, 23). Et le roi dit aux serviteurs : « Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres du dehors. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Mt., VIII, 12 ; XIII, 42, 50 ; XXIV, 51 ; XXV, 30 ; Lc., XIII, 28). L'avertissement que contient cette seconde partie de la parabole semble adressé spécialement aux gentils (cf. Rom., XI, 20-21); mais il convient à tous et, comme le premier, il peut en partie viser les Juifs, livrés à une religion de formules et de rites extérieurs.

Il nous reste à expliquer la sentence proverbiale du verset 14, rencontrée plus haut en saint Matthieu (XX, 16) : « Car il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. » Elle n'est pas une allusion au nombre total de ceux qui entreront, à la fin des temps, dans le Royaume de Dieu. Comment trouver une prophétie du petit nombre des élus dans la conclusion d'une parabole où l'on nous montre la salle remplie de la multitude des convives? Cette formule finale ne saurait concerner la deuxième partie de la parabole : on cherchera en vain à concilier ensemble l'idée qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, avec le fait que sur une foule d'appelés et d'invités introduits au festin, un seul est jeté dehors. Le verset 14 se rapporte donc à la première partie de la parabole, où nous voyons se dérober les invités de longue date, les Juifs qui ont méprisé les avances de Dieu. La nation entière a été vraiment appelée : c'est le petit nombre seulement qui a entendu, qui a été élu, c'est-à-dire prélevé sur la masse : mino-

rité réduite formée par les apôtres, les disciples, les chrétientés de Jérusalem, de la Judée, de la Dispersion (Is., x, 21-22).

Mt., XXII. — [15] *Tunc abeuntes pharisaei, consilium inierunt ut caperent eum in sermone.* [16] *Et mittunt ei discipulos suos cum herodianis, dicentes : Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo ; non enim respicis personam hominum.* [17] *Dic ergo nobis quid tibi videtur : Licet censum dare Caesari, an non?* [18] *Cognita autem Jesus nequitia eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritae?* [19] *Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium.* [20] *Et ait illis Jesus : Cujus est imago haec et superscriptio?* [21] *Dicunt ei : Caesaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quae sunt Caesaris Caesari, et quae sunt Dei Deo.* [22] *Et audientes mirati sunt, et relicto eo, abierunt.*

Mc., XII. — [12] *...Et relicto eo, abierunt.* [13] *Et mittunt ad eum quosdam ex pharisaeis et herodianis, ut eum caperent in verbo.* [14] *Qui venientes dicunt ei : Magister, scimus quia verax es et non curas quemquam ; nec enim vides in faciem hominum, sed in veritate viam Dei doces. Licet dari tributum Caesari, an non dabimus?* [15] *Qui sciens versutiam illorum, ait illis : Quid me tentatis? afferte mihi denarium ut videam.* [16] *At illi attulerunt ei. Et ait illis : Cujus est imago haec et inscriptio? Dicunt ei : Caesaris.* [17] *Respondens autem Jesus dixit illis : Reddite igitur quae sunt Caesaris Caesari, et quae sunt Dei Deo. Et mirabantur super eo.*

Lc., XX. — [20] *Et observantes miserunt insidiatores, qui se justos simularent, ut caperent eum in sermone, ut traderent illum principatui et potestati praesidis.* [21] *Et interrogaverunt eum, dicentes : Magister, scimus quia recte dicis et doces ; et non accipis personam, sed viam Dei in veritate doces.* [22] *Licet nobis tributum dare Caesari, an non?* [23] *Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos : Quid me tentatis?* [24] *Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem et inscriptionem? Respondentes dixerunt ei : Caesaris.* [25] *Et ait illis : Reddite ergo quae sunt Caesaris Caesari, et quae sunt Dei Deo.* [26] *Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe ; et mirati in responso ejus, tacuerunt.*

Les représentants du Sanhédrin se sont retirés, mais pour se concerter et atteindre le Seigneur plus sûrement. On ne pouvait

rien tenter contre Jésus aussi longtemps que le peuple lui demeurerait attaché. Toute tentative contre sa personne eût pris le caractère d'un sacrilège et provoqué un soulèvement. Il faut donc détacher de lui la foule ou bien obtenir de lui des paroles séditieuses : il sera possible alors de le traduire devant l'autorité romaine et de le livrer au pouvoir du Procurateur. Le Sanhédrin envoie donc vers lui quelques pharisiens et des hérodiens : ils sont adversaires acharnés, mais réconciliés pour un temps contre l'ennemi commun. Ils feindront de prendre le Seigneur comme arbitre d'un différend survenu entre eux, d'un différend qui intéresse l'honneur de Dieu et l'honneur national ; et la matière en sera choisie de manière à créer un piège dilemmatique, où le Seigneur succombera nécessairement. Ayons présente à l'esprit l'impatiente jalousie du peuple et des pharisiens devant l'intrusion politique de Rome, alors que les hérodiens ont pris leur parti de ce qui semble aux premiers une violation impie des droits de Dieu, le seul souverain légitime d'Israël.

La question n'est proposée au Seigneur qu'avec une habileté courtoise et des paroles de flatterie : Maître, nous savons que vous êtes l'intégrité même ; vous n'avez souci que de la vérité et de la justice en nous enseignant « la voie de Dieu » ; l'absolue droiture de votre caractère nous garantit qu'aucune considération humaine, aucune crainte, aucune complaisance ne vous guide jamais : c'est pourquoi nous nous en rapportons à vous. Voici ce dont il s'agit entre hérodiens et pharisiens : Est-il permis, ou non, d'acquitter le tribut que réclame César? Devons-nous le payer, devons-nous nous abstenir? Votre pensée sera notre règle. — L'embûche est savante. Se récuser est difficile au Seigneur, alors qu'on lui témoigne, extérieurement, une telle confiance ; la foule n'y comprendrait rien. Répondre qu'il faut payer le tribut à César, c'est non seulement rompre avec les pharisiens, la portion la plus considérable de la nation, mais surtout s'aliéner le peuple. Répondre qu'on doit s'abstenir, c'est suggérer aux masses des pensées de révolte ; c'est s'exposer à la vindicte d'Hérode et du parti romain ; c'est justifier l'accusation qui sera produite au cours de la Passion (Lc., XXIII, 2).

Le Seigneur démêle aussitôt la ruse. Pourquoi me tenter, dit-il, hypocrites que vous êtes? Pourquoi me tendre des pièges et chercher à faire de moi soit un prophète discrédité, soit un prophète séditieux? Montrez-moi la monnaie avec laquelle on acquitte

l'impôt. — L'impôt du temple devait être acquitté avec l'espèce ayant cours au temple, mais l'impôt romain n'était payable qu'en monnaie romaine. Ils présentèrent au Seigneur un denier. « De qui porte-t-il l'effigie et l'exergue ? » leur demanda-t-il. — « De César. » — « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » La réponse du Seigneur prend son point d'appui sur un fait constant : non pas seulement le cours forcé en Judée de la monnaie romaine, de la pièce qui acquitte l'impôt ; ce fait n'est que matériel, mais il en implique un autre : la situation acquise et reconnue du pouvoir impérial, assurant l'ordre et la paix et réclamant légitimement des particuliers, comme équivalent des services rendus, cette part contributive qui s'appelle l'impôt. L'effigie du denier témoigne du droit de César et, par conséquent, du devoir d'équité qui s'impose aux Juifs, quelles que puissent être leurs répugnances personnelles.

Il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Il n'y a donc pas d'opposition entre les droits réels du pouvoir politique et les droits divins, puisque, selon le Seigneur, il nous faut satisfaire aux exigences des uns et des autres. Les droits de l'autorité séculière sont d'ordre matériel et terrestre; ceux de Dieu sont d'ordre spirituel : ils concernent l'âme, qui porte l'empreinte de Dieu et qui, par conséquent, doit se rapporter tout entière à lui ; l'impôt de Dieu, c'est toute l'âme. La réponse était si lumineuse et si prudente que le peuple y applaudit. Déconcertés, les ennemis du Seigneur n'y purent trouver rien à redire, remarque saint Luc ; ils n'essayèrent même pas de souligner et de commenter devant la foule le côté par lequel elle pouvait heurter les conceptions juives. Ils se turent et se retirèrent.

Mt., XXII. — [23] *In illo die accesserunt ad eum sadducaei, qui dicunt non esse resurrectionem ; et interrogaverunt eum,* [24] *dicentes : Magister, Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, et suscitet semen fratri suo.* [25] *Erant autem apud nos septem fratres ; et primus, uxore ducta, defunctus est ; et non habens semen, reliquit uxorem suam fratri suo.* [26] *Similiter secundus, et tertius, usque ad septimum.* [27] *Novissime autem omnium et mulier defuncta est.* [28] *In resurrectione ergo, cujus erit de septem uxor? omnes enim habuerunt eam.* [29] *Respon-*

dens autem Jesus, ait illis : Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei. [30] *In resurrectione enim, neque nubent neque nubentur ; sed erunt sicut angeli Dei in caelo.* [31] *De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente vobis :* [32] *Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium.* [33] *Et audientes turbae mirabantur in doctrina ejus.*

Mc., XII. — [18] *Et venerunt ad eum sadducaei, qui dicunt resurrectionem non esse, et interrogabant cum, dicentes :* [19] *Magister, Moyses nobis scripsit ut si cujus frater mortuus fuerit, et dimiserit uxorem et filios non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius, et resuscitet semen fratri suo.* [20] *Septem ergo fratres erant ; et primus accepit uxorem, et mortuus est non relicto semine.* [21] *Et secundus accepit eam, et mortuus est ; et nec iste reliquit semen. Et tertius similiter.* [22] *Et acceperunt eam similiter septem, et non reliquerunt semen. Novissima omnium defuncta est et mulier.* [23] *In resurrectione ergo cum resurrexerint, cujus de his erit uxor? septem enim habuerunt eam uxorem.* [24] *Et respondens Jesus, ait illis : Nonne ideo erratis, non scientes Scripturas neque virtutem Dei?* [25] *Cum enim a mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, sed sunt sicut angeli in caelis.* [26] *De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi, super Rubum, quomodo dixerit illi Deus, inquiens : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob?* [27] *Non est Deus mortuorum, sed vivorum. Vos ergo multum erratis.*

Lc., XX. — [27] *Accesserunt autem quidam sadducaeorum, qui negant esse resurrectionem, et interrogaverunt eum,* [28] *dicentes : Magister, Moyses scripsit nobis : Si frater alicujus mortuus fuerit habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, et suscitet semen fratri suo.* [29] *Septem ergo fratres erant ; et primus accepit uxorem, et mortuus est sine filiis.* [30] *Et sequens accepit illam, et ipse mortuus est sine filio.* [31] *Et tertius accepit illam. Similiter et omnes septem, et non reliquerunt semen, et mortui sunt.* [32] *Novissime omnium mortua est et mulier.* [33] *In resurrectione ergo, cujus eorum erit uxor? siquidem septem habuerunt eam uxorem.* [34] *Et ait illis Jesus : Filii hujus saeculi nubunt, et traduntur ad nuptias ;* [35] *illi vero qui digni habebuntur saeculo illo, et resurrectione ex mortuis, neque nubent, neque ducent uxores ;*

[36] *neque enim ultra mori poterunt; aequales enim angelis sunt, et filii sunt Dei, cum sint filii resurrectionis.* [37] *Quia vero resurgant mortui, et Moyses ostendit secus Rubum, sicut dicit Dominum Deum Abraham, et Deum Isaac, et Deum Jacob.* [38] *Deus autem non est mortuorum, sed vivorum; omnes enim vivunt ei.* [39] *Respondentes autem quidam scribarum, dixerunt ei : Magister, bene dixisti.* [40] *Et amplius non audebant eum quidquam interrogare.*

Après les pharisiens et les hérodiens, voici venir, le même jour, les sadducéens. Ce sont des semi-matérialistes. Ils n'admettent pas la tradition orale, mais simplement l'Écriture. Encore ne reçoivent-ils que le seul Pentateuque : ce qui ne les empêche pas de constituer, à l'époque du Seigneur, l'aristocratie sacerdotale (Act., v, 17). A ce titre, ils se défendent contre les idées élevées mises en cours par le prophétisme. Ils nient l'existence des anges, celle de l'âme spirituelle, et, par conséquent, la résurrection (Act., XXIII, 8). Et afin sans doute de tourner en dérision un dogme dont ils ne veulent pas, ils ont mis en circulation, dans leurs écoles, un petit problème où ils se persuadent montrer que la croyance à la résurrection entraîne des conséquences absurdes.

Ils abordent donc le Seigneur et lui soumettent, poliment, eux aussi, leur cas de conscience : « Maître, Moïse a écrit pour notre gouverne que si un homme marié vient à mourir sans laisser d'enfants, son frère doit épouser la veuve, afin de donner une postérité au défunt. » C'est la majeure du raisonnement : elle est d'autorité divine, inscrite au Deutéronome (XXV, 5-6) ; nous reconnaissons la loi dite du lévirat. Et voici la mineure : « Or, il se trouva parmi nous sept frères. L'aîné, ayant pris femme, mourut sans laisser d'enfants, et légua son épouse au second. Celui-ci mourut de même sans postérité, et l'épouse passa au troisième. Successivement, les sept frères épousèrent ainsi la même femme, qui mourut enfin, après son septième mari, et sans avoir été mère. » Mais alors surgit la difficulté : « Au jour de la résurrection, lorsqu'ils reviendront à la vie, auquel des sept appartiendra donc cette femme? Car enfin les sept l'ont eue pour épouse... » Il est facile de voir l'ironie. Un principe ne donne lieu, s'il est exact, qu'à des conclusions intelligibles ; rien ne prouve mieux l'impossibilité de certaines hypothèses que le caractère contradictoire, bizarre, incohérent, des situations

créées par elle. Si la théorie de la résurrection entraîne des conséquences ridicules, c'est donc qu'elle-même n'est pas fondée.

La réponse du Seigneur sera complète : défensive d'abord, puis offensive ; et malgré le terrain étroit sur lequel elle doit se maintenir, les sadducéens n'admettant d'autre autorité que les livres de Moïse, elle sera vraiment victorieuse. « N'êtes-vous pas dans l'erreur? leur dit-il, ne vous méprenez-vous pas, et sur les Écritures, et sur la puissance de Dieu? » Ce cas de conscience, dont les sadducéens se font un grave argument, n'a même pas de titre à se poser. Il est écarté par les conditions réelles de la vie future. Les enfants du siècle présent prennent femme ou mari; mais ceux qui seront trouvés dignes d'avoir part au siècle à venir et de sortir de la mort ne se marieront plus, puisqu'ils ne pourront plus mourir : il n'y a pas lieu à la transmission de la vie là où la vie est inamissible. Ils seront semblables aux anges de Dieu qui sont au ciel : fils de la résurrection, c'est-à-dire ressuscités et immortels, ils seront « fils de Dieu » (cf. Job, I, 6 ; II, 1), ils recevront leur nouvelle naissance de la seule vertu de Dieu. — Le Seigneur ne fait ici allusion qu'aux justes, aux membres du Royaume de Dieu : eux seuls jouiront de la résurrection glorieuse à laquelle songent les docteurs juifs ; mais le Seigneur ne nie pas pour autant l'immortalité de l'âme des pécheurs et leur résurrection ; son argumentation n'exigeait rien de plus que ce qu'il a dit ; il n'avait pas à fournir un exposé philosophique ou théologique complet.

La méprise était double dans l'esprit des sadducéens : méprise au sujet du cas de conscience, grossièrement imaginé par eux ; méprise au sujet du fait même de la résurrection : celle-ci devait paraître impossible à des gens pour qui l'âme ne survivait pas au corps. Là gisait la difficulté principale ; et le Seigneur l'aborde maintenant; il démontre l'immortalité de l'âme par l'autorité de ces livres mêmes dont les sadducéens reconnaissaient la valeur. « Qu'en fait, dit-il, les morts ressuscitent, c'est chose constante. N'avez-vous pas lu ce que Dieu a révélé à Moïse, dans le passage où il est parlé du Buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob (Ex., III, 6). Or, Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Car tous sont vivants pour lui. Vous vous trompez donc grandement. »

Cette exégèse du Seigneur, qui fut, nous le verrons, immédiatement comprise et goûtée de beaucoup, réclame, pour les lec-

teurs modernes, quelque explication. Lorsque Dieu parlait ainsi à Moïse, Abraham, Isaac et Jacob étaient morts depuis longtemps. Et Dieu disait : Je suis ; il ne disait pas : J'ai été. Pour que Dieu se désigne lui-même par l'union de son nom à celui des Patriarches, il faut que les Patriarches existent encore actuellement : « Celui qui est » ne saurait dire qu'il « est » le Dieu de personnages ensevelis depuis plus de quatre siècles. Pour que Dieu traduise ainsi, par la particule d'appartenance, son union avec des hommes, il faut, de plus, que ces hommes soient des justes. Or, Dieu ne peut que respecter les lois de l'amitié. Dès que l'on est devenu, par la justification, comme Abraham, Isaac et Jacob, l'ami du Dieu éternel et vivant ; qu'on est entré dans son nom et presque dans son être, à tel point que Dieu se définit par sa relation avec ceux qu'il aime : dès lors on est affranchi de la mort et du néant. La toute-puissance de Dieu se ligue avec sa tendresse pour maintenir à jamais dans la vie ceux qui lui appartiennent. La séparation de l'âme et du corps n'est qu'un état violent et transitoire. *Deus non est mortuorum, sed vivorum : omnes enim vivunt ei.*

Les foules admirèrent cette doctrine, qui flattait à bon droit l'âme juive. Et quelques scribes avouèrent au Seigneur : « Maître, vous avez bien parlé ! » Quant aux sadducéens, ils n'essayèrent plus de lui poser de question captieuse.

Mt., XXII. — [34] *Pharisaei autem, audientes quod silentium imposuisset sadducaeis, convenerunt in unum ;* [35] *et interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum :* [36] *Magister, quod est mandatum magnum in lege?* [37] *Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua.* [38] *Hoc est maximum et primum mandatum.* [39] *Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum.* [40] *In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetae.*

Mc., XII. — [28] *Et accessit unus de scribis, qui audierat illos conquirentes, et videns quoniam bene illis responderit, interrogavit eum quod esset primum omnium mandatum.* [29] *Jesus autem respondit ei : Quia primum omnium mandatum est : Audi, Israel ; Dominus Deus tuus Deus unus est ;* [30] *et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua. Hoc est primum mandatum.* [31] *Secundum autem simile*

est illi : Diliges proximum tuum tanquam teipsum. Majus horum aliud mandatum non est. [32] *Et ait illi scriba : Bene, Magister, in veritate dixisti quia unus est Deus et non est alius praeter eum ;* [33] *et ut diligatur ex toto corde, et ex toto intellectu, et ex tota anima, et ex tota fortitudine ; et diligere proximum tanquam seipsum majus est omnibus holocautomatibus et sacrificiis.* [34] *Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longe a regno Dei.*

Lorsque les pharisiens apprirent que Jésus avait réduit au silence les sadducéens, ils se réunirent, dit saint Matthieu, sans doute afin de créer une difficulté nouvelle. Tandis qu'ils se concertent, un des leurs, un scribe ou docteur de la loi, aborde le Seigneur et lui soumet son cas de conscience personnel. Sa droiture est évidente ; nous le verrons même recueillir les félicitations du Seigneur. Il avait suivi la discussion engagée avec les sadducéens, et peut-être était-il l'un de ces scribes qui avaient applaudi à la réponse de Jésus. Qu'il y ait eu dans son âme une part de curiosité, même l'intention secrète d'éprouver davantage la science du Seigneur : c'est chose possible ; nous sommes des êtres complexes, et nos démarches sont souvent déterminées par des motifs très variés. C'est ainsi qu'il faut interpréter, semble-t-il, l'expression de saint Matthieu : *tentans eum.* Nous avons distingué cet épisode de celui que raconte saint Luc, au chapitre x (25-37).

« Maître, demande le scribe, quel est le grand commandement de la Loi, le premier de tous? » La Loi mosaïque était multiple, minutieuse, compliquée, agencée de telle sorte que le peuple n'eût pas le loisir de s'en aller vers les idoles : *ne in idola diffluerct.* Mais les hommes y avaient ajouté encore et emprisonné toute la vie dans un réseau de prescriptions menues. Cette accumulation, qui décourageait les uns, faisait réfléchir les autres : des docteurs eux-mêmes commençaient à se demander si tout avait la même valeur dans les broussailles de l'enseignement pharisien, si les conditions de la vie morale et religieuse n'étaient pas, au fond, beaucoup plus simples. Le scribe qui aborde le Seigneur a l'âme bien formée ; nous le constatons par les versets 32 à 34 de saint Marc ; il cherche un précepte qui soit la clef de voûte de tout l'édifice moral. Et le Seigneur, selon sa coutume, donnera plus qu'il ne lui est demandé : un commandement vraiment premier, essentiel, unique, résumant, dans sa simplicité et sa

facilité douce, toute la loi divine ; un précepte qui, une fois accompli, et bien accompli, nous établit, à lui seul, en grâce auprès de Dieu. « Voici, dit Jésus, le premier commandement : Écoute, Israël : Le Seigneur notre Dieu est Seigneur unique ; tu aimeras donc le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée, et de toute ta force. Tel est le grand et le premier commandement. »

La citation est empruntée au Deutéronome (VI, 4-5). Les termes en étaient familiers aux Juifs. Ils les récitaient dans la prière du matin et du soir ; ils les écrivaient sur des bandelettes de parchemin, qu'ils portaient devant les yeux et attachaient çà et là ; ils les gravaient sur le seuil et sur les portes de leurs maisons. La vie juive tout entière n'avait d'autre dessein, semblait-il, que de proclamer cette doctrine : le Dieu unique, précisément parce qu'il est unique, doit être aimé uniquement. Jésus fait de ce même précepte la base du christianisme. Il n'autorise nul partage, dans nos affections et notre culte. Celui qui est la Tendresse, la Beauté, la Pureté infinie, ne demande qu'une chose à l'homme : son amour ; mais l'exigence est absolue; il n'est rien, en nous, que nous puissions délibérément soustraire à Dieu. A lui tout notre cœur, c'est-à-dire la tendresse profonde, la direction secrète qui nous fait orienter notre vie vers un bien que nous considérons comme notre dernière fin ; à lui toute notre pensée, notre intelligence ; à lui toute notre âme, c'est-à-dire l'ensemble des facultés vitales ou sensibles ; à lui toute notre force, c'est-à-dire l'exécution des bons desseins et l'activité extérieure.

« Voici, ajoute le Seigneur, un second commandement : Vous aimerez votre prochain comme vous-même (Lev., XIX, 18). Il est semblable au premier. » Il lui ressemble dans son acte, dans son motif, dans son objet ; c'est encore Dieu que nous aimons quand nous aimons le prochain et que nous exerçons à son égard la justice et la charité. La seule différence, c'est qu'ici il n'y a point de précepte d'aimer par-dessus toute chose : on demande à l'homme d'aimer autrui comme soi-même. Car nous sommes tenus de nous aimer nous-même, — selon Dieu et sagement ; et nous devons aimer Dieu comme fin, en lui rapportant toute chose : nous-même et le prochain. Ainsi donc, c'est toujours d'aimer qu'il est question : aimer Dieu, s'aimer soi-même, aimer le prochain, qui est, comme nous, de la famille de Dieu. « Il n'y

a pas, dit Jésus, de plus grand commandement que ceux-là. A ces deux préceptes sont suspendus la Loi et les Prophètes. » Toute la doctrine d'Israël repose sur eux, se résume en eux.

Saint Marc nous laisse voir l'impression produite sur le scribe par la réponse du Seigneur : « O Maître, que vous avez dit vrai! Il est unique, et il n'en existe pas en dehors de lui. Et l'aimer de tout son cœur, de toute sa pensée, de toute sa force, aimer aussi le prochain comme soi-même, c'est très supérieur à tous les holocaustes et les sacrifices » (Cf. I Reg., xv, 22 ; Ps. xlix ; Is., i). La conclusion du scribe était très exacte, mais assez insolite sur les lèvres d'un docteur pharisien. Aussi le Seigneur, touché de la sagesse de cette réponse, lui adresse-t-il une félicitation qui enveloppe un encouragement : « Vous n'êtes pas loin du Royaume de Dieu. »

Mt., xxii. — [41] *Congregatis autem pharisaeis, interrogavit eos Jesus,* [42] *dicens : Quid vobis videtur de Christo? cujus filius est? Dicunt ei : David.* [43] *Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens :* [44] *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?* [45] *Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est?* [46] *Et nemo poterat ei respondere verbum, neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.*

Mc., xii. — [34] *...Et nemo jam audebat eum interrogare.* [35] *Et respondens Jesus dicebat, docens in templo : Quomodo dicunt scribae Christum filium esse David?* [36] *Ipse enim David dicit in Spiritu Sancto : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* [37] *Ipse ergo David dicit eum Dominum, et unde est filius ejus? Et multa turba eum libenter audivit.*

Lc., xx. — [41] *Dixit autem ad illos : Quomodo dicunt Christum filium esse David,* [42] *et ipse David dicit in libro Psalmorum : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis,* [43] *donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?* [44] *David ergo Dominum illum vocat ; et quomodo filius ejus est?*

La doctrine du Seigneur était si haute, si conforme à la Loi, si divinement appropriée à l'âme humaine, que les pharisiens

demeurèrent interdits, cherchant en vain par quelle voie la contester. Mais voici qu'à son tour le Seigneur interroge. Il ne se propose point d'embarrasser ses adversaires au moyen d'une énigme exégétique ou théologique : il veut bien plutôt les mettre sur le chemin de la vérité et obliger leur pensée à s'incliner devant elle. Or c'était chose constante que le Messie devait naître de David, et le Seigneur en obtient d'abord l'aveu. « De qui, selon vous, demande-t-il, le Christ est-il Fils? — De David », répondent les scribes avec fierté. L'Ancien Testament était formel sur ce point. Le prêtre Zacharie avait fait écho à cette doctrine : *Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui*, et c'est sous le nom de Fils de David que Jésus a été salué récemment par les aveugles, et acclamé le jour des Rameaux.

Sans nul doute le Christ est Fils de David ; mais est-il exact de le limiter à sa race, à son temps, à son pays? Quel est donc le sens de cette scène d'éternité que David lui-même, sous l'influence de l'Esprit de Dieu, nous a décrite au Psaume CIX : Jéhovah, parlant au Messie, Fils de David, l'invite à partager le trône de Dieu, comme roi souverain, comme prêtre, et prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech? C'est le même personnage désigné à la fois comme Fils de David, comme Seigneur de David, puis invité à s'asseoir à la droite de Dieu, jusqu'au jour et jusqu'au delà du jour où Dieu aura prosterné à ses pieds, aux pieds du Messie, tous ses ennemis. Comment cela peut-il se faire? demande Jésus. Comment peut-on être en même temps le Fils de David et son Seigneur, venir après lui et être plus grand que lui?

Reconnaissons ce procédé aimable qui laisse aux interrogés l'honneur d'apercevoir et la joie de formuler eux-mêmes la vérité. Mais les dispositions des maîtres en Israël n'étaient point celles de saint Pierre, ni celles de Nathanaël. Nul ne consent à aborder le problème : les âmes sont volontairement fermées ; les pharisiens ne pourraient répondre qu'à la condition de grandir encore celui qui se donne pour le Messie, et que le peuple reconnaît comme tel. Ils se taisent donc, eux, les commentateurs attitrés de l'Écriture ; et l'échec successif de toutes ces rencontres avec Jésus leur enlève la tentation de l'interroger davantage et de lui tendre de nouveaux pièges. Saint Marc ne manque pas d'observer que la foule, nombreuse, écoutait avec un réel

plaisir. C'est à elle, dorénavant, et aux disciples, que le Seigneur adressera ses derniers enseignements.

Mt., XXIII. — [1] *Tunc Jesus locutus est ad turbas et ad discipulos suos,* [2] *dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribae et pharisaei.* [3] *Omnia ergo quaecumque dixerint vobis, servate et facite; secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim et non faciunt.* [4] *Alligant enim onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum ; digito autem suo nolunt ea movere.* [5] *Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus ; dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias.* [6] *Amant autem primos recubitus in coenis, et primas cathedras in synagogis,* [7] *et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi.* [8] *Vos autem nolite vocari Rabbi ; unus est enim Magister vester, omnes autem vos fratres estis.* [9] *Et patrem nolite vocare vobis super terram ; unus est enim Pater vester qui in caelis est.* [10] *Nec vocemini magistri ; quia Magister vester unus est, Christus.* [11] *Qui major est vestrum erit minister vester.* [12] *Qui autem se exaltaverit humiliabitur, et qui se humiliaverit exaltabitur.*

Mc., XII. — [38] *Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare, et salutari in foro,* [39] *et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in coenis ;* [40] *qui devorant domos viduarum sub obtentu prolixae orationis : hi accipient prolixius judicium.*

Lc., XX. — [45] *Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis :* [46] *Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis, et primos discubitus in conviviis ;* [47] *qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem. Hi accipient damnationem majorem.*

L'attitude des scribes fournit au Seigneur une occasion nouvelle de mettre en garde ses disciples et tout le peuple contre des esprits dangereux et qui se dérobent à leur mission. Selon saint Marc et saint Luc, il le fait en peu de paroles et ne vise directement que les scribes. Saint Matthieu est beaucoup plus étendu ; il ajoute des traits et des invectives qui s'adressent non seulement aux docteurs, mais encore aux pharisiens en

général. Plusieurs indices permettent de supposer que cet évangéliste, fidèle à son procédé bien connu, a groupé ensemble des paroles prononcées en des circonstances variées. Nous avons déjà rencontré chez saint Luc (XI, 39-52) des textes identiques; le lecteur peut s'y reporter.

En dépit de l'austérité de son langage, le Seigneur ne donne pas encore congé définitif à la Synagogue ; l'éviction se fait avec mesure. Il reconnaît une situation de fait : les scribes et les pharisiens ont occupé les chaires de Moïse : c'est-à-dire qu'ils sont devenus les successeurs de Moïse, les interprètes autorisés de la loi religieuse. Mais il y a un départ à accomplir entre leur mission et leur vie. Tout ce qu'ils vous enseignent au nom de Dieu et légitimement, faites-le, dit Jésus, observez-le ; mais abstenez-vous d'imiter leur conduite. Le Seigneur a déjà dénoncé, dans le Discours sur la montagne, l'insuffisance des dispositions pharisiennes, lorsqu'il a déclaré que c'était trop peu, pour appartenir à son Royaume, de la justice telle que l'entendaient les maîtres actuels d'Israël : il enchérissait alors sur les prescriptions formulées par la Synagogue. Aujourd'hui, il dénonce avec plus d'énergie l'indignité de ceux qui représentent la Loi : ils disent et ne font pas. Leur vie est mensonge. Ils sont devenus un péril et un objet de scandale pour les âmes. Gardez-vous de les suivre en tout, prenez vos sûretés contre eux : *cavete a scribis* (cf. Mt., XVI, 6 ; Lc., XII, 1 ; Mal., II, 7-8).

Par leur ritualisme mesquin, leurs gloses ridicules, leurs prétendues traditions (Mt., XV, 3 sq.), les scribes ont multiplié à l'excès les difficultés, les prohibitions, les prescriptions menues : tout cela, ils l'ont rassemblé peu à peu en un réseau gênant, en un fardeau intolérable, qu'ils ont jeté sur les épaules des hommes. Qui donc parvient à le porter dans son intégrité? demandait saint Pierre : *Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri neque nos portare potuimus* (Act., XV, 10). Quant aux docteurs, ils ne consentent même pas à le remuer du doigt. Ce qui peut s'entendre de deux manières : ou bien, les pharisiens s'étant rendu compte qu'un tel fardeau est au-dessus des forces humaines, l'idée ne leur est jamais venue de l'alléger, d'y retrancher quoi que ce soit ; ou bien encore et plutôt : tout en affectant de se montrer scrupuleux observateurs de la Loi, ils ne s'astreignent à rien de ce qui contrarierait leurs habitudes et leurs passions. L'obser-

vance pharisaïque n'a rien qui soit salutaire et spirituel (Rom., II, 17-24).

Toutes les bonnes œuvres de ces docteurs infidèles sont inspirées par le désir de paraître, de provoquer les applaudissements ; par le souci misérable de l'effet produit sur autrui, comme s'ils étaient des acteurs et que la vie fût une scène de théâtre. C'est l'odieuse contrefaçon de la présence de Dieu : l'asservissement perpétuel de la vie à un regard humain. Cette ostentation se traduit dans leurs aumônes et leurs prières, comme il a été marqué au chapitre VI de saint Matthieu ; elle se reflète dans toute leur allure. Ils élargissent leurs phylactères et agrandissent les franges de leurs manteaux. Au chapitre VI du Deutéronome (4-9), là même où nous avons lu le précepte d'aimer Dieu de tout notre cœur, le Seigneur avait dit : « Les commandements que je te donne aujourd'hui demeureront dans ton cœur... Tu les attacheras sur ta main pour qu'ils te servent de signe, et ils seront comme un frontal devant tes yeux. » Cela signifiait que la croyance à l'unité de Dieu et l'amour de ce Dieu unique devaient informer toute la vie du Juif : mais, là encore, le ritualisme matériel s'était donné carrière. Après la captivité, ceux qui faisaient profession de piété enfermaient dans des sachets ou des cassettes de petites feuilles de parchemin où étaient reproduits certains textes de l'Écriture; et, à l'aide de courroies, ils les fixaient sur leur front et sur leur main. C'étaient les phylactères. Les pharisiens en élargissaient les dimensions, afin que leur zèle fût plus visible. Quant aux franges, aux houppes blanches qui ornaient les quatre coins du vêtement de dessus et devaient être attachées à ce manteau par des cordons de couleur hyacinthe, elles avaient été prescrites par les Nombres (XV, 38-40) et le Deutéronome (XXII, 12), afin de défendre ceux qui les porteraient contre l'oubli de Dieu et l'infidélité. Un pharisien dévot se reconnaissait à l'enseigne des longues franges. — Ils aiment, poursuit le Seigneur, à se promener en robes longues. A eux les premières places dans les festins (Lc., XIV, 7 sq.), les sièges d'honneur dans les synagogues ; ils recueillent avec complaisance, sur la place publique, les salutations et inclinations profondes, et se font appeler rabbi !

Rien de pareil ne doit exister parmi les disciples du Seigneur. Pour vous, leur dit-il, ne revendiquez pas ce titre de rabbi : car vous êtes tous à l'école d'un maître, d'un maître unique, et vous

êtes tous frères. N'appelez personne ici-bas votre père : car vous avez tous un seul et même Père, celui qui est aux cieux. Ne vous faites pas appeler seigneurs : car vous n'avez qu'un seul seigneur, le Christ. — La recommandation de Jésus a pour dessein de proscrire toute recherche de vanité, toute rivalité de préséance. Ce serait revenir au pharisaïsme que de réclamer les témoignages de respect comme un honneur personnel ; mais ce serait une autre forme de pharisaïsme que de refuser certaines appellations dont la plus ancienne tradition chrétienne, interprétant la lettre de l'évangile, a justifié l'usage. S'en défendre révélerait simplement qu'on ne comprend pas à qui elles s'adressent réellement. Nous n'avons d'autre Père que Dieu, d'autre docteur et d'autre maître que le Christ ; et lorsque les envoyés de Dieu lui servent auprès de nous d'intermédiaires, il les autorise par une mission et une investiture régulières. Ces lieutenants de Dieu ne nous parlent et ne nous guident qu'en son nom; ils n'ont pas de doctrine personnelle : ils seraient bientôt désertés par les fidèles s'ils enseignaient autre chose que la pensée de Dieu. C'est donc encore rendre hommage à Dieu et au Christ qu'honorer du titre de père, de seigneur ou de maître les ministres et prélats de l'Église du Christ. Même, et c'est en cela encore qu'ils représentent le Seigneur, leur autorité n'est toujours que servitude ; ils n'existent que pour le bien de tous, ils sont eux-mêmes le bien de chacun. « Le plus grand parmi vous, dit Jésus, sera votre serviteur » (Mt., xx, 25-28 ; Lc., xxii, 25-27 ; xiv, 11 ; xviii, 14).

Le Seigneur flétrit ensuite la rapacité des scribes. Ils étaient regardés comme des hommes de prière et on les supposait en grande faveur auprès de Dieu. Les femmes se laissaient facilement impressionner par des formes extérieures; et les veuves surtout, privées de l'intelligence et de l'appui de leurs maris, devenaient la proie facile de cette gent avide. Les longues oraisons provoquaient les somptueux honoraires ; ils extorquaient ainsi de gros présents et dévoraient tout l'avoir des veuves. Ces faux docteurs s'enrichissent, durant leur vie, par des procédés qui ont quelque chose de sacrilège : c'est une grande richesse de châtiment qu'ils s'acquièrent ainsi. Les représailles de Dieu en seront plus sévères, parce qu'il devra venger sur d'indignes pasteurs son peuple appauvri par eux.

Mt., XXIII. — 13 *Vae autem vobis, scribae et pharisaei hypocritae; quia clauditis regnum caelorum ante homines : vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.* 14 *Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae ; quia comeditis domos viduarum, orationes longas orantes : propter hoc amplius accipietis judicium.* 15 *Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae ; quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum, et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennae duplo quam vos.* 16 *Vae vobis, duces caeci, qui dicitis : Quicumque juraverit per templum, nihil est ; qui autem juraverit in auro templi, debet.* 17 *Stulti et caeci! Quid enim majus est? aurum, an templum quod sanctificat aurum?* 18 *Et quicumque juraverit in altari, nihil est ; quicumque autem juraverit in dono quod est super illud, debet.* 19 *Caeci ! Quid enim majus est? donum, an altare quod sanctificat donum?* 20 *Qui ergo jurat in altari, jurat in eo et in omnibus quae super illud sunt.* 21 *Et quicumque juraverit in templo, jurat in illo et in eo qui habitat in ipso.* 22 *Et qui jurat in caelo, jurat in throno Dei et in eo qui sedet super eum.* 23 *Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae, qui decimatis mentham, et anethum, et cyminum, et reliquistis quae graviora sunt legis, judicium, et misericordiam, et fidem. Haec oportuit facere, et illa non omittere.* 24 *Duces caeci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.* 25 *Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae; quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis, intus autem pleni estis rapina et immunditia.* 26 *Pharisaee caece, munda prius quod intus est calicis et paropsidis, ut fiat id quod deforis est mundum.* 27 *Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae ; quia similes estis sepulcris dealbatis, quae a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia.* 28 *Sic et vos a foris quidem paretis hominibus justi, intus autem pleni estis hypocrisi, et iniquitate.*

La série de ces malédictions est particulière à saint Matthieu. Elle lui fournira une transition toute naturelle aux derniers enseignements du Sauveur sur la réprobation de Jérusalem. Peut-être aussi l'évangéliste a-t-il voulu, en achevant le récit d'un ministère qui a été contredit partout, offrir le contraste de ces Béatitudes par lesquelles il a été inauguré. Aux huit Béatitudes, chez saint Matthieu, s'opposent donc les huit anathèmes prononcés contre les pharisiens et les scribes hypocrites : à la condition, toutefois, d'y donner place au verset 14, que beau-

coup de critiques estiment interpolé et emprunté aux textes de saint Marc et de saint Luc.

La première apostrophe s'adresse surtout aux légistes du temps, aux scribes (Lc., XI, 52). Ils avaient en main l'Écriture, la clef de la connaissance surnaturelle, la vérité qui donne accès au Royaume des cieux. Par leurs gloses inexactes, ces mauvais pasteurs ont trompé Israël sur le caractère du Royaume messianique et de la justice qui permet d'y entrer ; maintenant encore, en dépit de la prédication du Seigneur, ils s'excluent eux-mêmes et s'efforcent de fermer la porte aux âmes mieux disposées. Car il existe une certaine manière d'étudier la sainte Écriture qui la laisse inintelligible, sans fruit ni pour soi, ni pour autrui. C'est la manière des hérétiques de tous les siècles ; science sacrilège, comme le serait la science du chimiste qui prétendrait analyser l'Eucharistie. Combien d'âmes auraient voulu communier à la pensée de Dieu, et à qui l'on n'a montré dans la Bible que des fables, des contradictions, des pensées et des événements purement humains ! L'Église seule a compétence pour expliquer à ses enfants l'Écriture Sainte, la lettre du Dieu tout-puissant à sa créature, selon le mot de saint Chrysostome et de saint Augustin. Rappelons-nous la fierté des premiers âges, en cette matière, et la ferme récusation que Tertullien opposait aux hérétiques de son temps (*De praescriptione haereticorum*, XXXVII).

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! car vous courez la terre et la mer pour conquérir un prosélyte, et quand vous l'avez obtenu, vous en faites un fils de la géhenne, deux fois pire que vous. Il y avait deux catégories de prosélytes : les prosélytes de la porte, et ceux de la justice. Les premiers ne recevaient qu'un commencement d'adoption et n'étaient astreints qu'à ce que l'on appelait les préceptes de Noé (fuite de l'idolâtrie, abstention des viandes étouffées et du sang). Le prosélyte de la justice, bien qu'étranger à la lignée d'Abraham, se soumettait à la circoncision et à la loi mosaïque, et était dès lors réellement agrégé au peuple de Dieu (Judith, VI, 18). Son accession constituait un triomphe pour la Synagogue, surtout, comme nous l'apprend Josèphe, lorsque le prosélyte appartenait à la haute société, ou même à une famille princière. Mais, trop souvent, la Synagogue ne pouvait lui procurer une véritable éducation religieuse et se glorifiait seulement de sa conquête : *ut in carne vestra glorientur*, dira l'Apôtre aux Galates (VI, 13). Même alors qu'elle semblait

s'étendre, la Synagogue demeurait fidèle à sa concentration jalouse ; il n'y avait pas chez elle de véritable force d'expansion ; au lieu de s'étendre, elle ramenait tout à elle. De son côté, le prosélyte n'ayant revêtu que la livrée extérieure du judaïsme, imitait chez ses maîtres ce qu'il y avait de plus facile à copier : l'orgueil, l'hypocrisie, le mépris d'autrui, le fanatisme. Il devenait pire que les pharisiens eux-mêmes : *decipit exemplar vitiis imitabile.*

Les sept versets suivants contiennent, à propos des formules du serment, une malédiction contre ces tristes casuistes, guides aveugles d'un peuple aveuglé (Mt., xv, 14). Déjà, le Discours sur la montagne (Mt., v, 34-37) avait proscrit l'abus du serment comme provenant du mal et du mensonge. De plus les rabbins distinguaient entre les diverses formules de serment : il était convenu que certaines obligeaient vraiment et d'autres peu ou point. « Jurer par le temple, par exemple, ce n'est rien ; mais jurer par l'or du temple, c'est s'engager réellement. » Pourquoi cette différence? Parce que, selon la casuistique pharisienne, l'or du temple, c'est-à-dire les ustensiles et ornements d'or qui appartenaient au Saint des Saints, touchaient Dieu de plus près. « Insensés et aveugles ! dit le Seigneur. Lequel est le plus grand : l'or, ou le temple qui sanctifie l'or? » Évidemment le temple : pourquoi donc un serment prononcé au nom du temple serait-il de moindre valeur?

Quelle que soit, d'ailleurs, la formule du serment, ce n'est jamais une créature matérielle, ni même intelligente, que l'on appelle en témoignage d'une assertion ou d'une promesse : le témoin suprême est toujours Dieu, le même Dieu qui habite le temple et qui sanctifie l'or employé dans le temple. « Et vous dites encore : Jurer par l'autel, ce n'est rien ; mais jurer par l'offrande placée sur l'autel, cela oblige. Aveugles ! Lequel vaut mieux, l'offrande ou l'autel qui sanctifie l'offrande? Celui-là donc qui jure par l'autel jure non seulement par l'autel, mais en même temps par tout ce qui est dessus. » Il est déraisonnable de distinguer entre l'autel et les offrandes de l'autel, pour déprécier le serment fait au nom de l'autel. « Celui qui jure par le temple jure non seulement par celui-ci, mais encore par le Dieu qui l'habite. De même, celui qui jure par le ciel jure non seulement par ce trône de Dieu, mais encore par Celui qui l'occupe. »

Une loi du Lévitique avait prononcé que l'on devait à Dieu la dîme de tous les biens de la terre (xxvii, 30). Est-ce que les

menues herbes du jardin : la menthe, l'anis, le cumin, tombaient sous cette obligation? La chose était pour le moins douteuse, et l'usage commun permettait de s'abstenir. Mais dans leur respect rigoureux pour la lettre de l'Écriture, les pharisiens avaient décidé que la dîme de toute plante utile serait due ; et gravement, scrupuleusement, ils apportaient à Dieu et à ses ministres le tribu chétif de tout ce que produisait leur jardin ! Prélever la dîme de ces infiniment petits n'était pas, en soi, chose blâmable ; mais encore, puisqu'on prétendait le faire par respect pour la Loi, il eût été logique d'observer les prescriptions considérables de cette même Loi : la justice, la miséricorde, la fidélité envers Dieu et envers le prochain (Cf. Mich., VI, 8). Les scribes et les pharisiens hypocrites sont maudits de nouveau pour avoir négligé les préceptes les plus graves : c'était ceux-là surtout qu'il fallait accomplir, sans omettre d'ailleurs les menues dîmes, si la dévotion portait à les acquitter.

« Scribes aveugles, ajoute le Seigneur, qui filtrez le moucheron et avalez le chameau ! » Peut-être y a-t-il dans cette remarque l'application d'un proverbe familier ; mais sûrement le Seigneur vise une pratique pharisienne. Parmi les animaux impurs dont le XIe chapitre du Lévitique interdisait de se nourrir, les pharisiens avaient cru reconnaître le moucheron ; et afin d'éviter toute chance d'impureté légale et de malédiction, ils avaient pris l'habitude de filtrer leur vin. La même précaution superstitieuse se retrouve ailleurs, dans l'Inde, par exemple; Grecs et Romains filtraient aussi leur boisson, mais pour des motifs d'hygiène. Nos pharisiens arrêtaient donc au passage la petite mouche impure ; mais, en négligeant l'essentiel de la Loi, ils avalaient le chameau, beaucoup plus gros, et impur lui aussi... C'est une illusion fréquente chez les âmes peu délicates. Au lieu de prendre la loi de Dieu dans son intégrité, on y pratique des sélections : on se détermine une observance particulière, qui laisse intact l'égoïsme profond, et où l'on apporte une sévérité obstinée et jalouse ; moyennant quoi, on se persuade être quitte envers Dieu ; même on apprécie la vertu des autres selon leur fidélité à observer le détail où l'on a soi-même condensé toute la perfection.

Dans la malédiction suivante, le Seigneur a en vue, non plus seulement un élément spécial de l'observance pharisienne, mais la racine odieuse d'où procède toute leur conduite. Ce sont des hypocrites. « Vous nettoyez l'extérieur de la coupe et du plat ;

mais le dedans demeure rempli d'impureté et de rapine! Pharisien aveugle, nettoie premièrement l'intérieur de la coupe et du plat, afin que le dehors aussi devienne pur. » (Mc., VII, 4 sq.) C'est par le dedans, par l'âme, qu'il faut commencer : c'est à cette condition seulement que tout, même l'extérieur, sera vraiment net. Les sévérités du Seigneur ne s'expliquent pas par ce seul fait que l'hypocrisie est mensonge, ni même parce qu'elle est devenue chez les pharisiens un tempérament, mais parce qu'il s'agit d'une hypocrisie religieuse, d'une contrefaçon de l'adoration en esprit et en vérité. Dieu y devient un voile, un prête-nom; on se sert de lui pour abriter la cupidité, la cruauté, l'erreur. Dieu, au nom de qui sont accomplies les œuvres perverses, est ainsi, autant qu'il est possible, rendu responsable ou complice. « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! dit encore le Seigneur. Car vous êtes semblables à des sépulcres blanchis : ils paraissent éclatants au dehors, mais à l'intérieur ils sont pleins d'ossements sans vie et de toute la pourriture des tombeaux. » Au lieu de porter dans leurs âmes le Dieu vivant, les pharisiens n'y renferment que la souillure et la mort.

Mt., XXIII. — [29] *Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae, qui aedificatis sepulcra prophetarum, et ornatis monumenta justorum,* [30] *et dicitis : Si fuissemus in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum.* [31] *Itaque testimonio estis vobismetipsis, quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt.* [32] *Et vos implete mensuram patrum vestrorum.* [33] *Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennae?* [34] *Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas ; et ex illis occidetis et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem ;* [35] *ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariae, filii Barachiae, quem occidistis inter templum et altare.* [36] *Amen dico vobis, venient haec omnia super generationem istam.* [37] *Jerusalem, Jerusalem, quae occidis prophetas et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti !* [38] *Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.* [39] *Dico enim vobis, non me videbitis amodo, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini.*

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! car vous bâtissez des tombeaux aux prophètes et vous décorez les sépulcres des justes. Et vous dites : Si nous avions vécu au temps de nos pères, nous ne nous serions point associés à eux pour verser le sang des prophètes. — Ainsi, vous témoignez contre vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Pour vous, comblez la mesure de vos pères... » Mais, dira quelqu'un, comment le Seigneur peut-il prononcer l'anathème contre des hommes qui séparent ainsi leur cause de celle de leurs pères? qui protestent contre les crimes des ancêtres et par leurs paroles et par les honneurs posthumes décernés aux justes d'autrefois? N'est-ce pas une réparation très digne d'éloge? — Non, dit le Seigneur, ils sont vraiment les fils de ceux qui ont mis à mort les prophètes. — Mais on n'est pas coupable pour autant ! — Sans doute ; mais on est coupable, en dépit de toutes les protestations hypocrites, lorsqu'on garde en son cœur les dispositions de ceux qui ont immolé les prophètes ; c'est l'élément sous-entendu, mais deviné immédiatement par la conscience des auditeurs.

Il n'y a guère au monde d'enseignement plus grave que celui qui se dégage de ces dernières paroles. Les responsabilités sont, il est vrai, individuelles, puisque les initiatives et les activités sont individuelles aussi. Mais les hommes ne sont pourtant pas désagrégés et à l'état de poussière vivante. Sous le décor extérieur des choses, sous la succession et la multiplicité d'événements et de personnages qui font l'histoire, règne l'unité d'une trame profonde, la continuité d'un dessein unique où les hommes se rangent pour ou contre Dieu selon leurs tendances secrètes. Allons plus loin ; il y a presque toujours, dans chaque homme, un côté de lui-même par lequel il est avec Dieu, et un autre par lequel il s'écarte de Dieu : c'est la prévalence de l'un sur l'autre qui, finalement, décide de notre sort éternel. Ce ne sont pas les œuvres extérieures, leur correction ni leur magnificence, qui signifient vraiment à quelle direction réelle nous appartenons : c'est l'âme, c'est l'orientation spirituelle. Et nous devenons ainsi en quelque sorte solidaires de toute l'œuvre d'ensemble à l'exécution de laquelle nos tendances intérieures nous font collaborer. Il importe de remarquer aussi que les décisions morales qui orientent toute notre vie ne se prennent pas toujours à la suite d'un débat intellectuel, où l'on pèse les raisons et les motifs, dans une délibération éclairée et formelle : souvent elles se prennent à la suite

d'un travail sourd et perfide, où les conditions du tempérament ont beaucoup plus de part que l'intelligence. Combien l'âme humaine a besoin de la grâce de Dieu et d'une absolue droiture !

Alors même qu'ils plaignent les victimes et leur élèvent de splendides mausolées, les Juifs sont donc, de cœur, avec les bourreaux. Leur hypocrisie sera bientôt manifeste : ils vont combler la mesure des crimes d'Israël. Serpents, race de vipères ! leur dit le Seigneur, après saint Jean-Baptiste (Mt., III, 7), comment échapperiez-vous au jugement, au châtiment de la géhenne? Toutes les avances de Dieu seront repoussées demain, comme elles l'ont été hier. Voici que Dieu, que le Fils de Dieu, envoie vers Jérusalem des prophètes, des sages et des scribes, les apôtres, Étienne et les diacres : ils ne seront pas mieux traités que les messagers d'autrefois. Vous les mettrez à mort : c'est avec les lettres de la Synagogue qu'on verra Saul se rendre à Damas (Act., IX, 1-2). Vous les crucifierez, comme le sera Siméon, sous le règne de Trajan. Vous les flagellerez dans vos synagogues, comme il arrivera aux apôtres (Act., V, 40). Vous les poursuivrez de cité en cité, comme durant la persécution qui suivra la mort d'Étienne (Act., VIII, 1). Et ainsi, par cette rigoureuse loi de solidarité qui vous associe à une même œuvre de malfaisance diabolique (cf. Apoc., XVIII, 24), vous prendrez à votre compte tout le long homicide de quarante ou cinquante siècles, qui va depuis Abel, le juste, jusqu'à Zacharie, fils de Barachie, immolé entre le temple et l'autel, dans la cour des prêtres, là où était l'autel des holocaustes. En résumé, Dieu ne cessera point de vous adresser ses envoyés pour vous inviter à l'œuvre qu'il veut accomplir ; et vous ne cesserez pas, vous, de vous détourner de lui pour faire cause commune avec ceux qui travaillent contre Dieu.

Nous pensons qu'on peut encore s'en tenir au commentaire que saint Jérôme a donné de ce passage. Il ne s'agit ni de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, ni de Zacharie le prophète, ni de Zacharie, fils de Baruch, qui sera massacré dans le temple, peu de jours avant sa destruction par les Romains ; mais bien de Zacharie, fils de Joïada, dont la mort est racontée au second livre des Paralipomènes (XXIV, 17-22). Quant à la substitution du nom de Barachias à celui de Joïada, elle peut être le fait d'un copiste ; et saint Jérôme nous déclare avoir lu dans l'évangile dit « des Hébreux » : « Zacharie, fils de Joïada ». — Mais puisque le Seigneur veut grouper ensemble tous les meurtres dont les Juifs se font

responsables, pourquoi s'est-il arrêté à celui de Zacharie, alors qu'ils devaient en commettre tant d'autres? Le meurtre de Zacharie a été associé à celui d'Abel à raison peut-être d'une circonstance commune qui montre la vengeance de Dieu armée contre le crime des impies : *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra*, dit le Seigneur à Caïn (Gen., IV, 10); et Zacharie mourant s'écrie de même : *Videat Dominus, et requirat !*

« Tout le sang des justes répandu sur la terre retombera sur vous », vient de prononcer le Seigneur (35); et il insiste : « En vérité, je vous le dis, toutes ces choses retomberont sur la génération présente » (36) ; *haec omnia :* c'est-à-dire le crime et les représailles divines. A ce moment, la vision prophétique du châtiment qui attend sa patrie et la ville sainte arrache au Seigneur une nouvelle plainte, un adieu d'une douleur infinie (Cf. Lc., XIX, 41-44). Nous avons rencontré chez saint Luc (XIII, 34-35) un texte tout semblable. « Jérusalem, Jérusalem ! qui mets à mort les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes : et tu n'as pas voulu ! » Nul peuple n'avait été aimé et traité comme celui-là ; nul autre ne s'est montré plus endurci et plus rebelle à toutes les miséricordes du Seigneur. Séparée de Dieu, il était fatal que Jérusalem se divisât contre elle-même et formât en son sein des groupes ennemis, l'anarchie intérieure venant se surajouter à toutes les menaces du dehors.

Les Juifs n'ont pas voulu entendre les appels réitérés du Dieu Sauveur. Alors il se retire de Jérusalem. « Voici, dit Jésus, que votre maison vous demeurera, déserte (Jer., XII, 7 ; XXII, 5 ; III Reg., IX, 7-8). Vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur » (Ps. CXVII, 26). C'est probablement une allusion prophétique à l'heure dernière où le peuple juif se tournera vers le Seigneur et sera recueilli par lui. — Et saint Matthieu, immédiatement après avoir cité ces paroles, nous dit que Jésus sortit du temple et quitta la ville. Si l'on suivait à la lettre le premier évangile, il semblerait que le Seigneur ne rentra à Jérusalem que pour y souffrir. Mais on peut supposer une fois de plus que saint Matthieu a été plus soucieux de grouper les enseignements du Maître que de retracer rigoureusement la suite chronologique des faits.

Mc., XII. — [41] *Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspiciebat quomodo turba jactaret aes in gazophylacium; et multi divites jactabant multa.* [42] *Cum venisset autem vidua una pauper, misit duo minuta, quod est quadrans.* [43] *Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis, quoniam vidua haec pauper plus omnibus misit qui miserunt in gazophylacium.* [44] *Omnes enim ex eo quod abundabat illis miserunt; haec vero de penuria sua omnia quae habuit misit, totum victum suum.*

Lc., XXI. — [1] *Respiciens autem, vidit eos qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites.* [2] *Vidit autem et quamdam viduam pauperculam, mittentem aera minuta duo.* [3] *Et dixit : Vere dico vobis, quia vidua haec pauper plus quam omnes misit.* [4] *Nam omnes hi ex abundanti sibi miserunt in munera Dei; haec autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.*

Le Seigneur est passé du parvis des gentils dans celui des femmes. C'est sur ce parvis que s'ouvraient les salles du trésor ; c'est là qu'on avait disposé un certain nombre de troncs destinés aux offrandes. Assis à quelque distance, le Sauveur regardait la foule de ceux qui apportaient au trésor ; beaucoup de riches y versaient, sans doute avec fracas, de fortes sommes. Et voici qu'une veuve pauvre jeta dans le tronc deux lepta, pièces de menue monnaie : ensemble, cela faisait un quadrant, moins d'un centime. Et groupant ses disciples autour de lui, le Seigneur leur dit : « En vérité, je vous le déclare, la pauvre veuve que voici a jeté dans le tronc plus que tous les autres. Car tous ont donné de leur surabondance, de leur superflu ; tandis que cette femme a pris sur son indigence, elle a donné tout ce qu'elle possédait. » Est-il besoin de relever ce qu'il y a de considérable dans cet enseignement de Notre-Seigneur? Devant Dieu, qui n'a nul besoin de nos richesses, rien n'est petit, à proprement parler, rien n'est grand : tout est à proportion du cœur qui donne, du cœur qui aime. Les offrandes tapageuses de tous les pharisiens réunis sont moins agréables à Dieu que l'humble aumône d'une femme indigente.

CHAPITRE III

SUR L'AVÈNEMENT DU FILS DE L'HOMME

Mt., XXIV. — [1] *Et egressus Jesus de templo, ibat. Et accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei aedificationes templi.* [2] *Ipse autem respondens dixit illis : Videtis haec omnia? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruatur.* [3] *Sedente autem eo super montem Oliveti, accesserunt ad eum discipuli secreto, dicentes : Dic nobis quando haec erunt? et quod signum adventus tui et consummationis saeculi?*

Mc., XIII. — [1] *Et cum egrederetur de templo, ait illi unus ex discipulis suis : Magister, aspice quales lapides et quales structurae.* [2] *Et respondens Jesus, ait illi : Vides has omnes magnas aedificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur.* [3] *Et cum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, et Jacobus, et Joannes, et Andreas :* [4] *Dic nobis quando ista fient? et quod signum erit quando haec omnia incipient consummari?*

Lc., XXI. — [5] *Et quibusdam dicentibus de templo quod bonis lapidibus et donis ornatum esset, dixit :* [6] *Haec quae videtis, venient dies in quibus non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur.* [7] *Interrogaverunt autem illum, dicentes : Praeceptor, quando haec erunt? et quod signum cum fieri incipient?*

Le soir étant venu, Notre-Seigneur sortit du temple avec les Douze, pour retourner à Béthanie. Il y avait presque un demi-siècle que le roi Hérode avait commencé à bâtir le temple sur de magnifiques proportions. En passant, les apôtres admiraient la richesse des matériaux, l'étendue des édifices, la splendeur des

offrandes que la générosité des fidèles et des princes y avait accumulées. Quelqu'un des disciples dit au Seigneur : « Maître, regardez ! Quelles pierres, et quelles constructions ! » Et Jésus répondit : « En vérité, je vous le dis, des jours viendront où, de tout ce que vous voyez, il ne restera pas pierre sur pierre ; rien n'échappera à la ruine. » C'est la prophétie déjà formulée le dimanche des Rameaux (Lc., XIX, 41-44). Et la marche continue.

On descend la vallée du Cédron, on gravit la montagne des Oliviers, à l'est du temple ; et le temple lui-même se trouvant au nord-est de la ville et formant l'angle, c'est sa masse imposante qui s'offre aux yeux, en premier plan. Sur la montagne, on s'arrête et on s'assied un instant. C'est alors que les disciples honorés par le Seigneur d'une plus grande intimité, Pierre et Jacques, Jean et André, s'approchent discrètement de lui et, à l'écart des autres, lui demandent : « Maître, quand sera-ce? Dites-nous à quel signe on reconnaîtra que tout cela va s'accomplir? » Dans saint Marc, les disciples ne semblent pas interroger sur une autre matière que la chute de Jérusalem et du temple ; seul, le texte de saint Matthieu paraît ouvrir une perspective plus étendue et viser les derniers temps du monde : « Quand auront lieu ces choses, — c'est-à-dire la destruction de Jérusalem ? Quel sera le signe de votre avènement et de la consommation du siècle? » Encore ces dernières paroles pourraient-elles s'entendre à la rigueur de l'achèvement de la période juive et de l'avènement des jours du Messie. Quoi qu'il en soit, le Seigneur, dans sa réponse, distingue, nous le verrons, un double avènement du Fils de l'homme : les deux Parousies ne sont pas sur le même plan.

Mt., XXIV. — [4] *Et respondens Jesus, dixit eis : Videte ne quis vos seducat.* [5] *Multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus ; et multos seducent.* [6] *Audituri enim estis praelia, et opiniones praeliorum. Videte ne turbemini ; oportet enim haec fieri, sed nondum est finis.* [7] *Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum ; et erunt pestilentiae, et fames, et terraemotus per loca.* [8] *Haec autem omnia initia sunt dolorum.* [9] *Tunc traden vos in tribulationem, et occident vos ; et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum.* [10] *Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem.* [11] *Et multi pseudoprophetae*

surgent, et seducent multos. [12] *Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum.* [13] *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* [14] *Et praedicabitur hoc evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus ; et tunc veniet consummatio.*

Mc., XIII. — [5] *Et respondens Jesus, coepit dicere illis : Videte ne quis vos seducat ;* [6] *multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum ; et multos seducent.* [7] *Cum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis ; oportet enim haec fieri, sed nondum finis.* [8] *Exurget enim gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terraemotus per loca et fames. Initium dolorum haec.* [9] *Videte autem vosmetipsos. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante praesides et reges stabitis propter me, in testimonium illis.* [10] *Et in omnes gentes primum oportet praedicari evangelium.* [11] *Et cum duxerint vos tradentes, nolite praecogitare quid loquamini ; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus.* [12] *Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium ; et consurgent filii in parentes et morte afficient eos.* [13] *Et eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.*

Lc., XXI. — [8] *Qui dixit : Videte ne seducamini ; multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum, et tempus appropinquavit ; nolite ergo ire post eos.* [9] *Cum autem audieritis praelia et seditiones, nolite terreri : oportet primum haec fieri, sed nondum statim finis.* [10] *Tunc dicebat illis : Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum.* [11] *Et terraemotus magni erunt per loca, et pestilentiae, et fames, terroresque de caelo, et signa magna erunt.* [12] *Sed ante haec omnia injicient vobis manus suas, et persequentur, tradentes in synagogas et custodias, trahentes ad reges et praesides, propter nomen meum ;* [13] *continget autem vobis in testimonium.* [14] *Ponite ergo in cordibus vestris, non praemeditari quemadmodum respondeatis.* [15] *Ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri.* [16] *Trademini autem a parentibus, et fratribus, et cognatis, et amicis, et morte afficient ex vobis ;* [17] *et eritis odio omnibus propter nomen meum.* [18] *Et capillus de capite vestro non peribit.* [19] *In patientia vestra possidebitis animas vestras.*

A la curiosité éveillée de ses disciples le Seigneur propose d'abord un conseil de prudence. Les temps troublés sont toujours riches en prophètes et en prophéties. Lorsqu'ils sont malheureux, les hommes se réfugient volontiers dans l'avenir ; une attente trop vive prétend créer son objet, toutes les interventions divines semblent possibles; enfin, il ne manque jamais d'imposteurs pour spéculer sur cet état des esprits et abuser de la crédulité générale. Prenez garde, dit le Seigneur, de vous laisser séduire. Les Théodas (Act., v, 36), les Simon (*ibid.*, VIII, 9) viendront. Ils se donneront pour la vertu de Dieu, ils usurperont mon nom, ils se proclameront messies, ils diront : « Le Sauveur, c'est moi ! » Ils annonceront que l'heure du Règne de Dieu est venue. Et beaucoup se laisseront prendre à leur parole. Pour vous, gardez-vous de ces faux docteurs.

Second conseil de prudence. Quand vous entendrez parler de guerres, de séditions, et que mille rumeurs menaçantes arriveront jusqu'à vous, ne vous laissez pas troubler ni déconcerter. Il faut en passer par là tout d'abord, mais ce n'est pas encore l'heure tragique et la fin de Jérusalem; ce n'en est qu'un préliminaire éloigné. La « paix romaine » avait duré longtemps. Rome s'était réservé le droit de guerre ; et les pays déclarés provinces romaines, s'ils gardaient leurs usages et leurs franchises municipales, perdaient le droit de s'armer contre l'ennemi. L'empereur même s'attribuait le gouvernement des provinces incomplètement réduites et abandonnait les plus pacifiées au gouvernement du Sénat. Tout alla bien sous Auguste et sous Tibère. Mais lorsque l'empire passa à des insensés comme Caligula, Claude et Néron, à des maîtres aussi précaires que Galba, Othon, Vitellius, la *Pax romana*, qui n'était maintenue que par une main forte, fut ausssitôt rompue. Toute la portion orientale et excentrique de l'empire trahit sur-le-champ, par les menées de ses agitateurs, son impatience du joug romain. A Alexandrie, à Séleucie, à Jamnia, il y eut des séditions sanglantes : Josèphe et Philon les ont racontées. La terreur régna dans toute la Syrie, et chaque grande ville fut divisée en deux camps rivaux : les Juifs et leurs adversaires. La Judée, la Syrie, l'Adiabène eurent leurs démêlés avec les Arabes et les Parthes. A l'intérieur de la Palestine, les revendications des Zélotes fomentèrent la guerre civile. Partout Rome était appelée à intervenir.

Nation s'élèvera contre nation, dit le Seigneur, et royaume

contre royaume. Au frémissement universel des peuples, s'ajouteront des fléaux naturels : de grands tremblements de terre en divers lieux, des pestes et des famines ; il se produira des phénomènes terrifiants et de grands signes dans le ciel. Il n'est besoin que de lire l'histoire de la seconde moitié du premier siècle pour y retrouver réalisés tous les traits de la prophétie. Malgré le caractère effrayant de ces fléaux, ils ne seront encore que le prélude, le commencement des douleurs. Le terme employé par le Seigneur signifie premièrement les douleurs de l'enfantement ; il est choisi non seulement parce que les souffrances prédites seront cruelles, mais aussi parce qu'elles préparent le réel enfantement d'un monde religieux nouveau : elles seront des souffrances fécondes.

Mais avant que n'arrivent les événements au sujet desquels le Seigneur a été interrogé (*sed ante haec omnia*, écrit saint Luc), il y aura pour les apôtres, pour les chrétiens d'alors, des souffrances de privilège et d'exception : ils seront personnellement visés. Il ne leur suffira pas de se tenir en garde contre les faux messies, ni d'observer les signes politiques, les signes et fléaux naturels : ils auront à se garder eux-mêmes et à soutenir sans défaillance une dure persécution. — Saint Marc et saint Luc donnent ici des recommandations que saint Matthieu semble avoir anticipées (x, 17-22) et qu'il ne reproduit maintenant que d'une façon rapide. — Ceux qui n'ont pas consenti à recevoir le Maître ne feront pas meilleur accueil aux disciples. On mettra la main sur vous et vous serez livrés aux tribunaux : à ceux de la juridiction juive, à ceux de la juridiction païenne. Vous comparaîtrez devant les petits Sanhédrins locaux des villes où sont établis des Juifs, aussi bien que devant les gouverneurs et les rois. Vous serez jetés en prison, battus de verges dans les synagogues, livrés aux tourments, mis à mort. Vous serez haïs de tous les peuples, juifs et gentils : tout cela à cause de mon nom, et parce que chrétiens. Néanmoins, quand on vous traînera devant vos juges, n'ayez nul souci de préparer un plaidoyer ; vous répondrez alors selon qu'il vous sera donné intérieurement ; car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint ; je mettrai sur vos lèvres des paroles telles qu'aucun de vos adversaires ne pourra leur résister ou les réfuter victorieusement (Lc., XII, 11-12). Gravez bien cette recommandation dans vos cœurs.

Un des caractères les plus pénibles de la persécution prédite,

c'est qu'elle sera exercée par des frères. Les membres d'une même nation, d'une même famille seront divisés à tel point que le père livrera son fils à la mort, les enfants leurs parents, le frère son frère, l'ami son ami. On verra des haines acharnées, des dénonciations, des trahisons ; plusieurs d'entre vous succomberont dans cette lutte de Juifs contre Juifs. Des faux prophètes se lèveront et séduiront bien des âmes, et parce que l'iniquité se sera accrue, la charité du plus grand nombre se refroidira. Mais celui qui soutiendra l'épreuve et persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. C'est le salut de l'âme que le Seigneur promet ainsi, et peut-être même le salut temporel : de fait, les chrétiens ne furent pas enveloppés dans la chute de Jérusalem. En dépit de toutes les menaces, il ne tombera pas un cheveu de votre tête, ajoute l'évangile de saint Luc ; vous êtes entre les mains de Dieu et rien de vraiment fâcheux au point de vue surnaturel, le seul qui compte, ne vous peut atteindre. Le livre des Actes et les épîtres de saint Paul nous montrent la prophétie évangélique se réalisant trait pour trait.

Si l'on vous traîne ainsi devant tous les tribunaux, dit encore le Seigneur, c'est afin que vous serviez de témoignage, afin que vous soyez devant tous les peuples mes témoins, mes « martyrs ». Au milieu de ces souffrances fécondes, Dieu ménage à son Église le loisir nécessaire pour que l'évangile du Royaume soit prêché dans tout le monde connu. Avant la chute de Jérusalem, l'apôtre saint Paul aura accompli son large périple depuis Antioche jusqu'à l'Espagne. Le grand lac européen qui s'appelle la Méditerranée aura entendu sa voix ; les îles et le littoral seront semés de communautés chrétiennes ; l'Asie Mineure et l'Orient auront été sillonnés par les prédicateurs. (Cf. Rom., x, 18 ; Col., i, 6, 23 ; II Tim., iv, 17.) Après que la nouvelle économie religieuse aura été offerte à toutes les nations, alors seulement viendra l'abrogation de l'ancienne, *et tunc veniet consummatio.*

Mt., xxiv. — [15] *Cum ergo videritis abominationem desolationis, quae dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto, qui legit intelligat.* [16] *Tunc qui in Judaea sunt, fugiant ad montes ;* [17] *et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo sua ;* [18] *et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam.* [19] *Vae autem praegnantibus et nutrientibus in illis diebus !* [20] *Orate autem ut non fiat fuga*

vestra in hieme, vel sabbato. [21] *Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet.* [22] *Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro; sed propter electos breviabuntur dies illi.*

Mc., XIII. — [14] *Cum autem videritis abominationem desolationis stantem ubi non debet, qui legit intelligat, tunc qui in Judaea sunt fugiant in montes;* [15] *et qui super tectum, ne descendat in domum nec introeat, ut tollat quid de domo sua;* [16] *et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum.* [17] *Vae autem praegnantibus et nutrientibus in illis diebus!* [18] *Orate vero ut hieme non fiant.* [19] *Erunt enim dies illi tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturae quam condidit Deus, usque nunc, neque fient.* [20] *Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro; sed propter electos quos elegit, breviavit dies.*

Lc., XXI. — [20] *Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus.* [21] *Tunc qui in Judaea sunt, fugiant ad montes; et qui in medio ejus, discedant; et qui in regionibus, non intrent in eam.* [22] *Quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quae scripta sunt.* [23] *Vae autem praegnantibus et nutrientibus in illis diebus! Erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic.* [24] *Et cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes, et Jerusalem calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationum.*

Après les préliminaires, l'exécution. Et voici l'indice immédiat du désastre définitif : « Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie là où elle ne doit pas être (Mc.), en un lieu saint (Mt.)... » L'expression, un peu obscure, se trouve trois fois dans Daniel (IX, 27; XI, 31; XII, 11), où elle annonce la profanation du temple par les envahisseurs païens. L'auteur du Ier livre des Macchabées (I, 57) l'emploie aussi pour décrire l'érection d'un autel à Jupiter à la place de l'autel des holocaustes. Les Septante traduisent : « l'abomination de la solitude, de la désolation. » Il n'est pas nécessaire de l'entendre des aigles romaines, qui étaient de vraies idoles, et que les légionnaires, pendant que le temple brûlait encore, plantèrent à la porte orientale (Josèphe, *Bell. Jud.*, VI, VI, 1). Il ne s'agit pas non plus de la sédition violente et sacrilège des

Zélotes (*Bell. Jud.*, IV, VI, 3); mais plutôt de la profanation de la ville sainte et de ses environs par les gentils, de la solitude et du délaissement où tomba le temple.

Saint Luc a précisé, et n'a retenu que l'idée de désolation : « Lorsque vous verrez Jérusalem investie par les armées, alors sachez que sa dévastation est proche. » Or il y eut trois investissements de Jérusalem : un premier par Cestius Gallus en 66, un second par Vespasien en 68, un troisième par Titus en 70. C'est du premier, semble-t-il, qu'il est question dans saint Luc ; et c'est ainsi que les chrétiens de Jérusalem l'entendirent : ils sortirent alors de la ville comme d'une région maudite, et se retirèrent dans la direction des montagnes de l'Hermon et du Liban, vers Pella (Josèphe, *Bell. Jud.*, II, XX, 1 ; Eusèbe, H. E., III, V). Les indications données par le Seigneur gardent une part d'imprécision ; peut-être ne convenait-il pas qu'avant la destruction de Jérusalem des signes tels que ceux-là fussent ouvertement publiés ; ils auraient constitué un danger et fait regarder les chrétiens comme de mauvais citoyens. Peut-être aussi le texte écrit était-il complété par des précisions orales. Saint Matthieu et saint Marc ajoutent, sous forme de parenthèse, l'invitation à être attentifs : « Que celui qui lit comprenne. »

Autant le Seigneur a conseillé de surseoir, alors que l'heure décisive n'était pas venue encore, autant il interdit maintenant toute lenteur. Que ceux qui sont en Judée s'enfuient vers les montagnes ; que ceux qui sont à Jérusalem se hâtent d'en sortir ; quant à ceux qui se trouvent dehors, dans la campagne, qu'ils ne rentrent pas dans l'enceinte. Celui qui sera sur le toit en terrasse de sa maison évitera de rentrer à l'intérieur, pour en emporter quoi que ce soit ; et celui qui se trouvera dans les champs se gardera de rentrer chez lui prendre son manteau. — Est-il besoin de remarquer que des recommandations de cette nature ne peuvent s'appliquer qu'à la chute de Jérusalem ? — Malheur, en ces jours-là, aux femmes qui portent un enfant dans leur sein et à celles qui nourrissent, car elles échapperont à grand peine, retardées par leur fardeau. Priez pour que votre évasion ne s'accomplisse pas en hiver, alors que les chemins de Palestine sont mauvais et glissants ; ni le jour du sabbat, où la Loi n'autorise qu'un temps de marche limité. Ce dernier détail, propre à saint Matthieu, devait intéresser des Judéo-chrétiens qui observaient encore le repos sabbatique. Afin de montrer la soudaineté de l'invasion et l'im-

minence du péril, le Seigneur multiplie les avertissements, en des formules où il entre une exagération intentionnelle.

Enfin, pour donner des ailes aux fuyards, le Seigneur ajoute : Ce seront les jours de la vengeance divine ; la colère de Dieu fondra sur ce peuple, et toutes les menaces prophétiques s'accompliront alors (Deut., XXVIII, 49 sq.). Ce seront des jours de grande tribulation et de détresse, d'une angoisse telle qu'il n'y en eut jamais de semblable depuis le commencement et la création du monde par Dieu (Dan., XII, 1 ; Joel, II, 2. Cf. Josèphe, *Bell. Jud.*, VI, IX, 4), et telle qu'on n'en verra plus dans la suite. Le *neque fiet* faisant allusion à une période historique ultérieure, nous oblige encore à penser non pas à la fin du monde, mais à la fin de la ville sainte. Le malheur qui frappe le peuple juif sera de telle nature que si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nulle chair n'eût été sauvée ; mais, à cause des élus qu'il a choisis, il a par avance, dans un décret miséricordieux, réduit les jours de sa colère. Ces élus, ce sont ou bien des justes, plus nombreux qu'à Sodome (Gen., XVIII, 22-23), et dont l'intercession fléchira le cœur de Dieu ; ou bien des croyants que les circonstances auront maintenus à Jérusalem ; ou encore une portion choisie de la race juive, prédestinée à la conversion, et que Dieu voulait faire servir à ses desseins ultérieurs : des *reliquiae*, un reste clairsemé, dont nous parle, après Isaïe, l'épître aux Romains (XI, 5).

Il est possible, en effet, de reconnaître, historiquement, les circonstances qui abrégèrent un siège où périrent, dit Josèphe, onze cent mille Juifs, mais qui ne fut pas cependant une absolue extermination. Hérode Agrippa avait créé, autour de cette ville admirablement située, un système de fortifications qui aurait pu la rendre imprenable ; mais il reçut de Claude, en 42 ou 43, l'ordre d'arrêter les travaux. D'autre part, les Juifs, soit avant, soit après l'échec de Cestius Gallus, étaient tellement en proie à leurs divisions intestines, qu'ils négligèrent de se préparer à soutenir un siège. De plus, les provisions de bouche amassées devinrent la proie des flammes, peu de temps avant l'arrivée de Titus ; et celui-ci se présenta d'une manière si soudaine que les défenseurs furent contraints dès l'abord d'abandonner une partie des ouvrages avancés. Enfin Titus lui-même reconnaît que les forces humaines n'auraient rien pu contre de telles murailles, mais qu'un Dieu livra cette ville aux Romains (*Bell. Jud.*, VI, IX, 1).

Les prédictions du Seigneur s'accomplirent à la lettre. « Ils tomberont, ajoute saint Luc, sous le tranchant du glaive ; et ils seront emmenés captifs parmi toutes les nations, — jusqu'à ce que soient accomplis les temps des nations. » (Cf. Rom., XI, 25.) Une ère nouvelle succèdera à la prise de Jérusalem. Après la grande catastrophe qui vient d'être décrite, saint Luc nous ouvre la perspective indéterminée d'une période où les gentils traiteront les Juifs comme un peuple conquis et entendront l'évangile dont les Juifs n'ont pas voulu.

Mt., XXIV. — [23] *Tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere.* [24] *Surgent enim pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa magna et prodigia : ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi.* [25] *Ecce praedixi vobis.* [26] *Si ergo dixerint vobis : Ecce in deserto est, nolite exire ; Ecce in penetralibus, nolite credere.*

Mc., XIII. — [21] *Et tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis.* [22] *Exurgent enim pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa et portenta ad seducendos, si fieri potest, etiam electos.* [23] *Vos ergo videte ; ecce praedixi vobis omnia.*

A quelle époque se rapporte la particule de temps « alors », *tunc*, employée par les deux évangélistes? Si elle vise la période historique dont il a été précédemment question, les derniers jours de Jérusalem, nous devrons voir dans les paroles du Seigneur un nouvel effort pour mettre en garde les fidèles contre les imposteurs qui se serviront du nom du Christ. Il y avait chez le peuple juif, aux heures de grandes crises nationales, des trésors de confiance folle, dont les vrais prophètes ne parvenaient pas à triompher. « Tes prophètes, disait Jérémie à Sion, ont eu pour toi des visions insensées et vaines ; ils ne t'ont pas dévoilé ton iniquité, ils n'ont pas cherché à détourner de toi la captivité : mais ils t'ont donné pour visions des oracles de mensonge et de vanité ! » (Thren., II, 14.) Prenez garde, disait le Seigneur, à ces espérances illusoires et aux imposteurs qui les caresseront parmi vous. Si, à cette heure où Jérusalem est à l'agonie, on vient vous dire : « Voici le Christ ! il est ici, il est dans le désert, il vient ; il est arrivé et se tient caché dans telle maison : n'en croyez rien.

Car l'époque sera fertile en faux Christs et en faux prophètes (cf. Josèphe, *Bell. Jud.*, II, XIII, 4-6); ils donneront des signes éclatants et feront de grands prodiges, au point de séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes. » Mais les élus sont défendus par Dieu ; dès lors, ils n'ont rien à craindre.

Telle est la première acception de la particule de temps « alors ». Nous croyons qu'il en est une meilleure. *Tunc* pourrait signifier « à partir de là, désormais », et s'appliquer à l'époque chrétienne. La durée entière de l'Église militante serait ainsi rapidement dessinée. Puisque l'histoire n'est depuis le Seigneur, et ne sera jusqu'à la fin, qu'un effort constant de l'hérésie pour altérer la doctrine du Christ et se substituer à elle, celui qui nous a mis en garde contre les pseudo-Christs et les pseudo-prophètes nous a dit tout l'essentiel de notre attitude. Nous sommes avertis solennellement ; dès lors, tout peut venir : les prestiges des faux sages et des thaumaturges du diable, les engouements de la passion et de l'opinion, l'apostasie des peuples. Pour le fidèle, tout est ramassé dans l'unique conseil de demeurer inviolablement attaché à la doctrine du Seigneur, « jusqu'à ce qu'il vienne ». Garder l'intégrité, la virginité de la foi, ce sera la recommandation fréquente de l'Apôtre. Et le Seigneur lui-même ne se préoccupe, semble-t-il, que de trouver intacte cette foi au dernier jour : *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra?* (Lc., XVIII, 8.) On peut s'étonner que, de cette longue durée de siècles qui compose « les jours du Messie », ou, selon saint Luc (24), « les temps des nations », le Seigneur ait dit si peu de chose; mais il suffit de répondre que son dessein n'était aucunement de faire un cours d'histoire prophétique et qu'il n'y était point invité par la question des apôtres ; on l'avait interrogé sur son avènement, il ne parle que de son avènement et de l'attitude des âmes qui l'attendent.

Mais si les faux messies réussissent à faire des miracles, demandera-t-on avec inquiétude, comment l'apologétique peut-elle alléguer le miracle en faveur de la doctrine? Quelle sécurité avons-nous si le miracle est un signe ambigu et s'il peut être parfois usurpé par l'erreur? On répond que la puissance divine ne se prête jamais à l'accomplissement de signes qui auraient pour résultat d'accréditer le mensonge ; que ces prétendus miracles ne sont que des prestiges et des « prodiges menteurs » (II Thess., II, 9). Mieux vaut encore distinguer trois étapes ou

fonctions du miracle. Il est une heure première où le miracle, en déchirant la trame régulière des choses, éveille et rend attentif. Il en est une autre où le miracle est appelé à garantir, de la signature même de Dieu, une doctrine qui se présente en son nom; à accréditer comme ambassadeurs de Dieu ceux qui apportent cette doctrine : et alors, le miracle démontre vraiment la doctrine. Mais enfin une heure vient où la doctrine est pleinement démontrée divine et par les miracles, et par ses propres effets, et par sa durée, et par une auréole de merveilles qui n'appartiennent qu'à elle ; et dès lors, toute prédication, d'où qu'elle émane, et quels que soient les prestiges sur lesquels elle s'appuie, toute prédication contraire à cette doctrine, est simplement irrecevable. Vous venez trop tard, disait saint Hilaire, en des termes que l'on nous saura gré de rappeler ici : *Tarde mihi hos impiissimos doctores... aetas hujus nunc saeculi protulit ; sero hos habuit fides mea, quam tu erudisti, magistros... Ab his ego quae teneo edoctus sum, his immedicabiliter imbutus sum. Et ignosce, omnipotens Deus, quia in his nec emendari possum, et commori possum* (*De Trinitate*, l. VI, 21). Alors même, écrivait de son côté l'Apôtre, qu'un ange viendrait du ciel vous apporter un autre évangile que celui que nous avons annoncé, qu'il soit anathème (Gal., I, 8). Et c'est ainsi, selon la différence des temps, que le miracle prouve la doctrine, et que la doctrine permet d'apprécier le miracle. — Soyez donc sur vos gardes, conclut le Seigneur : je vous ai tout annoncé d'avance.

Et désormais, dans le texte évangélique, il ne sera plus question que des derniers temps du monde. Si le Seigneur greffe, sans transition, sur l'annonce de la destruction de Jérusalem, qui est son premier avènement comme justicier, la prédiction de son second avènement comme juge universel, ce n'est pas simplement à raison de l'intérêt infini que présente pour le Seigneur et pour nous, cette Parousie dernière ; ni seulement à raison du devoir rigoureux de la vigilance que le Seigneur ne cessera dorénavant de nous rappeler : c'est surtout à raison de la symétrie historique des deux avènements. Dieu n'a qu'un plan unique et une même pensée qui se poursuit. Seulement, dans le développement de ce plan providentiel, il y a des moments historiques divers, offrant entre eux des symétries singulières, comme pour nous avertir que le cours des choses ne va pas au hasard.

Puis, au regard de Dieu et de ses prophètes, cette marge du temps où se développe le dessein providentiel, si longue qu'elle nous paraisse, n'est en réalité que fort peu de chose : le loisir nécessaire pour la sanctification des élus. Tout l'Ancien Testament est en raccourci dans la préparation du Sauveur, qui est venu « en la plénitude des temps ». Tout le Nouveau se résume dans le mystère du Christ et son développement régulier. Le temps ne dure que pour cela. Cela seul a pour nous de l'intérêt. Les événements et la durée des siècles où ils se déroulent n'ont de valeur réelle qu'en relation avec le mystère du Christ.

Mt., XXIV. — [27] *Sicut enim fulgur exit ab oriente et paret usque in occidentem, ita erit et adventus Filii hominis.* [28] *Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilae.* [29] *Statim autem post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellae cadent de caelo, et virtutes caelorum commovebuntur ;* [30] *et tunc parebit signum Filii hominis in caelo ; et tunc plangent omnes tribus terrae, et videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli cum virtute multa et majestate.* [31] *Et mittet angelos suos cum tuba et voce magna ; et congregabunt electos ejus a quatuor ventis, a summis caelorum usque ad terminos eorum.*

Mc., XIII. — [24] *Sed in illis diebus, post tribulationem illam, sol contenebrabitur, et luna non dabit splendorem suum,* [25] *et stellae caeli erunt decidentes, et virtutes quae in caelis sunt movebuntur.* [26] *Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute multa et gloria.* [27] *Et tunc mittet angelos suos, et congregabit electos suos a quatuor ventis, a summo terrae usque ad summum caeli.*

Lc., XXI. — [25] *Et erunt signa in sole, et luna, et stellis, et in terris pressura gentium prae confusione sonitus maris et fluctuum,* [26] *arescentibus hominibus prae timore et expectatione, quae supervenient universo orbi ; nam virtutes caelorum movebuntur ;* [27] *et tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate.* [28] *His autem fieri incipientibus, respicite, et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra.*

L'avènement suprême du Seigneur se distinguera de l'avènement de justice en Jérusalem par son caractère soudain, inat-

tendu, universel. Les faux prophètes vous diront, à certains moments de l'histoire : « Le Christ est ici, le Christ est là... », ne les écoutez pas ; mais lorsque le Christ se présentera à cette dernière heure du temps, il n'y aura nulle place à l'hésitation. Comme la lueur de l'éclair, jaillie de l'orient, brille jusqu'à l'autre extrémité du ciel, ainsi aura lieu l'apparition du Fils de l'homme. Et nul n'aura besoin d'invitation pour se grouper autour de lui : tous accourront, comme les aigles à leur proie, d'un vol rapide. — Nous avons rencontré déjà les comparaisons des versets 27 et 28 de saint Matthieu au chapitre XVII de saint Luc, où elles font partie d'un discours du Seigneur relatif surtout, semble-t-il, à la fin des temps.

« Aussitôt après la tribulation de ces jours », écrit saint Matthieu (29); « en ces jours-là, après cette tribulation... », écrit saint Marc (24). Il s'agit, non des jours de Jérusalem, mais des derniers jours du monde. Chacun des deux avènements de justice doit avoir sa préparation douloureuse. Comme la période mosaïque s'achèvera dans la tribulation, avant que ne brillent de tout leur éclat les jours du Messie; ainsi les temps messianiques eux-mêmes s'achèveront dans une tribulation plus large et plus universelle ; féconde, elle aussi, puisqu'elle donnera naissance au « siècle futur », au « monde à venir », comme disaient les Juifs. Quand les épreuves suprêmes auront préparé les âmes, alors aura lieu le passage du temps à l'éternité. Il est décrit en style biblique.

Le soleil s'obscurcira, la lune refusera sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, les vertus ou puissances des cieux (les astres) seront ébranlées. Ces images, empruntées aux prophètes, nous font songer à une théophanie, ou manifestation grandiose de la puissance divine, avec les phénomènes précurseurs d'un grand désastre (Is., XIII, 10 ; Ez., XXXII, 7-8 ; Am., VIII, 9-10 ; etc.). La description peut avoir un sens symbolique. Il peut se faire aussi que, dans la réalité, des désordres physiques accompagnent et intensifient les détresses des derniers temps : le monde matériel et le monde moral sont parfois conjugués. Ce qui sera sans doute plus terrible que les cataclysmes matériels ce sera l'obscurcissement de la lumière surnaturelle et de la raison elle-même ; ce sera la méconnaissance de l'autorité de l'Église ; la chute des étoiles, c'est-à-dire la défection de ceux qui étaient la lumière des peuples et leur distribuaient la doctrine et l'enseignement.

L'ordre physique est maintenu par les puissances célestes, qui font la régularité des saisons et encadrent les vies humaines dans un système assuré et stable : l'ébranlement des vertus des cieux est le symbole de l'ordre social déconcerté, le prélude de cette période où les éléments, jusqu'alors groupés harmonieusement, entrent en guerre les uns avec les autres et s'entredétruisent. Sur la terre, ajoute saint Luc, l'angoisse étreindra les peuples, au bruit de la mer et des flots soulevés ; les hommes sécheront d'effroi, dans l'appréhension de ce que va devenir l'univers.

Alors paraîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme, et alors aussi « toutes les tribus de la terre » (tous les impies) se lamenteront et se frapperont la poitrine (Zach., XII, 10-14; Apoc., I, 7). Quel est ce signe, dont parle le seul saint Matthieu; La croix resplendissante du Seigneur, dit-on assez généralement et la Liturgie nous fait chanter: *Hoc signum crucis erit in caelo quum Dominus ad judicandum venerit.* Et tous verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, en grande puissance et majesté (Dan., VII, 13-14). Il est le roi des anges comme des hommes : il enverra donc ses anges, ses messagers ; et au son de la grande trompette dont parlait Isaïe (XXVII, 13 ; cf. I Cor., XV, 52 ; I Thess., IV, 15-16), ils lui réuniront ses élus des quatre points cardinaux, *a quatuor ventis*, d'un bout du ciel à l'autre bout (Deut., XXX, 4 ; Zach., II, 6), « de l'extrémité de la terre à l'extrémité du ciel », selon le texte de saint Marc. A cette heure suprême, ses élus lui viennent, non pas seulement de la Palestine et de la Diaspora, mais du monde entier.

Lorsque ces choses commenceront à se réaliser, dit le Seigneur en saint Luc, prenez courage et levez la tête, car votre délivrance approche ; l'heure de la pleine rédemption est venue. (Cf. Rom., VIII, 18-25.) Le contraste est absolu entre l'épouvante des méchants et l'attitude des fidèles, de tous ceux qui jusqu'alors « cachés en Dieu avec le Christ, vont apparaître avec lui en gloire » (Col., III, 3-4); de tous ceux qui, après tant d'épreuves et une si longue attente, saluent enfin le lever « du Jour » : *Exspectantes beatam spem et adventum gloriae magni Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi* (Tit., II, 13).

Mt., XXIV. — [32] *Ab arbore autem fici discite parabolam : cum jam ramus ejus tener fuerit et folia nata, scitis quia prope est aestas ;* [33] *ita et vos, cum videritis haec omnia, scitote quia prope est in januis.* [34] *Amen dico vobis, quia non praeteribit generatio haec, donec omnia haec fiant.* [35] *Caelum et terra transibunt, verba autem mea non praeteribunt.* [36] *De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli caelorum, nisi solus Pater.*

Mc., XIII. — [28] *A ficu autem discite parabolam : cum jam ramus ejus tener fuerit et nata fuerint folia, cognoscitis quia in proximo sit aestas ;* [29] *sic et vos cum videritis haec fieri, scitote quod in proximo sit in ostiis.* [30] *Amen dico vobis quoniam non transibit generatio haec, donec omnia ista fiant.* [31] *Caelum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.* [32] *De die autem illo vel hora nemo scit, neque angeli in caelo, neque Filius, nisi Pater.*

Lc., XXI. — [29] *Et dixit illis similitudinem : Videte ficulneam et omnes arbores :* [30] *cum producunt jam ex se fructum, scitis quoniam prope est aestas.* [31] *Ita et vos cum videritis haec fieri, scitote quoniam prope est regnum Dei.* [32] *Amen dico vobis, quia non praeteribit generatio haec, donec omnia fiant.* [33] *Caelum et terra transibunt ; verba autem mea non transibunt.*

Instruisez-vous, dit le Seigneur, par la comparaison tirée du figuier, recueillez la leçon cachée qu'il vous donne. Lorsque vous voyez le figuier, et, du reste, tous les arbres, ajoute saint Luc, se couvrir de branches tendres et flexibles et pousser des feuilles, vous savez, à n'en pas douter, que la saison chaude est voisine. De même, lorsque vous verrez tous ces événements précurseurs s'accomplir, sachez que le Fils de l'homme est proche, qu'il se tient à la porte, prêt à consommer le mystère du Royaume de Dieu. Il y a liaison naturelle et nécessaire entre ces phénomènes et la venue du Christ. « En vérité, je vous le dis : cette génération ne passera pas que toutes ces choses n'arrivent. » Le souci de la continuité nous oblige à penser que le Seigneur parle ici des derniers événements du monde. Mais il nous reste à expliquer comment cette génération ne passera pas avant d'avoir constaté l'accomplissement de toutes ces choses.

Les contemporains du Seigneur, *generatio haec*, n'auront pas tous disparu avant la ruine de Jérusalem, dont on n'était séparé

que d'une trentaine d'années. En voyant que tout s'est passé pour le premier avènement, type et garantie prophétique du second, exactement comme Jésus l'avait annoncé, les fidèles comprendront que doit se réaliser la prophétie tout entière et ils se prépareront à l'acte final. — Mais l'expression *generatio haec* peut avoir un sens plus étendu et signifier la continuité persévérante de la race et de la nation. La nation juive, malgré ses malheurs et sa dispersion, demeure très reconnaissable à travers les siècles : elle est un témoin de Dieu qui ne meurt pas. Elle dure, pour être finalement recueillie par le Seigneur. Figuier stérile et maudit ; mais pourtant, après un long hiver, et par un dessein de la toute-puissance et de la miséricorde divines, cet arbre desséché donnera de nouveau des rameaux et des fruits. A ce signe encore, les fidèles reconnaîtront que le règne éternel de Dieu est proche (Rom., XI, 15).

Caelum et terra transibunt, poursuit le Seigneur, *verba autem mea non praeteribunt.* Il était malaisé de persuader alors à des Juifs que Jérusalem serait bientôt anéantie. D'autre part, on pouvait craindre que fussent oubliées ou travesties les paroles du Seigneur touchant son second avènement de justice. Les hommes, nous le voyons dans la seconde épître de saint Pierre (III, 1-13), s'étonnent volontiers des lenteurs de Dieu ; ils en abritent leur incrédulité : « Est-ce que toutes choses, disent-ils, ne se sont pas passées de la même manière depuis la création? Les temps suivent leur marche uniforme et indifférente, en dépit de l'épouvantail lointain d'un jugement dont l'échéance recule toujours... » Il était bon enfin de créer au cœur des fidèles une invincible espérance. Aussi, le Seigneur affirme-t-il solennellement la certitude de ses promesses : le ciel et la terre passeront, car il y aura des cieux nouveaux et une terre nouvelle : mes paroles ne passeront point (Mt., V, 18 ; Lc., XVI, 17). Voilà bien l'accent de Dieu, l'accent de la toute-puissance et de la fidélité.

Quant au jour et à l'heure exacte de ce second avènement, nul n'en sait rien : ni les anges des cieux, — ni même le Fils, dit saint Marc, — mais le Père seul. C'est un secret que Dieu se réserve. *Et erit dies una, quae nota est Domino* (Zach., XIV, 7). Gardons-nous pourtant de supposer que Jésus, en tant que Fils de Dieu, l'ignore ; il le sait même en tant qu'homme, car, selon la théologie, la science créée du Seigneur était parfaite. Mais il n'a pas reçu mission de nous révéler un secret qu'il ne nous est

aucunement utile de connaître ; il ignore en tant que messager et médiateur entre son Père et nous. (Cf. saint Thomas, S. Th., III, q. x, a. 2, ad 1.) *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quae Pater posuit in sua potestate*, dira le Seigneur quelques instants avant l'Ascension (Act., I, 7). Si les anges savent, ils n'ont pas, eux non plus, à nous faire part de leur science.

Et l'on comprend bien que si le Père tout seul est ici mentionné, ce n'est point avec l'intention d'exclure les deux autres Personnes, mais à raison de la condition éminente de la première, et parce qu'il s'agit d'une question qui intéresse la seule souveraineté du gouvernement divin. C'est ainsi que le Seigneur a pu répondre aux fils de Zébédée : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo* (Mt., xx, 23). Il y a un jour, une heure que Dieu a fixés ; lorsque les vrais signes précurseurs se produiront, les fidèles comprendront que le Fils de l'homme frappe à la porte ; mais d'ici là nul ne saurait déterminer une date, et toutes les conjectures sont vaines. Aussi bien, cette incertitude même est-elle un stimulant et un perpétuel encouragement pour les générations chrétiennes ; car une seule chose importe : se tenir prêt toujours. Dans les paroles qui suivent, le Seigneur ne fera plus qu'accentuer l'indispensable nécessité de cette vigilance.

Mt., XXIV. — [37] *Sicut autem in diebus Noe, ita erit et adventus Filii hominis.* [38] *Sicut enim erant in diebus ante diluvium, comedentes et bibentes, nubentes et nuptui tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam,* [39] *et non cognoverunt donec venit diluvium et tulit omnes ; ita erit et adventus Filii hominis.* [40] *Tunc duo erunt in agro : unus assumetur et unus relinquetur.* [41] *Duae molentes in mola : una assumetur et una relinquetur.* [42] *Vigilate ergo, quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit.*

Mc., XIII. — [33] *Videte, vigilate et orate ; nescitis enim quando tempus sit.* [34] *Sicut homo qui peregre profectus reliquit domum suam, et dedit servis suis potestatem cujusque operis, et janitori praecepit ut vigilet.* [35] *Vigilate ergo ; nescitis enim quando dominus domus veniat : sero, an media nocte, an galli cantu, an mane ;* [36] *ne cum venerit repente, inveniat vos dormientes.* [37] *Quod autem vobis dico, omnibus dico : Vigilate.*

Lc., XXI. — [34] *Attendite autem vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula, et ebrietate, et curis hujus vitae, et superveniat in vos repentina dies illa ;* [35] *tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terrae.* [36] *Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quae futura sunt, et stare ante Filium hominis.*

Les versets 37 à 41 de saint Matthieu ont leur équivalent au chapitre XVII de saint Luc. — Dieu est toujours l'inattendu. Et le siècle sera surpris. Il ne croira pas aux signes avant-coureurs. Il ne séchera de douleur et d'anxiété que lorsqu'il sera trop tard, et que les terreurs fondront sur des âmes encore embarrassées dans les liens du monde. Tout se passera comme aux jours de Noé. Le déluge avait été annoncé cent ans à l'avance ; mais c'était si invraisemblable ! Noé bâtissait l'arche ; mais Noé, disait-on, était un personnage à part, un peu bizarre ; il y avait de l'illuminisme dans son cas... Le monde avait tant de choses à faire, et urgentes, celles-là : il faut boire et manger d'abord, se marier, marier ses enfants. Ce train coutumier de la vie dura jusqu'au jour même où Noé entra dans l'arche. Les malheureux ne crurent au déluge que lorsque vint le déluge, qui les engloutit tous. Il en sera de même lors de l'avènement du Fils de l'homme.

La condition de cet avènement suprême est spéciale. Les premiers chrétiens risquaient d'être enveloppés dans la destruction de Jérusalem ; aussi l'évangile leur a-t-il prescrit de s'enfuir à temps. Le discernement devait se faire, alors, par les hommes eux-mêmes et par leurs propres moyens. Ici, le discernement est opéré par Dieu, et sur des motifs intérieurs. Nous avons beau être occupés aux mêmes œuvres, être associés à un même travail et former ensemble un même groupe : la perspicacité divine mettra à part ce qui est à elle et négligera ce qui n'a pas voulu lui appartenir. De deux hommes qui labourent un champ, l'un sera accueilli par Dieu, l'autre délaissé. De deux femmes occupées à la meule, l'une sera sauvée, l'autre perdue. Combien il importe, selon la parole de saint Benoît, de « veiller à toute heure sur les actes de notre vie », puisque chacun d'eux est en relation avec cet instant suprême, puisque la trame tout entière de la vie demeure en rapport constant avec le jugement final ! Il va de soi, en effet, que l'avertissement du Seigneur ne concerne

pas seulement la génération inconnue qui verra briller le dernier jour, mais qu'il s'adresse à chacun de nous : avant le jugement dernier se place le jugement particulier, dont l'heure est aussi indéterminée, dont les conséquences sont aussi graves.

Veillez sur vous, lisons-nous dans saint Luc, de crainte que vos cœurs ne s'appesantissent dans l'amour des viandes et du vin, dans les vaines sollicitudes de la vie. Que ce jour du jugement ne vous surprenne pas dans le désordre, fondant sur vous à l'improviste, comme le filet de l'oiseleur ; car il doit envelopper dans ses mailles tous les hommes répandus sur la face entière de la terre (Is., XXIV, 17 ; Eccl., IX, 12). Veillez donc et priez à toute heure, afin d'être assez forts pour échapper à toutes ces épreuves futures, et paraître avec assurance devant le Fils de l'homme.

Veillez, reprend saint Marc, car vous ne savez pas l'heure où se présentera votre maître. Les choses se passeront comme dans la parabole suivante. Un homme, qui partait pour un long voyage, ne quitta sa maison qu'après en avoir confié l'administration à ses serviteurs : à chacun il détermina sa tâche, et au portier il donna l'ordre de faire bonne garde... Veillez donc, vous aussi ; car vous ignorez à quelle heure viendra le maître de la maison : sera-ce le soir, au milieu de la nuit, au chant du coq, ou seulement le matin? Vous n'en savez rien. Prenez bien garde que, survenant tout à coup, il ne vous trouve plongés dans le sommeil (Lc., XII, 35 sq.). Ce que je vous dis, à vous mes disciples, je le dis à tous : soyez vigilants.

Mt., XXIV. — [43] *Illud autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur venturus esset, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam.* [44] *Ideo et vos estote parati, quia qua nescitis hora Filius hominis venturus est.* [45] *Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore?* [46] *Beatus ille servus quem, cum venerit dominus ejus, invenerit sic facientem.* [47] *Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.* [48] *Si autem dixerit malus servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire ;* [49] *et coeperit percutere conservos suos, manducet autem et bibat cum ebriosis :* [50] *veniet dominus servi illius in die qua non sperat, et hora qua ignorat,* [51] *et dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis ; illic erit fletus et stridor dentium.*

Avant de nous décrire le dernier épisode de l'histoire du monde et le jugement final, saint Matthieu a groupé plusieurs paraboles dont l'intention est commune. Elles ont été rattachées par saint Luc (XII, 39-46) à une autre circonstance historique. Nul ne sait le moment où se présentera le Seigneur, mais à défaut de l'heure, sachons du moins ceci : c'est que le grand jour arrivera comme un voleur (I Thess., V, 2 ; II Petr., III, 10 ; Apoc., III, 3 ; XVI, 15). Un voleur n'avertit pas de sa visite nocturne : il escompte même la surprise. Ah ! si le maître de la maison savait à quelle veille se présentera le voleur, comme il ferait bonne garde pour se défendre contre l'effraction ! Les murailles n'étaient pas toujours très solides ni assises sur de profondes fondations ; et le procédé ordinaire consistait à percer la paroi en terre durcie, ou même à creuser une galerie qui donnât accès à l'intérieur. C'est pourquoi, soyez prêts, vous aussi ; car, à l'heure où vous n'y penserez pas, surviendra le Fils de l'homme.

Quel est, selon vous, le serviteur prudent et fidèle que son maître a établi sur sa maison, afin de dispenser à la famille entière, en temps opportun, la nourriture due à chacun ? Sous cette formule interrogative, prélude habituel de la parabole juive, le Seigneur fournit déjà la réponse et décrit la conduite du bon économe. Heureux, ajoute-t-il, ce serviteur, que le maître, à son retour, trouvera appliqué aux œuvres d'un bon intendant. En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens : non plus comme intendant, mais comme copossesseur avec son maître. Ce qui serait peu vraisemblable dans les usages d'ici-bas devient une réalité dans l'économie du Royaume des cieux (Luc., XII, 37 ; Mt., XXV, 21-23). — Supposons maintenant le cas d'un serviteur infidèle, qui s'est dit en lui-même : « Mon maître tarde à venir ; peut-être même ne reviendra-t-il jamais... » Et, rassuré par cette sotte réflexion, se persuadant qu'il peut désormais agir à son gré et sans crainte de représailles, voici qu'au lieu de donner la nourriture à ses coserviteurs, il les charge de coups ; voici qu'il dissipe les biens de son maître et fait bonne chère avec d'autres libertins. Soudain, au jour inattendu, à l'heure insoupçonnée, le maître paraîtra. Il le dépouillera de son office, l'enverra à la prison, où sont détenus et tourmentés les esclaves, où sont relégués les hypocrites ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Pour saint Matthieu, les hypocrites, ce sont les pharisiens ; l'éternel supplice des

« ténèbres extérieures » est réservé aux Juifs qui trahissent la confiance de Dieu (Mt., VIII, 12). Mais, par extension, les hypocrites sont tous les serviteurs déloyaux et infidèles : *Partem ejus cum infidelibus ponet*, écrit saint Luc.

Mt., XXV. — [1] *Tunc simile erit regnum caelorum decem virginibus, quae accipientes lampades suas, exierunt obviam sponso et sponsae.* [2] *Quinque autem ex eis erant fatuae, et quinque prudentes.* [3] *Sed quinque fatuae, acceptis lampadibus, non sumpserunt oleum secum ;* [4] *prudentes vero acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus.* [5] *Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes et dormierunt.* [6] *Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* [7] *Tunc surrexerunt omnes virgines illae, et ornaverunt lampades suas.* [8] *Fatuae autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro, quia lampades nostrae extinguuntur.* [9] *Responderunt prudentes, dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, ite potius ad vendentes et emite vobis.* [10] *Dum autem irent emere, venit sponsus ; et quae paratae erant intraverunt cum eo ad nuptias, et clausa est janua.* [11] *Novissime vero veniunt et reliquae virgines, dicentes : Domine, Domine, aperi nobis.* [12] *At ille respondens ait : Amen dico vobis, nescio vos.* [13] *Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam.*

A l'heure dont il est question, à la fin des temps, à la veille du jugement de Dieu, les choses se passeront et l'on sera accueilli au Royaume céleste comme dans la parabole qui va suivre : *Tunc simile erit regnum caelorum decem virginibus.* La parabole est empruntée aux coutumes juives. C'était le rôle des amies de la fiancée de la conduire, en la nuit des noces, jusqu'à la demeure de l'époux. Celui-ci sortait à sa rencontre, accompagné, lui aussi, de son cortège. Peut-être est-il tel détail du cérémonial ordinaire que le Seigneur a modifié à dessein, afin d'adapter la parabole à la leçon sur laquelle il veut attirer notre attention. Rappelons une dernière fois qu'il ne faut demander à ces formes d'enseignement parabolique que leur intention d'ensemble : leur charme même se trouve dans une transposition incomplète et voilée ; exiger un décalque de la réalité absolument symétrique serait puéril.

Comme dans la parabole des noces et du festin nuptial (XXII),

la fiancée ne paraît pas : sans doute parce que, dans la réalité spirituelle, les jeunes filles elles-mêmes sont la fiancée. Elles sont dix, un nombre parfait et complet ; elles sont vierges et pures ; elles sont toutes sorties de leur maison, et ont dit adieu à toutes choses ; elles sont toutes arrivées de bonne heure auprès de l'épouse future, afin de ne pas manquer la rencontre de l'époux, *exierunt obviam sponso* (*et sponsae* n'appartient pas au texte original). Elles portent toutes leurs lampes, en prévision de la nuit et de l'attente, et ces lampes sont allumées : elles ont la foi. Il semble qu'elles appartiennent toutes au Royaume de Dieu, et que rien ne leur manque pour entrer de plein droit au festin nuptial. Jusqu'ici tout leur est commun. Mais voici la différence : cinq d'entre elles étaient folles, et cinq prudentes, — prudentes comme le serviteur dont le Seigneur parlait naguère : *fidelis servus et prudens*. Toujours la loi de la fidélité et de la vigilance. On ne saurait apporter trop de soin et de persévérance à s'assurer le bien éternel, le bien infini. Les vierges folles et étourdies n'avaient point fait provision d'huile ; elles n'avaient que cette foi superficielle et débile qui n'est pas à l'épreuve de grandes difficultés ou d'une longue attente. Quant aux cinq prudentes, elles avaient emporté avec elles une réserve : lorsque sera épuisée l'huile de la lampe, la réserve suffira jusqu'à ce que le jour paraisse ; les lampes alors seront inutiles : *Et lucerna ejus est Agnus* (Apoc., XXI, 23).

L'époux vient à son heure : à la première veille, à la seconde, à la troisième, à la dernière veille de la nuit. Cette fois, il se fait attendre. Et comme on ignore l'heure de sa venue, les lampes demeurent allumées : sinon l'époux négligerait la maison où il n'est pas attendu et passerait outre. Heure par heure, l'huile s'épuise, la fatigue s'empare de toutes ces vierges qui ont travaillé et marché durant la journée ; c'est la somnolence d'abord, puis bientôt le sommeil profond. Dormez, reposez-vous ! vos lampes veillent et votre foi est vive : tout est sauf. — Il n'est aucunement nécessaire de voir dans ce sommeil l'image de la mort, ni par conséquent dans le réveil, l'image de la résurrection : mieux vaut y trouver simplement un élément de couleur locale qui prépare le dénouement.

Au milieu de la nuit, un cri retentit : « Voici l'époux ! allez au-devant de lui ! » Il y a donc des amis qui nous avertissent et nous invitent... A ce cri, toutes les vierges se lèvent et se hâtent

de préparer leurs lampes. Peut-être la mèche a-t-elle charbonné, peut-être la lumière est-elle languissante, parce que l'huile a baissé ; or il convient que les lampes soient brillantes, et que le regard de l'époux se repose sur tous ces visages éclairés de la foi, resplendissant de sa lumière. Ah ! s'il suffisait d'une vigilance de la dernière heure, les dix vierges seraient irréprochables : voyez comme toutes s'empressent ! Mais les vierges folles n'ont pas de quoi alimenter leurs lampes qui meurent : « Donnez-nous de votre huile ! » demandent-elles aux sages. La réponse de celles-ci n'est inspirée ni par l'égoïsme ni par la cruauté : elle ne fait que traduire en langage humain cette loi divine qui veut que les mérites soient personnels. Non sans doute que nous soyons dans la vie étrangers les uns aux autres et sans relations de charité avec le prochain ; non que nous ne bénéficiions réellement des âmes qui sont à côté de nous ; l'intercession, les satisfactions peuvent servir à autrui : encore faut-il que nous fassions nôtre et que nous fixions en nous, par une acceptation qui nous le rende personnel, le bien surnaturel dont l'exemple nous est fourni. Ni la vertu des autres, ni notre règle, ni notre profession même ne nous sauveront sans notre travail.

« De crainte qu'il ne se trouve pas, dans notre réserve, disent les vierges prudentes, assez d'huile pour vous et pour nous... » Ce qui signifie : nous ne sommes pas assurées de nous, comment songer à autrui? Il reste une ressource : aller à la hâte acheter ce qui vous manque. Il ne faut voir, dans ce conseil, qu'un détail naturel et vraisemblable de la parabole, l'indication affectueuse d'un procédé normal pour se procurer l'huile désirée. Aussi bien, ce que le Seigneur veut ici mettre en évidence, c'est à la fois l'anxiété des vierges folles et l'impossibilité d'y apporter remède : leurs sages compagnes n'y peuvent rien. De plus, pour la réalité de l'affabulation, il faut que la séparation des sages et des folles soit accomplie, et accomplie par le fait de ces dernières.

C'est durant leur absence que l'époux arrive. Les cinq vierges dont la lampe est prête entrent avec lui dans la salle des noces, et la porte se ferme. Cependant, les cinq imprévoyantes reviennent, leur emplette achevée, vers la maison de l'épouse, — devenue désormais celle de l'époux. Le festin nuptial est commencé. Elles frappent, et supplient : « Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ! » Mais il est trop tard. De l'intérieur, de la région de la lumière et de la joie, l'époux leur dit : « En vérité, je vous le déclare, je ne vous

connais pas. » (Mt., VII, 23; Lc., XIII, 25-27.) Réponse effrayante, si nous songeons à la dignité de ces vierges, aux privilèges de leur vocation, à l'éternité de l'exclusion. — Le sens exact, la clef de la parabole se trouve dans la remarque finale du Seigneur : « Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure. » Veillez au commencement de la vie, à sa maturité, à son déclin : non seulement parce que le Seigneur peut se présenter à toute heure, parce que chaque période de notre vie a son œuvre spéciale à accomplir, mais aussi parce que c'est le travail de la vie entière qui amasse toute l'huile nécessaire, qui entretient chez nous la foi efficace, alerte, ardente, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu. Il y aurait une imprudence infinie à escompter, pour notre salut, les œuvres et les élans de la dernière heure : le drame de la mort ne s'improvise pas.

Mt., XXV. — [14] *Sicut enim homo peregre proficiscens vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua.* [15] *Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique secundum propriam virtutem, et profectus est statim.* [16] *Abiit autem qui quinque talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque.* [17] *Similiter et qui duo acceperat, lucratus est alia duo.* [18] *Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram, et abscondit pecuniam domini sui.* [19] *Post multum vero temporis, venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis.* [20] *Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta, dicens : Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum.* [21] *Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium domini tui.* [22] *Accessit autem et qui duo talenta acceperat, et ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum.* [23] *Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium domini tui.* [24] *Accedens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine, scio quia homo durus es ; metis ubi non seminasti, et congregas ubi non sparsisti ;* [25] *et timens abii, et abscondi talentum tuum in terra ; ecce habes quod tuum est.* [26] *Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male et piger, sciebas quia meto ubi non semino, et congrego ubi non sparsi ;* [27] *oportuit ergo te committere pecuniam meam numulariis, et veniens ego recepissem utique quod meum est cum*

usura. [28] *Tollite itaque ab eo talentum, et date ei qui habet decem talenta :* [29] *omni enim habenti dabitur, et abundabit; ei autem qui non habet, et quod videtur habere auferetur ab eo.* [30] *Et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores; illic erit fletus et stridor dentium.*

Nous avons cru devoir distinguer cette parabole d'une autre rapportée par saint Luc au chapitre XIX (11-27) : malgré la ressemblance de dessin, les différences sont assez notables. Ici, la pensée du Seigneur est de donner à tous, et en vue du jugement, une leçon nouvelle de vigilance active et empressée. A quoi comparer encore le Royaume des cieux? A un homme qui, partant en voyage, appelle ses serviteurs et leur distribue ses biens, — non pour qu'ils les détiennent comme leur propriété, mais, nous le verrons, pour qu'ils les fassent fructifier. A l'un il donna cinq talents, deux à un autre, un seul au troisième : à chacun selon son aptitude et sa valeur personnelle ; — encore un trait auquel nous ferons bien de ne pas chercher un correspondant rigoureux dans la réalité surnaturelle. L'*unicuique secundum propriam virtutem* est pleinement justifié, dans l'ordre humain, par la simple prudence : un commanditaire suppute les aptitudes de celui à qui il confie son bien. Mais Dieu ne suppose rien d'antérieur à son action ; les biens surnaturels demeurent toujours au delà des mérites, des efforts et des exigences de toute nature créée ou créable. La répartition de sa fortune sagement accomplie, le maître s'éloigne. Sans perdre un instant, le serviteur qui avait reçu cinq talents s'en alla les faire valoir; et il en gagna cinq autres. De même, celui qui en avait reçu deux doubla la mise de son maître. Quant au troisième, il se borna à creuser un trou dans la terre et à y enfouir son unique talent.

Longtemps après, le maître revient exiger des comptes. Chacun comparaît devant lui. Le premier s'avance et dit : « Seigneur, vous m'aviez donné cinq talents; voici, j'en ai gagné cinq autres. — C'est bien, bon et fidèle serviteur, répond le maître ; vous avez été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur de plus grandes : entrez dans la joie de votre seigneur. » Ici, la parabole est transparente. Ce n'est plus un maître ordinaire qui parle : *intra in gaudium domini tui.* Il n'y a pas de joie pour ce serviteur en dehors de celle de son maître ; que ferions-nous d'un bonheur personnel? Ce qui nous fera heureux, c'est la béatitude même de

notre Dieu. Et pour cinq talents ! Combien de fois ne donnerions-nous pas notre vie pour entendre un jour ces paroles-là, des lèvres de notre Dieu !

L'homme aux deux talents s'approcha lui aussi et dit : « Seigneur, vous m'aviez donné deux talents : j'en ai gagné deux autres. » Mêmes félicitations du maître, même invitation, même récompense : « Entrez dans la joie de votre seigneur. » Mais bientôt la scène change. Voici venir celui à qui l'on a remis un talent. Il a le verbe impertinent des mauvais serviteurs : il plaide ce qu'il estime son droit. On lui a confié un talent, il rend intact le talent confié : qui pourra se plaindre? Il n'a pas volé son maître. Il ne l'a certainement pas aimé non plus. Écoutons le motif qui l'a déterminé à ne rien faire : « Seigneur, je me suis souvenu que vous êtes exigeant, de nature austère, prétendant moissonner là où vous n'avez pas semé, recueillir là où vous n'avez pas donné. Alors, j'ai redouté de perdre votre talent dans des transactions maladroites ; je suis allé le cacher dans le sol. Le voici. Reprenez ce qui est à vous. »

Écoutons le jugement. Simplement parce que la vie du serviteur paresseux a été stérile, il est condamné. Je vous prends au mot, lui dit son maître. Vous saviez, dites-vous, que je moissonne là où je n'ai pas semé et que je recueille là où je n'ai rien donné? Ce devait être pour vous un motif de travailler avec plus de courage. N'étiez-vous pas provoqué au travail et par le bienfait premier et par la crainte de mes exigences? Vous auriez porté mon argent aux banquiers, il eût fructifié. A mon retour, je l'aurais retrouvé, en effet, mais grossi d'un intérêt. Car le maître revendique ses droits sur le capital comme sur le revenu. Enlevez-lui donc le talent, est-il dit aux serviteurs présents, et donnez-le à celui qui en a déjà dix. Car à quiconque possède, on donnera encore, jusqu'à surabondance ; mais à celui qui n'a pas on enlèvera même ce qu'il a, ce qu'il a possédé inutilement. — On peut donc posséder les biens de Dieu et les laisser sans fruit. Dès lors, il ne sert de rien de les avoir détenus : on n'y gagne qu'un surcroît de responsabilité devant Dieu. Mieux vaudrait n'avoir rien reçu ! Le serviteur inutile est traité comme un homme infidèle : après la dégradation et le dépouillement, il est expulsé et livré à la justice. Il n'a plus de titre à demeurer dans la maison, à faire partie de la famille. « Jetez-le, dit le maître, dans les ténèbres du dehors, là où il y aura des pleurs et des

grincements de dents ! » Ici encore le voile de la parabole s'efface devant la grande réalité du jugement divin.

Mt., XXV. — [31] *Cum autem venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suae.* [32] *Et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab haedis ;* [33] *et statuet oves quidem a dextris suis, haedos autem a sinistris.* [34] *Tunc dicet rex his qui a dextris ejus erunt : Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.* [35] *Esurivi enim, et dedistis mihi manducare ; sitivi, et dedistis mihi bibere ; hospes eram, et collegistis me ;* [36] *nudus, et cooperuistis me ; infirmus, et visitastis me ; in carcere eram, et venistis ad me.* [37] *Tunc respondebunt ei justi, dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem, et pavimus te ; sitientem, et dedimus tibi potum ?* [38] *Quando autem te vidimus hospitem, et collegimus te ; aut nudum, et cooperuimus te ?* [39] *Aut quando te vidimus infirmum, aut in carcere, et venimus ad te ?* [40] *Et respondens rex, dicet illis : Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* [41] *Tunc dicet et his qui a sinistris erunt : Discedite a me, maledicti, in ignem aeternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus.* [42] *Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare ; sitivi, et non dedistis mihi potum ;* [43] *hospes eram, et non collegistis me ; nudus, et non cooperuistis me ; infirmus, et in carcere, et non visitastis me.* [44] *Tunc respondebunt ei et ipsi, dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem, aut sitientem, aut hospitem, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere, et non ministravimus tibi ?* [45] *Tunc respondebit illis, dicens : Amen dico vobis, quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.* [46] *Et ibunt hi in supplicium aeternum, justi autem in vitam aeternam.*

Il a été parlé, dans les pages qui précèdent, de l'avènement futur, de l'arrivée du maître, de la venue de l'époux ; l'évangile nous dit maintenant ce qui suivra cette apparition du Seigneur. Désormais, ce n'est plus le procédé de la parabole, mais, en clair, toute la scène du dernier jugement. Le Fils de l'homme viendra : c'est à lui que « le Père a remis le soin de juger ». Son premier avènement a eu lieu dans l'humilité ; le second se fera dans l'autorité et la majesté souveraines. Toute la cour angélique sera

autour de lui, car elle forme son cortège habituel, et elle est trop intéressée à ce qui se passe (Zach., XIV, 5 ; Mt., XVI, 27). Il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations, et pas simplement le peuple juif, seront assemblées et comparaîtront devant lui. Il mettra à part, dans cette multitude, comme le pasteur dans le troupeau qui lui appartient (Ez., XXXIV, 17), les brebis d'un côté, les boucs de l'autre ; celles-là à droite, ceux-ci à gauche.

Alors le roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, approchez, les bénis de mon Père... C'est du Père que vient l'élection, et la prédestination, et la justification, et la gloire. Le temps est fini : c'est l'heure du salaire. Entrez en possession, à titre d'héritiers et de fils, du Royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. — Un royaume, Seigneur ! Quelle disproportion entre le travail et le salaire ! Nous ne saurons d'ailleurs qu'en ce jour-là en quoi consiste ce Royaume. On s'est servi seulement des termes les plus glorieux de la langue humaine, afin de nous laisser pressentir ce que nous prépare le cœur de Dieu. Et le Seigneur juge bon de motiver sa sentence : « Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans abri, et vous m'avez recueilli ; sans vêtement, et vous avez couvert ma nudité ; malade, et vous m'avez visité ; prisonnier, et vous êtes venu vers moi. » — Mais les justes, surpris, se demanderont s'il n'y a pas erreur : « Quand est-ce donc que l'occasion nous fut offerte ainsi de mettre à votre service, Seigneur, notre temps, nos biens, notre personne ? »

Et le roi leur répondra : « En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous avez fait du bien à l'un de ces hommes qui sont mes frères, fût-il le plus petit, le plus humble, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » Le Seigneur rappelle une doctrine déjà connue (Mt., X, 40-42 ; Mc., IX, 36, 41). On peut s'étonner que la matière du jugement soit aussi limitée : pourquoi n'avoir rien dit des autres devoirs, indispensables pourtant, eux aussi ? Pourquoi, notamment, n'avoir pas parlé de celui d'aimer Dieu ? C'est que la charité fraternelle résume tout ; c'est qu'elle est la marque spéciale de notre vie surnaturelle. Laissé à lui-même, l'homme est égoïste : seules la grâce de Dieu et l'union avec lui parviennent à ruiner en nous l'égoïsme foncier de la nature. Et en se substituant lui-même au plus petit d'entre nous, le Seigneur nous rappelle l'unité où sont établies, en lui, toutes les âmes régénérées. Toutes sont à lui, toutes vivent de sa vie : nous ne sommes plus

en relation qu'avec le Seigneur ; dans la personne de nos frères, de ses frères, c'est lui toujours que nous touchons. Nul ne saurait être exclu de notre charité surnaturelle, puisque Jésus est le Sauveur de tous et que l'humanité entière est appelée à son mystère d'unité. On comprend que le jugement suprême ne veuille retenir que ces conditions essentielles du christianisme, et que le sort éternel de chacun soit subordonné à sa collaboration personnelle au programme unique de Dieu.

Le Seigneur s'adresse ensuite au groupe de gauche. La formule est calquée sur celle que nous venons de lire, mais inverse et terrible. « Éloignez-vous de moi, maudits... » : les bénis sont « les bénis de mon Père », mais les maudits sont simplement des maudits; ils ont aimé la malédiction, comme dit le Psalmiste (CVIII, 18), et repoussé la bénédiction qui s'offrait. Au lieu du Royaume, le feu éternel, — qui n'est pas dit « préparé dès l'origine du monde », parce qu'il n'était pas créé pour la race humaine, mais pour le diable et ses anges. Et, détail remarquable, en assignant le motif du châtiment, le Seigneur ne reproche pas ici aux réprouvés d'avoir fait le mal; il les blâme de n'avoir pas fait le bien, le bien éminent de la charité fraternelle, celui qui implique et résume tous les préceptes : « Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger, etc... » Les réprouvés s'étonnent, à leur tour : « Seigneur, quand est-ce que nous avons omis de vous rendre ces devoirs de miséricorde? » Ici encore, le dialogue n'a qu'un dessein : rendre plus dramatique et plus pressante la leçon donnée. « Je vous le dis en vérité, répond le Seigneur, chaque fois que vous avez omis d'être charitable envers l'un de ces petits, c'est moi-même que vous avez déçu et trompé. »

Alors chacun s'en ira en son lieu : les méchants à un supplice éternel, les justes à une vie éternelle. (Cf. Dan., XII, 2.) Qu'est-il besoin d'ajouter à ces simples paroles de l'évangile? Aussi vrai que Dieu est Dieu, nous nous trouverons un jour en face du Fils de l'homme ; nous entendrons tomber de ses lèvres notre sentence; avec lui, à jamais, ceux-là seuls demeureront qui auront attendu, dans la fidélité, son avènement ; ceux qui l'auront cherché, servi, aimé dans la personne de ses membres.

CHAPITRE IV

MERCREDI ET JEUDI SAINTS

Lc., XXI. — [37] *Erat autem diebus docens in templo ; noctibus vero exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti.* [38] *Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.*

Après avoir rapporté l'entretien du Seigneur sur le jugement dernier, saint Luc ajoute : Pendant la journée, Jésus enseignait dans le temple ; le soir venu, il sortait pour passer la nuit sur le mont des Oliviers. Plusieurs commentateurs, prenant à la lettre le verbe grec αὐλίζειν (séjourner en plein air), estiment que le Seigneur passa plusieurs nuits, sauf celle qui suivit le triomphe (Mt., XXI, 17 ; Mc., XI, 11-12), en dehors de Béthanie, sur les flancs de la montagne. Mais il est plus probable que saint Luc veut simplement indiquer la direction que prenait chaque soir le Seigneur et la région vers laquelle il se retirait. Ici, comme à la fin du chapitre XIX (47-48), l'évangile résume les événements. Il ajoute : Et tout le peuple, dès le matin, venait à lui, dans le temple, pour l'entendre.

Il est malaisé de déterminer si quelques-uns des discours qui précèdent n'appartiennent pas au mercredi saint, plutôt qu'au mardi. Plusieurs exégètes supposent que Jésus ne parut point à Jérusalem le mercredi ; et, de fait, saint Marc semble terminer avec le mardi les enseignements du Seigneur. Trouver un emploi au mercredi n'est pas une difficulté pour les auteurs qui ont placé au lundi l'entrée triomphale à Jérusalem ; car, en cette hypothèse, tous les événements se trouvent avancés d'un jour, et le grand discours eschatologique aurait eu lieu lorsque Jésus quitta définitivement Jérusalem, le mercredi soir. Mais nous

avons cru devoir conserver la tradition du « dimanche des Rameaux ». Le Seigneur a pu revenir au temple le mercredi, encore que saint Marc n'en parle pas ; et rien ne s'oppose à ce que nous attribuions à ce jour-là l'épisode, rapporté par saint Jean, des gentils cherchant à voir Jésus. Ce fait, avec quelques réflexions du Seigneur, sont les seuls éléments que saint Jean ait jugé bon d'ajouter au long récit des synoptiques, pour la période qui va du dimanche au jeudi, et sans leur assigner de temps et de lieu précis. Mais ces réflexions du Seigneur ont le caractère d'une conclusion et d'un adieu.

Jo., XII. — [20] *Erant autem quidam gentiles, ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo.* [21] *Hi ergo accesserunt ad Philippum, qui erat a Bethsaida Galilaeae, et rogabant eum, dicentes : Domine, volumus Jesum videre.* [22] *Venit Philippus, et dicit Andreae ; Andreas rursum et Philippus dixerunt Jesu.* [23] *Jesus autem respondit eis, dicens : Venit hora ut clarificetur Filius hominis.* [24] *Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit,* [25] *ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. Qui amat animam suam, perdet eam ; et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam aeternam custodit eam.* [26] *Si quis mihi ministrat, me sequatur ; et ubi sum ego, illic et minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.* [27] *Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater, salvifica me ex hac hora. Sed propterea veni in horam hanc.* [28] *Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de caelo : Et clarificavi, et iterum clarificabo.* [29] *Turba ergo quae stabat et audierat, dicebat tonitruum esse factum. Alii dicebant : Angelus ei locutus est.* [30] *Respondit Jesus, et dixit : Non propter me haec vox venit, sed propter vos.* [31] *Nunc judicium est mundi ; nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* [32] *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* [33] *Hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus.* [34] *Respondit ei turba : Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in aeternum ; et quomodo tu dicis : Oportet exaltari Filium hominis? Quis est iste Filius hominis?* [35] *Dixit ergo eis Jesus : Adhuc modicum lumen in vobis est. Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebrae comprehendant ; et qui ambulat in tenebris nescit quo vadat.* [36] *Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. Haec locutus est Jesus ; et abiit, et abscondit se ab eis.*

Les Mages se sont présentés, à la naissance du Seigneur, alors que Jérusalem était inattentive : les gentils viennent, avant sa mort, alors que Jérusalem est devenue hostile. On peut supposer qu'ils étaient prosélytes, et qu'un sentiment religieux, non la simple curiosité, les amenait aux fêtes pascales, avec les autres pèlerins. Ils abordèrent Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et lui dirent : « Seigneur, nous voulons voir Jésus. » Comment connaissaient-ils cet apôtre? Le rappel de sa ville natale a-t-il pour dessein d'expliquer pourquoi, de préférence, ils s'adressèrent à lui? Nous ne le savons pas. Du moins, la démarche de ces gentils est digne d'éloges. Mais Philippe est prudent : il en parle d'abord à André, et tous deux vont avertir le Sauveur. Nous n'avons pas de trace d'un entretien privé du Seigneur avec ces gentils ; mais il est permis de croire qu'ils accompagnèrent André et Philippe portant leur message, et qu'ils recueillirent avec eux les paroles de Jésus.

Elles constituent son dernier enseignement public. Demain soir, la Passion commencera. Le Seigneur le sait. Il comprend bien ce que signifie la démarche des prosélytes ; et, à la vue de la gentilité et de ses prémices, il parle comme autrefois il parlait à la Samaritaine, lorsqu'il voyait blanchir les blés pour la moisson ; la pensée de l'Église lui est présente ; il parle comme il le fera en sa prière suprême (Jo., XVII). La gloire du Fils de l'homme est toute dans cette humanité nouvelle qui va s'attacher à lui. N'est-ce pas l'honneur vraiment unique et incommunicable du second Adam, du Roi pacifique, d'avoir créé autour de lui l'unité de pensée, l'unité de vouloir, l'unité de dilection, là où les hommes n'avaient songé qu'à l'unité de la conquête et de la violence?

Avec la même clarté, le Seigneur pressent la rançon de cette gloire et la condition qui la lui méritera. Fidèle au procédé détourné que nous avons souvent reconnu, il symbolise, dans un fait de nature, la loi divine de la glorification. Elle est exposée avec solennité : « En vérité, en vérité, je vous le dis : si le grain de froment jeté en terre ne meurt pas, il reste solitaire; mais s'il meurt, il produit des fruits nombreux. » Cette loi s'applique au Christ (Is., LIII, 10) ; elle s'applique à chacun des membres du Christ. Pour acquérir une vie supérieure, il faut mourir et échapper à la vie chétive qui a précédé : sortir du péché pour aller à la grâce, sortir des sens pour aller à l'intelligence, sortir de la vie ani-

male et égoïste pour appartenir à celle de l'esprit, sortir enfin de la vie présente pour aller à Dieu. *Egredere!* Celui qui tient à la vie inférieure ne possédera jamais l'autre. « Qui aime sa vie la perdra, et qui hait sa vie en ce monde, la garde pour la vie éternelle » (Mt., x, 39 ; Lc., xiv, 26 ; xvii, 33). Il ne s'agit pas pour nous simplement de dire des lèvres : « Seigneur, Seigneur ! » mais bien de servir le Seigneur. Nous avons, avec lui et sous sa direction, une œuvre à accomplir, et la vie ne nous est donnée que pour être consacrée à cette œuvre. « Si quelqu'un travaille avec moi, il doit me suivre ; et là où je suis, là il sera avec moi. Lorsqu'il aura travaillé avec moi, il sera honoré de mon Père. » Une même œuvre ; une même condition : la souffrance ; une même récompense : l'entrée dans la gloire et la joie du Fils.

Cependant, à la veille de l'agonie, à la vue de la grande douleur préparée à tous ceux qui l'aimeront et le suivront sur sa route sanglante, le cœur très tendre de Jésus tressaille d'une émotion soudaine. On dirait qu'il frémit devant la vocation qui est la sienne, devant la vocation de sa Mère, de ses saints, de ses martyrs. Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je? se demande-t-il à lui-même. Solliciterai-je de mon Père de m'épargner, de me faire échapper à cette heure? Mais c'est pour cela, c'est pour souffrir, que je suis venu jusqu'à l'heure présente... Je ne puis démentir ma mission ; je ne puis me dérober à mon Père qui me l'a confiée. Mon Père ! glorifiez votre nom de Père, car c'est l'œuvre de votre gloire qui se poursuit. Lorsqu'elle s'accomplit, on voit en elle que vous êtes vraiment Père, puisque tous les hommes deviennent vos enfants. *Pater, clarifica nomen tuum.* Glorifiez celui qui est votre nom substantiel, la manifestation intérieure et la révélation extérieure de votre être et de votre splendeur. — Et c'est ainsi que l'émotion qui, un instant, s'est élevée dans le cœur du Seigneur, à l'aurore du combat suprême, s'achève dans un élan de soumission filiale et de dévouement. Une réponse lui vient aussitôt du ciel. Celui qui s'est manifesté au Baptême et à la Transfiguration, en assurant que Jésus est son Fils bien-aimé en qui il prend toute sa joie, de nouveau affirme sa complaisance : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » La prière du chapitre xvii nous aidera à comprendre comment le Père a glorifié et glorifiera son nom et son Fils. Dans cette perspective, aucune souffrance ne compte plus pour Notre-Seigneur Jésus-Christ (Hebr., xii, 2).

Lorsqu'elle entendit la voix du ciel, la foule, surprise, crut à un coup de tonnerre. Quelques-uns disaient : « C'est un ange qui lui a parlé. » Mais le Seigneur, ici comme au jour de la résurrection de Lazare (XI, 42), témoigne que nulle garantie nouvelle n'est nécessaire pour lui. « Ce n'est pas à cause de moi, dit-il, que cette voix a retenti, mais à cause de vous. » Il poursuit, jusqu'au dernier instant, son effort généreux ; et, afin de grouper autour de lui les âmes de bonne foi, afin de déterminer celles qui hésitent encore, il leur révèle la solennité de l'heure présente. Maintenant l'heure critique du monde, celle de son jugement, est venue. C'est le moment du grand conflit entre moi et celui qui, par le péché, est entré dans le monde, en est devenu le roi et le dieu. Et le résultat de cette rencontre décisive, c'est qu'il sera chassé dehors, expulsé peu à peu; tandis que moi, dit le Seigneur, dès que j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi ; *regnavit a ligno Deus*. La révolution sera complète. Et l'arme de la victoire divine, dans ce grand duel avec le prince du monde, c'est la souffrance, c'est la croix.

Alors même que la foule n'eût pas saisi l'allusion précise au crucifiement, le Seigneur en avait dit assez pour qu'elle comprît qu'il s'agissait pour lui de quitter cette vie : être élevé, être enlevé de terre pouvait-il signifier autre chose que la mort? De là, un problème pour la foule. A côté des ennemis se trouvaient des âmes loyales qui s'efforçaient de concilier les paroles de Jésus avec les assertions de l'Écriture. « La Loi nous a appris, disent-elles, que le Christ demeure éternellement : comment donc pouvez-vous dire, vous, que le Fils de l'homme doit être élevé? Quel est ce Fils de l'homme? » L'Écriture avait annoncé que l'empire du Messie s'étendrait partout et que son règne n'aurait pas de fin (Is., IX, 7); qu'il serait prêtre pour l'éternité (Ps. CIX). Comment Jésus, voué à la mort, serait-il le Messie promis ?

Le Seigneur ne juge pas opportun de résoudre cette difficulté, peut-être à raison des dispositions du grand nombre. Sa pensée se poursuit, plus intéressante que la réponse sollicitée ; il se borne à une invitation suprême et à une mise en demeure. Pour un peu de temps encore, la lumière est avec vous. Hâtez-vous. Usez de la lumière, pendant qu'elle vous éclaire encore ; laissez guider votre marche par elle, de peur que l'obscurité ne vous surprenne. Car dans les ténèbres nul ne sait où il va. Tandis que vous avez la lumière, croyez à la lumière, afin de devenir des fils de lumière.

(Cf. Jo., VIII, 12; IX, 5; XI, 9-10.) La vraie lumière a ses disciples, qu'elle transforme en les guidant. — Cela dit, le Seigneur se retire et se dérobe à la foule.

Jo., XII. — [37] *Cum autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum,* [38] *ut sermo Isaiae prophetae impleretur, quem dixit : Domine, quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?* [39] *Propterea non poterant credere, quia iterum dixit Isaias :* [40] *Excaecavit oculos eorum, et induravit cor eorum, ut non videant oculis, et non intelligant corde, et convertantur, et sanem eos.* [41] *Haec dixit Isaias, quando vidit gloriam ejus, et locutus est de eo.* [42] *Verumtamen et ex principibus multi crediderunt in eum ; sed propter pharisaeos non confitebantur, ut e synagoga non ejicerentur.* [43] *Dilexerunt enim gloriam hominum magis quam gloriam Dei.* [44] *Jesus autem clamavit, et dixit : Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me.* [45] *Et qui videt me, videt eum qui misit me.* [46] *Ego lux in mundum veni, ut omnis qui credit in me in tenebris non maneat.* [47] *Et si quis audierit verba mea, et non custodierit, ego non judico eum ; non enim veni ut judicem mundum, sed ut salvificem mundum.* [48] *Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum. Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die.* [49] *Quia ego ex meipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam, et quid loquar.* [50] *Et scio quia mandatum ejus vita aeterna est. Quae ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor.*

Le texte que nous venons de lire est en quelque sorte la conclusion de l'évangile de saint Jean, dont le dessein est de démontrer que Dieu n'a jamais manqué à son peuple et qu'il s'est pleinement révélé à Jérusalem. L'évangéliste d'abord (37-43), puis le Seigneur lui-même (44-50) prononcent sur la Synagogue et son incrédulité : l'évangéliste pour déterminer la cause de ce manque de foi, le Seigneur pour en marquer le châtiment final.

Les miracles avaient été nombreux, éclatants, incontestables. Et pourtant, les Juifs ne croyaient pas en Jésus. Leur incroyance tenace réalisait la prophétie d'Isaïe : « Seigneur, qui a cru à notre prédication? Et le bras du Seigneur, à qui a-t-il été révélé (LIII, 1)? » Les apôtres s'approprient ces paroles pour dénoncer à Dieu le peu d'intérêt que le peuple juif, en son ensemble, a témoigné

à la prédication évangélique et à la manifestation de la puissance rédemptrice (Rom., x, 16). Car l'endurcissement et l'abandon de ce peuple ont été prévus, le jour où Isaïe vit la gloire du Verbe et parla de lui : « Il a, écrit il (vi, 9-10), aveuglé leurs yeux et endurci leur cœur, afin que leurs yeux ne voient pas, que leur cœur ne comprenne pas, de peur de se convertir et de me devoir leur salut. » (Cf. Mt., xiii, 14-15; Act., xxviii, 25-27.)

On le comprend bien, la prophétie d'Isaïe n'a entraîné chez les Juifs nulle diminution de leur liberté, ni de leur responsabilité ; et ce n'est pas afin d'assurer la vérité de la prophétie qu'ils ont refusé de croire. Les prédictions du Seigneur, dans son éternel présent, sont d'un ordre transcendant qui n'affecte ni la contingence de l'événement, ni la liberté de l'agent humain. Aussi, lorsque l'évangéliste nous dit, au verset 39 : « Les Juifs ne pouvaient pas croire parce qu'Isaïe avait dit encore... », il nous faut déterminer avec soin d'où leur venait cette impuissance à croire. Elle venait de leur illusion, de leur perversité, du péché contre le Saint-Esprit, de leur insurrection contre la lumière. Le Seigneur aurait-il pu, de puissance absolue, triompher de cette incrédulité? Oui, sans doute. Ne craignons pas d'affirmer qu'il existe aux mains de la souveraineté divine toutes les ressources requises pour vaincre une résistance créée, quelle qu'elle soit. Pourquoi donc le Seigneur n'en a-t-il pas usé? Parce qu'il n'est pas tenu d'aller jusqu'au bout de sa puissance et de faire toujours ce qui nous semble le mieux ; parce qu'il est près de ceux qui le cherchent avec droiture, mais qu'il n'est pas le très humble serviteur de ceux qui, sciemment, se détournent de lui : il est notre Dieu. L'homme ne saurait, au seul titre de son ingratitude, exiger les miracles et les tendresses du Seigneur ! Après avoir beaucoup donné, beaucoup parlé au peuple juif, Dieu lui a mesuré, puis retiré la lumière ; et la passion, laissée à elle-même, n'a trouvé son repos que dans l'endurcissement et l'impénitence.

Ce n'est pas que l'incrédulité, d'ailleurs, ait été universelle : saint Jean en fait aussitôt la remarque. Beaucoup de Juifs considérables, et non simplement le menu peuple, reconnaissaient les titres du Seigneur et croyaient en lui, mais d'une foi timide et qui n'osait se traduire. Ils craignaient les pharisiens. Ils redoutaient d'être chassés de la Synagogue, excommuniés. Les hommes ont trop souvent l'habitude, en face d'un devoir dont l'accomplissement peut entraîner des conséquences graves, de regarder autour

d'eux : « Serai-je suivi ? Combien serons-nous?... » L'exemple des martyrs ne se présente pas à leur esprit. *Dilexerunt gloriam hominum magis quam gloriam Dei.* Ces croyants pusillanimes aimaient mieux la gloire des hommes que la gloire de Dieu, la faveur auprès du monde que la faveur auprès de Dieu. Ils avaient une situation, ils prétendaient la garder. Seuls, les pauvres sont libres.

Au verset 44 commence l'adieu du Seigneur. Il s'adresse à la fois, d'une voix haute et forte, aux incroyants et aux pusillanimes. L'enseignement public de Jésus s'achève sur une affirmation nouvelle de sa filiation et de sa mission divines. « Celui qui croit en moi, ce n'est pas en moi qu'il croit, mais en celui qui m'a envoyé ; et celui qui me contemple, contemple celui qui m'a envoyé, le Dieu d'Israël. » Autant le Seigneur est la manifestation de son Père, autant il trouve sa joie à s'incliner, à s'effacer devant lui, — comme homme et comme Dieu, soit au titre de sa nature créée, soit au titre de sa relation personnelle avec le Père. Cette forme divine d'abnégation semble constituer une des lois de la Trinité. Le Père ne se montre pas ; le Fils ne parle que du Père ; le Saint-Esprit ne parle que du Fils et nous apprend à dire : Père ! — Jésus n'est pas le centre et le foyer de la lumière ; il aime à le redire ; pourtant, il ne laisse pas d'être la splendeur, la manifestation de ce foyer incréé : « Je suis venu dans le monde comme lumière, afin que tous ceux qui croient en moi ne demeurent pas dans les ténèbres » (VIII, 12).

Et comme sa personne est en relation essentielle avec le Père, de même ses paroles ne sont pas de lui, mais de son Père ; dès lors, c'est devant le Père que les âmes sont responsables de l'accueil fait à la doctrine du Fils. Avoir entendu sa parole et ne pas la suivre, soit par incrédulité, soit même par timidité, c'est se constituer comptable devant Dieu de la lumière méprisée. « Et si quelqu'un, après avoir entendu mes paroles, ne les garde pas, ce n'est pas moi qui le juge : car je suis venu non pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me rejette et qui n'accueille pas mes paroles aura son juge : l'enseignement que j'ai donné, c'est lui qui jugera cet homme au dernier jour. Car je n'ai rien dit de moi-même ; mais celui qui m'a envoyé, le Père, c'est lui qui m'a confié la mission de parler et m'a dicté ce que je dois dire. Et ce que le Père a voulu en me donnant et ma mission et ma doctrine, je le sais : c'est la vie éternelle. Je ne vous ai rien enseigné que conformément à la pensée de mon Père. »

Mt., XXVI. — [1] *Et factum est, cum consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis :* [2] *Scitis quia post biduum Pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur.* [3] *Tunc congregati sunt principes sacerdotum et seniores populi in atrium principis sacerdotum, qui dicebatur Caiphas :* [4] *et consilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent, et occiderent.* [5] *Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo...* [14] *Tunc abiit unus de duodecim, qui dicebatur Judas Iscariotes, ad principes sacerdotum ;* [15] *et ait illis : Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam? At illi constituerunt ei triginta argenteos.* [16] *Et exinde quaerebat opportunitatem ut eum traderet.*

Mc., XIV. — [1] *Erat autem Pascha et azyma post biduum ; et quaerebant summi sacerdotes et scribae quomodo eum dolo tenerent, et occiderent.* [2] *Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo...* [10] *Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis.* [11] *Qui audientes gavisi sunt, et promiserunt ei pecuniam se daturos. Et quaerebat quomodo illum opportune traderet.*

Lc., XXII. — [1] *Appropinquabat autem dies festus azymorum, qui dicitur Pascha ;* [2] *et quaerebant principes sacerdotum et scribae quomodo Jesum interficerent, timebant vero plebem.* [3] *Intravit autem Satanas in Judam, qui cognominabatur Iscariotes, unum de duodecim.* [4] *Et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis.* [5] *Et gavisi sunt, et pacti sunt pecuniam illi dare.* [6] *Et spopondit. Et quaerebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.*

La fête des Azymes ou la Pâque était toute proche. A l'origine, la Pâque et la fête des Azymes étaient distinctes : le sacrifice et la manducation de l'agneau pascal avaient lieu le 14 Nisan, au soir ; le lendemain 15 inaugurait la solennité des Azymes, qui se poursuivait durant sept jours. Mais l'usage du pain azyme devant s'étendre au repas pascal, et les deux fêtes se rapportant à un même fait historique, on les prenait souvent l'une pour l'autre, et l'on disait, par exemple, que la fête des Azymes ou la Pâque durait huit jours. Nous sommes, comme nous l'avons supposé, au mercredi soir, 13 de Nisan. « Vous savez, dit le Seigneur à ses disciples, que la Pâque aura lieu dans deux jours ; alors le Fils

de l'homme sera livré pour être crucifié. » C'est la dernière prédiction, très précise cette fois, de la Passion. Le Seigneur est donc prêt ; tout est prévu d'avance, il gouverne les événements et les vouloirs des hommes.

On est prêt aussi du côté de ses ennemis. En cette même journée du mercredi, les princes des prêtres, les scribes et les anciens du peuple se réunissent dans la cour intérieure du palais de Caïphe, le grand-prêtre. Le conseil des sanhédrites n'a qu'un dessein : s'emparer du Seigneur. Seulement, ils craignent le peuple et l'attachement que les pèlerins, ceux surtout de Galilée, ont ouvertement témoigné à Jésus. Le résultat de leur délibération secrète fut donc qu'on l'arrêterait, mais non durant les fêtes pascales, *ne forte tumultus fieret in populo :* car si la foule se soulevait en faveur du Seigneur, une intervention de la puissance romaine était à craindre et pouvait faire échouer le complot. Les hommes disent : pas avant dix jours ; le Seigneur dit : dans deux jours ; un incident inattendu lui donna raison.

La trahison de Judas avait eu sa préparation éloignée, puisque, l'année précédente, lors de la promesse de l'Eucharistie, le Seigneur avait fait allusion déjà à la perversion de son disciple (Jo., VI, 71-72) : mais elle avait eu sa préparation prochaine et son motif déterminant dans un fait qui s'était passé avant l'entrée triomphale à Jérusalem, et que saint Matthieu et saint Marc ont rapporté ici, parce qu'il provoqua la démarche de Judas. Nous avons lu, à sa place historique, l'épisode de l'onction de Béthanie. L'homme de Kérioth n'a pas oublié la prodigalité pieuse approuvée par le Seigneur. A une mauvaise foi secrète, qui lui a rendu sans doute inintelligible l'enseignement évangélique, sont venus s'ajouter peu à peu dans son âme les griefs d'argent longtemps caressés, les dispositions de cupidité et d'avarice. Satan est entré en lui, selon la parole de saint Luc : il agira désormais sous la pression consentie de l'esprit mauvais. Il s'abouche avec les princes des prêtres et avec les chefs chargés de la garde du temple ; car il lui paraît bon d'avoir sous la main une force armée. Sans doute ce fut peu après le conseil tenu par le Sanhédrin que Judas vint lui apporter sa proposition.

Elle simplifiait le problème : aussi les Juifs n'eurent-ils pas de peine à abandonner leur résolution première. De concert avec Judas, on peut déterminer, pour se saisir du Seigneur, un lieu et une heure où il n'y aura point à redouter l'émotion popu-

laire : lorsque la foule verra son prophète arrêté comme un malfaiteur vulgaire, elle se désintéressera promptement, espère-t-on, d'un homme désormais sans prestige, et acceptera le fait accompli. La négociation fut vivement menée. « Que me donnez-vous ? dit Judas ; faites un prix, et je vous le livrerai. » Tout joyeux, les princes des prêtres promirent trente pièces d'argent. Le traître n'est pas exigeant ; l'ardeur de la trahison faisait taire la cupidité. L'Exode avait taxé à ce prix la vie d'un esclave (XXI, 32); puis, c'était le prix prophétiquement déterminé par Zacharie (XI, 12). La somme ne fut pas d'ailleurs versée sur l'heure ; on convint qu'elle serait remise après livraison du Seigneur : donnant, donnant ! Et, le marché conclu, Judas n'eut plus qu'un souci : épier le moment où il livrerait son Maître sans bruit, sans tumulte, à l'insu du peuple.

Mt., XXVI. — [17] *Prima autem die azymorum, accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Ubi vis paremus tibi comedere Pascha?* [18] *At Jesus dixit : Ite in civitatem ad quemdam, et dicite ei : Magister dicit : Tempus meum prope est ; apud te facio Pascha cum discipulis meis.* [19] *Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, et paraverunt Pascha.*

Mc., XIV. — [12] *Et primo die azymorum, quando pascha immolabant, dicunt ei discipuli : Quo vis eamus et paremus tibi ut manduces pascha?* [13] *Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis : Ite in civitatem, et occurret vobis homo lagenam aquae bajulans ; sequimini eum,* [14] *et quocumque introierit, dicite domino domus quia Magister dicit : Ubi est refectio mea, ubi pascha cum discipulis meis manducem?* [15] *Et ipse vobis demonstrabit coenaculum grande stratum ; et illic parate nobis.* [16] *Et abierunt discipuli ejus, et venerunt in civitatem ; et invenerunt sicut dixerat illis, et paraverunt pascha.*

Lc., XXII. — [7] *Venit autem dies azymorum, in qua necesse erat occidi pascha.* [8] *Et misit Petrum et Joannem, dicens : Euntes parate nobis pascha, ut manducemus.* [9] *At illi dixerunt : Ubi vis paremus?* [10] *Et dixit ad eos : Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquae portans ; sequimini eum in domum in quam intrat,* [11] *et dicetis patrifamilias domus : Dicit tibi*

Magister : Ubi est diversorium ubi pascha cum discipulis meis manducem? [12] *Et ipse ostendet vobis coenaculum magnum stratum ; et ibi parate.* [13] *Euntes autem invenerunt sicut dixit illis, et paraverunt pascha.*

Le premier jour des Azymes (c'est-à-dire, dans la pensée des évangélistes, le 14 Nisan), au matin, alors que tout Juif fidèle devait songer à l'immolation de la Pâque, le Seigneur dit à Pierre et à Jean : « Allez nous préparer la Pâque que nous devons manger. » Peut-être Judas, le pourvoyeur habituel du collège apostolique, était-il absent ; on ne pouvait guère, d'ailleurs, songer à lui pour préparer le premier banquet de l'Eucharistie. Ce soin est confié aux deux disciples aimés, à la foi, à la charité. « Où voulez-vous que nous allions ? demandent-ils. — Allez dans la cité (on était sans doute encore à Béthanie) ; lorsque vous y entrerez, se présentera à vous un serviteur, portant une cruche d'eau. Suivez-le. Pénétrez avec lui dans la maison où il entrera, et dites au maître de la maison : Le Maître vous fait dire : Où est l'appartement que vous me donnerez, à moi et à mes disciples, pour y manger la Pâque? Et il vous montrera, à l'étage supérieur, une salle vaste, meublée, toute prête. C'est là que vous nous préparerez toutes choses. » Le personnage ainsi désigné était probablement un disciple de Jésus ; saint Matthieu semble même indiquer l'intimité, puisque, selon lui, les apôtres devaient dire au nom du Seigneur : « Mon temps est proche... » Pierre et Jean partirent, arrivèrent à la ville ; tout se passa comme l'avait prédit Jésus. On fut frappé de ce nouveau témoignage d'une connaissance prophétique, que l'évangile a rappelé dans ses moindres détails.

Mt., XXVI. — [20] *Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis.*

Mc., XIV. — [17] *Vespere autem facto, venit cum duodecim.*

Lc., XXII. — [14] *Et cum facta esset hora, discubuit, et duodecim apostoli cum eo.* [15] *Et ait illis : Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar.* [16] *Dico enim vobis, quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei.* [17] *Et accepto*

calice, gratias egit, et dixit : Accipite, et dividite inter vos. [18] *Dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat.*

Nous avons supposé jusqu'ici que le jeudi saint correspond au 14 du mois de Nisan ; ce n'est pas que nous ignorions les longues controverses qui se sont élevées à ce sujet. Certaines expressions de saint Jean ont fait croire, et dès les premiers siècles, que le Seigneur était mort le 14 Nisan, à l'heure même où les Juifs immolaient l'agneau pascal ; et toutes les démarches que provoqua l'arrestation et la Passion du Seigneur ont paru incompatibles avec le caractère solennel du premier jour des Azymes. Pourtant, les synoptiques semblent considérer la Cène à laquelle le Seigneur prend part avec les siens comme une Pâque véritable, célébrée en son jour normal. Pour concilier les synoptiques avec saint Jean on a émis diverses hypothèses : Jésus n'a pas réellement mangé la Pâque légale, — ce que nous ne saurions admettre. Il l'a mangée, mais le 13 Nisan, par anticipation. Il l'a mangée le jeudi 14, avec une partie des Juifs qui considéraient ce jour comme le 14, tandis que les autres ne se croyaient qu'au 13. Il l'a mangée le 14, au jour légal, mais toute la nation l'a retardée au vendredi 15, etc., etc.

D'autres enfin, et c'est l'opinion à laquelle nous nous rangeons, reconnaissent que le Seigneur a célébré la Pâque en même temps que les Juifs, le 14, et qu'il est mort le 15. (Lire dans la *Somme théologique* de saint Thomas, IIIe partie, q. XLIV, l'article 9, *ad primum.*) L'expression de saint Jean : *Ante diem festum Paschae* (XIII, 1) signifie donc : avant la solennité de la Pâque, — la Pâque étant alors considérée comme une fête de sept jours, dont le premier, c'est-à-dire le 15 Nisan, était particulièrement solennel (Lev., XXIII, 5-8 ; Num., XXVIII, 16-18). S'il est marqué au chapitre XVIII, verset 28, que les Juifs ne veulent pas entrer dans le prétoire *ut non contaminarentur, sed ut manducarent Pascha*, ce n'est point de l'agneau pascal qu'il est question, mais de l'azyme, l'aliment pascal qu'on ne pouvait manger qu'à la condition d'être exempt de toute impureté légale.

Le soir du jeudi, à l'heure du repas sacré, le Seigneur, accompagné des Douze, vint au Cénacle. Tout était prêt ; on prit place autour de la table. C'est saint Luc qui nous fournit les premiers détails. « J'ai désiré d'un grand désir, dit le Seigneur,

manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir. » Allusion, croyons-nous, à l'agneau pascal, qui est là, sur la table, et dont chacun va prendre sa part ; mais le Seigneur songe aussi à l'Eucharistie. Il poursuit : « Car, je vous le dis, je ne la mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le Royaume de Dieu. » C'est la dernière fois qu'il mange avec les siens l'agneau pascal, jusqu'à ce que la pleine réalité soit substituée au symbole, jusqu'à l'heure de la Pâque parfaite et céleste, jusqu'à ce que le Seigneur et les apôtres se trouvent réunis au banquet nuptial de l'éternité (Lc., XXII, 29-30).

Nous savons que, dans ce festin de la Pâque, une coupe de vin circulait entre les convives. Le Seigneur y trempa ses lèvres, après avoir rendu grâces à Dieu, et dit aux apôtres : « Prenez cette coupe et distribuez-la entre vous ; car, je vous le dis, je ne boirai plus désormais du fruit de la vigne, jusqu'à ce que soit venu le Royaume de Dieu. » Saint Matthieu et saint Marc, par le lieu où ils placent cette réflexion, laisseraient entendre qu'elle se rapporte à la coupe consacrée de l'Eucharistie ; mais il faut observer qu'ils n'ont point parlé de deux coupes, comme saint Luc, qui a distingué nettement la coupe profane, distribuée au début du repas, d'avec la coupe eucharistique, donnée après le souper, *postquam coenavit.*

Lc., XXII. — [24] *Facta est autem et contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.* [25] *Dixit autem eis : Reges gentium dominantur eorum, et qui potestatem habent super eos benefici vocantur.* [26] *Vos autem non sic ; sed qui major est in vobis, fiat sicut minor ; et qui praecessor est, sicut ministrator.* [27] *Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat? nonne qui recumbit? Ego autem in medio vestrum sum sicut qui ministrat.* [28] *Vos autem estis qui permansistis mecum in tentationibus meis,* [29] *et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum,* [30] *ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo, et sedeatis super thronos, judicantes duodecim tribus Israel.*

Des commentateurs ont cru que saint Luc a placé ici, pour ne rien perdre des enseignements du Seigneur, un fait qui s'était passé à une époque antérieure, et que saint Matthieu (XX, 24-28) et saint Marc (X, 41-45) ont seuls raconté plus haut : la contestation provoquée par la requête indiscrète des fils de

Zébédée, sollicitant les deux premières places, après le Seigneur, au festin du Royaume des cieux. La circonstance d'un repas, ou, mieux encore, l'allusion précédente au banquet et au vin de la Pâque définitive, *in regno Dei*, aurait sollicité saint Luc à rapporter ici un épisode qui se termine par la formule : *ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo.* Mais nous pouvons admettre qu'une nouvelle discussion de rivalité s'est produite au cours même de la Cène ; la cérémonie du lavement des pieds et le commentaire qu'en donnera le Seigneur nous montreront qu'il restait au cœur des apôtres certaines fibres d'amour-propre qu'il voulait détruire.

Une contestation s'éleva : Qui est le plus grand parmi nous? se demandaient-ils. Est-ce Pierre? est-ce Jean, placé tout près, *super pectus Domini?* La réponse du Seigneur est celle que nous connaissons déjà. Il ne nie pas l'existence d'une autorité spirituelle ; il ne suppose pas non plus que l'investiture vienne comme récompense de l'humilité ; mais il affirme que l'autorité spirituelle, à la différence de l'autorité civile et politique, est un engagement à la modestie et une servitude pour le bien des âmes. Les rois d'ici-bas, dit-il, traitent les nations en maîtres souverains, et ceux qui dominent sur elles avec empire sont appelés, par flatterie, bienfaiteurs, sauveurs (εὐεργέται : c'était le titre donné à Auguste par les Juifs reconnaissants). Il n'en sera pas de même parmi vous : celui qui est le plus grand se considérera comme le plus petit, et celui qui gouverne et préside, comme étant au service de tous. La vraie noblesse, parmi vous, ne consistera point à rechercher des honneurs ni à exiger des services. Chez les hommes, qui est considéré comme le plus grand? celui qui est à table, ou celui qui sert? n'est-ce pas celui qui est à table ? Dans mon Royaume, les rôles sont intervertis. Voyez : moi que vous reconnaissez pour votre Maître, je suis au milieu de vous comme le serviteur.

La grandeur que rêvent les apôtres leur viendra un jour, mais non en ce monde, ni sous la forme désirée. Vous, poursuit le Seigneur, vous êtes ceux qui, fidèlement, êtes demeurés avec moi au milieu de mes tribulations. Et moi, en retour, je dispose du Royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé pour moi : vous mangerez et boirez à ma table, dans mon Royaume ; et vous serez assis sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israël (Mt., XIX, 28).

Jo., XIIII — [1] *Ante diem festum Paschae, sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* [2] *Et coena facta, cum diabolus jam misisset in cor ut traderet eum Judas Simonis Iscariotae,* [3] *sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia a Deo exivit, et ad Deum vadit,* [4] *surgit a coena, et ponit vestimenta sua, et cum accepisset linteum, praecinxit se.* [5] *Deinde mittit aquam in pelvim, et coepit lavare pedes discipulorum, et extergere linteo quo erat praecinctus.* [6] *Venit ergo ad Simonem Petrum. Et dicit ei Petrus : Domine, tu mihi lavas pedes?* [7] *Respondit Jesus, et dixit ei : Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea.* [8] *Dicit ei Petrus : Non lavabis mihi pedes in aeternum. Respondit ei Jesus : Si non lavero te, non habebis partem mecum.* [9] *Dicit ei Simon Petrus : Domine, non tantum pedes meos, sed et manus, et caput.* [10] *Dicit ei Jesus : Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus. Et vos mundi estis, sed non omnes.* [11] *Sciebat enim quisnam esset qui traderet eum ; propterea dixit : Non estis mundi omnes.* [12] *Postquam ergo lavit pedes eorum, et accepit vestimenta sua, cum recubuisset iterum, dixit eis : Scitis quid fecerim vobis?* [13] *Vos vocatis me : Magister, et Domine; et bene dicitis, sum etenim.* [14] *Si ergo ego lavi pedes vestros, Dominus et Magister, et vos debetis alter alterius lavare pedes.* [15] *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis.* [16] *Amen, amen dico vobis, non est servus major domino suo ; neque apostolus major est eo qui misit illum.* [17] *Si haec scitis, beati eritis si feceritis ea.* [18] *Non de omnibus vobis dico ; ego scio quos elegerim ; sed ut adimpleatur Scriptura : Qui manducat mecum panem, levabit contra me calcaneum suum.* [19] *Amodo dico vobis, priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis quia ego sum.* [20] *Amen, amen dico vobis, qui accipit si quem misero, me accipit ; qui autem me accipit, accipit eum qui me misit.*

Nous avons énuméré plus haut les opinions diverses touchant la chronologie de la Passion. Dans la pensée de saint Jean, *ante diem festum Paschae* peut signifier : avant le second jour, particulièrement solennel, des fêtes pascales, c'est-à-dire le soir du 14 Nisan. Le Seigneur sait que son heure est venue, l'heure où il doit monter de ce monde à son Père. Il semble qu'il n'y ait qu'une heure pour lui, que toute sa vie y est ordonnée, qu'il est essentiellement victime, premièrement Rédempteur. L'heure décisive

étant donc venue, lui qui avait aimé les siens qu'il laissait dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. Les apôtres étaient à lui ; avec une sollicitude infinie, il les avait initiés et préparés à leur œuvre ; mais sa tendresse sembla s'accroître encore à la dernière heure et se manifester davantage. Il n'est rien en effet de plus affectueux que l'entretien de ces moments suprêmes. Bénissons l'apôtre bien-aimé de l'avoir conservé à l'Église. Ces cinq chapitres de saint Jean, XIII-XVII, appartiennent encore à la pensée mère de tout l'évangile : la manifestation de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais, cette fois, la manifestation privée et intime qu'il donne de lui-même à ses apôtres.

Les Douze sont réunis, y compris Judas, fils de Simon l'Iscariote, à qui le diable a suggéré de livrer Jésus. L'agneau pascal consommé, la Cène commune se poursuit ou s'achève. Il est assez naturel de considérer le lavement des pieds, dans la pensée du Seigneur, comme une préparation à l'Eucharistie : nous ne pouvons pourtant échapper à l'idée que l'institution de l'Eucharistie se place entre le chapitre XIV et le chapitre XV. Nous lisons le récit d'un témoin oculaire, attentif aux détails menus et vivants, jaloux de reproduire l'aspect de toute l'auguste cérémonie et de noter chacun des gestes du Seigneur. Le Seigneur agit à bon escient : il sait, dit saint Jean, que son Père lui a remis en mains toutes choses, qu'il est venu de Dieu, qu'il va vers Dieu. Et voici comment il use de cette connaissance de ce qu'il sait et de ce qu'il est. Il se lève de table, se dépouille de son manteau, se ceint lui-même d'un linge : extérieurement, il prend l'attitude de l'esclave. Puis il verse de l'eau dans un bassin, et se met en devoir de laver les pieds des disciples et de les essuyer avec le linge dont il est ceint. Il leur apprend ainsi que la pureté vulgaire suffisait pour les deux Cènes qui avaient précédé, mais qu'il faut une pureté éminente pour le festin auquel ils sont maintenant conviés.

Et Jésus vint à Simon-Pierre. L'Apôtre fut saisi d'effarement et comme de terreur à la vue du Fils de Dieu vivant, prosterné devant lui. Il se récria : Seigneur, vous me lavez les pieds, vous? Le Seigneur répondit : Ce que je fais, vous ne le comprenez pas maintenant, mais vous le comprendrez dans la suite, — lorsque je vous donnerai l'Eucharistie, lorsque je vous donnerai l'Église et les âmes. Inclinez-vous devant ce que vous ne comprenez pas encore. Le Seigneur avait parlé gravement, mais aussi avec sa

douceur habituelle. Il faisait office de serviteur : songeait-il vraiment à exiger comme un maître? Saint Pierre s'y méprit ; il crut que ce n'était qu'une cérémonie, suggérée au Sauveur par son humilité, mais à laquelle on pouvait se dérober encore ; sa foi et son esprit d'adoration lui firent répondre, pour échapper à l'épreuve : Jamais vous ne me laverez les pieds ! Alors, le Seigneur insiste, tant est grave la leçon qu'il veut donner à ses apôtres, tant est délicate la pureté qu'il attend des siens : Si je ne vous purifie, vous n'aurez pas de part avec moi. — Une fois encore, le caractère de saint Pierre le porte aux extrêmes. Dès qu'il s'agit d'être au Seigneur et avec lui, il prend son parti de tout. Même il dépasse les limites ; son empressement va au delà de ce qui lui est demandé : Non seulement les pieds, Seigneur, mais encore les mains et la tête ! — Cependant Jésus ramène son apôtre à la mesure : Celui qui a passé par le bain, dit-il, n'a besoin que de se laver les pieds, puisqu'il est purifié tout entier. Vous aussi, vous êtes purs, mais non pas tous. — Car le Seigneur, remarque l'évangéliste, connaissait celui qui le devait livrer; c'est ce qui lui fit ajouter : Vous n'êtes pas tous purs. Mais Judas ne profita point de cet avertissement discret; son âme demeura haineuse, tandis que, devant lui aussi, s'agenouillait le Seigneur.

Son œuvre terminée, Jésus reprend son manteau et se remet à table au milieu des apôtres. Puis il leur donne toute la moralité surnaturelle de l'acte qu'il vient d'accomplir. Déjà, il l'avait partiellement indiquée à saint Pierre en lui montrant les exigences de la pureté parfaite. Mais cette cérémonie avait un sens beaucoup plus étendu. L'avez-vous compris? demande le Seigneur. Elle renfermait une leçon d'abnégation et d'effacement personnel, une leçon de charité aussi. Et de crainte que l'orgueil de l'homme ne se révoltât, en face de ces humbles et menus services à rendre au prochain, le Seigneur avait pris le procédé le plus efficace pour le réduire. Vous m'appelez, et à bon droit, dit-il, Maître et Seigneur, — Maître parce que j'enseigne, Seigneur parce que je gouverne. Dès lors, vous me regarderez comme juge et appréciateur souverain de ce qui constitue la beauté et la dignité morales. Vous placerez ma pensée au-dessus de vos chétives répugnances ; vous ne rougirez pas, ou mieux, vous vous réjouirez de faire ce que j'ai fait, moi, votre Maître et votre Seigneur. Vous agirez comme moi, vous vous rendrez le même ser-

vice les uns aux autres. — Tout le christianisme est là, et jamais on ne nous a donné une leçon plus solennelle. L'Église et l'ordre monastique ont conservé le rite du lavement des pieds ; mais chacun voit qu'il ne s'agit pas simplement de la reproduction matérielle d'un geste du Seigneur, mais de tout un esprit de condescendance et de dévouement, qui inspirera notre vie.

N'écoutez pas les protestations de l'orgueil secret. Ce n'est pas lui qu'il faut croire, c'est moi, moi qui vous aime et ne trompe pas. Passez outre à toutes ses objections. L'orgueil vous dira que vous vous diminuez : n'en croyez rien. En vérité, en vérité, le serviteur n'est pas au-dessus du maître, ni l'apôtre supérieur à celui qui l'envoie. Mon exemple suffit à persuader ceux qui m'aiment. Bienheureux êtes-vous si vous comprenez ces choses, et si, les ayant comprises, vous les accomplissez. Est-ce que le bonheur de chacun, le bonheur de celui qui accorde le bienfait, le bonheur de celui qui recueille le bienfait, le bonheur individuel et la paix sociale ne seraient pas assurés par l'effusion de cet esprit de charité? Le Seigneur songe toujours à son Église et à l'humanité nouvelle qu'il veut grouper en lui, dans une large et universelle fraternité.

Malgré l'obstination qu'il aperçoit dans le cœur du traître, le Seigneur ne se décourage pas ; il frappe encore à la porte de l'âme sombre et tourmentée, qui s'excommunie elle-même de la pureté, de la fraternité et du bonheur. Lorsque je parle de bonheur, dit-il, ce n'est pas de vous tous que je parle... « Je sais ceux que j'ai choisis.» Peut-être la pensée du Seigneur se reporte-t-elle avec tristesse vers les premières dispositions de tous les apôtres : Je sais quels ils étaient, et quels je les ai choisis. Tous étaient droits, lors de cette élection première. Mais enfin, ajoute-t-il avec douleur, la parole de l'Écriture devra s'accomplir : « Celui qui mangeait mon pain a levé son talon contre moi » (Ps. XL, 10). C'est l'acte odieux de celui qui, voyant son ennemi par terre, le piétine, le foule aux pieds et l'achève.

Pourtant le Seigneur avait tant ménagé le traître, les apôtres étaient si confiants, Judas avait si bien dissimulé sa perfidie que nul ne savait rien de ce qu'il avait ourdi avec les pharisiens. Il fallait s'attendre à un grand scandale et à une secousse d'épouvante à l'heure où éclaterait la trahison. Aussi le Seigneur y prépare-t-il ses disciples : Je vous avertis dès maintenant, afin que, lorsque s'accomplira l'œuvre maudite, votre foi en moi s'affer-

misse, au lieu d'être ébranlée : vous reconnaîtrez que je vous ai dit la vérité. — Après la parenthèse des versets 18 et 19, le Seigneur revient, pour un instant, à l'idée de cette fraternité surnaturelle qui nous rassemble tous en lui, et, par lui, nous fait appartenir au Père céleste : « En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui reçoit mon envoyé me reçoit, et celui qui me reçoit accueille Celui qui m'a envoyé » C'est le fruit de la charité fraternelle. Peut-être aussi le Seigneur avait-il le dessein d'inspirer au disciple infidèle le regret de cette dignité apostolique qu'il avait reçue, qui l'établissait dans une glorieuse solidarité avec le Fils de Dieu, et par le Fils de Dieu, avec le Père céleste lui-même.

Mt., XXVI. — [21] *Et edentibus illis, dixit : Amen dico vobis quia unus vestrum me traditurus est.* [22] *Et contristati valde, coeperunt singuli dicere : Numquid ego sum, Domine?* [23] *At ipse respondens, ait : Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet.* [24] *Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de illo ; vae autem homini illi per quem Filius hominis tradetur : bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille.* [25] *Respondens autem Judas qui tradidit eum, dixit : Numquid ego sum, Rabbi? Ait illi : Tu dixisti.*

Mc., XIV. — [18] *Et discumbentibus eis et manducantibus, ait Jesus : Amen dico vobis quia unus ex vobis tradet me, qui manducat mecum.* [19] *At illi coeperunt contristari, et dicere ei singulatim : Numquid ego?* [20] *Qui ait illis : Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino.* [21] *Et Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de eo ; vae autem homini illi per quem Filius hominis tradetur ! Bonum erat ei si non esset natus homo ille.*

Lc., XXII. — [21] *Verumtamen ecce manus tradentis me mecum est in mensa.* [22] *Et quidem Filius hominis, secundum quod definitum est, vadit ; verumtamen vae homini illi per quem tradetur.* [23] *Et ipsi coeperunt quaerere inter se, quis esset ex eis qui hoc facturus esset.*

Jo., XIII. — [21] *Cum haec dixisset Jesus, turbatus est spiritu, et protestatus est, et dixit : Amen, amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me.* [22] *Aspiciebant ergo ad invicem discipuli, haesitantes de quo diceret.* [23] *Erat ergo recumbens unus ex discipulis*

ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus. [24] *Innuit ergo huic Simon Petrus, et dixit ei : Quis est de quo dicit?* [25] *Itaque cum recubuisset ille supra pectus Jesu, dicit ei : Domine, quis est?* [26] *Respondit Jesus : Ille est cui ego intinctum panem porrexero. Et cum intinxisset panem, dedit Judae Simonis Iscariotae.* [27] *Et post buccellam, introivit in eum Satanas. Et dixit ei Jesus : Quod facis, fac citius.* [28] *Hoc autem nemo scivit discumbentium ad quid dixerit ei.* [29] *Quidam enim putabant, quia loculos habebat Judas, quod dixisset ei Jesus : Eme ea quae opus sunt nobis ad diem festum ; aut egenis ut aliquid daret.* [30] *Cum ergo accepisset ille buccellam, exivit continuo. Erat autem nox.*

Maintes fois déjà, le Seigneur s'est efforcé de ramener le traître ; mais obstinément l'âme de Judas se fixe dans le mal. Il n'y a plus rien à tenter. Et devant ce désastre où s'abîmait l'âme d'un apôtre, le Seigneur se troubla intérieurement, l'émotion le saisit, et ouvertement cette fois, à haute voix, il livra tout entier le lourd secret qui pesait sur son cœur : « En vérité, en vérité, je vous le dis, — vous ne le pourriez croire, si je ne l'affirmais avec netteté, — l'un de vous, quelqu'un qui mange avec moi me trahira ! » A cette révélation effrayante, les disciples se regardèrent, consternés, ne sachant de qui parlait le Seigneur. La douleur et l'anxiété étaient extrêmes ; chacun descendait dans sa conscience. Ils s'interrogeaient entre eux, dit saint Luc, pour savoir celui qui était visé ; et, l'un après l'autre, lui demandaient : « Seigneur, est-ce moi? » Mais Jésus ne donnait nulle indication précise ; il répétait, comme un gémissement : « Un des Douze, un de ceux qui se servent à la même coupe que moi... » Il y avait sur la table pascale une grande coupe, remplie d'une sauce épaisse, d'une sorte de compote épicée, le Charoseth, où chacun trempait son pain azyme ou les feuilles de laitue. Et le Seigneur disait encore : « Le Fils de l'homme s'en va, il marche vers la mort, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme est trahi ! Mieux vaudrait pour lui qu'il ne fût pas né, cet homme-là. »

Judas était un dissimulé ; et le Seigneur, depuis plus d'un an, dans sa patience divine, n'avait rien modifié à son attitude envers lui. Voici comment s'acheva la désignation du traître. Les Juifs de l'époque mangeaient non pas assis, comme nous, mais à demi étendus, le buste relevé sur des coussins ; ils étaient

appuyés sur le bras gauche, le bras droit demeurant libre. Supposons une petite table, au centre, avec treize couchettes tout autour. Le Seigneur occupe la place d'honneur, et Pierre est près de lui, mais le Seigneur lui tourne le dos. Saint Jean se trouve de l'autre côté de Jésus, presque en face de lui ; et pour lui parler, il n'a qu'à se retourner légèrement : c'est là ce que signifie l'évangile, lorsqu'il dit que le disciple bien-aimé reposait sur la poitrine du Seigneur. Sans prononcer un mot, saint Pierre fait signe à saint Jean de demander au Seigneur de qui il est question. Pierre n'ignore pas la confiance témoignée habituellement à Jean : peut-être le Seigneur lui aura-t-il révélé qui est le traître ; et la situation qu'il occupe à table lui permet plus facilement d'interroger le Seigneur en aparté. Le disciple qui reposait sur la poitrine de Jésus demanda donc : « Seigneur, qui est-ce? — Celui, répond Jésus, à qui je vais donner le pain trempé. » Le bref dialogue se perdait dans la rumeur confuse du repas, et la désignation ne fut que pour le seul saint Jean.

Lorsque le maître de la maison avait chez lui un hôte qu'il voulait honorer, il trempait lui-même un morceau de pain dans le Charoseth et le lui offrait. Silencieusement, le Seigneur présenta l'eulogie à Judas, fils de Simon Iscariote. Judas prit le pain, le mangea ; et, avec la bouchée, c'est Satan qui prit définitivement possession de lui. Les bienfaits de Dieu exaspèrent cette âme haineuse : sa passion s'accroît de tout ce qui est tenté contre elle. Peut-être faut-il placer à ce moment l'impudente question de Judas rapportée par saint Matthieu : « N'est-ce pas moi, Rabbi? » Ceci dut être prononcé à voix basse, de même que la réponse : « Vous l'avez dit. » Le traître se voyait découvert, se pressentait dénoncé à Jean, et même à Pierre : désormais, il n'y avait plus de place ni de sécurité pour lui dans la société des apôtres. De plus, le Seigneur avait à révéler des mystères dont la sublimité excluait Judas ; les récits de saint Matthieu et de saint Marc permettent de supposer qu'il partit avant l'institution de l'Eucharistie et du sacerdoce.

Le Seigneur prit l'initiative, pour dénouer une situation trop tendue. « Ce que vous faites, faites-le vite, » dit il à Judas à voix haute. Ce n'était ni un ordre, ni une permission, mais une sorte de laisser-aller douloureux, un congé de tristesse et de fatigue. Pourtant, le Seigneur ménageait, jusqu'à l'heure dernière, la possibilité du repentir. Nul des convives ne comprit le sens terrible

et la portée des paroles qui venaient d'être prononcées; Judas n'était pas ouvertement désigné comme apostat. Parce qu'il était le trésorier du collège apostolique, quelques-uns pensèrent qu'on l'envoyait acheter ce qui était nécessaire pour la solennité du lendemain, ou bien distribuer une aumône aux pauvres, afin que les malheureux pussent avoir leur fête, eux aussi. Le traître, dit saint Jean, après avoir reçu le gâteau trempé et l'avoir mangé, sortit aussitôt. Depuis que l'on s'était mis à table, une heure environ avait pu s'écouler, la nuit était venue : *In qua nocte tradebatur...* (I Cor., XI, 23).

Jo., XIII. — [31] *Cum ergo exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis, et Deus clarificatus est in eo.* [32] *Si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso ; et continuo clarificabit eum.* [33] *Filioli, adhuc modicum vobiscum sum. Quaeretis me; et sicut dixi Judaeis : Quo ego vado, vos non potestis venire, et vobis dico modo.* [34] *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem ; sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem.* [35] *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* [36] *Dicit ei Simon Petrus : Domine, quo vadis? Respondit Jesus : Quo ego vado, non potes me modo sequi ; sequeris autem postea.* [37] *Dicit ei Petrus : Quare non possum te sequi modo?*

Après que le traître a disparu, le Seigneur semble recouvrer toute la liberté, jusqu'alors contenue, de sa parole. Un tressaillement de joie remplit son âme à la pensée que son heure est venue. La Passion qui commence et par la trahison de Judas, et par le sacrifice que le Seigneur instituera dans un instant, la Passion ne lui apporte, au regard humain, que douleur et humiliation; il est vrai : mais Jésus ne voit dans le mystère de sa souffrance que la rançon divine qui assure la gloire du Fils de l'homme et la gloire de son Père. « Maintenant, dit-il avec l'accent du triomphe, le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu glorifié en lui. Car Dieu glorifié en lui le glorifiera à son tour en lui-même, et sans tarder. » La science du Seigneur devance les événements; elle en escompte le terme dès cette première heure. Ajournons jusqu'au chapitre XVII l'explication de ce en quoi consiste la gloire du Père et du Fils.

Mais l'œuvre qui s'accomplit maintenant entraîne la séparation

du Seigneur d'avec les siens. « Mes petits enfants, je ne suis plus avec vous que pour un peu de temps. Vous me chercherez ensuite, et comme je le disais aux Juifs (VIII, 21), — mais avec un sens différent, — là où je vais, vous ne pouvez pas venir ; à vous aussi je le dis aujourd'hui. » Ni le terme, — le Père, ni la voie, — le martyre, ne sont actuellement pour vous. La première parole du Seigneur a été une parole inusitée de tendresse : *Filioli*, mais si justifiée par les conditions de l'heure présente. Avant de les quitter, il leur montre qu'il les aime et leur laisse comme recommandation suprême le précepte de la charité : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres, de vous aimer comme je vous ai aimés. »

Sans doute, le précepte avait été formulé dans l'Ancienne Loi ; il est nouveau pourtant parce qu'il est le caractère propre de la dispensation nouvelle ; parce que c'est en elle qu'il s'accomplit fidèlement ; parce qu'il nous est donné maintenant comme le précepte unique, comme le précepte facile et simple, comme le précepte enveloppant et plénier qui résume, à lui seul, toute la Loi, et élimine les multiples exigences d'autrefois. Et puisque le précepte de la charité doit être, dorénavant, accompli comme le Seigneur l'a pratiqué lui-même, avec le même objet, la même étendue, la même intention, la même patience, la même durée ; puisque le motif de notre charité est que le Seigneur nous a aimés tous et nous a montré ainsi qui nous devons aimer ; cela étant, le précepte est vraiment nouveau : il date en réalité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « L'indice auquel tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres. » Il n'est que le Seigneur, en effet, qui puisse ruiner en nous le principe de l'égoïsme, nous montrer Dieu dans le prochain et unir dans une sainte fraternité tous les hommes baptisés. Ainsi, la charité chrétienne deviendra bientôt un motif de crédibilité, elle sera la plus éloquente des prédications.

Il n'est aucunement douteux que saint Pierre se soit montré attentif à cette intimation du précepte de la charité, mais comme auparavant Jésus avait parlé de séparation, de l'impossibilité pour les disciples de le suivre là où il devait aller, il lui sembla pénible, dans l'empressement et l'ardeur de sa foi, de devoir renoncer à la société du Seigneur. Il se demanda s'il ne pourrait pas solliciter une exception. « Où allez-vous, Seigneur? » dit-il. Il y avait, dans sa demande, plus de désir que de curiosité.

Mais Jésus, qui comprit aussitôt la pensée secrète, ajourna la réalisation de ce désir : « Là où je vais, vous ne pouvez pas me suivre maintenant, mais vous me suivrez plus tard. » Et Pierre de répondre, avide comme le sont les enfants : « Pourquoi ne puis-je pas vous suivre dès maintenant? Je donnerais ma vie pour vous ! »

Mt., XXVI. — [31] *Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis.* [32] *Postquam autem resurrexero, praecedam vos in Galilaeam.* [33] *Respondens autem Petrus, ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego numquam scandalizabor.* [34] *Ait illi Jesus : Amen dico tibi quia in hac nocte, antequam gallus cantet, ter me negabis.* [35] *Ait illi Petrus : Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo. Similiter et omnes discipuli dixerunt.*

Mc., XIV. — [27] *Et ait eis Jesus : Omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est : Percutiam pastorem, et dispergentur oves.* [28] *Sed postquam resurrexero, praecedam vos in Galilaeam.* [29] *Petrus autem ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.* [30] *Et ait illi Jesus : Amen dico tibi quia tu hodie, in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus.* [31] *At ille amplius loquebatur : Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem et omnes dicebant.*

Lc., XXII. — [31] *Ait autem Dominus : Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum ;* [32] *ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua ; et tu aliquando conversus confirma fratres suos.* [33] *Qui dixit ei : Domine, tecum paratus sum et in carcerem et in mortem ire.* [34] *At ille dixit : Dico tibi, Petre, non cantabit hodie gallus, donec ter abneges nosse me. Et dixit eis :* [35] *Quando misi vos sine sacculo, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis?* [36] *At illi dixerunt : Nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc, qui habet sacculum, tollat, similiter et peram; et qui non habet, vendat tunicam suam, et emat gladium.* [37] *Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est. Etenim ea quae sunt de me finem habent.* [38] *At illi dixerunt : Domine, ecce duo gladii hic. At ille dixit eis : Satis est.*

Jo., XIII. — [37] *...Animam meam pro te ponam.* [38] *Respondit ei Jesus : Animam tuam pro me pones? Amen, amen dico tibi, non cantabit gallus, donec ter me neges.*

Ici encore est nécessaire un travail de marqueterie textuelle, pour unir ensemble les différents récits évangéliques. Supposons qu'après la question de saint Pierre : « Pourquoi ne pourrais-je vous suivre maintenant? » le Seigneur, afin d'expliquer sa solitude au cours de la Passion, annonce la disposition providentielle qui va permettre un assaut violent du diable contre les apôtres. Le même pouvoir satanique qui avait jadis sollicité et obtenu de Dieu la licence d'éprouver Job dans son corps et dans ses biens, a sollicité et obtenu encore d'atteindre non seulement le Seigneur, mais de semer l'effroi chez les disciples. « Simon, Simon... » Parce que Pierre est le chef, c'est lui qui fournit au Seigneur la matière de cet enseignement. La répétition de son nom a un caractère pathétique. « Il ne s'agit pour aucun de vous de me suivre maintenant là où je vais, au martyre, à la croix. Mais Satan a obtenu licence de vous cribler, de vous secouer comme le froment qu'on épure. Tous, vous serez scandalisés cette nuit à mon sujet. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées » (Zach., XIII, 7).

Toutefois le Seigneur ne veut qu'avertir, dissiper la présomption, et nullement décourager ; aussi ajoute-t-il aussitôt des paroles d'espérance : ni le pasteur ne sera frappé sans remède, ni les brebis ne seront dispersées à jamais : « Lorsque je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée. » Et il dit à Pierre : « Satan a demandé pour vous l'épreuve, mais moi, j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille pas. » Si l'énergie a fait défaut à Pierre, pour la confession extérieure de sa foi, sa foi intérieure n'a point failli ; il n'a rien retiré de la confession solennelle formulée jadis près de Césarée de Philippe. Ce qui le prouve bien, c'est qu'il suffira d'un regard de celui que Pierre affirmait ne pas connaître, pour faire jaillir ses larmes et le convertir. *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.* Peut-être pourrait-on considérer *conversus* comme un hébraïsme et lui donner le même sens que dans le psaume LXXXIV : *Deus, tu conversus vivificabis nos* : « A votre tour, soutenez vos frères. » Mais on peut garder l'interprétation commune : « Après un instant d'erreur, et revenu d'une faiblesse momentanée, donnez de la

force à vos frères. » C'est, à la dernière heure, et avant la prédiction de la chute de saint Pierre, la confirmation de sa prérogative personnelle. A tous, le Seigneur avait prédit l'épreuve et le scandale ; au seul Pierre, il promet une assistance extraordinaire, en harmonie avec sa mission.

Il y avait, tout à la fois, dans les paroles du Seigneur, et un témoignage de confiance, et l'allusion à une défaillance prévue ; saint Pierre entreprit aussitôt de justifier l'un et d'écarter l'autre. Il était si sûr de sa tendresse ! « Quand bien même tous les autres, dit-il, seraient scandalisés à votre sujet, moi, je ne le serai pas ! » Chez saint Marc, qui nous a conservé l'évangile de Pierre, la réponse du Seigneur est d'une précision extrême : « En vérité, je vous le dis, vous, aujourd'hui, cette nuit même, avant que le coq ait chanté deux fois, trois fois vous m'aurez renié. » Mais l'assertion est intolérable à l'Apôtre ; il conteste fortement : « Dussé-je mourir avec vous, non, je ne vous renierai pas ! Seigneur, avec vous je suis prêt à aller et en prison et à la mort ! » Et tous les disciples s'associaient aux paroles de Pierre. Sans relever avec amertume ce qu'il y avait d'attristant dans une protestation qui devait être si tôt démentie, le Seigneur passe à un autre sujet.

Il est difficile, soit de marquer exactement la relation de ce court passage propre à saint Luc avec ce qui précède (XXII, 35-38), soit de déterminer sa portée précise. Le Seigneur avertit les apôtres, semble-t-il, que les conditions paisibles dans lesquelles ils ont jusqu'ici vécu en sa compagnie vont être bientôt modifiées de fond en comble. Aussi longtemps, dit-il, que j'ai été avec vous, n'ai-je pas veillé avec soin sur votre vie? Lorsque je vous ai envoyés en mission, vous n'aviez ni bourse, ni besace, ni souliers de rechange : rien pourtant ne vous a manqué, n'est-il pas vrai? — Ils répondirent : Rien. — Mais à l'heure présente, chacun est invité à se pourvoir : « Que celui qui possède une bourse la prenne, que celui qui possède une besace la prenne aussi ; et celui qui n'a pas de glaive, qu'il vende sa tunique pour en acheter un. » Ne croyons pas que le Seigneur veuille corriger ou rapporter les conseils pacifiques adressés autrefois aux ouvriers évangéliques ; il formule une simple recommandation de prudence. La situation des apôtres parmi les Juifs va devenir précaire et sans nulle sécurité, à cause du Seigneur ; et le Seigneur lui-même sera traité comme un scélérat. « Car, je vous le dis, poursuit-il, il faut qu'elle

s'accomplisse cette parole qui a été prononcée à mon sujet : Il a été mis au rang des malfaiteurs (Is., LIII, 12). Tout ce qui me concerne, en effet, touche à sa fin. »

Les disciples répondent aussitôt : « Seigneur, voici deux glaives ! » La présence de ces glaives dans le Cénacle n'a rien d'anormal : les Juifs s'en munissaient volontiers ; on en avait besoin au cours d'un voyage pour se défendre contre les voleurs. « Cela suffit, » reprit simplement le Seigneur. Non point, comme on l'a dit, avec cette signification que deux glaives suffisent, mais plutôt qu'il ne veut pas insister sur ce sujet. Sa pensée n'avait pas été comprise ; jamais il n'avait songé à provoquer ni une rixe, ni une agression, ni même une défensive violente, lui qui invitera bientôt saint Pierre à remettre son glaive au fourreau, et lui dira : *Omnes qui acceperint gladium, gladio peribunt.* Là où le Seigneur s'était exprimé sous une forme imagée, les apôtres avaient pris ses paroles matériellement, comme dans l'épisode du levain des pharisiens (Mt., XVI, 6 sq.).

Jo., XIV. — [1] *Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, et in me credite.* [2] *In domo Patris mei mansiones multae sunt. Si quo minus dixissem vobis : Quia vado parare vobis locum.* [3] *Et si abiero, et praeparavero vobis locum, iterum venio, et accipiam vos ad meipsum, ut ubi sum ego, et vos sitis.* [4] *Et quo ego vado, scitis, et viam scitis.* [5] *Dicit ei Thomas : Domine, nescimus quo vadis ; et quomodo possumus viam scire?* [6] *Dicit ei Jesus : Ego sum via, et veritas, et vita. Nemo venit ad Patrem, nisi per me.* [7] *Si cognovissetis me, et Patrem meum utique cognovissetis ; et amodo cognoscetis eum, et vidistis eum.* [8] *Dicit ei Philippus : Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis.* [9] *Dicit ei Jesus : Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me? Philippe, qui videt me, videt et Patrem. Quomodo tu dicis : Ostende nobis Patrem?* [10] *Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est? Verba quae ego loquor vobis, a meipso non loquor. Pater autem in me manens, ipse facit opera.* [11] *Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est?* [12] *Alioquin propter opera ipsa credite. Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quae ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet, quia ego ad Patrem vado.* [13] *Et quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam, ut glorificetur Pater in Filio.* [14] *Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam.*

Peut-être n'est-il pas possible de ramener à des lignes et à des divisions précises l'enseignement du Seigneur. Il y aura toujours une différence entre celui qui expose une vérité par des procédés didactiques, et celui qui parle établi dans une région de vérité qui est la sienne et où il se meut lui-même librement. Plutôt que de pratiquer dans cet ensemble des divisions factices et toujours arbitraires, mieux vaut remarquer simplement que le dessein principal du Seigneur est d'éclairer ses disciples sur la vie surnaturelle et sur la société où, grâce à elle, nous entrons avec Dieu et le Fils de Dieu. Rappelons-nous la parole de saint Jean en sa première épître : *Et societas nostra sit cum Patre et cum Filio ejus Jesu Christo.*

Les avertissements qui ont précédé étaient de nature à provoquer l'anxiété. La trahison d'un disciple, le futur reniement de celui qui semblait le plus attaché, et, par-dessus tout, le départ du Seigneur annoncé comme imminent, tout portait à cette, inquiétude qui prépare les découragements et les paniques. Non dit Jésus, que votre cœur ne se trouble pas. C'est l'heure de l'épreuve ; appuyez-vous par la confiance, par la foi, et sur Dieu, et sur moi. Contre les terreurs de la séparation d'aujourd'hui, ce qui doit vous rassurer c'est la réunion future que nous préparons, mon Père et moi. Dans la maison de mon Père il n'y a pas place que pour moi seul ; il y a place pour un grand nombre. Si vous ne deviez pas me suivre là où je vais je vous l'aurais dit. Mais je m'en vais vous préparer une demeure (XII, 26).

Le lieu, la demeure dont il est parlé n'est autre que le sein du Père céleste, qui n'a pas besoin d'être préparé pour le Fils : *Unigenitus qui est in sinu Patris ;* mais qui a besoin d'être préparé pour nous et acquis par une rançon divine. Le Seigneur, par sa Passion et son Ascension, nous ouvre la voie du tabernacle ; bientôt, elle sera frayée par son sang (Hebr., IX, 8, 12). Et si je m'en vais vous préparer une demeure, continue-t-il, c'est pour revenir et vous prendre avec moi, afin que, là où je suis, vous soyez également. Je n'ai pas de bonheur que vous ne le partagiez avec moi, je n'ai tout mon être de Christ qu'avec vous. Voyez : dès lors, ce n'est pas de séparation qu'il nous faut parler ; c'est de préparation à une réunion définitive, éternelle. Là où je suis, vous serez avec moi. — Ainsi, l'heure viendra où nous-mêmes, qui lisons ces lignes, nous serons, à jamais, avec Notre-

Seigneur Jésus-Christ, dans le sanctuaire vivant de notre Père céleste...

« Où je vais, vous le savez bien, et vous connaissez le chemin. » Oui, nous savons, nous : on nous l'a bien expliqué. Il n'y a qu'un lieu et une patrie ; il n'y a qu'une région et une demeure, où le Seigneur, comme Dieu, vit éternellement ; c'est vers elle que le Seigneur, comme homme et comme Dieu, guide aujourd'hui l'humanité. Mais les apôtres saisissent mal le sens des paroles, toutes spirituelles, du Seigneur ; et Thomas l'avoue : « Seigneur, nous ne savons pas où vous allez : comment saurions-nous le chemin? » Était-ce vers le nord et vers les Iles? était-ce vers le midi et l'Égypte que le Seigneur allait diriger sa marche? Où se porterait l'effort de sa conquête? Comment leur serait-il possible soit de le retrouver, soit de le suivre?

Cette fois encore, il semble que le Seigneur, au lieu de faire une réponse directe, s'efforce plutôt de créer chez ses disciples un état d'esprit qui implique la réponse elle-même. A la question de saint Thomas : « Mais nous ne savons ni le but, ni le chemin, » Jésus satisfait ainsi : *Ego sum via, et veritas, et vita.* C'est moi qui suis le chemin ; moi qui suis la vérité, la lumière qui montre le chemin ; moi qui suis la vie, la force et la vigueur nécessaires pour fournir le chemin. Et le terme de ce chemin, c'est le tabernacle incréé, c'est le Père. Pour y parvenir, Jésus est la voie unique ; il est la voie nécessaire ; personne, dit-il, ne va au Père, si ce n'est par moi. Sans doute il a été observé ailleurs (VI, 44) que nul ne vient au Fils qu'à la condition d'être attiré par le Père ; mais les deux assertions se concilient et s'unissent entre elles : ceux-là sont prédestinés que le Père a éternellement attribués à son Fils, pour lui être semblables ; et ceux-là seuls parviennent au Père qui s'attachent au Fils et qui trouvent dans le Fils la voie, la vérité et la vie.

Le Seigneur poursuit, et, doucement, reproche à ses disciples leur lenteur à le comprendre. Si vous aviez compris la variété des indications que je vous ai fournies sur moi-même, vos incertitudes d'aujourd'hui n'existeraient plus. Me connaissant, vous connaîtriez mon Père. Du moins, dès maintenant, reconnaissez celui que vous avez vu en moi : reconnaissez-le, puisque vous l'avez contemplé. Entre lui et moi il y a ressemblance parfaite et unité.

L'intervention de Philippe nous montre quel fruit avait produit

dans l'âme des apôtres la parole du Christ, et aussi ce qui leur manquait. Ce que Jésus avait dit de sa relation avec le Père leur avait fait deviner la bonté du Père ; mais ils n'avaient pas encore reconnu le mystère de l'unité du Père avec le Fils. La demande de saint Philippe naît sur ses lèvres et de sa foi et de l'imperfection de sa foi. Il se persuade sans doute que le Seigneur leur ménage une révélation du Père analogue à celle obtenue jadis par Moïse, par Isaïe, par Ezéchiel. Son âme est toute prête : Oui, Seigneur, montrez-nous le Père, et, dès lors, cela nous suffit, nous ne demanderons rien de plus.

La requête est aimable, et elle est naïve. Quelle manifestation souhaitait Philippe? Une apparition matérielle? Mais le Père ne s'est pas incarné. Une apparition imaginative? Mais elle n'est qu'un pâle et lointain symbole de la réalité. Alors, une manifestation intellectuelle? Mais quelle manifestation intellectuelle, d'ordre psychologique, serait capable de nous montrer le Père? Dieu seul, uni à notre âme, peut induire notre âme à connaître Dieu. Et puis, les diverses manifestations intellectuelles, outre qu'elles demeurent toujours, à l'infini, en deçà de ce qu'elles voudraient nous dire, ne durent qu'un instant ; il faut consoler l'âme de leur disparition ; nous ne sommes d'ailleurs fixés que par une action continue ; sans elle, quelques jours après avoir adoré le Dieu du Sinaï, on peut être tenté de s'agenouiller devant le veau d'or. L'âme sent bien qu'il lui faut autre chose. Mais cette autre chose qui est la manifestation absolue, éternelle et toujours présente du Père, qui est sa beauté et sa gloire, il y avait une naïveté inconsciente à la réclamer comme non fournie encore, à la solliciter de celui qui est, substantiellement, cette manifestation même : *Novissime locutus est nobis in Filio...* Pour ceux qui le comprennent, la vie est simple, et dès maintenant ils n'ont plus rien à désirer. A notre intelligence surnaturelle, c'est Dieu le Père qui se montre en son Fils.

Le Seigneur, en effet, répond à Philippe : Depuis si longtemps que je suis avec vous, vous ne me connaissez pas encore, Philippe ! Celui qui m'a vu a vu le Père. Comment pouvez-vous dire : Montrez-nous le Père? — Je suis son Fils. Celui qui est fils en vertu d'une relation accidentelle et « prédicamentale », uni à son père non par son être, mais simplement par l'origine de son être : celui-là n'est pas que fils, car il possède sa nature à lui. Mais celui qui est tout Fils ne possède que la nature de

son Père ; il est un avec celui dont il n'est, *ad intra* comme *ad extra*, que la manifestation et la splendeur. Dès lors, la question de Philippe perd sa raison d'être. Qui connaît Jésus, connaît le Père ; qui possède Jésus, possède le Père. Ne croyez-vous pas, Philippe, n'êtes-vous pas averti par votre foi que je suis dans le Père et que le Père est en moi? que je suis dans le Père comme un avec lui, que le Père est en moi comme un avec sa manifestation substantielle?

Cette unité du Père et du Fils implique l'unité de l'intelligence et l'unité de l'action. En Jésus, on connaît le Père, on entend le Père, ses œuvres sont les œuvres du Père. L'unité de nature et la condition de principe en la première Personne font refluer jusqu'à Elle les œuvres et les paroles du Fils. Les paroles que je vous adresse, ce n'est pas de moi-même que je les dis ; le Père, qui demeure en moi, accomplit en moi ses œuvres. Croyez-moi, lorsque j'affirme que je suis dans le Père et que le Père est en moi. Que si mes paroles ne vous suffisent pas, croyez, du moins, à cause des œuvres elles-mêmes. Elles sont divines, et mon Père ne saurait appuyer l'erreur.

Il faut donc croire. Ce n'est pas le voisinage matériel avec le Seigneur qui sanctifie : les Juifs en sont la preuve. Il faut s'appuyer sur Jésus-Christ, comme Jésus-Christ s'appuie sur Dieu. C'est notre foi qui nous fait entrer en lui et nous fait devenir, par lui et avec lui, enfants de Dieu. Alors, notre condition en face de Dieu participera à la condition du Seigneur lui-même ; elle aura les mêmes titres et les mêmes droits. Alors aussi, les œuvres dont le Seigneur vient d'invoquer pour lui le témoignage ne lui seront pas si exclusivement propres que le disciple n'en possède aussi le privilège. « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi accomplira, lui aussi, les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes. » Les disciples feront-ils mieux que de ressusciter les morts? Non sans doute ; toutefois, que le Fils de Dieu réalise des œuvres merveilleuses, cela est normal et ne surprend pas ; mais que tous ceux qui appartiennent au Fils de Dieu partagent son privilège, que l'infirmité de leur nature ne leur interdise pas d'accomplir des prodiges, c'est chose plus considérable, à cause du nombre des privilégiés, à cause de la disproportion qui existe entre leur condition créée et leurs œuvres. Pourtant il y a plus : mes disciples réussiront dans une œuvre que je n'ai pas voulu personnellement aborder. Ils converti-

ront le monde, ils l'amèneront à mes pieds ; ils seront les conquérants de ce Royaume universel dont je n'aurai été que le fondateur.

Ils feront ces prodiges, non pas seulement parce que je serai en eux et que leur foi me les unit, mais encore parce que, auprès de mon Père, où je vais, je leur donnerai l'appui de ma prière : *Quia ego ad Patrem vado.* — Il est essentiel, pour comprendre l'ensemble du chapitre, de se rappeler toujours que le Seigneur console et rassure ses disciples en leur révélant les conditions de la vie surnaturelle, en leur montrant que la séparation actuelle n'est que le procédé et le prélude d'une union plus haute. — Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, unis au Fils, vivant de sa vie, agissant sous son influence, ayant dès lors son titre et son autorité : tout cela, je le ferai. Je suis avec vous. Je ne me démentirai jamais. Ainsi, le Père sera-t-il glorifié dans le Fils. N'est-ce pas la gloire souveraine du Père d'être Père, et que rien de ce qu'on lui demande au nom de son Fils ne puisse être refusé? Et si vous sollicitez de moi quelque bien en mon nom, je vous le donnerai. Ainsi se trouvent dessinées tout à la fois les relations des Personnes divines et nos relations avec chacune d'elles.

Jo., XIV. — [15] *Si diligitis me, mandata mea servate.* [16] *Et ego rogabo Patrem, et alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in aeternum,* [17] *Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum. Vos autem cognoscetis eum, quia apud vos manebit, et in vobis erit.* [18] *Non relinquam vos orphanos ; veniam ad vos.* [19] *Adhuc modicum, et mundus me jam non videt. Vos autem videtis me, quia ego vivo, et vos vivetis.* [20] *In illo die vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis.* [21] *Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem diligit me, diligetur a Patre meo; et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum.* [22] *Dicit ei Judas, non ille Iscariotes : Domine, quid factum est, quia manifestaturus es nobis teipsum, et non mundo?* [23] *Respondit Jesus, et dixit ei : Si quis diligit me, sermonem meum servabit ; et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.* [24] *Qui non diligit me, sermones meos non servat. Et sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me, Patris.*

Il semble que des paroles si douces aient provoqué chez les apôtres une expression de reconnaissance et de tendresse. Vous m'aimez, je le sais, je le vois, continue Jésus : gardez mes commandements. L'union véritable est celle des volontés, indice irrécusable de l'affection. Et, à l'heure venue, afin qu'il soit constant que ce n'est pas de séparation qu'il s'agit entre nous, mais bien plutôt d'union, je demanderai au Père, avec la sainte familiarité et l'autorité propres au Fils, qu'il vous donne, en échange de ma présence visible, un ami autre que moi, un autre Consolateur, qui, lui, demeurera éternellement avec vous. Le Père vous l'enverra et vous le donnera ; et comme je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle présent, lui aussi demeurera. Là où est le nœud de la Trinité, là se trouve la Trinité tout entière. C'est l'Esprit qui fait l'union des Personnes, parce qu'il procède d'elles comme le fruit de leur amour; lui qui fait aussi notre union à Notre-Seigneur Jésus-Christ, lui qui nous rend intérieurement témoignage que nous sommes enfants de Dieu (Rom., VIII, 16) et poursuit en nous la fonction qu'il exerce dans la Trinité. Ainsi, les deux Personnes qui procèdent s'emploient-elles l'une après l'autre, l'une avec l'autre, à l'œuvre du Père se cherchant des fils dans l'humanité : *Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem : Abba, Pater* (Gal., IV, 6).

Le Seigneur l'appelle l'Esprit de la vérité : parce qu'il est la vérité même, parce qu'il l'enseigne, parce qu'il suggère et rappelle des vérités insuffisamment comprises, parce qu'il garantit intérieurement la vérité, la fidélité de Dieu, et réalise en nous toutes ses promesses. C'est par là qu'il nous est appui et Consolateur. De lui vient la différence entre les enfants de Dieu, et les enfants du siècle. Le monde, c'est-à-dire l'ensemble de tous ceux qui mettent leur amour et leur fin ici-bas, le monde ne peut le recevoir. Comment recevraient-ils l'Esprit de Dieu? Il n'a pas de place en eux. Le lieu de la sagesse, en eux, est encombré : les appels de l'Esprit ne sont pas entendus, ses enseignements ne sont pas accueillis ; car il doit exister une proportion entre le moteur et le mobile ; une affinité secrète, une droiture première et profonde est requise pour que les manifestations de l'Esprit arrivent jusqu'à l'âme. Le monde échappe donc à l'Esprit de Dieu. Mais, en revanche, celui qui est le Don de Dieu et le principe de tous les dons surnaturels sera connu et reçu des fidèles. Il demeurera

dans la société chrétienne, dont il sera le moteur et le guide ; il demeurera en chacun, pour créer en chacun les dispositions surnaturelles qui plaisent à Dieu. Lorsqu'il viendra, dit le Seigneur, reconnaissez-le, accueillez-le.

Je ne vous parle pas de la présence de l'Esprit de Dieu pour retirer la mienne. Moi-même, si je m'éloigne et vous soustrais ma présence visible, ce n'est que momentané. Un peu de temps, et me voici revenu à vous. Vous ne serez pas longtemps orphelins. Je viendrai à la Résurrection, je viendrai à la Pentecôte, je viendrai à la destruction de Jérusalem, je viendrai tous les jours, je viendrai au dernier. Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus. Mais vous, vous me reverrez encore. Nous aurons quarante jours pour vivre et nous réjouir ensemble. La mort elle-même n'y fera rien ; c'est dans l'unité d'une même vie que nous sommes, vous et moi ; et parce que je vis, vous vivrez avec moi de la vie éternelle. Un jour viendra, qui ne sera plus le jour de la foi, mais de la vision ; vous verrez alors ce que vous croyez maintenant : vous connaîtrez que je suis dans mon Père, que vous êtes en moi, que je suis en vous.

Une condition est requise et suffit : aimer le Seigneur. Tantôt Jésus nous demande d'être en lui par la foi, tantôt d'être en lui par la charité ; mais il est trop facile de concilier ces exigences. C'est par la foi que nous entrons dans la vie du Seigneur ; mais comme la foi n'est pas un élément platonique et que, selon l'Apôtre, elle agit par la charité, c'est par la charité que s'épanouit et se traduit la vie du Seigneur en nous. Et l'indice de l'union parfaite à Notre-Seigneur Jésus-Christ, la pierre de touche de notre charité, c'est de vouloir et d'accomplir ce que veut le Seigneur : accueillir les commandements par la foi, et les garder par la charité, c'est tout le chrétien. Mais pour conserver ce trésor, il faut le défendre, de même que, pour l'obtenir, il faut le solliciter. Il n'y a pas de différence entre aimer et obéir. « Celui qui garde en son cœur mes commandements et les observe, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; et moi, je l'aimerai et je me manifesterai à lui. » Telle est l'incomparable récompense promise par Dieu à celui qui aime vraiment. Jamais on n'a condensé en moins de paroles tout le mystère de la vie surnaturelle.

Ce programme enchantait les apôtres, alors même qu'ils en appréciaient imparfaitement l'étendue. Nous connaissons leurs

préjugés. Le Messie doit faire la conquête du monde et régner partout ; comment se fait-il donc que certaines portions soient exclues, et que Jésus réserve aux seuls disciples son Esprit et sa manifestation? N'y a-t-il pas en ce fait l'abdication d'une partie considérable de sa mission? Telle était l'inquiétude secrète de Judas, non pas l'Iscariote, mais le frère de Jacques, et il s'en ouvre au Seigneur : « Pourquoi donc, Seigneur, vous manifester à nous, et pas au monde? » En répondant à la question de saint Jude, Jésus reprend, et avec plus de force, la doctrine exposée déjà (verset 17). Le Fils de Dieu ne se montre pas au monde parce que le monde n'aime pas Dieu, n'ordonne pas sa vie selon la loi que le Fils de Dieu a apportée ici-bas. C'est là ce qui le rend inexcusable, car cette parole que vous entendez et qu'il méprise n'est pas de moi : elle est de celui qui m'a envoyé, le Père. On se détourne donc de Dieu lui-même lorsque, par système, on se détourne de moi ; et on ne se détourne de moi que pour perdre les biens de l'éternité.

Quelle différence avec les enfants de Dieu ! « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous établirons en lui notre demeure. » Grâce à la foi et à son achèvement pratique, la charité, nous serons aimés du Père, au titre de son Fils ; le Père et le Fils viendront en nous : car, lorsque celui qui est Père vient quelque part, il n'y peut venir qu'avec son Fils. Et leur lien, le Saint-Esprit, est toujours présent là où ils sont. Et cet avènement des Personnes divines n'a rien de momentané, d'intermittent, de précaire ; elles viennent pour demeurer et constituer, au cœur même de chacun de nous, un sanctuaire où elles vivent et agissent, où nous vivons et agissons en elles ; il y a analogie avec ce qui se passe dans la Trinité même : inhabitation mutuelle, Dieu en nous, nous en Dieu. On ne saurait rêver union plus réelle et plus étroite, — sauf l'union hypostatique, propre au Seigneur. Les êtres corporels demeurent étrangers et extérieurs les uns aux autres ; l'intimité ne commence que dans l'ordre de l'intelligence et de la volonté. Pourtant, l'être spirituel lui-même est encore fermé à autrui. Il n'est que Dieu qui soit chez moi, et à un titre supérieur à moi-même : il y est cause, je ne suis que l'effet ; et parce que l'effet vient de lui, dépend tout entier de lui, il est plus réellement dans l'effet que l'effet même n'est chez soi. Les relations qui, entre les êtres, croissent en intimité selon la perfection de

ces êtres, parviennent, dans l'ordre divin, à l'absolue intimité : *Sola Trinitas illabitur menti.* Présent en nous et intime déjà au titre de son action, au titre aussi de la nôtre, qui l'atteint par la connaissance et l'adoration, Dieu l'est davantage selon l'étendue même de ce qu'il opère en nous : dans l'ordre surnaturel, un commerce s'établit avec Dieu qui est donné, qui est substantiellement possédé, qui est aimé et loué dans son temple créé, notre âme.

Jo., XIV. — [25] *Haec locutus sum vobis, apud vos manens.* [26] *Paraclitus autem Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quaecumque dixero vobis.* [27] *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis; non quomodo mundus dat, ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet.* [28] *Audistis quia ego dixi vobis : Vado, et venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis utique quia vado ad Patrem, quia Pater major me est.* [29] *Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis.* [30] *Jam non multa loquar vobiscum. Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam;* [31] *sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Surgite, eamus hinc.*

C'est bien en vain que l'on s'appuierait sur les paroles du Seigneur au verset 26 pour conclure à l'évolution du dogme, telle que certains systèmes modernes l'ont imaginée. Et encore que l'Esprit de Dieu ne demeure étranger à aucun des progrès réels de la pensée, de la langue et de la vie chrétiennes, il nous semble pourtant que la fonction ici dévolue à l'Esprit-Saint est fort différente. L'enseignement du Seigneur a duré plus de trois ans. Que de grandes et belles paroles ont été prononcées ! La mémoire des apôtres pouvait faiblir; leur pénétration était sûrement insuffisante pour aller jusqu'au cœur de ces vérités divines; ils pouvaient même redouter à bon droit de n'être que les organes inexacts et oublieux d'une pensée si haute. Leur Maître y pourvoit, alors que sa mission auprès d'eux touche à sa fin et que va commencer la mission de l'autre Personne. « Je vous ai exposé ces choses, dit-il, tandis que je demeurais avec vous. Le Paraclet, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, c'est lui qui vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce

que je vous ai dit. » Mais que signifie l'expression « en mon nom » ? Cela veut-il dire : en mon lieu et place, avec la même autorité que moi? ou bien : sollicité par ma prière, déterminé par son amour envers moi? Sans écarter de façon absolue aucune de ces acceptions, nous croyons pourtant que le Seigneur songe plutôt à son œuvre personnelle. Le Fils est venu au nom du Père, pour le manifester et travailler à l'œuvre du Père ; et l'Esprit-Saint travaille à son tour pour le Fils de Dieu, il s'emploie à achever l'œuvre du Fils. Il est envoyé par le Père au nom et dans l'intérêt du Fils : les deux Personnes divines se sont ainsi comme partagé l'œuvre que le Père a conçue. C'est la présence continue et active de l'Esprit de Dieu dans l'Église qui y maintient la vérité et lui fait porter ses fruits.

Pacem relinquo vobis... L'accent de l'adieu, déjà marqué au verset 25, se poursuit. Les Juifs se saluaient en se souhaitant la paix ; ce n'était souvent qu'une formule, comme notre salut familier. Alors même que sur les lèvres du monde la paix serait mieux qu'une simple formule, mais un souhait sincère, ce serait encore un souhait inefficace. Le monde ne sait même pas en quoi consiste la paix : comment pourrait-il la créer? Mais sur les lèvres du Seigneur, c'est une assurance efficace, et comme une parole sacramentelle. La paix qu'il laisse aux apôtres, qu'il leur donne, c'est la sienne, celle dont il jouit en lui-même : le calme surnaturel, la sérénité de ceux qui sont à Dieu et se reposent en lui. Le Seigneur fait la réalité de ce qu'il souhaite à ses amis ; c'est pourquoi, de nouveau, se répète l'assurance donnée aux premières lignes du chapitre : Que votre cœur soit sans trouble.

Aussi bien, vous le savez, ce n'est pas une séparation qui se prépare. Je ne vous ai pas dit : Je m'en vais et m'éloigne pour toujours. Je vous ai dit : Je m'en vais, mais pour revenir vers vous. Je vais à la Passion ; mais je vous reviendrai le troisième jour. Je m'en vais chez mon Père ; mais la vie est si courte, un demi-siècle si vite passé, et nous nous retrouverons pour l'éternité ! Je m'en vais de ma présence visible : mais je me dispose à vous donner l'Eucharistie et la présence réelle. — Cependant, la parole du Seigneur était moins explicite ; et la tendresse même de son adieu dut laisser une ombre d'anxiété au cœur et sur les traits des apôtres, car nous le voyons conjurer leur tristesse : Si vous m'aimez vraiment, dit-il, réjouissez-vous donc

de ce que je vais à mon Père, puisque c'est un surcroît de gloire que je vais chercher auprès de lui.

« Car mon Père est plus grand que moi. » D'abord, le Père est la source de la divinité : cette condition éternelle fait que le monde incréé lui-même est comme suspendu au Père, sans aucun détriment de l'égalité absolue des Personnes. D'autre part, le Père est plus grand que le Fils, depuis que le Fils, s'étant revêtu d'une nature humaine, s'est abaissé au-dessous des anges. C'est ainsi qu'on explique ordinairement ce passage, dont l'arianisme a tant abusé. La première acception est très théologique, et très conforme aux habitudes de pensée du Seigneur ; la seconde, très exacte aussi et plus facile. On peut se demander pourtant si elles sont en harmonie avec le contexte. Car il faut non seulement trouver une interprétation non arienne, mais encore expliquer comment et à quel titre les apôtres doivent se réjouir du départ de Jésus vers son Père. Ne serait-ce pas que le départ du Seigneur inaugure pour lui une condition nouvelle, l'établit à la droite du Père, dans la possession éternelle de tout ce qu'il s'est acquis pour lui-même et pour les siens? Relisons le texte de saint Paul aux Philippiens (II, 6-11). Aussi longtemps que le Seigneur demeure sur terre, il garde une attitude d'infériorité et de subordination, à raison de son office de Rédempteur et moyennant la nature en qui il peut obéir, s'humilier, souffrir ; il demeure en deçà de cette gloire dont il n'a pas encore fourni la rançon. Mais, son office achevé, Jésus entrera dans la gloire même du Père et s'assiéra à sa droite, comme égal à lui.

Je vous ai dit mon départ, ajoute le Seigneur, je vous ai dit mon retour, et d'avance, afin qu'après l'accomplissement de ces prédictions, vous croyiez en moi. Il me reste maintenant peu de choses à vous dire encore. Ce n'est pas l'heure de parler, mais l'heure de souffrir. Voici venir le prince du monde, Satan, bien qu'il n'ait rien à réclamer de moi. Le conflit sera dur et le calice amer ; le monde saura que j'aime le Père et que, selon la loi de la charité, j'accomplis toute sa volonté sur moi.

« Levons-nous, partons d'ici. » Ces termes ont fait croire que, dès ce moment, le Seigneur et les apôtres sont partis vers Gethsémani ; et les trois chapitres qui suivent ont parfois été groupés sous le titre de « Discours sur le chemin ». Mais outre l'invraisemblance qu'il nous semble apercevoir à ce que de tels enseignements aient été donnés dans le désordre et le décousu d'une

marche nocturne, le premier verset du chapitre XVIII nous paraît donner le coup de grâce à cette supposition : *Haec cum dixisset Jesus*, y est-il dit, *egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron*. Le *Surgite, eamus hinc* n'est donc pas le signal du départ, mais le signal d'un simple déplacement dans le Cénacle même. L'évangéliste qui avait rapporté la promesse de l'Eucharistie (VI), et qui n'a pas jugé nécessaire de reproduire le récit de l'institution, bien connu par les Synoptiques et par saint Paul, l'évangéliste a voulu du moins, par cette incise rapide, nous marquer le moment précis de l'institution sacramentelle. A quel autre endroit la pourrait-on situer, dans la série des chapitres de saint Jean? L'Eucharistie est le couronnement divin de tout ce que le Seigneur vient de dire sur l'intimité avec Dieu, au cours du chapitre XIV. Enfin, on remarquera qu'à dater du chapitre XV l'accent n'est plus le même : il s'est passé quelque chose de nouveau ; l'Eucharistie instituée et reçue explique le caractère singulièrement intime et tendre que prend dès lors la parole du Seigneur.

CHAPITRE V

L'EUCHARISTIE

Mt., XXVI. — [26] *Coenantibus autem eis, accepit Jesus panem, et benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite et comedite ; hoc est corpus meum.* [27] *Et accipiens calicem, gratias egit, et dedit illis, dicens : Bibite ex hoc omnes.* [28] *Hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum.* [29] *Dico autem vobis, non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.*

Mc., XIV. — [22] *Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, et benedicens fregit, et dedit eis, et ait : Sumite, hoc est corpus meum.* [23] *Et accepto calice, gratias agens dedit eis, et biberunt ex illo omnes,* [24] *Et ait illis : Hic est sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur.* [25] *Amen dico vobis quia jam non bibam de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam novum in regno Dei.*

Lc., XXII. — [19] *Et accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens : Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur ; hoc facite in meam commemorationem.* [20] *Similiter et calicem, postquam coenavit, dicens : Hic est calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.*

Le récit de l'institution de l'Eucharistie a été donné quatre fois : par les synoptiques et par saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens (XI, 23-26). L'Église, au canon de la Messe, a ajouté quelques paroles non essentielles. Nous n'avons, à l'heure présente, ni à étudier ces textes au point de vue théologique, ni

même à commenter, comme si elles avaient besoin d'un supplément de clarté, des paroles aussi divinement simples. Au cours du repas, *coenantibus autem eis*, ou plus précisément : après le repas ordinaire (*postquam coenatum est*, dit l'Église), Jésus prit du pain et, ayant béni Dieu et rendu grâces, il le rompit et le donna à ses disciples, disant : « Prenez, mangez : ceci est mon corps, qui est donné pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. » Il prit de même la coupe, et après avoir rendu grâces, il la leur donna, disant : « Prenez-en tous. Car ceci est mon sang, le sang de l'alliance nouvelle, versé pour beaucoup, en rémission des péchés. » Selon saint Luc : « Cette coupe est l'alliance nouvelle en mon sang, qui est répandu pour vous. » Le sang de l'agneau pascal appartenait à l'ancienne alliance, qu'il scellait et signifiait ; la nouvelle alliance est inaugurée par un sang nouveau (Hebr., IX, 12). Saint Matthieu et saint Marc ajoutent ici quelques paroles que saint Luc a placées avant la Cène eucharistique : « En vérité, je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai avec vous, et nouveau, dans le Royaume de mon Père. »

Jo., XV. — [1] *Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est.* [2] *Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum ; et omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat.* [3] *Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum vobis.* [4] *Manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite, sic nec vos, nisi in me manseritis.* [5] *Ego sum vitis, vos palmites ; qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum ; quia sine me nihil potestis facere.* [6] *Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent et ardet.* [7] *Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis.* [8] *In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, et efficiamini mei discipuli.* [9] *Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. Manete in dilectione mea.* [10] *Si praecepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea, sicut et ego Patris mei praecepta servavi, et maneo in ejus dilectione.* [11] *Haec locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur.*

C'est l'action de grâces, prononcée par le Seigneur lui-même, après la première Messe et la première communion. Nous y

apprenons la condition vraiment nouvelle où les disciples sont établis en face du Père, en face du Fils, et les uns avec les autres, et enfin tous ensemble devant le monde. Les apôtres viennent de se partager la coupe du précieux sang. La vie du Seigneur est entrée en leurs âmes. C'est moi, dit le Sauveur, qui suis la vigne, la vraie vigne. L'allégorie de la vigne était consacrée par l'usage de l'Écriture (Is., v, 1-7 ; Jer., ii, 21 ; Ez., xv ; Ps. lxxix). Mais ce n'était que symbole lointain : Jésus est la vraie vigne. Pourquoi la vigne, Seigneur? — Parce qu'elle est humble d'aspect et son bois impropre à tout usage ; parce que son fruit est exquis et réjouit le cœur des hommes. — Pourquoi la vraie vigne? — Parce qu'il en est une autre qui a trahi l'espoir de Dieu (Is., v, 7). Le maître de la vigne, celui qui la cultive et en recueille le fruit, c'est mon Père, c'est le Père céleste. A lui doit revenir tout le fruit. La terre de qui est née cette vigne, c'est la très sainte Vierge Marie.

Le vigneron a soin de sa vigne. Toute branche qui est en moi, mais inutile, et sans porter de fruit, il l'enlève. C'est un sarment stérile : à quoi bon le laisser puiser dans la vigne une sève dont il ne profite pas ? Allusion, sans doute, à Judas. Mais les branches fécondes, celles qui produisent, le Père les émonde, afin qu'elles portent plus de fruit encore. Sa richesse à lui s'accroît de leur fécondité, et ses soins grandissent en proportion de leur rendement ; une sorte d'émulation s'établit entre le vigneron divin et les branches : plus il reçoit d'elles, plus elles reçoivent de lui. En quoi consiste, dans la réalité symbolisée, le fruit dont il est question trois fois au verset 2, nous le saurons bientôt (verset 8). Comme il a été parlé d'un travail du Père qui émonde et purifie Jésus renouvelle aux apôtres, et, cette fois, sans exception, l'assurance déjà donnée plus haut (xiii, 10) : ils sont purs, désormais, à raison de leur attachement au Seigneur et à sa doctrine.

Jusqu'ici, ce n'est encore que d'une façon abstraite et imprécise que le Seigneur a dessiné la relation des branches à son Père et à lui-même ; mais les paroles suivantes ne laissent rien à désirer comme tendresse et comme clarté. *Manete in me et ego in vobis.* On ne peut « demeurer » que là où l'on est : le Seigneur est donc en nous, et nous dans le Seigneur. C'est le baptême, en un sens, qui nous fait entrer dans le Seigneur ; c'est l'Eucharistie qui met le Seigneur en nous. Il s'agit donc pour les disciples de demeurer dans les conditions que leur ont créées ces deux sacrements. L'in-

timité de cette inhabitation mutuelle est décrite avec les formes mêmes qui servent pour désigner l'intimité du Père et du Fils : demeurez ; ne sortez pas de moi. Il n'y a pas de joie hors de moi. Vous en moi, moi en vous : ainsi, nous serons heureux. — Mais encore, Seigneur, qu'est-ce que demeurer? — C'est chose simple. Demeurer, c'est laisser votre pensée, votre vouloir, votre cœur, votre activité, toute votre âme, tout votre être, là où ils sont, et aux mains de qui vous les avez livrés.

Aussi bien, si vous ne savez pas ce que c'est que demeurer en moi, voyez ce qu'est pour le sarment demeurer dans la vigne. Il est possible sans doute à une branche de demeurer unie au cep sans produire de fruit : il y a des branches folles, stériles, que le vigneron ampute et élague. Mais la branche une fois retranchée est-elle capable de porter, hors de la vigne, un fruit qu'elle ne produisait pas lorsqu'elle était unie au cep? Le sarment ne peut produire qu'à la condition de demeurer uni à la vigne ; de même pour vous : vous ne sauriez porter de fruit qu'à la condition de demeurer en moi. — Et afin de ne laisser aucune indécision dans l'esprit de ses disciples, le Seigneur ajoute : le cep, c'est moi ; les branches, c'est vous. Celui qui demeure en moi, par l'attachement de sa foi, et en qui je demeure, par l'effusion d'une vie qui est mienne, celui-là produit des fruits abondants ; mais sans moi, vous ne pouvez rien faire. — Chacun comprend qu'il s'agit de l'ordre surnaturel et des œuvres qui ont un poids devant Dieu, une valeur devant son appréciation souveraine. L'insertion au Seigneur par la foi et le baptême ne nous permet plus d'agir à notre gré, comme affranchis de cette condition juridique nouvelle, à la façon des païens.

Le Seigneur ne dédaigne pas de nous solliciter par notre propre intérêt. Si nous demeurons en lui, nous porterons beaucoup de fruits ; si nous cessons de lui être vitalement unis, non seulement nous ne porterons aucun fruit, mais notre sort sera terrible. Encore que le nom de Judas ne soit pas prononcé, il est difficile de méconnaître qu'il soit fait ici allusion au traître. Si quelqu'un, dit Jésus, ne s'attache pas à moi, « il a été » mis dehors, comme un sarment inutile : c'est chose faite, il est sans vie désormais et se dessèche ; en dehors de la vigne, en dehors de la vie, en dehors de la lumière, il est tellement un élément inutile que le premier venu s'en empare, le jette au feu, et il brûle. Après Ezéchiel (xv, 5), et en commentant ce passage de saint Jean,

saint Augustin a remarqué que le bois de la vigne est impropre à tout usage et n'a d'autre lieu que la vigne ou les flammes : *Unum de duobus palmiti congruit, aut vitis, aut ignis ; si in vite non est, in igne erit : ut ergo in igne non sit, in vite sit.*

Si vous demeurez en moi, si mes paroles demeurent en vous, si elles sont la lumière de votre intelligence, la règle de votre volonté, la norme divine de votre activité, demandez tout ce que vous voudrez : il vous sera accordé. Votre prière viendra des suggestions de Dieu même, vous ne demanderez que des biens salutaires, vous ne demanderez à Dieu que les richesses divines : rien ne vous sera refusé. — Tout esprit réfléchi ne manquera pas d'observer combien de fois le verbe « demeurer » est employé au cours de cet entretien; combien aussi il est question du fruit que doit produire la vigne. Il remarquera encore qu'entre le cep et les branches, et, partant, entre le Seigneur et nous, il y a unité de vie, de sève et d'œuvres ; qu'il y a, de nous au Seigneur, dépendance absolue, dépendance continue, dépendance croissante, à raison des grâces reçues, chaque jour plus nombreuses, — nous allions même dire dépendance mutuelle, car c'est par nous que le Seigneur travaille aujourd'hui encore et ce sont les branches qui portent le fruit. — *In hoc clarificatus est Pater meus...* La fin de toutes choses c'est que Dieu soit glorifié, qu'il soit reconnu comme Dieu, comme Père, adoré et servi comme tel ; c'est que nous le lui disions, dans nos louanges et dans nos chants, et que toute notre vie le lui signifie : tout notre être retournant à Dieu, comme tout entier il vient de lui : l'adoration en esprit et en vérité. Mais l'adoration elle-même grandit en son titre avec la dignité de l'adorateur. Or, quand est-ce que le Père est vraiment glorifié? C'est lorsque notre vie produit, et lorsque, de toute notre vie, Dieu recueille ce fruit : notre adoration. Et quand est-ce que cette adoration est la plus haute et la plus parfaite qui soit? Lorsque nous sommes complètement les disciples du Seigneur, enseignés, guidés, déterminés par lui; lorsqu'il ne reste plus en nous que lui-même. Alors monte vers le Père l'hommage de l'adoration complète, parce qu'elle est celle du Christ en nous.

« Comme le Père m'a aimé, ainsi je vous ai aimés moi-même. Demeurez dans mon amour. » Qui n'a songé à l'amour, à la félicité des trois Personnes en leur solitude, en leur société éternelle? Alors qu'il ne peut y avoir chez Dieu nulle indigence, comment

a-t-il voulu aimer au dehors, chercher à être aimé? C'est le mystère. Et sommes-nous donc de la Trinité, nous autres, pour que le Fils de Dieu nous aime depuis l'éternité, comme son Père l'a aimé et l'aime éternellement?... Comment pouvons-nous y penser sans tressaillir? Ainsi, je suis aimé d'un amour qui ressemble à celui du Père pour le Fils, d'un amour premier, continu, infini, immuable, si je le veux. Je suis vraiment baigné et pénétré de cette dilection. Et c'est le Fils de Dieu, comme si j'étais nécessaire à son bonheur, qui me dit : Demeurez dans mon amour ; ce qui signifie directement, non pas : dans l'amour que vous avez pour moi ; mais : dans l'amour que j'ai pour vous. Est-ce qu'on n'y est pas bien? Est-ce que quelque chose peut vous manquer auprès de moi, qui vous aime? Est-il quelque chose qui vous plaise hors de moi? Demeurez à moi et à Dieu. — Je le veux bien, Seigneur ; mais que me faudra-t-il faire? — Quand on entre dans la Trinité, il faut prendre les mœurs de la Trinité. Demeurez dans ce réseau de la tendresse divine, et vivante, et personnelle, qui vous enveloppe tout entier, demeurez-y par toute votre activité, par une adhésion constante et pratique à ce que je veux de vous, — que ma volonté vous soit témoignée par des préceptes, par les événements, par les circonstances, par les inspirations de ma grâce. En gardant mes commandements, vous demeurerez dans mon amour ; de même que j'ai gardé, moi, les commandements de mon Père et que je demeure en son amour. Si je vous parle ainsi, c'est afin que la joie du Fils soit en vous, et que votre joie soit achevée et parfaite.

Jo., xv. — [12] *Hoc est praeceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* [13] *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* [14] *Vos amici mei estis, si feceritis quae ego praecipio vobis.* [15] *Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus. Vos autem dixi amicos, quia omnia quaecumque audivi a Patre meo, nota feci vobis.* [16] *Non vos me elegistis ; sed ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat ; ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis.* [17] *Haec mando vobis, ut diligatis invicem.*

C'est donc une charte d'unité universelle qui nous est octroyée par le Seigneur. Nous avons vu la révolution accomplie dans nos

relations avec le Père, avec le Fils : quelles seront désormais, et à raison de ce même changement profond, nos relations avec le prochain? Un instant auparavant le Seigneur nous a parlé de ses volontés et de ses préceptes ; mais cette multiplicité et cette variété, il semble maintenant les ramener à un seul précepte, le sien : la charité. Mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres. Vous aimerez : c'est mieux que la froide justice ; c'est plus clair que les prohibitions. Les dix commandements ne sont que les morcellements ou les épanouissements de la charité. Tout est simplifié et facilité : un seul précepte à accomplir, et qui ruine en nous les formes diverses de l'égoïsme. Dès lors, se réalise dans toute son étendue la seule volonté de Dieu ; c'est vraiment le règne de Dieu sur la terre.

Et dans l'accomplissement de ce précepte, il nous est enjoint d'aller jusqu'à la perfection : nous nous aimerons comme le Seigneur nous a aimés. Cela est possible, parce que nous sommes dans le Seigneur. C'est avec son cœur, sa pensée, son intention, c'est avec sa gravité, sa longanimité que nous aimerons. Et, comme lui, nous aimerons « jusqu'à la fin » : l'indice de la perfection dans la charité sera de donner notre vie pour ceux vers qui elle s'incline, amis ou ennemis. « Personne, dit Jésus, ne peut porter l'amour plus loin que de donner sa vie pour ceux qu'il aime. » Le Seigneur ne fait pas allusion seulement à l'héroïsme du sacrifice qu'il accomplira dans quelques heures, ni au dévouement du martyre, ni à l'exercice d'une dilection allant jusqu'à la mort : mais il envisage aussi l'appartenance constante et douce à la loi de la charité. Car c'est vraiment donner sa vie que de la consacrer toute au prochain.

Vous êtes mes amis, vous demeurez enveloppés de ma tendresse, si vous accomplissez ce que je vous commande, si vous aimez vos frères. C'est le Nouveau Testament qui commence. Dorénavant, on ne vous appellera plus serviteurs ou esclaves (Gal., IV, 7 ; Rom., VIII, 15). Le serviteur fait partie de la famille, selon la conception antique, mais il n'est pas initié à ses secrets. Il ne prend aucune part aux délibérations, il n'est pas de l'intimité ; il travaille à l'exécution d'une pensée qu'il ne connaît pas. Le secret de la vie de Dieu, la Trinité, l'universalité du plan divin, les choses de l'éternité, tout cela n'a pas été manifesté au serviteur, au Juif. Mais les enfants, les aimés, les aimants, sont renseignés, eux. Vers eux s'incline le cœur du Père, et le Fils ne leur a laissé

ignorer rien de ce qu'il a mission de dire. « Je vous ai appelés des amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. »

Habituellement, l'homme choisit son maître et se range à la discipline et à la doctrine de celui qu'il préfère. Il en va autrement ici. C'est l'amour de Dieu qui est premier. Comme tel, c'est lui encore qui assure la fermeté de son choix. Ce n'est pas vous, poursuit le Seigneur, qui m'avez choisi : c'est moi qui vous ai élus comme amis, comme disciples, comme apôtres ; moi qui vous ai établis et envoyés pour que vous alliez de vertu en vertu, pour que vous produisiez du fruit, un fruit qui demeure éternellement. « Ainsi, tout ce que vous solliciterez de mon Père, en mon nom, il vous l'accordera. » Peut-être faut-il voir dans le verset 16 une garantie de cette charité fraternelle dont il a été parlé depuis le verset 12 : les disciples sont, en groupe, les amis du Seigneur ; ils ont été, ensemble, choisis par lui ; ils aimeront, en chacun, l'élection de Dieu ; leur vertu croîtra dans leur charité ; et l'efficacité d'une prière adressée à Dieu, d'un seul cœur et d'une seule âme, en unité avec le Fils de Dieu, sera souveraine. Aussi le Seigneur revient-il, sous forme de conclusion, au précepte de la charité fraternelle : ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.

Jo., XV. — [18] *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.* [19] *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret ; quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus.* [20] *Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, et vos persequentur ; si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt.* [21] *Sed haec omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt eum qui misit me.* [22] *Si non venissem, et locutus fuissem eis, peccatum non haberent ; nunc autem excusationem non habent de peccato suo.* [23] *Qui me odit, et Patrem meum odit.* [24] *Si opera non fecissem in eis quae nemo alius fecit, peccatum non haberent ; nunc autem et viderunt, et oderunt et me, et Patrem meum.* [25] *Sed ut adimpleatur sermo qui in lege eorum scriptus est : Quia odio habuerunt me gratis.* [26] *Cum autem venerit Paraclitus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me.* [27] *Et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.*

Relations des disciples avec Dieu, relations des disciples entre eux, avons-nous dit : il s'agit désormais des relations du disciple avec le monde. Le monde, c'est, d'après le contexte, cette portion de l'humanité qui constitue sa fin ici-bas, qui veut ignorer Dieu, qui a Satan pour chef. Les apôtres apportent la vérité, la grâce, la bénédiction, la paix, la vertu ; ils ne font pas de mal : est-ce qu'ils seront accueillis? Bénéficieront-ils du moins de la dédaigneuse tolérance accordée à ceux qui nous proposent un produit inoffensif dont nous n'avons nul besoin? On a laissé tant de sages ou même de rêveurs philosopher à leur aise ! Le sort des apôtres ne sera pas celui-là. Ni reconnaissance, ni même tolérance de la part du monde, mais seulement la haine, gratuite, parfois cruelle et sauvage. Ne vous en étonnez pas, dit le Seigneur. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est sien. Mais parce que vous n'êtes pas du monde et que je vous ai séparés du monde, c'est pour cela qu'il vous déteste. Loin de vous déconcerter, la persécution vous apportera une joie secrète : vous y trouverez un indice de plus de votre appartenance au Fils de Dieu. Voyez donc si c'est là une haine que vous ayez le droit d'apaiser avec des concessions, des transactions, des compromis.

Il est normal que le monde combatte votre influence, qu'il redoute vos œuvres et votre action, qu'il s'ingénie surtout à déconcerter votre service d'intercession et de louange, qu'il soit avide de vos biens, même que votre habit l'importune. Cette haine est satanique : c'est moi qu'elle vise en vous. Vous vous rappellerez, au cours des siècles, la parole que je vous disais naguère : le serviteur n'est pas plus grand, plus favorisé que son maître (XIII, 16). C'est une condition glorieuse que vous partagerez avec moi. Notre sort est commun. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. Ceux qui vous écouteront le feront à cause de moi ; ceux qui se montreront hostiles, le seront à cause de mon nom.

Cette haine naîtra des dispositions du cœur de chacun. Comme elle est sans motif, elle sera injustifiable. Si je n'étais pas venu, si je ne leur avais pas parlé, peut-être auraient-ils pu se réclamer de leur ignorance et se prétendre exempts de faute. Mais, à présent, ils ont entendu, et leur péché est sans excuse. Si je n'avais fait parmi eux des œuvres telles qu'aucun autre n'en a réalisé, ils n'auraient point de péché. Mais à présent, ils ont vu, et ils ont

enveloppé dans une même haine et moi et mon Père : car celui qui me hait hait aussi mon Père. Il a donc fallu qu'elle s'accomplît cette parole inscrite dans leur Loi : Ils m'ont poursuivi d'une haine sans motif ! (Ps. XXXIV, 19.) Encore quelques heures, et la haine des Juifs sera assouvie. Le Seigneur, qui sait, n'en est nullement troublé. La diffusion de la vérité n'en sera pas arrêtée, ni l'œuvre divine déconcertée. On ne supprime pas le Fils de Dieu. On ne tue pas la Vérité. L'Esprit de Dieu, le Consolateur, viendra : Je vous l'enverrai d'auprès de mon Père. C'est l'Esprit de vérité, procédant du Père, et, à ce titre, envoyé par lui. Il procède aussi du Fils, car le Fils l'envoie comme le Père ; et il rendra témoignage au Fils, comme le Fils rend témoignage au Père. Puis avec l'Esprit de Dieu, sous son influence et sa direction, les apôtres à leur tour seront les témoins du Christ ; ils diront au monde, au prix de leur vie, ce qu'ils ont appris du Seigneur, eux qui furent avec lui depuis le commencement de son ministère (Act., I, 21-22).

Jo., XVI. — [1] *Haec locutus sum vobis, ut non scandalizemini.* [2] *Absque synagogis facient vos ; sed venit hora, ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se praestare Deo.* [3] *Et haec facient vobis, quia non noverunt Patrem, neque me.* [4] *Sed haec locutus sum vobis, ut cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis.* [5] *Haec autem vobis ab initio non dixi, quia vobiscum eram. Et nunc vado ad eum qui misit me ; et nemo ex vobis interrogat me : Quo vadis?* [6] *Sed quia haec locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum.* [7] *Sed ego veritatem dico vobis : expedit vobis ut ego vadam ; si enim non abiero, Paraclitus non veniet ad vos ; si autem abiero, mittam eum ad vos.* [8] *Et cum venerit ille, arguet mundum de peccato, et de justitia, et de judicio.* [9] *De peccato quidem, quia non crediderunt in me ;* [10] *de justitia vero, quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me ;* [11] *de judicio autem, quia princeps hujus mundi jam judicatus est.* [12] *Adhuc multa habeo vobis dicere ; sed non potestis portare modo.* [13] *Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. Non enim loquetur a semetipso ; sed quaecumque audiet loquetur, et quae ventura sunt annuntiabit vobis.* [14] *Ille me clarificabit, quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.* [15] *Omnia quaecumque habet Pater, mea sunt. Propterea dixi : Quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.*

La voix poursuit, douce, encourageante, voilée seulement de tristesse, et mêlant l'assurance de la venue de l'Esprit à la prophétie des persécutions. Elle tempère ainsi l'austérité des prédictions par la garantie divine des consolations et des forces qu'apportera le Paraclet. Je vous ai ouvert ces perspectives, dit le Seigneur, afin que vous ne soyez pas scandalisés, ébranlés, ni ralentis dans votre marche en avant. On vous chassera des synagogues, vous serez des excommuniés. Vous n'aurez plus de famille religieuse de qui vous puissiez vous réclamer. Et, dès lors, vous deviendrez des êtres maudits. Les hommes se persuaderont, en vous mettant à mort, offrir à Dieu un sacrifice d'agréable odeur ; n'est-ce pas faire acte de piété que d'étouffer le blasphème? Oui, dans leur passion, ils pourront peut-être raisonner ainsi; les hommes parviennent à se persuader tout ce qu'ils veulent ; en réalité, ils vous traiteront de la sorte parce que vous êtes à mon Père et à moi, et qu'ils ne veulent reconnaître ni mon Père ni moi.

Peut-être jugerez-vous qu'il eût mieux valu ne pas assombrir l'heure présente, la dernière que nous passions ensemble, par de tels pressentiments ; mais j'ai voulu que vous fussiez avertis. Lorsque viendra l'heure de l'épreuve, vous vous souviendrez que je vous l'ai prédite : votre foi et votre courage s'en accroîtront. — Ce n'est pas que le Seigneur n'eût annoncé, et à plusieurs reprises, ses propres souffrances ; mais peut-être n'avait-il jamais parlé si clairement de la part qu'y auraient ses disciples. Jamais encore il ne leur avait révélé l'appui que l'Esprit de Dieu leur apporterait par sa présence : leur âme n'était pas assez forte encore, et il n'y avait pas urgence de parler, alors que la souffrance était lointaine et que le Seigneur demeurait avec eux. Mais aujourd'hui, il s'éloigne, il s'en retourne à son Père, qui l'a envoyé et par quelle voie sanglante, les apôtres ne l'ignorent pas. Aussi, avertis comme ils le sont de la Passion de leur Maître, ils ne lui demandent plus, comme naguère : Où allez-vous, Seigneur? Ils le savent trop. « Parce que je vous ai prédit ces choses, dit Jésus, la tristesse a rempli vos cœurs. Pourtant, je vous dis la vérité : c'est un bien pour vous que je m'en aille. Car, si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pa à vous; tandis que, si je m'en vais, je vous l'enverrai. » L'économie des œuvres divines ajournait l'effusion de l'Esprit de Dieu jusqu'après l'entrée du Pontife dans le tabernacle éternel (Jo., VII, 39). Alors seulement

serait constituée la nouvelle famille humaine, l'Église, dans le mystère de la Pentecôte. — On peut donc renoncer à une autre explication, accueillie par plus d'un auteur spirituel, et selon laquelle la présence visible du Seigneur au milieu des apôtres eût constitué pour eux, sinon un danger, du moins un piège : son départ les corrigerait d'un attachement trop sensible et assurerait ainsi l'essor de leur spiritualité. La question se posera de nouveau au sujet de Marie-Madeleine et du *Noli me tangere*. Nous ne parvenons pas à comprendre comment l'humanité du Seigneur et sa présence réelle et visible ont pu jamais constituer un obstacle et un péril. On ne réfléchit pas assez au charme de dignité et de pureté que portait partout avec elle la beauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est son corps qui nous sanctifie, son sang qui fait germer en nous la virginité. L'humanité du Seigneur ne peut être que moyen de sanctification.

L'Esprit de Dieu, lorsqu'il sera venu, apprendra au monde, avec une autorité souveraine, trois choses que le monde ne sait pas : le péché des Juifs, la justice du Christ, le jugement de Dieu Il convaincra d'abord le monde de péché, c'est-à-dire d'incrédulité et d'infidélité. Le monde juif, celui qui est spécialement visé dans saint Jean, n'a pas voulu croire à la parole du Messie, le Fils de Dieu. L'argument dont se servira l'Esprit-Saint pour le convaincre sera l'établissement de l'Église, sa diffusion universelle, la conversion des gentils. Ce sera merveille de voir ainsi confondus, par la conversion de ceux qui n'étaient même pas un peuple (I Petr., II, 10), les privilégiés qui formaient le peuple de Dieu, qui ont eu la longue préparation de l'Ancien Testament, qui ont bénéficié de la présence et de la doctrine du Seigneur, qui assisteront aux splendeurs de la Pentecôte et de son lendemain.

Le Saint-Esprit montrera au monde où est la justice. On pourrait songer à la justice de Dieu, qui récompense le Fils de son obéissance. Il est plus conforme, semble-t-il, à la pensée du Seigneur, de reconnaître ici la justice du Christ lui-même. Le monde juif avait, nous le savons par saint Paul, sa notion de la justice, légale, orgueilleuse, toute en œuvres extérieures. L'Apôtre, lui, se fait de la justice une idée plus noble et plus exacte, et souhaite d'être finalement trouvé en Notre-Seigneur Jésus-Christ, non avec sa propre justice, « celle qui vient de la Loi, mais avec celle qui vient de Dieu par la foi au Christ »

(Phil., III, 9). Or, la même passion d'infidélité qui a porté les Juifs à se détourner du Seigneur les a portés aussi à méconnaître la vraie justice, son caractère et sa source : *Gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (Jo., I, 17). Et cette justice se trouvera démontrée au siècle par la Résurrection, par le retour du Seigneur à son Père, par la transformation des âmes, par les traductions charismatiques de la vie surnaturelle chez les premiers chrétiens. Car, ajoute le Seigneur, je m'en vais au Père et vous ne me verrez plus : mon œuvre est désormais accomplie.

Enfin, le monde contemplera, sans pouvoir le contester, le jugement de Dieu. A la faveur du péché, le diable et la mort étaient entrés dans le monde ; Satan avait un titre à exercer son pouvoir sur l'homme, qui s'était livré à lui, vaincu et asservi par la faute : *A quo enim quis superatus est, hujus et servus est* (II Petr., II, 19). Mais le diable perd son titre lorsqu'il entreprend sur celui qui ne lui doit rien (Jo., XIV, 30). Sa tentative imprudente amènera son éviction ; il est vaincu déjà, et sentence est portée contre lui. Lorsque le monde verra son prince jeté dehors, il constatera que l'œuvre de la justice est commencée. Et cette triple conviction du péché, de la justice et du jugement, grâce au fait divin de l'Église, sera pour les âmes une mise en demeure, fournie par l'Esprit de Dieu, et capable d'amener les plus rebelles au Christ et à l'Église.

C'est donc à l'Esprit-Saint que le Seigneur s'en remet désormais de sa victoire sur le monde ; c'est à lui aussi qu'il laisse le soin d'achever l'éducation des apôtres. Ils étaient encore des enfants. Le Seigneur les avait nourris de lait : lorsqu'ils seraient devenus plus forts, l'Esprit leur donnerait cette nourriture solide qu'il faut ajourner maintenant. J'ai, dit Jésus, beaucoup d'autres choses à vous apprendre, mais actuellement vous ne les pouvez pas porter encore. Lorsque sera venu celui dont nous parlions naguère, l'Esprit de vérité, il se fera votre guide vers l'intelligence de toute la vérité. — Ce qui est promis, ce n'est pas l'inspiration, ce n'est pas l'omniscience, mais l'infaillibilité dans l'ordre de la vérité religieuse ; sans quoi, l'Église ne pourrait commander au nom de Dieu. L'harmonie de cet enseignement achevé et dévolu à l'Esprit-Saint, avec la doctrine plus élémentaire venue du Christ, est assurée par ce fait que l'Esprit ne dira rien de lui-même, non plus que le Christ ; mais il dira tout ce qu'il entend et il révélera aux disciples tout ce qui doit venir.

Il me glorifiera, dit Jésus, car il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. Comme le Christ a puisé en son Père, ainsi l'Esprit de Dieu puise dans le Fils. Comment ne serait-elle pas une, la doctrine provenant d'une même source éternelle? Dans la connaissance qu'il donnera des choses de l'avenir, l'Esprit rendra gloire au Fils ; il manifestera toute sa pensée et conduira son œuvre au plein épanouissement. La gloire et la volonté du Seigneur, c'est l'Église. En animant toute l'Église, c'est le Seigneur lui-même que glorifie l'Esprit-Saint ; et il glorifie le Fils, parce qu'il est l'Esprit du Fils et procède de lui. Il procède du Père, sans aucun doute, puisque le Père est source de la divinité ; mais tout ce qui appartient au Père appartient au Fils, sauf la relation qui le fait être Père. Dès lors, l'Esprit lui-même et le principe de la procession de l'Esprit sont au Fils ; c'est pour cela, ajoute le Seigneur, que je vous ai dit que l'Esprit prendra de ce qui est mien et vous le fera connaître. Être envoyé de moi, me glorifier, rapporter à moi son action, parler de moi, ce sont autant de témoignages que l'Esprit procède réellement de moi.

Jo., XVI. — [16] *Modicum, et jam non videbitis me; et iterum modicum, et videbitis me, quia vado ad Patrem.* [17] *Dixerunt ergo ex discipulis ejus ad invicem : Quid est hoc quod dicit nobis: Modicum, et non videbitis me ; et iterum modicum, et videbitis me ; et : Quia vado ad Patrem?* [18] *Dicebant ergo : Quid est hoc quod dicit : Modicum? nescimus quid loquitur.* [19] *Cognovit autem Jesus quia volebant eum interrogare, et dixit eis : De hoc quaeritis inter vos, quia dixi : Modicum, et non videbitis me ; et iterum modicum, et videbitis me.* [20] *Amen, amen dico vobis, quia plorabitis, et flebitis vos, mundus autem gaudebit ; vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium.* [21] *Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus ; cum autem pepererit puerum, jam non meminit pressurae propter gaudium, quia natus est homo in mundum.* [22] *Et vos igitur nunc quidem tristitiam habetis ; iterum autem videbo vos, et gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis.* [23] *Et in illo die me non rogabitis quidquam. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* [24] *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo. Petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.*

Que le Seigneur dût s'éloigner, c'était une vérité bien connue

des apôtres (versets 5 et 6); mais voici qu'il ajoute à sa prophétie des précisions qui ne sont pas aussitôt comprises : « Un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; et, de nouveau, un peu de temps, et vous me verrez... Car je m'en vais vers le Père. » Cette réflexion du Seigneur parut obscure aux apôtres ; elle leur sembla renfermer une contradiction. Que signifiait en effet ce peu de temps, cet intervalle, passé lequel reparaîtrait le Seigneur? Comment serait-il tout à la fois avec son Père et avec eux? La pensée des apôtres flottait indécise. Ils n'osaient interrompre leur Maître : la solennité de l'heure imposait le silence. Mais ils répétaient la phrase mystérieuse et s'interrogeaient les uns les autres, comme à la dérobée : Que veut-il dire par ce peu de temps? Nous ne parvenons pas à nous l'expliquer.

Le Seigneur, qui lisait dans les âmes de ses disciples et pouvait apercevoir leurs questions secrètes, comprit qu'ils auraient désiré l'interroger. « Vous vous demandez, dit-il, quel est le sens de mes paroles : Un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; et, de nouveau, un peu de temps, et vous me verrez?... » Sans doute, en parlant ainsi, il songeait à l'éloignement momentané de la Passion et à la joie de la Résurrection. Mais cette disparition et ce retour étaient, à ses yeux, le symbole d'un autre départ et d'un autre retour : le départ vers son Père, à l'Ascension, et la réunion avec ses disciples, dans l'éternité. Jusque-là, les apôtres auront à travailler et à semer dans les larmes, en l'absence de leur Maître. En vérité, en vérité, vous pleurerez et vous gémirez, vous autres, tandis que le monde se divertira. Peut-être même ses joies se composeront-elles de vos douleurs ; vous aurez l'air d'être les dupes d'une chimère, pendant qu'il triomphera dans ses joies épaisses. Mais le deuil où vous serez plongés ne durera qu'un instant, et votre tristesse se changera en joie, en la joie éternelle.

« La femme gémit quand elle enfante, parce que son heure est venue. Mais lorsqu'elle a donné le jour à son enfant, elle ne se souvient plus de ses souffrances ; elle n'a que de la joie, car un homme est venu au monde. Et vous aussi, maintenant, vous êtes dans l'affliction, mais je vous verrai de nouveau, et votre cœur se réjouira, et votre joie, personne ne vous la ravira. » Au lieu de l'égoïsme naturel que produit en nous la souffrance, le Seigneur, à deux pas de la Passion et de la mort, semble n'être occupé et soucieux que de la peine de ses apôtres. La liberté de

son âme est entière ; il ne songe qu'à les consoler. Il fait mieux. Bientôt, il va donner naissance à une humanité nouvelle, par un enfantement douloureux ; et au lieu de s'attribuer à lui-même cette divine fécondité, il en fait remonter l'honneur à la souffrance des siens. Qu'importe la tribulation du temps? Nous n'y penserons plus lorsque l'homme nouveau aura été donné à Dieu, lorsque l'Église louera Dieu, lorsque le nouvel Adam paraîtra devant le Père avec la postérité qui aura germé dans son sang. Il n'est besoin, pour se donner du cœur, que de s'établir dans les perspectives qui nous sont ouvertes par le Sauveur. Un instant d'angoisse, puis la joie sans fin, dont la plénitude ne nous laissera rien à désirer, rien à apprendre. Nulle puissance créée n'est capable de nous la ravir. Alors tous les désirs seront comblés. Au grand jour de l'éternité et de la vision, lorsque les voiles seront déchirés, tous les secrets de Dieu révélés, les disciples n'auront plus à solliciter la lumière, ils n'auront plus rien à demander à leur Maître. *Et in illo die me non rogabitis quidquam.*

Dès maintenant, et au cours du temps, aujourd'hui que le prix de la Rédemption a été versé, que le chrétien appartient à la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'une région d'entente a été ménagée entre l'homme et Dieu, l'homme peut s'adresser au Père directement et en toute confiance. En vérité, en vérité, déclare le Seigneur, si vous demandez quelque chose au Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'aujourd'hui, les conditions étaient autres : vous n'avez rien demandé en mon nom ; vous ne le pouviez pas. Il n'y avait pas entre nous cette unité de vie qui vous permet maintenant de parler au Père avec le même accent que moi, avec la même assurance. Mais, dorénavant, une ère nouvelle est ouverte. Demandez donc, et vous recevrez. Vous n'avez qu'à tendre la main, vous avez droit à Dieu, et votre joie sera entière.

Jo., XVI. — [25] *Haec in proverbiis locutus sum vobis. Venit hora cum jam non in proverbiis loquar vobis, sed palam de Patre annuntiabo vobis.* [26] *In illo die in nomine meo petetis ; et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis ;* [27] *ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis, et credidistis quia ego a Deo exivi.* [28] *Exivi a Patre, et veni in mundum ; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.* [29] *Dicunt ei discipuli ejus : Ecce nunc palam loqueris, et*

proverbium nullum dicis. [30] *Nunc scimus quia scis omnia, et non opus est tibi ut quis te interroget; in hoc credimus quia a Deo existi.* [31] *Respondit eis Jesus : Modo creditis?* [32] *Ecce venit hora, et jam venit, ut dispergamini unusquisque in propria, et me solum relinquatis; et non sum solus, quia Pater mecum est.* [33] *Haec locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis; sed confidite, ego vici mundum.*

L'Ancien Testament finit. Ce n'est plus l'époque des promesses ni des symboles. L'éducation surnaturelle du peuple de Dieu s'achève. Dans toute l'économie religieuse qui a précédé et jusqu'à l'heure présente, j'ai parlé en figures, j'ai voilé la vérité pour des yeux humains qui ne pouvaient encore en soutenir l'éclat. Mais vient l'heure où je vous parlerai sans ambages et sans voiles : à dater de la descente de l'Esprit de Dieu et de la rénovation des choses, vraiment recréées ce jour-là. Alors, c'est ouvertement que je vous parlerai du Père, lorsque l'Esprit vous fera comme il convient prononcer son nom : ... *in quo clamamus : Abba, Pater !* Qui est-il donc, ce Père, pour que le Fils ne nous parle que de lui, pour que toute la vie terrestre du Verbe Incarné ne soit qu'un entretien intime avec lui, pour que l'Esprit n'ait d'autre fonction que de former en nous l'accent de son Fils? Saint Philippe avait raison : « Seigneur, montrez-nous le Père, et cela nous suffit. »

En ces jours de l'Église, continue le Seigneur, parce que toute faute aura été effacée et que rien ne séparera plus l'homme de Dieu; bien plus, parce qu'il y aura une région vivante, le Verbe Incarné, où l'homme et Dieu se seront donné rendez-vous; en ces jours-là vous demanderez en mon nom, au titre de ma vie qui est en vous. Je serai dans votre prière. Mon office d'avocat ne consistera pas à prendre la parole auprès de mon Père, en votre faveur ; ce rôle extérieur d'un intermédiaire officieux n'est requis que lorsque l'intéressé ne peut se faire entendre lui-même, soit parce qu'il n'est pas agréé en sa personne, soit parce qu'il n'a pas la voix et l'éloquence nécessaires pour plaider lui-même sa cause. Mais je n'aurai pas, dit Jésus, à prier pour vous le Père. Vous n'êtes plus des étrangers pour lui. LePère céleste lui-même vous aime parce que vous m'avez aimé et parce que vous avez cru que je suis né de lui. Je suis venu du Père, en effet ; engendré de son sein, et sans le quitter, je suis venu dans le monde. Maintenant, ma mission terminée, je sors du monde et retourne

à mon Père. — Nous avons ici la récapitulation, le sommaire de toute l'œuvre divine : le Verbe de Dieu se faisant chair et venant sur terre pour recueillir la grande famille humaine et la présenter à Dieu.

Au verset 29, les apôtres prennent la parole, et pour la première fois depuis le commencement de l'action de grâces, car l'incident rapporté au verset 17 n'avait pas le caractère d'une interruption. Jamais le Seigneur n'avait parlé de lui et de sa mission avec une telle clarté. Les disciples se réjouissent ; ils s'applaudissent d'une foi, désormais adulte et achevée, qui leur a obtenu d'entendre la vérité tout entière. Même, ils ne sont pas éloignés de féliciter le Seigneur de ce qu'il leur parle sans réticences, et en renonçant aux formules paraboliques : Vous nous traitez maintenant comme de vrais disciples ! En effet, nous comprenons maintenant par l'expérience que vous savez toutes choses, que même les secrets des cœurs vous sont connus (verset 19) : nul n'a besoin de vous interroger, puisque vous allez de vous-même au-devant de la pensée. En présence de ce discernement divin, comment ne croirions-nous pas, selon votre parole, que vous êtes sorti de Dieu?

Le Seigneur ne méconnaît pas la foi de ses apôtres; mais, en face de leur assurance du moment, non exempte d'une douce naïveté, il songe à leur faiblesse réelle et leur rappelle où se puise la force. Il est vrai, dit-il, vous croyez maintenant. Mais voici venir l'heure, même elle est arrivée, où vous vous disperserez tous, chacun de votre côté, et me laisserez seul... « Pourtant, ajoute-t-il, je ne suis pas seul, car le Père est avec moi. » L'abandon des siens, l'effrayante solitude, la souffrance, l'horreur du péché, la perte des âmes, même le délaissement de son Père, tout ce déluge n'atteindra que sa nature humaine. Et il convient qu'il le déclare : sinon, nous serions capables de l'oublier, en regardant se dérouler la Passion. Son Père est toujours avec lui ; la joie de la Trinité est sauve. Même, la joie béatifique de la vision demeure pour l'âme du Seigneur : seulement, elle ne se répand plus sur toute une région de sa vie que le Fils de Dieu livre volontairement à la douleur. De cette angoisse les disciples auront une part : le monde les traitera un jour comme il a traité leur Maître. Ayez confiance, dit Jésus, ayez bon courage ; j'ai triomphé du monde. Je vous ai dit toutes ces choses, afin qu'en moi vous puisiez la paix.

Jo., XVII. — [1] *Haec locutus est Jesus, et sublevatis oculis in caelum, dixit : Pater, venit hora, clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te ;* [2] *sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam aeternam.* [3] *Haec est autem vita aeterna : ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti, Jesum Christum.* [4] *Ego te clarificavi super terram ; opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam.* [5] *Et nunc clarifica me tu, Pater, apud temetipsum, claritate quam habui, priusquam mundus esset, apud te.*

Écoutons, en ce chapitre XVII de saint Jean, les dernières paroles et comme le testament du Seigneur. C'est le plus profond de son cœur qui se livre à nous. Nous y découvrirons les secrets conseils de Dieu, un écho des entretiens de la Sainte Trinité, une vision d'éternité.

Il est trois moments distincts dans cette prière. Le Seigneur prie et demande pour lui-même (1-5), pour ses disciples présents, le noyau de l'Église (6-19), pour tous ceux qui croiront en lui, à la parole des apôtres (20-26).

Désormais le Seigneur ne s'adresse plus qu'à Dieu. Il lève les yeux vers le sanctuaire incréé, pour une prière sacerdotale. Il ne dit pas mon Père ; il ne dit pas notre Père, mais simplement Père. Il ne se lasse pas d'invoquer Dieu sous ce nom, que nous retrouverons, en ce seul chapitre, six fois sur ses lèvres. « Père, l'heure est venue. » L'heure présente résume les temps qui ont précédé et prépare les temps qui suivront encore ; elle retentira dans toute l'éternité. Elle est vraiment solennelle et unique. C'est la dernière heure du jour, où le moissonneur fatigué achève, dans un effort suprême, de mériter son salaire. Mais pour nous, pauvres mortels, cet entretien du Fils avec son Père est inexplicable tout d'abord. N'y a-t-il pas méprise à demander de la gloire à cette heure même où le Fils de Dieu marche, et il le sait, vers l'humiliation et la douleur? Car il dit : « Glorifiez votre Fils, afin que votre Fils à son tour vous glorifie ! » Est-ce bien de gloire qu'il est question pour vous, Seigneur?... Mais pour lui la Passion n'est pas le terme ; elle est le chemin. Sa mort est une rançon ; et tel est le bien qu'il veut obtenir par elle qu'il ne regarde pas au prix versé (Hebr., XII, 2).

Mais encore, en quoi consiste cette gloire dont le Fils de Dieu nous a parlé déjà (XII, 23, 28) et qu'il sollicite aujourd'hui de

son Père? Dans un instant (verset 5) il nous dira : « Ce que je vous demande, Père, c'est la gloire même que j'ai possédée en vous éternellement. » Hé quoi ! solliciter de son Père une gloire qui n'a jamais cessé de lui appartenir? Ne l'oublions pas, selon la doctrine commune, toute gloire consiste dans la *clara notitia cum laude*, une grandeur réelle, connue au loin. Pour posséder la gloire, il faut être grand, et qu'on le sache. La gloire de Jésus-Christ est d'être Dieu, grandeur souveraine ; mais ce n'est pas là sa grandeur personnelle ; elle lui est commune, elle lui est une avec le Père et le Saint-Esprit. Sa gloire personnelle est d'être Fils de Dieu, d'avoir reçu de son Père toute la richesse et la grandeur de Dieu, et que le monde le sache.

Mais comment le saurons-nous, comment nous sera-t-il donné d'apercevoir la filiation divine, aussi longtemps que nous sommes loin de la vision, simples pèlerins du sanctuaire où se produit cette naissance ineffable? Le voici : le signe et l'indice de la filiation selon l'Apôtre, c'est l'hérédité : *Si filii*, dit-il, *et haeredes* (Rom., VIII, 17 ; Gal., IV, 7). Nous reconnaîtrons le Fils de Dieu à ce signe : qu'il est héritier, et que tous les biens du Père sont à lui. *Filius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes haereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terrae* (Ps. II, 7-8). De par sa naissance éternelle, le Seigneur est héritier des nations, maître des âmes, riche de toute la richesse paternelle. Et ce qu'il demande, dans sa prière suprême, ce n'est ni sa gloire essentielle comme Dieu, ni, à proprement parler, sa gloire personnelle comme Fils de Dieu, mais la traduction réelle et la manifestation, aux yeux de tous, de cette gloire propre au Fils, au Christ de Dieu. Il demande à son Père que le monde des âmes lui soit remis, comme son héritage de droit, et qu'à cette marque, toute créature confesse qu'il est le Fils de Dieu. Tel sera, en effet, le fruit de la Passion : *Et ego si exaltatus fuero a terra omnia traham ad meipsum.*

Et si le Fils réclame sa gloire, ce n'est pas pour en jouir seul et s'y complaire : il est Fils à ce point qu'il ne veut cette gloire que pour glorifier son Père : *ut Filius tuus clarificet te.* Ayant tout reçu des mains du Père, sa fonction propre est de ramener au Père, dans un hommage éternel, et lui-même, et toute l'humanité nouvelle dont il est le chef. Ainsi, Père, donner la gloire à votre Fils, c'est réaliser votre promesse, et lui remettre l'exercice de cette autorité souveraine constituée en sa main dès le jour

de l'Incarnation. Vous lui avez donné, à ce roi pacifique, le pouvoir sur toute chair, — pouvoir impliqué dans la charte même de sa royauté, Ps. II, 6-8, — afin que tout ce qui doit être, par vous, soumis à sa souveraineté, reçoive de lui la vie éternelle.

« Elle consiste, cette vie éternelle, à vous connaître, vous, le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » Nous sommes avertis que la vie éternelle, la vie surnaturelle, ne consiste pas dans de simples pratiques, dans des attitudes, des émotions, de prétendues expériences religieuses, dans des tensions énergiques de volonté, dans des agitations et des impatiences secrètes ; la vie surnaturelle, c'est de connaître, c'est-à-dire d'être uni de pensée et d'âme à Dieu et à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et connaître, nous l'avons dit souvent, ce n'est pas seulement savoir ce que les mots signifient, c'est connaître avec assentiment profond, avec adhésion de notre esprit à la lumière, avec attachement de notre âme aux divines réalités qui nous sont montrées. Cette vie éternelle, c'est sans doute, dans sa perfection, la vision et la connaissance intuitive où Dieu nous deviendra intelligible par lui-même et par son union glorieuse avec nous ; mais c'est aussi la vertu de foi ; c'est même et plus encore cette connaissance obscure, ignorance et science tout ensemble, qui en nous est l'épanouissement de la foi et nous ramène sans cesse à Dieu, comme à la seule beauté qui mérite notre regard. Nous ne la voyons pas et ne pouvons penser qu'à elle ; là seulement, devant sa splendeur voilée, nous trouvons le repos, la paix, la joie souveraine. Ainsi, la vie éternelle, c'est de connaître, de commencer à connaître, de progresser dans la connaissance, enfin de connaître sans voiles. L'aimer et l'agir, la tendresse et la fidélité naissent spontanément de la vraie connaissance surnaturelle ; par elle tout l'homme devient le captif de sa foi et de sa vision. — Mais pourquoi le Seigneur nous dit-il du Père qu'il est « le seul vrai Dieu »? Est-ce que le Fils n'est pas le vrai Dieu, et aussi le Saint-Esprit? Assurément; mais la formule évangélique, en même temps qu'elle écarte toute autre divinité que celle qui est dans le Père, enveloppe tout ce qui est substantiellement un avec le Père. La vie éternelle consiste à connaître le Père, seul vrai Dieu, en connaissant son envoyé, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu.

Je vous ai glorifié sur la terre, ayant achevé l'œuvre que vous m'aviez donné mission de remplir : une vie de sainteté, de pureté,

d'humilité, couronnée par l'obéissance et l'adoration ; une vie au cours de laquelle je vous ai rendu la gloire due à un Père tel que vous. C'est à vous maintenant, Père, de me donner ma gloire de Fils, et de révéler au monde cette dignité filiale que je possède auprès de vous et en vous dès avant l'existence du monde. En me donnant les âmes, montrez que je suis l'héritier ; accordez-moi de recueillir, dans le temps, le fruit de mon investiture éternelle. — Ainsi, la gloire que le Seigneur réclame, c'est nous-mêmes, c'est notre union et notre appartenance à lui.

Jo., XVII. — [6] *Manifestavi nomen tuum hominibus, quos dedisti mihi de mundo. Tui erant, et mihi eos dedisti ; et sermonem tuum servaverunt.* [7] *Nunc cognoverunt quia omnia quae dedisti mihi, abs te sunt ;* [8] *quia verba quae dedisti mihi, dedi eis, et ipsi acceperunt, et cognoverunt vere quia a te exivi, et crediderunt quia tu me misisti.* [9] *Ego pro eis rogo. Non pro mundo rogo, sed pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt.* [10] *Et mea omnia tua sunt, et tua mea sunt ; et clarificatus sum in eis.* [11] *Et jam non sum in mundo, et hi in mundo sunt, et ego ad te venio. Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi, ut sint unum, sicut et nos.* [12] *Cum essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo. Quos dedisti mihi, custodivi, et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura impleatur.* [13] *Nunc autem ad te venio, et haec loquor in mundo, ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis.* [14] *Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non sum de mundo.* [15] *Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo.* [16] *De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo.* [17] *Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est.* [18] *Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum.* [19] *Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.*

Le Seigneur a cessé de parler pour lui ; il prie maintenant pour ses disciples. Reconnaissons d'abord une présentation (6-8), puis une prière formelle, avec la variété de ses motifs (9-19). — Le Seigneur ne paraît pas seul devant son Père : il n'y serait pas tout entier, si les disciples n'y étaient avec lui (Jo., VI, 37, 44-45). Mon Père, ce n'est point par la seule perfection de ma vie que je vous ai rendu hommage : c'eût été l'hommage rendu à

Dieu, non spécialement l'hommage rendu au Père. Je ne me suis pas borné là. J'ai, dans toute ma vie et par ma parole, fait œuvre de Fils. C'est votre nom de Père que j'ai révélé à ces hommes prélevés par vous sur le monde et confiés par vous à mes soins. Ils étaient à vous, et c'est pour cela qu'ils ont titre à vous être présentés. Vous me les avez donnés, en même temps que votre être et votre pensée divine, — car le Fils de Dieu procède de la connaissance que Dieu a de lui-même et des créatures, de celles en particulier qui sont aimées de lui. A ces âmes qui sont vôtres et qui sont miennes j'ai enseigné votre nom. Je leur ai dit que vous êtes Père; elles ont accueilli ma parole et reconnu que tout ce que je suis me vient de vous. Leur pensée est conforme à notre pensée, car les paroles que vous m'avez dites, elles les ont reçues de moi et ont reconnu que je suis né de vous et que c'est avec mission de vous que je suis venu dans le monde. Il y a désormais unité parfaite entre vous, moi et elles.

Après que le Seigneur a présenté les disciples à Dieu, la prière commence. Elle ne saurait être déçue. C'est moi, votre Fils, qui vous prie pour eux. Je ne suis pas un étranger pour vous ; eux non plus. Ce n'est pas pour le monde, pour ceux qui ne vous connaissent pas, que je vous implore maintenant, mon Père ; c'est pour ceux que vous m'avez donnés, et qui, dans mes mains, demeurent à vous ; car tout ce qui est à moi est à vous, comme tout ce qui est à vous est à moi. Et s'il faut ajouter quelque chose, je le dirai : cette gloire que je vous demande me sera procurée par eux. Ils m'ont reconnu déjà comme votre Fils; dans la suite, ils le diront au monde, et chacun saura, grâce à eux, que je suis le Fils de Dieu.

Demain ils seront orphelins ; car je viens à vous, et eux demeurent dans le monde, où je ne serai plus avec eux. Père saint, gardez ceux que vous m'avez donnés ; gardez-les dans votre puissance, dans votre tendresse, parce qu'ils sont vôtres : je vous en prie au nom de vous-même ; qu'ils soient un, comme nous, comme le Père et le Fils. Alors que j'étais avec eux, j'ai veillé sur eux comme sur un bien qui est à vous; j'ai gardé en votre nom ceux que vous m'avez donnés; et nul d'entre eux n'a péri, sauf celui qui a voulu obstinément périr, le fils de perdition, accomplissant ainsi l'Écriture. Mais aujourd'hui je sors du monde, pour aller vers vous, Père ; ils demeureront, seuls et faibles, au milieu d'un monde hostile. Si je parle

de la sorte, avant de les quitter et tandis que je suis encore ici-bas, c'est afin que ma joie soit en eux, et dans sa plénitude.

Il est facile de comprendre le motif que fait valoir ce plaidoyer divin. Lorsqu'il vivait sur terre, le Seigneur était lui-même le lien et le guide de la société apostolique. Mais aujourd'hui qu'il se retire et que les paroles sorties de son cœur pour assurer la joie de ses disciples sont les dernières qu'il prononce avant de mourir, il convient que la tendresse du Père s'étende désormais sur eux avec un surcroît de sollicitude ; dorénavant, ils s'appuieront sur le Père, comme le Fils s'appuie sur lui. Tout plaide donc auprès du Père en leur faveur : ils sont au Père, ils sont au Fils, ils n'appartiennent plus au monde, ils sont de chez Dieu. Je leur ai communiqué votre parole, continue le Seigneur ; et le monde les a pris en haine, parce que, non plus que moi, ils ne sont du monde. Néanmoins, comme ils ont une mission à remplir et mon œuvre à achever, je ne vous demande pas de les retirer du monde, mais de les défendre contre le méchant. Ils ne sont pas plus du monde que je n'en suis moi-même.

Sanctifica eos in veritate. Le Seigneur assigne à l'intervention de son Père un but défini. Les apôtres forment ensemble le noyau de la société surnaturelle, de l'humanité future, préparée par le Fils de Dieu. Ils sont l'anneau premier qui unit les âmes au Seigneur et à Dieu. « Si nous vous écrivons ces choses, dit saint Jean (I Jo., I, 3), c'est afin que vous nous soyez unis, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ. » La dignité des apôtres était incomparable ; leur sainteté aussi devait être éminente. Plus on approche de Dieu, plus il convient d'être revêtu de pureté et de perfection. Sanctifiez-les, dit le Seigneur, dans la vérité, c'est-à-dire par une foi chaque jour plus haute en la parole qu'ils ont reçue de moi ; car cette parole est vôtre, mon Père, et elle est la vérité. Ils seront par elle à la taille de la mission que je leur ai donnée et qui est le prolongement de la mienne ; car de même que vous m'avez envoyé dans le monde, ainsi je les y envoie. Je ne crains point que ma prière soit écartée de vous, puisque moi-même je me sanctifie pour eux, afin qu'il ne manque rien à leur propre sanctification dans la vérité.

Lorsque le Seigneur parle de sanctification et pour lui et pour les apôtres, il est nécessaire de prendre ce terme en deux sens

différents : il implique chez les apôtres un progrès, un accroissement, dont nous devons écarter la pensée lorsqu'il s'agit du Seigneur. La sanctification entraîne deux éléments : l'union à Dieu, la consécration à Dieu. Or, dans le Seigneur, l'union est parfaite, puisqu'elle s'élève jusqu'à la dignité personnelle et hypostatique ; mais il y a pourtant place pour une sanctification, puisque nous avons vu plus haut (x, 36) que le Père a sanctifié le Messie et l'a envoyé dans le monde. Plusieurs seront tentés de regarder cette sanctification comme identique à la mission divine et à l'union hypostatique elle-même ; mais ce qui nous invite à chercher une autre acception, c'est qu'à l'heure présente le Seigneur parle d'une sanctification qu'il se décerne à lui-même, dont il est par conséquent tout à la fois et la cause et le sujet. Rappelons-nous donc que, parmi les cérémonies préparatoires au sacrifice ancien se trouvait un acte nommé sanctification ou consécration. La victime était amenée au prêtre, qui étendait sur elle la main et l'acceptait au nom de la divinité. Avant même d'être réellement immolée, elle était ainsi séparée de l'usage profane et vouée à Dieu ; elle n'appartenait plus qu'à lui. La sanctification du Seigneur est de cette sorte : elle consiste dans une tradition volontaire de lui-même, où il s'offre spontanément en sacrifice à son Père, en sacrifice de propitiation pour ses apôtres et pour tous les hommes.

Jo., XVII. — [20] *Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me,* [21] *ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint ; ut credat mundus quia tu me misisti.* [22] *Et ego claritatem quam dedisti mihi, dedi eis ; ut sint unum, sicut et nos unum sumus.* [23] *Ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum ; et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos, sicut et me dilexisti.* [24] *Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego et illi sint mecum, ut videant claritatem meam quam dedisti mihi ; quia dilexisti me ante constitutionem mundi.* [25] *Pater juste, mundus te non cognovit. Ego autem te cognovi ; et hi cognoverunt quia tu me misisti.* [26] *Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, ut dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis.*

Jusqu'au verset 20, le Seigneur n'a prié que pour lui et pour ses disciples immédiats ; pourtant, lorsqu'il demande sa gloire,

c'est nous tous déjà qu'il réclame ; et lorsqu'il implore auprès de son Père la sainteté et la charité de ses apôtres, c'est afin que, par eux, soit gardé et sûrement transmis le trésor surnaturel qui devait parvenir jusqu'à nous. Mais, de plus, les dernières paroles de cette prière divine nous montrent que nous avons été, en cette heure-là, présents à la pensée du Seigneur, aimés et chéris d'avance, connus non d'une façon globale et indistincte, comme des épis dans une gerbe immense, mais individuellement, *nominatim*.

Mon Père, dit le Sauveur, je ne vous prie pas seulement pour mes disciples d'aujourd'hui, mais aussi pour tous ceux qui, à la voix des apôtres, croiront en moi et entreront ainsi dans la famille de Dieu. Ce que je demande pour eux, c'est que tous soient un ; comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous, de même, eux aussi, qu'ils soient un en nous, afin que le monde reconnaisse que ma mission est de vous. Tout égoïsme, et partant toute division étant bannie, ils seront vraiment un comme nous, parce qu'ils seront vos fils comme moi ; et comme nous sommes unis ensemble par le Saint-Esprit, c'est le même lien incréé de notre Trinité qui les unira à moi, et dès lors à vous. Leur charité même sera une prédication : à voir comment ils s'aiment et ne font ensemble qu'un cœur et une âme, le monde confessera la divinité de ma mission et l'effusion sur eux de votre tendresse.

La prière se poursuit, demandant au Père non seulement la charité entre nous, l'unité entre nous, mais l'unité de nous tous avec Dieu même. Nous n'avons pas le droit de diminuer, d'atténuer la parole divine. Afin de créer cette unité avec Dieu, le Seigneur a usé d'une industrie de tendresse : il nous a donné toute la richesse qu'il tient du Père, il a promis sa gloire et sa filiation à tous ceux qui croiraient en lui. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Moi en eux, et vous en moi : afin qu'ils soient consommés dans l'unité. Ils seront de la Trinité, et dans l'Unité parfaite, comme moi; fils de Dieu comme moi; aimés du même amour dont vous avez aimé votre Fils. Et le monde, à la vue de cet amour, reconnaîtra la réalité de ma mission divine.

Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego et illi sint mecum... C'est la suprême insistance du Seigneur, insistance filiale et pressante. Jamais il n'a pris cet accent en parlant à son Père ; au

cours de son ministère, il lui rendait grâces, il lui rendait honneur, il le suppliait. Chose étonnante, aujourd'hui qu'il va mourir, et maintenant qu'il s'agit de nous, il use de paroles impérieuses. C'est une sommation filiale : Je veux. Il a titre à le dire : il est le Fils. Et en déférant à cette exigence de l'Homme-Dieu, le Père ne fera que déférer à sa propre tendresse : c'est lui qui a aimé les élus, lui qui les a donnés et unis à son Fils, au point qu'une même vie circule dans le cep et dans les branches : comment pourrait-il se démentir lui-même? Père, dit Jésus, ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils soient avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire, cette gloire que je tiens de vous et de votre dilection, antérieure à l'origine du monde. — On voit que le Seigneur, d'avance, songe à la Jérusalem céleste et à la félicité de ses élus ; il songe à la joie personnelle qu'il trouvera à leur manifester sa gloire, sa filiation, sa beauté, l'amour éternel de son Père : de telle sorte que toute l'histoire du monde s'achève dans un hommage à la première Personne de la très sainte Trinité.

Père, vous êtes juste, et vous êtes Père ; vous ferez les différences exigées par l'équité. Le monde ne vous a pas connu, il en est qui n'ont pas voulu de vous ; vous les traiterez selon leur choix ; ils seront les exilés de votre tendresse puisqu'ils en ont été les transfuges. Mais vous ne pouvez m'écarter, moi qui suis votre Fils ; vous ne pouvez écarter davantage ceux qui ne font qu'un avec moi. Je vous ai connu, moi, et ceux-ci ont connu à leur tour que vous m'avez envoyé. Je leur ai révélé votre nom. Je leur ai appris que vous êtes Père, je le leur redirai encore ; et comme ils sont à moi, ils sont vôtres aussi : entre eux et moi, vous ne distinguerez plus, et l'amour que vous avez pour moi reposera sur eux à jamais.

SEPTIÈME PARTIE

LA PASSION

CHAPITRE PREMIER

LA DOULEUR

Mt., XXVI. — [30] *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti...* [36] *Tunc venit Jesus cum illis in villam quae dicitur Gethsemani, et dixit discipulis suis : Sedète hic, donec vadam illuc et orem.* [37] *Et assumpto Petro et duobus filiis Zebedaei, coepit contristari et moestus esse.* [38] *Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem ; sustinete hic, et vigilate mecum.* [39] *Et progressus pusillum, procidit in faciem suam, orans, et dicens : Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste ; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* [40] *Et venit ad discipulos suos, et invenit eos dormientes ; et dixit Petro : Sic non potuistis una hora vigilare mecum?* [41] *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.* [42] *Iterum secundo abiit, et oravit, dicens : Pater mi, si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua.* [43] *Et venit iterum, et invenit eos dormientes ; erant enim oculi eorum gravati.* [44] *Et relictis illis, iterum abiit, et oravit tertio, cumdem sermonem dicens.* [45] *Tunc venit ad discipulos suos, et dicit illis : Dormite jam et requiescite ; ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum.* [46] *Surgite, eamus ; ecce appropinquavit qui me tradet.*

Mc., XIV. — [26] *Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum...* [23] *Et veniunt in praedium cui nomen Gethsemani. Et ait discipu-*

lis suis : Sedete hic donec orem. [33] *Et assumit Petrum, et Jacobum, et Joannem secum ; et coepit pavere et taedere.* [34] *Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem ; sustinete hic et vigilate.* [35] *Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat ut si fieri posset, transiret ab eo hora,* [36] *et dixit : Abba, Pater, omnia tibi possibilia sunt, transfer calicem hunc a me ; sed non quod ego volo, sed quod tu.* [37] *Et venit, et invenit eos dormientes. Et ait Petro : Simon, dormis? non potuisti una hora vigilare?* [38] *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro vero infirma.* [39] *Et iterum abiens oravit, eumdem sermonem dicens.* [40] *Et reversus, denuo invenit eos dormientes ; erant enim oculi eorum gravati, et ignorabant quid responderent ei.* [41] *Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam, et requiescite. Sufficit; venit hora : ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum.* [42] *Surgite, eamus. Ecce qui me tradet prope est.*

Lc., XXII. — [39] *Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. Secuti sunt autem illum et discipuli.* [40] *Et cum pervenisse ad locum, dixit illis : Orate ne intretis in tentationem.* [41] *Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis ; et positis genibus orabat,* [42] *dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me ; verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.* [43] *Apparuit autem illi angelus de caelo, confortans eum. Et factus in agonia, prolixius orabat.* [44] *Et factus est sudor ejus sicut guttae sanguinis decurrentis in terram.* [45] *Et cum surrexisset ab oratione, et venisset ad discipulos suos, invenit eos dormientes prae tristitia.* [46] *Et ait illis : Quid dormitis? Surgite, orate, ne intretis in tentationem.*

Jo., XVIII. — [1] *Haec cum dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron, ubi erat hortus, in quem introivit ipse, et discipuli ejus.* [2] *Sciebat autem et Judas, qui tradebat eum, locum, quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis suis.*

Il nous semble qu'on peut distinguer dans la Passion trois phases : la douleur, l'humiliation, la souffrance. Sans doute, il y eut de la souffrance dans la période que nous appelons de l'humiliation ; et la douleur, c'est-à-dire la peine de l'âme et l'angoisse du cœur, a duré jusqu'aux derniers moments ; mais ce nous est une loi de caractériser des époques par l'élément qui y prédo-

mine et en fait la physionomie, encore qu'il ne soit pas exclusif.

Après avoir récité l'hymne d'action de grâces qui suivait la Cène, et s'être entretenu longuement avec les apôtres, le Seigneur sort du Cénacle. En compagnie des onze disciples fidèles, il se dirige vers le jardin de Gethsémani, à l'est de Jérusalem, sur les pentes occidentales de la montagne des Oliviers. Il fallait, pour s'y rendre, sortir de la ville et traverser le ravin de Cédron, à la hauteur du temple. Ce jardin était une retraite familière au Seigneur et aux apôtres, connue par conséquent du traître lui-même. Laissant à l'entrée huit de ses disciples, le Seigneur leur dit : « Asseyez-vous ici, pendant que j'irai là-bas pour prier. » Il prend avec lui les trois privilégiés, jadis témoins de la Transfiguration : Pierre et les fils de Zébédée, Jacques et Jean. Dès lors, l'agonie commence, avec ses terreurs et son accablement. Et il leur dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. Demeurez ici, et veillez avec moi. » Puis il s'avance encore de quelques pas, à la distance d'un jet de pierre environ ; et, tombant à genoux, prosterné la face contre terre, il prie et demande à son Père que, s'il est possible, cette heure s'éloigne de lui.

Rappelons-nous ce que nous avons dit souvent de la réalité de la nature humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jamais il n'y eut instrument de souffrance aussi délicat. Et à cette heure, il porte, devant la redoutable justice de Dieu, le fardeau de tous les crimes du monde ; selon la doctrine de saint Paul : « Celui qui ne connaissait pas le péché a été fait pour nous péché et malédiction » (II Cor., v, 21 ; Gal., III, 13). Il est broyé sous ce poids de honte. Les trois synoptiques nous ont conservé les termes mêmes de sa prière : « Abba, Père ! Mon Père ! tout vous est possible : éloignez de moi ce calice. Et cependant, non ce que je veux, mais ce que vous voulez, vous ! » C'est l'homme qui parle, avec sa volonté sensible, frémissante, mais toujours gouvernée par sa volonté raisonnable, laquelle adhère pleinement à la volonté de Dieu.

Une heure s'écoule. Jésus revient vers les trois disciples : ils dormaient. Et il dit à Pierre : « Vous dormez, Simon ! Vous n'avez pu veiller une heure avec moi? Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. » L'esprit, c'est l'âme, la volonté, avec ses enthousiasmes faciles : les apôtres, et surtout Simon Pierre, expérimenteront bientôt tristement combien fragile est la chair. Une seconde fois,

le Seigneur se retire pour prier. La supplication est la même, jaillissant du même fond de détresse, s'adressant au même Dieu et Père. Pourtant, elle laisse pressentir que la décision divine est sans appel, et l'acceptation du Fils devient absolue : « Mon Père, si ce calice ne peut s'éloigner sans que je le boive, que votre volonté soit faite. » Puis, il revient près des apôtres, qu'il trouve encore appesantis de sommeil, accablés de tristesse, dit saint Luc. Leurs paupières sont lourdes, et, dans leur confusion, ils ne savent que répondre. Nulle consolation ne devait venir au Seigneur de l'affection humaine : *Torcular calcavi solus.* Mais lorsqu'il se fut retiré à l'écart, redisant toujours la même prière, avec plus d'instance et de tendresse, un ange du ciel descendit pour le conforter mystérieusement. La douleur, cependant, ne fut pas diminuée : car du visage et des membres sacrés s'échappaient et tombaient jusqu'à terre les grosses gouttes d'une sueur de sang, comme si l'écrasant fardeau du péché eût exprimé sa vie.

Le Seigneur rejoignit ensuite les disciples et leur dit : « Dormez maintenant, et reposez-vous. » On a cru quelquefois à l'ironie de ces paroles ; il est mieux d'y entendre une invitation réelle adressée par le Seigneur aux apôtres. Il leur permet de continuer leur sommeil. Bientôt, un bruit de pas se fait entendre. « Il suffit ! dit le Seigneur. L'heure est venue : le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs. Levez-vous ! Celui qui me trahit s'approche. »

Mt., XXVI. — [47] *Adhuc eo loquente, ecce Judas, unus de duodecim, venit, et cum eo turba multa cum gladiis et fustibus, missi a principibus sacerdotum et senioribus populi.* [48] *Qui autem tradidit eum dedit illis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est ; tenete eum.* [49] *Et confestim accedens ad Jesum, dixit : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum.* [50] *Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti? Tunc accesserunt, et manus injecerunt in Jesum, et tenuerunt eum.* [51] *Et ecce unus ex his qui erant cum Jesu, extendens manum, exemit gladium suum, et percutiens servum principis sacerdotum, amputavit auriculam ejus.* [52] *Tunc ait illi Jesus : Converte gladium tuum in locum suum ; omnes enim qui acceperint gladium gladio peribunt.* [53] *An putas quia non possum rogar Patrem meum, et exhibebit mihi modo plus quam duodecim legiones*

angelorum? [54] *Quomodo ergo implebuntur Scripturae, quia sic oportet fieri?* [55] *In illa hora dixit Jesus turbis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et fustibus comprehendere me ; quotidie apud vos sedebam docens in templo, et non me tenuistis.* [56] *Hoc autem totum factum est ut adimplerentur Scripturae prophetarum. Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt.*

Mc., XIV. — [43] *Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes, unus de duodecim, et cum eo turba multa cum gladiis et lignis, a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus.* [44] *Dederat autem traditor ejus signum eis, dicens : Quemcumque osculatus fuero ipse est, tenete eum, et ducite caute.* [45] *Et cum venisset, statim accedens ad eum, ait : Ave, Rabbi ; et osculatus est eum.* [46] *At illi manus injecerunt in eum et tenuerunt eum.* [47] *Unus autem quidam de circumstantibus educens gladium, percussit servum summi sacerdotis, et amputavit illi auriculam.* [48] *Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me.* [49] *Quotidie eram apud vos in templo docens, et non me tenuistis. Sed ut impleantur Scripturae.* [50] *Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt.* [51] *Adolescens autem quidam sequebatur eum, amictus sindone super nudo ; et tenuerunt eum.* [52] *At ille, rejecta sindone, nudus profugit ab eis.*

Lc., XXII. — [47] *Adhuc eo loquente, ecce turba ; et qui vocabatur Judas, unus de duodecim, antecedebat eos ; et appropinquavit Jesu ut oscularetur eum.* [48] *Jesus autem dixit illi : Juda, osculo Filium hominis tradis?* [49] *Videntes autem hi, qui circa ipsum erant, quod futurum erat, dixerunt ei : Domine, si percutimus in gladio?* [50] *Et percussit unus ex illis servum principis sacerdotum, et amputavit auriculam ejus dexteram.* [51] *Respondens autem Jesus, ait : Sinite usque huc. Et cum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum.* [52] *Dixit autem Jesus ad eos qui venerant ad se principes sacerdotum, et magistratus templi, et seniores : Quasi ad latronem existis cum gladiis et fustibus.* [53] *Cum quotidie vobiscum fuerim in templo, non extendistis manus in me ; sed haec est hora vestra, et potestas tenebrarum.*

Jo., XVIII. — [3] *Judas ergo cum accepisset cohortem, et a pontificibus et pharisaeis ministros, venit illuc cum laternis, et facibus et armis.* [4] *Jesus itaque sciens omnia quae ventura erant super eum,*

processit, et dixit eis : Quem quaeritis? [5] *Responderunt ei : Jesum Nazarenum. Dicit eis Jesus : Ego sum. Stabat autem et Judas, qui tradebat eum, cum ipsis.* [6] *Ut ergo dixit eis : Ego sum, abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram.* [7] *Iterum ergo interrogavit eos : Quem quaeritis? Illi autem dixerunt : Jesum Nazarenum.* [8] *Respondit Jesus : Dixi vobis quia ego sum ; si ergo me quaeritis, sinite hos abire.* [9] *Ut impleretur sermo, quem dixit : Quia quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam.* [10] *Simon ergo Petrus habens gladium, eduxit eum, et percussit pontificis servum, et abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus.* [11] *Dixit ergo Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* [12] *Cohors ergo, et tribunus, et ministri Judaeorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum.*

Le Seigneur parlait encore lorsqu'une troupe armée pénétra dans le jardin. Soudoyée par les princes des prêtres, les scribes et les anciens du peuple, c'est-à-dire par le Sanhédrin, elle se composait surtout de gardiens du temple, de serviteurs employés aux bas offices ; mais le texte de saint Jean (XVIII, 12) nous apprend qu'elle était appuyée d'un groupe de soldats romains, commandés par un tribun ou par un officier subalterne : il y avait une apparence de régularité dans cette intervention de la force publique. Saint Luc (XXII, 52) signale la présence de quelques scribes et prêtres, venus en curieux; une bande confuse, avec des torches, des lanternes, des glaives, des bâtons. Il était environ une heure du matin ; la lune était pleine, la nuit claire ; mais il existait peut-être dans le jardin des retraites bâties ou des cavernes naturelles, où le Seigneur aurait pu chercher un abri : toutes précautions étaient prises pour l'y découvrir. Judas marchait devant. Le traître était convenu de ce signal avec les gardes : « Celui que j'embrasserai, c'est lui : saisissez-le, et emmenez-le avec précaution. » Pressant le pas, il vint droit à Jésus, le salua comme à l'ordinaire du nom de Rabbi et l'embrassa longuement. « Mon ami, dit le Seigneur, pourquoi êtes-vous venu?... Judas ! c'est donc par un baiser que vous trahissez le Fils de l'homme ! »

La troupe était demeurée, semble-t-il, à quelque distance. Le Seigneur lui épargne toute hésitation. Il se dérobe quand on veut faire de lui un roi, mais il s'offre de lui-même lorsque la haine veut s'emparer de sa personne. Il sait ce qui l'attend ; et, se présentant en pleine lumière, il dit aux soldats : « Qui cherchez-vous?

— Jésus de Nazareth ! » répondent-ils. Beaucoup peut-être ne le connaissaient pas. Ils ne savaient que la consigne, qui était d'arrêter Jésus de Nazareth. « C'est moi, » dit le Seigneur. La majesté tranquille du Fils de Dieu, la surprise, une force divine font reculer les assaillants et les jettent à terre. Une seconde fois le Seigneur demande : « Qui cherchez-vous? — Jésus de Nazareth ! » Les disciples étaient près de lui. En se livrant, le Seigneur qui connaît d'avance et prépare sa solitude, qui veut défendre les siens contre l'hostilité juive, use une fois encore de son autorité divine afin de les abriter. « Je suis celui que vous cherchez, dit-il ; laissez donc ceux-ci s'en aller. » C'était, remarque saint Jean, afin que s'accomplît la parole prononcée naguère par le Seigneur : « Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés » (XVII, 12). C'était aussi le geste du bon pasteur, éloignant tout danger de ceux qu'il aime (Jo., X, 11 sq.).

Cependant la troupe s'était relevée et allait mettre la main sur Jésus, lorsque, du groupe des disciples, quelqu'un s'écria : « Seigneur, si nous nous servions du glaive? » Et sans attendre la réponse, Simon-Pierre (saint Jean seul l'a nommé) dégaina et frappa à l'oreille droite un serviteur du grand-prêtre, nommé Malchus. Mais le Seigneur ne voulait pas de résistance; il invita l'apôtre à s'en tenir là et lui dit : « Remettez votre glaive au fourreau; car tous ceux qui prendront le glaive périront par le glaive. Vous ne songez donc pas qu'il me suffirait de prier mon Père pour qu'il m'envoie aussitôt plus de douze légions d'anges? Mais alors, comment s'accompliraient les Écritures, qui ont prédit ce qui arrive? Puis je refuser de boire le calice que me présente mon Père? » Et touchant l'oreille de Malchus, il la guérit.

Puis, s'adressant à la foule des assaillants et spécialement aux meneurs, prêtres, gardiens du temple et anciens, Jésus leur dit : « Comme pour un brigand, vous êtes venus à moi, avec des glaives et des bâtons ! Chaque jour, je me tenais assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous n'avez pas mis la main sur moi. Mon heure n'était pas venue. Mais maintenant, c'est la vôtre, et celle de la puissance des ténèbres. Tout cela est arrivé afin que fussent accomplies les paroles des prophètes. » La liberté, la souveraineté du Seigneur, la spontanéité de son oblation sont partout visibles, partout affirmées. Les faits se déroulent selon un programme divin déterminé depuis des siècles. C'est alors, sur le congé que le Seigneur leur donne, que les valets juifs et les

soldats romains s'emparent de lui et lui lient les mains. Les disciples, si braves et si présomptueux naguère, l'abandonnent et s'enfuient, tous. Cependant, note saint Marc, un jeune homme le suivait, enveloppé seulement d'un drap, c'est-à-dire d'un vêtement de nuit ; on le saisit ; mais, lui, lâchant le drap, s'enfuit nu et leur échappe. Probablement, ce mystérieux jeune homme habitait une maison voisine et était accouru au bruit. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de saint Marc lui-même.

CHAPITRE II

L'HUMILIATION

Jo., XVIII. — [13] *Et adduxerunt eum ad Annam primum : erat enim socer Caiphae, qui erat pontifex anni illius.* [14] *Erat autem Caiphas, qui consilium dederat Judaeis : Quia expedit unum hominem mori pro populo...* [19] *Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, et de doctrina ejus.* [20] *Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo ; ego semper docui in synagoga, et in templo, quo omnes Judaei conveniunt ; et in occulto locutus sum nihil.* [21] *Quid me interrogas? interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis ; ecce hi sciunt quae dixerim ego.* [22] *Haec autem cum dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici?* [23] *Respondit ei Jesus : Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, quid me caedis?* [24] *Et misit eum Annas ligatum ad Caipham pontificem.*

Nous arrivons au deuxième acte de la Passion, celui que nous avons appelé l'humiliation. Le Seigneur est traité comme un malfaiteur, traîné successivement à toutes les juridictions, condamné par chacune d'elles. D'après saint Jean, on se rendit d'abord auprès d'Anne, le beau-père de Caïphe. Celui-ci était alors grand-prêtre en titre ; mais, aux yeux des Juifs, en dépit d'une éviction qui n'avait été prononcée que par une autorité étrangère, Anne, l'ancien grand-prêtre, conservait sa dignité et sa prééminence. Pratiquement, il y avait en exercice deux grands-prêtres, et saint Luc avait pu écrire : *sub principibus sacerdotum Anna et Caipha* (III, 2). Saint Jean rappelle la prophétie involontaire de Caïphe, après la résurrection de Lazare : « Il est préférable qu'un seul homme meure pour le peuple » (XI, 49-50). Les synoptiques n'ont rien dit de ce premier interrogatoire chez Anne, tandis que

saint Jean mentionne simplement, sans aucun détail, la comparution devant Caïphe (24). On s'est demandé si l'ordre des faits n'a pas été interverti dans le texte de saint Jean. Saint Cyrille d'Alexandrie lisait le verset 24 immédiatement après le verset 14 (Patr. Gr., t. LXXIV, col. 593, 608). Ce qui est plus intéressant encore, c'est la disposition adoptée par la version syriaque sinaïtique : 12-13, 24, 14-15, 19-23, 16-18, 25-27. Le Seigneur ne serait demeuré qu'un instant chez Anne, qui aurait renvoyé l'affaire devant le pontife officiel. Il n'y a rien d'invraisemblable dans cette hypothèse. Suivons pourtant le texte traditionnel.

La comparution devant Anne a la physionomie d'une enquête préliminaire, sans formes juridiques rigoureuses ; on ne veut que recueillir des éléments pour l'accusation devant le Sanhédrin. Peut-être espère-t-on obtenir du Seigneur un exposé qui sera de nouveau taxé d'erreur ou de blasphème. Le pontife l'interroge sur ses disciples et sa doctrine. Mais la réponse, dans sa divine fierté, déconcerte tous les pièges : « C'est ouvertement que j'ai parlé au monde ; j'ai toujours enseigné dans les synagogues et dans le temple, là où tous les Juifs se rassemblent ; je n'ai rien dit en cachette. Pourquoi m'interroger? Interrogez ceux qui m'ont entendu : c'est à eux de rapporter ce que j'ai enseigné. » Le témoignage d'un prévenu est tenu pour suspect ; et, dans l'espèce, l'autorité juive devait être déjà renseignée : sinon, comment justifier l'arrestation? Un des serviteurs du grand-prêtre, pour faire sa cour au maître et le tirer d'embarras, feignit de trouver irrévérencieuse la réponse du Seigneur. La personne du pontife était inviolable (Act., XXIII, 2-5). « C'est ainsi que vous répondez au grand-prêtre ! » dit-il à Jésus, en lui appliquant un soufflet. Sans se départir de son calme, le Seigneur dit à l'insulteur : « Si j'ai mal parlé, signalez ce que j'ai dit de mal ; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? » Et l'enquête étant ainsi demeurée infructueuse, Anne renvoya le Seigneur, toujours enchaîné, au tribunal de Caïphe, le pontife de fait. Il était environ trois heures du matin.

Mt., XXVI. — [57] *At illi tenentes Jesum, duxerunt ad Caipham, principem sacerdotum, ubi scribae et seniores convenerant...* [59] *Principes autem sacerdotum, et omne concilium, quaerebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent ;* [60] *et non*

invenerunt, cum multi falsi testes accessissent. Novissime autem venerunt duo falsi testes, [61] *et dixerunt : Hic dicit : Possum destruere templum Dei, et post triduum reaedificare illud.* [62] *Et surgens princeps sacerdotum, ait illi : Nihil respondes ad ea quae isti adversum te testificantur?* [63] *Jesus autem tacebat. Et princeps sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus, Filius Dei.* [64] *Dicit illi Jesus : Tu dixisti; verumtamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus caeli.* [65] *Tunc princeps sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit; quid adhuc egemus testibus? Ecce nunc audistis blasphemiam ;* [66] *quid vobis videtur? At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis.*

Mc., XIV. — [53] *Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem ; et convenerunt omnes sacerdotes, et scribae, et seniores...* [55] *Summi vero sacerdotes et omne concilium quaerebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant.* [56] *Multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant.* [57] *Et quidam surgentes, falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes :* [58] *Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego dissolvam templum hoc manu factum, et per triduum aliud non manu factum aedificabo.* [59] *Et non erat conveniens testimonium illorum.* [60] *Et exurgens summus sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens : Non respondes quidquam ad ea quae tibi objiciuntur ab his?* [61] *Ille autem tacebat et nihil respondit. Rursum summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus, Filius Dei benedicti?* [62] *Jesus autem dixit illi : Ego sum ; et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem cum nubibus caeli.* [63] *Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes?* [64] *Audistis blasphemiam ; quid vobis videtur? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis.*

Lc., XXII. — [54] *Comprehendentes autem eum, duxerunt ad domum principis sacerdotum.*

Princes des prêtres, anciens et scribes, sont tous accourus en hâte auprès de Caïphe. Le Sanhédrin s'applique à trouver contre le Seigneur, pour le livrer à la mort, une charge sérieuse. Plusieurs faux témoins sont entendus, mais on est forcé de les

écarter, tant leurs propos sont discordants. Enfin, deux se lèvent et disent : « Nous l'avons entendu déclarer : Je détruirai ce temple fait de main d'homme, et, après trois jours, j'en bâtirai un autre non fait de main d'homme. » (Cf. Jo., II, 19.) Mais cette accusation même ne sembla pas suffisante : les deux témoignages ne concordaient pas entièrement.

Cependant, le grand-prêtre se leva et dit à Jésus : « Vous ne répondez rien à ce que ces hommes déposent contre vous ? » Mais le Seigneur, qui connaissait la mauvaise foi du tribunal, garda le silence. Alors, espérant recueillir cette fois un aveu décisif, le grand-prêtre interrogea solennellement le Seigneur sur sa mission : « Je vous adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils du Dieu béni ! » La réponse est grave et profonde : « Vous l'avez dit, je le suis. Et désormais, ajoute le Seigneur, je vous le déclare, vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel » (Dan., VII, 13). C'était affirmer, à cette heure suprême, et devant l'autorité religieuse d'Israël, qu'il est le Messie, le Fils de Dieu, et, comme tel, égal à Dieu, Roi et souverain Juge. Alors, le grand-prêtre déchira ses vêtements (symbole rabbinique de l'indignation et de la douleur) : « Il a blasphémé ! s'écria-t-il. Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème. Que vous en semble ? » Unanimement, les membres présents du Sanhédrin prononcèrent : « Il mérite la mort ! »

Mt., XXVI. — [67] *Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt; alii autem palmas in faciem ejus dederunt,* [68] *dicentes : Prophetiza nobis, Christe ; quis est qui te percussit ?*

Mc., XIV. — [65] *Et coeperunt quidam conspuere eum, et velare faciem ejus, et colaphis eum caedere, et dicere ei : Prophetiza ; et ministri alapis eum caedebant.*

Lc., XXII. — [63] *Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, caedentes.* [64] *Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus et interrogabant eum dicentes : Prophetiza, quis est qui te percussit ?* [65] *Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.*

Durant le reste de la nuit, le Seigneur, condamné, excommunié, est abandonné sans défense aux mains des valets, livré

à tout ce que peut imaginer contre lui leur grossièreté brutale. On lui crache au visage, on le meurtrit de coups. Quelques-uns lui voilent la face, et lui donnant des soufflets, lui disent : « Prophétise, Christ ! Dis-nous qui t'a frappé »; avec beaucoup d'autres apostrophes blasphématoires.

Mt., XXVI. — [58] *Petrus autem sequebatur eum a longe, usque in atrium principis sacerdotum. Et ingressus intro, sedebat cum ministris, ut videret finem...* [69] *Petrus vero sedebat foris in atrio ; et accessit ad eum una ancilla, dicens : Et tu cum Jesu Galilaeo eras.* [70] *At ille negavit coram omnibus, dicens : Nescio quid dicis.* [71] *Exeunte autem illo januam, vidit eum alia ancilla, et ait his qui erant ibi : Et hic erat cum Jesu Nazareno.* [72] *Et iterum negavit cum juramento : Quia non novi hominem.* [73] *Et post pusillum accesserunt qui stabant, et dixerunt Petro : Vere et tu ex illis es ; nam et loquela tua manifestum te facit.* [74] *Tunc coepit detestari et jurare quia non novisset hominem. Et continuo gallus cantavit.* [75] *Et recordatus est Petrus verbi Jesu quod dixerat : Prius quam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras, flevit amare.*

Mc., XIV. — [54] *Petrus autem a longe secutus est eum usque intro in atrium summi sacerdotis ; et sedebat cum ministris ad ignem, et calefaciebat se...* [66] *Et cum esset Petrus in atrio deorsum, venit una ex ancillis summi sacerdotis ;* [67] *et cum vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras.* [68] *At ille negavit, dicens : Neque scio neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit.* [69] *Rursus autem cum vidisset illum ancilla, coepit dicere circumstantibus : Quia hic ex illis est.* [70] *At ille iterum negavit. Et post pusillum rursus qui astabant dicebant Petro : Vere ex illis es, nam et Galilaeus es.* [71] *Ille autem coepit anathematizare et jurare : Quia nescio hominem istum quem dicitis.* [72] *Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, ter me negabis. Et coepit flere.*

Lc., XXII. — [54] *...Petrus vero sequebatur a longe.* [55] *Accenso autem igne in medio atrii, et circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum.* [56] *Quem cum vidisset ancilla quaedam sedentem ad lumen, et eum fuisset intuita, dixit : Et hic cum illo erat.* [57] *At ille negavit eum, dicens : Mulier, non novi illum.* [58] *Et post pusillum, alius*

videns eum, dixit : Et tu de illis es. Petrus vero ait : O homo, non sum. [59] *Et intervallo facto quasi horae unius, alius quidam affirmabat, dicens : Vere et hic cum illo erat; nam et Galilaeus est.* [60] *Et ait Petrus : Homo, nescio quid dicis. Et continuo, adhuc illo loquente, cantavit gallus.* [61] *Et conversus Dominus respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini, sicut dixerat : Quia priusquam gallus cantet, ter me negabis.* [62] *Et egressus foras Petrus flevit amare.*

Jo., XVIII. — [15] *Sequebatur autem Jesum Simon Petrus, et alius discipulus. Discipulus autem ille erat notus pontifici, et introivit cum Jesu in atrium pontificis.* [16] *Petrus autem stabat ad ostium foris. Exivit ergo discipulus alius, qui erat notus pontifici, et dixit ostiariae, et introduxit Petrum.* [17] *Dicit ergo Petro ancilla ostiaria : Numquid et tu ex discipulis es hominis istius? Dicit ille : Non sum.* [18] *Stabant autem servi et ministri ad prunas, quia frigus erat, et calefaciebant se ; erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se...* [25] *Erat autem Simon Petrus stans, et calefaciens se. Dixerunt ergo ei : Numquid et tu ex discipulis ejus es? Negavit ille, et dixit : Non sum.* [26] *Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus cujus abscidit Petrus auriculam : Nonne ego te vidi in horto cum illo?* [27] *Iterum ergo negavit Petrus ; et statim gallus cantavit.*

Tous les apôtres avaient commencé par s'enfuir ; pourtant, deux d'entre eux, Pierre et Jean, s'étaient aussitôt ravisés et avaient suivi la marche de la cohorte. Conformément à son habitude, Jean ne prononce pas son nom. Il était en relation avec le grand-prêtre ou du moins avait ses entrées chez lui ; il pénétra dans le vestibule intérieur de la maison, Pierre, qui n'était pas connu, demeurant dehors. S'apercevant qu'il n'est pas suivi, Jean comprend la réserve de Pierre ; il sort, dit un mot à la personne de service, et ramène Pierre avec lui. Autour d'un feu allumé dans la cour, car la nuit était froide, des serviteurs et des gardes se chauffaient ; Pierre se joignit à eux, et attendit, « pour voir, dit saint Matthieu, comment tout cela finirait. » Mais la portière, qui sans doute n'ignorait pas que Jean était disciple du Seigneur, s'approcha du groupe, et regardant Pierre avec attention, lui dit : « Vous aussi, vous êtes un des disciples de ce Nazaréen? — Non, répondit l'apôtre. Je ne sais pas, je ne comprends pas ce que vous voulez dire ! »

Pour échapper à de nouvelles questions indiscrètes, Pierre fit quelques pas vers le vestibule et se dissimula dans l'ombre. Un premier chant de coq retentit, mais l'apôtre n'y prit pas garde. Et voici qu'une autre servante fit remarquer aux gens qui se chauffaient : « Il en est ! Il était avec Jésus le Nazaréen ! — Est-ce vrai? » demandèrent-ils. Et Pierre le nia une seconde fois, même avec serment : « Je ne connais pas l'homme dont vous parlez. » Une heure environ s'écoula. Pierre ne pouvait se résoudre à sortir et prenait part de son mieux à la conversation. Cependant, quelques-uns lui dirent : « Mais enfin, vous en êtes sûrement! Vous êtes Galiléen; votre accent vous trahit ! » Un des serviteurs du pontife, parent de ce Malchus à qui saint Pierre avait coupé l'oreille, formula une accusation plus précise encore : « Est-ce que je ne vous ai pas vu avec lui dans le jardin? » Alors Pierre commença à protester et à jurer qu'il ignorait ce qu'on voulait dire, qu'il ne connaissait nullement cet homme-là. Les dénégations duraient encore lorsque le coq chanta pour la seconde fois. Et l'apôtre se souvint enfin de la prédiction du Seigneur : « Avant que le coq n'ait chanté deux fois, vous m'aurez renié trois fois. » Jésus lui-même, qui traversait peut-être alors la cour du grand-prêtre, se retourna et regarda Pierre. L'apôtre sortit, l'âme déchirée, les yeux pleins de larmes.

Mt., XXVII. — [1] *Mane autem facto, consilium inierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent.*

Mc., XV. — [1] *Et confestim mane consilium facientes summi sacerdotes, cum senioribus et scribis, et universo concilio...*

Lc., XXII. — [66] *Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum, et scribae, et duxerunt illum in concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis.* [67] *Et ait illis : Si vobis dixero, non credetis mihi ;* [68] *si autem et interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis.* [69] *Ex hoc autem erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei.* [70] *Dixerunt autem omnes : Tu ergo es Filius Dei? Qui ait : Vos dicitis, quia ego sum.* [71] *At illi dixerunt : Quid adhuc desideramus testimonium? ipsi enim audivimus de ore ejus.*

Quand le jour fut venu, le Sanhédrin se réunit de nouveau, en assemblée plénière : princes des prêtres, scribes, anciens du peuple. Il s'agissait, non point d'instruire plus sérieusement la cause, mais de se concerter pour présenter au gouverneur romain le jugement définitif de la Synagogue. Saint Matthieu et saint Marc ne spécifient point que le Seigneur comparut alors de nouveau ; mais saint Luc, qui n'a pas parlé du premier interrogatoire, nous a conservé le récit du second. (On pourrait peut-être supposer qu'il y a identité entre les deux récits et que saint Luc, à l'occasion de la séance du matin, qui fut décisive, a décrit une scène écoulée déjà depuis quelques heures; l'hypothèse n'est point inconciliable avec les procédés littéraires de cet évangéliste.) Les sanhédrites sommèrent le Seigneur de se prononcer : « Si vous êtes le Christ, dites-le nous. — Si je vous le dis, répond Jésus, vous ne le croirez pas ; et si je vous interroge, vous ne répondrez pas. Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. » Tous demandent alors : « Vous êtes donc le Fils de Dieu? » — Et Jésus répond : « Vous le dites, je le suis. — Qu'avons-nous encore besoin de témoignage? s'écrient les juges. Nous-mêmes, nous venons de l'entendre de sa propre bouche. » Il ne restait plus qu'à conduire Jésus devant le procurateur romain, à qui seul appartenait le droit de ratifier et de faire exécuter toute sentence de mort. Mais avant de raconter cette comparution suprême, saint Matthieu, toujours attentif à recueillir les faits évangéliques qui réalisent une prophétie de l'Ancien Testament, nous rapporte la mort de Judas.

Mt., XXVII. — [3] *Tunc videns Judas, qui eum tradidit, quod damnatus esset, poenitentia ductus, retulit triginta argenteos principibus sacerdotum et senioribus,* [4] *dicens : Peccavi, tradens sanguinem justum. At illi dixerunt : Quid ad nos? tu videris.* [5] *Et projectis argenteis in templo, recessit, et abiens laqueo se suspendit.* [6] *Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam, quia pretium sanguinis est.* [7] *Consilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli, in sepulturam peregrinorum.* [8] *Propter hoc vocatus est ager ille Haceldama, hoc est, ager sanguinis, usque in hodiernum diem.* [9] *Tunc impletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos, pretium appretiati, quem appretiaverunt a filiis*

Israel ; [10] *et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus.*

Lorsque Judas le traître apprit que celui qu'il avait livré était condamné et qu'il allait mourir, un tardif remords le saisit. Ce n'était pas un repentir véritable : son âme basse, volontairement et depuis longtemps fermée à la grâce, ne pouvait plus connaître la contrition ni la charité qui justifient. Il ne songe qu'à se débarrasser d'un argent qui lui brûle les mains, comme s'il devait suffire de cette démarche tout extérieure pour que Dieu le tînt quitte de son crime ! Au lieu de s'adresser au Seigneur, il va donc trouver les princes des prêtres et les anciens, à une heure que l'évangile ne détermine pas, et leur dit, en restituant les trente pièces d'argent : « J'ai péché en livrant un sang innocent. » Mais il n'obtient d'eux que cette réponse cynique : « Que nous importe? cela vous regarde ! » Alors il jette l'argent dans le temple, et se retire, — pour aller se pendre. Le livre des Actes a tracé, en quelques mots, le tableau de cette horrible fin : *Suspensus crepuit medius, et diffusa sunt omnia viscera ejus* (Act., I, 18).

Plus d'une fois, au cours de la Passion, ces prêtres et ces docteurs qui ne reculent pas devant un déicide, affectent le scrupule sur des points de détail. Ils ramassent les trente deniers, et se disent entre eux : « Il n'est pas permis de les verser au trésor, puisque c'est le prix du sang. » L'argent acquis comme prix d'une vie humaine est assimilé par eux à ces gains honteux que Dieu n'accepte pas (Deut., XXIII, 18). Ils délibèrent donc, et se prononcent en faveur d'une fondation charitable : avec les deniers de Judas, ils achèteront « le champ du potier », pour la sépulture des étrangers. Ainsi fut fait, et cette terre reçut le nom de champ du sang, *Haceldama*, appellation qui dure encore, dit l'évangéliste. Les paroles de la prophétie se sont donc réalisées jusque dans les moindres circonstances : « Ils ont pris les trente pièces d'argent, valeur de celui qui a été mis à prix, mis à prix par des enfants d'Israël ; et avec cela, ils ont acheté le champ du potier. » Cet achat symbolique, expliquait le prophète, je l'ai fait sur l'ordre du Seigneur. Saint Matthieu a combiné ici un texte de Zacharie (XI, 12-13) avec un passage de Jérémie (XXXII, 6-9), et il a mis le tout sous le nom du plus célèbre, de Jérémie.

Mt., XXVII. — [2] *Et vinctum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato praesidi...* [11] *Jesus autem stetit ante praesidem ; et interrogavit eum praeses, dicens : Tu es rex Judaeorum? Dicit illi Jesus : Tu dicis.* [12] *Et cum accusaretur a principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit.* [13] *Tunc dicit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia?* [14] *Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur praeses vehementer.*

Mc., XV. — [1] *...vincientes Jesum, duxerunt et tradiderunt Pilato.* [2] *Et interrogavit eum Pilatus : Tu es rex Judaeorum? At ille respondens, ait illi : Tu dicis.* [3] *Et accusabant eum summi sacerdotes in multis.* [4] *Pilatus autem rursum interrogavit eum, dicens : Non respondes quidquam? vide in quantis te accusant.* [5] *Jesus autem amplius nihil respondit, ita ut miraretur Pilatus.*

Lc., XXIII. — [1] *Et surgens omnis multitudo eorum, duxerunt illum ad Pilatum.* [2] *Coeperunt autem illum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dare Caesari, et dicentem se Christum regem esse.* [3] *Pilatus autem interrogavit eum, dicens : Tu es rex Judaeorum? At ille respondens ait : Tu dicis.* [4] *Ait autem Pilatus ad principes sacerdotum et turbas : Nihil invenio causae in hoc homine.* [5] *At illi invalescebant, dicentes : Commovet populum, docens per universam Judaeam, incipiens a Galilaea usque huc.*

Jo., XVIII. — [28] *Adducunt ergo Jesum a Caipha in praetorium. Erat autem mane ; et ipsi non introierunt in praetorium, ut non contaminarentur, sed ut manducarent pascha.* [29] *Exivit ergo Pilatus ad eos foras, et dixit : Quam accusationem affertis adversus hominem hunc?* [30] *Responderunt, et dixerunt ei : Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum.* [31] *Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judaei : Nobis non licet interficere quemquam.* [32] *Ut sermo Jesu impleretur, quem dixit, significans qua morte esset moriturus.* [33] *Introivit ergo iterum in praetorium Pilatus, et vocavit Jesum, et dixit ei : Tu es rex Judaeorum?* [34] *Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis, an alii dixerunt tibi de me?* [35] *Respondit Pilatus : Numquid ego Judaeus sum? Gens tua et pontifices tradiderunt te mihi ; quid fecisti?* [36] *Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo. Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri*

mei utique decertarent ut non traderer Judaeis ; nunc autem regnum meum non est hinc. [37] *Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu? Respondit Jesus : Tu dicis quia rex sum ego. Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati ; omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.* [38] *Dicit ei Pilatus : Quid est veritas?*

Du tribunal de Caïphe, le Seigneur, meurtri et enchaîné, est conduit à celui de Ponce Pilate, le gouverneur romain, *procurator provinciae Judaeae.* La foule des sanhédrites l'accompagne. On est au vendredi matin 15 Nisan, le jour le plus solennel de la série pascale. Un scrupule arrête les pharisiens au seuil du prétoire de Pilate. Les rapports avec un païen leur eussent fait contracter une souillure légale qui leur eût interdit de manger les azymes, l'aliment pascal (*Pascha*). Pilate, averti qu'ils ont quelque chose de grave à lui soumettre, condescend à leur scrupule. Il sort donc ; et devinant qu'ils viennent chercher la ratification d'une sentence déjà prononcée par eux, vaguement au courant peut-être des agitations haineuses de la Synagogue, il demande : Quelle accusation portez-vous contre cet homme? Nous autres Romains, nous n'avons pas l'habitude de condamner sans avoir instruit la cause (Act., XXV, 16); quels sont vos griefs? — La réponse des Juifs est hautaine, même insolente : « Si cet homme n'était pas un malfaiteur, nous ne l'aurions pas traduit devant vous ! » En d'autres termes : « Qu'est-il besoin d'exposer ici des griefs? Pour nous, l'affaire est dès maintenant instruite et jugée ! » — Les Juifs déférent un homme à Pilate, et lui contestent la connaissance des griefs qu'ils articulent contre cet homme ! Refuser à l'autorité romaine la qualité pour prononcer, c'est avouer implicitement que les charges ne seront pas retenues par elle, et reconnaître que les griefs ne sont tels que par devers la Loi juive. Si les Juifs eussent parlé de blasphème, comme ils avaient fait la nuit et encore le matin, le procurateur eût de suite écarté la cause et renvoyé au tribunal de la Loi les fautes contre la Loi (Cf. Act., XVIII, 14-16). Pilate comprend aussitôt la situation ; il se refuse à être l'exécuteur aveugle de leurs basses œuvres : « Prenez cet homme, dit-il, et jugez-le vous-mêmes selon votre Loi. »

A cette injonction les Juifs répondent : « Il ne nous est permis de faire périr personne ! » Ils livrent ainsi le dessein de leur

haine : la mort de Jésus. Depuis que la Judée était devenue province romaine, le droit de faire la guerre et de procéder à une exécution capitale lui était retiré. Il fallait une décision de l'autorité suprême. Le supplice juif était la lapidation ou le feu ; le supplice romain était le crucifiement pour les esclaves, le glaive pour les citoyens romains. Or le Seigneur avait annoncé depuis longtemps aux apôtres la forme de sa mort : *Tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum, et tertia die resurget* (Mt., xx, 19). Tous les événements s'ordonnent donc, remarque saint Jean, de manière à accomplir la prophétie du Seigneur.

Mais le refus de Pilate déconcertait le plan des Juifs. C'est alors que, tumultueusement, et pressentant bien que le gouverneur ne transigera pas sur une question d'équité, ils élèvent contre Jésus tous les griefs qu'ils espèrent devoir faire impression sur Pilate : « C'est un artisan de séditions chez nous ! Il défend de payer le tribut à César ! Il se dit Christ et roi ! » Il y avait du moins matière à enquête personnelle. Pilate rentre au prétoire et fait comparaître le Seigneur devant lui. D'après les quatre évangélistes, la question qu'il lui pose est celle-ci : « Est-il vrai que vous êtes le roi des Juifs? » Il veut savoir ce que signifie ce nom qu'on prête à Jésus. Avec calme, le Seigneur interroge à son tour : « La question vient-elle de vous? vient-elle des Juifs? » Elle avait en effet un sens politique qui pouvait inquiéter Pilate, et qui eût comporté une réponse négative. Elle avait aussi un sens religieux, et alors méritait une réponse affirmative, car le Seigneur est le roi de tous les croyants, de tous les vrais fils d'Abraham. Mais pour Pilate, Romain et sceptique, le sens religieux de cette question n'a rien qui l'intéresse. Et il répond, non sans impatience : Est-ce que je suis Juif, moi, afin de parler au nom des Juifs et avec leurs préoccupations? Voici le fait : Votre peuple et vos prêtres vous ont livré à moi : c'est une présomption contre vous ; qu'avez-vous fait pour mériter la haine de tous? Le nom qu'on vous donne a une couleur de sédition. Est-ce que réellement vous prétendez au trône des Juifs? Seriez-vous l'un de ces sectaires turbulents, que j'ai été obligé de punir naguère (Lc., xiii, 1), qui soulèvent les masses et créent des difficultés au gouvernement?

C'est la troisième fois déjà que le Seigneur est interrogé sur lui-même : interrogé sur sa doctrine par Anne et Caïphe, sur la

politique par le procurateur. Mais le Seigneur rassure Pilate. Fait-il vraiment figure d'un roi que la puissance romaine doive redouter? L'a-t-on jamais signalé à la tête de quelque bande fanatique? Il maintient, d'ailleurs, son titre de roi. Mais cette royauté n'a rien dont Pilate puisse prendre ombrage, alors même qu'elle ne saurait sur l'heure être comprise de lui. Ma royauté, dit-il, n'est de ce monde, ni par son origine, ni par sa nature, ni par ses procédés. S'il en était autrement, j'aurais eu autour de moi une force armée et des fidèles qui m'eussent défendu contre les Juifs et leurs violences. Non, ma royauté n'appartient pas à l'ordre des choses d'ici-bas.

Pilate n'était pas un mystique, mais un homme positif. Il y avait une telle invraisemblance à cette royauté défigurée, meurtrie, objet de pitié et de compassion, qu'on surprend un accent de raillerie et presque de sarcasme dans la question qui lui vient sur les lèvres : Alors, vous êtes roi, vous? — Oui, vous le dites bien, reprit le Seigneur, je suis roi. Je suis né éternellement et, dans le temps, je suis venu au monde afin de témoigner en faveur de la vérité. Ceux-là écoutent ma voix, deviennent mes sujets, entrent dans mon royaume, qui aiment la vérité. — La vérité? demanda Pilate, qu'est-ce donc que la vérité?... Peut-être n'avons-nous là que l'expression d'un découragement intellectuel très fréquent chez les Romains cultivés; peut-être aussi Pilate ne parvenait-il pas à comprendre ce que Jésus entendait par « la vérité ». *Quid est veritas?* Et ce disant, son enquête terminée, il sortit du prétoire, suivi du Seigneur, et reparut devant les Juifs assemblés au dehors et frémissant d'impatience. « Je ne trouve en cet homme aucune cause de mort, » dit-il. Alors, les princes des prêtres et les anciens renouvelèrent leurs accusations. Le Seigneur gardait le silence. « Vous ne répondez rien? interrogea Pilate. Voyez tout ce dont on vous accuse ! » Mais Jésus ne dit pas un mot. Et ce silence même impressionna vivement le gouverneur. Cependant, les Juifs insistaient : « Il soulève le peuple par sa doctrine ; il a semé la sédition dans toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici ! »

Lc., XXIII. — [6] *Pilatus autem audiens Galilaeam, interrogavit si homo Galilaeus esset.* [7] *Et ut cognovit quod de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui et ipse Jerosolymis erat illis*

diebus. [8] *Herodes autem, viso Jesu, gavisus est valde ; erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo, et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri.* [9] *Interrogabat autem eum multis sermonibus. At ipse nihil illi respondebat.* [10] *Stabant autem principes sacerdotum et scribae, constanter accusantes eum.* [11] *Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo ; et illusit indutum veste alba, et remisit ad Pilatum.* [12] *Et facti sunt amici Herodes et Pilatus in ipsa die ; nam antea inimici erant ad invicem.* [13] *Pilatus autem, convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus et plebe,* [14] *dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem, quasi avertentem populum ; et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam invenio in homine isto, ex his in quibus eum accusatis.* [15] *Sed neque Herodes ; nam remisi vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei.* [16] *Emendatum ergo illum dimittam.*

A ce mot de Galilée, Pilate s'informa si Jésus était Galiléen : c'eût été pour lui le moyen d'écarter le problème. On lui répondit qu'en effet Jésus était de Galilée et, par conséquent, relevait de la juridiction d'Hérode, alors présent à Jérusalem. Sur-le-champ, Pilate renvoya l'accusé à ce nouveau tribunal. Grande fut la joie du tétrarque, qui désirait depuis longtemps connaître le thaumaturge dont on lui avait raconté tant de merveilles, et espérait de lui quelque miracle. Il accabla Jésus de questions. Les princes des prêtres et les scribes reproduisaient auprès de lui toutes leurs imputations. Le Seigneur qui, durant sa vie, avait toujours refusé de repaître la vaine curiosité des foules, ne répondit même pas au meurtrier de saint Jean-Baptiste. Alors, Hérode, déçu, feignit d'avoir affaire à un insensé ; lui et ses gardes se moquèrent du Seigneur et, par dérision, le revêtirent d'une robe blanche : le vêtement des innocents, en même temps que celui des « candidats » à certaines dignités, le vêtement des souverains orientaux. N'était-il pas candidat à la royauté d'Israël ! Et au milieu des huées, Jésus fut ramené devant Pilate. A dater de ce jour, Pilate et Hérode, qui ne se voyaient pas, devinrent bons amis ; cet échange de courtoisies les réconcilia.

Ainsi, la tentative du gouverneur romain avait échoué ; le problème importun lui revenait. Au lieu de prononcer résolument un acquittement, Pilate essaie encore de faire entendre raison aux Juifs; il parlemente : « Vous m'avez présenté cet

homme, dit-il, comme fauteur de sédition. Je l'ai interrogé devant vous, publiquement, et ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez. Hérode, pas davantage, car il nous l'a renvoyé, et il est constant que ce prévenu n'a rien fait qui mérite la mort. » Mais afin de condescendre, dans une mesure, à la passion des Juifs et à leur soif de sang, afin de ne pas paraître faire trop peu de cas du jugement rendu par la Synagogue, Pilate propose un moyen terme : « Par conséquent, conclut-il, après l'avoir châtié, je le mettrai en liberté. » Aussitôt, d'ailleurs, un autre expédient, moins cruel sans doute, mais insultant pour le Seigneur, se présente à son esprit.

Mt., XXVII. — [15] *Per diem autem solemnem consueverat praeses populo dimittere unum vinctum, quem voluissent.* [16] *Habebat autem tunc vinctum insignem, qui dicebatur Barabbas.* [17] *Congregatis ergo illis, dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis : Barabbam, an Jesum qui dicitur Christus?* [18] *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.* [19] *Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus, dicens : Nihil tibi et justo illi ; multa enim passa sum hodie per visum propter eum.* [20] *Principes autem sacerdotum et seniores persuaserunt populis ut peterent Barabbam, Jesum vero perderent.* [21] *Respondens autem praeses ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti? At illi dixerunt : Barabbam.* [22] *Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus?* [23] *Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis praeses : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur.*

Mc., XV. — [6] *Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis, quemcumque petissent.* [7] *Erat autem qui dicebatur Barabbas, qui cum seditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium.* [8] *Et cum ascendisset turba, coepit rogare sicut semper faciebat illis.* [9] *Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis regem Judaeorum?* [10] *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes.* [11] *Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barabbam dimitteret eis.* [12] *Pilatus autem iterum respondens, ait illis : Quid ergo vultis faciam regi Judaeorum?* [13] *At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum.* [14] *Pilatus vero dicebat illis : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant : Crucifige eum.*

Lc., XXIII. — [17] *Necesse autem habebat dimittere eis per diem festum, unum.* [18] *Exclamavit autem simul universa turba, dicens : Tolle hunc, et dimitte nobis Barabbam.* [19] *Qui erat propter seditionem quamdam factam in civitate, et homicidium, missus in carcerem.* [20] *Iterum autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum.* [21] *At illi succlamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum.* [22] *Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit iste? Nullam causam mortis invenio in eo ; corripiam ergo illum, et dimittam.* [23] *At illi instabant vocibus magnis, postulantes ut crucifigeretur ; et invalescebant voces eorum.*

Jo., XVIII. — [39] *Est autem consuetudo vobis ut unum dimittam vobis in Pascha ; vultis ergo dimittam vobis regem Judaeorum?* [40] *Clamaverunt ergo rursum omnes, dicentes : Non hunc, sed Barabbam. Erat autem Barabbas latro.*

Par un calcul de commisération qui sera aussi déjoué, Pilate rappelle l'usage établi qu'à la fête de Pâques et à l'occasion de la grande solennité, on donne amnistie à un coupable de droit commun, au choix du peuple. La foule venait de monter vers son tribunal pour exiger la faveur accoutumée. Il y avait alors dans les prisons un malfaiteur notoire nommé Barabbas. Au cours d'une émeute récente, à Jérusalem, il avait commis un meurtre. « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche? demanda Pilate : Barabbas, ou Jésus qu'on appelle Christ? Voulez-vous que je vous rende le roi des Juifs? » C'est le nom que Pilate lui donnera désormais, et avec une persévérance singulière. Il espérait tirer parti de la popularité du Seigneur pour l'arracher aux mains des prêtres, car il se rendait compte, notent les évangélistes, que l'envie seule les avait poussés à le livrer. Mais les sanhédrites font bonne garde. Mêlés à cette foule mobile, ils la travaillent et l'excitent en hâte, lui persuadant de réclamer plutôt l'élargissement de Barabbas.

Saint Matthieu intercale ici un incident : pendant que Pilate se tenait assis à son tribunal, sa femme lui fit dire : « Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste (c'est-à-dire ne vous prêtez pas aux manœuvres des Juifs, ne vous chargez pas d'une lourde responsabilité) ; car j'ai été cette nuit très tourmentée en rêve à son sujet. » C'est Dieu lui-même qui, sous cette forme, encourageait Pilate à suivre sa conscience. Une seconde fois, le gouverneur interroge la

foule, qui crie : Barabbas ! « Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs? » Il ne sait que faire du Seigneur ; mais on lui fournit la solution : « Hé bien ! mettez-le en croix ! Crucifiez-le ! — Mais enfin, reprend Pilate, quel mal a-t-il fait? » Alors, les clameurs furieuses redoublent : « Crucifiez-le ! » Et Pilate se décide à décréter la flagellation. Ce supplice précédait habituellement la peine capitale, mais nous voyons bien, en saint Jean, que la flagellation, ici, devança même la sentence. Il faut satisfaire la haine aux dépens de l'innocence : cela s'appelle, chez les politiques, une combinaison ! Ce n'est jamais qu'injustice, lâcheté, maladresse. Mais les écrivains sacrés se bornent à relater les faits, sans commentaire, sans rien qui trahisse leur émotion ni leur douleur. « Le style de l'Évangile est admirable en tant de manières, dit Pascal, et entre autres en ne mettant jamais aucune invective contre les bourreaux et les ennemis de Jésus-Christ. Car il n'y en a aucune des historiens contre Judas, Pilate, ni aucun des Juifs. »

Mt., XXVII. — [27] *Tunc milites praesidis, suscipientes Jesum in praetorium, congregaverunt ad eum universam cohortem.* [28] *Et exuentes eum, chlamydem coccineam circumdederunt ei ;* [29] *et plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus, et arundinem in dextera ejus. Et genu flexo ante eum, illudebant ei, dicentes : Ave, rex Judaeorum.* [30] *Et expuentes in eum, acceperunt arundinem, et percutiebant caput ejus.*

Mc., XV. — [16] *Milites autem duxerunt eum in atrium praetorii, et convocant totam cohortem.* [17] *Et induunt eum purpura, et imponunt ei plectentes spineam coronam.* [18] *Et coeperunt salutare eum : Ave, rex Judaeorum.* [19] *Et percutiebant caput ejus arundine, et conspuebant eum, et ponentes genua adorabant eum.*

Jo., XIX. — [1] *Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit.* [2] *Et milites, plectentes coronam de spinis, imposuerunt capiti ejus, et veste purpurea circumdederunt eum.* [3] *Et veniebant ad eum, et dicebant : Ave, rex Judaeorum ; et dabant ei alapas.*

Le Seigneur fut abandonné aux soldats romains, rudes et violents, pleins de mépris pour les Juifs. Les ordres de Pilate furent

dépassés. Lorsque les Juifs infligeaient la flagellation, ils s'arrêtaient, par scrupule, au trente-neuvième coup de verges : il n'est aucunement probable que les soldats aient respecté cette coutume juive. Puis, lorsque ce fut fini, il y eut une répétition de la scène de la nuit. Dans l'atrium du prétoire, les gardes convoquèrent toute la cohorte, tous les camarades qui se trouvaient dans la région. Maintes fois, ils avaient dû réprimer les séditions populaires provoquées par des chefs de bandes. On leur livrait aujourd'hui un homme réputé séditieux et se disant lui-même le roi des Juifs : tourner en dérision cette royauté, c'était tout à la fois couvrir de ridicule et la nation et son prétendu monarque. Et puis, ce roi des Juifs qu'ils tenaient en leurs mains avait grand air ; il humiliait, il exaspérait, par sa dignité douce et calme, la brutalité de ceux qui le faisaient souffrir. Quand tout le monde fut réuni, on organisa « une bonne farce », sacrilège sans le savoir, la parodie d'un triomphe.

C'était un roi, et un roi victorieux. On n'avait pas de laurier pour lui : on improvisa une couronne avec des épines entrelacées, et les soldats la lui placèrent violemment sur la tête. Il n'avait pas de sceptre : on prit un roseau qu'on lui mit dans la main droite. Sur ses épaules sanglantes, on jeta un manteau d'écarlate. La robe de pourpre était l'insigne du conquérant au retour de son expédition. Puis une théorie se forma : l'un après l'autre, les soldats vinrent rendre hommage à ce roi de théâtre, ils fléchissaient les genoux et se prosternaient devant lui ; ils disaient : « Salut, roi des Juifs ! » ils lui frappaient la tête avec son sceptre dérisoire ; au lieu de baisers, ils lui donnaient des soufflets et le couvraient de crachats.

Jo., XIX. — [4] *Exivit ergo iterum Pilatus foras, et dicit eis : Ecce adduco vobis eum foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.* [5] *Exivit ergo Jesus portans coronam spineam, et purpureum vestimentum. Et dicit eis : Ecce homo.* [6] *Cum ergo vidissent eum pontifices et ministri, clamabant dicentes : Crucifige, crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Accipite eum vos, et crucifigite ; ego enim non invenio in eo causam.* [7] *Responderunt ei Judaei : Nos legem habemus, et secundum legem debet mori, quia Filium Dei se fecit.* [8] *Cum ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit.* [9] *Et ingressus est praetorium iterum, et dixit ad Jesum : Unde es tu?*

Jesus autem responsum non dedit ei. [10] *Dicit ergo ei Pilatus : Mihi non loqueris? Nescis quia potestatem habeo crucifigere te, et potestatem habeo dimittere te?* [11] *Respondit Jesus : Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper. Propterea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet.* [12] *Et exinde quaerebat Pilatus dimittere eum. Judaei autem clamabant, dicentes : Si hunc dimittis, non es amicus Caesaris ; omnis enim qui se regem facit, contradicit Caesari.* [13] *Pilatus autem cum audisset hos sermones, adduxit foras Jesum, et sedit pro tribunali, in loco qui dicitur Lithostrotos, hebraice autem Gabbatha.* [14] *Erat autem parasceve Paschae, hora quasi sexta. Et dicit Judaeis : Ecce rex vester.* [15] *Illi autem clamabant : Tolle, tolle, crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Regem vestrum crucifigam? Responderunt pontifices : Non habemus regem nisi Caesarem.*

Au dehors, le peuple s'impatientait, ne sachant rien de ce qui s'accomplissait dans le prétoire ; ayant entendu Pilate prononcer l'innocence, il pouvait redouter une évasion ou l'élargissement. Enfin, Pilate reparut, accompagné du Seigneur déchiré, couvert de sang, portant toujours la couronne et la pourpre, n'ayant presque plus figure humaine. Il était difficile d'offrir au peuple ameuté une plus large satisfaction. « Voici, dit Pilate, que je vous l'amène dehors afin que vous sachiez que je ne trouve en lui nulle cause de condamnation. » Il lui semblait que toute hostilité dût désarmer devant un tel spectacle : « Voilà l'homme ! » ajouta-t-il ; celui qui s'est dit votre roi, celui qui est cause de tout ce mouvement ; voyez ce qu'il est devenu !

Pilate escomptait la pitié de la populace : une fois de plus, il fut déçu. Les princes des prêtres et leurs satellites n'eurent pas plutôt aperçu Jésus que retentit à nouveau la clameur : « Crucifiez ! Crucifiez ! » Pilate n'est vraiment qu'un jouet pour ces Juifs qui le connaissent bien, et exploitent son irrésolution. Il proclame encore Jésus innocent, mais ne trouve rien de mieux à faire que de l'abandonner à la fureur de ses ennemis : « Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le ; car je ne vois en lui rien qui mérite la mort ! » Il l'a dit déjà, presque dans les mêmes termes.

Les chefs de la Synagogue, n'ayant pas réussi à faire prendre au sérieux le titre de « roi des Juifs », invoquent alors un autre grief, celui-là même qui a déterminé la condamnation chez Caïphe : Il s'est dit le Fils de Dieu. Il peut se faire que Jésus soit innocent

pour Pilate et pour un Romain ; mais il ne l'est pas pour nous. Nous autres, nous avons une Loi. L'occupation romaine ne l'a pas abolie. Or, d'après cette Loi, il doit mourir (Lév., XXIV, 16), car sa prétention est un blasphème. — Le témoignage des Juifs implique évidemment deux choses : et que le Seigneur s'était déclaré Fils de Dieu à un titre unique, éminent, personnel ; et que la Synagogue en avait été dûment avertie.

Encore que Pilate ne pût mesurer toute la valeur d'un pareil titre, ses perplexités redoublèrent, *magis timuit*. Jusqu'alors, il avait reconnu dans cette cause bien des caractères extraordinaires ; et voici que, pour augmenter sa terreur, les gens de la Synagogue imputent à Jésus de s'être décerné une origine divine ! Peut-être le gouverneur eut-il un instant le pressentiment d'être comptable de sa sentence devant l'histoire. Quel était donc cet homme? Le Juste de Platon, ou simplement un homme de grande vertu et de haute doctrine? C'est un jeu redoutable que de porter devant la postérité, par déférence pour la passion d'une multitude, le triste honneur d'avoir été le bourreau d'un innocent : *Crucifixus sub Pontio Pilato*... Prenons nos sécurités, se dit Pilate. Et celui qui, tant de fois, en symbole de sa faiblesse et de son irrésolution, était sorti, était rentré, rentra dans le prétoire une fois encore. Son prisonnier l'y suivit.

Il y a une brusquerie voulue dans la question posée au Seigneur : « D'où êtes-vous? » Cette soudaineté pouvait surprendre l'accusé, — à moins qu'elle ne fût provoquée par le poids des réflexions secrètes de Pilate. Les religions orientales avaient assez pénétré dans l'empire romain pour que Pilate pût donner une vague signification religieuse à l'assertion : « Il s'est dit le Fils de Dieu. » Quoi qu'il en soit, le Seigneur ne répondit rien. Une réponse directe eût d'ailleurs été inintelligible pour le gouverneur : son âme n'y était nullement préparée. La première partie de son enquête, là où il avait été parlé du royaume de la Vérité, lui avait fourni tout ce qu'il pouvait exiger et comprendre ; et après tout, la marche de la justice ne devait pas être influencée par la question de l'origine du Seigneur. Sur ce point, la Synagogue seule avait titre à être renseignée, et le Seigneur avait répondu au grand-prêtre. Pilate crut reconnaître une part de dédain dans le silence de Jésus, et peut-être une critique de ses atermoiements ; il s'irrita C'est à moi, maintenant, dit-il, que vous refusez de répondre? Vous pourriez garder le silence avec tout

autre ; mais moi, j'ai le pouvoir souverain. Ignorez-vous que votre sort est dans mes mains? que, sur une parole de moi, vous pouvez être crucifié, ou élargi ? »

La réponse du Seigneur mérite toute notre attention. Il ne conteste pas le pouvoir de Pilate ; il lui reconnaît même une origine divine ; mais il le soustrait à l'arbitraire et lui définit les limites de sa compétence. Celui qui détient l'autorité détient une force divine, il n'a pas le droit de s'en servir à son gré : il a le devoir de rechercher l'équité dans toutes les causes qui lui sont déférées, et de prononcer selon la justice : « Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir, si cela ne vous eût été donné d'en haut. C'est pourquoi, celui qui me livre à vous se charge d'un plus grand crime. » Deux pouvoirs concouraient en effet à la perte du Seigneur : le pouvoir religieux de la Synagogue, le pouvoir politique de Pilate. En un sens, l'injustice était égale de part et d'autre ; car ils procuraient la mort du Juste, le premier, par haine, le second, par faiblesse ; pourtant, il y avait entre eux une différence considérable. En matière religieuse, l'autorité de Pilate était incompétente, mais non celle de la Synagogue. Anne et Caïphe, avec le Sanhédrin, avaient mandat de reconnaître le Messie, et même de le désigner au monde : or, ils se dérobaient à leur devoir ; aussi, à l'iniquité qui leur était commune avec le pouvoir civil, ajoutaient-ils le crime de l'infidélité. Un pouvoir plus étendu constituait, pour la Synagogue, une responsabilité plus redoutable.

Le gouverneur romain comprit, en partie du moins. Tout cela était dit avec tant de calme, de douceur, de dignité, par ces lèvres meurtries, sans nulle arrogance, avec l'accent de la sérénité. Dès lors, observe l'évangéliste, Pilate ne chercha plus qu'à délivrer Jésus. Malheureusement, les clameurs des Juifs ne se taisaient point ; et lorsqu'il se présenta de nouveau devant la foule, il fut accueilli par cette menace : « Si vous le relâchez, vous n'êtes pas l'ami de César ; car quiconque se fait roi est en opposition avec César ! » Enfin ils ont visé juste. La perspective d'une ambassade juive s'en allant dénoncer à Tibère le gouverneur qui avait ménagé une royauté naissante ; la crainte d'être accusé de lèse-majesté impériale, de perdre la faveur du maître, et le pouvoir, et peut-être davantage encore : tous ces considérants serviles triomphent des hésitations précédentes. Pilate ne supporte pas un instant la pensée d'un écroulement de sa fortune. Il sacri-

fiera donc le Seigneur ; et il perdra néanmoins, quelques années plus tard, l'amitié de César ; il finira par le suicide, après avoir peut-être repensé parfois à cette conversation et à son mystérieux interlocuteur.

L'enquête est terminée ; voici les derniers préparatifs du jugement lui-même. Nous savons combien les Romains étaient stricts observateurs des rites et des formes solennelles de leurs actes publics. Pilate prit place à son tribunal, dans la cour extérieure du prétoire, au lieu appelé en grec Lithostrotos, et en araméen Gabbatha, c'est-à-dire lieu élevé : probablement une plate-forme, une terrasse où se rendait la justice. C'était le jour de la Parascève pascale, vers midi. Pilate résuma en quelque sorte les débats et, non sans ironie, dit aux Juifs : « Voici votre roi ! » Mais des cris violents retentirent : « A bas ! à bas ! Crucifiez-le ! — Moi, reprit Pilate, crucifier votre roi? » Il était étrange en effet que des Juifs fissent pression sur un pouvoir étranger pour obtenir la mort d'un Juif, d'un Juif qui se disait leur roi, et de qui c'était là tout le crime... Mais à cette réflexion du juge romain, à cet appel suprême en faveur du bon sens et de l'équité, les princes des prêtres se hâtent de répondre : « Nous n'avons d'autre roi que César ! » Longtemps, la gloire de ce peuple avait été de ne reconnaître d'autre roi que Dieu : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus* (Ps. CXLIII, 15)! La protestation des pontifes n'est donc pas exempte de blasphème. Pourtant, elle est surtout mensongère. Car la nation juive dans son ensemble, et si l'on excepte les opportunistes et les politiques, ralliés au pouvoir actuel, demeurait frémissante sous une domination qu'elle regardait comme un long sacrilège. Mais la riposte des sanhédrites ne veut que rappeler à Pilate le danger qu'il y aurait pour lui à prendre parti tout à la fois contre César et contre la Synagogue, — contre la Synagogue qui, dans le cas présent, se rencontrait avec César. L'effort d'intimidation se poursuit.

Mt., XXVII. — [24] *Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret, accepta aqua, lavit manus coram populo, dicens : Innocens ego sum a sanguine justi hujus ; vos videritis.* [25] *Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos, et super filios nostros.* [26] *Tunc dimisit illis Barabbam, Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur.*

Mc., XV. — [15] *Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barabbam, et tradidit Jesum flagellis caesum, ut crucifigeretur.*

Lc., XXIII. — [24] *Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum.* [25] *Dimisit autem illis eum qui propter homicidium et seditionem missus fuerat in carcerem, quem petebant ; Jesum vero tradidit voluntati eorum.*

Jo., XIX. — [16] *Tunc ergo tradidit eis illum ut crucifigeretur.*

Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien et que toutes ses tentatives n'aboutissaient qu'à accroître le tumulte, se fit apporter de l'eau, et, devant tous, se lava les mains en disant : « Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde ! » Il renvoyait aux Juifs la responsabilité du meurtre. Et tout le peuple l'accepta dans un élan sauvage : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! » La malédiction dure depuis vingt siècles.

Il ne restait plus au gouverneur qu'à écrire sur ses tablettes et à prononcer la sentence juridique : « Il sera crucifié. » La populace était satisfaite : on lui accordait la grâce de Barabbas, l'homicide et le séditieux, et on lui livrait Jésus. Déjà le Sauveur avait subi la flagellation, prélude habituel du crucifiement : la sainte victime était prête.

CHAPITRE III

LA SOUFFRANCE ET LA MORT

Mt., XXVII. — [31] *Et postquam illuserunt ei, exuerunt eum chlamyde, et induerunt eum vestimentis ejus, et duxerunt eum ut crucifigerent.* [32] *Exeuntes autem, invenerunt hominem Cyrenaeum, nomine Simonem ; hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.*

Mc., XV. — [20] *Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpura, et induerunt illum vestimentis suis ; et educunt illum ut crucifigerent eum.* [21] *Et angariaverunt praetereuntem quempiam, Simonem Cyrenaeum, venientem de villa, patrem Alexandri et Rufi, ut tolleret crucem ejus.*

Lc., XXIII. — [26] *Et cum ducerent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villa, et imposuerunt illi crucem portare post Jesum.* [27] *Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum quae plangebant et lamentabantur eum.* [28] *Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiae Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros ;* [29] *quoniam ecce venient dies, in quibus dicent : Beatae steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quae non lactaverunt.* [30] *Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos ; et collibus : Operite nos.* [31] *Quia si in viridi ligno haec faciunt, in arido quid fiet ?* [32] *Ducebantur autem et alii duo nequam cum eo, ut interficerentur.*

Jo., XIX. — [16] *...Susceperunt autem Jesum, et eduxerunt.* [17] *Et bajulans sibi crucem, exivit in eum qui dicitur Calvariae locum, hebraice autem Golgotha.*

La troisième phase de la Passion, celle de la souffrance, va commencer. Les soldats dépouillent le Seigneur de sa pourpre

dérisoire et lui rendent ses vêtements. On apporte une lourde croix, que le condamné devra porter lui-même sur ses épaules. *Et bajulans sibi crucem, exivit.* Le Seigneur n'a vraiment pour lui que sa croix; elle est toute sienne. Le voilà seul, au milieu d'un peuple ameuté, dont la foule grossit à chaque pas. Deux malfaiteurs, qui doivent être crucifiés avec lui, sont du cortège. Il faut sortir de Jérusalem, regardée comme sainte dans toute son étendue : les exécutions ne pouvaient avoir lieu qu'au delà des murs : *extra portam passus est* (Hebr., XIII, 12). Le petit monticule vers lequel on se dirige, et qui va devenir le centre du monde régénéré, est situé au nord-est de la ville : son nom hébreu est Golgotha, c'est-à-dire le lieu du crâne ; peut-être parce que cette saillie de terrain affectait la forme d'une tête humaine.

La distance du prétoire au Calvaire n'était guère que de six cents mètres ; mais le Seigneur n'avait pas eu de repos depuis deux jours, l'agonie avait passé sur lui, la flagellation l'avait brisé. Il n'avançait qu'avec peine. Et un événement survint qui ajouta encore au poids de la douleur : ce fut la rencontre de la Sainte Vierge. Nous ne connaissons que par une tradition ce rapprochement soudain du Fils et de la Mère, ainsi que la première chute du Seigneur et la violence de ceux qui l'accompagnaient. Mais les trois synoptiques ont conservé l'épisode de Simon de Cyrène, le père d'Alexandre et de Rufus, personnages bien connus sans doute de l'Église primitive. Cet homme revenait des champs; peut-être eut-il un geste de commisération ou de protestation : séance tenante, les soldats le réquisitionnèrent et lui imposèrent de porter la croix, derrière Jésus. Nous pouvons croire qu'il s'y prêta de bon cœur et que le contact de la croix lui fut salutaire. Il faut toujours, par le monde, que la croix du Seigneur soit portée ; le Calvaire n'est pas un événement d'un instant, c'est un fait éternel : *Adimpleo ea quae desunt passionum Christi in carne mea*, dit l'Apôtre, *pro corpore ejus quod est Ecclesia* (Col., I, 24).

Dans la multitude qui entourait le Seigneur saint Luc nous a montré un groupe de femmes pleurant et se lamentant à grands cris sur tant d'infortune. Et il a recueilli la réponse du Seigneur, si triste et si tendre. Se retournant vers elles, Jésus leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car des jours vont venir où l'on dira : Heureuses les stériles, heureuses les entrailles qui n'ont point

enfanté, et les mamelles qui n'ont point allaité ! Alors, on dira aux montagnes : Tombez sur nous ! et aux collines : Recouvrez-nous ! (Os., x, 8.) Car si l'on traite ainsi le bois vert, que sera-t-il réservé au bois sec ! » Il semble que pour le cœur du Fils de Dieu, ce soit peu de chose que son corps déchiré et son front couronné d'épines : ce qui est plus cruel que toute souffrance, c'est qu'un tel amour soit dépensé en vain.

Mt., XXVII. — [33] *Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est Calvariae locus.* [34] *Et dederunt ei vinum bibere cum felle mistum. Et cum gustasset, noluit bibere.* [35] *Postquam autem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus, sortem mittentes, ut impleretur quod dictum est per prophetam dicentem : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.* [36] *Et sedentes servabant eum.* [37] *Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : Hic est Jesus, rex Judaeorum.* [38] *Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones : unus a dextris, et unus a sinistris.*

Mc., XV. — [22] *Et perducunt illum in Golgotha locum, quod est interpretatum Calvariae locus.* [23] *Et dabant ei bibere myrrhatum vinum ; et non accepit.* [24] *Et crucifigentes eum, diviserunt vestimenta ejus, mittentes sortem super eis, quis quid tolleret.* [25] *Erat autem hora tertia, et crucifixerunt eum.* [26] *Et erat titulus causae ejus inscriptus : Rex Judaeorum.* [27] *Et cum eo crucifigunt duos latrones, unum a dextris et alium a sinistris ejus.* [28] *Et impleta est Scriptura quae dicit : Et cum iniquis reputatus est.*

Lc., XXIII. — [33] *Et postquam venerunt in locum qui vocatur Calvariae, ibi crucifixerunt eum ; et latrones, unum a dextris et alterum a sinistris.* [34] *Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis ; non enim sciunt quid faciunt. Dividentes vero vestimenta ejus, miserunt sortes...* [38] *Erat autem et superscriptio scripta super eum litteris graecis, et latinis, et hebraicis : Hic est rex Judaeorum.*

Jo., XIX. — [18] *...ubi crucifixerunt eum, et cum eo alios duos, hinc et hinc, medium autem Jesum.* [19] *Scripsit autem et titulum Pilatus, et posuit super crucem. Erat autem scriptum : Jesus Nazarenus, rex Judaeorum.* [20] *Hunc ergo titulum multi Judaeorum legerunt, quia prope civitatem erat locus ubi crucifixus est Jesus ; et erat*

scriptum hebraice, graece, et latine. [21] *Dicebant ergo Pilato pontifices Judaeorum : Noli scribere : Rex Judaeorum, sed quia ipse dixit : Rex sum Judaeorum.* [22] *Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi.* [23] *Milites ergo cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus, et fecerunt quatuor partes, unicuique militi partem, et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum.* [24] *Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus eam, sed sortiamur de illa cujus sit. Ut Scriptura impleretur, dicens : Partiti sunt vestimenta mea sibi, et in vestem meam miserunt sortem. Et milites quidem haec fecerunt.*

Le Golgotha était le lieu ordinaire des exécutions romaines. Arrivés là, ils mirent Jésus en croix : *ibi crucifixerunt eum;* à la troisième heure, dit saint Marc. Notre foi et notre charité peuvent seules transfigurer cette scène, que les évangélistes ont décrite avec la sobriété d'un banal compte rendu judiciaire. Nous avons remarqué déjà le lieu du supplice. Le genre de mort fut celui que l'on réservait aux esclaves. Un citoyen romain avait droit au glaive ; mais la croix suffisait pour ceux qui ne pouvaient se réclamer de personne, qui n'appartenaient pas à une famille. De plus, afin de confondre le cas du Seigneur avec le cas des malfaiteurs de droit commun, on crucifia avec lui deux brigands, l'un à droite, l'autre à gauche, Jésus au milieu, peut-être comme le plus coupable de tous ; et il fut crucifié le premier. La prophétie d'Isaïe s'accomplissait : « Il a été rangé parmi les malfaiteurs » (LIII, 12). Avant de clouer le Seigneur sur la croix, les soldats lui offrirent, selon l'usage, du vin mêlé de myrrhe, un narcotique destiné à étourdir et à diminuer la douleur (Prov., XXXI, 6). Le Seigneur y goûta, puis l'écarta, ne voulant rien perdre de sa souffrance.

Nous avons remarqué déjà l'impression qu'avait laissée dans l'esprit de Pilate la ferme réponse du Seigneur : « Oui, je suis roi. » De tous les griefs élevés par les Juifs, c'était le seul dont Jésus eût reconnu la vérité, la seule charge dont il fût convaincu. C'était à ce seul titre que Pilate donnait son attention, alors surtout que la Synagogue n'avait obtenu la condamnation du Seigneur qu'en agitant aux yeux du gouverneur le spectre de César irrité par cette royauté usurpée. Or, la coutume voulait, lorsqu'une sentence de mort avait été rendue, que le peuple entier fût averti du crime qui l'avait provoquée. Celui qui conduisait l'escorte vers

le lieu de l'exécution rappelait à haute voix le motif du châtiment ; ou bien on portait ostensiblement une tablette où était mentionné le crime. Les deux larrons ayant leur fiche accusatrice, il était régulier que le Seigneur eût la sienne. Sans doute, si les Juifs avaient eu loisir et liberté de libeller eux-mêmes le titre de la croix, ils eussent désigné le Seigneur comme blasphémateur et impie. Mais le détail de l'exécution appartenait aux gentils, et la rédaction de la tablette au procurateur. Lors donc que fut arborée l'inscription au-dessus de la tête du crucifié, chacun put y lire : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs. »

En face du Calvaire, se pressaient déjà de nombreux Juifs, attirés par la haine; les curieux venaient aussi et les passants s'arrêtaient. Afin que nul n'ignorât le motif de la sentence rendue, Pilate avait fait rédiger le titre dans les trois principales langues. Ainsi l'inscription semblait vraiment s'adresser au monde entier : à la religion, avec l'araméen ; à la pensée, avec la langue grecque; à la force sociale et au gouvernement, avec le latin. Dans le laconisme de son expression, elle semblait proclamer la réalité de la royauté du Seigneur. Était-ce dérision? Était-ce mystère? Était-ce une précaution prise contre la menace des Juifs? Quoi qu'il en soit, les princes des prêtres s'en émurent, et réclamèrent aussitôt auprès de Pilate : « Ce n'est pas : Roi des Juifs, qu'il faut inscrire ; mais bien : Il a dit : je suis le roi des Juifs. » Le procurateur avait transigé sur des points essentiels ; soit vexation et ennui, soit remords, en tout cas, par une permission divine, il maintint inviolée cette promulgation de la souveraineté de Jésus : *Quod scripsi, scripsi*, Ce que j'ai écrit demeurera écrit.

D'après une disposition du droit romain, les habits des suppliciés étaient adjugés, comme aubaine dernière, aux soldats exécuteurs de la sentence. Habituellement, il leur revenait fort peu de chose : ici, ils semblent un peu surpris de leur richesse. Après avoir fait quatre parts des vêtements du Seigneur, une pour chacun des quatre hommes chargés du crucifiement, ils convinrent ensemble de ne point diviser la tunique. Elle était belle, sans couture, tissée d'une seule pièce depuis le haut. Sans doute elle était l'œuvre de Notre-Dame. C'était la tunique intérieure. On pouvait, sans trop d'inconvénient, diviser le manteau extérieur à larges plis : mais de quelle utilité eussent été les morceaux de cette tunique? Les soldats se dirent donc l'un à l'autre : « Ne la divisons pas : tirons au sort à qui l'obtiendra. » Et ils le firent.

Ainsi s'accomplissait la prophétie du Psaume XXI : « Ils ont partagé entre eux mes vêtements et ils ont tiré ma robe au sort. »

Pendant le crucifiement, l'âme du Seigneur s'entretenait avec son Père. En face des outrages infligés à l'Agneau de Dieu, il semble que la patience divine ait eu un frémissement et que la colère ait été un instant sur le point de frapper, tant le sacrilège était effrayant. Mais le Seigneur s'interposa : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » C'étaient des païens, complices aveugles de la haine pharisienne. — Leur besogne accomplie, les soldats s'assirent, selon la coutume, au pied de la croix, afin de déjouer toute tentative de délivrance.

Mt., XXVII. — [39] *Praetereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua,* [40] *et dicentes : Vah, qui destruis templum Dei et in triduo illud reaedificas, salva temetipsum ; si Filius Dei es, descende de cruce.* [41] *Similiter et principes sacerdotum, illudentes cum scribis et senioribus, dicebant :* [42] *Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere ; si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei.* [43] *Confidit in Deo : liberet nunc, si vult eum ; dixit enim : Quia Filius Dei sum.* [44] *Idipsum autem et latrones qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.*

Mc., XV. — [29] *Et praetereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua et dicentes : Vah, qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reaedificas,* [30] *salvum fac temetipsum, descendens de cruce.* [31] *Similiter et summi sacerdotes illudentes, ad alterutrum cum scribis dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere.* [32] *Christus rex Israel descendat nunc de cruce, ut videamus et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant convitiabantur ei.*

Lc., XXIII. — [35] *Et stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis, dicentes : Alios salvos fecit ; se salvum faciat, si hic est Christus Dei electus.* [36] *Illudebant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei,* [37] *et dicentes : Si tu es rex Judaeorum, salvum te fac...* [39] *Unus autem de his, qui pendebant, latronibus, blasphemabat eum, dicens : Si tu es Christus, salvum fac temetipsum, et nos.* [40] *Respondens autem alter, increpabat eum, dicens : Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es?* [41] *Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus ; hic vero nihil mali gessit.*

[42] *Et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei, cum veneris in regnum tuum.* [43] *Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodie mecum eris in Paradiso.*

La mort par crucifixion était lente. Jusqu'à ce qu'elle vînt, tous ceux qui avaient ou croyaient avoir des griefs contre le condamné, tous ceux que le supplice n'avait pas encore assouvis pouvaient exercer, en paroles du moins, leurs représailles et s'assurer que justice était faite. Les princes des prêtres, les anciens et les scribes ne se refusèrent pas cette satisfaction. Ils plaisantaient entre eux, disant : « Il a sauvé les autres et ne peut se sauver lui-même ! S'il est le Christ, le roi d'Israël, qu'il descende donc maintenant de la croix : aussitôt, nous croirons en lui ! Il s'est confié en Dieu ; il a dit : Je suis le Fils de Dieu : que Dieu le délivre donc à présent, s'il est vraiment sien ! » (Cf. Ps. XXI, 9.) — La populace blasphémait, elle aussi ; et les Juifs qui défilaient devant la croix branlaient la tête en criant : « Hé ! toi qui détruis le temple de Dieu et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ! Si tu es Fils de Dieu, descends donc aussi de la croix ! » Les soldats romains répétaient la même apostrophe grossière : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi donc ! » Et les larrons crucifiés aux côtés du Seigneur entraient dans ce même concert : « Si tu es le Christ, sauve-toi, et nous avec toi ! »

Mais l'un d'eux, peu à peu, se ravisa. (On peut même supposer, avec plusieurs Pères, qu'il ne blasphéma point comme l'autre voleur, et que saint Mathieu et saint Marc, qui abrègent le récit, ont usé d'un pluriel d'indétermination.) Le voisinage du Rédempteur, le spectacle de sa patience infinie, la prière aussi de la Sainte Vierge, lui obtinrent la grâce du repentir et de la foi qui justifie. Il comprit : son âme s'attacha à ce Messie que tous reniaient. Et il blâmait son compagnon, lui disant : « Comment ! toi non plus, tu ne crains pas Dieu ? tu insultes celui dont tu partages la peine ? Pour nous, cependant, c'est la justice qui s'accomplit, car nous recevons ce qu'ont mérité nos œuvres ; mais lui, il n'a rien fait de mal. » Puis il dit au Seigneur : « Jésus, souvenez-vous de moi lorsque vous entrerez dans votre royaume ! » Et le Seigneur lui répondit : « En vérité, je vous le dis : aujourd'hui, avec moi, vous serez dans le paradis. »

Jo., XIX. — [25] *Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus, Maria Cleophae, et Maria Magdalene.* [26] *Cum vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem, quem diligebat, dicit matri suae : Mulier, ecce filius tuus.* [27] *Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.*

Quelques femmes courageuses, qui avaient suivi le Seigneur depuis la Galilée, et qui pourvoyaient à ses besoins et à ceux du collège apostolique, se tenaient debout, près de la croix. On traduit ordinairement comme si elles eussent été trois ; et on lit : « Marie de Cléophas, la sœur de sa Mère. » Peut-être le texte implique-t-il qu'elles étaient réellement quatre : *Mater ejus, et soror matris ejus* ; *Maria Cleophae, et Maria Magdalene.* La sœur, ou plutôt la belle-sœur de Notre-Dame serait Salomé, mère de Jean et de Jacques le Majeur, épouse de Zébédée (cf. Mc., XV, 40; Mt., XXVII, 56). Zébédée pourrait être un frère, ou Salomé une sœur de saint Joseph. Marie de Cléophas est la mère de Jacques le Mineur, l'épouse de Cléophas ou Alphée (c'est le même nom), que l'historien Hégésippe (dans Eusèbe) présente comme frère de saint Joseph. Marie-Madeleine nous est connue (Lc., VIII, 2).

Enfin, la Sainte Vierge. Au sens naturel et humain, il y avait une personne au monde à qui l'on devait, semble-t-il, épargner le spectacle du Calvaire. Une femme, une vierge, une sainte, une mère : tous ces titres ne devaient-ils pas se réunir pour la tenir éloignée? Dieu veilla pourtant à ce qu'elle fût au pied de la croix. Il avait obtenu son consentement pour la préparation de la Victime ; il voulut obtenir son acquiescement pour la consommation du Sacrifice. Sa présence ménageait au Seigneur l'occasion d'un dépouillement suprême et lui permettait d'entrer dans la solitude absolue. Délaissé de son Père à cause de l'humanité pécheresse, il allait donner sa Mère à cette humanité régénérée dans son sang et l'instituer Mère de son Église.

Le Seigneur vit sa Mère et, près d'elle, le disciple qu'il aimait ; et, en même temps que son regard, sa parole descendit vers elle. Il disait habituellement : « Mère » ; il renonce pour cette fois à le douce appellation de parenté et se borne au terme de respect : *Mulier.* Nous traduisons forcément par le mot générique : « Femme », plutôt froid et distant ; mais en grec comme en araméen, nous l'avons remarqué à propos des noces de Cana, l'appellation est simplement déférente, et elle peut même être

nuancée de tendresse. *Mulier, ecce filius tuus.* Puis, à saint Jean : « Voici votre Mère. » Ils étaient ainsi confiés l'un à l'autre. A dater de cette heure, en effet, le disciple la prit dans sa maison ; elle devait le suivre jusqu'en Asie Mineure, à Éphèse, et y mourir.

Mt., XXVII. — [45] *A sexta autem hora tenebrae factae sunt super universam terram usque ad horam nonam.* [46] *Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens : Eli, Eli, lamma sabacthani? hoc est : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* [47] *Quidam autem illic stantes et audientes, dicebant : Eliam vocat iste.* [48] *Et continuo currens unus ex eis, acceptam spongiam implevit aceto et imposuit arundini, et dabat ei bibere.* [49] *Ceteri vero dicebant : Sine videamus an veniat Elias liberans eum.* [50] *Jesus autem iterum clamans voce magna, emisit spiritum.*

Mc., XV. — [33] *Et facta hora sexta, tenebrae factae sunt per totam terram usque in horam nonam.* [34] *Et hora nona, exclamavit Jesus voce magna, dicens : Eloi, Eloi, lamma sabacthani? quod est interpretatum : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* [35] *Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant : Ecce Eliam vocat.* [36] *Currens autem unus, et implens spongiam aceto circumponensque calamo, potum dabat ei, dicens : Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum.* [37] *Jesus autem, emissa voce magna, expiravit.*

Lc., XXIII. — [44] *Erat autem fere hora sexta, et tenebrae factae sunt in universam terram usque in horam nonam.* [45] *Et obscuratus est sol, et velum templi scissum est medium.* [46] *Et clamans voce magna Jesus, ait : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et haec dicens, expiravit.*

Jo., XIX. — [28] *Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit : Sitio.* [29] *Vas ergo erat positum aceto plenum. Illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus.* [30] *Cum ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum est. Et inclinato capite, tradidit spiritum.*

Depuis la sixième heure, la lumière du soleil se voilait ; des

ténèbres mystérieuses enveloppaient la terre ; elles allèrent grandissant jusqu'à la neuvième heure. Alors, Jésus s'écria d'une voix forte : *Eloi, Eloi, lamma sabacthani!* c'est-à-dire : « Mon Dieu, mon Dieu ! Pourquoi m'avez-vous abandonné ! » Cette plainte du délaissé, de l'homme qui s'est fait caution pour tous les pécheurs et sur lequel sont venues fondre à la fois toutes les rigueurs de la justice divine ; ces paroles d'angoisse extrême, que les évangélistes ont voulu religieusement conserver dans leur forme ancienne, sont le début du Psaume XXI.

Saint Jean ajoute aux synoptiques quelques détails. Il semble que le Seigneur, pour s'assurer que toute la volonté de son Père avait été accomplie, ait alors repassé sa vie, la comparant aux prophéties : il y avait conformité entière. Rien ne manquait à l'obéissance, aux humiliations, à la souffrance. Il était bien seul maintenant, *sine patre, sine matre*, comme Melchisédech ; même ses vêtements étaient aux mains des soldats, comme s'il n'était déjà plus de ce monde; seul, entre la terre qui le repoussait et le ciel qui semblait se fermer. Le dernier moment était venu. Et le Seigneur se souvint, — c'est la pensée de saint Augustin (Sermon CCC, 4), — il se souvint d'une prophétie qui n'avait pas reçu encore son accomplissement, celle du Psaume LXVIII : *Et dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto.* « Ils ont mêlé du fiel à ma nourriture, et m'ont donné du vinaigre pour apaiser ma soif. » Afin que l'Écriture fût réalisée intégralement, remarque saint Jean, il dit : « J'ai soif ! » Il y avait là, tout près, un vase d'argile contenant la boisson des gardes : un mélange d'eau et de vinaigre. Un sentiment de compassion porta les soldats romains à exaucer cette requête d'un mourant.

Au moment où le Seigneur s'adressait à son Père : *Eloi, Eloi*, quelques assistants, comprenant mal l'araméen, ou essayant un cruel jeu de mots, avaient observé : « Le voilà qui appelle Élie! » Le nom du prophète était célèbre ; selon la pensée juive, il devait intervenir lors de l'avènement du Messie. Et les soldats se disaient : « Laissez ; nous verrons bien si Élie viendra le délivrer ! » L'un d'eux courut imbiber d'eau acidulée l'éponge qui se trouvait à l'orifice du vase ; il l'adapta à une longue tige d'hysope, à l'un des roseaux qui croissent jusque sur ces collines arides, et l'approcha des lèvres du Sauveur. Jésus avait refusé le narcotique avant d'être cloué à la croix ; mais il accepta le vin grossier des soldats.

Enfin il dit : « Tout est consommé ! » C'est l'avant-dernière des « Sept paroles ». Elle signifiait l'achèvement des prophéties, l'accomplissement entier de tout le programme tracé par le Père, la mort imminente. Alors, Jésus poussa un grand cri, et dit : « Père, c'est entre vos mains que je remets mon âme ! » (Ps. xxx, 6.) Et inclinant la tête, il rendit l'esprit.

Mt., xxvii. — [51] *Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum, et terra mota est, et petrae scissae sunt,* [52] *et monumenta aperta sunt ; et multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt.* [53] *Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis.* [54] *Centurio autem et qui cum eo erant custodientes Jesum, viso terraemotu et his quae fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste.* [55] *Erant autem ibi mulieres multae a longe, quae secutae erant Jesum a Galilaea, ministrantes ei :* [56] *inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi, et Joseph mater, et mater filiorum Zebedaei.*

Mc., xv. — [38] *Et velum templi scissum est in duo, a summo usque deorsum.* [39] *Videns autem centurio qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat.* [40] *Erant autem et mulieres de longe aspicientes, inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi minoris, et Joseph mater, et Salome ;* [41] *et cum esset in Galilaea, sequebantur eum et ministrabant ei ; et aliae multae, quae simul cum eo ascenderant Jerosolymam.*

Lc., xxiii. — [47] *Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat.* [48] *Et omnis turba eorum qui simul aderant ad spectaculum istud, et videbant quae fiebant, percutientes pectora sua revertebantur.* [49] *Stabant autem omnes noti ejus a longe, et mulieres quae secutae eum erant a Galilaea, haec videntes.*

Au moment où le Seigneur expira, le voile qui fermait l'entrée du Saint des saints se déchira dans toute sa longueur. Le sanctuaire purement national des Juifs allait faire place à un temple spirituel et éternel, où la gentilité viendrait se réunir à l'ancien Israël, grâce au sang versé et à la chair déchirée de Jésus-Christ,

Victime unique, unique Pontife (Éph., II, 13-16; Hebr., IX). La création tout entière tressaillit : la terre trembla, les roches se fendirent, les tombeaux furent ouverts, et beaucoup de justes, qui y reposaient, reprirent leurs corps ; après la résurrection du Seigneur, ils sortirent de leurs sépulcres, vinrent dans la ville sainte et apparurent à plusieurs.

Lorsque le centurion qui se tenait en face de Jésus le vit expirer après avoir jeté son grand cri, il rendit gloire à Dieu et dit : « Vraiment cet homme était Fils de Dieu; c'était un juste ! » Les soldats présents, témoins du tremblement de terre et des autres prodiges, furent très émus, eux aussi, et confessèrent la sainteté du condamné. Enfin la foule des spectateurs, naguère hostile ou railleuse, et maintenant inquiète ou consternée, redescendit le Calvaire en se frappant la poitrine.

A quelque distance de la croix s'étaient groupés les amis du Seigneur, avec les saintes femmes qui l'avaient suivi de Galilée, dans son dernier voyage à Jérusalem. Elles étaient nombreuses. Saint Jean a nommé les plus connues ; et les synoptiques, à leur tour, mentionnent : Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, enfin Salomé, épouse de Zébédée, mère de Jacques le Majeur et de Jean.

Jo., XIX. — [31] *Judaei ergo, quoniam parasceve erat, ut non remanerent in cruce corpora sabbato, erat enim magnus dies ille sabbati, rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, et tollerentur.* [32] *Venerunt ergo milites, et primi quidem fregerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo.* [33] *Ad Jesum autem cum venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura,* [34] *sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua.* [35] *Et qui vidit testimonium perhibuit, et verum est testimonium ejus. Et ille scit quia vera dicit ; ut et vos credatis.* [36] *Facta sunt enim haec ut Scriptura impleretur : Os non comminuetis ex eo.* [37] *Et iterum alia Scriptura dicit : Videbunt in quem transfixerunt.*

La haine des prêtres et des anciens ne semble pas pleinement assouvie ; elle poursuit le Seigneur jusqu'après le trépas. Mais en cherchant à se satisfaire, ils coopèrent, à leur insu, au dessein de Dieu : ils attestent la réalité de la mort de Jésus et de sa

résurrection. On était au soir du Vendredi saint ; vers six heures allait commencer le sabbat, et même « le grand sabbat », celui qui coïncidait avec les fêtes pascales. D'autre part, une loi du Deutéronome (XXI, 22-23) interdisait que le cadavre d'un supplicié demeurât suspendu au gibet après la fin du jour. Les Juifs s'en souvinrent ; et comme la coutume des Romains était, au contraire, de laisser les corps en croix jusqu'à ce que les oiseaux de proie eussent accompli leur œuvre, l'intervention du pouvoir civil devenait nécessaire pour faire disparaître le corps de Jésus. Les princes des prêtres se rendent donc chez Pilate et sollicitent l'autorisation de briser, selon l'usage, les jambes des suppliciés, de hâter ainsi leur mort, et d'enlever ensuite les cadavres. Pilate y consent et envoie au Calvaire un peloton de soldats.

Ils vinrent et brisèrent les jambes du premier larron, puis du second, encore vivants. Mais, lorsqu'ils s'approchèrent du Seigneur, ils reconnurent qu'il avait cessé de vivre. Le broiement des jambes lui fut épargné. Pourtant, l'un des soldats, comme pour s'assurer de la mort, ouvrit d'un coup de lance le côté du Sauveur ; et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau. Ce n'est pas, semble-t-il, la perte de sang produite par le crucifiement qui a été la cause physique de la mort ; les crucifiés perdaient ordinairement peu de sang : autour des blessures se formait bientôt un coagulum qui faisait obstacle à une effusion abondante. Le Seigneur, on l'a supposé, aurait volontairement succombé à une rupture du cœur : l'agonie, la souffrance physique, la douleur morale y suffisaient, et au delà.

Dans ce jaillissement du sang et de l'eau est impliqué un mystère que saint Jean relève avec soin. Il se souvient de la Genèse et de la mère de tous les vivants tirée du côté d'Adam endormi (c. II) ; il songe à l'Église ; il songe à l'enseignement de Jésus sur le Baptême et l'Eucharistie (Jo., III, IV) ; il répond à l'hérésie docétiste et gnostique, en montrant chez le Seigneur toute la réalité de la nature humaine (I Jo., V, 6-8) et la réalité de sa mort. Nous avons reconnu souvent dans le quatrième évangile le témoin oculaire : il en réclame formellement ici l'autorité : « Celui qui a vu ces faits de ses propres yeux en a rendu témoignage, et son témoignage est vrai, et il a conscience de dire vrai, afin que vous croyiez après lui. »

Saint Jean s'applique aussi à recueillir les divers passages de

l'Écriture sainte dont les derniers moments du Seigneur fournissent l'accomplissement. Si le *crurifragium* ou brisement des jambes a été omis par les soldats, ce fut pour donner raison à la disposition figurative de l'Exode (XII, 46) et des Nombres (IX, 12) : c'était bien de Jésus, comme du véritable agneau pascal, que les os devaient être respectés : *Os non comminuetis ex eo.* (Cf. Ps. XXXIII, 21.) La dernière prophétie, relative au coup de lance : « Ils tourneront leurs regards vers celui qu'ils ont transpercé » (Zach., XII, 10), pourrait s'entendre ou des Juifs reconnaissant un jour, par la foi, celui qu'ils ont crucifié, — au même titre qu'ils se guérissaient de la morsure des serpents, dans le désert, en regardant le serpent d'airain (Num., XXI, 8); ou de la venue du Seigneur comme triomphateur et comme juge; ou bien enfin des gentils eux-mêmes, représentés au Calvaire par les soldats romains, et qui se tourneront bientôt vers le Sauveur.

CHAPITRE IV

LA SÉPULTURE

Mt., XXVII. — [57] *Cum autem sero factum esset, venit quidam homo dives ab Arimathaea, nomine Joseph, qui et ipse discipulus erat Jesu.* [58] *Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Tunc Pilatus jussit reddi corpus.* [59] *Et accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda.* [60] *Et posuit illud in monumento suo novo, quod exciderat in petra. Et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit.* [61] *Erat autem ibi Maria Magdalene, et altera Maria, sedentes contra sepulcrum.*

Mc., XV. — [42] *Et cum jam sero esset factum, quia erat Parasceve, quod est ante sabbatum,* [43] *venit Joseph ab Arimathaea, nobilis decurio, qui et ipse erat expectans regnum Dei, et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu.* [44] *Pilatus autem mirabatur si jam obiisset. Et accersito centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset.* [45] *Et cum cognovisset a centurione, donavit corpus Joseph.* [46] *Joseph autem mercatus sindonem, et deponens eum, involvit sindone, et posuit eum in monumento quod erat excisum de petra, et advolvit lapidem ad ostium monumenti.* [47] *Maria autem Magdalene et Maria Joseph aspiciebant ubi poneretur.*

Lc., XXIII. — [50] *Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus,* [51] *hic non consenserat consilio et actibus eorum, ab Arimathaea, civitate Judaeae, qui expectabat et ipse regnum Dei.* [52] *Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu ;* [53] *et depositum involvit sindone, et posuit eum in monumento exciso, in quo nondum quisquam positus fuerat.* [54] *Et dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat.* [55] *Subsecutae autem mulieres, quae cum eo vene-*

rant de Galilaea, viderunt monumentum, et quemadmodum positum erat corpus ejus. [56] *Et revertentes paraverunt aromata et unguenta, et sabbato quidem siluerunt secundum mandatum.*

Jo., XIX. — [38] *Post haec autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathaea, eo quod esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judaeorum, ut tolleret corpus Jesu. Et permisit Pilatus. Venit ergo, et tulit corpus Jesu.* [39] *Venit autem et Nicodemus, qui venerat ad Jesum nocte primum, ferens mixturam myrrhae et aloes, quasi libras centum.* [40] *Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judaeis sepelire.* [41] *Erat autem in loco, ubi crucifixus est, hortus ; et in horto monumentum novum, in quo nondum quisquam positus erat.* [42] *Ibi ergo propter parasceven Judaeorum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum.*

« Après cela », dit saint Jean, c'est-à-dire après l'ensemble des événements racontés plus haut, et non pas spécialement après le brisement des jambes infligé aux larrons et le coup de lance porté au Seigneur. En effet, les deux députations envoyées à Pilate, celle des pharisiens et celle de Joseph, semblent s'être suivies de très près : dès lors on s'explique l'étonnement du gouverneur. Un riche personnage, membre du Sanhédrin, mais qui n'avait pris aucune part à la décision et aux menées de ses collègues, Joseph d'Arimathie, homme juste et bon, attendant lui aussi, comme Siméon, le Royaume de Dieu, disciple de Jésus, mais discrètement et en cachette, à cause des menaces des Juifs, se présenta devant Pilate, à qui appartenait le corps du Seigneur, et le lui demanda. C'était une exception qu'il sollicitait, car l'excommunié dans la vie devait demeurer excommunié dans la mort. Saint Marc observe qu'il y avait un acte de courage et une réelle intrépidité à se déclarer ainsi l'ami de Jésus ; mais à cette heure bien des timidités s'évanouissent. Pilate accueillit la requête de Joseph aussi favorablement qu'il avait accueilli, un instant auparavant, la requête des Juifs : toute cette affaire l'excédait et il avait hâte de conclure. Il s'étonna seulement que le Seigneur eût déjà succombé. Mais le centurion, de garde au Calvaire et qui venait de rentrer, fit son rapport et confirma l'attestation de Joseph. Alors Pilate donna des ordres pour que le corps fût abandonné à ce dernier.

Saint Jean complète ici la narration des synoptiques et nous montre Nicodème collaborant avec Joseph d'Arimathie. Nicodème était sanhédrite, lui aussi : jadis il était venu s'entretenir avec le Seigneur, mais pendant la nuit. Il semble que Joseph eut l'initiative, et qu'ensuite les deux disciples se concertèrent : tandis que Joseph se rendait chez Pilate, Nicodème achetait les aromates nécessaires à l'embaumement. Il fit les emplettes avec une libéralité magnifique et prépara cent livres environ d'une mixture de myrrhe et d'aloès. Joseph se réserva d'acheter le suaire ; et c'est dans le tombeau construit pour sa famille, mais où personne encore n'avait trouvé place, qu'il voulut déposer son Maître.

On revint au Calvaire. Le corps fut détaché de la croix, avec un respect infini, et reçu dans les bras de la Sainte Vierge. Elle devint l'autel de la divine Victime. Pour un instant, Bethléem recommença. C'était bien lui ; mais inanimé, défiguré, le fils prodigue de sa vie, de son sang, de sa beauté, qui s'en revenait dormir son dernier sommeil là où il avait reposé à l'aurore de sa vie. Il fallut l'ensevelir en hâte, car la nuit était proche. On procéda selon les coutumes juives : des bandelettes, imprégnées de la composition aromatique, enveloppèrent les membres sacrés ; la tête fut cachée dans un voile ou suaire, et un grand linceul recouvrit le corps entier.

Le tombeau de Joseph d'Arimathie se trouvait dans un jardin très proche. C'était, non pas une fosse, mais une chambre spacieuse creusée latéralement dans le roc. Il fut possible à Joseph et à Nicodème d'y déposer leur précieux fardeau avant le commencement du sabbat solennel. Peut-être, dans la pensée des deux disciples, le lieu choisi ne devait-il pas être le tombeau définitif de Jésus : on l'eût transporté ailleurs après le sabbat. Mais le Seigneur allait devancer tous les empressements. Avant de se retirer, Joseph et Nicodème roulèrent une grosse pierre à l'entrée du tombeau : très probablement un disque de pierre, se mouvant dans une rainure du rocher. Tout était fini. La Sainte Vierge descendit du Calvaire, avec Jean.

Les saintes femmes avaient contemplé les derniers soins rendus au Seigneur, et examiné comment son corps avait été placé. Elles ne pouvaient se résoudre à quitter le sépulcre ; et saint Matthieu nous montre Marie-Madeleine et Marie mère de Joseph assises en face de la lourde porte. Elles finirent par s'éloigner pourtant, mais résolues à revenir, le sabbat terminé, avec des aromates et

des parfums. Déjà le sabbat commençait (Lc., 54); elles le gardèrent religieusement.

Mt., XXVII. — [62] *Altera autem die, quae est post Parasceven, convenerunt principes sacerdotum et pharisaei ad Pilatum,* [63] *dicentes : Domine, recordati sumus quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam.* [64] *Jube ergo custodiri sepulcrum usque in diem tertium, ne forte veniant discipuli ejus et furentur eum, et dicant plebi : Surrexit a mortuis; et erit novissimus error pejor priore.* [65] *Ait illis Pilatus : Habetis custodiam; ite, custodite sicut scitis.* [66] *Illi autem abeuntes munierunt sepulcrum, signantes lapidem, cum custodibus.*

Le lendemain, qui était le jour après la Parascève, les princes des prêtres et les pharisiens se rendirent auprès de Pilate et lui dirent : « Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai. Ordonnez donc de garder le sépulcre jusqu'à la fin du troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent, n'enlèvent son corps et ne disent ensuite au peuple : Il est ressuscité des morts ! Car cette imposture suprême serait pire que les précédentes. » C'était la troisième requête adressée au gouverneur depuis le crucifiement. La réponse de Pilate révèle l'ennui. Il semble ne se soucier aucunement de concourir plus longtemps à l'œuvre inique des pharisiens. Ils avaient, pour garder le Seigneur mort, la même escorte qui avait arrêté le Seigneur vivant : Pilate leur répond d'en user. Il les sait assez haineux pour s'en bien servir. « Vous avez une garde, dit-il : allez, organisez la surveillance comme vous l'entendrez. » Les princes des prêtres vinrent au tombeau, scellèrent la pierre et y apostèrent des gardiens.

HUITIÈME PARTIE

LE SEIGNEUR RESSUSCITÉ

CHAPITRE I

LES APPARITIONS A JÉRUSALEM

Mt., XXVIII. — [1] *Vespere autem sabbati quae lucescit in prima sabbati, venit Maria Magdalene et altera Maria videre sepulcrum.* [2] *Et ecce terraemotus factus est magnus. Angelus enim Domini descendit de caelo, et accedens revolvit lapidem, et sedebat super eum.* [3] *Erat autem aspectus ejus sicut fulgur, et vestimentum ejus sicut nix.* [4] *Prae timore autem ejus exterriti sunt custodes, et facti sunt velut mortui.* [5] *Respondens autem angelus, dixit mulieribus : Nolite timere vos ; scio enim quod Jesum qui crucifixus est quaeritis.* [6] *Non est hic : surrexit enim, sicut dixit. Venite, et videte locum ubi positus erat Dominus.* [7] *Et cito euntes, dicite discipulis ejus quia surrexit, et ecce praecedit vos in Galilaeam ; ibi eum videbitis : ecce praedixi vobis.* [8] *Et exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, currentes nuntiare discipulis ejus.*

Mc., XVI. — [1] *Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalene, et Maria Jacobi, et Salome emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum.* [2] *Et valde mane una sabbatorum, veniunt ad monumentum, orto jam sole.* [3] *Et dicebant ad invicem : Quis revolvet nobis lapidem ab ostio monumenti?* [4] *Et respicientes viderunt revolutum lapidem. Erat quippe magnus valde.* [5] *Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stola candida, et obstupuerunt.* [6] *Qui dicit illis : Nolite expavescere; Jesum*

quaeritis Nazarenum, crucifixum; surrexit, non est hic : ecce locus ubi posuerunt eum. [7] *Sed ite, dicite discipulis ejus, et Petro, quia praecedit vos in Galilaeam; ibi eum videbitis, sicut dixit vobis.* [8] *At illae exeuntes, fugerunt de monumento, invaserat enim eas tremor et pavor; et nemini quidquam dixerunt, timebant enim.*

Lc., XXIV. — [1] *Una autem sabbati valde diluculo, venerunt ad monumentum, portantes quae paraverant aromata;* [2] *et invenerunt lapidem revolutum a monumento.* [3] *Et ingressae non invenerunt corpus Domini Jesu.* [4] *Et factum est, dum mente consternatae essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti.* [5] *Cum timerent autem, et declinarent vultum in terram, dixerunt ad illas : Quid quaeritis viventem cum mortuis?* [6] *Non est hic, sed surrexit; recordamini qualiter locutus est vobis : cum adhuc in Galilaea esset,* [7] *dicens : Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertia resurgere.* [8] *Et recordatae sunt verborum ejus.*

Les saintes femmes observèrent pieusement le repos sabbatique; mais le lendemain, premier jour après le sabbat, premier jour de la semaine nouvelle, elles vinrent au tombeau, dès avant l'aurore, avec les parfums qu'elles avaient achetés, se proposant de les répandre sur le corps du Seigneur. C'étaient Marie de Magdala, l'autre Marie, mère de Jacques, Salomé, Jeanne, femme de Chusa, et d'autres encore (Lc., XXIV, 10). Saint Marc et saint Luc en nomment trois, saint Matthieu deux, tandis que saint Jean, nous le verrons, ne s'occupe que de Marie-Madeleine. Il est bon d'avertir dès maintenant que pour tout ce qui concerne les apparitions du Seigneur ressuscité, aucun des évangélistes, non plus que saint Paul, au chapitre XV de la première épître aux Corinthiens, n'a eu le souci d'être complet. Chacun dispose son récit selon le but qu'il poursuit en écrivant, sans doute aussi selon l'étendue des informations dont il dispose. Harmoniser ces différents textes pour en composer une histoire suivie est pour nous besogne en partie conjecturale. Nulle opposition, d'ailleurs, entre les évangélistes; tout lecteur attentif reconnaîtra que leurs écrits se complètent l'un l'autre et ne s'excluent point. L'impression d'ensemble est au contraire qu'une tradition très ferme, touchant les derniers faits de la vie du Seigneur, était en possession dès l'origine de l'Église, et que nul événement historique

ne se présente avec des garanties plus hautes que la Résurrection du Fils de Dieu, la base, selon l'Apôtre, de tout le christianisme.

Parties de Jérusalem de très bon matin, les saintes femmes arrivèrent près du tombeau au soleil levant : l'aube est brève à Jérusalem ; il pouvait être six heures environ. Pendant le trajet, elles se disaient entre elles : « Qui roulera pour nous la pierre hors de la porte du tombeau ? » Mais elles marchaient quand même, n'obéissant qu'à leur amour. Elles n'ont point de souci des gardes ; car cette précaution des pharisiens a été prise à leur insu. Le récit de saint Marc est très vivant et très précis. Celui de saint Matthieu pourrait faire croire, de prime abord, que les saintes femmes arrivèrent juste à point pour assister aux phénomènes qui accompagnèrent la Résurrection ; mais il doit être interprété en tenant compte des procédés littéraires habituels au premier évangéliste. Saint Matthieu veut simplement nous apprendre l'état des personnes et des choses lorsque parurent Madeleine et ses compagnes. Au lever du jour, le Seigneur était ressuscité d'entre les morts ; il était sorti invisiblement du tombeau. Une grande secousse avait ébranlé la région du sépulcre. L'ange du Seigneur, descendant du ciel, avait fait rouler la pierre qui fermait l'entrée, et s'était assis dessus. Son visage brillait comme l'éclair et son vêtement était blanc comme la neige. A sa vue, les gardes avaient tremblé d'épouvante et, terrifiés, avaient pris la fuite.

Les saintes femmes, en approchant, constatent que la pierre, qui était très lourde, avait été roulée à côté de la porte. Elles entrent dans la chambre sépulcrale, pensant y trouver le corps du Seigneur Jésus. Un instant, elles cherchent, avec anxiété. Soudain, elles aperçoivent, assis à droite, un jeune homme, vêtu d'une robe resplendissante. (Saint Luc met en scène deux anges, comme saint Jean, XIX, 12.) Éblouies, saisies de stupeur, les femmes baissent les yeux et n'osent regarder. Mais l'ange les rassure ; l'effroi n'est aujourd'hui que pour les ennemis de Dieu. « Ne craignez point, vous, leur dit-il. Je sais que vous cherchez Jésus de Nazareth, le crucifié. Pourquoi chercher parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est pas ici : il est ressuscité. Voyez la place où on l'avait déposé. Souvenez-vous de ce qu'il vous a dit jadis en Galilée : Il faut que le Fils de l'homme soit livré aux mains d'hommes pécheurs, qu'il soit crucifié et ressuscite le troisième jour. (Mt., XVII, 21-22 ; XX, 18-19 ; Mc., IX, 30 ; Lc., IX, 44.)

Allez promptement annoncer à ses disciples et à Pierre qu'il est ressuscité des morts, et qu'il vous précède en Galilée : c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a prédit » (Mt., XXVI, 32 ; Mc., XIV, 28).

L'ange s'accréditait auprès des saintes femmes en leur parlant de la sorte ; il se montrait familier à ce qui concernait le Seigneur, bien renseigné sur les instructions qu'il avait laissées aux apôtres. Sa parole était lumineuse et simple. Pourtant, les femmes ne parviennent pas sur-le-champ à dominer leur émotion ; elles sortent aussitôt du tombeau, dit saint Marc, tremblantes et hors d'elles-mêmes ; elles ne disent rien aux personnes amies qu'elles rencontrent sur la route: car elles ont peur. Mais les déclarations angéliques s'étaient gravées dans leurs âmes ; elles y cheminaient peu à peu, substituant à la terreur une grande joie. Les prédictions du Seigneur leur revenaient à la mémoire et s'éclairaient à la lumière des événements. En hâte, elles s'acquittèrent de leur message auprès des disciples. Nous verrons plus loin l'accueil qui leur fut fait.

Jo., XX. — [1] *Una autem sabbati, Maria Magdalene venit mane, cum adhuc tenebrae essent, ad monumentum ; et vidit lapidem sublatum a monumento.* [2] *Cucurrit ergo, et venit ad Simonem Petrum, et ad alium discipulum quem amabat Jesus, et dicit illis : Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum.* [3] *Exiit ergo Petrus et ille alius discipulus, et venerunt ad monumentum.* [4] *Currebant autem duo simul, et ille alius discipulus praecucurrit citius Petro, et venit primus ad monumentum.* [5] *Et cum se inclinasset, vidit posita linteamina ; non tamen introivit.* [6] *Venit ergo Simon Petrus sequens eum, et introivit in monumentum, et vidit linteamina posita,* [7] *et sudarium, quod fuerat super caput ejus non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum.* [8] *Tunc ergo introivit et ille discipulus, qui venerat primus ad monumentum ; et vidit, et credidit.* [9] *Nondum enim sciebant Scripturam, quia oportebat eum a mortuis resurgere.*

Le premier jour de la semaine, dit saint Jean, Marie de Magdala se rendit, avant l'aube, au tombeau. Sans doute on peut supposer que les saintes femmes n'y allèrent pas toutes ensemble, mais par petits groupes ou même isolément, et qu'il y eut, ce

matin-là, bien des allées et venues de Jérusalem au sépulcre. Et il est vraisemblable que saint Jean met en scène la seule Marie-Madeleine parce qu'elle vint seule et la première au tombeau. Dès son arrivée, elle vit la pierre déplacée, et reconnut que le sépulcre était vide. Et tandis que les autres saintes femmes approchaient, à leur tour, Marie rebroussa chemin, afin de porter la nouvelle aux deux apôtres qui avaient un titre spécial à être avisés : Simon Pierre et le disciple que Jésus aimait. Marie vint leur dire : « On a enlevé le Seigneur du tombeau, et nous ne savons où on l'a mis ! » (Ce pluriel suppose peut-être la présence des autres saintes femmes.)

En toute hâte, les deux disciples se rendent au sépulcre. Ensemble ils courent, mais saint Jean, le plus jeune, devance Pierre et arrive le premier. Il s'incline pour observer l'intérieur du tombeau, voit les bandelettes déposées sur le sol, mais n'entre pas. Est-ce parce qu'il juge son inspection suffisante? ou bien veut-il réserver à Pierre, par une déférence affectueuse, l'honneur d'entrer le premier? On peut supposer aussi une part d'anxiété, selon cette disposition du cœur humain qui nous porte à retarder notre joie, à trembler devant notre bonheur : on craint qu'il n'y ait mécompte, et qu'il ne faille ensuite revenir en arrière. Saint Grégoire, fidèle à son point de vue allégorique, estime que saint Jean représentait la Synagogue et saint Pierre le peuple des gentils. Bientôt, Pierre arriva ; et il entra, lui : un simple coup d'œil ne lui suffisait pas. Il explora avec attention la demi-obscurité du sépulcre, il aperçut les bandelettes, et une conclusion lui vint tout naturellement à l'esprit. Ceux qui auraient voulu s'emparer du corps l'eussent à coup sûr pris tel quel, sans se donner la peine très superflue de dérouler les bandelettes et de les ranger avec soin. Bien plus : le suaire qui couvrait la tête du Seigneur était plié à part, dans un angle du sépulcre. Il n'y avait donc ni larcin, ni trace de précipitation quelconque. La main des anges, qui avait roulé la pierre, après la Résurrection, avait aussi recueilli et rangé avec respect les linges qui enveloppaient les membres sacrés du Sauveur. Sans doute saint Pierre fit observer à saint Jean tous ces détails. Le disciple bien-aimé entra à son tour ; il vit et il crut.

Jusqu'alors, dit l'évangile, ils n'avaient pas compris le sens de l'Écriture, là où elle nous apprend qu'il faut que le Christ ressuscite d'entre les morts. Ils savaient ce que c'est que résurrec-

tion : il y en avait des exemples dans l'Ancien Testament, et déjà dans le Nouveau ; à plusieurs reprises, ils avaient entendu leur Maître annoncer sa Passion et sa Résurrection le troisième jour ; mais leur intelligence n'apercevait pas la liaison des souffrances et de la gloire, les souffrances comme condition de la gloire, l'héritage acquis au Fils de Dieu par ses douleurs. La trame de la pensée divine leur apparut alors. Sans peut-être comprendre le mystère comme saint Paul devait l'exposer dans la suite, ils donnèrent son vrai sens à un ensemble de paroles et d'événements inexpliqués pour eux jusqu'alors, et se reposèrent sur Dieu de l'accomplissement ultérieur. A vrai dire, saint Jean ne nous parle explicitement que de la lumière qui lui fut donnée ; mais on peut conjecturer de son récit que saint Pierre commença dès lors à croire ; saint Luc (XXIV, 12) nous le montre s'en retournant étonné et pensif.

Jo., XX. — [10] *Abierunt ergo iterum discipuli ad semetipsos.* [11] *Maria autem stabat ad monumentum foris, plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se, et prospexit in monumentum ;* [12] *et vidit duos angelos in albis, sedentes, unum ad caput, et unum ad pedes, ubi positum fuerat corpus Jesu.* [13] *Dicunt ei illi : Mulier, quid ploras? Dicit eis : Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum.* [14] *Haec cum dixisset, conversa est retrorsum, et vidit Jesum stantem ; et non sciebat quia Jesus est.* [15] *Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras? quem quaeris? Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum ; et ego eum tollam.* [16] *Dicit ei Jesus : Maria. Conversa illa, dicit ei : Rabboni (quod dicitur Magister).* [17] *Dicit ei Jesus : Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum. Vade autem ad fratres meos, et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum.* [18] *Venit Maria Magdelene annuntians discipulis : Quia vidi Dominum, et haec dixit mihi.*

Les deux disciples rentrèrent chez eux, n'attendant pas que le sépulcre vide leur révélât son secret. Mais celle qui les avait avertis, Madeleine, était revenue et se tenait en pleurs près du tombeau. Au milieu de ses larmes, elle s'inclina pour regarder, comme saint Jean, à l'intérieur de la salle funéraire. Et elle vit deux anges vêtus de blanc, l'un à la tête, l'autre aux pieds de

l'endroit où avait été placé le corps de Jésus. Peut-être n'y a-t-il rien qui soit aussi extatique que la douleur : ni la joie, ni l'admiration, ni même la tendresse ne le sont au même degré. Il n'y avait au monde pour Marie-Madeleine que le Seigneur. Le Seigneur était mort et son corps avait disparu. Le reste ne compte pas. Elle n'éprouve aucun effroi en face des anges, alors que les autres saintes femmes s'étaient enfuies bouleversées. Que pourrait-il lui arriver, maintenant que le Seigneur n'est plus? Elle est inattentive : elle voit les anges, mais ce sont eux qui parlent les premiers. « Femme, disent-ils, pourquoi pleurez-vous? » La réponse est polie, mais sobre ; elle n'a rien de la verbosité familière au sexe : « C'est qu'on a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a mis. » C'est exactement ce qu'elle a dit aux apôtres ; on dirait qu'elle ne sait plus dire ni penser autre chose. La formule de réponse est presque indirecte, sans appellatif adressé aux anges ; elle pourrait être aussi bien une réflexion de Marie-Madeleine se parlant à elle-même... Il n'était pas possible que le Seigneur se dérobât à tant d'amour : il se rendit présent.

Comment Marie-Madeleine fut-elle avertie de sa présence? Y eut-il un bruit de pas? Les anges avaient-ils donné un signe d'attention ou de respect à celui qui venait d'apparaître ? Quoi qu'il en soit, Marie se retourna. Jésus était là, devant ses yeux : elle ne le reconnut pas. Même après sa Résurrection, le Seigneur n'était pas contraint de paraître avec l'auréole. Il demanda lui aussi, comme les anges : « Femme, pourquoi pleurez-vous? Qui cherchez-vous? » Les larmes de Madeleine, ses réflexions, sa douleur, ne lui permettaient pas de bien voir ; elle crut que c'était le jardinier, le gardien de cette petite propriété où était le tombeau. Il est si régulier, lorsque le Seigneur se montre, que les âmes ne le reconnaissent pas ! C'est un fantôme ; c'est Élie ; c'est Jérémie ; c'est un prophète ; c'est le jardinier ; c'est un étranger, diront les disciples d'Emmaüs.

Le jardinier, du moins, doit savoir. C'est peut-être lui qui, pour éviter des allées et venues trop fréquentes dans son jardin, aura emporté le corps ailleurs. L'hypothèse est bien invraisemblable, en face surtout du suaire et des bandelettes ; mais ceux qui aiment et ceux qui souffrent songent-ils toujours à écarter l'invraisemblable? Madeleine suppose, en tout cas, que rien n'a pu se

faire qu'avec le gardien et moyennant sa complicité. Il lui a demandé : « Qui cherchez-vous? » Elle est tellement préoccupée du seul Jésus, qu'elle ne songe même pas à prononcer son nom, et répond comme si le jardinier était sûrement au courant de tout. Puisqu'il a témoigné de la compassion, peut-être consentira-t-il à dire son secret : et alors que, tout à l'heure, Madeleine ne donnait aucun appellatif aux anges, voici maintenant qu'elle décerne le titre de seigneur au jardinier : « Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez déposé, et je l'emporterai ! » Ce mort était un ennui pour vous ; vous ne l'aimiez pas, vous ; mais moi qui l'aime, je l'emporterai, il ne vous gênera plus... O sainte folie de l'amour ! Le cœur du Seigneur n'y résiste point. Celle qu'il venait d'appeler d'un terme vague, il l'appelle maintenant de son nom : « Marie ! » Peut-être était-ce la coutume à Béthanie, dans l'intimité. Elle se retourne alors pour tout de bon, reconnaissant la voix, et répond : « *Rabboni*, mon Maître ! » Et elle tombe à ses pieds, son lieu d'élection pour le temps et l'éternité.

Le verset qui suit a été fort tourmenté par les exégètes et les maîtres de la vie spirituelle. Assez universellement, après saint Augustin, saint Jean de la Croix, Bossuet, on a considéré le *Noli me tangere* comme un mouvement de protestation contre des témoignages d'une tendresse trop extérieure. Le Seigneur, appartenant désormais à une vie nouvelle et plus haute, aurait écarté de lui des manifestations qui ne s'accordaient plus avec les conditions de sa vie ressuscitée. Ses paroles impliqueraient donc une injonction adressée à Marie-Madeleine de se tenir à distance, et l'invitation de s'élever à une charité plus spirituelle, plus affranchie des sens. Cette explication, nous l'avouons, nous a toujours paru très loin de l'évangile. Il nous semble, d'abord, que le Seigneur ne saurait être pour nous ni un danger, ni un piège, ni un obstacle. Il n'est pas de condition surnaturelle où nous puissions, où nous devions nous détourner de l'humanité du Seigneur, ni nous distraire de sa beauté. Sans doute, le Seigneur conduit chacun de nous par des voies diverses ; sans doute, il y a lieu, selon les différentes étapes de notre vie spirituelle et sous la direction de la grâce, de nous porter vers tels ou tels mystères, vers telle ou telle portion de la doctrine : mais exclure systématiquement et de parti pris, exclure de notre oraison et de notre contemplation soit la divinité, soit l'humanité du Sei-

gneur, soit la Sainte Vierge, ceci est irrégulier et ne peut conduire qu'à l'illusion.

Nous savons bien ce qu'on répondra : « Le danger n'est pas dans l'objet, mais dans le sujet. C'est peut-être dans le procédé selon lequel sainte Madeleine était attachée au Seigneur qu'il y avait matière à correction. » Ceci non plus ne parvient pas à nous satisfaire. Est-il vrai qu'on puisse aimer mal le Seigneur? On peut l'aimer trop peu ; mais l'aimer mal? Dans les trois circonstances évangéliques où le Seigneur eut l'occasion d'apprécier l'amour de Madeleine, il l'a loué sans réserve. Le Seigneur aurait-il changé? Nous verrons bientôt qu'il n'en est rien. Quant à Marie-Madeleine, tout ce qui s'est passé ces derniers jours n'a fait qu'accroître jusqu'à l'extrême sa charité. Il faut donc renoncer à interpréter la parole de Jésus comme un reproche, même voilé : n'aurait-il pas, dans la circonstance, l'apparence d'une cruauté ?

Aussi bien, le texte lui-même, s'il est lu attentivement, nous semble exclure cette interprétation. Au cours de toutes les apparitions, le Seigneur a eu le visible souci d'établir le fait de sa Résurrection ; et, dans ce dessein, il a invité les apôtres à s'assurer qu'ils n'étaient point en présence d'un fantôme. Ceci posé, le *Noli me tangere*, entendu au sens du mot-à-mot, devient inintelligible, — surtout pour celle dont il veut faire l'apôtre des apôtres eux-mêmes. Une interdiction de cette nature aurait facilement fait douter de la réalité de la Résurrection et suggéré l'erreur docétiste.

Mais ce qui nous paraît décisif contre l'explication courante, c'est ce qui suit : *Nondum enim ascendi*. La conjonction *enim* indique une liaison logique entre le premier membre et le second : « Ne me touchez pas, *parce que*, ou *puisque* je ne suis pas encore monté vers mon Père. » Avec l'interprétation que nous écartons, on est conduit, logiquement, à ce raisonnement plutôt étrange : « Aujourd'hui que je suis avec vous, ne me touchez pas ; bientôt vous me toucherez, lorsque je n'y serai plus ; ajournez vos démonstrations jusqu'à l'heure où vous ne pourrez plus vous y livrer, puisque j'aurai disparu. » Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les commentateurs nous répondent : le Seigneur sera alors vraiment touché, appréhendé, possédé « par la foi » !

Mais les vraisemblances, le caractère du texte et du contexte, tout nous invite à adopter une explication plus simple. Madeleine a retrouvé le Seigneur (Cant., III, 4). Dans l'effusion de sa

tendresse et de sa joie, elle s'attache à lui, mais en quelque sorte désespérément, et semble ne plus vouloir quitter ces pieds bénis où elle a trouvé autrefois la conversion et le pardon, aujourd'hui la consolation souveraine. Le Seigneur ne s'y oppose pas ; silencieux, il laisse un instant toute liberté à l'amour de Madeleine. Et lorsqu'il reprend la parole, c'est pour lui indiquer, affectueusement, qu'il y a autre chose à faire : « Non, ne vous attachez pas à moi comme pour me retenir, comme si vous deviez me perdre aussitôt, comme si cette entrevue était la dernière. Nous aurons l'occasion de nous revoir, car l'heure n'est pas venue encore pour moi de remonter à mon Père. Mais elle viendra ; et au lieu de demeurer ici, allez dire à mes frères : Je monte vers mon Père, qui est votre Père, vers mon Dieu, qui est votre Dieu. » Le Seigneur n'a donc pas changé : c'est toujours la même tendresse, la même intimité qu'au soir de la Cène.

Marie-Madeleine, comme tous ceux qui aiment, se prête aussitôt à sa volonté. Elle quitte le Seigneur et s'en va vers les disciples, non pas seulement vers les apôtres, mais vers tous ceux qui, avant la Passion, paraissaient attachés à Jésus ; et elle leur annonce : « J'ai vu le Seigneur et il m'a dit ceci. » — L'apparition à Marie-Madeleine est la première dont fassent mention les évangiles ; mais la piété chrétienne a deviné, dès l'antiquité (cf. Sedulius, *Paschale carmen*, l. V, vers 360-364), que le Seigneur s'était montré premièrement à sa Mère : *Resurrexi, et adhuc tecum sum...* Étant donné le caractère tout privé de cette rencontre, on s'explique que les évangélistes, qui rédigeaient un récit officiel et avec un dessein d'enseignement dogmatique, aient jugé superflu de la raconter.

Lc., XXIV. — [9] *Et regressae a monumento nuntiaverunt haec omnia illis undecim, et ceteris omnibus.* [10] *Erat autem Maria Magdalene, et Joanna, et Maria Jacobi, et ceterae quae cum eis erant, quae dicebant ad apostolos haec.* [11] *Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista, et non crediderunt illis.* [12] *Petrus autem surgens cucurrit ad monumentum, et procumbens vidit linteamina sola posita, et abiit, secum mirans quod factum fuerat.*

Il nous faut revenir un peu en arrière, pour retrouver les autres saintes femmes : Marie, mère de Jacques, Salomé, Jeanne et

leurs compagnes, alors que, sur l'invitation des anges, elles s'en vont trouver les onze apôtres, et leur racontent tout ce qui s'est passé. Mais leurs discours parurent récits de gens en délire, et ne méritant aucune foi. Il n'y avait donc chez les familiers du Seigneur nul enthousiasme qui les fît attendre ou espérer la Résurrection. On voit aussitôt combien de tels aveux sont précieux pour l'apologiste : l'incrédulité persévérante des disciples réfute par avance l'affirmation rationaliste selon laquelle la Résurrection serait simplement un rêve du fanatisme, de la naïveté, de l'hallucination. — Le témoignage de Marie-Madeleine, dit saint Marc (XVI, 10-11), n'eut pas plus de succès que celui de ses compagnes. Cependant, saint Luc rappelle que Pierre se leva et courut au tombeau ; s'étant penché pour regarder, il ne vit plus que les linges, et s'en retourna chez lui, dans l'admiration de ce qui était arrivé. C'est sans doute l'abrégé de ce que nous a dit saint Jean.

Mt., XXVIII. — [9] *Et ecce Jesus occurrit illis, dicens : Avete. Illae autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum.* [10] *Tunc ait illis Jesus : Nolite timere ; ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilaeam, ibi me videbunt.* [11] *Quae cum abiissent, ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, et nuntiaverunt principibus sacerdotum omnia quae facta fuerant.* [12] *Et congregati cum senioribus, consilio accepto, pecuniam copiosam dederunt militibus,* [13] *dicentes : Dicite quia discipuli ejus nocte venerunt et furati sunt eum, nobis dormientibus.* [14] *Et si hoc auditum fuerit a praeside, nos suadebimus ei, et securos vos faciemus.* [15] *At illi, accepta pecunia, fecerunt sicut erant edocti. Et divulgatum est verbum istud apud Judaeos usque in hodiernum diem.*

Les saintes femmes s'éloignaient, leur mission terminée, lorsque Jésus leur apparut et, venant au-devant d'elles, les salua le premier. Elles s'approchèrent, se prosternèrent à ses pieds et les embrassèrent. Alors Jésus leur dit : « Ne craignez point. Allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée : c'est là qu'ils me verront. » Le message est en substance identique à celui qui a été donné par l'ange, selon saint Matthieu et saint Marc. A quel moment eut lieu cette nouvelle apparition? Après que les femmes eurent quitté les disciples, semble-t-il ; sinon

elles leur auraient dit, comme Madeleine : « Nous avons vu le Seigneur. » Il est à noter que les disciples d'Emmaüs connaissent seulement les pèlerinages des saintes femmes et de quelques disciples au tombeau vide ; ils n'ont encore entendu parler d'aucune apparition du Seigneur (Lc., XXIV, 22-24).

C'est après cette rencontre de Jésus et des saintes femmes, nous dit saint Matthieu, que, parmi les gardiens du tombeau, quelques-uns rentrèrent à Jérusalem et racontèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé. Les prêtres et les anciens se réunirent alors en conseil ; ils prirent le parti d'étouffer la chose et d'acheter le silence et la complicité des gardes. On leur offrit une forte somme et on leur suggéra de dire : « Les disciples de Jésus sont venus la nuit, et l'ont emporté pendant que nous dormions. » Et si la nouvelle de cette prétendue soustraction parvient aux oreilles du procurateur, — à qui appartenait le corps du supplicié et qui l'avait abandonné à la garde du Sanhédrin, — il est promis aux gardiens qu'ils ne seront pas inquiétés. La loi romaine était d'une sévérité extrême contre la corruption et la vénalité des gardiens (Act., XVI, 27-28). Soyez sans inquiétude, disent les sanhédrites, « nous apaiserons Pilate et vous abriterons contre toute poursuite. » Peu scrupuleux, les soldats reçurent l'argent et répétèrent la leçon suggérée. Cette histoire d'un enlèvement furtif, conclut l'évangéliste, s'est répandue parmi les Juifs et elle y a circulé jusqu'à ce jour. Saint Justin leur reprochera d'avoir organisé par toute la terre un véritable colportage de calomnies, pour contester la Résurrection et l'Ascension du Seigneur (Dialogue avec Tryphon, XVII, CVII).

Lc., XXIV. — [13] *Et ecce duo ex illis ibant ipsa die in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Emmaus.* [14] *Et ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus quae acciderant.* [15] *Et factum est, dum fabularentur, et secum quaererent, et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis ;* [16] *oculi autem illorum tenebantur ne eum agnoscerent.* [17] *Et ait ad illos : Qui sunt hi sermones, quos confertis ad invicem ambulantes, et estis tristes?* [18] *Et respondens unus, cui nomen Cleophas, dixit ei : Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non cognovisti quae facta sunt in illa his diebus.* [19] *Quibus ille dixit : Quae? Et dixerunt : De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta, potens in opere et sermone coram Deo et omni*

populo ; [20] *et quomodo eum tradiderunt summi sacerdotes et principes nostri in damnationem mortis, et crucifixerunt eum.* [21] *Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel ; et nunc super haec omnia, tertia dies est hodie quod haec facta sunt.* [22] *Sed et mulieres quaedam ex nostris terruerunt nos, quae ante lucem fuerunt ad monumentum,* [23] *et non invento corpore ejus, venerunt, dicentes se etiam visionem angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere.* [24] *Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum ; et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt, ipsum vero non invenerunt.* [25] *Et ipse dixit ad eos : O stulti, et tardi corde ad credendum in omnibus quae locuti sunt prophetae !* [26] *Nonne haec oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?* [27] *Et incipiens a Moyse, et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis, quae de ipso erant.* [28] *Et appropinquaverunt castello quo ibant, et ipse se finxit longius ire.* [29] *Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies. Et intravit cum illis.* [30] *Et actum est, dum recumberet cum eis, accepit panem, et benedixit, ac fregit, et porrigebat illis.* [31] *Et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum ; et ipse evanuit ex oculis eorum.* [32] *Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, et aperiret nobis Scripturas ?*

En ce même jour de la Résurrection, l'après-midi, deux des disciples, auxquels les saintes femmes avaient raconté leur visite au tombeau, cheminaient vers le bourg d'Emmaüs, éloigné de soixante stades, environ deux lieues, de Jérusalem. Ils devisaient de tous les événements qui venaient de se passer, s'efforçant de les comprendre. Le Seigneur était dans leur pensée, dans leur souci, dans leurs paroles ; et voici que sous la forme d'un pèlerin venant de Jérusalem, il se rendit présent, se joignit à eux et prit leur pas. « Mais leurs yeux étaient retenus, ils n'étaient pas en état de le reconnaître. »

Nous devons nous souvenir que, chez un ressuscité, affranchi désormais de la mortalité, il y a maîtrise absolue de l'âme béatifiée sur le corps. Les *dotes* que décrivent les théologiens (agilité, clarté, impassibilité, subtilité) ne sont que le témoignage réel, la traduction de cet état du corps spiritualisé. Même en dehors de ce privilège, on conçoit, surtout dans l'état d'anxiété des deux disciples, qu'une légère modification dans les traits, dans la voix, dans le regard, dans le vêtement du Seigneur, ait

suffi pour les empêcher de le reconnaître; saint Marc, au cours d'une mention rapide donnée aux voyageurs d'Emmaüs, dit que Jésus leur apparut « sous une forme différente » (XVI, 12). On entrevoit aussi le motif de cette disposition divine : le Seigneur voulait être avec ces disciples, extérieurement, de la même manière qu'il était dans leur esprit. Ce qui « retenait leurs yeux » et obscurcissait leur regard, c'était l'imperfection, la défaillance intérieure de leur foi. Le Seigneur ressuscité était, pour eux, l'inattendu. Dirons-nous qu'il y avait mensonge à se voiler ainsi? Pour qu'il y eût mensonge, il faudrait que le Seigneur fût tenu ou se soit engagé à se montrer toujours dans toute la splendeur de sa gloire. Les deux disciples y avaient-ils droit?

Il semble qu'à l'arrivée du Seigneur la conversation se soit interrompue. Ce fut Jésus qui rompit le silence : « De quoi parliez-vous donc tous les deux en marchant? » Et ils s'arrêtèrent, attristés. C'était la question même du Seigneur qui les peinait (nous suivons ici le texte original) : elle renouvelait leurs perplexités et leurs souvenirs. Il fallait bien, pourtant, répondre à cette sympathie. L'un des voyageurs, celui dont l'évangile a retenu le nom, Cléophas, s'enhardit : « Vous êtes le seul, dit-il, des pèlerins arrivés à Jérusalem, qui ignoriez ce qui s'y est passé ces jours derniers ! » L'affaire avait fait assez de bruit ; et, pour les disciples, elle seule présentait de l'intérêt. « Quoi donc? » demanda le Seigneur. Et ils répondirent, prenant peut-être tour à tour la parole : « Il s'agit de Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple ; les princes des prêtres et nos gouvernants l'ont livré, pour être condamné à mort, et l'ont crucifié. Pour nous, nous espérions qu'il était celui qui doit racheter Israël... Mais encore, avec tout cela, aujourd'hui est le troisième jour depuis que ces événements ont eu lieu. Il est vrai, quelques-unes des femmes qui sont avec nous nous ont rapporté des choses bien étonnantes : parties de grand matin pour le sépulcre, elles n'y ont point trouvé son corps, et sont venues nous le dire, ajoutant que des anges leur ont apparu et déclaré qu'il est vivant. Puis quelques-uns des nôtres sont allés au tombeau, et ont trouvé les choses dans l'état décrit par les femmes ; mais lui, ils ne l'ont pas vu. »

A l'information des deux pèlerins il ne manquait vraiment rien ; tous leurs renseignements étaient exacts et complets. Cette

idée même du « troisième jour » aurait pu leur rappeler la grande promesse et les mettre sur la voie de l'espérance; au lieu de cela, une conclusion découragée : Nous espérions, disent-ils, *sperabamus*. Et l'étranger prit la parole à son tour, avec un accent d'autorité, mais sans se dévoiler encore : « O hommes dont l'intelligence et le cœur sont lents à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire? » La parole du Seigneur appuie d'une façon emphatique sur l'*in omnibus :* il faut croire à tout ce que contiennent les Livres saints. Il y est question non seulement des gloires du Messie, mais encore de ses souffrances (I Petr., I, 10-11). Pourquoi donc écarter celles-ci comme un scandale? L'Écriture, lue avec soin, ne marque-t-elle pas la liaison qui existe entre ces deux parties de la vie du Christ? Le Seigneur s'étonne, dans la forme très vive de son interrogation, que des Juifs éclairés, des disciples de Jésus, n'aient pas reconnu une doctrine si évidente. Puis vient la démonstration, où il se plaît à recueillir, dans les livres de Moïse d'abord, puis dans les prophètes, en un mot dans toutes les Écritures, les témoignages qui se rapportaient au Messie.

On arriva près d'Emmaüs. Les deux disciples se préparaient à entrer, mais l'étranger feignit, lui, de vouloir aller plus loin. Alors ils le retinrent affectueusement : « Demeurez avec nous, car le soir vient et la journée est bien avancée déjà. » On était dans la seconde partie du jour : après avoir reconnu le Seigneur, les disciples ont eu tout le loisir de retourner à Jérusalem. Il entra, consentit à rester avec eux et à partager leur repas. On lui déféra la présidence comme à un docteur en Israël. Il prit le pain, le bénit, le rompit et le leur distribua. Alors, leurs yeux s'ouvrirent et le reconnurent. Est-ce la reproduction de la Cène eucharistique? Plusieurs commentateurs le pensent, mais sans preuve suffisante. Ici, en effet, il n'est question que de l'espèce du pain ; de plus, la fraction semble avoir eu lieu au début du repas et non à la fin, comme au Cénacle. Enfin, les deux disciples n'avaient probablement pas assisté à l'institution de l'Eucharistie. Comment la répétition d'une cérémonie dont ils n'avaient pas été les témoins aurait-elle pu les aider à reconnaître le Seigneur? Peut-être furent-ils frappés par un geste, une attitude familière à leur Maître ; peut-être se souvinrent-ils de la multiplication des pains (Lc., IX, 16). L'évangile marque simplement,

d'ailleurs, que le Seigneur se manifesta au cours de la fraction du pain : après avoir ouvert les yeux de leur intelligence, il était naturel qu'il en fît autant pour les yeux du corps. Mais aussitôt après il disparut. Et ils se disaient l'un à l'autre : « N'est-il pas vrai que notre cœur était brûlant au dedans de nous, tandis qu'il nous parlait en chemin, et qu'il nous expliquait les Écritures ! »

Lc., XXIV. — [33] *Et surgentes eadem hora, regressi sunt in Jerusalem ; et invenerunt congregatos undecim, et eos qui cum illis erant,* [34] *dicentes : Quod surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni.* [35] *Et ipsi narrabant quae gesta erant in via, et quomodo cognoverunt eum in fractione panis.* [36] *Dum autem haec loquuntur, stetit Jesus in medio eorum, et dicit eis : Pax vobis ; ego sum, nolite timere.* [37] *Conturbati vero et conterriti, existimabant se spiritum videre.* [38] *Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra?* [39] *Videte manus meas, et pedes, quia ego ipse sum ; palpate, et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere.* [40] *Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et pedes.* [41] *Adhuc autem illis non credentibus, et mirantibus prae gaudio, dixit : Habetis hic aliquid quod manducetur?* [42] *At illi obtulerunt ei partem piscis assi, et favum mellis.* [43] *Et cum manducasset coram eis, sumens reliquias, dedit eis.*

Jo., XX. — [19] *Cum ergo sero esset die illo, una sabbatorum, et fores essent clausae ubi erant discipuli congregati, propter metum Judaeorum, venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis.* [20] *Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et latus. Gavisi sunt ergo discipuli, viso Domino.* [21] *Dixit ergo eis iterum : Pax vobis. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* [22] *Haec cum dixisset, insufflavit, et dixit eis : Accipite Spiritum Sanctum :* [23] *quorum remiseritis peccata, remittuntur eis ; et quorum retinueritis, retenta sunt.*

Sans perdre un instant, les pèlerins quittent Emmaüs et rentrent à Jérusalem. Ils trouvent assemblés les onze apôtres, avec les disciples, leurs compagnons habituels. Saint Luc dit « les onze » pour désigner, en son ensemble, le collège apostolique ; mais nous savons par saint Jean que Thomas était absent. Peut-être est-ce la première réunion des apôtres depuis le soir du Jeudi

saint, sans doute au Cénacle. L'heure est tardive. Silencieusement, les portes se referment sur les arrivants, par crainte des Juifs. La rumeur de la Résurrection avait peut-être circulé déjà ; nul ne savait à quels excès se porterait la Synagogue ; la persécution, après s'être exercée contre le Maître, ne s'étendrait-elle pas aux disciples? Ils n'ont pas encore reçu le don de force et prennent toutes leurs sécurités. Pourtant, la foi s'est réveillée chez le plus grand nombre ; et les pèlerins d'Emmaüs sont accueillis par une exclamation joyeuse : « Oui, le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Simon ! » A leur tour, ils racontent les incidents de leur voyage et comment Jésus s'est fait reconnaître d'eux dans la fraction du pain.

Ils parlaient encore, lorsque Jésus se présenta soudain au milieu de l'assemblée, les portes closes. « La paix soit avec vous ! » dit-il (les mots *ego sum, nolite timere* paraissent une glose). Saisis de stupeur et épouvantés, les disciples se crurent en face d'un fantôme, d'un « esprit ». Mais le Seigneur leur dit : « Pourquoi vous troubler? Pourquoi ces anxiétés, ces pensées de doute qui s'élèvent dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds. (Saint Jean écrit : mes mains et mon côté, faisant allusion à la blessure du côté, dont, seul, il a parlé.) C'est bien moi ! Touchez-moi et voyez ; un esprit n'a ni chair ni os, et vous les pouvez constater en moi ! » Et ce disant, il leur montrait ses mains et ses pieds. *Quod vidimus oculis nostris*, écrira saint Jean, *quod perspeximus et manus nostrae contrectaverunt de verbo vitae* (I Jo., I, 1).

Quelques-uns ne semblaient pas persuadés encore ; peut-être n'osaient-ils pas croire à tant de bonheur; ils demeuraient muets d'étonnement, tandis que la joie envahissait leurs âmes. Et le Seigneur s'applique à fournir toutes les preuves qui peuvent les convaincre de la réalité de sa vie physique : « Avez-vous ici, leur dit-il, quelque chose à manger? » Le repas du soir était terminé, mais il restait un peu de poisson grillé et des rayons de miel. On les présenta au Seigneur, qui accepta et mangea devant eux, montrant par là que le corps ressuscité est un vrai corps ; bien que manger ne lui soit pas nécessaire pour réparer une usure qui n'existe plus, manger lui demeure possible. (Les éditions critiques ne portent pas que le Seigneur distribua les restes aux disciples, et elles omettent aussi la mention des rayons de miel.)

Si nous avions ici autre chose à donner qu'une glose rapide,

nous devrions observer que les œuvres de Dieu réussissent par des procédés qui ne sont pas les nôtres. Au point de vue humain, tout l'effort du Seigneur a échoué ; la pensée d'un royaume spirituel, qui n'a jamais été comprise par les Juifs, a succombé au Calvaire ; ses apôtres eux-mêmes et ses premiers disciples l'ont abandonné : ce grand travail divin s'est donc dépensé en pure perte ! Or, c'est à l'heure même où il semble que tout soit perdu que tout commence; les conquérants que le Seigneur choisit pour se soumettre son royaume spirituel, et s'emparer de toute l'humanité, sont les mêmes qui ont fui il y a trois jours et qui maintenant se sont enfermés et verrouillés, de peur, dans le Cénacle. « La paix soit avec vous ! » répète le Seigneur. Dans cette première entrevue, il ne fait aucune allusion à la défaillance des siens. Aujourd'hui que toutes choses sont nouvelles, il n'y a de place que pour la paix et la joie. Son souhait : *Pax vobis !* n'a rien de la banalité du salut ordinaire ; il contient l'effusion d'une paix surabondante en vue de l'investiture qui va suivre. « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » Le Fils a l'autorité du Père, et l'œuvre à laquelle il convie ses apôtres est celle-là même à laquelle il a consacré sa vie ; c'est la même mission, la même autorité, la même doctrine, le même dessein : l'alliance avec Dieu de toutes les âmes baptisées.

Ayant parlé ainsi, il souffla sur eux. Les apôtres pouvaient interpréter ce symbole en se rappelant la création : « Dieu souffla sur la face de l'homme un souffle de vie, et l'homme reçut une âme vivante, *et factus est homo in animam viventem* » (Gen., II, 7). C'était par un souffle de sa bouche que le Seigneur avait autrefois donné à l'homme la vie naturelle : un rite divin analogue établissait les apôtres dans une vie plus haute. Lorsque saint Paul décrit les différences qui existent entre le premier et le second Adam, il nous dit que le premier a été doué d'une âme vivante : *Factus est primus homo Adam in animam viventem*, mais le second : *novissimus Adam in Spiritum vivificantem* (I Cor., XV, 45) : le Seigneur est en possession de l'Esprit vivifiant. L'Esprit-Saint est l'Esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ; il procède de lui comme du Père. Et il est communiqué par le Seigneur aux apôtres : « Recevez l'Esprit-Saint. » Le dessein de Dieu étant de composer une humanité nouvelle, le « Corps du Christ », à la fois mystique et réel, il faut bien que ce Corps soit animé de l'Esprit même du Seigneur. Toute œuvre de sanctification est,

en effet, appropriée à la troisième Personne, expliquent les théologiens ; et la Personne divine qui est le lien de la Sainte Trinité devient aussi le lien de tout ce qui est uni à Dieu.

Mais on se demandera peut-être si cette effusion du Saint-Esprit ne fait pas double emploi avec celle de la Pentecôte. Autant qu'il est possible de ramener à des catégories précises les œuvres surnaturelles, il semble que l'effusion du jour de Pâques soit tout à la fois et personnelle aux apôtres, et partielle quant à son objet, — réelle néanmoins et actuelle : il ne faudrait pas traduire *accipite* comme s'il y avait *accipietis*, dans le sens d'une promesse. Mais enfin, ce n'est pas encore l'effusion opulente de la Pentecôte, avec les manifestations charismatiques variées ; ce n'est pas encore l'animation, par l'Esprit de Dieu, de tout le corps de l'Église, la création de tout l'Adam nouveau : ce n'en est que la préparation, infiniment considérable d'ailleurs, puisqu'elle a pour objet la rémission des péchés.

« Recevez l'Esprit-Saint. Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, retenus à qui vous les retiendrez. » Il n'y avait, et il n'y a jamais entre Dieu et l'homme, d'autre obstacle à l'union que le péché ; c'est pour cela que l'expiation et la réconciliation doivent être antérieures à l'alliance, comme l'explique l'épître aux Hébreux. Mais dès que la rançon de notre Rédemption a été fournie, dès que le sang qui purifie les consciences a été versé, rien ne s'oppose plus à l'application de sa vertu. Aussi les apôtres sont-ils investis du pouvoir de remettre les péchés, c'est-à-dire de les effacer, — et du pouvoir de les retenir, s'ils s'abstiennent de leur appliquer la vertu du sang rédempteur. On peut remarquer, au sujet de ce texte, d'abord que le péché, étant une dette contractée envers Dieu et une souillure intérieure, ne peut, de soi, être remis que par Dieu seul ; les Juifs l'avaient proclamé jadis devant le Seigneur : *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus* (Mc., II, 7) ? C'est donc un pouvoir essentiellement divin qui est conféré aux apôtres. — Il est conféré avec une telle plénitude que Dieu regarde comme sienne toute sentence prononcée par les apôtres et leurs successeurs. Et parce que cette autorité s'exerce avec discernement, et non d'une façon arbitraire ou inconditionnée, il y aura jugement, appréciation, sentence juridique. Ces paroles du Seigneur contiennent l'institution même du sacrement de pénitence, selon l'interprétation formelle du concile de Trente (Sess. XIV, can. 3).

Jo., xx. — [24] *Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus.* [25] *Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam.* [26] *Et post dies octo, iterum erant discipuli ejus intus, et Thomas cum eis. Venit Jesus, januis clausis, et stetit in medio, et dixit : Pax vobis.* [27] *Deinde dicit Thomae : Infer digitum tuum huc, et vide manus meas ; et affer manum tuam, et mitte in latus meum ; et noli esse incredulus, sed fidelis.* [28] *Respondit Thomas, et dixit ei : Dominus meus, et Deus meus.* [29] *Dixit ei Jesus : Quia vidisti me, Thoma, credidisti ; beati qui non viderunt, et crediderunt.* [30] *Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quae non sunt scripta in libro hoc.* [31] *Haec autem scripta sunt ut credatis quia Jesus est Christus, Filius Dei, et ut credentes, vitam habeatis in nomine ejus.*

L'un des Douze, Thomas, appelé aussi Didyme, n'était pas avec ses frères la première fois que leur apparut le Seigneur. Il serait superflu, dans le silence de l'évangile, de rechercher quel fut le motif de cette absence. Les apôtres lui dirent à son retour : « Nous avons vu le Seigneur ! » Jadis, la foi et le dévouement de saint Thomas avaient mérité des éloges; c'est lui qui, au moment où Jésus, voulant ressusciter Lazare, proposa de retourner en Judée où tout était à craindre, s'était écrié : « Allons, nous aussi, et mourons avec lui » (Jo., xi, 16)! Mais, depuis lors, sa foi avait été mise à une trop rude épreuve. Le témoignage, même consolant, même concordant de ses frères, se heurte à une disposition d'esprit faite de désillusion et de découragement. En vain les apôtres lui rapportent leurs expériences. Non, ce n'était pas un esprit, un fantôme ; ce n'était pas davantage un personnage qui lui ressemblât, puisqu'ils avaient pu constater chez leur Maître les traces, gardées miraculeusement, de ses blessures. Même ce trait d'évidence ne parvient pas à satisfaire le disciple incrédule. Et il formule, pour croire, de hautaines exigences : « Si je ne vois dans ses mains la trace des clous, et si je ne mets mon doigt à l'endroit des clous, et si je ne place ma main dans son côté, je ne croirai pas. »

Quelle est la mesure de l'infidélité de saint Thomas? Il est équitable de remarquer qu'il ne résiste ni au témoignage de

Notre-Seigneur Jésus-Christ, ni à celui de l'Église, car les apôtres parlaient alors comme simples témoins, et non comme apôtres. Observons de plus que le Seigneur a déféré lui-même aux exigences de saint Thomas. N'y a-t-il pas, nous ne dirons point à son incrédulité, mais plutôt à la lenteur de sa foi, une large part d'excuse dans la force même que la foi de tous devait retirer de sa contestation? A voir l'empressement avec lequel le Seigneur se prête au contrôle des apôtres : *Quibus et praebuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis* (Act., I, 3) ; à reconnaître aussi l'indispensable nécessité, pour le miracle, d'être surabondamment démontré, nous n'avons pas à nous élever outre mesure contre des prétentions qui avaient, somme toute, un côté très justifié. Car il ne s'agit pas ici d'un miracle quelconque : c'est un miracle prédit, nécessaire, un miracle qui, pour fonder la foi de tout le genre humain, devait être entouré de garanties irrécusables. Quel a donc été le tort réel de saint Thomas? Peut-être d'avoir porté en lui une disposition critique et boudeuse ; surtout d'avoir lui-même déterminé à Dieu les conditions moyennant lesquelles il donnerait sa foi, obligeant par conséquent le Seigneur à passer sous le joug de ses vouloirs personnels.

Quoi qu'il en soit, huit jours après, nouvelle réunion des apôtres, mais complète, cette fois, et nouvelle apparition du Seigneur. Il n'est aucunement probable que cette réunion ait eu lieu en Galilée ; elle se tint à Jérusalem, sans doute au Cénacle, alors que les fêtes de Pâque touchaient à leur fin et que les apôtres étaient sur le point de partir. Les choses se passent comme le dimanche précédent : les portes demeurant fermées, Jésus paraît au milieu des siens et leur dit : « La paix soit avec vous ! » Saint Thomas avait eu le temps de se ressaisir un peu, dans la société des apôtres, et peut-être son âme était-elle devenue plus accueillante. Le Seigneur l'aborde aussitôt. C'était trop déjà d'avoir perdu un apôtre ; il s'applique, affectueusement, à reconquérir celui-ci. Il se prête aux exigences précédemment formulées par Thomas : « Mettez votre doigt ici et voyez mes mains; approchez votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais croyant. » Le Seigneur veut amener une intelligence inquiète à cette disposition de simplicité et de confiance, qui n'est aucunement la naïveté, ni l'étourderie, mais qui trahit l'absence de tout égoïsme et procure la libre et joyeuse adhésion de

l'âme à la vérité. *Omnia credit*, dira saint Paul de la charité.

La profession de foi de saint Thomas s'était fait attendre, mais enfin elle vient, très complète, semblable à celle de saint Pierre : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, une simple interjection, mais, sous la forme d'une exclamation ardente, une formule assertive et qui s'adresse directement à Jésus lui-même. Le Seigneur en rendra témoignage dans un instant. Même, cette profession de la divinité du Sauveur prépare la conclusion doctrinale sur laquelle s'achèvera l'avant-dernier chapitre de saint Jean. Il faut noter aussi que l'apôtre semble avoir renoncé à toute son enquête, et que l'aspect et la parole du Seigneur ont obtenu, sans le moindre retard, l'acte de foi plénier. Aussi le Seigneur ajoute-t-il une béatitude à celles qui ont ouvert la prédication évangélique : « Parce que vous m'avez vu, dit-il à Thomas, vous avez cru : bienheureux ceux qui, sans avoir vu, croiront. » Ce n'est pas que saint Thomas ne soit heureux, lui aussi, et ne soit même félicité ; mais le Seigneur semble attacher plus de prix encore à une foi qui n'a été obtenue que par la grâce intérieure et par le témoignage des apôtres. La déférence à Dieu semble alors plus complète, plus large, n'ayant été sollicitée que par des procédés d'ordre surnaturel.

Après l'épisode de saint Thomas, vient une première conclusion de l'évangile de saint Jean. « Jésus opéra, dit-il, sous les yeux de ses disciples, beaucoup d'autres miracles encore qui ne sont pas écrits dans ce livre. » Le terme grec que nous traduisons par miracles ne désigne pas simplement les preuves de la Résurrection, et les miracles proprement dits, mais bien les événements notables, tous les actes du Seigneur capables de lui concilier l'autorité, de servir de « signes » à sa personne et à sa mission. Nous sommes donc avertis de ne point chercher dans le quatrième évangile une biographie complète du Seigneur. Bien des faits merveilleux se sont accomplis en présence des disciples, et par conséquent de saint Jean lui-même, qu'il n'a pas jugé nécessaire de raconter. Il s'est borné à recueillir ce qu'il y avait de plus conforme à son dessein, dessein défini maintenant en termes très nets : « Ce qui a été raconté dans ce livre l'a été pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour que cette foi vous procure la vie dans son nom. »

Si l'évangéliste avait dit simplement qu'il a écrit pour

obtenir notre foi : *ut credatis*, peut-être quelqu'un aurait-il pu supposer, avec des rêveurs modernes, que notre foi n'est qu'une sorte d'élan aveugle, un mouvement spontané et instinctif, une vague tendance vers Dieu, ou même un tressaillement poétique, comme celui que nous éprouvons devant le ciel étoilé. Mais non : notre foi a un objet précis, un contenu nettement défini ; c'est la foi à une personne et la foi à une doctrine. Nous croyons que Jésus (c'est la désignation individuelle du Seigneur, son nom comme homme), que Jésus est le Christ, le Messie, le Législateur, le Rédempteur promis par Dieu, le Pontife et la Victime de la nouvelle loi, celui en qui se sont accomplies les prophéties anciennes sur la consolation d'Israël ; et nous croyons aussi qu'il est le Fils de Dieu, selon l'affirmation de saint Pierre et de saint Thomas. La croyance à la divinité et à l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le christianisme tout entier. Et saint Jean nous apprend ensuite la condition personnelle où nous établit notre foi : *et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus*. C'est un abrégé de l'enseignement de saint Jean et de saint Paul. Lorsque nous aurons reconnu que Jésus est le Christ, le Médiateur unique entre Dieu et nous, nous entrerons dans sa vie, par le Baptême, et serons, grâce à lui, et « en son nom », mis en possession de la vie, de la vie qui est toute en lui, de la vie surnaturelle, de la vie qui est éternelle et qui consiste « à connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé. »

CHAPITRE II

LES APPARITIONS EN GALILÉE.

Jo., XXI. — [1] *Postea manifestavit se iterum Jesus discipulis ad mare Tiberiadis. Manifestavit autem sic.* [2] *Erant simul Simon Petrus, et Thomas, qui dicitur Didymus, et Nathanael, qui erat a Cana Galilaeae, et filii Zebedaei, et alii ex discipulis ejus duo.* [3] *Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari. Dicunt ei : Venimus et nos tecum. Et exierunt, et ascenderunt in navim ; et illa nocte nihil prendiderunt.* [4] *Mane autem facto, stetit Jesus in littore; non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est.* [5] *Dixit ergo eis Jesus : Pueri, numquid pulmentarium habetis? Responderunt ei : Non.* [6] *Dicit eis : Mittite in dexteram navigii rete, et invenietis. Miserunt ergo; et jam non valebant illud trahere prae multitudine piscium.* [7] *Dixit ergo discipulus ille, quem diligebat Jesus, Petro : Dominus est. Simon Petrus cum audisset quia Dominus est, tunica succinxit se, erat enim nudus, et misit se in mare.* [8] *Alii autem discipuli navigio venerunt (non enim longe erant a terra, sed quasi cubitis ducentis), trahentes rete piscium.* [9] *Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas positas, et piscem superpositum, et panem.* [10] *Dicit eis Jesus : Afferte de piscibus quos prendidistis nunc.* [11] *Ascendit Simon Petrus, et traxit rete in terram, plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et cum tanti essent, non est scissum rete.* [12] *Dicit eis Jesus : Venite, prandete. Et nemo audebat discumbentium interrogare eum : Tu quis es? scientes quia Dominus est.* [13] *Et venit Jesus, et accipit panem, et dat eis, et piscem similiter.* [14] *Hoc jam tertio manifestatus est Jesus discipulis suis, cum resurrexisset a mortuis.*

Le dernier chapitre de saint Jean forme appendice. Nous verrons bien, par son contenu même, ce qui a déterminé l'évan-

géliste à l'écrire. Nous sommes en Galilée, où le Seigneur avait donné rendez-vous aux siens. Ils sont revenus tout naturellement à ce lac de Tibériade où ils ont autrefois gagné leur vie par leur travail. Et voici comment le Seigneur se manifesta de nouveau à un groupe d'apôtres. Ils étaient au nombre de sept : Simon-Pierre et Thomas, surnommé Didyme, Nathanaël (le même que Barthélemy), de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, Jacques et Jean, et deux autres disciples, qui ne sont pas nommés. « Je m'en vais à la pêche », leur dit Simon-Pierre. « Nous irons avec vous », répondirent-ils. Ils sortirent, montèrent dans la barque, et travaillèrent toute la nuit sans rien prendre. Au matin, les pêcheurs malheureux revinrent vers le rivage ; Jésus les y avait devancés, mais tout d'abord ils ne le reconnurent pas. Il ressemblait, de loin, à tout le monde ; et c'est familièrement qu'il leur adressa la parole : « Enfants, παιδία... » L'appellation est celle d'un homme supérieur par son âge ou par sa situation, et son accent est affectueux. Ni la barque ne semblait chargée, ni les apôtres ne paraissaient très satisfaits, aussi s'explique-t-on la tournure négative que prend la question du Seigneur. Elle équivaut, selon le sens du grec, à : « N'avez-vous rien trouvé à manger? N'avez-vous pas gagné votre vie? » Προσφάγιον, *pulmentarium*, c'est ce qu'on ajoute au pain pour faire un vrai repas.

Les apôtres répondirent simplement : « Non. » Les gens découragés sont peu causeurs. Mais le Seigneur ne leur en voulut pas : « Jetez le filet, dit-il, à droite de la barque, et vous trouverez. » Ils obéirent ; et le filet se remplit si bien qu'ils ne pouvaient l'amener à eux, alourdi qu'il était par la multitude des poissons. On n'a rien pris la nuit, à l'heure opportune pourtant, et voici qu'on prend surabondamment le jour, en dehors des conditions normales, dans le voisinage de la rive ; l'opposition même entre les efforts infructueux de toute une nuit et le succès inespéré de la dernière heure, tout cela fait dire aussitôt au disciple que Jésus aimait : « C'est le Seigneur ! » Il n'est que lui qui puisse ainsi tourner en victoire les longs insuccès !...

Saint Pierre savait marcher sur les eaux, il savait nager aussi. Dès qu'il eut entendu et compris que c'était le Seigneur, il se ceignit la tunique autour du corps, — car il était jusqu'alors en tenue de travail, *erat enim nudus*, — et avec sa spontanéité habituelle, se jeta à la mer, afin d'arriver plus vite à Jésus. Du bateau, du filet, de la capture, de ses frères : nul souci ! Les autres disciples

vinrent au rivage par la voie ordinaire, traînant après eux le filet ; il y avait deux cents coudées environ, une centaine de mètres, à franchir. En abordant, ils constatèrent que le Seigneur avait d'avance tout préparé pour le repas : du pain, du feu, et du poisson sur la braise. Mais c'était sans doute trop peu pour huit personnes, car Jésus dit aux pêcheurs : « Apportez donc quelques-uns des poissons que vous venez de prendre. » Saint Pierre, alors, remonta dans la barque et amena au rivage, sans peine, semble-t-il, le filet rempli de cent cinquante-trois gros poissons. Et à la différence de la première pêche miraculeuse, les mailles ne se brisèrent point. Le nombre exact des poissons est marqué dans l'Écriture comme un souvenir précis, et afin de montrer le soin attentif et reconnaissant que mirent les apôtres à constater leur aubaine.

Selon sa coutume, saint Augustin est parti de ce nombre 153 pour échafauder une théorie arithmétique, analogue à celle du nombre 38, qui est, explique-t-il ailleurs, le nombre de l'infirmité. Le nombre 153 possède cette propriété d'être la somme de tous les nombres depuis l'unité jusqu'à son plus grand diviseur inclusivement : $1 + 2 + 3 ... + 15 + 16 + 17 = 153$. Tout ceci peut paraître assez éloigné de l'évangile ; mais il faut se souvenir que la préoccupation des anciens était d'associer à toute réalité une idée chrétienne, de faire pénétrer la doctrine jusque dans la région lointaine des nombres abstraits ; l'arbitraire alors ne ne leur déplaisait pas. Quoi qu'il en soit du symbolisme arithmétique de 153, l'indication de saint Jean nous invite à imaginer comment la scène évangélique peut être reconstituée : le Seigneur regardait faire, en souriant ; saint Pierre prenait les poissons dans le filet ; trois disciples les recevaient de ses mains ; trois autres les rangeaient en tas de neuf, sur le rivage : c'était le moyen le plus facile pour compter exactement. Or, il y eut dix-sept petits tas de neuf poissons chacun, ce qui donne un total de 153. A cet essai de restitution le lecteur pourra d'ailleurs faire le même sort qu'à la théorie de saint Augustin !

La capture une fois reconnue, le Seigneur invite les apôtres à leur repas du matin : « Venez déjeuner », leur dit-il. Aucun d'eux ne songeait à lui demander : « Qui êtes-vous ? » car ils savaient que c'était le Seigneur ; une pareille question leur eût paru de l'incrédulité et de l'insolence, tant ils étaient sûrs maintenant d'être en face de lui. Là où la Vulgate lit : « aucun des convives », il

faut lire, selon le grec : « aucun des disciples » ; en effet, ils n'étaient pas encore à table. La douce intimité qui existait avant la Passion se retrouvait comme d'elle-même ; rien n'était changé, la vie commune reprenait comme autrefois. Les détails de cette affectueuse familiarité se trahissent jusque dans la sobriété du récit. Ce n'était que par condescendance que le Seigneur acceptait de la nourriture, après la Résurrection ; aussi avait-il du loisir. Il en usait pour servir, de ses mains divines ; il ne dédaignait pas de servir à table : on eût dit qu'il l'ambitionnait comme un honneur. Aussi bien, les apôtres avaient passé une mauvaise nuit, et l'effort dernier avait ajouté à leur fatigue. Mais de cette fatigue il ne restait rien ou peu de chose, lorsqu'ils contemplaient le Seigneur leur distribuer à chacun, avec une grâce infinie, la portion de pain et de poisson. — Ce fut la troisième fois, dit saint Jean, que Jésus se manifesta à ses disciples depuis sa Résurrection d'entre les morts. Il faut l'entendre des apparitions à un groupe, au collège apostolique réuni ; car il y eut une apparition spéciale à saint Pierre et, en faveur de saint Jacques, une autre dont nous ne saurions déterminer la date (I Cor., xv, 5-7).

Jo., xxi. — [15] *Cum ergo prandissent, dicit Simoni Petro Jesus : Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.* [16] *Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.* [17] *Dicit ei tertio : Simon Joannis, amas me? Contristatus est Petrus, quia dicit ei tertio : Amas me? et dixit ei : Domine, tu omnia nosti ; tu scis quia amo te. Dixit ei : Pasce oves meas.* [18] *Amen, amen dico tibi, cum esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas ; cum autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget, et ducet quo tu non vis.* [19] *Hoc autem dixit, significans qua morte clarificaturus esset Deum. Et cum hoc dixisset, dicit ei : Sequere me.* [20] *Conversus Petrus, vidit illum discipulum quem diligebat Jesus, sequentem, qui et recubuit in coena super pectus ejus, et dixit : Domine, quis est qui tradet te?* [21] *Hunc ergo cum vidisset Petrus, dixit Jesu : Domine, hic autem quid?* [22] *Dicit ei Jesus : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? Tu me sequere.* [23] *Exiit ergo sermo iste inter fratres quia discipulus ille non moritur. Et non dixit ei Jesus : Non moritur, sed : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te?* [24] *Hic est discipulus ille qui*

testimonium perhibet de his, et scripsit haec ; et scimus quia verum est testimonium ejus. [25] *Sunt autem et alia multa quae fecit Jesus ; quae si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt, libros.*

Les disciples sont assis encore, émus de tout ce qui vient de se passer, recueillis. Lors de sa première rencontre avec le Seigneur ressuscité, saint Pierre avait pu solliciter déjà et obtenir son pardon. Mais enfin, il y avait eu faute publique, un vrai scandale donné à ses frères par le chef du collège apostolique ; il convenait qu'il y eût réparation, et il nous semble que le cœur de saint Pierre a dû la désirer. On aurait pu d'ailleurs se demander peut-être si, à la suite de son triple reniement, il n'avait pas encouru une déchéance. Le Seigneur prit les devants : *Simon Joannis*... Saint Jean donne au prince des apôtres le nom de Simon-Pierre ; le Seigneur, lui, aime, dans les circonstances solennelles, à l'appeler Simon, fils de Jean. Ce n'est plus précisément le docteur (Mt., XVI, 16), c'est le pasteur suprême que Jésus veut constituer, ou plutôt confirmer, chez saint Pierre ; et au lieu de lui demander comme auparavant une profession de foi, c'est une attestation de charité qu'il provoque, comme la condition préalable à l'exercice de sa mission.

On dirait que le Seigneur a dissimulé un piège dans sa question. Autrefois, saint Pierre, trop sûr de lui, s'était laissé entraîner à protester de la qualité supérieure de son attachement : « Alors même que tous les autres seraient scandalisés à votre sujet, moi, je ne me scandaliserai jamais ! » Il s'était élevé au-dessus de tous ; il tomba, de fait, au-dessous d'eux. La question du Seigneur est posée de façon à reconnaître si, dans l'âme de saint Pierre, il reste encore quelque trace de cette confiance personnelle : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous *plus que ceux-ci?* » La réponse de Pierre est admirablement belle et prudente. Il écarte le piège. Il ne s'élève plus, il ne se compare plus, il n'affirme plus rien de lui-même ; il en appelle au témoignage et à la science infinie du Sauveur, et par là laisse au Sauveur le soin de répondre à sa propre question, associant ainsi la foi et la charité : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. » Et le Seigneur lui répond : « Paissez mes agneaux. » Une seconde fois la question est adressée : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? » les mots « plus que ceux-ci » ont disparu. Et la réponse est la même : « Oui, Sei-

gneur, vous savez que je vous aime. — Paissez mes brebis. » Puis, un instant après : « Simon, fils de Jean, reprend le Seigneur, m'aimez-vous? » La scène n'avait pas été concertée d'avance entre le Seigneur et saint Pierre, et ce ne fut sans doute qu'à la troisième demande que l'apôtre comprit le rapport secret des questions posées par son Maître avec son triple reniement. Il s'attrista, dit l'évangile, de ce que le Seigneur lui eût répété une troisième fois : « M'aimez-vous? » et, dans sa réponse, ce n'est pas la protestation de sa tendresse qu'il accentua, mais la connaissance divine qu'en avait Jésus : « Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. — Paissez mes brebis ,» lui fut-il répondu encore.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de donner une acception différente à l'emploi des deux verbes grecs (φιλέω, ἀγαπῶ) dans les questions et réponses. Le Seigneur interroge en se servant d'un terme, saint Pierre répond en se servant d'un autre ; dans la troisième question, le Seigneur lui-même emploie le verbe auquel saint Pierre s'est toujours tenu (φιλέω). Ce sont des synonymes ; on ne conçoit pas bien, d'ailleurs, que saint Pierre ait pu répondre à côté de ce que lui demandait le Seigneur. En revanche, il convient, croyons-nous, de distinguer trois modes selon lesquels s'exerce la primauté apostolique. « Paissez mes agneaux : » les petits ont besoin qu'on leur donne la nourriture, il faut se faire humble avec eux et descendre aux soins maternels. « Guidez mes brebis : » les brebis sont arrivées, elles, à l'âge du discernement ; pourtant, il est nécessaire qu'elles soient conduites, maintenues et ramenées dans l'unité ; ce n'est pas une société amorphe et désordonnée que le Seigneur veut créer en ce monde. Enfin : « Paissez mes brebis » : il assurera donc la nourriture aux brebis elles-mêmes. Le troupeau entier, agneaux et brebis, fidèles et pasteurs, est confié à saint Pierre ; il est remis à son pouvoir suprême pour être, par ses soins, enseigné et guidé vers Dieu.

C'était, avec le pardon, accordé de façon très délicate, une consécration définitive de la primauté de Pierre. On conçoit pourtant qu'un regret ait subsisté dans le cœur de l'apôtre. « Il est vrai, a-t-il pu se dire, Dieu pardonne et me rend sa tendresse et sa confiance. Mais il est certain aussi que, malgré ma promesse, je n'ai pas eu le courage d'aller à la mort avec mon Maître. J'ai laissé passer l'occasion unique ; j'ai manqué ma vie... » Ceci n'est pas une simple hypothèse, naturelle d'ailleurs ; elle est sug-

gérée par ce qui suit. La parole du Seigneur revêt les formes solennelles pour rassurer l'apôtre : Non, Pierre, vous n'avez pas manqué votre vie. L'occasion se représentera. En vérité, en vérité, je vous le dis : maintenant, vous mettez vous-même la ceinture autour de vos reins, vous êtes maître de vos mouvements. Tout à l'heure vous avez témoigné de cette liberté jeune et alerte, en vous ceignant de votre tunique et en vous jetant dans les flots. Mais lorsque vous aurez vieilli, parlé, écrit, travaillé à fonder l'Église, vous étendrez les mains, et c'est un autre qui vous ceindra et vous conduira, comme un prisonnier et un coupable, là où vous ne voudrez pas... — Cela ne signifie pas que saint Pierre ne trouvera nulle joie dans son martyre, mais bien que le terme auquel il sera conduit répugne à la nature. Le Seigneur parlait ainsi, écrit l'évangéliste longtemps après la mort de saint Pierre, pour signifier le genre de mort par lequel il glorifierait Dieu : une mort, non pas naturelle, mais violente. Le Seigneur voulait-il suggérer à saint Pierre, d'une façon plus précise encore, quel serait le mode de son martyre : le crucifiement, selon plusieurs anciens? On peut le supposer, à certaines indices fournis par les paroles mystérieuses du Seigneur, l'extension des mains, par exemple. Peu de temps avant la réalisation de la prophétie, saint Pierre recevra encore un avertissement secret : *Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi* (II Petr., I, 14).

Ce qui vient ensuite, dans l'évangile, prête à l'ambiguïté. Le Seigneur dit à Pierre : « Suivez-moi. » Est-ce un impératif avec le sens du futur? Le Seigneur, continuant ce qu'il a commencé, s'applique-t-il à rassurer saint Pierre en lui promettant qu'il suivra son Maître et mourra de la même mort que lui? Ce serait alors une invitation adressée au premier pasteur de suivre, en toutes choses, l'exemple du Bon Pasteur (Jo., XIII, 36). Peut-être simplement le Seigneur a-t-il voulu prendre Pierre en particulier et l'emmener à l'écart. Au moment où Pierre se mettait en marche pour obéir au Seigneur, il se retourna, dit l'évangile, et aperçut derrière eux, les suivant, le disciple que Jésus aimait, celui qui, pendant la Cène, avait reposé sa tête sur la poitrine de Jésus et lui avait adressé la question : « Qui est-ce qui vous trahira? » A la vue de saint Jean, saint Pierre demanda, avec sa vive simplicité : « Seigneur, et celui-ci, qu'en sera-t-il de lui ? »

Le Seigneur venait de dire à Pierre quel serait son lot et sa destinée ; pourquoi n'aviserait-il pas de même un disciple aimé de ce que lui réservait la Providence? On dirait que l'intervention de Pierre a pour dessein de rendre fraternellement à Jean ce que Jean a fait pour lui durant la Cène (Jo., XIII, 23-25).

Sans répondre directement à la question de saint Pierre, le Seigneur eut quelques paroles évasives, peut-être tempérées d'un sourire, comme on fait d'habitude pour décevoir la curiosité ou l'indiscrétion. C'était peut-être aussi une réponse, mais enveloppée d'une formule hypothétique qui ne serait comprise que dans la suite, lorsque viendrait l'événement et qu'on le rapprocherait de l'allusion prophétique. La mort violente était pour saint Pierre, la mort naturelle pour saint Jean : il devait même sortir plus vigoureux d'une cuve d'huile bouillante. Mais le Seigneur ne juge pas à propos de donner une réponse catégorique : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? Pour vous, suivez-moi. » Quelle est cette venue du Seigneur? Sera-ce quand il viendra rappeler saint Jean en le laissant passer par la mort? ou bien, s'agit-il de la « venue » du Seigneur à Jérusalem, en l'an 70, par la destruction de la ville et la diffusion de l'Église à travers le monde ?

Quoi qu'il en soit, les paroles du Seigneur, prononcées en aparté, furent mal entendues, mal interprétées, et, comme il advient régulièrement toutes les fois qu'un récit passe de bouche en bouche, une légende circula bientôt parmi les frères : on disait que ce disciple-là ne connaîtrait point la mort. L'autorité de cette légende sembla favorisée dans la suite par la longévité de Jean ; on se demanda si le disciple bien-aimé ne serait pas l'Hénoch du Nouveau Testament, si sa vie ne se prolongerait pas jusqu'à l'avènement dernier du Sauveur. Mais l'évangéliste, qui espérait bien mourir, arrête tous ces commentaires, et, sans fournir d'ailleurs la solution exacte, se borne à reproduire textuellement la parole énigmatique du Seigneur : « Jésus ne lui a pas dit qu'il ne mourrait pas, mais bien : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ? » Est-il besoin de noter que les réflexions du verset 23 impliquent que saint Jean existait encore lorsque s'écrivaient ces pages, et que le fait dûment constaté de sa mort n'était pas encore venu ruiner la légende?

Deux autres versets forment la seconde conclusion de l'évangile de saint Jean : « C'est ce même disciple qui témoigne en faveur

des faits ci-dessus racontés et qui les a mis par écrit, et nous savons que son témoignage est véritable. Il est beaucoup d'autres œuvres encore que Jésus a accomplies ; si on les écrivait en détail, je ne pense pas que le monde lui-même pût contenir les livres qui seraient ainsi composés. » L'hyperbole est évidente. — On a supposé parfois, non sans quelque vraisemblance, surtout à raison du pluriel « nous savons », que ces versets ont été ajoutés par les prêtres d'Éphèse, lorsqu'ils ont voulu adresser à d'autres églises l'évangile de saint Jean et l'accréditer auprès d'elles comme étant vraiment de l'apôtre. Mais nous pensons que ces deux versets sont liés l'un à l'autre et que le dernier réclame, par sa structure même, d'être placé sous la plume de saint Jean ; saint Jean seul, témoin des événements de la vie du Sauveur, pouvait, comme dernier survivant, affirmer que leur relation complète serait d'un détail infini.

Mt., XXVIII. — [16] *Undecim autem discipuli abierunt in Galilaeam, in montem ubi constituerat illis Jesus.* [17] *Et videntes eum, adoraverunt ; quidam autem dubitaverunt.* [18] *Et accedens Jesus locutus est eis, dicens : Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra.* [19] *Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti ;* [20] *docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem saeculi.*

Les onze apôtres s'étaient rendus en Galilée ; ils vinrent, selon saint Matthieu, sur la montagne que Jésus leur avait indiquée. On ne nous dit pas le nom de cette montagne du rendez-vous ; elle fut sans doute désignée aux apôtres au cours d'une entrevue que les évangélistes n'ont pas racontée. Or cette entrevue ne saurait être confondue, ni avec la scène décrite au chapitre XXI de saint Jean, ni avec l'entrevue qui se termina par l'Ascension ; mais peut-être faut-il l'identifier avec la réunion plénière mentionnée par saint Paul : *Visus est plus quam quingentis fratribus simul* (I Cor., XV, 6). On s'expliquerait, dans cette hypothèse, que « quelques-uns », parmi les cinq cents disciples, aient encore douté de la Résurrection ; à cette date, les apôtres, eux, ne doutaient plus. « En le voyant, poursuit saint Matthieu, ils se prosternèrent ; mais quelques-uns doutèrent. Et s'approchant, Jésus

leur parla en ces termes : Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez les hommes de toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle. »

Il n'est personne qui méconnaisse l'importance souveraine de chacune de ces paroles. Le Seigneur est roi ; l'univers entier lui a été donné par son Père en héritage ; il l'a acquis de son sang. Bientôt, à l'Ascension, il va prendre possession du ciel ; puis, par ses envoyés, par ses apôtres, il prendra possession de la terre. Les apôtres n'attendront point qu'on vienne chercher la vérité auprès d'eux ; ils iront la porter à ceux qui ne la cherchent pas. Leur premier office sera de rendre un témoignage, et la réponse du croyant consistera dans une adhésion de son intelligence à des vérités proposées par Dieu. Le second office des apôtres sera de baptiser, c'est-à-dire de pardonner, de sanctifier, de donner une vie nouvelle *in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* Et le Seigneur fait allusion ici non seulement à la confession, à la profession de foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit, qui sera impliquée dans le baptême ; mais encore au caractère de cette vie même communiquée au baptême, laquelle est essentiellement, et par Jésus-Christ, la vie avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Cependant, il ne suffit pas d'avoir, par le baptême, commencé à appartenir au Seigneur ; il faut encore maintenir, dans tous les domaines de notre activité, les conditions de cette union première, la docilité aux vouloirs de Dieu ; les apôtres sont chargés d'y veiller : *Docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis.* Il y a donc ici-bas des hommes accrédités par Dieu, munis par lui de pleins pouvoirs, dispensateurs pour le monde entier de la doctrine, de la grâce, de la direction surnaturelle. Organe d'enseignement, organe de sanctification, organe de gouvernement : telle est l'Église, dans sa hiérarchie.

Le séjour permanent dont nous parle ensuite le Seigneur n'est pas la permanence de l'Eucharistie, ni celle de la vie surnaturelle en chaque âme fidèle ; mais une forme d'assistance spéciale, d'une absolue fermeté, soustraite aux conditions du temps : *et ecce ego vobiscum sum :* « Je suis avec vous. — Mais nous mourrons, Seigneur? — Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. » Pour que cette promesse se réalise, il faut que les disciples à

qui parle le Seigneur se succèdent jusqu'à la fin du monde ; dans ce passage, il ne s'adresse donc pas aux seuls apôtres présents. « Je suis avec vous tous les jours » : c'est la continuité parfaite. Et nous voyons bien à quel dessein se rapporte la présence ainsi promise : assurer l'efficacité du ministère apostolique, soutenir perpétuellement ceux, présents ou futurs, qui enseignent, qui baptisent, qui gouvernent en son nom.

Lc., XXIV. — [44] *Et dixit ad eos : Haec sunt verba quae locutus sum ad vos, cum adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est impleri omnia quae scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et psalmis de me.* [45] *Tunc aperuit illis sensum, ut intelligerent Scripturas.* [46] *Et dixit eis : Quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die ;* [47] *et praedicari in nomine ejus poenitentiam, et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolyma.* [48] *Vos autem testes estis horum.* [49] *Et ego mitto promissum Patris mei in vos ; vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto.*

Saint Luc a groupé ici, semble-t-il, diverses recommandations adressées par le Seigneur à ses apôtres durant les quarante jours. A vrai dire, elles s'harmonisent bien avec le récit de l'apparition aux disciples d'Emmaüs, puis aux apôtres ; il n'est pas absolument impossible qu'elles aient été prononcées le soir de Pâques, à la condition pourtant d'excepter la seconde partie du verset 49, où le Seigneur prescrit aux siens de demeurer à Jérusalem; car nous savons par ailleurs qu'il y eut un rendez-vous en Galilée ; mais ni dans son évangile, ni dans le livre des Actes, saint Luc n'y a fait allusion. (Cf. Act., I, 1-8.)

Voyez, disait le Seigneur, comme se sont réalisées les paroles que je vous adressais, lorsque je vivais encore assidûment avec vous ; comme s'est accompli tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes. Alors il éclaira leur pensée, et par sa grâce, et par ses commentaires, afin qu'ils comprissent le plan divin tracé par les prophéties : le Christ devait souffrir et ressusciter des morts le troisième jour ; on prêcherait ensuite en son nom la pénitence, en vue de la rémission des péchés, à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. C'est la matière de la prédication apostolique telle que

les Actes nous la décrivent (II, 38); c'est aussi l'ordre bien connu, souvent rappelé par saint Paul, selon lequel l'évangile doit être offert aux Juifs d'abord, aux gentils ensuite.

Vous serez, continue le Seigneur, les témoins de « ces choses », c'est-à-dire des souffrances, des gloires et des triomphes du Messie; pour moi, afin que vous soyez devant le monde des témoins autorisés, voici que je vous enverrai sous peu Celui qu'a promis le Père. (Saint Luc suppose une promesse qui ne sera notée par écrit que dans saint Jean, XV, 26, etc., mais que l'Église possédait dans sa tradition non écrite.) Demeurez donc dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. — Cette dernière recommandation du Seigneur est donc postérieure au voyage en Galilée et au retour des apôtres à Jérusalem. Immédiatement après, vient le récit de l'Ascension : si nous n'avions que le seul évangile de saint Luc, nous serions tentés de croire que c'est le soir même de la Résurrection que Notre-Seigneur est monté au ciel.

Mc., XVI. — [9] *Surgens autem mane, prima sabbati, apparuit primo Mariae Magdalene, de qua ejecerat septem daemonia.* [10] *Illa vadens nuntiavit his qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus.* [11] *Et illi audientes quia viveret et visus esset ab ea, non crediderunt.* [12] *Post haec autem, duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam.* [13] *Et illi euntes nuntiaverunt ceteris; nec illis crediderunt.* [14] *Novissime, recumbentibus illis undecim apparuit; et exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis, quia iis qui viderant eum resurrexisse non crediderunt.* [15] *Et dixit eis : Euntes in mundum universum, praedicate evangelium omni creaturae.* [16] *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur.* [17] *Signa autem eos qui crediderint, haec sequentur : in nomine meo daemonia ejicient, linguis loquentur novis,* [18] *serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint non eis nocebit, super aegros manus imponent et bene habebunt.*

On a discuté, en ces derniers temps, l'authenticité de cette finale de saint Marc; mais il est sûr que l'Église regarde, avec l'antiquité chrétienne, les derniers versets de cet évangile comme inspirés et canoniques. Nous y trouvons une récapitulation rapide des apparitions où le Seigneur a démontré la réalité de

sa Résurrection. Il se leva d'entre les morts, le premier jour après le sabbat, et apparut d'abord à Marie-Madeleine, de qui il avait chassé sept démons (Lc., VIII, 2). Marie s'en alla porter la nouvelle à ceux qui avaient jusque-là suivi Jésus et qui étaient alors dans l'affliction et les larmes. Mais les disciples, entendant raconter qu'il vivait et qu'elle l'avait vu, ne crurent point. Après cela, le Seigneur se manifesta, sans être reconnu tout d'abord, à deux d'entre eux qui cheminaient et s'en allaient à la campagne ; ils revinrent l'annoncer aux autres, qui ne crurent pas davantage. Des doutes et des hésitations subsistèrent longtemps en effet dans l'esprit de plusieurs; la présence même du Seigneur ne parvint pas aussitôt à les convaincre, comme l'a noté saint Luc (XXIV, 36-41). Enfin il apparut aux onze eux-mêmes, alors qu'ils étaient à table, et leur reprocha leur manque de foi et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru au témoignage de ceux qui l'avaient vu ressuscité.

Ce qui suit se rapporte à une date ultérieure et vise la mission définitive confiée aux apôtres, sans doute en Galilée, comme saint Matthieu l'a précisé. Mais alors que le texte de saint Matthieu marque les devoirs des prédicateurs, celui de saint Marc souligne surtout les avantages des croyants : Allez dans le monde entier et prêchez l'évangile à toute créature. Celui qui croira et recevra le baptême sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné. Et voici les signes qui accompagneront et accréditeront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons, parleront des langues nouvelles, n'auront rien à craindre des serpents (Act., XXVIII, 3-6 ; cf. Lc., X, 19) ; s'ils boivent quelque breuvage mortel, aucun mal n'en résultera pour eux; ils imposeront les mains aux malades et leur rendront la santé.

La formule de saint Marc, « après leur avoir parlé ,» ne nous oblige pas à admettre que l'Ascension eut lieu immédiatement après ce discours ; d'autres enseignements encore sont recueillis par saint Luc, en son évangile, et au livre des Actes.

Récapitulons à notre tour les apparitions du Seigneur : à Notre-Dame; à Marie-Madeleine; aux saintes femmes; à saint Pierre; aux pèlerins d'Emmaüs ; aux dix apôtres ; aux Onze ; aux sept apôtres, sur le lac de Génézareth ; selon saint Paul, à plus de cinq cents frères ; à saint Jacques ; à tous les apôtres (faut-il prendre le terme apôtres au sens large, et identifier cette appa-

rition avec celle de l'Ascension?); enfin, plus tard, à saint Paul : *Novissime autem omnium, tamquam abortivo, visus est et mihi.* En dehors de ces douze manifestations, y en eut-il d'autres? Ce n'est nullement invraisemblable. Jésus, dit l'historien des Actes, se montra vivant aux apôtres par des indices, des preuves nombreuses, leur apparaissant durant quarante jours et les entretenant du Royaume de Dieu.

CHAPITRE III

L'ASCENSION.

Mc., XVI. — [19] *Et Dominus quidem Jesus, postquam locutus es eis, assumptus est in caelum, et sedet a dextris Dei.* [20] *Illi autem profecti praedicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante, sequentibus signis.*

Lc., XXIV. — [50] *Eduxit autem eos foras in Bethaniam, et elevatis manibus suis benedixit eis.* [51] *Et factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in caelum.* [52] *Et ipsi adorantes regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno ;* [53] *et erant semper in templo, laudantes et benedicentes Deum. Amen.*

Nous avons le droit de compléter le sobre récit des évangiles par celui des Actes, un peu plus développé. Au cours d'un dernier repas pris avec ses disciples, ou simplement d'une dernière réunion avec eux, le Seigneur leur prescrit de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre la réalisation de la promesse du Père, celle, disait-il, dont je vous ai parlé : « car Jean a baptisé par l'eau, mais vous, c'est du Saint-Esprit que vous serez baptisés dans quelques jours. » — « Seigneur, demandent les disciples rassemblés, sera-ce alors que vous rétablirez le royaume d'Israël? » Ils n'ont pas encore bien compris, quelques-uns du moins, le caractère de la royauté messianique et demeurent attachés, semble-t-il, à l'idée d'une restauration politique et nationale, d'un avènement terrestre et imminent du Fils de l'homme. Le Seigneur les détourne de cette conception chétive et de toute spéculation vaine sur le temps où s'accompliront les secrètes pensées de Dieu : il s'agit à l'heure présente d'un autre royaume à qui ils

se doivent tout entiers. En vue de la fondation de ce royaume, ils recevront bientôt la puissance du Saint-Esprit qui viendra sur eux; ils seront les témoins du Seigneur à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

Avec les apôtres et les disciples, le Seigneur se dirigea vers Béthanie et le sommet du mont des Oliviers (Act., I, 12). Là, il éleva les mains et les bénit ; et tandis qu'il les bénissait, il les quitta et fut élevé au ciel, en leur présence; puis, bientôt, un nuage le déroba à leur vue. Leurs yeux le suivaient encore, alors qu'ils ne pouvaient plus l'apercevoir, et voici que deux hommes vêtus de blanc leur apparurent et dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi demeurer là, les regards tendus vers le ciel? Ce Jésus, qui du milieu de vous a été enlevé au ciel, en reviendra un jour, comme vous l'avez vu y monter. » C'est la foi et l'espérance de l'Église : *Et iterum venturus est cum gloria, judicare vivos et mortuos, cujus regni non erit finis. — Veni, Domine Jesu !*

Les disciples tombèrent à genoux et, après avoir adoré leur Maître, retournèrent à Jérusalem, en grande allégresse. Ils se réunissaient assidûment au temple, pour rendre grâces à Dieu.

Le Seigneur Jésus, nous dit saint Marc, est assis maintenant à la droite de Dieu. Quant aux apôtres, ils partirent et prêchèrent partout, le Seigneur opérant avec eux, et confirmant la parole sacrée par les miracles qui l'accompagnaient. — *Amen.*

TABLE

DES

PÉRICOPES ÉVANGÉLIQUES

		Pages.
Saint Matthieu		
I.	1-17	12
	18-25	45
II.	1-12	63
	13-23	68
III.	1-6	79
	7-12	85
	13-17	89
IV.	1-11	93
	12	133
	13-17	151
	18-22	153
	23-25	160
V.	1-12	167
	13-16	178
	17-20	181
	21-26	184
	27-30	188
	31-32	190
	33-37	191
	38-48	192
VI.	1-4	199
	5-15	201
	16-18	209
	19-21	210
	22-24	212
	25-34	214
VII.	1-5	218
	6	222
	7-11	222
	12	223
	13-14	224
	15-20	225
	21-23	227
	24-29	229
VIII.	1	229
	2-4	231
	5-13	272
	14-17	156
	18	337
	19-22	338
	23-27	340
	28-32	342
	33-34	346
IX.	1a	347
	1b-8	234
	9-13	238
	14-17	241
	18-22	349
	23-26	353
	27-34	355
	35	361
	36-38	361
X.	1-4	269
	5-15	362
	16-20	366
	21-33	368
	34-42	372

		Pages.
XI.	1.	376
	2-6.	277
	7-15.	280
	16-19.	284
	20-24.	481
	25-30.	485
XII.	1-8.	258
	9-14.	263
	15-21.	267
	22-30.	293
	31-37.	297
	38-42.	300
	43-45.	303
	46-50.	306
XIII.	1-3a.	309
	3b-9.	311
	10-17.	313
	18-23.	318
	24-30.	325
	31-32.	328
	33.	330
	34-35.	331
	36-43.	325
	44-52.	332
	53.	337
	54-58.	356
XIV.	1-2.	377
	3-12.	378
	13-21.	383
	22-33.	388
	34-36.	392
XV.	1-14.	407
	15-20.	414
	21-28.	415
	29a.	418
	29b-39.	419
XVI.	1-12.	422
	13-20.	429
	21-28.	435
XVII.	1-13.	443
	14-20.	449
	21-22.	454
	23-26.	457
XVIII.	1-5.	459
	6-9.	462
	10-14.	466
	15-18.	468
	19-20.	470
	21-35.	470
XIX.	1a.	475
	1b-2.	533
	3-9.	586
	10-12.	591
	13-15.	592
	16-26.	594
	27-30.	599
XX.	1-16.	603
	17-19.	622
	20-28.	623
	29-34.	628
XXI.	1-9.	640
	10-12a.	645
	12b-13.	648
	14-17.	645
	18-19.	646
	20-22.	649
	23-27.	653
	28-32.	655
	33-46.	656
XXII.	1-14.	661
	15-22.	664
	23-33.	666
	34-40.	670
	41-46.	673
XXIII.	1-12.	675
	13-28.	679
	29-39.	683
XXIV.	1-3.	689
	4-14.	690
	15-22.	694
	23-26.	698
	27-31.	701
	32-36.	704
	37-42.	706
	43-51.	708
XXV.	1-13.	710
	14-30.	713
	31-46.	716
XXVI.	1-5	727
	6-13.	635
	14-16.	727
	17-19.	729
	20	730
	21-25.	738

		Pages.
	26-29	759
	30	787
	31-35	743
	36-46	787
	47-56	790
	57	796
	58	799
	59-66	796
	67-68	798
	69-75	799
XXVII.	1	801
	2	804
	3-10	802
	11-14	804
	15-23	809
	24-26	816
	27-30	811
	31-32	819
	33-38	821
	39-44	824
	45-50	827
	51-56	829
	57-61	833
	62-66	836
XXVIII	1-8	837
	9-15	847
	16-20	869

Saint Marc

I.	1	VII
	2-6	79
	7-8	85
	9-11	89
	12-13	94
	14a	133
	14b-15	151
	16-20	153
	21-28	154
	29-34	156
	35-38	159
	39	160
	40-45	231
II.	1-12	234
	13-17	238
	18-22	242
	23-28	259
III.	1-6	263
	7-12	267
	13-19	269
	20-27	293
	28-30	297
	31-35	306
IV.	1-2	309
	3-9	311
	10-12	314
	13-20	318
	21-25	322
	26-29	323
	30-32	328
	33-34	331
	35	337
	36-40	340
V.	1-13	342
	14-21	347
	22-34	350
	35-43	353
VI.	1-6a	356
	6b	361
	7-11	363
	12-13	376
	14-16	377
	17-29	378
	30	381
	31-44	383
	45-52	388
	53-56	392
VII.	1-16	408
	17-23	414
	24-30	416
	31-37	418
VIII.	1-10	420
	11-21	422
	22-26	427
	27-30	429
	31-39	436
IX.	1-12	444
	13-28	450
	29-32a	454
	32b-36	459
	37-39	461
	40-49	463
X.	1a	475
	1b	533
	2-12	586

		Pages.
	13-16	592
	17-27	594
	28-31	600
	32-34	622
	35-45	624
	46-52	628
XI.	1-10	640
	11	646
	12-14	646
	15-17	648
	18-19	649
	20-26	649
	27-33	653
XII.	1-12a	657
	12b-17	664
	18-27	667
	28-34a	670
	34b-37	673
	38-40	675
	41-44	687
XIII.	1-4	689
	5-13	691
	14-20	695
	21-23	698
	24-27	701
	28-32	704
	33-37	706
XIV.	1-2	727
	3-9	635
	10-11	727
	12-16	729
	17	730
	18-21	738
	22-25	759
	26	787
	27-31	743
	32-42	787
	43-52	791
	53	797
	54	799
	55-64	797
	65	798
	66-72	799
XV.	1a	801
	1b-5	804
	6-14	809
	15	817
	16-19	811
	20-21	819
	22-28	821
	29-32	824
	33-37	827
	38-41	829
	42-47	833
XVI.	1-8	837
	9-18	872
	19-20	875

Saint Luc

		Pages.
I.	1-4	VIII
	5-25	21
	26-38	29
	39-56	35
	57-80	40
II.	1-20	50
	21-39	54
	40-52	73
III.	1-6	79
	7-18	85
	19-20	133
	21-23a	90
	23b-38	13
IV.	1-13	94
	14a	133
	14b-30	147
	31-37	154
	38-41	156
	42-43	159
	44	160
V.	1-11	161
	12-16	231
	17-26	235
	27-32	239
	33-39	242
VI.	1-5	259
	6-11	264
	12-16	269
	17-19	272
	20-26	167
	27-36	193
	37-42	218
	43-45	225
	46	227
	47-49	229
VII.	1-10	273
	11-17	275
	18-23	277
	24-28	280

		Pages.
	29-35	284
	36-50	289
VIII.	1-3	292
	4	309
	5-8	312
	9-10	314
	11-15	318
	16-18	322
	19-21	306
	22-25	340
	26-33	343
	34-40	347
	41-48	350
	49-56	353
IX.	1-5	363
	6	376
	7-9	377
	10a	381
	10b-17	384
	18-21	429
	22-27	439
	28-36	444
	37-43	450
	44-45	454
	46-48	459
	49-50	462
	51-56	478
	57-62	338
X.	1-12	479
	13-16	481
	17-20	483
	21-24	485
	25-37	490
	38-42	493
XI.	1-13	533
	14-23	293
	24-28	303
	29-36	300
	37-54	536
XII.	1-12	539
	13-21	541
	22-31	214
	32-34	543
	35-40	544
	41-48	546
	49-53	547
	54-59	549
XIII.	1-9	550
	10-17	552
	18-19	329
	20-21	330
	22-30	553
	31-35	555
XIV.	1-6	557
	7-11	558
	12-14	559
	15-24	560
	25-35	561
XV.	1-10	563
	11-32	565
XVI.	1-9	569
	10-18	571
	19-31	573
XVII.	1-4	575
	5-10	576
	11-19	579
	20-21	580
	22-37	581
XVIII.	1-8	583
	9-14	585
	15-17	592
	18-27	595
	28-30	600
	31-34	622
	35-43	628
XIX.	1-10	630
	11-28	632
	29-40	640
	41-44	644
	45-46	648
	47-48	649
XX.	1-8	653
	9-19	657
	20-26	664
	27-40	667
	41-44	673
	45-47	675
XXI.	1-4	687
	5-7	689
	8-19	691
	20-24	695
	25-28	701
	29-33	704
	34-36	707
	37-38	719

		Pages.
XXII.	1-6.	727
	7-13.	729
	14-18.	730
	19-20.	759
	21-23.	738
	24-30.	732
	31-38.	743
	39-46.	788
	47-53.	791
	54a.	797
	54b-62.	799
	63-65.	798
	66-71.	801
XXIII.	1-5.	804
	6-16.	807
	17-23.	810
	24-25.	817
	26-32.	819
	33-34.	821
	35-37.	824
	38.	821
	39-43.	824
	44-46.	827
	47-49.	829
	50-56.	833
XXIV.	1-8	838
	9-12.	846
	13-32.	848
	33-43.	852
	44-49.	871
	50-53.	875

Saint Jean

I.	1-18.	1
	19-28.	98
	29-34.	101
	35-51.	105
II.	1-11.	110
	12-25	114
III.	1-12.	118
	13-21.	124
	22-30.	126
	31-36.	129
IV.	1-3.	134
	4-26.	134
	27-42.	142
	43-54.	145
V.	1-9a.	247
	9b-18a.	249
	18b-30.	251
	31-47.	255
VI.	1-13.	384
	14-21.	389
	22-25.	393
	26-47.	394
	48-59.	400
	60-72.	403
VII.	1.	407
	2-10.	476
	11-36.	497
	37-53.	502
VIII.	1-11.	506
	12-20.	509
	21-47.	512
	48-59.	517
IX.	1-41.	520
X.	1-21.	527
	22-30.	607
	31-38.	609
	39-42.	611
XI.	1-16.	612
	17-37.	614
	38-44.	618
	45-56.	619
XII.	1-8.	636
	9-11.	639
	12-19.	641
	20-36.	720
	37-50.	724
XIII.	1-20.	734
	21-30.	738
	31-37a	741
	37b-38.	744
XIV.	1-14.	746
	15-24.	751
	25-31.	755
XV.	1-11.	760
	12-17.	764
	18-27.	766
XVI.	1-15.	768
	16-24.	772
	25-33.	774

		Pages.
XVII.	1-5.	777
	6-19.	780
	20-26.	783
XVIII.	1-2.	788
	3-12.	791
	13-14.	795
	15-18.	800
	19-24.	795
	25-27.	800
	28-38.	804
	39-40.	810
XIX.	1-3.	811
	4-15.	812
	16a.	817
	16b-17.	819
	18-24.	821
	25-27.	826
	28-30.	827
	31-37.	830
	38-42.	834
XX.	1-9.	840
	10-18.	842
	19-23.	852
	24-31.	856
XXI.	1-14.	861
	15-25.	864

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION VII

PREMIÈRE PARTIE

L'ENFANCE DU SEIGNEUR

CHAPITRE PREMIER

LE VERBE FAIT CHAIR

Le prologue de saint Jean 1
La généalogie du Seigneur. 12

CHAPITRE II

L'ANNONCIATION

L'annonciation du Précurseur 21
L'annonciation du Messie 29
La Visitation. 35
La nativité du Précurseur. 40

CHAPITRE III

LA NATIVITÉ

Le songe de saint Joseph. 45
La nativité du Seigneur. 50
La Circoncision et la Présentation 54

CHAPITRE IV

LA SAINTE FAMILLE

La visite des Mages. 63
La fuite en Égypte. 68

Pages.
Le massacre des Innocents. 70
Le retour à Nazareth. 72
Jésus au milieu des docteurs. 73
Vie cachée à Nazareth. 76

DEUXIÈME PARTIE

LA PREMIÈRE ANNÉE DE MINISTÈRE

CHAPITRE PREMIER

LE BAPTÊME ET LA TENTATION

L'apparition du Précurseur au désert. 79
La prédication de saint Jean-Baptiste. 85
Le baptême du Seigneur. 89
La tentation du Seigneur. 93
Témoignages du Précurseur en faveur de l'Agneau de Dieu . . 98

CHAPITRE II

DÉBUTS DU MINISTÈRE EN GALILÉE ET EN JUDÉE

Les premiers disciples. 106
Les noces de Cana. 110
Voyage à Jérusalem pour la Pâque. 114
Expulsion des vendeurs du temple. 115
Entretien avec Nicodème. 118
Les disciples de Jésus baptisent dans le Jourdain. 126
Nouveau témoignage du Précurseur, l'ami de l'Epoux. 127

CHAPITRE III

SICHAR. CANA. CAPHARNAUM

Emprisonnement de saint Jean-Baptiste. 133
Départ du Seigneur pour la Galilée. 133
Entretien avec la Samaritaine, près de Sichar. 134
Guérison, à Cana,, du fils de l'officier royal. 145
Jésus expulsé de Nazareth. 147
Capharnaüm choisie comme centre de la prédication. 151
Les quatre premiers pêcheurs d'hommes. 153
Possédé guéri dans la synagogue de Capharnaüm. 154
Guérison de la belle-mère de Simon. 156
Prédication et miracles en Galilée. 159
Pêche miraculeuse et vocation des pêcheurs d'hommes. 161

CHAPITRE IV

LE DISCOURS SUR LA MONTAGNE

Les Béatitudes. 165
Les apôtres lumière du monde et sel de la terre. 178
Loi ancienne et loi nouvelle. 181

Pages.
La charité fraternelle 184
La pureté chrétienne. 188
Suppression du divorce 190
Le serment. 191
Le talion 192

CHAPITRE V

SUITE DU DISCOURS SUR LA MONTAGNE

Caractère de la justice nouvelle. L'aumône 199
L'oraison dominicale 201
Le jeûne 209
Les vrais trésors. 210
La lumière intérieure. 212
L'abandon à la Providence. 214
Les jugements sur le prochain. 218
La demande confiante. 222
Allégorie des deux voies. 224
L'arbre reconnu à ses fruits. 225
Le disciple authentique. 227
La maison bâtie sur le roc. 229

CHAPITRE VI

LE CONFLIT AVEC LA SYNAGOGUE

Guérison d'un lépreux. 231
Guérison d'un paralytique à Capharnaüm. 234
Vocation de saint Matthieu. 238
Le jeûne des disciples de Jean. 241
Vin nouveau et vieilles outres. 245

TROISIÈME PARTIE

LA DEUXIÈME ANNÉE DE MINISTÈRE

CHAPITRE PREMIER

CONTESTATIONS PHARISAIQUES A JÉRUSALEM, PUIS EN GALILÉE

Guérison du paralytique de la piscine Probatique. 247
Le Seigneur accusé de violer le sabbat. 249
Discours du Seigneur sur sa filiation et sa mission divines. 251
Les épis froissés un jour de sabbat, en Galilée 258
Guérison d'un homme à la main desséchée. 263

CHAPITRE II

CHOIX DES DOUZE. LE MESSIE ET SON PRÉCURSEUR

Affluence autour du Seigneur près du lac de Tibériade. 267
Choix des douze apôtres 269
Discours sur les Béatitudes. 272

Pages.
Guérison du serviteur du centurion, à Capharnaüm 272
Résurrection du fils de la veuve de Naïm. 275
Message de saint Jean-Baptiste au Seigneur. 277
Le Seigneur prononce l'éloge de son Précurseur. 280
Jésus condamne le parti pris de la Synagogue. 284

CHAPITRE III

L'ONCTION DE LA PÉCHERESSE ET LES PHARISIENS

Repas chez Simon le pharisien et onction de la pécheresse. 289
Le Seigneur parcourt la Galilée, assisté par les saintes Femmes 292
Guérison d'un démoniaque aveugle et muet. 293
Le péché contre le Saint-Esprit. 297
Le signe de Jonas. 300
Les retours de l'esprit mauvais. 303
Pieuse exclamation d'une mère 305
La vraie famille du Seigneur. 306

CHAPITRE IV

LES PREMIÈRES PARABOLES

L'enseignement parabolique commence. 309
Parabole du semeur. 311
Pourquoi Jésus parle aux foules en paraboles. 313
Sens de la parabole du semeur. 318
La lampe sur le chandelier. 322
Parabole de la semence. 323
Parabole de l'ivraie. 325
Parabole du grain de sénevé. 328
Parabole du levain. 330
Paraboles du trésor caché, de la perle et du grand filet. 332
Nova et vetera. 335

CHAPITRE V

SUR LE LAC DE TIBÉRIADE. GÉRASA. GÉNÉSARETH

Le Seigneur passe à l'est du lac 337
Histoire des trois postulants. 338
La tempête apaisée. 340
Le possédé et les pourceaux de Gérasa. 342
Guérison de l'hémorrhoïsse, à l'ouest du lac. 349
Résurrection de la fille de Jaïre. 353
Guérison de deux aveugles et d'un démoniaque muet 355
Le Seigneur méconnu de nouveau à Nazareth. 356

CHAPITRE VI

UNE MISSION DES APOTRES

Evangélisation des villes et bourgades galiléennes. 361
Instructions données aux apôtres avant leur mission. 362

Pages.
Epreuves réservées aux disciples. 366
Exigences de la vie chrétienne. 372
Nécessité de porter sa croix. 374
Mission des Douze en Galilée. 376
Inquiétudes d'Hérode. 377
Le martyre de saint Jean-Baptiste. 378

CHAPITRE VII

LA PROMESSE DE L'EUCHARISTIE

Première multiplication des pains, près de Bethsaïde-Julias. 383
Le Seigneur marche sur les eaux et saint Pierre l'imite. 388
La foule rejoint le Seigneur à Capharnaüm. 392
Jésus promet l'Eucharistie, le pain de vie. 394
Premières contestations. 398
L'Eucharistie principe de vie. 400
Défection de plusieurs disciples. Profession de foi de saint Pierre. . . . 403

QUATRIÈME PARTIE

TROISIÈME ANNÉE. LA FIN DU MINISTÈRE GALILÉEN

CHAPITRE PREMIER

VERS TYR ET SIDON, PUIS A L'EST DU LAC

Leçon du Seigneur à propos de la pureté légale et des ablutions. . . . 407
La véritable pureté. 411
Épisode de la Chananéenne, dans la région de Tyr. 415
Vers Sidon et à travers la Décapole. Guérison d'un sourd-muet. . 419
Seconde multiplication des pains, à l'est du lac. 419
Retour en Galilée. Les Juifs réclament un signe. 422
Le levain des pharisiens. 425
Jésus se dirige vers Bethsaïde-Julias et guérit un aveugle 427

CHAPITRE II

LA PROFESSION DE FOI DE PIERRE A CÉSARÉE

Le témoignage de Pierre. 429
Le Seigneur proclame les prérogatives de Pierre. 432
Première prédiction de la Passion. 435
Enseignements sur l'abnégation et la souffrance chrétiennes. 439
La Transfiguration. 443
Guérison d'un épileptique. Puissance de la foi. 449
Seconde prédiction de la Passion. 454

CHAPITRE III

CAPHARNAUM. L'ÉDUCATION DES APOTRES

Comment le Seigneur et saint Pierre s'acquittent de l'impôt. 457
L'enfance spirituelle. 459

Pages.
Leçons diverses, sur le scandale, etc. 462
Le prix des âmes : parabole de la brebis perdue. 466
La correction fraternelle 468
L'oubli des injures ; parabole du serviteur insolvable. 470

CHAPITRE IV

DE LA GALILÉE A BÉTHANIE

Le Seigneur quitte incognito la Galilée et traverse la Samarie. . . . 475
Zèle excessif des « fils du tonnerre ». 478
Mission des soixante-douze disciples. 479
Malédiction de certaines villes galiléennes. 481
Retour des soixante-douze. 483
Béatitude des petits et des humbles. 485
Le Père révélé par le Fils. Le joug aimable du Seigneur. 486
Parabole du bon Samaritain. 490
Marthe et Marie. 493

CINQUIÈME PARTIE

MINISTÈRE EN JUDÉE ET EN PÉRÉE

CHAPITRE PREMIER

LE SEIGNEUR A JÉRUSALEM POUR LA SCÉNOPÉGIE

Enseignements, dans le temple, vers le milieu de la fête. 497
Enseignements le dernier jour de la fête 502
Episode de la femme adultère. 506
Jésus lumière du monde 509
Discussion serrée avec les Juifs 512
Les Juifs rebelles sont fils du démon. 516
Le Fils de Dieu est plus ancien qu'Abraham 517
L'aveugle-né. 520
Le bon pasteur. 527

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENTS AUX DISCIPLES ET MENACES AUX JUIFS

Le Seigneur se retire en Pérée. 533
Le *Pater*. La demande persévérante au Père. 533
Jésus maudit l'hypocrisie pharisienne. 536
Divers avis aux disciples. 539
Parabole du riche insensé. 541
Où est le trésor des disciples. 543
Parabole des serviteurs vigilants. 544
Jésus apporte le feu sur la terre. 547

Pages.
Qu'il faut discerner les temps du Messie. 549
Parabole du figuier stérile 550
Guérison, un jour de sabbat, de la femme courbée. 552
Les Juifs exclus du banquet du Royaume. 553
Le Seigneur gémit sur Jérusalem déicide. 555

CHAPITRE III

L'ÉVANGILE DE LA MISÉRICORDE

Le jour du sabbat, guérison d'un hydropique 557
A la table d'un pharisien, Jésus enseigne l'humilité et la charité. 558
Parabole des invités qui se dérobent. 560
Renoncements auxquels doit consentir tout vrai disciple. . . . 561
Paraboles de la brebis et de la drachme perdues 563
Parabole de l'enfant prodigue. 565
Parabole de l'économe infidèle. 569
Contre l'avarice des pharisiens, etc. 571
Le mauvais riche et Lazare. 573
Sur le scandale, le pardon des injures. 575
Parabole sur la tâche des serviteurs. 576

CHAPITRE IV

LES CONSEILS ÉVANGÉLIQUES

Guérison de dix lépreux 579
Sur le caractère spirituel et intérieur du Royaume de Dieu. . . 580
Sur l'avènement du Seigneur. 581
Parabole du juge et de la veuve. 583
Parabole du pharisien et du publicain. 585
Sur l'indissolubilité du mariage. 586
Le conseil du célibat et de la virginité. 591
Le conseil de la docilité parfaite. 592
Le jeune homme que Jésus aima 594
Le conseil de la pauvreté volontaire. 599
La récompense de la pauvreté volontaire. 601
Parabole des ouvriers de la vigne. 603

CHAPITRE V

LA RÉSURRECTION DE LAZARE

Le Seigneur à Jérusalem pour la Dédicace. 607
La condition des vraies brebis. 608
Les Juifs veulent lapider Jésus. 609
Jésus se retire en Pérée pendant deux mois. 611
Jésus se dirige vers Béthanie. 612
Entretien avec Marthe et Marie. 614
Résurrection de Lazare. 618

Pages.
Résolution homicide du Sanhédrin ; Jésus se retire à Ephrem. . . 619
Troisième prédiction de la Passion. 622
La requête des fils de Zébédée. 623
Deux aveugles guéris à Jéricho. 628
Le Seigneur dans la maison de Zachée. 630
Parabole des mines. 632

SIXIÈME PARTIE

LES PREMIERS JOURS DE LA SEMAINE SAINTE

CHAPITRE PREMIER

L'ENTRÉE TRIOMPHALE A JÉRUSALEM

L'onction de Béthanie. 635
Les princes des prêtres songent à faire mourir Lazare. 639
L'ovation des Rameaux. 640
Jésus pleure sur Jérusalem. 644
Visite rapide au temple et retour à Béthanie. 645
Lundi saint. Malédiction du figuier symbolique. 646
Jésus expulse les marchands du temple. 648
Il passe la nuit hors de la ville. 649
Mardi. Enseignement sur la prière toute-puissante. 649

CHAPITRE II

DISCUSSIONS AVEC PHARISIENS, SADDUCÉENS ET SCRIBES

Dialogue, dans le temple, entre Jésus et des sanhédrites. . . . 653
Parabole des deux fils envoyés à la vigne 655
Parabole des méchants vignerons. 656
Parabole du festin nuptial. 661
S'il faut payer le tribut à César. 664
Enseignement sur la résurrection. 666
Le plus grand commandement de la Loi. 670
Le Christ fils de David. 673
Se garder d'imiter les scribes. 675
Malédictions contre scribes et pharisiens. 679
L'aumône de la veuve indigente. 687

CHAPITRE III

SUR L'AVÈNEMENT DU FILS DE L'HOMME

Retour vers Béthanie. Question des apôtres sur la date de la Parousie. 689
Jésus décrit les épreuves préalables à la ruine de Jérusalem. 690
Le châtiment divin de Jérusalem. 694
Sur la vigilance des chrétiens, au cours des siècles. 698
L'avènement suprême du Seigneur. 701

Pages.
Que nul ne connaît le jour de la Parousie 704
Veiller, si l'on veut n'être pas surpris. 706
Paraboles des serviteurs. 708
Parabole des dix vierges. 710
Parabole des talents. 713
Le jugement dernier. 716

CHAPITRE IV

MERCREDI ET JEUDI SAINTS

Les démarches diverses du Seigneur au cours de ces premiers jours de la semaine. 719
Des gentils veulent voir Jésus. 720
Prière de Jésus et réponse du Père. 722
Jésus achève son enseignement public. 724
Judas vend son maître. 727
Le Seigneur envoie préparer le repas pascal. 729
Le repas pascal commence. 730
Les apôtres contestent sur la préséance. 732
Le lavement des pieds. 734
Le traître Judas est démasqué. 738
Le commandement nouveau. 741
Jésus prédit les reniements de Pierre. 743
Jésus est la voie, la vérité et la vie. 746
Qui voit Jésus voit le Père. 748
La promesse du Paraclet. 751

CHAPITRE V

L'EUCHARISTIE

L'institution de l'Eucharistie. 759
L'action de grâce. Comment Jésus est la vraie vigne. 760
Le commandement du Seigneur. 764
Ce que le monde réserve aux disciples. 766
Ce que fera le Paraclet pour les disciples et le monde. 768
L'absence du Seigneur n'est que pour un temps. 772
Venu du Père, Jésus retourne au Père. 774
Le Seigneur demande au Père pour lui-même. 777
Le Seigneur prie pour ses disciples. 780
Le Seigneur prie pour tous ceux qui croiront en lui. 783

SEPTIÈME PARTIE

LA PASSION

CHAPITRE PREMIER

LA DOULEUR

L'agonie au jardin des Oliviers. 787
La trahison de Judas. 790
L'arrestation du Seigneur. 793

Pages.

CHAPITRE II

L'HUMILIATION

Jésus comparaît devant Anne. 795
Jésus devant Caïphe. 796
Jésus est livré aux insultes des valets. 798
Les reniements de Pierre. 799
Jugement définitif du Sanhédrin. 801
Suicide de Judas. 802
Jésus devant Pilate. 804
Jésus devant Hérode. 807
Barabbas est préféré au Seigneur. 809
La flagellation et le couronnement d'épines. 811
Pilate discute avec les Juifs. 812
La sentence de mort. 816

CHAPITRE III

LA SOUFFRANCE ET LA MORT

Sur le chemin du Calvaire. 819
Le crucifiement. 821
Le bon larron. 824
La sainte Vierge au pied de la Croix. 826
Jésus rend l'esprit. 827
Phénomènes qui suivent la mort de Jésus. 829
Un coup de lance ouvre le côté du Seigneur. 830

CHAPITRE IV

LA SÉPULTURE

Joseph d'Arimathie et Nicodème ensevelissent Jésus. 833
Le tombeau scellé et gardé 836

HUITIÈME PARTIE

LE SEIGNEUR RESSUSCITÉ

CHAPITRE PREMIER

LES APPARITIONS A JÉRUSALEM

Les saintes femmes trouvent le tombeau vide. 837
Pierre et Jean accourent au tombeau. 840
Le Seigneur apparaît à Marie-Madeleine. 842
Les saintes femmes annoncent la Résurrection aux apôtres. . . . 846

Pages.
Jésus se montre aux saintes femmes 847
Les pèlerins d'Emmaüs 848
Première apparition aux apôtres 852
Le pouvoir de remettre les péchés 854
Le Seigneur se manifeste à Thomas 856
Première conclusion de l'évangile de saint Jean 858

CHAPITRE II

LES APPARITIONS EN GALILÉE

Nouvelle pêche miraculeuse 861
Saint Pierre est confirmé pasteur suprême 864
Mystérieuses paroles sur le sort réservé à saint Jean 867
Sur une montagne, Jésus assigne aux apôtres leur mission . . . 869
Diverses recommandations aux apôtres 871
Résumé de ce qui s'est passé durant les quarante jours 872

CHAPITRE III

L'Ascension 875

TABLE DES PÉRICOPES ÉVANGÉLIQUES 877
TABLE DES MATIÈRES 885

39904. — TOURS, IMPR. MAME

BS 2560 .A3 D341 1922
SMC
Delatte, Paul,
1848-1937.
L'evangile de
notre-Seigneur
AWR-8191 (sk)